UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

P
LF
R

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

PUBLIÉE

par la Société d'Histoire littéraire de la France

9e Année. — 1902.

60404
15/8/03

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1902

PQ
2
R4
année 9

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MADAME DE STAEL ET BERLIN

Lorque pour échapper à la proscription dont elle était l'objet, Mme de Staël se décida à chercher un refuge en Allemagne, sa première pensée avait été de se retirer à Berlin. Sans renoncer à gagner cette ville, elle résolut de visiter d'abord Weimar. Bien des raisons l'engageaient à se rendre dans la capitale de Charles-Auguste : l'hospitalité qu'elle était sûre de rencontrer à la cour de ce prince généreux, où tant de Français, d'Ansse de Villoison à Mounier et à Camille Jordan, avaient trouvé un accueil empressé, les récits que Guillaume de Humboldt et Brinckmann, ses hôtes de Paris[1], avaient dû lui faire de la cour lettrée qu'elle y trouverait, et surtout le désir de voir les écrivains réunis alors dans la petite ville saxonne : Herder, Wieland, Goethe et Schiller, pour ne parler que des plus grands, écrivains qu'elle admirait, comme ils l'admiraient eux-mêmes, et avec l'un desquels, Goethe, elle était même entrée en relation[2]. Où aurait-elle pu d'ailleurs mieux s'initier à la connaissance des lettres germaniques, dont elle faisait depuis deux ans une étude attentive?

On sait quelle réception enthousiaste l'attendait à Weimar et quelle influence le séjour qu'elle fit dans cette ville exerça sur sa pensée. C'est pendant les quelques semaines qu'elle y passa que

1. Charles Joret, *Madame de Staël et Weimar*. Paris-Bordeaux, 1900, in-8, p. 15-17.
2. Lady Blennerhassett, *Madame de Staël et son temps*, Trad. Dietrich. Paris, 1890, in-8, vol. II, p. 565. — Charles Joret, *op. laud.*, p. 16 et 38.

murit en elle le dessein d'écrire l'histoire de la littérature allemande[1]. Mais quelques ressources qu'elle eût trouvées à Weimar pour ce grand travail, elle crut qu'il lui fallait, afin de mieux pénétrer dans la vie du pays, dont elle voulait décrire, avec la civilisation, l'évolution à la fois poétique et philosophique, voir la ville, vers laquelle, depuis le grand Frédéric, se portaient tous les regards, et qui aspirait à devenir la capitale politique de l'Allemagne, comme Weimar en était, depuis un quart de siècle, la capitale littéraire.

Après être restée près de deux mois et demi à Weimar, Mme de Staël se décida à quitter la cour hospitalière de Charles-Auguste et de la duchesse mère, la société de Wieland, de Goethe et de Schiller, et le 1er mars, elle se mit en route pour Berlin. Sa réputation l'y avait devancée, et elle y comptait d'ailleurs plus d'une connaissance. Depuis 1802, Brinckmann, l'ancien ministre de Suède à Paris, remplissait les mêmes fonctions près la cour de Prusse[2]; l'historien Jean de Müller, avec qui elle s'était rencontrée à Weimar, l'avait devancée de quelques jours à Berlin[3]; elle y retrouva aussi le prince d'Orange qu'elle avait beaucoup connu à Paris, ainsi que la fille du landgrave de Hombourg, qu'elle avait vue deux mois auparavant[4], quand, avec sa mère, elle traversa Weimar pour aller épouser le prince Guillaume de Prusse. Ces connaissances et les nombreuses lettres de recommandation, qu'on lui avait données à son départ de Weimar ou qu'on avait adressées directement à Berlin, allaient lui ouvrir la porte des salons les plus fréquentés, l'introduire dans le monde des écrivains et des artistes de la capitale, et lui ménager un accueil triomphant à la cour.

Dès le 27 février, écrivant à Zelter, Goethe lui avait annoncé l'arrivée prochaine de l'auteur de Delphine, et la lui avait recommandée[5].

Depuis quatre semaines, lui disait-il, madame de Staël fait notre bonheur. Je donne à cette femme incomparable, qui va partir pour Berlin, une lettre pour vous. Allez la voir aussitôt arrivée; il est très facile de vivre avec elle, et elle prendra certainement grand plaisir à

1. Charles Joret, *op. laud.*, p. 59. Mme de Staël ne voulait d'abord écrire que le récit de son voyage.
2. Karl Goedeke, *Grundriss der Geschichte der deutschen Dichtung*... Dresden, in-8, vol. VI, p. 159.
3. Charles Joret, *op. laud.*, p. 66.
4. *Aus K. L. von Knebels Briefwechel mit seiner Schwester Henriette.* Jena, 1858, in-8, p. 192.
5. *Briefwechsel zwischen Gœthe und Zelter.* Berlin, 1833, in-8, vol. I, p. 100.

vos productions musicales, quoique la littérature, la poésie, la philosophie et ce qui s'y rapporte, la touchent de plus près que les arts.

Goethe, nous le verrons, écrivit aussi en faveur de Mme de Staël à Auguste-Guillaume Schlegel; Böttiger, à Nicolaï; de leur côté le duc et la duchesse recommandèrent l'illustre visiteuse au roi et à la reine de Prusse, auxquels les unissaient des liens de parenté[1]. La reine Louise, belle et spirituelle, était désireuse de voir la femme célèbre dont la réputation remplissait depuis deux mois l'Allemagne entière. On comprend dès lors que Mme de Staël ne fut pas accueillie moins chaleureusement à la cour de Berlin qu'elle ne l'avait été à celle de Weimar.

I

Dès le matin de son arrivée le prince d'Orange et le prince Radzivill, cousins du roi, vinrent lui rendre visite. Le 10, le lendemain peut-être, elle fut présentée aux deux reines. C'était le jour de la fête de la reine Louise, et le soir on donna un grand bal costumé; la foule était immense; c'est devant la nombreuse assemblée que Mme de Staël fut reçue à la cour. Ce fut pour elle un vrai triomphe; elle s'empressa de l'annoncer à la duchesse Louise[2].

Madame il me semble, que je vous dois le compte des actions de ma vie à Berlin, puisque c'est votre Altesse et monseigneur le Duc qui m'avez préparé la bienveillance que j'y rencontre. J'ai été présentée le 10 mars à la reine mère et à la reine régnante. J'ai trouvé la reine mère bien portante.... Je l'ai très bien entendue et sa politesse remarquable, animée par votre lettre, m'a rendu très doux les moments qu'elle a bien voulu m'accorder.... De là j'ai été chez la reine régnante, et ce jour là la cour était vraiment imposante; au moment où la reine est entrée, tous les instruments du bal se sont fait entendre et j'avais véritablement une vive émotion. Cette reine, dans tout l'éclat de sa beauté, a paru. Elle s'est approchée de moi et elle m'a dit, au milieu d'un très grand nombre de phrases obligeantes, ces paroles que je ne puis vraiment oublier : « J'espère, madame, que vous nous croyez d'assez bon goût pour être très flattés de votre arrivée à Berlin; j'étais très impatiente de vous connaître. »

1. La duchesse Louise était la sœur cadette de la reine-mère et Charles-Auguste était par sa mère le cousin du roi.

2. Lettre du 13 mars. *Grossherzoglich sächs. Hausarchiv.* Abth. A, XX, Louise. n° 28, lettre 32. — *Coppet et Weimar. Madame de Staël et la grande-duchesse Louise.* Paris, 1862., p. 62.

Toutes les princesses que j'ai vues à Weimar, et qui m'aiment parce que votre Altesse leur a parlé de moi, sont venues m'embrasser. Le roi m'a parlé très obligeamment, et j'ai été entourée d'une bonté qui m'a vivement touchée. Mais surtout j'entendais répéter qu'on m'aimait à Weimar, et j'apercevais par des demi-mots que c'était Weimar qui avait rassuré sur ma célébrité. La reine m'a parlé de monseigneur le Duc; je lui ai dit avec détail combien il était enthousiaste d'elle et elle m'a beaucoup répété ce que toutes les femmes disent, c'est qu'il est parfaitement aimable. L'électeur de Hesse, très chevaleresquement, était arrivé la nuit de la fête de la reine, et le prince et la princesse de Brunswick [1] la veille. La princesse Guillaume de Prusse, pour laquelle je me sens une inclination véritable, au milieu de tout ce bruit, paraissait aussi simple qu'à Weimar. La princesse d'Orange m'a frappée comme très gracieuse.... Toute la société depuis vingt jours ne pensait qu'à la mascarade; répétitions, habillements, ballets, remplissaient toutes les têtes. Nous sommes restés jusqu'à trois heures du matin à voir danser la reine dans une pantomime qui représentait le retour d'Alexandre à Babylone. Il y avait deux mille spectateurs; la pompe des costumes et la beauté des figures étaient vraiment très remarquables. Plusieurs quadrilles ont succédé à celui-là, et Kotzebue est arrivé en prêtre de Mercure, une couronne de pavots sur la tête, un caducée à la main, et laid, et disgracieux au point de ne pas concevoir comment, selon l'expression de Gœthe, mon imagination n'en est pas gâtée pour la vie. Ah! Weimar! Weimar! Tous ces essais dans le genre français me paraissent si loin du véritable mérite des Allemands.... Enfin je causerai dans deux mois avec votre Altesse; il me semble que je voudrais y être déjà. La princesse Guillaume m'a chargée de vous présenter son respect. A ce respect royal oserais-je ajouter le mien qui est uni à l'attachement le plus tendre.

Cette réception brillante que j'ai tenu à laisser raconter par Mme de Staël elle-même, fut le prélude des fêtes qui allaient l'accueillir à Berlin. Son amour pour les lettres allemandes, comme on l'écrivait à Böttiger, lui assurait d'avance les hommages de tout ce qui pensait et lisait. La ville rivalisa avec la cour pour lui marquer son respect et son admiration; et la reine, remarquait le correspondant de l'érudit, dans les paroles si gracieuses qu'elle lui avait adressées, s'était faite l'interprête de la sympathie universelle qu'inspirait la noble exilée. L'ambassadeur de France lui-même, à qui Joseph l'avait recommandée, la traita avec la plus grande distinction [2].

1. Le prince héréditaire Georges-Auguste, et Frédérique-Louise Wilhelmine, fille du prince Guillaume-d'Orange-Nassau.

2. « Laforest, qui est ici pour la France, se conduit à merveille pour moi. Il est

Le lendemain de sa réception à la cour Mme de Staël dîna chez Mme de Berg avec le prince Louis-Ferdinand[1]; les salons les plus célèbres de Berlin allaient à l'envi s'ouvrir devant elle; elle en devint pendant son court séjour l'hôte assidu, et entra en relation avec ce que la capitale prussienne renfermait alors de plus illustre. Au premier rang des admirateurs qu'elle rencontra fut le prince Louis-Ferdinand, cousin du roi[2]. Nature généreuse et ardente, le neveu de Frédéric II s'était, à peine au sortir de l'adolescence, couvert de gloire dans les guerres des premières années de la Révolution; mais éloigné des champs de bataille depuis la paix de Bâle, il cherchait à se consoler de l'inaction, à laquelle le condamnait la politique de la Prusse, par le culte des arts et des lettres. Esprit distingué, passionné pour la musique, il aimait à vivre dans la société des savants et des écrivains. D'un extérieur noble, son affabilité et son manque de prétention lui gagnaient tous les cœurs; mais enclin au plaisir, naturellement prodigue, il vivait dans une situation fausse et une demi-disgrâce[3]. Mme de Staël se sentit bien vite attirée vers ce prince par une certaine conformité de goûts et de sentiments, et une sympathie mutuelle s'établit entre ces deux natures d'élite. Louis-Ferdinand lui faisait visite tous les jours; et bien qu'elle finit par découvrir le désaccord qui régnait entre ses facultés, d'ailleurs si éminentes, elle professa toujours pour lui la plus profonde estime. Elle en avait aussi une grande, malgré sa nature un peu effacée, pour le frère de Louis-Ferdinand, le prince Auguste[4], qui deux ans plus tard fut son hôte à Coppet.

Ses relations avec les membres de la famille royale contribuèrent à faire rechercher Mme de Staël par l'élite de la société berlinoise; elle parle dans une lettre à Wieland de quatre invitations qu'elle recevait tous les jours. Deux salons surtout, après celui de Brinckmann, l'attiraient : celui de la duchesse de Courlande et le salon de Rahel — Rachel — Levin, la future Madame Varnhagen von Ense. Depuis son mariage avec le duc de Courlande, Dorothée de Medem avait fait de sa maison le rendez-vous de tout ce qu'il

vrai que Joseph-Bonaparte m'avait donné pour lui la plus tendre lettre du monde. » Lettre à Jacobi du 31 mars 1804. *Aus F. H. Jacobi's Nachlass*, hergg. von Rudolf Zöpritz. Leipzig, 1869, in-8, vol. I, p. 321.

1. Lettre du 13 à la duchesse Louise.

2. Il était fils d'Auguste-Ferdinand, le plus jeune frère de Frédéric II, et né en 1772.

3. Varnhagen von Ense, *Ausgewählte Schriften*. Leipzig, 1875, in-8°, vol. XVII, p. 49-73.

4. « Il était plein de chaleur et d'enthousiasme, dit-elle de lui, mais qui, faute de gloire, cherchait trop les émotions qui peuvent agiter la vie. » *Dix années d'exil*, chap. XIII.

y avait de distingué à Berlin[1]. On y voyait des membres de la maison royale de Prusse, tels que les princes Louis-Ferdinand et Auguste et la princesse Radziwill, en même temps que des diplomates, des poètes, des artistes, des émigrés, comme le comte de de Tilly, les spirituelles juives Sarah Lévi et Rahel Levin. Henriette Herz, dont le salon longtemps célèbre était resté fermé depuis la mort de son mari, y parut aussi, quand le prince Louis l'eut présentée à la duchesse. Ce fut ce même prince qui introduisit Mme de Staël au milieu de cette société brillante et variée, bien faite pour lui plaire. Celle qui se réunissait dans le salon de Rahel Levin ne lui plut pas moins.

La connaissance se fit à une soirée où Brinckmann, en habile diplomate, avait invité tout ce qui pouvait inspirer de la sympathie à Mme de Staël : princes, savants de tout genre, dames de la cour, Fichte, l'actrice Unzelmann, Iffland, d'autres encore[2]. La noble étrangère fut séduite par le mélange de supériorité et de simplicité qu'elle découvrit chez la spirituelle juive. Née en 1771, Rahel était alors au comble de sa réputation; nature sensible et ardente, un amour dédaigné l'avait frappée au cœur; pour l'oublier elle fit un voyage en France avec la nièce de « l'ermite de la rue Richelieu », la comtesse de Schlabrendorf, et passa quelques mois chez Henriette Mendelssohn, la sœur de Dorothée Veit[3]. C'était en 1801; Guillaume de Humboldt était alors ambassadeur de Prusse à Paris; Rahel fut accueillie avec joie dans la maison du diplomate par sa vielle amie, Caroline de Dacheröden, devenue Mme de Humboldt. Elle rencontra chez elle Mme de Staël « très bien et très parlante[4] », qui l'entretint de Brinckmann. Rahel resta peu cependant en France; dès l'automne elle rentra à Berlin, « sinon guérie de sa blessure, du moins calme et résignée » C'est alors qu'elle ouvrit son salon de la *Jägerstrasse*; il devint bientôt le rendez-vous de ce que le monde des arts et des lettres, aussi bien que la société aristocratique de la capitale, renfermait de plus distingué. Le comte Salm qui y fut reçu vers la fin de 1801, sur une lettre de recommandation de Mlle de Vandeul, la fille de Diderot, dont Rachel avait fait la connaissance à Paris, et qui en a laissé une piquante description, mentionne, parmi les habitués ordinaires,

1. Lady Blenneshassett, *op. laud.*, vol. III, p. 88.
2. Rahel: Brief an Varnhagen von Ense, Von G. Fr. v. Brinckmann. Varnhagen von Ense, *Denkwürdigkeiten*. Leipzig, 1859, in-8, vol. VIII, p. 664.
3. Karl Hillebrandt. La société de Berlin de 1789 à 1815 : II, Les Originaux, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1870, vol. 87, p. 72-85.
4. Varnhagen von Ense, *Denkwürdigkeiten*, vol. VII, p. 66, note.

la comtesse d'Einsiedel, Robert, le frère de Rahel et la charmante Unzelmann, l'idole du parterre, récemment arrivée de Weimar; le baron de Schack et le major Gualtieri, le prince Louis-Ferdinand [1], etc.

Ce salon n'avait guère dû changer, quand Mme de Staël y fut introduite par Brinckmann; elle se sentit tout de suite à son aise au milieu de la société choisie qui s'y réunissait et l'entourait de ses hommages. Elle aimait à s'y rendre; elle-même recevait chez elle tous les vendredis les beaux esprits de la capitale, « qu'elle poursuivait de ses questions et de sa curiosité, et qui s'efforçaient de se *dégermaniser*, dit malicieusement Zelter [2], et d'admirer ses *naïvetés* franco-suisses ».

Ces réceptions chaque jour répétées, ces distractions mondaines, trouvaient de l'écho à Weimar, où l'on suivait d'un œil curieux tout ce que faisait Mme de Staël [3]; son éloignement ne l'avait pas fait oublier, et les regrets que son départ avait causés n'étaient pas prêts de cesser. « Vous verrez maintenant notre noble amie chez vous, écrivait le 8 mars Böttiger à Jean de Müller [4]; la plus belle feuille du livre de ma vie est déchirée, depuis qu'elle est partie. Hier soir, j'étais chez notre bonne princesse. Nous ne pouvions dire trois mots sans la croire au milieu de nous. »

Si Mme de Staël n'était pas oubliée par ses amis de Weimar, elle en avait aussi gardé un souvenir fidèle. Trois jours après sa réception à la cour, elle avait écrit, on l'a vu, à la duchesse régnante; elle ne tarda pas non plus à donner à Mlle de Goechhausen, dame de compagnie de la duchesse douairière, des nouvelles de son séjour à Berlin; enfin le 31 mars, elle écrivit à la duchesse elle-même une longue lettre, dans laquelle elle lui faisait part de ses impressions et lui exprimait une fois encore sa reconnaissance et son respectueux attachement. Voici cette lettre conservée aux Archives ducales de Weimar [5].

Madame, J'espère que Mlle de Geghausen a mis mon premier hommage aux pieds de votre Altesse. J'étais si pressée en arrivant que je ne pouvais écrire qu'un petit chiffon de papier à notre obligeante amie. C'est

1. Rahel Levin und ihre Gesellschaft. Varnhagen von Ense, *Denkwürdigkeiten*, vol. VIII, p. 564.

2. Lettre du 1er mai. *Briefwechsel zwischen Gœthe und Zelter in den Jahren 1796 bis 1832*. Berlin, 1833, in-8, vol. I, p. 109.

3. Lettre anonyme non datée adressée à Böttiger. *Briefe von Böttiger, Ms. de Dresde*, vol. 25, n° 54.

4. *Briefe an Johann von Müller*, hergg. von Maurer-Constant. Schaffhausen, 1839, in-8, vol. I, p. 389.

5. *Grossherzoglich sächs. Hausarchiv*, n° 94. Abth. A, XVIII. Amalia.

à Weimar, Madame, que je dois et que j'aime à devoir l'aimable accueil que j'ai reçu. Je me plais ici, mais je m'y sens en voyage et j'avais en peu de temps considéré Weimar comme une patrie. Je mène ici une vie plus dissipée qu'à Paris même et mes nerfs commencent à en souffrir; mais il faut voir tout le monde pour choisir ensuite et se resserrer dans un petit cercle. Je disois à Weimar qu'il n'y avait point de seconde ligne, et qu'on n'y trouvait que des hommes tout à fait distingués ou complètement nuls, cette ligne de la médiocrité est terriblement nombreuse ici, et l'on y rencontre les prétentions de la vanité si fatiguante au milieu de Paris. Ce n'est pas le paisible séjour de Weimar, où tout le monde était tranquille à sa place. Je ne sais comment faire ici pour contenter tous ceux qui veulent avoir de l'esprit et à qui je n'en trouve pas, par exemple un major Gualgueri [1], qui est contristé de n'avoir point fait d'effet sur moi, et qui trouve en conséquence les juives beaucoup plus aimables que les chrétiennes. Qui je vois souvent, c'est la belle princesse Louise, que je trouve vraiment aimable et la D^sse^ de Courlande, qui est une personne du monde très agréable à rencontrer. Je vois le prince Louis à peu près tous les jours, mais mon admiration ne va pas en augmentant; il me semble qu'il s'embrouille à la longue et qu'il est beaucoup plus frappant le premier jour que les suivants. Je n'ai pas encore été une seule fois au spectacle, mais le duc d'Oels [2] a joué le quadrille de Panurge chez le prince Ferdinand, et le duc d'Oels est si gai, si facile à vivre que tout ce qu'il fait est bien reçu même lorsqu'il s'habille en Panurge. Oserais-je demander à votre Altesse si elle sait quel jour le duc de Brunswick passe la revue à Hall [3]; je crois que je pourrais m'y trouver ce jour là, et comme j'ai renoncé au voyage de Brunswick je voudrais bien ne pas manquer le duc à mon retour. Combien j'aurai de plaisir à vous revoir! Il me serait impossible de ne pas retourner à Weimar; je m'y suis plus attachée encore depuis que je l'ai quitté; le sentiment de solitude que j'éprouve ici au milieu de la foule reporte mes souvenirs vers ce séjour, vers cette société, qui me semble unie à toute ma vie, et dont le souvenir est aussi doux pour moi que les souvenirs de la première jeunesse. N'avez-vous rien à me commander ici, Madame, et quand je pense à vous si souvent, me serait-il permis de vous être agréable de quelque manière? J'ai écrit à Mgr le duc et à la duchesse régnante; j'espère que mes lettres ne se sont pas perdues [4]. Je ne veux pas laisser passer une semaine sans me rappeler à vos bontés. Agréez, etc.

Mme de Staël se peint dans cette lettre charmante; on y retrouve son caractère aimant, sa nature sensible et reconnaissante, enfin

1. Évidemment pour Gualtieri, comme plus haut Geghausen pour Goechhausen.
2. Frédéric-Auguste, duc de Brunswick-Oels, frère de la duchesse.
3. Charles-Guillaume-Ferdinand, duc régnant, le vaincu d'Auerstædt. Il s'agit de manœuvres qui eurent lieu en mai.
4. On a lu plus haut la lettre à la duchesse; on ne possède point la lettre au duc.

toutes les grâces ordinaires de style qui caractérisent sa correspondance. La duchesse Amalie fut touchée du ton affectueux, en même temps que plein de respect, qui y régnait, et elle s'empressa de lui répondre par une lettre non moins affectueuse, qui fut revue et recopiée, il semble, par Wieland.

C'est être bien modeste que de dire que Weimar est en partie la cause de l'aimable accueil qu'on vous fait à Berlin; soyez juste, Madame, et convenez que le vrai mérite ne peut manquer d'être reconnu partout. Cependant nous nous trouvons bien flattés de voir que votre cœur parle encore pour nous et que nous pouvons nous livrer à l'espérance de vous revoir chez nous. En mon particulier je ne saurais vous dire combien je me trouve heureuse d'avoir la perspective de pouvoir vous répéter mille fois les tendres sentiments que je vous porte, et dont je ne prétends pas cependant me faire un titre auprès de vous, puisque je les partage avec tous ceux qui vous connaissent [1].

La ligne de médiocrité que vous trouvez si terriblement nombreuse à B[erlin] me fait imaginer que vous n'apercevrez que trop [2] que c'est un terrain naturellement stérile et ingrat, où la culture ne saurait faire de grands progrès à moins qu'un cultivateur bien habile en prenne un soin assidu et soutenu. Frédéric II le savait bien et le prouva par son exemple. Présentement ce n'est qu'un bourdonnement d'abeilles et de guêpes qui se nourrissent de fleurs qui ont été cultivés(!) au temps du grand Frédéric. Au reste il me paraît bien naturel que les graces de la Seine ne s'accommodent pas trop bien d'un terrain de sable.

Mon frère le duc de Brunswick se rendra à Halle dans le cours de ce mois, mais ne s'y arrêtera que très peu de temps. Vous ferez bien de vous adresser à mon frère d'Oels, qui pourra vous donner de meilleurs renseignements que moi, parce qu'il est plus au fait de la pedanterie militaire.

Je ne doute pas que mon frère d'Oels vous aura fait bien rire en Panurge; il a des idées à lui qui sont tout à fait comiques et ne vont qu'à lui [3].

Wilhelm Tell a été donné [4] sur notre théâtre; la première représentation a duré cinq heures de suite. Benjamin s'y trouvait [5] aussi; apparemment il vous en aura parlé dans sa lettre; comme toujours dans les

1. Ces trois dernières lignes ont été substituées à la phrase plus courte : mes tendres sentiments pour vous, madame, que vous savez si bien inspirer à tous ceux qui vous connaissent.

2. Tout ceci a été ajouté et le reste changé par Wieland. La lettre de la duchesse dit : La cultivation est dans un terrain sablonneux toujours plus difficile à la rendre fertile et stable, s'il ne se trouve pas un bon cultivateur qui prend toujours soin de son champ.

3. Ces quatre derniers mots ont été ajoutés dans la copie.

4. « A paru enfin » dans la copie.

5. « Trouva ». Benjamin Constant, après avoir quitté Weimar le 29 février, y revint passer quelques jours, comme on le verra plus loin.

pièces de Schiller, il y trouve [1] beaucoup de beautés, mais aussi quantité d'hors d'œuvres [2]. L'Anacréon Wieland vient de me faire la lecture d'un petit ouvrage qu'il vient d'achever; les graces ne l'abandonnent point; mais j'oublie que vous n'aimez pas la prose. Ce que je n'oublierai jamais, ce sont les moments que j'ai passés avec vous, qui m'ont rendue si heureuse et auxquels je pense toujours avec le plus grand plaisir. Je suis avec le plus tendre attachement.

Si les lettres de Mme de Staël aux deux duchesses, comme celle qu'elle écrivit au duc sans doute, lui étaient inspirées par l'affection respectueuse qu'elle leur portait, elles l'étaient aussi par le sentiment de reconnaissance pour l'accueil que leurs recommandations lui avaient fait rencontrer à Berlin. Mais cet accueil, elle ne le devait pas seulement aux duchesses et au duc de Weimar, elle en était encore redevable à la protection de son bienfaiteur Joseph Bonaparte; elle ne manqua pas aussi de l'en remercier dans une lettre dont il n'est pas inutile de donner ici quelques extraits [3].

J'ai été reçue en Allemagne incroyablement bien, et le jour de ma présentation ici j'ai été comblée de tant de marques d'intérêt qu'il y avait de quoi être heureuse, si la plus brillante réception des étrangers pouvait faire oublier sa patrie.... Le roi m'a adressé des paroles très obligeantes; toutes les princesses sont venues m'embrasser et la cour presque en totalité s'est fait présenter à moi. Il y en avait là mille de plus que je n'espérais; mais j'avais besoin de vous le dire, non par vanité, mais pour que vous sachiez que celle que vous avez si généreusement défendue est considérée ailleurs, et que votre courageuse amitié ne nuira point à la réputation dont vous jouissez. Votre lettre pour Laforest a été véritablement l'appui de mon séjour à Berlin; sans elle je n'aurais pas risqué ce voyage. Laforest a été à merveille pour moi uniquement à cause de vous; et je ne passe pas un jour sans vous rendre un compte secret. Quand me sera-t-il permis de vous exprimer combien je vous aime? Quand pourrez-vous me mander qu'il m'est permis de revenir près de Mortefontaine? C'est là Paris pour moi, je n'en désire point d'autre.

Et elle insistait pour savoir de son auguste correspondant si l'automne prochain « on la laisserait à quinze lieues de Paris », où disait-elle, elle voulait envoyer son fils; puis après l'avoir entretenu de ses occupations et de ses études, elle terminait par l'un

1. « Il se trouve » dans le texte primitif.
2. « Et des choses à redire », mots ajoutés dans la copie.
3. Baron Ducasse, *Mémoires du roi Joseph*. Paris, 1858, in-8°, vol. X, p. 393. Cette lettre est datée du 17 avril.

de ses compliments flatteurs qu'elle savait si bien tourner à l'occasion.

Il faut que vous croyiez, mon cher Joseph, qu'il y a des beautés inconnues dans la littérature allemande; mon dessein est d'en traduire quelques-unes, et de peindre le mieux que je pourrai ce pays-ci. Le monde savant est vraiment tout à fait remarquable en Allemagne; mais la société dans les grandes villes imite Paris, et Paris traduit en allemand y perd beaucoup... Voulez-vous parler de moi à madame Joseph? Mathieu [1] m'a souvent écrit qu'elle ne cessait pas de s'intéresser aux pauvres exilés; tout ce qu'il y a de qualités aimables sur cette terre se réunit dans cet asile resté pur, tranquille et secourable au milieu de toutes les séductions de la puissance et de tous les orages des passions. Acceptez mon tendre et respectueux hommage.

Quelle que soit la date de cette lettre, elle nous montre que les distractions dont Mme de Staël était entourée ne lui faisaient pas perdre de vue le but principal de son voyage, l'étude de la littérature allemande [2]. Si Berlin ne lui offrait pas à cet égard autant de ressources que Weimar, son séjour dans cette ville ne lui fut pas moins utile; il élargit son horizon et la mit en rapport avec quelques-uns des écrivains célèbres qui y résidaient alors.

II

Vers le milieu du XVIIIe siècle, au moment même où l'influence française était toute puissante à la cour, Berlin était devenu un des centres de la littérature nationale [3]. Le poète Pyra y était mort; Gleim y avait chanté; Ewald de Kleist avait écrit ses premiers vers dans le voisinage, à Potsdam; Lessing y avait renouvelé la critique avec les *Lettres sur la littérature contemporaine*; et la *Bibliothèque universelle*, que Nicolaï fonda pour les remplacer, fut longtemps un des organes littéraires les plus autorisés de l'Allemagne. En même temps Sulzer y enseignait les doctrines esthétiques de l'école suisse. Ce fut à Berlin aussi que le poète Ramler composa les odes qui le rendirent longtemps célèbre, et que le moraliste Engel

1. Mathieu de Montmorency, un des amis fidèles de Mme de Staël.

2. « Ici je ne suis intéressée que pour le monde littéraire, c'est le seul en Allemagne qui vaille la peine d'être étudié, » écrivait-elle à Jacobi le 31 mars. *Aus Fr. H. Jacobi's Nachlass*, vol. I, p. 320.

3. Wilhelm Scherer, *Geschichte der deutschen Literatur*. Berlin, 1883, in-8°, p. 420.

popularisa, dans ses romans, la philosophie du sens commun[1]. Mais poètes et prosateurs avaient successivement disparu, et, en 1804, de tous ces écrivains il ne restait que Nicolaï, dernier représentant d'un rationalisme étroit et d'une critique arriérée. Trois ans auparavant, Fichte avait tourné en ridicule ses « opinions étranges » et jusqu'à sa vie[2]. Fichte parlait au nom de l'école nouvelle — l'école romantique — qui, hostile même à Goethe et à Schiller, regardait avec un véritable mépris le défenseur attardé de l'*Aufklaerung*, et aspirait à se subtituer au parti dont, pendant un demi-siècle, Nicolaï avait été le champion.

L'école romantique n'avait pas été fondée à Berlin; mais quelques-uns de ses représentants les plus célèbres y vivaient ou y avaient vécu. Si Tieck, son poète le plus fécond et le plus grand depuis la mort de Novalis, n'y résidait plus, il y était né et y avait composé ses premières œuvres. Wackenroder, originaire lui aussi de cette ville, y était venu mourir en 1798; Bernhardi, autre enfant de Berlin, y vivait toujours, mais sans grande notoriété. Plus jeune qu'eux, Achim von Arnim, né également dans la capitale prussienne, était absent depuis quatre années, et il n'y devait revenir qu'à l'automne de 1804; c'est seulement aussi à cette époque, que Clément Brentano, son ami et son émule, y vint pour la première fois. Vers le même temps encore, La Motte Fouqué et Chamisso, autres romantiques de la nouvelle génération, y débutaient, le premier sous les auspices des frères Schlegel, le second en compagnie de son ami Varnhagen d'Ense[3].

Des poètes dramatiques de l'école, Henri de Kleist, encore, il est vrai, presque inconnu, résidait aussi alors à Berlin, tandis que Zacharie Werner, tout aussi peu connu que lui, n'y arriva que plus tard; mais ses premières pièces y avaient été publiées. Quant aux critiques Frédéric et Auguste-Guillaume Schlegel, si par leur naissance ils étaient étrangers à la Prusse, ils étaient venus, en 1798, se fixer dans sa capitale. Frédéric sans doute l'avait quittée dès 1802 pour se rendre à Paris, mais Auguste-Guillaume y demeurait toujours. Enfin si Schelling, le véritable philosophe du romantisme, n'habita Berlin que dans sa vieillesse, Fichte, son précurseur, y enseignait déjà depuis plusieurs années. Le théologien Schleiermacher y avait aussi résidé longtemps, et le

1. Karl Goedeke, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung*, vol. IV, cap. 3, 217, p. 100; vol. V, cap. 10,279, p. 473.

2. *Fr. Nicolai's Leben und sonderbare Meinungen. Ein Beitrag zur Litteraturgeschichte des vergangenen und zur Pädagogik des angehenden Jahrhunderts.* Tubingen, 1801, in-8°.

3. Karl Goedeke, *Grundriss*, vol. VI, cap. 1,284, 285, 286, 290 et 291.

célèbre romancier Jean-Paul avait été un instant conseiller de légation près la cour de Prusse[1].

Outre ces écrivains qui tous appartenaient à l'école romantique ou s'y rattachaient étroitement, il faut en mentionner quelques autres, plus ou moins indépendants, tel que Iffland, à la fois acteur et poète, directeur, depuis 1796, du théâtre de Berlin; Kotzebue, le plus fécond des auteurs dramatiques contemporains, qui, mécontent de Weimar, s'était fixé — il est vrai, pour peu de temps — dans la capitale du Brandebourg. Le publiciste Gentz, au contraire, qui y avait passé de longues années, l'avait en 1802 quittée pour Vienne[2]; mais l'historien Müller venait de l'y remplacer. Il faut citer encore l'ami de Fichte, le philologue Spalding, fils obscur d'un théologien connu, alors près de mourir[3], et Ancillon, issu d'une ancienne famille de réfugiés, à la fois prédicateur et historien[4].

On voit combien d'écrivains célèbres avaient, depuis un demi-siècle, vécu à Berlin ou passé par cette ville, et l'on comprend combien il était difficile à Mme de Staël de s'orienter au milieu de tant de noms, dont beaucoup lui étaient inconnus. Une difficulté plus grande encore, c'était de savoir comment elle pourrait, dans sa nouvelle résidence, poursuivre l'étude de la littérature allemande et en particulier des systèmes philosophiques contemporains, qu'elle avait commencée pendant son séjour à la cour de Charles-Auguste. A Weimar elle avait trouvé dans l'anglais Crabb Robinson un auxiliaire et un guide précieux pour ce dernier genre de recherches[5]. Cependant de quelque habileté que le jeune savant eût fait preuve dans cette œuvre d'initiation, il n'avait pu entièrement faire comprendre à Mme de Staël le principe fondamental des systèmes qu'elle cherchait à approfondir; on s'en aperçoit à l'impatience qu'elle montra bientôt de recourir à un autre interprète. Cet interprète, ce fut Henri Jacobi. Depuis son entrée en Allemagne, son plus vif désir avait été de s'entretenir avec l'habile écrivain, dont elle avait pu apprécier, pendant le voyage qu'il fit à Paris, en 1802, la haute intelligence et l'esprit lumineux.

1. Karl Goedeke, *Grundriss*, vol. VI, cap. 2,287 et 288; cap. 1,283 et cap. 3, 293; vol. V. cap. 10,27.

2. Karl Goedeke, *Grundriss*, vol. V. cap. 8,258; vol. VI, cap. 3,293.

3. Né en 1762, Georges-Louis Spalding était alors professeur de grec et d'hébreu dans un gymnase de Berlin; son père Jean-Joachim mourut le 24 mai 1804.

4. Jean-Pierre Ancillon, né en 1767, s'était fait connaître d'abord par des Mélanges de littérature et de philosophie, puis par le *Tableau des révolutions politiques de l'Europe* (1803), qui le rendit célèbre.

5. Lady Blennerhassett, *op. laud.*, vol. III, p. 51. — Charles Joret, *op. laud.*, p. 62.

Une première tentative avait échoué[1]; mais elle n'avait pas renoncé à son dessein. A peine installée à Berlin, elle écrivit au philosophe, pour renouveler sa demande[2].

Si je ne vous vois pas, d'abord je n'aurai pas un grand plaisir et je ne mettrai pas en ordre mes idées. Je me suis mise à étudier cette nouvelle philosophie de Goethe et de Schelling, et son application à la littérature, et je sens que je causerais bien des heures avec vous; mais je ne puis aller à Hambourg... ne pouvez-vous donc rien faire pour moi, qui vous aime, et pour la littérature allemande, que je ferai beaucoup mieux connaître si je cause avec vous. Voulez-vous Düsseldorf au mois de juin? Car je retourne à Weimar au mois de mai. Si vous ne me donnez pas rendez-vous à Brunswick, à Weimar on vous désire avec ardeur. Si vous donniez un mois à ce séjour, je ne peux vous dire la joie que j'en éprouverais. Enfin cherchez un moyen quelconque de nous réunir.... Si je vous vois, j'ai tout; si pendant votre séjour à Paris la littérature et la philosophie allemande m'avaient été connues comme elles me le sont à présent, j'aurais puisé des trésors dans votre conversation.

Puis après avoir dit à son correspondant quel accueil amical et empressé elle avait reçu à la cour, elle l'entretenait des écrivains qu'elle avait connus à Weimar, et des travaux auxquels elle s'était livrée dans cette ville hospitalière[3].

Je me suis plu à Weimar. Goethe est un homme d'un esprit étonnant; son caractère et ses opinions ne sympathisent pas avec moi; mais j'admire ses facultés profondément. Je suis arrivée pour pleurer Herder sans l'avoir connu. Le bon Wieland m'a captivé le cœur, et je trouve Schiller un admirable talent. Quand à Voss, son ignorance du français m'a empêché de le voir[4], et je le regrette, car ce que j'ai lu de lui est bien digne d'admiration et *Louise* de respect. La république littéraire d'Allemagne est véritablement une chose étonnante; mais il me semble que la noblesse est bien peu cultivée; il y a des penseurs sous terre et des grenadiers dessus. Ceci entre nous.... J'ai traduit en vers des pièces de Goethe et de Schiller, dont ils ont été fort contents, et je veux traduire des morceaux de prose de vos ouvrages, si je peux les lire avec vous. Mais tout repose sur ce *si* pour le succès de mon ouvrage, qui m'intéresse à cause de son but. Voyez donc ce que vous pourriez faire pour moi.

1. Charles Joret, *op. laud.*, p. 25 et 59.
2. Lettre du 11 mars 1804. *Aus F. H. Jacobi's Nachlass*, vol. I. p. 317.
3. Même lettre, p. 319.
4. Voss était venu à Weimar en janvier.

Jacobi ne crut pas, plus que par le passé, pouvoir céder aux instances de Mme de Staël, ni lui donner un rendez-vous qu'elle sollicitait; mais il songea à lui venir en aide, en lui proposant un M. Poel, pour l'initier aux « profondeurs de l'analyse allemande[1] »; elle ne paraît pas avoir accepté; elle reçut au contraire, avec joie les lettres de recommandation, que l'auteur de Woldemar lui envoya pour Spalding et pour Fichte. Le philosophe idéaliste, nous le savons, était alors à Berlin, comment n'aurait-elle pas désiré entendre de sa bouche l'exposition de son système? A peine arrivée, elle s'empressa d'aller porter sa lettre d'introduction auprès de Spalding, « qui lui convint beaucoup »[2]. Elle ne tarda guère non plus sans doute à remettre à Fichte celle qui lui était destinée.

Que se passa-t-il dans les entretiens que Mme de Staël eut avec les deux savants? On a imaginé à ce sujet les récits les plus singuliers. On a prétendu, par exemple, qu'elle avait demandé à Spalding de lui expliquer la philosophie de Fichte, au grand désespoir du philologue, obligé, aurait-il dit, « d'avoir à traduire un livre qu'il ne comprenait pas dans une langue qu'il ne parlait pas couramment[3] ». On a raconté aussi qu'à sa première entrevue avec Fichte Mme de Staël, après un moment d'entretien, aurait demandé à son interlocuteur de lui donner, dans le moins de temps possible, une idée de son système, de manière à lui faire comprendre ce qu'il entendait par son moi[4]. Fichte aurait, bien qu'à regret, fini par céder; mais à peine avait-il parlé dix minutes qu'elle l'aurait soudain interrompu d'un œil ravi, en disant que cela lui suffisait et qu'elle comprenait à merveille, ajoutant à la stupéfaction du philosophe qu'une aventure de voyage du baron de Münchhausen était le commentaire le plus frappant de son système. Elle faisait allusion à cet épisode où Münchhausen arrivé au bord d'un fleuve, qu'il n'a aucun moyen de traverser, saisit une des manches de son habit et s'élance sur l'autre rive. Ce sont là des anecdotes inventées à plaisir et auxquelles il est difficile d'accorder la moindre créance; elles n'ont même pas le mérite de nous laisser entrevoir ce qui put se dire dans les entretiens de Mme de Staël avec Fichte et Spalding, ni ce qu'elle y apprit de l'idéalisme du philosophe. Pour le savoir, interrogeons-là elle-même. Une lettre qu'elle adressa à Jacobi, à la fin de mars, nous permet de le soupçonner.

1. Même lettre, p. 318.
2. Lettre du 11 mars, p. 318.
3. Karl Hillebrandt, La société de Berlin, *Revue des Deux Mondes*, mai 1870, vol. 88, p. 83.
4. Lady Blennerhassett, *Mme de Staël*, vol. III, p. 92.

Malgré les refus répétés qu'il avait opposés à ses instances, Mme de Staël nourrissait toujours le dessein de se rencontrer un jour avec l'auteur de Woldemar. Sur sa demande, sans doute, Spalding et Fichte lui avaient écrit pour l'engager à venir à Berlin[1]. « Nous y vivrions, lui disait-elle, aussi solitairement que vous voudriez avec vos amis qui vous désirent si vivement ». S'il persistait à la refuser, qu'il « dictât au moins à quelqu'un et pour elle seule ce qu'il lui aurait dit sur les trois philosophies de Kant, Fichte et Schelling ». Et après lui avoir demandé de lui indiquer ceux de ses ouvrages qu'elle devait lire pour s'instruire autant qu'elle pouvait de sa propre philosophie, elle ajoutait ces réflexions caractéristiques, au sujet de Fichte et de Kant[2].

Fichte me trouve ici un peu femme de ménage, quand je m'informe de l'influence de sa métaphysique sur la morale, et le mot d'utilité lui paraît singulièrement prosaïque. Il me paraît cependant que dans le peu d'instants où vous m'avez parlé, vous aviez saisi tout cela dans les rapports avec le cœur, et que votre religiosité soutenait mieux les pas tremblants de l'homme. Pour Fichte le mot d'homme déjà lui paraît une supposition erronée et tous les mots lui semblent trop solides pour son aérienne métaphysique. Je vous assure que jusqu'à présent je m'arrête à Kant, et que je lui trouve une heureuse conciliation du réalisme et de l'idéalisme, qui maintient la liberté en soi et les rapports avec les autres.

Ce passage montre que les entretiens de Mme de Staël avec Fichte durent bien moins porter sur le principe abstrait de sa métaphysique que sur l'application qu'on en pouvait faire à la morale; il montre en même temps qu'elle n'avait encore qu'une idée bien vague de l'idéalisme du successeur de Kant[3], ainsi que de celui de Kant lui-même. L'on comprend dès lors pourquoi elle désirait si vivement que Jacobi lui en éclaircît les obscurités. « Tout serait lumière dans ma tête, si je causais avec vous », lui écrivait-elle[4]. Jacobi ne vint pas causer avec elle, et elle se trouva réduite à poursuivre, sans son aide, l'étude des systèmes qu'il lui était si difficile d'approfondir à elle seule. Elle le fit courageusement, en même temps qu'elle continuait aussi l'étude, commencée depuis longtemps, des chefs-d'œuvre de la poésie et de la prose allemandes.

1. *Aus F. H. Jacobi's Nachlass*, vol, I, p. 322. Lettre du 31 mars.
2. Lettre du 31 mars, p. 321.
3. « Son système, écrivait-elle quatre ans plus tard, est singulièrement difficile à suivre. » *De l'Allemagne*, 3e partie, chap. 7.
4. Lettre du 31 mars, p. 322.

Mme de Staël ne trouva pas à Berlin, comme à Weimar, une réunion de grands écrivains dans la société et sous les yeux desquels elle pût étudier leurs chefs-d'œuvre. Elle n'y rencontra ni un Böttiger, ni un Wieland, toujours prêts à la renseigner sur les hommes et sur les choses. Sans doute Brinckmann la mit en rapport avec quelques-unes des célébrités du jour; mais là se borna son rôle. Quels furent les écrivains dont elle fit la connaissance dans son salon et dans ceux qu'elle fréquenta? Elle cite Fichte, Ancillon, Spalding et Schlegel[1], comme ceux qui l'avaient « intéressée davantage »; certainement elle en vit et connut d'autres; mais elle ne fit guère que les voir. Elle parle aussi de ses lectures, mais sans dire quels ouvrages elle étudia. Si le silence qu'elle a gardé sur les poètes de l'école prussienne doit faire croire qu'elle les a toujours ignorés, il n'en fut pas de même des prosateurs. La grande réputation dont Engel, en particulier — mort tout récemment d'ailleurs — continuait de jouir, ne put manquer d'attirer son attention, et l'on sait, par l'éloge qu'elle en a fait[2], combien elle a été séduite par le caractère moral des nouvelles de l'ingénieux romancier. Si elle ne lut pas ses œuvres à Berlin, Mme de Staël put y entendre vanter Schleiermacher, dont l'absence, au printemps de 1804, l'empêcha de faire la connaissance personnelle. Elle ne devait faire qu'en 1809 celle de Werner, qui fut alors son hôte à Coppet; mais si elle ne l'avait pas vu à Berlin, elle y avait trouvé établie sa réputation. Elle n'y rencontra pas davantage — il n'y était plus — Jean-Paul, qu'elle lisait déjà à son entrée en Allemagne, malgré l'obscurité de son style; mais elle put y recueillir, comme elle l'avait fait à Weimar, les échos de sa renommée grandissante; et les pages élogieuses qu'elle a écrites sur ses romans[3], prouvent quelle place considérable il occupait à ses yeux dans l'histoire de la fiction. Si le départ tout récent de Tieck l'empêcha de le connaître personnellement, le poète romantique était trop célèbre pour qu'elle n'ait pas songé de bonne heure à lire ses œuvres, et aux jugements qu'elle a portés sur *Sternbald*, *Octavien*, le *Prince Zerbino*, etc.[4], on voit en quelle haute estime elle le tenait. Avec Novalis[5], Tieck est le seul romantique dont elle ait cru devoir parler. Si l'on excepte les deux Schlegel, les autres représentants de l'école étaient trop jeunes et trop peu connus pour qu'ils pussent fixer son attention; elle semble n'avoir vu aucun de

1. Voir plus loin la lettre à Wieland.
2. *De l'Allemagne*, 3e partie, chap. 20.
3. *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. 28.
4. *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. 25, 26 et 28.
5. *De l'Allemagne*, 4e partie, chap. 9.

ceux qui vivaient de son temps à Berlin; elle les a ignorés pendant son séjour dans cette ville; elle les ignora également, quand elle écrivit son livre *De l'Allemagne*.

Dans sa lettre du 24 mars à la duchesse Amélie, Mme de Staël dit qu'elle n'était pas encore allée une fois au théâtre; je ne sais si elle y alla beaucoup plus dans la suite; cependant il est vraisemblable qu'elle vit, ailleurs que dans le salon de Brinckmann, Iffland, dont elle a si bien apprécié le talent comme acteur et auteur [1]. Quant à Kotzebue dont elle a décrit d'une manière si plaisante le travestissement à la fête du 10 mars, il est possible que l'hostilité qu'il avait suscitée à Weimar et les préjugés de Schlegel [2], l'aient empêchée de rechercher la société du dramaturge, où d'entrer en relation avec lui; mais elle resta fidèle à l'estime qu'elle avait conçue pour lui dès le premier jour, et les pages qu'elle lui consacra plus tard en sont un éclatant témoignage [3]. Pour Ancillon, bien qu'il « réunît la lucidité de l'esprit français à la profondeur du génie allemand » [4], elle se borna, il semble, à le voir en société. Ce n'était guère à un écrivain, qui ne se servait que du français dans ses ouvrages, qu'elle pouvait songer à demander de la renseigner sur la littérature allemande. Il en était tout autrement de Guillaume Schlegel, l'ancien professeur d'Iéna, dont elle avait entendu parler bien des fois à Weimar, où son séjour et celui de son frère Frédéric avaient soulevé plus d'une querelle. Elle avait aussi, tout dédaigné qu'il était de la critique nouvelle, entendu, au moins dans la société de Böttiger et de Wieland, parler de Nicolaï. C'en était assez, pour qu'elle désirât faire sa connaissance, ainsi que celle de Schlegel; aussi s'était-elle fait donner, avant son départ, des lettres de recommandation pour les deux écrivains. Ce fut Böttiger qui écrivit la lettre destinée à Nicolaï.

La dame qui vous remettra cette lettre [5] est la femme la plus spirituelle que j'aie connue, unissant dans une rare alliance la noblesse d'âme du protestantisme d'un Necker avec tout ce qu'il y a de plus aimable chez les Français, en un mot Delphine elle-même — Mme de Staël —, qui a dit ici à tout le monde la vérité et a enchanté tout le monde. Elle désire faire la connaissance du patriarche de notre littérature nationale, du champion courageux de la liberté de penser, de l'adversaire du mysti-

1. *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. 26 et 27.
2. Voir plus loin la lettre du 31 mars à Wieland.
3. *De l'Allemagne*, 2e partie, chap. 25 et 26.
4. *De l'Allemagne*, 4e partie, chap. 1.
5. 29 février 1804. Ap. Ludwig Geiger, *Aus Alt-Weimar*. Berlin, 1897, in-8, p. 86.

cisme, de Frédéric Nicolaï, dont le nom sera toujours cité avec respect et reconnaissance, tant qu'il y aura des écrivains classiques. Elle s'est proposée d'écrire un livre sur notre littérature et ses *météores* contemporains, et vous serez étonné de sa profonde érudition. L'Anglais Robinson, privat-docent à Iëna, qui vous est bien connu, l'a éclairée sur une foule de questions. Elle attend de vous encore plus de lumières et sur un plus grand nombre de points. C'est vraiment chose méritoire que de l'éclairer et de l'aider à atteindre le but si noble qu'elle poursuit. Vous vous réjouirez en particulier de découvrir en elle une haine aussi virile contre le système d'obscurantisme organisé de nouveau en France. Elle sait combien maintenant vos yeux et votre santé vous permettent peu de paraître en société [1]; mais faites-la avertir seulement par votre *amenuensis* [2], quand elle vous aura envoyé cette lettre, et elle ne manquera pas d'aller vous voir aussi souvent que cela vous plaira. Certainement, mon ami, vous me serez reconnaissant de vous mettre en rapport avec cette femme incomparable et de vous en avoir révélé tout le mérite. Il eût été difficile que cela se fît par l'intermédiaire de Goethe ou de Schiller.

Quand Mme de Staël remit-elle à Nicolaï la lettre qui lui était destinée? On l'ignore, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle dut rendre plus d'une fois visite à l'ancien ami de Lessing. Elle ne tarda pas toutefois à se détourner de lui; des relations durables ne pouvaient s'établir entre l'admiratrice enthousiaste de Werther et le contempteur du roman de Goethe. Nicolaï s'aperçut de la froideur naissante, mais sans croire toutefois à un éloignement définitif. On le voit par une lettre du mois d'avril, dans laquelle il demandait à l'historien Müller d'offrir de sa part à Mme de Staël les *Lettres d'Adélaïde*, roman plus que médiocre, qu'il voulait soumettre à son jugement, mais qu'il n'osait lui présenter lui-même, à cause disait-il, de la critique qu'il y faisait du « style ridicule de Schlegel et de ses amis [3] ». Quelque huit ans auparavant, il avait conçu le plan d'un roman, qu'il s'était décidé à composer en 1798, afin de voir « si, à l'âge de soixante ans passés, il réussirait à écrire des lettres avec la vivacité et la pétulance d'une jeune fille ». « Y suis-je parvenu? ajoutait-il, les femmes seules peuvent en juger. Les dames allemandes le croient; il me serait intéressant de savoir ce qu'en pense une Française, et une Française d'autant d'esprit que Mme de Staël. Je voudrais bien aussi savoir d'elle ce qu'elle n'y trouverait pas assez *féminin* ».

1. Nicolaï avait alors soixante-et-onze ans.
2. Votre secrétaire.
3. Lettre du 6 avril 1804. *Briefe an Johann von Müller*, vol. IV, p. 147.

Je ne sais si Mme de Staël lut le roman de Nicolaï, ainsi que les poésies de Ramler, qu'il demandait à Müller de lui recommander; mais si elle les lut, elle n'a rien dit ni du lyrique, ni du romancier. Nicolaï, comme les poètes de l'école prussienne, lui resta indifférent. La connaissance qu'elle fit alors d'Auguste-Guillaume Schlegel, l'influence que le critique exerça bientôt sur elle [1], tournèrent son attention d'un autre côté. Sans renoncer à son admiration pour Goethe, Schiller et même Wieland, dont elle continua à étudier les œuvres, elle y joignit l'étude des écrivains de l'École romantique, ainsi que des poètes, comme Bürger, qui trouvaient grâce aux yeux de la critique nouvelle et de Schlegel.

Ce fut Goethe qui mit en rapport Mme de Staël et le critique de l'École romantique. Malgré la froideur qui régnait depuis leur départ de Iéna, entre les Schlegel et Weimar, Goethe remit à son amie, le jour même où elle partit pour Berlin, une lettre pour Auguste-Guillaume.

Mme de Staël, lui écrivait le poète [2], désire vous connaître personnellement; elle croit que quelques lignes de moi faciliteront la première entrevue. Je les écris volontiers, parce que je m'attire ainsi des remerciements des deux côtés, bien que mon intervention soit inutile. Conservez-moi un amical souvenir.

Mme de Staël ne tarda guère sans doute à remettre à Schlegel la lettre de Goethe; la connaissance, on peut le croire, en dépit des préjugés qu'elle apportait de Weimar, ne tarda guère non plus à se faire entre eux, et malgré les « bizarreries » de l'homme [3], le mérite de l'écrivain lui inspira bien vite une sympathie profonde. Les articles publiés dans l'*Athenaeum*, qu'il dirigeait, avec son frère Frédéric, avaient fondé la réputation de Guillaume Schlegel; la traduction de Shakespeare l'accrut encore, et les leçons qu'il fit à Berlin, de 1801 à 1804, sur les beaux-arts et les belles lettres [4], y mirent le comble. Il se trouvait dans ces leçons plus d'un aperçu

1. « Dans les derniers temps du séjour qu'a fait ici Mme de Staël les jugements de Schlegel sur la littérature allemande parurent avoir sur elle une influence visible », écrivait le 17 mai Nicolaï à Müller. *Briefe an Müller*, vol. IV, p. 152. Il faut rapprocher de ce passage ce que, d'après une lettre à Wieland qu'on lira plus loin, Mme de Staël aurait dit à Schlegel au sujet de ses attaques contre « les noms littéraires les plus connus de l'Europe. »

2. *Briefe Schillers und Goethes an A.-W. Schlegel.* Leipzig, 1846, in-8, p. 51.

3. Si l'on en croit Nicolaï, « elle parlait elle-même de ces bizarreries, mais comme d'une chose secondaire ». Lettre à Jean de Müller du 17 mai.

4. A. W. Schlegels *Vorlesungen über schöne Litteratur und Kunst*, I Theil : *Die Kunstlehre*, II Theil : *Geschichte der classischen Litteratur*, III Theil : *Geschichte der romantischen Litteratur.*

qui confirmait les vues du livre *De La littérature*; c'en était assez pour prévenir Mme de Staël en faveur de Schlegel, et lui faire désirer d'entrer en relation avec un écrivain, dont les connaissances pouvaient lui être si utiles; elle fit plus; elle le prit pour son « maître », se mit à lire de l'allemand avec lui[1], et, sous sa direction, poursuivit, autant que le lui permettaient les distractions de Berlin, l'étude qu'elle avait entreprise des chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

Le premier soin de Mme de Staël après son arrivée à Berlin, avait été de faire part à la duchesse régnante et à la duchesse Amélie des réceptions et des fêtes au milieu desquelles elle vivait; elle ne manqua pas non plus d'informer les écrivains de Weimar, auxquels l'unissaient tant de liens d'affection et de reconnaissance, des relations littéraires qu'elle avait formées dans sa nouvelle résidence. Le départ imminent de Böttiger[2] l'empêcha peut-être d'écrire à son ancien correspondant, je ne connais du moins aucune lettre qu'elle lui ait adressée à cette époque; mais elle s'empressa d'envoyer le plus affectueux souvenir à Wieland, dont la société et les entretiens lui avaient été une si précieuse ressource à Weimar. Dès les premiers temps de son séjour à Berlin, elle avait chargé Mlle de Goechhausen de donner de ses nouvelles au poète; le 31 mars enfin[3], un mois après avoir quitté la Saxe, elle écrivit à Wieland lui-même.

Oui, mon cher Wieland[4], me voilà à Berlin au milieu du tumulte de la société, mais portant au fond du cœur le regret de la douce vie de Weimar. On me reçoit ici parfaitement bien, mais on n'a pas le temps de s'y voir et de s'y connaître et la séparation complète de deux sociétés, celle de la cour et celle des savans, donne à la première une frivolité quelquefois assez fatiguante. On y parle français, on y fait des calembourgs français, et moi qui n'entends pas l'allemand j'ai presque du regret à votre *humeur* en parlant français, tant je suis convaincue que l'Allemagne ne peut rien gagner à imiter notre grâce parisienne. J'ai vu des savans : Fichte, Ancillon, Spalding et Schlegel; c'est ceux qui m'ont intéressé davantage. J'ai mis dans la même chambre Schlegel et Kotzebue, comme il convient à une étrangère, qui ignore les querelles, et j'ai dit à Schlegel, pour qui je me sens du faible, qu'il ferait

1. Lettre à Wieland du 31 mars, voir p. 22.
2. Böttiger avait demandé son congé dès le mois de janvier; il fit son discours d'adieu le 23 mars. L. Geiger, *K.A. Böttigers Weggang von Weimar. Aus Alt-Weimar*, p. 47.
3. Par erreur la lettre est datée, non du 31 mars, mais du 31 mai. On a vu que le 31 mars, Mme de Staël écrivait aussi à Jacobi.
4. *Memorabilien*, f° 43.

du tort non pas à vous, mais à lui-même, s'il attaquait les noms littéraires de l'Allemagne les plus connus de l'Europe. Je regrette ce temps où il n'y avait que de l'émulation parmi les savans et les hommes de lettres en Allemagne. Encore une fois il faut être français pour se dire des injures, il faut être du pays où tout s'oublie. Je ne puis rien faire ici que lire de l'allemand avec Schlegel, qui a bien voulu accepter la place de mon maître. La traduction, les études, tout se perd au milieu de quatre invitations par jour. On m'assure cependant que le mois d'avril sera plus paisible et ce qui me console c'est le mois de juin que nous passerons ensemble sous les beaux ombrages de Weimar. Dites moi que vous m'aimez encore et que vous protégerez ma vie toujours de vos vœux et de votre amitié. J'ai écrit à votre séduisante duchesse, comme vous l'appelez, et notre amie Mlle de Goechausen a eu trois fois de mes nouvelles avec injonction de vous parler de moi. L'a-t-elle fait? Je n'ai point encore écrit à Gœthe, que vous appelez mon favori, sans vous souvenir qu'étant plus capable d'aimer que lui vous devez inspirer un retour plus sensible. Adieu, adieu, donnez-moi votre bénédiction poétique. Elle vaut mieux que celle des capucins et des idéalistes. Adieu.

On reconnaît l'auteur de Delphine à cet abandon charmant, qui lui conciliait tous les cœurs. Quelle réponse Wieland fit-il à cette lettre? Je l'ignore, mais trois jours après l'avoir écrite[1], Mme de Staël en adressa à Goethe une autre toute pleine du même laisser-aller, mais plus longue. Elle y parlait moins toutefois de ses occupations littéraires que des observations qu'elle avait faites sur la société de Berlin et des regrets inoubliables que lui laissait son séjour à Weimar[2].

Je vous devrais des excuses, *my dear sir*, pour ne pas vous avoir encore écrit, si je ne savais pas que l'on vous fait toujours un petit plaisir secret en retardant pour vous l'occasion de répondre. Vous êtes si sûr de mon amitié et de mon admiration que vous aimez autant qu'elle reste dans le vague.... Vous avez bien voulu me dire que vous auriez été bien aise de voir Berlin avec moi. En vérité, ce que j'ai de vif et de jeune dans les impressions ne peut guère s'exercer ici. C'est un pays qui ne frappe point l'imagination. La société y est alignée à la prussienne et les femmes ici doivent être tout étonnées de vieillir, car elles disent et font la même chose pendant soixante ans de suite, et le temps ne devrait pas marcher quand les pensées, les sentiments et les circonstances sont stationnaires.... Au milieu de tout cela l'on discerne dans le monde littéraire ce qui caractérise l'Allemagne, érudition, philosophie, droiture, mais il n'y a pas l'ombre de comparaison entre ce

1. Le 3 avril 1804.
2. *Goethe Jahrbuch*, vol. VIII (1887), p. 5.

que nous appelons société en France et ceci.... Je n'en ai pas moins été bien aise de voir un pays nouveau, d'être reçue vraiment à merveille et de rencontrer, au milieu de cette foule, des hommes et des princes, des reines et des femmes qui ont un goût aimable et bon pour tout ce qu'ils croient distingué. Vous avez des fanatiques ici comme à Weimar et si vous y arriviez, je suis sûre que la cour et la ville seraient aussi en mouvement que pour l'arrivée d'un Bonaparte; c'est beaucoup que le génie soit à l'égal de la puissance.

Puis elle poursuivait en remerciant le poète de lui avoir procuré la connaissance de Schlegel, en termes qui montrent en quelle haute estime elle tenait le critique.

Il faut que je vous remercie de la société la plus intéressante que j'aie rencontrée à Berlin : Wilhelm Schlegel. Je suis punie ou récompensée de toutes mes plaisanteries sur les Schlegel [1]. Je ne crois pas possible d'avoir une critique littéraire plus spirituelle, plus ingénieuse que Wilhelm, et des connaissances si étendues en littérature que lors même qu'on n'est pas de son avis, c'est de lui qu'il faut emprunter des armes [2]. Enfin je trouve dans son caractère quelque chose qui ne répond pas à l'amère réputation qu'on lui a donnée, et je veux attribuer à son frère ce qu'il y a de trop rude dans l'esprit de la famille, pour aimer à mon aise celui-ci [3] ».

Parlant ensuite de son dessein de s'arrêter au retour à Weimar, elle annonçait à Goethe que Schlegel y passerait avec elle le mois de juin, et « déclarait qu'il *faudrait* terriblement causer avec *tous* deux ».

Ces trois semaines, ajoutait-elle, peut-être hélas! les dernières que je passerai de ma vie avec vous, je veux les consacrer à vous entendre, je veux vous voler tout ce qui se vole, cela vous laissera bien riche encore, et revenir en France avec un butin tout à fait différent de celui que nos généraux y rapportent. Adieu, vous n'avez pas besoin d'être aimé et je vous aime; c'est une preuve de plus de ce que j'ai toujours remarqué, c'est qu'on obtient aisément ce qu'on désire peu. Adieu, dictez sans gêne votre réponse, j'ai de votre écriture que je ne perdrai point.

1. Depuis la brouille avec les Schlegel, Goethe et surtout Schiller ne se faisaient pas faute de dauber sur eux; Mme de Staël, on le voit, prit part à leurs plaisanteries.

2. On voit qu'Henriette Knebel avait raison d'écrire à son frère que Mme de Staël était « engouée » de Schlegel. Lettre du 25 avril. *Aus K. L. Knebel's Briefwechsel*, p. 201.

3. Il est curieux de rapprocher de ce jugement de Mme de Staël celui que Benjamin Constant a porté sur Schlegel. « Il a de grandes connaissances littéraires, de l'esprit, peu de goût, de la présomption et de la bizarrerie. » *Journal intime*, précédé d'une introduction par Melegari, Paris, 1895, in-8, p. 30.

En écrivant ces lignes, Mme de Staël était loin de soupçonner qu'un événement imprévu et le plus cruel qui pût lui arriver allait précipiter son départ de Berlin et rendre vains tous ses projets.

III

Les études littéraires ne furent pas les seules qui, avec les distractions mondaines, remplirent à Berlin la vie de Mme de Staël; il s'y joignit les préoccupations politiques. Exilée par le premier consul, forcée de fuir devant son pouvoir arbitraire, rien de ce qu'il faisait ne lui était indifférent; elle se réjouissait des attaques dont il était l'objet, des pamphlets dirigés contre lui, comme elle s'indignait des actes répétés de cruelle sévérité qu'à la veille de se faire proclamer empereur, il exerçait contre ses adversaires, afin de les réduire au silence par la terreur. « Elle a pu encore avant son départ, écrivait Böttiger à Jean de Müller[1], en lui parlant des regrets que Mme de Staël laissait à Weimar, lire le livre si remarquable *Napoléon Bonaparte*[2], livre qui, bien calculé et réduisant tout doute en poudre, fait partout une sensation extraordinaire. »

A ces attaques Napoléon répondait par un redoublement de poursuites contre ses adversaires; telle fut, le 15 du mois de février, l'arrestation de Moreau, son rival de gloire le plus redoutable, suivie quelques jours après de celle de Pichegru et de Cadoudal[3]. L'arrestation de Moreau eut dans toute l'Europe un immense retentissement. On se demandait si le vainqueur de Hohenlinden était réellement coupable de complot. « A Gotha, écrivait Böttiger de Weimar[4], et ici, personne ne croit à la faute de Moreau; il en est, dit-on, tout autrement à Berlin; mais qu'entend-on, à vrai dire, par faute? » Tandis que l'opinion était ainsi occupée du procès interminable de Moreau et de son prétendu complot[5], un événement bien autrement tragique vint tout à coup la troubler encore plus et mit le comble à l'indignation générale; ce fut l'arrestation et la condamnation à mort du duc d'Enghien[6]. Mme de Staël l'apprit de la bouche même du prince Louis-Ferdinand.

1. Le 8 mars 1804. *Briefe an Johann Müller*, vol. I, p. 389.
2. Je ne sais quel est ce pamphlet.
3. Pichegru fut arrêté le 28 février et Cadoudal le 9 mars.
4. Lettre du 8 mars à Müller.
5. Lettre de Benjamin Constant à Böttiger, 28 mars 1805. *Briefe an Böttiger*, *Ms.* 25, n° 45.
6. Le 20 mars 1804.

Un matin à huit heures, raconte-t-elle[1], on m'éveilla pour me dire que le prince Louis-Ferdinand était à cheval sous mes fenêtres, et me demandait de venir lui parler... Je me hâtai de me lever pour aller vers lui. « Savez-vous me dit-il, que le duc d'Enghien a été enlevé sur le territoire de Baden, livré à une commission militaire et fusillé vingt-quatre heures après son arrivée à Paris? — Quelle folie, lui répondis-je; ne voyez-vous pas que ce sont les ennemis de la France qui ont fait circuler ce bruit? ... — « Puisque vous doutez de ce que je vous dis, me répondit le prince Louis, je vais vous envoyer *le Moniteur*, dans lequel vous lirez le jugement[1].... » Un quart d'heure après j'avais *le Moniteur*.

Les réflexions dont Mme de Staël a fait suivre son récit montrent assez quelle horreur lui inspira le crime inutile de Vincennes, et le malheur qui vint presque aussitôt la frapper dans ses plus chères affections put seul faire trève aux sentiments de colère et de haine qui l'agitaient.

Le mois d'avril était commencé; Mme de Staël comptait le consacrer tout entier, avec le suivant, à ses études, quand la nouvelle imprévue de la maladie de son père vint l'arracher à ses nouvelles amitiés, à ses travaux, ainsi qu'aux soucis de la politique, et la rappela brusquement dans sa patrie. La santé de Necker lui avait donné des inquiétudes pendant les dernières semaines de février[2]; elle avait même prolongé de quelques jours, s'il faut en croire Böttiger[3], son séjour à Weimar, afin d'être plus à portée de recevoir des nouvelles de Coppet. Rassurée par le mieux qui survint, encouragée par son père lui-même[4], elle s'était décidée à partir pour Berlin. Une lettre de Necker, écrite à la fin de mars, dans laquelle il exprimait à sa fille la profonde indignation que lui inspirait l'attentat de Vincennes, était loin de lui faire prévoir le malheur qui la menaçait. La nouvelle de la maladie de son père, arrivée à l'improviste quelques jours après, la fit quitter Berlin en toute hâte; mais elle ne devait pas revoir cet être qui lui était si cher; quand elle partit il n'était déjà plus. Il était mort le 10 avril. On lui cacha ce terrible événement, qu'elle n'apprit qu'à Weimar, où Benjamin Constant l'attendait.

Benjamin avait quitté cette ville en même temps que Mme de Staël; mais il ne l'accompagna pas à Berlin; il s'arrêta à Leipzig[5],

1. *Dix années d'exil*, chap. XV.
2. *Journal intime de Benjamin Constant*, p. 24.
3. Lettre à Müller du 22 février. *Briefe an Johann von Müller*, vol. I, p. 386.
4. « On ne doit pas la blâmer de n'être pas ici. Je l'ai voulu ainsi », fait dire Bonstetten à Necker dans une lettre du 10 avril. *Briefe von Karl Victor Bonstetten an Friederike Brun*. Frankfurt A. M. 1829, in-8, vol. I, p. 266.
5. *Briefe an Böttiger. Ms.* 25, n° 49.

d'où il revint passer quelques jours à Weimar; enfin vers le milieu de mars, il se remit en route, et lentement[1] gagna la Suisse. A son arrivée à Lausanne, il trouva une lettre qui lui apprit la maladie de Necker[2]. Cette nouvelle l'effraya. « Il frémit à l'idée de ce qui pourrait interrompre la vie un peu heureuse de sa fille », et courut à Coppet. Il était trop tard. Necker était mort. Songeant alors au désespoir de Mme de Staël, « à son isolement pour l'avenir »; il prit la résolution d'aller « la voir, la consoler ou du moins de la soutenir ». Il savait combien Necker, « si bon, si affectueux, l'aimait », il le regrettait sincèrement. Après les obsèques, il partit pour l'Allemagne, à la rencontre de Mme de Staël. Il emmenait avec lui Sismondi[3], « presque effrayé de la grandeur de son action ».

Benjamin-Constant s'empressa d'atteindre Weimar. Mme de Staël n'y était pas encore. Il alla faire visite au duc[4]. Enfin elle arriva. L'entrevue fut déchirante; pourtant elle ne connaissait pas encore toute l'étendue de son malheur; personne n'osait lui annoncer la fatale nouvelle. Mlle de Goechhausen se décida à la lui révéler[5] — c'était le 22 avril, anniversaire de sa naissance. — La crise fut terrible. Le fils de Herder, qui en fut témoin, dit qu'il n'avait jamais vu douleur pareille[6]. On attendit pour se mettre en route qu'elle fût remise de ses terribles émotions. Le départ fut fixé au 1er mai.

Le premier jour du mois de mai me ramène un ami pour bien peu de temps et m'enlève une amie probablement pour toujours. Puissent-ils être plus heureux que je ne le suis! Constant vient de me quitter à l'instant. Mme de Staël toujours très triste part aujourd'hui pour Gotha, et de là se rend à Coppet près du tombeau de celui qui était tout pour elle[7].

De qui est ce billet, égaré au milieu des lettres de Benjamin Constant à Böttiger? De Mlle de Goechhausen? De la duchesse Amélie? Je l'ignore; mais il nous donne la date du départ de Mme de Staël. Le duc était absent; il s'était rendu en Prusse quelques jours auparavant[8]; Mme de Staël ne le vit pas, et ne voulant

1. Le 25 mars il était à Francfort, le 1er avril il se trouvait encore à Ulm. *Briefe an Böttiger. Ms.* 25, n° 45. — Lettre à la comtesse de Nassau. *Journal intime*, p. 330.
2. *Journal intime*, p. 23.
3. *Journal*, p. 25. Benjamin Constant se vante; Sismondi devait se rendre au devant de Mme de Staël, avant que lui, Constant, fût arrivé à Coppet. *Briefe von K. V. Bonstetten an Frederike Brun*, vol. I, p. 207 et 208.
4. *Journal intime*, p. 28-29.
5. Lady Blennerhassett, *op. laud.*, vol. III, p. 115.
6. Lettre d'Henriette Knebel du 25 avril. *Aus K. L. Knebel's Briefwechsel*, p. 201.
7. *Briefe an Böttiger. Ms.* 25, n° 51.
8. Il était parti le 26 avril. Lettre de Henriette Knebel du 25.

pas affliger la duchesse du spectacle de sa douleur, elle se borna à lui écrire.

Madame[1], Je pars, je quitte Weimar, où mon bonheur a fini. Je conserve pour vous la plus tendre, la plus respectueuse reconnaissance. Si je reviens à la vie, je reviendrai vers vous; mais chaque jour creusera plus avant la douleur dont je dois mourir, je ne sais à quelle époque. Plaignez-moi dans votre palais, dans cette noble solitude où vous savez vous guider vous-même. Pensez quelquefois à un cœur déchiré où vivra votre souvenir. Si votre Altesse écrit au duc, qu'il y ait un adieu de moi, un remerciement aussi à la princesse Caroline. J'ai regretté de ne pas la voir; mais faut-il apprendre à la jeunesse comment la destinée peut s'écrouler en une fatale seconde?

On se hâta de gagner la Suisse. Benjamin Constant en passant par Wurzbourg, alla voir Schelling[2]. A Bâle, les époux Necker de Saussure vinrent au devant de Mme de Staël et lui amenèrent son second fils; l'aîné et sa fille l'accompagnaient, ainsi qu'Auguste-Guillaume Schlegel. Elle ne s'était pas bornée, à Berlin, à prendre des leçons du critique, elle l'avait attaché d'une manière définitive à sa personne. Depuis deux ans elle cherchait un précepteur allemand pour son fils aîné; elle s'était adressée à Villoison par l'intermédiaire de Pougens[3], mais sans pouvoir trouver le gouverneur qui lui convint. Benjamin Constant crut pouvoir lui proposer en hésitant un certain Schreiber[4]; il était trop tard. Elle avait fait choix de Schlegel. Malgré la notoriété dont il jouissait, Schlegel n'avait pas de position stable; l'année précédente il s'était séparé de sa femme Caroline Michaëlis, et l'affection qu'il ressentit peu après pour Sophie Bernhardi, sœur de Tieck, et dont s'inquiéta un instant Mme de Staël[5], n'était pas assez forte pour le retenir; il accepta l'offre qui lui était faite. Il devait avoir un traitement annuel de 12 000 francs, avec la perspective d'une pension

1. *Grossherzoglich sächs. Hausarchiv.* Louise, n° 28. Lettre 6. L'auteur de *Coppet et Weimar* a mis Vienne au lieu de Weimar, ce qui rend la lettre inintelligible.

2. Schelling était depuis 1803 professeur de philosophie à Wurzbourg. « Enfin j'ai vu Schelling, écrit Benjamin dans son *Journal*, je n'aimais pas ses œuvres, mais j'aime encore moins sa personne. » Page 32.

3. Lettre de Villoison à Hase. *Briefe* an *Böttiger. Ms.* 2, lettre 37.

4. Non Schreiben, comme l'écrit l'éditeur du *Journal intime*, p. 20. « Le tout, remarque Constant est de savoir s'il conviendra autant à l'éducation des enfants qu'à intéresser la mère. » Il s'agit évidemment d'Aloïs-Guillaume Schreiber, qui, en 1804, aurait été, d'après l'*Allgemeine deutsche Biographie*, professeur à Heidelberg, et non chez Mme de Bechtolsheim, comme le dit le *Journal intime*.

5. Lady Blennerhassett, *op. laud.*, vol. III, p. 108.

viagère. Désormais il fit partie de la maison de Mme de Staël, et ce fut dans sa société, on peut ajouter sous son inspiration, qu'elle composa le livre de l'*Allemagne*, livre dont elle avait conçu le plan à Weimar, mais qu'elle n'aurait sans doute pu écrire en entier, si elle n'avait été conseillée et guidée par le célèbre critique.

CH. JORET.

CHRONOLOGIE ET VARIANTES DES POÉSIES DE PIERRE DE RONSART[1]

La Chronologie des œuvres de Ronsart n'a jamais été faite [2]. P. Blanchemain a donné une liste — d'ailleurs incomplète — des diverses éditions fragmentaires et collectives avec leur date d'apparition, qu'il précise quelquefois par celle du *privilège* ou celle de l'*achevé d'imprimer* [3]. Marty-Laveaux a reproduit ou décrit dans les *Notes* de chacun de ses volumes [4] le folio liminaire des recueils indiqués par Blanchemain, en y ajoutant quelques documents bibliographiques, qui ont eux-mêmes besoin d'être complétés et rectifiés. Mais ni l'un ni l'autre n'en a indiqué le contenu, c'est-à-dire ce qui est l'essentiel aux yeux de tous les commentateurs sérieux, qui attachent la plus grande importance à la critique historique des textes.

Blanchemain, reproduisant — ou plutôt croyant reproduire — l'édition de 1560 [5], c'est-à-dire la première collective que Ronsart

1. Voir les raisons de cette orthographe, *infra*, p. 37, note 4.

2. On lit dans le *Tableau de la poésie française au* XVIe siècle, de Sainte Beuve, édition Charpentier 1886, p. 294, note 1 : « Je ne donne ces dates qu'avec méfiance. Un travail bibliographique sur les premières publications et les éditions originales successives des diverses poésies de Ronsard est à faire, et je n'en ai pas recueilli les éléments, mon objet ayant été purement l'appréciation et la critique littéraire. Je sais que des amateurs éclairés se sont plu à rassembler ces premières éditions fort rares; il est à souhaiter que l'un d'eux supplée à cette lacune, qui ne peut se combler qu'avec toutes les pièces en main. Ronsard avait beaucoup changé, corrigé, quelquefois gâté, dans les éditions dernières faites sous ses yeux. Il pourrait ressortir de cet examen des vues nouvelles. » P. Blanchemain et Marty-Laveaux ont essayé de répondre à l'invitation du Maître; mais leurs essais, très défectueux par suite d'erreurs et d'oublis sans nombre, restent inutiles aux travailleurs. Ce qui importe, ce n'est pas de savoir que telle année parut tel recueil, fragmentaire ou collectif, et d'avoir la description minutieuse du titre; il faut dire ce que contenait ce recueil, en vérifier et en préciser la date d'apparition, autant que possible à un mois près, rechercher même si telle pièce du recueil n'aurait pas été composée bien avant sa publication et à quel moment approximatif. Toute étude vraiment scientifique de l'œuvre de Ronsart est impossible sans les documents bibliographiques et critiques que nous nous proposons de réunir dans cette Revue.

3. *Bibliothèque elzévirienne*, édition en 8 volumes in-16 parue de 1857 à 1867, Paris, chez Plon. Voir surtout le tome VIII, p. 66, sqq.

4. *Collection de la Pléiade française*, édition en 6 volumes in-8, parue de 1887 à 1893, Paris, chez Lemerre.

5. Il fut évidemment animé des plus louables intentions en annonçant qu'il la prenait « pour point de départ » et se conformait à son texte. (T. I, XIJ; II, 8; VI, 342; VIII, 67 et 84.) Par malheur il n'en fit rien. Puisqu'il voulait rendre à la France un Ronsard jeune, sain et vigoureux, au lieu du « ligueur caduc » qui

ait publiée, s'est contenté de dater un très petit nombre de pièces réimprimées ou nouvellement imprimées en 1560, la plupart des pièces postérieures et celles qui furent retranchées par le poète. Mais, outre que les poésies non datées restent en majorité, les autres sont le plus souvent mal datées, à telles enseignes que certains sonnets ou certaines odes ont paru trente ans plus tôt que ne l'annonce l'éditeur en question.

Marty-Laveaux, reproduisant l'édition de 1584, c'est-à-dire la dernière collective que Ronsart en personne ait publiée, a daté seulement les pièces, en somme peu nombreuses, que le poète jugea dignes de l'oubli et supprima radicalement. On les trouve reléguées au tome VI de son édition, qui n'a été tirée qu'à deux cent cinquante exemplaires, et comme il s'est fié très souvent à celle de son prédécesseur Blanchemain, il en a reproduit les erreurs chronologiques, sans parler des autres [1].

Il était pourtant de première utilité que, sans changer du reste l'ordre des pièces adopté par Ronsard soit en 1560, soit en 1584, on rétablît la date de la première apparition pour chacune d'elles, comme on l'a fait par exemple dans l'édition des œuvres de

avait mutilé ses œuvres à la fin de sa vie, il devait hardiment s'en tenir à cette édition de 1560, en reproduire intégralement le contenu, en suivre fidèlement l'ordre et l'économie et en conserver effectivement le texte, au lieu de donner une édition bâtarde qui n'est ni celle de 1560, ni celle de 1567, ni celle de 1571, ni celle de 1578, ni celle de 1584, mais un mélange souvent arbitraire de toutes les pièces parues dans ces éditions et dans les éditions posthumes. Nous lisons à la page 401 de son tome VI : « Cette odelette ne se voit que dans l'édition de 1560; elle est la dernière du 5e livre. *L'ayant retrouvée trop tard pour la mettre à sa vraie place*, nous avons cru bien faire en l'insérant ici. » Que signifie cette note vraiment suggestive, sinon que lors de l'impression du tome II (celui des *Odes*) Blanchemain était le jouet d'une illusion, et avait consulté une édition quelconque? Il avoue lui-même (t. VIII, p. 67) que l'exemplaire qu'il « possède est très court et dépareillé de plusieurs feuillets » et que, du reste « il n'a trouvé nulle part ailleurs les 4 volumes réunis ». Il n'a donc pas consulté l'édition qui est déposée à la Nationale sous la cote Rés. Ye 217, *en 4 volumes réunis*. Nous l'aurions déclaré, même sans son aveu, tant sont profondes et nombreuses les différences qui séparent son édition de celle de 1560. De son côté Marty-Laveaux, selon son propre aveu, n'a pas connu cette édition, et a reproduit ce que Blanchemain en a dit « *sans pouvoir le vérifier* » (t. IV, p. 383, note 22) : vraie cascade d'erreurs.

1. Voir par ex. t. I, p. 371 et 372; VI, p. 371 à 384, 392 à 398; et surtout IV, p. 383, note 22, et *passim*.

L'inconvénient de cette édition de luxe, à savoir d'être à la portée seulement d'un très petit nombre de travailleurs privilégiés, est d'autant plus regrettable qu'elle contient des pièces inédites de Ronsart, ou qui n'avaient jamais été rééditées depuis leur unique publication au XVIe siècle. Il en résulte que les fureteurs les plus consciencieux, les lettrés les plus érudits les signalent au monde civilisé comme des trouvailles personnelles. Le fait s'est présenté récemment pour un sonnet de Ronsard que le poète Auguste Dorchain a découvert en tête des *Œuvres* d'Ambroise Paré, édition Nicolas Buon, Paris, 1585 (cf. *Le Temps*, n° du 29 décembre 1901, article de Gaston Deschamps). Marty-Laveaux l'avait déjà recueilli (d'une édition antérieure des *Œuvres d'A. Paré* publiée chez Gabriel Buon en 1575) au t. VI des *Œuvres de Ronsard*, p. 398 (paru en 1893).

Lamartine, publiée par Lemerre en 1885, ou dans l'édition *ne varietur* des œuvres de Hugo, publiée par Hetzel et Quantin. Ainsi les lecteurs attentifs de Ronsart — il y en a de plus en plus depuis que les programmes des divers examens supérieurs et des concours littéraires comportent l'étude d'une de ses œuvres — se fussent rendu compte que les *Amours de Cassandre* sont un mélange de pièces parues en dix fois, de 1552 à 1569, et que, par conséquent, nombre d'entre elles ne s'adressaient pas à Cassandre, délaissée du poète en 1555; que les *Amours de Marie* sont un autre mélange de pièces parues en huit fois, de 1553 à 1569, et que, par suite, nombre d'entre elles ne s'adressaient pas à Marie, aimée de Ronsard seulement de 1555 à 1560; qu'enfin, pour ne pas citer d'autres exemples, les *Odes* sont un troisième mélange, plus hétérogène encore que les précédents, puisqu'il se compose de pièces parues en dix-huit fois, de 1547 à 1584, et que l'ordre de leur apparition y est profondément bouleversé.

Donc, pour l'historien de la Pléiade et plus particulièrement des poésies de Ronsart les deux éditions, dites complètes, de Blanchemain et de Marty-Laveaux, les seules qui aient paru depuis 1630, sont des intruments de travail très défectueux; au point que, sans autre guide, le commentateur risque fort à chaque instant de s'égarer, ou de perdre de vue les circonstances de toute nature sous l'influence desquelles tel ou tel texte fut écrit, ou enfin de donner une appréciation inexacte des progrès accomplis par le poète au cours de sa carrière, et surtout de la vingtième à la quarantième année.

Un autre élément d'information, tout aussi précieux que les dates de chaque pièce, et indispensable pour étudier l'évolution progressive du talent de Ronsart, ce sont les variantes, extrêmement nombreuses, plus nombreuses peut-être chez Ronsart que chez tout autre, le poète corrigeant son texte d'une édition à l'autre avec le plus grand soin [1], et les améliorations apportées à la langue comme à la versification, de 1547 à 1584, ayant été singulièrement rapides [2]. Ces sortes de documents sont même insépa-

1. Voir à cet égard la page 194 de la Thèse française de E. Gandar sur *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare*, et une note de M. H. Chamard, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier 1899, p. 23.

2. D'après cette remarque fort juste d'E. Turquety : « La différence d'une seule année est beaucoup dans ces époques de rénovation.... Il est curieux d'étudier les chefs de la Pléiade dans leurs diverses publications et de suivre d'œuvre en œuvre le progrès simultané de l'idiome et du génie. Ronsard n'est bien connu que lorsqu'on l'aborde de cette façon, et je ne suis pas étonné que les vrais amateurs recherchent si avidement ses premiers recueils ».

(*Bulletin du Bibliophile*, année 1860, p. 1371.)

rables de la chronologie détaillée dont nous avons parlé : ceux-là ne peuvent se passer de celle-ci, car il faut que le lecteur-critique puisse dire à coup sûr : telle correction fut faite à telle date précise. Or qui pourrait le dire à l'heure actuelle? Personne, à moins de consulter successivement toutes les éditions contemporaines de Ronsart et celle de 1587 [1], qui sont pour la plupart rarissimes et disséminées dans les Bibliothèques publiques les plus lointaines. Blanchemain, il est vrai, a publié quelques variantes, mais en nombre très minime, un dixième au plus, et très souvent sa référence chronologique est fausse, ou même n'existe pas; sans compter qu'il a donné intégralement et classé à part, comme si elles étaient nouvelles, certaines pièces qui ne sont que des variantes de pièces précédemment parues [2]. Quant à Marty-Laveaux, on chercherait vainement une variante quelconque des sonnets, des odes et des chansons dans sa belle édition, qui n'est nullement critique et vaut surtout par les notes philologiques.

Il y a plus : Blanchemain a laissé dans la sienne de nombreuses erreurs, qui proviennent de trois causes : ou il a lu trop vite les éditions primitives, ou il ne les a pas lues du tout, ou encore il n'a pas proposé de corriger les fautes d'impression commises au XVIe siècle, dont quelques unes (très rares du reste) ont été signalées en errata par le poète en personne. Seul le tome VII de son édition contient une demi-page d'errata, dont aucun d'ailleurs ne concerne le texte lui-même, et nous y lisons cet aveu doublement naïf : « Je dois aussi te confesser que tu y trouveras certaines

1. Cette première édition posthume est très importante, plus encore que celle de 1584 à laquelle s'est arrêté Marty-Laveaux; en effet Jean Galland l'a publiée d'après les *corrections* et *additions* faites par l'auteur « peu avant son trépas », et a rangé les pièces « suyvant ses mémoires ou copies », lisons-nous dans le *privilège*.

2. Par ex. t. IV, p. 401, il donne, comme une pièce à part, une simple variante de celle qu'il cite p. 367, qui est de 1564, et il ajoute tranquillement en note : Cette élégie que j'ai trouvée dans l'édition de 1578 et celle de 1584 ne se rencontre plus que dans celle de Lyon (Soubron 1592). — Au t. II, il donne parmi les *Odes retranchées* : 1°, p. 461, une simple variante de celle qu'il cite au même tome, p. 208; 2°, p. 462, une simple variante de celle qui est au même tome, p. 159; 3°, p. 444 une ode qui est déjà à la page 365. — Il imprime la même pièce, p. 415 et p. 419 du t. I; p. XXIV du t. I et p. 379 du t. II; p. XXX du t. I et p. 368 du t. V.

On trouve des erreurs analogues dans Marty-Laveaux; il donne en effet comme retranchées, d'après Blanchemain, des pièces qui ne l'ont jamais été :

Argentine fontaine vive (VI. 113)
Donques forêt c'est à ce jour (VI, 114)
Donc Belleau tu portes envie (VI, 84)
Homère il suffisait assez (VI, 129)

et de même, d'après Soubron (1592) et Nicolas Buon (1609) l'ode

O terre fortunée (VI, 48)

intégralement conservée par le poète en 1584 avec l'addition d'un quatrain initial : *Des Autels qui redore,* qui a été cause de l'erreur des éditeurs posthumes.

fautes qu'un mieux instruit eût heureusement évitées et dont je note ci-dessous les plus capitales, laissant à ton savoir le soin d'amender les autres ». Or voici quelques exemples de fautes dont Blanchemain ne s'est pas même douté, car il les aurait certainement jugées tout à fait *capitales*; elles concernent le tome II, celui des *Odes*; on doit y adopter comme texte authentique, donné par une ou plusieurs éditions du XVIe siècle, les passages suivants :

P. 45, strophe II, fin :

Tes deus grans papes, qui ores
Du ciel *où ils sont, encores*
Te favorizent ici.

Le déplacement de la virgule, mise après *encores*, fait un contresens.

P. 48, épode I, 2e vers :

A tes vers *plus dous que miel.*

Le vers de Blanchemain est faux par l'addition du mot *le*.

P. 50, antistrophe III, 4e vers :

Que mon *trait* passe la borne.

La leçon de Blanchemain, *train*, supprime la métaphore pindarique conservée par Ronsart dans toutes ses éditions. (Cf. pp. 42, 48, 53, 54, 96.)

P. 67, strophe IV, 3e vers :

Sous ton *oncle, gouverneur*
Du flot, qui venteus arrive.

Le déplacement de la virgule, mise après *gouverneur*, fait un non-sens.

P. 79, épode IX, fin :

Sifloit *aigu, tournoiant*
Comme un fuseau sur leur teste.

Le vers de Blanchemain met gratuitement au compte de Ronsart un de ces mots composés qu'on lui a tant reprochés.

P. 96, épode XXIII, 4e vers :

Le riche but de *ton* los

La leçon de Blanchemain, *son los*, contient une équivoque que n'autorise aucune édition contemporaine du poète.

P. 106, 2e vers :

(Comme dit la *vois sucrée*
Du vieil citoïen d'Ascrée)

Le vers de Blanchemain supprime l'épithète qui correspond à celles qu'emploie Pindare en pareil cas (μελίφθογγος, ἁδυλόγος, μελίγαρυς).

P. 114, 4e strophe, 5e vers :

Et de siècle en siècle plus *dure*

La leçon de Blanchemain, *pure*, n'est autorisée par aucune édition du XVIe, et semble bien être une coquille.

P. 116, 5e strophe, 4e et 5e vers :

Non pas d'un roi la fière *face*
Ni *des* pirates la menace.

Les vers de Blanchemain (avec *trace* et *les*) n'offrent pas de sens.

P. 132, 2e strophe, 6e vers :

Vers l'auteur *Aenéïen*

Blanchemain reproduit la faute d'impression du XVIe siècle.

P. 133, 16e vers :

Et *fai* tant que sa Hautesse

Blanchemain en supprimant l'impératif fait un contre-sens.

P. 145, ode VII, 4e vers :

Les biens dont les dieus sont *souls*.

Blanchemain qui donne *fous* a changé totalement le sens par une lecture hâtive du texte véritable.

P. 213, dernier vers :

Déesse aus noirs *sourcis*

La leçon de Blanchemain, *soucis*, fait un contre-sens.

P. 216, 1e strophe, dernier vers :

Et de vervéne aus *saints* cheveus

C'est la leçon de toutes les éditions du temps de Ronsard, et non *froids*, qui n'a pas sa raison d'être. (Cf. tome V, p. 28, et Horace, *Odes*, IV, 11.)

P. 217, avant-dernière strophe 5e vers :

Malade *comme toi* d'ennui

Même remarque; la leçon, *contre toy* n'offre aucun sens.

P. 217, strophe finale, 5e vers :

Et la mort boiteuse te *suit*.

Blanchemain a lu trop vite le texte du XVIe siècle, ou bien n'a pas vu que la négation retombait, comme en latin, sur les deux membres de la proposition temporelle et il a écrit *fuit*.

P. 218, 2e vers :

Si que le ciel voilé tout triste *est* devenu.

Le vers de Blanchemain n'offre aucun sens avec le mot *et*.

P. 224, strophe finale, 2e vers :

Pour prestre *sien* baptisé de sa main.

Ronsart n'a pas écrit le mot *bien*, qui eût été obscur ou très banal.

P. 232, 3e strophe, 3e vers :

Que d'un *oisel* estranger

Cette leçon est donnée, au lieu de *oiseau*, par toutes les éditions du XVIe siècle. Pourquoi mettre au compte de Ronsart un hiatus discordant?

P. 306, 1re strophe, 6e vers :

Des *bataillans* qu'il honorait.

L'erreur de Blanchemain, *bataillons*, vient d'une lecture hâtive du texte. Mais la connaissance des Odes de Pindare la lui eût évitée.

P. 397, entre le 1er et le 2e vers, Blanchemain a omis celui-ci :

L'aer, *la mer*, *la terre entière*.

P. 416, avant-dernière strophe.

Mais quand en sa distance égale
Est le souleil....

Le vers de Blanchemain n'offre aucun sens avec le mot *et*.

P. 429, 7e strophe, 2e vers :

Qui *au monde* commandait.

Le vers de Blanchemain est faux : Qui *à la terre* commandait.

P. 472, 2e strophe, 3e vers :

De ses *châtrés furieus.*

Même remarque. L'addition, *ministres*, est une sorte de glose.

P. 479, 3e strophe, 3e vers :

Fut sur Parnasse, qui receut
Le part au giron de ses Muses.

La leçon de Blanchemain *la part* (qu'on retrouve dans Marty-Laveaux, t. VI, p. 130) n'offre aucun sens. Il s'agit du fruit de l'enfantement (latin *partus*).

P. 487, 4e vers :

Bouche d'*amôme* toute pleine,

au lieu d'*aumône* qui est un non-sens. (Cf. p. 419, dernière strophe, 2e vers, où il faut lire également *amôme*.)

Ces exemples ne donnent qu'un très faible aperçu des innombrables erreurs commises par le plus répandu des deux éditeurs de Ronsart au XIXe siècle, et à vrai dire le seul qui puisse, à l'heure actuelle, être consulté facilement par les travailleurs de toute condition en France[1]. Nous publierons donc, pour y remédier,

1. Notons encore tout de suite des corrections urgentes; il faut lire, t. II, 172, *Que ta faveur royale* au lieu de *ta fureur royale*; 432, *ta course* au lieu de *la course*; t. III, 373, *ainsi est la vertu* au lieu de *ainsi et*; t. IV, p. 296, 10e vers : *La Haye* au lieu de *Lattaye*; p. 299, 15e vers : *Page* au lieu de *Pape*; t. V, p. 349 : Icy j'appen la despouille ancienne

De mes amours *à ton amour maistresse*,

au lieu de : *à ton amour, maistresse*; et surtout t. V, p. 306, 6e vers : *Loyre en ses flotz*, au lieu de *Loir*; du même coup on doit supprimer cette suscription du sonnet : *L'autheur le recevant en sa maison de la Poissonnière*, qui n'existe dans aucune édition du XVIe et du XVIIe et est une pure invention de Blanchemain. Il s'agit non pas de la Poissonnière, qui n'a jamais appartenu à Ronsart, mais du prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle près de Tours, qui fut donné au poète par Charles IX au mois de mars 1565. Marty-Laveaux a réimprimé lui aussi (t. VI, p. 257) *Loir*, au lieu de *Loyre* qu'on lit pourtant dans toutes les éditions du XVIe siècle. Ce sonnet, retranché par Ronsart en 1584, ne reparut que dans l'édition de 1617 avec la simple mention *Au Roy*, et cette coquille au 6e vers : *Voire* en ses flots vos Majestez admire. Je dois cette dernière communication à M. Bonhoure, bibliothécaire de la ville de Vendôme, dont l'amicale obligeance m'a été si précieuse à diverses reprises, et auquel j'adresse mes sincères remerciements.

Veut on d'autres preuves immédiates de l'incohérence qui a présidé à la confection de l'édition Blanchemain. Il a réimprimé sans contrôle des commentaires absurdes de Richelet, magistrat érudit qui vécut sous Henri IV et Louis XIII; un bon tiers des pièces qu'il signale comme retranchées par Ronsart de sa dernière édition a bel et bien été conservé; enfin au lieu de consulter lui-même les éditions primitives qui sont à la Nationale, à l'Arsenal, à Orléans, à Vendôme, à Lyon, à Londres et dans diverses villes d'Allemagne, il s'en est fait — de son propre aveu — communiquer quelques copies (très peu) par des bibliophiles ou de simples libraires, tout cela sans examen critique et au fur et à mesure de la publication.

et pour combler les lacunes précédemment exposées, les variantes des poésies de Ronsart, en suivant l'ordre de leur apparition; et cela pour chaque genre poétique successivement, en commençant par les *Odes*. Nous renverrons à l'édition Blanchemain — dont il faut bien que nous nous contentions malgré tout, puisqu'elle est la seule courante et relativement commode — indiquant ici en italiques ce qui dans les éditions du XVIe siècle diffère du texte bâtard adopté par son auteur.

*
* *

La première ode que Ronsart fit paraître[1] se trouve au folio 79 v° des *Œuvres poëtiques de Jacques Peletier du Mans*, imprimées à Paris par Michel de Vascosan « pour luy et pour Gilles Corrozet[2] ». Au folio 104, r°, le privilège royal daté du 1er septembre 1547 permet d'imprimer et vendre ce livre à un troisième libraire de Paris, Galiot du Pré. Cette ode vaut la peine d'être ici transcrite en entier[3].

Ode de Pierre de Ronsart (*sic*)[4] **à Jacques Peletier, Des beautez qu'il voudroit en s'Amie.**

Quand je *seroy'* si heureux de choisir
Maistresse selon mon désir,
Saiz-tu quelle je la prendroye
Et a qui suget me rendroye
Pour la servir, constant, *a* son plaisir?

1. C'est aussi la première imprimée de toutes ses œuvres; mais d'autres furent composées avant elle. Cf. *Revue d'hist. Litt.* janvier 1899, article de H. Chamard, p. 24, 36 sqq. Au reste, Ronsart peut l'avoir écrite dès 1543, à 19 ans.

2. Bibl. Nat. Rés. Ye 1853. Cf. *Rev. d'Hist. Litt. art. cit*, p. 24, note 2.

3. Nous observerons l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation; mais pour faciliter la lecture nous rétablirons les j, les v et la forme actuelle de l's; enfin nous remplacerons ñ par gn.

4. Telle est (avec Ronssart) la vraie orthographe du nom de famille du poète. On la trouve dans tous les documents antérieurs à 1550, où il est question de lui, de ses frères et sœur, de son père, de ses grands parents, de ses ancêtres, et des collatéraux. Voir : 1° *La famille de Ronsart*, par A. de Rochambeau. 2° *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, par l'abbé Froger (Revue historique et archéologique du Maine, t. XV, 1884, 1er semestre, textes et notes, *passim*), 3° *Ronsard ecclésiastique*, par le même, *Pièces justificatives*. 4° *Tableau généalogique*, conservé à la B. N. Manuscrits, cabinet des Titres, Pièces originales au nom de Ronsard (publié par l'abbé Froger). 5° *Dictionnaire critique* de Jal, article Ronsard. 6° *Documents historiques sur le Bas Vendômois*, dans le Bulletin de la Société archéologique de Vendôme, année 1900. 7° *Œuvres* de Jean Bouchet, édition collective de 1545, *passim*; *Œuvres poét.* de Peletier (1547); *Préface de l'Olive*, première édition (1549); Plaquettes de notre poète en 1549, y compris celle de la fin de l'année.

Puis tout à coup on lut *Ronsard* dans les *Odes* de janvier 1550, et à partir de ce

L'*age* non meur, mais verdelet encore :
C'est celui seul qui me dévore
Le *cueur* d'impatience atteint :
Noir je veux l'œil, et brun le teint,
Bien que l'œil verd *le François tant* adore.

J'aime la bouche imitante la rose
Au lent *Soleil de May desclose* :
Un petit *Tetin* nouvelet,
Qui se fait *desja* rondelet,
Et *s'eslever dessus l'Albastre s'ose.*

La taille droitte, *a* la beauté pareille,
Et *dessouz la coeffe* une *oreille*
Qui toute se monstre dehors :
En cent façons les cheveux tors :
La joue *égalle* à l'Aurore vermeille.

L'estomac *plain*, la jambe *longue et grelle*,
D'autant que moins sembleroit elle
A celles qui l'ont volontiers
Plus grosse qu'il ne faut d'un tiers :
Le *flant* haussé, la cuisse *ronde et belle.*

moment là dans toutes les éditions, fragmentaires ou collectives du poète; dès lors les poètes latins l'appelèrent *Ronsardus*; presque tous ses amis adoptèrent immédiatement son nouveau nom en français, et c'est par suite d'une faute d'impression qu'on trouve au 7e livre des poèmes (1569), f° 34 : *Sonnet en faveur de M. de Ronsart*, car on lit *Ronsard* au 2e et au 13e vers. Cependant en 1550 un inconnu, Nicolas Bargedé, en 1553, Guillaume des Autels, dans ses *Façons lyriques* et son *Amoureux repos* continuent à écrire *Ronsart*; toutes les pièces officielles conservent l'orthographe de famille, jusqu'à la génération de 1630; enfin le poète lui-même signe *Ronsart* toute sa vie.

La vérité c'est que le poète, à l'occasion de sa première publication importante, au lieu de prendre comme tant d'autres un pseudonyme d'écrivain, se contenta de le travestir, si peu que rien, mais assez pour le rendre symbolique par un calembour, ce qui était courant au XVIe siècle. En effet Ronsard = Ronce ard (de *ardere*, brûler), et c'est ce que signifient les armes parlantes qu'on peut voir au manoir de son père, à Couture (Loir-et-Cher), au dessus de la cheminée de la salle à manger, et, extérieurement, au dessus de la fenêtre de la dite salle donnant sur la cour : ce sont des tiges de *ronces* et d'églantiers, dont le pied est dévoré par les flammes. Son nom de guerre faisait ainsi allusion aux *ardeurs* de son tempérament amoureux. Ce qui me confirme dans cette opinion ce sont des vers comme ceux-ci.

Quand une *ronce*, en vain enamourée
Ainsi que moy, du vermeil de ses bras
En les baisant lui fit couler à bas
Une liqueur de pourpre colorée (Bl. I, p. 65)
. . . . . .
. . . . . O lumière enrichie
D'un feu divin qui m'*ard* si vivement (*id.*, I, 40)
. . . . . .
Je veux encore de ma palle couleur
Aux bords du Loir *faire naître une fleur*
Qui de mon nom et de mon mal soit peinte (*id.*, I, p. 11).

Voir encore, pour ces fréquents abandons du nom de famille, Decrue de Stoutz, *La Cour de France au* XVIe *siècle*, p. 71 et 72.

La dent d'*Ivoire*, odorante l'*aleine*,
A qui *s'égalleroient a* peine
Toutes les fleurs de la Sabée,
Ou toute l'odeur *desrobée*
Que *l'Inde riche* heureusement ameine.

L'esprit naif et naive la grace :
La main lascive, ou qu'elle embrasse
L'amy en son giron couché,
Ou que son *Luc* en soit touché
Et une voix qui mesme son *Luc* passe[1].

Qu'el' seust par *cueur* tout cela qu'a chanté
Petrarcque en *Amours* tant *venté*,
Ou la Rose *par Meun décritte*[2] :
Et contre les femmes despite
Avecques qui jeune j'auroy' hanté.

Quand au maintien, inconstant et volage,
Follatre, et digne de tel *age* :
Le regard errant *ça et la*,
Et une dousseur sus cela
Qui plus *cent fois que la beauté* soulage.

Je ne *voudroye* avoir en ma puissance
A tous coups d'elle jouissance :
Souvent le nier un petit
En amour donne l'appétit,
Et *donne encor'* la longue obéissance.

1. En 1550, Ronsart ajouta une strophe nouvelle après ce vers.

2. On voit par ce vers que Ronsart avait fait du *Roman de la Rose* une de ses lectures favorites, avant de recevoir l'enseignement de Dorat. Ce livre en qui se trouvaient les germes de la Renaissance, puisqu'il soutenait les droits de la nature contre l'esprit d'ascétisme, et qu'il est tout imprégné de la poésie du paganisme, avait été durant le XIVe et le XVe siècles, une source d'inspiration et de polémique, inépuisable, pour tous les écrivains, qu'ils prissent parti pour ou contre les charmes du sexe féminin. Dans la première moitié du XVIe siècle, Rhétoriqueurs et Marotiques en faisaient encore leur Bible profane, et l'on sait que Cl. Marot le réédita en rajeunissant sa forme, à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1527. Ronsart trouva le Roman parmi les livres de chevet de son père, « au plus hault anglet de sa librairie », et le dévora « pour les bonnes sentences, propos et dictz naturels et moraulx qui dedans sont mis et inserez ». Quelques lignes de son biographe Cl. Binet confirment notre dire : « Il ne laissoit toutesfois d'avoir toujours en main quelque poète françois qu'il lisoit avec jugement, et principalement (comme lui-mesme m'a maintes fois raconté) un Jean le Maire de Belges, un Romant de la Rose et les œuvres de Clément Marot.... » Mais même sans les témoignages de Ronsart et de son ami, on pouvait affirmer sûrement que le poète des *Odes* et des *Amours* s'était avidement nourri du Roman de la Rose, et sur tout des 18 000 vers qui ont pour auteur Jean de Meung; tant sont nombreux et directs les emprunts et les réminiscences qu'il lui doit. Voir entre autres ses sonnets allégoriques, ses développements communs sur l'égalité de tous les hommes devant la mort, sur l'inconstance de la fortune, sur la « suffisance qui fait richèce » et la « convoitise qui fait povrèce », sur la « noblèce qui vient de bon corage », ses descriptions anthropomorphiques des prés, des cours d'eau et des

Quand est de moy, je ne voudroy'changer
Femme telle a l'or estranger,
Ny *a* tout *cela* qui arrive
De l'Orient *en* nostre rive,
Ny a la Lote heureux fruit a manger[1].

Lors que sa bouche a me baiser tendroit,
Ou *que tendre* ne la voudroit,
Feignant la cruelle faschée :
Ou quand en quelque *coing* cachée
A l'impourveu accoller me viendroit[2].

La deuxième ode que Ronsart fit paraître est l'*Épithalame d'Antoine de Bourbon et Janne de Navarre.* C'est une mince plaquette in-8° de 5 pages, très bien imprimée, comme toutes les œuvres sorties à cette époque des presses de Michel de Vascosan. Sous le titre on lit : Par Pierre de Ronsart (*sic*) Vandomois. A Paris. De l'imprimerie de Vascosan, rue Sainct-Jaques. MDXLIX[3]. Aucun privilège, aucun achevé d'imprimer ne nous permet de préciser la date d'apparition. Notons seulement que le mariage en question eut lieu à Moulins le 20 octobre 1548 ; ce qui nous autorise à croire que la composition de l'ode remonte peut être à la fin de cette année là. Voici les variantes de cette édition princeps, que Blanchemain n'a pas connue [4], ni Marty-Laveaux :

bois, ses comparaisons perpétuelles de la Rose et de la Femme, enfin la façon réaliste et sensuelle dont il a conçu et dépeint les plaisirs de l'amour, dont on doit se hâter de jouir car la vieillesse et la mort viennent vite et « à l'impourveu ». Pour ces divers thèmes lyriques, au moins autant que pour la rythmique, Ronsart est également le débiteur de Jean Le Maire et de Cl. Marot, eux-mêmes disciples et imitateurs de Jean de Meung. Les strophes qui terminent cette ode nous en offrent une preuve immédiate : elles résument en effet les manèges de la coquetterie féminine exposés dans le *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, II, pp. 96, 115, 116), dans les *Illustrations de Gaule* (1re partie, Jugement de Pâris), et dans les *Épigrammes* de Marot (éd. Jannet, III, pp. 29 et 82). Au reste l'ode entière développe la chanson de Marot : *Quand vous vouldrez faire une amye.* Il a donc manqué de reconnaissance ou de sincérité en écrivant dans la Préface des *Odes* qu'il n'avait vu « en nos poëtes françois chose qui fust suffisante d'imiter », et surtout en insistant ainsi : « L'imitation des nostres m'est tant odieuse (d'autant que la langue « est encores en son enfance) que pour ceste raison je me suis esloigné d'eus, « prenant stile à part, sens à part, œuvre à part, ne désirant avoir rien de « commun avec une si monstrueuse erreur ».

1. La ponctuation exige ici une virgule au lieu du point, de même que nous mettrions plutôt un ; à la fin des strophes 3, 4, 5, 6, 7. — Ronsart entend par *la Lote* le fruit du *lotus*, si délicieux, au dire des Anciens, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers.

2. Cf. édition Blanchemain, II, 402. Tous les passages soulignés sont des variantes inédites. C'est pour les distinguer aisément que nous avons laissé le reste du texte en caractères ordinaires, bien que l'ode soit entièrement imprimée en italiques dans le Recueil de Peletier, sauf la première ligne du titre.

3. British Museum, press mark 11405. aa. 49. Aucune bibliothèque publique de France ne possède cette plaquette.

4. Cf. Bl. II. p. 241-246; on ne lit dans les notes que cinq variantes de la

Strophe 1.

Quand mon prince *épousa*
Janne, divine race
Que le ciel composa
*Au moule d'*une Grace,
Douze vierges venues
Ces beaux vers luy ont dit,
En dansant toutes nues
A l'entour de son lit :
O *Hymen*, *Hymenée*,
Hymen, ô *Hymenée*.

Strophe 2.

Prince plein de bon heur,
L'arrest du Ciel commande
Qu'a toy seul soit l'honneur
De nostre belle bande :
Telle qu'est une roze
Née au moys le plus doulx,
Sur toute fleur déclose,
Telle elle est entre nous.
O Hymen.....

Strophe 3.

Et toy Princesse aussi,
Parfaite est *ton* attente,
Jointe a ce Prince *ici*....

Strophe 4.

Il n'eust pas mieux trouvé
Que toy, vierge excellente....
Ne ta jeunesse heureuse
Ne voudroit pas changer
A la Greque (sic) *amoureuse*
Qui suyvit l'Etranger.
O Hymen.....

Strophe 5.

Le Ciel fera beaucoup
Pour *père et mère* ensemble,
Si tu *produis* un coup
Un *filz* qui te resemble,
Ou l'honneur de ta face
Soit peint et de tes yeux,
Et ta celeste grace,
Celeste don des Dieux.
O Hymen.....

Strophe 6.

Cessez flambeaux *la hault*
Voz clartez coustumières :

deuxième édition de cette ode (1550), et encore les quatre premières sont-elles loin d'être la reproduction exacte des variantes de 1550.

Ce soir (*mais ce jour*) *vault*
Cinq *centz* de *voz* lumières....

Strophe 8. Nymphes, de *voz* couleurs
Ornez leur couche sainte
Et des plus riches fleurs....

Strophe 9. Et vous, divin troupeau....
Venez, *gentile* race....

Srophe 11. Cependant consommez....
La chaste Cyprienne
Ayant son ceste ceint,
Avec *ses* Graces vienne
Amye a l'œuvre saint.
O Hymen.....

Strophe 13. Adieu Prince, adieu soir....
Pour prier ta *hautesse*
Ne mettre en nonchaloir
De nostre petitesse
Ce bien humble vouloir.
O Hymen.....

La même année, Ronsart faisait paraître deux autres plaquettes : l'*Avant-entrée du Roy très chrestien à Paris* et l'*Hymme de France*. Sous chacun des titres son nom était encore écrit par un *t*. La première de ces œuvres parut chez Gilles Corrozet; sa composition est postérieure au 1er avril 1549 (n. st.), jour où fut proclamé le programme officiel des fêtes de l'entrée de Henri II dans sa ville capitale, mais antérieure au 16 juin, jour de cette entrée « solennelle et triomphale »[1]. Ronsart en donna une deuxième édition en tête de son premier *Bocage*, placé à la fin de ses *Odes* de janvier-février 1550 (n. st.). Nous la retrouverons là. Quant à l'*Hymne de France*, nous en reparlerons à propos de la Chronologie et des variantes des *Hymnes*. Notons seulement tout de suite qu'il n'a pas pu paraître avant novembre 1549, car vers la fin Ronsard y fait une allusion très claire à l'expédition de Henri II contre Boulogne qui était alors aux mains des Anglais[2].

1. Cf. *Catalogue de la Bibl. Nation.* t. I, Documents historiques cotés, p. 240, Lb31, 17 et 19. *Mémoires* de Vieilleville, III, chap. 20; Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. V, p. 361-378; H. Chamard, *Thèse sur Joachim Du Bellay*, p. 218-221.

2. Roy, qui dois seul par le fer de la lance
Rendre l'Espagne esclave de la France,
Et qui n'a guere as l'Anglois abbatu,
Le premier prix de ta jeune vertu.

Or le n° 22 du *Catal. de la B. N.* t. I, p. 240, date du 29 août l' « ordre de partir pour le camp de Boulogne avec le Roi », et le départ à la date du 1er sep-

Ces deux pièces, en décasyllabes à rimes plates, non alternées d'ailleurs, étaient, aussi bien que les deux Odes précédentes, des essais destinés à éprouver l'opinion. Ronsart, auditeur laborieux de Dorat au collège de Coqueret, semble avoir eu quelques années une véritable peur du grand public, malgré l'autorité encourageante qu'il avait acquise auprès de son maître et de ses condisciples; il semble avoir pris trop à la lettre le *nonum prematur in annum* de l'un de ses auteurs favoris, et s'être décidé difficilement à suivre le conseil qu'il donnait lui-même aux autres[1]. C'est seulement vers le 1er janvier 1550 (n. st.) qu'il céda aux instances de ses amis et livra enfin à l'impression le paquet d'odes qu'il avait écrites de 1540 à 1549 inclusivement.

Le volume parut chez Guillaume Cavellat[2], tout récemment installé à Paris, en face du Collège de Cambrai, à l'enseigne de *la poulle grasse*. C'était un petit in-8° entièrement imprimé en ita-

tembre. D'autre côté, le *Recueil de poësie de Joachim Du Bellay*, dont le privilège est du 5 novembre, contenait un *Chant triumphal sur le voyage de Boulogne*.

Il se peut que l'*Hymne de France* ait paru en même temps, l'un des deux derniers mois de l'année. Mais où? Chez Cavellat ou chez Vascosan? Blanchemain répond, au t. V, p. 283, que ce fut chez Cavellat, mais au t. VIII, p. 76, que ce fut chez Vascosan; c'est une de ces contradictions dont il est coutumier.

1. Témoin ces vers du début de l'*Hymne de France* :

> Sus, l'honneur mien, il est temps que tu voises
> Donner plaisir aux oreilles Françoises,
> Rompant l'obscur du paresseux séjour
> Pour te montrer aux rayons du beau jour;

et un passage de l'*Epistre au lecteur* (1550) : « Je fus maintes fois, avecques prières, admonnesté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur, et maintes fois l'ay refusé, appreuvant la sentence de mon sentencieux autheur : Nonumque prematur in annum, — et mesmement sollicité par Du Bellay.... »

Voici maintenant comment il ripostait aux sollicitations de son ami :

> D'une nuit oblivieuse
> Pourquoi tes vers caches-tu?
> La lumière est envieuse
> S'on lui cèle la vertu... (cf. Bl. II, 466);

et à la fin d'une ode au même, également antérieure à la publication de l'*Olive* :

> Que le premier lieu l'on te donne
> *Si tu montres au jour tes vers*
> Entez dans le tronc d'une olive
> *Qui hause* (sic) *sa perruque vive*
> *Jusque à l'égal des* lauriers vers.

(Variante inédite de l'édition de 1550. Cf. Bl. II, 216.) Bien avant cette date, il pressait déjà son ami Gaspar d'Auvergne de se faire connaître :

> Que tardes-tu, veu que les Muses
> T'ont eslargi tant de savoir...? (Bl. II, 469.)

2. Et non pas Cavellart, faute d'impression qu'on lit au titre, et que n'ont relevée ni Blanchemain, t. VIII, p. 76, ni Marty-Laveaux, t. II, p. 473, ni M. L. Froger dans la description sommaire qu'il en a donnée, *Premières poésies de Ronsard* (Mamers 1802), p. 17, note. Guillaume Cavellat, libraire juré de l'Université de Paris, a été éditeur de 1549 à 1583. (Cf. *Marques typographiques*, de Silvestre, p. 56.)

liques, de 10 folios préliminaires non chiffrés, 170 folios (chiffrés seulement au recto) comprenant toutes les poésies du recueil, et 2 folios d'errata[1]. Il avait pour titre : *Les Quatre premiers livres des Odes de Pierre de Ronsard Vandomois, Ensemble son Bocage.* On lisait au dessous du titre cette inscription flatteuse de Jean Dorat, le maître du poète, avec devise anagrammatique à la façon de Lycophron :

ΣΩΣ ʿΟ ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ

Πέτρος ὁ Ῥώνσαρδός μοι ἐναίσιμον οὔνομα κεῖται,
Σῶς γὰρ ὁ Τέρπανδρος, τερψίβροτός τε χώλυς[2].

ΙΩ. Αυρατοῦ.

enfin, après le nom et l'adresse du libraire, le millésime M. DL. Le cahier des 10 folios préliminaires contenait, après le folio du titre, 1° un avis intitulé *Au lecteur*; 2° un *Avertissement au lecteur*; 3° un sonnet de Du Bellay, *Comme un torrent qui s'enfle et renouvelle*, signé Cœlo Musa beat; 4° un *Suravertissement au lecteur*, qui occupait les folios 9 et 10; 5° au verso du folio 10, le *Privilège du Roi*, donné « à Fontaine Bleau le disième (sic) jour de janvier 1549 », c'est-à-dire 1550, suivant la nouvelle manière de dater adoptée par les libraires et la plupart des humanistes alors que les actes officiels, tels que les privilèges, étaient encore datés suivant l'ancien style[3].

Les deux premières de ces pièces, que Ronsard avait fait disparaître des éditions postérieures des *Odes*, ont été rééditées par Blanchemain et Marty-Laveaux. Mais ce dernier qui les a reléguées à la fin de son tome II (p. 474-481) comme retranchées de l'édition de 1584, relève quelques-unes des erreurs et des omissions de son prédécesseur, qui sans doute ne les a pas reproduites d'après l'édition originale, mais d'après celle de 1617, où elles reparurent pour la première fois. En effet non seulement Blanchemain n'en a pas conservé la ponctuation et l'orthographe primitives, mais il en a étrangement mutilé le texte, au début de son

1. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale ne possède pas les folios préliminaires 9 et 10, ni les 2 folios d'errata, comme l'indique d'ailleurs, en face et à gauche du titre, cette note au crayon : « Certains exemplaires ont en plus deux feuillets non chiffrés avant le folio 1, et deux feuillets non chiffrés après le folio 170.

2. χώλυς est une faute d'impression qui n'a été relevée ni par Jules Le Petit (*Bibliographie des principales Éditions originales*, p. 78), ni par Marty-Laveaux (t. II, p. 473), qui sont les seuls à avoir décrit ce titre. Il faut lire χέλυς.

3. Cf. dans la *Thèse* de M. H. Chamard sur Joachim Du Bellay, à la page 97, des réflexions très justes et définitives sur la contradiction apparente qui existe avant 1563 entre les dates des actes officiels et celles des titres ou des épîtres dédicatoires.

tome II. Rectifions : il faut lire page 10, ligne 7, « encore non *connue* », au lieu de « encore non *commune* »; p. 11, ligne 13, « et maintesfois *j'ai* refusé, *apreuvant* la sentence », au lieu de « et maintes-fois *l'ay* refusé *apprenant* la sentence »; p. 11, ligne 26, « aussi peu si Mercure la *façonna* », au lieu de « la *soupçonna* »; p. 11, ligne 27, il faut rétablir après « des cornes d'un cerf » cette incidente tombée à la réimpression « atachant les cordes au (sic) cornes du cerf »; p. 12, ligne 4, « une poésie tant *varie* », au lieu de « tant *variée* »; p. 12, ligne 19, « que je prenne *égard* à tel ignorant », au lieu de « que je prenne *garde* »; p. 14, ligne 9 « comme *lui de* gouster », au lieu de « comme *Ovide*, gouster »; p. 14, ligne 5 de l'*Avertissement au lecteur* « osé *desseiller ses yeus* », au lieu de « *les* yeux »; p. 15, lignes 2 et 24, « la lettre grecque *y* », au lieu de Υ; p. 15, ligne 29, « *il* (sic) *prononçaient* la lettre y », au lieu de « la lettre y se *prononçait* »; p. 16, ligne 19 « la lecture de *yeux et de ieus* », au lieu de « la lecture *des yeux et des jeux* »; p. 17, ligne 28, « comme en vent *et vant* et autres infinis ».

La troisième des pièces préliminaires, le sonnet de Du Bellay, a été reproduite par Blanchemain, chose bizarre, en tête du tome I, p. XXVI[1]. Quant au *Suravertissement au lecteur*, Ronsard l'a si soigneusement supprimé de toutes les éditions ultérieures qu'aucun de ses éditeurs posthumes n'en a eu connaissance, excepté Marty-Laveaux, qui l'inséra en 1893 dans l'*Appendice* de sa *Notice sur Ronsard*, M. L. Froger l'ayant fait connaître en 1892 dans son opuscule, devenu rare, sur les *Premières poésies de Ronsard*, p. 30 et 31[2]. Il vaut donc la peine d'être reproduit ici intégralement d'autant plus que c'est un document de la plus grande valeur pour l'historien et le philologue. « Depuis l'achèvement de mon livre, Lecteur, j'ai entendu que nos consciencieux poètes ont trouvé mauvais de quoi je parle (comme ils disent) mon Vandomois, écrivant ores charlit, ores nuaus, ores ullent, et plusieurs autres mots que je confesse véritablement sentir mon terroi. Mais d'autant qu'ils n'ont point de raisons suffisantes, je ne daigneroi gaster l'encre pour leur faire entendre leur peu de vérité. T'avertissant seulement de ne suivre l'erreur de telle grasse ignorence, mais fortifié

1. On le trouve aussi dans Marty-Laveaux, non pas aux *Œuvres de Du Bellay* mais au t. II, p. 481 des *Œuvres de Ronsard*.

2. Étant donné que cette pièce rarissime se trouve dans certains exemplaires de janvier 1550, mais manque (ainsi que les ff. d'errata) à la plupart des autres de la même date, y compris celui de la Bibliothèque Nationale, étant donné aussi l'indication contenue dans ses premières lignes, il est très probable qu'elle a été écrite après la vente des premiers exemplaires, et insérée seulement (ainsi que les ff. d'errata) dans un second tirage de la même édition.

de la raison qui me favorise, ne te laisser piper par leurs songes et vaines bourdes. Car tant s'en faut que je refuze les vocables Picards, Angevins, Tourangeaus, Mansseaus, lorsqu'ils expriment un mot qui defaut en nostre François, que si j'avoi parlé le naïf dialecte de Vandomois, je ne m'estimeroi bani pour cela d'eloquence des Muses, imitateur de tous les poètes Grecs, qui ont ordinerement écrit en leurs livres le propre langage de leurs nations, mais par sus tous Theocrit qui se vante n'avoir jamais attiré une Muse étrangère en son pais. Μοῦσαν δ'ὀθνείην οὔποτ' ἐφελκύσαμεν. Quand à ce mot charlit, qu'ils reprennent tant, si l'on veut de bien pres regarder l'étymologie, tu le trouveras meilleur que chalit et plus antique François, comme sentant encore le vieil age auquel nos premiers devanciers erroient çà et là portant leur lis sur des chars, comme les Scythes, et ceus qui habitent une partie de l'Afrique; encores aujourd'hui voit on en la plus grande part des maisons champestres les lis estre faits à roue, pour estre plus glissans, et faciles à manier. Non que telle étymologie me plaise, ou qu'il soit nécessité d'i avoir egard, ni en cestui-ci, ni aus autres : seulement j'ai bien voulu reboucher un peu les dens de ces abboieurs par telle derivation, affin qu'une autrefois ils ne soient si pronts à les afiler contre celui qui ne les pourroit ouir gronder, sans les pelisser par raisons plus fortes, que celles qu'ils auroient mises en avant pour me rechigner ou me mordre. Au surplus, lecteur, je te veil bien avertir de ce verbe je va, tu vas, il vat, en lieu de dire je voi, tu vas, il va, lequel j'ai forgé au patron de je ba, tu bas, il bat, car en lieu que l'un estoit irregulier, tu en auras un autre mieus forgé, et plus François, qui est la seule touche sur laquelle tu dois examiner tes vocables sans les faire monstrueus, et mal ordonnez, comme jadis estoit ce mot hymne que j'ai refondu dedans la propre forge Françoise, le finissant par nostre propre terminaison inne, rimant hinne sur divine, benine, dinne, outant le g superflu; et si tu me dis qu'il estoit François au paravant, je te répon que c'estoit un monstre et géant pour n'avoir une seule terminaison semblable à la sienne, se finissant en mne, et si tu en treuves quelque autre, lors j'avourai ta raison, ce pendant je ferai servir la mienne, qu'avecq' le tens tu apreuveras, d'autant que c'est une règle générale d'aproprier sur la terminaizon françoise tous les mots tirés des Italiens, Latins et des Grecs, pour l'ornement et perfection de nostre langue. »

Voici maintenant la liste des *Odes* de janvier 1550, dans l'ordre où le poète les présentait, et avec leurs variantes, presque toutes inédites. Nous avons souligné les mots et les vers qui diffèrent du

texte adopté par Blanchemain, auquel nous renvoyons dans les parenthèses; les chiffres romains indiquent la place du vers dans la strophe. Quant aux raisons des modifications que Ronsard fit ultérieurement subir à son texte, on en trouvera les principales dans les notes.

LE PREMIER LIVRE

DES ODES DE PIERRE DE RONSARD VANDOMOIS

I. Au Roi (cf. Bl. II, p. 41).

STROPHE 1

3. Et *donne à boire* à la troupe
7. Sur la race *de* Valois
En *mon* dous Nectar j'abreuve
Le plus grand Roi qui se treuve...

ANTISTROPHE

3. De voir la *Thébaine Grace*
Qui sa vertu veut chanter :
L'aiant pour ma guide, *Sire*,
Autre bien je ne désire,
Que d'apparoistre à tes yeus
Le saint Harpeur de ta gloire,
Et l'archet de ta mémoire
Pour là tirer dans les cieus[1].

ÉPODE

Muse bande ton arc dous,
Muse, *ma douce* espérance[2],
Quel Prince *fraperons-nous*,
L'enfonçant parmi la France?
Sera-ce pas nostre Roi,
Duquel la divine oreille,
Humera cette merveille
Qui n'obëist qu'a ma loi?

1. Il y a évidemment deux fautes d'impression dans ces derniers vers; il faut lire *l'archer*, et *pour la tirer*; la comparaison du poète avec un homme muni d'un arc et de flèches revient souvent dans ces triades imitées de Pindare; au reste l'épode suivante continue cette métaphore.

2. La répétition inutile de l'adjectif *doux* est évitée dès l'édition de janvier 1555, ainsi que les termes équivoques et impropres des deux vers suivants.

STROPHE 2

5. *Prenant plaisir d'ouir dire*[1]
Ses louanges *à* la lire....
9. Et que *j'ai voué de* mettre
A la fin et au *meilieu*

ANTISTROPHE

4. Qui *moindre* des Rois ne soit[2].
La terre sous eus se plie,
La terre fiere s'humilie
Au tonnerre de leur vois.
Il n'i a rien qu'ils n'ateignent,
Et bref tous les hommes creignent
L'horrible foudre des Rois.

ÉPODE

Mais du nostre *le grand heur*
Les autres d'autant surpasse
Que d'un rocher la *grandeur*
Les flancs *de la* rive basse.
Puisse-il par *tout* l'univers[3].....

1. Cacophonie qui disparaît dès l'édition de janvier 1555.

2. C'est-à-dire : *Qui ne soit pas inférieur aux Rois.* Jean Martin, dans le commentaire qui termine l'édition de 1550, explique cette tournure par une imitation des Latins « qui disent *minor te*, moindre de toi ou moindre à toi, et encores *minor quam tu*, moindre que toi »; et il ajoute avec non moins de naïveté : « Telles manières de parler les François devroient apprendre, s'ils veulent donner quelque perfection à leur langue ».

3. Comme nous avons reproduit scrupuleusement l'accentuation, la ponctuation et l'orthographe (à part les ñ, les i et les u consonnes), on pourra se rendre compte de la différence profonde qui, à ce seul point de vue, sépare l'édition Blanchemain de l'édition princeps. On verra que, conformément aux déclarations de son *Avertissement* et de son *Suravertissement au lecteur*, Ronsart (du moins en partie), suit les principes généraux de la réforme orthographique préconisée alors par Louis Meigret et Jacques Peletier, — quitte à les abandonner de 1556 à 1560, sur le conseil réitéré de ses amis, qui pensaient avec raison qu'une orthographe phonétique rendrait ses œuvres illisibles. En 1550 Ronsart supprime l'y dans tous les noms communs (excepté dans *les yeus* qu'il ne veut pas voir confondre avec *les ieus* = les jeux), dans les verbes et les adverbes (*ici, ni, j'i gravai*); mais il le garde dans les noms propres grecs tels que Mysie, Pythagore, Égypte, Ulysse, Scylle, Thetys, Styx; il supprime l'x partout où il ne se prononce pas, par exemple dans *disième, lois, yeus, ceus, aus, deus, cieus, mieus, maus, beaus, envieus*; il supprime encore, le plus souvent du moins, les lettres parasites, surtout les lettres doubles, il écrit par exemple *desous, dedaigne, etranger, témoin, pront, tens, atelle, charette, batre, dificile, aler, alemans, beliqueurs, fraper, beuf, seur* = sœur, *veu* = vœu, *euvre, Guilaume, Jan, cors* = corps, *otroie* = octroye; l's disparaît dans les finales des verbes, *alon* = allons, *fai* = fais, *di* = dis, *vien* = viens. Il y a cependant de l'indécision dans son orthographe en 1550, car on trouve dans son livre *affin* et *afin, vène* et *veine, palle* et *pâle, alaine* et *haleine, chans* et *champs, lous* et *loups, vilageois* et *villageois, ammoneste* et *amonneste, melieu, meilleu* et *meilieu, chaq'un* et *chacun, folatrer* et *follatrer, apperceurent, égalle, apprendre,*

II. A la Roine (cf. Bl. II, 43).

STROPHE 1

3. *D'une ardeur* mon ame est pleine...
6. *Peut se dégorger* à peine...
10. *Je la sen entrer en moi*[1] :
Heureus celui qu'elle *garde*
Et celui qui la regarde
Dans *son temple ou je la voi.*

ANTISTROPHE

1. *Goutant le miel* de mes chants,
Ell' me guide par les champs[2]....

ÉPODE

1. *Le* Dieu qui du ciel la vit...
3. *Entre ses braz* la ravit[3]...
7. *La mere à* nostre Junon,
Et ou ta divine race[4]
Depuis un si long espace
A fait fleurir son renom.

STROPHE 2

1. La, *l'honneur* de tes aieus
Va flamboiant comme aus cieus...
4. *Et* l'honneur de ton Julien[5]
Qui par l'air Italien[6]...
12. Du ciel *ou ils sont, encores*
Te favorizent ici.

ANTISTROPHE

1. *Comme on ne conte les fleurs*
Du printens, ne les couleurs

honnorable, *Romme*, etc. Au reste les fautes d'impression sont assez nombreuses pour qu'on puisse mettre quelques unes de ces contradictions sur le compte de l'imprimeur. — L'e finale élidée devant la voyelle initiale du mot suivant est toujours barrée. — Cette question de l'orthographe intéressait surtout les poètes à cause du rythme et de la rime, comme il ressort d'un passage de Du Bellay (*Deffence*, II, 7, fin).

1. Cacophonie et hiatus qui disparaissent dès 1555.
2. Licence de versification qui disparaît dès 1555.
3. Pléonasme qui disparaît dès 1555.
4. Incorrection (*à* pour *de*) et hiatus, qui disparaissent dès 1555.
5. Répétition inutile du mot *honneur*, qui disparaît dès 1555, au vers 1.
6. *Air*, mot vague, disparu dès 1555.

Qui peignent la verte place :
Ainsi je ne puis penser,
De nombrer ni recenser[1]....
7. Le ciel t'a *mis* en la face[2]....
12. Soit en force de courage
Ou en roiale grandeur[3].

ÉPODE

3. Dit que *l'on ne sçauroit* voir...
7. *Et quelle Roine* entent mieus...
10. *Ou* la musique des cieus?

STROPHE 3

1. Ton nom *bruiant en mes vers*
Couvrira tout l'univers[4]....
6. Comme *l'on sonne la* gloire
12. Desous les lois de la France
A baisse, le chef ait soumis[5].

ANTISTROPHE

2. En *soit vainqueur* triumphant[6]....
10. *Il* dedaigne les dangers,
Et servant aus siens de guide
Mette le frain et la bride[7]
Aus roiaumes etrangers.

ÉPODE

1. Le ciel qui *l'a tant orné*
De felicité compaigne[8],
Son empire n'a borné
D'un fleuve ou d'une montaigne...
7. *Roi seul* se faisant nommer[9]
D'ou Phébus *sa couche* laisse,
Et *du bord ou il s'abaisse*[10]
Tout *penchant* dedans la mer.

1. Tautologie ou synonymie, évitée dès 1555.
2. *Mis*, mot vague, évité dès 1555.
3. Hiatus, idem.
4. *Couvrira*, mot impropre, idem. Cacophonie du vers 1, idem.
5. Textuel. Ce vers n'offrant aucun sens, et ayant une syllabe de trop, je propose la correction : *Abaisse le chef soumis*, ou : *Ait baissé le chef soumis.*
6. Pléonasme, évité dès 1555.
7. Synonymie, idem.
8. Pléonasme, idem.
9. Obscurité syntaxique atténuée dès 1555.
10. Hiatus, supprimé dès 1555.

III. A Madame Marguerite (cf. Bl. II. 47).

STROPHE 1

1. Il faut *que j'aille tanter*[1]
L'oreille de MARGUERITE
Et *dans* son palais chanter :...
10. *Que nos poëtes* barbares
Qui ses *saintes vertus* rares[2]
Ont souillé premièrement.

ANTISTROPHE

7. Quand *l'une* d'elles annonce...

ÉPODE

1. Sus *mon Ame*, ouvre la porte
A tes vers *plus dous que miel*...
8. Comme la *Nimphe* naquit.

STROPHE 2

2. *Pallas du bout* de sa lance
Ouvrit *un peu* le cerveau...
5. *Adonques Vierge nouvelle*
Tu *sortis* de sa cervelle,
Et les Muses qui *te prindrent*
En *leur sçiences t'apprindrent* :...

ANTISTROPHE

3. *Tes braz, tes flancs et ton cors,*
Sous un double fer tu caches :...
6. *Branloit* au hault de ta teste
Joant (sic) *sur la face* horrible....

ÉPODE

1. L'ire qui la Beste *offense*
En vain irrita son cueur,
Pour la pousser en defense
S'opposant au bras vainqueur :
Car le fer pront à *la batre* (sic)
Ja dans son ventre est caché....

1. *Tanter*, mot équivoque, idem.
2. Synonymie et remplissage par adjectifs, placés incorrectement l'un avant l'autre après le substantif; disparaissent dès 1555.

STROPHE 3

2. *De son sang l'herbe se mouille*
7. *Au vrai tu nous fais* connoistre...
11. *Et de France à la Gent noire*[1]...

ANTISTROPHE

4. Que mon *trait* passe la borne :
Frape à ce coup MARGUERITE
Et te fiche en son merite...
8. *Ardante la nuit* brunette... [2]
10. Ma musique *toute* neuve
Et *ma douceur qui* abreuve [3]
L'honneur altéré des cieus [4].

IV. Au reverendissime Cardinal de Guise [5] (cf. Bl. II, 51).

STROPHE 1

3. *Que d'estre né* de la race...
5. *Je trouveroi* trop de lieus...
12. De ses *combas*, ou les Rois
Desquels la riche Sicile.... [6]

ANTISTROPHE

1. Leur *vertu qui au ciel monte* [7]
Te feroit *seule* immortel
Mais ta *vergongneuse* honte... [8]

ÉPODE

1. Tout l'honneur qui *en la* France [9]
Du sein *aus Dieus devalla*,
Pour *enrichir* ton enfance
Au haut de ton front alla,
Et depuis s'est *ecri* la :....

1. Périphrase obscure, supprimée dès 1555.
2. *Ardre* ayant le sens de *faire briller*, disparaît dès 1555.
3 Hiatus, idem.
4. *Alteré de*, ayant le sens de *très désireux de*, disparaît dès 1555 (cf. fin de l'*Avertissement au Lecteur*, de l'édition de 1550).
5. Le titre de Cardinal de Lorraine, que donne Blanchemain, n'échut à Charles de Guise qu'à la mort de son oncle, dans le courant de 1550.
6. Lourdeur du relatif *lequel*, *lesquels*, qui est remplacé peu à peu par *qui*, *que*, *dont*, et déjà en 1555, parfois.
7. Hiatus, évité dès 1555.
8. Pléonasme, idem.
9. Hiatus, ainsi qu'aux vers 2, 4, 8 et 14 de cette épode ; idem (*aus* = *des*).

8. *Et en qui le Roi* contemple....
14. *Et à qui mon hinne* donne
Une louange si bonne
Criant ta gloire en tout lieu[1],...

V. La victoire de François de Bourbon conte d'Anguien à Cérizoles (cf. Bl. II, 53)[2].

STROPHE 1

1. L'hinne *que Marot te fit*
Après l'heur de ta victoire
Prince *vainqueur ne suffit*
Pour eternizer ta gloire....
9. *Attendant la main parfaite*
D'un ouvrier ingenieus
Par qui elle seroit faite[3]
Jusqu'au comble de son mieus.

ANTISTROPHE

1. *Ores moi* qui tien *au poin*[3]...
3. *J'envoirai le los* plus loin...
5. *Faisant bruire ta victoire*
Desus ma Lire d'ivoire...

ÉPODE

5. *Ores il ne faut point mettre*
En avant un petit metre :
Mais des vers *parfais* et bons[4]
Faisant craqueter et dire[5]
Desus les nerfs de ma Lire
François l'honeur des Bourbons[6].

1. *Crier*, ayant le sens de *proclamer* ou de *réclamer*, disparaît dès 1555.
2. Cette ode a été composée entre la date de la mort de Cl. Marot (automne de 1544) et celle de la mort du vainqueur (févr. 1546). Ronsart venait d'avoir 20 ans; aussi, malgré la prétention qu'il y montre de dépasser Cl. Marot, son essai pindarique n'est pas supérieur à l'*Epître* de son prédécesseur traitant le même sujet (cf. édit. Jannet, I, 71); je préfère même l'Epître, que Ronsart, du reste, a imitée ici et ailleurs.
3. Hiatus, évités en 1555.
4. Pléonasme, remplissage, idem.
5. Synonymie, idem.
6. En 1550 cette épode ne contient que dix vers, alors que les autres épodes de la même pièce en ont douze. De plus l'entrelacement de ses quatre premières rimes est irrégulier, si on le compare à celui que Ronsart a observé dans les autres épodes; il est en *fmmf* au lieu d'être en *fmfm*. Ces deux fautes qui proviennent soit de l'auteur, soit de ses imprimeurs, se retrouvent dans toutes les éditions contemporaines de Ronsart, y compris celle de 1584. Si les éditeurs du XIXe siècle avaient soigneusement consulté la première édition posthume, celle de

STROPHE 2

1. Qui *en la prime* saison[1]
Ou la jeunesse dorée
Epand sa crespe toison....
7. *Aiant brisé* la vertu
Du vieil Marquis *abatu*,
Et coupant les nerfs d'Espaigne
Sans force les a rendus[2]
Emmoncelant la campaigne
De soudars mors étendus.

ANTISTROPHE

5. *Ainsi* rouant *ta* grand masse
De mors tu paves la place
Foudroiant, *froissant*, *brisant*[3],
L'aleman contredisant,....
10. *Tu engraves sur son* dos[4]
En lettres rouges, la gloire
De la France et de *ton* los.

ÉPODE

9. *Dardant* le nom par mes vers...

STROPHE 3

1. Muses ne vaut-il pas mieus
Que moi harpeur de la gloire[5]

1587, ils auraient doublement rectifié cette épode, d'après les indications données par le poète lui-même « peu avant son trépas ». Mais Blanchemain a reproduit la première des deux erreurs, et Marty-Laveaux toutes les deux. Ni l'un ni l'autre n'a seulement signalé en note la double rectification que donne enfin l'édition de 1587. Voici l'épode régulière et complète :

Voy voler mon dard estrange
Par la Muse emmiellé,
Qui vient frapper ta louange
De tes victoires ailé.
Ores il ne faut pas dire
Un bas ton dessus ma Lyre,
Ny un chant qui ne peut plaire
Qu'aux oreilles du vulgaire :
Mais des vers graves et bons
Haut-celebrant par ceste Ode
Dite à la Thébaine mode
François l'honneur des Bourbons.

(Cf. Bl. II, 54, M. L. II, 104.)

1. Hiatus, évité dès 1555.
2. Remplissage, vérité de la Palisse, idem.
3. Idem, idem.
4. Hiatus, id.
5. Idem, id.

Aus vieus Bourbons ses aieus
Je face ouir sa victoire?....
9. Des fils *heureus et prosperes*[1]
Viennent là bas rejouir
Les oreilles de leurs peres
Altérés de les ouir[2].

ANTISTROPHE

4. *De chanter* les faits des hommes....
10. *Tremblante desous sa* main,
N'aiant dementi sa face[3]
Par un fait couard et vain.

ÉPODE

5. La *face* de la Fortune
Ne se montre aus Rois toute une...
12. *Exentés d'aversité.*

VI. Au Seigneur de Carnavalet (cf. Bl. II, 57).

STROPHE 1

2. *Que ton nom tumbe* la bas
Orphelin du vrai honneur[4],
Ne sans avoir connaissance
Combien Ronsard à (*sic*) puissance
Et dequoi il est donneur.[4]
Muses filles *de ce* Dieu....
9. Venéz (sic) *moi* dire en quel lieu
Il est peint dans ma pensée :
En oubli je l'avoi mis
Laissant glisser la mémoire
Qu'autresfois je lui promis
Verser au monde sa gloire[5] :
Mais de main heureuse et forte[6]
Chassez l'injure, de sorte...

1. Synonymie, id.
2. Voir *supra*, ode III, antistro. 3, fin.
3. Je propose de lire *race* au lieu de *face*, appuyant ma conjecture sur ce fait que le mot *race* est imposé par le contexte, et sur cette observation que l'antistrophe en question est imitée de Pindare, qui exprime exactement la même idée aux vers 13 et 14 de l'*Isthmique* III, et au vers 66 de l'*Isthm.* VII; je pense même que le vers de Ronsart

N'ayant dementi sa race

est une réminiscence consciente de Τὸν μὲν οὐ κατελέγχει γενεά, et de ἀρετὰν σύμφυτον οὐ κατελέγχει.
4. Hiatus, évités en 1555.
5. Obscurité syntaxique, id.
6. Synonymie, ou remplissage par redoublement d'adjectifs, évité dès 1555.

ANTISTROPHE

3. *Du paiment de* mon devoir[1],
Mais au pis aler *l'*usure...
13. N'animent *pas* la vertu
Comme je fai par ma plume :...
16. Voira *les cieus* animée....
18. Telle *durable richesse*
Sur la Roiale largesse[2]
Heureuse estimer tu dois.

ÉPODE

2. *T'ardera par l'univers*[3]
Flamboiant en la lumière
Que *degorgeront mes vers*?
8. *De façonner* la jeunesse
L'acheminant à bon train...

STROPHE 2

1. *Q'uaporta* (*sic*) du ciel Pallas
Au beau Bellerophon las...
5. *Qui en regimbant* refuse[4]
Le soufrir sur lui monter :...
9. *Dont le hault cri* lui à (*sic*) dit[5]...
13. *Laquelle des fiers* chevaus[6]....
15. De voir *le* frain s'emerveille,....

ANTISTROPHE

1. Lors le *joignant* de plus près...
15. *Les Craiches des Dieus* receurent[7]
Le cheval *qu'els'* (*sic*) apperceurent...
19. *Tanter les cieus* doit apprendre[8]....

1. *M'a blasmé du paiment*, tournure dont le sens est équivoque, idem.
2. Obscurité produite par *sur* ayant le sens de *plus que*, idem.
3. Voir *supra*, ode III, antistro. 3.
4. Hiatus, évité dès 1555. Au vers précédent, cacophonie et allitération, idem.
5. Hiatus et cacophonie évités en 1555 par cette variante :

Laquelle en songe lui dit.

6. Voir *supra*, ode IV, stro. 1, vers 13.
7. Obscurité provenant de ce passage de Pindare, *Olymp.* XIII, vers 92 :

τὸν δ'ἐν Οὐλύμπῳ φάτναι Ζηνὸς ἀρχαῖαι δέκονται.

Disparaît ou du moins est atténuée dès 1555. C'est le mot actuel *crèche*. Jean Martin explique ainsi la présence de ce mot dans Ronsart : « Ce sont etoilles, ainsi nommées par Arat, auquelles vola le cheval, après qu'il eut culbuté son maître » (cf. Aratus, *Phénomènes*).
8. Voir *supra*, ode III, stro. 1. Mais l'édition de 1555 conserve ce vers.

ÉPODE

5. *Ou soit pour rendre docile*
L'ardant cheval dificile[1]....
11. *Il puisse* tourner en fuite

STROPHE 3

1. Tes *vieus aieus* maternels[2]
Et tes *oncles* paternels
Divers champs ont habité :
Mais toi seul qui leur succedes
Des deus tu tiens et possedes[3]
Les biens qu'ils ont hérité.
Quand la bize vient facher
La *proue quel'* (*sic*) *soufle et* vire[4]....
14. *Si grand honneur ne dedaigne* :
Mais tu és (*sic*) fils légitime
De la vertu *qui t'*estime
T'ornant de ses dons divers,
Pour ce-la ma douce corde.. .

ANTISTROPHE

4. *Consacrans* à la memoire....
9. *Ainsi mon chant* te plaira...
11. *Le mourant* n'a tant d'ennui
Lachant sa richesse exquise
Aus etrangers, qui de lui
Raviront la chose aquise
Comme *celui* qui devale....

ÉPODE

9. *Bruiant un chant* solennel[5]
Epandra desus ta face
Le dous sucre de sa grace
Dont le gout semble éternel.

VII. Usure a lui mesme[6] (cf. Bl. II, 63).

Strophe. *a* 5. *Ne fer animé sur l'enclume*
Ne feront vivre ton renom,

1. Voir *supra*, ode III, stro. 1, vers 11.
2. Lourdeur et pléonasme, évités en 1555.
3. Synonymie évitée dès 1555.
4. Licence de versification, idem. Voir *supra*, ode II, antistro. 1.
5. Le verbe *bruire*, actif et neutre, est évité dès 1555. Cf. *supra*, ode II, stro. 3; ode V, antistro. 1; et *infra*, ode IX, stro. 5, etc.
6. Cette odelette en système strophique ordinaire n'en doit moins être considérée

Comme *la poincte de ma plume*
Pourra perpétuer ton nom....

Strophe. *b* 4. *Charmant* le silence endormi :
Le bruit de sa corde animée
Fredonnant ton los evident,
Fera parler ta renommée
De l'un jusque a l'autre *Occident*[1].

VIII. La victoire de Gui de Chabot, seigneur de Jarnarc (sic). (Cf. Bl. II, 63.)[2]

STROPHE 1

4. *Reçoi la* douce couronne
Que Chabot *consacre et donne*[3]...
9. *De sa langue douce et* mole[4]
Il desaigrit son souci
Et du miel de sa parole
Oignit sa chère ame ainsi.

ANTISTROPHE

11. *De qui la gloire se* nomme....

ÉPODE

4. *Et de mailles tout* son cors...
9. Qui *vient* pour ruer en poudre...

STROPHE 2

4. *Aportant à qui i'* pense[5]....
8. *Aux armes fait et* adestre[6]

comme une ode pindarique. En effet non seulement les odes de Pindare ne sont pas toujours divisées en triades, mais de plus celle-ci correspond à la 10e *Olympique*, qui, dans les éditions antérieures à celles de Heyne, était placée à la suite de la 11e *Olympique*. Les grammairiens, conjecturant qu'elle pouvait bien être le τόκος promis par Pindare à Agésidame au début de l'Olymp. XI, l'avaient placée immédiatement à la suite en lui donnant ce titre Τόκος τῷ αὐτῷ, que Ronsart a traduit, après avoir promis, lui aussi, à Carnavalet une *usure* (c'est-à-dire l'intérêt de la dette contractée depuis longtemps) au début de l'ode précédente.

Dans l'édition de 1550 il n'y a pas d'intervalle strophique entre les deux huitains. Il est possible que ce soit une faute d'impression; M. l'abbé Froger, qui a édité les variantes primitives de cette odelette supplémentaire, et celles de 1560 (*op. cit.* p. 100 et 101), a cependant conservé la forme du seizain, qui est plus conforme au type de longue strophe adopté par Ronsart dans six ou sept de ses odes pindariques.

1. C'est-à-dire de l'est à l'ouest dans les deux hémisphères.
2. Le fameux duel entre Jarnac et La Châtaigneraie ayant eu lieu le 10 juillet 1547, cette ode à la gloire du vainqueur fut écrite, selon toute vraisemblance, dans les semaines qui suivirent.
3. Tautologie pour remplissage supprimée dès 1555.
4. Remplissage par amas d'adjectifs synonymes, idem.
5. Hiatus, idem.
6. Voir *supra*, notes 3 et 4 de cette page.

Qui doivent *briser l'audace....*
11. Et qui *au vainqueur font* place[1]...

ANTISTROPHE

8. Et le *dous miel* de ta grace
Qui eust *désegri* la rage[2]....

ÉPODE

2. Qui *monte en nous*, volontiers
Voilant la raison, nous meine...
10. Que le fer *peut* bien couper.

STROPHE 3

1. *Les envieus et* l'envie[3]
Epient tousjours la vie....
6. *Ont fait couler* un honneur
11. *La vertu ferme* demeure
Encontre le heurt du tens[4].

ANTISTROPHE

1. *Ce dous* labeur que j'acorde
Desus ma *louarde* corde....
9. D'un son *plus horrible* et grave.
On ne mait (*sic*) en nonchaloir...

ÉPODE

2. Mais *vantez moi* les vins vieus...
7. Quoiqu'il *tranche* du vaillant...
9. *Ou sur* la mer *dans* les poupes...

STROPHE 4

1. *Laquelle* a connu ta race[5]
Humiliant son audace
Sous ton oncle, gouverneur
De chaque onde qui arrive[6]....

ÉPODE

1. J'ai *voué* de faire croistre...

1. Hiatus, évité dès 1555.
2. Noter la double orthograghe *desaigrir* et *desegrir* dans la même ode.
3. Tautologie, supprimée en 1555.
4. Hiatus, idem. De plus, *encontre* est évité et remplacé par *contre*, dès 1555; cf. *infra*, ode IX, antistro. 5, et ode XV, stro. *m*.
5. Lourdeur par le relatif, qu'on trouve encore ici en 1555. Voir *supra*, note 6 de la p. 52.
6. Hiatus, supprimés en 1555.

IX. A Jouachim (sic) du Bellai Angevin (cf. Bl. II. 98.)

STROPHE 1

15. Et pour *licher* la gloire douce...

ANTISTROPHE

1. *Hai* avant, Muse, ores il faut...
6. Nul plus que lui n'est *adorant*
Les vers dont tu vas *honorant*...

ÉPODE

9. Des rois, *béans à* t'ouïr...

STROPHE 2

1. *Celui qui est* endoctriné [1]...
6. *Tousjours ils enfanteront* des vers
Tortus et courant de travers [2]...
9. Eus, *égualés* à nos chants beaus
Ils sont semblables aus corbeaus [3]
Lesquels desous l'ombre quaquetent [4]...
13. (*Portans la foudre du grand* Roi)...

ANTISTROPHE

6. Ils *ardent* l'éternelle nuit [5]
9. Le tens qui *survient* de bien loin
En est *le fidèle* témoin.
Certes la Muse babillarde...

ÉPODE

4. Où *le flanc de Loire* ride [6]...

STROPHE 3

3. *Armé d'orage dépiteus*
Souflant la France en tens douteus...
7. *Et si ne voira* désormais...
9. *Ausquels* les François doivent tant [7]...
11. Ou soit pour *amoindrir* l'audace...

1. Hiatus, évité dès 1555.
2. Tautologie, idem.
3. Lourdeur par répétition du sujet, idem.
4. Lourdeur par le relatif, idem.
5. Voir *supra*, note 2 de la page 52.
6. Impropriété et cacophonie, évitées dès 1555.
7. Lourdeur par le relatif, mais existe encore en 1555. Cf. *supra*.

13. Ou soit pour *déglacer* les cueurs
Par *le foudre* de leur faconde...

ANTISTROPHE

5. Le saint *honneur* desus la teste[1]...
10. *L'or* qui son col *environna*...
12. *Du Piémont gouverneur et* maître[2]...
15. *Ensemble l'effort de sa* lance
Jointe avec une *belle* vois.

ÉPODE

7. Son grand *langé* (sic) *laissa* l'ame[3]

STROPHE 4

13. Bien qu'on *brule* de l'obscurcir :
Maugré l'envie *el' se rend* forte[4]....

ANTISTROPHE

1. *Les tiennes ont tant de valeur*
Qu'encores s'on *cachait la leur*,
Sous le silence *elle* croitroit....
12. *Tant semblable au vif* de la mienne....

ÉPODE

9. Dont la *Grace* enfla les sons
Avec plus *horrible* aleine....

STROPHE 5

2. *Mon Jouachim* (sic), pour le vanter
Entre ceus la qui ont gouté
De la fureur de sa bonté....
8. Sans que *sa* gloire en soit atainte,
Bruiant l'homme être bien heureus
Sur lequel le miel doucereus
Qui partout tumbe de ton stile
Heureusement coule et distile[5]...

ANTISTROPHE

1. *Ma main* ne *pourroit* se lasser
De faire mon bateau passer

1. *Honneur*, mot vague et obscur. Il s'agit du chapeau de cardinal. Le terme précis, *chapeau*, apparaît dès 1555.
2. Tautologie, supprimée en 1555.
3. Allitération et impropriété qui disparaissent en 1555. *Langé* = Langey du Bellay, grand capitaine, oncle de Joachim.
4. Licence de versification, voir *supra*, ode VI, stro. 3.
5. Tautologie, supprimée en 1555.

Parmi les *vers de la vertu*[1]
Dont tu es couvert et vetu[2]
Si je n'eusse avisé l'orage....
7. Qui *encontre les* vertueus[3]....
9. Laquelle, *par l'air s'épandant*
Comme un *tonnerre*, *cependant*....

ÉPODE

1. *Mais ô vous* frères d'Heleine...
3. *Apparoissez clairs et beaus*
Sur le bateau que je meine,
Ancrez la navire au port,
Et vous aiant pour suport
Mettez fin au navigage[3],
Et *au malheureus* langage[3]
De la reprehension,
Laquelle en vain se travaille[4]
De me mordre, affin qu'*elle* aille
Ou est la perdition[5].

X. A Bouju angevin (cf. Bl. II, 105).

STROPHE 1

5. (Comme dit la vois *sucrée*
Du vieil citoïen d'Ascrée)....
10. *Devant les toutvoians yeus*[6]
De la sage Marguerite....

1. Il y a ici une faute d'impression. Ronsart a écrit évidemment les *mers de la vertu*, ce qui continue la métaphore pindarique du vers précédent.
2. Tautologie, supprimée en 1555.
3. Hiatus, idem. Pour *encontre*, cf. *supra*, ode VIII, stro: 3.
4. Lourdeur par le relatif, mais qui existe encore en 1555. Cf. *supra*.
5. Les variantes primitives de cette épode ont été publiées par M. l'abbé Froger, *op. cit.* p. 26. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que Ronsart a paraphrasé dans les quatre derniers vers (dont les abstractions disparaissent en 1555) cette fin de l'*Hymne à Apollon*, de Callimaque :

.....Ὁ δὲ Μῶμος, ἵν' ὁ φθόρος, ἔνθα νέοιτο,

alors que vers la fin de son épître-préface *Au lecteur* il avait blâmé en ces termes le dit poète Alexandrin : « Et tel encores fut le sçavant envieus Challimaq (sic) impatient d'endurer qu'un autre flattast les oreilles de son roi Ptolémée, medisant de ceus qui tâchoient comme lui de gouter les mannes de la roialle grandeur ». (Cf. Bl. II, p. 14.) Ainsi, en reproduisant contre le poète de Cour Mellin de Saint Gelais les allusions « impatientes » faites par Callimaque au poète de Cour Apollonius, Ronsart laissait retomber sur sa propre tête la condamnation qu'il avait portée contre son modèle. Non, certes, tous les torts ne furent pas du côté de Mellin dans cette querelle littéraire de 1549-1550, et l'envieus en la circonstance ce fut surtout Ronsart, qui ne pouvait endurer, lui non plus, « qu'un autre flattast les oreilles de son roi ».
6. Tournure lourde et hardiesse de vocabulaire, disparaît dès 1555.

ANTISTROPHE

9. *Afin que le miel de l'euvre*
Son oreille oigne si bien[1]
Que *facile* je la treuve
L'importunant pour mon bien.

STROPHE 2

2. Un *brazier le* devorant...
10. Comme toi de les *hausser*[2]....
12. *De le vouloir exaucer.*

ANTISTROPHE

1. Quand Phebus *paraist* aus cieus...
9. *Car les vers* que j'ai veu naistre...
11. Te rendent *digne pour* estre...

ÉPODE

3. *Crie, pour* estre nommée[3]...
6. *S'altere* de la memoire[4]....

XI. A Jan D'Orat (sic) (cf. Bl. II, 108).

STROPHE 1

3. *Un* repos avecque lui
14. *Heureusement* nous oignons.

ANTISTROPHE

11. *Ainsi qu'un oracle vieus....*

ÉPODE

3. *Alors qu'horrible* il acorde....

XII. A Anthoine de Baïf (cf. Bl. II, 109).

ANTISTROPHE

10. Et *de* stile tel qu'il faut
Sur le François *échaufaut...*

1. *Oindre* est remplacé par *flatter*, comme *supra*, ode VIII, sur *Gui de Chabot*, stro. 1, et cela dès 1555. Dans la suite *oindre* ne s'emploie plus guère qu'au sens matériel. Voir pourtant *infra*, ode XI, *A Jan D'Orat.*

2. Hiatus, évité dès 1555.

3. Voir *supra*, ode IV, épode 1, vers 16.

4. C'est-à-dire *est altérée*, a soif d'immortalité. Ronsart évitera dans les éditions suivantes — et cela dès 1555 — les expressions *s'altérer de, être altéré de* ayant le sens de *Avoir un vif désir de.* Cf. *supra*, ode III, fin, *L'honneur altéré des cieus.* Quoi qu'il en ait dit à la fin de son *Avertissement au lecteur*, il a tenu compte des critiques des miserables « grimaus » qui « blasonnaient » ses ecrits.

ÉPODE

2. *Tretous* differens nous sommes[1]
8. *Vouloir monter jusqu'*aus cieus
D'un vol qui *le ciel* surmonte[2]...

XIII. A Jan Martin (cf. Bl. II, 111).

STROPHE 1

3. *Par la* plume dorée...

ANTISTROPHE

4. Du Grec *or* du Latin...
6. Comme *les feus des Dieus*...

ÉPODE

7. C'est à *cetui-ci*, Sire[3]...

STROPHE 2

9. Toi *et dont* la musette[4]
Et dont la vois doucette...

ANTISTROPHE

2. A peu *gouster* combien....

Telles sont les seules odes, dites pindariques, contenues dans le volume de janvier 1550. Les deux autres, de beaucoup les plus longues, parurent postérieurement : l'une adressée au roi Henri II « sur la paix faite entre lui et le roi d'Angleterre l'an 1550 » n'a pu être publiée qu'après le 24 mars 1550, date de la signature de cette paix; l'autre, adressée à Michel de l'Hospital, fut imprimée pour la première fois dans le *Cinquième livre des Odes*, vers la fin de septembre 1552. Énumérons pour l'instant, avec leurs variantes, les odes en systèmes strophiques ordinaires, qui, en janvier 1550, suivaient l'ode à Jan Martin.

XIV. A Jan Dorat. Blanchemain, t. II, p. 445, en a donné le texte exact, moins l'orthographe, dont voici les principaux spécimens : *Puissai-je*, *je fu heureus*, *savoureus*, *sçai*, *randi*, *epandi*, *Françoises oreilles*, *venter*, *montrer davant*, *j'ai*, *treuva*, *luc*, *atire*, *Rois*, *nourrist*, *veult*, *lui*, *aiant*, *assés*. Ode supprimée dès 1555.

1. *Tretous* disparaît dès 1555, sentant par trop le terroir Vendômois. Mais ici ce mot valait mieux que la correction postérieure qui rend le sens équivoque.
2. Répétition inutile de *cieus* et *ciel*, supprimée dès 1555.
3. Cacophonie, évitée en 1555 : *C'est à ce poète, sire.*
4. Lourdeur de la tournure et hiatus, qui disparaissent en 1555.

XV. A Bertran Berger (sic) de Poitiers (cf. Bl. II, 114).

Strophe. *a*. 5. Ou *les marchandises* barbares....

c. 2. *En foire en marché, ni en* halle[1] :
Aussi la vendre il n'est permis,
Pour l'argent ell' ne s'abandonne[2],
D'une main large je *la* donne[3]....

d. 1. *Si j'ai jamais des mon enfance*
Abreuvé de mes vers la France
Repandant leur sucre tant dous,
Ores plus douce il te faut estre
Chanson, qui dois servir un maistre
Que je prise par dessus tous.

e. *Celui qui dit que je me vante,*
Ou que cest hinne que je chante
(Moi né pres des rives du Loir)
Soit mortel, bien que je l'acorde
Aus fredons de la vive corde,
Il n'est pas dinne de l'avoir[4].

f. 6. *L'animant de belles* chansons

g. 4. Et *de cela que sus sa lire*
Anacreon *à (sic) voulu dire*[5]....

h. 2. *D'Achille, Ajax,* Idoménée ?
5. *Dessus les piliers* de mémoire
Maugré la carrière des ans.

i. 4. Brodé d'or, *ou d'une suite....*

k. 1. Mais leur *clarté n'est point* connue....

l. 2. Si elle atteint l'ame *munie*
Du chant que Ronsard a chanté,
Qui *de deuil se ronge et* tormente[6]...

m. 6. *Encontre* leur *legere* foi.

n. 6. *Secourir les siens* au besoin.

p. 5. Ou que *sa* vendange se laisse
Griller aus *torches* de l'esté.

q. 1. *Le long murmure* du tonnerre
Ne les nouvelles de la guerre

1. Synonymie et hiatus, évités en 1555.
2. Licence de versification, évitée dès 1555.
3. Cacophonie, ainsi qu'au vers 1 de la strophe *d*; idem.
4. Ces deux strophes entières n'ont été éditées ni par Blanchemain, ni par Marty-Laveaux. Seul, M. l'abbé Froger les a reproduites dans ses *Premières poésies de Ronsard*, p. 89. Supprimées dès 1555, elles furent remplacées cette année-là par une strophe unique, la 4e de la p. 114 dans le tome II de Blanchemain, *Reçoi donque ceste largesse.*
5. Dès 1555, Ronsart évite la tournure lourde, vague et cacophonique du vers 4, *cela que sus sa*, et l'hiatus du vers suivant.
6. Tautologie, évitée dès 1555. Aux deux vers précédents, cacophonie et tournure lourde, idem.

N'ont fait chanceler *sa* vertu :
Non pas d'un Roi la fiere *face*
Ne des Pirates la menace
Ne l'a émeu ni abatu [1].

r. 5. Et *desus* vostre *corde* tandre
Animez d'un fredon plus dous. [2]

XVI. A Joachim du Bellai Angevin (cf. Bl. II, 117).

Strophe. *b*. 1. Une *ardante* jalousie...
4. *Chatouille la* poësie...
8. *Dont l'amour les ressasie.*
c. 3. *Ils chantent* par l'univers...
5. Et *l'ardeur de leur* faconde...
d. 2. *Sur tretous* le mieus instruit[3]....
e. 2. *De nostre mere*, et cela
Qu'*el'* varie ça et la[4]...
6. *Ils sont pescheurs, laboureurs....*
f. 6. *Pour honorer son* chanter,
Bravement se peut vanter....
h. 7. *Et qui en toi* par sus tous[5]
A mis sa seure fience.

XVII. Avantvenue du Printens (cf. Bl. II, 119).

Strophe. *a*. 5. *Poussant du bout* de ta corne...
c. 2. Ores *prises et* sujétes[6]...
4. Et *debridant* vostre course
Bien loin depuis vostre source...
d. 2. Se *manifeste* couverte...
4. Et *de la terre* la face
Plus jeune et gaie *se* face
Fardant son teint de couleurs,
e. 1. *Apparoissant'* glorieuse
Pour se voir victorieuse
De l'iver *malitieus*
Qui l'avoit *tant* offencée
De mainte grele elancée
Par un vent audatieus.

1. Deux hiatus, évités dès 1555, ainsi que la répétition de *ne*.
2. L'odelette célèbre *Mignonne, allons voir*, qui dans le t. II de Bl. suit immédiament cette ode à Bertran Berger, n'a paru qu'à la fin de mai 1553, dans la seconde édition des *Amours*.
3. Voir *supra*, ode XII, épode, pour le mot *tretous*. Les paysans d'une bonne partie de la France, disent encore aujourd'hui *tertous* pour *tous sans exception*.
4. Licence de versification, évitée en 1555. Voir *supra*, ode IX, stro. 4.

f. 1. *Ores* en vain il s'efforce....
4. *Sentant le* jour qui s'alonge
Et *ja plus* tardif se plonge...
g. 5. Etalle *aus cieus* sa verdure...
h. 3. *Ja se rue en s'élançant* [1]...
i. 1. *Elle qui est* en gésine [2],
Sentant son heure voisine
Et les plaisirs d'enfanter,
Lache en bas mile richesses,
Mile honneurs, mile largesses
Pour son mari contanter.
k. 1. *Adonc la gent emplumée,*
Et la vagabonde armée....
6. *Bruler le fort de leur* cueur.
m. 2. *Et tant la gloire* les pique...
4. *Indontés de nule peine*
Ils ont *desja par la pleine...*
n. 4. *Et du souleil qui éclaire* [2]
La lampe *flambante et* claire [3]....
o. 4. *Et* changeant le premier vivre...
p. 4. Le *haut* sapin *des montaignes*
Galopa par les campaignes
Qui nous baignent à l'entour [4].

XVIII. Veu a Phebus Apollon pour guarir la Valentine du Conte d'Alsinois (cf. Bl. II, 122) [5].

1. Synonymie pour remplissage, idem.
2. Hiatus, évités dès 1555.
3. Synonymie, remplissage, idem.
4. Dès 1555, Ronsart évite l'hiatus du vers 4, et atténue l'obscurité de la périphrase qui gâtait cette fin de la strophe *p*.
5. Ce titre est remarquable, car si on le compare au titre adopté par Blanchemain il prouve que Ronsart, dans une édition postérieure, appliqua « à sa maitresse » des vers qu'il avait primitivement écrits en faveur d'une autre femme, qui était la maitresse d'un de ses amis. Il est de toute évidence qu'il a écrit primitivement cette ode pour le compte de Nicolas Denisot; car, s'il avait parlé en son propre nom, il n'aurait pas ainsi affiché par le titre sa passion pour la maîtresse de Denisot, d'autant plus qu'il était en 1550 et qu'il resta toujours dans les meilleurs termes avec le peintre-poète du Mans. En 1564, un cas analogue se présenta : sollicité par le prince de Condé d'écrire une poésie érotique pour lui en faveur d'Isabeau de la Tour, demoiselle de Limeuil, qui était la maitresse du prince, Ronsart écrivit, comme s'il en eût été personnellement amoureux (elle eut tant d'amants !) sa plus jolie, sa plus célèbre chanson, *Quand ce beau printemps je voy*; puis dès l'édition collective de 1567, Ronsart l'inséra dans les *Amours de Marie!*

Quant à la Valentine pour laquelle Ronsart implore en 1550 le secours du Dieu guérisseur, Nicolas Denisot (qui avait déjà pour pseudonyme l'anagramme *le Conte d'Alsinois*) lui a dédié ses *Noelz* en 1544, comme on le voit par le titre et par un dizain « Au détracteur » qui est en tête de l'opuscule :

A ma très belle et gente Valentine
Et non à aultre ay faict ce peu d'ouvrage.

Enfin le mot *Veu* (= Vœu), qui est au titre de notre ode, nous montre que Ron-

Strophe. *a*. 6. *Dessous la Custode* devine[1].
c. 6. La *sainte* humeur de sa mouëlle.
d. 1. *Et quoi Seigneur* n'épandras tu
Le plus divin de ta vertu?
e. 1. *Ta main seule éternellement*
Commande généralement[2]
A toute herbe, soit de campaigne
Soit de monts, *et à* celles-là[1]
Que l'*Océan et ça et là*
De ses deus flots arrouse et baigne[3].
f. 3. *Le corps estiré d'Hippolyte*,
Et fraudant *leur* prince inhumain
Il arracha hors de *sa* main
Le tribut que sa loi mérite.
g. 2. Sait *deplumer subitement*
L'ame qui ja desja s'envolle;
Par toi le médecin expert
T'aiant invoqué, *ront et perd*[4]
Le mal *qui nostre vie affolle.*
h. 1. *Hélas Seigneur*, écoute moi....
j. 1. Et l'herbe *laquelle* changea[5]....
6. *La suitte* de ses ans consomme.
l. 3. *Devient en son vermeil* flétrie[6]
Et l'œil *larron* ou m'aguettoit
La sainte idole qui estoit....
n. 4. *Sur* son doz *pendant* l'arc turquois...
6. *Et au flanc l'echarpe* dorée[7].

XIX. A Pierre Paschal (cf. Bl. II, 125).

Strophe. *d*. 1. Ce m'est une *sainte* peine...
f. 4. De *la corde* et de mon pouce.
g. 2. *Guindée en l'air sus mes vers*
Soufflés oultre l'univers....

sart a cultivé cette variété du genre lyrique dès avant 1550; cf. le *Vœu à Lucine* et le *Vœu au Somme* (Bl. II, p. 256-257), et un autre vœu *à Phébus* (II, p. 413). Toutes ces odes ont paru dans l'édition de janvier 1550. Au reste, malgré ses allures savantes et ses imitations gréco-latines, celle-ci contient des réminiscences d'une prière de Marot *Sur la maladie de s'amye* (cf. éd. Jannet, II, 117).

1. Allitération désagréable, qui disparaît en 1555.
2. Lourdeur par adverbes à la rime, idem.
3. Synonymie, idem.
4. Synonymie pour remplissage, disparaît dès 1555.
5. Lourdeur du relatif, mais existe encore en 1555. Cf. *supra*.
6. L'adjectif substantivé est évité en 1555. Cf. même ode, strophe *d*.
7. Hiatus, idem.

i. 1. *Vraiment mes vers manifestes*
Diront que tu fus ami
De moi, t'elevant parmi
L'honneur des troupes celestes.

j. 1. *La carrière du tens use*
Les palais laborieus,
Non les trais victorieus
Venant de l'arc de ma Muse[1].

1. Ces deux quatrains entiers n'ont été édités ni par Blanchemain, ni par Marty-Laveaux. Seul M. l'abbé Froger les a reproduits dans ses *Premières poésies de Ronsard*, p. 88-89. Mais ce qu'il n'a pas dit, c'est qu'ils furent supprimés en 1555, et remplacés dès lors par les deux strophes finales qu'on peut lire dans Blanchemain, II, p. 126; Ronsart remercie dans les vers de 1555 son ami Paschal de bien vouloir l'immortaliser (!). Voici ce qui s'était passé : Pierre Paschal avait annoncé en 1553 ou 1554 qu'il voulait écrire à la façon de Paul Jove les éloges des grands personnages de son temps, en prose latine; il s'était empressé de promettre à Ronsart une bonne place dans sa galerie d'hommes célèbres; le poète, pour témoigner sa reconnaissance au futur panégyriste, avait dédié son *Bocage* de novembre 1554 « à Pierre *de* Paschal, du bas païs de Languedoc », et lui avait, en tête de ce recueil, adressé une odelette dédicace, dont je détache tout de suite ces vers, inconnus de Blanchemain et rarissimes :

Toutes les fleurs espanoüyes
Dont le chef je me suis ornê
Au vent se sont évanoüyes :
. . . . . .
Mais la leçon que par l'oüye
La muse m'a mise au cerveau,
Ne s'est perdue évanoüye
Comme une fleur du renouveau :
Car tous les jours elle foisonne
En fruict qui n'a point son egal,
Tesmoing ce livre que je donne
Pour un présent à mon Paschal.
Quelqu'un trouvera bien estrange,
Et ridera son front, de quoi
J'heûre Paschal d'une louange
Dont heureux se tiendroit un Roi :
Mais moi contant, qui ne mandie
Des Rois ni biensfaictz ni honneurs,
Aux sçavans mes vers je dedie
Plus volontiers qu'aux grans Seigneurs.
Car leur faveur n'est perdurable,
Et leurs bienfaicts sont inconstans;
Mais la science vénérable
Dure pour jamais, ou long tems.
Puis j'espère qu'en récompense,
Paschal me fera quelquesfois
Immortel par son éloquence,
Qui vault mieux que le bien des Rois.

Parmi les pièces de ce même *Bocage*, Ronsart envoyait à son ami Paschal des détails autobiographiques destinés à préciser et à illustrer son panégyrique, dans une épître débutant ainsi :

Je veus, *mon cher Paschal*, que tu n'ignores point
D'où, ne qui est celui, que les Muses ont joint
D'un nœud si ferme à toi....

C'est cette épitre qui dès 1560 (après une brouille très compréhensible entre Ronsart et Paschal, que Marty-Laveaux a racontée, *Notice sur P. de Ronsard*, p. III à V) changea de destination et devint, avec de légères variantes, la fameuse élégie à Remy Belleau. Les biographes de Ronsart, ignorant ce détail ou le négligeant, n'ont pas tenu compte de l'esprit qui dicta primitivement à notre poète cette autobiographie.

XX. A sa Lire (cf. Bl. II, 127).

Strophe. *b*. 8. Flaté du son de ta *parole* douce.
c. 1. Celui *n'est pas* le bien aimé des Dieus...
e. 1. *Adonc* en France avec toi je chantai...
4. Et des grans Rois les honneurs et *les* gloires...
8. Qu'a *nous deus seuls* la gloire en soit donnée.
f. 2. *Vont repaissant du sucre* de leurs sons...
6. *Car de sa main l'effort* n'abaissera...
g. 6. Il se verra renommé *de* ses vers...
8. Et de fredons *tentant sa chorde* douce [1].
h. 1. Desja *ma lire*, *un honneur* tu reçois....
5. O *Muse douce*, ô Cleion, ô les Seurs
Qui *animés* (*sic*) *de mon luc* les douceurs [2]....
8. *Et toi mon Luc par lequel je m'honnore.*

FIN DU PREMIER LIVRE

SECOND LIVRE DES ODES

DE PIERRE DE RONSARD VANDOMOIS

I. Au Roi (cf. Bl. II, 130).

Strophe. *b*. 2. *Tout le bâtiment* dequeuvre
Estant richement vétu....
5. Au premier *trait* de mon metre
Ta louange et ta vertu [3].
c. 2. *J'engraverai ta gloire.*
Ton los et l'Anglais défait [3]
Et cela que par ta lance [4]
Devant les yeus de la France
Ta main heureuse a parfait.
d. 1. *Comme* ton jeune courage....

1. Cacophonie évitée en 1555. Voir du reste *supra* (ode III, stro. 1, et ode VI, antistro. 2) pour l'abandon du mot *tenter* au sens de *faire l'essai de*, à cause de la confusion possible avec l'autre sens, *chercher à séduire*, qui est resté.
2. *Animés* = animez. En 1555, Ronsart fit disparaître une fois de plus un hiatus inacceptable, en écrivant ce vers très coulant :

Qui de ma lyre animez les douceurs.

3. Synonymie pour remplissage, supprimée dès 1555.
4. Tournures lourdes et vagues, idem.

3. De *l'Espagnol* dépité
Ardant d'élancer sa foudre
Pour bruler et mettre en poudre
Ta merveilleuse cité.

e. 3. *Se travaillent* à l'entour...
6. *L'un après l'autre* à leur tour.

f. 3. *Enivré de son bonheur,*
Qui redonnes a la terre
Tout cela que l'Angleterre
Usurpait de son honneur.

g. 1. *A laquelle* ta main forte...

h. 1. *La Muse un dous trait me garde*
Et veut que par lui je darde
L'honneur que ja tu reçois,
Le poussant de ma main destre
A ruer autant adestre
Que nul autre des François.

i. 2. Je *cornerai* tes louanges... :

j. 3. *Large a donner le promis*[1]
Me fortunant de sa grace :
Pour le tens qui glisse et passe[2]
En oubli tu ne m'as mis.

k. 1. *La Nature libérale*
Emprainte en l'ame roiale
Ne va jamais défaillant,
Le lion quoi qu'on lui face
Jamais ne change l'audace
De son courage vaillant.

l. 1. *Oi ma Muse qui* te chante
Et pleine d'ardeur se vante...

m. 1. Oi-*la comme elle* s'efforce
D'enhorter par douce force,
Que *tout cela qu'ont* écrit[3]
Les oracles poétiques
Honorant les Rois antiques
Sont propres à ton esprit.

n. 1. *Sus France pren ta buccine*
Et brui hautement cest hinne[4]....

o. 1. Et toi *ma Françoise lire*,...

p. 6. *De courre après se sont pris.*

q. 2. *Son* chant et le favorise...

1. L'adjectif-substantif est évité dès 1555. Cf. *supra*, liv. I, ode XVIII, stro *d* et *l*.
2. Tautologie ou synonymie pour remplissage, idem.
3. Tournure lourde, enlevée seulement après 1555. Cf. *supra*, même ode, stro. *f*.
4. Hiatus désagréable, évité dès 1555 ainsi que *bruire*, verbe actif. Cf. *supra*, liv. I, ode VII (fin).

r. 1. *Et fai sinne à* sa Hautesse
D'œillader ma petitesse....
s. 1. Et qui *publira* la gloire...

II. A Caliope (sic) (cf. Bl. II, 134).

Strophe. *a*[1]. 2. Tous les ennuis *de ce tien* nourrisson[2]...
4. *Ou par le miel qui coule en* ta chanson.
Strophe. *a'* 3. *Guides et* conduis[3]....
b' 4. *Laquelle en* Parnase[4]....
c. 1. Heureus celui que ta folie *amuse*
Ta douce erreur ne le peut faire errer[5]
Voire et si doit t'aiant pour guide, ô muse, ..
d. 2. Si *que les vers d'un poëte écrivant*
Ce sont des dieus *les secrets et oracles*[2]
Que par sa bouche ils *poussent en avant.*
e. 2. *Ne* leur fureur tout estomac ne point[6]....
4. *Cacher son bruit sous l'obscur ne doit point*[7].
e' 2. *Et de sa mémoire*
Volage est le nom....
6. *Epand son renom.*
f. 2. Tout éloigné *de ce monstre* ignorant...
4. Après les tiens que je *suis* adorant.
f' 3. *Mes souhets parfais....*
g' 5. *Errante impudique....*
h. 3. *Ne* le vieillard qui *au son de ses charmes*[8]
Le devoié bâtiment a construit.
h' 1. *Sus debout*, ma lire
Un chant je veus dire
Sur *tes* cordes d'or....

III. A la Roine de Navarre, sur la mort de Charles de Valois, duc d'Orléans (cf. Bl. II, 137)[9].

Strophe. *a*. 7. Et *son chant puisse* detourner
L'ennui campaignon de la Tante.
b. 3. *L'assurance de* nostre atante...

1. Je désigne par *a*, *b*, *c*... les quatrains, et par *a'*, *b'*, *c'*... les sixains. En 1550 les quatrains sont séparés des sixains par un large blanc, comme dans toutes les odes à système strophique double.
2. Tournure obscure et lourde, évitée en 1555.
3. Synonymie pour remplissage, idem.
4. Lourdeur du relatif, idem.
5. Jeu de mots à l'italienne, qui ne disparaît qu'après 1555.
6. Répétition de *ne*, qui ne disparaît qu'après 1555. Cf. *supra*, liv. I, ode XV, stro. *q*.
7. L'adjectif-substantif, évité dès 1555. Cf. *supra*, liv. II, ode I, stro. *j*.
8. Hiatus désagréable, idem.
9. Ce prince mourut le 8 septembre 1545. La composition de l'ode remonte donc, selon toute vraisemblance, aux derniers mois de cette année-là. — Au vers 8 de la stro. *a*, *la Tante* = Marguerite I de Navarre.

5. En vain il *nous* avait promis
De donter la *grandeur* du monde....

c. 6. O fils de *François tu* reposes....

d. 4. Et pres du *bien* qui point ne faut....
6. Dont tu as fait ici *le preuve*[1]...

f. 4. *Avecque* l'incorruption[2]...

IV. Contre les Avaricieus, et ceus qui prochains de la mort batissent (cf. Bl. II, 139).

Strophe *a*. 1. Quand tu *aurois* des Arabes heureus[3],
Des Indiens les tresors plantureus[4]....

a' 4. La voile *au mast tu* guindes...

b. 2. Bien que par toi mainte *grand'nau* chargée
Fande la mer Atlantique, ou Aigée[3]...

b' 3. Guidant de ça, *et la*[3]...
5. *Qui plus brule d'envie*....

c' 1. Ces *pierres* achetées,
Qu'elles me soient gettées
Dedans *les* eaus encor....
6. *Ce Diamant et l'or.*

d. 3. *N'a point rompu* son sommeil par la creinte (sic)...

d' 1. *Ton mal* est incurable...
4. Qui *te brule et* enflamme....[5]

f. 3. *Palais de marbre, et presque mort, tu* taches

g. 1. Bien que *pour* toi un milier de maçons
Maint gros rocher animent de façons....

h. 1. La, *par la loi* du juge audacieus....
4. Aise à son *tour. il laisse la bas* vivre.

h' 1. Si donq *marbre, ne* pierre,
Tant *soient* d'étrange terre,

1. Je pense qu'il y a ici une faute d'impression, assez fréquente au reste à cette époque où l'accentuation était très négligée, et je propose de lire *l'épreuve*.

2. Dans l'édition de 1550, cette ode se termine par un quatrain, et les quatre derniers vers que donne l'édition Blanchemain n'y existent pas. On observe un fait semblable, ou au contraire un allongement de la strophe finale, dans maintes poésies de la première moitié du XVIe siècle dont les strophes sont enchaînées par la rime, comme ici. Si le nombre des vers dans la strophe est pair, on raccourcit la strophe finale; s'il est impair, on l'allonge, par exemple dans les pièces en terza rima ou dans les cinquains du genre de l'ode de Ronsart, *Le printemps vient, naissez fleurettes* (cf. Bl. II, 453-454). Ici encore Ronsart a donc suivi les traces de ses prédécesseurs, jusque dans le rythme strophique; pour le fond, du reste, il s'est souvenu de deux pièces de Marot, le *Cimetière de François dauphin de France*, et la *Déploration de Florimond Robertet*.

3. Hiatus, évités en 1555, sauf le 3e.

4. En 1550 et en 1555 *iens* compte ici pour 2 syllabes.

5. Synonymie pour remplissage, et hiatus, évités dès 1555.

Voire et l'or violent,
N'ont la puissance expresse
D'effacer la detresse
De leur maistre dolent : ..

V. A Cassandre (cf. Bl. II, 141).

Strophe. *a.* 2. *De* naistre tous les mois....
4. *Est eteinte* une fois
Longtemps sans *s'éveiller*...
b. 1. *D'un baiser humide, ores*
Les lèvres pressez moi,
Donnez-man (*sic*) mile encores....
d. 2. *Mignonnement* vantoit [1]...
e. 2. *Reliques d'*Orient
Eternisoit la gloire...
6. *On la vient* offenser.
f. 3. La plaie *au cœur* enclose...
5. *Qu'en traison il receut,*
Quand vostre œil le deceut [2].

VI. Prophetie du dieu de la Charante aus mutins de Guienne (cf. Bl. II, 143) [3].

Strophe. *a.* 1. Quand la *tourbe ignorante*...
7. *Par la fatale* loi,
Lui a predit sa perte [4].
b. 6. *Qui pour rien ne* s'areste....
c. 2. *Horriblement vestu,*
Et *ton Roi* qui apreste....
8. Par le *soudart* de France.
d. 1. Et *la riche* esperance...
4. D'un *autre nompareil* (*sic*)...
e. 1. Voici le *fort et* brave [5]
Aumale qui te suit...
5. Prince *adroit et* instruit [5]
Aus *martiaus* vacarmes....

1. Adverbe en *ment*, idem.
2. *Qu'en* et *quand*, cacophonie, idem.
3. La répression de la révolte de Guienne a duré d'oct. 1548 à juillet 1549. Comme la dernière strophe de cette ode fait allusion à la fin de la répression, on peut dater sa composition de juillet-août 1549. La prophétie est retrospective.
4. Hiatus, évité dès 1555.
5. Accumulation d'épithètes synonymes, pour remplissage.

f. 8. D'une plaie *inhumaine*?
g. 2. D'*aspre* orage odieus[1]...
5. Le *soudart* furieus
Qui ja *t'enclost et* serre....
h. 8. *Ont tant fait apparoistre,*
i. 4. *Rompant l'ire du* cueur....

VII. Des baisers de Cassandre (cf. Bl. II, 145).

Strophe *a.* 3. Qui *vont nourrissant* mon ame
Cela dont les dieus sont *souls*[2]....
b. 2. *Desus* ses levres déclose....
5. *Ou pres d'Athenes* l'avette
A fait riches ses maisons.
d. 3. *Je la mor, et suis remors.*
Deça et de la me darde[3]....
6. *Au bors, dedans et dehors.*
e. 1. D'un baiser *bruiant et* long...
f. 2. Tremoussant un peu *les* ailes
A leur tour se vont baisant...
5. *Enuis* (*sic*) a quité la place...
g. 4. *Je seroi Dieu* immortel[4]
Et je ne *veil* estre tel....

VIII. A Macée (Cf. Bl. II, 147).

Strophe *a.* 3. Que la neige *aus* monts amassée
Ou sur le jonc le lait caillé....
b. 2. Ou le ciel, des *graces* donneur...
6. *Dous instrument* de mon souci.
c. 1. *Egale aus déesses* tu marches
Tu as les yeus divins et beaus[5],
Ardant dessous deus noires arches....
5. Ou le brandon fut allumé
Duquel amour m'a consumé[6].
d. 1. *Certes ce fut* ton œil *follatre*
Sur moi traitrement écarté,
Ton œil qu'adore et idolatre[4]
Le mien captif par sa clarté

1. Accumulation d'épithètes placées lourdement l'une avant, l'autre après le substantif, disparaît en 1555. Cf. *supra* liv. I, ode III, stro. 1.
2. Tournure lourde et vague, évitée en 1555. Blanchemain a lu *fous*, parce que certaines éditions postérieures donnent *fous* = *sous*, et qu'il a confondu l'f et l'*ſ*.
3. Hiatus et tournure vague, évités en 1555. Au vers 3, *remors* = remordu.
4. Hiatus, idem. Au vers précédent, *enuis* = enhuy = aujourd'hui. Ronsart a observé l'orthog. phonétique et ajouté l'*s* adverbial. Les paysans d'une bonne partie de la France disent encore *anhui*, et, par corruption, *anuit*.
5. Hiatus et synonymes pour remplissage, id.
6. Lourdeur du relatif, id.

Qui me sceut arracher le cœur
Et s'en faire maître et vainqueur[1].

e. 1. *Amour, honneur*, joie *et liesse*[1]....
5. *Etein un peu ma flamme adonc*[2]
D'un dous baiser humide et long.

f. 4. *J'entends mignarde ton sein* blanc
Et ce dur tetin rondelet
Qui desja s'enfle sans le lait.

g. 1. *Puisque le mal qui me tourmente*
Tu vois, cruelle, de si loin
Et mon grand brasier qui s'augmente
Tu ne veus éteindre au besoin,
A tout le moins li sur mon front,
Combien de maus tes yeus me font.

IX. A la fontaine Bellerie (cf. Bl. II, 148)[3].

Strophe *a*. 1. O *Déesse* Bellerie....
3. De nos Nimphes, *dont la vois*
Sonne ta gloire hautaine
Acordante au fond des bois,
Voire au bruit de ta fontaine

1. Tautologie pour remplissage, id.

2. Ce passage est un des nombreux exemples des réminiscences de Cl. Marot qui ont passé dans l'œuvre de Ronsart. C'est le développement littéraire d'une vieille chanson rajeunie par Marot :

Allégez-moi douce plaisant' brunette

(cf. édition Jannet, II, 185 et III, 83), que Ronsart lui-même a rappelée dans le sonnet XIV des *Amours de Cassandre* et dans le sonnet CLXV des mêmes *Amours* tout entier tiré du Roman de la Rose (Bl. I, 9 et 95). En somme la plupart de ses poésies amoureuses se réduisent à cette chanson-là, et à cet autre refrain qu'on peut lire dans Cl. Marot (éd. Jannet, II, 185) :

Mais quand à mon gré vous aurois
En ma chambre seulette,
Pour me venger je vous ferois
La couleur vermeillette,

et dans une odelette de son imitateur (Bl. II, 421) :

Au bruit de ta douce chanson,
Je luy ferois sous la coudrette
Sa couleur blanche vermeillette.

La Belle dame sans merci, voilà aussi le thème qui, surtout depuis Alain Chartier, auteur d'un fameux poème de ce nom, avait exercé la verve de tous nos poètes, et auquel se ramène un bon tiers des poésies de Ronsart. Avait-il donc le droit d'écrire dans la préface des *Odes* qu'il n'avait rien trouvé dans les œuvres de ses prédécesseurs français qui méritât d'être imité? Il se montra plus juste, quoique trop sévère encore, en appelant Marot son Ennius « des baleiures duquel il tirait par une laveure industrieuse de riches limailles d'or » (d'après Cl. Binet et G. Colletet).

3. *Bellerie* n'est pas un nom de fantaisie. La terre de la Bellerie existait bien et même faisait autrefois partie du domaine de la Possonnière. Certains actes notariés des archives du Loir-et-Cher en donnent la preuve. Mais actuellement les habitants de la commune de Couture, sur les confins de laquelle se trouve la Bellerie,

Et de mes vers que tu ois[1].
c. 1. *Sus ton bord je me* repose
Et là oisif je compose[1]....
d. 2. *Toi ne tes rives* ne brule[2]....
e. 1. *Tu seras faite* sans cesse...

X. Sur la mort d'une haquenée (cf. Bl. II, 437).

Strophe *a*[3]. 2. T'avoient ajugé le pouvoir...
b. 1. De ta mort *fiere qui* t'acable...
c. 1. *Dorennavant* que la Bretaigne...
3. *D'un cheval* qui jamais attaigne...
8. *Se marians avec* le vent.

XI. Du retour de Maclou de la Haie à son page (cf. Bl. II, 149)[4].

Strophe *a*. 2. Qu'il passe en froideur *le* glaçon...
6. Et di, à *Cassandre qu'el'* vienne[5]...
b. 3. Qu'on verse du vin *en* ma tasse[6]...
7. *Aiant reveu celui* que tant...

XII. A René d'Oradour, Abbé de Beus (cf. Bl. II, 446).

Strophe *f*. 5. *Qui* d'elle ne soit esjoui.

Blanchemain a donné le texte exact de cette ode, sauf pour ce vers et pour l'orthographe dont voici quelques specimens : *tens*,

disent par corruption *la ferme de la Belle Iris*. Quant à la « fontaine », qui est située à trois ou quatre cents mètres à l'est du manoir de la Possonnière, elle a perdu tous ses charmes. On aperçoit encore au fond d'une sale cour de ferme un antre assez profond creusé dans le tuf; un éboulement du plafond a obstrué le cours limpide et murmurant de l'eau, et le fermier l'a capté pour les besoins de sa maison. Mais les gens du pays se rappellent encore qu'il y a quinze à vingt ans tout le voisinage venait laver son linge dans l'onde pure qui s'écoulait à travers la cour de la ferme dans la direction du Loir. L'eau captée est encore excellente pour les yeux atteints de conjonctivite. On pense là-bas que Ronsart venait se baigner à cette fontaine avec sa maîtresse la Belle Iris; d'où le nom actuel qu'a pris la ferme, par corruption du nom ancien de Bellerie. C'est le poète lui-même qui a donné naissance à cette légende en écrivant l'Ode *Je veux, Muses aux beaux yeux* (cf. Bl. II, p. 343).

1. Hiatus désagréables, supprimés en 1555.
2. Répétition de *ne*, id. Cf. *supra*, note 1 de la p. 60 et note 6 de la page 72.
3. En 1550 cette ode est divisée en trois huitains; nous suivons cette division strophique au lieu des six quatrains que donne Blanchemain.
4. Il est vraisemblable que cette odelette fut écrite en 1548 au retour d'une mission à Rome dont Maclou de la Haye fut chargé par Henri II. On peut le conjecturer du 4e vers de la page 457, qui fait partie d'une ode écrite en 1548; d'autre part, c'est seulement à la fin de 1548, ou au début de 1549, que Maclou de la Haye s'installa près de Vendôme, marié à Marguerite (?) de Monts, qu'il a tant chantée dans son recueil poétique de 1553.
5. Licence de versification, évitée dès 1555. Cf. *supra*.
6. Hiatus désagréable, idem.

montre assés, *l'iver*, *brunist*, *cieus*, *audacieus*, *pluvieus*, *ariver*, *souci*, *hideus*, *effraie*, *ni*, *deus*, *luc*, *eus*, *croi*, *vois*, *oter*, *eaus*, *oui*, *ni* = n'y, *oiras*, *odieus*, *cueur*, *redoutés*, *dieus*, *compaignons*, *joieusement*. Cette ode fut supprimée dès 1555.

XIII. A Marguerite (cf. Bl. II, 386).

Strophe *a*[1]. 8. *Par toi donques* MARGUERITE
J'ai receu cette couleur.
b. 5. *Qui loge en toi sa vigueur*
A sceu paier mon merite
D'une nouvelle paleur
Pour aimer trop MARGUERITE
Par qui j'ai ceste couleur[2].
c. 1. Quel charme *sçauroit* casser....
7. *Pouroit guarir* le malheur....

XIV. A Jan[3] de la Hurteloire (Cf. Bl. II, 150).

Strophe *a*. 6. *Epandera* l'eau, et si le jour[4]...
Strophe *b*. 6. Et seul *dedans ta chambre à part*....
8. *Les vers qu'Apollon te depart*.
c. 1. *Lequel jadis t'enseigna l'art*
De sa science inestimable,
Dont le desir te point et art[5],
Tant la fureur en est aimable....
6. *Les livres aussi* soient ouvers
Avecques le luc delectable....
d. 3. *Le souci que le* dieu pervers
De sa fleche en nos cœurs engrave...
6. *L'esprit des lettres perissant*....

1. Je ne compte pas comme strophe le quatrain initial dont les rimes reviennent en *refrain* à la fin de chaque strophe. On trouve le refrain ainsi placé en tête de la pièce dans un nombre considérable de chansons antérieures (cf. *Les Chansons du* XVe *siècle*, de Gaston Paris et Gevaërt; et les *Chansons spirituelles* de Marguerite de Navarre). Les *Amours*, de Ronsart, contiennent une autre odelette à refrain (Bl. I, 430).

Cette *Ode à Marguerite* rappelle une célèbre ballade sans envoi de Froissart (*Paradis d'Amour*), dont le refrain est : *Sur toute fleur j'aime la Marguerite*. D'autre part il existe une odelette postérieure à celle de Ronsart, de Jean de la Taille, qui traite le même thème et a pour refrain :

J'aurai toujours au cœur écrite
Sur toutes fleurs la Marguerite.

2. Noter l'orthographe différente de *cette* et *ceste* dans la même ode.
3. Et non pas *Abel*, comme Blanchemain le dit. On lit *Abel* seulement en 1555.
4. *Epandera* qui faisait le vers faux, disparaît en 1555.
5. Synonymie pour remplissage, évitée dès 1555.

e. 2. *Pourquoi te gennes tu toi même?...*
4. *Donte le soin horrible et bléme.*
Assez tost la vieillesse extréme
Te fera chanceler les pas,
Et davant le juge suprême
Des ombres, t'envoira la bas.

XV. De la jeune amie d'un sien ami (cf. Bl. II, 448).

Strophe *f.* 5. Tant en toi *s'amour* aura mise[1].
h. 4. *Qui* le plaisir que tu atens...

De plus, il ne faut pas de parenthèses au deuxième vers. Où Blanchemain les a-t-il prises, puisque cette ode a été supprimée par Ronsart de toutes les autres éditions, dès 1555?

XVI. A la Muse Cleion, pour célébrer Maclou de la Haie, le premier jour du mois de mai. — Blanchemain en a reproduit le texte exact (II, 449) sauf l'orthographe : *yeus*, *dous*, *t'esjouis*, *lui*, *toi*, *seurs compaignes*, *s'epande*, *étande*, *luc*. *Cleion* = Clio.

XVII. Les louanges de Vandomois à Julien Peccate[2]. (Cf. Bl. II, 155. La note (2) de la p. 154 est exacte.)

Strophe *a.* 3. *Que le ciel et* l'année
Serénent d'un beau jour.
b. 1. En toi *de main* non chiche
L'abondance et bon heur[3]
Ont de leur corne riche....
c. 1. Deus longs tertres *t'emmurent*
Dont les flancs durs et fors[3]
Des fiers vents qui murmurent
S'opposent aus effors.
g. 1. *Rendant bon et* fertile[3]....
4. *Du gras* limon versé
h. 3. *De l'Atlantique* terre
i. 1. Et la Gemme *arrachée*
Des boiaus d'un rocher
Ne soit point la cherchée....

1. La phrase est correcte avec cette variante, le mot *amour* étant alors du féminin au singulier. L'incorrection qui vient de ce que *s'amour* a été remplacé par *son cœur*, n'est pas imputable à Ronsart, puisqu'il a retranché intégralement cette odelette dès 1555. Pour *s'amour* = son amour, cf. Bl. I, 206, sonnet LVII.

2. *Peccate* est une faute d'impression pour *Pacate*, qu'on voit au titre en 1555 : *A Julien Pacate Manceau*. En 1560, on lit aussi à l'avant-dernier vers : (*Mon Pacate*).

3. Remplissage par accumulation de substantifs et d'adjectifs synonymes, évité en 1555.

j. 2. *La* vaincre, car les dieus....
4. *La* fortunent bien mieus.
l. 4. *C'est bien la* sa maison [1].
p. 2. Tant le ciel *me* soit dous....
r. 2. *Russeaus de pleurs*, parmi
La vaine et froide cendre [2]....

XVIII. A Charles de Pisseleu, evesque de Condon (cf. Bl. II, 450).

Blanchemain en a reproduit exactement le texte, sauf l'orthographe : *dorennavant*, *moi*, *davant* = devant, *mettre* = mètre, *lui*, *mieus*, *j'avoie*, *envoie*, *rime*, *deçoi*, *toi*, *veil* = veux, *oublivieus tumbeau*, *fameus*, *eus*, *écrivans*, *creus*, *aus deus bous*, *Themise*, *portraite*, *affin*, *Juppiter*, *aus cieus*, *foudroié*, *dieus*, *odieus*.

XIX. A sa Guiterre (cf. Bl. II, 387).

Strophe *d*. 3. *Desquels ton fust* je regarde [2]....
e. 3. En mains laz *et neuds* se laisse [3]...
f. 1. Ou *le dieu qui lave et* baigne [3]...
g. 3. De *ressifler* s'apareille...
h. 2. *Attire à lui et les vens* [4]
Orphée, *qui les* campagnes....
j. 4. *D'eschançon la haut* aus dieus [4].
l. 3. Et *aus* jeunesses lascives [4]
Consacré et dédié [5].
m. 1. *Leurs* amours, c'est ton office....
o. 3. Si n'a-il point *sur* sa lire...
p. 3. *Lalage ou Cloë* fuiante...
s. 3. Qu'a la douleur qui *m'oppresse*
Veille mettre heureuse fin.
v. 4. *Soufflés* d'un vent adouci.

XX. Épitaphe de François de Bourbon, conte d'Anguian (*sic*) (cf. Bl. VII, 191) [6].

1. L'édition de 1550 contient, après cette strophe, trois quatrains, qui ont été supprimés dès 1555. Non pas pour un motif historique comme le pense M. Froger (*Premières poésies de Ronsard*, p. 93, note 1), mais pour des raisons d'esthétique (hiatus et répétition d'une idée de la strophe *a*). Blanchemain les a édités en note de la page 156.
2. Lourdeur du relatif, évitée dès 1555.
3. Remplissage par synonymie, id.
4. Hiatus désagréables, id.
5. Hiatus et remplissage par synonymie, id.
6. Cette épitaphe (qui fut composée selon toute vraisemblance en 1546, année de la mort de François de Bourbon) est rangée parmi les *Odes*, et conservée à cette

Strophe *a*. 1. D'Homere grec, *la tant fameuse* plume,
Ou de Timante *un tant fameus tableau*[1]...
4. D'arracher vifs les hommes *du tombeau*.
b. 1. Je vous dis ceus *qui* leur plaisoit encores....
c. 3. A la vertu qui sans l'aide *du* livre
Ou d'un tableau, *consacre son renom*.
d. 3. Car *tout cela* qui par la mort ne tumbe[2]....
f. 3. *Que Mars te feit* de main victorieuse.,..
g. 1. Et que le Pau *t'aperçeut de* sa rive...
3. Aiant *sacré* la dépouille captive...
i. 1. Qui *servent or*, d'eguillon memorable
A picquer France et sa posterité....

XXI. A sa Muse (cf. Bl. II, 461).

Blanchemain en a reproduit exactement le texte, sauf l'orthographe : *toi*, *bruie*, *sacaige*, *merci*, *pleine*, *beuf*, *foi*, *yeus*, *industrieus*, *foudroiant*, *curieus*, *sui*, *ni*. Ode supprimée dès 1555.

XXII. Contre Denise sorcière (cf. Bl. II, 157).

Strophe *a*. 6. *Devant les yeus de tous*.
c. 4. Pardonner (*hêlas*) *à ta* teste,...
6. *Ruer ton chef la bas*.
d. 1. La Terre mère, *encor dolente*
De la mort des siens violente[3]....
e. 4. Et en quel mois *et* quelles heures....
f. 2. Ou soit-*el'fille des* campaignes[4]
Ne deçeut onc tes yeus :
Que tu as *cent* fois *derobée*
6. *Seule parlant' aus cieus*.
h. 5. Et les *fiers* loups *par bandes* hullent
Dedans l'obscur des bois[5].
j. 2. Tu *sçais* donner horreur et peine...

place en 1555, 1560, 1567 et 1571 uniquement parce que c'est une pièce strophique. Même remarque pour les *Hymnes à Saint Gervais*, et *à la Nuit* qui font partie du livre III des *Odes* en 1550, en 1555 et en 1560. Tant il vrai que Ronsart attribue une importance capitale au rythme dans sa définition de l'Ode. Sur ce point je ne partage donc pas entièrement l'opinion de M. H. Chamard (cf. *Revue d'Hist. Litt.*, n° de janvier 1899, p. 31), et je suis loin de penser comme M. l'abbé Froger que Ronsart « se met peu en peine de classer méthodiquement ce qu'il compose » (cf. *op. cit.*, p. 90).

1. Répétition et tournure lourde, id. Au vers 1 de la strophe *b*, *qui* = qu'il.
2. Expression lourde et vague, id.
3. En 1550, le 4e vers de cette strophe n'est pas entre parenthèses.
4. Licence de versification, évitée dès 1555. Cf. *supra*.
5. Adjectif-substantif, idem. Cf. *supra*.

l. 2. *Les jeunes et ceus de viel* (*sic*) *age*
Te *ferment leurs maisons....*
5. *Leurs beufs, leurs innocentes vaches*
Du *just* (*sic*) de *tes poisons.*
m. 6. *Les os persans* (*sic*) *sa* peau.
n. 3. *Sa mechance* a servi...
o. 5. Soient des *oiseaus* goulus pasture....

XXIII. A la forest de Gatine (cf. Bl. II, 159)[1].

Strophe *a.* 1. *Donque forest, cest* (*sic*) *à ce jour*
Que nostre muse oisive
Veut rompre pour toi son sejour,
Aussi tu seras vive[2].
b. 1. *Je te di vive pour le moins*
Autant que celles, voire
De qui les Latins sont témoins,
Et les Grecs, de leur gloire.
c. 1. *De quel present te pui-je aussi*
Paier et satisfaire,
Plus grand que cetui-là qu'ici
Ma plume te veut faire?
d. 1. Toi qui *au dous froid* de tes bois[3]....
e. 1. Toi *qui davant qu'il naisse en moi*
Le soin meurtrier arraches :
C'est toi qui de tout esmoi
M'aleges et defasches[4].
f. 1. *Toi qui au caquet de mes vers*
Etans l'oreille oiante
Courbant' en bas les cheveus vers
De ta sime (*sic*) *ploiante*[5].
g. 1. *La douce rosée te soit*
Tousjours quotidiane,
Et le vent qu'en chassant reçoit[5]
L'alenante Diane.

1. La pièce que donne Blanchemain ne ressemble à celle de 1550 que par trois vers de la strophe *d*, et par la dernière strophe entière. Aussi s'explique-t-on l'erreur qui lui a fait imprimer parmi les *Odes retranchées* (p. 462) l'ode dont nous donnons le texte primitif ici, et qui n'est qu'une variante. Cf. *supra*, note 2 de la p. 32.

2. Les quatrains de cette ode sont, en 1550, séparés par un large blanc. La strophe *a*, plate et banale; la strophe *b*, lourde et incorrecte; la strophe *c*, redondante et dure, sont remplacées dès 1555.

3. Hiatus, évité en 1555 ainsi qu'au vers 1 de la strophe *f*.

4. Remplissage par synonymie, idem. La strophe *e* contient de plus un non-sens, car le « soin » ne peut pas être arraché avant d'exister.

5. Cacophonie et pléonasmes. Toutes ces fautes sont évitées dès 1555.

XXIV. A Cassandre (cf. Bl. II, 160).

Strophe *a*. 2. Ma *petite* toute belle...
D'un baiser qui long tens dure,
Poussez hors la peine dure....

a' 2. *Sus venez que l'on* me donne
Neuf baisers *tant seulement,*
Baillez m'en trois simplement[1].

b 1. *Tels que donne la pucelle,*
Qui n'a senti l'estincelle
D'amour, à quelque ennuiant,
Puis de rigueur toute pleine
Laissez moi en cette peine[2]
D'un pié fretillard fuiant.

b' 1. Comme un taureau *quand on cache*
Sa jeune amoureuse vache
Court apres pour la revoir,
Je courrai *pour vous ravoir.*

c. 1. *D'une main maitresse et* forte[3]
Vous *prendrai* de telle sorte
*Que l'*aigle l'oiseau tremblant.
Lors *prisonnière* modeste....
6. *Adonc vous* fairés (*sic*) semblant.

d. 1. Car en lieu *des* six, adonques
J'en demanderai plus qu'onques
Le ciel de chandelles n'eut[4]....

XXV. A elle mesme (cf. Bl. II, 389).

Strophe *b*. 2. *Se grimpant* à l'entour...
4. *En maint enlassant* tour...

c. 4. *Lassés le et le liés...*[5]

g. 1. *Desus le dos des* plaines...

h. 2. *Son front dous et* benin[6]...
5. *Les oiseaus amouçans* (*sic*)[7]
Malheur n'i sont passans.

i. 1. *Mais bien* les vents i sonnent....

1. Lourdeur des adverbes en *ment*, évitée dès 1555. Cf. *supra*, p. 68, note 2.
2. Hiatus désagréable, idem.
3. Remplissage par synonymie, idem.
4. Dès 1555 le mot *chandelles* est remplacé par *étoiles*, plus poétique et plus opportun, comme *supra* (I, IX, strophe 1) le mot *licher* par *cueillir*, et (II, I, strophe *i*), le mot *corner* par *sonner*.
5. Pour *lacez* et *liez*. Allitération et synonymie, évitées en 1555.
6. Synonymie, id.
7. Faute d'impression pour *annonçans*.

4. *Petits* ombrages mous,
Les fleurs et les verdeurs
L'air embâment d'odeurs.
j. 6. *Nous i vivrons aussi.*
k. 4. Pour nous *el'* s'otera [1]....
6. *Ont enflammé* les dieux.

XXVI. Palinodie a Denise (cf. Bl. II, 472).

Strophe *a*. 5. Que tu *le rompes* ou l'envoies....
b. 1. La grande *Sybele* (*sic*) *incensée* (*sic*)
Ne branle pas tant la pensée
De ses chatrés furieus [2]....
c. 4. *Ne* d'un couteau, *ne* d'un naufrage
Ne d'un Tyran, *ne* d'un orage...
d. 3. *Dans nous*, et d'art curieus
Douce en aigneaus nous feist la face
Trampant nostre cueur en l'audace
Des fiers lions furieus [3].
e. 2. Thyeste, *et* cause que la guerre....
f. 4. Le tens *qui encor* ne nous touche,
Demeure chassieus ou louche
Sans l'ombre en apparcevoir.
h. 2. Je *voi qu'elle est horrible et* haute....
4. Que ta *monstrueuse* science
Dont tu as *telle* experience....
i. 4. Et par *tes* livres qui emeuvent
Les astres *lasches*, et les peuvent....
k. 1. *Le superbe Roi* de Mysie...
3. *D'Achille a l'horrible dard*
Aiant la poitrine passée
Par la fière pique elancée
De la main d'un tel soudard.
l. 1. D'Ulysse la *pénéuse* [4] troupe....

1. Licence de versification, conservée ici en 1555. Cf. *supra*.
2. Le vers donné par Blanchemain

De ses ministres chastrés furieux

est faux, puisque le 3e vers de la strophe doit être heptasyllabique. La variante de 1584 *De ton ministre chatré* est meilleure que celle de 1550, parce qu'elle évite la juxtaposition d'un adjectif et d'un participe substantivé, mais toutes les deux ont le nombre de syllabes nécessaire. Je ne puis expliquer la faute de Blanchemain que par ce fait qu'il a copié une édition posthume où les deux variantes s'étaient pénétrées et confondues.
3. Accumulation d'adjectifs placés l'un avant, l'autre après le substantif. Cf *supra*. En outre le vers est dur à prononcer; il devient donc dès 1555 : *De quelque lion furieus*.
4. Faute d'impression pour *péneuse* = peineuse, qui correspond au grec πολύτλας.

3. Dévestit l'horrible peau...
m. 3. Mon *teint*, par tes eaus souillé....
n. 3. *Nul repos mon mal deçoit*
Le jour me point, la nuit me presse
Et mon cueur ne brise l'oppresse
Que par tes vers il reçoit.

XXVII. A son lict (cf. Bl. II, 409).

Strophe *a.* 3. A façonné, *t'honorant d'un tel* tour
Qu'a ce grand monde *envouste* tout autour.
c. 1. Qui *a point veu* Mars et Vénus[1]...
d. 2. *De si douce force* donté....
g. 4. Un Chien, un Cancre et deus Ours qui i sont[2].

XXVIII. Des peintures contenues dedans un tableau (Cf. Bl. II, 410).

Strophe *b.* 5. Haste un tonnerre, *armure pour* la destre
De ce grand Dieu, *à le ruer adestre*[3].
c. 6. Tant *obstinés leur labeur continuent.*
d. 3. *Et en trois de vent elle porte*[3]...
e. 2. *Lesquels en leurs* ventres enflés[4]...
f. 6. Faisant trembler *les fondemens* du monde.
g. 3. *Le* pilote cale à grand peine
La voile trop serve du vent....
6. De monts bossus *leurs rampars* qui se plaignent.
i. 4. Son *riche baudrier* excellant[5]....
6. *Son mari tire* a l'amitié premiere.
j. 3. Et celui qui *vient ardre et* mordre....
k. 1. *Elle, deca et la* éparses[3]
Enchaine ses mains à son col,
Lui, dedans ses mouelles arses
Avale un amour tendre et mol[6],
Et en baisant ce grand corps, fait renaistre...
l. 6. Et *en un rond ils follatrent et* jouent[6].
m. 6. *En tournoiant murmurent et* résonent[6].
n. 6. Loin dessous l'Ourse, et les *Hongres* le suivent.

1. Hiatus désagréable, évité en 1555.
2. Idem, mais cet hiatus ne fut supprimé qu'en 1560.
3. Hiatus désagréables, évités en 1555.
4. Lourdeur du relatif, id. Cf. *supra*.
5. Remplissage par adjectifs synonymes, encadrant le substantif, id. Cf. *supra*.
6. Remplissage par accumulation de synonymes, id, id.

XXIX. A Frere René Macé excellent Poete historiographe François (cf. Bl. II, 408)[1].

Strophe *c*. 2. *Dedans le Pelais*, ce me semble...[2]
f. 3. *Laquèlle* enflée ne s'amuse[3]....
j. 2. De tes *emmiellées* rimes[4]... .

FIN DU SECOND LIVRE

Telles sont les Odes qui composaient les deux premiers livres de l'édition initiale de 1550. Les variantes de leur texte, qui portent souvent sur des demi-strophes ou même des strophes entières, nous ont offert un total de plus de trois cents vers complets, qui disparurent, sans laisser de trace, de toutes les éditions du XVIe siècle. Sur ce nombre, Blanchemain en a réédité exactement trente-deux, savoir le quatrain final de l'*Ode à Caliope* (II, p. 116), trois quatrains de l'*Ode sur les louanges de Vandomois* (II, p. 156) et quatre quatrains de l'*Ode à la forest de Gatine* (II, p. 462), qu'il a prise pour une ode à part que Ronsart aurait supprimée, alors qu'elle n'est qu'une variante de celle qu'il a imprimée à la page 159. M. l'abbé Froger en a reproduit quarante autres dans son opuscule sur les *Premières poésies de Ronsard*, savoir dix dans le douzain final de l'*Ode à Jouachim du Bellai* (p. 26), deux sizains de l'*Ode à Bertran Berger* (p. 89), deux quatrains finals de l'*Ode à Pierre Paschal* (p. 88-89) et dix vers du seizain supplémentaire de l'*Ode à*

1. Je pense que cette ode, où Ronsart ne souffle pas mot de Pindare et déclare que

Horace et ses nombres divers
Amusent seulement *sa* lire,

est antérieure aux leçons de Dorat, c'est-à-dire à l'été de 1544. Ce sont des vers de la dix huitième année. Ce qui me le prouve encore, c'est que Ronsart y traite un simple historiographe d'*excellent poète*. Or pour l'école de 1550, un historiographe est tout l'opposé d'un poète, car son œuvre n'est que de la *prose rimée* (cf. *Deffence* de J. du Bellay, et *Art poét.* de Jacques Peletier, *passim*). Ronsart le répète dans une préface de la *Franciade*, mais il le pensa dès qu'il eut goûté de la poésie grecque et de l'enseignement de Dorat.

2. Dès 1555, on lit *Parmi la France, ce me semble*. Ronsart a pensé avec raison que *le Pelais* (faute d'impression pour *le Palais*) était un terme vague et obscur.

3. Lourdeur du relatif, mais évitée, ici, seulement après 1555. Cf. *supra*.

4. Lourdeur provenant de la place de l'adjectif. En 1555, Ronsart écrivit

De tes douces et graves rimes,

qui, à mon avis du moins, fut transformé ensuite par les imprimeurs en

De tes douces et braves rimes.

Blanchemain a reproduit la coquille. La vraie leçon me semble bien être *douces et graves*, étant donné surtout l'expression courante des poètes de la Pléiade « une harmonie douce-grave ».

Carnavalet (p. 100). Restent au moins 230 vers qui n'ont été édités qu'une seule fois, il y a trois cent cinquante-deux ans, et je ne compte pas les nombreux hémistiches isolés et les simples mots que le poète remplaça ou remania au fur et à mesure des rééditions, *mais surtout dès celle de janvier 1555*, sans jamais se soucier, et pour cause, de conserver en notes sa rédaction primitive. Mais les écrits restent, et il lui eût fallu, pour éviter les indiscrétions de la postérité, faire disparaître tous les exemplaires de janvier 1550. Lui qui avait médité longuement sur les inconvénients qui résultent d'une publication hâtive, et qui dut se répéter maintes fois les vers de son Horace

Delere licebit
Quod non edideris, nescit vox missa reverti,

devait s'attendre à ce que les historiens de la poésie française et les fureteurs patients de la critique fissent connaître et soulignassent un jour les défectuosités de sa première édition. Mais il n'eût pas cru, malgré la sombre prophétie qu'il s'est plu à mettre dans la bouche de sa Cassandre[1], que cette révélation se ferait attendre si longtemps et que les hommes resteraient trois siècles environ sans se préoccuper des essais de sa Muse. Que son ombre se tranquillise ou plutôt qu'elle se réjouisse; car elle est plus que jamais en honneur, et Ronsart, bien loin de perdre quoi que ce soit de sa gloire à l'étude critique que lui consacrent ses compatriotes, ne peut que grandir dans l'admiration du monde. Un fervent apôtre de l'art tel que lui, qui eut au plus haut degré le culte de la forme, de l'harmonie et de la beauté, qui ne cessa de perfectionner l'expression de sa pensée, ne peut voir dans nos enquêtes minutieuses et nos constatations à la loupe qu'un hommage posthume au goût et au génie.

(*A suivre*). PAUL LAUMONIER.

1. Cf. Bl. I, 12, sonnet XIX :

. . . . . .
Trahis d'espoir tes pensers périront.
Sans me fléchir tes escrits flétriront,
En ton desastre ira ma destinée,
Ta mort sera pour m'amour terminée
De tes soupirs tes neveux se riront.
Tu seras fait du vulgaire la fable,
Tu bastiras sur l'incertain du sable,
Et vainement tu peindras dans les cieux.
Ainsi disoit la nymphe qui m'affolle,
Lorsque le ciel, témoin de sa parolle,
D'un dextre éclair fut présage à mes yeux.

Ronsart ne croyait certes pas si bien dire, en imaginant cette prophétie de Cassandre, qui s'est vérifiée à la honte des deux siècles suivants.

MÉLANGES

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A LA « CONNAISSANCE DE DIEU ET DE SOI-MÊME », PAR BOSSUET

Parmi les protestants convertis par Bossuet, celui qui s'est fait une plus grande réputation dans la science, est le Danois J.-B Winslow. Fils d'un pasteur luthérien, et destiné lui-même un instant à la carrière ecclésiastique, il s'adonna à l'étude de la médecine et obtint d'aller à l'étranger, aux frais de son gouvernement, pour se perfectionner dans son art. Après un séjour en Hollande, il vint à Paris et fut mis en rapport avec Bossuet, entre les mains de qui il abjura, à Germigny, le 8 octobre 1699. Dès lors l'évêque de Meaux se fit son protecteur.

Reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris, Winslow fut bientôt après nommé membre de l'Académie des sciences dans la section d'anatomie, interprète à la Bibliothèque du roi et professeur d'anatomie et de physiologie au Jardin du roi. Il devint docteur régent de la Faculté de Paris et professeur d'anatomie. Il avait assisté à l'autopsie et à l'embaumement du corps de Bossuet, en compagnie du célèbre Tournefort et du chirurgien Arnaud, démonstrateur au Jardin royal [1].

Winslow mourut le 4 avril 1760, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il a publié un grand nombre de travaux, qu'on trouve dans la collection des *Mémoires de l'Académie des sciences*, et un ouvrage longtemps classique, intitulé *Exposition anatomique de la structure du corps humain* [2].

On peut consulter sur lui son Éloge, prononcé par Grandjean de Fouchy à l'Académie des sciences, le 12 novembre 1760, et l'article que lui a consacré Richerand dans la *Biographie universelle* de Michaud.

La Bibliothèque Mazarine [3] conserve de lui un recueil manuscrit formé vraisemblablement vers l'année 1750 : on y trouve, avec quelques fragments autobiographiques, la copie de trois lettres adressées par Winslow à l'abbé Pérau, licencié de la maison et société de Sorbonne et éditeur des *Œuvres* de Bossuet [4]. De ces lettres, écrites en 1744 et 1745 et que M. de Bausset a connues [5], je veux extraire ici seulement ce qui a rapport au célèbre traité *De la Con-*

1. Ledieu raconte qu'ayant mal au pied gauche, il fit une consultation « avec MM. Lemery fils et Winslou, médecins, et M. Arnaut, chirurgien. » (4 mai 1713, édit. Guettée, t. IV, p. 398.)
2. Paris, 1732, in-4.
3. Manuscrit 1167.
4. Paris, Le Mercier, Vve Alix, Barois fils, Boudet, 1743-47, 12 vol. in-4.
5. *Histoire de Bossuet*, pièces justificatives du livre VII.

naissance de Dieu et de soi-même; mais je demande la permission de présenter d'abord quelques observations préliminaires.

On sait que longtemps avant d'être publié, et du vivant même de son auteur, l'ouvrage de Bossuet fut apprécié des savants. « Après avoir été vu par des personnes très habiles, par des physiciens de profession, par des médecins et des anatomistes du premier ordre, (il) a été mis à son tour au-dessus de tout ce qui a jusqu'à présent paru en cette matière [1] ».

Ce traité ne vit cependant pas le jour avant l'année 1722, et encore fut-il imprimé cette fois sans nom d'auteur et sur une copie trouvée parmi les papiers de Fénelon, tant et si bien que quelques-uns en firent honneur à l'archevêque de Cambrai. Il était alors intitulé : *Introduction à la philosophie, ou de la Connoissance de Dieu et de soi-mesme.* Paris, André Cailleau, Robert Marc d'Espilly, Denys Hortemels, Gabriel Amaulry, 1722, in-12, de 11 folios et 382 pages [2].

Cependant le neveu de Bossuet, dès le mois de janvier 1708, avait traité avec un libraire pour l'impression de certains ouvrages de l'évêque de Meaux, parmi lesquels se trouvait la *Connaissance de Dieu et de soi-même* [3]. Il protesta contre cette édition de 1722, qu'il qualifiait de furtive, et se mit en devoir d'en publier une, qu'il déclara beaucoup plus correcte et qui parut seulement dix-neuf ans après la première : *De la Connoissance de Dieu et de soi-mesme*, ouvrage posthume de Messire Jacques-Bénigne Bossuet. Paris, Vve Alix, 1741, in-12 de 1 folio, XXIV et 423 pages [4].

M. Claudin constate qu'il y a trois sortes d'exemplaires de cette édition de 1741. Les premiers donnent un texte semblable à celui de 1722; dans les autres, il y a jusqu'à quinze cartons, où le texte se trouve changé et même développé. Parmi ceux-ci, les uns ont le mot *Connoissance* du titre en capitales de romain; les autres l'ont en capitales italiques, et, de plus, ils ont un faux titre, qui manque aux premiers [5].

C'est sur cette édition que se firent celles qui suivirent [6], et même l'abbé Caron dut se borner à la reproduire purement et simplement dans l'édition de Versailles (1818), faute de pouvoir consulter le seul manuscrit existant à sa connaissance. En effet, par suite du mauvais état des affaires du libraire Lamy, entre les mains de qui il était venu avec le fonds de l'éditeur Boudet,

1. Ledieu, *Mémoires*, édit. Guettée, t. I, p. 150.

2. Il y a des exemplaires qui ne portent que le nom d'un seul des quatre libraires qui avaient acquis le privilège. Il est à noter que l'approbation est datée du 20 mars, et le privilège, du 12 mai 1716. J'ignore pour quel motif la mise en vente a été retardée pendant six ans. — Winslow dit de cette édition qu'elle fut critiquée, lors de son apparition, dans le *Journal de Trévoux*; « mais, ajoute-t-il, longtemps après, j'ai entendu le célèbre P. Tournemine très fort blâmer le journaliste et faire un très grand éloge du livre ». Voir une lettre du P. Tournemine, dans la *Revue Bossuet* du 25 avril 1900.

3. Ledieu, t. IV, p. 152.

4. Une lettre du libraire vénitien Albrizzi, du 25 avril 1735 (Grand séminaire de Meaux, ms. F, n° 7), mentionne une version italienne anonyme parue dans l'intervalle à Venise.

5. « On reconnaîtra, dit M. Claudin, les exemplaires *non cartonnés* aux signes suivants. A la page 38, on doit lire « *nerfs optiques que j'ai dans le fond de l'œil* », au lieu de « *nerfs optiques qui répondent au fond de l'œil* » qu'on lit dans l'édition corrigée. Page 51, lignes 4 et suiv., on doit lire : « *ce même entendement qui excite dans la fantaisie ces assemblages monstrueux...* », au lieu de : « *ce même entendement qui donne occasion à la fantaisie de former et de lui présenter ces assemblages monstrueux...* », qu'on trouve dans l'exemplaire cartonné ». (*Catalogue Rochebillière*, p. 146.)

6. Ainsi elle a été reproduite par l'abbé Pérau dans le tome X de sa collection in-4° des *Œuvres de Bossuet*, en 1743; l'édition de Paris, Potey, 1819, in-12, la suit aussi.

ce manuscrit était alors sous séquestre. Plus tard, l'abbé Caron fut plus heureux. Le manuscrit en question [1] lui servit à une collation nouvelle, qui lui permit de constater qu'en 1741, on avait pris avec le texte de l'auteur certaines libertés dont étaient coutumiers les éditeurs d'autrefois. Il remarqua aussi que la copie sur laquelle avait été faite l'édition de 1722, devait provenir du manuscrit qu'il avait sous les yeux, puisqu'elle en reproduisait les corrections autographes; et enfin que cette édition était plus conforme au texte de l'auteur que celle de 1741, déclarée cependant par l'évêque de Troyes « beaucoup plus correcte » que la précédente.

L'édition que donna l'abbé Caron à Paris, chez Lecoffre, en 1846, a depuis servi de type aux nombreuses éditions classiques de l'ouvrage de Bossuet.

L'abbé Caron s'est acquitté consciencieusement de la tâche qu'il avait entreprise. Il a corrigé plus de cent quatre-vingts passages interpolés où, dit-il, l'éditeur de 1741 a quelquefois ajouté, quelquefois supprimé plusieurs lignes ou même des alinéas entiers, le plus souvent corrigé le style de l'auteur, substituant aux expressions fortes et énergiques de Bossuet des termes plus adoucis, plus conformes à la manière d'écrire du XVIIIe siècle [2].

Quant à Lachat [3], il faut reconnaître qu'il ne s'est pas borné à profiter du travail de l'abbé Caron, dont il ne cite d'ailleurs pas le nom : il s'est livré à une collation avec le manuscrit, et il a corrigé un grand nombre de fautes qu'avait laissées subsister son devancier, mais il en a, en revanche, commis d'autres qui lui appartiennent en propre.

Nous allons donner le récit des rapports de Vinslow avec l'évêque de Troyes, Bossuet, ainsi que les lettres échangées entre ces deux personnages à propos du traité *De la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

De la lecture de ces documents, on peut, croyons-nous, tirer les conclusions suivantes :

1° Les corrections apportées dans l'édition de 1741 à la partie anatomique de l'ouvrage de Bossuet ne sont pas de Winslow, encore que les relations de ce savant avec l'évêque de Meaux eussent permis de les lui attribuer, et que d'ailleurs il ait été sollicité par l'évêque de Troyes d'y travailler.

2° Outre la copie actuellement conservée à la Nationale, qui, au temps de Winslow comme du vivant de l'abbé Caron, formait quatre gros cahiers, et qui tient lieu d'original, il y en avait jadis une autre, plus courte, jugée par l'évêque de Troyes plus récente et préférable. Cette dernière copie a disparu, mais peut-être serait-il possible de la retrouver : elle serait reconnaissable à une note de l'abbé Bossuet placée au-dessous du titre et indiquant que cette copie a été collationnée sur celle qui est écrite en quatre gros cahiers.

1. C'est celui-là même sur lequel avait été donnée l'édition de 1741. Ce manuscrit, qui alors formait quatre gros cahiers contenus dans une enveloppe de carton, est aujourd'hui relié en un volume conservé à la Bibliothèque Nationale (f. fr. 12828). Ce n'est qu'une copie, mais qui a été revue par Bossuet lui-même, ainsi qu'en témoignent de nombreuses corrections autographes.

2. Cependant il lui est échappé encore quelques fautes, dont plusieurs ont une certaine gravité. Ainsi, par exemple, page 45, il imprime : « De tout cela, il paraît que mal juger vient *très souvent* d'un vice de volonté », tandis que le manuscrit porte *toujours*, rangeant ainsi Bossuet parmi les partisans de la théorie cartésienne du jugement, dans laquelle l'erreur vient de la volonté. De même, page 135 : « Une forte imagination nous travaille *ordinairement*, parce qu'elle ne peut pas être sans une commotion trop violente du cerveau; » il faut lire *extraordinairement*. Page 177 : « Ce même principe de raisonnement la fait sortir de son corps pour *étendre ses regards* (lisez : *se jeter par la pensée*) sur le reste de la nature. » Page 205 : « Souvent même il lui est utile de tomber absolument en défaillance, parce que la défaillance supprime la voix et en quelque sorte l'haleine et empêche tous les mouvements qui *attiraient* (il faut lire : *attireraient*) l'ennemi. »

3. *Œuvres complètes de Bossuet*, t. XXIII, Paris, Vivès, 1864, in-8°.

3° Cette seconde copie était accompagnée d'un certain nombre de remarques écrites sur des feuilles volantes, soit par le médecin Dodart, soit par Bossuet lui-même; et de ces remarques, il n'y a pas non plus de traces.

I

Rapports de Winslow avec l'abbé Bossuet [1].

« Quatorze [2] ans après la mort de l'illustre prélat, savoir 1722, parut un traité anonyme intitulé *Connaissance de Dieu et de soi-même*. On l'attribuait à M. de Meaux, qu'on savait avoir composé un tel traité pour feu Mgr le Dauphin dans le temps qu'il était son précepteur [3]. Environ six ou sept ans après cela, je fus surpris d'apprendre un soir que M. l'évêque de Troyes, son neveu, que je n'avais pas vu depuis la première année de son épiscopat [4], était venu lui-même chez moi pour me demander. M'étant transporté chez lui dès le lendemain, il commença par me faire souvenir que feu M. son oncle m'avait regardé comme son enfant, et me dit ensuite qu'ayant dessein de donner une vraie édition de l'ouvrage imprimé furtivement, il souhaitait que j'en revisse les manuscrits à mon loisir pour ce qui regardait l'anatomie, avec les notes que M. de Meaux avait écrites à part selon l'avis de M. Dodart [5], de l'Académie des sciences, et avec celles que M. Dodart lui-même avait écrites sur des feuilles volantes. Il me mit ensuite ces papiers entre les mains et me conduisit dans son carrosse chez moi [6]. Mais étant alors chargé d'examiner quantité de livres étrangers arrivés pour la Bibliothèque du roi [7], et occupé de l'impression de mon *Exposition anatomique* [8], outre mes autres affaires et des incommodités survenues, je

1. Winslow parle à deux reprises de ces rapports, une fois dans sa première lettre (du 31 mars 1744), et l'autre, dans sa troisième lettre (du 19 octobre 1745) à l'abbé Pérau. La première version est un peu plus développée. Nous la transcrivons ici, sauf à la compléter par certains détails tirés de la seconde.

2. C'est *dix-huit* qu'il faudrait.

3. Bossuet en parle dans sa fameuse lettre à Innocent XI, qui fut publiée en 1709.

4. L'abbé Bossuet, nommé évêque de Troyes le 7 mars 1716, ne reçut ses bulles qu'en 1718 et fut sacré seulement le 31 juillet de la même année.

5. Denis Dodart (1634-1707), médecin aussi pieux que savant. Il avait des attaches avec le parti janséniste. Il fut membre de l'Académie des sciences, et à ce titre il a son éloge dans Fontenelle. Tout à l'heure il sera fait mention de son fils, Claude-Jean-Baptiste Dodart (1664-1730), qui fut premier médecin de Louis XV.

6. Voici ce que nous lisons dans la deuxième version : « Il me mit ensuite *deux exemplaires manuscrits*, avec les remarques que l'auteur avait faites là-dessus sur des feuilles volantes, tant en particulier qu'après quelques conférences avec feu M. Dodart, père du premier médecin du même nom et grand-père de M. l'Intendant de Bourges, et me pria d'y travailler à mon loisir. Je témoignai sur-le-champ ma reconnaissance de l'honneur d'une telle commission en avertissant aussi qu'il me paraissait plus respectable et moins suspect de laisser l'original comme il était et d'y ajouter séparément des notes suivant les découvertes postérieures à l'époque des remarques de l'auteur. »

7. On se rappelle que Winslow était interprète à la Bibliothèque du roi.

8. Cet ouvrage parut en 1732.

fus obligé d'interrompre souvent et avec d'assez longs intervalles la revision de ces écrits pendant le cours d'environ quatre ans. M. l'évêque de Tròyes étant parti de Paris peu de temps après cette commission, et n'y étant pas revenu pendant cet intervalle, m'écrivit, le 10 février 1732, par un chanoine de son église nommé M. Vinot, pour en avoir des nouvelles [1], et marqua dans sa lettre que si j'avais quelque chose à lui envoyer, je pouvais le confier à cet ecclésiastique, me priant même de lui faire voir les manuscrits que j'avais, ce que je fis sur-le-champ. Quelques autres étant venus après de sa part, mais sans lettres, je lui écrivis fort au long là-dessus au mois de novembre suivant [2], et en particulier sur les moyens de prévenir le soupçon qu'on a pour l'ordinaire sur tous les ouvrages posthumes, de ne pas être précisément tels que les auteurs les auraient publiés eux-mêmes, et d'être plus ou moins altérés selon le goût des éditeurs. M. de Troyes revint à Paris le mois suivant; et m'en ayant averti par un billet de sa main [3], il voulut absolument lui-même venir chez moi pour nous entretenir sur les manuscrits. Nous employâmes pour le moins une heure et demie à la discussion de plusieurs articles. Après quoi, il reprit le manuscrit original [4] avec les papiers détachés [5]. Depuis ce temps-là, je n'en eus aucune nouvelle, quoique je l'eusse vu deux ou trois fois dans son état valétudinaire avant son départ pour Troyes, et une fois après en être revenu à Paris pour y rester, ayant quitté son diocèse [6].

1. Nous donnerons cette lettre tout à l'heure. On lit dans la seconde version : « C'était un ecclésiastique qui se nommait M. Vinot, et me dit qu'il demeurait à la communauté de Saint-Josse. Je montrai sur-le-champ à ce monsieur le paquet des manuscrits et l'étiquette que j'y avais mise du nom de M. l'évêque de Troyes, suivant ma coutume de marquer tout ce qui n'est pas à moi, afin qu'en cas de mort, on puisse savoir à qui le rendre. »

2. Voir cette lettre plus loin, p. 94.

3. On le trouvera p. 98.

4. C'est-à-dire celui qui était contenu en quatre gros cahiers et qui est aujourd'hui à la Nationale.

5. Winslow dit dans la seconde version : « Il vint lui-même chez moi et employa près de deux heures de la matinée à une conférence particulière avec moi sur différents endroits du manuscrit, selon ce que je lui en avais marqué dans ma lettre. »

6. Sur les instances de son neveu, M. de Chasot, l'évêque de Troyes se décida à donner sa démission le 30 mars 1742, et, par un mandement daté de Paris le 3 avril, annonça sa retraite à ses diocésains. « Il mourut à Paris le 12 juillet 1743, âgé de quatre-vingt-deux ans, et fut inhumé dans une chapelle de l'église des Feuillants, sépulture ordinaire de sa famille. » (Voir la curieuse *Biographie inédite de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes*, publiée par M. E. Jovy, Vitry-le-François, 1901, in-8, p. 278). — Dans sa seconde version, Winslow s'exprime ainsi : « Il en reprit ensuite l'exemplaire qui paraissait plus original que l'autre *qu'il me laissa* en s'en allant. Depuis ce temps-là, il ne m'en a jamais rien demandé, ni rien fait dire, ni même parlé depuis son dernier retour à Paris, après la démission de son évêché, quoiqu'il m'eût fait venir différentes fois chez lui par rapport à ses infirmités. » Il paraît bien d'après cela que Winslow avait conservé le second manuscrit, qu'il serait intéressant de retrouver. Peut-être mettrons-nous sur ses traces en rappelant, d'après Richerand, que Winslow avait laissé une fille dont les descendants exerçaient avec distinction la médecine à Paris, en 1828. Or cette fille avait épousé, en janvier 1747, M. de la Sourdière; elle avait eu de lui une fille et un fils du vivant de son père.

II

Première lettre de M. Bossuet, évêque de Troyes, à J.-B. Winslow [1].

A Troyes, ce 10 février 1732.

N'ayant point de vos nouvelles, Monsieur, depuis mon départ de Paris, il y a environ quatre ans, je crains bien que vous ne m'ayez parfaitement oublié, aussi bien que la promesse que vous aviez eu la bonté de me faire, de prendre quelques moments de votre loisir pour examiner sur l'ouvrage de feu M. de Meaux, que je vous ai mis entre les mains, *De la Connoissance de Dieu et de soi-même*, ce qu'il y est obligé de traiter touchant le corps humain, dont vous avez, Monsieur, une si parfaite connaissance. Je vous remis en même temps plusieurs remarques à ce sujet de MM. Fagon et Dodart [2]. J'attendais donc de vous, Monsieur, quelque signe de vie sur cela. J'avoue que j'ai eu tort de ne vous avoir point fait donner de mes nouvelles depuis ce temps-là [3], ne pouvant m'empêcher de compter toujours sur votre amitié, et sur le précieux souvenir et la vénération que je sais que vous conservez toujours pour ce respectable évêque, à qui vous avez l'obligation de vous avoir remis dans le sein de l'Église catholique.

Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir instruire cet ecclésiastique, qui est un des chanoines de mon église [4], de l'état où vous avez pu mettre cet ouvrage, et de vouloir bien me faire savoir si vous avez eu la bonté d'y travailler, et si vous êtes encore dans la pensée de reprendre ce petit travail pour vous, si jusqu'ici vous n'aviez pas eu le temps de le faire. Ce sont des remarques, Monsieur, que je vous demande encore avec instance. Comme je crois que vous êtes un homme très exact et très ponctuel, il se peut bien faire que cet ouvrage soit fini ou en train de l'être. Je vous prie de vouloir bien me marquer ce qui en est par un mot de lettre dont vous pouvez charger la personne qui vous parlera, ou bien m'adresser votre lettre en droiture par la poste qui part tous les jours pour cette ville. Que si votre ouvrage était fini, vous pourriez remettre tout ce que je vous ai mis entre les mains, en celles du porteur qui m'en rendrait un fidèle compte.

1. Copie.

2. Ledieu (t. II, p. 470) nous montre Fagon et Dodart soignant de concert l'évêque de Meaux (26 août 1703). Fagon (1638-1718), botaniste distingué, premier médecin de Louis XIV, surintendant du Jardin du roi et membre de l'Académie des sciences.

3. Dans ces quatre années, l'évêque de Troyes avait été mêlé aux querelles du jansénisme. En mai 1728, il avait, en compagnie du cardinal de Noailles, de Colbert, évêque de Montpellier, de Caylus, évêque d'Auxerre, et d'autres prélats, protesté contre les actes du concile d'Embrun, et l'année suivante, il avait lancé un mandement contre l'office de saint Grégoire VII. En 1730 et 1731, il avait publié les *Méditations sur l'Évangile*, puis les traités *du Libre Arbitre et de la Concupiscence*, laissés en manuscrit par son oncle.

4. C'était M. Vinot, chanoine de Troyes, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Je suis très aise d'avoir cette occasion de me renouveler dans votre souvenir et de vous assurer que je suis, avec toute l'amitié, l'estime et la considération possible, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

† J. Bénigne, É. de Troyes.

On a dû, Monsieur, vous porter de ma part l'année passée les ouvrages de piété de feu M. de Meaux que j'ai donnés au public [1]. Je serais fâché si on ne l'avait pas fait.

J'oublie de vous prier pour ma satisfaction de faire voir au porteur l'ouvrage que je vous ai mis entre les mains, afin au moins que je sois sûr qu'il n'est pas égaré et que vous avez soin de me le conserver.

III

Réponse de Winslow à la première lettre de Mgr l'Évêque de Troyes [2].

Monseigneur,

Je suis très mortifié de m'être trouvé dans l'impossibilité de répondre plus tôt de la manière que je l'aurais souhaité, à la lettre de V. G., d'autant plus qu'on est venu souvent de votre part sans me trouver. Il m'était venu coup sur coup plusieurs affaires absolument indispensables, qui m'ont empêché de m'appliquer suffisamment à l'ouvrage que V. G. m'a confié. J'y avais destiné préférablement à toutes autres entreprises les moments que l'Académie des sciences, la Bibliothèque du roi et mes malades m'auraient laissés [3]. Mais la rencontre de l'empressement continuel du public pour l'édition de mon *Traité d'anatomie* me les avait entièrement enlevés. Par surcroît, incontinent après ces travaux, j'ai été, pendant quelques mois de suite, attaqué de plusieurs incommodités alternativement périodiques et en partie très opiniâtres. Enfin je suis actuellement chargé de la revue de quantité de livres arrivés de Danemark pour la Bibliothèque du roi, où j'ai l'honneur d'être interprète.

Néanmoins nonobstant cette chaîne d'indispositions et d'occupations, j'ai lu avec une attache singulière tous les quatre gros cahiers du principal manuscrit qui tient lieu d'original. J'en ai encore relu de nouveau les endroits qui regardent particulièrement l'anatomie et les fonctions animales. J'ai de plus comparé avec ce qui est moderne en anatomie et en physiologie ces endroits, de même que les remarques de feu M. Dodart, surtout celles qui regardent précisément cette matière.

1. Il s'agit des *Méditations sur l'Évangile*, auxquelles l'évêque de Troyes avait ajouté le *Discours sur la vie cachée en Dieu* et quelques autres opuscules de piété. Paris, J. Mariette, 4 vol. in-12.

2. Copie.

3. Winslow était membre de l'Académie des sciences et interprète à la Bibliothèque du roi.

Enfin, j'ai confronté avec grand soin les deux copies ensemble par rapport à la différence qui s'y trouve, tant en général selon les additions, corrections et changements de la première, qu'en particulier selon les retranchements et abréviations de la seconde. Mais il m'est impossible de mettre encore si tôt au net ce que j'ai travaillé là-dessus. D'ailleurs dans les notes détachées et écrites de la main de ce prélat même sur des feuilles volantes, il y a plusieurs endroits qu'il m'est impossible de déchiffrer. V. G. trouvera bon que je souligne ces endroits avec un crayon de mine de plomb, dont on peut ensuite facilement effacer les traces, et que je lui envoie ces feuilles dans une enveloppe cachetée, afin qu'elle ait la bonté de me faire mettre sur un papier à part le déchiffrement de ces endroits et me les renvoyer avec le tout. Cela me serait d'un grand secours pour m'assurer de la pensée de l'auteur, conformément à l'avis même que V. G. a mis à la tête des nouvelles remarques de M. Dodart, f° v°. V. G. aura la bonté de me faire savoir là-dessus ses ordres, afin que si elle le trouve à propos, je les mette entre les mains de M. Vinot, ou si elle veut que je les envoie par la poste.

Je supplie en même temps V. G. de se souvenir de ce que j'eus l'honneur de lui dire à ce sujet dès le commencement, et de se souvenir qu'elle approuva ma proposition, savoir : 1° qu'on ferait imprimer le texte du manuscrit comme il est, selon les corrections et les notes que l'auteur lui-même a écrites dans les quatre gros cahiers, et peut-être aussi selon celles qui y paraissent être écrites par un copiste particulier; 2° qu'on mettrait en manière de notes au bas de chaque page ce qu'on trouverait de plus convenable des autres remarques, tant de celles que l'auteur a écrites de sa main sur des feuilles volantes et que V. G. nomme premières remarques, en les attribuant à M. Dodart[1], que de celles que M. Dodart a écrites lui-même en partie dans le manuscrit[2] et en partie sur des feuilles détachées que V. G. appelle nouvelles remarques, comme aussi ce que je pourrais encore y ajouter.

Les différentes remarques qui se trouvent avec le manuscrit étant faites en différents temps par différentes reprises et par des intervalles très considérables, savoir les premières en 1690 ou 1691, et les nouvelles en 1701 et 1702[3], elles demandent nécessairement une application particulière pour pouvoir leur donner un arrangement suivi après en avoir tiré les expressions les plus conformes à l'intention de l'auteur. Il sera même à propos de borner ces remarques à ce qui concerne l'anatomie et la physiologie, et encore d'en supprimer le trop de détail de M. Dodart, qui s'y rencontre en quelques endroits; d'autant plus

1. Parce que Bossuet y avait consigné les observations de Dodart.

2. Voilà donc la preuve que, parmi les corrections dont le manuscrit porte la trace et qui ne sont pas de la main de Bossuet, il y en a qui sont de Dodart lui-même.

3. Ledieu ne parle pas de ce travail de revision entrepris par Bossuet sur la *Connaissance de Dieu*.

que ce détail est très interrompu (?), et que l'auteur lui-même avertit dans le corps de l'ouvrage, de ne pas avoir besoin d'un tel détail ni d'avoir eu le dessein d'y entrer.

A l'égard de ce qui, dans le texte, se trouve évidemment contraire aux observations modernes et qu'il faudrait nécessairement ôter ou changer, on en avertirait expressément dans la préface et on en mettrait dans le texte en lettres italiques les suppléments et les changements. C'est ce qui me semble un des meilleurs moyens de prévenir le soupçon qu'on a pour l'ordinaire des ouvrages posthumes, de ne pas être partout précisément tels que l'auteur les aurait donnés lui-même et d'être plus ou moins altérés selon le goût des éditeurs. C'est avec de telles précautions que je me propose de donner au public les opuscules posthumes de feu M. Sténon [1], vicaire apostolique du Saint-Siège dans les pays septentrionaux, qui avait auparavant illustré la chaire royale d'anatomie dans l'Université de Copenhague, quoique devenu catholique, et dont feu M. de Meaux me parlait avec éloge, me disant même en particulier que les prières de ce saint évêque avaient contribué à ma conversion [2]. J'y laisserai peut-être exprès les fautes du copiste qui se rencontrent dans le manuscrit original, en y laissant tout à fait les choses dont je ne suis nullement d'accord avec l'auteur, quoique mon parent et un si digne prélat. Mais j'en donnerai la raison et des éclaircissements dans les notes particulières que je mettrai au bas du texte.

V. G. dit dans un *Nota* mis au-dessous du titre de la seconde copie, qu'après avoir collationné la présente copie sur celle écrite en quatre gros cahiers qui tient lieu d'original, à l'occasion des remarques de M. Dodart examinées avec l'auteur, il paraît que cette présente copie est la mieux et la dernière retouchée par l'auteur, qui y a abrégé le XIIIe chapitre [3] sauf à y joindre les remarques de M. Dodart. Je prends la liberté de demander à Votre Grandeur si l'on a quelque écriture de la main propre de l'auteur, qui prouve qu'il s'est déterminé pour ces remarques. Car il me paraît singulier que, dans les quatre gros cahiers, il ne donne aucun signe de les avoir employées; et il me paraît d'au-

1. Nicolas Sténon (1638-1687), anatomiste distingué, naquit à Copenhague, séjourna en Hollande, en France et en Italie où il abjura le luthéranisme. Il se vit néanmoins offrir par Christian V la chaire d'anatomie à l'Université de sa ville natale (1672). Un peu plus tard, il devint précepteur de Ferdinand, fils de Côme III, grand-duc de Toscane ; puis il se fit prêtre, et fut nommé évêque *in partibus* de Titiopolis et vicaire apostolique dans les États du Nord (1677). Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on estime surtout son *Anatomie du cerveau*. Je ne sache pas que Winslow ait donné suite à son projet de publier les opuscules de son grand-oncle.

2. Rien ici à l'appui du sentiment de Floquet qui fait honneur à Bossuet, d'avoir « préparé, rendu même immanquable et prochain le retour à la foi catholique » de Nicolas (Floquet dit *Nicolo*) Stenon. (Voir Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, t. III, p. 180.)

3. Le traité *De la Connaissance de Dieu et de soi-même* n'a que cinq chapitres divisés en un certain nombre de paragraphes. Il est possible que Winslow veuille parler ici du paragraphe XIII du chapitre II, qui traite de la *Correspondance de toutes les parties* (du corps).

tant plus, que, dans ces mêmes cahiers, je trouve des notes de sa main, dont l'écriture paraît bien postérieure et bien plus récente que les remarques qu'il a seulement écrites sur des feuilles volantes. Par exemple, f° 196 v°; f° 225 v°; f° 252 v°; f° 270 v°; f° 273 r°. Je demande la même chose par rapport au XIIIe chapitre, savoir si dans quelque autre copie, V. G. a vu elle-même des preuves de la main propre de l'auteur, qu'il a fait lui-même cet abrégé, et qu'il s'est déterminé lui-même plutôt à le donner ainsi que de le laisser (ce chapitre) comme il est dans la copie en quatre gros cahiers qui tient lieu d'original. En un mot, s'il y a des preuves littérales que l'autre copie est la dernière retouchée par l'auteur. Car ce serait sur cette assurance qu'il faudra préférer l'une à l'autre, ou, au moyen d'un avertissement particulier, mettre d'abord ce XIIIe chapitre comme il est dans la première copie, et encore immédiatement après, comme il est en abrégé dans l'autre.

Au commencement de la copie en quatre gros cahiers, savoir f° 2 r°, dans la marge vis-à-vis ces paroles de l'auteur : *Il ne s'agira pas ici de faire un long raisonnement sur ces choses, ni d'en rechercher*, etc., V. G. a mis cette note : *C'est pourtant ce que l'on fait dans ce traité. Aussi l'auteur a-t-il marqué cette expression pour la changer*[1]. Il l'a peut-être marqué sur un papier détaché que je n'ai pas eu avec le reste[2]. Car dans ce que j'ai, je ne vois là-dessus que ce qui me paraît être l'écriture de V. G. que je ne distinguerais pas d'abord en certains endroits d'avec celle de feu M. de Meaux[3], si je n'avais pas conservé ce que ce grand prélat m'a fait l'honneur de m'écrire lui-même[4].

Outre les endroits mentionnés ci-dessus, que je ne puis pas déchiffrer dans les notes volantes de la main de l'auteur, il y en a deux dans la copie originale, savoir f° 210 v°, à la marge le mot *Beveroie*; f° 35 r°, à la marge immédiatement au-dessous du n. X, où l'auteur a écrit avec un crayon ces mots : *Ne faut-il pas...* dont je ne puis déchiffrer le dernier, à la place duquel j'ai mis ces points[5].

J'attendrai sur tout cela les ordres de V. G., et en cas qu'Elle m'ordonne de lui envoyer quelque chose par quelqu'un, Elle aura en même

1. Cette observation qui, selon Winslow, est de l'évêque de Troyes, l'abbé Caron et Lachat disent qu'elle est de la main de l'abbé Ledieu. Il se pourrait donc que les autres notes attribuées par ces éditeurs à Ledieu, fussent aussi de l'abbé Bossuet (ch. I, II., ch. III, VII; ch. IV, VI).

2. L'expression marquée, au dire de l'évêque de Troyes, pour être changée, est *causes profondes*. Elle a été soulignée d'un trait au crayon, sans doute par Bossuet. L'abbé Caron et Lachat, se méprenant sur le sens de ce trait, ont mis ces mots en italiques.

3. Ce détail est à noter. Ledieu, en certains cas, a aussi une écriture qui ressemble à s'y méprendre à celle de l'évêque de Meaux.

4. Que sont devenues depuis ces lettres de Bossuet à Winslow?

5. Au chap. I, § x, qui commence ainsi : « Encore que ces deux actes d'imaginer et d'entendre soient si distingués, ils se mêlent toujours ensemble », on voit encore une note marginale au crayon, que l'abbé Caron lit : « Ne faut-il pas *un presque*? » Mais cette lecture est douteuse.

temps la bonté de me le nommer ou de me l'adresser avec ses ordres par écrit, sans quoi je n'en confierai rien à qui que ce soit.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Monseigneur,

De Votre Grandeur
Le très humble et très obéissant serviteur,

WINSLOW.

A Paris, le 4 novembre 1732.

IV

Seconde lettre de M. l'Évêque de Troyes à J.-B. Winslow [1].

Ce vendredi à midi, le 26 décembre 1732.

Je vous prie, Monsieur, de me donner votre jour et votre heure pour nous entretenir un peu à loisir sur ce que vous savez, d'ici à mercredi prochain exclusivement, que je compte aller passer deux ou trois jours hors de Paris; si vous ne pouvez pas m'attendre ces jours-ci, à mon retour j'enverrai savoir de vos nouvelles. Mais tâchez, je vous prie, que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible pour ne point perdre de temps, ne sachant pas positivement le temps que je serai obligé de retourner à Troyes.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, entièrement à vous.

† J. BÉNIGNE, Év. de Troyes.

A la suite de cette lettre, comme on l'a vu la plus haut, l'évêque de Troyes et Winslow eurent ensemble une longue conférence. Quel en fut le résultat? Winslow ne nous le dit pas; mais nous pouvons le conjecturer en partie. L'évêque ayant retiré des mains de l'anatomiste danois la copie en quatre gros cahiers sur laquelle fut faite l'édition de notre traité donnée par lui en 1741, il est naturel de penser qu'il avait été ébranlé par les doutes élevés par Winslow et avait fini par reconnaître que des deux copies, la meilleure n'était pas la plus courte.

On peut se demander pourquoi, pendant les neuf années qui s'écoulèrent entre cette entrevue et l'édition de 1741, l'évêque de Troyes n'a plus parlé à Winslow de l'ouvrage qu'il voulait toujours donner au public. Serait-ce parce que Winslow ne cachait pas son opposition au jansénisme, dont le neveu de Bossuet, au contraire, était l'un des plus ardents champions? Serait-ce plutôt que l'évêque de Troyes n'était pas disposé à suivre docilement la méthode indiquée par Winslow pour l'édition projetée? On se rappelle, en effet, que ce savant avait proposé d'imprimer la copie en quatre gros cahiers, mais en donnant en notes au bas des pages ce qu'il y aurait de meilleur parmi les remarques de Dodart, écrites par lui-même ou par Bossuet sur des feuilles volantes. Or l'éditeur de 1741 n'a point de notes de ce genre [2].

Cependant il paraît, sur un autre point, s'être conformé aux vues de Winslow. Celui-ci, en effet, avait proposé de changer dans le texte de l'auteur

1. Copie. — Cette lettre fut écrite de Paris, où l'évêque venait d'arriver.
2. Ses notes, du reste, sont au nombre de trois ou quatre au plus.

ce qui était évidemment contraire aux données d'une anatomie ou d'une physiologie plus avancée, mais en avertissant le lecteur de ces changements, qui, du reste, seraient imprimés en italiques pour prévenir toute confusion. Or, dans l'édition de 1741, il y a plusieurs passages mis entre guillemets; toutefois, comme rien n'indiquait la valeur ni la portée de ces signes, on n'avait pas vu [1] que ces guillemets étaient l'équivalent des italiques demandées par Winslow, et indiquaient une modification apportée au texte de Bossuet.

Si l'éditeur de 1741 a changé un certain nombre de passages, il en a supprimé beaucoup d'autres. On a jugé sévèrement ces suppressions et ces changements, comme s'ils étaient dus au caprice ou à l'ignorance. Cependant, après avoir lu le témoignage de Winslow, je me demande si l'éditeur de 1741 a été en réalité aussi coupable qu'il le paraît de prime-abord. Est-il sûr, par exemple, que d'une part ces suppressions n'étaient pas indiquées dans les remarques de Bossuet ou de Dodart, que l'évêque de Troyes, nous l'avons vu, avait réclamées à Winslow en même temps que le manuscrit original? Est-il sûr aussi que les passages qui, dans l'imprimé, diffèrent du texte de ce manuscrit sans être insérés entre guillemets, n'étaient pas extraits de ces mêmes remarques? Autrement on ne comprendrait pas le scrupule de l'éditeur mettant des guillemets à certains passages et non aux autres [2]. Souhaitons qu'en retrouvant ces précieuses remarques, quelque chercheur nous mette à même de résoudre ces questions.

CH. URBAIN.

1. Cf. l'édition de l'abbé Caron, Introduction, p. XI.

2. Il est bien entendu qu'en réclamant pour l'éditeur de 1741 le bénéfice des circonstances atténuantes, j'ai en vue seulement les modifications justifiées par le progrès des sciences au XVIIIe siècle, et non les retouches imposées au style de Bossuet. Celles-ci sont inexcusables. Cependant, même sur ce point, il ne faut pas en croire Lachat. « Vivant au beau milieu du XVIIIe siècle, écrit-il, l'éditeur devait, sous peine d'ignorance et de superstition, croire au progrès; il chargea je ne sais quel médecin de mettre son livre au niveau de la science du jour. Le bon docteur se mit à corriger bravement le grand écrivain : non qu'il signalât des faits nouveaux, de nouvelles découvertes; mais il voulut faire disparaître, parce qu'il ne la comprenait pas, la terminologie empruntée par Bossuet aux scolastiques; il remplaça les mots simples par des termes relevés, les expressions concises par des périphrases; en un mot, il traduisit la langue si claire et si belle de son auteur en argot médical. » (*Œuvres complètes de Bossuet*, t. XXIII, p. VI.) Or tout ceci, pour ne rien dire de plus, est d'une sévérité outrée.

NOTE SUR UN PASSAGE DU 3e DIALOGUE DU « CYMBALUM MUNDI »

La vie de Bonaventure des Périers est encore peu connue, malgré la sérieuse étude de M. Ad. Chenevière; celui-ci a, le premier, révélé dans des pages délicates les amours du poète et de Claude Bectone (de Bectoz), noble Dauphinoise, qui était abbesse du couvent de Saint-Honorat, à Tarascon; les *Chansons* de Des Périers, les réponses de la religieuse, insérées au tome Ier de l'édition Lacour, mais surtout les pièces qui figurent dans le recueil de Pierre de Tours, intitulé *Saint-Gelais*, etc. (1547), ont permis à M. Chenevière d'analyser les sentiments de Des Périers et de son amie : une sympathie profonde, ressentie de part et d'autre, fait bientôt place à l'amour pur, à l'amour platonique; mais la passion grandit, devient plus ardente, plus pressante et moins respectueuse chez l'homme, tandis que la femme, fidèle à l'austère vertu, liée par des vœux solennels au « Maître » céleste, hésite, se dérobe, oppose le devoir à l'audace croissante de l'amant; enfin quelque faute, sans doute quelque infidélité passagère du poète, lassé des rigueurs de l'objet aimé et trop prompt à distraire son chagrin, achève de dissoudre cette union idéale. Le roman est conté tout au long par le biographe, qui se demande (p. 87) si « la galanterie et l'enjouement de ces pièces cachent un sentiment plus grave ». Il en fixe d'ailleurs la date à l'année 1536.

La lecture même du *Cymbalum Mundi*, dont la première édition est de 1537, nous permet de confirmer ce témoignage et d'ajouter quelques traits à cette histoire. Il y a, dans le 3e dialogue, un passage qui n'a encore, croyons-nous, sollicité l'attention d'aucun critique; c'est celui où Mercure, après s'être entretenu quelques instants avec Cupido, aperçoit une jeune fille qui se promène seule dans un jardin; il s'écrie avec admiration (éd. Lacour, t. I, p. 357) : « Qui est ceste belle jeune fille que je voy là-bas en ung verger seullette? Est-elle point encore amoureuse? Il fault que je la voye en face. Nenny, et toutesfoys, je sçay bien que son amy languit pour l'amour d'elle. Ha! vous aymerez, belle dame sans mercy, avant qu'ayez marché trois pas.

Celia. — O ingrate et mescognoissante que je suis! En quelle peine est-il maintenant pour l'amour de moy? Or cognois-je à ceste heure (mais las! c'est bien trop tard) que la puissance d'amour est merveilleusement grande, et que l'on ne peult éviter la vengeance d'iceluy. N'ay-je pas grand tort d'ainsi mespriser et esconduire cestuy qui m'ayme tant, voire plus que soy-mesmes? Veulx-je tousjours estre autant insensible qu'une statue de marbre? Vivray-je tousjours ainsi seullette? Hélas! Il ne tient qu'à moy; ce n'est que ma faulte et fausse opinion. Ha, petiz oysillons, que vous me chantez et monstrez bien ma leçon! Que Nature est bonne mère, de m'enseigner par voz motetz et petitz jeux que les créatures ne se peuvent passer de leurs semblables! Or vous feroys-je voluntiers une requeste, c'est que vous ne m'importunissiez plus par voz menuz jargons, car j'entends trop ce que vous voulez dire, et que ne me feissiez plus voir les spectacles de voz amoureux assemblemens, car cela ne me peult resjouyr, ains me faict juger que je suis la plus malheureuse créature qui soit en ce monde. Hélas! quand reviendra-t-il, mon amy? J'ay grand paour que je ne lui aye esté si farouche qu'il ne retourne plus. Si fera, s'il m'a autant aymée ou ayme encore comme je l'ayme maintenant. Il me tarde bien que je ne le voy. S'il revient jamais, je luy seray plus gracieuse et luy feray

bien ung plus doulx racueil et meilleur traictement que je n'ay pas faict par cy-devant. »

M Lacour, qui ignorait le roman de Des Périers et de Claude de Bectoz, avait déjà reconnu, dans une note de son édition, que « Célie est une religieuse repentante d'avoir pour les cloîtres abandonné l'amour ». Il restait à identifier Celia et Claude, et c'est ce que nous croyons pouvoir faire. C'est bien Bonaventure des Périers qui apparaît à nos yeux sous les traits de cet ami « languissant » d'amour, et d'un amour où il s'oublie lui-même. Les paroles que le poète attribue à la religieuse ont de la force et de la délicatesse ; une passion vraie s'y déclare, mais Des Périers peut seul revendiquer ce réalisme un peu rude qui éclate dans l'indiscrète apostrophe aux oisillons. Il est permis de douter que Claude Bectone ait réellement éprouvé ces troubles sensuels, décrits avec éloquence par l'auteur du *Cymbalum*; ce sont du moins les sentiments qu'il croit avoir inspirés à l'abbesse; ce philosophe hardi, qui n'accepte pas d'autre maître que la nature, n'admet pas volontiers la victoire de la volonté sur les sens ; et puis son amour-propre n'est-il pas intéressé à expliquer, comme il le fait à cet endroit, le dénouement de cette intrigue romanesque, où son cœur s'est engagé tout entier? Amant rebuté, il se persuade qu'il laisse de cruels regrets à l'implacable amante. La vivacité des plaintes de Celia, ces mots si expressifs : « j'ay grand paour que je ne luy aye esté si farouche qu'il ne retourne plus », le ton de tout l'épisode témoignent que l'auteur a écrit ces pages après la rupture; nous avons donc ici le dernier mouvement de cette passion déçue.

Nous connaîtrons mieux l'état d'esprit où se trouvait alors Des Périers, en rapprochant du couplet de Celia un passage qui le précède presque immédiatement (éd. Lacour, p. 352) ; celui-ci contient des traits fort vifs contre les « Vestales », que Cupidon et Somnus tourmenteront par leurs artifices; les jeunes filles ne sont pas non plus épargnées; Vénus mande à Mercure « qu'elles soyent gracieuses, courtoises et amyables aux amans, qu'elles ayent plusieurs Ouyz aux yeulx et force Nenniz en la bouche ». Ces impitoyables railleries attestent un vif ressentiment, qui, dans le cœur même du poète, achève d'éteindre un reste d'amour: il accuse d'hypocrisie les femmes qui se retranchent sur leur vertu ; il les poursuit sans pitié de son âpre ironie; mais quand il revoit en imagination la figure de celle qu'il a aimée, il s'adoucit, il cherche des raisons pour expliquer la conduite de l'abbesse, et c'est alors qu'il écrit le monologue de Celia.

R. Harmand.

BIBLIOGRAPHIE DES ÉCRITS DE SAINTE-BEUVE DES DÉBUTS AU 31 DÉCEMBRE 1830

Au cours d'un travail que je prépare sur Sainte-Beuve, j'ai été amené à dresser, pour mon usage, la liste chronologique de ses écrits. Il m'a semblé qu'elle pouvait être utile à plus d'un travailleur et c'est pourquoi j'en publie ici la première partie. J'ai indiqué, aussi exactement que je l'ai pu les divers endroits (journaux, revues, recueils) où a paru successivement chaque morceau et, pour ceux qui n'ont jamais été recueillis, j'en ai donné le sommaire ou l'analyse. J'ai fait — sans illusion — tout mon possible pour éviter les erreurs presque inévitables et les inévitables lacunes; je serai infiniment reconnaissant à tous ceux qui voudront bien me signaler les unes et les autres dans la présente bibliographie et je les en remercie par avance. Je remercie en même temps ceux qui m'ont déjà rendu de tels services : M. Giraud, qui m'a fourni beaucoup d'indications utiles et offert un modèle dans sa bibliographie de Taine, et surtout M. de Spoelberch de Lovenjoul, dont la bienveillance m'a évité bien des recherches fort longues et épargné bien des erreurs : on ne sait vraiment laquelle est le plus inépuisable, de son érudition ou de sa complaisance.

G. M.

1818

1818[1] 23 juin. *Jugement sur César.*

Sur un exemplaire des *Commentaires.*
Nouveaux Lundis, XIII[2], 25 note.
J. Troubat. *Souvenirs et indiscrétions* (2e édit. C. Lévy, 1880, in-12) : *Ma biographie*, 73, note.

[octobre]. *Lettre* à l'abbé Barbe.

F. Morand. *Les jeunes années de C.-A. Sainte-Beuve* (Didier, 1873, in-8), I.
Nouvelle Correspondance (C. Lévy, 1880, in-12), I, *lettre*, I.

Datée seulement de 1818. Doit être postérieure de très peu à l'arrivée de Sainte-Beuve à Paris, d'après les détails qu'il donne à son ami sur sa pension et sur ses études.

1. Sainte-Beuve a publié dans la *Vie de Joseph Delorme* (*Poésies complètes*, éd. de 1860, I, 8 et 13) deux fragments autobiographiques datés, l'un de 1817, l'autre du 14 mars 1820, En réalité, sans doute, ces deux morceaux auront été écrits en même temps que la *Vie.*

2. Les grandes capitales (I) désignent le volume, les petites capitales (I) le chapitre ou le morceau, les chiffres arabes la page.

1819

1819. 11 janvier. *Lettre* à Barbe.

MORAND, II.
Nouvelle Corr., 2, *lettre*, II.

1820

1820. janvier. *Lettre* à Barbe.

MORAND, III.
Supprimée dans *Nouvelle Corr.*

Cette lettre est très mutilée, sauf le dernier paragraphe. Sainte-Beuve raconte à son ami qu'il est en seconde, qu'il travaille beaucoup et qu'il est heureux. « Tel tu m'as toujours connu, tel je suis encore aujourd'hui. Je me suis trop bien trouvé des principes que j'ai suivis jusqu'à ce jour pour vouloir m'en écarter jamais; et si cette idée funeste venait à se présenter à moi, ton exemple seul et les bons conseils que tu m'as donnés suffiraient pour me rappeler dans le droit chemin. »

— — *Note* à une édition de Tite Live donnée en prix de semestre.

Nouveaux Lundis, XIII, 25, note.
Souvenirs et Ind., 75, note.

— — *Un jeune poète italien au tombeau du Tasse.*

Ode inédite conservée dans les papiers de Dubois (LAIR, *Un maître de Sainte-Beuve*, *Correspondant* du 25 avril 1900, p. 318).

1821

1821. — *Discours de Tisagoras pour Miltiade.*

J. PIERROT, *Recueil de discours, narrations, lettres, lieux communs, développements historiques, etc., composés par des élèves de l'Université moderne, suivi d'un choix de vers latins* (Hachette, 1831, in-8°), 73.

1822

1821. 5 mai. *La crémaillère.*

Vers cités par J. CLARETIE, *Courrier de Paris : Paris après l'Empire* (*Indépendance Belge*, 27 août 1871).

Cf. *Lettre* à Adam du 6 mai. « Je te porterai une pièce de vers français que j'ai lus *hier* à

M. Landry, car c'était sa fête » (*Correspondance*, I, 2). Si ce sont bien ceux-là que voici, la fête de M. Landry aurait coïncidé avec l'installation dans le nouveau local, rue Blanche, (*Souvenirs et ind.*, p. 27).

LA CRÉMAILLÈRE.

« Toi qu'a chanté le bon Homère,
Guerrier si valeureux, si mauvais cuisinier,
Achille, toi qu'on voit tour à tour manier
Et la broche et le cimeterre;
Et toi, fils de Vénus, de qui les doigts pieux
Faisaient fumer l'encens sur l'autel de tes dieux
Et cuire ton dîner par terre;
Compagnons de voyage à l'immortalité,
Oh! que de peine journalière
Se fût à jamais évité
Votre héroïque caractère,
Si l'un ou l'autre eût inventé
L'usage de la crémaillère!

Crémaillère! je veux raconter tes bienfaits!
Ils sont nombreux; pourtant on les ignore,
De tous les dieux on se souvient encore,
Mais de toi seule on ne parle jamais.
Dans un épi, c'est Cérès qu'on vénère,
Mars dans un glaive, ou Momus dans les jeux;
Mais Crémaillère est toujours Crémaillère :
Le vrai mérite est toujours malheureux.
Au temps passé, les hommes, moins barbares,
Avec respect t'érigeaient des autels;
On t'appelait : *Dieux pénates*, *Dieux lares*;
On t'enfumait comme les immortels,
De nard, d'encens, de parfums les plus rares.
Là, chaque jour et dans toute saison
Rangés en cercle autour de la chaudière,
Qui bouillonnait sur le brillant tison,
Époux, épouse, et toute la maison
En bien mangeant t'adressaient leur prière.
Dans le foyer du bon Cincinnatus,
De Curius et Fabrice Dentatus,
Tu figurais d'assez belle manière;
Tu présentais à ces héros en *us*
Et la lentille et le pois consulaire.
Aussi, j'en veux à la plume légère
De l'écrivain qui conta leurs exploits :
Lui qui parla de la table de bois,
Il oublia la pauvre crémaillère!

Venons à nous. De Rome à notre pension
Facile est la transition.
Oui, le peuple romain et la gent écolière
Se touchent en plusieurs endroits,
Ferraillant, querellant, sans raisons et sans droits,
Faisant moins la paix que la guerre,
Et puis mangeant tous deux et lentilles et pois.

Eh bien! nous le jurons : de même qu'autrefois
Des laboureurs guerriers la crémaillère antique
Revoyait tous les ans ces fiers vainqueurs et rois
De chêne et de laurier parant leur front rustique;
De même nous jurons à ce docte sénat
De notre chère république
De ne jamais reculer au combat,

Et, cueillant tous les ans quelque palme classique,
De venir la suspendre à l'autel domestique. »

6 mai. *Lettre* à Adam.

Correspondance (C. Lévy, 2 vol., 1877-78, in-12°), I, 1, *lettre*, 1.

— *Discours français et latins* recueillis par J. PIERROT (*Recueil*, etc.). — *Entretien d'Arminius et de son frère*, 34. — *Périclès défend Phidias et Anaxagore*, 81. — *Timoléon défend la statue de Gélon devant le peuple*, 91. — *Lysimaque à Alexandre en faveur de Parménion*, 95. — *Alexandre mourant à ses amis*, 98. — *Démétrius à Antigone en faveur d'Eumène*, 100. — *Cinéas dans le sénat romain*, 103. — *Caton dans le sénat pour détruire Carthage*, 106. — *Calliphon à Sylla*, 115. — *César au peuple romain après la fuite de Pompée*, 118. — *Vibius Pansa à Octave*, 122. — *Demonax contre l'institution de gladiateurs*, 125. — *Les habitants de Nisive à Jovien*, 127. — *Charlemagne aux grands de sa cour*, 136. — *Discours prononcé par l'abbé de Saint-Denis devant Philippe le Hardi, au moment où les cendres de Louis IX furent apportées au tombeau des rois*, 146. — *Le duc d'Anjou à Duguesclin*, 150. — *Les Suisses à Charles le Téméraire*, 172. — *Louis XII au concile national de Tours*, 180. — *Villiers de l'Isle-Adam à Charles-Quint*, 187. — *Discours à Biron, pour l'engager à faire l'aveu de son crime*, 192. — *Jacques Pierre à Renault*, 197. *Bellière à Louis XIII*, 200. — *Pinto au duc de Bragance*, 203. — *Pitt, comte de Chatham, au parlement d'Angleterre*, 228. — *Theseus pro suis se devovet*, 284. — *Annibalis jusjurandum*, 288. — *Chryses ad Agamemnona*, 294. — *Lavinienses ad Romulum de Tatii morte*, 296. — *Numa ad Romanos*, 298. — *Servius Tullius in senatu*, 300. — *Menenius Agrippa ad populum*, 302. — *Tullus ad Coriolanum*, 303. — *Themistocles ad Spartanos*, 308. — *Amicus ad Porum, ne cum Alexandro certamen ineat*, 322. — *Legatus Atheniensium ad Ochum, Persarum regem*, 323. — *Legati Tarentini ad Pyrrhum*, 330. — *Appius Claudius in senatu*, 334. — *Decius Magius ad Campanos*, 353. — *Scipionis*

ad populum romanum oratio, 366. — *Scipio in senatu pro Annibale*, 376. — *Legatus Jugurthæ ad senatum*, 389. — *Hortensia in concione*, 395. — *T. Munatius Plancus ad Quirites*, 405. — *Pompeius in senatu adventante Cæsare*, 414. — *Antonius Octavium hortatur ad persequendos Cæsaris interfectores*, 417. — *Archelaus rhetor, ad Cassium proconsulem romanum*, 419. — *Legatus parisiensis ad Carolum delphinum*, 440. — *Carolus V imperio se abdicat*, 448. — *Cæsar ad senatum*, 461. — *Lucilius ad Senecam*, 469. — *Gregorius ad Julianum*, 475.

— *Le Czar Pierre le Grand visite la Sorbonne.*

Annales des concours généraux (Bredif et Maire-Nyon, 1825, in-8°), 385.

Hexamètres latins.

14 septembre. *Lettre* à Sellèque.

Corr., I, 3, *let.*, II.

1823

1823. 11 septembre. *Lettre* à Barbe.

MORAND, IV.
Nouvelle Corr., 4, *let.*, III. [L'indication du mois est supprimée, ainsi que quelque phrases mutilées de la fin.]

1824

1824. *10 octobre[1]. *Samos.*

Globe, I, 49 [non signé].

Article non recueilli. C'est un simple extrait de la *Topographie de la Grèce*, par Depping, suivi de quelques détails sur la révolution grecque et les massacres.

* 24 octobre. *L'île d'Ipsara.*

Globe, I, 77 [non signé].

Article non recueilli. Détails sur les productions et le commerce de cette île obscure; éloge de son héroïsme préféré à la gloire littéraire d'un Alcée, d'un Anacréon ou d'un Homère.

1. Les articles marqués d'un astérisque ne sont ni signés, ni recueillis ou même signalés dans les *Premiers Lundis*. L'authenticité en est cependant certaine : M. de Lovenjoul possède en effet dans ses archives une feuille de comptes, extraite sans doute des livres du caissier du *Globe*, où ils sont mentionnés avec les autres articles payés à Sainte-Beuve.

* 30 octobre. *Le Phœnix ou l'oiseau de soleil, par Antoine Métral.*

Globe, I, 95 [non signé].

Article non recueilli. Compte rendu sévère : l'auteur n'a pas su choisir entre les deux alternatives d'étudier la fable en érudit ou en poète; « il peut y avoir de l'esprit ou de l'imagination dans ce livre; mais c'est une débauche d'imagination, c'est de l'esprit en délire ».

4 novembre. *Chio.*

Globe, I, 101.

Premier article signé. Non recueilli, mais signalé dans les *Premiers Lundis* (I, VII). Situation de l'île; civilisation et prospérité anciennes; histoire; les ravages des Turcs : « et maintenant la désolée Chio est gisante entre la Grèce et l'Asie, comme en signe d'une séparation éternelle, d'une lutte inexorable ».

11 novembre. *Mémoires de Mlle Bertin sur la reine Marie-Antoinette.*

Globe, I. 119.
Premiers Lundis (Calmann Lévy, 1874-75), I, 1.

4 décembre. *Lesbos ou Mitylène.*

Globe, I, 169.

Quoique signé, non recueilli, mais signalé, dans les *Premiers Lundis* (I, VII). Situation de l'île; mœurs des habitants et hommes illustres; histoire. « De toutes les villes de la Grèce, Lesbos est donc peut-être celle qui gagnera le plus à la révolution nouvelle..... Elle a vu de ses rivages le dernier incendie de la flotte turque comme un signal de sa prochaine délivrance; puisse bientôt ce grand événement s'accomplir! Alors, appelée par sa position et par son étendue à devenir un des boulevards de la Grèce, elle se souviendra que la liberté vit de mœurs pures et austères; elle se préservera cette fois de la contagion de l'Ionie qui l'a trop longtemps souillée, et elle puisera dans les vertus patriotiques une gloire honorable qui fera honte à sa célébrité première. »

18 décembre. *Scènes de la nature sous les tropiques et de leur influence sur la poésie, suivies de Camoëns et de Jose Indio, par M. Ferdinand Denis.*

Globe, I, 204.
Pr. Lundis, I, 6, sous le titre *Ferdinand Denis*, Scènes, etc.

28 décembre. *Petite Revue littéraire.*

Globe, I, 228.

Article non signé; mais la suite qui y est annoncée est signée S. B. Non recueilli. — Compte rendu de *Lettres et entretiens sur la danse ancienne et moderne, religieuse, civile et théâtrale* par M. A. Baron : L'auteur a su éviter les dangers du genre; il « a senti que *danse*, aussi bien que *musique*, signifiait tout autre chose chez les anciens que chez nous, et, chez les anciens mêmes, il a saisi la différence de l'art dans les différents pays »; « ... les vues qui tiennent à la théorie de l'art, et qu'il appartient à d'autres d'apprécier, paraissent pourtant se rattacher à un goût sûr, mûri par des études plus graves, et surtout à ce besoin presque unanime de vérité qui se proclame hautement dans tous les arts de notre époque. Disons aussi que quand une idée généreuse et philosophique se présente à M. Baron, il ose la produire : il aime à citer des noms chers à la France, à espérer pour la Grèce et à rire, chemin faisant, de certains vices ou ridicules en crédit. » — Compte rendu très dur de *Macédoine poétique*, par C. L.

30 décembre. *Petite Revue littéraire (suite).*

Globe, I, 231.

Non recueilli, quoique signé. — Compte rendu de *Contes* : « ... ce sont des vers, et depuis longtemps on ne connaît en fait de contes que la prose de M. Bouilli : la poésie vaporeuse et mélancolique de notre âge irait-elle se désenchanter dans ce genre badin et se traîner en si bas lieu, même après Hamilton, La Fontaine et Voltaire? » Compte rendu assez sévère de *Ode sur Louis XVIII* par C. A. M.; de *Byron et la liberté, hymne de mort* par Louvet; de *Victoire à la croix, chant de triomphe, Psara, élégie épique* par Ernest Fouinet. — Compte rendu plus favorable de *Épître à quelques poètes panégyristes* par M. Gustave Drouineau : « C'est une réminiscence assez heureuse de la manière de Boileau; il en faut louer l'auteur. Le poète de la raison semble plus que jamais délaissé de nos jours : déjà, le siècle dernier s'était plu, on ne sait pourquoi à lui contester le génie; on ne daigne même plus le lui contester; la médiocrité du rival et du maître de Racine est dès longtemps chose convenue entre nos talents modernes; il y a une sorte de courage à revenir à lui. » L'auteur aurait dû signaler aux jeunes gens les écueils : « cette inexpérience d'études soutenue d'une si intrépide présomption; la soif d'une célébrité hative plutôt que le besoin d'une gloire durable, la routine jointe au dédain du passé; cette illusion enfin, si naïve et si aveugle à la fois, qui prend dès l'abord sans hésiter toute intention généreuse

pour une inspiration poétique, tout battement de cœur pour un accès de génie, comme si, à vingt ans, il n'y avait que des poètes qui pussent s'émouvoir et compatir.... En ce temps, et grâce à nos travers, en poésie comme en philosophie, il peut y avoir du génie à avoir du bon sens. Ce qui manque à M. Drouineau, c'est la force et la suite dans les idées : puisqu'il affectionne la facture de Boileau, qu'il lui emprunte aussi l'esprit de méthode. »

1825

1825. 13 janvier. *Candie.*

Globe, I, 261.

Quoique signé, non recueilli, mais signalé dans les *Premiers Lundis* (I, VII). — Importance de la position géographique de l'île dans la guerre actuelle; description; histoire.

15 janvier. *L'étrangère, par M. le vicomte d'Arlincourt.*

Globe, I, 268.
Pr. Lundis, I, 17, sous le titre *Le vicomte d'Arlincourt. L'étrangère.*

*25 janvier. *Voyage d'un jeune français en Angleterre et en Écosse pendant l'automne de 1823, par Adolphe Blanqui.*

Globe, I, 291 [non signé].

Non recueilli. — Compte rendu élogieux, plein d'admiration pour le commerce et l'industrie de l'Angleterre; critique des sentiments de vengeance que manifeste l'auteur, d'images trop hardies, et « d'un enthousiasme stérile, qui s'exhale en vains sons ».

5] mars. *Mémoires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour.*

Globe, I, 381. [Ce numéro, du samedi 5 mars, est, par une faute d'impression, daté du 7.]
Pr. Lundis, I, 22 [daté du 7].

*8 mars. *Mémoires ou souvenirs, par M. le comte de Ségur.*

Globe, I, 381 [non signé].

Non recueilli. — Éloges du comte de Ségur, surtout parce qu'il n'a pas renié l'enthousiasme de ses jeunes années pour la liberté.

15 mars. *L'homme du midi et l'homme du nord ou l'influence du climat, par Ch. Victor de Bonstetten.*

Globe, I, 403 [non signé].
Pr. Lundis, I, 29, sous le titre *Ch. V. de Bonstetten.*

* 26 mars. *La Calédonie ou la guerre nationale, poème en 12 chants, par M. Augustin Fabre.*

Globe, I, 427 [non signé].

Non recueilli. — Éloges du poème : On en a beaucoup parlé, on n'en a pas exprimé le mérite essentiel : unité, force, vérité du sentiment qui l'inspire. C'est un poème animé d'amour pour la France, comme les *Messéniennes*, « cri sublime que le patriotisme arracha au génie, et qu'une glorieuse popularité récompense ». L'auteur a choisi un sujet peu connu, pour y être plus libre, et il a su mêler les émotions domestiques aux émotions patriotiques. Mais l'épopée doit être empruntée aux traditions nationales et le lecteur de Fabre est obligé de transposer la sienne et comme de la traduire en français. D'autre part, l'esprit de système s'y montre trop : « trop souvent chez nos poètes la composition est présidée par une pensée non pas même morale, non pas philosophique, mais de pure et simple rhétorique. On crée *dans le but* de faire triompher une théorie littéraire, et, chose singulière, ceux mêmes qui proclament le plus hautement l'indépendance des formes, au lieu de n'y pas songer, comme ils disent, s'en inquiètent sans cesse, et c'est au fond *dans le but* de s'en affranchir à toute force qu'ils font de la poésie. De cette sorte, bien des pièces dramatiques ne sont, dans l'esprit, de leur conception, que des pièces justificatives et démonstratives de tel ou tel système théâtral. Il est dommage que les conclusions ainsi déduites soient si rarement convaincantes et qu'on n'ait pu encore écrire au bas d'aucune, comme après un théorème d'Euclide, le Quod erat demonstrandum. C'est que la poésie est rabaissée par ce rôle secondaire qu'on lui impose; que son unique but, à elle, est de faire bien et à la satisfaction de tous, sa suprême loi de plaire à elle-même et aux autres, et que, si elle a quelques conditions techniques à remplir, ce doit être chemin faisant, sans qu'elle en paraisse ralentie dans sa marche, sans qu'elle en soit expressément occupée ».

* 29 mars. *La Calédonie, etc.* (II).

Globe, I, 435 [non signé].

Analyse et jugements de détail. A propos du style, « les amateurs remarquent avec intérêt, parmi les récits de combats et de blessures, des descriptions physiologiques, qui réunissent l'exactitude à l'élégance et montrent la science traduite en beaux vers ».

2 avril. *Mémoires de Mme de Genlis sur le XVIIIe siècle et la Révolution française depuis 1756 jusqu'à nos jours.*

Globe, I, 445 [non signé, mais l'article III est signé].
Pr. Lundis, I, 34.

5 avril. *Mémoires de Mme de Genlis, etc.*, II.

Globe, I, 451 [non signé, mais l'article III est signé].
Pr. Lundis, I, 39.

21 mai. *Mémoires de Mme de Genlis, etc.*, III.

Globe, II, 555.
Pr. Lundis, I, 44.

*2 juin. *Des poésies de circonstance et de M. Baour Lormian.*

Globe, II, 588 [non signé].

Non recueilli. — Compte rendu très dur. Tous les poètes ont fait des poésies de circonstance, pour un homme (XVIIe siècle), ou pour les grands événements d'intérêt national (Delavigne, Béranger); mais les vrais poètes y sont sincères. Baour, lui, n'a pas la foi : « c'est du calcul et non de la poésie qu'il a prétendu faire; la critique n'a pas de prise sur lui; il est au-dessous d'elle ».

23 juin. *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration, par A. H. Dampmartin, maréchal de camp.*

Globe, II, 631.
Pr. Lundis, I, 51, sous le titre *Mémoires de Dampmartin.*

16 juillet. *Mémoires du marquis d'Argenson, ministre sous Louis XVI, publiés par René d'Argenson.*

Globe, II, 685.
Pr. Lundis, I, 58.

28 juillet. *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française, 20e livraison : Le vieux cordelier, par C. Desmoulins; Les causes secrètes du 9 thermidor, par Villatte; Précis du 9 thermidor, par Ch. A. Méda, gendarme.*

Globe, II, 711.
Pr. Lundis, I, 65, sous le titre *Mémoires relatifs à la Révolution française.*

*9 août. *Précis historique des événements du 9 thermidor, par Ch. A. Méda, ancien gendarme, mort général et baron.*

Globe, II, 739 [non signé].

Non recueilli. — Analyse du récit : « Le caractère qu'a déployé Méda dans les événements postérieurs à celui qu'il raconte et en même temps la simplicité modeste et la précision circonstanciée de son récit concourent à donner à son témoignage un degré de certitude morale qu'un autre spectateur ou auteur de ces tristes scènes contre-balancerait difficilement et qui, ce nous semble, mérite toute la considération de l'histoire ».

1 septembre. *Charles.*

Globe, II, 787.
Pr. Lundis, I, 72.

29 octobre. *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse, par Amédée Pichot* (I).

Globe, II, 921 [non signé, mais l'article III est signé].

Non recueilli. — S.-B. montre l'importance du livre pour la connaissance de la littérature anglaise; il discute les critiques qui en ont été faites. Les trois meilleures parties sont *la chaire, le barreau, la poésie.* — De la chaire : causes de la pauvreté et de la froideur de l'éloquence religieuse (esprit de la réforme, austérité du culte, influence de la philosophie raisonnante); Wesley, Whitefield, M. Irving.

12 novembre. *Voyage historique, etc.*, II.

Globe, II, 950.

Non recueilli. — Du barreau. L'école anglo-écossaise : lord Erskine, sir James Mackinstosh, Brougham; l'école irlandaise : Burke, Grattan, Curran, Philips.

17 décembre. *Voyage historique, etc.*, III.

Globe, II, 1027.

Non recueilli. — De la poésie : Cooper, les lakistes. « Tandis que nos poètes descriptifs s'arrêtaient éternellement à la superficie des choses, et, dans leurs peintures froidement élégantes tiraient copie fidèle et monotone de la nature inanimée, on s'avisa, en Angleterre, d'associer à ces peintures les impressions qu'elles faisaient naître et de les vivifier par un reflet des sentiments humains. » En France, Lamartine a été le premier à tenter un effort pareil. Cette différence a des causes : « Il ne serait pas difficile, je pense, d'assigner un grand nombre de causes qui expliquent ce fait; des considérations fines et délicates pourraient même en ressortir : qu'il nous suffise d'avoir indiqué la recherche ».

1826

1826. 10 janvier. *Histoire de la Révolution française, par M. Thiers (V et VI vol.).*

Globe, III, 42.
Pr. Lundis, I, 77, sous le titre *M. A. Thiers. Histoire, etc.*

29 janvier. *Histoire de la Révolution, etc. (suite).*

Globe, III, 62.
Pr. Lundis, I, 86.

9 février. *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages, par Longchamps et Wagnière, ses secrétaires.*

Globe, III, 111.
Pr. Lundis, I, 195.

28 mars. *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814, par F. A. Mignet (3e édition).*

Globe, III, 218.
Pr. Lundis, I, 101, sous le titre *M. Mignet. Histoire, etc.*

6 avril. *Œuvres de Rabaut Saint-Étienne, précédées d'une notice sur sa vie, par M. Collin de Plancy.*

Globe, III, 238.
Pr. Lundis, 111.

4 mai. *Poésies érotiques, par M. Tissot, avec une traduction des Baisers de Jean Second.*

Globe, III, 302.
Pr. Lundis, I, 118, sous le titre *M. Tissot.*

16 mai. *Mémoires, souvenirs et anecdotes, par M. de Ségur (t. II).*

Globe, III, 331.
Pr. Lundis, I, 125, sous le titre *M. de Ségur.*

15 juin. *Bonaparte et les Grecs par Mlle Louise Sw. Belloc, suivi d'un tableau de la Grèce en 1825, par le comte Pecchio.*

Globe, III, 399.
Pr. Lundis, I, 131.

8 juillet. *Cinq Mars ou une conjuration sous Louis XIII, par le comte A. de Vigny.*

Globe, III, 452.
Portraits contemporains. Édit. en 3 volumes (de-

puis 1846, in-12, Didier), I, appendice, 533 : sous le titre *M. de Vigny.* — Édit. en 5 volumes (1870-71, in-12, Lévy frères); II, appendice, 536 : *M. de Vigny.*

22 août. *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme la princesse des Ursins* (I).

Globe, IV, 8.
Pr. Lundis, I, 137, sous le titre *Mme de Maintenon et la Princesse des Ursins.*

14 septembre[1]. *Lettres inédites, etc.* (II).

Globe, IV, 70.
Pr. Lundis, I, 148.

10 octobre. *Lettre* à Sellèque.

Corr., I, 6, *let.*, III.

30 novembre[2]. *Dumouriez et la Révolution française, par M. Ledieu.*

Globe, IV, 247.
Pr. Lundis, I, 157.

1827

1827. 2 janvier. *Poésie, Odes et Ballades, parM. V. Hugo* (I).

Globe, IV, 321.
Critiques et portraits littéraires (in-8°, Renduel, 1836, 2e édit.); I, appendice, 533 : sous le titre *Victor Hugo* [cet appendice n'existait pas dans la 1re édit. du 1er vol., 1832].
Pr. Lundis, I, 164, sous le titre *Victor Hugo.*

9 janvier. *Poésie, Odes, etc.* (II).

Globe, IV, 338.
Crit. et portr. litt. (2e édit.), I, appendice, 510.
Pr. Lundis, I, 175.

1. Le numéro du *Globe* du samedi 23 septembre (IV, 93) renferme une *Petite Revue littéraire* : c'est le compte rendu, sévère en général, de *Napoléon* par Bignan, *Élégies et Mélanges* par Théophile Lodin Lalaire, *Méditations poétiques sur les ruines de la Grèce moderne* par Hubert L...., *Napoléon au mont Thabor* par Amédée Duquesnel, *Chants romains* par Crétineau-Joly, *A M. le général de Lafayette* par B. Girault. Cet article non signé, est peut-être de Sainte-Beuve, comme les précédents, qui ont paru sous la même rubrique (cf. Ziesing, *Le Globe et l'école romantique*, p. 113).

2. Les premières lignes de cet article font allusion à une annonce du livre de Ledieu parue dans le *Bulletin littéraire* du *Globe* (23 septembre). Ce bulletin, ou au moins l'annonce, seraient-ils de Sainte-Beuve? — Le 4 novembre (IV, 186) et le 18 novembre (IV, 221), le *Globe* avait à deux fois annoncé les poésies de Victor Hugo. Sainte-Beuve y est-il pour quelque chose?

1 février. *Histoire. Mémoires de Michel Oginski sur la Pologne et les Polonais* (I).

Globe, IV, 391.

Non recueilli, quoique signé. — S.-B. explique quelle fut la politique russe après le partage de 1775, et il déplore que la Révolution française ait réconcilié les ennemis de la Pologne. « Quand on songe à ce cruel effet de notre Révolution sur la destinée d'un peuple auquel nous liait une sympathie si antique et si vive, on sent avec douleur qu'une grande obligation nous était imposée envers lui et qu'on y a manqué en notre nom, tandis que, d'un seul mot, celui qui nous commandait eût pu la remplir. De tous temps environnés de voisins odieux, les Polonais s'étaient tournés vers la France avec amour. Rentrés, à l'extinction des Jagellons, dans leur plein droit d'élire au trône, leur premier mouvement avait été d'y porter un prince français, Henri de Valois. Après l'abdication de Jean-Casimir, quand les factions déchiraient la république au gré des cours ambitieuses et que déjà le mot de partage avait été prononcé tout bas, le grand Sobieski, simple général encore, écrivait à Louis XIV au nom de la noblesse et lui demandait pour roi ou Conti, ou Condé, ou Turenne. Enfin, à la première tentative de liberté, n'est-ce pas de la cour de Versailles que les Confédérés de Bar attendaient un appui, en même temps qu'ils prenaient parmi nos concitoyens des législateurs? Fallait-il donc que Henri de Valois, Louis XIV et la diplomatie de Louis XV répondissent si mal à tant de confiance? Fallait-il surtout, après que la liberté française, en provoquant la coalition du Nord, eût compromis la liberté de la Pologne et l'eût livrée comme otage à la colère et à la rapacité des souverains, fallait-il que cette criante iniquité commise en partie à cause de nous ne fût par nous ni réparée, ni combattue, que la république, au temps de ses conquêtes, ne songeât que vaguement à la redresser, et que plus tard, l'homme qui fit et refit tant de rois dédaignât à deux reprises la gloire de refaire une nation? » Analyse des *Mémoires* d'Oginski.

13 février[1]. *Mémoires de Michel, etc.* (II).

Globe, IV, 418.

Suite et fin de la bibliographie et de l'analyse des *Mémoires*; portrait enthousiaste de Kosciusko : « Au milieu de tant d'hommes doués de mérites divers et d'intentions excellentes,

1. Le *Globe* du 8 février 1827 (IV, 405) contient encore une *Revue littéraire* non signée. C'est un compte rendu du *Manuscrit de 1905*, par Gabriel Fictor, des *Autres Tartuffes*, par M. Gosse (approbation pour les coups « mortels » portés aux Jésuites, ces « risibles ennemis de nos libertés »), et de l'*Académie*, satire par M. S. G (railleur pour l'Académie). Cette *Revue* est-elle de Sainte-Beuve?

Kosciusko était le seul véritablement supérieur, le seul capable de sauver la Pologne, si la Pologne eût pu être sauvée. Avec les talents de sa position, il en avait aussi les vertus. Frugal comme un républicain antique, vêtu de mauvais drap gris et dormant sur la paille, il portait dans l'âme cette modestie simple et vraie que d'autres ont seulement affichée par faste. Durant les 7 mois de sa dictature, placé par le vœu national à côté et au-dessus d'un souverain que sa conduite pusillanime avait justement couvert d'impopularité et de mépris, on aime à le voir, plein d'égards pour cette vieillesse débile, l'environner des honneurs accoutumés et lui alléger les humiliations de la tutelle par une affabilité compatissante.... La grandeur immortelle de Kosciusko est d'avoir compris et accepté sa mission tout entière. Lui aussi, il aurait pu devenir un général français comme Poniatowski, ou même un sénateur russe comme Oginski; il fit mieux, car, ne pouvant plus sauver la Pologne, il passa sa vie à la pleurer et demeura jusqu'au bout un exilé sur une terre étrangère. Je ne sais si l'impression de son noble malheur m'abuse; mais, errant dans ses vieux jours sous les ombrages de Fontainebleau, il me touche plus encore que le fortuné Washington « étendu à l'ombre de sa vigne et de son figuier ».

1 mars. *Poésie. Odes d'Anacréon, traduites en vers français, en regard, par M. Veissier Descombes.*

Globe, IV, 455.
Pr. Lundis. I, 189, sous le titre *Anacréon.*

20 mars. *Poésie. Sept Messeniennes nouvelles, par M. Casimir Delavigne de l'Académie française.*

Globe, IV, 497.
Crit. et port. litt. (2e édit. 1836), I, appendice, 549 : sous le titre *Casimir Delavigne.* [Cet appendice n'existait pas dans la 1re édit. du 1er vol., 1832.]
Portr. cont. (Édition en 3 volumes), III, appendice, 525, sous le titre *Casimir Delavigne.* — Éd. en 5 volumes V, appendice, 549, sous le titre *Casimir Delavigne.*

14 avril. *Lettres inédites de Malherbe, adressées à Peiresc (février à avril 1628).*

Globe, V, 24.
Inséré dans le *Tableau de la littérature française au XVIe siècle* (édit. définitive, Lemerre, 1876), I, 251-274 [suppression de toute la conclusion, une cinquantaine de lignes].

28 avril. *Histoire. Histoire de la Révolution française, par M. A. Thiers (t. VII et VIII)*, I.

Globe, V, 27.
Pr. Lundis, I, 197, sous le titre *M. A. Thiers.*

12 mai. *Histoire de la Révolution, etc.*, II.

Globe, V, 86.
Pr. Lundis, I, 211, sous le titre *M. A. Thiers.*

31 mai. *Histoire. Mémoires ou souvenirs et anecdotes, par M. de Ségur (III vol.).*

Globe, V, 131.
Pr. Lundis, I. 224, sous le titre *M. de Ségur.*

26 juin. *Littérature. Œuvres complètes de Tacite, traduction nouvelle avec le texte en regard, des variantes et des notes, par M. Burnouf, professeur d'éloquence latine au Collège de France (t. IV).*

Globe, V, 190.
Pr. Lundis, I, 231, sous le titre *Tacite.*

7 juillet. *État de la poésie française à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle (Ier article : Charles d'Orléans, Villon, Marot).*

Globe, V, 216.
Inséré dans le *Tableau*, I, 1-42. [Nombreuses additions dans le texte et dans les notes, comme pour tous les autres articles réunis dans le *Tableau.*]

14 juillet. *État de la poésie, etc. (IIe article : Coup d'œil sur les poésies de Clément Marot, Marguerite de Navarre.)*

Globe, V, 229.
Inséré dans le *Tableau*, I, 42-62.

28 juillet. *Histoire. Vie de Napoléon Bonaparte, empereur des Français, précédée d'un Tableau préliminaire de la Révolution française, par sir Walter Scott*, I.

Globe, V, 265.
Pr. Lundis, I, 241, sous le titre *Walter Scott.*

4 août. *Poésie française au XVIe siècle (III : Mellin de Saint-Gellais, Victor Brodeau. École de poètes plus chastes et plus élégants, qui contraste vivement avec les restes de la vieille école).*

Globe, V, 280.
Inséré dans le *Tableau*, I, 62-79.

25 août. *Histoire. Vie de Napoléon, etc.*, II.

Globe, V, 329.
Pr. Lundis, I, 257, sous le titre *Walter Scott.*

1e septembre. *Poésie française, etc.* (*IV : Révolution littéraire de 1549. École nouvelle. « Illustration de la langue française » par du Bellay. Lutte avec l'école de Marot*).

Globe, V, 343 [ce numéro du *Globe* est daté du 1er août, par une faute d'impression].
Inséré dans le *Tableau*, I, 79-93.

15 septembre. *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes par M. Robert, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.*

Globe, V, 374.
Crit. et portr. litt. (2e édit., 1836), I, appendice, 523 : sous le titre *La Fontaine* [cet appendice n'existait pas dans la 1re édit. du 1er volume, 1832].
Portr. litt. (à partir de la 1re édit., Garnier, 1844), I, appendice, 493, sous le titre *La Fontaine.*
Galerie des grands écrivains français (Garnier, 1878, grand in-8°), sous le titre *La Fontaine*, III.

Dans les volumes, le dernier alinéa, 23 lignes environ, est supprimé.

20 septembre. *Poésie française, etc.* (*V : Réponses à l'Illustration de du Bellay. Hommage rendu à cette école. Caractère du talent et du style de du Bellay*).

Globe, V, 387.
Inséré dans le *Tableau*, I, 93-109.

4 octobre. *Poésie française, etc.* (*VI : Ronsard. Sa destinée littéraire. Caractère de son talent et de ses œuvres*).

Globe, V, 418.
Inséré dans le *Tableau*, I, 110-126.

12 octobre. *Poésie française, etc.* (*VII : Succès de Ronsard dans l'ode anacréontique. Sentiment profond qu'il avait de la haute poésie. Ses réformes de versification et d'orthographe*).

Globe, V, 439.
Inséré dans le *Tableau*, I, 126-137.

27 octobre. *Poésie française, etc.* (*VIII : Tentative de versification française métrique. Jean Antoine de Baïf. Son académie du Faubourg Saint-Marceau. Remi Belleau*).

Globe, V, 470.
Inséré dans le *Tableau*, I, 137-160.

8 novembre. *Poésie française, etc.* (*IX : Guillaume du Bartas. Seconde période de l'école de Ronsard. Philippe Desportes*).

Globe, V, 497.
Inséré dans le *Tableau*, I, 160-193.

29 novembre. *Histoire de la Révolution française, par M. Thiers* (*t.* IX *et* X).

Globe, VI, 14.
Pr. Lundis, I, 268, sous le titre *M. A. Thiers.*

29 décembre[1]. *Poésie française, etc.* (*X. Jean Bertaut, évêque de Séez. L'école de Ronsard modifiée se continue sous Louis XIII. La puce de Mlle Desroches et la main d'Étienne Pasquier*).

Globe, VI, 86.
Inséré dans le *Tableau*, I, 193-226.

1828

1828. 9 février. *Histoire. Refutation de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard publiée par M. Uranelt de Leuze* (*Laurent de l'Ardèche*).

Globe, VI, 190.
Pr. Lundis, I, 280, sous le titre *M. Laurent de l'Ardèche.*

16 avril[2]. *Litttérature. Œuvres complètes de James Fenimore Cooper. Le corsaire rouge.*

Globe, VI, 341.
Pr. Lundis, I, 288, sous le titre *Fenimore Cooper.*

30 avril. *Poésie française, etc.* (*XI : La satire. Mathurin Regnier. Les démêlés avec Malherbe*).

Globe, VI, 373.
Inséré dans le *Tableau*, I, 226-242.

1. Le 6 décembre, sous le titre *Poésie, Cromwell, drame par Victor Hugo*, le *Globe* publie deux extraits de la pièce, précédés de quelques lignes très favorables (VI, 629). Sainte-Beuve y est-il pour quelque chose?

2. Le *Globe* du 23 février (VI, 221) renferme une *Revue poétique* non signée (*Le retour*, par Mme Gay; *Le passé et le présent*, épître à un détracteur de l'époque actuelle, par le comte Alexis de Saint-Priest; *Chants d'un siècle*, par Adolphe Nicolas).

avril. *Conclusion* du *Tableau* [date de l'édition définitive, II, 44].

juin. *Préface* de la 1re édition du *Tableau* [date de l'édition définitive, I, 7].

5 juillet[1]. *Littérature. Charles II ou le labyrinthe de Woodstock, comédie en 3 actes en prose, précédée d'une notice sur l'état actuel des théâtres et de l'art dramatique en France, par M. Alexandre Duval, de l'Académie française.*

Globe, VI, 527.
Pr. Lundis, I, 295, sous le titre *Alexandre Duval.*

juillet. *Vie de Ronsard* [date de l'édition définitive du *Tableau* II, 77].

Avec le sonnet *A toi, Ronsard* (Poésies complètes, 1860-62, Lévy frères, I, 73).

juillet. *Pour un ami, la veille de la publication d'un premier ouvrage.*

Poésies de Joseph Delorme (*Poésies complètes*, I, 70).

juillet. TABLEAU HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇAISE ET DU THÉATRE FRANÇAIS AU XVIe SIÈCLE, SUIVI DES ŒUVRES CHOISIES DE PIERRE DE RONSARD, 2 vol. in-8° (Sautelet, Johanneau et Mesnier) [avec la pièce *A la rime* (*Poésies complètes*, I, 19)].

Réédité en 1838, 2 vol, in-8° (Raymond Bocquet), seconde édit., identique à la première.

En 1843, 1 vol. in-12 (Charpentier et Cie), nouvelle édit., précédée d'une seconde préface (mai 1842), et contenant (p. 116) le sonnet *Si quelque blâme* du *Livre d'Amour* (*Poésies complètes*, I, 234). Du *Ronsard*, il ne subsiste que la *Vie de Ronsard* avec le sonnet *A toi, Ronsard*, et des *Pièces et notes* extraites en partie du commentaire des *Œuvres choisies*, en partie nouvelles. Le tout est suivi d'une seconde partie comprenant 8 portraits ou études (*Mathurin Régnier et André Chénier*, août 1829; *Joachim du Bellay*, octobre 1840; *Jean Bertaut*, mai 1841; *Du Bartas*, février 1842; *Philippe Desportes*, mars 1842; *Anacréon au XVIe siècle*, avril 1842; *De l'esprit de malice au bon vieux temps*, octobre 1842; *Clotilde de Surville*, novembre 1841).

1. Le *Globe* du 18 juin renferme un article, *Beaux-Arts, La ronde du sabbat d'après la ballade de M. Hugo, par M. Boulanger*, non signé.

En 1876, 2 vol. in-16 (Lemerre), édit. définitive qui reproduit l'édition de 1843, augmentée des notes manuscrites de Sainte-Beuve, de la *Préface* du Ronsard (1828), d'un extrait du *Commentaire* de 1828 (*Préface* de la *Franciade* et le *Bocage royal*), et d'une liste : *Projets d'articles destinés à compléter le Tableau.* Cette édition est en outre précédée de la *Vie de Sainte-Beuve*, par J. Troubat.

[août.] *Lettre* à Barbe.

MORAND, V.
Nouvelle Corr., 8, *let.*, IV.

Non datée, du moins dans la *Nouvelle Correspondance.* Morand la place en août, et, en effet, l' « occasion annuelle » doit être le départ pour les vacances des élèves boulonnais de Paris.

13 août. *Lettre* au *Journal des Débats.*

Débats du 13 août.

Non recueilli. — C'est une réponse aux trois articles sur *Cromwell*, publiés par les *Débats* des 3 et 29 janvier et du 6 août sous la signature *R.* — « Au rédacteur. Monsieur, dans l'article assurément fort remarquable qu'un critique aussi plein d'esprit que d'urbanité, a consacré ces jours derniers à l'examen du style et de la versification de *Cromwell*, moi, indigne, qui vous lis très assiduement, et qui, par goût, suis grand amateur de ces questions littéraires, je me suis permis de noter quelques omissions, et, à ce propos, il m'est revenu à l'esprit deux ou trois autorités, qui ont échappé, je ne sais comment, à la mémoire de l'érudit critique.

Ainsi, par exemple, à côté des vers de *Cromwell* qui peuvent s'écrire en chiffres, M. R. aurait pu citer les suivants, qui sont, je crois, de Racine :

« ..... toute chose
Demeurant en état, on appointe la cause,
Le 5e ou 6e avril 56. »

Il aurait pu rappeler les deux vers de Béranger :

« Dans ce Paris plein d'or et de misère
En l'an du Christ 1780... »

Il est vrai que cela ne vaut pas les « Onze lustres complets surchargés de trois ans » ; mais du moins je n'ai pas à faire dans ma tête d'opération arithmétique avant d'arriver au résultat.

L'ingénieux critique se sera sans doute rappelé, à propos des vers entremêlés de latin :

« .... la loi *Si quis Canis*, digeste,
De vi paragrapho, Messieurs, *caponibus* »,

mais il ne sera dit que ces licences ne sont tolérables qu'en comédie; à quoi je lui opposerai humblement que l'auteur de *Cromwell* n'a

guère prétendu, je pense, faire une tragédie, et qu'après tout les arguments de l'Intimé se retrouvent presque mot pour mot dans certaines harangues historiques du temps de Cromwell.

Quant aux vers qui ressemblent assez à la prose pour faire illusion, et qu'on pourrait transcrire en lignes plates, à l'usage des simples, comme M. Jourdain, je crois que rien n'égale l'exemple suivant; il s'agit d'une partie de chasse : « A trois longueurs de traits, tayaut, voilà d'abord le cerf donné aux chiens. J'appuie et sonne fort. Mon cerf débuche et passe une assez longue plaine; et mes chiens après lui; mais si bien en haleine qu'on les aurait couverts tous d'un seul justaucorps. Il vient à la forêt; nous lui donnons alors la vieille meute; et moi, je prends en diligence mon cheval alezan. Tu l'as vu? » Ce sont des vers de ce *barbare* Molière, lequel, comme on sait, versifiait si mal, quoiqu'il eût assez de facilité pour trouver la rime.

Pardonnez, Monsieur, ce long bavardage, et agréez, etc.

SAINTE-BEUVE. »

21 octobre. *La veillée.*

J. Delorme, Poésies complètes, I, 100.

octobre. *La plaine.*

J. Delorme, Poésies complètes, I, 138.

novembre[1]. *Pensées d'automne*; *Sonnet imité de Keats.*

J. Delorme, Poésies complètes, I, 125, 137.

6 décembre. *Lettre* à Loudierre.

Souvenirs et Ind., 159.
Corr., I, 9, *let.*, IV.

22 décembre. *Lettre* à Loudierre.

Souvenirs et Ind., 171.
Corr., I, 13, *let.*, V.

1829

1829. 3 janvier. *Lettre* à Barbe.

MORAND, VI.
Nouvelle Corr., 10, *let.*, V.

février[2]. *Vie de Joseph Delorme.*

[Date donnée dans les éditions.]

1. Le 19 novembre, dans le *Globe* (VI, 839), un article non signé : *Odes et Ballades, par V. Hugo, 4e édition.*

2. Je signale ici une lettre, inédite je crois, de Dubois à Sainte-Beuve (5 février) : le directeur du *Globe* souffre de voir Sainte-Beuve s'éloigner de lui et tente un

fin mars. VIE, POÉSIES ET PENSÉES DE JOSEPH DELORME, 1 vol. grand in-16 (Delangle frères) anonyme. [« Le premier (article du *Globe*) est du 26 mars 1829 et parut même *avant* le livre pour le signaler au public. » (*Jugements divers et Témoignages*, *Poésies complètes*, I, 290).]

Réédité en 1830, 1 vol. in-8° (Renduel), — paru le 4 novembre.

Réédité avec les poésies complètes, 1 vol. in-12 (Charpentier), 1840, 1845, 1846, 1848 — 2 vol. in-8° (Lévy frères), 1860-62, 1863 — 1 vol. in-8° (Poulet-Malassis), 1861. [Le 2e volume annoncé n'a pas paru.] — 2 vol. in-16 (Lemerre), 1879, avec notice par M. Anatole France.

— *Lettre* à V. Pavie.

THÉOD. PAVIE, *V. Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, 77.

Sainte-Beuve y remercie Pavie de l'article qu'il avait consacré à ses vers.

5 avril. *Boileau.*

Revue de Paris.
Crit. et Portr. litt., I, 1.
Portr. litt., I, 3.
Galerie des grands écrivains, 215.

23 avril. *Lettre* à Loudierre.

Souvenirs et Ind., p. 177.
Corr., I, 15, *let.*, VI.

3 mai. *Mme de Sévigné.*

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 31.
Portr. femmes, I, 3.

mai. *A madame V. H.*

Consolations (*Poésies comp.*, II, 15).

7 juin. *Jean-Baptiste Rousseau.*

Revue de Paris.
Crit. et port. litt., I, 202.
Portr. litt., I, 128.
Nouvelle galerie des grands écrivains (Garnier, 1880), 253.

juin[1]. *A M. Viguier*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 18).

un rapprochement. — C'est le début de la brouille qui devait aboutir au duel de 1830.

1. Je signale ici un billet inédit de Villemain à Sainte-Beuve (8 juillet) : Villemain devait présenter Sainte-Beuve à Chateaubriand.

12 juillet. *Le Brun.*

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 230.
Portr. litt., I, 145.

26 juillet. *Lettre* à Barbe.

MORAND, VII.
Nouvelle Corr., 12, *let.*, VI.

juillet. *A M. Auguste Le Prévost; à mon ami Ulric Guttinguer; à madame V. H.; à M. A. de L.* [*Lamartine*].

Consolations (*Poésies complètes*, II, 23, 26, 29, 31).

Avant août. *Lettre* à Hugo.

A. HALLAYS. *Débats* du 14 février 1902 : *Les manuscrits de Victor Hugo.*

« Mon cher Victor. Hier, en rentrant à la maison, j'ai trouvé à ma porte une lettre du médecin de Galloix qui me disait que la translation à la maison de santé de M. Dubois était indispensable. En conséquence j'ai envoyé ce matin réclamer de M. Jouffroy la somme qu'il avait à sa disposition, c'était tout juste pour la quinzaine. J'ai donc été enlever Galloix et l'ai emmené à la maison de santé, où il est, avec de quoi vivre et se *substanter* pour quinze jours. Il paraît bien décidé à partir pour Genève dès qu'il le pourra. Si votre demande à M. Martignac pouvait se faire maintenant, ce serait le cas ou jamais. Après quoi, ayant fait tout ce qui dépendait de nous, nous n'aurons plus rien faire qu'à prier pour lui. Tout à vous.

SAINTE-BEUVE.

La « demande à M. Martignac » semble bien indiquer que cette lettre a été écrite sous le ministère Martignac, donc avant août 1829.

9 août. *De l'audience accordée à M. V. Hugo par Charles X.*

Revue de Paris. [Signé L. Véron : « Le récit de l'audience accordée par le roi Charles X à Victor Hugo, récit inséré dans la *Revue de Paris*, est de moi. » (*Lundis*, *Table*, p. 40, et *Pr. Lundis*, III, 344).]
Pr. Lundis, III, 347.

16 août. *Mathurin Régnier et André Chénier.*

Revue de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 250.
Tableau, à partir de 1843 : édit. de 1843, p. 313, édit. déf., II, 91.
Portraits litt., I, 159.
Nouvelle galerie des grands écrivains, 103.

12 août. *Pierre Corneille* (I).

Globe, VII, 507 [sous le titre *Histoire de la vie et des ouvrages de Pierre Corneille, par Jules Taschereau*].
Crit. et portr. litt., I, 61.
Portr. litt., I, 29. [Daté par erreur dans ces volumes de 1828; cf. *Pr. Lundis*, I, 308, note.]
Galerie des grands écrivains, 94.

août. *Sonnet*; *A Ernest Fouinet*; *A Fontaney*; *A mon ami Emile Deschamps*; *Sonnet*; *A deux absents.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 35, 36, 39, 43, 47, 48).

12 septembre. *Pierre Corneille* (I).

Recueilli avec le premier article.

20 septembre. *La Fontaine.*

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 98.
Portr. litt., I, 51.
Galerie des grands écrivains (*La Fontaine*, I), 177.

septembre. *Sonnet*; *Sonnet*; *Sonnet*; *A. V. H.*; *A mon ami Leroux.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 51, 52, 53, 54, 55).

octobre. *A mon ami Antony Deschamps*; *A mon ami Boulanger*; *Sonnet*; *Sonnet*; *Sonnet*; *A Mademoiselle...*; *A mon ami Victor Pavie.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 60, 66, 71, 72, 73, 75, 81).

9 novembre. *Lettre* à Edouard Turquety.

Corr., I, 18, *let.*, VII.

novembre. *A Alfred de Vigny.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 78).

6 décembre. *Racine* (I).

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 128.
Portr. litt., I, 69.
Galerie des grands écrivains, 251.

décembre. *A mon ami P. Mérimée.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 89).

décembre. *Préface des Consolations : A Victor H.*

Poésies complètes, II, 5.

décembre. *Prospectus* des *Œuvres complètes* de Victor Hugo.

Gazette des Tribunaux, 27 oct. 1831 (extraits).
Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 39 (extraits).
Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. *Revue hebdomadaire* (21 avril 1900), p. 379, et *Sainte-Beuve inconnu* (Plon, 1901) (complet).

fin de l'année] *Lettre* à David d'Angers.

Chronique médicale, 1er juillet, 1896.

« Monsieur David, 9, rue de Fleurus. Mon cher David, M. Süe, professeur d'anatomie à l'école des Beaux-Arts, est, à ce qu'il paraît, bien malade. M. Andrieux, docteur en médecine, serait assez disposé à se mettre sur les rangs, s'il y avait lieu. Victor Hugo, trop occupé en ce moment pour vous écrire ou vous aller voir vous recommande M. Andrieux; et moi, je suis bien heureux d'être son organe auprès de vous. J'irai vous voir au premier moment; mais *Hernani* m'occupe aussi beaucoup. Qu'est-ce que la gloire, mon cher ami, puisque de beaux ouvrages ont tant de peine à se faire jour dans le public, et que les misérables soucis rident le front de l'homme de génie plus que les veilles et le travail! En attendant, travaillez toujours à vos admirables apothéoses. Mille amitiés. ».

La *Chronique médicale* date cette lettre de 1828. Cela est impossible puisque *Hernani* a été écrit en septembre 1829. Au contraire le ton de cette lettre et les allusions aux difficultés que rencontre Hugo s'accordent très bien avec la lettre que Hugo écrivait à M. de Saint-Valry le 18 décembre 1829 (cf. Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 489).

1830

1830. 17 janvier. *Racine*, II (avec la pièce les *Larmes de Racine*. Cf. *Consolations. Poésies complètes*, II, 84).

Recueilli avec l'article I.

8 février. *Sonnet.*

Consolations (*Poésies complètes*, II, 74).

8 mars. *Lettre* à Saint-Valry

Biré, *V. Hugo avant 1830*, p. 505 (extrait).

mi-mars. Les Consolations. 1 vol. in-18 (Urb. Canel, Levavasseur), non signé. [Le 1er article (du *Globe*) est

du 15 mars et le « volume parut vers la mi-mars » (*Poésies complètes*, p. 91, note, et 107).]

Réédité en 1834, 1 vol. in-8° (Renduel).
Réédité avec *Joseph Delorme* dans les *Poésies complètes*.

3 avril. *Académie Française. Réception de M. de Lamartine.*

Globe, VIII, 192.
Pr. Lundis, I, 309.

11 avril. *Lettre* à Saint-Valry.

Biré, *V. Hugo avant 1830*, p. 506 (extrait).

13 avril. *Lucrèce en vers français, par M. de Pongerville. Lucrèce en prose, par M. de Pongerville.*

Globe, VIII, p. 227.
Nouveaux Lundis, XII, appendice, p. 445.

avril. Arthur (roman inachevé).

Extraits dans l'article sur Ulric de Guttinguer (*Rev. des Deux Mondes*, 15 déc. 1836) et un second extrait dans le même article en volumes : *Critiq. et portr. litt.*, IV, 327 et *Portr.*, *cont.*, II, 397. — Il y avait quatre pièces de vers : *Stances*, *Désir*, *Oh! que son jeune cœur*, *Encore une innocente abeille*, publiées la 1re dans la *Revue* de 1836, dans les *Crit. et portr. litt.*, dans les *Portr. cont.*, et dans les *Poésies complètes* (I, 183); la seconde dans les *Crit. et port. litt.*, dans les *Portr. cont.*, et dans les *Poésies complètes* (I, 185); la troisième dans la *Rev. des Deux Mondes* du 1er janvier 1832 (avec mélodie de Mme Menessier-Nodier), dans le *Livre d'amour* et dans les *Poésies complètes* (I, 219). La quatrième, inédite, a été publiée avec toute l'ébauche du roman par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Un Roman inachevé de Sainte-Beuve*, *Revue hebdomadaire*, 25 février, 3 et 10 mars 1900, et *Sainte-Beuve inconnu* (Plon, 1901).

30 mai. *Lettre* à Barbe.

Morand, viii.
Nouvelle Corr., 15, *let.*, vii.

1er juin. *Lettre* à Tremblai.

Publiée incomplète et datée de 183.., en tête de *Maladie et Guérison*, 1 vol. in-8° (Moulins, Desrosiers-Chamerot), 1840.
Reproduction incomplète. *Corr.*, I, 92.

Publiée complète par J. Claretie, *Temps*, 16 juin 1898.

11 juin. *Poésie. Harmonies poétiques et religieuses, par M. de Lamartine.*

Globe, VIII, 459 [non signé].
Pr. Lundis, I, 318, note.

16 juin. *Harmonies poétiques et religieuses, par M. de Lamartine* (I).

Globe, VIII, 481.
Pr. Lundis, I, 318.

20 juin. *Harmonies, etc.* (II).

Globe et *Pr. Lundis* et de plus :
Crit. et portr. litt., II, 46, note (extrait).
Port. cont. (édit. en 3 vol.), I, 200, note (extrait) ; (édit. en 5 vol.), I, 286, note (extrait).

19 août. *Poésie* [annonce de l'ode de Victor Hugo à la *Jeune France*].

Globe, VIII, 717 [non signé].
Victor Hugo raconté, II, 341.
Lundis, XII, 534.
Port. cont. (édit. en 3 vol.) non recueilli (édit. en 5 vol.), I, 387.

24 août. *France. L'Angleterre en 1688 et la France en 1830.*

Globe, VIII, 733 [non signé].
Pr. Lundis, I, 340, sous le titre *Deux Révolutions.*

31 août. *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830, par M. Fiévée.*

Globe, VIII, 754 [non signé].
Pr. Lundis, I, 349, sous le titre *J. Fiévée.*

17 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *V. Hugo après 1830*, I, p. 8 (extraits).
Th. Pavie, p. 79 (extrait).
Charles Pavie, *Confidences romantiques* (*Débats*, 17 juin 1896) (extrait).

20 septembre. *France* (Sur les 4 sergents de la Rochelle).

Globe, VIII, 845 [non signé].
Nouveaux Lundis, XIII, 10, note.
Souvenirs et Ind., 40.

20 septembre. *Littérature. Mémoires, correspondance de Diderot* (I).

Globe, VIII, 847 [non signé].
Port. litt., I, 251, note (extrait).
P. Lundis, I, 372.

5 octobre. *Diderot* (II) [avec des vers inédits : « Va, si tu veux aimer.... »]

Recueilli dans le *Globe* et les *Pr. Lundis*, avec l'article I.

11 octobre. *Littérature. Du mouvement littéraire et poétique après la Révolution de 1830.*

Globe, VIII, 955 [non signé].
Crit. et port. litt. (2e édit., 1836), I (sous le titre *Espoir et Vœu du...* etc., avec une note de l'auteur).
Pr. Lundis, I, 394 (avec la note des *Crit. et port. litt.*).

12 octobre. *Littérature. De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité, par M. Edgar Quinet.*

Globe, VIII, 939 [non signé].
Portr. cont. (édit. en 5 vol.), II, 306, note : « annonçant dans le *Globe* du 12 octobre 1830, son livre *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité*, je disais... » (Non recueilli dans l'édit. en 3 vol.)

23 octobre. *Beaux-arts. Diorama Montesquieu.*

Globe, VIII, 984 [non signé].
Port. cont. (édit. en 5 vol.), II, 245, sous le titre *Paul Huet.* (Non recueilli dans l'édit. en 3 vol.)

4 novembre. *Vie, poésie et pensées de J. Delorme* (*Deuxième édition*). [« On trouverait, dans le *Globe* du 1er nov. 1830, un assez piquant article sur J. Delorme... Il pourrait bien être de l'éditeur lui-même... » (*Poésies complètes*, I, 102, note).]

Globe, VIII, 1032 [non signé].
Pr. Lundis, I, 407.

7 décembre. *Hoffmann. Contes nocturnes.*

Globe, VIII, 1166 [non signé].
Pr. Lundis, I, 415.

11 décembre. *Lettre* à Alexandre Dumas.

Cor., I, 19, *let.*, VIII.

Datée : 1830? Le point d'interrogation est à supprimer. Sainte-Beuve y demande un passeport pour la Belgique où il est allé, en effet, au début de 1831; il y fait allusion à la première de *Napoléon Bonaparte*, qui fut joué le 10 janvier 1831. Cf. E. Ritter, *La correspondance de Sainte-Beuve*, *Zeitsch. f. französch. Sprache und Litt.*, XII.

13 décembre. *Jouffroy. Cours de philosophie moderne* (I).

Globe, VIII, 1189 [non signé].
Pr. Lundis, II, 1.

27 décembre. *Jouffroy*, *etc.* (II).

Recueilli avec le 1er article.

G. Michaut.

BALZAC ET THÉOPHILE

On sait que Théophile et Balzac firent ensemble, en Hollande, un voyage pour lequel Mlle Schirmacher (*Théophile de Viau, sein Leben und seine Werke*, 1896, page 12) indique, « d'après la tradition », la date de 1612, tandis qu'à la page v, elle l'avait placé en 1610.

L'Université de Leyde, à l'occasion de son troisième centenaire, a publié : *Album studiosorum Academiae Lugduno-Batavae*, 1575-1875. Dans cette liste d'étudiants, à la date du 8 mai 1615, nous rencontrons les noms de Balzac et de Théophile :

Johannes-Ludovicus Balzatius, Zanctonensis, 20, J[uris];

Theophilus Viarius (*le nom sans doute a été mal lu, et doit être corrigé* : Viavius) Vasco, 25, M[edicinae].

Jean-Louis de Balzac, de Saintonge, âgé de vingt ans, s'inscrit dans la Faculté de droit; Théophile de Viau, de Gascogne, âgé de vingt-cinq ans, dans celle de médecine. Les chiffres d'âge, donnés par les deux étudiants, appellent quelques commentaires.

La date de la naissance de Balzac a été fixée par M. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, en 1846, dans une brochure qui a pour titre : *Recherches sur la maison où naquit Jean-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort*, etc. Je ne connais cette brochure que par une note de Sainte-Beuve, dans la troisième édition de *Port-Royal* (Paris, 1867, tome second, page 524).

M. Castaigne a établi que Balzac (né probablement la veille ou l'avant-veille) a été baptisé le 1er juin 1597. Il n'avait pas encore dix-huit ans quand il s'en donnait vingt en s'inscrivant, le 8 mai 1615, sur le registre de l'Université de Leyde. De même, trente ans plus tard, dans une lettre à Chapelain, du 12 juin 1645, après avoir dit que Tibulle mourut à l'âge de vingt-cinq ans — *ce qui n'est pas exact non plus* — Balzac continue : « M. de Voiture et moi, nous en avons plus de cinquante.... »

On sait que Balzac, en faisant ses études secondaires, s'était arrêté après la rhétorique, et n'avait pas fait sa philosophie. C'est ce que dit Garasse dans la *Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac*, réimprimée par Alleaume au tome premier des *Œuvres de Théophile* (Paris, 1856, pages cxxvj et suivantes) : « Quand vous parlez de logique ou de philosophie, c'est un pays où vous ne fustes jamais, n'ayant jamais estudié ny en philosophie, ny en droict..., ayant fait un saut périlleux de la rhétorique jusques au libertinage, qui est quasi le saut de l'Alleman.... »

Ny en droict : on voit que Garasse, qui avait été le maître de rhétorique de Balzac, et qui savait que celui-ci avait quitté le collège avant d'avoir fait sa philosophie, n'avait pas entendu parler de ses études à la Faculté de droit de Leyde; en effet, quand il parle du voyage de Balzac en Hollande : « Vous avez vescu, dit-il, *à Amsterdam*, en compagnie de Théophile.... »

Venons à ce dernier. Nous l'avons vu s'inscrire dans la Faculté de médecine : c'était une fantaisie qui ne rimait à rien. Il se dit âgé de vingt-cinq ans. Mlle Schirmacher (p. 4) veut qu'il soit né en 1591 : elle s'appuie sur le procès-verbal d'un interrogatoire du 22 mars 1624, où Théophile se dit âgé de trente-trois ans. Cela prouverait simplement qu'il est né après le 22 mars 1590, comme l'âge qu'il s'est donné sur les registres de l'Université de Leyde : vingt-cinq ans à la date du 8 mai 1615, prouverait qu'il est né avant le 8 mai 1590. Il y a un intervalle de six ou sept semaines entre le 22 mars et le 8 mai 1590, et

nous y fixerions la date de la naissance de Théophile, si nous pouvions être assurés que le poète, en ces deux occasions, a indiqué son âge avec une parfaite exactitude. Disons simplement qu'il n'y a pas de raison pour changer la date de 1590, qui a été admise jusqu'ici pour la naissance de Théophile.

Dominique Baudius était mort le 22 août 1613; Théophile et Balzac, par conséquent, n'ont pas pu suivre ses cours, comme le dit (p. 13) Mlle Schirmacher. Il est vrai que Balzac l'a nommé dans son *Discours politique sur l'État des Provinces-Unies des Pays-Bas* : « ... ces grands personnages, Douza, Grotius, Heinsius, Baudius, qui n'écrivent rien qui ne mérite d'être lu »; mais dans ce passage, Balzac ne parle que des ouvrages de Baudius. Douza était déjà mort aussi : il s'agit sans doute en effet de Douza le père (*Jean van der Does*), mort en 1604, et non pas de l'un de ses fils. Heinsius est le seul de ces quatre « grands personnages » qui en 1615 professât à l'Université de Leyde.

« Ce *Discours*, dit l'éditeur des œuvres de Balzac, fut fait par M. de Balzac en Hollande, à l'âge de vingt ans; et en ayant laissé une copie à l'un de ses amis, il y fut imprimé fort longtemps après, sans son aveu. » C'est un morceau de rhétorique, qui ne nous apprend rien sur le séjour de l'auteur en Hollande.

Quelle en a été la durée? D'après le recueil des lettres de Balzac, la première en date serait du 2 juillet 1616, et elle a été écrite en France. Mais le texte de cette lettre semble faire allusion à la mort de Concini (24 avril 1617). Quoi qu'il en soit, on ne se trompera pas, j'imagine, en admettant que ce séjour en Hollande n'a pas été de longue durée.

On sait que Balzac, ayant publié des lettres (à Boisrobert, 12 septembre 1623; à l'évêque d'Aire, le 20 du même mois) où il parlait de Théophile en termes désobligeants, cet ancien ami lui répondit par une lettre qui est remplie d'imputations flétrissantes. Il ne faut pas oublier, en la lisant, que Balzac n'avait pas encore dix-huit ans, que Théophile avait sept ans de plus que lui, quand ils partirent ensemble, en camarades, pour faire le voyage de Hollande. Et quelles étaient les mœurs de Théophile? Ce Mentor a bonne grâce à médire de son Télémaque!

Leurs premières relations remontaient à une époque où Balzac était plus jeune encore, puisque Théophile parle des *quatorze ans* de leur connaissance : ce qui nous ramène à 1611 ou 1612, selon la date qu'on attribuera à la *Lettre à Balzac*. Balzac ne répliqua pas à ce pamphlet. Après la mort de Théophile (25 septembre 1626) il n'a parlé de lui qu'une fois en passant, dans la *Relation à Ménandre* : « ... Un homme de qui on peut dire, sans l'offenser, que sa mémoire n'est pas en bénédiction parmi les justes.... »

EUGÈNE RITTER.

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

(*Suite* [1].)

Samedi 19 avril 1704.

Vous vous passez assez bien de ma visite, à ce que je vois, monseigneur *el muy honrado governador de mis ojos*, puisque vous écrivez de petites turlupinades à ma louange qui ont tellement profité dans un aussi bon terrain qu'est celuy où vous les avez répandues, qu'on m'y a loué de ce que j'estois parvenu à un degré de complaisance qui, avec la bénédiction du ciel et un peu de bonne culture, pourroit parvenir à celle de M. Boileau. Voyez si ce satyrique pourroit mieux me louer! Cela n'empêche pas que, comme l'amour pur est ma devise, je ne sois prest à aller travailler pour acquérir ce degré de perfection que j'ay passé il y a longtemps, aussi loin que le républicain suisse a passé la dureté de l'airain et les girouettes des pyramides. Voyez donc si vous voulez encore de moy cette semaine, car il n'est pas question de vous sacrifier mon temps précieux et de me trouver bien avec vous; il faut que vous ne vous ennuyez pas de me voir, chose qu'on peut faire sans le moindre scrupule de conscience ny sans encourir la bulle *In cœna Domini*, comme il arrive quand on s'ennuye comme vous faites avec tant de gens qui croyent avoir privilège exclusif de bonne compagnie. M. de Suffenus, que vous connoissez apparemment, a plus de parents que vous n'en pouvez avoir, et quoyque *homo est venustus et dicax et urbanus*, il est quelquefois *inficeto inficetior rure*. Et quoyque Catulle dise qu'il n'y a personne *quem non in aliqua ne videre Suffenum possis*, je veux tascher néantmoins de ne vous pas donner sujet de commenter cet auteur à mes dépens. Car je n'ay pu faire encore autre chose qu'admirer le trente-neuvième numéro des Quarante, sous la statue duquel on mettra cette sentence. Je sais que je vous ennuye, mais vous ne m'ennuyez pas. Ainsi, que je sache, je vous prie, ce que vous voulez de moy, car je suis à vos ordres à commencer lundy à midi inclusivement, pour passer deux ou trois jours avec vous, à moins que le diable qui attaqua ma cavalerie ne me fît quelque nouveau tour, auquel cas si vous pouviez m'envoyer deux chevaux au pont de Neuilly, je renverrois les miens à Paris [2].

Mgr le Cardinal fait estat d'aller dîner avec vous mercredy. Le Poëte et M. le Verier sont prests à vous rendre une visite, excepté mercredy, qui n'est pas libre pour celuy-cy. Il a fait graver le portrait de l'autre [3],

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1899, p. 621 et 1900, p. 624.
2. Tout ce début, avec ses allusions plaisantes et ses drôleries comme l'invention de « M. de Suffenus », révèle un Renaudot homme d'esprit et de verve fort intéressant.
3. Le célèbre portrait de Boileau que fit graver Le Verrier.

très bien et très ressemblant. J'ay trouvé dans mes papiers un extrait que fit autrefois M. l'abbé Fleury sur le droit public, qui est très bon [1], et dont vous pouvez faire usage par rapport aux veües dont vous me parlastes. Je le porteray et vous en donneray la clef, car c'est un inventaire, mais bien fait. Il est certain que le petit bonhomme a fait de très bonnes choses et utiles. Je crois que c'est parce qu'il est duriuscule, vertu à laquelle je ne saurois parvenir, surtout à vostre égard, et qui est cause sans doute que je ne suis qu'une beste et que je ne sçais point faire de livres, ou que, quand je crois en avoir fait, je casse mes œufs, ou on me déniche ma couvée, comme je crains que vous n'ayez fait à une de vos allées.

Y prostrando mis humildes y extravagances renglones a los pies de V. Exc. quedo con todo rendimiento su criado y capellan.

Permettez-moi de saluer très humblement Mme la Duchesse.

5 novembre 1704.

Vous commencez à vous remettre sur le bon pied; dont je vous félicite, monseigneur. *Nardi parvus onyx eliciet cadum.* On n'a rien presque à se dire, quand on ne parle que d'un côsté et quand on laisse rouiller les plus belles plumes! fussent-elles d'or et d'acier, elles ne vont pas comme à l'ordinaire. Comme je suis sincère, c'est un défaut que je reconnois dans mon commentaire sur vos épistres. Quand j'aurois trouvé une corneille assez grande pour me faire traverser les airs ainsi que le hanneton d'Aristophane [2], je ne me serois pas servi de cette voiture pendant le vent aussi glacial que le cœur lordière. Mais si je vous avois trouvé lisant la Sainte Écriture, vous auriez eu raison de me dire que cette lecture vaut mieux que celle de Cicéron. Pour d'autres, je n'en demeurerois pas aisément d'accord, et puis vous ay-je fait semonce de lire les plaidoyers, quoyque je les croye meilleurs que ceux qui leur sont préférés par M. Perrault [3]? Mais j'ai appelé de votre indolence silentifique à Lélius. Or si ce plaidoyer pour l'amitié perd son procès contre le Cicéron de Mme la marquise de Lambert [4], je veux bien payer les dépens.

Le poète n'estoit certainement pas en estat d'aller, et il l'a esté encore moins depuis par une douleur fixe qui le tient depuis quelques jours dans le bas ventre, qui peut avoir rapport à la gravelle, et dont j'ai quelque appréhension. Mecenas [5] vint hier m'exorciser avec toute la

1. L'abbé Claude Fleury, parisien (1643-1723), auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. Cet extrait est-il un fragment du *Traité du Droit public en France*, œuvre de Fleury que l'on publia en 4 vol. in-12, 1769?

2. L'allusion au hanneton d'Aristophane s'entend assez aisément; il n'en est pas de même du vent « aussi glacial que le *cœur lordière.* »

3. C'est la seule allusion à la querelle des anciens et des modernes que nous trouvons dans les lettres de Renaudot.

4. Quels personnages sont ici appelés Lélius et Cicéron?

5. *Le poète* est Boileau. Mecenas est le surnom familier de Le Verrier dans la société d'Auteuil.

force et l'éloquence possibles afin que nous vous allassions voir ensemble : mais en vérité il n'y a pas eu moyen. Courts jours, froid assez rude que je ne puis supporter, fatigue médiocre, mais au-delà des forces de l'âge que vous m'avez donné et même de celuy que Dieu m'a donné, sont des obstacles invincibles aux voyages de long cours. Mais je l'ai exhorté à aller vous voir pour nous deux.

Quei (*sic*) est l'insolent qui osât rire des gestes de Mme la duchesse de Noailles, que Roscius approuveroit s'il vivoit encore? C'est à quoy je n'ay jamais pensé, encore moins à perdre le respect pour cette digne écritoire que je regarde comme la mère nourrice de MM. Résillier et Pajot, de même que le canivet du poète celle des chirurgiens de Paris. Mais si je la respecte, je ne la crains pas tant que je craigne qu'elle me conduise du côté de la porte Saint-Bernard.

Le bon vieux Barberin [1] est mort, et voilà dix-sept chapeaux dans la garde-robbe du pape, qui veut, je crois, en faire un magasin, tant il se presse peu [2]. Je suis plus pressé pour celuy de notre bon nonce que pour celuy de nostre pasteur présent.

On me mande que monseigneur Colonna [3], frère du connétable, apportera les langes bénits; cela peut signifier qu'il n'y a rien à faire de cette journée pour les nonces extraordinaires, car celuy-ci ne demeurera pas, n'estant propre qu'à faire une belle comparse, et non pas à négocier.

M. Daguesseau a esté assez mal au retour des eaux; il se porte mieux, sa fièvre, qui estoit continue, s'étant changée en tierce. E fra tanto bacciando humilmente le mani a Vostra Eccellenza, mi rassegno a suoi riveritissimi comandi.

Je salue très humblement Mme la duchesse.

M. le prince de Conti me demanda il y a deux jours de vos nouvelles, avec beaucoup d'amitié, et me chargea de vous faire ses compliments.

26 décembre 1704.

Si vous jugez, monseigneur, de l'impatience que j'ay de sçavoir des nouvelles de votre santé [4] par les apparences de ma tranquillité à vous en demander, vous ne me rendez pas justice. Est-ce que M. des Landes, M. Francisco, ou qui que ce soit, ayant plume et sens commun, de votre domestique, ne pourroit pas m'en donner une fois la semaine,

1. Charles Barberini, petit-neveu d'Urbain VIII, cardinal de S. Césaire, puis de Saint-Ange *in foro piscium* et de San Lorenzo *in Lucina*. Cardinal de la sixième promotion d'Innocent X, 19 sept. 1652.

2. On annonçait qu'il y aurait une promotion à la Noël (Dangeau, X, 174); elle n'eut lieu que le 17 mai 1706.

3. Carlo Colonna, majordome du pape, fut fait cardinal en 1706 (17 mai) par Clément XI, du titre de Santa Maria della Scala, et mourut en 1739.

4. Le 17 décembre, le duc de Noailles qui n'était pas encore guéri de la longue maladie à laquelle Renaudot fait diverses allusions dans les précédentes lettres, eut une faiblesse très dangereuse à Versailles; le roi lui prêta l'appartement de M. de Vendôme. Les familiers de la maison de Noailles que nomme ici Renaudot sont inconnus.

ou plus, s'il estoit possible? Je n'en ai que ce que j'attrape chez monseigneur le cardinal ou par les passants.

J'ay une prière à vous faire, que je vous prie, si vous pouvez, d'exécuter dimanche, ou par le courrier du roy d'Espagne s'il n'est pas parti : c'est écrire très efficacement à M. le marquis de Maulevrier[1] pour luy recommander et le prier de tenir auprès de M. le maréchal de Tessé Don Fabricio Ruffo, Napolitain, auquel le roy d'Espagne vient de donner le régiment royal de cavalerie de Milan et qui est un très brave homme. Il a esté recommandé par Monseigneur le cardinal de Noailles à M. le duc de Grammont et à d'autres, car il est frère de monseigneur Ruffo, maistre de chambre du pape, très honneste homme, fort affectionné à S. E. et qui sera cardinal à la première promotion[2]. Le roy d'Espagne a connu à Naples D. Fabricio, qui a esté des carrousels et des autres festes, mais qui n'en fit pas de plus utile que de lever une de ces belles compagnies de cavalerie, qui lui coûta vingt mille écus. Ainsi, absolument parlant, il est en bon chemin et il n'a qu'à continuer, mais vous sçavez que les Italiens aiment qu'on emploie pour eux même des offices non nécessaires. Le pape s'intéresse fort à cette maison là. M. de Torcy a bien fait : ainsi je ne vous demande rien qui ne soit dans l'ordre.

Je n'ay non plus entendu parler de M. de Valincour que s'il estoit encore en mer. Je ne sçay pas s'il m'a tout à fait oublié, mais j'ay sujet de le croire et de lui et d'autres. Cependant point de rancune : il faut aimer les gens avec leurs perfections que le vulgaire appelle défauts.

Je vous souhaite une meilleure santé, monseigneur, et je vous salue très humblement.

A Paris, 20 août 1706.

Voicy, sans reproche à Dieu ny à vous, monseigneur, la quatrième lettre que je vous escris depuis votre retour d'Espagne, et cependant, pour plus grande sûreté, je les ay envoyées à l'hôtel de Noailles. Vous pouvez donc compter que je m'acquitteray très volontiers de ce que vous m'ordonnez, et quoyque je fasse profession d'une grande retraite tendante à la misanthropie[3], elle ne s'étendra jamais à vous tant que vous ne ferez pas sentir la vôtre par un profond silence. Marquez-moy ce que vous souhaitez de plus précis afin que je vous en escrive, car il y a plusieurs matières sur lesquelles je crois que vous êtes mieux informé que moy, dont je ne vous entretiendray pas. Vous me ferez plaisir de me donner surtout de vos nouvelles, et après cela de celles que vous sçavez de vos quartiers et d'Espagne, où je vois avec une grande joye que les affaires ont pris une plus favorable situation.

Nous ne sçavons rien depuis le courier du 6, mais il ne sembloit pas qu'il pût arriver aucun changement. Vous avez déjà jugé par vous-

1. Maulevrier était le gendre de M. de Tessé.
2. Tomaso Ruffo, maître de chambre du pape, cardinal du 17 mai 1706, mort en 1753.
3. Y a-t-il une réminiscence du *Misanthrope*?

mesme qu'il s'est fait plusieurs pronostiques fondés sur la connoissance du païs, et qu'elle n'estoit pas fort juste; c'est quelque chose que de se tromper sur des faits de cette nature, mais le pire est de demeurer, comme on a fait, dans l'inaction en quelques endroits sur ce principe que tout estoit perdu, car c'estoit le moyen de tout perdre. Ceux qui décident le plus souverainement sont ceux qui se sont le plus trompés.

Je suis persuadé que ce qu'on a sçeu du 6 mandé à Rome aura fait un très grand effet, car si jamais on a eu besoin de rétablir l'honneur des deux couronnes, c'est en ce païs-là, où je ne vois rien de plus nécessaire qu'un ambassadeur. Car nos disgrâces ont tellement enflé l'orgueil de nos ennemis qu'il n'y a insulte qu'on n'en ait à souffrir. Le pape n'ose rien refuser au cardinal Grimani[1], et on void qu'il faut luy faire peur pour être de ses amis. Notre bon cardinal nonce [2] est aussi libre qu'un voirier deschargé, et il a une très grande impatience d'estre parti, de peur qu'il ne luy arrive des ordres de différer et d'avoir la teste rompue de nouvelles affaires. Je me trompe fort si son successeur n'en a plus que luy, et il sera presque impossible de les éviter. On ne peut assez estre estonné du procédé qu'on tient à l'égard des bulles de Mgr l'évêque de Châlons[3], quoyqu' il y ait un peu de la faute de quelqu'un qui a voulu en avoir tout l'honneur et qui, n'ayant pas voulu estre aidé dans le commencement, crie à l'aide à présent. Ce sont là des articles sur lesquels on ne me veut pas croire quelquefois, non plus que sur d'autres de ce païs-cy que je ne regarde pas indifféremment.

On n'avoit point encore de nouvelles certaines qu'il y eust bresche à Menin, nonobstant la nombreuse artillerie. Il y a eu deux sorties très vigoureuses où on a encloué trente canons et renversé quelques batteries. On assuroit aussi que M. de Vendosme avoit eu des nouvelles de M. de Caraman par lesquelles il marquoit qu'il pourroit tenir jusqu'à la fin du mois. Sçavoir si l'on peut secourir la place ou si on doit le tenter, c'est ce qui surpasse mes courtes lumières, m'en reposant sur M. de Vendosme [4]. Il a fait bien étriller leurs fourageurs par le chevalier du Rosel, qui, ayant esté destaché il y a quelques jours avec 1200 chevaux et de l'infanterie pour le soutenir en cas de besoin, leur tua trois à quatre cents hommes, en fit près de 300 prisonniers, entre autres Cadogan, qui est un Irlandois protestant auquel mylord Marlborough doit sa délivrance; car, étant allé à ce fourrage, il eut son

1. Vincent Grimani, cardinal de Saint-Eustache, mort en 1710.

2. Gualtieri, qui avait reçu le chapeau le 17 mai 1706. Il était abbé de Saint-Victor de Paris et mourut en 1728.

3. Louis-Gaston de Noailles, neveu du cardinal, élu le 24 décembre 1695, mort le 15 septembre 1720.

4. Menin étoit investi depuis le 23 juillet; le gouverneur était le marquis de Bully, les troupes étaient commandées par M. de Caraman, le baron Sparre et le capitaine suisse Busenval; il y avait douze bataillons dans la place. Vendôme chargé de faire lever le siège, avait passé à Paris le 31 juillet.

cheval tué, et, si Cadogan ne luy eût donné le sien, il estait pris. On leur enleva aussi plus de 500 chevaux [1].

Le 14 on tira à deux heures après midi douze coups de canon à l'Isle, auxquels il fut respondu par autant de coups de toutes nos places voisines. Quoyque on ne sache pas ce que cela signifie, on devine que c'estoit le signal de partence pour les troupes qui y estoient, afin de les rassembler en corps d'armée; ce qu'on conte devoir estre fait le 25 au plus tard.

On ne sçait encore rien du départ de la flotte ennemie qui doit faire des descentes sur nos costes, et dont il semble qu'on s'est icy un peu trop alarmé. Nous voilà tantôt en septembre, où les vents sont fort irréguliers et les costes dangereuses. Le bruit commun sur le nombre des troupes embarquées estoit qu'elles feroient 16 000 hommes, pour ne pas parler de la race plus que canine des frondeurs qui en disoient 34 000. On mande, et de bon endroit, comme chose certaine, que il y aura tout au plus 10 000 hommes. Il y aura quelques régiments anglois tirés d'Irlande, un levé en Écosse tout nouvellement, trois de huguenots de 200 hommes chacun, car ils comptent qu'on les aura sur le champ rendus complets en France. Ils seront commandés par l'abbé de Guiscard, lieutenant-général *ad effectum præsentium* [2]. Ils conduisent de l'artillerie comme pour un siège, et voilà tout ce qu'on en sçait.

Le poète ne déparle point sur M. de Saint-Aulaire [3] et sur la politique, en sorte que Mecenas ne peut en venir à bout.

Je vous souhaite, monseigneur, etc.

A Paris, 28 août 1706.

C'est-à-dire qu'il faut, monseigneur, par une fatalité qui dure depuis Plombières, que l'un de nous deux se taise quand l'autre escrit. Car si vous vous estes plaint, et avec raison, que votre exactitude produisoit ma négligence, dès que je me corrige vous estes en arrière. Il me semble néantmoins que vous pourriez sans vous fatiguer me mettre sur l'estat de vos dépesches et que je pourrois ainsi avoir de vos nouvelles toutes les semaines, auxquelles je vous prie de faire ajouter celles que vous sçavez d'Espagne.

Aujourd'huy le Roy est venu aux Invalides, où ont esté mandés les principaux peintres, sculpteurs, etc., qui ont esté employés aux ouvrages

1. L'action d'éclat du chevalier du Rosel le cadet était la sortie qu'il fit de Tournay contre la cavalerie anglaise, à qui il prit quatre cent chevaux, deux cent cinquante hommes et fit deux cents prisonniers. Cadogan était un irlandais protestant, favori de Marlborough à qui on le renvoya sur sa parole; on l'échangea contre le baron Pallavicini.

2. Le 16 août cette flotte était encore à l'île de Wight; elle commença le 24 à effectuer sa sortie de la Manche. L'abbé de Guiscard ici nommé est en réalité l'abbé de La Bourlie, marquis de Guiscard, lieutenant général des troupes alliées.

3. A propos de l'élection académique du 29 juillet où M. de Sainte-Aulaire et M. de Mineure furent en concurrence. Cf. la lettre de M. Le Verrier à Noailles, dans les Œuvres de Boileau (éd. Amar, IV, 432).

de la chapelle, afin de les expliquer[1]. Mgr le cardinal de Noailles, le Roy l'ayant souhaité ainsi, y a dit la messe; ensuite de quoi M. le duc de Bourgogne est venu dîner à l'archevesché. Le pauvre M. Bornache estoit hier au soir prest à se désespérer voyant une chaleur qui luy disait *Præsentes Austri coquire horum obsonia*. Le nom seul de maigre le mettoit hors de luy-mesme, et, sans une ancienne dévotion à la maison, je crois qu'il auroit apostasié pour se vouer à ces saints lieux dans lesquels on n'en void jamais, si ce n'est la semaine sainte. Mais les gens de bien font de petits miracles, car le temps s'est rafraischi cette nuit, et ainsi tout ira à merveille. On vous en mandera des nouvelles plus détaillées.

Il y aura limanche une autre feste pour dire adieu à Mgr le cardinal Gualterio[2], qui viendra mercredi en dire un plus particulier à monseigneur le cardinal de Noailles.

S. E. avait envoyé à monseigneur le cardinal de Médicis[3] un petit cabaret à café avec les garnitures, le tout fait avec la dernière propreté. Ce présent a esté présenté sans qu'on en eût aucun avis auparavant, et il a fait l'admiration de Florence.

On me mande que l'affaire des bulles de M. de Chaalons pour Hautvilliers est comme conclue, quoy qu'on y ait fait des difficultés qui certainement ne devoient pas estre faites. Mais les cocuts Romains ne valent pas ceux de la rue Saint-Denis ny même ceux de Versailles.

M. l'abbé de Pomponne[4] me mande que vous estes en commerce réglé. Vous qui raisonnez et qui estes bon citoyen, croyez que vous ne rendez pas un petit service de mander en Italie ce que vous sçaurez par rapport au païs où vous estes. Car il faut y avoir esté pour connoistre jusqu'où va l'effronterie de nos ennemis pour répandre tout ce qui peut faire tort aux deux couronnes, et la crédulité des Romanesques à tout croire, *dum sibi quisque timet quanquam est intactus, et odit*. Je vous avois offert un excellent correspondant qui est M. le cardinal del Giudice[5], qui est un de ceux sur qui on peut faire le plus de fond en ce païs-là, et qui feroit un très bon usage de ce que vous lui écririez, mais vous n'avez pas daigné répondre sur cet article. Si jamais on a eu besoin de remettre nos affaires sur un bon pied dans ce païs-là, c'est en ce temps-cy; car un cardinal, et un cardinal qui doit sa création à celuy à qui il parle, est un peu contraint, quoyque celuy-cy ait bon esprit et bonne intention. Mais le peu d'expérience et l'irrésolution de celuy avec lequel il faut traiter est un grand obstacle à toute négociation. Nous raisonnerons quelque jour sur cela. Je vous salue, Monseigneur, etc.

1. Visite longuement racontée dans le *Mercure* et par Dangeau, XI, 190.
2. Ou Gualtieri, V. *supra*.
3. François de Médicis, frère du grand-duc de Toscane, cardinal, remit le chapeau en 1709, et épousa Éléonore de Gonzague Guastalla.
4. Ambassadeur de France à Venise.
5. François del Giudice, napolitain, cardinal de Sainte-Marie du Peuple, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré Collège, cardinal de la seconde promotion d'Alexandre VIII, 13 février 1690. Mort en 1725.

28 août 1706.

On escrit[1] de Lille du 24 que la capitulation de Ménin fut signée la nuit du 23, et que M. de Gondrin, fils de M. le marquis d'Antin, a esté donné en ostage. Les conditions sont que la garnison sortiroit armes et bagages avec toutes les marques d'honneur, huit pièces de canon, trois mortiers et un pierrier, avec six chariots couverts, deux cents autres chariots et un bateau couvert. Ils sortiront par la brèche, tambour battant, pour estre conduits à Douay.

La garnison est réduite à trois mille cinq cents hommes de quatre mille sept cents ou environ, dont elle estoit composée au commencement du siège.

La perte des ennemis a esté fort grande, car les quatre sorties que les assiégés ont faites ont esté très sanglantes, et on fait estat qu'au siège ils ont perdu plus de douze mille hommes. La désertion a aussi très considérablement diminué leur armée, en sorte que le moins qu'on dise est quinze mille hommes que leur coûte cette place, qu'ils n'ont prise que par l'artillerie, ayant eu, le jour qu'ils ont fait brèche, jusqu'à soixante pièces pointées au même endroit.

M. de Caraman et tous les officiers généraux sont en bonne santé et on n'a perdu que quelques capitaines et officiers subalternes.

M. le duc de Vendosme estoit allé avec 800 chevaux jusqu'à Comines, près de Menin, pour reconnoistre si l'on pouvoit tenter les secours, mais il ne trouva pas la chose praticable.

M. de Vendosme a fait construire sept ponts sur la Lys, et l'armée qui s'assemble devoit passer en revue générale, après quoy on s'attend à quelque expédition, car le soldat et l'officier sont pleins de courage et de bonne volonté. Il a fait sçavoir à tous les officiers qu'il ne vouloit pas être embarrassé de gros équipages, et que comme luy ils se contentassent du nécessaire.

A l'égard de la flotte ennemie, on croit avoir des avis certains qu'elle n'estoit pas partie le 21. Le temps avance et le mois de septembre est assez dangereux. Pour les troupes qui sont dessus, en voicy un estat exact envoyé de Porsmouth. Il y a trois régiments venus d'Ostende qui font 1400 hommes, les recrues de Jersey 200, régiment de Solmes 300, celuy de Hill 400, celuy de Hotham 500; un escossois nouvellement levé de Mylord Mack-Ker 400, six compagnies de dragons 240, dragons de Guiscard 140, six régiments françois de huguenots qui, en soldats et officiers, ne font que 400 hommes, neuf compagnies de troupes de marine nouvelles levées 600 hommes, Hollandois 2500 hommes. Tout cela fait 7070 hommes. Il y a quinze mille livres sterl. en argent comptant monoye de France, et le grand chef de cette entreprise est l'abbé de Guiscard. Cette circonstance fait toujours croire qu'on a dessein de faire une descente en France, parce qu'on suppose qu'il y a de grandes

1. Résumé de lettres officielles encore inédites, qui donne des détails plus précis et plus abondants que ceux qu'ont recueillis les mémoires du temps.

intelligences : ce qui est une pure imagination, puisque jamais homme n'a été plus obscur et qu'il n'estoit point connu parmy les huguenots. On croid en Angleterre que ce débarquement pourroit estre pour Saint-Sébastien, car ce qu'on dit sur l'abbé de Guiscard peut estre un prétexte pour couvrir un autre dessein. Il est certain qu'en Hollande et en Angleterre on en parle avec très peu de confiance.

Les lettres de Hollande du 23 confirment en partie ce que celles de l'Isle disent touchant la perte que les ennemis ont faite à Menin, marquant qu'à l'attaque de l'angle saillant il y avoit eu quatre régiments tellement maltraités qu'on les regardoit comme ruinés et qu'il y en avoit un entre autres dont il n'estoit revenu qu'un lieutenant, tous les autres officiers ayant esté tués, ainsi que les grenadiers, dont il n'estoit pas revenu le quart.

Par les dernières nouvelles de Turin, qui sont du 21, il y avoit une grande brèche à la contregarde du bastion de l'attaque, et on y devait donner l'assaut le 23. M. le duc de Savoye avait envoyé 500 cavaliers chacun avec un sac de poudre en croupe, que M. le comte d'Estaing a coupés, et on ne croid pas qu'il en soit entré dans la place, outre que chacun a eu soin de jeter son sac dès qu'on les a chargés, de peur d'avoir une mine au derrière.

On dit que la flote ennemie a mis le 21 à la voile, mais on ne croid pas qu'avec le temps qu'on a eu depuis, elle ait pu aller loin.

A Paris, 5 juin 1707.

J'ay reçu, Monseigneur, votre lettre de Figuières[1], qui m'a fait en vérité un très grand plaisir, car si par impossible — ce que je ne crois pas — vous pensiez que je vous pusse oublier un moment et que je ne vous aime pas autant que cent dix-sept mille cent vingt-neuf fripons haïssent votre bon oncle, vous auriez laissé en quelque mauvais gîte ce bon sens, ce bon esprit, et ce bon cœur que j'estime encore plus et qui m'attachent à vous, *colla piu parzialissima servitù*. Il est vray que je vous ay perdu de veue, mais je m'en suis consolé quand j'y ay veu vos avantages. Il faut oublier mes fautes passées et me remettre sur les bonnes voyes, en reprenant un commerce qui me sera toujours fort agréable, pourvu qu'il ne vous soit pas incommode.

Il y a déjà quelque temps qu'un petit camart, appelé M. de Lort, s'estoit chargé de vous mander que j'avois reçu des lettres de Florence par lesquelles on me mandoit que le grand duc vous envoyoit une caisse de sa fonderie [2]. Ne croyez pas que ce fut par négligence que je ne vous en donnay le premier avis. C'estoit que je vins à l'archevesché comme on alloit partir pour Versailles, et que, n'ayant le moyen

1. On savait depuis le 30 mai que Noailles était entré dans le Lampourdan et était campé à Figuières.

2. Cette caisse joue un grand rôle dans la suite des lettres de Renaudot, sans qu'on sache si elle finit par arriver entre les mains de Noailles.

d'escrire par votre courrier, je crus avancer besogne; si la commission n'a pas été faite, *la pagara*, et je lui tirerai le nez assez pour qu'il en ait plus que le Genest. Depuis j'ay reçu une autre lettre du commandeur Del Bene, qui me marque qu'un monseigneur (*en blanc*, car il escrit un peu mieux que le grand duc et que le cardinal son frère, ce qui ne le met guères au-dessus de mes chats, en sorte que jamais je n'ai pu lire le nom), en estoit chargé. Quoy qu'il en soit, j'ay tasché par les ordres de M. le Bailly, que j'ay prié d'en escrire à Marseille, de faire en sorte que votre caisse demeurast à portée, afin que vous la puissiez faire venir. Je n'en ay pas encore d'autres nouvelles, mais vous voyez bien au moins que je n'oublie pas ce que vous me recommandez.

J'espère que vous aurez plus d'occasion de faire quelque chose de bon cette campagne que la précédente, où vous seul acquîtes la louange que mérite un bon citoyen et dont le retour de vostre santé a esté une récompense, que vous devez au Dieu des armées plus qu'à M. Beuvart. Comme il semble que ce grand souverain nous veuille regarder en pitié, puisqu'il bénit si évidemment nostre cause, qui est la sienne; c'est un nouveau motif d'espérance pour moy, qui ai plus de confiance en luy, non pas qu'en M. de V[1]., mais qu'aux plus grands capitaines. Je crois qu'on l'est quand on fait son devoir en pensant à luy, et c'est y penser que de penser à sa patrie, comme ont fait tous les Noailles que j'ay connus, entre autres le bon evesque d'Acqs, qui servoit mieux Dieu en pleine payennie, faisant renier Mahom aux vizirs, que ne fait l'adorateur de Ferrandus in Psalmos, dont vous vous souvenez bien, dans son hyperorthodoxie.

Peut-être vous souviendrez-vous d'une conversation que nous eusmes à Saint-Germain dans votre jardin, pendant que vous me faisiez tant craindre pour votre vie, qui ne tenoit, ce semble, qu'à un filet. Vous vous souviendrez que vous y fistes des réflexions fort justes sur un petit héros qu'on vouloit faire et qui ne le sera de longtemps. Quel secours, quel appui, quelles secrètes apparences de donner lieu à une parodie de ce vers : *Quæ Mavors aliis dat tibi regna Venus.* Vous voyez cependant que tout cela luy a manqué, et que vous, moribond alors, valez mieux en toutes manières et que vous estes plus prest de ce qu'on vouloit prendre par emblée qu'il ne le sera de longtemps. Depuis cet intervalle, vous avez fait quelques pas de géant, — je ne dis pas de ceux de l'abbé de Choisy, mais d'un autre genre, — et le baston que vous avez vaut bien ceux qu'on vouloit tailler aux autres à coups de serpe. Cela me fait penser qu'il n'y a qu'à laisser faire la Providence, qui sçait mieux tout conduire que nous ne le pouvons imaginer, et qu'ainsi il n'y a qu'à faire son devoir en honneste homme pour estre au-dessus de la fortune, laquelle mesme cède souvent au vrai mérite; d'autant plus que, quand elle ne le trouve pas où elle entre, jamais elle ne l'amène. Soyez donc *robustus et vir fortis ut præliare bella domini.*

1. Vendôme ou Villeroy?

Nous avons eu une guerre presque aussi sérieuse que la vostre dans l'Académie françoise, pour l'élection de M. l'abbé Fraguier[1]. Monseigneur le Duc proposoit l'abbé Mongin, précepteur de monseigneur son fils, mais trois ou quatre princesses, sept ou huit duchesses, d'autres dames sans nombre, M. Ramond, généralissime, nous ont débellés par les forces de MM. les abbés de Caumartin[2], Regnier et autres chefs, auxquels s'est joint l'escadron de Versaille. Il y a eu quelques incidents qui feroient une petite histoire très jolie si on vouloit se donner la peine de l'escrire.

Je ne sçais si vous estes informé de la conduite bizarre de nostre nouveau nonce à l'égard de Mgr le cardinal de Noailles, qui a tous les sujets du monde de se plaindre du Pape et de son ministre[3]. Ils se plaignent que c'est S. E. qui a fait donner l'arrest contre les petits pères[4], et qu'il les veut faire gens de bien malgré eux, ce qui est contre l'immunité ecclésiastique; que sans S. E. on auroit reçeu la dernière constitution sans clause et qu'on l'auroit reconnue infaillible dans les faits, quoyque dans le dernier bref au roy sur le clergé, qui n'a pas esté présenté, mais qui n'en est pas moins publié, il y ait quatre ou cinq faits notoirement faux. Enfin il n'est pas possible de vous exprimer combien de *sin razones* il y a dans le procédé de la cour de Rome. Je suis néanmoins persuadé que si M. le cardinal veut, il la mettra à la la raison. Je vois avec joie qu'il est content de Mgr le cardinal de la Trémouille[5], d'autant plus qu'il m'a toujours paru plein de respect et très attaché à Mgr le cardinal de Noailles, à qui des gens mal informés et plus mal intentionnés auroient voulu donner des impressions contraires.

Il faut pourtant rendre justice à M. le nonce; il se met en règle, et il a commencé à négocier avec Mme la maréchale. Il n'y avoit qu'une petite difficulté : c'est qu'ils ne s'entendoient point, de sorte qu'il fallut envoyer chercher un drogman, qui fut quelqu'un de la maison que je ne connois pas. Pour moy, qui devois estre quelque chose en tout cela, je suis mis à quartier, et il ne m'en a pas dit un mot.

Ce malheureux apostat jésuite, qui estoit confesseur de M. l'Électeur de Cologne, est mort à Dreysbourg dans l'impénitence finale, ayant

1. Cf. *ibid.*, lettre de Le Verrier, du 23 mai 1707. Claude Fraguier (1666-1728), rédacteur du *Journal des Savants*, remplaça Jean Gallois (1632-1707), professeur de grec au collège de France, Edme Mongin (1668-1746), évêque de Bazas en 1724, remplaça l'archevêque de Rouen, Jacques-Nicolas Colbert (1654-1707).

2. Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin, frère de Mme de Balleroy (1668-1733), évêque de Vannes en 1717, de Blois en 1720.

3. Augustin Cusa, milanais, qui fut ensuite évêque de Pavie et légat de Boulogne et cardinal en 1712.

4. Les Augustins déchaussés établis à Paris, près Notre-Dame des Victoires, en 1629, dans un couvent bâti avec les subsides de Louis XIII par les pères Hamet et Mathieu de Saint-François, que leur petite taille faisait désigner sous le sobriquet de Petits pères, nom qui passa à leurs disciples.

5. Joseph-Emmanuel de la Trémoille, auditeur de rote, cardinal du titre de la Trinité des Monts, archevêque de Cambrai, mort en 1720.

laissé tout ce qu'il avoit emporté à une jeune veuve, son hostesse, et un ouvrage contre saint François-Xavier, qui est assurément celuy de la troupe le moins attaquable; et si tous lui ressembloient, MM. Tracassier et Flamberge n'auroient pas eu tant de besogne.

De Lorme, en partant, a fait un traité avec M. Dacier pour son *Horace*, dont il luy a donné deux ou trois cents pistoles. Il ne paroist pas qu'il y veuille faire le moindre changement.

Il n'y a pas beaucoup d'autres nouveautés dans la littérature, qui se soutiendra comme j'espère, nonobstant le peu de protection que les lettres trouvent, car Mecenas n'a pas laissé grande postérité. Il s'en trouve néanmoins qui font du bien en ce genre, comme le bonhomme président Cousin, qui a fondé des bourses pour des estudiants et donné les livres à Saint-Victor. Un tel M. Morin, qui estoit un garçon peu connu, a laissé les siens, au nombre de six à sept mille volumes choisis, à la Doctrine chrétienne [1], avec un fonds pour l'augmenter, à condition qu'on ouvrira la bibliothèque aux gens du païs latin, certains jours où Saint-Victor n'ouvre point.

Mais j'aperçois que j'amuse trop un lieutenant-général, et que *in publica commoda pecco*. Je vous souhaite une parfaite santé, etc.

17 juin 1707.

J'ai reçu, Monseigneur, votre lettre du 5 juin, mais vous devez avoir receu les miennes dont vous ne me parlez pas, surtout une assez longuette que je fis mettre il y a huit jours dans le paquet de Mgr le Cardinal. Vous aurez, comme j'espère, avant quelque temps, de quoy faire plus que vous n'avez fait jusqu'à présent, faute de moyens. En attendant, on ne peut mieux faire, et je vois avec joie que chacun en est persuadé et vous rend justice.

Les lettres de Rome que nous avons eues cette semaine commencent à donner à connoistre que la victoire d'Almanza retentit jusqu'en ce pays-là [2], et *reddit laudes Vaticani montis imago*. Ce n'est pas pour nos beaux yeux, comme on peut le croire, mais parce qu'on y a belle peur des Allemans, qui avoient déja commencé à marcher vers le royaume de Naples au nombre de 8000 hommes, quoyque certainement il n'y eut qu'une teste en chemin du costé de Lorete [3]. Or il n'est pas difficile de comprendre que ces gens de bien craindroient fort que la dévotion ne prist à ces Luthériens d'aller faire à la Madonna les mesmes actes de piété que Denis le tyran faisoit dans les temples de la Grèce; encore plus qu'ils ne s'approchassent de Rome, à quoy le cardinal Grimani les invite.

On me mande qu'on ne croyoit pas qu'ils continuassent leur marche,

1. Dont la congrégation avait été fondée en 1679 par J.-B. de la Salle.
2. Le retentissement de la victoire d'Almanza fut considérable dans toute l'Europe. Cf. Dangeau, XI, 374.
3. Même nouvelle dans le journal de Dangeau, XI, 374.

parce que l'empereur redemande des troupes, dont M. de Villars luy a fait naistre le besoin; que M. le duc de Savoye, qui à ce qu'on assure, est très mal pour sa santé[1], crie au secours, et l'archiduc encore plus que luy. J'ajouteray, sur ce qu'on en dit à Versailles, que l'ordre est venu au prince Eugène d'abandonner cette entreprise. Cela paroist d'autant plus croyable que les lettres de Hollande confirment que de ce païs-là on est résolu de n'envoyer aucun secours en Espagne, que les Anglois ont suspendu leurs préparatifs et qu'on prétendoit hier le secours d'Italie. D'un autre côté on mande que les Napolitains sont si bien disposés, qu'ils pressent le Vice-Roy qu'on envoye au devant des impérianx sur la frontière. Ce sera encore mieux quand ils sçauront Almanza, d'autant plus que saint Janvier[2] a fait son devoir, quoyqu'on eust peur que la reine de Pologne ne l'empeschat. Elle est arrivée pour recevoir les derniers soupirs du bonhomme Cardinal d'Arquien, qui a enfin cédé aux années, et qui doit estre un exemple de ce qui peut déconcerter toute prudence humaine par rapport à la fortune : vivre cent ans avec son régime et sa tempérance, mettre des couronnes dans sa maison en se ruinant de fond en comble, devenir cardinal sachant à peine son catéchisme[3]! C'est de quoi convertir ou faire pendre 300 000 ambitieux, s'ils y veulent penser.

Le nonce présenta mardy son bref sur les petits pères, sur lequel la réponse fut assez succincte : je ne sçais pas s'il y ajouta les plaintes, qu'il est certain que son maistre fait, de ce que M. le cardinal de Noailles veut faire les gens vertueux malgré eux. Cela fut dit en de plus beaux termes, mais qui signifient au fond la mesme chose, car moines ne répondant qu'au pape ont la clef de leurs chaînes. J'aurois bien souhaité que nous eussions pu raisonner sur tout cela, mais il n'y a pas eu moyen. Le grand duc et Mgr le cardinal son frère employent toute leur rhétorique pour ouvrir les yeux du Pape, et vous n'agissez pas avec plus de force.

Mais pourquoy n'ay-je pas de vos nouvelles, depuis plus d'un mois, sur la caisse de la fonderie, afin que je puisse faire vos remerciements en ce païs-là, si vous ne les faites pas vous-mesme? S'il y a quelque chose sur le cérémonial qui ne le permette pas, vous pourriez escrire au commandeur Del Bene, ami ancien de M. le Bailli et très galant homme, qui a fait la commission.

Vous sçavez de première main ce qui se passe en Flandres et à l'armée de M. de Villars, qui donne aux Allemans de quoy penser[4]. Il n'y a rien encore du roi de Suède, sinon qu'il a une grande armée preste à marcher

1. Le duc de Savoie était atteint depuis deux mois d'une fièvre tierce et quelques jours avant cette lettre avait eu une longue syncope.

2. C'est une façon assez cavalière de parler de saint Janvier et de son miracle, et Renaudot fait ici pressentir Championnet.

3. Henri de la Grange d'Arquien, fait cardinal par Innocent XII à sa première promotion (12 déc. 1695, card. de S. Nicolas *in Carcere Tulliano*). Père de Marie-Casimire (Marisyenka), reine de Pologne. Il mourut âgé de cent sept ans.

4. Villars envoyait alors des détachements importants vers Ulme et vers Heilbronn, avec le marquis de la Vallière, Imécourt et Broglio.

et que le czar paroist en avoir peur, de sorte qu'il taste les endroits par où il pourroit avoir la paix avec luy, et il a escrit se plaignant fort de la trahison du roy Auguste[1]. D'une autre part il amuse le pape en luy faisant croire qu'il veut se réunir à l'Église romaine, et on le croid, à ce que mandent quelques gens; ce qui peut estre, car on ne peut plus ignorer tout ce qu'il faudroit pour n'estre pas trompé par des Russes plus beaux menteurs que tout le reste de l'Univers.

Mais tout ceci n'est rien en comparaison des guerres civile de l'Académie française sous le consulat de M. l'abbé de Caumartin, car pour faire entrer par la brèche son candidat Fraguier[2], il s'est mis au-dessus de toutes les lois, non seulement de l'Académie, mais d'autres plus respectables, et on en est venu jusqu'à des hostilités formelles. Il n'y a cependant rien de décidé par le protecteur.

1er juillet 1707.

Je ne sçay point quel malheur peut tomber sur mes lettres, Monseigneur, mais dans toutes celles que vous m'avez escrites, — dont je vous suis très obligé, — je n'ay pas vu la moindre commémoration des miennes, si ce n'est que par une je voyois que vous ne les aurez pas reçeues. Cependant celles dont la perte me fascheroit fut mise dans le paquet de Mgr le cardinal; les autres ont esté à droiture. Votre dernière regardoit votre expédition contre Nebot[3] dont je vous félicite, espérant que, quand vous aurez plus de forces, vous aurez plus d'ouvrage, mais ce que vous avez fait jusqu'à présent a suffi pour fermer la gueule (*sic*) a bien des gens qui voudroient peut-être que vous ressemblassiez à eux ou à leurs héros, *quod Deus non sinat*. Vous aimez la patrie et le bien public : c'est l'âme de tout bien en guerre comme en paix. Ne le perdez pas de veüe, et tout le reste viendra[4].

Moyennant le retardement ou la perte de mes lettres, je ne puis pas encore sçavoir de vos nouvelles sur la caisse de Florence, quoyque je vous en aye fait donner avis de bonne heure. Vous voulez donc que je fasse une figure de rhétorique, appelée fiction (et en morale mensonge), pour remercier le Grand Duc et le Commandeur Del Bene[5]?

Nous n'avons point depuis trois semaines de lettres d'Italie que par Venise, qui mesme sont d'un mois de datte; ainsi on ne sait rien de certain touchant les desseins des Impériaux contre Naples. On dit sur

1. Les nouvelles les plus contradictoires circulaient alors sur le roi de Suède. Cf. Dangeau, XI, 391.

2. Voir la lettre de Le Verrier, 23 mai 1707.

3. Réponse aux nouvelles apportées par le courrier du duc dont l'arrivée est annoncée le 20 juin par Dangeau, XI, 400.

4. Il y a là une noblesse de sentiments et une fermeté civique par quoi Renaudot devance son temps. Il est vraiment étonnant qu'il ne parle à ce grand seigneur qu'était Noailles et de si près apparenté à la maison royale, que de la patrie et point du roi.

5. Nous n'avons pas la solution de cette affaire, qui paraît avoir si vivement préoccupé Renaudot.

quelques avis de Milan que ce qui estoit en marche et qui n'alloit qu'à 7 ou 8 000 hommes a esté contremandé, et je le croirois volontiers; mais je ne vous l'assure pas encore [1].

Ils ne savoient pas la marche de M. de Villars, qui aura pu contribuer à les faire penser à défendre le leur plutôt qu'à embler l'avoir d'autruy.

Vous savez de la cour sa dernière expédition, dans laquelle il a défait trois mille Alemans, détachés pour occuper un passage. Il en a pris 800 et le commandant; il y en a eu une bonne partie de tués et le reste en fuite.

Plust à Dieu que vous fussiés tous si chargés de lauriers qu'on ne pensast qu'à *frondi* ou *fronti præponere olivam*! Il y aurait de belles histoires à faire sur les divisions de l'Académie françoise, que le Roy n'a pas encore daigné terminer. Le consulat de M. l'abbé de Caumartin sera remarquable dans nos fastes, car il a poussé l'attachement pour M. l'abbé Fraguier à un tel excès, qu'il n'a espargné ny l'ancienne amitié ny la confraternité; autant en ont fait MM. Regnier et Dacier. On prétend faire faire aux gens des apologies d'estre Antifraguier, comme d'un crime énorme; et en effet « qui croid plus habile homme au monde que luy n'a pas le sens commun »; selon la sentence de M. Dacier, qui ne se souvient plus des carmes dorés qu'il vient de digérer.

On a imprimé un livre à Strasbourg contre les Oracles Fontenelles [2]. Cet ouvrage m'a paru très bon et d'un homme très maître de sa matière. Il fait voir l'impiété, l'ignorance et la hardiesse de celuy qu'il réfute d'une manière incontestable. Cela vient très à propos, car on avait de nouveau réimprimé ce malheureux livre, ce qui fait honte à la nation non seulement pour la religion, mais pour les lettres et la science : car il faut mépriser autant l'érudition et le jugement du public qu'a tousjours fait M. de Fontenelle, pour avoir admiré l'ouvrage de l'impie qu'il a donné sous une forme propre à faire un plus pernicieux effet.

(*A suivre.*) L.-G. PÉLISSIER.

1. A cette date, Dangeau continue à n'enregistrer que des bruits incertains, qui ne font que répéter ce que Renaudot dit dans sa lettre précédente. Ces mouvements d'impériaux en Italie n'avaient pas d'importance d'ailleurs.

2. C'est le livre du jésuite Baltus, dont Le Verrier parle seulement le 3 septembre 1707. Renaudot manifeste contre Fontenelle encore plus d'irritation que Le Verrier.

VIVRE ET MOURIR EN ROI

Dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, il est parlé de deux épîtres en vers de Frédéric II, écrites en 1757, au moment où les affaires du roi de Prusse étaient au plus bas : « Il écrivit à sa sœur, Mme la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie. Il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers : il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de sa résolution, et lui disait adieu.... Il m'envoya cette épître, écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu et de moi. » — J'ai cherché, sans y réussir, à retrouver ces hémistiches. Quelque autre sera plus heureux peut-être.

Dans sa seconde épître, adressée à Voltaire lui-même, Frédéric écrivait :

Voltaire, dans son ermitage,
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage,
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Voltaire répondait, le 13 novembre 1757 : « Je me rends à vos trois derniers vers, aussi admirables par le sens que par les circonstances où ils sont faits ». Deux ans plus tard, en écrivant ses *Mémoires*, Voltaire citait avec éloge ces vers de Frédéric, « des vers, disait-il, dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit ».

Et longtemps après, dans le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, il les cite encore, et les appelle « un monument héroïque de ce prince philosophe. .. Rien n'est plus beau que ces vers; rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits ».

Ici, je suis en mesure de montrer où le roi de Prusse a trouvé cette parole que Voltaire ne se lassait pas d'admirer.

Le secrétaire de l'Académie de Berlin, Formey, publiait dans cette ville une feuille hebdomadaire, l'*Abeille du Parnasse*. Le premier numéro, qui parut le 3 janvier 1750, reproduisait le discours de réception à l'Académie française de M. de Vauréal, évêque de Rennes[1]. Suivant l'usage de ce temps, le récipiendaire avait fait successivement l'éloge du cardinal de Richelieu, « qui a appris aux sujets à obéir, et au Souverain à régner »; de « l'illustre Séguier »; enfin de Louis XIV :

« Un roi, le plus roi qui fut jamais, dont l'âme tout entière, l'esprit, le cœur, les projets, les entreprises, portaient le caractère et l'empreinte de la majesté; qui sut protéger et pratiquer la religion, gouverner l'État et sa famille, faire la guerre et donner la paix, soutenir les prospérités et les disgrâces, agir et parler, *vivre* et enfin *mourir en roi* ».

Frédéric sans doute a jeté les yeux sur le premier numéro de l'*Abeille du Parnasse*; il a été frappé de cette belle expression, qui s'est logée dans sa mémoire; et le moment venu, il a su s'en servir.

EUGÈNE RITTER.

1. Guérapin de Vauréal vient précisément de faire l'objet ces temps derniers d'une étude de M. Th. Lhuillier, parue dans l'*Amateur d'autographes*. Voyez ci-dessus son analyse dans la *Chronique*. [Note de la Rédaction.]

COMPTES RENDUS

Les Encyclopédistes, par Louis Ducros, doyen à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Honoré Champion, 1900, in-8.

L'ouvrage contient six chapitres : — Chapitre I. *Les précurseurs de l'Encyclopédie.* M. Ducros y étudie « comment et par qui ont été proclamés les trois grands principes de l'Encyclopédie : *nature, raison, humanité* », Renaissance et Réforme, libertins, Descartes et Bayle, déistes anglais : — Chapitre II. *La construction de l'Encyclopédie* : le directeur des travaux, Diderot, et les ouvriers principaux, les intermittents et les constants, les tièdes et les zélés, nous sont présentés, et l'esprit général de l'ouvrage est recherché dans une analyse du « Discours préliminaire ». — Chapitre III. *Examen de l'Encyclopédie.* M. Ducros distingue cinq points de vue, ceux de la science, de la critique des abus, de la législation criminelle, de la politique et de la religion : il met au jour sur chacun de ces points les tendances de l'ouvrage à l'aide des principaux articles. — Chapitre IV. *La bataille autour de l'Encyclopédie.* « La séquelle encyclopédique » que protège Malesherbes, a contre elle le roi, le clergé, le Parlement, un grand nombre de théologiens et laïques, journalistes et poètes. — Chapitre V. *Le fond du débat* : c'est-à-dire quelles réponses fit l'Église aux idées et aux arguments de l'*Encyclopédie*? — Chapitre VI. *Les conquêtes de l'Encyclopédie rattachées à ses trois grands principes.* M. Ducros expose quel progrès s'est fait par l'*Encyclopédie*, à l'aide de ces trois idées : *nature, raison, humanité.*

Voilà, bien sèchement, le plan et le dessein du livre de M. Ducros. C'est un bon, très bon livre, qui prend le sujet de très haut, et y enfonce profondément. Il a un mérite rare, l'impartialité. M. Ducros adhère de toute sa raison aux principes fondamentaux de l'*Encyclopédie* : ses convictions ne l'ont ni entraîné à exalter les Encyclopédistes et leur œuvre, ni empêché de reconnaître le caractère ou le talent de leurs ennemis. Il a marqué vigoureusement les insuffisances de l'*Encyclopédie*, les faiblesses et les tares des auteurs : il a eu pour les jésuites, pour Fréron, etc. des paroles, selon les occasions, de pitié, de sympathie, ou d'estime. Il donne là, en une matière brûlante et qui n'a guère été traitée jusqu'ici sans passion, un bel exemple de sang-froid, de sereine et large justice. On pourrait même trouver que par endroits M. Ducros va au delà des exigences de la vérité historique, et que sa justice prend parfois l'apparence d'une politesse de beau joueur qui rend des points à son adversaire et lui fait la partie belle pour gagner plus franchement.

M. Ducros est surtout un esprit philosophique, un sérieux et vigoureux esprit qui aime les idées. Il a donc traité son sujet en philosophe : l'analyse des trois principes, *raison, nature, humanité*, de leurs origines, de leur développement, de leurs conséquences, l'examen des tendances religieuses, politiques, sociales, scientifiques de l'*Encyclopédie* sont des parties traitées avec une prédilection, un soin, et une supériorité visibles. L'histoire est un peu sacrifiée à la philosophie. Tout occupé d'examiner les essences et les rapports des idées, M. Ducros se détourne un peu trop des faits et du milieu où ces idées naissent et agissent. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'abondantes et d'excellentes vues historiques dans l'ouvrage : ainsi M. Ducros nous a bien montré par

l'état de la législation criminelle au milieu du XVIIIe siècle la valeur des principes d'humanité contenus dans l'*Encyclopédie*, et où nous ne verrions aujourd'hui que banalité. Il a, mieux que personne jusqu'ici n'avait fait, dégagé la figure et le rôle de Malesherbes. Il a dit des choses précises et justes sur le patriotisme au XVIIIe siècle et sur la part de la philosophie dans la Révolution française. Ce ne sont donc pas les vues historiques qui manquent : mais ces vues sont, comme dit M. le vicomte Melchior de Vogüé, « des regards historiques » jetés par intermittence au cours d'une étude philosophique. Le fond historique n'est pas continuellement déployé sous nos yeux, et à de certains moments où il serait nécessaire qu'il nous fût présent, nous ne l'apercevons plus. Ainsi, entre le premier et le deuxième chapitre, ne faudrait-il pas un chapitre intermédiaire, et tout historique? Avec la Renaissance, la Réforme, les libertins, Descartes et Bayle, les déistes anglais, nous tenons les origines philosophiques de l'Encyclopédie; mais ses antécédents immédiats, mais l'état du milieu où elle va naître, qui le détermine, et auquel elle s'adapte, ne faudrait-il pas nous les donner? Comment sauter de Bayle ou de Bolingbroke et Toland à Diderot sans nous être arrêtés devant Montesquieu et Voltaire? Et comment espérer de nous faire comprendre l'entreprise de l'*Encyclopédie* et son succès sans nous offrir une peinture du *moment* un peu plus ample et précise que la trop sommaire page qui ouvre le chapitre II. Le plus sûr moyen de fausser l'histoire littéraire du XVIIIe siècle est de ne regarder que les écrivains, et de faire abstraction du public : jamais la collaboration du public aux œuvres, jamais la diffusion de l'intelligence et du goût n'ont été plus grandes, si bien que l'étude des états d'esprit du public est en ce siècle-là plus qu'en aucun autre inséparable de l'étude des ouvrages littéraires.

Je regrette aussi que les faits de la construction de l'*Encyclopédie*, relations des éditeurs et de Diderot, de Diderot et de ses collaborateurs, interventions des pouvoirs publics, des corps privilégiés, polémiques, n'aient pas été l'objet d'une exposition détaillée, continue, exactement fidèle à la succession chronologique. Beaucoup de matériaux de cette exposition sont distribués, et un peu éparpillés, aux chapitres II et IV. Mais il y a aussi bien des choses trop sommairement dites, et à certains égards, sur l'histoire de la publication de l'*Encyclopédie*, le chapitre de M. Brunel dans l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de Petit de Julleville, est plus complet que le livre de M. Ducros.

Il manque aussi un chapitre sur l'effet et sur le succès de l'*Encyclopédie* : qu'en a pensé le public? Je vois bien défiler Malesherbes, le roi, le clergé, le Parlement, des théologiens, des journalistes : mais le public? mais la bourgeoisie de Paris? mais la noblesse et la bourgeoisie provinciales? mais l'étranger? Comment s'est faite la diffusion des idées encyclopédiques? Quelques éléments de cette étude ont été fournis par M. Brunetière dans son *Manuel*, qui compléterait ici l'ouvrage de M. Ducros.

Il manque enfin à ce travail une bibliographie, ou du moins les notes éparses au bas des pages sont bien insuffisantes. Quand M. Ducros nous parle des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, on voudrait avoir pour chacun de ceux qu'il nomme une table précise des principaux articles qu'il a fournis. Quand il nous parle des adversaires, on voudrait une notice exacte de leurs ouvrages : comment nous instruirons-nous sur Bergier, à qui M. Ducros consacre une page, s'il ne nous donne pas même le titre d'un seul de ses écrits? Je ne conçois pas un travail aussi sérieux que celui-ci, sans une bibliographie systématique, au début ou à la fin, ou si la bibliographie est répandue dans les notes, sans un index soigneusement fait.

Je passe maintenant à quelques remarques de détail.

P. 20. M. Ducros marque avec raison l'influence du libertinage italien sur es libertins français. Il faudrait le définir plus exactement, distinguer le matérialisme du panthéisme, et ces deux formes de l'aristotélisme italien de la

philosophie anti-aristotélicienne, naturaliste et scientifique de Giordano Bruno.

P. 23. Peut-on donner le libertinage comme une réaction contre le jansénisme? A voir les dates, ce serait bien le contraire qui serait vrai. Il n'est pas vrai davantage que la Régence soit une réaction contre le jansénisme : la réaction de la Régence se fait contre la dévotion triste, mais nullement janséniste, de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

P. 23. M. Ducros *conjecture* qu'il y avait bien, parmi les 50 000 athées du P. Mersenne, « quelques honnêtes gens qui n'étaient pas incrédules dans l'unique but, comme le dit Bourdaloue, de contenter leurs *sales désirs* ». Je le crois; mais il faudrait préciser. Il faut distinguer deux catégories de libertins : les mondains, pour lesquels il est difficile de ne pas admettre que le rejet de la morale gênante est sinon la raison, du moins l'attrait de l'incrédulité, et les savants et philosophes, Le Vayer, Guy Patin, Naudé, Gassendi, etc., gens sobres et de vie décente, pour qui les motifs philosophiques ont seuls ou ont surtout du poids. Entre les deux, des libertins *doubles*, si je puis dire, sensibles à la fois à la libération intellectuelle et au débridement moral, Théophile, Hesnault, Saint-Evremond et Ninon : ils font le pont entre le libertinage philosophique et le libertinage courtisan.

P. 32. Il est très vrai que Descartes est un des facteurs essentiels du XVIIIe siècle. Cependant il faudrait dire que le système de Descartes a d'abord masqué et neutralisé la virulence de sa méthode, et que le cartésianisme, avec ses preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, a pendant cinquante ans été un obstacle, une réponse au libertinage épicurien et sceptique. Il ne faut pas oublier qu'un bon chrétien et excellent philosophe, Arnauld, reconnaît chez Descartes un dessein « de soutenir la cause de Dieu contre l'impiété des libertins », et encore en 1680 appelle le cartésianisme « une philosophie solide, enseignée par un philosophe chrétien ».

P. 44. Je ne sais si M. Ducros ne diminue pas à l'excès l'influence du déisme anglais sur la philosophie du XVIIIe siècle. Il n'y a point de doute que le rationalisme et le déisme fussent diffus dans Montaigne et dans Bayle, et que nos libertins fussent très impertinents à l'égard des mystères. Mais, pour des raisons faciles à voir, le déisme en France avait été obligé de se cacher, de se ramasser, de se mettre en sous-entendus, et de s'échapper en brèves railleries. Il ne lui avait pas été loisible de s'exposer sérieusement, décemment, dans toute la force de ses principes et toute l'étendue de son argumentation. Les déistes anglais offraient dans leurs ouvrages le système parfaitement ordonné, et dans leur ton et leurs personnes, ils lui donnaient la *respectabilité* que les irrévérences cavalières de nos libertins lui avaient ôtée.

P. 59 et 246. M. Ducros me paraît ne parler d'Omer Joly de Fleury que d'après Voltaire. L'homme mériterait d'être regardé de plus près, et l'on en a les moyens. Il y a à la Bibliothèque Nationale une collection Joly de Fleury (2 500 volumes, où parmi les manuscrits sont quantité de pièces imprimées, libelles, arrêts, etc.) : cette collection trop peu connue, et à peine utilisée jusqu'ici même par les historiens, contient en somme les archives du procureur général pour la majeure partie du XVIIIe siècle. Elle abonde en pièces et renseignements intéressant l'histoire littéraire, sans compter qu'elle fournit des directions pour les recherches à faire aux archives dans les registres du Parlement. On y trouverait de quoi établir le rôle exact et la physionomie vraie des deux frères Joly de Fleury, le procureur général et l'avocat général.

P. 75. Parmi les demi-encyclopédistes, il ne faut pas oublier Rousseau, le rédacteur des articles de musique, contradicteur de Rameau qui le releva fortement, mais le rédacteur aussi du très important article *Économie politique*.

P. 76. On voudrait plus de détails sur Jaucourt et sur d'autres collaborateurs de l'*Encyclopédie*, qui ne sont pas connus dans la littérature à d'autres titres : en particulier sur quelques-uns des savants, industriels et artisans qui

aidèrent Diderot. Sur Marmontel et Voltaire, comme sur Buffon et Montesquieu, nous savons assez où les prendre. Même on aurait su gré à M. Ducros de dresser ce tableau complet des collaborateurs de l'Encyclopédie, dont M. Tourneux récemment encore regrettait le défaut.

P. 120. Puisque M. Ducros parle des erreurs géographiques de l'*Encyclopédie*, il fallait citer l'abbé Saas, et ses sept *Lettres sur l'Encyclopédie pour servir de supplément aux sept volumes de ce dictionnaire*, Amsterdam (Rouen) M. DC. LXIV.

P. 164. M. Ducros a raison de dire que les Encyclopédistes « s'accommodaient parfaitement d'un monarque absolu ». Il est très vrai que, pour la France en particulier, on ne concevait pas une autre forme de gouvernement que cette monarchie qui durait depuis Clovis. M. Aulard, dans sa belle et neuve *Histoire politique de la Révolution Française*, a fourni la démonstration décisive de la difficulté avec laquelle la France, entre 1789 et 1792, avait été amenée à l'idée républicaine, c'est-à-dire à admettre la possibilité de réaliser en notre pays le régime républicain. Tout cela est vrai. Cependant la publication récente de M. Tourneux, *Diderot et Catherine II*, nous découvre la pensée de derrière la tête de Diderot : il n'admettait le despotisme qu'à la condition que celui-ci tendît loyalement à se supprimer. « Il n'y a de vrai souverain, il ne peut y avoir de vrai législateur que le peuple. — Les représentants de la nation se rassembleront tous les cinq ans pour juger si le souverain s'est... conformé à une loi qu'il a jurée, statuer sur la peine qu'il a méritée s'il a été réfractaire, le continuer, le déposer.... — L'impératrice de Russie est certainement despote — son intention est-elle de garder le despotisme, de le transmettre à ses successeurs, ou de l'abdiquer? » Catherine II se laissait dire cela à huis clos, dans le tête à tête. Louis XV ne recherchait pas la conversation des philosophes, et même Malesherbes n'eût pas laissé exposer de pareilles doctrines dans un livre imprimé. Il fallait céder ce point pour avoir liberté sur les autres. Puis en France, les classes et corps privilégiés étaient autrement dangereux et nuisibles que la royauté, dont on pouvait user contre eux : la royauté absolue pouvait être, si les philosophes la gagnaient, ce qu'en d'autres temps des démocrates impatients ont espéré faire du césarisme. Et ceci M. Ducros l'a bien vu p. 175.

P. 221. On a souvent considéré comme une habileté de Diderot et de ses défenseurs l'insistance avec laquelle ils mettent en avant « les sommes immenses engagées dans l'entreprise » et l'intérêt respectable des libraires et des souscripteurs. Il n'y a rien de plus sérieux. Dans l'ancienne législation, la pensée n'avait pas de droits, mais la propriété en avait, et c'était toujours aux yeux des magistrats une chose extrêmement grave que de toucher à la propriété. Une partie de la collection Joly de Fleury, sous la rubrique *Droit et administration*, contient des pièces, lettres, arrêts, etc., d'où ressortent les principes et maximes dont le procureur général s'inspire dans les affaires qui lui sont soumises. A l'article *livres prohibés*, la maxime, extraite d'une lettre du procureur général au sieur Margonne du 5 janvier 1762, est que, en mettant les scellés dans une succession, « à moins qu'au premier coup d'œil n'apparaisse une certaine quantité de livres prohibés, qu'il serait dangereux de laisser répandre dans le public, on n'entre pas dans l'examen de ces livres. — *D'autant que, pour un livre de chaque espèce, il paraîtrait qu'il serait bien dur de priver une succession du prix de ces livres*[1] ».

On voit jusqu'où va le respect de la propriété privée, et comment la recherche même des livres prohibés y trouve sa limite.

P. 249-251. « Mais alors, pourquoi ces plaintes des Encyclopédistes et ces cris incessants à la persécution?.... Quand nous entendons flétrir les « persécuteurs » de l'*Encyclopédie*, nous avouons que nous ne savons pas bien précisément de qui on veut parler. » Et tout un parallèle entre les persécutions des

1. Coll. Joly de Fleury, vol. 2423, f° 327.

philosophes et la persécution des Jésuites. Il est vrai qu'il n'y a pas de comparaison entre la rigueur avec laquelle le Parlement a poursuivi les philosophes et celle avec laquelle il a poursuivi les jésuites et les gens d'Église qui s'en faisaient fauteurs. Il est vrai que beaucoup de jésuites ont souffert dans leurs personnes plus qu'aucun philosophe. Cela ne prouve pas que les Encyclopédistes n'aient pas souffert. L'entreprise deux fois suspendue, Diderot et ses collaborateurs condamnés à dissimuler, masquer, dénaturer leur pensée, les libraires intimidés et biffant ou changeant de leur autorité propre des passages inquiétants, la clameur perpétuelle des gazetiers jansénistes et jésuites, des théologiens, des prédicateurs, tous appelant en fin de compte au bras séculier : n'était-ce pas une « persécution », cela? et n'y avait-il pas bien là de quoi crier? Est-ce que l'étroite et vacillante tolérance dont, par respect pour les intérêts matériels, l'entreprise de l'*Encyclopédie* a joui, n'a pas été arrachée comme au jour le jour par ces cris incessants? Le despotisme en France au XVIIIe siècle est un despotisme faible et mal assuré : ces despotismes-là sont terribles aux gens doux qui se laissent étrangler, ils reculent devant les cris et l'agitation. En se démenant si furieusement, Diderot et ses amis se sont assuré les moyens de finir leur œuvre.

P. 268. L'abbé Guénée et les *Lettres de quelques Juifs portugais* intéressent Voltaire, et non pas directement l'*Encyclopédie*. Il ne manquait pas d'écrits contre l'*Encyclopédie*, dont M. Ducros pouvait nous entretenir, comme les *Lettres* de Saas, et comme les six grands articles du *Journal de Trévoux* paru au lendemain du 1er volume, où sont contenues en germe toutes les critiques postérieures : et leur rédacteur était le P. Berthier, dont on eût vu avec intérêt ressusciter la figure. Il y avait aussi l'attaque du *Journal des Savants* de septembre 1751, qui était à éclaircir : elle ulcéra et inquiéta Dalembert.

P. 273. Le pamphlet des *Cacouacs* et son auteur Moreau. Voici sur ce Moreau un fait inédit ou peu connu. Un exemplaire que possède la Bibliothèque Nationale (E. Inv. 2400, 4°) du « Mandement de Mgr l'archevêque de Paris portant condamnation d'un livre qui a pour titre *Émile ou de l'éducation par J.-J. Rousseau citoyen de Genève*, Paris, C.-F. Simon, 1762 », porte cette note autographe d'une écriture du XVIIIe siècle : « Ce mandement a été composé par M. Moreau, depuis historiographe de France. » Si le fait est exact, c'était sans doute l'*histoire des Cacouacs* qui avait désigné Moreau pour tenir la plume archiépiscopale contre l'*Émile*.

P. 289. Il ne faudrait pas trop insister sur la modération de Fréron. N'est-ce pas lui qui écrivait à Malesherbes ce mot cité par M. Brunel : « Le d'Alembert est plus coquin que les autres, parce qu'il est plus adroit »? Et il ne faut pas oublier que la partie n'est pas égale entre Diderot, Marmontel, Voltaire, et les Fréron, les Moreau, les Chaumeix. Les plus furieuses injures des philosophes ne reçoivent que la sanction platonique de l'opinion, jamais unanime : et les dénonciations les plus modérées de leurs adversaires mettent en mouvement les pouvoirs publics. Les Fréron et les Moreau ont derrière eux l'épiscopat, et les clameurs d'Abraham Chaumeix deviennent les considérants d'Omer Joly de Fleury.

P. 293. Je ne sais si M. Ducros ne méprise pas trop l'apologétique du XVIIIe siècle. Elle n'est pas plus faible, théologiquement, et abstraction faite de la forme littéraire qui l'enveloppe, elle n'est pas plus faible que celle du XVIIe siècle : ce n'est pas l'apologie chrétienne qui a fléchi ; c'est la raison laïque qui est mieux armée. Les raisons étourdissantes il y a cent ans, ne font plus d'effet. Le pauvre Bergier, dont se moque M. Ducros, sert tout simplement au public l'argumentation de Pascal. Quand M. Ducros oppose à Bergier la pensée de Pascal : « Les miracles ne servent pas à convertir », il fait un véritable contre-sens. Loin de blâmer la preuve de la religion par les miracles, Pascal, frappé du miracle de la sainte Épine, en faisait la preuve fondamentale et efficace de la réalité de la révélation et de la mission de Jésus-

Christ. C'était dans un sens très particulier qu'il disait que « les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner » : à condamner ceux qui ne s'y rendent pas, précisément parce qu'ils sont convaincants, et non à convertir, par ce que le mystère de la grâce fait que certaines âmes n'ont pas le don qui les eût fait se rendre aux preuves pour être sauvés (cf. Havet, XXIV, 18). Et quand Gauchat dit « que les miracles du paganisme ont été opérés pour établir le culte des idoles, tandis que les miracles évangéliques ont les motifs les plus purs et les plus utiles », et que « ce seul caractère *démontre* leur véritable origine », cette bizarre argumentation qui égaie M. Ducros est simplement celle de Pascal, et une application en mauvais style de son principe : « Les miracles discernent la doctrine, et la doctrine discerne les miracles ». Et plus loin, p. 300, quand Bergier interdit à la raison la discussion des dogmes, et réduit son opération critique à l'examen, à la constatation des « faits qui attestent la révélation », c'est le pur esprit de Pascal qui parle par sa bouche. « Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité (Havet, X, 5). — Que je hais ces sottises, de ne pas croire l'Eucharistie, etc.! Si l'Évangile est vrai, si Jésus-Christ est Dieu, quelle difficulté y a-t-il là? (Havet, XXV, 53). » Il ne faut donc pas trop déprimer les apologistes du XVIIIe siècle. Leur médiocrité éclate non à servir de mauvais arguments, puisque ce sont ceux de Pascal, ou ailleurs de Bossuet, mais de vieux arguments relatifs à un état de la connaissance rationnelle depuis longtemps dépassé, à ne pas découvrir les positions neuves et intactes, les arguments non essayés, bons ou mauvais, mais qui correspondraient à l'état actuel de l'esprit humain et de la société. L'apologétique de Chateaubriand est ridicule à côté de celle de Pascal; elle fut un progrès pourtant sur celle de Pascal, qui n'aurait plus persuadé les âmes de 1802.

P. 291-310. Dans tout ce chapitre, M. Ducros réduit trop la bataille de l'*Encyclopédie* à un duel entre l'esprit d'incrédulité et l'Église : pour être plus couverte, la lutte contre l'organisation sociale, contre l'inégalité sinon contre la monarchie, contre la législation sinon contre le gouvernement, n'en est pas moins réelle et continue. Et M. Ducros l'avait bien marqué au chapitre IV. Au reste les deux choses se lient. Tant que le but de la vie est placé au ciel, l'organisation sociale importe peu, et les forts, les riches, les nobles, les rois ont toute facilité pour l'exploiter à leur profit. Quand le but de la vie est placé sur la terre, alors il n'y a pas d'intérêt plus pressant que d'organiser la société en vue du plus grand bonheur possible du plus grand nombre possible d'hommes. Il n'y a plus moyen de voir spéculativement l'infirmité et l'iniquité de l'organisation sociale, en restant conservateur dans la pratique. Et dans la place même que l'*Encyclopédie* donne aux arts mécaniques qui fournissent les commodités de la vie, il y a un ferment de révolution sociale : car plus la préoccupation du bien-être tiendra de place dans l'opinion publique, dans les théories des moralistes, et dans les programmes des administrateurs, plus l'inégale distribution du bien-être deviendra insupportable. Plus on connaîtra, plus on mettra à haut prix les agréments et le *comfort* de la vie, moins on pourra prétendre les réserver à quelques-uns.

Je ne me suis attaché si longuement à relever les assertions de M. Ducros auxquels je ne puis souscrire sans réserve, qu'en raison de la valeur de son livre. C'est un des ouvrages les plus sérieux, intéressants et substantiels que nous ayons sur le XVIIIe siècle, une œuvre de forte pensée et d'impartiale justice[1].

GUSTAVE LANSON.

1. P. 236. Au lieu de *Bayte*, il faut évidemment lire *Boyle*.

Etude sur Alexandre Vinet critique de Pascal, par L.-J. Nazelle, Pasteur de l'Église réformée de France. Paris, Fischbacher, 1901, in-8°, 260 p.

Quoi qu'en pense l'auteur (p. 9), son titre n'indique pas complètement son dessein. C'est Vinet avant tout qu'il cherche, nous dit-il; mais il nous semble chercher surtout, à travers Vinet et par-dessus, le moyen de résoudre certaines difficultés d'ordre religieux et même théologique, la conciliation du mysticisme et du rationalisme, de l'individualisme et de l'autorité en matière de foi (II° partie, ch. 1, 2, 3). Par là il échappe à l'objet de cette Revue, et à notre compétence.

Par là aussi son ouvrage sort des conditions de la critique objective. L'étude qu'il y fait de Pascal lui est une occasion pour mieux connaître Vinet; l'étude qu'il y fait de Vinet lui est une occasion pour vérifier les principes de Vinet et pour considérer l'influence que ces principes doivent avoir sur le développement religieux de l'humanité (p. 182). Il a donc un intérêt, très élevé sans nul doute, mais enfin étranger à la simple vérité des faits, dont la recherche est l'unique objet de la science. De là, dans sa méthode et sa composition, des conséquences inévitables et fâcheuses, au point de vue de la critique pure : Pascal abordé de biais et considéré avec une pensée de derrière la tête; la critique de Pascal par Vinet soumise aux règles de la philosophie religieuse de Vinet, recherchées ailleurs et antérieurement déterminées. M. Nazelle a fait ce qu'il voulait faire, d'une part une de ces conversations intérieures dont parle Pascal, et d'autre part un livre édifiant. La science proprement dite vient là comme un moyen, et au second plan, avec des chances d'être infléchie par des préoccupations extérieures.

Entrons dans l'ouvrage.

Une *Introduction* traite de la vie, du caractère, des convictions, des principes philosophiques et religieux de Vinet. Et cette introduction était nécessaire assurément, mais nous entendons cette nécessité de tout autre façon que l'auteur, non pas seulement pour comprendre la critique de Pascal par Vinet, mais pour connaître les dispositions avantageuses et les dispositions désavantageuses que Vinet, tel qu'il était, apportait à l'étude de Pascal. La plénitude, la profondeur, la flamme à la fois brûlante et un peu sombre de sa foi chrétienne lui ont rendu, nous ont rendu, des services incomparables dans l'interprétation des *Pensées*. Il se peut en revanche que le protestantisme et son protestantisme lui aient fait voir dans l'âme et dans l'œuvre de Pascal certains traits, ou plus marqués, ou autres qu'ils n'étaient dans la réalité. Et ce qui oriente M. Nazelle dans son exposition des *Pensées* est justement sur certains points ce qui nous arrête et nous met en défiance. — Comment, pour le dire en passant, M. Nazelle n'a-t-il pas utilisé ici l'admirable article de Vinet sur le tome I du *Port-Royal* de Sainte-Beuve? C'est la véritable introduction aux articles des *Études sur Pascal* postérieurs à 1840, c'est-à-dire aux plus nombreux et aux plus importants.

Suit une première partie intitulée : *Blaise Pascal d'après les Études d'A. Vinet*, série de chapitres sur Pascal, non l'écrivain mais l'homme, sur la religion personnelle de Pascal, sur les *Pensées* apologie du christianisme, sur la méthode de Pascal dans l'apologie, sur les *Provinciales* (pourquoi cette étude à cette place? l'auteur qui parle bien du devoir d'étudier chronologiquement les œuvres successives, manque souvent à cette loi), sur Pascal considéré comme écrivain. — Là, *presque* tout nous paraît vrai et juste, grâce à la lumière que M. Nazelle reçoit de Vinet, grâce aussi à son étude personnelle et pénétrante de Pascal. Il semble nécessaire cependant de faire des réserves sur un point capital des conclusions de Vinet et de son libre disciple, et sur quelques jugements moins importants où ils s'accordent encore.

C'est *sa* religion, dit l'auteur (p. 93), que Pascal veut défendre. Et l'on pressent que cette affirmation nous amènera insensiblement à cette question :

Pascal n'était-il pas protestant? Eh bien, nous croyons que Pascal se fût emporté avec indignation, avec épouvante, contre cette entente des *Pensées*. Loyalement, Vinet et M. Nazelle ont allégué les textes qui les contredisent sur ce point, la déclaration de l'*amulette* (Soumission totale à J.-C. et à mon directeur), certains fragments des *Pensées*; ils y auraient pu ajouter des faits, la signature, la déclaration du curé de Saint-Étienne du Mont émerveillé par la soumission du moribond. Ils ont reconnu que Pascal s'était tenu à l'Église. Mais ils ont cru que l'acte de foi personnel de Pascal leur conférait le droit de considérer la religion à laquelle il se donnait comme une religion qu'il se donnait; en quoi leur prétention paraît sans vraisemblance, comme elle est sans support réel. Elle se réfuterait d'elle-même par l'extrémité historiquement *monstrueuse* où aboutit M. Nazelle, plus conséquent et plus téméraire que Vinet : « Pascal, apôtre de la libre pensée », à son insu d'ailleurs (p. 206). La cause de l'erreur où s'est engagé Vinet et où M. Nazelle est tombé, est qu'ils ont confondu la religion avec la foi religieuse. M. Nazelle croit exposer, il défigure la pensée de Pascal quand il dit telle chose que ceci (p. 229) : « Ce grand principe que Pascal a posé : La religion est affaire de conscience et non d'autorité, d'intuition et non de tradition, d'expérience et non de raisonnement ». Sans parler d'autres fautes, ou qui nous paraissent telles, le mot *religion* exprime ici en même temps la révélation, l'objet de la croyance, le commencement de la croyance, la foi, la méthode de la démonstration religieuse. Pascal analysait mieux ses idées, et ceux qui essayent de les analyser après lui, *selon lui*, ne voient rien ni dans l'histoire ni dans les œuvres pour l'interprétation de M. Nazelle, et tout contre. La place nous manque pour le démontrer, s'il en était besoin.

Quant à l'originalité de la méthode de Pascal, fondée sur une philosophie toute particulière, nous assure-t-on, de la connaissance, nous ne saurions davantage partager l'opinion de Vinet et de M. Nazelle (p. 105-106) : « Pascal a jeté les bases d'une théorie morale de la perception ou de la conscience, qu'il appelle le cœur. — Vinet y retrouve, à peu près complète, sa théorie de la connaissance religieuse ». Oui, comme M. Renouvier a retrouvé ailleurs dans Pascal sa théorie du vertige mental, et (car ce sont là phénomènes du même ordre) comme Victor Hugo s'est vu dans Mirabeau, Lamartine dans les Girondins. Quel rapport entre la conscience morale de Vinet, et ce cœur de Pascal qui sent les trois dimensions de l'espace? — Sur la question d'originalité, la vérité semble être que Pascal aurait eu horreur d'innover dans la doctrine, soit de la religion, soit de la philosophie, ce qui est tout un pour lui; car, comme le dit Vinet, l'Évangile est l'unique point de vue, la vérité centrale d'où les vérités particulières rayonnent. Pascal a été instruit de tout ce qui lui était nécessaire par les livres de Port-Royal ou que Port-Royal lui laissait manier. Nous nous émerveillons volontiers aujourd'hui sur l'originalité de Pascal; Nicole, qui le connaissait un peu mieux que nous sans doute, parlait avec un certain mépris de ce « ramasseur de coquilles », qui en prenait partout, non pas seulement à Montaigne, comme l'a cru Sainte-Beuve, mais à Nicole et à une foule d'autres, dont les uns sont connus, dont les autres sont à rechercher maintenant. On y travaille à Fribourg; si les fouilles sont bien conduites et poussées avec persévérance, elles seront riches en trouvailles. Le commentaire de M. Havet, auquel on pourrait ajouter beaucoup sur ce point, démontre que l'introduction Misère et Grandeur était alors un lieu commun. Sur ce qu'on appelle la théorie pascalienne de la connaissance, personnellement nous ne doutons guère qu'une information précise de l'instruction religieuse, telle qu'elle était donnée partout peut-être, mais en particulier à Port-Royal, ne doive nous montrer Pascal soumis comme un enfant aux enseignements reçus, si d'ailleurs il les utilise en homme de génie (v. Œuvres chrét. de Saint-Cyran, t. I, lettre L). Le mot de Mme de Staël sur Rousseau est plus vrai de lui : « Il n'a rien découvert, mais il a tout enflammé. » Et il a tout fécondé, tout

vivifié. C'est là encore une belle part d'invention, chez un homme surtout qui ne voulait rien inventer, dans un certain ordre de la pensée.

Sur le caractère de Pascal, nous ne tomberons pas d'accord avec Vinet et M. Nazelle, que l'amour de la vérité en faisait le fond, à moins que la vérité ne soit l'Évangile, sans plus. La vérité humaine lui était à peu près indifférente, et certaine déclaration des *Provinciales* est de celles que ne ferait pas un homme d'honneur. La vérité scientifique lui restait, ou à un certain moment, lui devint étrangère, même quand il l'avait explorée et reconnue (Kopernik). — M. Nazelle et son maître croient que la foi de Pascal le rendit heureux. Nous pensons, nous, qu'il a senti, comme tous les jansénistes, et plus vivement que d'autres, « cette horrible incertitude, dont parle l'un d'entre eux, de la grâce ou de la haine de Dieu, où il faut que nous passions la vie entière » (Nicole, *du Paradis*, ch. VI).

Une deuxième partie suit, intitulée *la Religion d'après les principes de Pascal et de Vinet*. Ayant expliqué comment nous ne croyons pas que « les principes » de Pascal et de Vinet soient les mêmes, nous avons fait comprendre d'avance pourquoi nous n'examinerons pas en détail cette seconde partie, d'ailleurs essentiellement religieuse. Si ces questions nous regardaient, nous demanderions des éclaircissements sur ce concept de Vinet, la conscience, le sens moral, qu'il ne paraît pas avoir nettement défini, et sur le jeu de son individualité chrétienne soumise à l'autorité de l'Évangile. Mais par-dessus tout, nous tenons à repousser certaines assimilations entre Pascal et Vinet, si le nom de Vinet sert à désigner le protestantisme. M. Nazelle nous explique bien que, pour les rejoindre l'un à l'autre, il faut prolonger les principes de Pascal au delà de sa volonté et de ses prévisions, et cet aveu, ou cette déclaration, fait honneur à sa sincérité. Mais nous, laissons aux mathématiques ces prolongements à l'infini qui amènent des rencontres impossibles dans les conditions ordinaires de la réalité. Hier, une revue catholique voulait démontrer, ou à peu près, que le terme logique de la politique d'Auguste Comte était le pouvoir mis aux mains de l'Église. Ici et là, on a fait abus du raisonnement, contre cette loi de Pascal qu'il y a des cas où il faut s'en remettre davantage au sentiment, ou, si l'on veut, à l'esprit de finesse.

Dans sa conclusion, l'auteur établit entre Pascal et Vinet un parallèle dont certes Vinet n'est pas indigne. Nous irions même plus loin que M. Nazelle, en déclarant ingénuement que, selon nous, Vinet, inférieur à Pascal par l'esprit, lui est très supérieur par la valeur morale; car au sein de sa vertu chrétienne, que les juges autorisés déclarent éminente, il a conservé et cultivé des vertus humaines, dont Pascal a étalé le mépris.

En résumé, sur Pascal, M. Nazelle a répété et fortifié encore la grande leçon que Vinet nous avait donnée et qui a fini par s'imposer, à savoir que dans les *Pensées* le christianisme explique tout. Quant au reste de sa thèse, il nous paraît que sa doctrine est aventureuse ou même erronée. Nous avons développé nos critiques en toute indépendance, sûr que ce digne disciple de Vinet, d'une pensée si grave et si élevée, si respectueuse et si libre à la fois, d'un sentiment moral si noble, n'attendait de nous qu'un jugement sincère pour assurer encore l'estime qu'il a bien voulu nous témoigner en divers endroits de son livre.

ÉDOUARD DROZ.

Le poète Edward Young (1683-1765). Étude sur sa vie et ses œuvres, par M. THOMAS, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1901.

Dans une longue biographie (213 pages sur 580), M. Thomas fait un consciencieux effort pour retracer en détail la vie d'Young, encore mal connue. Il insiste sur quelques points essentiels : la famille du poète, dont le tempéra-

ment religieux peut s'expliquer par son origine ecclésiastique; l'influence, sur sa formation morale, de l'école de Winchester, régie à la fin du XVIIe siècle par un règlement d'une austérité monastique, et de l'Université d'Oxford, où ont pu se développer sa perception et ses dons d'expression satiriques; ses relations avec Addison et les Essayistes, dont les idées morales et littéraires devaient entrer comme élément dans sa philosophie; ses rapports avec le duc de Wharton, son protecteur; sa vie à Londres, à un moment (vers 1725) où le malaise des âmes, la réaction du tempérament national contre la corruption des mœurs et l'audace de la libre-pensée, créent les premiers symptômes d'un renouvellement moral et intellectuel d'où sortira par un développement ininterrompu le romantisme anglais. M. Thomas indique le caractère naturel, progressif, de cette évolution qui est en Angleterre un retour à la tradition nationale, déplacée un moment par l'intellectualisme cartésien et latin. Plus tard, dans les deuils successifs et les déceptions qui attristent le poète, il retrouve les origines biographiques des *Nuits*, et, après une longue discussion arrive à des hypothèses probables sur les originaux des héros du poème, Philandre, Narcissa, Lorenzo. Enfin, décrivant la vie d'Young comme recteur de Welwyn, il nous le montre dans l'exercice de ses fonctions pastorales sous les traits d'un « gentilhomme campagnard uni à un ecclésiastique bienveillant et courtois ». — Passant à l'étude des œuvres, l'auteur pose en principe le trait essentiel de la physionomie littéraire d'Young, qu'il compare à Janus, « tourné à la fois vers le passé et vers l'avenir ». Chez cet homme de transition, il faut donc étudier les œuvres non dans l'ordre rigoureusement chronologique, mais en tant qu'elles symbolisent la marche générale de la littérature contemporaine, dans leur progrès de l'imitation à l'originalité. — Un chapitre entier est consacré à une étude rapide de la satire en Angleterre, depuis ses origines jusqu'à Dryden, qui en formule les règles, et désigne Boileau comme modèle. Young, par delà ses prédécesseurs immédiats, rejoint les satiriques de la Renaissance anglaise et fait des satires impersonnelles, enjouées, sur le modèle d'Horace. Sa doctrine morale est nourrie de celle que les Essayistes avaient exposée dans le *Spectateur*, et ses types mêmes, chacun bâti sur l'armature d'une passion dominante (ruling passion), relèvent de leur théorie psychologique qui reparaîtra dans l'*Essai sur l'Homme* de Pope. M. Thomas découvre chez Young l'influence de La Bruyère, à la fois dans les procédés généraux et dans le détail, et conclut sur les *Satires* en montrant que le poète y adopte pleinement le principe d'imitation de l'école néo-classique anglaise. — Le théâtre d'Young, médiocre en lui-même, est intéressant comme symptôme; ayant à choisir entre deux courants littéraires, celui de la tragédie classique (le Caton d'Addison), et l'école de la liberté dramatique (Otway, Lee, Southerne), Young se range avec les seconds parmi les imitateurs de Shakespeare, et ne diverge vers le modèle français que pour adapter dans sa pièce des *Frères*, le « *Persée et Démétrius* » de Thomas Corneille. — Ses premières œuvres morales et philosophiques (le *Jugement Dernier*, la *Force de la Religion*, *Paraphrase du Livre de Job*), révèlent la tendance profonde de l'esprit d'Young : le sérieux moral et le jugement pessimiste du psychologue chrétien sur la nature humaine corrompue. Son imagination s'y enrichit au contact de la poésie hébraïque, et avec l'optimisme cartésien, c'est la doctrine de l'école néo-classique qu'il abandonne pour suivre la spontanéité de son tempérament. — La genèse des *Nuits* (1742-1745) est complexe, elles ont leurs sources sentimentales dans les chagrins intimes du poète, leur motivation intellectuelle dans l'antipathie d'un esprit religieux contre le déisme de Bolingbroke et de Pope, où la vie future n'a aucune place. Le succès éclatant du poème est dû à la sincérité du sentiment et à l'accent personnel depuis longtemps absent de la littérature. M. Thomas y relève dans l'expression les influences de Pope et de Thomson, qui venait de remettre à la mode l'association des états d'âme et des spectacles naturels; dans le fond, celle

des moralistes anciens, surtout de Sénèque. — Embrassant alors d'un regard le chemin parcouru par Young dans le progrès de sa forme poétique, M. Thomas le place immédiatement après Thomson parmi les libérateurs de la poésie anglaise; « partant du distique rimé d'une impeccable correction, il aboutit au vers blanc » manié avec beaucoup plus d'aisance. Quant à sa langue, elle « trahit le besoin d'innover, joint à des tendances conservatrices, qui caractérise l'homme de transition ». Des deux ouvrages postérieurs aux *Nuits* (*Centaure non fabuleux*, 1754; les *Conjectures sur la Composition originale*, 1759), le premier fournit une occasion de juger la doctrine religieuse et philosophique d'Young, que l'on peut appeler un pessimisme naturel couronné par un optimisme transcendant, ce qui semble bien le type normal de la pensée chrétienne. Appliquant à la nature le procédé de Butler, l'analogie, Young y trouve les preuves de l'immortalité qui à son tour fonde les vertus et la piété. Le second ouvrage, trop ignoré, ne serait rien moins que le manifeste du futur romantisme anglais. Justifiant en principe la réaction littéraire à laquelle ses propres œuvres avaient contribué, Young y fait la théorie de l'originalité, revendique les droits du génie, place l'imitation de la nature avant celle des anciens, proclame la révolte de l'individualité contre la tradition, glorifie Shakespeare sans réserve, et met sous le patronage de son nom un avenir littéraire et scientifique dont il prédit la splendeur. — M. Thomas étudie enfin l'influence d'Young en Europe. Il insiste sur la difficulté spéciale de ces recherches, dans le cas d'un poète qui a ouvert des voies où d'autres l'ont suivi et dépassé. Il veut donc seulement donner une esquisse rapide du sujet. L'influence des *Nuits* est de beaucoup la plus considérable. En Angleterre, les chefs du mouvement Wesleyen, par une affinité naturelle, s'en nourrissent; chez Gray, Cowper, Wordsworth, Byron surtout, on saisit une inspiration générale ou des imitations de détails. — En Allemagne, où les *Nuits* sont connues, à un moment d'indécision littéraire, par la traduction d'Ebert (1751-1752), elles deviennent vite populaires, agissent directement sur l'École Suisse et le Cénacle de Leipzig, sur Klopstock en particulier; influencent moins directement Herder et Gœthe, et deviennent dans le romantisme allemand une force omniprésente et subtile dont les *Hymmes à la Nuit* de Novalis sont une des manifestations. C'est d'Young que viendrait le thème romantique de la mélancolie nocturne, et l'asssociation du clair de lune avec les rêveries pessimistes. En outre, sa critique littéraire, par l'intermédiaire de Herder (*Fragments sur la littérature allemande*, 1767), aurait donné à la *Sturm-und-Drangperiode* son mot d'ordre (individualité et génie). Enfin, le Weltschmerz lui-même descendrait d'Young, dans la mesure où le pessimisme romantique est né de cet individualisme poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. — En France, où le goût public ne les accueille que dans l'incroyable traduction de Le Tourneur (24 chants au lieu de 9, 1769), les *Nuits* jouissent d'une grande vogue, pour laquelle le sentimentalisme de Rousseau a déjà préparé les âmes. Avec l'Ossianisme et le Werthérisme, elles sont une des forces qui ont accéléré l'évolution de ce mouvement vers le pessimisme. On retrouve leur trace chez Mme de Staël et Chateaubriand, qui ont d'ailleurs contribué à arrêter par un jugement sévère leur influence croissante; chez Lamartine, qui l'a subie plus directement et lisait Young dans le texte. En somme, leur action en France ne s'est exercée ni aussi tôt ni aussi profondément qu'en Allemagne. — En Italie, à travers Le Tourneur, la mélancolie d'Young a touché la « jeune génération » des poètes, Pindemonte, Ugo Foscolo, Cesare Arici, Leopardi enfin. En Espagne, en Portugal et en Russie, son influence n'a pas été non plus négligeable. — La conclusion ramène l'esprit sur l'intérêt de cette figure qui résume l'école néo-classique et annonce le romantisme anglais.

LOUIS CAZAMIAN.

PÉRIODIQUES

Academy, n° 1539 : Visc. St. Cyres, *François de Fenelon*; Saunders, *Fenelon, his friends and enemies.*

L'amateur d'autographes. — 15 octobre; Th. Lhuillier, *Guérapin de Vauréal, membre de l'Académie française* (suite). — *Lettre inédite de Buffon à Mme Necker.* — 15 novembre; Raoul Bonnet, *Table générale de la Revue des documents historiques.* — Th. Lhuillier, *Guérapin de Vauréal, membre de l'Académie française* (fin). — 15 décembre; Raoul Bonnet, *Beaumarchais intime* (avec un fac similé hors texte d'un laissez-passer donné par Beaumarchais pour visiter son jardin).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 octobre; le Bibliophile éphémère, *Les surprises du grenier.* — Georges Vicaire, *Eugène Paillet, président d'honneur de la Société « Les amis des livres »* (1829-1901). — Lorédan Larchey, *Le boa de Baudelaire, fragment de souvenirs.* — *Un bouquiniste poète : Auguste Rousseau (d'Angers).* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 novembre; Gaston Duval, *Le Plain-chant grégorien et les éditions de chant liturgique de Ratisbonne et de Solesmes.* — Lorédan Larchey, *L'impeccable Banville, fragment de souvenirs.* — L'abbé Tougard, *Les premières impressions du Dictionnaire de l'Académie.* — L'abbé J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 décembre; Henri Cordier, *Baudelaire et Heine.* — *Les prêts à long terme de la bibliothèque Sainte Geneviève.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 octobre; P. Giquello, *Un barde breton : Théodore Botrel.* — 25 octobre; Louis Arnould, *André Chénier, d'après ses récentes publications* (1874, 1899, 1900 et 1901). I. — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes : chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 novembre; Louis Arnould, *André Chénier, d'après ses récentes publications* (1874, 1899, 1900 et 1901). II. — 25 novembre; Robert Boubée, *Camille Jordan à Weimar, lettres inédites.* I. — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes : chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 décembre; Robert Boubée, *Camille Jordan à Weimar, lettres inédites* (fin). — 25 décembre; H. Delorme, *Montalembert et « le Correspondant », d'après une prochaine publication.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Die neueren Sprachen. — IX, 6 : A. Brunnemann, *Zolas innere Wandlungen.* — IX, 7 : Livres et éditions scolaires.

Journal des savants. — Janvier 1901; H. Wallon, *Œuvres de saint François de Sales.* — Mars; H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon.* — Juin; Antoine Thomas, *Le roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne.* — Août; Darboux, *Le catalogue international de littérature scientifique.* — Octobre, novembre et décembre; Gaston Paris, *Histoire de la littérature française* (*Geschichte der französischen Litteratur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart, von Professor Dr Hermann Suchier und Professor Dr Adolph Birch-Hirschfeld*).

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 octobre; Arvède Barine, *Les mémoires d'une idéaliste* (*Mme Malwida de Meysenburg*). — 5 octobre; L., *Une enquête sur la Comédie-Française.* — 7 octobre; Émile Faguet, *La Semaine*

dramatique. — 11 octobre; Henri Bidou, *Les romances de Leconte de Lisle.* — 14 octobre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 16 octobre; *Un ouvrage sur Montaigne.* — 18 octobre; Henri Bidou, *La genèse d'un roman de Balzac.* — 21 octobre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — Choppin d'Arnouville, *Maître Oscar Falateuf.* — 23 octobre; Augustin Filon, *L'école des journalistes.* — 27 octobre; Henri Chantavoine, *A l'Institut.* — 2 octobre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 31 octobre; Maurice Demaison, *Discours en vers.* — 2 novembre; M., *Littérateurs anglais.* — 4 novembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 5 novembre; Henri Bidou, « *Les Oberlé* » (*par René Bazin*). — 8 novembre; André Hallays, *La maison du ménage Scarron.* — 11 novembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 15 novembre; André Hallays. *Paul Hervieu.* — 17 novembre; Maurice Spronck, *Un traducteur de Balzac.* — 18 novembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 20 novembre; Henri Welschinger, *Le décret de Moscou.* — 21 novembre; Henri Bidou, *Le monument de Musset.* — 22 novembre; Michel Salomon, *Victor Hugo et la jeunesse : une lettre inédite du poète.* — 23 novembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 25 novembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *Un méconnu* (*le P. Gratry*). — 26 novembre; Augustin Filon, *Un Gaboriau anglais* (*M. Conan Doyle*). — 1er décembre; René Doumic, *La grande Mademoiselle et son temps.* — 2 décembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 5 décembre; *Le droit de réponse.* — 9 décembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 12 décembre; Maurice Demaison, *La nouvelle pièce de M. d'Annunzio.* — 14 décembre; Maurice Muret, *Professeurs d'autrefois.* — 15 décembre; André Chaumeix, *Le tombeau de Mme de Beaumont.* — 16 décembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *M. Sully-Prudhomme.* — 16 décembre; Maurice Demaison, *Les idées politiques de Balzac.* — Ferdinand Brunetière, *L'œuvre de Calvin, conférence faite à Genève.* — 21 décembre; Philippe Godet, *M. Brunetière à Genève.* — 23 décembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 29 décembre; G. Baguenault de Puchesse, *Un prélat ligueur : Pierre d'Epinac.* — 30 décembre; Émile Faguet, *La Semaine dramatique.*

Le Marche. — I, 3 : A. Vernarecci, *Una lettera di Fenelon.*

Literarisches Centralblatt. — n° 44 : Giraud, *Essai sur Taine.* — n° 47 : Loforte-Randi, *Nelle litterature straniere Rabelais, De Maistre, Töpffer* — n° 49 : Bertheroy, *Éloge d'André Chénier.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie — n° 11 : Ganser, *Beiträge zur Beurteilung des Verhältnisses von V. Hugo zu Chateaubriand* (Mahrenholtz) — n° 12 : Chevolot, *Wie hat Chateaubriand in seinen späteren Werken seine früheren benutzt* (Mahrenholtz) — n° 1 : Oettinger, *Das Komische bei Molière* (Mahrenholtz).

Mercure de France. — Avril : R. de Bury, *Michelet, sa veuve et M. Jules Claretie.* — Mai : Émile Magne, *Les poètes des pauvres.* — Juillet : Pierre Quillard, *Francis Jammes et Charles Guérin.* — Pierre Lasserre, *L'esprit germanique.* — R. de Bury, *Loriquet, Le Ragois et de Foris.* — Septembre : Pierre Quillard, *Adolphe Retté.* — Marius-Ary Leblond, *Leconte de Lisle avant la Révolution de 1848.*

Modern language notes. — XVI, 7 : Thieme, *Joseph Texte* — Geddese Josselyn, *Historia de Gil Blas de Santillana por Lesage, traducida por el Padre Isla* (Grandgent). — XVI, 2 : Éditions scolaires.

Neuphilologische Mitteilungen (d'Helsingfors) 9-10, 1901 : Rigal, *Le théâtre français avant la période classique* (J. Poirot). — Le Bidois, *La vie dans la tragédie de Racine* (J. Poirot). — Levin, *Victor Hugo* (J. Poirot).

La Nouvelle Revue. — 1er juillet; Boyer d'Agen, *Mistral et Jasmin.* — Gustave Kahn, *Le roman socialiste.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 15 juillet; Raymond Clausel, *Les chansons de Maurice Boukay.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 1er août; Maurice Wolff, *Bismarck et Victor Hugo.* — Camille Mauclair, *Le roman historique français.* — Eugène Lintilhac, *Revue*

dramatique. — 15 août, Jean Mélia, *Un amour de Stendhal.* — Paul Mirannes, *Un frère de Cervantès.* — 1er septembre; Raoul Gineste, *Pour Auguste Comte.* — Edmond Pillon, *Évolution du journalisme français.* — Gustave Kahn, *L'idée sociale au théâtre.* — 15 septembre; Eugène Lintilhac, *Origines du théâtre moderne.* — 1er octobre; Francis de Miomande, *La femme dans le roman contemporain.* — Gustave Kahn, *George Sand.* — Edouard Achard, *La république de Leconte de Lisle.* — 15 octobre; Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 1er novembre; Charles Lomon, *La Comédie-Française.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 15 novembre; Gustave Kahn, *La statue d'Henri Heine.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 1er décembre; François Guizot, *Lettres à Fauriel, publiées par Paul et Victor Glachant.* — Louis Forest, *Les naïfs de la littérature.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 15 décembre; Gustave Kahn, *Le jeune homme des romans de jeunes.* — Eugène Lintilhac; *Revue dramatique.*

La Revue blanche. — 1er et 15 janvier, 1er février 1901; Gustave Flaubert, *Mémoires d'un fou, roman.* — 1er février; Gustave Kahn, *Bjoernstjerne Bjoernson.* 15 février; Gustave Kahn, *Doumic contre Verlaine.* — 15 mars; Gustave Kahn, *M. Drumont littérateur.* — 15 avril; Bjoernstjerne Bjoernson, *L'intellectualité française.* — Gustave Kahn, *Les manuels d'histoire littéraire.* — 1er mai; Gustave Kahn, *De quelques romans étrangers.* — Georges Picquart, *Sur l'intellectualité française.* — 15 mai; Bjoernsterne Bjoernson, *M. Larroumet et l'Europe.* — 15 juin; J.-L. de Janasz, *Rythmes et rimes.* — Boernstjerne Bjoernson, *De l'intellectualité française.* — 1er septembre; Gustave Kahn, *Le Parnasse et l'esthétique parnassienne.* — 1er octobre; Gustave Kahn, *Laurent Tailhade.* — 1er novembre; Gustave Kahn, *Les origines du symbolisme.*

Revue bleue. — (Revue politique et littéraire). — 5 octobre; H. Frichet, *Un roman oublié : Obermann.* — 12 octobre; Émile Faguet, *Le mouvement littéraire contemporain.* — 19 octobre; *Le métier dramatique : réponses de MM. Georges de Porto-Riche et Georges Ancey.* — 26 octobre; Adolphe Boschot, *Le testament poétique de M. Sully-Prudhomme.* — 2 novembre; *Portraits contemporains : M. Paul Deschanel.* — J. Ernest-Charles, *La censure.* — 9 novembre; Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « La vie publique », par M. Émile Fabre.* — 23 novembre; Adolphe Boschot, *Victor Hugo, d'après le « Post-scriptum de ma vie. »* — 30 novembre; André Beaunier, *La poésie nouvelle : M. Paul Fort.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, « l'Enigme », par M. Paul Hervieu.* — 7 décembre; Léon Séché, *Alfred de Vigny.* — Paul et Victor Margueritte, *L'œuvre d'Elemir Bourges.* — 14 décembre; Henri Pradalès, *M. Brieux.* — Paul Flat, *Théâtres : à propos de la Comédie-Française.* — Frédéric Lolliée, *Censure et censeurs d'ancien régime : Crébillon fils.* — 21 décembre; Gustave Larroumet, *Une chaire d'éloquence à la Sorbonne.* — 28 décembre; Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « le Nuage », par M. Gustave Guiches.*

Revue Bossuet. — 25 octobre; E. Griselle, *Bossuet abbé de Saint-Lucien-les-Beauvais, d'après sa correspondance inédite* (suite). — E. Levesque, *Le testament de Bossuet et l'inventaire de ses biens* (suite). — *Extraits des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet* (suite). — *Notes et documents : discours prononcé à la réception de J.-B. Bossuet, évêque de Troyes.* — *Lettre à M. de Saint-Martin.* — *Un souper donné à Bossuet par Fénelon.*

Revue Bourdaloue. — 1er janvier; *Notre programme.* — Eugène Griselle, *Sermon sur la pensée de la mort.* — Henri Chérot, *Un pèlerinage au portrait de Bourdaloue.* — E. G. *Témoignages sur Bourdaloue : Phélipeaux, septembre 1701.* — Lucien Jény, *Un portrait de Bourdaloue.* — Joseph Brucker, *Publication relative à la deuxième exhortation pour un séminaire.* — Louis Jalabert, *Un hommage autographe de l'oraison funèbre de Henri de Bourbon par Bourdaloue.* — Eugène Griselle, *Mgr Blampignon et le manuscrit de Munich.* — Henri Chérot, *Un nouveau recueil manuscrit de sermons de Bourdaloue.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — Nos 39 : Spoelberch de

Lovenjoul, *Les paysans de Balzac* (A. C.) — N° 40 : Gouverneur Morris, *Journal*, p. E. Pariset (A. C.) — N° 41 : Un siècle, mouvement du monde de 1800 à 1900 (G. Gazier). — Schultze, *Calvin et la méditation de la vie future* (R.) — N° 43 : Hastings, *Le théâtre français et anglais* (J. J. Jusserand). — N° 44 : *Études critiques dédiées à M. d'Ancona* (Ch. Dejob). — N° 45 : A. Sorel, *Études de littérature et d'histoire* (A. C.) — Von der Pfordten, *Le drame historique* (F. B.) — N° 46, O. de Gourcuff, *Gens de Bretagne* (H. Chamard). — Azar du Marest, *A travers l'idéal* (L. R.) — Arnold, *Rostand* (L. R.) — N° 48 : Schütz, *Les passions chez Hobbes et Descartes* (P. T.) — N° 49 : A Sœderhjelm, *Le régime de la presse pendant la Révolution*; Le Poittevin, *La liberté de la presse depuis la Révolution* (R.) — N° 50 : V. Duruy, *Notes et souvenirs* (A. Moret). — Bœhm, *Les théories dramatiques de Corneille* (F. B.) — Germano, *L'amour dans la poésie lyrique de Bourget* (H. H.) — Laforte-Randi, *Auteurs étrangers*, III (H. H.) — N° 51 : Hamon, *Jean Bouchet* (H. Chamard). — Descartes, *Meditationes*, p. Güttler.

Revue de Paris. — 1er octobre; Victor Hugo, *Le goût.* — André Beaunier, *La philosophie d'un éleveur d'abeilles* (Maurice Maeterlinck.) — 15 octobre; Arthur Chuquet, *Henry Beyle, officier de cavalerie.* — 15 novembre; O. Gréard, *Derniers souvenirs de la vieille Sorbonne.* I. — 1er décembre; Mary Duclaux, *Ausone ou l'éducation des rhéteurs.* — O. Gréard, *Derniers souvenirs de la vieille Sorbonne.* II. — 15 décembre; Ernest Renan, *Lettres du séminaire.* I. — J. J. Jusserand, *L'époque de la Renaissance en Angleterre.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; Édouard Rod, *Les drames brandebourgeois de M. de Wildenbruch.* — 15 octobre; Gaston Paris, *Un nouveau dictionnaire de la langue française.* II. — Augustin Filon, *La caricature en Angleterre* : III, *Caricatures politiques, George III, Fox, Pitt, la Révolution et Napoléon.* — René Doumic, *Revue dramatique* : « *les Maugars* » *de MM. André Theuriet et Georges Loiseau à l'Odéon*; « *l'Écolière* » *à la Renaissance*; « *Manoune* », *au Gymnase.* — T. de Wyzewa, *Un nouveau roman de Rudyard Kipling.* — 1er novembre; Ferdinand Brunetière, *L'évolution d'un genre : la tragédie.* — Le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, *L'histoire à Versailles : XVIIIe siècle.* — René Doumic, *Revue dramatique* : « *le Roi* » *à la Comédie-Française*; « *la Vie publique* » *à la Renaissance*; « *Yvette* » *au Vaudeville.* — 15 novembre; René Doumic, *Revue dramatique* : « *l'Enigme* » *de M. Paul Hervieu à la Comédie-Française*; « *la Bascule* » *de M. Maurice Donnay au Gymnase.* — 1er décembre; Ferdinand Brunetière, *Vaugelas et la théorie de l'usage.* — Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *L'histoire à Versailles : la tragédie.* — 15 décembre; le comte d'Haussonville, *Mme de Maintenon, d'après les souvenirs inédits d'une de ses secrétaires* (Mlle d'Aumale). — René Doumic, *Revue littéraire : les rapports de la science et de la littérature au XIXe siècle.* — Th. de Wyzewa, *Revues étrangères* : « *Le mystère de Marie Stuart* », *par M. Andrew Lang.*

Revue universelle. — 19 octobre; Charles Le Goffic; *La conquête du vers français.* — 26 octobre; Gustave Geoffroy, *Le théâtre.* — 16 novembre; Marie Krysinska, *La femme de lettres anglaise.* — 30 novembre; Dr Félix Regnault, *Manies d'auteurs.* — Gustave Geffroy, *Le théâtre.* — 1er décembre; Charles Arzanô, *Les chanteurs des rues du XVIIe siècle à nos jours.* — J. Coudrier, *Types littéraires du XIXe siècle : Mayeux.* — 28 décembre; Gustave Geffroy, *Les livres* : « *les Avariés* », *par M. Brieux.*

Romanische Forschungen. — XIII, 1 : Eug. Franc, *Revue des textes écrits en langue d'oc depuis ces dernières années. Introduction. Le centenaire de Jasmin. La mort de Roumanille et de Bigot. Questions de grammaire et de métrique.*

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — II, 1 : K. Vossler, *Zu den Anfängen der französischen Novelle.*

Le Temps. — 5 octobre; *Une enquête sur la Comédie-Française.* — 6 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la France en Orient.* — 7 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 12 octobre; Alfred Mézières, *Dante.* —

13 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le collier de la reine.* — 14 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 18 octobre; *Jules Simon.* — 19 octobre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Jean Jaurès.* — 20 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la rentrée des livres.* — 21 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 25 octobre; *Le décor de l'histoire.* — 27 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le dossier de la colonne Vendôme.* — 28 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *A la mémoire d'Eugène Manuel.* — 30 octobre; Joseph Galtier, *M. Rostand et le discours en vers à l'Académie.* — 1er novembre; *Le discours en vers à l'Académie.* — 3 novembre; Gaston Deschamps. *La vie littéraire : grandeur et décadence de Lamotte-Collier.* — 4 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 10 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Jean-Jacques Rousseau et M. Brieux.* — 11 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 12 novembre; *Le monument de Gavarni.* — 13 novembre; Raoul Aubry, *Les papiers de George Sand.* — 16 novembre; Jules Claretie, *Les souvenirs de Delaunay.* — 17 novembre; Gaston Deschamps; *La vie littéraire : En l'honneur de Victor Hugo.* — 18 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le P. Gratry.* — 20 novembre; *Le monument de Henri Heine.* — 21 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le dernier ami de Henri Heine (M. Philibert Audebrand).* — 23 novembre; Henry Michel, *Académie française : le Discours de M. de Mun.* — 24 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la réhabilitation d'Alexandre Dumas.* — 25 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Les trois Sorbonnes.* — *Le monument de Henri Heine.* — 1er décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Plaidoyers pour la nation française.* — 2 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 4 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Georges Clémenceau.* — 8 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un voyageur en Chine.* — 9 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 10 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Lucien Guitry.* — *Une chaire française à l'Université de Berlin.* — 13 décembre; *Les mémoires de M. Charles Bocher.* — 15 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les débuts de Sully-Prudhomme.* — 16 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Balzac et la politique.* — 20 décembre; *Les premières lettres de Renan.* — 22 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Psychologie d'un juré d'autrefois.* — 23 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 24 décembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Frédéric Passy.* — 26 décembre; *Henry Fouquier.* — 27 décembre; Gustave Larroumet, *Henry Fouquier.* — 29 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le livre et l'image.* — 30 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 31 décembre; Joseph Galtier, *Le voyage d'études de M. Marcel Prévost.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXIII, 5-7 : J. Haas, *Ueber einige Prosaschriften Florians.* — XXIII, 8 : W. Mangold, *Voltairiana inedita* (Mahrenholtz). — Oskar Langer, *Edmond Rostand* (Mahrenholtz). — Éditions scolaires. — XXIV, 1-3 : J. Haas, *Restif de la Bretonne*; *Ueber Diderots Religieuse.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXV, 5 : P. Toldo, *Etudes sur la poésie burlesque française de la Renaissance* (fin).

LIVRES NOUVEAUX

Arnold (Wilhelm). *Edmond Rostand's Princesse Lointaine und Samaritaine, ein Beitrag zur Würdigung der franz. Dramendichtung der Gegenwart.* Leipzig, Fock. In-8, de 89 p.

Arnould (Louis). *Racan en Touraine. Paris, Pérou-Vrau.* In-8, de 24 p. à 2 col. et grav. (Extrait du *Mois littéraire et pittoresque.*)

Asse (Eugène). *Les Bourbons bibliophiles.* Rois et princes; reines et princesses. Avant-propos par Georges Vicaire. *Paris, Daragon.* In-18 jésus, de IV-149 p.

Baille (Charles). *Manifestations politiques à l'Académie française*, d'après des documents inédits. *La Chapelle-Montligeon, imprimerie Notre-Dame.* In-8, de 35 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Bénazet (Alexandre). *Le Théâtre au Japon.* Esquisse d'une histoire littéraire. *Paris, Leroux.* In-8, de VIII-296 p. avec grav. et planches.

Bibliographie française. *Recueil de catalogues des éditeurs français, accompagné d'une table alphabétique par noms d'auteurs et d'une table systématique.* Supplément au tome VI : Table alphabétique tenue à jour jusqu'au 1er janvier 1901, par H. Le Soudier. *Paris, Le Soudier.* In-8, à 2 col. de 56 p.

Biguet (l'abbé J.). *Blaise Pascal*, d'après un livre récent. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 39 p. (Extrait de *la Science catholique.*)

Bossuet. *Oraison funèbre du prince de Condé*, publiée avec une notice et des notes historiques et grammaticales par Alfred Rébelliau. *Paris, Hachette.* In-18, de 90 p. Prix : 0 fr. 75.

Bourgin (Hubert). *Proud'hon. Paris, Bellain.* Petit in-16 de 99 p. et portrait. Prix : 0 fr. 50 (Bibliothèque socialiste).

Brisson (Adolphe). *Portraits intimes.* 5e série. *Paris, Armand-Colin.* In-16, de 364 p. Prix : 3 fr. 50.

Buffenoir (Hyppolyte) et **Haquette** (Maurice). *Le décret de Moscou et la Comédie-Française.* Historique et texte intégral avec une reproduction du manuscrit original portant la signature de Napoléon. *Paris, Hachette.* In-16, de 44 p. Prix : 0 fr. 50.

Callet (A.). *Le séjour d'Urfé à Virieu. Bourg, Allombert.* Petit in-8, de 16 p. et portrait. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain.*)

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome VII : Band-Barozzi. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 col., de 1255 col.

Chadourne (André). *La Poésie française au XIXe siècle.* Cinquante médaillons. *Paris, librairie de l'Athénée.* In-18 jésus, de 60 p.

Chanson de Roland (la). Traduction nouvelle et complète, rythmée conformément au texte roman par Joseph Fabre. Roland et la belle Aude (Prologue à la Chanson de Roland). *Paris, Belin.* In-18 jésus, de 663 p.

Charmasse (Anatole de). *Les prédicateurs de l'Avant et du Carême à la cathédrale d'Autun* (1377-1784). *Autun, Dejussieu.* In-8, de 68 p. (Extrait des *Mémoires de la Société éduenne.*)

Chérot (Henri). *Iconographie de Bourdaloue : le type aux yeux fermés.* 2e série : le portrait Lequeux; le portrait Ysabeau. *Paris, Retaux.* In-4, de 24 p. et portrait.

Christian (A.). *Origines de l'imprimerie en France*, conférences, *Paris, Imprimerie nationale*. In-4, de LXVI-135 p. et planches.

Claverier (G.). *Essai sur l'orthographe de la langue d'oc. Toulouse, Privat*. In-8, de 30 p. (Extrait de *la Revue des Pyrénées*.)

Clouzot (Henri). *L'ancien théâtre en Poitou. Niort, Clouzot*. In-8, de XV-398 p. Prix : 7 fr. 50.

Coulanges (A. de). *La Chaire française au XVIIIe siècle*. Première partie. *Paris, Bloud*. In-8, de XXIV-545 p. Prix : 5 fr.

Couturat (Louis). *La logique de Leibniz*, d'après des documents inédits. *Paris, Alcan*. In-8, de XIV-608 p. Prix : 12 fr. (Collection historique des grands philosophes.)

Delmont (l'abbé Th.). *Dante et la France*, à propos d'un livre récent. *Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 35 p. (Extrait de *la Revue de Lille*.)

Descostes (François). *Le livre d'or du monument de Maistre. Chambéry, Perrin*. In-8, de XIII-375 p. avec grav.

Des Essarts (Emmanuel). *Poètes contemporains* : le Félibre Félix Gras. *Clermont-Ferrand*, Mont-Louis. In-18, de 10 p. (Extrait de *la Revue d'Auvergne*.)

Doublet (Georges). *Le Jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence*, d'après les documents des archives départementales des Alpes-Maritimes. *Paris, Picard*. In-8, de 340 p. Prix : 5 fr.

Doublet (Georges). *Sept lettres inédites du premier académicien. Paris, Imprimerie nationale*. In-8, de 32 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*.)

Doumergue (E.). *La mort de Calvin. Montauban, M. Lafon*. In-16, de 15 p.

Duboul (Axel). *Les deux siècles de l'Académie des jeux floraux. Toulouse, Privat*. 2 vol. in-8, de 721 p. et XVI-553 p.

Durand-Lapie (Paul). *Les lettres de François de Maynard, président au présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française. Paris, Imprimerie nationale*. In-8, de 47 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*.)

Duruy (Victor). *Notes et souvenirs* (1811-1894). *Paris, Hachette*. 2 vol. in-8 et portrait en héliogravure. Tome Ier, VI-392 p. : t. II, 319 p. Prix : 15 fr. les 2 vol.

Engel (Ed.). *Geschichte der franz. Literatur von ihren Anfängen bis auf die Gegenwart*. 5 éd. *Leipzig, Baedeker*. In-8.

Florian. *Fables*. Édition suivie d'un choix des plus jolies fables françaises. *Paris, Delarue*. In-16, de XX-308 p.

Franklin (Alfred). *Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*. 2e édition, entièrement refondue. *Paris, Welter*. In-8, de XXXII-401 p. et 60 grav. Prix : 18 fr.

Garçon (Jules). *La Bibliographie industrielle* (services qu'elle peut rendre; elle devient indispensable; direction à suivre pour tout établissement; répertoires spéciaux concernant les industries chimiques). *Paris, l'auteur*, 40 bis, rue Fabert. Petit in-8, de 22 p.

Gasté (Armand). *Voltaire à Caen en 1713*. Le salon de Mme d'Osseville; le P. de Couvrigny. *Caen, Delesques*. In-8, de 32 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*.)

Gasté (Armand). *Voltaire et l'abbé Asselin* : une « première » célèbre au collège d'Harcourt, « la Mort de César », représentée le 11 août 1735. *Montpellier, Hamelin*. Petit in-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

Giraud (Victor). *Essai sur Taine*. Son œuvre et son influence, d'après des documents inédits, avec des extraits de quarante articles de Taine non recueillis dans ses œuvres. 2e édition refondue. *Paris, Hachette*. In-16, de XXXI-312 p. Prix : 3 fr. 50.

Godard (Charles). *De Stephano Baluzio, Tutelensi, libertatum ecclesiae gallicanae propugnatore. Paris, Larose*. In-8, de XVI-123 p.

Godard (Ch.). *L'honnêteté d'Étienne Baluze. Tulle, Lacroix et Molles*. Petit in-8, de 24 p.

Griselle (Le P. Eugène). *Bourdaloue intime*, d'après « les Exhortations ». *Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 28 p. (Extrait de *la Revue de Lille*.)

Hémon (Félix). *Cours de littérature* : XIX. L'Encyclopédie. *Paris, Delagrave*. In-18 jésus, de 103 p.

Hilgenfeld. *La Correspondance entre Racine et Boileau*. II (Programme de Wohlau). In-4, de 19 p.

Höffding (H.). *Rousseau*. 2e éd. *Stuttgart, Frommann*. In-8, de 150 p. (Collection des « Klassiker der Philosophie »).

Jovy (Ernest). *Une biographie inédite de Jacques-Bénigue Bossuet, évêque de Troyes. Vitry-le-François, Tavernier*. In-8, de 357 p.

Klinger (H.). *Ueber die Tragödien Casimir Delavignes*, III. (Programme de Waldenbourg en Silésie). In-4, de 20 p.

La Fontaine (J. de). *Fables*. Nouvelle édition illustrée par Pauquet et Henry Emy. *Paris, Delarue*. In-16, de 216 p.

Langlois (Ernest). *Une rédaction en prose de l'Ovide moralisé. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur*. In-8, de 8 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.)

Lecigne (l'abbé C.). *Jean Aicard. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 31 p. (Extrait de la *Revue de Lille*.)

Lefebvre (Alph.). *Vie et commune origine de Jehan Molinet, le Bolognois, et de Jehan Le Maire, le Belgeois, poètes et chroniqueurs des XVe et XVIe siècles*. Étude présentée au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Paris, 1900. *Boulogne-sur-Mer, Hamelin*. Petit in-8, de 32 p.

Legay (Tristan). *Les amours de Victor Hugo. Paris, éditions de la Plume*. In-18 jésus, de 112 p. avec portraits et autographes.

L'Hermite (Julien). *Concert et spectacle donnés au Mans en 1752 et 1768. Le Mans, Guénet*. In-8, de 7 p. (Extrait de la *Revue du Maine historique et littéraire*.)

L'Hermite (Tristan). *La Mariane* (suite et fin) et *la Mort de Sénèque* (première partie), tragédies. Texte collationné sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur par Edmond Girard. *Paris, Girard*. Petit in-8, de 88 p.

Marmier (C.). *Geschichte und Sprache der Huguenottencolonie Friedrichsdorf a. T. Marbourg, Elwert*. In-8, de iv et 136 p.

Maze-Sencier (Georges). *Les vies closes*. Études d'âmes (La Boétie, Hégésippe Moreau, Dovalle, Escousse, Lebras, Maurice de Guérin, Alfred Tonnellé, Henri Regnault, le Prince Impérial, Charles Reed, Marie Bashkirtseff). *Paris, Perrin*. In-16, de 311 p.

Mennung (Albert). *J. F. Sarasin's Leben und Werke, seine Zeit und Gesellschaft. Ein Beitrag zur franz. Literatur und Kulturgeschichte des XVII Jahrh. unter Benützung ungedruckter Quellen*. 1 Band. *Halle, Niemeyer*. In-8, de xxxii et 436 p. 15 fr.

Métivier (de). *Un poète bordelais inconnu* (xviie siècle). Choix de poésies inédites du président de Métivier, publiées avec une introduction et des notes par L. Bordes de Fortage. *Bordeaux, Gounouillou*. In-8, de 117 p. (Extrait des *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*.)

Meunier (Georges). *L'œuvre de Cherbuliez*. Extraits choisis à l'usage de la jeunesse avec une notice sur la vie et les œuvres de l'auteur. *Paris, Hachette*. In-16, de xiv-342 p. et portrait. Prix : 3 fr.

Montaigne. *Ausgewählte Essays*, übers. von Emil Kühn. V. *Strasbourg, Heitz*. In-8, de viii et 362 p.

Morin (Louis). *Les Febvre, imprimeurs et libraires à Troyes, à Bar-sur-Aube, et à Paris. Paris, Leclerc*. In-8, de 40 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*.)

Noter (Raphaël de). *Dictionnaire français-argot et des locutions comiques*. Préface de Paul Burani. *Paris, Méricant*. Petit in-16 à 2 col., de 119 p. et illustrations. Prix : 0 fr. 50

Olivier (Jean-Jacques). *Les Comédiens Français dans les cours d'Allemagne*

au XVIIIe siècle. 1re série : la Cour électorale palatine (16..-1778). Préface par Émile Faguet. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-4, de xxxiii-225 p. et 15 planches.

Parrod (Maurice). *Notice biographique et bibliographique sur le président Jean Véten et ses œuvres. Lons-le-Saunier, Declame.* Petit in-8, de 9 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.*)

Ruel (Édouard). *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne.* Œuvre posthume. Préface par Émile Faguet. *Paris, Hachette.* In-8, lxiv-431 p. et illustrations hors texte.

Sackebant (l'abbé). *Un mémoire de Fénelon relatif au séminaire de Cambrai. Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Sanders (E. K.). *Fenelon, his friends and his enemies, 1651-1715. London, Longmans.* In-8, de 430 p.

Schneegans (H.). *Molière. Berlin, Hoffmann* (collection des « Geisteshelden », 42e vol.). In-8, de 261 p.

Sorel (Albert). *Études de littérature et d'histoire.* (Montaigne et Pascal; Croquis normands; Maupassant; Eugène Boudin; Vues sur l'histoire; Taine et Sainte-Beuve; l'Orient d'autrefois; le Drame des poisons; Notes et mémoires sur l'Empire; Napoléon et sa famille; Waterloo; la Vie politique en province; les Mémoires de Bismarck). *Paris, Plon-Nourrit.* In-18 jésus, de 289 p. Prix : 3 fr. 50.

Spalikowski (Ed.). *Autour de la maison de P. Corneille.* (Anecdotes, épisodes et souvenirs; visiteurs et admirateurs.) Préface d'Albert Lambert. *Paris, Société d'éditions littéraires.* In-16, de xiv-79 p.

Saint-Cyres (Viscount).. *François de Fénelon. London, Methuen.* In-8, de 332 p.

Strowski (Fortunat). *Bossuet et les extraits de ses Œuvres diverses. Paris, Lecoffre.* In-18 jésus, de vii-510 p.

Vercoutre (le Docteur A. T.). *Un problème littéraire résolu : origine et genèse de la légende du Saint-Graal. Paris, Leroux.* In-8, de 24 p.

Voragine (Jacques de). *La Légende dorée.* Nouvellement traduite en français avec introduction, notice, notes et recherches sur les sources par l'abbé J.-B. Roze. *Paris, Rouveyre.* 3 vol. in-12. Première partie, xxviii-494 p.; deuxième partie, 578 p.; troisième partie, 554 p.

Welter (Nik.). *Theodor Aubanel, ein provenzalischer Sänger der Schönheit, Marbourg, Elwert.* In-8, de iii et 223 p.

CHRONIQUE

— La très importante étude publiée par M. Gaston Paris dans la *Revue des Deux Mondes* (15 septembre et 15 octobre), sous ce titre : *Un nouveau dictionnaire de la langue française*, n'examine pas seulement en détail le nouveau *Dictionnaire* de MM. Adolphe Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas, auquel elle est surtout consacrée. Elle passe encore en revue toutes les tentatives de lexicographie de la langue française qui se sont produites depuis le *Dictionnaire* de Robert Estienne et signale au passage, avec une grande sûreté de savoir et de coup d'œil, les mérites de chacune de ces tentatives, les progrès réalisés successivement par ces entreprises diverses. Les étapes de cette évolution sont marquées comme il convient et les dictionnaires de Richelet et de Furetière, celui de l'Académie, celui de Littré, sont analysés et appréciés avec toute la compétence désirable. Pour juger l'œuvre de l'Académie et celle de Littré, M. Gaston Paris a su trouver des raisons pleines de finesse et très neuves qui, en faisant sentir les mérites de chacun, dégagent le véritable caractère des deux œuvres et expliquent pourquoi elles peuvent et elles doivent exister parallèlement et rendre en même temps des services variés.

Moins ambitieuse et moins vaste que celle de Littré, l'œuvre conçue par M. Hatzfeld et menée à bien par lui avec le concours de ses deux collaborateurs, MM. Arsène Darmesteter et Antoine Thomas — auxquels on peut encore équitablement joindre le nom de M. Sudre — avait des visées très précises et très nettes : elle voulait donner aux mots des définitions aussi courtes et aussi caractéristiques que possible, en ranger les divers sens dans un ordre logique et rationnel, en appuyant chaque sens d'un exemple topique, et enfin produire de chaque mot l'étymologie véritable, suivant les méthodes actuelles de la science philologique. M. Paris estime que les auteurs ont réussi dans cette triple opération et ce n'est pas le lieu d'énumérer ici les motifs de ce jugement assurément très compétent, non plus que de résumer les réserves faites sur tels ou tels points. L'exposé de la méthode suivie par les auteurs de ce nouveau dictionnaire ou de celle à suivre pour mener à bien deux recueils qui sont encore à entreprendre — celui de *tous* les mots français et l'inventaire vraiment historique du français moderne — a fourni à M. Paris l'occasion de pages charmantes, pleines à déborder d'une science qui se cache sous des dehors enjoués et plaisants, de conseils riches d'expérience et de goût qui font de cette étude un morceau de choix, que les délicats ne manqueront pas de mettre à côté de certaines confidences exquises de Littré.

— La *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* va s'enrichir d'une édition des *Mémoires* de Philippe de Commynes, dont le secours sera vivement apprécié des érudits. Le premier volume vient de paraître, grâce aux soins de M. Bernard de Mandrot. Il contient seulement le texte des cinq premiers livres, publié d'après un manuscrit inédit et complet ayant appartenu à Anne de Polignac, nièce de Commynes, et appartenant actuellement à M. de Naurois. Le reste du texte fera l'objet d'un volume suivant qui comprendra aussi une étude approfondie et détaillée sur la valeur et le classement des manuscrits subsistant aujourd'hui du texte de Commynes. Nous y reviendrons plus amplement lors de l'apparition de ce second tome.

— M. Henri Longnon a fait d'intéressantes trouvailles sur la *Cassandre de Ronsard* et les a exposées dans la *Revue des questions historiques* de janvier 1902. Un passage d'Agrippa d'Aubigné, lu attentivement par M. H. Longnon et judicieusement interprété par lui, l'a mis sur les traces de la véritable personnalité de la femme célébrée par le poète sous ce nom qui semblait imaginaire et emprunté à l'antiquité. C'était, paraît-il, une jeune fille nommée Cassandre Salviati, fille de Bernard Salviati, un noble florentin installé en Touraine en 1517 et qui y fit souche. Elle épousa Jean de Peigney, seigneur de Pré ou Pray (aujourd'hui commune du département de Loir-et-Cher, canton de Selommes, arrondissement de Vendôme) et Ronsard dut faire alors son deuil de celle qu'il avait aimée en vain. Pour Cassandre, elle eut une fille également nommée Cassandre, qui épousa, en 1580, Guillaume de Musset, écuyer, seigneur de la Rousselière, et c'est d'elle que descend en droite ligne Alfred de Musset.

— Sous ce titre : *la Création de Versailles, d'après des sources inédites, étude sur les origines et les premières transformations du château et des jardins*, M. Pierre de Nolhac a écrit un ample volume, richement illustré, qui ne touche pas seulement à l'histoire des arts sous Louis XIV et à l'histoire des goûts personnels de ce monarque, mais encore intéresse par bien des côtés l'histoire littéraire. C'est ainsi que dans le chapitre IV, consacré aux premières descriptions de Versailles, l'auteur analyse le livre de Mlle de Scudéry et étudie les parties de *Psyché* relatives à l'ancienne description de Versailles; ce commentaire nouveau peut servir à rectifier l'annotation ancienne des œuvres de La Fontaine. On y apprendra également (p. 216) que l'attribution à l'orangerie de Versailles d'un petit poème de Racine est inexacte. M. de Nolhac a fixé ailleurs (p. 77) l'emplacement exact du château où fut représentée la plus grande partie du répertoire de Molière, y compris les trois premiers actes de *Tartuffe*. C'est dans ce même vestibule, transformé en salle de spectacle, que Molière a placé la scène de l'*Impromptu de Versailles*. Tels sont les renseignements qu'on rencontre dans le livre si abondant en informations sûres de M. de Nolhac. Nous n'avons pas eu la prétention de les recueillir tous, mais seulement de signaler à nos lecteurs une mine riche en indications nouvelles.

— L'étude consacrée par M. Th. Lhuillier, dans l'*Amateur d'autographes* (septembre-novembre 1901) à *Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, membre de l'Académie française*, fait bien connaître cet inconnu dont les recueils biographiques ont négligé à bon droit d'enregistrer le nom. Il est né et a été baptisé le 3 janvier 1688 à Beton-Bazoches, aujourd'hui canton de Villiers-Saint-Georges, arrondissement de Provins, en Seine-et-Marne. D'abord abbé de cour spirituel mais réservé, dans un temps où cette réserve est digne de remarque, il obtint l'évêché de Rennes en 1732 et entra à l'Académie française en 1749, sans avoir publié aucun ouvrage. Il n'écrivit pas davantage dans la suite et mourut le 17 juin 1760, à Magny-Cours, pendant un voyage en Nivernais. Il était humain et généreux, a dit de lui d'Alembert, et cette épitaphe semble devoir être la seule qu'on puisse mettre sur son tombeau et inscrire dans sa biographie, entre les dates de sa naissance et de sa mort.

— Le fameux petit voyage qui a préservé de l'oubli les noms désormais inséparables de Chapelle et de Bachaumont, a vu le jour pour la première fois dans un des recueils de pièces mis en lumière en 1663, à Cologne, par Pierre du Marteau. Il était imprimé d'après une copie fautive dont l'éditeur ne rectifia pas les irrégularités, qui, accrues et respectées, ont passé dans la plupart des éditions subséquentes. M. Maurice Souriau ayant trouvé dans un recueil manuscrit du XVIIe siècle un texte différent et à bien des égards préférable, l'a imprimé sous ce titre : *Voyage d'Encausse faict par MM. Chappelle et Bachaumont*, en le

faisant précéder d'une préface critique dans laquelle il expose l'état de la question et discute la valeur des éditions et des manuscrits. La correction du manuscrit publié par M. Souriau est certainement supérieure en général sur celle des textes imprimés auparavant et elle facilite beaucoup la lecture de cette œuvre légère, que trop de fautes alourdissaient et faisaient parfois peu intelligible, et c'est avoir rendu un réel service aux curieux de la littérature du XVIIe siècle que de leur avoir fait connaître ainsi une copie contemporaine sans doute de l'œuvre qu'elle reproduit assez fidèlement. Mais, comme il arrive le plus souvent en pareil cas, le dernier mot de la correction ne peut être dit que dans une édition critique qui reste à faire, si tant est que l'agréable prose des deux amis mérite qu'on prenne jamais la peine de la restituer de la sorte à grand renfort d'appareil savant.

— Jean de Métivier, président au Parlement de Bordeaux, était poète à ses heures, et le choix de poésies de lui que vient de mettre au jour, d'après des manuscrits inédits, avec une introduction et des notes, M. L. DE BORDES DE FORTAGE, donne une aimable idée de son caractère et de son talent. Bel esprit et bel esprit de province, son ambition est de rivaliser avec les littérateurs parisiens et ses madrigaux ne font pas trop mauvaise figure auprès de ceux des maitres du genre qu'il pratique le plus volontiers.

— La mise en lumière des papiers d'André Chénier devait provoquer de nouvelles études consacrées au délicat poète. Nous citerons en particulier les pages insérées par M. Louis ARNOULD dans le *Correspondant* du 25 octobre et du 10 novembre sur *André Chénier, d'après ses récentes publications*. Ces nouveaux fragments, ces confidences ainsi exhumées, donnent-ils une idée différente de celle qu'on se faisait auparavant du jeune poète et en quoi la modifient-ils? Telle est la question que M. Arnould se pose et à laquelle il essaie de répondre en examinant tour à tour les trois aspects principaux de l'œuvre de Chénier, les *Bucoliques*, les *Poésies modernes*, les *Poèmes*. L'inspiration du poète est toujours si savante, formée d'éléments si solides et si divers, qu'on ne saurait jamais trop chercher à faire le départ des qualités natives de son génie et de ce qu'il savait prendre ailleurs pour se l'approprier et le faire sien avec tant d'heureuse audace. M. Arnould a bien dégagé les principales tendances de cet esprit exquis, ardent et bouillonnant d'idées, toujours dominé par le souci de la beauté lucide que son œil entrevoyait et qu'il cherche à réaliser dans son œuvre par l'accord parfait d'une langue si souple et d'une imagination si précise.

— Les journaux se sont occupés, ces temps derniers, de la maison de Beaumarchais, au faubourg Saint-Antoine, et ont annoncé qu'un plan de cette « folie » et de ses dépendances venait d'entrer dans les collections de la bibliothèque de la ville de Paris, à l'hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau. La Bibliothèque nationale en possède, paraît-il, un second dans la section des cartes et plans. Signalons à ce propos la reproduction, publiée par *l'Amateur d'autographes* de décembre 1901, de la carte d'entrée gravée que Beaumarchais accordait aux personnes désireuses de visiter sa maison et son jardin.

— M. Robert BOUBÉE a publié dans les livraisons du *Correspondant* du 25 novembre et du 12 décembre dernier, sous le titre *Camille Jordan à Weimar*, une série de lettres inédites adressées au jeune français par Mme de Schardt, par Amélie d'Imhoff et une jeune fille française réfugiée à Weimar et qui signe seulement du prénom de Renée. Ce sont des témoignages intéressants sur l'état des esprits dans l'Athènes allemande et aussi sur la personnalité de ceux qui échangèrent ainsi cette correspondance.

— Sous ce titre : *Henri Beyle, officier de cavalerie*, M. Arthur Chuquet reconstitue, dans la *Revue de Paris* du 15 octobre, les années de jeunesse du futur Stendhal depuis son départ de Grenoble, au sortir du collège, jusqu'à sa démission de sous-lieutenant de dragons. Et ce n'était pas chose facile, car Beyle poussa toujours si loin l'amour du mystère et de la mystification qu'il est très malaisé de se reconnaître dans l'enchevêtrement de ses dires contradictoires. — Récemment encore, il passait en vente une lettre de lui qu'il signait bel et bien Alphonse de Lamartine.

Toujours est-il que ce goût de l'imprévu et ce désir de dépister les curiosités indiscrètes le prit fort jeune, car venu de Grenoble à Paris pour se présenter au concours d'admission à l'École polytechnique et ayant de très grandes chances d'y être admis, il ne tenta pas même l'aventure et ne se présenta pas devant ses examinateurs. Confiant en soi et ne jugeant que par ses propres yeux, le jeune présomptueux voulait observer Paris de près, se mêler à sa vie, goûter à tous ses plaisirs dont l'obsession le hantait. Il lui fallut déchanter bientôt, mais il ne se l'avoua guère à lui-même et le cacha soigneusement aux autres. Sa situation eût été fort précaire sans l'assistance que lui prêtèrent ses parents, les Daru, et en particulier Pierre Daru, qui le prit avec lui dans ses bureaux du ministère de la guerre et le fit travailler sous ses ordres. Cette situation pesait à Beyle, d'autant que son cousin se montrait sévère avec lui comme avec tout le monde et ne l'employait pas à des besognes très relevées. Jaloux de liberté, envieux de vie large et facile, le jeune Grenoblois rêvait plutôt de suivre les traces de son autre cousin, Martial Daru, nature exubérante et aimant le plaisir, mondain parfait et séducteur professionnel.

Une pareille réputation troublait fort le cerveau de Beyle, qui eut fait bon marché de tout pour la conquérir et troqué avec empressement sa situation de commis au ministère de la guerre contre un bel uniforme militaire qui eut fait valoir ses avantages. C'est donc avec joie que Beyle quitta Paris pour l'Italie, quand Pierre Daru qui était inspecteur aux revues de l'armée des futurs vainqueurs de Marengo, convia son commis à venir le rejoindre au delà des Alpes. Beyle partit avec empressement, pensant bien trouver enfin tous les plaisirs qu'il se promettait de la vie. D'abord sans emploi défini dans l'administration du commissariat des guerres, il sollicita et finit par obtenir un brevet de sous-lieutenant au 6e régiment de dragons, qui tenait garnison à Lodi. Mais Beyle était d'humeur trop versatile pour trouver longtemps du charme à son nouvel état; il s'en dégoûta vite comme de tout le reste, et brusquement, sans avoir prévenu personne, il donnait sa démission après moins de deux ans de présence au corps.

Chemin faisant, M. Chuquet ne manque pas de dégager les mobiles des actes de Beyle et de faire sentir l'influence que ces résolutions diverses eurent sur la formation de son caractère et sur celle de son talent. Il ne se contente pas de reconstituer avec précision les états de service de Beyle, il indique aussi ceux de ses amis, de ses compagnons d'armes, en trace les portraits et permet ainsi de juger combien le romancier s'inspira plus tard de ses souvenirs de militaire dans les livres qu'il écrivit.

— La septième édition de l'*Histoire de la littérature française* par M. Gustave Lanson vient de paraître et l'éloge de cet excellent livre n'est plus à faire. Des corrections et des additions importantes ont été introduites dans le corps de l'ouvrage même et la bibliographie a surtout été tenue au courant. Mais M. Lanson a refondu le dernier chapitre de son livre et s'est efforcé de tracer en terminant un tableau sommaire et vrai des tendances du mouvement littéraire de la fin du XIXe siècle. Sans doute ce qui vient de finir ne détermine pas absolument ce qui va commencer; cependant il est permis d'entrevoir dans ce que fut hier ce que demain sera et ce sont ces indications fugitives

que M. Lanson s'est efforcé de faire ressortir et de mettre en évidence avec un réel esprit de justice et une grande pénétration.

— Parmi les livres sérieux publiés récemment à l'étranger sur notre littérature, nous devons une mention au livre de M. Guido Menasci : *De Ronsard à Rostand* (*Saggi di litteratura francese dal sec. XVI al XIX*), Florence, succ. Le Monnier, 1901, in-12 de 155 p., 2 fr. — Ces essais sont relatifs à Roger de Collerye, à François Villon, à Joachim du Bellay, à la société précieuse, etc., et à quelques poètes comporains : Pierre de Nolhac (pour ses *Paysages de France et d'Italie*); Henri de Régnier, Albert Samain et Edmond Rostand (à propos de *l'Aiglon* seulement). M. Menasci, qui a publié lui-même à Livourne un recueil de vers français, *les Paroles amoureuses*, fait preuve, en ces diverses études, d'une connaissance peu commune de notre histoire littéraire.

— MM. Paul et Victor Glachant ont recueilli diverses lettres adressées à Fauriel, parmi la correspondance de ce savant conservée à la bibliothèque de l'Institut, et les ont publiées dans la *Nouvelle Revue* du 1er décembre dernier. Ce sont surtout des lettres de Chateaubriand et de Guizot, qui, écrites en des circonstances diverses, montrent le cas qui leurs auteurs faisaient de Fauriel. Les lettres de Guizot sont nombreuses et intéressantes ; elles pourront servir à la biographie de celui-ci.

— Nous signalerons ici l'hommage ému rendu à la mémoire de Raoul Rosières, par M. Henri Cordier. Raoul Rosières est mort à quarante-neuf ans, dans toute la force de l'âge et de la production, alors que son labeur semblait devoir être plus fructueux qu'il ne l'avait jamais été. Indépendant par situation et par goût, il avait promené sa curiosité sur bien des sujets divers, mais l'histoire littéraire de la France avait eu une large part à ses études. Nous rappellerons le volume dans lequel il a réuni ses *Recherches sur la poésie contemporaine*, dans lequel il a inséré des articles qui avaient paru pour la première fois ici même. Quand la mort est venu le prendre, il travaillait à une *Histoire du sentiment poétique dans la littérature française*, qui restera inachevée, mais dont ses amis publieront les fragments qui peuvent voir le jour.

— M. Léonce Couture, doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Toulouse, qui vient de mourir, appartenait à notre Société depuis sa fondation. C'était un savant avisé et modeste, dont l'exemple a contribué beaucoup à fortifier les études historiques dans le midi de la France, en partilier dans le clergé. Directeur d'un important recueil périodique, auquel il donna longtemps ses soins et le meilleur de son activité intellectuelle, *la Revue de Gascogne*, dont il su faire un excellent organe d'informations précises et sûres, M. Léonce Couture y a disséminé les résultats de ses recherches et de ses trouvailles. Quelques-unes d'entre elles dépassaient cependant le cadre provincial des revues auxquelles l'auteur collaborait surtout. Nous rappellerons seulement en ce moment les études très neuves sur les *Dominicales* de Bourdaloue et sur un passage des *Pensées* de Pascal, que nous n'avons pas manqué de signaler à leur heure (*Revue*, 1896, p. 152; 1889, p. 658).

QUESTIONS

Sur un passage du « Furetiriana ». — On lit dans le *Furetiriana* (Paris, 1696) à la page 175 :

M. B*** avait beaucoup d'esprit, et tous ceux qui le connaissaient en étaient convaincus. Il était heureux dans ce qu'il faisait; il travaillait toujours d'original. Son épitaphe qu'il fit lui-même parut très belle à M. l'évêque de ***, qui dit en la lisant qu'elle était neuve : on l'en peut croire. Elle est fière :

Inveni portum. Spes et fortuna, valete!
Nil mihi vobiscum; ludite nunc alios.

Ce distique a été cité par Lesage à la fin du livre IX de *Gil Blas*, avec une variante :

Inveni portum. Spes et fortuna, valete!
Sat me lusistis : ludite nunc alios.

Le *Furetiriana* ne donne que l'initiale de l'auteur. Le connaît-on?

Le voyage de Ducis en Suisse. — Dans une lettre, analysée par M. Noël Charavay dans le catalogue d'une collection d'autographes dont la vente était fixée au 18 décembre 1900, Ducis parle des descriptions qu'il avait faites des montagnes de la Suisse. « Rousseau de Genève, dit-il, que j'ai connu intimement et qui m'honorait de sa confiance et de son amitié, où il y entrait du penchant, les aimait beaucoup. Ma *Fête de la vieillesse* pour le canton de Schwytz l'avait transporté. »

Les *Vers pour une fête à la vieillesse* se trouvent dans les Œuvres de Ducis, édition de 1818, tome VI, page 166. Où ont-ils été publiés pour la première fois? Et à quelle époque a eu lieu ce voyage en Suisse, dont Ducis a reparlé dans son *Épître à Gérard* :

Oui, mon cœur s'en souvient : dans mes jeunes années,
J'errais seul et pensif sur ces sommets neigeux,
Témoins des simples mœurs du Germain courageux,
Où, dans les mouvements de sa chaîne infinie,
Serpente dans les airs la forêt d'Hercynie.
Là, d'un peuple pasteur coulent les jours heureux.....

EUGÈNE RITTER.

Sur une lettre de Voltaire. — Plusieurs critiques et historiens de Pascal, l'abbé Maynard, M. Michaut, entre autres, citent une prétendue lettre de Voltaire à Condorcet où se trouverait le passage suivant : « Qu'on ne se lasse pas de répéter que, depuis l'accident de Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé. » — Je n'ai retrouvé la lettre en question ni dans l'édition Beuchot, ni dans l'édition Moland. Quelqu'un pourrait-il m'en indiquer l'exacte provenance?

VICTOR GIRAUD.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE « RUY-BLAS » A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

« L'auteur l'a déjà dit ailleurs : ... *à défaut de talent, il a la conscience.* »

V. Hugo, Notes de *Ruy-Blas*.

Le 8 novembre 1838, Victor Hugo qui, depuis trois ans déjà, se tenait éloigné de la scène, livrait *Ruy-Blas* au théâtre de la Renaissance (salle Ventadour), dont il n'avait pas voulu devenir le directeur. Il faut lire dans *Victor Hugo raconté*... les divertissantes péripéties qui signalèrent l'ouverture de ce théâtre destiné, selon la pensée de l'auteur, à être l'asile de l'école nouvelle, et qui ne tarda pas à glisser sur la pente de l'opéra-comique. La chambrée fut moins houleuse que de coutume. Malgré quelques sifflets, tout se passa assez convenablement, et la pièce eut une cinquantaine de représentations. Le public commençait à s'habituer aux « hardiesses » romantiques. De plus, on ne peut nier que *Ruy-Blas* ne soit, de toutes les œuvres dramatiques de Victor Hugo, la mieux disposée pour l'effet scénique. L'intérêt n'y languit jamais, et les personnages y sont plus vivants que dans *Lucrèce Borgia*, par exemple, voire dans *Hernani*. Il semble que le poète ait atteint vraiment, en ce drame, à la perfection des qualités dramatiques compatibles avec ses théories et son tempérament. Aussi demeure-t-on surpris de constater que Victor Hugo, après le succès de son œuvre, ait, pendant cinq années encore, renoncé au théâtre. Lorsqu'il donna *les Burgraves*, en 1843, le public et la

critique furent déconcertés et ne retrouvèrent plus, en cette épopée dialoguée, le talent du dramaturge toujours soucieux de ménager l'impression forte et de tenir le spectateur en haleine. Le *témoin* qui retrace la vie du poète trouve de cette abdication une explication qui a bien l'air d'être inventée après coup : « Il avait moins besoin du théâtre : il allait avoir la tribune. » J'aime mieux voir, dans ce silence d'un lustre entier aboutissant à l'innovation attestée par *les Burgraves*, l'indice d'une transformation qui s'opère, à cette époque, au fond de l'esprit du poète. Son génie, après s'être longtemps contenté de la forme dramatique, commence à s'y trouver visiblement à l'étroit. La poésie lyrique, la muse épique le séduisent maintenant davantage, en attendant l'inspiration satirique, qu'il saura renouveler de magistrale façon. Et voilà pourquoi *Ruy-Blas* marque une date importante. C'est l'effort le plus achevé du drame conçu selon les principes romantiques, je veux dire l'antithèse entre deux situations et deux personnages, la combinaison du comique et du tragique, et, par-dessus tout, le souci de la mise en scène, la recherche d'une couleur locale parfois plus fantaisiste qu'il ne le pense lui-même, mais toujours soignée. Sous ce seul rapport, l'étude du manuscrit autographe peut fournir des renseignements utiles; car on sait que derrière les mots, sous les corrections et les ratures, nous cherchons sans cesse à recueillir l'idée et le document.

*
* *

Description extérieure du manuscrit. — Observations générales. — Dimensions; cote; écriture.

Le manuscrit de *Ruy-Blas*, par son format, se rapproche sensiblement de celui d'*Hernani*. Comme ce dernier, il est écrit sur papier in-folio plié en deux dans le sens de la longueur, la colonne de droite étant réservée au texte et la colonne de gauche aux corrections. Ce papier est très légèrement bleuté. Le poète n'use point encore de ces grandes feuilles bleues que nous avons décrites ailleurs. Mais il semble qu'il y vient petit à petit, grossissant, par une sorte d'évolution, le format de ses brouillons et n'employant plus guère de papier blanc que lorsqu'il écrit en hâte (cf. *les Châtiments*). Par exception, les quatre premiers feuillets de l'acte V sont transcrits sur papier blanc, de taille un peu moindre. Ils ont été certainement recopiés après de multiples retouches. Le cahier porte, comme à l'ordinaire, l'*ex-libris* et le timbre de l'in-

ventaire de la succession (*95e cote, unique pièce*; et, en surcharge, *1re pièce*) : *Me Gatine, notaire*. Il obtint le n° 19 dans la classification provisoire; et il se compose de 78 feuillets, dont quatre sont sans écriture (nos 24, 45, 66, 76). La préface manque, ainsi que la liste des personnages. Les notes aussi, bien entendu, font défaut.

L'écriture du manuscrit est fort intéressante à étudier. Sans doute elle appartient encore à la première manière, car elle est relativement petite et plutôt fine, toute en déliés, sans signes graphiques particuliers, sans ces écrasements ambitieux qui signalent, par exemple, la main de la *Légende des siècles*. Par endroits, même, les lettres deviennent microscopiques; cela surtout arrive quand Hugo corrige ou ajoute. On ne saurait imaginer ce qu'il parvient à loger en un interligne. — Toutefois, les caractères ont une tendance certaine à se redresser. C'est déjà de l'écriture *voulue*. Il s'agit, en effet, en raison de la disposition rappelée plus haut, de faire tenir le vers complet, avec ses douze syllabes, dans la moitié de la ligne. De là, nécessité de serrer les lettres et de regagner en hauteur ce qu'on perd en largeur. Ainsi Victor Hugo qui, naturellement, usait, même à cette époque, d'une écriture très lâche et cursive, se crée un nouveau système tout différent et plie sa main à sa volonté. Le moyen, après cela, d'ajouter foi aux révélations de la graphologie! A cet égard, il est utile de comparer le corps du manuscrit avec la rédaction des feuillets 50, 77, 78. Ces pages, qui ont survécu en même temps que la copie, dont elles ne faisaient point partie, sont des brouillons où le poète a, pour ainsi dire, *jeté*, dans le feu de l'improvisation, quelques vers jaillis intégralement de son cerveau. Là, les lettres, à peines formées, courent les unes après les autres. Les mots semblent se fuir ou se poursuivre en un galop déchaîné; et, loin que la colonne de droite suffise à limiter le vers, souvent il dépasse la ligne pour enjamber sur la suivante.

Pour ces motifs, le manuscrit de *Ruy-Blas* paraît bien déceler un progrès dans l'évolution graphique de Victor Hugo. On en doit conclure que l'ensemble du volume est, très manifestement, une copie, au moins un deuxième, parfois même un troisième *état* du texte. Il suffirait, au surplus, pour s'en convaincre, de constater le petit nombre des additions marginales. On sait que Victor Hugo n'a pas coutume de développer ainsi en une fois. Force nous sera donc de nous contenter des corrections faites à la suite d'une dernière revision. Elles sont nombreuses encore, et toutes intéressantes. Et puis, par une bonne fortune inappréciable, nous avons conservé quelques feuilles du brouillon.

*
* *

Sur une couverture vert réséda Victor Hugo a libellé son titre en énormes *capitales* de trois centimètres au moins, capricieuses et irrégulières. Au verso, ce vers :

Sandoval porte d'or à la bande de sable.

Des noms mis en réserve : *Onufrio. D. Amicto de Guzman.* — Un vers assez brutal :

Cet homme est bête et lourd comme son (*illisible*).

Puis, l'indication première, notée en quelques mots, de ce qui sera la scène III de l'acte IV :

Approche, Galion; et d'abord, bois-moi ça.

Suit un autre vers, à peine écrit, que je n'ai pu déchiffrer; et, plus bas :

Ne compte pas, c'est bête...

Ces mots sont devenus, on s'en souvient, le joli couplet de Don César :

S'il tombe, par hasard, des écus de tes chausses,
Laisse tomber...

La feuille de garde contient aussi le titre, *Ruy-Blas*, en caractères gras, tracés avec un bouchon de papier. En bas, à droite, les variantes de titres ou de sous-titres, déjà signalées dans l'édition *ne varietur : La Reine s'ennuie. — La Vengeance de Don Salluste*[1].

En ce qui concerne les indications scéniques (décors, costumes, jeux de scène), il est bon de présenter ici une observation générale, qui s'applique à toute la pièce. — Nous remarquions, à propos d'*Hernani*, que des indications nombreuses ont disparu dans l'édition, mais se trouvent sur le manuscrit. Ici, l'auteur a suivi une méthode toute contraire; au lieu de supprimer, il a plutôt ajouté. Beaucoup de renseignements scéniques sont ainsi précisés ou modifiés, sur le manuscrit, par de successives retou-

1. On ne parlera pas des dates relevées au début et à la fin de chaque acte : elles ont été signalées par l'éditeur. — Notons aussi, une fois pour toutes, que le compte des vers figure à la fin des actes, selon l'habitude de Victor Hugo.

ches. Plusieurs même, qui manquent au texte autographe, ont été insérés dans l'édition. Dans aucune de ses pièces, Hugo n'a soigné davantage le détail de la mise en scène. C'est qu'il eut pour *Ruy-Blas*, plus que pour nulle autre de ses œuvres dramatiques, l'ambition de *faire vrai*. Rappelons-nous ses prétentions à l'exactitude historique, manifestées spécialement à propos de *Ruy-Blas*, de la valeur et du poids des *souverains* et des *doublons*, au temps de la reine Doña Maria de Neubourg. (Cf. les *Notes de Ruy-Blas*.)

ACTE I (*Don Salluste*).

Scène I. — Mais abordons le texte lui-même. — Le folio 4, qui renferme les longues indications scéniques du début, est recopié, sans rature. Dans l'édition, l'auteur a cependant retouché quelques détails encore de décor et de costume, avec quel soin minutieux ! Il avait d'abord voulu, « *à droite et à gauche, de grandes fenêtres* ». Le manteau de Don Salluste était de velours *vert* clair, et les plumes *ad libitum*. De même, le haut-de-chausses de Gudiel était *blanc* et son justaucorps *rouge*, avec le surtout « *aux couleurs de la maison de Bazan.* » Au demeurant, ces renseignements sont libellés avec une exactitude d'inventaire, sans que le poète s'y révèle jamais par quelque note fantaisiste. Ce n'est pas lui qui définirait son décor « une Italie exagérée » [1]. Point de grâces entre les parenthèses. Il convient de réserver l'imagination pour le dialogue.

Quelques variantes à noter dans la scène I :

Là, pour une amourette !
... parce que la donzelle
Est à la Reine, et vient de Neubourg avec elle.

1er texte :
... et *fait je ne sais quoi chez elle.*

2e texte :
... et vient *d'Allemagne* avec elle.

Au cours de cette même tirade de Salluste, le vers connu :

Le chef de la maison de Bazan qui s'en vante...

est écrit comme précédemment, c'est-à-dire sans virgule ; ce qui change le sens.

1. Edm. Rostand, *Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit.*

Plus loin, le texte porte, sans rature :

Nul ne le sait encor, *disiez-vous.*

Quand Salluste déboutonnait — le texte porte *dégraffe* (*sic*) — son pourpoint, voici ce qu'il disait d'abord :

Exilé! — r'ouvre donc ta maudite fenêtre!
Toujours elle se ferme, et j'étouffe, mon cher!

Ce n'était pas fort bon; et c'était compromettre l'*effet* de la fenêtre, qui se reproduira plus bas. La rime a fourni le mot *prêtre*, et Hugo a refait en marge les deux vers, tels qu'ils sont dans l'édition. Mais le texte primitif n'est pas altéré. Du reste, il est rare, dans le manuscrit dont nous nous occupons, que les corrections soient autre chose que des variantes.

Çà et là, quelques modifications insignifiantes :

M'as *formé* (au lieu de : *aidé*)...
Je me retire à Finlas...
... Pour *cette* fille! (qui était beaucoup moins énergique).
... *Peut-on l'employer?* (au lieu de : Peut-il me servir?).

Le couplet se terminait ainsi :

Je me vengerai, va! je ne sais pas comment,
Mais ce sera *hideux! Vois-tu*, (var. : *terrible*. Ami,) j'en fais serment,
Je tirerai vengeance ici de ma disgrâce,
Dussé-je m'y briser!...

Ici, deux vers et demi biffés *à fond* [1] :

Mais va tout préparer, et hâte-toi. Silence!

C'était trop long; il y avait redite. Le mouvement est plus rapide dans le second texte, rétabli en marge.

A signaler ici une variante dans la glose scénique. Le premier texte, barré, porte : Don Salluste appelant *par l'autre porte latérale* (on se souvient qu'il y en avait deux d'abord). Puis : *par la porte du fond.* — Enfin, on lisait : « les *deux* alguazils de service. » Tout cela n'est pas d'une importance extrême, mais la scène a été recopiée.

1. En général, Hugo se contente de passer un simple trait sur ce qu'il veut effacer. Il est alors passablement facile de lire par-dessous. C'est de la coquetterie sans doute, comme celle de Galatée fuyant vers les saules. Mais parfois aussi le poète veut détruire tout à fait son texte primitif. Il enveloppe alors toute la ligne d'une rature en spirales multipliées, à travers laquelle il est impossible de rien déchiffrer.

Scène II. — Mêmes observations pour l'entrevue entre Don Salluste et Don César :

Monsieur, *on a de vos nouvelles.*

D. CÉSAR

Sont-elles, cher cousin, de votre goût?

D. SALLUSTE

Oui, belles!

Don Carlos de Mira, etc.

Tel est le texte du manuscrit, non barré.

Un peu plus loin, Hugo a hésité entre les trois versions suivantes :

1er texte :

Je n'ai pas *mis la main sur* don Charle.

2e texte (*barré*) :

— *attenté...* —

3e texte (comme dans l'édition).

Toutes sortes de gens.....,
Qui hors d'un bouge *vil* se ruaient pêle-mêle,
Ont attaqué le guet, *dont ils ont bâtonné*
Le chef.....
Ils ont fait un beau train!

C'est possible. La France est pays ennemi.

Dans la réponse de Salluste, l'auteur avait d'abord laissé passer une véritable incorrection :

Vous avez *attenté sur ce* bien du clergé.
... Don César, *sachez bien que* la honte,
Lorsque je pense à vous..., etc.

Le couplet sur la marquise et les vers qui suivent offrent aussi quelques variantes :

... Une marquise
Me demandait dimanche, en sortant de l'église...

Plus *décidé* (puis : plus *dégradé*) que Job...
La *brette* à lourd pommeau...

(le mot a semblé, sans doute, prétentieux par sa rareté.)

Le vers :

Vous n'allez fréquentant...

est venu d'abord ainsi :

Vous n'avez pour amis que des bretteurs infâmes.

C'est Don César qui, suivant le texte initial, dit de Matalobos :

Il est de *mes* amis. — Raisonnons,... etc.

De même, *trêve aux reproches* a remplacé *pas de reproches*; *On m'appelle César... On m'appelait César*; *Je suis heureux* a remplacé *Je suis content*, et *Tout le monde*, *Le monde entier; Voyons*, *à présent*, *votre style*, a supplanté *Voyons maintenant votre style*.

Mais la fin du couplet atteste plus de tâtonnements. L'édition *ne varietur* en a relaté la forme première. En voici une seconde :

Mon palais, *où jadis tant d'or se dispersa*,
Appartient *maintenant au comte Oropesa*,
C'est bien. Quand, par hasard, *de ce côté je monte*,
Je donne des avis aux ouvriers du *comte*, etc.

Poursuivons cette revue, un peu minutieuse, mais probante : *Bravache que vous êtes* s'est substitué au premier jet *Tout fort que vous vous faites*, qui était plat. Le jeu de scène qui suit est une addition marginale. Puis, à signaler une correction assez importante. Le dialogue se continuait auparavant de la sorte :

D. SALLUSTE

César, je ne mets à cela
Qu'une condition.

D. CÉSAR

Laquelle? Foi de brave..., etc.

Les quatre vers intermédiaires furent intercalés, en marge, sous cette forme :

Dans l'instant je m'explique.
Prenez d'abord ma bourse.

D. CÉSAR

Ah çà! c'est magnifique!
Vous parlez aujourd'hui très bien, *mon cher marquis.*
Je vous suis dévoué, *je vous suis tout acquis.*
Quant aux conditions,... etc.

Quelques variantes encore, au long de la même scène :

Vous pourriez, au besoin, *César*, *faire* une émeute...
Ah! oui (var. : *Grand Dieu! Vraiment*), vous avez l'air...
De quelqu'un qui *chemine* à mon côté...

Tu n'es pas, *j'imagine*, un homme scrupuleux...
Don Salluste, en ceci voilà mon sentiment...
Celui qui *lâchement* et tortueusement...
... pour prix de sa *trahison* vile...
D'assaut, *de haute lutte*, avec cent flibustiers...
Tous *luttant*, *faisant rage*,...
Oui, je le dis, *Monsieur*, pour Dieu...

Ici surgit une notable variante, conservée dans l'édition *ne varietur*. On conçoit par quel sentiment Victor Hugo, après avoir déjà montré des ouvriers sculptant un Bacchus à la porte d'un palais, a renoncé à leur faire ébaucher encore un Saturne. C'était, de la part de Don César, trop de préoccupations d'art en pareille conjoncture. Quoi qu'il en soit, voici deux autres leçons de ce texte, négligées par l'édition :

... Qui sculpte, *amusement du peuple et des valets*,

ou :

Qui sculpte, *pour orner le logis des valets*,
Un Saturne de pierre *aux portes* du palais.

Un peu plus loin, observons que César disait d'abord :

Dormir, *les pieds à l'ombre* et *la tête au soleil*.

C'était, évidemment, illogique, et peu confortable.

Les derniers vers de la scène ont été rajoutés en marge, depuis : « Et les cinq cents ducats?... » — Voici quelles étaient les versions primitives :

D. SALLUSTE

Pour finir sur ce point notre explication,
Attendez-moi céans. Je reviens tout de suite.

Ces deux vers ont été barrés et remplacés ainsi :

Comte, *avant d'achever* cette explication,
Var. : *Avant de terminer*...
J'ai quelque ordre à donner.

D. CÉSAR (*à part*).
Hum! visage de traître!

D. SALLUSTE (*appelant Ruy-Blas, qui rentre à la voix de son maître :*)
Ici, Ruy-Blas! (*à part*) Ils m'ont eu l'air de se connaître.

(*Haut, à D. César :*)
Veuillez m'attendre ici. Je reviens...

SCÈNE III. — La scène d'*explications* entre César et Ruy-Blas

abonde surtout en corrections de mots. Nous rétablissons le texte primitif, en priant le lecteur de se reporter à l'édition :

Comme en cet heureux temps d'*orgueil* et de misère...

Un jeu de scène, indiqué, puis supprimé :

(*Ils se serrent la main.*)
Pauvres enfants du peuple — hélas! c'était l'aurore...

Autre texte :

Et frères tous les deux — hélas! c'était l'aurore...
Pauvres, *fiers*, *nous vivions*. — Puis enfin arriva...

Ces six derniers vers ajoutés en marge.

Je me *revois*, après quatre ans...
Toujours ce Zafari, *l'homme de liberté*...
.... *Ami*, que te dirai-je?...
De science et *de pain*...
Qui passent tout un jour, *jaloux* (var. : *oisifs*) et paresseux...
Si bien *qu'enfin*, mourant de faim...
J'avais *mille projets*, *des plans*, une montagne
Dans l'esprit...

Après la réponse de Don César, *Espère*..., le manuscrit passait tout de suite à la tirade :

Espérer! Mais tu ne sais rien encore.

Tout le passage intermédiaire, soit vingt-quatre vers, est une addition marginale postérieure. Assurément, il fait longueur dans la scène; mais il prépare heureusement les quatrième et cinquième actes en nous décrivant, par une sommaire esquisse, les muets et la maison mystérieuse où le dénouement se passera. — Là, comme partout, l'auteur a remanié l'expression. On lisait antérieurement :

Non, *c'est par aventure*, *ami*, *que tu m'y vois*,
Et j'y viens aujourd'hui pour la première fois...
Je passe pour le maître. Ils ignorent mon nom...
... Entrez par la *porte* dorée...

Plus loin, le portrait de Charles II s'est accru de quatre vers,

(depuis : *Moins qu'un homme!*)
Var. : *Ah! Charles II! — Si belle et si jeune! — ô misère!*..
Jusqu'à Caramanchel, pour *trouver* de ces fleurs;
J'en savoure longtemps les parfums enchanteurs.

Ce dernier vers, singulièrement classique de forme, est biffé d'une main énergique; cas rare, nous l'avons dit, sur le manuscrit de *Ruy-Blas*.

Quelque reître *aposté*, *drôle* peu langoureux...
Ne me disais-tu pas pourquoi je l'aime ainsi?...

Ce dernier vers est obscur et négligé; incorrect, même.

Le couplet de César, depuis *Te fuir!...* (8 vers) a été ajouté en marge. — De même, toute une partie du jeu de scène qui accompagne la rentrée de Salluste. Don César, à ce moment, jurait par Mahomet, ni plus ni moins que dans les *Chansons de geste* :

.... Hum! *que Mahom* m'emporte!

Où, maintenant, se fera l'embarquement de l'encombrant Don César? On sait avec quelle facilité Victor Hugo modifie ses données et notions géographiques. En voici la preuve indéniable. Dans l'édition, nous lisons *Denia;* mais Denia ne figure nulle part sur le manuscrit, qui porte *Tortose*, et, en variante, *Murviedo*.

La conclusion de la scène a donné lieu à une variante, recueillie par l'édition.

Scène iv. — A la scène iv, Salluste interroge Ruy-Blas et lui commande d'écrire sous sa dictée.

... Personne *alors dans le* château
Ne vous a vu porter cette livrée encore?

RUY BLAS

Personne, excepté vous...

Après *Écrivez...*, quatre vers ont été barrés d'une rature en spirales (cf. plus haut). Même observation pour un jeu de scène primitivement indiqué après le vers :

.... Un danger terrible est sur ma tête.

Les vers : Par la porte au bas de l'avenue..., etc., ont été remaniés jusqu'à trois fois. Le texte de début portait :

Vous pourrez, sitôt la nuit tombée,
Entrer par une porte en un mur dérobée.

Puis venait une deuxième leçon :

Vous pourrez entrer, la nuit tombée,
Par une porte au mur du jardin dérobée.

Enfin, le texte qui a prévalu, plus clair et, sans contredit, meilleur.

Quelques vers plus loin, Hugo avait écrit :

> *Je veux vous faire un sort.* Mais il est nécessaire
> De m'obéir en tout. — Écrivez : — Moi, Ruy-Blas...

Le premier hémistiche fut heureusement modifié, et quatre vers furent ajoutés en marge. Signalons encore l'écharpe, qui était *teinte*, et non *peinte; Voyez!* au lieu de *Touchez!* Puis, à l'entrée de la reine (scène v), Salluste, au lieu d'annoncer *le marquis del Basto*, disait : *Le comte d'Oñata.* Ce titre subsistait tout le long de la scène v, où, naturellement, le mot *comte* remplaçait partout *marquis*. Hugo — on ne l'ignore pas — cherche surtout aux noms propres des consonances agréables ou éclatantes. Pour quelle raison préféra-t-il Basto à Oñata? D'ailleurs, le titre de duc d'Oñate devint, à l'acte suivant, celui de Don Guritan. — Notons encore ici, comme changement de nom, celui du *duc de Peñaranda*, métamorphosé en *comte de Ribagorza.*

Toute cette scène v, qui se compose de *présentations* successives, fut élaborée par morceaux, telle la scène entre Don Carlos et les seigneurs (cf. *Hernani*, acte II, sc. I.) Par malheur, la trace des premiers remaniements a disparu; mais le poète a visiblement rapproché là des parties de scène soudées ensemble par la loi du *développement successif.* L'aspect même du manuscrit renseigne à cet égard. Plusieurs papiers portant des fragments recopiés (f°s 17, 18, 19) ont été collés sur le folio 16 et témoignent de ce procédé de composition. De même, l'épisode du marquis de Santa-Cruz, le bonhomme aveugle qui se défend de l'être (seize vers), est écrit à part, sur papier blanc, et recollé en marge.

Ne pas omettre cette variante dans le couplet de Salluste :

> .... Appelez-moi cousin, car nous le sommes.
> *Je m'en vante; il me semble, au fait, que nous le sommes.*
> Les Bazan sont...
> *Vous l'expliquez fort bien...*

En marge du nom de *Ribagorza*, l'auteur a tracé ceci : *D. Martin d'Aragon y Suerrea, comte de Ribagorza, frère du duc de Villa-Hermosa.* Et, en regard du nom du comte d'Albe: *D. Marc Enriquez de Guzman, douzième comte d'Alba,... seigneur de Membibre, Carvajales y Alzamvillar.* Ces listes de noms propres et ces documents biographiques, vrais ou faux, plaisent à Victor Hugo, lui inspirent une favorable idée ou, au besoin, lui donnent l'illusion

de son exactitude historique, et lui servent aussi à communiquer à ses personnages secondaires une réalité d'existence qu'autrement ils n'auraient point.

Citons encore, en cette fin d'acte, quelques divergences du texte original :

> Quand votre *état s'accroît...*
> *Elle est à vous, Ruy-Blas...*

L'exclamation de Ruy-Blas : *La reine! oh!* se trouve écrite en marge. — Enfin, dans l'indication des costumes, le dais sous lequel apparaît la Reine est *de drap d'or*. Il se mua plus tard, pour des motifs que nous ignorons, en *velours écarlate*.

*
* *

ACTE II (*La reine d'Espagne*).

L'acte débute par une longue note descriptive, qui paraît avoir été travaillée avec un soin scrupuleux. Toute la deuxième partie de cette note (depuis : *Au lever du rideau...*) fut annexée après coup. Elle est même (exceptionnellement) plus étendue dans le manuscrit que dans l'édition. Ainsi, après le portrait de la *camerera mayor*, « vieille femme en noir », on lisait ces deux phrases, lesquelles ont disparu : *Au fond, d'autres vieilles femmes, en noir également, travaillant à des broderies diverses. La Camerera paraît par instants comme endormie, puis elle se réveille brusquement pour surveiller autour d'elle.* Par contre, le portrait de Don Guritan est réduit à ces quelques mots : *Au fond, se tient debout Don Guritan, comte d'Oñate, majordome, grand, sec; habit militaire.* On verra par la suite que le rôle de Guritan se trouvait, à l'origine, presque effacé. Ce n'est que plus tard, et peu à peu, que Victor Hugo saisit tout le parti qu'il pouvait tirer de ce personnage romantique, joué à la création par Féréol et repris magistralement, au Théâtre-Français, en 1879, par Martel, un admirable « vieux héron ». — N'oublions pas que la camerera mayor s'appelait simplement Doña Juana. Après correction, elle décora ses attraits fanés des titres de *de la Cueva* et de *duchesse d'Albuquerque*, qui sont absents du manuscrit.

Scène I. — La reine s'ennuie; et elle craint Don Salluste :

> Ce marquis est pour moi comme *mon* mauvais ange...
> Je leur *tendais* ma main, j'étais *calme* et tranquille...

Quand tout à coup mon œil *s'abaissant* vers la table...
Il *marchait* à pas lents, jouant avec l'étui
D'un poignard dont parfois *il découvrait* la lame...

Tout l'épisode de Don Guritan, depuis :

Oh! ce qui me tourmente, il faut le leur cacher...

jusqu'à :

Oh! la divine boîte!...

(soit seize vers), est une addition marginale. Nous avons eu l'occasion de remarquer déjà que, dans les scènes à plusieurs groupes de personnages, scènes descriptives où le poète n'est point dominé par une crise intense de l'action, les tableaux se complètent toujours par des touches successives. Chose curieuse! ce sont presque toujours les intermèdes plaisants qui sont ainsi enclavés après coup (cf., à l'acte I, la scène du marquis de Santa-Cruz; et, dans *Hernani*, *passim*). Il semble que, concevant sa pièce comme une tragédie, le dramaturge révolutionnaire se souvienne, par instants, que la loi fondamentale de l'école nouvelle réclame le mélange des genres. Il y a beau temps qu'on a pour la première fois reproché au drame romantique de *juxtaposer* le sérieux et le bouffon, au lieu de les unir, comme il en affiche la prétention. Cette légère indiscrétion du manuscrit vient à point pour confirmer, renforcer l'objection. Et, encore un coup, l'étude de l'autographe enrichit d'une contribution sérieuse la critique littéraire.

A signaler ensuite, comme variantes :

Enfant! au lieu de : *Tais-toi!*
Oh! la *charmante* boîte!...

Calambour est écrit d'abord *calembour*, puis corrigé.

Les quatre vers : « Il sera très content... etc., » ont été refaits en marge. Voici ce que portait le manuscrit :

(*Rêvant*)
Oh! que n'y suis-je encor, moi qui crains tous les grands,
Dans ma bonne Allemagne avec mes bons parents!
Aujourd'hui je suis reine, autrefois j'étais libre [1];
Jamais à mon oreille un mot d'amour ne vibre...

Mais Hugo, qui ne laisse jamais rien perdre, en remplaçant ces vers, les a mis en réserve; et vous les retrouverez, en deux fois,

1. Cf. le beau vers de Don Carlos dans *Hernani* :
« Ah! tu vas être heureux; moi, je suis empereur ».

avec une simple interversion des deux derniers vers, un peu plus loin, au cours de la même scène, avant la chanson des lavandières.

L'épisode de la camerera, qui suit, a été manifestement recopié. Il est presque sans ratures : « c'est très amusant » a simplement remplacé « c'est *plus* amusant », et « respectable aïeule » « *vénérable* aïeule. » On lisait : «... ni jouer, ni *rien faire* à mon gré »; et la duchesse formulait ainsi sa célèbre sentence :

« *En l'absence du roi*, la reine mange seule. »

A présent, Casilda propose d'appeler les ministres; et la Reine motive son refus en cinq vers. En marge du manuscrit, on aperçoit un projet de coupure, qui n'a pas été maintenu. La Reine s'exprimait par mimique, et la mutine Casilda résumait elle-même l'impression de sa maîtresse :

(La reine *la regarde avec étonnement et en haussant les épaules, avec un geste qui veut dire : Ce plaisir!*)

CASILDA

Je conviens que ce sont des seigneurs bien sinistres.

Les huit vers subséquents sont une correction marginale. On retrouvera le texte primitif dans les notes de l'édition *ne varietur*. A consigner ces deux hésitations :

« Comme on perd le sommeil, *vois-tu* (puis : *hélas!*), on perd la joie. »

Les vers : « Oh! je voudrais sortir... (huit vers) » ont été annexés; ils serviront à préparer, à justifier l'escapade du Ve acte. — A noter une jolie épithète :

Ce bijou *lumineux* nommé la clef des champs!

Et ceci :

Casilda, tais-toi!
(Paix!) Que ne suis-je encor, moi *que haïssent les* grands...
Mon père était joyeux, *mais* ma mère pleurait.
Ils pleurent tous les deux *maintenant*...

La Chanson des lavandières, intitulée *Voix du dehors*, s'appelait d'abord *Chanson qui vient par la fenêtre*. Elle présente, dans l'original, les variantes suivantes :

La plus *belle* étoile...

au début de la troisième strophe :

Quelle fleur nouvelle
Cherches-tu, ma sœur?...

Pour faire chasser les chanteuses, la camerera s'adressait *aux pages*, non aux duègnes.

Variantes, en marge ou dans le texte :

Silda, cette fenêtre ouvre sur la campagne.
Rien n'existe pour moi.

Enfin, sur le manuscrit, *la Duchesse* est partout appelée *Doña Juana*. Victor Hugo, en l'affublant de plusieurs titres, lui a ôté son nom.

La scène II se présente presque sans ratures. C'est une copie où les variantes apparaissent insignifiantes.

1er texte :

... *Voilà qu'ils m'ont* laissée.
C'est aux *crochets* de fer...
Puisque mon cœur subit une *jalouse* loi...
Des deux côtés le sort me *console* et m'accable...
Pour m'amener peut-être à quelque *heure* suprême...
Vous qu'à tout affligé Jésus donne pour sœur,
Tendez-nous votre main!

(*Elle déploie la lettre, puis hésite :*)
Hélas! depuis *trois* mois je dis toujours cela...

Scène III. — C'est l'entrevue officielle avec Ruy-Blas. Quand la camerera a lu la brève et ridicule épître du souverain absent, *elle replie la lettre et la présente à la reine.* — La reine : Hélas! *(elle prend la lettre)*. — Ces jeux de scène furent supprimés comme inutiles.

DON GURITAN

C'est tout?

LA DUCHESSE

C'est tout, sans doute,
Que voulez-vous de plus?... etc.

Les quatre vers intermédiaires ont été adjoints en marge : ce sont ceux où Casilda raille les termes de la missive royale. Encore l'élément comique, en marge!

Le reste de la scène n'offre rien d'intéressant, sauf ces deux premières versions des vers de Guritan :

Vous êtes écuyer, *Monsieur* (barré).
Vous êtes écuyer?

RUY-BLAS

Oui, comte.

DON GURITAN

Un mot.
Vous connaissez quel est votre service? Il faut
Vous tenir cette nuit *là — dans la cour* prochaine...

Ruy-Blas se trouve mal. Le jeu de scène consigné après le vers « Faites, mon Dieu, qu'en ce moment je meure! » est une addition marginale. — Et Casilda reprenait :

Mais qui vous a blessé?...

Scène iv. — C'est la provocation. Le rôle comique de Don Guritan se développe petit à petit. L'épisode a dû être rédigé en plusieurs fois, avec un souvenir évident de la *scène des portraits* d'*Hernani*. Nous n'avons qu'une copie déjà mise au net, comme pour presque tout ce second acte.

DON GURITAN, *continuant.*

Var. : *l'interrompant.*

Sur les noms de ceux qui trompèrent — ou faillirent tromper — le vieux fantoche, Victor Hugo hésita, selon sa coutume. Gil, comte d'Iscola, s'appelle, dans le ms., *d'Oliva* (sans correction). *Tirso Gamonal* répond au nom de *Ladron d'Añover.* — Après l'énoncé des titres de Guritan, Ruy-Blas *remet dans le fourreau son épée, que le comte a tirée* (pour la mesurer avec la sienne). Jeu de scène retranché.

Texte original, dans la même scène :

Pour *charmer vos loisirs*, Monsieur, je vous dirai...
Pour ces godelureaux, *retrousseurs* de moustaches...

Variante, en marge :

Qui sont toujours porteurs de lettres et d'adieux.....
Et qui, dans les maisons faisant *de grands* clins d'yeux...
Je vous trouve, en deux mots, fort doux, fort caressant...

Scène v. — Elle commençait ainsi, à l'origine :

LA REINE

C'est vous que je cherchais!

DON GURITAN

Moi, madame? (à part) *Bonheur!*

LA REINE

Il s'agit de me rendre un service, seigneur.

DON GURITAN

Pour Votre Majesté je suis prêt à tout faire.

Les huit vers intercalés modifient heureusement ce début, en rappelant que Casilda a eu connaissance de la provocation, ce qui fait mieux encore ressortir la naïveté du vieux *garde du corps*. — Vient alors l'épisode de la cassette :

.... *Jurez-moi donc, comte*, que pour me plaire...

La reine, « prenant la cassette *sur un guéridon* », la lui confie, et rit du succès de sa ruse. Guritan griffonne « quelques mots à la hâte *avec un crayon* » (le crayon fut supprimé; est-ce pour cause d'anachronisme?)

... Page, porte à l'instant
Ce billet au seigneur César. (A part.) *Quelle surprise!*
C'est bien. A mon retour la partie est remise.
Je reviendrai!
(*Haut*) Je vais obéir de ce pas
A Votre Majesté. (*Il prend la cassette, etc.*)

LA REINE

Il ne le tuera pas!

Telle était la première leçon, qui n'est pas barrée dans le manuscrit. Au dernier vers seulement, Victor Hugo s'aperçut qu'il avait laissé échapper un hiatus, que lui avait caché sans doute la longueur de l'indication scénique.

*
* *

ACTE III (*Ruy-Blas*).

Cet acte offre, sur le manuscrit, plusieurs interversions de feuillets. La pagination en fut faite avec une légèreté regrettable, et la faute en est imputable, non au relieur, mais à l'auteur du numérotage.

Ainsi, le f° 47 devrait porter le n° 44
— 46 — — 45
— 44 — — 46
— 45 — — 47[1]

La feuille de garde porte, d'une écriture très courante, large et fine, quelques vers mis en réserve :

1. Plus loin, signalons une interversion semblable des folios 63 et 64.

... *L'*... (illisible) *mis à sac...*
.... *En guise de tisane,*
Je lui fis avaler deux pieds de pertuisane.

Ces trois hémistiches, d'un goût médiocre, devaient peut-être trouver place dans la tirade où Guritan narre ses exploits.

Toute intrigue de cour est une échelle double :
D'un côté, corde au cou, pâle, et le regard trouble,
Monte le patient; de l'autre, le bourreau.

On retrouvera ces vers ailleurs[1]. — Puis, quelques mots illisibles; et ceci :

L'ombre est pire souvent que la réalité.
... J'aimerais mieux encore
Etre pauvre qu'avare et trompé (var. : cocu) que jaloux.

Ces dernières paroles ressusciteront dans la scène v du IVe acte, entre César et Guritan. Mais le premier vers a été changé et délayé en un distique.

Il est donc permis d'inférer que Victor Hugo, en composant, avait une vue d'ensemble de l'œuvre entière, même dans les détails, puisque, sur un feuillet de l'acte III, nous rencontrons une variante pour l'acte II, et des morceaux conservés pour l'acte IV.

Scène I. — C'est la scène du conseil. Dans la longue liste des personnages, Don Pedro Velez de Guevarra est, sur le ms., *marquis*, et non *comte* de Camporeal. Une note marginale complète ainsi ses titres : *D. Pedro Velez de Guevarra, marquis de Camporeal, chevalier de Calatrava.* Ubilla n'est point désigné par son prénom d'*Antonio.* De même, Don Arias ne porte pas le nom de *Manuel.* Covadenga est secrétaire suprême des îles *Baléares et Canaries.*

Les quatre vers de Camporeal :

D'abord, quant à la reine,... etc.

constituent une addition marginale. Il fallait faire savoir que six mois se sont écoulés depuis les événements de l'acte II.

Variantes du texte :

Elle règne sur nous, *le* Don César sur elle...
— ... assez près du *palais* de Tormez...

1. Acte IV, sc. VII.

Avec deux laquais noirs, *portiers* de portes closes...
Jadis ce Don César, *autrefois* (biffé) notre maître,
Était le plus grand fou que *Tolède* (barré) eût vu naître...
Je le crois homme *intègre*...

Les deux notes : *D'un ton significatif* et *Appuyant sur les chiffres* ont été accrochées dans l'interligne; plus loin, « du reste, oisiveté générale » fut substitué à « moment de silence général ».

Covadenga ouvrait sa harangue en ces termes :

Messieurs, *pas de querelle. À nous tous* il importe...

Le second texte est plus sonore, et moins embarrassé.

Ce n'était point Camporeal qui percevait l'impôt des huit mille hommes, mais un autre, de qui le nom, soigneusement raturé, m'est demeuré inconnu. Tant mieux pour sa mémoire!

Au mot bizarre *almojarifazgo*, Hugo cède encore au souci d'érudition qui le travaille par intermittences. Il renseigne en marge le lecteur : *mot arabe*; *impôt de 5 p. 100 sur toutes les marchandises qui vont de l'Espagne aux Indes*. L'expression *ports secs* est de même expliquée : *tribut des frontières*[1]. Le quint du cent était d'abord *le quint pour cent*.

Suite des variantes :

Vous qui me regardez *d'un regard* inquiet...

C'est *Camporeal*, non Priego, qui réclame : « Il a les nègres! » (Le jeu de scène est annexé dans l'interligne.) Et Camporeal, toujours, terminait la scène par ce vers un peu plat :

Je vous (illisible); *j'ai les droits les plus maigres!*

Entre Ruy-Blas. Il est vêtu, selon le ms., non de velours noir avec un manteau de velours écarlate (comme dans l'édition), mais *de noir, avec le manteau vert clair de D. Salluste*. V. Hugo, ayant fixé à *six mois* le temps écoulé depuis le IIe acte, à *trois mois* d'abord, puis à *un mois*, les jours écoulés entre le premier et le second (voir plus haut), a pensé que Ruy-Blas, devenu Don César, aurait eu mauvaise grâce, durant ce long délai, à ne point changer de costume!

Scène II. — Par malheur, le grand monologue est très certainement une seconde, ou même une troisième copie. Pour qui connaît tant soit peu les procédés de travail de Victor Hugo, il est

1. L'auteur a repris ces explications, avec quelques autres, dans ses *Notes*.

impossible d'admettre que ce morceau ait été composé autrement que par développements successifs et amplifications coordonnées dans la suite. Dans la dernière correction, que seule nous possédons, on reconnaît encore des traces de cette manière de faire. — On lisait, sur ce texte de deuxième état :

... serviteurs qui *vendez* la maison!...
L'heure où notre Espagne entre en agonie et pleure...

Remarquez que ce vers était presque sans mesure à l'oreille.

.... Que remplir votre poche et vous *sauver* après!

Ici, l'indication d'une coupure de quatre vers, qui n'a pas été maintenue :

Tout s'en va. — *Voyez donc.* — *Les bons font place aux pires;*
Ce royaume effrayant fait d'un amas d'empires
Se disloque, et, du nord jusques à l'orient,
L'Europe, qui vous hait, vous *épie* (var. : observe) en riant.

Le texte primitif fut aussitôt rétabli, et les fragments de vers ainsi sacrifiés allèrent enrichir la fin du discours :

Oh! lève-toi! viens voir! — Les bons font place aux pires, etc.

Dans les quatre vers réintégrés, le manuscrit porte, sans correction, *Arlon* au lieu de Steinfort, *Eva* au lieu de Goa. Toujours la fantaisie géographique !

Suite des variantes du premier texte :

L'*Empire* aussi vous guette...
L'État est épuisé de *milice* et d'argent...
... Au-dedans, *gueux et* reîtres...
... *Chaque noble* à ses gages...
Français, Sardes, Flamands...
Hier[1] *soir* on m'a volé...
Qui vont pieds nus. *Routiers* (var. : *archers*), *déserteurs*, montagnards...
S'habillant de *haillons* (var. : d'*oripeaux*)...
Courbe son front *mourant* sur qui l'empire croule...
Ainsi (var. : *Messieurs*) l'Europe, *ciel! traîne sous son* talon...

1. On sait que le XVIIe siècle fait *hier* d'une ou de deux syllabes indifféremment :

Hier, j'étais chez des gens de vertu singulière...
(MOLIÈRE, *Misanthrope.*)

Mais hier il m'aborde, et, me serrant la main...
(BOILEAU, *Satires.*)

Variante :

L'Espagne, *Messeigneurs*, traîne...

« Ce grand peuple espagnol... etc. » Ces quatre vers ont été ajoutés en marge. C'est la dernière trace d'addition que nous retrouvions en ce monologue. Voici quelle était la leçon originale :

La Castille, *grand peuple* aux membres énervés
Qui s'est couché dans l'ombre et sur qui vous vivez,
Meurt dans cette caverne où son sort se termine,
Comme un pauvre lion mangé par la vermine!

Enfin, l'invocation à Charles-Quint :

... au secours, Charles-Quint!
La Castille pâlit (var. : *s'en va*), *la Castille s'éteint!...*
Lève-toi! ta maison est en proie aux vendeurs...

Il n'est pas jusqu'aux deux derniers vers, si célèbres en leur temps (la marmite infâme), que le poète n'ait été tenté de modifier. Qui nous dira par quel scrupule? — En effet, on lit, dans la marge, ces deux rimes mises de côté : *monde*, *immonde*. On peut en conclure que Victor Hugo fut sur le point, ne serait-ce qu'un instant, de terminer le second vers par *marmite immonde*, et de conserver, pour la fin du premier, le mot *monde*, qui se trouve au commencement.

Là-dessus, les seigneurs, froissés, se lèvent comme un seul homme :

Monsieur le duc, *tous deux nous demandons ici*
Notre démission *du conseil.*

RUY-BLAS
La voïci.

Cette leçon était assurément incorrecte; car on *donne* sa démission, on ne la *demande* pas.

Ubilla disait à lui seul tout le vers :

Il sera Richelieu, s'il n'est Olivarez.

Coupé en deux et distribué entre deux interlocuteurs, ce texte devient plus frappant.

A l'entrée de l'*huissier*, il s'agissait de faire connaître au public le retour de Don Guritan. Victor Hugo ne parvint qu'au prix de quelque peine à donner à cette fin de scène toute la clarté désirable. Il avait écrit primitivement :

... Impossible à cette heure.

L'HUISSIER, *s'inclinant de nouveau* :

Le comte Guritan....

RUY-BLAS, *après un mouvement de surprise* :

Il sait où je demeure.
Qu'il aille à ma... (*barré*).

L'HUISSIER

Il revient de Neubourg.

RUY-BLAS

Bien, qu'il aille chez moi!
(*L'huissier s'incline et sort.*)

La deuxième leçon est moins obscure.

Scène III. — Duo d'amour, remanié, comme la scène précédente, et dont nous n'avons point la chance de posséder le brouillon. Il faudra bien se contenter de peu :

Variantes du texte :

LA REINE

... Oh! merci!
Oh! vous avez bien fait de leur parler ainsi...
— ... Il *partait pour* la chasse...
Comme *votre vertu fouettait* (var. : *brisait*) *la trahison*...
Mais *comment* avez-vous appris toutes ces choses?...
Parce que rien n'effraie une *amour* si profonde...
Ta voix en me parlant me bouleverse toute...
— ... Oui, je vais tout *te* dire...
Tous les jours je viens là, — *là*, *dans cette cachette*...
var. : *là*, *dans l'ombre*, *inquiète*...
Tout ce qui m'intéresse a tes soins...
Sans *mari*, sans amour, sans un rayon doré...
Duc, il faut, — *pour cela* le ciel t'envoie ici...
Mais quand vous le voudrez, je viendrai...

Les deux derniers vers du manuscrit, sans correction, sont :

Laisse-moi l'approcher. Un baiser sur ton front...
Adieu.

RUY-BLAS, *dans une contemplation céleste* :

Devant mes yeux un noir bandeau se rompt!

Ce vers, remanié, sert de début à la scène suivante.

Scène IV. — Monologue de Ruy-Blas. Les trois vers que cite l'édition *ne varietur* (notes) constituent le premier texte et ne sont pas barrés :

Tout un monde éclatant, regorgeant de lumière... etc.

Le texte définitif a été refait en marge. — Plus loin, le vers : *Un aigle ciselé...* est écrit ainsi :

1er texte :

Un portrait ciselé sur son bracelet d'or...

2e texte :

Le blason ciselé.... etc.

Le mot *aigle* n'existe donc point sur le manuscrit. Les deux vers qui terminent la scène et l'enchaînent à la scène v sont ceux-ci, *non barrés*, dans l'autographe :

Astre sacré! du jour où pour moi tu brillas,
Tu m'as fait loyal, noble et pur!...

DON SALLUSTE

Hé! bien, Ruy-Blas!

Ils ont été recueillis dans l'édition *ne varietur*.

Scène v. — C'est le moment des explications entre le *tigre* et l'une de ses victimes. L'épisode a dû être fortement remanié : le manuscrit en témoigne encore. Voici des vestiges de l'inspiration première :

Il fallait *de César* me procurer l'entrée...
Mon cousin, que fait-on à Madrid, s'il vous plaît?...
Dogue aboyant autour de la caisse publique...

Variante :

Don Quichotte amoureux de la caisse publique...
Ouvrez les yeux pour vous, fermez-les *sur* les autres...

Ici, la tirade se continuait par douze vers, qui furent raturés, pas assez toutefois pour que nous ne puissions en reconstituer huit (les autres n'étant, d'ailleurs, que des ébauches) :

Chacun pour soi, mon cher. Je parle sans phébus.
Allez-vous prendre l'air d'un redresseur d'abus?
Dogue aboyant autour[1] *du fisc et des gabelles,*
En honneur! n'est-il pas de postures plus belles?
Être ainsi, c'est se fort compromettre, à mon gré;
C'est faire à tout propos un bruit démesuré
Qui sent son factotum et son petit génie;
En deux mots, ce n'est pas de bonne compagnie.

1. C'est l'image supprimée plus haut. Elle n'a pas été perdue.

Tel était le couplet. Il fut jugé trop verbeux sans doute, coupé, brisé, mais non pas égaré; car on en retrouvera les membres disséminés, non loin de là, dans une tirade de Don Salluste.

Suite des variantes :

Monsieur de Priego, comme *sujet* du Roi [1],
Se doit de respecter le malheur de l'Espagne...
Le prince bavarois penche à mourir bientôt...
— ... *Trouvez-vous pas l'air froid?...*

C'est alors que Ruy-Blas, arrêté brusquement au milieu de ses rêves politiques, va fermer la fenêtre, sur l'ordre de son maître. La scène continuait :

Le salut de l'Espagne est dans nos probités,
Et l'intérêt public demande qu'on s'oublie,... etc.

Mais l'auteur a réfléchi que l'antithèse risquait de n'avoir pas été comprise du public, qu'il était bon de la répéter pour qu'elle produisît son plein effet. Et il a écrit en marge les quatre nouveaux vers où Salluste commande à Ruy-Blas de ramasser son mouchoir. — Soit dit en passant, l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* paraît avoir ignoré ce détail lorsqu'il dit : « Sa première idée avait été que la pièce commençât par le troisième acte... Un laquais entre, donne des ordres au (ministre) tout-puissant, lui fait fermer une fenêtre *et ramasser son mouchoir*. Tout se serait expliqué après. » Il semble bien que l'effet du mouchoir au moins ait été imaginé très postérieurement.

Sauvons ce peuple! *Ayons du courage*, et frappons :
Otons l'ombre à l'intrigue et le masque aux fripons!

Ce sont les deux vers que Frédérick-Lemaître, en jouant le rôle, dirigeait, par-delà la rampe, contre les classiques irréductibles qui sifflaient dans la salle!

Comme un homme a bel air en redresseur d'abus!...
Mais *quoi!* vous voulez être un *homme* populaire.

Vers la fin de ce même couplet, deux vers ont particulièrement exercé la patience de ce tenace ouvrier que fut Victor Hugo. La leçon est excellente; et l'on peut regretter que l'édition *ne varietur*, qui a prétendu restaurer un de ces états du texte, l'ait fait, pour

1. Cf. les explications que donne Victor Hugo dans ses *Notes*, au sujet de cette correction. Il en résulte que ce fut une concession faite aux imbéciles.

ainsi dire, au petit bonheur, au lieu de les reproduire tous, ce qui est autrement intéressant. Voici ces remaniements :

1er texte du manuscrit :

Laissez tous ces grands mots qui sont hors de service.

2e texte du manuscrit :

Laissez là ce pathos qui n'est d'aucun service :
Car vous tétiez encor votre auguste nourrice...

En marge, 3e texte :

De ce pathos vidé faut-il qu'on vous guérisse?
Mais vous tétiez encor votre auguste nourrice...

4e texte :

Vous avez de l'esprit; faut-il qu'on vous guérisse
Du pathos? Vous tétiez encor votre nourrice...

Enfin, le dernier texte : *Vous n'êtes pas un sot...* ne se trouve pas dans le manuscrit. Il a donc fallu au poète cinq tentatives pour formuler sa pensée d'une manière qui le satisfît! Instruisons-nous, et prenons du courage!

Suite des variantes :

... Vous m'entraînez vers un *but* invisible...
Et que m'importe à moi?

RUY-BLAS

Donc, il s'est fait un jeu
De voir ce que l'amour enferme de torture...
Assez! Dieu tout-puissant!...
Je marche. Tenez-vous tranquille. Obéissez.

Variantes :

Je vais. Tenez-vous *donc* tranquille...
Je veux votre bonheur. *Demain*, la chose est faite...
Vous déguise un moment, et soudain vous démasque...
... Un *valet!* un fourbe à double face!
Un effronté *maraud...*
... Je deviens fou, *mon esprit* se confond!
Voir *jaillir* des lambeaux teints de sang et de boue...
... malgré le *nom* dont on le nomme...
L'*affreuse* roue encor n'est pas en mouvement!...
Vous-même le disiez. Voyez! je me soumets!

Variantes (en marge) :

Je ferai tout pour vous, et je vous le promets.
Chez toi, pour *seconder* ce qu'il faut que je fasse...

*
* *

ACTE IV (*Don César*).

Cet acte réserve, comme le suivant, des surprises d'un autre ordre. Nous pouvons enfin saisir sur le vif, par quelques endroits, la première inspiration du poète; et non pas même la première forme littéraire dont il a revêtu sa pensée, mais la notation originale d'une ou deux des scènes capitales du drame, telles qu'elles se sont de prime-saut présentées à son esprit en un *scenario* rapide. Deux feuillets ont été intercalés, en effet, entre le troisième et le quatrième acte; ils portent des vers jetés de verve, des indications en prose, offrant tous les caractères graphiques de l'improvisation, signalés au début de cette étude, qui rendent l'écriture si différente de celle du manuscrit, parce que, là, cette écriture est naturelle. Le folio 49 est ainsi griffonné au verso; le folio 50 l'est des deux côtés. Faut-il bénir le hasard d'avoir conservé ces lignes? Ou bien le poète les a-t-il, de lui-même, jugées intéressantes et dignes d'occuper plus tard la critique? D'un autre poète, je ne saurais trop conclure. Mais il s'agit de Victor Hugo, et je crois bien que la seconde hypothèse est la bonne. — Profitons donc de cette bienveillance posthume, et étudions. D'ailleurs, ce procédé qui consiste à écrire le scénario d'une pièce de vers ou d'une scène dramatique, mi-parti prose et vers, n'est point particulier à Victor Hugo. Nous le trouvons dans les manuscrits d'André Chénier (cf., à ce sujet, l'édition de Gabriel de Chénier). Nous l'avons aussi signalé dans les cahiers de Lamartine. Serait-ce que tous les poètes composent un peu de même? Ils conçoivent tout d'abord une idée d'ensemble, encore vague en leur esprit, dont les contours et les liaisons principales bientôt se précisent et s'expriment en quelques vers isolés. Ces vers confèrent le mouvement général à la scène ou à la pièce. Ils sont presque toujours conservés par la suite, à peu près tels qu'ils sont nés au début. Ils jouent le rôle de *points de suture*, et ils serviront à rapprocher les développements ultérieurs.

Voici, par exemple, ces folios 49 et 50. Ils fixent la première idée de la scène III, entre Don César et le laquais qui lui apporte de l'argent :

F° 49 (verso).

Qui venez (vous) chercher céans, l'ami?

Suivent les premiers vers de la scène, jusqu'à : *De l'argent, c'est trop fort!* Ces vers semblent être venus tels quels, sans retouches, et le manuscrit recopié les adoptera sans corrections.

Au bas de la feuille, écrit en travers :

... *Dussé-je aller encor*
Contempler ton azur, ô Méditerranée!

F° 50.

La scène III continue; en prose, d'abord :

« Puis-je savoir à qui je parle?... C'est le moment critique... On va me chasser... Du moins luttons avec honneur... Risquons même... Don César de Bazan... Monsieur... Daignez voir si c'est là votre compte... De l'argent? qu'est-ce? Vous êtes... je suis le comte D. César de Bazan... De plus fort en plus fort... J'entends... Daignez compter... C'est la somme... Mais... C'est l'argent que par l'ordre de... — Ah! fort bien! je comprends... (*à part*) je veux bien (var. : consens) que le diable m'étouffe... C'est égal (var. : quoi qu'il en soit), l'histoire est admirable. Cet argent ne pouvait venir plus à propos. — De quelle part? — Monsieur le sait bien. — Sans nul doute; mais... — Cet argent, voilà ce qu'il faut que j'ajoute,

[Cet argent — nous devons être fort réservés] (*barré*)
Vient de qui vous savez pour ce que vous savez.
Ah!... — Nous devons tous deux être fort réservés... »

Les vers succèdent à la prose et se suivent comme dans l'édition jusqu'à :

... Peste!
Si je comprends! — Je prends et je comprends, mon cher.
De l'argent qu'on reçoit, d'abord, c'est toujours clair.
Chut!! Chut!!...

Le verso du folio 50 contient des notes plus intéressantes encore. C'est là qu'on pénétrera le système, constant chez Hugo, des vers qui sont, je le répète, des *points de suture* dans le développement[1]. En quelques traits saillants, c'est toute la fin de l'acte, avec ses péripéties variées, qui défile ici devant nos yeux :

... Une vieille, affreuse compagnonne,
Dont la loupe fleurit et dont le nez trognonne,
(Var. : *Dont le menton végète...*)
Grosse verrue en vie!...

1. Cf. nos *Papiers d'autrefois*, p. 97-98 (Hachette, 1899, in-12).

DON GURITAN, *par le fond :*

Don César de Bazan! Enfin! A la bonne heure!....
L'aventure était bonne, elle devient meilleure.....
Vous raillez!....
C'est par vous que je vais commencer — prenez garde!....
Mais cela me paraît bien beau. — Gare la fin!....
... l'aventure est complète;
Bon dîner, de l'argent, une femme, un duel :
Je redeviens César à l'état naturel.....
Ah! j'en étais bien sûr! Vieux diable, vous voilà!

En cette sorte de canevas, ne reconnaît-on pas l'ordre projeté de tous les épisodes du quatrième acte, jusqu'à l'arrivée de Salluste?

Il faut signaler, pour être complet, deux rimes mises en réserve dans un coin : *Un peu. — Peuh!*

A la fin du manuscrit (f°s 77 et 78), existe encore toute une autre partie de cette même scène III, transcrite de l'écriture *naturelle* de Victor Hugo, c'est-à-dire de cette écriture large et rapide, qui s'étale d'un bord à l'autre du feuillet. C'est, évidemment, une mise au net préalable et partielle. Tout l'acte, qui est très travaillé, a dû passer par les mêmes étapes avant les suprêmes corrections, que nous possédons seules sur le manuscrit. — Le morceau en question commence au vers :

Beau logis, si ce n'est que la fenêtre à droite...

et se poursuit jusqu'au vers :

Donner parfois un peu de joie aux créatures...
Va-t'en!

La scène devait se terminer là. Les interlocuteurs sont, dans ce fragment de copie, désignés par les initiales A et B. Détail assez curieux; c'est une exception; et le fait surprend d'un esprit comme celui de Victor Hugo, qui tenait avant tout, comme Dumas fils, à *voir* agir ses personnages, et allait jusqu'à leur fabriquer, en marge, un armorial ou un raccourci de biographie. Les lettres, même capitales, sont bien impersonnelles! Pourtant, A. Chénier en usait de même. Dans ses ébauches de comédies et de *satyres*, les personnages sont désignés par des lettres, — grecques, il est vrai, le plus souvent.

Relevons, à la lecture de ce fragment, quelques variantes intéressantes :

... si ce n'est que *la vitre de gauche*...
... *brune* à l'œil indigo...
Donne-lui cent ducats...
Après, *plus loin*, *avise un trou*...

Goula Tromba est écrit ainsi, en deux mots.

B. Suffit, mon prince. — A. *Encore quatre mots.* (à part) Il est ivre! (haut) *Lorsque* tu sortiras... etc.

Enfin, c'est au verso de ce feuillet que Victor Hugo a noté ce vers, recueilli dans les notes de l'édition *ne varietur :*

Il faut bien réjouir les hommes du bon Dieu (première idée du vers : *Donner parfois un peu de joie aux créatures*).

*
* *

Mais revenons au début du quatrième acte; et constatons, en passant, que Victor Hugo n'a pas résisté au désir de tracer en marge le plan du décor, tel qu'on le plante encore aujourd'hui.

Dans la note initiale qui décrit les meubles et les costumes, plusieurs détails, adjoints à l'édition, manquent au manuscrit. Par exemple, les mots : *avec écusson de fer battu dans l'intérieur*... ; — *très ornée*... — *carrée*... — *vêtu de noir*, *sans manteau et sans la Toison*... — En revanche, le manuscrit porte la mention : *Meubles passés de mode*, qui a disparu de l'édition.

Scène I. — Très remaniée sur le manuscrit, ainsi que la suivante, au contraire de la scène III, qui est presque une copie (nous avons vu pourquoi et comment).

Variantes du manuscrit :

Dût-on voir sur *le* mur rejaillir ma cervelle...
Il faut que je la sauve. — *Oh! comment réussir?*
Comment faire? Donner *son* sang, *son* cœur, *son* âme,...
Ce que *le monstre* a pu *rêver* (var. : *bâtir*) et combiner...
Et là, *dans cette nuit*, que fait-il?...
La chose a, sans nul doute, une *sombre* origine...
Ce monstre ira lâcher la reine...
.... *Qui donc fléchit* les bêtes fauves?...
C'est toi qui l'as perdue. *Il le faut*, il le faut!...
... *Non*, je veux qu'elle échappe...
Oui, *mais* par quelle porte?..
Dans ma vie, *ô mon Dieu*, comme en cette maison...
Que faire? Autour de moi tout est nuit, tout est gouffre.
Je sens le piège, mais je ne vois pas. — Je souffre!

Variante :

.... *mais sans le voir. — Oh!* je souffre!

Ces vers se suivaient de la sorte sur le texte initial. Hugo, par inadvertance, avait donc aligné quatre rimes féminines consécutives. L'erreur fut corrigée, dans l'interligne, par l'addition des deux vers insérés :

Faisons-la prévenir *en secret*, sans délais....

Le jeu de scène est d'abord réglé comme suit :... *frappé d'une idée subite, il relève la tête d'un air d'espoir et fait signe à son page de s'approcher. Bas au page :* — « Qu'elle est en grand péril... etc. » Ces trois vers sont récrits en marge. Voici ce que portait le premier texte :

Qu'elle ne sorte pas de trois grands jours au moins,
Quoi qu'il puisse arriver. — Je me fie à ses soins.
Va, je compte sur toi. Ne laisse rien paraître...

Variante :

Va, sois discret; fais tout sans laisser rien paraître.
Cours, mon bon petit page. As-tu bien tout compris?
Ne pas sortir du tout. — La reine!...

Scène II. — Don César dégringole par la cheminée. Le monologue qui suit cette étrange rentrée dans le monde civilisé, ou plutôt la scène, autant mimée que parlée, où Don César explore la maison mystérieuse, tout cet épisode, qui semble créé de verve, a coûté, au contraire, beaucoup de mal au poète. Hugo n'est arrivé à parfaire son tableau que par des retouches multiples dont le manuscrit, tout recopié, porte encore des traces. Les hésitations, les additions marginales ne manquent pas :

... Tant pis! c'est moi!'

Ici, un premier texte. Un vers très raturé, qui se terminait par... *un ange*, et le second, fait ainsi :

Je salue humblement celui que je dérange...

2e texte. C'est celui qu'indique l'édition *ne varietur* qui, de toute cette scène, a retenu cette unique variante (qui nous dira pourquoi, par parenthèse?) :

Je viens très humblement, par une porte étrange,
Saluer celui, celle, ou ceux que je dérange...

Enfin le 3e texte, qui est le bon.

Jeu de scène : Le manuscrit donne, sans corrections : *Il avance jusqu'au milieu de la chambre, et chapeau bas, et tout à coup* s'aperçoit qu'il est seul.

Je croyais bien entendre un bruit de voix. — Personne!
Tant mieux!...
D'abord, ces alguazils...
Par *une* femme jaune...
Voyages — et retour dans l'héroïque Espagne...
Puis, le jour où j'arrive ici, pour complément,
Ces mêmes alguazils rencontrés *justement...*

Variante :

brusquement, sottement...

2e texte, en marge :

Puis, quel roman! le jour où j'arrive *à bon port...*

Enfin, le 3e texte, qui est le bon.

1er texte (sans corrections) :

Comment je saute un mur; cette maison perdue
Dans les arbres, où rien d'ouvert ne s'aperçoit.

Variante :

Dans un jardin où rien de vivant ne se voit.
Ma grande ascension du hangard (sic) *sur le toit...*

2e texte, refait en marge, comme dans l'édition, avec cette variante :

Je *monte* alègrement (*sic*) du hangard (*sic*) sur le toit.

Après le vers : « Pardieu! Monsieur Salluste est un grand sacripant! » les quatre vers suivants, avec les notations scéniques, ont été rajoutés dans la marge, d'une écriture minuscule. C'est un de ces amusants épisodes, mêlés de pantomime, dont Hugo excelle à illustrer, en les relisant, les scènes déjà écrites.

Suite des variantes :

C'est bien (var. : *fort*) *aimable; aussi je vais*, cousin damné,
Me venger joliment, quand j'aurai déjeuné!

Le texte définitif, fort supérieur à tous égards, est récrit en marge; mais sur le premier ne figure aucune correction.

Les quatre vers : *J'irai, sous mon vrai nom, etc.*, constituent une addition marginale. Le dernier porte :

De tous mes *usuriers* — suivis de leurs petits...

Hugo a encore ajouté à l'édition le jeu de scène où César chausse sans façon les bottes neuves. On n'en trouve pas trace dans le manuscrit. On sait, d'ailleurs, que, le plus souvent, de tels effets sont imaginés et réglés aux répétitions.

Portes closes, volets *verrouillés*, *un* cachot...
Personne! — Où diable suis-je?...

Ce vers et les trois suivants constituent une nouvelle addition marginale.

(Examinant *l'étiquette des* flacons...)
... C'est *l'ouvrage* admirable
De ce divin poète...

Xérès-des-Chevaliers n'a rien de plus vermeil,
Jaïn (?) *rien de plus doux*, *M* (illisible) *rien de plus*...

Le vers, arrêté là, a été barré.

Ceci ne peut cacher qu'une *affaire* de femme...
D'abord, *ce vin n'est pas* le vin d'un méchant homme...
Quoi! ce bohémien? ce *drôle*?...
Les hommes diront : *Peste!*...

Scène III. — Sans corrections, ou presque. On a vu qu'elles ont été faites ailleurs.

Je ne comprends pas — Mais vous comprenez! — *Malpeste!*...
Je mords à pleine bouche à même un galion!...
Veulent que tout cela *s'achève* (var. : *s'apprête*) à l'instant même...
Mon cher, *ton maître agit congrûment*... (barré)
Se rapprochant d'un air d'*intelligence*... Entre un des *muets*.
... En haut loge une belle
Que tu reconnaîtras...
Sois *fort* respectueux, mon cher, c'est mon amante,
Madame Lucinda...
Sur le seuil boit et fume un *garçon* (var. : *muguet*) qui le hante...
Je hais les gens qui sont de difficile approche...
Va-t'en. — *Oui* (var. : *Bien*), *quand un homme a de l'argent*, *il doit*...

Vers biffé. Le développement s'est continué d'autre sorte.

C'est méprise sans doute, et ce *mal-avisé*...

Scène IV. — Entre la duègne entremetteuse. Plusieurs changements de texte ont été introduits dans ce dialogue.

Après les trois premiers vers, on lisait d'abord :

LA DUÈGNE

Don César...

DON CÉSAR

Bon! C'est moi.

LA DUÈGNE, *avec une nouvelle révérence :*

Seigneur!...

DON CÉSAR

Pour quel dessein?...

(*A part.*) D'ordinaire, une vieille en annonce une jeune.

Une duègne! Bon signe!

LA DUÈGNE.

Aujourd'hui, jour de jeûne...

DON CÉSAR.

Commencement dévot promet galante fin...

Autres variantes :

A des *précautions* sans doute est obligée...
(Elle *tire de son garde-infante* le billet...)
Diable! au fait, de ma main!...
Pardieu! *J'aurais voulu pourtant...*

2e texte :

Moi qui *grillais* de voir...
... La *soubrette* est d'abord accomplie...
Je juge — car toujours le beau fait peur au laid...
Toute pour vous servir. J'ai nom dame Oliva...

Scène v. — Arrivée de Don Guritan.

Bon dîner, de l'argent, *une maîtresse*, un duel!...
Oh! les femmes, *mon cher!...*
Un hidalgo figé dans la Castille-Vieille.
... *Vraiment? de quelle rive?...*

Variante :

De quelle *heureuse* rive?...
... J'ai fait douze cents lieues!

Le premier texte, sans correction, est ainsi libellé :

J'ai fait *six cent vingt* lieues!...

J'avoue que j'ignore quelle distance peut séparer Madrid de Neubourg. Mais je suppose que Victor Hugo s'en souciait assez

peu, et que, là encore, sa science géographique se règle sur des raisons qu'un savant ne connaît pas!

... et l'*heureuse* Tunis,
Où l'on voit, pour orner des murailles très fortes...

2° texte :

Où l'on voit, *tant ils ont des manières accortes...*
Tout à l'heure il *m'adresse* un laquais...

Variante :

Tantôt il me dépêche un laquais...
Vous? Raillez-vous, Monsieur? — *Je ne raille point.* — Quoi?
Encor? — *Je suis César.* — Mon cher, quittez ce rôle...
Car le mal *que nous font* des vices qui sont nôtres
Est pire que le mal *qui nous vient* par les autres.

Nous avons vu plus haut que Victor Hugo avait hésité à employer le mot *cocu*. Ce n'était point par pudibonderie. Jugeait-il donc le vocable trop classique? Toujours est-il qu'il se rangea finalement à l'exemple de Molière [1].

Un tas de bons *avis* en cette qualité...

Le jeu de scène où Don César examine d'un air goguenard les souliers à rubans du vieux majordome fut rajouté après coup. Il en est de même de tous ceux qui suivent, dans cette scène et dans la scène VI, jusqu'à : Quel est donc ce tapage [2]?... (Voir la remarque générale consignée plus haut.)

SCÈNE VI. — Huit vers seulement, sans corrections.

SCÈNE VII.

C'est *fort* réjouissant. — *Démons!* qu'a-t-il pu faire?...
Bien. Qu'as-tu répondu?...

Variante :

Qu'avez-vous répondu?...

Enfin, votre tueur, votre *fier* capitan...
... Vrai. *Le long du mur* à cette heure il expire...
Vite! et délivrons-nous de cet auxiliaire...

1. Il a, par ailleurs, employé le mot, crûment :

Voici le dernier mot de la philosophie :
Toutes les femmes font tous les hommes cocus !

(*Théâtre en liberté.*)

2. Exception faite pour le dernier de la scène V.

2e texte :

Débarrassons-nous-en! Quel rude auxiliaire...

3e texte :

Renvoyons à tout prix ce rude auxiliaire!...

Victor Hugo a finalement choisi la deuxième leçon.

... *La chose* est singulière...
J'ai hâte de le faire éclater dans la ville...

Variante :

Je m'apprête à le faire éclater...

Ah! vous me fabriquez *céans* des faux César!
Ah! vous compromettez mon nom!

DON SALLUSTE

Mais... le hasard...

DON CÉSAR

Le hasard est un mets, cousin, dont les sots mangent;
J'en use peu; tant pis si...

2e texte (en marge) :

DON SALLUSTE

Hasard!

DON CÉSAR

Hasard?
Un plat que tout fripon sert aux sots qui le mangent!...

Scène VIII.

... Je *sauve* tout en gagnant vingt-quatre heures...
Arrêtez ce voleur...
Vous en avez menti!...

*
* *

ACTE V (*le Tigre et le Lion*).

La feuille de garde de l'acte V est garnie, selon l'usage, de quelques vers griffonnés en une première inspiration.

Celui-ci, par exemple :

Elle n'aimait personne, et nous étions heureux...

et quelques autres, à peine lisibles.

Le verso du folio 68 est également rempli de vers, barrés au fur et à mesure qu'ils ont servi. Ce feuillet est des plus curieux. Car

on y trouve, suivant le procédé décrit plus haut, des points de repère destinés à guider l'auteur à travers les diverses étapes de son dénouement. Les scènes III et IV de l'acte V y sont ainsi résumées en quelques vers isolés, trouvés dès l'abord, et qui en résument les péripéties essentielles. L'auteur, ensuite, n'a eu qu'à les relier entre eux. Voici cette page, fort instructive :

... Il n'est plus temps.
Madame de Neubourg n'est plus reine d'Espagne...

... *Vous pourrez, car cela m'est égal,*
Sans être inquiétés gagner le Portugal...

Je suffoquais...
Je m'appelle Ruy-Blas, et je suis un laquais.
Que dit-il, Don César? — Je dis que je me nomme
Ruy-Blas, et que je suis le valet de cet homme...

Eh! bien oui, folle que vous êtes...
Et vous l'*avez* fait duc afin d'être duchesse...

Je crois que vous venez d'insulter votre Reine...

... *N'allez pas là, n'en prenez pas* la peine,
J'ai poussé le verrou depuis longtemps déjà.

A nous deux nous faisons un assemblage infâme :
J'ai l'habit d'un laquais, et vous en avez l'âme...

L'amour que vous donniez à la reine d'Espagne...

Ce n'est pas un laquais, c'est mieux (var. : *Monsieur*), c'est le bourreau.

En bas, se lit cette ébauche de la scène finale :

Pardonnez, — ayez pitié de moi! —
Tout le jour comme un fou j'ai couru par la ville,
Comme un fou. Bien souvent même on m'a regardé.
En passant près du mail que vous avez fondé, etc.

et les quatre vers suivants.

Plus bas encore, en travers de la page, voici le dénouement :

Ayez pitié!...
Eh! bien oui, je pardonne, vis, j'ai besoin de toi, je t'aime...
Vous n'avez donc pas vu ce que je viens de faire?

N'est-ce point là un résumé saisissant, et n'assiste-t-on pas, pour ainsi parler, à l'éclosion du drame dans le cerveau du poète?

*
* *

Reprenons, à présent, l'acte V à son début, pour en noter les variantes :

Scène I. — Monologue de Ruy-Blas.

C'est dit. Songe éclipsé! Visions disparues!...
Tout le jour au hasard j'ai marché dans les rues.
J'espère *maintenant...*
... la maison
Me paraît bien tranquille...
... Que vous m'*aurez* aidé...
Qu'elle n'a rien à craindre *et plus* rien à souffrir...
(Il pousse *un grand dressoir*, de façon à *intercepter* la porte.)
Qu'il n'entre pas du moins par cette *sombre* porte!...
Nul doute! il n'était pas huit heures du matin...
... *Mon mal* est sans remède...
Je ne sais pas. J'ai mal *dans les tempes...*
Sa lèvre qui toucha mon front...
Son *pas* qui fait trembler mon âme...
Son œil où *se fixaient* mes yeux irrésolus...

Arrive la reine, avec, — dit la note, — *un pardessus* de couleur sombre.

Scène II. — Le manuscrit indique seulement : Ruy-Blas *se retournant.* Le reste de la note fut ajouté à l'édition[1]. En revanche, avant : « Dieu! mais à chaque instant..., » le manuscrit porte : Ruy-Blas *se tordant les mains.* Ces mots ont, d'ailleurs, été effacés.

Tout le début de cette scène est recopié, sans ratures, sans additions. Vers la fin, quelques rares variantes :

Vous courez, en effet, quelque danger. — Je reste.
Vous voulez me tromper. — Mais non! — Pourquoi mentir?
Pour *tirer* (var. : *ôter*) ton esprit de ce qu'il imagine...
... Quelqu'un de masqué, caché *dans* la muraille...

Scène III. — Épisode émouvant, capital, qui n'est point venu d'un seul jet. On s'en aperçoit dans la deuxième partie surtout. Rappelons, de plus, que le manuscrit n'est qu'une *mise au net.*

Variantes :

Seule avec *mon cousin*, dans sa chambre, *la nuit...*
Le Saint-Père en serait *supplié* promptement...

1. De même, plus loin, les mots : Ruy-Blas *levant les bras au ciel de désespoir.*

La mention *désignant le dehors* manque au manuscrit.

Que seul en ce moment *je sais votre* aventure...
Sinon, tout est public; vous vous frappez vous-même...
Le scandale et le cloître! — *O, que faire?* — *Il* vous aime.
Vous l'aimez, il vous aime; il est, sur mon honneur,
Digne de vous, bien né...

RUY-BLAS, *ôtant* sa robe... (la mention : *se retournant vers Don Salluste* manque au manuscrit).

Quoique tout garrotté dans vos *replis* hideux...
Ah! vous m'avez pour femme offert votre *servante...*
Le Roi *se meurt...*

DON SALLUSTE.

Ciel!

RUY-BLAS.

N'allez point par là...

Ici commence, dans l'édition, une longue tirade de Ruy-Blas. La version primitive était plus courte, plus énergique peut-être. Elle se bornait à ceci [1] :

Marquis, jusqu'à ce jour Satan te protégea,
Mais, s'il veut t'arracher de mes mains, qu'il se montre!
Oh! de nos deux démons c'est la grande rencontre!
Avant d'exécuter le jugement de Dieu,
Voyons, lève ton front, que je le voie un peu!
L'amant que tu donnais à cette reine (var. : *femme*), traître,
C'est bien mieux qu' (var. : *ce n'est pas*) un laquais, c'est le bourreau, mon maître!...

A la place de ce cri de haine, relativement simple, Victor Hugo a transcrit, en marge, tout le couplet et le fragment de dialogue jusqu'à : « *C'est un assassinat!* » Soit, 29 vers. Le lyrisme y gagne, sans nul doute, mais non la vraisemblance. Car il est difficile d'admettre que Salluste, fier et orgueilleux comme l'auteur l'a dépeint, consente, même en danger de mort, à écouter, sans broncher, une pareille diatribe de la bouche de son valet. La situation est trop tendue, dramatiquement parlant, pour comporter d'aussi longues phrases. — Mais quoi? Nous avons dit que *Ruy-Blas* est une œuvre de transition. Il faut bien laisser la parole à l'enfant du peuple qui, longtemps persécuté, va triompher [2]. Cette ultime mercuriale à l'adresse du *traître* près de périr

1. Recueilli dans l'édition *ne varietur*.
2. Cette idée ne se trouve-t-elle pas en germe dans le rôle de l'ouvrier Gilbert? (*Marie Tudor*, 1833.)

est un des effets les plus sûrs du drame, voire du mélodrame. Victor Hugo ne le dédaigne nullement, et, cette fois, la rhétorique eut le dernier mot. Et puis, l'acte était si court [1] !

A noter la recherche de l'épithète dans le vers fameux :

Je te tiens *palpitant* (var. : *pantelant*) sous mon talon de fer.

L'auteur est revenu à l'adjectif *écumant*, qu'il avait risqué d'abord.

.... *Allons*, tu railles...
Un duel? fi donc! Je suis *un drôle, on ne sait quoi...*
Une engeance de rouge et de galons vêtue...
Oui, je vais te tuer, *Marquis, entends-tu bien?....*

Ruy-Blas (sans indication de jeu de scène dans le ms.).

... *Pardonnez, mais chacun ici se venge...*

2e texte :

Laissez. — Chacun ici se venge...

LA REINE, *à genoux.*

Grâce!

RUY-BLAS, *levant l'épée.*

Non!

DON SALLUSTE

Un instant!... Ruy-Blas!

RUY-BLAS

Il faut finir!

DON SALLUSTE, *se jetant sur lui :*

Traître! — Au secours! on veut m'égorger!...

RUY-BLAS, *le poussant dans le cabinet.*

Te punir!

On le voit, la scène finissait alors tout différemment. L'antithèse entre l'*assassinat* et la *punition* fut conservée. Elle a préoccupé le poète. Après le « *Tu meurs puni!* » de la deuxième version, il avait encore écrit, puis rayé, ces mots :

Meurs!

DON SALLUSTE

Traître! au meurtre!...

1. Ruy-Blas, ayant bien péroré, conclut ainsi :

C'est dit, Monsieur! allez là-dedans prier Dieu!

Le manuscrit porte ensuite ce vers, dont le ton ironique n'est pas juste, et qui a été heureusement remplacé :

DON SALLUSTE

Quoi! sérieusement! oser!..

RUY-BLAS (*avec un sourire effrayant*) :

Non. C'est un jeu!

et, en marge, il a répété la susdite antithèse sous cette forme différente : *Sois maudit! Sois puni!*

Scène iv. — Nous touchons à la conclusion, à cette heure de calme et de pardon où la souffrance de Ruy-Blas s'assoupit enfin dans la mort. — Très peu de changements, et insignifiants ceux-là, soit que l'inspiration ait coulé de source, soit plutôt que ces vers aient été recopiés.

Je sens *la chose, hélas!* comme vous la voyez...
... *C'est hier*, — je n'ai pas l'âme vile...

Les deux vers avaient été refaits ainsi en marge (le premier texte a prévalu) :

Je vais vous dire tout, reine, de point en point.
Je n'étais pas heureux, je n'étais pas tranquille!

LA REINE

Que fait-il?...

L'indication du jeu de scène était ainsi notée :

(*Il pose la fiole sur la table. La reine se lève et court à lui.*)

Après le mot final : *Merci!* le manuscrit porte : *Sa tête retombe*; et la date : *11 août 1838, 7 heures du soir.*

*
* *

De cette attentive étude du manuscrit de *Ruy-Blas*, il nous apparaît qu'on doit tirer les mêmes conclusions formulées déjà par nous après la lecture d'autres œuvres du Maître. Tout en regrettant de ne consulter qu'un manuscrit très *au point*, nous tirerons profit des indications, encore infiniment précieuses, qu'il laisse échapper. On a là les suprêmes corrections de l'écrivain. Toutes témoignent d'un goût sûr, d'un souci parfois heureux, toujours consciencieux, de l'exactitude historique et de la mise en scène. Victor Hugo, quand il composa *Ruy-Blas*, se préoccupa tout spécialement de ce que Fénelon, après les Italiens, appelait *le costume*. Et il entendait par là, non seulement les habits de théâtre, mais, à proprement parler, tout ce qui constitue la *couleur locale*. — Enfin, les quelques pages du scénario originel, sauvées de la destruction, permettent de vérifier, une fois de plus, tout ce que nous avons dit ailleurs sur les habitudes de composition et de développement du poète laborieux et génial. *Ruy-Blas* est,

sans conteste, une œuvre *de bonne foi*. C'est, du même coup, *une pièce bien faite*. Grâce à ces qualités essentielles, elle restera longtemps au répertoire; et, certes, l'auteur aurait pu dire d'elle, avec plus de confiance encore, ce qu'il déclarait au sujet d'une autre œuvre, plus contestable : « Confirmer ou réfuter des critiques, c'est la besogne du temps[1] ».

PAUL et VICTOR GLACHANT.

Juin 1901.

1. Notes d'*Angelo*.

LES SOURCES FRANÇAISES DE RONSARD

I

« L'imitation des nostres m'est tant odieuse, écrit Ronsard orgueilleusement, que... je me suis esloigné d'eux, prenant stile à part, sens à part, œuvre à part, ne desirant avoir rien de commun avec une si monstrueuse erreur [1]. » Cette idée, le chef de la Pléiade l'a exprimée plus d'une fois, et il proteste que s'il a pris comme modèles « les estrangers », c'est justement parce qu'il ne voyait pas « en nos poëtes françois chose qui fust suffisante d'imiter [2] ». Il blâme « la vieille ignorance de nos peres » et leur peu de curiosité [3]. Il constate qu'au moment où il prit en main la lyre, elle sonnait durement, n'avait « point de cordes qui valussent [4] », et se montrait indigne de l'oreille des rois. Il englobe dans ce jugement dédaigneux les littérateurs du moyen âge et ceux qui vivaient sous le règne de François Ier, « d'autant, dit-il en parlant de ce prince, que nostre siècle est meilleur que le sien [5] ».

Que ce mépris fût affecté, on ne le saurait prétendre. L'œuvre entière de Ronsard témoigne de l'effort qu'il fit pour s'écarter des traditions françaises : il croyait que plus on les fuyait, plus on s'élevait vers la perfection, et, jaloux de se dégager de leur influence, il les a décriées, refoulées avec une résolution opiniâtre. Reste à savoir jusqu'à quel point un homme peut échapper, eût-il du génie, à la trame des impressions ataviques. Les éléments que le passé de la race a déposés en notre esprit, il ne dépend pas de nous de les abolir. On les déguise, on les atténue, mais ils subsistent. Aussi bien ne les démêle-t-on pas toujours : dès lors comment les réprimer quand ils agissent sans se trahir?

Il semble donc qu'en cherchant ce que Ronsard a fatalement conservé des habitudes littéraires du moyen âge et de la première partie du XVIe siècle, on ne risque pas de dépenser en pure perte son temps. De même, et quoi qu'il ait prétendu, Ronsard a dû

1. II, 10-11. — C'est de l'édition de P. Blanchemain que je me suis servi pour cette étude et c'est à elle que je renvoie le lecteur.
2. *Ibid.*, *ibid.*
3. *Ibid.*, 462. — Cf. VI, 327, v. 3 sqq.
4. II, 127.
5. III, 256.

imiter certaines poésies françaises antérieures aux siennes, ou, s'il ne les a point imitées de façon formelle, du moins lui ont-elles suggéré, par un travail inconscient de sa mémoire, des idées dont il s'est enrichi sans réfléchir sur leur origine.

Du reste, lorsqu'il condamne les auteurs qui ont vécu en France avant lui, c'est qu'il les enveloppe d'un coup d'œil d'ensemble, mais aussitôt qu'il descend des jugements généraux — ils sont rarement équitables — à des considérations moins vastes, il tempère la rigueur de ses arrêts. Alors il confesse, par exemple, que *le Roman de la Rose* est bien écrit et qu'il a enchanté son enfance [1], alors il appelle Marot la « seule *lumiere*, en ses ans, de la vulgaire poësie [2] », et il lui reconnaît la gloire d'avoir rimé des vers aussi bons qu'on les pouvait faire à une époque encore mal polie [3]. Les contemporains et les disciples de Marot rèçoivent, eux aussi, quelques louanges. Il serait oiseux de raconter ici la querelle et la réconciliation de Melin de Sainct-Gelays et de Ronsard : je me contente de rappeler que celui-ci consacra à son adversaire, une fois la paix conclue, quantité de vers flatteurs [4]. Si l'on allègue que cet enthousiasme s'explique mieux par la faveur dont Melin jouissait à la cour que par une admiration réelle, je n'y contredirai point. Mais on ne saurait guère contester la sincérité des éloges adressés à Jacques Pelletier du Mans [5], à Hugues Salel [6]. Ronsard range encore parmi les gens de mérite Maurice Scève et Antoine Héroet [7], bien qu'ils ne fussent pas de son école, et il suffit de constater ce qu'il doit à Jean Lemaire de Belges pour se convaincre qu'il l'appréciait.

Les écrivains dont le nom précède, ils n'ont pas été approuvés par le seul Ronsard, mais aussi par Joachim du Bellay. Celui-ci proclame, il est vrai, que Guillaume de Lorris et Jean de Meung sont les seuls dignes d'être lus [8]; toutefois il ne laisse pas de citer Jean Lemaire avec honneur [9]; il parle d'Héroet sans rudesse [10], et

1. II, 403. — Cf. *Vie de P. de Ronsard* par Cl. Binet, édit. Becq de Fouquières, p. XVIII.
2. II, 10. — Binet constate que Ronsard a imité les œuvres de Marot, « lesquelles il a depuis appelé, comme on lit que Virgile disoit de celles d'Ennie, les nettayeures dont il tiroit, par une industrieuse laveure, de riches limures d'or ».
3. II, 53, *Ode* VI, str. 1.
4. Voici la liste des passages de Ronsard où il est question de Sainct-Gelays : II, 11, 105, 278 sqq, 306, 326; III, 355; V, 74, 276; VI, 290; VIII, 136-7.
5. II, 10. — Il est vrai que Pelletier se prétendait disciple de Ronsard, mais c'est à l'école de Marot qu'il avait appartenu d'abord.
6. Comment cette apologie ne serait-elle pas désintéressée ? Elle se trouve dans le recueil des *Épitaphes*. (VII, 267 sqq.) — Voyez aussi VI, 154.
7. II, 11.
8. *Déf. et Ill.*, édit. Becq de Fouquières, p. 32.
9. *Ibid.*, p. 33.
10. *Ibid.*, p. 32.

il lui échappe parfois, en faveur de Marot, un témoignage d'admiration[1].

Il était naturel que les membres de la Pléiade conservassent un peu d'estime pour nos anciennes poésies. Ils avaient un sens artistique extrêmement délié, et les mérites de ces productions d'un autre âge leur échappaient d'autant moins qu'ils étaient plus rares. Renoncer aux niaiseries des rhétoriqueurs, rajeunir les genres grecs et latins, les idées grecques et latines, emprunter aux Italiens et des formes métriques et des pensées, cela se pouvait bien faire, mais créer une langue nouvelle, quelle entreprise et, en un certain sens, quelle chimère! Du Bellay et Ronsard le sentaient; ils voyaient nettement les qualités du langage populaire, et c'était surtout par là qu'ils se rattachaient au passé. Leur amour du néologisme ne les empêchait point de défendre les vieux mots. Du Bellay s'élève contre ceux qui nommaient *barbare* notre langue, et il établit que le français « n'est si pauvre que beaucoup l'estiment[2] ». Ronsard recommande à ses disciples de ressusciter les vocables provinciaux soit par voie de provignement[3], soit en les transplantant dans le discours sous la forme qu'ils avaient jadis. Il déclare que ceux qui bannissent « le parler vulgaire » ressemblent à Ixion qui engendra des fantômes[4], et il va jusqu'à écrire, après avoir censuré les écumeurs de latin, cette phrase remarquable : « Encore vaudroit-il mieux, comme un bon bourgeois ou citoyen, rechercher et faire un lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot et Gauvain, ou commenter le Romant de la Rose, que s'amuser à je ne scay quelle grammaire latine qui a passé son temps[5]. » Ajoutez que, sans l'avouer au public, les poètes de la Pléiade ne se dissimulaient sans doute pas que nul ne s'était servi mieux que Marot de la langue nationale[6]. Ils trouvaient donc, à cet égard du moins, un intérêt à l'étudier.

Ainsi s'explique en partie ce que l'on peut affirmer sans paradoxe, à savoir que Ronsard a été, lorsqu'il travaillait à ses premiers ouvrages, un disciple de Marot. La pièce intitulée *Avant-entrée du roi très-chrestien Henry II à Paris, l'an 1549*[7] ne présente pas l'entrelacement régulier des rimes masculines et féminines, et conserve, malgré l'abus de la mythologie et quelques

1. *Déf. et Ill.*, p. 40.
2. *Ibid.*, p. 9-10.
3. III, 32-3.
4. *Ibid.*, 18.
5. *Ibid.*, 36. — Cf. VII, 320, *ad fin.*
6. Du Bellay (p. 9-10) reconnaît que notre langue est devenue *élégante* sous le règne de François Ier et qu'il ne lui a manqué alors que d'être *copieuse*.
7. VI, 297 sqq.

hardiesses de style, plusieurs des caractères propres au style marotique. J'en dis autant du morceau qui a pour titre *Fantaisie à sa dame*[1] et de *L'Hymne à la France*[2], encore que cet hymne soit une imitation de Virgile. (*Géorg.*, II, 136 sqq.)

Mais si l'on veut voir à plein comment Ronsard a été, dans sa jeunesse, influencé par Marot, il faut étudier ce qu'il nous reste d'une traduction du *Plutus* que le poète rima à vingt ans[3].

Tout ce que j'ai dit ailleurs sur les traductions de Marot[4], s'applique exactement à cet ouvrage. Le texte grec est paraphrasé avec une liberté extrême; le mètre employé est le décasyllabe; les rimes se succèdent dans un ordre arbitraire; d'assez nombreux archaïsmes se rencontrent en ce fragment[5], qui offre aussi plus d'un exemple de vers équivoqués[6]. Si maintenant l'on songe aux poésies composées par Ronsard à l'époque de sa maturité et si l'on compare ces travaux qui révèlent, pour la plupart[7], une merveilleuse intelligence de l'antiquité avec cette fantaisie sur le *Plutus*, on ne s'étonnera jamais assez en remarquant en celle-ci une totale incompréhension de l'esprit attique, un constant mélange des mœurs grecques et françaises. Le dieu Plutus est baptisé *Argent*, et le chœur s'appelle *trope*. Chez Aristophane, Carion, qui sort du temple, porte une couronne de laurier : chez Ronsard, il attache « un beau bouquet » à son bonnet, ainsi qu'il est naturel en « un bon jour,.. une bonne feste ». Le Chrémyle grec dit : « J'honorais les dieux » : le Chrémyle français observe « la loi de Dieu et son commandement ». Il jure par *saincte m'amie*; il parle de ceux qui offrent des cierges à Jupiter; il ordonne à son serviteur de ne pas railler le clergé, afin d'éviter l'accusation d'hérésie; il cite l'Évangile. Carion demande à son maître de lui réserver

1. *Déf. et Ill.*, 332-4.
2. V, 283 sqq. — Ce poème est de 1549.
3. VII, 281 sqq.
4. *De fontibus Clementis Maroti poetae*, cap. II, p. 15 sqq.
5. Voici les principaux de ces archaïsmes : *Aisiller*, *à planté*, *à sçavoir-mon, chaloir* (ne te chaille), *se chesmer* (?), *departir* (partager), *departir* (partir), *diffame* (subst.), *s'enquerre*, *erre* (*grand*), *hostel* (maison), *lairray* (*je*), *mercy* (*la*), *moult*, *navré* (blessé), *ord*, *orendroit*, *pieça*, *quaimant* (mendiant), *raire* (raser), *regne* (royaume), *rencontreroye* (*je*), *repere* (habitation), *requerre*, *semondre*, *trousser en male*, *voises* (*tu*). — Ajoutez des tournures comme « Quant est de moy... »; « Car acheté ils ont argent contant... »; « En d'autres choses mille... »; « De toy soulé on ne peut voir | Homme quelconque... »; « A quelqu'un mille frans | De revenu ?.. »; « ...Pensez-vous que je soye | Ainsi moqueur et digne qu'on ne croye | Rien que je disse ?.. »
6. « Bref, l'un d'iceux, comme larron, me pend | A sa ceinture, et l'autre me despend | Et me répand; et quand suis répandu, | Lors il se pend, s'il m'a tout dépendu. » (VII, 303.) — « Or donc, allons tous deux en mon hostel, | Tu ne trouvas jamais un hoste tel. » (*Ibid.*)
7. On verra plus loin que cet éloge ne saurait s'appliquer sans restriction à *la Franciade*.

une part sur le pain bénit. Le traducteur change le Grand Roi en Grand Turc; il assure que, dans ce monde, on ne travaille que pour l'argent, témoin les marchands de Venise et les lansquenets. Comment expliquer le nombre et la hardiesse de ces anachronismes, sinon par ce fait qu'une longue tradition les autorisait? La paraphrase du *Plutus* ressemble, à cet égard, aux gestes antiques du moyen âge ou plutôt, je le répète, à ces traductions d'ouvrages grecs que Marot versifiait vaille que vaille. Lisez *le Jugement de Minos*.

Mais je ne veux pas insister sur les pièces qui appartiennent à la jeunesse de Ronsard. On m'objecterait avec raison que les imitations qu'il a pu faire à vingt ans n'ont qu'un intérêt médiocre, puisqu'il cherchait encore sa voie et n'avait point de principes fermes. Ce qu'il importe de démontrer, c'est qu'il a gardé, alors qu'il était en pleine possession de son génie et de sa méthode, quelque chose de l'esprit du moyen âge et comme un souvenir involontaire des ouvrages de Marot. Essayons donc de découvrir maintenant, dans les vers, non de Ronsard écolier, mais du chef de la Pléiade, les traces de ce passé qu'il croyait mort.

II

Les héros des chansons de geste et des romans dont la Bibliothèque bleue a perpétué la vogue ne sont point inconnus à Ronsard et il les admet, en ses vers, à côté des guerriers d'Homère ou des Argonautes. Volontiers il les cite, et toujours avec éloge. Il admire Roland, Tristan, Renaud, ces « superbes », ces demi-dieux, qui étaient « pleins d'une âme amoureuse », et qui firent, avides de gloire, « des gestes immortels[1] ». Il se reporte plus d'une fois à l'époque où les chevaliers s'armaient pour les « pauvres damoiselles » et accomplissaient — tant vaut l'amour! — des actions si hardies que « le vieil temps » ne pourra en abolir la mémoire[2]. Le poète déplore que le règne des preux ait été court, — ce qui est, notons-le en passant, l'un des lieux communs de la satire au moyen âge — et il affirme que si les compagnons d'Artus et de Charlemagne avaient fleuri au XVIe siècle, ils auraient embrassé avec ferveur la cause de Marie Stuart.

1. IV, 157.
2. III, 330. — Ce même passage renferme une allusion évidente à Merlin et à Viviane.

Peuples, vous forlignez, aux armes nonchalants,
De vos ayeux Renaulds, Lancelots et Rolands,
Qui prenoient d'un grand cœur pour les dames querelle. (VI, 10.)

Et ailleurs :

Que ne vivent encor les palladins de France!
Un Roland, un Renaud![1].....

La tendre gratitude de Ronsard envers la reine captive l'incita non seulement à écrire en sa faveur les pièces vibrantes que l'on connaît, mais encore à remanier l'une de ses élégies qui développait le panégyrique de Robert Dudley, comte de Leicester et favori d'Élisabeth. Ce nom fut remplacé — chose inattendue et remarquable — par celui du roi Artus[2]. En cette élégie, qui est, d'ailleurs, d'inspiration toute antique et où l'on sent l'influence de Catulle et de Virgile, on lit une prophétie curieuse. Merlin annonce les vertus, les futurs exploits d'Artus, et il déclare que, durant la jeunesse du fondateur de la Table ronde, les forêts et les roches mêmes ne parleront que d'armes et de palefrois, que d'écuyers et de querelles, que de ponts périlleux et d'enchantements. (IV, 387.) Ce passage caractérise d'une manière exacte, quoique rapide, l'esprit des romans de chevalerie, et il prouve que notre auteur ne les connaissait point uniquement par ouï-dire. Certains traits épars dans son œuvre corroborent cette opinion. C'est ainsi qu'il consacre quelques vers au cheval Bayard, que montaient les quatre fils Aimon[3], et au destrier « du gentil Pacolet » qui traversait les airs à grands coups d'ailes[4].

On trouve, chez Ronsard, la mention de certains faits qui paraissent provenir, par une voie indirecte, ou de *la Chanson d'Antioche* ou des gestes qui appartiennent, comme elle, au cycle de la Croisade[5]. L'écrivain du XVIe siècle ne s'est pas borné à une allusion rapide, et je crois que l'on ne se trompera pas en affirmant qu'il a emprunté une scène entière. Il n'en faut point con-

1. VI, 23. — Roland est encore cité : IV, 31 (texte et variante), avec Renaud, Ogier, Yvon, Tristan, Charlemagne, « les miracles du monde »; — *ibid.*, 155; — V, 288, avec Renaud et Charlemagne; — VI, 300.

2. IV, 382 sqq. — La pièce est intitulée : *Les paroles que dit Merlin le prophete Anglois, esmerveillé de voir Artus en sa jeunesse accomply de toutes vertus.* — Sur la Table ronde, cf. IV, 151.

3. VI, 122. — Sur le cheval Bayard, voyez mon *Essai sur Adan de le Hale*, p. 286-9.

4. Voyez l'*Histoire de Valentin et d'Orson.* — Marot usant exactement des mêmes termes que Ronsard (termes empruntés sans doute au texte de la légende) mentionne, en son *Épître* V (Jannet, I, 147), « le cheval du gentil Pacolet ».

5. *Hist. litt.*, XXII, 350 sqq; XXV, 507 sqq.

clure qu'il ait eu une préférence pour cette partie de l'épopée française, mais, lorsqu'il s'adressait aux Guises, sa souple habileté de courtisan lui dictait des vers où il évoquait les exploits de Godefroi de Bouillon et son élection au trône[1]. Les Guises, en effet, se disaient avec orgueil les descendants de Godefroi, et ils se vantaient d'avoir des droits sur le royaume de Jérusalem, prétention dont riaient leurs adversaires[2], mais que leurs flatteurs entretenaient comme productive. Les passages où Ronsard semble s'inspirer de quelque remaniement populaire de *la Chanson d'Antioche* tendent donc à l'apologie de la maison de Lorraine. La pièce intitulée *La Harangue que fit Mgr le duc de Guise aux soldats de Mets* (VI, 28 sqq.) offre très nettement le caractère d'un panégyrique. Avant d'enflammer ses hommes par des arguments tirés de Tyrtée, François de Lorraine revêt ses armes en son pavillon. Suivant la méthode d'Homère et de Virgile, la cuirasse et le bouclier du héros fournissent la matière d'une ample description, et c'est justement cette description qui dérive, à n'en pas douter, d'une geste du moyen âge. Sur le corselet du guerrier, on voit, en effet, subtilement figuré par des niellures, le pape Urbain, très vénérable avec sa barbe blanche. Il engage les barons chrétiens à se liguer contre les infidèles. En face du pape, Robert, comte de Flandre, Baudouin de Boulogne et Eustache consentent, par un signe de tête, à défendre la cause de Dieu. D'autres scènes encore sont gravées dans l'acier. Ici, Godefroi vend, afin d'équiper son armée, les villes de Verdun, de Metz, de Bouillon[3]. Là, cingle vers l'Orient une belle flotte, « trois cens navires pleines de chevaliers ». Ailleurs s'élèvent les grands murs d'Antioche et de Nicée. Enfin, l'artiste s'était plu à représenter la juste mort de Corborant le païen. Comment ces tableaux ne nous rappelleraient-ils pas *la Chanson d'Antioche*? Presque au début de cet ouvrage, on assiste à l'assemblée des chrétiens convoqués par Urbain II; le saint père prononce une harangue vibrante; Godefroi, Robert de Flandre, Eustache et Baudouin n'hésitent pas à se croiser[4]. Quant à Corborant le païen, il s'appelle, dans *la Chanson*, Carbaran d'Oliferne[5], et il joue un rôle d'une importance extrême, car les chrétiens ont en sa personne un adversaire vaillant, souvent heureux. Ailleurs

1. II, 51, *Ode* V, str. 1; III, 349; IV, 121; V, 84 sqq, 106-7; VI, 277; VII, 193.
2. *Satyre Ménippée* (édit. Marcilly), p. 138.
3. Ce détail ne se recommande point par l'exactitude. Voyez H. Martin, III, 165, le texte et la note.
4. *La Chanson d'Antioche* éditée par P. Paris (Téchener, 1848), t. I, p. 55 sqq.
5. Les chroniqueurs donnent à ce nom diverses formes. Voyez *Chanson d'Antioche*, II, 323 au début de la col. 2 (table des noms) et la même table, au mot *Corbadas*.

encore, Ronsard cite le même personnage[1], mais il en parle comme d'un « grand gean », détail qui provient sans doute de quelque roman populaire où le récit primitif se trouvait enrichi de circonstances merveilleuses.

Parmi nos anciens romans, il en est au moins deux autres que notre poète connaissait bien. Le nom de Mélusine se rencontre trois fois en ses vers. (II, 482; IV, 339; V, 136.) Dans le premier de ces passages, la *serpente* n'est pas évoquée seule, mais il est aussi question de Raimondin son mari et de « la race divine » qui sortit de cette union monstrueuse. Ronsard nous raconte même (tout ceci tend d'une manière détournée et subtile à l'éloge de Diane de Poitiers) comment le dieu du Clain apparaît à l'un des fils de Mélusine et lui annonce les voyages qu'il fera, les aventures qu'il devra accomplir. Il y a là, orné d'une fiction virgilienne (*En.*, VIII, 26-67), un manifeste souvenir du roman, attendu que le vieux texte renferme, outre l'histoire de Raimondin et de sa femme, les gestes épiques de leurs enfants et, en particulier, d'Uriau, de Guion et de Geoffroi à la grand'dent.

Est-il besoin de le dire? L'*Amadis de Gaule*[2] est le roman que Ronsard a préféré. Il a fait parfois à ce livre des allusions évidentes. Telle celle-ci :

> Mascarade et Cartels ont prins leur nourriture
> L'un des Italiens, l'autre des vieux François,
> Qui erroient tous armez par deserts et par bois,
> Accompagnez d'un Nain cerchant leur aventure. (IV, 120.)

Il n'est pas vrai que tous les chevaliers de la légende aient été de la sorte suivis d'un nain, mais Amadis avait à son service un petit bout d'homme appelé Ardan, et la lâcheté de ce compagnon inoffensif et grotesque formait contraste avec la hardiesse prestigieuse du paladin[3]. Celui-ci, pendant une longue période de son existence aventureuse, se fait appeler *le Chevalier du Nain*, et c'est sous ce pseudonyme qu'il se présente d'abord à Grasinde[4].

1. III, 320. — Dans ce passage Carbaran d'Oliferne est appelé Cormoran, ce qui s'explique par une confusion qui s'est produite dans la mémoire de Ronsard. Il a été influencé par le nom du Sarrasin Cor numaran qui n'apparaît que deux fois dans *la Chanson d'Antioche* (II, 13,59), mais qui est l'un des principaux héros des *Enfances Godefroi*. (*Hist. litt.*, XXV, 518.)

2. Bien que, par son origine, cet ouvrage n'appartienne point à notre pays, il s'y est acclimaté si bien, il y a eu tant de succès, il convenait d'une façon si complète aux goûts de notre nation que je crois légitime de le compter parmi les sources françaises de Ronsard.

3. *Amadis de Gaule* mis en françoys par le seigneur des Essars, Nicolas de Herberay. Paris, chez Vincent Sertenas libraire, 1555; livre I, p. CXXXII, CCLVII v°.

4. *Ibid.*, livre III, p. LXXXI sqq.

Ronsard, d'ailleurs, ne procède pas toujours par allusion. Deux des *Cartels* qu'il a composés sont directement tirés de l'*Amadis*.

Le premier (IV, 127-8) met en scène une pauvre « damoiselle » qui supplie le roi de France d'avoir pitié de l'infortune qui accable et elle-même et sa sœur. Ces deux jeunes filles, priées d'amour par un tyran « d'Arcalaüs yssu », ont chastement fermé l'oreille à ses déclarations impératives. Pour se venger, il les a murées (ce qui, on le voit, ne les empêche pas de venir se plaindre) dans « une grand tour inaccessible », édifiée par artifice. Or, la fée Urgande a prédit que cette captivité durerait jusqu'au moment où les deux plus vaillants guerriers du monde embrasseraient la cause des prisonnières. En conséquence, celle des sœurs qui porte la parole demande au roi et à son frère de s'armer pour cette cause juste. Cette requête ne diffère pas sensiblement de celle qu'une « damoyselle vestuë de deuil » fait au roi Lisuart dans l'*Amadis*[1]. Le tyran né d'Arcalaüs se conduit, en ce *Cartel*, comme son ancêtre en maints endroits du roman, où il enlève et cloître étroitement les pucelles et même les chevaliers[2]. Et qui détruit les charmes du vilain sorcier? C'est Amadis à moins qu'il ne soit enchanté lui-même. Alors intervient la bonne fée, Urgande « la descogneuë », par qui le droit triomphe toujours[3].

Passons au second *Cartel*. (IV, 129-131.) Un chevalier s'adresse à un téméraire qui marche vers un château. « Arrête, lui crie-t-il, tu ne saurais franchir cette porte, car elle est défendue par six vaillants qu'il faudra vaincre avant d'entrer. De plus, si tu arrives à passer outre, un autre péril t'est réservé : tu seras obligé de t'engager sous une arche qui repousse d'elle-même tout amant déloyal. » — Voilà une imagination qui n'est point neuve. Au XIIIe siècle elle était banale déjà, et plus d'un trouvère avait conté la légende des *Vaux Périlleux* ou du *Val sans retour* que les infidèles, hommes ou femmes, cherchaient en vain à quitter[4]. Il importe peu, on le conçoit, que la difficulté consiste à sortir d'un lieu déterminé ou, au contraire, à y pénétrer. L'épreuve demeure au fond la même, et elles affectent, ces épreuves d'amour, des formes assez variées chez les écrivains du moyen âge. Qu'on se

1. *Amadis de Gaule*, livre I, chap. XXXIV, p. CLXXXIX v° sqq.
2. *Ibid.*, livre I, p. CXXV-CXXVII, CCIX sqq; livre III, p. L sqq.
3. Sur le rôle d'Urgande, voyez surtout livre I, chap. VI, XX (*Comme Amadis fut enchanté par Arcalaüs puis eschapa de ses enchantemens par l'ayde d'Urgande*); livre II, chap. XVIII; livre III, p. LXXVII; livre IV, chap. XXXI. — Urgande est encore citée par Ronsard à la p. 136 du t. V.
4. Voyez *le Roman d'Alexandre*. Cf. Legrand d'Aussy, *Fabliaux ou contes*, I, 83 sqq; P. Paris, *Les Romans de la Table ronde*, IV, 238 sqq.

rappelle notamment le manteau *mautaillé*, la coupe enchantée. Quant à l'*Amadis*, il nous offre à lui seul plus d'épisodes de ce genre que tous les autres romans ensemble, mais je me contenterai de signaler deux ou trois récits qui ont inspiré le *Cartel* dont je m'occupe maintenant. Dans le palais construit par Apolidon en l'île Ferme, on voyait, devant un verger planté de maintes sortes d'arbres, une voûte au-dessus de laquelle s'élevait « une statue d'homme de bronze, tenant une trompe comme s'il eût voulu sonner ». A son amie Grimanèse qui lui demande la destination de ce monument, Apolidon fait cette réponse : « Asseurez-vous... qu'homme ne femme, qui ayt faussé ses premieres amours, ne passera souz ceste voute : car s'ilz s'y avanturent, l'ymage que vous voyez sonnera un son si espouentable, et ietera par ce cor telle flamme et puanteur qu'il leur sera impossible passer outre, et seront reiettez si lourdement qu'ilz demeureront esvanouïz et repoussez au dehors de la voute. Mais s'il avient qu'un loyal amant ou amante essaye l'avanture, l'ymage sonnera un chant tant melodieux qu'il donnera grand plaisir aux escoutans, et y pourront passer ces loyales personnes sans aucun empeschement[1]. » Un grand nombre de preux et de dames se risquent sous cet édifice révélateur : la statue les accueille tous par un tapage horrifique, et la voûte les lance bien loin, moulus, ébahis. Seuls Amadis et son Oriane franchissent à leur honneur le pas dangereux[2]. — D'autre part, lorsque Ronsard déclare que la porte du château enchanté est gardée par des guerriers qui n'admettent personne sans combat, il imite encore l'*Amadis* où se lisent au moins deux épisodes de cette nature. Un jour, le héros du roman arrive devant une forteresse, et, comme il s'avance vers la poterne, on l'avertit d'en haut que, pour pénétrer en cette demeure qui a trois enceintes, il faut vaincre un chevalier à la première porte, deux à la seconde, trois à la troisième[3]. De même, le géant Balan qui règne sur l'île Vermeille ne reçoit les étrangers — tel le roi des Bébryces chez Apollonius de Rhodes — que s'ils consentent à se mesurer avec lui[4].

Les emprunts que je viens d'étudier ne laissent point de place au doute, mais il n'est pas toujours aussi facile de remonter aux sources où le poète a puisé, et il arrive que l'on remarque, en ses

1. *Amadis de Gaule*, livre II, p. III v°.
2. *Ibid.*, *ibid.*, chap. II; livre IV, chap. XXX. — On observera que la voûte bâtie par Apolidon est appelée, dans l'*Amadis*, « l'arc » des loyaux amants. C'est ce qui explique le mot « arche » dont se sert Ronsard.
3. *Ibid.*, livre I, p. CLXIII sqq.
4. *Ibid.*, livre IV, p. CXXXII sqq.

vers, des narrations qui appartiennent certainement à la mythologie du moyen âge sans que l'on soit en état de dire si elles sont tirées d'un livre ou si elles reproduisent une tradition orale. Je renvoie, pour fournir un exemple, à la fin de l'*Hymne des Daimons*. (V, 134-5.) Au temps de ma jeunesse, écrit Ronsard, il m'arriva, poussé par l'amour, de quitter ma maison vers minuit. J'étais seul, je passai le Loir, m'engageai dans la campagne. Parvenu en un carrefour, près d'une grand'croix, j'entendis soudain « une aboyante chasse de chiens », et voilà que j'aperçus, monté « sur un grand cheval noir », un homme qui me tendait la main et me voulait prendre en croupe. Autour de lui s'agitait une troupe de piqueurs; ils traquaient un fantôme que je reconnus. C'était un usurier mort depuis peu. L'effroi m'oppressait, et j'aurais succombé sans doute si Dieu ne m'avait donné l'idée de dégainer vite, de couper l'air de toutes parts avec le fer nu. Aussitôt les démons s'évanouirent, car, encore qu'ils n'aient ni sang ni chair, ils ne laissent pas de souffrir des morsures de l'acier, vu qu'ils sont doués de sentiment aussi bien que nous. Or, « le nerf ne sent rien : c'est l'esprit seulement ». — On observera que l'*Hymne des Daimons* est le résumé assez exact d'un dialogue de Michel Psellius[1]. A cet auteur Ronsard a pris et la division des démons en plusieurs classes, et la discussion sur les mœurs, sur l'habitat de chaque espèce, et même cette théorie curieuse : les génies n'ont point de corps et redoutent pourtant les blessures[2]. Mais Psellius ne parle ni de la chasse nocturne, ni du fantôme sur le grand cheval noir, ni des ombres qui poursuivent une âme mauvaise. Quelle est donc l'origine de cet épisode greffé sur la dissertation de source grecque?

Il me paraît constant que Ronsard a mis en œuvre ici la légende si populaire de *la Maisnie Hellequin*. J'ai dit ailleurs ce que je savais de cette fable[3], et j'ai analysé, après M. G. Raynaud, les nombreux récits où nous apparaît ce maître de la nuit et du vent. Je demande la permission de renvoyer le lecteur à cette étude. Il s'apercevra sans peine que la narration de Ronsard cadre à merveille avec toutes celles que nous connaissons, et qu'il existe même entre elle et l'aventure du prêtre Gauchelin, relatée par Orderic Vital, des rapports vraiment très étroits. Comme, d'autre part, il est avéré que le mythe de Hellequin a subsisté jusqu'au XVIe siècle[4],

1. Migne, *Patrologiae graecae*, t. CXXII, col. 818-876.
2. *Ibid.*, chap. XXI, col. 867-870; chap. XXIII, col. 871-874.
3. *Essai sur Adan de le Hale*, p. 394-411.
4. *Ibid.*, p. 409, n. 1. — Puisque l'occasion se présente ici de compléter la note à laquelle je renvoie le lecteur, j'ajouterai au texte du XVIe siècle allégué dans mon *Essai* deux nouveaux passages. Ils concernent l'un et l'autre la famille Hennequin,

il n'y a point lieu de s'étonner qu'il ait fourni, à l'un des poètes de la Renaissance, la matière de quelques vers.

*
* *

L'idée première de *la Franciade* — épopée construite, d'ailleurs, selon la formule antique — appartient aux trouvères et aux pseudo-savants du moyen âge. Bien longtemps avant Ronsard, l'on avait disserté sur l'origine troyenne des Francs et l'on s'était ingénié à prouver que les Mérovingiens descendaient du roi Priam. Cette plaisante hypothèse, à laquelle nos vieilles chroniques et certaines chansons de geste avaient donné du crédit, reçut des récits apocryphes de Darès le Phrygien, de Dictys de Crète, un semblant de confirmation, et fut en outre corroborée, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, par les documents fabuleux attribués au Chaldéen Bérose et à Manéthon d'Égypte, par le commentaire dont Annius de Viterbe avait agrémenté ce texte menteur, par les divagations de Jean Trithème qui affirmait avoir découvert un livre écrit par le Franc Hunibald, d'après deux histoires scythes. Il se trouva de la sorte que cette bizarre légende, dont on a étudié en ce siècle la genèse et le développement[1], se trouva en apparence appuyée sur de nombreux témoignages. Ces témoignages, Jean Lemaire de Belges les recueillit, les condensa, et, les éclairant l'un par l'autre, il produisit l'ouvrage naïvement érudit qu'il décora de ce titre : *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*. — C'est de là que Ronsard a tiré le sujet de *la Franciade*.

En jouant d'une manière puérile avec les étymologies, Jean Lemaire démontre que les noms des premiers princes français et des villes tant françaises qu'étrangères, maintenant encore existantes, dérivent des grandes familles troyennes. Par exemple, Hercule eut un descendant appelé Pépin. « Et tout ainsi comme les pepins produisent les vignes, les vignes les raisins, et les raisins le vin,

célèbre par le grand nombre de ses membres et par l'importance des places qu'ils occupaient. La malice populaire confondait volontairement cette dynastie des Hennequin avec *la Maisnie Hellequin*, engeance diabolique et qui formait, à en croire la fable, une prodigieuse armée. C'est pourquoi nous lisons dans *la Satyre Ménippée* (édit. Marcilly, p. 135) : « *Adde* que ceux de la maison d'Autriche font comme les Juifs, qui ne se marient qu'en leur famille et s'entretiennent par le ... l'un l'autre, *comme Hannequins* ou hannetons. » L'ironie de cette phrase deviendra plus claire encore si l'on ajoute, en guise de commentaire, ces quelques lignes de Lestoile : « Le dimanche 27 dudit mois de decembre [1592], messieurs les Hennequins (qu'on appeloit à Paris *la grande maingnée* et que le feu roi avoit surnommé *la race ingrate*) allerent tous ensemble saluer le cardinal Pelvé. » (*Mémoires et Journal* de P. de Lestoile; coll. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. I, p. 105.)

1. Zarncke, *Ueber die Trojaner Sage der Franken*, 1866; Joly, *Benoît de Sainte-More et l'épopée troyenne au moyen âge*, 1871-72.

de laquelle precieuse liqueur la maïesté divine est servie : aussi pareillement les Pepins ont produit les roys et empereurs Charles et Loys, desquelz les biens faits sont innumerables tant envers Dieu comme envers le monde[1]. » — Allobrox, de la même lignée, règne en Piémont et en Savoie. (*Illustr. de Gaule*, t. II, 265.) — Bianor fonde la cité de Pianore en Italie. (*Ibid.*) — Rhémus construisit Reims, et son père Namnès posa la première pierre de Nantes, « du temps de Laomedon ». (*Ibid.*, 267.) — Les Turcs sont issus de Turcus, fils de Troïlus. (*Ibid.*, 270.) — Le roi Bavo, cousin germain de Priam, bâtit les murailles de Belges. (*Ibid.*, 285.) — Lugdus, de la race d'Hercule, treizième roi de la Gaule, « fonda la noble cité nommée Lugdunum, quon dit en langage françois Lyon sur le Rhone ». (I, 85-6.) — Harbon fut le patron de Harbonne « quon dit maintenant Narbonne ». (*Ibid.*, 85.) — Le Croisic fut appelé primitivement le Troisic, « car il fut fondé par Brutus, proneveu d'Eneas, sous le nom de Troye. » (II, 277.) — Romus, dix-septième roi de la Gaule, eut pour fils Paris, « duquel porte le nom iusques auiourdhuy la tresnoble cité Royale, assise sur le fleuve de Seine ». (I, 105-6.)

Qui refusera d'admettre, après cela, que Francus soit l'ancêtre des Français?

Francus, si l'on en croit Jean Lemaire, était né d'Hector. Après la destruction de Troie, Pyrrhus donna cet enfant à Hélénus auquel il avait laissé non seulement la vie sauve, mais encore la liberté « en contemplation de plusieurs grans services quil luy avoit fait par le moyen de sa science de devination »[2]. Hélénus partit pour la Chersonèse avec Francus, Cassandre, Hécube et Andromaque[3]; il s'établit « en Albanie et Esclavonie qui ne sont pas lointaines de Hongrie » (II, 318), et il régna sur ces contrées. Lorsqu'il vit que le fils d'Hector arrivait à l'âge d'homme, il l'envoya conquérir un empire « et luy bailla l'industrie de ce faire ». (*Ibid.*) Francus alla en Pannonie, province où il devait avoir « quelque affinité », et qui, du temps des Troyens, s'appelait Péonie. Il fonda la forte ville de Sicambre, puis il s'empara de la Franconie à laquelle il imposa son nom, enfin, poussant toujours

1. *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* (édit. Stecher), t. II, 266.

2. *Ibid.*, 275. — D'après Darès le Phrygien, ce fut Agamemnon qui affranchit Hélénus de l'esclavage. « Principio omnibus Grajugenis gratias egit [Antenor] simulque commemorat Helenum et Cassandram pacem semper patri suasisse, Achillemque, suasu Heleni, sepulturae redditum fuisse. Agamemnon, ex consilii sententia, Heleno et Cassandrae libertatem reddit. » (*De Excidio Trojae historia*, XLII, p. 50. — Teubner, 1873.)

3. « Helenus cum Cassandra sorore et Andromacha, Hectoris fratris uxore, et Hecuba matre Cherronensum petit. » (*Ibid.*, XLIII, p. 51-2.)

plus avant, il parvint aux frontières du pays qui est aujourd'hui la France, et il gouverna cette terre, sans doute, observe Jean Lemaire, du consentement du roi des Celtes Rhémus, son affin. « Et pour confermer ceste opinion vraysemblable, il nous faut confronter et appliquer icy l'autorité de frere Vincent de Beauvais, historien tresautentique, lequel dit expressement en son Miroir historial que Francus ou Francion... fut tant aymé du Roy des Celtes quil luy donna sa fille en mariage. Et ce recite le commentateur de Manethon d'Egypte, homme de grand literature, et auquel la nation Françoise est beaucoup tenue, à cause de ses labeurs et diligences. » (*Ibid.*, 268.) Et si maintenant, comme il est naturel, on désire savoir la date exacte de l'arrivée de Francus en Gaule, l'auteur des *Illustrations* ne l'ignore point, et il ne nous la cachera pas. Cet événement eut lieu huit ans après la ruine d'Ilion[1].

Telle est la thèse de Jean Lemaire. Il l'expose avec une sérénité et une candeur touchantes. Néanmoins, il finit par s'apercevoir que ce qu'il avance n'est point évident par soi et « quil pourroit sembler à aucuns (des esprits mal faits!) quil y eust repugnance et contradiction en *son* histoire ». (*Ibid.*, 269.) Il prend, en conséquence, la peine de réfuter les objections qu'il prévoit. La plus dangereuse est celle-ci : Hector passe pour n'avoir eu qu'un fils, Astyanax, et s'il est vrai que cet Astyanax ait été, selon l'opinion commune, jeté par les Grecs d'une tour en bas, il est malaisé de croire qu'il se soit — plus tard — taillé un domaine dans les Gaules. Jean Lemaire de Belges résout cette difficulté sans la moindre peine. Alors même, déclare-t-il, qu'Hector n'aurait eu qu'un hoir mâle en légitime mariage, il n'en faudrait rien conclure, attendu que tout nous invite à penser qu'il a eu des bâtards, et en grand nombre. Et à supposer que Francus ait été bâtard, on ne le doit pas mépriser pour autant, « car Salomon, filz de David, iasoit ce qu'il fut conceu en adultere, qui pis vaut que concubinage, n'est pas à reietter de la genealogie de Iesus Christ ». (*Ibid.*, 273.) Mais, non, Francus n'est pas l'enfant d'une concubine, et notre auteur va le démontrer. Qui donc a prétendu, demande-t-il, qu'Astyanax fût le seul fils légitime d'Hector? — Homère, puis Euripide : or, ces poètes vivaient longtemps après les événements dont ils ont parlé. « Si faut avoir recours à la vraye histoire, qui con-

1. Jean Lemaire tire sa preuve d'un passage de Manéthon d'Égypte : « Anno Dynastiae Diapolitanorum primo, Troia eversa fuit, et anno tertio Aeneas venit ad Italiam ;... anno septimo, Ascanius Latinis imperat; anno sequente, Teuteus Assyriis, et post Francus Celtis ex Hectoris filiis. » (*Illustr. de Gaule*, II, 266-7.)

fondra toutes les oppositions et argumentations frivoles et malivoles des contredisans. » (*Ibid.*) En qui convient-il d'avoir foi, sinon en Dictys de Crète, « tresnoble historien qui... fut present à la guerre de Troye »? (*Ibid.*, 274.) Eh bien, Dictys de Crète affirme de la façon la plus expresse qu'Hector eut d'Andromaque deux fils, Astyanax et Laodamas, et il les cite l'un et l'autre parmi les personnes qui accompagnèrent Priam lorsque, pour réclamer le cadavre de son enfant, il se présenta devant Achille[1]. Enfin, nous savons aussi par Dictys que, dans le partage du butin, les fils d'Hector échurent à Néoptolème qui, libéralement, les rendit à Hélénus[2]. Le « tresnoble » historien ne dit pas en termes formels qu'Astyanax ait été occis par les Grecs, « mais il le declaire assez couvertement » au sixième livre de son ouvrage. Ainsi Laodamas subsista seul.

Il reste à établir que Laodamas et Francus ne sont qu'un. Jean Lemaire ne se met pas en frais d'arguments. Il se borne à noter que Laodamas a dû avoir deux noms. Et pourquoi pas? Son frère s'appelait bien Astyanax et Scamandrius. « Si croy fermement que Laodamas et Francus furent un mesme personnage, ainsi comme Iacob et Israël.... Laodamas fut le nom primitif de son enfance, mais *Francus* luy fut donné pour la *franchise*, noblesse et ferocité de son courage. » (*Ibid.*, 275-6.) On ne peut se refuser à approuver cette théorie, surtout si l'on commence par admettre que les gens de Troie parlaient français.

Cependant un point encore chagrine Jean Lemaire de Belges. Il ne lui semble pas qu'Hélénus, qui se chargea de l'institution de celui dont allaient descendre Clovis et Charlemagne, fût, à s'en tenir aux traditions vulgaires, à la hauteur de sa tâche. L'auteur des *Illustrations* s'insurge contre les malavisés qui n'ont vu en ce personnage qu'un devin judicieux, qu'un prud'homme, et il s'applique à démontrer que l'oncle du jeune Francus ne pouvait manquer d'être aussi « prompt de la main et preux aux armes ». (*Ibid.*, 279.) Ici interviennent plusieurs passages de Dictys de

1. *Illustr. de Gaule*, 274. — Voici le passage de Dictys : « At, lucis principio, Priamus, lugubri veste miserabile tectus,... manibus vultuque supplicibus, ad Achillem venit cum Andromacha, in qua non minor quam in Priamo miseratio. Ea quippe, deformata multiplici modo, Astyanacta, quem nonnulli Scamandrium appellabant, et *Laodamanta* parvulos admodum filios prae se habens, regi adjumentum deprecandi addiderat, qui, maeroribus senioque decrepitus, filiae Polyxenae umeris innitebatur. » *Bell. Troj.*, III, 20, p. 63-4. (Teubner, 1872.)

2. *Illustr. de Gaule*, II, 274-5. — Dictys de Crète, *ibid.*, VI, 12, p. 110 : « Per idem tempus, Neoptolemus.... proficiscitur relicta in domo Andromacha ejusque filio *Laodamante*, qui reliquis jam filiorum Hectoris superfuerat. » — *Ibid.*, V, 16, p. 100 : « Neoptolemus filios Hectoris Heleno concedit. »

Crète et un commentaire ingénieux de certains vers de *l'Iliade*. La conclusion est qu'Hélénus, non moins brave qu'érudit, était capable de rendre son neveu exquis et parfait en toutes choses. Il « l'instruisoit et endoctrinoit tant en science, literature et bonnes mœurs, comme aux armes, à la chasse et autres exercices.... Si ne m'esbahis pas si, depuis, luy et sa posterité ont regné sur toute nostre Europe et ont esté renommez la fleur d'honneur, de noblesse et de chevalerie autant ou plus que quelque autre nation du monde ». (*Ibid.*, 282.)

Tel était le système très docte et très puéril en face duquel se trouva Ronsard. Il a emprunté plus d'une pièce à cette construction, mais il a pris soin de dire à maintes reprises et avec une énergie singulière qu'il tenait pour une pure fable la donnée de sa *Franciade*. Comment aurait-il cru à Francus, lui qui refusait superbement aux épopées d'Homère et de Virgile tout fondement historique, qui regardait *l'Iliade* et *l'Énéide* comme le rêve sublime de deux hommes de génie, comme le développement somptueux de « quelque vieil conte » du temps jadis, aussi plein d'illusions et de chimères que nos mythes « de Lancelot, de Tristan, de Gauvain et d'Artus[1] »? Homère, Virgile ont donc *inventé* la matière de leurs ouvrages. « J'ay fait le semblable », écrit Ronsard. (III, 10.) S'il a choisi ce sujet, c'est qu'il avait « une extresme envie d'honorer la maison de France », et non parce qu'il jugeait cette fable plus proche de la réalité que telle ou telle autre, ou mieux fondée en raison. A cet égard, il n'a point de scrupules, et il le confesse tout net. « Appuyé sur nos vieilles Annales, j'ay basty ma Franciade sans me soucier si cela est vray ou non. » (*Ibid.*, 23-4.) Et il ajoute cette phrase très remarquable qui contient en germe toute une théorie de l'épopée : Je ne me suis pas inquiété de savoir « si Francus est venu en France ou non, *car il y pouvoit venir, me servant du possible, et non de la verité*[2] ». Ainsi, pour l'auteur de *la Franciade* comme pour Boileau (la rencontre est piquante), le premier mérite d'un sujet consiste en la vraisemblance.

Tout en empruntant à Jean Lemaire le fond même de la légende que j'ai analysée plus haut, Ronsard accommode les détails à sa guise. Il veut bien que le fils d'Hector ait été l'ancêtre, « la tige »

1. III, 23. — Cf. *Illustr. de Gaule*, 9.

2. *Ibid.*, 24. — Cf. p. 10 : « Voyant que le peuple françois tient pour chose très-assurée... que Francion... aborda aux palus Mæotides et de là plus avant en Hongrie, j'ay allongé la toille, et l'ay faict venir en Franconie,... puis en Gaule.... Or il est vraysemblable que Francion a faict tel voyage, *d'autant qu'il le pouvoit faire*, et, *sur ce fondement de vraysemblance*, j'ay basti ma Franciade de son nom. »

de nos rois; qu'il ait eu pour précepteur Hélénus; qu'il ait imposé à la Franconie son nom; que, par son ordre, « le mur sicambrien » ait été construit (*Ibid.*, 217) ainsi que l'enceinte de Paris. Mais le héros de *la Franciade* n'a rien de commun avec Laodamas, et, quoiqu'il s'appelle Francus, il n'est autre qu'Astyanax. Le poète a senti très finement qu'il importait peu de savoir si Andromaque avait été mère plus d'une fois, attendu que le lecteur ne s'intéresserait jamais qu'à un seul enfant, à celui dont Homère, en des tableaux d'une grâce tragique, a comme sacré la mémoire, et qui demeure, après tant de siècles, le type immuable de l'orphelin. Ce que Racine a fait lorsqu'il a remplacé par Astyanax le Molossus d'Euripide, Ronsard aussi l'a donc osé : cet heureux mépris de la tradition était digne de son génie. Il ne se conforme pas davantage au texte des *Illustrations de Gaule*, en ce qui concerne le mariage de Francus. Jean Lemaire unit, on l'a vu, le jeune guerrier à la fille de Rhémus, roi des Celtes; Ronsard veut qu'il épouse une princesse de Germanie (*Ibid.*, 49), et si l'épopée eût été conduite à sa fin, nous aurions assisté à la lutte de Rhémus avec les étrangers venus de Troie. (*Ibid.*, 216.) Pourquoi cette lutte? Parce qu'il s'agissait d'imiter les six derniers chants de *l'Énéide*.

Sur deux points cependant, Ronsard n'a que trop subi l'influence de Jean Lemaire.

1° Il accepte ou feint d'accepter la réjouissante onomastique de son devancier. *Franconie* dérive de *Francus* [1]; le Troyen *Turnus*, neveu du roi Brutus, construit les villes de *Tournon* et de *Tours* [2]; *Beauvais* a le roi *Bavo* pour fondateur éponyme [3]. Parfois les étymologies dues à l'auteur de *la Franciade* modifient ou détruisent — tout en demeurant fantaisistes — celles des *Illustrations*. La gloire d'avoir donné son nom à Paris est enlevée au fils de Romus et passe au fils de Priam [4]. *Francus* ne vient plus du

1. II, 174; III, 10, 49. — Cf. *Illustr. de Gaule*, II, 320.

2. *Ibid.*, 298-9. — Cf. Ronsard, III, 95, 183. Le premier de ces deux passages se rapporte à Tournon, l'autre à Tours. C'est à Tours (ville voisine de son Vendômois) que le poète attribuait le plus volontiers l'honneur d'avoir été édifiée par Turnus. Il appelle le duc de Touraine « prince de sang troyen » (I, 422, *Son.* 70); l'un des bergers mis en scène dans la pièce intitulée *Le voyage de Tours* dit, en imitant Virgile (*Ecl.* IX, 59-60) : « .... Et nous apparoissoit le tombeau de Turnus. » (I, 193.) Remi Belleau, qui commente ce passage, nous apprend que, selon la renommée, « Turnus, qui fonda Tours, est enterré sous le chasteau de la ville, lavé des flots de Loire ». — D'autre part, on observera que Cl. Marot désigne le cardinal de Tournon par les mots *hoir de Turnus*. (Guiffrey, III, 548.) A en juger par son interprétation de ce texte, M. Guiffrey paraît avoir confondu Turnus, neveu du roi Brutus, avec le Turnus virgilien.

3. II, 174.

4. II, 28; III, 10, 50.

mot *franchise* mais (idée assez spirituelle) de la contraction de deux mots grecs mal prononcés : φέρω et ἔγχος. (III, 74.) Ajoutons que, jaloux sans doute de l'ingéniosité de Jean Lemaire, le grand poète s'est amusé, même en des pièces qui n'ont rien d'épique, à découvrir aux noms géographiques des origines imprévues. C'est ainsi qu'il tire, par plaisanterie, je le crois, *Meudon* de *Méduse* (V, 96), *Hercueil* d'*Hercule* (VI, 372), *la Denisière* de *Dionysos* (V, 235), *la Charente* d'*Achéron* (*Ibid.*, 146).

2° *La Franciade*, que l'emploi du décasyllabe rattache aux gestes du moyen âge[1], est, de plus, comparable aux ouvrages des trouvères et des rhétoriqueurs par le fréquent mélange des mœurs homériques et des coutumes qui sont propres à la chevalerie. On a maintes fois montré à quel point le sens de l'antiquité faisait défaut à ceux qui ont écrit *les Romans de Thèbes* et *de Troie*, mais il y a lieu de remarquer que Jean Lemaire de Belges ne s'inquiète pas beaucoup plus de la couleur locale. On pourrait le prouver par vingt exemples. Je me contenterai de renvoyer à la description du pas d'armes que Priam donne « le premier iour du gentil moys de may », à l'occasion des noces de l'une de ses filles. (*Illustr.*, I, 297.) La pompe fut merveilleuse, l'arroi triomphant. Le berger Paris, qui avait quitté les solitudes de l'Ida pour venir, durant les fêtes, à la cour de son père où il ne connaissait personne, s'ébahissait « de tant de peuple et de tant de chevaux ». (*Ibid.*, 301.) Il avait les yeux éblouis de la splendeur des pennons et des bannières, de l'éclat des pavillons. Au nombre des prix, qui étaient rangés en bon ordre, on admirait « six cottes de maille iadis appelees iasserans, toutes de fin or ». Elles étaient réservées aux « mieux combatans à pied, à la barriere, armez de tonnelets, d'escus et demy lances à fer esmoulu ». (*Ibid.*, 302-303.) Debout à côté de Paris, sa divine maîtresse, la nymphe Pégasis Œnone, lui désignait du doigt ses parents, car jamais il ne les avait vus : « Ce beau prince grant et droit, de regard vene-

1. Ronsard a donné, sur les motifs qui l'ont engagé à user de ce mètre en son poème, des renseignements contradictoires. Il a allégué et que les alexandrins « sentent trop leur prose » (III, 11); et qu'ils sont « enervez et flaques », bons seulement pour les traductions (*Ibid.*, 16); et qu'ils exigent moins de labeur que le vers de dix pieds, dont la brièveté contraint « les poëtes de remascher et ruminer plus longuement ». (*Ibid.*, 32.) Mais ces prétextes sont détruits par cet aveu ingénu : « Si je n'ai commencé ma Franciade en vers Alexandrins,... il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de me commander et non à ma volonté. » (VII, 330-1.) Malgré ses assertions contraires, Ronsard ne jugeait pas le décasyllabe digne de la majesté épique, et il le considérait comme un vestige de la littérature médiévale. « Telle maniere de carmes ont esté fort usitez entre les vieux Poëtes François; je te conseille de t'y *amuser* quelque peu de temps avant que passer aux Alexandrins. » (*Ibid.*, 331.)

rable,... atout une barbe meslee,... est mon seigneur le Roy ton pere. L'autre Prince... aupres de luy est le Roy Eetion de Thebes, pere de madame Andromacha, femme de monsieur le Prince Hector.... Ce vieillard... est le baron Panthus, pere du noble escuier Polydamas.... Ceste grand Princesse,... assise toute seule en ce mesme eschaffaut,... est madame la Royne Hecuba ta mere.... Les deux ieunes dames si richement atournees, qui sont à dextre et à senestre, sont ses deux filles, tes propres sœurs. La plus ieune s'appelle madame Laodice.... Si est mariee au ieune Prince monsieur Helicaon, filz du Roy Antenor de Thrace.... et l'autre se nomme madame Ilione.... L'autre dame apres, laquelle ha si riche atour sur le chef,... c'est madame Astioche, ta sœur germaine.... Les autres dames, qui sont assises sur les carreaux et tapis, sont autres dames et damoiselles de la famille de la Royne. » (*Ibid.*, 308-310.) La nymphe parle encore longtemps sur ce ton et récite, si j'ose dire, tout le *Gotha* troyen. Enfin elle est interrompue par les trompettes et les clairons. « Et voicy le trespreux chevalier Hector, qui va saillir de sa tente. » Alors « Ideus, souverain Roy d'armes des Troyens, feit son cry en appellant les chevaliers assaillans et rememorant les prys.... Si marcha Hector vers les Princes et les dames et leur feit la reverence ». (*Ibid.*, 312-313.) On devine par ce début ce que sera la peinture des combats, et je n'insisterai point. Jean Lemaire n'a même pas songé à évoquer les civilisations primitives. Pour lui, toute fête devait ressembler à celles dont il avait lu le récit dans les chroniques grandiloquentes de son oncle Molinet ou de Chastelain, et lorsqu'il essayait de se représenter le luxe du roi Priam et les jeux des guerriers à Ilion, il se figurait aussitôt les tables des ducs de Bourgogne, sur lesquelles tant de peuples furent mangés, la pompe de la Toison d'or, les ruineuses cérémonies qui accompagnèrent le Vœu du faisan.

Les anachronismes de Ronsard demeurent loin de cet excès. Il n'en est pas moins vrai qu'il qualifie de *chevaliers* Francus et ses compagnons (III, 97, 133); qu'il applique le mot *preux* à Jason et à Thésée (*Ibid.*, 161 : cf. aussi 187); qu'il parle du *château* (*Ibid.*, 112, 115) et du palefroi de Dicée (*Ibid.*, 102); qu'il appelle son héros un *prud'homme* (*Ibid.*, 194); qu'il montre les jeunes Crétois joutant et *défendant la barrière* (*Ibid.*, 113). Il nomme *Bayard* un coursier[1]; il suppose que Grecs et Troyens avaient le respect de l'étiquette, et il les fait asseoir au festin « selon l'ordre,

1. III, 239. — Cf. ci-dessus, p. 222, n. 3.

l'âge et les honneurs, qui haut, qui bas » (*Ibid.*, 116); Francus est « un courtois amoureux » (*Ibid.*, 196, 202); Persée menace une orque marine de « sa cimeterre [1] ». Mais le passage qui décèle le mieux l'influence des chansons et des romans héroïques, c'est le récit de la lutte de Francus et de Phovère, un géant farouche, un *félon*. (*Ibid.*, 136.) Les champions combattent à cheval, et voici, d'après le poète, comment Phovère était équipé :

Le cor en bouche, en la dextre la lance
Ferme en arrest; sur le dos le harnois,
L'espée au flanc, au costé le pavois,
Sur le rongnon la dague, et sur la teste
Un morion brillant comme tempeste. (*Ibid.*, 122.)

Le duel offre très exactement la série des péripéties qui sont de règle au moyen âge dans les épisodes de ce genre. D'abord les adversaires piquent de l'éperon les destriers, et, la lance baissée, ils se heurtent avec tant de roideur qu'ils se courbent en arrière et que la croupe de leurs montures fléchit : le fût de la lance se rompt, vole en éclats. (*Ibid.*, 128.) Alors les épées sont dégainées, et les pièces de l'armure sautent une à une sous les horions. (*Ibid.*, 129.) Bientôt les preux sont désarçonnés (*Ibid.*, 132, 134 *var.*), mais, aveuglés par le sang, ivres de rage, ils continuent à terre la bataille : maintenant c'est avec la dague qu'ils tâchent de se percer. On ne l'ignore pas, les héros d'Homère luttent d'une façon fort différente, et ce morceau épique, qui semble détaché de l'*Amadis*, ne rappelle pas plus le choc des guerriers devant Troie que le pas d'armes du roi Priam n'est conforme, chez Jean Lemaire, aux jeux athlétiques de *l'Iliade*.

Ce n'est pas seulement dans le poème consacré à Francus que Ronsard s'est inspiré des *Illustrations de Gaule*. Il se souvient encore de cette œuvre lorsqu'il écrit :

Hercule, aprés avoir l'Espaigne surmontée,
Vint en Gaule espouser la Royne Galatée.... (VI, 32.)

et lorsqu'il prétend que le dieu, ayant eu un fils de cette femme, s'installa pour un temps à l'endroit où s'élève aujourd'hui Lyon,

1. III, 106. — Ce sont là fautes légères et qui se rencontrent, chez Ronsard, ailleurs que dans *la Franciade*. Les Argonautes, par exemple, reçoivent l'épithète de *preux*, le titre de *chevaliers*. (V, 21, 29.) Castor, « fleur de chevalerie » (*Ibid.*, 22), combat, la tête couverte d'un morion, contre Lyncée, dont il menace la vue (= visière) d'un coup d'estoc. (*Ibid.*, 61-2.) — Quant au mot « duc » employé pour désigner Pélée (III, 426), on doit le considérer comme un latinisme. Cf. Marot (Jannet, III, 127) : « le duc Annibal ».

enseigna la justice aux premiers Français, les engagea à quitter les cavernes et les bois, les groupa dans l'enceinte des villes ou des châteaux, et expliqua par quel art on pouvait rendre la terre féconde, récolter le blé, les bons vins. (*Ibid.*, 132-133.) Cette fable, Jean Lemaire l'étale en plusieurs pages. D'après lui, le roi Jupiter Celte avait une seule fille : elle s'appelait Galatée et « excedoit toutes les autres dames du monde en grandeur, force et beauté naturelle, dont il est facile à coniecturer qu'elle estoit geande ». (*Illustr.*, I, 59.) Comme elle ne trouvait aucun prince qui la valût, elle refusait de se marier. Par bonheur, Hercule arriva d'Espagne en Gaule à « grand gloire et triomphe ». Jupiter Celte lui offrit l'hospitalité, et aussitôt que la pucelle « veit la hautesse et corpulence, force et beauté d'Hercules, qui estoit geant, et fut aussi informee de sa tresnoble extraction », elle l'accepta pour mari. « Par ainsi, du consentement du roy Iupiter Celte et de tout le parentage, furent celebrees les noces triomphantes et solennelles du grand Hercules de Libye et de la belle geande Galatee, laquelle conceut tantost un filz nommé Galateus. » (*Ibid.*, 59-60.) Jupiter Celte eut, vers cette époque, la courtoisie de passer de ce monde à l'autre, et il transmit à Hercule cette partie de la Gaule que certains appellent *celtique* et certains aussi *lyonnaise*. Le mari de Galatée visita toutes les provinces qu'il recueillait ainsi par héritage, et il enseigna à ses sujets « toute bonne maniere de vivre ». Il construisit la cité d'Alésia « et peupla icelle grandement ». (*Ibid.*, 61.) Ce fut seulement lorsqu'il eut établi en son royaume une florissante police qu' « il se delibera d'aller conquester Italie ». Il mit sus une grosse armée et passa les monts non sans avoir pris congé de la reine Galatée et du noble Galatéus « aagé de cinq ans *ou environ* ». (*Ibid.*, 61-62.)

Entre cet étrange récit et les passages de Ronsard dont il a été question ci-dessus le rapport est manifeste, et je termine par ce rapprochement l'étude des emprunts que le poète de la Renaissance a faits à l'auteur des *Illustrations de Gaule*.

III

Le Roman de la Rose est, à sa manière, un chef-d'œuvre. Il se présente à nous à la fois comme un art d'aimer, comme une satire sociale, comme un compendium de philosophie pratique, comme un recueil de mythes anciens et d'allégories nouvelles.

Considéré sous chacun de ces aspects, il demeure essentiellement le livre du moyen âge, il résume, au point de vue des mœurs et des idées, une longue période. Il eut, en conséquence, un retentissement durable, et il fallut, pour ébranler le crédit de ce poème, l'effort combiné des génies grecs et latins ressuscités au XVIe siècle. Je dis *ébranler*, non pas détruire. Les érudits qui s'attachaient avec le plus de ferveur au rajeunissement des écrits antiques ne parvenaient pas à effacer de leur mémoire cet ingénieux symbole qui avait, en un déploiement de vingt-deux mille vers, charmé tant de générations françaises. Pas plus que ses contemporains, le chef de la Pléiade n'a évité l'influence de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung.

Commençons par les moindres faits, par de brèves réminiscences, peut-être fortuites. Le début de la pièce intitulée *Songe* (III, 288) rappelle les premiers vers du *Roman de la Rose* [1]. — L'ode de l'*Amour mouillé* (II, 164-6), presque traduite d'Anacréon, renferme un détail qui semble bien provenir de Guillaume de Lorris. En effet, le lyrique grec dit ces simples mots : « Eros tend son arc et me perce au milieu du cœur, ainsi que l'aurait fait un taon ». Ronsard s'exprime d'une manière assez différente. « L'Amour, écrit-il,

Me tire une fleche amere
Droict en l'œil, et qui de là
Plus bas au cœur devala,
Et m'y fit telle ouverture
Qu'herbe, drogue ny murmure
N'y serviroient plus de rien. »

L'amant ne parle pas un autre langage dans le vieux poème français [2]. — Je citerai maintenant des vers adressés à Charles IX par son poète favori :

Les hommes ne sont faits de matieres contraires :
Nous avons comme vous des nerfs et des arteres,
Nous avons de nature un mesme corps que vous,
Chair, muscles et tendons, cartilages et pouls,
Mesme cœur, mesme sang, poumons et mesmes veines,
Et souffrons comme vous les plaisirs et les peines [3].

1. *Le Roman de la Rose* (édit. Pierre Marteau, Orléans, 1878-1880, 5 vol.), t. I, p. 2.
2. *Ibid.*, 112-3 : « Et trait a moi [Li diex d'Amors] par tel devise | Que parmi l'oel m'a ou cuer mise | La sajete par grant roidor.... | Ne sais que faire ne que dire, | Ne de ma plaie ou trover mire, | Que par herbe ne par racine | N'en atendoie medecine. » — Cf. *ibid.*, 116, v. 1811-3.
3. Ronsard, I, 260. — Cf. III, 287 : « De mesme peau que nous nature vous a fait » ; *Ibid.*, 389, le commencement de la pièce qui a pour titre *Les blasons ou armoiries.*

On sait que, par des réflexions de cette nature, certains littérateurs du moyen âge essayaient ou de protester contre les écrasants privilèges de la noblesse et de la royauté, ou de rabaisser jusqu'à eux leurs maîtres en leur rappelant que les hommes sont égaux devant les lois physiques et que la constitution matérielle des êtres assimile les empereurs aux croquants. Cette théorie, nul ne l'a soutenue avec plus de vigueur que Jean de Meung, et, chez lui, c'est la Nature elle-même qui se vante de tirer d'une substance unique les humbles et les puissants[1]. Il existe une relation indéniable entre cette partie du discours de dame Nature et le passage de Ronsard. — Celui-ci me paraît s'inspirer encore du *Roman de la Rose* lorsqu'il écrit dans l'une de ses odes saphiques :

L'oiseau prisonnier, tant soit-il bien traité,
Sa cage rompant, cherche sa liberté. (II, 378.)

Il est vrai que, si l'on en croit le commentateur Richelet, cette image serait empruntée aux *Captifs* de Plaute, mais la phrase latine qu'il cite[2] se rapporte avec moins d'exactitude à notre texte que cette charmante parabole de Jean de Meung :

Li oisillons du vert boscage,
Quant il est pris et mis en cage,
Norris moult ententivement
Leans delicieusement
Et chante, tant cum sera vis,
De cuer gai, ce vous est avis,
Si desire il les bois ramés, etc. (III, 274.)

Et à supposer que la grâce d'un tel couplet ait pu échapper à Ronsard, il aurait trouvé, en une élégie de Marot[3], deux vers qui eussent appelé son attention sur le mérite de cette allégorie. — La grâce n'est pas, chez Jean de Meung, la qualité dominante : il aime la satire, et souvent il y excelle. Les femmes surtout ont trouvé un censeur redoutable en lui, et il a accumulé contre elles, avec une

1. *R. de la R.*, IV, p. 170, v. 19 282 sqq. : « Car lor cors ne vault une pomme | Oultre le cors d'ung charruier, | Ou d'ung clerc, ou d'ung escuier : | Car ges fais tous semblables estre, | Si cum il apert a lor nestre. | Par moi nessent semblable et nu, | Fort et fieble, gros et menu : | Tous les met en equalité, | Quant a l'estat d'umanité. » — Cf. *ibid.*, II, 356, chap. LIV.

2. « Hegion. — Liber captivus avis ferae consimilis est. | Semel fugiendi si datast. occasio. | Satis est, numquam postilla possis prendere. » *Capt*, 116 sqq. (Edit. Ritschel, t. 3; Teubner, 1886.)

3. Marot (édit. Jannet, II, 48) : « Or si l'oyseau mauldit en son langage | (Comme dit Meung) cil qui le tient en cage.... » — Cf. Melin de Sainct-Gelays (édit. Blanchemain), II, 32, LV.

aigreur parfois éloquente, je ne sais combien d'accusations. Un bon nombre de ces griefs, qui échappent à la banalité grâce à la violence du ton et par la sincérité de l'amertume, ont été repris en une pièce de Ronsard où les sévères remarques du *Roman de la Rose* sont mêlées de façon curieuse à des critiques tirées soit d'Ovide, soit d'Euripide[1]. L'analyse de ce réquisitoire serait longue. Il suffira de savoir que les femmes sont présentées comme variables et cauteleuses : elles n'ont aucune pitié de ceux qui les aiment d'amour vrai, elles se jouent de la dignité des hommes, se donnent au plus offrant, et, toujours avides de diamants et de perles, se parent en ruinant autrui. Jamais on ne les convainc d'une faute : elles sont merveilleusement subtiles lorsqu'il s'agit de plaider leur cause. Hélène, après la destruction de Troie, amadoue très souplement « son badin de mary ». (I, 142-5.) Ces réflexions pessimistes, Jean de Meung les avait faites bien des fois [2], et son argumentation est assez voisine de celle de Ronsard pour que l'on puisse croire à une imitation de ce dernier, malgré l'extrême banalité du thème.

Il serait aisé de multiplier ces rapprochements qui portent sur des points de détail [3], mais on me saura gré sans doute d'étudier dès maintenant quelques passages ou quelques pièces dont l'examen a plus d'intérêt. De ce nombre est une *chanson* où l'amour est défini en ces termes :

C'est un plaisir tout remply de tristesse,
C'est un tourment tout confit de liesse,
Un desespoir où tousjours on espere,
Un esperer où l'on se desespere,

C'est un regret de jeunesse perdue,
C'est dedans l'air une poudre espandue,
C'est peindre en l'eau, et c'est vouloir encore
Tenir le vent et desnoircir un More,

C'est une foy pleine de tromperie
Où plus est seur celuy qui moins s'y fie,
C'est un marché qu'une fraude accompaigne
Où plus y perd celuy qui plus y gaigne[4]....

1. *Euripidis tragoediae* (édit. Nauck, Teubner, 1876), t. I. *Hipp.*, p. 434, v. 616 sqq.
2. *R. de la R.*, II, p. 272, v. 8597 sqq.; p. 276; 298-300; 330, v. 9528 sqq. — III, 224, v. 13745 sqq.; 252 à 272. — IV, 52-4.
3. On trouvera, par exemple, dans l'*Eglogue* III de Ronsard (IV, 72), une description du printemps analogue au tableau mignard que Guillaume de Lorris a tracé au début de son ouvrage (I, p. 4, v. 47 sqq), se conformant en cela à la tradition des faiseurs de pastourelles.
4. Ronsard, I, 216-8. — Cf. *Ibid.*, 8, *Son.* XII. Le sonnet est pris de Pétrarque, mais il n'en cadre pas moins avec les vers que j'ai cités dans le texte.

Je ne continue pas la citation. Le poète entasse les antithèses en dix strophes adroites et fines. A présent, écoutons Jean de Meung :

Amors ce est paix haïneuse,
Amors est haïne amoreuse;
C'est loiautés la desloiaus,
C'est la desloiauté loiaus;
C'est paor toute asséurée,
Esperance desesperée[1]....

Ici encore j'abrège. On comprend de reste que, lancé sur cette voie, un versificateur ne s'arrête qu'après avoir épuisé la liste des contradictions possibles. Le commentateur de Ronsard estime qu'il a tiré non seulement du *Roman de la Rose*, mais aussi de Bembo, cette longue définition dont les termes se détruisent mutuellement. Il était inutile de la demander aux Italiens : elle appartenait en propre à la tradition française. J'ai dit ailleurs[2] qu'Alain Chartier et Clément Marot avaient, comme Jean de Meung, dépeint, en vers antithétiques, la nature de l'amour. J'aurais dû ajouter que Melin de Sainct-Gelays a traité à son tour ce thème facile[3].

Après tout, on a le droit d'admettre que Ronsard s'est souvenu à la fois, lorsqu'il rimait les strophes qui nous occupent, de ses devanciers français et italiens. Pour le même ouvrage, il puisait volontiers à diverses sources; elles se mêlaient en lui, et, dans le magnifique fleuve de son inspiration, on remarquait malaisément la diversité des eaux étrangères. Il est peu de pièces de lui qui ne fournissent l'exemple d'une contamination audacieuse. Qu'on lise le *Discours d'un amoureux desesperé, et de son compagnon qui le console, et d'Amour qui le reprend* (VI, 92-105). Ce poème offre quantité d'images empruntées à la mythologie ancienne, et cependant il dérive (son titre l'annonce, et ne ment pas) tout droit du *Roman de la Rose*. Les trois personnages que Ronsard met en scène existent chez Guillaume de Lorris et chez Jean de Meung qui leur ont précisément attribué le rôle que l'imitateur leur assigne. Chaque fois, en effet, que l'Amoureux de la Rose se décourage, il est réconforté par l'Ami et stimulé par l'Amour qui lui prodigue les consolations et les reproches[4]. A vrai dire, les arguments que Ron-

1. *R. de la R.*, II, p. 18, v. 4529 sqq.
2. *De fontibus Clementis Maroti poetae*, p. 58, le texte et les notes 7 et 8.
3. « C'est un refus qui asseure et afferme; | Un affermer qui desasseure et nie, Rendant le cœur en inconstance ferme. || C'est un jeusner qui paist et rassasie, | Un devorer qui ne fait qu'affamer, | Un estre sain en fievre et frenesie, etc. » *Œuvres* de Melin de Sainct-Gelays (édit. Blanchemain; Paris, 1873), t. I, p. 82-4. — Cf. aussi Robert de Blois (édit. Ulrich, Berlin, 1891), t. II, p. 118 sqq.
4. *R. de la R.*, I, 140-180, 206-208; II, 206 sqq.

sard prête à l'Ami diffèrent sensiblement de ceux que produit le vieux poème, mais les autres sections du *Discours* présentent, avec *le Roman*, des analogies frappantes. Il serait fastidieux et sans profit de cataloguer minutieusement les points communs. Je me contenterai d'en indiquer deux qui pourront servir de types. L'un et l'autre texte développent, et en termes assez voisins, cette idée qu'un homme tourmenté par la passion ne saurait, en son lit solitaire, reposer une heure paisiblement; il ne cesse de s'agiter, se tourne et se retourne, croit voir l'image adorée, tend les bras au doux fantôme, les referme sur le vide[1]. On ajoutera que le dieu d'Amour professe, dans les deux œuvres, une doctrine identique : les douleurs qui viennent de la femme élue sont la rançon des joies futures, et la mémoire des épreuves qu'il a fallu subir double le charme du triomphe.

Voici comment Guillaume de Lorris exprime cette pensée :

Biaus amis, par l'ame mon pere,
Nus n'a bien s'il ne le compere;
Si aime l'en miex le cheté
Quant l'en l'a plus chier acheté,
Et plus en gré sunt recéu,
Li biens dont l'en a mal éu[2].

Ronsard donne à la même réflexion un tour plus littéraire et aussi plus philosophique :

Escoute, amy : le ciel, par qui nous sommes,
Ne doit pas tant à la race des hommes
Que de verser toute douceur icy
Sur nos plaisirs sans mesler du soucy.
Il n'y a chose au monde si heureuse
Que par malheur la tristesse espineuse
D'un soin mordant n'aigrisse, et que son fiel
De son aigreur ne corrompe le miel.

1. *R. de la R.*, I, 160, v. 2511 sqq : « Quant ce vendra qu'il sera nuis, | Lors auras plus de mil anuis : | Tu te coucheras en ton lit | Ou tu auras poi de delit, | Car quant tu cuideras dormir, | Tu commenceras a fremir, | A tresaillir, a demener. | Sor costé t'estovra torner | Une heure envers, autre heure adens, | Cum fait hons qui a mal as dens. | Lors te vendra en remembrance | Et la façon et la semblance | A cui nule ne s'apareille. | Si te dirai fiere merveille : | Tex fois sera qu'il t'iert avis | Que tu tendras cele au cler vis | Entre tes bras tretoute nue | .... | Lors feras chastiaus en Espaigne | Et auras joie de noient. » — Ronsard, VI, 94 : « Toute la nuict.... | .... | Deçà delà je me tourne et revire. | Mon œil, voyant le pourtrait qu'il desire | Comme un fantosme errer dessus mon lict, | Me fait taster les ombres de la nuict, | Croisant mes bras au devant de l'image | Pour la serrer; mais elle, plus volage | Qu'un vent leger, en fuyant ne veut pas | Qu'un vain plaisir je presse entre mes bras. » — Cf. encore, IV, 252, v. 2 sqq.

2. *Ibid.*, I, 170, v. 2685 sqq.

Mais quand le bien arrive aprés la peine,
Il est plus doux, d'autant que l'âme pleine
Des premiers maux, se laisse decevoir
Du bien receu qui vient contre l'espoir. (VI, 103.)

Ainsi parle l'Amour à l'Amant, et ces mots — écrits avec une majuscule — nous rappelleraient, s'il en était besoin, l'un des caractères principaux du *Roman de la Rose*. De ce livre est née toute une mythologie froide et bizarre. Je ne prétends pas que Guillaume de Lorris et son continuateur se soient avisés les premiers en France d'animer les abstractions et de créer autant de divinités que l'âme humaine a de sentiments, mais il est certain que le succès prodigieux des allégories de ce genre date de l'apparition de cette œuvre qui avait réuni, en une sorte d'Olympe, nos vices et nos vertus. Plusieurs siècles ont répété avec zèle ces symboles que nous estimons aujourd'hui si prosaïques et si vains. Ronsard n'a pas échappé à la contagion. En face des dieux antiques — de vie intense, vraiment immortels — il a dressé, timide, une petite statue aux pâles entités qui se rassemblent autour de la Rose mystique. Bien mieux, à ce peuple chimérique, il a, de sa grâce, ajouté quelques fantômes.

Et d'abord il admet — ce qui est l'une des inventions essentielles de Guillaume de Lorris — qu'Amour a un camp, des soldats. Ronsard ne fait pas à cette fable une allusion isolée, mais il la mentionne explicitement une dizaine de fois[1]. On s'imaginerait à tort qu'il a trouvé chez Ovide[2] ou chez les Italiens l'idée de cette armée symbolique. Un homme dont *le Roman de la Rose* a charmé l'enfance ne pouvait ignorer l'un des éléments constitutifs de cette œuvre. Pourquoi n'aurait-il pas chanté « l'ost » d'Amour, lui qui a célébré *Bel-Accueil* et qui nous l'a montré en son rôle traditionnel, c'est-à-dire conduisant par la main un jouvenceau dans le verger où se danse la tendre carole[3]? De même, les vers de Ronsard nous dépeignent dame Espérance, au corps garni d'ailes (II, 476), dame Promesse qui porte des ballons pleins de vent et des sacs pleins de fumée (VI, 246 et suiv.), le vilain monstre igno-

1. Ronsard, I, 34-5, *Son.* LVIII; 161 *var.*; 209, v. 6 sqq.; 248, *Son.* XII; 261, v. 21 sqq.; 290, *Son.* XIII; 323, *Son.* X; 328, *Son.* XXI.

2. *Am.*, I, IX : « Militat omnis amans, et habet sua castra Cupido. »

3. Ronsard, I, 95, *Son.* CLXV. — Dans cette même pièce, il est question de *Danger*. On remarquera aussi le passage où le poète dit en parlant des instruments au son desquels il a longtemps ballé : « Le tabourin se nomme Fol-Plaisir, | La flûte, Erreur; le rebec, Vain-Desir | Et les cinq pas, la Perte de mon âme. » Ronsard a modifié plus tard ce texte, estimant sans doute qu'il sentait trop son vieux temps.

rance et ses soldats[1], un autre monstre encore qui s'appelle Opinion[2]. Le poète a varié sur la généalogie et sur la forme de cette divinité. Il la donne tantôt comme fille de Présomption, tantôt comme issue de Fantaisie; il lui attribue, en un passage, *des pieds de vent*, en un autre, *des pieds de laine*; ici une tête de verre, là un chef rempli de fumée. En somme, c'est « une orgueilleuse beste » qui a eu « Cuider » pour nourrice et qui, élevée à l'école de Jeunesse, a grandi dans la société d'Erreur et de Manie.

Ce ne sont point là les seules allégories que notre auteur ait développées. Il a fait converser ensemble le Cœur et les Yeux (II, 283-5); il a comparé, par des expressions dignes de Guillaume de Lorris, l'amour et la chasse[3]; selon lui, le fils de Vénus fut le nourrisson de Jeunesse et il se corrompit par les enchantements de Paresse et de « Cuider ». (I, 330, *Son.* 24.) Désireuse de favoriser le duc de Savoie, la Fortune appelle le Bonheur et l'envoie vers la Victoire, déesse aux « grands aisles dorées », à l'œil mal certain[4]. Enfin, je signalerai une ode entière (II, 313-26) qui n'est, bien que les souvenirs antiques y abondent[5], qu'un long symbole analogue à ceux qui s'étalent dans *le Roman de la Rose.* Cette ode nous raconte le combat de la Chair et de l'Esprit. La Chair, qui brandit une pique « d'Impatience ferrée », qui est casquée de Vanité, ceinte d'un corselet de Paresse, convoque le ban et l'arrière-ban de ses gendarmes. Alors accourent, en frémissant, la Convoitise, l'Envie, la Rancœur, l'Ire, Malebouche, l'escadron des Plaisirs, les Désirs en longue bande. Contre cette armée, l'Esprit s'avance « accoustré de Raison » et menant à sa suite maints chevaliers. A côté de l'Amour divin, qui est cuirassé

Du harnois de Résistance,
Tout engravé de Vertu
Et redoré de Constance,

marchent en bel ordre la Charité, la Vérité, la Prud'homie, l'Espérance, la Pitié, sans parler de la foule anonyme des Contemplations et des Passions de l'âme fidèle. Je ne dirai rien de la bataille; l'issue n'en est point douteuse, et l'énumération des

1. II, 49, 90, 92, 458.
2. VII, 13-4, 62-3.
3. I, 67, *Son.* CXIX : « J'ay pour ma laisse un long trait de malheur, | J'ay pour limier un trop ardent courage, | J'ay pour mes chiens l'ardeur et le jeune âge, | J'ay pour piqueurs l'espoir et la douleur. »
4. III, 342-3. — Cf. VI, 156 sqq., *Discours contre Fortune* et surtout les pages 162-4.
5. Plusieurs images ou descriptions sont tirées d'Homère. (II, 318, str. 3; 320, str. 2; 322, v. 2 sqq.) La str. 2 de la p. 324 paraît imitée de Virgile. (*Ecl.* V, 56 sqq.) La fin de l'ode est empruntée à Pindare. (*Ol.* XIII, 162-3; *Pyth.* II, 165-75.)

guerriers qui s'élancent de part et d'autre suffit amplement à démontrer que nous avons, dans cette pièce, une simple adaptation des vers que Jean de Meung consacre au recensement des barons d'Amour[1]. En somme, Ronsard s'est contenté de renverser le thème du *Roman*, et ceux qui, aidés par Vénus, avaient livré la Rose à l'Amant, il les a voulu anéantir avec les armes de l'Esprit. Étrange idée de la part d'un homme qui se vante de tant de maîtresses!

Qu'il ait dû quelque chose aussi à la métaphysique amoureuse de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung, je le croirais volontiers. On pourrait faire, à cet égard, de nombreux rapprochements[2], mais il ne serait pas légitime d'en inférer qu'il y ait eu imitation formelle et consciente. En effet, les deux auteurs du *Roman* n'ont presque rien écrit sur la philosophie de l'amour qui n'appartienne au domaine commun. Il s'ensuit que les réflexions qu'ils ont émises, on les retrouve et chez les lyriques de l'antiquité et chez les chansonniers du moyen âge et — couramment — chez les Italiens. Or, lorsque Ronsard exprime une pensée qui se rencontre semblable en des œuvres grecques ou latines, italiennes et françaises, il faudrait des preuves bien fortes pour conjecturer, ainsi que je l'ai fait une ou deux fois ci-dessus, que c'est à la source nationale qu'il a puisé. C'est pourquoi je ne tenterai pas de démêler jusqu'à quel point il s'est souvenu des dissertations courtoises du *Roman*, et je ne rechercherai pas non plus si les ouvrages lyriques de notre ancienne littérature ont eu quelque influence sur lui. Je me bornerai à formuler, à ce sujet, deux observations.

1° On a peine à comprendre par quelle voie serait arrivée jusqu'à Ronsard une partie, si faible fût-elle, des vers lyriques du moyen âge. Mais il est à propos de supposer qu'on est resté fidèle à leur esprit alors même qu'on ne lisait plus leur texte et qu'ayant eu, en leur temps, une fortune incontestée, ils ont agi d'une manière occulte sur l'âme des écrivains postérieurs. Cette action, par une loi naturelle, allait s'affaiblissant peu à peu, mais le XVIe siècle en a ressenti encore le languissant et suprême effet. En conséquence, le chef de la Pléiade compose des chansons avec envoi[3]; il emploie le mot « merci » avec le sens spécial que l'ancienne langue lui donnait[4]; il dépeint complaisamment le type

1. *R. de la R.*, III, 32, v. 10821 sqq.
2. Lire, par exemple, *R. de la R.*, I, 152, v. 2385 sqq., et Ronsard, IV, 221, v. 21 sqq.
3. I, 81-3, 153-6, 433-4.
4. IV, 328, avant-dernier vers. — Cf. Baïf (édit. Becq de Fouquières), p. 114, v. 1.

traditionnel au moyen âge de la beauté féminine, et s'il préfère l'œil noir à l'œil « vair », il s'en excuse[1]; il maudit les *médisants*, effroi des amoureux qui ont tant besoin de discrétion, de silence[2]; l'allégorie du soleil et de la verrière, image des tendresses idéales et des contacts purs, il la met en usage plusieurs fois[3].

2° Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, nos lyriques du moyen âge ont développé un assez grand nombre d'idées qui avaient été familières aux poètes de l'antiquité et que les Italiens ont traitées également. De cette conformité partielle entre des œuvres dont les caractères restaient dissemblables au fond, il résulte que Ronsard a plus d'une fois rencontré la tradition française tandis qu'il se figurait suivre des modèles étrangers. Il se rapproche à son insu de nos chansonniers lorsqu'il se plaint, en quatre de ses *Élégies*, d'avoir donné son cœur à une dame de haut parage[4]; lorsqu'il déclare que la meilleure preuve d'une passion sincère est la pâleur de l'amant[5]; lorsqu'il se vante d'être incité à la vertu par la perfection de sa maîtresse[6]. Comme les lyriques du XIIIe siècle et les auteurs du *Roman de la Rose*, il reconnaît les vrais amoureux à ce qu'ils n'osent saluer leur belle (I, 291, *Son.* XVI), à ce qu'ils sont à ce point rêveurs qu'ils ne répondent pas à qui leur parle[7]. Il constate qu'aux traits de l'amour ni morion ni bouclier ne résistent[8]; il se plaint que les cheveux de son amie soient interdits à ses lèvres, alors qu'il est loisible aux pèlerins de toucher et de baiser les reliques. (I, 420, *Son.* LXV.) Ces mêmes images nous sont présentées par les trouvères, et, certes, on multiplierait sans peine les rapprochements de ce genre, mais ce qui précède suffit à prouver que Ronsard fut parfois, en ses vers, moins éloigné qu'il ne l'eût voulu de la littérature de son pays.

IV

A combien plus forte raison a-t-il dû être influencé par un écrivain tel que Marot!

Les membres de la Pléiade lui doivent, en ce qui concerne le style, un goût assez vif pour les allitérations et les vers équivo-

1. II, 402-4. — « Bien que l'œil verd (*sic*) toute la France adore. »
2. IV, 393, *ad fin.*; VI, 357, v. 30.
3. I, 326, *Son.* XVI; II, 330; IV, 182; V, 118.
4. IV, 263 sqq.; 276, v. 10 sqq.; 317, v. 3 sqq.; 381, v. 8 sqq.
5. I, 21, *Son.* XXXIV; 324, v. 8; 326, *Son.* XVI; 352, *Son.* LXIII; II, 220, str. 5; VI, 111, v. 5-6. — Cf. *R. de la R.*, I, p. 168, v. 2637 sqq.
6. I, 40, *Son.* LXVIII; 57, *Son.* C.
7. I, 166, v. 2 sqq.; IV, 309, v. 27 sqq.
8. I, 206, *Madrigal*, str. 2; 418, *Son.* LXI; III, 388, *ad fin.*

qués. Ce goût (qui le croirait?) Ronsard semble l'avoir eu plus que ses disciples, et je note chez lui certains jeux de mots que le bon Guillaume Cretin aurait indulgemment acceptés. Les noms propres fournissent souvent l'occasion de calembours trop faciles. Je citerai d'abord cette phrase consacrée au seigneur de Villeroy :

> Sa *ville* est superflue, à bon droit il devoit
> Estre *roy* par effect comme il est de naissance[1].

Désire-t-on d'autres exemples? Ils foisonnent, et il n'y a qu'à prendre.

> Douce *Françoise*, ainçois douce *framboise*... (I, 267, *Son.* IV.)
>
> Ma douce *Helene*, non, mais bien ma douce *haleine*...
> (*Ibid.*, 282, *Son.* III.)
>
> *Fictes*, qui n'est point *feint* aux enfans de la Muse... (IV, 239.)
>
> Je ferois un grand tort à mes vers et à moy,
> Si, en parlant de *l'or*, je ne parlois de toy
> Qui as le nom *doré*, mon *Dorat*.....[2]
>
> *Mellin* qui pris ton nom de la douceur du *miel*...[3]
>
> *Artuse*, non, je faux, c'est toy Nymphe *Arethuse*... (VII, 221.)

Des noms comme ceux d'*Astrée*[4], de *Joyeuse* (IV, 211), de *L'Aubépine* (VII, 227) se prêtent merveilleusement à des jeux de cette nature. Le poète, d'ailleurs, ne fuit point la difficulté, et son propre nom, contre toute apparence, lui fournit deux rapprochements. *Ronsard* est comparé tantôt à *roussin* (IV, 354), tantôt — et moins prosaïquement — à *rossignol*[5].

Nombreux sont aussi les passages où la répétition soit d'un même mot, soit de plusieurs mots dont le radical est pareil, produit une consonnance que l'on jugerait aujourd'hui fâcheuse, mais que l'on estimait encore, au XVIe siècle, assez agréable et piquante.

> Et toutesfois, envieux, je t'*admire*
> D'aller *mirer* le *miroer* où se *mire*
> Tout l'univers devant lui *remiré*... (I, 44, *Son.* LXXV.)

1. I, 373, v. 2-3. — Cf. *Son.*, 428, v. 3-4.
2. V, 213. — Cf. VI, 290 : « Et Dorat aux vers d'or qui vostre nom redore. » Voir *ibid.*, 360, v. 9-10.
3. V. 276. — Cf. Sainct-Gelays, t. I, p. 11, le texte et la note 1.
4. I, 266, *Son.* III; 272, *Son.* XII.
5. VI, 118. — Pour donner la liste complète de ces plaisanteries sur les noms propres, il faut citer encore : I, 173, *Son.* XXVIII; 174, *Son.* XXIX. (Voir, sur ces deux pièces, le commentaire de Belleau.) — I, 428, *Son.* LXXX : « Fleur de Florence. » — IV, 200-1, *Son. à Simon Bouquet.* — V, 182, v. 10 et la note 1. — VII, 21, le 1er v. et la note 1. — *Ibid.*, 99, v. 9-10 et la note 1. — *Ibid.*, 159, v. 8 et la note 2.

Doux cheveux, doux present de ma *douce* maistresse,
Doux liens qui liez ma *douce* liberté,
Doux filets où je suis *doucement* arresté,
Qui pourriez *adoucir* d'un Scythe la rudesse...
(*Ibid.*, 379, *Son.* XII.)

S'honorant d'*honorer* les hommes *honorables*... (III, 271.)

Estant *vaincu* d'un *vainqueur invincible*... (*Ibid.*, 342.)

Douces et *doucement* coulantes d'un *doux* style...[1]

On comprend que cette manière d'écrire devient, aussitôt qu'elle se prolonge, fastidieuse au plus haut degré. Ronsard n'en a pas moins rimé des sonnets où le même mot se présente une ou plusieurs fois à chaque vers[2]. Enfin, on peut lire dans ses œuvres une pièce dont les vers, très riches en assonances intérieures, sont en outre coupés d'une façon fort anormale. (V, 363, *Son.* XCIV.)

Les remarques qui précèdent témoignent, il me semble, qu'il existe un trait commun, au point de vue de la forme, entre la Pléiade et Marot. J'ajoute que celui-ci a pu, par sa traduction des *Psaumes*, qui offre des types strophiques extrêmement variés, suggérer à Ronsard l'idée de quelques-uns des mètres que l'on admire dans les *Odes*. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question : elle est trop complexe et nous entraînerait bien loin. Du reste, lorsque l'on examine la prosodie des deux écrivains, on est sans comparaison moins frappé par les rares analogies que par les différences foncières de leur talent. Je ne pousserai donc pas plus avant cette partie de mon étude, et je vais essayer d'établir que Ronsard n'a parfois dédaigné ni les genres chers à Marot ni ceux qui sont, à proprement parler, marotiques.

Le recueil des *Épitaphes* de Ronsard comprend un certain nombre de pièces consacrées à des animaux[3], et des sujets de cette espèce ont été traités aussi par quelques autres membres de la Pléiade[4]. On serait d'abord tenté d'admettre que ces compositions gracieuses et badines sont calquées sur des modèles antiques, car il est bien vrai que l'on peut lire, dans *l'Anthologie* et chez les lyriques latins, des vers qui tendent spirituellement à éterniser la mémoire soit d'un cheval ou d'un chien, soit d'un perroquet ou d'un moineau.

1. VI, 203. — Cf. en outre : I, 345, *Son.* LI; IV. 308, v. 17-8; VII, 209, v. 31-3. — Comme exemples de calembours, voyez VI, 18, v. 32; VIII, 110, v. 18. — Les disciples de Ronsard se sont, eux aussi, amusés à ces bagatelles.

2. I, 424, *Son.* LXXIII; V, 352, *Son.* LXXVII. — Cf. d'Aubigné, *Les Tragiques* (édit. Lalanne), p. 184-5.

3. VII, 250-9. — Cf. II, 437.

4. Voyez du Bellay (*Œuvres choisies* publiées par Becq de Fouquières, p. 288-96.

Mais Jean Lemaire de Belges et les poètes de la première moitié du XVIe siècle ont donné à ces bagatelles une importance et une étendue qu'elles n'avaient nullement dans les textes latins et grecs. La Pléiade, à cet égard, s'est accommodée au goût français, et si l'on compare aux interminables épîtres de *l'Amant vert*[1], aux épitaphes d'une belette et d'un passereau par Melin de Sainct-Gelays[2], à celle d'un cheval par Marot[3], les ouvrages analogues de Ronsard et de Joachim du Bellay, on reconnaîtra que ces deux auteurs ont travaillé selon la méthode de leurs prédécesseurs immédiats.

Passons à un sujet moins frivole. — Marot, en traduisant les *Psaumes*, avait rendu aux protestants un service de premier ordre. Les partis politiques ou religieux ont besoin d'hymnes. L'union des voix annonce ou favorise celle des âmes, elle console aux heures cruelles, soulève la pensée vers le ciel. Si les huguenots ont eu, au temps des persécutions et des luttes, tant d'énergie, selon les heures, ou tant de résignation, une foi si active, un si beau dédain de la vie, ils le doivent un peu à ces paroles sacrées, intelligibles pour les plus humbles depuis qu'elles étaient devenues françaises. Ronsard a fort bien senti cela, et il regrette que les catholiques ne songent pas à s'unir par la chaîne des rythmes divins. Les Grecs, dit-il, — et eux sages! — formaient en l'honneur de leurs dieux des chœurs de musique et de danse. (V, 11.) Voilà ce qu'il faudrait imiter. L'âge d'or reviendrait vite si les fidèles, par des cantiques, célébraient, chaque année à certains jours, les saints de leur province, les patrons de leur paroisse. Ce n'est pas là un simple projet littéraire, et il vise plus loin qu'on ne le penserait tout d'abord. Ce que Marot avait fait pour son Église, Ronsard me semble avoir rêvé de le faire pour la sienne. Et il ne s'est pas borné à exposer la théorie; il a écrit non seulement une paraphrase du *Te Deum* (V, 255), mais certains hymnes dédiés à des saints très populaires[4]. Les poésies de cette nature diffèrent, quant au style, des autres ouvrages du même auteur : elles affectent la simplicité, des tours naïfs, une bonhomie triviale. Visiblement, elles étaient destinées à un public sans culture. L'une d'elles (*Les Pères de famille à saint Blaise*) se chantait sur l'air très connu *Te rogamus audi nos*.

Si, rompant avec son préjugé hautain qui dressait entre l'artiste

1. *Œuvres* de J. Lemaire de Belges, III, 3 sqq.
2. *Œuvres*, I, 53-60. — Il est presque inutile de dire que *l'Épitaphe du passereau* n'est qu'une paraphrase de la célèbre pièce de Catulle.
3. II, 217-9.
4. V, 257-61; 267-8. — *L'Hymne de sainct Roch* (*Ibid.*, 262-3) doit être classé à part, car il n'a rien de populaire et ne saurait être mis en musique.

et le vulgaire un infranchissable mur, Ronsard a véritablement songé à rendre les âmes plus fraternelles par le prestige des vers, comment le louer assez? Mais c'est trop insister sur une hypothèse. Ce qui va suivre n'a aucunement un caractère conjectural.

Les églogues de Marot ont été fort utiles à Ronsard lorsqu'il courtisait la muse agreste. D'abord, le premier de ces poètes a eu le mérite d'ouvrir la voie en interprétant, avec beaucoup d'ingénuité et de charme, maints passages virgiliens qui ont été paraphrasés depuis par son successeur d'une manière plus ample. Ensuite et surtout, Marot a consacré une mode dont la fortune allait durer longtemps. A l'exemple de Virgile, il se met lui-même en scène dans ses bucoliques. Il produit aussi, sous des habits de bergers, ses confrères et son père. Il les représente comme d'humbles villageois, bons joueurs de cornets et de flûtes, aimables et pacifiques. Oh! ils se contentent de peu! Mais souvent ce peu leur manque. Alors, les mains chargées de dons rustiques — un agneau, un pot de lait, un chapeau de fleurs — ils s'adressent au dieu des pasteurs, à Pan, c'est-à-dire au roi. « Accordez-nous une place — une toute petite place — dans votre parc. » Le parc, c'est l'état des pensions[1], et si le grand Pan daigne loger le gardeur d'ouailles que la première neige va trouver dehors, il y a fête au hameau, les rebecs sonnent à haut ton, et l'on jure que les corneilles deviendront blanches avant que le nom du bienfaiteur soit oublié. Les poètes dont il fait des bergers, Marot les désigne par leur prénom véritable qu'il présente sous la forme d'un diminutif. Ainsi Jean Marot, Jacques Colin, Melin de Sainct-Gelays et Antoine Héroct s'appellent Janot, Jacquet, Merlin et Thony. Les plus hauts personnages sont baptisés d'après le même système : Marguerite de Navarre devient Margot; Louise de Savoie, c'est Loysette.

Ronsard n'a pas conçu l'églogue d'une façon différente[2]. Lui aussi, il nous peint ses confrères la houlette au poing, la panetière à la ceinture. Il change du Bellay en Bellot, Jean-Antoine de Baïf en Thoinet, Remi Belleau en Bellin, et il s'attribue à lui-même le nom paysan de Perrot[3]. Boileau ne se doutait guère, lorsqu'il reprochait à notre auteur d'avoir, en ses idylles, prêté la parole à Pierrot au détriment de Lycidas[4], que ce nom, qu'il réprouvait

1. Cf. *De fontibus Clementis Maroti poetae*, p. 36, le texte et la note 8.
2. On en peut dire autant de tous ceux de ses disciples qui ont composé des pièces rustiques.
3. I, 182 sqq., IV, 54-91.
4. Cette puérile critique n'est même pas fondée complètement. L'*Eglogue* V (IV, 92-103) est intitulée *Daphnis et Thyrsis*.

comme bas et prosaïque, incarnait, pour les lecteurs du XVIe siècle, la poésie tout entière, puisque Pierrot n'était autre que Pierre de Ronsard.

Au-dessus des Thoinet et des Bellin, s'élève une classe de pasteurs mieux vêtus et qui jouissent d'une bonne aisance villageoise. Cette catégorie comprend des hommes qui occupaient, dans la vie réelle, de hautes charges. Les secrétaires d'État d'Aluye et de Fresne, métamorphosés en Aluyot et en Fresnet, se couchent au fond d'une grotte tapissée de mousse, et, tandis que leurs brebis paissent sous la garde du chien Harpaut, ils célèbrent l'un sa Marion, l'autre sa Jeannette. (IV, 45 sqq.) Michau — entendez Michel de l'Hospital — joue aussi de la musette et, semblable au Palémon de Virgile, il préside aux chants amébées, sert aux champions d'arbitre. (*Ibid.*, 54 sqq.) Montons d'un degré encore, et voici que nous apparaîtront les plus riches cultivateurs, ceux qui nourrissent en leurs pâturages des taureaux par milliers, tant et tant de moutons qu'on ne les saurait nombrer. Ces gens, pour qui la terre prodigue les fruits et les fleurs, ce sont, on le devine, les proches parents du roi, et ils forment la troupe adorée mais ruineuse où figurent Orléantin, Angelot, Guisin, et leurs bonnes amies Margot ou Claudine[1]. Enfin, au sommet de cette hiérarchie pastorale, trône le dieu que chacun révère : le menu peuple s'adresse, en ses nécessités, à lui, non à Bacchus, non à Pomone, car les fruits qu'il laisse cueillir ont une saveur incomparable et sont, en toute saison, bons à prendre et à garder. Ce dieu-là, c'est le grand Pan, et Ronsard l'invoque ou le salue plus d'une fois sous ce nom[2].

Que Ronsard ait tiré quelque profit des églogues de son devancier, cela se déduit de la comparaison que je viens de faire. J'ajoute maintenant que presque tous les poètes de la Pléiade ont encore confirmé le mérite de Marot en cultivant un genre inventé par lui et dont il a laissé un modèle hors ligne. Ce genre, c'est le *Blason*. On entend par ce mot une peinture détaillée soit de l'une des parties du corps, soit d'un être animé ou même d'un objet quelconque, pourvu que la chose, vivante ou non, sur quoi porte la description, soit menue de taille et — suivant que l'on se propose une caricature ou un portrait — ridicule ou gracieuse. Ronsard — il est vrai qu'il en rougit[3] — a rimé plusieurs pièces de

1. *Ibid.*, 5-45; 54-71.
2. *Ibid.*, 25, v. 17; 63, v. 9-10; 64, v. 11; 70, v. 16; 73, v. 29; 78, v. 35; 85, v. 5-8; 92, v. 1-2; 97, v. 5-12.
3. VI, 322. « Mais, bons Dieux! que dira la France?... »

cette nature : *le Verre*, *le Souci du jardin*, *le Houx*, *la Grenouille*, *la Fourmi*, *l'Alouette* et *le Frelon*[1]. On ne peut douter que ces agréables bagatelles ne soient autant de blasons; leur caractère suffirait à établir ce point qui est, d'ailleurs, mis hors de discussion par un aveu bien clair de l'écrivain. Il dit en s'engageant à rendre éternelle la mémoire de Jean Brinon :

Pour engarder que la mort ne l'enterre
Il me suffit si l'honneur d'un seul verre,
Lequel tu m'as pour estraines donné,
Est dignement en mes vers *blasonné*. (III, 402-3.)

Je citerai cette phrase encore :

Mais moy, sans plus, je veux dire
En ces vers, d'un style dous,
Le nouveau *blason* d'un Hous. (VI, 181.)

Il est donc manifeste que ce genre inventé par Marot lui a survécu quelque temps.

Il me reste à traiter une dernière question. Trouve-t-on, chez Ronsard, des pensées ou des développements qui proviennent de Marot? Rien n'est plus délicat que cette recherche, et souvent, après avoir souligné, dans les livres des deux poètes, certains passages qui semblent liés par un rapport évident, on n'ose cependant pas conclure à une imitation, soit que l'on connaisse à ces textes une origine commune, soit que, sans être en état de préciser, l'on soupçonne une source où aurait pu puiser l'un et l'autre auteur, soit enfin que l'on attribue les analogies au hasard de l'inspiration qui suggère fréquemment les mêmes choses à maints artistes d'une manière libre et spontanée. Je compte donc indiquer simplement, dans ce qui va suivre, les emprunts selon moi probables que Ronsard a faits à Marot, et je laisse au lecteur le soin de tirer du rapprochement des idées la déduction qu'il jugera bonne.

Dirai-je d'abord, descendant à de minces détails, que Ronsard paraît s'être souvenu du trait qui termine le blason du *Beau Tetin*[2]; qu'il a employé, en parlant de la fortune, une expression dont

1. III, 402; VI, 110; *ibid.*, 181; *ibid.*, 315; *ibid.*, 322; *ibid.*, 348; *ibid.*, 351. — On serait peut-être en droit de joindre à ces morceaux à la fois spirituels et plastiques le sonnet qui commence par le vers : « Petit nombril, que mon penser adore.... » (I, 391.)

2. Marot (édit. Jannet) III, 33-4, les quatre derniers vers du *blason*. Cf. Ronsard, I, 78, la fin du *Son.* CXXXVII; IV, 68, v. 29-30. — Il est à propos d'observer toutefois que les commentateurs considèrent le *Son.* CXXXVII comme inspiré par Ovide et par Pétrarque.

avait usé Marot dans l'une de ses épîtres au roi [1]; qu'il a longuement paraphrasé l'une des épigrammes de son devancier, à laquelle il a cru devoir donner un dénûment de sa façon [2]? Ce sont là des rapprochements dont l'intérêt est minime, et je les signale sans insister. Mais voici quelques faits que j'estime plus dignes de remarque.

Marot, en deux pièces exquises et brèves, a montré — non pas le premier — que les femmes ont en amour une manière de refuser aussi agréable et encourageante que le consentement même. « Un doulx nenny » vaut mieux qu'une permission formelle; il sauvegarde la pudeur sans désespérer le poursuivant, et ce qu'il n'accorde pas, il le laisse prendre. Le mot « ouy » annonce une capitulation moins raffinée et en rendant la victoire trop facile, il lui enlève de son prix [3]. Cette fine remarque se rencontre chez Ronsard. Il a, lui aussi, constaté la grâce, la fière douceur de ce « nenny » (I, 304, *Son.* XLII), et il déclare qu'il perdrait l'espérance de fléchir un jour sa maîtresse si elle lui disait *ouy* au lieu de *nenny*. (V, 367, *Son.* CI.)

Qu'on lise maintenant ces vers extraits d'un poème que Marot adresse à un enfant encore à naître :

Vien sain et sauf : tu peulx estre asseuré
Qu'à ta naissance il n'y aura pleuré,
A la façon des Thraces lamentant
Leurs nouveaux nez, et en grand dueil chantant
L'ennuy, le mal et la peine asservie
Qu'il leur falloit souffrir en ceste vie [4].

N'est-il pas naturel de placer en regard de ce texte les réflexions que la tristesse de notre destinée inspire à Ronsard?

Ce n'est pas grand plaisir que de vivre en ce monde;
Nous le cognoissons bien, qui tousjours lamentons
Et pleurons aussi tost que du ventre sortons,
Comme presagians par naturel augure
De ce logis mondain la misere future.

1. Marot, I, 195. — Le poète écrit à François Ier qu'une série de revers venait d'assaillir : « On diet bien vray, la maulvaise Fortune | Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une | Ou deux ou trois avecques elle (Syre). | *Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire.* » De même, Ronsard, dans son *Discours contre Fortune* (VI, 136 sqq), dédié à Odet de Coligny, dont la famille se trouvait alors fort éprouvée, déplore la fragilité des grandeurs humaines, et il ajoute : « *Vostre noble maison en sçauroit bien que dire.* »

2. Ronsard, VI, 391-4. — Cf. Marot, III, 114, *épigr.* CCLXXXIV, et Melin de Sainct-Gelays, I, 275, *De Roger et de Marion.*

3. Marot, III, 29, LXVIII; 82, CCV. — Cf. Melin de Sainct-Gelays, I, 115.

4. *Avant naissance du troisieme enfant de Madame la Duchesse de Ferrare*, I, 68-70.

Non pour autre raison les Thraces gemissoient,
Pleurans piteusement quand les enfans naissoient. (V, 245.)

On m'objectera, je le sais bien, que cette pensée a été familière aux écrivains grecs et latins; que la coutume de ces peuples qui pleuraient devant les berceaux a été relatée par Hérodote [1]; que Lucrèce a parlé, avec un accent sublime, du prophétique gémissement des nouveau-nés; que Pline l'Ancien a noté leur nudité misérable et l'hostilité de la terre qui les reçoit. Que Ronsard ait connu tous ces passages et, en particulier, celui d'Hérodote, je n'en doute aucunement. Mais ce qui nous invite à conjecturer que les vers de Marot chantaient aussi en sa mémoire, c'est qu'il reproduit une erreur de ce poète. D'après Hérodote, ce ne sont pas les *Thraces* qui se lamentent lorsque leurs enfants viennent au monde, ce sont les *Trauses*.

Parmi les épîtres de Marot, les meilleures sont assurément ou dirigées contre ses ennemis ou adressées, afin d'obtenir quelques subsides, soit au roi soit à ses trésoriers. La pièce qu'il a produite sous le nom de son valet Fripelipes mérite d'être rangée au-dessus de toutes ses épîtres de combat, car c'était une idée subtilement insolente d'abandonner à un laquais le soin de confondre Sagon : encore Fripelipes se plaint-il de salir ses mains à une besogne aussi basse. L'ingéniosité cruelle de cette fiction n'a point échappé à Ronsard, et il se rappelait sans doute ce procédé de polémique lorsqu'il écrivait à certains de ses adversaires :

Taisez-vous, ou comme il faudra
Mon cuisinier vous respondra,
Car de vous presenter mon page,
Ce vous seroit trop d'avantage. (II, 436.)

Quant aux épîtres qui sont dictées à Marot par sa pauvreté, peu s'en faut qu'elles ne constituent un genre littéraire à part, genre affligeant et spirituel. Le poète de François Ier excelle dans l'art de mendier; il prodigue, en tendant son bonnet, les richesses de la Muse : il se montre délicat, plein de finesse, il encense adroitement, il affecte une désinvolture respectueuse, et sa misère cependant réelle, il la force à sourire, il la raconte d'un ton plaisant. Comme Ronsard a dû plus d'une fois recourir à la munificence des rois ou de ceux qui maniaient les deniers publics, il a senti la valeur de ces requêtes subtiles et, gauchement, il a tâché d'asservir à la

1. *Hist.*, livre V, 4.

méthode marotique son imployable génie. C'est ainsi qu'il représente à Catherine de Médicis le pauvre Francus qui ne peut pas, « faute d'equipage », arriver jusqu'à Paris, et qui demeure arrêté au milieu des bois et des rochers. (III, 377.) Ailleurs il dit au roi : « Le fils d'Hector ne souhaite rien tant que de prendre terre en France,

Mais il te faut payer les frais de son arroy.

Songes-y! Ton ancêtre est un prince de trop bonne maison pour aborder « seulet » à notre rive. Il lui faut des gens, un navire. Moi, je consens à charpenter sa nef; toi, couvre les frais du voyage[1]. » Ce sont là des prières qui rappellent, ce me semble, celles de Marot. Mais si l'on veut lire, chez Ronsard, une épître franchement marotique, je renverrai au poème composé pour le trésorier de l'Épargne. (VI, 265-9.) L'auteur invente un mythe tendancieux. Jupiter, écrit-il, étant fâché contre la race humaine, résolut de lui envoyer un fléau qui causerait quelque jour sa perte. Il emprunta son or à la terre, le coupa en tranches menues comme l'on fait pour les raiforts, et lança du haut des nues cette pluie étincelante. Le peuple sot, qui ne devinait point les malheurs que l'argent produit, accourut « par foules et par bandes ». On se poussait, on se battait à grand'noise. L'un remplissait un coffre, l'autre un bahut. Quant à moi, ajoute le narrateur, parlant au trésorier de l'Épargne :

Je n'y estois, Moreau; j'estois malade
Quand ceste heureuse opulente brigade
Amassoit l'or à pleins paniers; or toy
Qui en serras pour France et pour le Roy
Et pour les tiens, mon Moreau, je te prie....
M'en departir si peu que tu voudras;
Plus indigent le Roy n'en sera pas;
Et desormais de promesses n'abuses
Ton vieil amy, ton Ronsard, et ses Muses.

N'est-il pas vrai que l'on retrouve en ces vers sinon la grâce, du moins le ton de Marot?

Je terminerai en observant que l'une des épîtres de ce poète développe une idée assez voisine de celle qui a été formulée, avec une maîtrise incomparable, dans le plus classique sonnet du XVIe siècle[2]. Je cite le texte de l'épître. Marot s'adresse à une femme, et il lui dit en lui envoyant un gentil travail de sa façon :

1. II, 21-2. — Cf. VI, 289, v. 24 sqq.
2. I, 340, *Son.* XLII. « Quand vous serez bien vieille, etc. »

Reçoy le donc en gré, je te supplie,
Et, l'ayant leu, ne le pers, mais le plie
Pour le garder : *au moins quand ce viendra*
Que serai mort, de moy te souviendra.
Et si d'icy à grand temps et long aage
Du tien Clement se tient aucun langage
Là où seras, par maniere de rire
Aux assistans pourras conter et dire...
Comment jadis fut bien ton serviteur,
Et pour tesmoin de ce que leur diras,
Ce mien escrit sur l'heure produiras,
En leur disant : « Quand Marot m'escrivoit, etc... »
Mille autres cas, mille autres bons propos,
Quand seras vieille et chez toi à repos
Dire pourras de moy à l'advenir. (I, 256-7.)

*
* *

La conclusion de cet article peut tenir en quelques lignes.

Encore que les sources françaises de Ronsard ne soient pas bien nombreuses, je ne me flatte nullement de les avoir signalées toutes, et je laisse à de plus érudits le soin de combler les lacunes de mon travail. J'avais surtout à cœur de montrer que le grand poète de la Pléiade n'avait pas complètement réussi à se faire un esprit antique, étranger. Une loi supérieure à sa volonté d'artiste l'a contraint à conserver quelque chose des idées de ses aïeux. Peu de chose, je le répète, et la critique la plus patiemment minutieuse ne parviendra pas à découvrir des liens compliqués entre le moyen âge et Ronsard. Mais de ce qu'il s'est tourné, tenace en ses prédilections, vers la Grèce, vers Rome, vers l'Italie, il ne faut point en inférer, par l'un de ces altiers jugements trop ordinaires à Boileau, qu'il a été tout entier grec et latin. L'intransigeance d'une telle formule appelle de légitimes réserves, et c'est avec le dessein ou, si l'on préfère, l'espérance de les apporter que j'ai écrit cette étude.

HENRY GUY.

SAINTE-BEUVE ET ALFRED DE VIGNY

Auguste Barbier nous a rapporté ce mot de Vigny sur Sainte-Beuve :

« C'est un crapaud qui empoisonne toutes les eaux dans lesquelles il nage [1] ».

L'expression choque dans la bouche du poète éthéré, dont la pensée planait sur les hauteurs et qui faisait songer au noble cygne, pur des fanges terrestres, déployant au sein des ondes ses ailes immaculées. Après tout, A. Barbier est peut-être seul coupable ici, et l'auteur de la *Curée* a sans doute trahi l'immatérialité de son illustre contemporain, en lui prêtant un propos d'un réalisme outré.

Le récent biographe de Vigny, M. Léon Séché [2], n'est pas moins sévère, quand il étudie les rapports de Sainte-Beuve avec son poète. Il ne se contente pas de nous rappeler que Sainte-Beuve a mis sa critique « plus souvent que de raison au service de sa jalousie et de ses rancunes personnelles »; mais il ajoute, qu'à partir de *Chatterton*, Sainte-Beuve lui voua « une de ces haines cafardes, d'autant plus méchantes, qu'elles sont inavouables ».

Jusqu'à quand répétera-t-on la légende des *trahisons* de Sainte-Beuve? Jusqu'à quand sera-t-il accusé d'avoir *trompé les morts et les vivants*?

I

Les poètes — les plus grands surtout — professent pour le critique une sainte horreur dès qu'il abandonne le rôle de thuriféraire pour se constituer juge impartial. Le crime de Sainte-Beuve est d'avoir accompli cette évolution.

Sainte-Beuve, qui, autour de 1830, eut son heure d'ambition créatrice, ne pouvait pas croire qu'il engageait sa réputation future de critique et qu'il aliénait à tout jamais la liberté de son jugement, lorsque dans *Joseph Delorme* ou dans les *Consolations* il *chantait* Victor Hugo ou A. de Vigny. Une infinité de témoignages nous

1. *Souvenirs personnels*, p. 320.
2. Voir son étude magistrale, *Alfred de Vigny et son temps* (liv. III, chap. II : Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny, Sainte-Beuve).

ont renseigné sur l'état d'esprit qui régnait au cénacle, et nous pouvons bien dire que, jamais, dans aucune coterie littéraire, on n'eut l'admiration si prompte, l'enthousiasme si débordant. Les éloges que l'on s'y décernait égalent en naïveté l'intime persuasion où chacun était de les avoir mérités, et au delà. Donc, avec le cérémonial d'usage, Sainte-Beuve s'était agenouillé devant Vigny, le *chantre des saintes amours*, le *divin et chaste cygne*, et il lui avait offert l'encens de son adoration :

..... Un jour, bientôt, tous ces maux finiront;
Vous rentrerez au ciel, une couronne au front,
Et vous me trouverez, moi sur votre passage,
Sur le seuil, à genoux, pèlerin sans message....

Puis, cette ferveur poétique, qui avait comme soulevé au-dessus d'elle-même l'âme de Sainte-Beuve, se refroidit, et le poète se réfugia dans la critique : « Pourquoi, disait-il plus tard, dans un article sur A. de Vigny, n'ai-je pas continué à demeurer le servant officieux et le défenseur dévoué des mêmes gloires? Pourquoi ce besoin d'analyse, de regarder dedans et derrière les cœurs, que M. de Vigny, à propos de la préface des *Consolations*, me reprochait déjà, et que j'ai appliqué aussi, pour mon malheur et pour mes péchés, à l'intime perscrutation des talents »[1]?

Si malheur il y eut pour Vigny et pour quelques autres, ce n'est pas à nous, lecteurs des *Lundis* et des *Portraits*, à le regretter; cette métamorphose de Sainte-Beuve a profité au public, et, quoi que Sainte-Beuve affecte d'en penser lui-même, à son propre talent. A continuer cet échange d'aménités et de fades compliments qu'ils se prodiguaient sans relâche, les habitués du cénacle risquaient d'étouffer sous les formules convenues le sens vrai des beautés; les défauts, au lieu d'être tenus en bride, se seraient exagérés; et la fleur du Romantisme, corrompue par l'atmosphère trop chaude de l'admiration, serait tombée, avant d'avoir développé toute sa vie intérieure. Heureusement pour l'art, des dissonances vinrent troubler ce parfait accord : Hugo, Vigny, Dumas, Musset, Sainte-Beuve rompirent le lien d'amitié dont s'étaient enchaînées leurs jeunes espérances, et chacun de ces écrivains poussa dans sa voie, réalisant la particulière évolution, à laquelle son génie le prédestinait. Sainte-Beuve, impuissant à marcher de front sur la route de l'art avec ses grands amis, se replia

1. *Nouv. Lundis*, t. VI, p. 419.

modestement à leur suite, et n'eut plus d'autre ambition que de les expliquer et de les définir.

II

En définitive, quels griefs Vigny eut-il ou crut-il avoir contre Sainte-Beuve? Louis Ratisbonne, l'exécuteur testamentaire de Vigny, fit paraître, le 1er avril 1866, dans la *Revue moderne*, une note trouvée par lui dans les papiers d'Alfred de Vigny. Celui-ci y commentait l'article publié sur lui par Sainte-Beuve en 1835. Il disait :

« Sainte-Beuve fait un long article sur moi. Trop préoccupé du cénacle qu'il avait chanté autrefois, il lui a donné dans ma vie littéraire plus d'importance qu'il n'en eut, dans le temps de ces réunions rares et légères. Sainte-Beuve m'aime et m'estime, mais me connaît à peine, et s'est trompé en voulant entrer dans les secrets de ma manière de produire. Je conçois tout à coup un plan : je perfectionne longtemps le moule et la statue, je l'oublie, et, quand je me mets à l'œuvre après de longs repos, je ne laisse pas refroidir la lave un moment. C'est après de longs intervalles que j'écris, et je reste plusieurs mois de suite occupé de ma vie, sans lire ni écrire.

Sur les détails de ma vie, il s'est trompé en beaucoup de points. Jamais je ne comptai sur la popularité d'*Eloa*, et je voulais l'imprimer à vingt exemplaires. En faisant *Cinq-Mars*, je dis à mes amis : *C'est un ouvrage à public, celui-là fera lire les autres*. Je ne me trompais pas.

Il ne faut disséquer que les morts ; cette manière de chercher à ouvrir le cerveau d'un vivant est fausse et mauvaise. Dieu seul et le poète savent comment naît et se forme la pensée. Les hommes ne peuvent ouvrir ce fruit divin et y chercher l'amande. Quand ils veulent le faire, ils la retaillent et la gâtent. »

Relevons d'abord ces mots : *Sainte-Beuve m'aime et m'estime*. En effet, sept ans auparavant, ils s'étaient rencontrés, pour la première fois, chez Victor Hugo, et l'amitié qui les unit, prit bien vite, comme d'ordinaire dans cet âge d'or du Romantisme, un tour mystique et légèrement déclamatoire. Vigny prodiguait à Sainte-Beuve les effusions lyriques, les épanchements d'une amitié rare et quintessenciée. Ainsi, à l'apparition de *Joseph Delorme*, il eut une crise de larmes admiratives :

« Que d'impressions douloureuses, sombres et tendres! Quel

plaisir et quel chagrin que de le lire! Pauvre jeune homme! souffrir et ne pas croire et être poète! Triple douleur et triple doute! — Le *Suicide*! les *Rayons jaunes*! que c'est beau! Il y a là plus qu'un grand talent, une âme blessée qui se montre tout éplorée et avec laquelle on vit.... etc.[1] »

En échange, Sainte-Beuve recommandait à son ami Charles Magnin les *Poèmes*, dont Vigny venait de publier une nouvelle édition, et Magnin s'empressait de publier au *Globe* (21 octobre 1829) un article extrêmement élogieux[2].

Entre 1830 et 1835, rien ne vint modifier ces bonnes dispositions réciproques. Pourquoi donc Vigny, après avoir dit : « Sainte-Beuve m'aime et m'estime », ajoutait-il : « Mais il me connaît à peine »? Jules Sandeau, recevant à l'Académie française Camille Doucet, successeur de Vigny, disait finement : « Vous regrettiez tout à l'heure de ne pas avoir vécu dans la familiarité de M. de Vigny. Consolez-vous, monsieur, personne n'a vécu dans la familiarité de M. de Vigny, pas même lui ». A ce compte, Sainte-Beuve fut vraiment un privilégié; car il connut tout ce que Vigny voulut bien livrer au dehors de sa personnalité.

Il l'entendit, non seulement dans les réunions officielles en quelque sorte de l'Arsenal, mais encore dans ces conversations sans s apprêt, où, tantôt chez Victor Hugo, tantôt chez Vigny lui-même, nos jeunes poètes s'ouvraient leurs intelligences, et se communiquaient la fièvre d'art dont ils étaient brûlés; il le vit, à toutes ces lectures d'*Othello*, de *Marion Delorme*, d'*Hernani*, qui furent les veilles d'armes de ces modernes chevaliers se lançant à la conquête du théâtre; il apprit enfin à le connaître dans ces lettres où Vigny ne savait pas se rendre familier, puisque la solennité était un défaut de sa nature, mais qui pourtant sont précieuses — et M. Léon Séché le sait mieux que personne — pour qui veut pénétrer dans le secret de la *tour d'ivoire*.

III

Vigny insiste : L'article de Sainte-Beuve est plein d'erreurs; et le voilà qui en dresse la liste.

« Sur les détails de ma vie, il s'est trompé en beaucoup de points. » Sainte-Beuve a lui-même reconnu plusieurs inexactitudes

1. Lettre à Sainte-Beuve, 3 avril 1829, dans *Portr. contemp.*, t. II, p. 84.
2. Avant de l'écrire Magnin éprouvait des préventions contre l'auteur des *Poèmes*; nul doute que, sans l'intervention de Sainte-Beuve, il ne se fût pas occupé du livre.

de fait, et il s'excuse ainsi de l'insuffisance de son enquête : « Ses plus anciens amis et principalement Emile Deschamps, son intime d'alors, voulurent bien me renseigner tant bien que mal, et il n'y a rien d'étonnant qu'on se soit mépris d'abord sur quelques points et circonstances d'un intérêt tout domestique, notamment sur son mode et son degré de parenté avec l'amiral de Baraudin[1] ». Cette exactitude de procès-verbal qu'on se plaît à reconnaître, en général, aux *Portraits* de Sainte-Beuve, fut donc en défaut ce jour-là; et, même après les rectifications qu'il fit dans son grand article de 1864, après la mort de Vigny, il était infiniment moins renseigné sur les origines maternelles, ou sur les amitiés et les amours du poète, que l'auteur d'*Alfred de Vigny et son temps*.

Certes, il ne partageait pas l'opinion de Gustave Planche, qui, en 1832, avait écrit : « Quand je saurais jour par jour toute la vie intérieure et personnelle d'Alfred de Vigny, je me garderais bien de la publier; ce serait, à mon avis, une indiscrétion sans profit pour le public, pour le poète ou le biographe[2] ». Sainte-Beuve, au contraire, eût infiniment goûté la biographie ample, nuancée, discursive de M. Léon Séché; mais peut-être s'il a gardé le silence sur certains points, ce n'est pas toujours par ignorance. Ainsi, Vigny mort, il ajoutait cette note sur la Kitty-Bell de *Chatterton* : « Mme Dorval, à qui il en eut tant de reconnaissance et qu'il s'obstina à voir longtemps sous cette figure idéale. Tous les échos en ont parlé, tous les témoins en ont souri. Il ne s'est réveillé que tard de son rêve, et pour maudire Dalila[3]. »

Sauf l'éclat de ce scandale, aucune circonstance de la vie intime d'Alfred de Vigny n'avait, en 1835, transpiré dans le public, et les auteurs de biographies étaient réduits, pour apporter quelques faits exacts, à questionner Vigny lui-même : ainsi procéda Gustave Planche; on a vu plus haut ce qu'il avait retiré de son entretien. Sainte-Beuve ne voulut pas se lier les mains, s'obliger, comme il dit, « sous peine de le froisser directement, à suivre sa version ». De là, ce résumé biographique sec, inexact par endroits, suffisant néanmoins, étant donné l'homme qu'il s'agissait de peindre : car nulle vie ne fut, plus que celle de Vigny, en imagination et non en action; n'est-ce pas d'ennui, d'activité inemployée, que sont pleines, si l'on peut dire, les années d'adolescence et de jeunesse de notre poète? Et M. Léon Séché, malgré la richesse de sa docu-

1. *Nouv. Lundis*, t. VI, p. 465.
2. Article de la *Revue des Deux Mondes*, recueilli dans les *Portraits littéraires*, t. I, p. 183.
3. *Portr. contemp.*, t. II, p. 73, note.

mentation, n'aurait jamais écrit le livre copieux qu'il nous offre, s'il n'eût élargi son cadre, et n'eût étudié le *temps* d'Alfred de Vigny, autant que Vigny lui-même.

Autre grief à l'adresse de Sainte-Beuve : « Jamais, dit Vigny, je ne comptai sur la popularité d'*Eloa*, et je voulais l'imprimer à vingt exemplaires ». Cette phrase répond à la remarque faite par Sainte-Beuve sur le peu de succès des *Poèmes* (1822) et d'*Eloa* (1824), et sur la vogue subite de *Cinq-Mars* (1826).

Sainte-Beuve ne s'est pas trompé. M. Léon Séché, dont l'information est si vaste, ne mentionne que deux articles écrits à l'apparition d'*Eloa* (par H. de Latouche, dans le *Mercure du XIXe siècle*, et par Victor Hugo, dans la *Muse française*). Plusieurs parmi les amis même de Vigny, reçurent avec froideur le nouveau poème; Edmond Géraud écrivait dans son *Journal intime* (12 juin 1824), après une visite d'Alfred de Vigny : « Je feins de ne connaître que très imparfaitement son poème d'*Eloa*, afin de n'être pas obligé de trop m'expliquer à cet égard [1] ».

A. de Vigny avait travaillé ce poème avec prédilection; et au moment de partir pour l'Espagne avec son régiment, il léguait à Victor Hugo le soin d'en être l'éditeur : « Je le crois, disait-il, supérieur à tout ce que j'ai fait; ce n'est pas dire beaucoup; mais c'est quelque chose pour moi... Si les boulets ne respectaient pas le poète, je vous prie de faire imprimer *Satan* (titre primitif d'*Eloa*) à part, tel qu'il est, sans corrections. Soulignez seulement comme non terminé ce qui vous semblera trop mauvais [2]. » Le dédain, qu'il affiche dans sa réfutation de Sainte-Beuve, n'est-il pas en contradiction avec ces espérances de gloire, si nettement affirmées?

La popularité, que la poésie ne lui donnait pas, Vigny la trouva dans le roman : il fit *Cinq-Mars*. Le lendemain, son nom était célèbre : « Succès injurieux! s'écrie Sainte-Beuve; enthousiasme des salons, qui ne sait pas approcher du poète ni l'effleurer! Et le chantre d'*Eloa*, de *Moïse*, inclinant son vaste front moite et douloureux, souriait à l'éloge avec une gracieuse amertume; sa lèvre polie contractait dès lors cette raillerie indélébile qui dit que le fond du breuvage a passé [3]. »

1. Cf. M. Albert : *Un homme de lettres sous la Restauration*, p. 233. — Sainte-Beuve faisait allusion à cette froideur du public dans la pièce des *Consolations* adressée à Vigny :

> Quand votre amour doua
> De beautés à plaisir l'ineffable Eloa,
> On jonchait le sentier de cailloux et de verre,
> Mais ses beaux pieds flottants ne touchaient point la terre.

2. Lettre du 3 novembre 1823, citée par M. Léon Séché, p. 109.
3. *Portr. contemp.*, t. II, p. 67.

Vigny se flatte d'avoir consciemment cherché ce succès avec *Cinq-Mars*. Rien de mieux, dirons-nous, et Vigny eut une heureuse inspiration : le public s'obstinant à ne pas venir à lui, il alla lui-même au public; mais s'il n'y a pas de l'amertume, il y a du moins une sorte de mépris dans la façon dont il envisageait son roman : « c'est un ouvrage à public », disait-il. En écrivant *Cinq-Mars*, Vigny faisait-il donc une concession au goût frivole de la foule, qui se refusant à gravir les hauts sommets de la poésie, s'attendrit et pleure aux fictions romanesques? Il n'en est rien; Vigny faisait mieux qu'un *ouvrage à public*; le chantre d'*Eloa* se retrouvait dans *Cinq-Mars*, et si Vigny consentait à ne pas couler sa pensée dans le moule précieux du vers, il conservait ses meilleures qualités de poète, le charme de l'imagination, la forme noble et choisie, la touche délicate, l'éclat du coloris.

M. Léon Séché blâme Sainte-Beuve d'avoir soutenu que le Richelieu et le Cinq-Mars de Vigny n'étaient pas des personnages vrais. Sainte-Beuve, dans son article du 8 juillet 1826, ne fit que traduire l'impression de l'école historique du *Globe*. Aug. Thierry, Guizot, Thiers, Dubois, Magnin, avaient trop souvent proclamé le respect de l'histoire et de la vérité, pour accueillir sans réserves le roman de Vigny. Où donc était, dans le livre nouveau, cette « longue étude », cette « vive et continuelle familiarité » de l'auteur « avec les temps et les hommes », en un mot toutes ces qualités que le *Globe* réclamait de toute œuvre d'histoire? Un ami de Vigny, le savant sinologue G. Pauthier, s'est porté garant des recherches qui avaient précédé l'élaboration du roman; Sainte-Beuve n'y croyait pas, et bien qu'en 1835 il regrettât de n'avoir, à l'origine relevé que « les taches du roman », sans faire valoir « les beautés supérieures », il maintint pourtant ses réserves sur l'érudition de Vigny. Non, Vigny n'a pas été un historien; il a *romancé* l'histoire de Richelieu, comme celle de Chatterton ou celle d'André Chénier. Son Richelieu est allé rejoindre dans la friperie des tyrans romantiques l'*homme rouge* de *Marion Delorme*; de *Cinq-Mars*, il reste, non pas un tableau d'histoire, mais une œuvre d'imagination captivante, supérieurement écrite, pleine de créations touchantes, d'épisodes gracieux, de couleurs vives et poétiques[1].

1. Loménie (*Galerie des Contempor. ill.*, t. II, article sur Vigny) disait : « La première beauté d'une page historique c'est la vérité; la poésie ne vient qu'après. Or, il est dans les œuvres de M. de Vigny bon nombre de pages qui me paraissent choquer, je n'oserais dire la vérité, mais très certainement la vraisemblance. »

IV

A. de Vigny, brouillé avec Victor Hugo depuis que le théâtre les avait posés en rivaux[1], s'appliquait à croire qu'il n'était jamais sorti de sa *tour d'ivoire*, et qu'il avait toujours fait, suivant la pittoresque expression de Sainte-Beuve, « colonne et obélisque à part ».

G. Planche, qui ne manquait pas une occasion d'être désagréable à Victor Hugo, s'empressait d'accepter ce mot d'ordre, et affirmait hautement que Vigny ne s'était jamais mêlé aux « réunions », aux « coteries littéraires, qui partageaient les salons de la Restauration ». Cette périphrase désignerait-elle le cénacle? Apparemment. Eh bien! voilà qui est au moins singulier.

Pour plaire à Vigny, dirons-nous qu'elles furent *rares* et *légères* les soirées de chaque dimanche à l'Arsenal? *rares* et *légères* les réunions auxquelles il présidait lui-même, et dont Turquéty nous a laissé la description? « C'était, dit-il, un cercle de romantiques... C'est une chose singulière que la manière dont on fraternise ensemble dans cette école romantique : au bout de quelques minutes, je causais avec Vigny comme si je l'avais connu depuis longtemps. La séance fut d'environ deux heures : Victor Hugo pérorait debout au milieu de l'assemblée, et il était curieux de les voir ouvrant les yeux et la bouche devant lui[2]. » Vigny manquait-il à cette soirée du 10 juillet 1829, qui groupa tous les initiés du cénacle autour de Victor Hugo lisant *Marion Delorme*? Manquait-il à la lecture d'*Hernani*, le 30 septembre 1829? Manquait-il enfin à la première représentation d'*Hernani* et lui, l'homme discret, le gentleman parfaitement correct, ne partageait-il pas, ce soir-là, le délire des *rapins* : « Aux fureurs littéraires qui m'agitent, disait-il, je comprends les fureurs politiques de 93[3] ». Les états de services de Vigny dans l'armée romantique, pour être moins longs et moins bruyants que ceux de Th. Gautier, ne sont-ils pas d'un lieutenant fidèle?

G. Planche, une fois qu'il a isolé son héros de ses *complices*, insiste maladroitement sur cette génération spontanée des vers de

1. M. Léon Séché rejette les torts sur V. Hugo; Sainte-Beuve, au contraire, accuse Vigny. S'il est vrai que le succès d'*Othello* fut celui de Shakespeare autant que celui de Vigny et que la *Maréchale d'Ancre* échoua, il semble bien que V. Hugo pouvait, après *Hermani* et *Marion*, regarder sans envie son prétendu rival.

2. *Édouard Turquéty*, par Fr. Saulnier, p. 72.

3. Note de Philibert Audebrand, citée par M. Séché, p. 115.

Vigny : « Ne valait-il pas mieux cent fois, comme fit Alfred de Vigny, dit-il, vivre de poésie et de solitude, chercher la nouveauté du rythme dans la nouveauté des sentiments et des pensées, sans s'inquiéter de la date d'une strophe ou d'un tercet, sans savoir si tel mètre appartient à Baïf, tel autre à Coquillart? Que des intelligences nourries de fortes études examinent à loisir et impartialement un point d'histoire littéraire, rien de mieux. Mais se faire du passé un bouclier pour le présent, emprunter au XVIe siècle l'apologie d'une rime ou d'un enjambement, transformer ces questions toutes secondaires en questions vitales, c'est un grand malheur à coup sûr, une décadence déplorable, une voie fausse et périlleuse[1]. » Hélas! Vigny lui aussi tombait dans ces mesquines arguties, et il lisait dévotement, comme tout habitué du cénacle, les deux volumes publiés par Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle* : « Oui vraiment, lui écrivait-il, je ne peux quitter votre ouvrage que pour en parler et aller dire à tout le monde : *Avez-vous lu Baruch?* et ensuite je m'enferme avec vous ou bien je vous emporte sous une allée où je marche tout seul, et je frappe sur le livre et je jette des cris de plaisir à me faire passer pour fou[2] ».

Sept ans après, Vigny reniait tous ces souvenirs; et, pour mieux asseoir ses prétentions à l'originalité, il proclamait pour le présent et pour le passé la théorie du *splendid* isolement.

Cette fréquentation du cénacle était-elle donc une tare, dont il fallût se laver à tout prix? Hugo, Musset, Dumas et les autres avaient-ils compromis leur originalité, parce qu'ils avaient, plusieurs années, vécu d'une vie fraternelle, joui des mêmes beautés, ébauché les mêmes théories?

Sainte-Beuve, qui relevait ainsi l'empreinte du cénacle sur le talent d'Alfred de Vigny, en avait-il moins bien défini l'originalité du poète? Dans une page magistrale, il avait distingué sa manière de celle de Lamartine et de celle de Hugo; il disait :

« Son talent réfléchi et très intérieur n'est pas de ceux qui épanchent directement par la poésie leurs larmes, leurs impressions, leurs pensées; il n'est pas de ceux non plus chez qui des formes nombreuses, faciles, vivantes, sortent à tout instant et créent un monde au sein duquel eux-mêmes disparaissent : mais il part de sa sensation profonde, et lentement, douloureusement, à force d'incubation nocturne sous la lampe bleuâtre et durant *le*

1. *Portr. littér.*, t. I, p. 189.
2. Lettre du 3 août 1828, dans les *Portr. contemp.*, II, 82.

calme adoré des heures noires, il arrive à la revêtir d'une forme dramatique, transparente pourtant, intime encore. Dans le poème d'*Eloa*, cette *vierge-archange* est née d'une larme que Jésus a versée sur Lazare mort, larme recueillie par l'urne de diamant des séraphins et portée au pied de l'Éternel, dont un regard y fait éclore la forme blanche et grandissante. Or, suivant nous, toute poésie de M. de Vigny est engendrée par un procédé assez semblable, par un mode de transfiguration aussi merveilleuse bien que plus douloureuse. Il ne donne jamais dans ses vers ses larmes à l'état de larmes; il les métamorphose, il en fait éclore des êtres comme Dolorida, Symétha, Eloa. S'il veut exhaler les angoisses du génie et le veuvage de cœur du poète, il ne s'en décharge pas directement par une effusion toute lyrique, comme le ferait M. de Lamartine, mais il prend un détour épique, il crée *Moïse*. *Eloa* elle-même peut ne sembler autre chose, en y levant un voile, qu'une adorable et plaintive élégie d'une séduction d'amour divinisée. Pour arriver à ce vêtement complet et chaste et transparent, que de veilles, on le conçoit; que de tissus essayés! que de broderies quittées et reprises! Oh! non, jamais le vieillard que Térence appelle *celui qui se tourmente lui-même* ne se rongeait d'autant de soucis et de pâleur que, dans ses efforts silencieux vers le beau, cette pudique et jalouse muse[1]. »

Quel plus bel hommage peut être rendu au poète de *Moïse* et d'*Eloa*? A cette poésie, il n'a manqué, pour atteindre aux plus hauts sommets, qu'une verve plus jaillissante, un effort moins continu à poursuivre le mot ou l'image. A. de Vigny proteste que Sainte-Beuve n'est pas « entré dans le secret de sa manière de produire »; mais n'est-ce pas une illusion de sa part, lorsqu'il réclame en sa faveur une facilité qu'il n'eut jamais? Les critiques qui en notre temps ont le plus fortement rappelé les titres de gloire de Vigny, ont pourtant signalé les « défaillances de son exécution »[2], et nul encore n'a soutenu que l'imagination de Vigny soit aisément sortie victorieuse de la lutte qu'elle engageait pour traduire des idées profondes sous une noble et neuve forme de poésie.

Où fut en tout cela l'erreur de Sainte-Beuve? Vigny ne prit pour confident que son *Journal*; mais au critique lui-même, il ne dit jamais sa déception d'amour-propre, et Sainte-Beuve, quelques jours après son article, recevait un billet affectueux de Vigny, qui voulait venir « causer une heure » avec lui.

1. *Portr. contemp.*, t. II, p. 62.
2. L'expression est de M. F. Brunetière (cf. *Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, t. II, p. 37).

V

L'amitié, un jour, cessa de les unir. Un seul des deux personnages en cause ayant cru bon de nous donner la raison du refroidissement, pourquoi repousser son explication, se rabattre sur des motifs mesquins de jalousie?

« Alfred de Vigny, écrivait plus tard Sainte-Beuve, qui reportait sa pensée aux environs de 1835, était un grand poète, mais qui avait bien des travers... Tout en continuant d'admirer chez de Vigny le poète, nous commencions à nous séparer du théoricien et du rêveur systématique. Je crois que je mets le doigt sur le point de divergence [1]. »

Ces théories, ces rêveries systématiques, M. Léon Séché les a presque totalement négligées dans son livre; et, faute d'y avoir attaché assez d'importance, il méconnaît la force de la déclaration faite par Sainte-Beuve. Oui, Sainte-Beuve s'était inquiété de l'orientation imprévue prise par la pensée de Vigny, dès 1829, lorsque Buchez avait essayé de le convertir à ses idées sociales; en 1835, ses craintes redoublèrent, lorsqu'il entendit Chatterton proclamer les droits souverains du poète et jeter l'anathème à la vile société : « Dès cette époque et depuis, dira-t-il en 1864, il ne me parut plus le même que ce poète que nous avions connu dans les dernières années de la Restauration, homme du monde, aimable, élevé, solitaire, vivant en dehors des petites passions du jour, et s'envolant à certaines heures dans sa voie lactée; le militaire et le gentilhomme avaient fait place à l'homme de lettres solennel qui se croyait investi à demeure d'un ministère sacré [2] ».

La rupture était fatale entre eux. Un instant rapprochés l'un de l'autre par un égal amour de la poésie, au cénacle, Vigny et Sainte-Beuve se coudoyèrent encore, quand, jeunes et curieux, ils allaient entendre la parole généreuse de Lamennais et de Montalembert; mais désormais leurs voies ne devaient plus se croiser. Sainte-Beuve allait au pur rationalisme, Vigny se tournait vers la méditation des graves problèmes des *Destinées*; le talent du critique se développait dans le sens de l'analyse et de la physiologie, alors que la pensée du poète gagnait en profondeur et en mysti-

1. Lettre du 14 août 1868, citée par M. Séché, p. 133.
2. *Nouv. Lundis*, t. VI, p. 425. — Lamartine, lui aussi, jugeait sévèrement les théories sociales de Chatterton, « ce toast de vin de champagne, au dessert, d'une utopie mal conçue et malfaisante ».

cité : plus rien ne renouerait entre eux des rapports factices, et cette liaison ne poussa pas, comme celle de Vigny et de Hugo, un rameau d'arrière-saison.

Quand la mort de Vigny obligea Sainte-Beuve à juger l'œuvre et l'homme, il le fit décemment, froidement, sans que l'incomparable essence de poésie, enfermée dans les pièces récentes des *Destinées*, lui arrachât le cri de la grande admiration. Il se borna sur elles à développer cette proposition : « Elles sont un déclin, mais un déclin très bien soutenu; rien n'y surpasse ni même (si l'on excepte un poème ou deux) n'égale ses inspirations premières, rien n'y déroge non plus ni ne les dément ».

C'est pourtant la fin de cet article que M. Léon Séché reproduit, lorsqu'il veut nous donner une page de choix, le jugement exquis, nuancé, poétique, qui convenait à l'art singulièrement élevé d'Alfred de Vigny. Piquante contradiction de ceux qui voient en Saint-Beuve le juge maussade et injuste de ses contemporains, et qui dérobent quelques fleurs tombées de sa plume incomparable, pour offrir à leur idole le bouquet choisi de l'admiration et de l'apothéose !

C. Latreille.

MÉLANGES

SUR UNE ÉDITION DU GÉNIE DU CHRISTIANISME

Au mois d'avril 1804, la Société typographique de Paris publiait un *Abrégé du Génie du christianisme à l'usage de la jeunesse*, en deux volumes in-12 : suppressions et raccords, déclare l'*Avertissement*, « il n'y a pas un seul mot dans cet abrégé qui ne soit de la main de l'auteur ».

On se doutait bien, déjà, que Chateaubriand n'avait guère dû travailler lui-même à cette édition, si même il y avait mis la main, et l'on s'accordait à en attribuer la paternité à l'un de ses amis les plus dévoués, Clausel de Coussergues [1]. Dans une lettre à un autre de ses amis, Gueneau de Mussy, lettre datée de Rome, 20 décembre 1803, et publiée pour la première fois par Sainte-Beuve [2], Chateaubriand s'exprime en effet ainsi : « Je vous prie de veiller un peu à mes intérêts littéraires; songez que c'est la seule ressource qui va me rester. Migneret a fort bien vendu ses éditions, mais il a confié sa marchandise à des fripons, et j'ai éprouvé cinq banqueroutes. Engagez M. Clausel à commencer le plus tôt possible son *édition chrétienne*. Si j'en crois ce qu'il m'a mandé, elle se vendra bien, et cela me rendra encore quelque argent. Le monument de Mme de Beaumont me coûtera environ 9000 francs. J'ai vendu tout ce que j'avais pour en payer une partie.... » Et Sainte-Beuve ajoute en note, avec sa malice ordinaire : « Il s'agit de la petite édition du *Génie du christianisme* à l'usage de la jeunesse et des écoles, de l'*édition chrétienne*, comme si, de l'aveu même de l'auteur, la grande édition ne l'était pas. M. Clausel la fit en effet. »

Mais M. Clausel ne la fit pas seul, et il eut — je ne crois pas que cela soit connu — pour collaborateurs dans sa tâche M. Emery, l'illustre supérieur de Saint-Sulpice, et Frayssinous en personne. Voici les documents inédits qui mettent ce point hors de doute. J'en dois la communication à l'obligeant et savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, M. l'abbé E. Levesque, auquel je suis heureux d'exprimer ici ma respectueuse gratitude :

On lit dans les *Matériaux (manuscrits) qui ont servi à la Vie de M. Emery* [3] (T. IV, p. 923), la note suivante :

M. Emery a donné l'édition de l'*Abrégé du Génie du christianisme*.

M. de Chateaubriant [*sic*] voyait M. Emery, et, avant de partir pour

1. Sur Clausel de Coussergues, voir G. Pailhès, *Madame de Chateaubriand. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues*, 1888, et E. Biré, au tome II de son édition des *Mémoires d'outre-tombe* (Paris, Garnier, 1899), l'appendice intitulé *les Quatre Clausel*.

2. *Chateaubriand et son groupe*, édition définitive, 1889, t. II, p. 358-361.

3. Ces *Matériaux* forment 13 volumes in-4°. Ils avaient été réunis par M. Faillon qui, occupé de la Vie de M. Olier, laissa à M. Gosselin le soin d'écrire celle de M. Emery.

son voyage de Jérusalem, il vint à Issy faire un pèlerinage à Notre-Dame de Toutes-Grâces.

Un peu plus loin, à la page 987, se trouve une relation de M. Clausel de Coussergues (Lettre à M. Faillon, en 1843), où l'on lit ceci :

M. Frayssinous, que je voyais journellement, et qui connaissait ma liaison particulière avec M. de Chateaubriant, me dit que je ferais une chose utile si je pouvais obtenir de ce grand écrivain qu'il permît que l'on fît une édition abrégée du *Génie du christianisme* [1]. Je goûtai fort cette idée, et M. l'abbé Frayssinous et moi nous en parlâmes ensemble à M. Emery. Non seulement cet homme si zélé voulut prendre part à ce projet qui devait être si utile à l'éducation chrétienne, mais encore il nous dit que si M. de Chateaubriant voulait permettre qu'il parût une telle édition, il se chargeait d'en relire les épreuves ligne par ligne. M. de Chateaubriant qui était alors à Paris (1802), sur le nom de M. Emery, adopta cette proposition et il y mit un tel intérêt qu'étant allé à Rome en 1803, il m'écrivit de cette capitale du monde chrétien et me demanda si M. Emery n'avait pas encore terminé l'édition abrégée du *Génie du christianisme*. Je ferai remarquer à ce sujet que M. de Chateaubriant qui, né avec un riche patrimoine, l'avait perdu par suite de l'émigration, ne demanda aucune indemnité pour cette nouvelle édition, quoiqu'elle dût évidemment diminuer le débit de la grande édition. M. de Chateaubriant fut de retour à Paris avant que ce travail fut terminé. M. l'abbé Frayssinous fit le choix de ce qui devait être conservé; j'y ajoutai des notes qui devaient rendre ce travail encore plus utile. M. Emery revit le tout à la grande satisfaction de M. de Chateaubriant. Depuis ce temps, cette édition abrégée a été stéréotypée et n'a cessé depuis quarante ans de se répandre dans les maisons d'éducation et les familles chrétiennes. »

Il ne nous est pas indifférent, ce me semble, de savoir que Frayssinous et M. Emery ont mis la main à cette édition du *Génie du christianisme*.

VICTOR GIRAUD.

1. « A cette époque (vers 1807), dans la haute société, on savait par cœur de longs passages du *Génie du Christianisme*, les dames surtout. Mgr. Frayssinous, futur grand-maître de l'Université, pouvait le réciter tout entier, assure M. de Pontmartin. » (G. Pailhès, *Chateaubriand sa femme et ses amis*, p. 410-411). — « M. de Frayssinous me disait à Rome en 1832 : Je ne me figure jamais sans émotion que j'aurais pu rencontrer encore une fois ici M. de Chateaubriand; car sa place est toujours auprès de la croix de Saint-Pierre. Je le mets en tête des grands champions de Dieu qui vinrent prêcher à notre siècle naissant l'Évangile, les gloires antiques de la patrie et l'honneur : Chateaubriand, Bonald, de Maistre ! c'est à eux que je dois une partie du bien que j'ai pu faire, puisque Dieu n'a pas permis tout le bien que j'ai voulu. Chateaubriand surtout m'est apparu comme une grande lumière qui s'est faite soudain dans un ciel assombri par un long orage. » (De Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 300). — M. Kerviler dans sa *Bio-bibliographie de Chateaubriand* (p. 22) signale aussi un abrégé du *Génie du Christianisme* à l'usage de la jeunesse, par l'abbé de Frayssinous, Paris, 1819, 2 vol. in-12. Je ne l'ai pas vu; mais je me demande s'il diffère vraiment de celui de 1804.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, SES DEUX FEMMES ET SES ENFANTS DOCUMENTS INÉDITS

CHAPITRE I

La première femme de Bernardin de Saint-Pierre, Correspondance avant et pendant le mariage. Naissance de trois enfants. Mort de Félicité Didot.

Dans un de ses premiers essais littéraires : « les *Voyages de Codrus* », Bernardin de Saint-Pierre se met en scène sous le nom de son héros; il raconte ses voyages, ses entreprises, ses déceptions, ses amours avec une charmante princesse; seul, isolé, loin de sa patrie, il a de vagues aspirations vers un bonheur paisible et tranquille; il voudrait se créer un foyer, et il trace du mariage un idéal dont il ne se départira pas pendant le cours de son existence.

En relisant les lignes que nous allons reproduire, empreintes d'un souffle sentimental et poétique, on ne s'étonnera pas de voir se répéter dans sa correspondance avec les deux femmes qu'il a successivement épousées, les aspirations et jusqu'aux termes mêmes de cet écrit.

« Je voudrais une femme, — dit-il, — tous les célibataires sont tristes. Je voudrais une femme qui me plaise; l'inclination est l'instinct de l'homme. Si le bonheur est l'harmonie des plaisirs, dans une femme aimée se trouve toute la félicité dont l'homme est susceptible. Dans une femme aimable, on trouve à satisfaire à la fois les sens, l'esprit et le cœur : c'est là le secret de la nature qui rend l'amour si puissant.

« Si j'avais à choisir une femme, je la voudrais simple dans ses mœurs, spirituelle, franche, m'estimant assez pour m'avouer ses fautes, m'aimant assez pour n'en pas faire : je la souhaiterais naturellement gaie, se plaisant à faire du bien, sensible et bonne.

« Je voudrais qu'un même esprit dirigeât nos actions, et qu'une indulgence mutuelle nous aidât à nous supporter. Je voudrais en faire à la fois ma maîtresse et le meilleur de mes amis. Je voudrais que la Religion se mêlât à nos amours; que, semblables à des arbrisseaux entrelacés qui s'élèvent vers le ciel, notre union nous rassurât contre les agitations de cette vie.

« Le bonheur de ma femme, le soin de mes enfants et leur éducation, seraient l'objet de mes plaisirs et de mon ambition; car c'est encore une passion du cœur qui demande à être satisfaite. »

On sait que les partis les plus honorables ne lui manquèrent point : il aurait pu épouser la fille de Taubenheim, la nièce de Duval, d'autres encore qui s'offraient ou qu'on lui proposait [1]. En correspondance avec une foule

1. Certaines correspondantes étaient plus exigeantes que lui-même pour le choix d'une épouse, témoin une dame d'Anguy qui lui écrivait alors qu'il logeait à l'hôtel de Bourbon, rue de la Magdeleine : « Je cherche dans toutes les cabanes et « les châteaux d'alentour, une future qui soit un peu mieux que celle que vous « souhaités; elles sont ou trop vieilles ou trop jeunes, ou trop blondes ou trop

d'inconnues, il les dédaigna toutes jusqu'à ce que, parvenu à l'âge de cinquante six ans, il rencontra Félicité Didot, jeune fille ingénue, d'une famille honorable, belle de ses vingt ans, violemment éprise du grand homme qu'il était alors. Il crut trouver en elle la réalisation des rêves de sa jeunesse, ses aspirations d'homme mûr, souhaitant le bien-être et le repos auprès d'une femme aimée.

On a fait souvent un reproche, presque un crime à Bernardin de s'être trop préoccupé dans sa correspondance avec Félicité, avant et après le mariage, de choses matérielles et parfois futiles. Dans une lettre écrite avant le mariage [1], Bernardin trace à Félicité le genre de vie qu'il mènera avec elle lorsqu'il l'aura épousée. Ne fait-il pas là devoir d'honnête homme? Et quand il descend plus tard aux détails du ménage, n'agit-il pas sous l'empire d'une impérieuse nécessité? Félicité, nous le verrons, loin de se froisser de ce langage, en admirait l'auteur; rien ne pouvait refroidir ni altérer son amour.

La Correspondance publiée par Aimé-Martin, ainsi que les lettres de la collection Gélis-Didot, en partie reproduites par M. Maury dans son *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, nous ont initiés aux rapports des deux époux pendant la période des fiançailles et pendant celle du mariage. Nous allons en citer les passages les plus importants, afin de montrer l'inanité des accusations portées contre Bernardin ; nous ajouterons des documents jusqu'ici inconnus qui achèveront la démonstration; ils feront la preuve des relations toujours cordiales et parfois passionnées qui ont existé entre Bernardin et Félicité.

Félicité réalisa-t-elle le rêve de Bernardin? De ceci, il peut être permis de douter; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'en fit jamais rien paraître. Dans les temps difficiles qu'ils traversèrent tous deux, malgré les difficultés graves qu'il eut avec la famille Didot, il ne cessa de témoigner à Félicité l'affection la plus dévouée. Il honora toujours l'épouse aimante, la mère dévouée de ses enfants. Après la mort de Félicité, malgré ses embarras pécuniers, il n'hésita pas à venir, par une pension spontanément accordée, au secours de Mme veuve Didot, sa belle-mère.

La famille Didot se composait de sept membres; le père, Pierre-François Didot, propriétaire de la papeterie; la mère, Marie-Anne Travers; cinq enfants, savoir : Didot-Moutard, d'un premier lit, qui prit l'imprimerie à la mort de son père, Henry Didot, graveur en caractères, qui a eu la fonderie, Didot-Saint-Léger, qui a pris la papeterie, Didot-Saint-Marc et Félicité Didot [2].

On sait, à n'en pas douter, que l'harmonie ne régnait pas en souveraine dans cette famille. Le père et la mère Didot n'étaient pas toujours d'accord, témoin ce billet adressé par Félicité à son mari :

« Nous sommes tous sensibles à l'amitié de mon papa; maman cependant, à qui j'ai montré ta lettre, dit qu'elle doutte y avoir part. Tu es parti dans l'intention de les rapprocher, je pense que ce serait un acte digne de ton caractère, d'y essayer [3] ».

Et cependant, après le décès de Félicité, la famille Didot n'a pas craint de lancer contre Bernardin les accusations les plus injustes que certains biographes se sont plu à propager. Aimé-Martin, disciple et

« noires, ce trop me déplait, et puis, elles ont la voix forte et un accent normand « que je ne puis pas prendre; en vérité, aucune ne me ressemble. »
(Bibliothèque du Havre).

1. Lettre n° 2 de la *Correspondance*.
2. Note de Bernardin de Saint-Pierre. — Bibliothèque du Havre.
3. Bibliothèque du Havre.

défenseur infatigable de Bernardin en a fait justice. Il en est résulté, en 1821, un procès dont nous raconterons plus loin les péripéties. Aucune preuve n'a pu être apportée contre Bernardin calomnié. Les écrivains consciencieux et indépendants lui ont rendu justice. Nous citerons notamment Jules Sandeau qui termine ainsi l'article qu'il a consacré à Bernardin dans le dictionnaire de la conversation.

« On a accusé Bernardin de Saint-Pierre de n'avoir point aimé sa première femme et de l'avoir rendue malheureuse. Nous sommes tellement convaincu qu'un homme se met tout entier dans ses ouvrages et que toute œuvre de génie porte l'empreinte du cœur où elle a été moulée, que cette accusation nous semble une puérile calomnie à laquelle *Paul et Virginie*, *les Harmonies et les Études* répondent assez hautement. »

Les extraits de lettres que nous allons citer fourniront de cette opinion d'un lettré, une preuve incontestable.

Les premières relations épistolaires ont dû commencer au début de l'année 1792, ainsi que le constate, du reste, la date des premières lettres de Bernardin, insérées dans la *Correspondance* et celles tirées de la collection Gélis-Didot et citées par M. Maury.

En réponse aux lettres que lui a adressées Bernardin, de Chantilly, où il fait, en mai 1793, l'inventaire des richesses scientifiques du château, Félicité répond :

« J'espère que tu auras reçu ma première lettre que j'avais adressée au château; s'il en était autrement, j'en aurais du regret, puisque tu aurais eu quelque moment à te plaindre de moi et, quoique indirectement, je serais très fâchée de t'occasionner de la peine; il n'en est pas toujours ainsi de toi à mon égard; souvent en me faisant plaisir, tu m'as causé de la peine; mais le plaisir doublera et la peine sera oubliée lorsque j'aurai le bonheur d'être ton épouse; d'ailleurs je ne m'en plains plus tant depuis que j'ai lieu d'être assuré de ton amour. . . . .

. . . . . .

Ce 4 mai à minuit, de ma tranquille cellule, toute occupée de toi [1].

« Reviens promptement, si tu ne veux pas que je perde entièrement l'idée du sommeil; voici deux nuits que je passe entièrement blanches depuis ton départ. Toute occupée de toi dans la journée, mon imagination s'échauffe et.... la nuit se ressent de notre séparation. Je sais que tu vas m'exhorter à me tranquilliser; mais je le voudrais aussi, car je souffre réellement de ces insomnies. Une nuit passée dans une agitation continuelle ne rafraîchit pas les sens, j'en conclus que tout est peine, éloignée de ce qu'on aime. Il est midi, je vais tâcher de réparer un peu mes forces. Adieu [2].

1. Les lettres de Bernardin insérées dans la *Correspondance* ne comportent pas ce tutoiement. Il est à présumer qu'Aimé-Martin qui les a publiées a cru convenable de substituer le *vous* au *tu* qu'il aura trouvé trop familier et trop peu correct entre fiancés. L'original de la lettre 8, retrouvé par M. Maury, confirme cette opinion.

2. Bibliothèque du Havre.

Du samedi, 8 juin 1793.

« Je t'avais dit en plaisantant que je t'écrirais si j'étais en train; mais quand je suis éloignée de toi, je ne sens que trop la nécessité de le faire. Je désirerais aussi avoir de tes lettres; mais je crains que tes occupations ne te le permettent pas. Va, je n'en serai pas pour cela moins sûre de ton amour; j'ose à présent véritablement me flatter que tu m'aimes, on n'est pas si aimable que cela. Dans une seule chose, tu n'es pas si empressé que moi, et je ne sais à quelle bonne raison attribuer cela; pour moi, je serais véritablement bien malheureuse si je m'étais trompée, car je n'entrevois d'autre bonheur que de passer ma vie avec toi [1].

De son côté, Bernardin lui écrivait :

« J'aspire, mon aimable enfant, après l'instant heureux où vous serez ma compagne. Tout plaisir qui ne se combine pas avec cette idée ou qui la devance est imparfait.

Je ne serai content que quand je ferai votre bonheur. Je ne peux l'entreprendre que dans une vie conjugale. Je demande à Dieu d'en accélérer le moment. Ma tendre amie, jamais je n'ai aimé ni estimé personne comme vous. Vous avez tout ce qu'il faut pour mon bonheur; il ne vous manque rien d'essentiel pour être ma compagne.

. . . . . .

Vous serez mon amie le jour, ma femme la nuit, ma maîtresse en tous tems [2].

Fragment d'une autre lettre :

« Nos âmes se touchent; un jour elles se confondront ensemble. Je déclarerai à madame votre mère le désir que j'ai de m'unir à vous; je lui demanderai son agrément. Je ferai la même démarche auprès de monsieur votre père [3].

Le 22 août 1792.

... Bannissez donc de vos lettres, l'expression froide de *monsieur*. Suppléez-la par toutes celles que vous trouverez dans votre cœur fait pour aimer et pour être aimé. Quoique des correspondances en tout genre m'obligent d'abréger mes réponses, la vôtre me servira de consolation. Plus elle sera étendue, plus elle m'intéressera. Mon âme, fatiguée de la corruption des sociétés, se reposera sur la vôtre, douce, pure, solitaire, aimante, comme un voyayeur sur un gazon frais....

Adieu, mon aimable Félicité, votre ami vous embrasse [4].

1. Bibliothèque du Havre.
2. *Correspondance*, Lettre 1.
3. *Correspondance*. Lettre 2.
4. *Correspondance*. Lettre 3.

Pendant les dix journées qu'il passe à Chantilly, du 1er au 10 mai 1793, tout occupé de sa mission, il trouve le temps de lui écrire trois lettres.

Dans la lettre du 2 mai, après force détails sur son voyage, il termine ainsi :

« L'oiseau de Saint-Pierre m'a réveillé à quatre heures et demie du matin, par ses chants aigus, et j'espère que l'oiseau de Félicité m'en dédommagera ce soir, dans le parc, par ses sons harmonieux ; quoi qu'il en soit, le coq n'est pas moins que le rossignol, un symptôme de l'amour conjugal : puisse ma poule être sensible à mes chants; oiseau du matin, je ne changerai pas mon sort pour celui du printemps.

« Mille amitiés à vos respectables parents, mon aimable enfant, je vous embrasse de tout mon cœur [1] ».

Le 4 mai, il se plaint de n'avoir pas encore reçu de lettre de Félicité, il lui décrit le calme qui règne dans le château. Je ne sais, — ajoute-t-il, — si le même silence règne dans les bois qui avoisinent le château car nous en sommes trop loin pour en entendre les rossignols. Nous en jouirons un jour dans notre ermitage, dont le séjour pour deux cœurs qui s'aiment est mille fois préférable à celui des châteaux.... Je sens de plus en plus, par votre absence, combien vous êtes nécessaire à mon bonheur... Adieu, ma bien-aimée, souvenez-vous que ma foi est aussi tendre que constante [2].

Le 9 juillet 1793, Bernardin quittait ses fonctions d'intendant du Jardin des Plantes, qu'il avait exercées avec une rare distinction et une habileté incontestable pendant plus d'une année; il se retirait à Essonnes où se terminait la construction de la jolie maison qu'il devait habiter avec Félicité.

Le 27 octobre, il épousait devant l'officier public de la commune d'Essonnes, Félicité Didot, alors âgée de vingt ans et sept mois. Bernardin avait cinquante-cinq ans et neuf mois, il s'intitulait modestement *homme de lettres et cultivateur*; ses témoins étaient un serrurier et un charpentier du pays. Le père et la mère de Félicité paraissent être les seuls parents ayant assisté à cette cérémonie. L'époque ne se prêtait point aux joies bruyantes. Le chant du rossignol que Bernardin aimait tant, embellit seul cette union, toute empreinte de simplicité [3].

Nous allons constater par des extraits de la correspondance échangée entre les deux époux, que leurs sentiments mutuels n'ont pas varié.

Le 10 ventôse an 2 (28 février 1794) Bernardin est à Essonnes où il s'occupe de terminer son installation, il écrit à Félicité, à Paris, dans sa famille.

« Tout le monde s'empresse à me demander de tes nouvelles et tout le monde me félicite de tes indispositions. Reviens donc habiter ces lieux paisibles que je prends plaisir à arranger pour toi.... Tous ces travaux m'occupent du matin au soir, non sans quelques soucis; viens les dissiper. Si tu es encore incommodée, je te donnerai le bras dans nos promenades : la verdure de la prairie, la gaîté des oiseaux, les moutons qui paissent l'herbe nouvelle au haut de la colline, les doux contours de la vallée dont les saules fleurissent, valent mieux pour te

1. *Correspondance*. Lettre 5.
2. *Correspondance*. Lettre 6.
3. Voir l'acte de mariage dans le numéro du 15 avril 1897, de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, p. 281.

distraire que les spectacles bruyants de la capitale. Viens embellir notre hameau de ta présence. Gaie, tu me réjouis; mélancolique, tu m'intéresses; tu es toujours sûre de me plaire. Viens mon amie; si tu souffres, je partagerai tes maux par mes consolations, comme j'ai partagé tes plaisirs par mes jouissances. Nous élèverons ensemble nos cœurs vers celui qui distribue à tous les hommes les deux tonneaux. Nous le prierons dans un temple où tout parle de lui, et où il ne refuse aucun des biens nécessaires aux cœurs pénétrés de son existence » [1].

Quelques jours après, le 14 ventôse, il lui écrit encore et insiste pour son retour.

« Viens égayer ta santé au milieu de nos prairies qui sont du plus beau vert, et au pied de ces collines plantées de vignobles que Bacchus enlumine déjà de sa teinte pourprée.

« Viens chanter sur des rives non moins agréables que celles du fleuve Inachus :

> C'est sur ses bords, où par mille détours,
> Inachus se plaît à prolonger son cours.

« Plus constante et plus aimée que sa fille volage, viens joindre les accens de ta voix à celle de l'alouette. Devance l'hirondelle, toi qui dans mon automne m'a rappelé au printemps de la vie. Oh! quand pourrai-je te voir, assise à mes côtés et allaitant le fruit de nos amours, m'inspirer des pensées douces comme ton lait et dignes des enfans de ma patrie auxquels j'ai consacré mes dernières veilles.

« Tu trouveras ici ce qu'il faut au bonheur : bon air, doux exercices, vues charmantes, nourriture saine, laitages abondans; et un ami qui met sa félicité à te rendre heureuse [2]. »

Autre lettre.

... Travailler pour toi, c'est plus que t'écrire. Comment d'ailleurs le faire d'une manière qui te soit agréable, avec mille distractions déplaisantes? T'en faire part serait redoubler ta mélancolie; vis contente, ma Félicité, je serai heureux de ton bonheur. Passe ces crises accablantes qui accompagnent les premiers temps de toutes les grossesses [3], comme les giboulées du mois de mars qui précèdent la saison des fleurs et des fruits. Tout se contraste dans la nature, la douleur et le plaisir, l'hiver et le printemps.

« Adieu, mon joli mois de mai. Songe que tu m'es doublement chère. Supporte donc un mal qui doit faire notre bonheur commun; si je calcule bien, tu n'as pas pour plus de trois ou quatre jours de mélancolie.

1. *Correspondance*. Lettre 10.
2. *Correspondance*. Lettre 11.
3. Félicité était grosse de Virginie.

Je dissiperai la mienne en pensant à toi. Adieu, reviens bientôt dans mes bras, tu es nécessaire à mon bonheur [1] ».

Virginie de Saint-Pierre naquit à Essonnes le 29 août 1794.

Le 28 frimaire, an 2, Félicité écrit d'Essonnes à Bernardin, chez le citoyen Didot, quai des Augustins, 22, à Paris.

« Je ne suis pas étonnée, mon bon ami, de n'avoir pas encore reçu de tes nouvelles, car tu auras sans doute mis ta lettre à la poste. Ce retard m'ennuie beaucoup, ainsi que ton absence. Aujourd'hui, pour me dissiper, j'ai été me promener à l'Isle ; mais il m'a été impossible d'entrer dans la maison, la porte du nord ne pouvant pas s'ouvrir.

.... Tu trouveras ci-inclus deux lettres à ton adresse, puissent-elles te paraître aussi agréables que la tienne me le sera : quant à la maison, elle ne se ressent que trop de ton absence.

« Virginie, depuis quelques jours, est un peu moins tourmentée.

« Je pense que tu auras fait ma commission auprès de Mme Bailly, au sujet de mes bonnets [2].

« Adieu, mon bon ami, c'est assez de bêtises et c'est trop t'ennuyer. Je t'embrasse avec toute la tendresse d'une épouse et tout l'amour de ta Félicité [3] »

Dans une lettre du même mois de frimaire, elle parle à Bernardin de l'envoi « *de l'extrait de baptême de notre petite* ». Où et par qui ce baptême a-t-il été administré? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Ce qui est certain, c'est que la cérémonie fut renouvelée le 4 décembre 1800, à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, un an après la mort de Félicité [4].

Le 16 ventôse an 2 (6 mars 1795) Félicité écrit à Bernardin qui se trouve à Essonnes. Cette lettre est caractéristique : elle donne la note de l'état d'âme de Félicité à cette époque de sa vie.

« Je te félicite, mon cher bon ami, du plaisir dont tu parais jouir à la campagne; tu es trop bon de m'y désirer; indolente comme je suis, je ne servirais sûrement qu'à te chagriner, toi qui méritais si bien une toute autre femme qui fît ton bonheur; ce sont là les reproches continus que je me fais, tout en t'aimant de jour en jour davantage. C'est à Dieu et à mon époux que je demande pardon d'un défaut dont il ne se ressent que trop. »

Elle rend compte des commissions dont il l'a chargée.

« Voilà, je crois, mon ami, tout ce dont tu m'as chargée; puisse-tu être aussi heureux et aussi content de toi que je le suis peu de moi ; car c'est une triste chose que les reproches qu'on ne peut s'empêcher de se faire.

1. *Correspondance*. Lettre 12.

2. Si, dans ses lettres, Bernardin parlait souvent des commissions à faire, et de détails de ménage, on peut constater ici qu'il y avait réciprocité.

3. Bibliothèque du Havre.

4. Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéro du 15 octobre 1896, p. 607.

« Je t'embrasse, mon cher ami, excuse la bêtise de ma lettre; encore une fois, adieu, je t'embrasse de tout mon cœur [1] ».

Dans le même esprit, Félicité écrit encore quatre jours après, le 20 ventôse :

« Mon cher bon ami, mon tendre époux, demain je te verrai; demain, j'aurai le plaisir de t'embrasser. Puisse la joie que cela me procure me rendre toute celle que je devrais avoir toujours, étant ton épouse; mais que mon étrange imbécillité ne m'ôte que trop souvent [2] ».

Le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795) Bernardin lui écrit d'Essonnes :

« Je sens, ma chère amie, que tu manques déjà à mon bonheur. J'attendais hier de tes nouvelles et je n'en ai point encore aujourd'hui. J'ai des inquiétudes à ton sujet et pour ton papa... J'attends de tes nouvelles à l'arrivée des voitures; s'il en arrive, je t'y ferai réponse. Celle-ci partira à tout événement aujourd'hui, pour te réitérer les assurances de ma tendre et constante amitié; sois l'interprète de mes sentiments auprès de ton père et de ma chère enfant, embrasse les tous deux pour moi.

« Mon amie, il n'y a qu'un être qui ne nous trompe point, qui seul mérite notre confiance, qui nous donne le bon esprit pour diriger notre santé et nos affaires; c'est Dieu. Je le prie de venir à ton secours [3].

Félicité est restée à Paris, près de son père convalescent, elle écrit à Bernardin le 12 vendémiaire (4 octobre).

« Je suis à Paris, mon tendre ami, dans un tems orageux de toute manière....

« Je désire pour mon bon papa et pour ma tranquillité le rétablissement de sa santé. Je voudrais partir avec lui, Essonnes est bien plus tranquille, puis ton aimable solitude renferme ce que j'ai de plus cher au monde : toi et ton enfant, voilà le vrai bonheur et toute la consolation de ta Félicité. Tu trouveras notre chère Virginie maigrie, ses dents y ont contribué et le sevrage aussi; elle n'a plus avec moi cette gaîté qui la rendait si aimable; mais elle a, comme ton habitation, une petite pointe de mélancolie qui la rend plus intéressante. Je ne lui laisse pas oublier son père. Quoi qu'elle entende encore fort peu de chose, elle te connaît bien; lorsque je prononce ton nom, la pauvre petite te cherche des yeux et, ne te trouvant pas, je me suis déjà aperçue qu'elle allait pleurer; mais alors je la distrais en chantant, et toute ma chanson est : « *Nous le verrons bientôt* ».

1. Bibliothèque du Havre.
2. Bibliothèque du Havre.
3. *Correspondance*. Lettre 19.

« Adieu, mon bon ami, car je m'aperçois que je bavarde. Tu dois m'excuser, puisque c'est de notre enfant que je parle » [1].

Le 24 brumaire (15 novembre) Bernardin est à Paris, il a vu son beau-père, toujours malade, il essaie de le réconcilier avec sa femme, il écrit à Félicité :

« Ton papa, mon amie, a passé une bonne nuit; il me dit qu'il est plus tranquille... Je n'ai que le tems de t'assurer de mon amitié. Malgré mes courses et mes écritures, mes affaires ne finissent point... Tu peux croire que je ferai mon possible pour amener à une réconciliation. Ton papa m'a paru n'avoir point de ressentiment contre ta mère; je ne doute pas que, si sa santé se raffermissait, son amitié ancienne ne se réveillât. J'ai toujours soin en lui parlant de ta mère, de lui parler de toi... Enfin, mon amie, je croirais avoir bien réussi dans mon voyage si je pouvais rapprocher ce qui ne devait jamais être séparé » [2].

Quelques jours après, le 13 frimaire, il entretient Félicité des mêmes sujets.

« On s'est trop pressé, mon amie, en t'écrivant de venir. Ton papa se trouvait mieux ce soir, et il a passé une assez bonne nuit. Il est dans un état à laisser encore long-temps à craindre et à espérer. J'ai débuté hier, étant tête-à-tête avec lui, par lui témoigner le désir ardent que ta mère et toi avaient de le voir, car de son côté, il avait commencé par me demander comment on se portait; mais il n'a répondu que ces mots à mes sollicitations : « *Si elles viennent ici, elles me donneront le coup de la mort* ». C'est ce qu'il m'a répété plusieurs fois. « — Vous n'avez rien à objecter à votre fille? » — La « sensibilité », m'a-t-il dit. C'est la même objection pour sa femme, car il ne veut que son bonheur, et il veut lui en donner des preuves à son retour à Essonnes...

« Mon amie, il est bien à propos que tu ne viennes pas ici dans ce moment; je reviendrai à la charge pour ta mère, mais je n'espère pas réussir » [3].

Le 20 frimaire, nouvelle lettre.

« Je suis bien inquiet, ma chère femme de ta santé et de celle de ta mère. Je te recommande, ma bonne amie, le soin de notre enfant. Dissipe-toi, car dans ton état, le chagrin peut te faire beaucoup de mal [4]. Je m'ennuie de ne pas te voir et ne puis pas encore déterminer le tems de mon retour, car nos nominations vont lentement; après elles viendront les règlements, et après tant d'embarras je doute fort que je

1. En copie à la bibliothèque du Havre.
2. *Correspondance*. Lettre 21.
3. *Correspondance*. Lettre 22.
4. Elle était grosse pour la seconde fois.

puisse accepter une place à l'Institut, si elle m'oblige à résidence [1]; mon travail me rappelle dans ma chère solitude, il me semble que j'y vis dans un autre monde; mon âme y est plus libre, et la sphère de mes idées plus étendue. Je ne te parle pas de toi, le centre de toutes mes affections.

« Adieu, ma tendre amie, songe dans tes embarras que tu te dois à ta mère, à ton enfant, à ton époux » [2].

Après des alternatives de convalescence et de rechutes, le père de Félicité succombe au milieu de décembre à la maladie dont il souffrait depuis si longtemps. Bernardin envoie à sa femme de religieuses consolations et manifeste en même temps le souhait de voir enfin régner la concorde dans la famille Didot.

« Plus nous perdons d'amis, plus nous devons resserrer les liens de l'amitié avec ceux qui nous restent. Tu n'as pas perdu ton père, mon amie, puisque mon âge, ma qualité d'époux et la tendre affection que je te porte m'en donnent les fonctions auprès de toi. Mais nous avons tous un père commun, du sein duquel nous sortons et où nous rentrons. C'est celui-là que nous devons invoquer dans nos malheurs; c'est pour obéir à ses lois, que nous devons nous rapprocher non seulement de nos amis, mais de nos ennemis même, qui, après tout, sont nos frères. D'après ces sentiments, je me suis réuni autant qu'il était en moi à tes frères, en leur recommandant une concorde mutuelle; ils ont paru partager mes sentiments; j'espère qu'ils s'étendront à toute la famille. L'état de ta mère m'inquiète et pour elle et pour toi; donne-moi des nouvelles de sa santé et de la tienne. Calme ses regrets, en l'assurant que c'est la crainte de sa sensibilité qui a empêché ton père de la voir [3]. »

Le 4 nivôse (25 décembre) il l'entretient de ses démêlés avec ses frères, des difficultés de la succession; il lui rend compte des diverses commissions dont elle l'a chargé.

« Quand j'ai le loisir de chercher un moment de récréation, je t'écris, ma chère Pénélope; ton Ulysse est errant au milieu des affaires litigieuses et des hommes insidieux. Malgré les avances que j'ai faites pour me rapprocher de tes frères, ils s'éloignent de plus en plus de moi; ils paraissent dévoués aux intérêts de celui qui, depuis longtemps, s'est déclaré mon ennemi. Ta cousine Ternois, et ensuite ton frère, l'imprimeur, les ont rassemblés à dîner sans m'y inviter. Il semble qu'ils ne me comptent pas dans la famille [4].... »

1. Bernardin de Saint-Piesre a été appelé à faire partie de l'Institut par le directeur Larevéllière-Lépeaux. Il fut classé dans la section des sciences morales et politiques.
2. Bibliothèque du Havre.
3. *Correspondance*. Lettre 23.
4. *Correspondance*. Lettre 25.

Deux jours après, le 6 nivôse, il est inquiet de ne pas recevoir des nouvelles de Félicité, et il termine sa lettre par une tendre évocation.

« En attendant le plaisir de t'embrasser, je te recommande à celui qui t'a donné à moi pour être le centre de mon bonheur, et je le prie de me faire coopérer au tien par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. Adieu; vis contente et heureuse. Ton meilleur ami [1]. »

Le 25 prairial an IV (3 juin 1796) Félicité devenait mère pour la seconde fois et donnait le jour à un garçon qui recevait le nom de Paul. Ce fut une grande joie; mais qui devait être de courte durée : le pauvre enfant succombait à l'âge de six mois. Douloureuse épreuve pour la mère et gros chagrin pour Bernardin qui voyait ainsi « sa Virginie dépareillée [2] ».

Nous n'avons plus aucune lettre de Félicité, et celles de Bernardin à sa femme, parvenues jusqu'à nous, sont rares et espacées; mais dans le peu de lettres que nous possédons et qu'Aimé Martin a reproduites dans la *Correspondance*, nous retrouverons l'expression d'une tendre sollicitude et des mêmes sentiments d'estime et d'affection.

Le 16 germinal an VI (5 avril 1798) Félicité mettait encore au monde un fils qui recevait, comme le précédent, mort prématurément, le prénom de Paul.

Le 13 thermidor (31 juillet) Bernardin informe Félicité qu'il règne à Paris une vérole fort dangereuse et il l'engage à demeurer à Essonnes dans l'intérêt de la santé des enfants; il lui donne des conseils hygiéniques pour eux et pour elle-même. Il se plaint de sa santé. « Mon rhume me fatigue toujours et ma mélancolie ne me quitte point. Je ne suis heureux que dans la solitude en pensant aux moyens de te rendre heureuse; mais il y en a peu en mon pouvoir » [3].

Le 1er septembre, il lui écrit encore, il est préoccupé de la santé de Virginie qui, paraît-il, est atteinte d'une toux qui la fatigue, et il envoie la recette de divers remèdes, il continue :

« Mon rhume est guéri à peu près, grâce à Dieu. Tu comptes donc, ma bonne amie, passer les vendanges à la campagne? Certes, je t'irai voir. Je sens que tu me manques souvent.

« Tu me manqueras précisément le jour où l'on commencera à vendanger, car je voudrais, en passant une neuvaine avec toi, me trouver ici le 1er vendémiaire [4]. Puissé-je te retrouver en bonne santé et contribuer à t'y maintenir, pauvre petite mère de famille, toujours occupée de tes enfants! Je t'embrasse de tout mon cœur. Tu ne me dis rien de notre Paul. Je ne saurais aller dans les promenades que je t'entende de tous côtés : *Ne courez pas Virginie! allons un peu plus vite Virginie! attends, attends Virginie!* Il me semble que la génération future, du moins pour les filles, sera ma famille. Les Paul ne sont pas si commun. Je pense que ton cœur maternel sera souvent ému de ces douces appellations. J'ai reçu ta lettre hier. Embrasse ta mère et nos enfants [5].

1. *Correspondance*. Lettre 26.
2. Lettre à Châteauneuf.
3. *Correspondance*. Lettre 29.
4. 22 Septembre, fête de la République.
5. *Correspondance*. Lettre 30.

Une maladie de langueur s'était emparée de Félicité, la mort de son père, les discussions de sa famille, avaient augmenté sa mélancolie naturelle. Épouse du plus grand écrivain de l'époque, mère de deux charmants enfants, elle luttait contre le mal physique, qui chaque jour la consumait. Dans une lettre à son ami Robin, Bernardin s'émeut de cette situation.

« J'ai été fort agréablement surpris en apprenant que ma bonne compagne avait passé la journée sans fièvre; votre raisin a sans doute contribué à la calmer, car elle l'avait presque tout mangé. La journée s'est passée très agréablement parmi les jeux pleins de gaieté de Paul et de Virginie, suivis du doux repos de leur mère qui s'est endormie sur les neuf heures. Peut-être l'atmosphère pluvieuse et chaude y a-t-il contribué aussi en relâchant ses nerfs. J'emporterai donc quelques espérances avec moi[1]. »

La dernière lettre que nous possédons de Bernardin à sa femme est du 21 fructidor an VII (7 septembre 1899). Il lui exprime, comme toujours, la plus tendre sollicitude, les plus affectueux sentiments.

« Je suis bien inquiet, ma bonne amie, de ne pas recevoir de tes nouvelles... Embrasse pour moi ta bonne mère dont je partage bien toutes les sollicitudes. Je n'ai pas besoin de te recommander nos enfants. Notre Virginie est-elle bien obéissante? Je lui appporterai une poupée qui m'a été donnée pour elle. Je la lui remettrai si elle a été sage. Mais comment ne le serait-elle pas? Elle sent qu'elle est maintenant, pour toi, une de tes plus chères consolations.

Ma chère amie, mets toute ta confiance en Dieu. Il est le grand médecin de la vie, puisque c'est lui qui nous la donne. Il aura pitié des souffrances d'une aussi bonne mère que toi, si nécessaire à tes enfants que tu élèves avec tant de soin. Il aura pitié de moi, ma tendre compagne, la couronne de roses de mes cheveux gris. Il te conservera pour de meilleurs jours. Tout le monde ici prend part à ta santé... Sois bien tranquille du côté de l'esprit. Le corps se porte mieux quand l'âme est en repos. Je t'embrasse de tout mon cœur, ma chère et tendre amie; je suis pour toujours ton tendre et fidèle mari[2]. »

Malgré tous les soins donnés à la pauvre Félicité, les vœux ardents formés par Bernardin pour le rétablissement de sa santé, elle succombait à Paris où on l'avait transportée chez sa mère le 27 frimaire an VIII (18 décembre 1799) en pleine jeunesse; elle avait vingt-six ans neuf mois et dix jours.

On doit rendre cette justice à Félicité, qu'elle fut épouse aimante et dévouée, excellente mère de famille, et que tous ses efforts tendirent à faire le bonheur d'un mari qu'elle aimait et vénérait, tout en le considérant comme étant à tous les points de vue comme beaucoup au-dessus d'elle.

Il nous paraît inutile d'insister sur les sentiments que Bernardin a témoignés à Félicité pendant les six années qu'a duré leur union. La meilleure réponse

1. *Correspondance*. Lettre 1 à Robin.
2. *Correspondance*. Lettre 31.

aux imputations calomnieuses dirigées contre sa mémoire se trouve dans les extraits si touchants, si tendrement affectueux de la correspondance que nous venons de reproduire.

Bernardin de Saint-Pierre demeurait seul, avec la charge d'une fille de cinq ans, d'un fils à peine âgé de dix-huit mois, et des difficultés de toute nature soulevées par la liquidation de la succession de M. Pierre-François Didot, son beau-père.

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

(*A suivre*).

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

(*Lettres de Renaudot. — Suite*[1].)

A Paris 15 juillet 1707.

Je suis fort aise que vous ayez reçu mes lettres, Monseigneur; il me resteroit à souhaitter pour ma satisfaction, sinon que nous puissions conférer sur les matières les plus importantes, dont je vous ay touché quelque chose. Il y en aurait un grand nombre sur lesquelles vous seriez d'un grand secours, mais il faut se réduire à prier le Seigneur de vous conserver, afin que nous puissions raisonner particulièrement sur ce qui regarde monseigneur le Cardinal; c'est une chose qui afflige de voir tant de malice et tant d'acharnement contre un prélat qui mérite tant de respect et l'amour de tous les honnestes gens. Or vous pouvez croire que je ne suis pas indifférent sur cet article, mais je ne suis pas assez aidé. Or quelles merveilles fait l'admirateur, (dont vous souvenez), de Ferrandus *in Psalmos*, qui fera déterrer, si on le laisse faire, tous les anciens qui l'ont précédé! Cela joint au ballayeur de nudités et à trois cents croquants qui se signalent sous de tels estendards. D'un autre costé nous avons un nonce qui est tout à fait propre à allumer plus de feu qu'il n'est capable d'en esteindre[2]. Et au milieu de tout cela, des *poltronacci* qui haussent les espaules, et qui ne voudroient pas chacun en droit soy remuer le bout du doigt. Je suis persuadé qu'il y a beaucoup de choses où on pourroit luy rendre service, et qu'on omet, faute de s'entendre.

M. l'évesque de Bayeux[3] vient de publier une censure de propositions tirées des thèses des bénédictins soutenues à Saint-Étienne de Caen, dont la plus mauvaise, s'il y en a, est du nombre de celles qui sont tous les jours soutenues à la Sorbonne. Il a résolu de faire guerre à outrance contre tout ce qui est de la congrégation de Saint-Maur, et il s'y prend d'une manière à les obliger à exposer leur cause au public, ce qui ne luy peut faire d'honneur. Mais il a découvert ce que d'autres n'avoient pas encore aperceu, qui est que tous, sans excepter ceux que vous aimez et estimez, sont des ignorants et des fripons. Voilà bien employer l'autorité épiscopale!

Je voudrois que vous puissiez avoir le livre fait à Strasbourg pour réponse à l'Histoire des Oracles. M. le Verrier s'est chargé de vous en

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire*, 1899, p. 621, 1900, p. 624 et 1902, p. 133.
2. Le nonce Cusani, aussi peu populaire parmi les gallicans et le parti de Noailles que Gualtieri avait été choyé.
3. L'évêque de Bayeux était depuis 1662 François de Nesmond, qui mourut le 16 mai 1715.

faire tenir un ; vous verrez un homme bien étrillé, lequel cependant n'en est pas moins fier ny moins ferme dans ses pensées. Car je sais par une voye très seure qu'il avoit déjà commencé à faire une réponse, et que ceux qui ont de l'autorité de luy ont toute la peine du monde à l'empescher de continuer, et qu'il ne s'est rendu que quand il a esté menacé qu'on lui refuseroit permission et privilège. Car pour se retracter et pour vouloir mesme donner des esclaircissements, il n'en a pas voulu entendre parler. Il est bien fâcheux que la mésintelligence, qui est entre les personnes en première place qui vous sont connues, empesche qu'on ne s'entende pour extirper l'impiété, qui fait tousjours de nouveaux progrès. J'avois fait diverses tentatives par rapport à une réconciliation, mais je la vois plus éloignée que jamais, et cela m'afflige plus que je ne puis vous dire.

Nous sommes toujours sans lettres d'Italie, où les choses sont dans un estrange estat par la pitoyable conduite de cette cour-là, qui commence à souffrir la peine du péché d'indolence qu'elle a sur la conscience pour ce qui regarde le reste de l'Europe. Les mesmes ouvriers qui ont travaillé n'y ont fait aussi tout ce qu'il falloit pour porter le Pape à quitter les sentiments de confiance et d'amitié qu'il avoit pour monseigneur le Cardinal de Noailles. Voilà où nous sommes. Je ne vous mande point de nouvelles, parce que vous les avez sans doute de première main. On en a eu du chevalier de Forbin qui a relasché à Gottenbourg : mais ce qu'on a répandu d'un combat ne se confirme pas et est entièrement faux.

Je vous salue, etc.

A Paris, 28 juillet 1707.

Je vous remercie, Monseigneur, de la continuation de votre commerce, qui me fait assurément plus de plaisir que je ne puis vous dire. Nous arrivons de la thèse de M. l'abbé de Noailles[1], qui a reçu aujourd'huy le bonnet de maître et arts, et qui a très bien soutenu les thèses autant que m'a permis de l'entendre la vive éloquence de M. le Cardinal d'Estrées[2], qui a plus parlé que le soutenant. Le chancelier de Sainte-Geneviève a fait un très beau discours dont une partie a roulé sur monseigneur le Cardinal de Noailles, une autre sur votre maison, M. le maréchal, vous, le petit oncle : on n'a oublié que M. le bailli et Mme la mareschale. Cela s'est fort bien passé, et il y a eu un monde infini.

Vous aurez monseigneur le duc d'Orléans plus près de vous[3], et peut-être cela vous donnera-t-il occasion de faire quelque chose. Je ne vous ai pas loué pour vous louer, mais parce que je crois avec joye que vous

1. L'abbé de Noailles, frère cadet du correspondant de Renaudot.

2. César d'Estrées, évêque, duc de Laon, cardinal de la Trinité du Mont, card. du 24 août 1671, mort en 1714.

3. D'après les nouvelles reçues le 16, le 24 juillet. Le duc d'Orléans se préparait à commencer vers le 15 août le siège de Lerida.

méritez louange et que vous avez assez bon esprit pour les digérer, que vous aimez l'Estat, chose très rare en ce temps malheureux où il semble que personne n'y ait intérest, comme appert par la conduite de tant de gents.

Depuis les nouvelles de Provence, c'est une merveille d'entendre ce qu'on dit et ce qu'on escrit. Il y a lieu d'espérer qu'avec une garnison de plus de six mille hommes et des troupes qui arrivent de tous côtés, on arrestera les progrès des ennemis[1]. Il ne semble pas qu'on ait le sens commun quand on ne croit pas tout perdu.

Il auroit esté fort à souhaiter que le Pape eût pris les résolutions que vous marquez. Mais, après sept ans d'indolence, il n'est pas aisé de prendre des résolutions vigoureuses. Vous pouvez vous souvenir que je vous ay dit bien des fois que, faute d'un ambassadeur, on le laisseroit dans son humeur naturelle, qui ne le luy inspireroit rien de convenable, à luy, ny à sa dignité ny à nos intérests. On s'est tenu aussi indifférent sur tout cela que si l'on n'y prenait point de part. Ainsi il ne faut s'étonner de rien. On void présentement si la marine étoit indifférente.

Nous ne sçavons pas de nouvelles certaines de Naples; il semble que nos ministres en espèrent peu; par les lettres du 27 juin, les Allemans estoient dans le duché de Sora et le duc d'Atri aux défilés de Mignano, qu'on dit estre fort difficiles. Il n'y avait pas eu de trouble, dans Naples ni dans le royaume[2].

En Hongrie, la diète d'Onoth a déclaré l'empereur déchu de la couronne de Hongrie, et peu de nobles hongrois qui auroient voulu s'opposer au résultat avoient esté sabrés ou arrestés. Les mécontents continuaient leurs progrès[3].

Les troupes du roy de Suède commençoient à se mettre en marche, mais on ne voyoit pas encore de quel côté. L'affaire du baron de Shalenheim[4] estoit toujours au mesme estat, et il avoit fait revenir sa femme de Vienne.

M. Le Verrier avoit un livre sur les oracles tout prest pour vous envoyer, et il le fera incessamment. On dit que l'auteur est un Jésuite, nommé le P. Baltus; et si cela est, il mérite louange. Il n'en sera, je crois, autre chose pour le disciple de Van Dalen[5]. Monseigneur le Cardinal avoit cependant une belle occasion de faire connoître bien des choses qui ont rapport à son ministère ecclésiastique, mais il n'a pas voulu y entrer, quoy que je luy aye dit.

1. L'invasion de la Provence par le duc de Savoie.
2. Les troubles et la révolution contre Philippe V avaient cependant éclaté. Le 27 juillet les ministres italiens se rendant à Paris savaient tous que les troupes impériales étaient entrées à Naples et que la population avait brisé la statue du roi d'Espagne et reconnu l'archiduc.
3. Voir Dangeau, XI, 426.
4. Je ne trouve aucune indication dans les mémoires contemporains que je puisse consulter sur cette affaire du baron de Shalenheim.
5. C'est Fontenelle que Renaudot désigne sous ce titre ironique.

On vend une nombreuse bibliothèque d'un M. Giraud [1], où il n'y avoit rien de suivi, mais beaucoup de bons livres.

Il faut que la caisse ne soit pas partie de Florence, à cause des flottes ennemies; mais elle a esté livrée à M. du Pré, quand je vous l'ay mandé. Il y a six semaines qu'on n'a de lettres de ce païs-là.

Je vous souhaite une parfaite santé, Monseigneur, et je vous salue très humblement.

A Paris, ce 26 août 1707 [2].

Je suis un peu en faute, Monseigneur, de ne vous avoir pas escrit la semaine passée, mais vous me le pardonnerez parce que je n'avois rien à vous mander, et que les révolutions de Naples [3] m'ont extrêmement affligé. Car, quand je songe à tant de très honnestes gens qui ont fait depuis sept ans tout ce qui pouvoit dépendre d'eux pour le service des deux rois, tant à Naples qu'à Rome, et qui se voient livrés à de nouveaux maistres cruels et qui ne pardonnent point, je les plains extrêmement, particulièrement plusieurs de mes amis, comme aussi plusieurs cardinaux et prélats romains, qui avoient fait des merveilles et auroient pu donner de très bons conseils, si on les avoit voulu croire, il y a quatre ans.

Je reçus, il y a quelques jours, des lettres de Mgr le cardinal Gualtieri, dont une partie parle de vous et l'autre de la peine qu'ont ceux qui ont le cœur françois [4] dans des circonstances comme celles où ils sont. Il ira à Rome après la *rinfrescata*, c'est-à-dire au mois de novembre; et suivant ce qu'on me mande, il y trouvera le Pape mieux disposé à son égard qu'il ne l'estoit depuis qu'il avoit presté l'oreille à tous ceux qui ont entrepris de le tromper sur ce qui regarde les affaires; à quoy ils ont tous réussi. Il semble néanmoins que M. le nonce, qui a suivi aveuglément tous les ordres qui luy ont esté envoiés, commence à reconnoître que ce n'est pas la manière de réussir en ce païs-cy; si Monseigneur le Cardinal de Noailles l'avoit voulu un peu mortifier, l'effet auroit pu avoir de grandes suites. Car les torticollis lui donnent beau jeu par toutes les intrigues qu'ils entretiennent à Rome; et on me mande par des voies bien seures que ce sont ces gens-là qui font dire au Pape qu'il tienne ferme, qu'il ait bon courage, et qu'on le fera infaillible tost ou

1. Bibliophile d'ailleurs inconnu.

2. De cette date jusqu'au 11 novembre 1787, époque à laquelle Noailles revint à Paris, où il passa l'hiver, Renaudot a rédigé pour lui une gazette d'une régularité quasi hebdomadaire : 26 août, 16, 23, 30 septembre, 7, 14, 21, 29 octobre, 4 et 11 novembre. On ne s'explique pas l'absence de toute correspondance pendant les campagnes de 1708 et 1709. Les lettres de Renaudot de cette période sont vraisemblablement perdues, quoique le début de cette lettre du 20 juin semble indiquer le début d'une nouvelle série de missives, écrites d'une méthode quelque peu différentes.

3. Il en a été question dans la lettre précédente.

4. Expression assez remarquable, et qu'il faut rapprocher de quelques autres, par exemple *bonne femme de patrie*, *âme citoyenne*, également employées par Renaudot, que l'on n'aurait pas cru d'un patriotisme aussi moderne dans le style.

tard[1] : mais quoy! les plus hardis mollissent, mesme de vos amis qui ont tous les jours les plus belles occasions du monde de soutenir les gents de bien et les bonnes maximes, mais cependant ne font rien.

M. le Verrier vous a envoyé le livre contre l'Histoire des Oracles, dont je crois que vous serez content. L'auteur de ce dernier n'est pas moins fier pour cela, parce qu'il trouve des protecteurs. Si pareille chose étoit arrivée à quelque autre, où en seroit-il? C'est là l'effet des divisions que vous savez, qui sont aussi vives que jamais entre les deux personnes que vous sçavez, et que je ne vois que vous qui puisse accommoder.

Le pauvre La Mothe eut hier la consolation d'avoir le prix de poésie à l'Académie, dont il a esté fort content. Pour le reste, les choses sont en mesme estat par rapport à nos autres différends, et il est incompréhensible qu'on nous laisse dans cette incertitude. Mais les lettres sont un peu oubliées, et nous avons besoin qu'on les soutienne. Conservez-vous pour estre du nombre des protecteurs. Je crois que vous aurez bientôt ce R. P. Ange qu'on envoye à Perpignan pour les sottises qu'il a faites à Tolose.

16 septembre 1707.

Je suis en faute à votre égard, monseigneur, parce que, le jour que j'avois destiné pour vous écrire[2], il me survint des empeschements qui ne m'en laissèrent que la volonté.

Vous avez eu sans doute beaucoup de joye de la naissance d'un prince des Asturies[3], et la joye serait parfaite si dans le bout de l'an vous nous pouviez donner un comte d'Ayen, qui ressemblât à son père et à ses autres ayeux. Je vous fais ces vœux de loin, mais d'aussi près que je les aye pu faire à celle dont vous avez besoin pour cela. Car depuis longtemps, outre qu'on ne vient guère à Paris, quand on y est, les portes sont fermées à moy et à d'autres bons et vieux serviteurs[4].

Il n'y a pas grandes nouvelles à vous mander, car les plus importantes sont plus près de vous que de nous. Si on avoit le moyen de penser, en quelque petite manière que ce fût, à remettre le pied en Italie, on ne fait pas de difficulté de dire en ce païs-là qu'on la reprendroit aussi facilement qu'on l'a perdue. Car on sait déjà que les Napolitains sont au désespoir de ce qu'au lieu de diminuer les imposts dont on leur avoit promis de les décharger, non seulement on les augmente,

1. Le témoignage de Renaudot sur ces interminables querelles de la Bulle est celui d'un esprit indépendant servi par une verve souvent cruelle et mérite d'être retenu.

2. Sans doute le 3 et le 9 septembre : il semble bien qu'il ait eu place pour deux lettres entre le 26 août et le 16 septembre.

3. Nouvelle connue à Paris le 1er septembre et déjà communiquée par Le Verrier à N. le 3 septembre.

4. Le dédain dont Renaudot se plaint ici contraste avec les empressements manifestés en d'autres occasions à l'égard d'autres « bons et vieux serviteurs », tels Le Verrier (cf. lettre de celui-ci, 6 février 1711).

mais on en a mis sur la farine et sur la viande, ce qui n'a jamais esté fait sous le gouvernement précédent; et j'ay toujours ouï-dire aux Napolitains que rien n'estoit plus dangereux en ce païs-là.

On en dit autant des dispositions du Milanez, mais je ne sçais pas si l'on y pense ou si on y veut penser. Mais ce païs-là, Rome et toute l'Italie commencent à souffrir fort impatiemment le joug des Allemans, mais il faudrait un ambassadeur à Rome au poil et à la plume. Vous sçavez que je me suis fatigué inutilement à en représenter autrefois la nécessité, mais j'ay esté Cassandre [1]. S'il y avoit eu un homme vigoureux, il auroit pu arrester le détachement des Allemans avec des levées qu'il auroit faites aisément, et qu'il auroit pu augmenter par les levées qu'offroit de faire M. le duc de Parme pour son propre, compte moyennant 200,000 escus.

On n'a encore aucun avis certain que le roy de Suède soit parti de Raenstat, mais on faisoit estat qu'il en partiroit le 6; ses troupes sont en Silésie, où elles sont défrayées avec un respect qui marque assez la crainte de l'empereur.

Les Hongrois, à ce qu'on assure, sont partagés touchant l'élection d'un roi; les catholiques et les protestants en voulant chacun un de leur religion; cependant il ne paroist pas que cela les doive diviser, mais cela pourra reculer la conclusion. Il y a des avis fort seurs que les premiers proposent M. l'électeur de Bavière ou M. le prince de Conti, les protestants l'électeur de Brandebourg ou le fils du czar, qui, à ce qu'on croit, négocie sous main avec les catholiques, promettant qu'il se fera de leur religion s'ils le veulent élire [2]. On ne peut encore juger si le roy de Suède y mettra la main, car s'il le fait il fera pencher la balance.

M. Le Verrier vous a envoyé le livre des Oracles, dont je seray fort aise de sçavoir votre sentiment à votre retour.

Je vous salue, monseigneur, etc. [3].

A Paris, 23 septembre 1707.

Depuis ma dernière lettre, monseigneur, nous n'avons pas grandes nouvelles. Il y en a de Naples qui font juger que pour peu qu'on pût envoyer des secours de ce costé-là, il ne seroit pas impossible d'y voir bientôt une révolution. On avoit flatté des peuples toujours disposés à changer, en leur promettant qu'on supprimeroit toutes les taxes. On les a augmentées par nécessité, et ils crient comme des aigles. On

1. Les allusions aux troubles et aux « mouvements » du Milanez et du royaume de Naples sont trop vagues pour qu'on reconnaisse à quel détail précis Renaudot fait allusion, mais il en parle toujours du style ferme, franc et dru qui lui est ordinaire, et cet ambassadeur qu'il évoque *au poil et à la plume*, nous change des protocoles et des perruques solennelles ordinaires en ce temps.

2. L'électeur, le prince de Conti et le prince Ragoczi étaient les trois prétendants favoris.

3. La lettre a en suscription « A Monseigneur (Mgr le duc de Noailles) capitaine de la première compagnie des gardes du corps, lieutenant général des armées du Roy, à Perpignan. »

a voulu contraindre quelques villes par exécution militaire, est les habitants, ayant pris les armes, s'y sont opposés. Il y a eu quelques officiers tués.

La ville de Naples et tout le royaume souffrent par l'interruption du commerce avec la Sicile et la Sardaigne, outre qu'on leur enlève plusieurs bastiments, tant de pescheurs que de marchands.

Le duc d'Atri[1] se maintient dans Pescara, et un détachement de troupes allemandes s'en estant approché, fut chargé par la garnison, qui fit une sortie et les poursuivit durant trois milles.

On assure que Gaète ne manque de rien, et que le duc de Turci y a encore depuis peu fait entrer un grand convoi de vivres et de munitions[2].

Mais il y a une nouvelle guerre par procédés entre le Pape et les Vénitiens[3], à l'occasion du refus que l'ambassadeur fit, le jour de la chapelle de l'Assomption, de donner la paix au connétable Colonne. Le Pape a fait enregistrer une protestation dans les livres des maistres des cérémonies, et, sur ce qu'il dit que l'ambassadeur n'auroit plus d'audience jusqu'à ce qu'il eut réparé ce qu'il avoit fait, il se l'est tenu pour dit et ne l'a pas demandée pour n'estre pas refusé. Mais à Venise, on l'a refusée à l'auditeur de la nonciature, auquel, depuis la mort du nonce Anguisciola on avoit envoyé des lettres de créance à présenter, et on a suspendu la cérémonie des funérailles publiques du défunt. Cependant, pour l'un et l'autre article, le Sénat prétend n'avoir rien statué de nouveau, mais suivre seulement une résolution ancienne sur le mesme sujet, qui porte que l'honneur des funérailles solennelles ne sera fait à l'égard des nonces que lorsqu'ils auront fait leur entrée publique, ce qu'Anguisciola n'avait pas fait, et qu'à l'égard des auditeurs, la nonciature vacante, ils ne seroient pas reconnus. On a déclaré qu'on ne prenoit aucun intérêt à ce qui regardoit le connétable, parce qu'on n'avoit pas sujet d'estre content de sa conduite ni ici ni en Espagne.

M. le nonce Salviati, qui vient pour les langes, arrivera icy le mois prochain ou au commencement de novembre. Vous trouverez en luy un fort honneste homme, très poli et digne frère de celuy que nous regrettons tous les jours. On auroit esté plus content de luy que d'aucun autre, mais comme il n'a pas pris les ordres, parce qu'on pourroit encore penser à le marier, son frère n'ayant qu'un fils, on n'a pu penser à luy. Il est vray qu'on ne peut guère souhaiter l'employ de

1. Malgré son nom, ce duc d'Atri est un français, gentilhomme de la maison d'Anglure, frère de l'abbé de Bourlemont. D'après Saint-Simon ses prétentions au duché d'Atri (lequel appartient à la famille Acquaviva) auraient eu peu de fondement. (Additions à Dangeau, t. XII, p. 2).

2. D'après Riberville, envoyé de France à Gênes. Le duc d'Escalona dans une sortie faite avec trois mille Espagnols aurait tué mille à douze cents Allemands.

3. Cette querelle n'eut aucune importance. Les historiens classiques de Venise, comme Romanin, ne lui consacrent même pas une ligne. C'était une de ces discussions sur des questions purement factices que l'on semblait susciter à plaisir pour se donner l'illusion d'une vitalité diplomatique, qui dans la réalité s'éteignait un peu chaque jour.

nonce ordinaire à ceux auxquels on s'intéresse, tant le service est désagréable par les entreprises continuelles que fait la cour de Rome contre nos libertés. Il semble qu'il n'y ait pas d'affaire plus pressée dans l'univers. Le nonce a bonnes intentions à ce qu'il paroist; mais il luy manque bien des moyens pour les faire réussir, et la matière est trop engagée.

On a eu avis que les Allemans ayant voulu s'approcher de Gaète, le duc d'Escalone avoit fait faire un grand feu sur eux, et que les galères du duc de Turci, s'estant approchées de la plage, avoient fait plusieurs descharges si à propos qu'ils avoient esté obligés de se retirer, ayant eu assez de monde tué.

Je vous salue, etc.

A Paris, 30 septembre 1707.

J'ai reçu, monseigneur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois. Je vous fais compliment de tout mon cœur sur la conqueste non sanglante que vous avez faite; et la résolution que vous avez prise de pardonner aux rebelles, qui avoient mérité un plus rigoureux traitement, est généralement approuvée. J'espère qu'on vous donnera lieu de faire quelque chose de mieux; au moins on vous rend justice.

Nous n'avons point de lettres de Rome cet ordinaire. On n'en a pas mesme eu de Florence; mais par Genève, on a sceu que les affaires de Naples sont toujours au mesme estat; de grandes divisions entre Thaun et Martinitz : en sorte que celuy-cy, ayant envoyé un ordre au premier pour avoir un estat de la cavalerie, l'autre le deschira, et dit qu'il ne recevoit d'ordre que de l'empereur.

Il y a aussi de grandes jalousies entre les seigneurs napolitains qui se moquent de quelques nouveaux grands que l'archiduc a faits. Un de ceux-là est le marquis de Loffrano que j'ay vu à Rome, où il fit cette belle action : il jouait chez la duchesse de Poli, où un abbé de Villeneuve, Provençal, lui gagna une assez grosse somme. Quand on se retiroit, l'abbé ayant un laquais qui l'esclairoit, celuy-cy remonta aussitôt, luy disant qu'il y avoit trois hommes sous le porton avec des épées nues; il remonta, et M. le Cardinal del Giudice l'ayant sceu, il descendit et trouva Loffrano avec deux valets qui attendoient l'abbé. Le bon cardinal traita ce scélérat comme le dernier des hommes et le fit sortir. La confusion qu'il en eut fut telle qu'il sortit de Rome deux jours après, et alla conjurer pour expiation de ses péchés [1].

Comme M. de Villars, qui attendoit les renforts, les a receus, on espère qu'il fera encore parler de luy.

M. le Verrier vous a envoyé, il y a plus de quinze jours, le livre contre Fontenelle [2] contresigné et cacheté au nom de M. Chamillart. Ainsi, si

1. Cette anecdote qui n'est peut-être pas connue d'autre source jette un jour pittoresque sur les mœurs de la noblesse napolitaine.
2. Cf. la lettre de Leverrier à Noailles, 3 sept. 1707 (*Ibid.*, VI, 624).

vous ne l'avez pas reçu, c'est la faute des messieurs de la poste, qui assurément en usent comme il leur plaist. Je crois que si vous avez le temps de lire cet ouvrage, vous en serez content. Il aurait pu estre plus vif et plus éveillé, car la matière estoit belle. Cependant ce défenseur des visions d'un anabaptiste *fruitur diis iratis*, et il y a beaucoup de gens qui le regardent comme opprimé, parce qu'on ne luy a pas permis de se défendre. La division que vous sçavez est bien fâcheuse pour pareilles affaires et d'autres qui arrivent tous les jours.

Il y en a une qui fait beaucoup de bruit, pour des manuscrits volés à la Bibliothèque du Roy par un fripon d'apostat nommé Aymon, qui venait icy se réconcilier et donner des avis importans. Les Hollandais n'ont pas fait jusqu'à présent ce qu'on attendoit de leur équité; au contraire un, à qui M. Clément avoit envoyé procuration pour agir contre le voleur, a été emprisonné comme ayant correspondance icy. Il y a un peu de la faute de M. Brisacier et consorts, chez qui monseigneur le Cardinal avait logé cet honneste homme qui les a aussi volés.

Je ne puis encore sçavoir si vous avez des nouvelles de votre cassette, sachant seulement qu'elle avoit esté mise à Florence entre les mains de M. du Pré.

7 octobre 1707.

M. le chevalier de Forbin est arrivé heureusement à Brest, monseigneur, et il a gardé quatre gros vaisseaux pris sur les Anglois et les Hollandois de cinquante-six qu'il a enlevés, sans parler de ceux qu'il a rançonnés. On n'estime pas à moins de trois ou quatre millions le butin qu'il a fait et le dommage des ennemis monte à sept ou huit. Il a assurément conduit cette entreprise avec autant de capacité que de valeur[1].

Par les lettres de Pologne, on apprend que le roy de Suède estoit arrivé sur le bord de la Vistule; et qu'ainsi on ne doutoit plus qu'il ne marchast en Pologne, où, à mesure qu'il approchoit, les seigneurs se déclaroient pour le roy Stanislas. On est persuadé que le czar ne pense qu'à se retirer après avoir ruiné le païs comme il a fait. A l'égard des députés des mécontens qui sont allés en Pologne, c'est une énigme dont cependant on croid pénétrer quelque chose : c'est que l'on croit que les Hongrois proposent une réunion des royaumes de Pologne et de Hongrie, avec une confédération perpétuelle entre les deux nations, qui seroient en estat non seulement de faire un rempart contre les Turcs, mais de tenir l'empereur en respect[2].

1. Cette entreprise est la campagne dans la mer du nord, dont Renaudot dit un mot dans une lettre antérieure. Forbin rentra à Brest à la fin de septembre, après avoir pris ou coulé cinquante-six vaisseaux marchands et deux vaisseaux de guerre; il n'estimait ses prises qu'à deux millions seulement.

2. D'après des lettres du roi de Suède du 18 septembre, il était à Luben près de la frontière de Pologne, et on ne croyoit pas que le czar osât l'attendre sur la Vistule; quelques jours après R. aurait pu annoncer que les Moscovites ne songeaient plus à défendre la Vistule, que le czar et Menzikoff son favori retournoient en Moscovie. Les lettres de Vienne signalent en même temps les mouvements des mécontents et les ravages des Hongrois en Styrie, Moravie et Autriche.

Du costé d'Italie, les querelles pour le cérémonial entre le Pape et les Vénitiens s'aigrissent de plus en plus, et les choses en sont venues à un tel point que l'ambassadeur qui est à Rome a fait entendre qu'il n'attendoit que des ordres pour se retirer. On ne comprend rien à cela, sinon que le Pape, qui n'aime pas les Vénitiens, cherche à les chagriner; en quoy il pourra lui-mesme s'attirer du chagrins qui le toucheront plus que tous les maux de l'Italie que son irrésolution a attirés [1].

On a imprimé un livre qui contient là défense des Propositions du Clergé et qu'on dit ne ménager pas la cour de Rome. C'est M. du Pin qui en est l'auteur, qui n'y a pas mis son nom, et il n'y en a point, ny mesme celuy de l'imprimeur : ce qui s'est fait par ordre, à ce qu'on assure. Je ne l'ay pas encore veu, et je ne vous en puis mander autre chose.

M. Le Verrier vous a certainement envoyé le livre contre l'Histoire des Oracles sous l'enveloppe et le cachet de M. de Chamillart.

Par tout ce qui revient de Naples, les choses y sont en grand désordre; les Napolitains sont mécontens, et la division est égale entre Martinitz et Thaun. L'un escrit à Vienne et point à Barcelone; l'autre ne veut recevoir d'ordres que de l'archiduc et aucun de Vienne. Grimani sur le tout allume le feu. Gaète se défend vigoureusement, et les ennemis y paroissent embarassés, car, s'il ne vient des vaisseaux ennemis (ce qu'on ne croit pas possible), Gaete se soutiendra.

Je vous manderay ce que je sçauray de plus. Il y a deux cent ans que je n'ay vu Mgr le Cardinal, mais il se porte bien.

Je vous salue, etc.

14 octobre 1707.

Vous avez receu. monseigneur, des lettres par lesquelles je vous marquois la réception des vostres, depuis que vous estes entré de Puycerda et depuis j'ay reçu celle du premier de ce mois. C'est une très bonne chose que les ennemis n'ayent porté aucunes troupes en Catalogne, non seulement parce que ce secours fera une grande faute aux Catalans, mais parce que cela ne leur donnera pas courage.

M. Le Verrier dit qu'il n'a pas encore sceu si vous avez receu le livre Antifontenelle; mais qu'à la poste, où il s'estoit enquis s'il avoit esté donné au courrier, on l'en avoit assuré. Dans les cercles, ou *discipularum inter cathedras*, l'auteur réfuté ne pleure point, mais il a compassion de ceux qui peuvent croire qu'il a tort. On trouve, c'est-à-dire certaines gens, qu'on n'a pas eu de raison de luy conseiller de se taire, sans cela il aurait pulvérisé son adversaire. C'est ce que croyent tous ceux qui ont pu luy trouver de la raison en ce qu'il a escrit contre la religion et contre les anciens. Comme je suis persuadé qu'un peu de sel et d'es-

1. La république voulait que son ambassadeur « n'en fit pas plus sur le cérémonial » que les ambassadeurs de l'empereur et du roi de France. La prétention de Venise, dit à ce propos Saint-Simon, est digne d'admiration et encore plus de ce qu'elle est soufferte.

pices n'eust pas gasté l'ouvrage du Jésuite, je suis aussi très opiniastre à croire que l'on y puisse rien répondre que des sottises ou de nouvelles impiétés.

Il y a un autre ouvrage, qui est *de la Puissance ecclésiastique en défense des propositions du Clergé de 1682*. On l'a imprimé sans nom d'auteur (qui est M. Ellies du Pin), sans privilège, approbation ny permission, mais ordre tacite, dont on n'a donné aucune part à Mgr le Cardinal. Ce sera de nouveaux articles de plainte du costé de Rome, mais on y donne trop de sujets à se plaindre d'eux pour qu'ils le puissent faire raisonnablement. Cependant qui agiroit de concert feroit encore mieux; mais les choses sont en pire estat que quand vous estes parti, et comme je vous ay déjà mandé, je ne vois que vous qui puissiez travailler à cette négociation.

M. le Cardinal Gualterio a ordre de venir à Rome, après tant de délais et tant de refus, effet de la mauvaise volonté de ses ennemis et de la facilité du pape, qui le souhaite présentement avec impatience; et on assure que c'est dans la veue de se servir de ses conseils et de sa médiation pour ce païs-cy. Il vaut mieux tard que jamais. Mais pour son successeur, quoyque Mme la Maréchale ait entrepris d'en faire quelque chose de bon, je ne crois pas qu'elle y réussise, car il n'est au fait sur rien, et il ne connoît pas d'autres expédiens que de céder sur tout au pape et de le remercier quand il donne les estrivières. Mais *no assi se tratan los hombres blancos.*

M. d'Aguesseau est arrivé hier au soir de Fontainebleau, toujours très incommodé, et il y a bien sujet de craindre qu'il ne succombe.

Pour sa charité M. le procureur général, il a une maison à Passy où il tient ses vindémiales et où il se porte fort bien.

Je vais à Saint-Denis prier Dieu pour vous et pour les gens qui aiment l'Estat autant que vous, dont le nombre n'est pas aussi grand que je voudrois.

Je vous salue, etc.

A Paris, 21 octobre 1707.

Je n'ay point eu de vos nouvelles cette semaine, monseigneur.

Il n'y en a d'Italie que la reddition de Pescara dans l'Abruzze, que le pauvre duc d'Atri n'a pu défendre davantage; il n'a pas voulu pourtant se soumettre, mais on luy a laissé six mois pour délibérer. Gaète se défend toujours et se maintiendra, à ce qu'on assure, pour peu qu'on y envoye de secours [1].

La plus belle histoire, et moins triste, est celle de l'ambassadeur de Venise à Rome, qui avoit eu ordre du sénat de partir sans prendre congé, après avoir visité les cardinaux nationaux, le Cardinal de la Trémoille et l'ambassadeur d'Espagne : ce qu'il a fait. Le 26, il eut un

1. D'après des nouvelles d'Italie connues aussi par Dangeau, 12 octobre 1707 (XI, 485).

cortège et des visites sans nombre. Pendant cette intervalle, il reçut un message du palais par un prélat qui tascha de mettre l'affaire en négociation. Il luy respondit nettement que s'il avoit pouvoir du pape, il l'escouteroit; sinon qu'il estoit inutile de parler. Le prélat ne put que dire. Il en fit de mesme à Don Orazio, frère du pape, et partit avec six carrosses, et plus, de cardinaux vénitiens ou princes, ayant dans le sien Colloredo, Otthobon et Pinelli [1]; et il alla coucher à Ponte Molle, où il a reçu un courrier pour le prier de ne pas aller plus loin, et on luy promet par avance toute satisfaction. Voilà comme il faut se gouverner avec ces messieurs là.

Un des plus grands asnes marchant sur les deux pieds de derrière, nommé le P. du Buc, théatin français, a eu l'insolence de faire soutenir à la Propagande des thèses contre le clergé de France. M. le cardinal de la Trémoille en a fait de grandes plaintes et a demandé qu'on luy ostât sa place de professeur et qu'on le chassât de Rome, et il n'a obtenu ny l'un ny l'autre; mais j'espère qu'on n'en demeurera pas là. Je le haïs d'autant plus que je sçais que ce fripon est le correspondant et l'émissaire de tous les ennemis de monseigneur le Cardinal de Noailles; et vous pouvez conter qu'il n'y a eu aucune mauvaise pratique contre luy dans laquelle il n'ait eu part. Aussi il n'a pas tenu à moy qu'on ne l'ait fait chasser de ce païs-là, il y a plus de quatre ans. Je voudrois bien pouvoir raisonner avec vous sur ces affaires et plusieurs autres qui y ont rapport, sur lesquelles je ne suis point escouté.

Mme de Monteleone a fait chanter le Te Deum à Gênes sur la naissance du prince des Asturies, en l'absence de son mari, et, pour faire honneur à la feste, elle emprunta la croix du Saint-Esprit à M. de Bedmar, avec laquelle elle alla à l'église.

M. d'Aubigny est arrivé ici depuis quelques jours.

La perte qu'ont faite les marchands d'Hollande et d'Angleterre sur les vaisseaux venant de Hambourg est fort considérable [2].

Je n'ay pas autre chose a vous mander et je vous salue, etc.

A Paris, 29 octobre 1707.

Je n'ay point eu de vos nouvelles cette semaine, monseigneur, mais j'ay appris par monseigneur le Cardinal [3] le fâcheux accident arrivé à Perpignan, qui peut-estre vous fera manquer de quelques choses nécessaires pour le reste de vostre campagne. Les prises de Ciudad Rodrigo et celle de la ville de Lérida sont des événements fort heu-

1. P. Ottoboni était le doyen du Sacré Collège; l'oratorien Colloredo était grand pénitencier.

2. Il s'agit de la tempête qui dans la première quinzaine d'octobre dispersa à l'entrée de la Tamise une flotte de quarante bâtiments hollandais dont plusieurs (leurs cargaisons valaient ensemble trois millions) vinrent échouer à Calais, Nieuport et autres points de la côte française.

3. Le cardinal de Noailles.

reux[1], et dont les suites peuvent estre grandes. Il semble que Dieu mesle toujours les biens et les maux, car la perte de Gaète en mesme temps finit les affaires du royaume de Naples, et c'est une chose bien terrible que le duc d'Escalona, homme dont la fidélité a esté tellement connue, soit mis à une si dure épreuve que d'estre conduit prisonnier à Naples, où il était le maître il y a trois mois. Le pauvre Cardinal de Giudice y a deux neveux prisonniers, et il supporte cette disgrâce avec un tel courage qu'on ne peut assez le louer. A combien peu tiennent les choses humaines! Un petit intérêt d'ambition renverse la fortune et coûte la vie à des milliers d'hommes.

Quoyque le courrier despesché à l'ambassadeur de Venise Nani le soir mesme qu'il partit de Rome peut faire croire que le pape satisferoit les Vénitiens, on ne croid pas néanmoins qu'il veuille recevoir les conditions qu'ils proposent. Voilà une belle bagatelle, dans le temps que la religion est menacée de toutes parts, et qu'on a sujet de craindre que les alliés ne veuillent establir la liberté de la leur en Italie, où personne ne le peut plus empescher. Il n'y a pas moins à dire sur toutes les tracasseries qu'il faut essuyer avec la cour de Rome pour nos affaires. Le P. du Buc, théatin françois, ayant eu l'insolence de soutenir des thèses dans Rome contre la doctrine de France et mesme d'avouer que les sentiments du clergé étaient conformes à sa thèse, a eu la hardiesse de ne vouloir pas obéir à l'ordre qu'on luy a donné de sortir de Rome, disant que celuy du pape estoit supérieur. On veut pourtant en avoir raison. C'est ce malheureux moine qui est le fauteur de tous les ennemis de monseigneur le Cardinal de Noailles.

Les armées de Flandre sont en quartier d'hyver et on en a envoyé la distribution á celles d'Allemagne.

Monseigneur le comte de la Marche fut, il y a trois jours, si mal qu'on le crut mort, mais il fut si bien secouru qu'il est entièrement guéri.

M. l'archevêque de Rouen[2] est un peu mieux, mais comme le mal est d'une enflure dans la région du foye, on ne peut estre en sûreté qu'on ne le voye délivré par cet endroit-là et sans fièvre; elle est fort diminuée et les frissons ont cessé, mais cela sera encore long, mesme quand le péril sera cessé.

A Paris 4 novembre 1707.

J'ay veu, monseigneur, par la dernière lettre que vous avez escrite à Don Mecenas Le Verrier que vous estes en assez bonne disposition de

1. Ciudad Rodrigo, enlevé d'assaut le 4 août par le marquis de Bay; Lerida-ville, enlevée d'assaut par le duc d'Orléans qui la livra au pillage pendant vingt-quatre heures pour punir les bourgeois de leur participation à la défense; la forteresse continua encore assez longtemps sa résistance. Gaëte fut livrée aux alliés par la trahison d'un ingénieur; le duc d'Escalona dut capituler et se livrer prisonnier de guerre. Il était vice-roi de Naples.

2. L'archevêque de Rouen, Jacques-Nicolas Colbert, fils puîné du ministre (1654-1707), de l'Académie française en 1678, homme intelligent et d'une tolérance remarquable pour l'époque. Cf. *Correspondants de Balleroy*, I, 16.

corps et d'esprit pour défendre non seulement nos limites, mais celles de la religion, du sens commun et du bon goust, quand on les veut attaquer. On ne peut rien de plus juste que ce que vous avez marqué touchant la réfutation des Oracles de Fontenelle, et il est assez extraordinaire que, dans une matière qui attaque la religion au premier chef, les plus hardis mollissent. Car on vous a pu mander, sinon on pourra vous dire, que certains Catons[1], auxquels on a fait sur cela de vives remontrances, non seulement sont demeurés dans leur indolence ordinaire, mais qu'ils se sont faschés lorsqu'on les a un peu trop pressés. Quelques-uns de leurs amis attribuent cette nonchalance à la crainte de déplaire à celui qui a autant de lumière tout seul que trois bégueules immortelles en avoient à elles trois. C'est cependant ce qui me paroist incroyable. Je sçais cependant par ma propre expérience que le Currilis dont il est question n'est point entré aussi vivement qu'il auroit pu faire en telle matière.

A l'égard des poésies dont vous avez porté un jugement que je loue entièrement, et qui a esté le mien, je vous diray ce que vous ne pouvez pas sçavoir : premièrement, que de toutes les pièces de poésie qui furent apportées avant la Saint-Louis, il n'y en avait pas une seule qui pût estre comparée à l'ode de M. de la Mothe. Depuis que je suis de l'Académie, je n'ay jamais veu les muses plus seiches; il y avoit des pièces d'une extravagance si parfaite qu'il faut avoir perdu l'esprit pour les faire, et encore plus pour les présenter; les unes estoient très plates, et en un mot la Mothe brilloit *sicut inter ignes luna minores*. Le remerciement fut applaudi, comme sont toutes les choses qui, estant d'une insipidité médiocre, sont déclamées avec emphase. Ajoutez à cela les prédilections qui sont devenues insupportables et qui sont des cabales les plus grossières : je souhaite que vous ne voyiez pas les pièces de prose pour cette raison, car il semble que le public n'a pas balancé à faire un jugement contraire à celuy de l'Académie, qui préféra celle du petit publicain à une de M. Colin qui concouroit. Mais la partie estoit tellement faite que, quand on fust à l'Assemblée qui précéda la décision, on en fit exprès tomber une, laquelle, selon mon avis, estoit la mieux suivie et la plus solide de toutes, parce que si elle eût concouru avec les autres elle auroit pu l'emporter. Cette cabale a été si visible, si palpable et si peu ménagée, chacun estant informé des auteurs, ce qui est contre nos règles, et recevant des sollicitations, que pour mon particulier je crus devoir ne point me trouver au jugement de la poésie. Et j'ay fait résolution, si je suis encore au monde dans deux ans, de ne me plus trouver à pareilles pétaudières, ny pour les élections, après ce qui s'est passé dans la dernière, sur laquelle nous sommes depuis cinq mois sans avoir de décision. Quand on void

4 novembre 1707.

1. N'y a-t-il pas là une allusion à Boileau? Tout ce morceau relatif à la querelle des Oracles est d'ailleurs assez obscur.

que tout ce qu'on peut faire en homme de bien et d'honneur ne sert de rien qu'à susciter des affaires comme celles que m'a faites l'abbé de Caumartin [1], il n'y a pas d'autre expédient [*que*] de ne prendre aucune part à ce qu'on ne peut empescher.

Mais à propos de poésies, avez vous vu celles de l'abbé Régnier? Je souhaite qu'on vous oste le loisir de pareils divertissements, mais, si vous en voulez prendre un, c'est de mander sérieusement à M. Le Verrier s'il est vrai que M. des Préaux est tellement frappé de la beauté de ces poésies qu'il n'ose plus escrire? Vous pouvez conter que *nullos his ludos malles spectasse*, car il se surpasse luy-mesme en parlant de ces poésies.

Vous aurez déjà appris la nouvelle action du chevalier, *nunc* comte de Forbin, avec Dugué-Trouin, qui ont attaqué cinq vaisseaux de convoy d'une flotte qui passoit en Portugal, dont trois ont esté pris, un brûlé, avec 900 hommes qui ont sauté, excepté deux. Tout le reste a pris la fuite et on les poursuivoit. Mesme il y a des lettres qui disent qu'on en avoit déjà amené trente-deux au Camaret [2].

Je vous salue très humblement.

11 novembre 1707.

Tanti non erat Arsacem capere que de fortifier Puycerda et Belver *ex nihilo*. Dieu vous conserve, monseigneur, longues années, afin que vous puissiés continuer à servir nostre bonne femme de patrie [3], qui a besoin de gens comme vous, pour la tirer des mains de tant d'empyriques! Quelque envie que j'aye de vous revoir, vous faites si bien que je ne vous sçauray éloigné de vostre commandement qu'à regret. Il est vray que je voudrois bien que quelque *parvulus aula luderet Æneas*, comme voilà un petit Gondrin [4].

Nous n'avons presque aucunes nouvelles d'Italie que de loin en loin. Mais ce qu'on sçait, et qu'on n'apprend qu'avec douleur, est que les Milanois et les Napolitains regrettent beaucoup leurs premiers maistres, de sorte que, si on avoit des gents qui eussent la capacité de conduire quelque chose, on pourroit espérer une révolution presque aussi prompte que la dernière.

Dans ces entrefaites, le pape, occupé uniquement de matières qui seroient oisives dans les temps les plus tranquilles, a rallumé le feu de la contestation avec les Vénitiens touchant le cérémonial des chapelles. D. Orozio avoit envoyé un chanoine de sa confiance avec une lettre, et sur cela on estoit presque demeuré d'accord de tout, mais, quand il a esté question de conclure, le médiateur a été désavoué.

1. J'ignore à quelle affaire il fait allusion ici.
2. Cf. Dangeau, XI, 497 et XII, 3, beaucoup plus modéré que Renaudot dans ses chiffres de vaisseaux pris ou coulés.
3. Expression déjà signalée, familière à Renaudot. V. Dangeau, XII, 8.
4. Neveu du duc de Noailles.

L'ambassadeur a continué son voyage vers Venise, et on croid la rupture entière.

Il y a une autre affaire plus étrange avec la religion de Malte, de sorte que M. le baillÿ soutiendroit en un besoin les propositions du clergé : un chevalier piémontois, ayant fait plusieurs actes de désobéissance et mesme de révolte contre le grand maistre, fut mis en pénitence *more majorum*, mais il n'avoit qu'une attrition au-dessous du médiocre; de sorte qu'il se pourveut devant l'inquisiteur, qui, animé du mesme esprit que son maître, escrivit à Paris, et fit plusieurs actes inouïs de juridiction, parmi lesquels celui de prétendre faire la visite des auberges : celles des langues de France, Auvergne et Provence, luy fermèrent la porte; ensuite vient un bref impératif au grand maistre de réhabiliter le chevalier rebelle et de le faire grand'croix. Voilà comment sont traités les enfants les plus obéissants au pape qu'il y ait au monde; et s'il en faisoit autant aux capucins, je doute qu'il fût si bien obéi!

M. le duc de Saint-Pierre est parti hier sans avertir personne et a emmené sa petite femme, sans dire s'il alloit en Italie ou ailleurs, quoiqu'il y eût une négociation entamée pour luy persuader de retourner en Espagne.

Le bonhomme Dodart mourut lundi dernier, et c'est une grande affliction pour moy, car c'estoit un de mes plus anciens amis. S'il avoit eu autant de soin de sa peau que tant d'orthodoxes de votre connoissance, il auroit duré davantage.

Nous n'avons rien de nouveau dans la littérature. On parle fort d'une *Histoire des Juifs* de M. Basnage, vostre ami, mais je ne l'ay pas encore leue, pour vous en dire autre chose que le titre. Il a très bien parlé et agi dans l'affaire des manuscrits volés à la bibliothèque du Roy; mais les Hollandois jusqu'à présent n'ont pas fait ce qu'on auroit pu attendre de cette loyauté qu'ils avoient autrefois, mais dont ils se sont fort corrigés.

Il y a une place de publicain vacante par la mort de M. de Saint-Amant : je voudrois bien qu'elle fût pour Mecenas[1], mais il y a des gens bien appétisséz en son chemin.

Je vous souhaite, monseigneur, etc.

M. l'archevesque de Rouen continue à se mieux porter[2], ainsi que M. d'Aguesseau.

16 août 1709.

Je commence, monseigneur, par une confession de ma faute de ce que je ne vous escrivis pas la semaine dernière[3], n'ayant pas autre chose à vous mander. Une dernière lettre me donne espérance qu'on

1. Le Verrier,
2. Il mourut peu de temps après, en décembre 1707.
3. Il manque donc ici d'autres lettres à cette correspondance. Cette grande lacune de vingt mois ne s'expliquerait pas sans cette disparition accidentelle.

vous mettra en estat de rendre quelque bon service, car c'est par cet endroit-là qu'un homme qui a comme vous le cœur citoyen[1], — ou vous ne seriez pas Noailles, — peut et doit agir surtout en un temps comme celuy-cy, où il semble que l'amour de la patrie soit une petitesse d'esprit[2]. Il y a plusieurs choses dans lesquelles un pauvre petit particulier comme moy pouvoit entrer et servir aux autres[3] : mais on n'a pas lieu de le faire, ceux-mesmes avec lesquels on a esté le plus en liaison ne voulant pas seulement escouter ce qu'on voudroit proposer.

On a eu depuis trois ordinaires des nouvelles assez mauvaises de la santé du pape, qui pouvoient donner matière à craindre une vacance[4]; et elle ne pourroit arriver dans un temps plus fâcheux, car vous pouvez juger quel parti nous avons présentement dans le collège des cardinaux, et je ne crois pas que notre Saint-Père le pape dût estre damné, quand il iroit dans l'autre monde sans remplacer les cardinaux françois qui sont morts. Ainsi nous aurions un pape fait de la main de nos ennemis, et supposé qu'il y en eust un tel que nos ayeux en ont eu autrefois, nous ne trouverions guère d'évesques ny de théologiens qui voulussent ou qui pussent tenir ferme pour les droits de la couronne. Car tout le parti dominant est transalpin[5] au delà de tout ce qu'on peut dire. Tout le Cambrésis[6] s'y joint, et désormais on sera suspect en sa foi quand on sera bon François. Voir un P. du Buc à Rome qui s'est moqué des ordres du Roy; celui qu'il a copié, prest à ce qu'on dit à revenir plus glorieux que jamais, appuyé par R. Noire (*sic*) : ce sont là des choses qui rendroient hardi le pape le plus poltron. Mais, grâce à Dieu, on a nouvelle par des voies assez sûres que le pape se porte mieux.

Les choses sont dans un tel bouleversement à Naples que, si l'on y envoyoit mille hommes et quelques officiers, on y verroit une révolution générale; mais vous sçavez à qui on a affaire, et si on peut espérer des efforts extraordinaires de ceux de qui cela dépend; quoyqu'il n'y eut rien de si aisé, puisqu'on peut tirer une très grande quantité de bon grain de Sicile, qu'il faut hasarder aussi bien que ceux que M. de Ferriol a préparés dans le Levant, ce qui pourroit procurer l'abondance.

Je sais, par une voye fort sûre, qu'il n'y a pas longtemps que l'on trouva une calotte rouge attachée au gibet public, avec un escrit qui

1. Expression à rapprocher des précédentes.
2. Jugement sévère!
3. Renaudot avait des idées personnelles sur la politique à suivre en cour de Rome. Il y revient fréquemment dans ces lettres et se plaint souvent aussi qu'on n'ait jamais voulu l'entendre.
4. Le tableau que Renaudot fait ici des sentiments anti-français de la cour de Rome est fort intéressant. Il y montre des opinions nettement gallicanes et favorables aux droits de l'État. La querelle du roi contre le théatin Dubuc durait depuis le début de 1708. Il avait soutenu des thèses pour l'infaillibilité du Pape et contre le temporel des rois. Le Pape refusa de le livrer à Louis XIV qui le réclamait comme son sujet (*Corr. de Balleroy*, I, 27).
5. Nous disons ultramontain.
6. Le parti de Fénelon.

portoit que, si celuy à qui estoit la calotte ne changeoit promptement de conduite, on y mettroit la teste. Peu de jours après, la population habilla un *lazzaro*, ou matelot, tout de rouge et le promena par la ville en luy faisant mille insultes. Le peuple va armé, nonobstant les défenses, et se moque de tous les édits de Grimani, qui ne sort point du palais[1].

Dans huit jours nous aurons un livre grec[2] à vous offrir et vous me manderez si vous voulez que je vous le garde.

Le procès que Mme la Princesse avait à Venise, pour les effets qu'avoit feu M. le duc de Mantoue dans les estats de Venise, a esté jugé en faveur de D. Jovannino, son bastard, pour le sixième, le reste au duc de Lorraine et quelques articles en souffrance pour les Médicis[3].

A Paris, 20 juin 1710.

Je vous rendray compte[4], monseigneur, de ce que je croiray digne de votre curiosité autant que j'en sçaurai, car je vois avec douleur qu'on vous donne plus de loisir que vous ne voudriez et qu'il ne seroit à souhaiter pour le bien des affaires : car il est aisé de reconnoistre que si on vous avoit laissé seulement votre armadille, on mettoit les ennemis en grande détresse du costé d'Espagne.

Ce qu'il y a de plus considérable en Italie est l'estat de Naples, où, avec le moindre secours de troupes, on peut estre assuré qu'il arriveroit une révolution plus subite que celle qui a fait perdre le royaume, tant la haine du gouvernement est grande à cause des pilleries et des taxes continuelles, à quoy on n'est pas accoustumé en ce païs-là. On propose tous les jours des expédiens pour avoir de l'argent, et, quand on vient à l'exécution, rien ne se conclud : car personne ne veut se charger de conclure quand on est dans les juntes; les uns s'absentent, les autres disent qu'ils ne sont pas en nombre compétent, et ne veulent pas se charger de la haine publique. Après cela saint Janvier s'est fait *ngioino*[5], car le miracle manqué les met tous en grande consternation : et c'est ce qui a produit toutes ces dévotions, si on peut appeler ainsi des processions de nuit de trois à quatre mille personnes chacune, où on coupe des bourses, on se donne des rendez-vous, et où on fait toutes les belles choses ordinaires en de pareils actes, qu'on appelle « de religion » en ces païs-là.

1. « Il y a d'assez grands désordres à Naples, » dit Dangeau le 4 août. Les détails que fournit Renaudot sont beaucoup plus pittoresques et intéressants.

2. C'est cette histoire des sectes de l'Église d'Orient, que Le Verrier annonçait comme étant sous presse le 10 juillet 1709.

3. V. Dangeau, XIII, 11.

4. Une nouvelle série de cette correspondance commence ici, en même temps qu'une série des lettres de Le Verrier, après une interruption de durée sensiblement pareille (29 août 1709-23 juin 1710 chez Le Verrier, 16 août 1709-20 juin 1710 ici).

5. C'est par survivance de tradition que le parti français de Naples s'appelait angevin (angioino), et non par allusion au titre ancien de Philippe V (duc d'Anjou). Mais la coïncidence est plaisante. Renaudot n'est pas moins sévère ici que précédemment pour Saint-Janvier.

Les cardinaux Pignatelli et Grimani se querellent, sur ce que celuy-cy prétend que les ecclésiastiques fomentent tous ces troubles pour se venger de ce qu'on a fait contre eux. Il n'y a pas eu moyen d'envoyer de secours en Sardaigne, Grimani l'ayant refusé au premier et au nouveau vice-roi, faute de moyens.

Le pape a eu aussi une grande joie de faire lire une rétractation dans les formes, en plein consistoire, du comte de Schomborn, pour la coadjutorerie de Bamberg, parce qu'il avoit signé le décret de l'empereur pour establir la souveraineté temporelle en Italie, quoyque ce mesme décret subsiste. C'est donc comme si un homme se resjouissoit de ce que le greffier criminel luy fît des excuses de ce qu'il a signé une sentence pour le condamner à être pendu.

Le Pape crie jusqu'au ciel contre le plaidoyer de M. l'advocat général dans le dernier arrest du Parlement, mais nostre amy M. Dongois n'en fera pas autant que le comte de Schomborn.

On mande aussi que le Pape n'a pas esté content de ce que l'on a mis dans les actes de l'assemblée du clergé pour marquer qu'il n'y avoit eu aucune intention d'innover à son égard dans tout ce qui s'estoit fait sur la réception de sa bulle. C'est aussi une vérité très constante que sur toutes ces matières le clergé ne doit guère parler, et le Parlement toujours, car les choses sont en tel estat que la plupart de nos zélés ont des maximes ultramontaines, et cherchent à les establir par toutes sortes de mauvaises voies.

Par les lettres de Gènes [1], on mandoit que nonobstant que le duc de Savoye ait obtenu tout ce qu'il a demandé à l'empereur, il ne se pressoit pas de se mettre en campagne et qu'on ne sçavoit pas encore ce qu'il feroit. On n'avoit pas encore embarqué des troupes allemandes pour passer en Catalogne, parce qu'ils ne veulent point aller mourir de faim après avoir vescu en cochons dans la Lombardie.

Les cris et les lamentations des princes de la Mirandole ne font d'autre effet, sinon de faire crier contre la cruauté de ce procédé inouï de l'empereur à l'égard de ces princes et la perfidie du Modénois [2].

Vous sçavez mieux que moi des nouvelles de Flandre. Je ne sçais pas ce qu'on vous mande de Son Arrogance Sérénissime [3], qui trouve des admirateurs parmi nos courtisans. Je crois que vous ne me mettrez pas du nombre, car je vous assure que, si j'estois cru, on mettroit une fois à la raison pareils galants : je prierais M. le Procureur général de faire justice des armes que, sous prétexte d'estre au pied de la chapelle Saint-

1. Le duc de Savoie avait promis à l'empereur d'entrer en campagne dans les premiers jours de juillet.

2. L'empereur venait de donner La Mirandole au duc de Modène bien que le prince de la Mirandole eût offert deux cent mille écus pour rentrer dans sa principauté.

3. Le cardinal de Bouillon. Cf. Le Verrier, lettre du 23 juin 1710 (*ibid.*, VI, 632); Dangeau, XIII, 189 et l'addition de Saint-Simon, *Ibid.*, 210; cf. aussi Reyssié, *Le cardinal de Bouillon.*

Eustache à Saint-Denis, où est M. de Turenne, Son Arrogance Sérénissime a fait mettre dans celle d'Esvreux.

Je vous salue, monseigneur, etc.

4 juillet 1710.

Je ne pus vous escrire, monseigneur, la dernière semaine parce que je me trouvay attaqué d'une fièvre qui n'a pas eu de suite, mais qui *me havia descompuesto la cabeça*, en sorte que je ne pouvois pas prendre la moindre application.

Vous aurez peut-estre déjà sçeu le sort de l'histoire et de l'historien de la maison d'Auvergne. Celuy-cy est exilé et dépouillé de sa chaire de professeur en droit et de la place de directeur du collége royal, ainsi que de sa pension du clergé : je le plains par raison de l'ancienne connaissance, mais il est inexcusable. Le livre est condamné par arrest en commandement à estre mis au pilon; il est vray qu'on ne comprendra pas aisément qu'on ait pu donner un privilége à un pareil livre. Je n'ay pas manqué d'en faire des remonstrances en temps et lieu, mais inutilement, et à l'heure qu'il est, on dit que j'avois raison. On m'a dit de bon lieu que le mausolée, érigé sur la foi périlleuse de l'histoire dans l'abbaye de Cluny, devoit estre démoli, ainsi que j'espère qu'on fera des armes que le revérendissime abbé a fait mettre à Saint-Denis pour prendre possession de la chapelle d'Évreux pour préparer le repos aux cendres crozates [1].

4 juillet 1710.

C'est bien dommage que vous ne soyez pas ici : vous entendriez de belles choses sur cette matière, car il a fallu chercher de l'érudition, et on a cité l'exemple de François de Rosières, archidiacre de Toul, qui avoit fait un *Stemmata Ducum Lotharingiæ*, plein de faussetés comme l'histoire en question : ce fut en 1583 que cet auteur fut amené de la Bastille au conseil du roy Henri III, qu'il demanda pardon à genoux, avoua qu'il avoit mérité la mort, et le roy luy pardonna à la prière de la reine. Ce livre lui fut deschiré en face [2].

Vous aurez aussi entendu parler de l'abbé de Maulevrier, sur le sujet duquel on rend justice à M. le cardinal.

On mande de Venise d'assez bon endroit que, depuis qu'on a sceu que le duc de Medina estoit arresté, on avoit resserré le duc d'Escalona et

1. Voir l'ouvrage déjà cité de M. Reyssié, et sur Baluze, la notice de Deloche, [Paris, Didron, 1856]; René Fage, Les œuvres de Baluze [Tulle, Chauffon, 1882]. Baluze fut relégué à Lyon; puis il se rendit successivement à Rome, à Blois, à Tours; à Orléans où il résida jusqu'en 1713; il revint alors à Paris. Saint-Simon, dans ses additions (Dangeau, XIII, 198) l'appelle un « homme attaché à M. Colbert » et qui s'était rendu célèbre dans la république des lettres parmi les savants).

2. Renaudot est exactement renseigné. On peut lire cette histoire dans les Mémoires journaux de Pierre de l'Estoile, II, p. 124-5. La scène se passa le 26 avril 1583. Les *Stemmata* avaient été imprimés à Paris par Guillaume Chaudière en 1580.

qu'on menaçoit de le traiter comme l'autre seroit. Ce seroit bien le déclarer coupable.

Il paroist que le duc de Modène trouve des difficultés pour la Mirandole, parce que l'impératrice douairière s'y oppose et crie comme une aigle. Ce seroit bien employé qu'il perdît son argent et qu'il n'eust rien.

On attend la confirmation de la nouvelle de Sardaigne qui est venue à Marseille, et on l'attend incessamment.

Il va se vendre plusieurs bibliothèques, et c'est encore dommage que vous ne soyez pas icy. Je ne vous pourrois rien mander autre chose que de vieux. Ainsi, monseigneur, je finiray pour aujourd'huy en vous saluant très humblement.

9 juillet 1710.

Les nouvelles que nous avons d'Italie, monseigneur, se réduisent à ceci : La santé du Pape semble se fortifier. Il a pourtant eu à Castel Gandolfo un ressentiment de son mal de poitrine, et on dit que c'est d'avoir esté trop longtemps à l'église, car les Italiens ne s'exposent pas souvent à trop prier Dieu. Il y a donné une audience au marquis de Prié et a eu, dit-on, de fortes paroles avec lui sur le passage des deux régiments de cavalerie par l'estat ecclésiastique, venant de Naples.

On dit néanmoins que leur départ n'est pas trop certain, parce que, tous les jours de plus en plus, le cardinal Grimani et les officiers allemans craignent quelque désordre, tant la noblesse, les ecclésiastiques et le peuple sont mécontens.

L'amiral Noris qui doit aller vers la Sardaigne, quoyqu'on l'attende à Barcelone il y a deux mois, n'y a pas posté de troupes, qu'on sache, ni rencontré les galères de Turin et leur convoi. Des lettres de Livourne et de Gênes disent que le débarquement s'est fait à une pointe de l'isle; d'autres de Marseille portent qu'une partie de ce convoi a été obligée de regagner Porto Longone. On n'en peut estre esclairci que la semaine prochaine.

On n'a pas encore mis en possession de la Mirandole le duc de Modène, quoyque son argent soit receu et dépensé. On la luy promet, mais on luy refuse l'investiture, et la cause est que l'impératrice douairière protégeoit le duc de la Mirandole, parce qu'elle le vouloit marier avec une comtesse de La Tour, une de ses filles d'honneur. On parle de vendre aussi Mantoue, et que les Vénitiens ont voulu l'acheter, mais que l'empereur n'a pas jugé à propos de faire marché avec eux; que ceux-cy ont prêté de l'argent au duc de Parme pour cette acquisition. On marque aussi que M. le duc de Savoye avoit fait demander la fille unique de l'empereur pour le prince de Piémont, et qu'elle luy a esté refusée.

1. L'abbé de Maulevrier, de l'agence du clergé et promoteur de l'assemblée de 1710 aux Grands Augustins, eut des discussions avec le cardinal de Noailles. Ni Dangeau ni Saint-Simon n'en parlent clairement. Celui-ci dit qu'il ne garda pas grande mesure avec le cardinal de Noailles, et que le cardinal ne crut pas devoir tout souffrir (Add., Dangeau, XIII, 188).

On assure l'accommodement avec les Vénitiens, et c'est Thiepolo qui l'a négocié à Vienne avec Don Annibale.

Il est venu des lettres qui portent que le roy de Suède estoit parti de Bender en assez grosse compagnie [1]. Il a escrit à l'électeur de Brandebourg pour luy représenter qu'il estoit garant du traité de Ranstadt, et se plaindre des hostilités du roy de Danemark et du roy Auguste.

Vous estes tout contre les nouvelles d'Espagne, et de celles de ces costés-cy, vous en sçavez de première main.

L'arrêt est rendu pour décréter contre le cardinal de Bouillon, Certes, et le P. de Moustiers. On a visité les boutiques pour saisir les *Histoires de la maison d'Auvergne* et on n'en a guère trouvé. Le mieux qu'on pourroit faire seroit de rendre public le procès de Bar, ce qu'il est assez estonnant qu'on n'ait pas fait.

M. Baluze va à Rouen, n'ayant point de lieu déterminé, sinon de s'éloigner à trente lieues de Paris.

Je vous salue, monseigneur, etc.

8 août 1710.

Toute la joye que peut avoir un bon citoyen tel que je le suis, monseigneur, et celle qui peut emplir la capacité du cœur d'un homme qui aime bien ce qu'il aime, je l'ay ressentie au-delà de ce que je puis vous dire à l'occasion du service que vous venez de rendre à l'Estat [1]. Vous pouvez compter que, si vous avez eu sujet d'estre cy-devant content du public, ce doit estre en cette occasion, car il n'est question que de vous, et si vous avez jamais fait quelque chose de prudent, c'estoit de ne point escrire. Mais vous escrirez, s'il plaist à Dieu, et quand même vous n'escririez point, votre action est escrite dans le cœur et l'esprit de tout le public. Vous sçavez par les lettres de votre famille tout le détail et plus que je ne vous en pourrois mander.

Je ne crains rien pour attaquer votre réputation, sinon la plume de coq d'Inde de Son Arrogance Sérénissime, qui a fait des imprimés à Tournay dans lesquels il attaque son maistre et bienfaiteur et M. le Procureur général, pour justifier sa maudite grandeur, et le vénérable Moustier, gentilhomme d'un mérite distingué et attaché depuis trente ans à sa maison, et serte [2] comme un autre gentilhomme très distingué par sa naissance et son mérite, à tel point que le Roy avoit fait ce qu'il avoit pu pour se l'attacher, mais qu'il n'avoit jamais voulu abandonner Sa Sérénité.

Baluze est allé à Blois, qu'on luy a permuté pour Avranches, et il est si opiniastre que je crains qu'il ne luy arrive encore pis. On travaille, comme vous pouvez croire, avec beaucoup de soin, à ramasser ce qui a rapport à cette histoire, à laquelle on pourroit faire un beau supplément.

1. Ce service est apparemment la marche forcée de Noailles au secours de Roquelaure et la reprise du port de Cette sur les Anglais qui y avaient débarqué.
2. *Sic*, pour Certes; voir Dangeau, XIII, 209.

Je ne vous escris pas de nouvelles étrangères, parce que c'est demain que les lettres arriveront, et je vous en escriray de plus fraîches.

Permettez-moy de vous faire des compliments sur la manière dont j'ay appris que M. le comte et M. le marquis de Noailles se sont comportés en cette dernière occasion.

22 août 1710.

J'ay receu, monseigneur, votre lettre du 6 qui m'a donné toute la joye possible, surtout reconnoissant dans le récit sommaire que vous me faites de votre dernière action plus d'amour pour la patrie que d'amour-propre : voilà ce que c'est que de n'estre pas de race quiétiste. Ce que je vous puis assurer c'est que, depuis Saül jusqu'à ces derniers temps, on n'a jamais fait une parodie plus parfaite du *percussit Saul mille et David decem millia.* Vous aurez eu sans doute des nouvelles des tracasseries qu'on a faites icy sans la participation de M. de Roquelaure, de mesme que si on avait dénigré sa réputation[1]. Il s'est passé sur cela des scènes très ridicules.

On ne peut s'imaginer l'estat où N. S. P. le Pape met les affaires d'Italie, tant il est vrai qu'il n'appartient pas à tout le monde d'être en première place, et ce que disoit Lorenzo Gracian que rien n'estoit plus rare que *el estamago para los grandes bacados de fortuna.* Or la papauté est un gros morceau par comparaison à celui qui a estranglé le cardinal de Bouillon. La santé du Pape n'est pas bonne, quelque chose qu'on en dise, car il est travaillé d'une grande insomnie; il est amaigri, luy qui estoit fort plein, et les jambes ne vont pas mieux qu'à l'ordinaire. M. le cardinal d'Estrées sera, je crois, guéri, s'il faut aller à Rome, car il a besoin d'occupation et il trouve la journée trop longue. Les Allemans qui ont passé du royaume de Naples ont tant bu du Lacryma qu'il en est crevé plus du quart; ils meurent trente et quarante par jour, et on leur trouve le cœur flestri et plein de vers. Il ne reste qu'une nouvelle crainte, qui est qu'au lieu d'aller par eau, comme le pape vouloit, pour espargner les dommages infinis qu'ils causent sur la route, ils ont voulu s'arrester d'abord dans le Boulonois, et ils prenoient le chemin du Modénois. Cela fait craindre qu'ils n'aillent à Ferrare, parce que le duc de Modène n'a pas balancé de faire dire au pape, et de le déclarer dans une congrégation, qu'il prétendoit faire valoir ses prétentions sur Ferrare; et on l'appuie à Vienne parce qu'on prétend le satisfaire sur le sujet de soixante et tant de mille pistoles qu'il a payées pour la Mirandole, qui sont déjà despensées, et on ne l'a pas mis en possession, et encore moins luy donne-t-on l'investiture, parce que le duc de la Mirandole trouve protection à la cour de l'empereur.

On a receu divers avis touchant l'estat de la santé du duc de Savoye, qui font juger qu'elle n'est pas bonne. Il est dans une prodigieuse mélancholie.

1. Phrase obscure de forme et de sens.

Les lettres de Venise confirment ce qu'on apprend de divers endroits touchant les forces que les Turcs donnoient au roy de Suède, de telle manière qu'il sembloit que la guerre avec les Moscovites pourroit s'allumer, parce que le vizir qui avait renouvelé la trève a été déposé, que le Moufti et les ministres de la Porte inclinoient à la guerre. On ne sera pas longtemps sans avoir des nouvelles plus précises de ce costé-là, d'autant plus qu'on croyoit devoir occuper les milices, qui en temps de trop longue paix cherchent à remuer : car mesme il est venu quelques nouvelles par mer de la déposition du Grand Seigneur.

Je me recommande de tout mon cœur à vous, monseigneur, etc[1].

A Paris, 13 janvier 1711.

Il faut, monseigneur, que des lettres ayent été perdues puisque vous me marquez que vous n'en avez pas reçu, et que je n'ay pas laissé passer de semaine sans vous escrire. Votre dernière du 26 nous a appris que vous demeurez au siège de Girone[2], au lieu que des lettres de Bayonne avoient respandu que vous alliez sur la Segre couper la retraite à M. de Stahrenberg[3]. Je crois que vous voyez mieux sur les lieux ce qui convient au bien du service que ceux qui en raisonnent icy, car la plupart raisonnent Dieu sçait comme. Il n'y a pas moyen d'y tenir et je n'en excepte pas tels de ceux *qui videntur columnæ esse.*

On void cependant par les lettres de Hollande et d'Angleterre que l'estat des affaires d'Espagne embarrasse extrêmement les alliés, quoyqu'ils ne sachent pas encore tout le détail de leur perte. Ils publient qu'on va restablir toutes choses et faire de grands efforts, mais tout s'est réduit à ce que M. de Zinzendorf a promis quatre régiments de cavalerie ou de dragons, au lieu de deux qui avoient dejà ordre de se préparer, qui estoient Vaubonne et Paté, qui mesme ne peuvent estre en bon estat : car du premier il en crevâ plus d'un tiers avant qu'ils fussent arrivés en Piémont, la campagne dernière. Les Hollandois ont refusé de faire les frais du transport, et les ministres impériaux déclarent qu'ils ne peuvent le faire. Brandebourg a refusé d'y envoyer les troupes qu'il a en Italie, disant qu'il en pourra avoir affaire. Les Danois devoient retourner et d'autres princes demandent leurs troupes, à cause des nouvelles de la marche du roy des Moscovites, qui n'embarrasse pas moins les Hollandois. Ils ont fait repartir en grande haste le secrétaire de leur ambassade à Constantinople pour tascher de faire changer cette résolution, mais l'entreprise est très-hasardeuse.

Les brouilleries d'Angleterre ne les inquiètent pas moins, car les Anglicans ont pris le dessus, et les autres ne gardent aucunes mesures, en sorte qu'ils retirent autant qu'ils peuvent tout l'argent pour faire

1. D'après des nouvelles de Constantinople, reçues le 21 août, écrites le 14 juillet, Dangeau, XIII, 230.
2. V. la lettre de Le Verrier du 30 janvier 1711, *ibid.*, VI, 634.
3. D'après une lettre de M. de Vendôme du 31 décembre 1710.

manquer les fonds publics. Il estoit venu quelques avis à Dunkerque de tumultes arrivés à Londres, mais cela ne s'est pas confirmé.

Pour l'Italie, ce ne fut que le 29 décembre que passa à Florence le premier courier depesché le 6 de Madrid pour donner avis que le roy d'Espagne y estoit revenu et que les ennemis se retiroient. On ne peut comprendre l'effet que produisit cette première nouvelle, ce qui fait juger de celui que les autres y auront quand elles auront esté reçues. Je me représente M. Molinoz, qui est un petit homme tout de feu et le plus zélé serviteur du roy d'Espagne qu'il y a en ce païs-là : il fera enrager les Autrichiens qui s'y sont donnés un grand ridicule par l'entrée du sieur Turinet, marquis de Prie, qui y fit paroistre deux vieux carosses achetés et renouvelés des Grecs; dix autres estoient empruntés de si bonne foy, qu'on reconnoissoit les armes des presteurs; il n'y avait que les pages habillés de neuf, le reste non. Mais il donna la paix au connétable à la chapelle du 8. Voilà la grande affaire.

Le pape proposa l'évesché d'Anvers à la nomination de l'archiduc, croyant par là regagner Venise; en quoy peut-estre il se trompe.

Il semble qu'il veuille rechercher l'amitié de vostre bon oncle, au moins on en voit de grands indices, et qui ne paroissent pas équivoques. Mgr le cardinal conduit tout cela fort sagement et on pourra peut-estre bientôt voir si l'on peut s'y fier.

Je prie Dieu, monseigneur, qu'il vous conserve, etc.

A Paris, 7 février 1711.

Toute l'éloquence que je pourrois avoir, monseigneur, ne suffiroit pas à vous exprimer la joie que j'ai ressentie de l'heureux succès de votre entreprise, si grande, si glorieuse, si bien conduite et dont les suites ne peuvent être que très avantageuses pour le bien de l'Estat et de toute l'Europe [1]. Vous savez qu'outre le respect et autres dispositions générales, je vous aime autant que si vous n'estiez ni duc ni grand d'Espagne, ni tout le reste, puisque vous n'ignorez pas que je ne fais grande estime de tous ces attributs placés sur certains bustes semblables à ceux qui représentent sur la boutique d'un perruquier [2]. C'est en vous l'homme d'honneur et de probité, le cœur d'un vrai seigneur et un bon citoyen, l'esprit, le courage, etc., que je respecte et que j'adore. Ayant donc ces sentiments que j'ay pour la vertu, pour la patrie, pour le bien public que vous sçavez, faites si vous pouvez un composé de tout ce que cela doit produire, et vous avez un léger crayon de ce que j'ai senti sur vostre sujet.

Vous avez sceu sans doute l'inquiétude où on estoit [3], et il y en avoit de

1. La prise de Girone. Les nouvelles données et les sentiments exprimés ici se retrouvent dans la lettre de Le Verrier du 6 février 1711 (Cf. *Revue d'hist. litt.*, VI, 635).

2. Nouvelle preuve du bon sens et de l'indépendance de Renaudot.

3. Renaudot a exprimé à plusieurs reprises, mais il le fait ici plus clairement que partout ailleurs, qu'il était à la mode de croire tout perdu pendant cette période de la guerre de Succession.

deux sortes, l'une de poltronnerie, qui est passée en nature depuis que c'est une marque de petit esprit et de bourgeois de la dernière espèce de bien espérer de la chose publique. L'autre venoit de malice, puisqu'il semble que, dès qu'on a du mérite et qu'on fait son devoir, on est exposé à la malignité de tous ceux qui haïssent ce qui leur fait honte. C'est présentement le plus grand nombre, et ceux-là ne cessoient de dire en leur beau langage : « Girone devient une affaire sérieuse. C'est dommage que M. le duc de Noailles se soit engagé là ; il est vif, mais il est jeune », et, après ces avis scélérats de commisération, il est venu un courrier de Girone. On ne dit rien ; puis, un moment après, ils disoient à l'oreille que le siège estoit levé et qu'en une sortie vous aviez été battu. Voilà ce qu'on a essuyé durant quinze jours, quoyque moi qui ne vois presque personne, j'aye esté plus à couvert de ces impertinences qu'aucun autre, car à ceux que je trouvois alarmés je disais : « Patience ! M. le duc de Noailles n'est pas de ces gens qui envoyent un courrier pour dire qu'il est tombé la nuit dernière un moellon ou une pierre de taille ». Enfin vous avez eu raison des Allemans et moy des frondeurs, sur lesquels le roy devroit bien faire exemple. Car on ne peut aimer son maistre et résister à tous les discours qui se tiennent impunément.

J'enverroy la copie de vostre relation en Italie ou entre autres le prince François de Médicis[1] en sera ravi, car on ne peut prendre plus de part à votre gloire que fait ce bon prince. Nous en ferons icy pour le public un autre usage, et le meilleur qu'il sera possible.

Vous aurez sçeu sans doute par les nouvelles publiques jusqu'où les alliés ont porté l'effronterie, en faisant des festes et des *Te Deum* pour la bataille de Villaviciosa[2], dont les relations ont été composées à Milan et ailleurs. Ce qui est le plus fort est qu'on les attribue à un Hamilton depéché à Vienne, qui a passé à Venise, où il n'en a pas dit un mot, de sorte que Nivolam, aussi extravagant que ses pareils, n'a rien fait de semblables à ce qu'ont fait Avellino et M. Turinet, autrement marquis de Prie. Mais le petit Molinoz, qui a du cœur comme un lion, les a désolés de telle manière qu'après qu'ils eurent répandu leurs faussetés et qu'ils allèrent insulter les Espagnols et les Français dans la place d'Espagne, il leur fit courir sus, et il y eut deux hommes tués et plusieurs blessés. Il avoit fait orner l'église de San Giacomo des Espagnols, pour y chanter le *Te Deum*. Le Pape eut peur de quelque plus grand désordre, et il le pria de n'en rien faire, à quoy l'autre obéit. Mais la confusion des Autrichiens est à un tel point qu'on ne peut l'exprimer, d'autant plus qu'ils voyent que les Italiens en sont ravis[3].

1. François de Médicis, cardinal, qui remit le chapeau en 1709 pour se marier avec Éléonore de Gonzague Guastalla, et mourut en 1711.

2. On ne pouvait cependant contester la victoire de Vendôme à Villaviciosa et Brihuega, où il avait écrasé en une journée l'armée anglo-autrichienne commandée par Stanhope et Stahremberg et fait coucher Philippe V sur les drapeaux enlevés à l'ennemi.

3. Le témoignage de Renaudot sur ces faits peu connus est intéressant.

Nous aurons cet ordinaire des nouvelles de Naples[1] où la mesme chose sera arrivée, car sur la périlleuse parole d'Avellino, le Borromée que vous sçavez estre un des mieux conditionnés maistres qu'il y ait, a excédé les extravagances des autres par les festes qu'il a faites, tirant la poudre des chasteaux aux moineaux, et comme les Napolitains, surtout la populace et les lazari, ne cachèrent pas leur joie sur Brihuega et qu'ils ne croyoient pas trop la prétendue victoire, ils auront sans doute fait quelque chose digne de leur belle humeur.

C'est une pitié que personne n'ait le courage de faire un armement, ne fût-il que de dix vaisseaux. On ne doute pas que Naples ne changeât plus vite qu'elle n'a fait, tous estant enragés contre le gouvernement présent. Mais les Dieux marins ont d'autres pensées.

On apprend aussi de Hollande et d'Angleterre que les avantages remportés en Espagne ont jeté les ministres des alliés dans une grande consternation, car ils ne croient pas M. de Zinzendorf; et quand on leur parle d'envoyer 18 000 hommes en Espagne, ils reconnaissent bien qu'ils ne le peuvent, et quand mesme ils seroient prêts, ce qui n'est pas, il les faut voiturer, et les Hollandois n'en peuvent et n'en veulent plus faire les frais. Aussi on mande de très bon endroit que les Hollandois sont au désespoir d'avoir poussé l'insolence aussi loin qu'ils firent à Gertruydenberg[2].

De plus la guerre du nord les embarrasse, car outre les douze bataillons Anglois et Hollandois qu'il faut tirer de l'armée de Flandres pour celle de la neutralité de la Basse-Allemagne, plusieurs princes redemandent leurs troupes, et le Saxon aura besoin apparemment de toutes les siennes[3]. Je ne sais pas s'il est sorcier et si l'on peut ensorceler un pape, question qui, je crois, n'a jamais esté traictée et qui est ardue; je crois qu'il a ensorcelé celui-ci[4]. Car après tout ce qu'il en sait, tout ce que je lui ai dit autrefois de circonstances particulières sur sa prétendue catholicité, les brefs affreux qu'il lui escrivit, et qu'il me montra, sur son concubinage et sur l'éducation luthérienne du prince électoral; après ce qui est arrivé depuis deux mois lorsque le Saxon a fait communier ce prince dans l'église des catholiques et huit jours après dans l'église luthérienne, le pape a encore pour lui des entrailles de père, qui l'ont porté à lui despescher des courriers avec plusieurs avis touchant ce qui le regarde.

Pour changer de matière, je ne sais si Mecenas[5] vous a mandé la colère dans laquelle est notre poëte sur ce que M. le chancelier ne lui a pas

1. Ces nouvelles de Naples ne nous ont malheureusement pas été conservées.

2. On connaît les humiliations que l'abbé de Polignac avait eu à subir aux conférences de Gertruydenberg et les insolentes exigeances des États-Généraux.

3. Auguste II, redevenu roi de Pologne, qui se coalisait avec le tsar, les rois de Danemark et de Prusse, pour faire la guerre à la Suède déjà vaincue à Poltawa.

4. Clément XI, que Renaudot avait connu cardinal pendant son séjour à Rome.

5. Le Verrier. — Voir sur cette querelle de *l'Équivoque* les lettres de Le Verrier, 30 janvier et 16 mars 1711 (*Ibid.*, VI, 635-636) et Boileau, éd. Brossette, III, 422.

voulu donner de privilège pour une nouvelle édition de ses ouvrages, à cause qu'il y vouloit joindre l'*Équivoque*. Le poëte n'en a point voulu autrement et abandonne l'impression. M. le chancelier dit des raisons communes à tout ce qu'il y a fort au-dessous de lui, quoique M. le cardinal de Noailles ait veu la pièce et lui en ait rendu bon témoignage. Il y avoit une nouvelle réflexion sur Longin, dans laquelle il réfutoit Le Clerc et M. Huet, qui ont réfuté à frais communs ce païen, en montrant qu'il ne savoit ce qu'il disoit quand il a trouvé du sublime dans ces paroles : « *Fiat lux et lux facta est* ». Autant que je puis m'y connoître, le bonhomme n'a rien fait de meilleur en ce genre, et il y a une digression sur la lettre du cardinal de Bouillon qui ne se peut assez estimer. J'espère, néanmoins que cela ne sera pas perdu, et nous prendrons sur cela toutes les mesures convenables. Mais j'ai bien peur que l'auteur ne nous échappe[1], car ses incommodités augmentent et il ne peut presque se soutenir. M. Dacier aura à combattre le P. Baltus, adversaire de M. de Fontenelle, qui, pour faire la paix avec lui Fontenelle, a fait un livre contre Platon, que je n'ay pas encore lu. La santé de Monseigneur le cardinal est, grâces à Dieu, fort bonne. C'est tout ce que nous pouvons souhaiter de mieux, et à vous autant, monseigneur. Personne ne fait de meilleur cœur de pareils souhaits.

1. Il mourut en effet le 13 mars.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. Claudin, lauréat de l'Institut (tome deuxième). Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCCI.

Je ne veux point faire un compte rendu critique de cette belle publication, tout à fait digne par l'exécution matérielle de notre Imprimerie Nationale, et qui fait honneur à M. Claudin par l'exactitude et l'étendue des recherches [1]. Je n'ai pas la compétence spéciale qu'il faudrait pour discuter sur ces matières, qui d'ailleurs ne sont pas proprement du domaine de la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Je me crois pourtant obligé de signaler l'ouvrage de M. Claudin, parce que l'histoire de l'imprimerie est une des sciences auxiliaires de l'histoire littéraire, et pour rappeler le genre de services que celle-ci peut espérer de celle-là. Il est superflu aujourd'hui d'insister sur l'utilité de la bibliographie pour l'histoire littéraire, encore que dans beaucoup d'études qui paraissent tous les jours cette utilité ne paraisse pas comprise, ou, si l'on veut, bien comprise. Mais plus rare encore est, dans l'histoire de la littérature, le souci de tirer de l'histoire de l'imprimerie les renseignements qu'elle peut nous fournir : peut-être parce qu'il n'existait pas en français un bon ouvrage général sur la matière. Il en résultait qu'en consultant les études partielles et les monographies, on n'y cherchait que des contributions à la bibliographie d'un auteur déterminé. Cependant on peut concevoir à priori que dans une histoire technique de l'imprimerie, qui nous fait connaître, avec les progrès de l'art typographique, les principaux ateliers, leurs principales publications, les villes et régions où l'activité des imprimeurs a été intense et languissante, nous pouvons trouver, nous autres historiens de la littérature, le tracé exact du mouvement intellectuel d'une époque. Nous sommes renseignés par les impressions et les réimpressions non seulement sur la production littéraire que l'existence des œuvres suffit à nous faire connaître, mais sur la consommation littéraire, que la constatation de cette existence ne nous révèle pas : si la bibliographie nous éclaire sur le succès particulier d'un auteur, c'est l'histoire de l'imprimerie qui nous donne, dans leur ensemble et leur variété, le goût, la physionomie intellectuelle d'une nation ou d'un siècle. Les résultats peuvent être parfois très différents de ce que la considération exclusive des textes littéraires enregistrerait, car nous sommes par là préservés d'une tentation constante et forte, celle de ne pas tenir compte du sentiment des hommes pour lesquels les livres furent faits, mais seulement du sentiment des générations suivantes et du nôtre, de ce qu'on appelle « la postérité ». Puis, par l'histoire de l'imprimerie, on a, tout d'un coup et de la façon la plus exacte, ce que chaque génération retient, outre sa production propre, de la production du passé. Nous faussons en réalité l'histoire littéraire en ne tenant compte que de la production nouvelle. Et pour avoir, par exemple, l'idée exacte du mouvement intellectuel de la Restauration, il ne suffirait pas

1. Ne faudrait-il pas traduire *honesti viri* par *honorable homme* plutôt que par *honnête homme* (p. 169)? Et dans l'interprétation des vers-rébus de la vie de sainte Reine (p. 295), le sens n'exige-t-il pas qu'on lise *la* au lieu de *mi* pour les dernières rimes (les las, suis las, soulas, hélas)? Avec *mi* on n'obtient aucun sens.

de noter dans une histoire de la littérature l'apparition de Lamartine, de Lamennais, de Victor Hugo, de Victor Cousin; il faudrait révéler au lecteur la survivance de Voltaire, de Rousseau et des philosophes du XVIIIe siècle, dans ces réimpressions multiples qui arrachaient des cris de fureur aux journaux défenseurs du trône et de l'autel.

Voilà le genre de service que nous pouvons tirer de l'ouvrage de M. Claudin, complété par les publications spéciales auxquelles il nous devient, grâce à lui, facile d'aller. On voit que l'histoire de l'imprimerie peut éclairer des questions très délicates de l'histoire littéraire de la France au temps de la première Renaissance, dans la période où naît notre littérature moderne : questions fort débattues, et en général avec passion, résolues par le sentiment ou par le système plutôt que par une connaissance précise, et dont peut-être l'histoire de l'imprimerie peut fournir une solution élégante et exacte. La plus importante de ces questions est celle du rapport qui unit la littérature moderne, naissant au XVIe siècle, à la littérature antérieure qu'on appelle, d'un terme gros mais commode, littérature du moyen âge : y a-t-il continuité? ou coupure? Longtemps on a admis la coupure, la solution de continuité entre ces deux grandes périodes de notre histoire littéraire : la spécialisation des travailleurs dans l'une ou l'autre de ces périodes était le principal fondement de cette croyance; les médiévistes négligeant l'époque moderne, et les « modernistes » ignorant le moyen âge, deux histoires séparées de la littérature française s'écrivaient, d'où l'on concluait, en objectivant la méthode de travail, qu'il y avait en effet deux histoires sans communication, deux vies successives et distinctes de l'intelligence de la France. Des observateurs plus exacts, des médiévistes curieux de la Renaissance, des « modernistes » curieux du XVe siècle, ont ébranlé l'ancienne théorie, et la théorie de la continuité du mouvement littéraire fait chaque jour des progrès.

L'histoire de l'imprimerie intervient ici de façon décisive : par elle nous pouvons dresser le bilan exact de l'héritage que la Renaissance accepte du moyen âge. Tracer des courants et des communications d'idées est bon et légitime, mais difficile et conjectural : dresser le catalogue des ouvrages du moyen âge (toujours au sens large) qui à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle s'imprimèrent, fournit une base précise et incontestable à notre connaissance. Dans l'immense production latine et vulgaire du XIIIe, du XIVe, du XVe siècle, l'imprimerie opère un premier triage : en regardant quels sont les traités scolastiques, les romans, les poèmes, qui parviennent alors au grand jour de l'impression, on peut mesurer à peu près exactement la connaissance que la première Renaissance eut de l'activité intellectuelle des siècles précédents : ce qui resta manuscrit fut momentanément aboli; ce qui s'imprima continua seul d'exister et d'agir sur les esprits. Nous voyons par les impressions de livres latins se perpétuer dans les écoles l'éducation du moyen âge : les hommes qui entrent dans la vie aux environs de 1500, ceux qui feront la France de Louis XII et de François Ier, auront dans les collèges de l'Université de Paris étudié *Tartaret*, ou *Facetus*, ou *Floretus cum commento*, Ockam ou Jean de Garlande, Pierre d'Espagne ou Buridan, que les imprimeurs dans leurs ateliers de la rue Saint-Jacques ou du pont Saint-Michel multipliaient pour eux. On voit ces livres pleins du passé sortir des presses pêle-mêle avec Cicéron, Virgile, Horace, Térence, et avec les œuvres des premiers humanistes; ce mélange nous peint en traits exacts le travail interne des intelligences. En 1499 Nicole de la Barre publie les *Elegantiarum præcepta* de Laurent Valla. L'Allemand Jean Philippe, de Kreuznach, domicilié rue Saint-Marcel, à l'enseigne de la *Trinité*, achève d'imprimer le 15 juin 1500 les *Adages* d'Érasme, qui se vendent aussi rue Saint-Jacques, *au Pélican*, chez les frères de Marnef, libraires : Auguste-Vincent Caminade, correcteur, a revu les épreuves avec soin. M. Claudin nous donne le titre, rouge et noir, de ce précieux livre, imprimé en petits caractères romains, élégants et nets, à trente-huit lignes

par page pleine. On ne mesure bien l'importance et l'effet de ces lumineuses manifestations de l'esprit de la Renaissance que quand l'histoire de l'imprimerie les remet à leur place dans la production typographique, quand on voit les élégances de Laurent Valla sortir entre les *Sophismata Buridani* et le *Speculum curatorum*, dans le même atelier, ou bien Erasme en vente dans la même boutique de libraire à côté de Pierre d'Espagne ou d'Isidore de Séville.

Un autre point intéressant est de savoir ce que lisait le vulgaire, non plus les clercs, quelle culture recevaient par les livres français les gentilhommes et les bourgeois qui n'étaient pas « latins ». Nos histoires littéraires nous trompent en ne nous renseignant que sur les ouvrages nouveaux, et sur ceux aussi qui ont une valeur supérieure de forme ou de sens, ou qui ont eu une vogue persistante. L'histoire de l'imprimerie nous apprend mieux de quoi s'étaient nourris dans les dix ou douze dernières années du xve siècle ces Français qui allaient avec Charles VIII et Louis XII s'exposer aux rayons de la civilisation italienne. Sans prétendre faire un dépouillement complet, je feuillette le volume de M. Claudin, et la foule des livres français imprimés à Paris à la fin du xve siècle défile devant mes yeux :

Pigouchet imprime le *Blason de faulces amours* de Guillaume Alexis, les *Cent histoires de Troye* de Christine de Pisan, les *Lunettes des princes* de Meschinot, le *Chasteau de Labour* de Pierre Gringoire, le *Mistère du Vieil Testament par personnages*.

Pierre le Caron imprime les *Fais maistre Alain Chartier*, les *Commentaires de César* traduits par Robert Gaguin, le *Traicté de l'amour parfaicte de Guisgarduş et Sigismonde, fille de Tancredus*, *l'Aguillon d'amour divin* de Saint Bonaventure, le *Mistère du bien advisé et du mal advisé*, le *Livre de la chasse du grant seneschal de Normandie*, le *grand Herbier en français*, l'*Abuzé en court* de Pierre Michault, les deux *Testaments* de Villon, les *Vigilles de la mort de feu Charles VII* de Martial d'Auvergne.

Au Petit Laurens sont dus les *Chroniques des rois de France*, le *Débat du religieux et d el'homme mondain*, l'*Ordinayre des crestiens*, la *Dance aux aveugles* de Pierre Michault, la *Dance macabre historiée*, le livre *Tulles des offices* (le *De officiis*), traduit par David Missant, *Ogier le Danoys*, *le Songe du Vergier*, le *Mistère de la Passion*, le *Rommant de la Rose*, le *Temple de Mars* de Molinet, la *Moralité de l'homme pécheur*, les *Cinquante et ung arrests d'amour* de Martial d'Auvergne.

Jean Lambert donne une *Imitation de Jésus-Christ*, et la *Nef des folz* de Sébastien Brandt.

Tréferel met au jour la *Destruction de Jérusalem et la mort de Pilate*, *l'Histoire du vaillant chevalier Pierre de Provence et de la belle Maguelonne*, la *Vie de Robert le Dyable*, les *Dévotes louanges de la vierge Marie* par Martial d'Auvergne, les *Quinze joyes de mariage*, le *Livre de Clergie*, l'*Horloge de dévotion*, *le Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche, *Euryalus et la belle Lucresse*, le *Livre de Orpheus*, le *Preux Hercules*, etc.

Nicole de la Barre donna ses soins à la *Légende dorée*; Germain Bineaut à l'*Amant rendu cordelier* et à *Patelin*, Jean Driart à l'*Istoire de la destruction de Troye la grant*; Nicolas Desprez au *Mistère de la passion* de Jean Michel et aux *Cent Nouvelles nouvelles*.

Puis viennent dans le livre de M. Claudin les éditions d'Antoine Vérard, qu'il fait imprimer chez Jean Dupré, Antoine Caillaut, Pierre Levet et autres : Boccace; Vigenère, *l'Arbre des batailles*, l'*Art et science de rhétorique* de Henri de Croi, *Lancelot du Lac*, le *Jouvencel*, *Le grand Boèce de Consolacion*, l'*Orloge de Sapience* de Henri de Suso, le *Livre d'amour*, le roman de *Cleriadus* et *Méliadice*, *la Vie des Pères*, le *Miroir hystorié de Vincent de Beauvais*, le *Trésor de la cité des Dames* de Christine de Pisan, le *Pélerinage de l'âme de Guillaume de Guilleville*, Lucien, Suétone, Salluste, Froissart, les *Apologues* de Laurent Valla, Tristan, le *Romant de Galien Rethoré avec les batailles faictes en Roncevaulx*,

Senèque des mots dorez, *le Recueil des histoires troyennes*, *Beuves d'Antonne Gyron le Courtois*, les *Chroniques* de Monstrelet, 21 *Épitres d'Ovide*, traduites par Octavian de Saint-Gelais, Térence etc.

Et je passe les innombrables vies de saints : saint Fabien et saint Sébastien, saint Fiacre, madame sainte Geneviève, madame sainte Barbe, sainte Marguerite, saint Mathurin de Larchant, sainte Reyne, etc.

On peut ainsi se composer une idée de cet « esprit français » vers 1500, dont la notion autrement est si vague et incertaine : roman, histoire, vies de saints, mystères et moralités, livres de dévotion, quelques auteurs latins (historiens et poètes), à peine çà et là un traité de philosophie et de science naturelle (et quelle science!), voilà les meubles de l'esprit français au moment où l'Italie va s'y installer et y installer l'art et la morale de l'antiquité. La multiplicité des éditions de certaines œuvres nous est un indice sûr de l'étendue et de la puissance de leur action : la *Légende dorée* et le *Roman de la rose* ont ainsi une place tout à fait éminente dans la culture française; Villon aussi, et Patelin, et les *Lunettes des princes*, Alain Chartier, le *Blason de faulces amours*, les *Chroniques* de *France*, la *Danse Macabre*, *Robert le Diable*, *Ogier le Danois*, quelques ouvrages de dévotion et quelques vies de saints; voilà les livres à succès de la fin du xve siècle, les livres que l'éditeur réimprime et que plusieurs ateliers publient en concurrence. Bien entendu, il faudrait, pour être exact, faire entrer en ligne de compte les impressions de la province, et réserver aussi la part des étrangers qui nous envoient le produit de leurs ateliers. Je ne veux ici que donner une idée de ce qu'a d'instructif pour nous l'ouvrage de M. Claudin. Il arrive sans doute que des critiques prennent par occasion quelques faits dans l'histoire de l'imprimerie, au hasard de leurs lectures, et pour servir de point de départ à leurs raisonnements ou de rempart à leurs systèmes : il serait bon (et c'est ce que j'ai voulu montrer) qu'on s'habituât, par une application méthodique et suivie des données que cette histoire spéciale fournit, à diminuer encore dans l'histoire littéraire la part des vues ingénieuses, des impressions personnelles et l'*a priori* logique ou oratoire, au profit des constatations exactes sur lesquelles on peut appuyer une connaissance plus modeste, mais plus solide.

GUSTAVE LANSON.

Molière, von HEINRICH SCHNEEGANS (collection des *Geisteshelden*). Berlin, Ernst Hofmann und C^o, 1902.

Si Molière n'est pas le seul de nos classiques qu'on goûte en Allemagne, il est celui qu'on y préfère, et, de beaucoup, celui qu'on y a le plus étudié. M. Lotheisen et M. Mahrenholtz lui ont consacré, il y a une vingtaine d'années, des ouvrages fort estimables, l'un plus littéraire, l'autre plus « scientifique ». M. H. Fritsche a donné, de quelques œuvres de Molière, une édition du plus grand mérite (Weidmann, ed), avec des préfaces savantes, des notes abondantes et précises qui ne laissent subsister aucune des difficultés du texte. M. Mangold, qui a publié une étude sur l'histoire de *Tartuffe* et diverses contributions à la connaissance de la vie de Molière et de ses ouvrages, reviendra encore, espérons-le, au sujet favori de ses recherches, quand il aura tiré des archives qu'il explore ce qu'elles gardent de Voltaire, papiers inédits ou renseignements sur son séjour à Berlin.

Le petit livre de M. Schneegans vient de s'ajouter à tant d'ouvrages et d'articles. Ce n'est qu'une œuvre de vulgarisation, plus utile par conséquent au grand public qu'aux érudits et aux lettrés. Mais, comme on devait l'attendre de l'excellent professeur de philologie romane à l'Université de Würz-

burg, elle est au courant des travaux récents, disposée avec clarté, très propre à faire connaître la vie de Molière, et, par de bonnes analyses, ses comédies. L'ordre chronologique y est observé (huit chapitres : 1. enfance; 2. voyages en France; 3. essais et tâtonnements, des *Précieuses ridicules* à *Don Garcie*; 4. mariage et école du mariage, jusqu'à l'*École des Femmes*; 5. années de combat, jusqu'à *Don Juan*; 6. années troublées, jusqu'au *Sicilien*; 7. à l'école des anciens et au service du roi, jusqu'à la *Comtesse d'Escarbagnas*; 8. la fin, jugements sur Molière, son influence); les œuvres de Molière y sont fortement rattachées à sa vie, et l'on voit sans peine les avantages de cette méthode.

Toute naturelle qu'elle soit, elle a aussi ses inconvénients. Le plus grave est de nous expliquer — ou de paraître nous expliquer — les œuvres de Molière par les détails superficiels de sa biographie, et ainsi, comme le génie de Molière n'est pas dans sa vie, mais dans ses œuvres, de le laisser de côté. Tel est le danger des habitudes de l'érudition quand on les transporte, sans correctif, dans le domaine propre de la littérature et de l'art : on étudie les hommes de génie comme s'ils étaient des hommes médiocres, et c'est en effet ce qu'il y a en eux de médiocre et de commun qu'on met en lumière, et non pas leur originalité. Le Molière de M. Schneegans pèche un peu par là. Non pas qu'avec quelque soin on ne retrouve çà et là, éparses dans son récit, des observations capables de combler cette lacune (procédés comiques, jeux de scène, p. 147; caractères et situations, p. 179; la farce, la comédie de mœurs et de caractères chez Molière, p. 248-249); mais il eût été utile de les isoler, de les réunir, d'y insister, en somme de consacrer à ce genre d'études toute une partie du livre. Quelques mots, jetés en passant, n'éclairent pas assez le lecteur.

D'autres mots risquent de l'égarer. On rencontre, dans le livre de M. Schneegans, des affirmations surprenantes, propres à perpétuer, dans le public allemand, des idées fausses et des partis-pris déplaisants. Si Molière est désigné comme l'écrivain le plus représentatif de sa nation, c'est au détriment de tous les autres. Aucun de nos tragiques n'approche de Shakespeare, même de loin (p. 2). Quant à la poésie lyrique, la France ne l'a connue qu'au temps du romantisme, « car elle subit alors l'influence allemande, donc individualiste » (id). Si le plus grand écrivain français est un poète comique, M. Schneegans n'en fait pas un éloge pour notre caractère national (p. 4) : « Le Français est léger; il ne va pas volontiers au fond des choses; aussi rit-il même de ce qui n'est pas risible, il rit seulement pour rire... Il semble donc avoir été comme prédestiné à la comédie ». Cela n'empêche pas l'auteur d'insister, p. 159, sur le sérieux de Molière [1].

A côté de ces jugements arbitraires et insoutenables, d'autres sont discutables; et, en effet, quand il s'agit de Molière, aucun critique ne saurait échapper à la discussion. Sur les intentions de Molière dans son *Don Juan* (p. 138), sur le caractère « subjectif » que M. Schneegans attribue au *Misanthrope* (p. 157-161), on discuterait longtemps sans se mettre d'accord. Il en sera de même sans doute, jusqu'à ce que d'heureuses découvertes élucident le problème, pour ce qui concerne les imitations de Molière, et ses sources. M. Schneegans est porté, ce me semble, à exagérer les emprunts du poète, et n'est peut-être pas assez préoccupé, là où la comparaison est possible, d'en établir la nature et la façon. Il accueille aisément les suppositions et les inductions aventureuses de quelques biographes récents.

Il admet par exemple (p. 11) que si les mères ne jouent aucun rôle dans les comédies de Molière (cf. Larroumet, la *Comédie de Molière*, p. 17-18), c'est parce que, de bonne heure, il avait perdu la sienne. M. Brunetière a déjà fait remarquer que Racine, lui, avait à peine un an quand sa mère mourut, et

1. Je note encore p. 227 une comparaison inattendue entre l'Henriette des *Femmes savantes* et la Marguerite de *Faust*, « infiniment plus poétique ».

qu'il n'en a pas moins écrit *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie* et *Athalie*, où les mères ne jouent pas un rôle si négligeable. J'ajoute qu'il n'y a pas de mère dans les *Plaideurs* du même Racine, non plus que dans le *Menteur* de Corneille, qu'il n'y en a pas dans tout le théâtre de Scarron, etc. Cette absence des rôles de mères n'est donc pas une particularité de la comédie de Molière, explicable par un fait de sa biographie; mais c'est un caractère commun aux comédies du temps, et qui tient, soit à l'influence de la comédie antique et du théâtre italien — raison de tradition; soit à ce qu'on ne jugeait pas ce personnage susceptible d'un comique assez franc — raison esthétique et morale; soit — raison scénique — à ce qu'il risquait, dans la conduite de l'action, de faire double emploi avec le personnage du père, qui, à l'égard du fils ou de la fille, du couple amoureux alors indispensable, pouvait jouer le même rôle, avec plus d'autorité et de relief.

Les lecteurs auxquels est destinée la collection des *Geisteshelden* ne s'arrêteront pas à ces détails. Le petit livre de M. Schneegans aura le mérite, à leurs yeux et aux nôtres, de leur faire connaître avec précision la vie et les œuvres de Molière, et de les inviter à pousser plus loin la connaissance.

E. Haguenin.

Le théâtre d'Alfred de Musset, par Léon Lafoscade, Hachette, 1902.

Voici la première étude d'ensemble qui ait été consacrée à l'œuvre dramatique d'Alfred de Musset. J'imagine que M. Lafoscade a dû prendre grand plaisir à l'écrire : s'il est, en littérature, des vérités acquises et définitives, c'en est une, sans doute, que ce théâtre restera parmi les productions les plus achevées du poète, — et l'on peut ajouter de toute l'école romantique.

Les contemporains avaient mis quelque temps à s'en apercevoir; il leur paraissait difficile, en tout cas, de porter à la scène ces fantaisies écrites pour la lecture, mais la représentation du *Caprice* le 27 novembre 1847 fut une révélation. « En croyant écrire des pièces impossibles, dit Théophile Gautier dans son feuilleton, Alfred de Musset s'est trouvé avoir fait tout un répertoire qui sera l'honneur et la fortune du Théâtre-Français.... Il y a là de quoi rajeunir le théâtre pour dix ans. » Le succès de cette première tentative, c'était la revanche de l'art sacrifié si souvent au métier vulgaire, le triomphe des poètes sur ces industriels de la scène, « qui s'entêtent aux vieilles routines, qui se pendent à des ficelles usées ». Le brillant critique de la Presse, réduit d'ordinaire à consacrer sa verve aux artisans de vaudevilles, était dans la joie : « Dans ces derniers temps, il s'est fabriqué, à l'endroit du théâtre, des théories d'une complication bizarre.... D'après cette nouvelle poétique, la poésie, la philosophie, le style, l'étude du cœur humain, l'observation des mœurs et de la couleur locale étaient des qualités parfaitement ridicules qui ne servaient à rien, et bonnes tout au plus pour des littérateurs; de l'art du théâtre, on avait fait une espèce d'arcane qui avait ses initiés, et, pour arriver au vaudeville, il fallait passer par les épreuves de nouveaux mystères d'Éleusis; les faiseurs juraient qu'ils possédaient à eux seuls le grand secret, et que, sans leurs recettes, rien n'était possible !.... » Ne dirait-on pas que ces réflexions sont écrites d'hier, — ou d'aujourd'hui?

Il ne faut pas se plaindre pourtant que Musset se soit vu écarter du théâtre. M. Lafoscade l'a très justement indiqué : écrit en vue de la représentation, ce *Spectacle dans un fauteuil* aurait perdu une bonne part de son originalité délicate. Averti de bonne heure par l'échec de sa *Nuit vénitienne* et résigné aussitôt, le poète n'a pas connu les triomphes de la scène, mais il n'a pas connu d'autre part ses chutes éclatantes et ses déboires. Il a ignoré

les exigences du public, des directeurs et des acteurs, les entraves de toute sorte, les concessions dont est faite la vie d'un auteur dramatique. Et l'on ne sent pas davantage chez lui cette humeur batailleuse, ce parti pris de singularité ou d'outrance qui se retrouvent chez tous ses contemporains; parfaitement libre des conventions, il n'éprouve pas le besoin de leur faire la guerre, par principe; ne prétendant pas rénover la scène française, il a plus de chances d'apporter du nouveau : au moins est-il certain qu'il ne se contentera pas de prendre avec un soin têtu le contre-pied exact de ce que l'on a fait jusqu'à lui. Le lecteur idéal auquel il s'adresse n'a rien de commun avec la foule quinteuse du théâtre : des brutalités le laisseraient ironique. Celui-là ne lui demandera pas de refaire sans cesse, après un succès, la même comédie ou le même drame, de s'en tenir à *son genre*, comme un négociant s'en tient à *sa marchandise*. Il ne se fâchera pas de trouver une œuvre poignante, quand le titre annonçait un proverbe léger; il est heureux de passer par des émotions diverses et la surprise augmente son plaisir. Volontiers, il s'abandonne au génie du poète : les décors changent d'une scène à l'autre, accompagnent la pièce, au lieu de s'imposer à elle, ou demeurent à dessein imprécis; l'action se déroule capricieuse et sûre, tantôt d'une marche rapide, par une série de coups de théâtre, et tantôt indolente; développements minutieux, esquisses sommaires, fragments de dialogues qui s'engagent à l'improviste et s'arrêtent brusquement, scènes antithétiques ou parallèles, effets de contraste, rapprochements inattendus, partout cette souplesse, cette aisance spirituelle, cette infinie variété, un égal mépris des timidités routinières et des audaces faciles, un sens dramatique très net et tout l'imprévu de la fantaisie, ce mélange de la réalité et du rêve qui est la poésie même...

Ces deux volumes, d'apparence menue et de titre modeste, nous offrent comme un tableau d'ensemble de tout le mouvement théâtral de l'époque romantique, saynètes qui font songer à Mérimée, comédies bourgeoises et proverbes, variations philosophiques, tableaux d'histoire, mélodrames ornés du prestige de l'art, tout cela en raccourci, d'une saveur bien personnelle, d'un éclat d'autant plus vif que les œuvres sont plus ramassées. La passion qui déborde dans les discours de ces héros, c'est bien la passion romantique, impétueuse, mais elle paraît ici plus sincère et plus profonde. Sans recourir au bric-à-brac cher à Dumas, aux grands effets de *Ruy Blas* ou d'*Hernani*, Musset excelle à jeter un drame dans le cadre le plus saisissant, à le situer par quelques touches sobres et lumineuses. Les procédés mêmes du théâtre populaire se retrouvent, dépouillés seulement de l'impitoyable phraséologie d'un Pixérécourt. Sa sensibilité est ouverte à tous les sentiments, son intelligence est capable de comprendre tous les modèles; ce poète de pure race française a porté sur les écrivains les plus divers ses regards curieux; parmi ses contemporains, nul n'a lu plus que lui, nul, peut-être, n'a plus imité, nul cependant ne laisse une impression plus vive d'originalité. Sur l'invention, il professe les idées de nos classiques, — et de Shakespeare : « Voler une pensée, un mot, doit être regardé comme un crime en littérature. En dépit de toutes les subtilités du monde et *du bien qu'on prend où on le trouve*, un plagiat n'en est pas moins un plagiat, comme un chat est un chat. Mais s'inspirer d'un maître est une action non seulement permise, mais louable, et je ne suis pas de ceux qui font un reproche à notre grand peintre Ingres de penser à Raphaël, comme Raphaël pensait à la Vierge. Otez aux jeunes gens la permission de s'inspirer, c'est refuser au génie la plus belle feuille de sa couronne, l'enthousiasme[1]. »

Lisant pour son plaisir, sans arrière-pensée, sans obligations de polémiste, il a des admirations très larges et très éclectiques. L'enthousiasme romantique de ses premières années ne l'empêche pas de goûter la psychologie menue et

1. Avant-propos de l'édition de 1834.

pénétrante de notre XVIIIe siècle ; plus tard, sa ferveur pour Rachel débutante ne le rend pas plus injuste; une injustice lui a toujours semblé une sottise : « Pourquoi l'esprit humain est-il si rétréci, qu'il lui faille toujours se montrer exclusif? Pourquoi les admirateurs de Raphaël jettent-ils la pierre à Rubens? Pourquoi ceux de Mozart à Rossini? Nous sommes ainsi faits.... » Pour lui, il persiste à admirer Shakespeare et Calderon autant que Sophocle et Euripide : « Ceux-ci ont produit Racine et Corneille; ceux-là Gœthe et Schiller. » — « Hamlet vaut Oreste, dit-il encore, Macbeth vaut Œdipe, et je ne sais même ce qui vaut Othello [1]. » Dans sa bibliothèque, il y a place pour les auteurs anciens comme pour les modernes, pour les philosophes comme pour les romanciers; poètes anglais, espagnols, italiens et allemands, tous les grands noms de la littérature européenne y figurent; il lit les proverbes de Marmontelle et apprend par cœur les poésies de Léopardi. Et quand, en 1834, il voudra faire un choix et conserver seulement quelques ouvrages plus chèrement aimés, Sophocle et Horace demeureront à côté de Shakespeare; Rabelais, Amyot et Montaigne auprès de Gœthe et de Byron : ceux-là, avec quelques autres, il n'aurait pas le courage de les abandonner.

M. Lafoscade a tiré un excellent parti du catalogue de cette bibliothèque, des indications éparses dans la Biographie et de celles que Musset nous a données lui-même. Les quelques chapitres qu'il a consacrés aux influences étrangères sont parmi les meilleurs de son livre; traités avec un souci de précision rigoureuse, ils ont ce mérite de suivre l'histoire des admirations du poète, rapprochant les œuvres de leurs modèles, détail par détail, réplique par réplique, analysant le mécanisme de cette imitation parfois fidèle, parfois audacieuse, toujours adroite, originale et féconde. Tous ces rapprochements, il est vrai, ne sont pas également probants. Certaines analogies n'attestent pas une imitation ou même une influence *directe*, et M. Lafoscade, qui n'a voulu rien oublier, ne cherche pas, d'autre part, à nous en faire accroire. Il n'a garde d'attribuer la même importance à des emprunts évidents et à « ces réminiscences vagues, ces analogies lointaines qu'on ne rend sensibles qu'en les soulignant. » (p. 112.)... Mais est-il nécessaire de les souligner? Qu'il se trouve, dans *Lorenzaccio*, comme dans *Guillaume Tell*, des explosions de haine contre la tyrannie, des cris de colère et des gémissements, un pareil enthousiasme pour la liberté, ces lieux communs ne prouvent guère que le rapport des sujets. A Gœthe lui-même, malgré l'admiration qu'il lui témoigne, Musset ne doit pas beaucoup plus. Il ne faut pas accorder trop d'importance aux prétentions philosophiques de *la Coupe et les lèvres*; fanfaron d'orgueil, nerveux plutôt que profond, naïf autant que désabusé, Frank rappellerait les héros byroniens bien mieux que le Faust allemand, s'il n'était avant tout une silhouette française. Quant à la pureté de ses vierges, à ce mélange « d'innocence, de vertu, de religion et de bonne éducation », Musset avait-il besoin de l'emprunter aux petites bourgeoises sensibles et raisonnables de Jean-Paul? D'une manière générale, il semble que l'Allemagne, à qui M. Lafoscade consacre un chapitre, n'ait pas exercé sur notre poète une influence plus profonde que l'Espagne, dont il ne dit à peu près rien. Et je reconnais, cependant, que l'on pouvait négliger la seconde, et qu'il était impossible, *à priori*, de ne pas s'arrêter à la première. Si le génie personnel de Gœthe et de Schiller a peu d'action sur les Français du début du siècle, ils n'en demeurent pas moins des initiateurs; par eux, la poésie shakespearienne fut glorieusement rétablie dans ses droits, en face de la tradition classique épuisée et avilie : là est leur intérêt véritable; ce qui importe, c'est la cause dont ils se sont faits les champions; ils participent à la gloire de ce Dieu vers qui remontent, directement ou indirectement, tous les hommages. Parmi les fidèles de cette religion, Musset se signale par un culte plus

1. *Mélanges de littérature et de critique : de la tragédie.*

éclairé, plus sincère peut-être. Celui dont la gloire, à dix-sept ans, le rendait songeur reste toujours « le grand ami », dont il ne se lasse pas de relire les œuvres dans la traduction médiocre de Letourneur ou dans l'édition anglaise de Wheeler.

L'originalité n'est pas grande, sans doute, à se déclarer fanatique de Shakespeare aux environs de 1830: mais il n'est pas banal, même alors, de savoir pourquoi on l'admire et de le comprendre vraiment. L'admiration de Musset ne s'en tient pas aux grandes qualités de force qui sautent aux yeux de tous. Un assidu commerce lui a permis de saisir les divers aspects de ce génie merveilleusement complexe et de transposer, sur notre théâtre, quelque chose de cette finesse, de cette puissance et de cet éclat. La grâce subtile du *Soir des rois* et de *Cymbeline* devient française; en des paysages irréels, baignés d'une atmosphère légère, de petites comédies se développent, capricieuses, — profondément humaines cependant; une fantaisie ailée ajoute son charme pénétrant à des analyses que Marivaux ne désavouerait pas, et ce sont *les Caprices de Marianne*, c'est *Barberine* ou *Fantasio*. Puis, à côté de ces rêveries, se dessinent en relief des silhouettes énormes de bouffonnerie lyrique, sommaires mais saisissantes, pantins de bois mal équarri et violemment enluminé. Comme son maître, Musset a de brusques éclats de gaieté devant l'immense sottise humaine.

A son école, encore, il a appris à pénétrer le sens de l'histoire, qu'il s'agisse de faire revivre les raffinements et les enthousiasmes de la renaissance italienne ou d'évoquer les ruelles sanglantes des cités de révolution. Quelques traits choisis dans les chroniques, et les tableaux apparaissent en pleine lumière. Florence renaît, avec sa forteresse maudite, la série des palais aux rives de l'Arno, le bavardage de ses marchands, le vacarme de ses fêtes, la gaieté de ses artistes, ses chants, ses cris, ses conspirations et ses drames mystérieux. Dans ces décors, suggérés plutôt que décrits, de grandes âmes douloureuses ou tragiques, la passion d'André del Sarto, les angoisses de Philippe Strozzi ou de Marie Soderini, et, par-dessus tous, cet admirable Lorenzaccio, le héros le plus shakespearien de notre théâtre, une de ses créations les plus riches et les plus puissantes : figure indécise, je le veux bien, mais vraie par cela même, car tout en nous est nuance et mystère, car nul ne sait au juste ce qu'il est, ni ce qu'il veut, ni où il va, car demander aux personnages d'un drame de suivre imperturbablement la ligne droite de leur caractère, c'est peut-être leur demander de ne pas vivre. Où commencent la folie, et le mensonge [1]?... Et comme il y a loin du monotone récit italien au drame frémissant! Comme tous les détails de la chronique s'ordonnent et se fondent en une unité nouvelle [2]! Ce n'est plus le débauché vulgaire que nous offrait Varchi. Son âme fut haute jadis, mais sa sensibilité nerveuse n'a pu suffire à la tâche; le masque s'est attaché à son visage, son énergie s'est brisée peu à peu, le but même pour lequel il s'est perdu ne lui apparaît plus digne de tous ces efforts; il s'y rattache pourtant d'une ardeur désespérée, ce crime étant désormais sa seule vertu : « Songes-tu que je glisse depuis deux ans sur un mur taillé à pic et que ce meurtre est le seul brin d'herbe où j'aie pu cramponner mes ongles? Crois-tu donc que je n'aie plus d'orgueil, parce que je n'ai plus de honte? et veux-tu que je laisse mourir en silence l'énigme de ma vie?... Si tu honores en moi quelque chose, toi qui me parles, c'est mon meurtre que tu honores, peut-être justement parce que tu ne le ferais pas!... » Je ne sais s'il y a rien, même dans *Hamlet*, d'aussi terrible que

1. Cf. tout le 3e acte d'*André del Sarto*.

2. M. Lafoscade donne en appendice le morceau complet de Varchi, ainsi que les pages de Bandello et de Boccace qui ont été le point de départ de *Barberine* et de *Carmosine*.

ce cri d'angoisse. Musset écrivit *Lorenzaccio*, en quelques mois; il était âgé de vingt-trois ans.

La même fièvre, le même courant de passion se retrouvent à travers tout le théâtre; mais, à mesure que viennent les années, l'observation porte sur des époques moins lointaines, sur des sentiments universels. On sent, à côté d'une imagination toujours exquise, le souvenir de douleurs réelles. L'expérience, si tôt venue, a mûri le génie du poète; et ce génie, en même temps, a pris conscience de ses origines véritables; il se rattache à la tradition française; les couleurs, un peu crues parfois, des premières pièces s'atténuent en une harmonie légère, que les Italiens ou Shakespeare ne lui auraient pas révélée. L'esprit de notre XVIIIe siècle semble revivre, subtil et délicat, sceptique et ingénu, galant, sentimental et libertin, si plein de poésie, quoique tous les poètes de ce temps aient écrit en prose. Les œuvres maintenant mettent comme une coquetterie à se présenter plus simples d'allure, petites bluettes, croirait-on, à ne regarder que les titres, proverbes à la façon de Marmontelle ou de Leclercq, comédies de salon qui s'élèvent à la hauteur de drames poignants. Les analyses menues vont au plus profond de l'âme humaine et certains traits, par delà Marivaux, font songer à Racine.... M. Lafoscade passe trop vite, peut-être, sur cette influence des écrivains français : c'est qu'il préfère s'arrêter aux emprunts qui se déterminent avec exactitude, tandis qu'il redoute un peu ces analogies dans la manière que l'on sent plus facilement qu'on ne les précise, que l'on ne peut marquer, en tout cas, que par des observations générales et vagues presque toujours. Avec les « influences psychologiques », il est plus à l'aise. Au reste, l'existence de Musset ne s'est pas écoulée « devant une table, entre des livres et des notes ». Homme de plaisir, épris de bruit et de fêtes, homme du monde brillant et léger, amoureux apportant dans la réalité les ardeurs d'un héros de roman, vivant, en quelques années, toute une vie, il est aisé d'apercevoir dans son œuvre le reflet de ses enthousiasmes, de ses joies et de ses douleurs. La foule qui souvent juge bien, ne s'y trompe pas. Pour elle, tous les amoureux de Musset ont une physionomie commune : Silvio, Fortunio, Cœlio, Valentin, Perdican, peu importe, — sait-elle même leurs noms? Elle se rappelle seulement une fine silhouette bien connue, silhouette d'artiste et de dandy, sanglée dans le fameux habit à large col de velours, le visage allongé, un peu pâle, le nez mince et droit, la barbe soyeuse, et ces yeux rêveurs sous le vaste front. Tous ces héros, en effet, nous content l'histoire d'une même âme, ardente et passionnée. Les dates ici sont à retenir, et si *On ne badine pas avec l'amour* est le chef-d'œuvre de ce théâtre, il ne faut pas oublier à quel moment, au milieu de quels souvenirs, parmi quels sursauts de colère et quelles angoisses ce chef-d'œuvre a été écrit. M. Lafoscade a indiqué cela avec exactitude. A peine pourrait-on lui reprocher sur quelques points un excès d'ingéniosité. Si Perdican ressemble à Musset et si George Sand a la raideur orgueilleuse de Camille, il est plus audacieux de rapprocher le rôle de la douce Rosette et celui du docteur Pagello. M. Lafoscade a le courage de ses analogies : « Au dénouement, dans un de ces élans de passion que le poète et sa maîtresse connaissaient bien, Perdican prend Camille dans ses bras : « Nous nous aimons», s'écrie-t-il.... Mais ces démonstrations ne peuvent plus leur donner le bonheur. La figure de Rosette est entre eux: telle, entre Musset et George Sand, la figure de Pagello.... » (p. 211). J'avoue ne pas saisir le rapport très nettement.

Des réserves de détail n'enlèvent rien d'ailleurs à ce chapitre de son intérêt. Il faut savoir gré à M. Lafoscade d'avoir apporté dans son étude, avec un sentiment très vif des beautés de l'œuvre, une netteté d'historien. Sans rien d'imprévu, le plan en est fermement établi; après son analyse des influences qui ont pu concourir à la formation du génie du poète, M. Lafoscade reconstitue la synthèse de ces éléments divers; il examine la technique des comé-

dies, les caractères de leurs personnages, les qualités du style, poétique et dramatique à la fois : tout cela bien étayé avec citations et preuves à l'appui. Il a dépouillé avec soin les correspondances et les souvenirs[1]; les archives du Théâtre-Français, les collections de journaux et de revues lui ont donné sur la représentation des pièces de Musset, sur leurs remaniements, sur la fortune de ces tentatives des renseignements précis. Parmi les documents enfin qu'il a eu la bonne fortune de découvrir ou de mettre en valeur, plusieurs ont une portée singulière : je cite seulement les brouillons de *Lorenzaccio* et l'esquisse de G. Sand sur le même sujet. Ces manuscrits précieux appartiennent à la collection de M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul; M. Lafoscade n'a pu qu'en signaler l'importance par une rapide analyse : c'est assez pour faire souhaiter vivement qu'ils soient publiés un jour.

En appendice, une étude bibliographique dont les grandes divisions n'omettent rien d'essentiel : éditions du théâtre, morceaux de caractère dramatique absents des volumes de comédies et proverbes, ou ne figurant pas dans les « œuvres dites complètes », manuscrits et autographes, œuvres et fragments inédits. Même après les travaux de M. Clouard, cette notice est très estimable; elle apporte une utile contribution à la bibliographie romantique, si confuse, si pleine d'obscurités déjà, un demi-siècle à peine écoulé.

JULES MARSAN.

Victor Hugo. Leçons faites à l'École normale supérieure par les élèves de deuxième année (lettres), 1900-1901, sous la direction de FERDINAND BRUNETIÈRE. Hachette, 1902, 2 vol. in-16.

Cette étude échappe au défaut commun à tous les ouvrages de ce genre, défaut que n'évitèrent pas certaines grandes entreprises de librairie. On sent qu'une main ferme en a établi et distribué le plan, a marqué les époques, réglé la place qu'y devaient tenir la biographie pure, l'examen des influences successives et la critique des œuvres. A part quelques contradictions de détail et quelques erreurs[2], les deux volumes se déroulent sans secousses et sans arrêts. Ce génie si riche y apparaît sous ses divers aspects, oratoire d'abord, puis lyrique, jusque dans le théâtre ou la satire, pour s'élever enfin aux larges inspirations de l'épopée et aux visions apocalyptiques des dernières années. A chaque nouveau chapitre, la physionomie du poète s'enrichit et se précise; l'œuvre touffue s'ordonne suivant les lois d'une évolution continue; tout s'explique, tout est lumineux.... Cette logique rigoureuse est bien un peu artificielle : l'art, pas plus que la vie, n'est chose simple, et, dans une carrière de poète, dans celle surtout d'un poète tel que Hugo, il y a des incertitudes, des obscurités, de brusques élans et des retours en arrière. Mais n'est-ce pas le devoir des critiques d'apporter de l'ordre dans ce chaos, de dégager quelques lois très claires de la complexité des faits? Et si l'on juge

1. Mme Jaubert : *Souvenirs*, 1881; — Vicomtesse de Janzé : *Études et récits sur Alfred de Musset*, 1891 (2e édition); — Adèle Colin : *Dix ans chez Alfred de Musset*, 1899; etc.

2. Ces deux phrases, par exemple, qu'il est difficile de concilier : « Fidèle au système d'éducation qu'elle avait adopté, leur mère ne s'occupait pas d'eux... » — « Une certaine rudesse s'accordait chez elle avec un amour maternel presque passionné; elle s'intéressait à leurs travaux, les conseillait, les dirigeait... » (t. I, p. 21 et 105). Et voici, d'autre part, une erreur ou une négligence singulière (il s'agit des premiers essais de Lamartine) : « Que dire de ces tragédies *dont nous ne connaissons que le titre, Médée, Brunehaut, Mérovée...* » (t. I, p. 92). Le volume des *Poésies inédites* n'est pourtant pas introuvable.

que leur tâche est vaine, je crains fort que celle des historiens ne le soit aussi.

M. Brunetière a tenu à s'effacer devant ses élèves : « Je n'ai tracé que le plan très général et très simple, et ce sont les élèves de l'École normale supérieure qui l'ont à peu près entièrement rempli... Je n'y ai fait que d'insignifiantes retouches, assez rares, et d'assez peu d'importance pour qu'il ne vaille même pas la peine de les préciser autrement. Et ainsi, grâce à cette méthode, ce Victor Hugo se trouve être le Victor Hugo d'une promotion de Normaliens, et non le mien, ce qui est justement ce que je voulais éviter. » Là est, en effet, son intérêt particulier. Que ces jeunes esprits portent l'empreinte de leur maître, il serait puéril de le nier, ou de s'en plaindre. Ils lui doivent, sans doute, pour une bonne part, cet art de composition souple et ferme, cette aisance à manier les idées, à détacher les caractères spécifiques d'une œuvre. L'essentiel est que cette unité de méthode n'implique pas unité de doctrine; chacun a conservé la liberté complète de ses jugements, et l'œuvre commune est vraiment jeune, sinon par cette insupportable outrecuidance qui semble, chez tant d'autres, le principal attribut de la jeunesse, du moins par la fraicheur des impressions et par un amour désintéressé de la vérité. Au reste, leur génération est née au bon moment pour écrire ce livre, assez tôt pour avoir quelque chose à dire, assez tard pour pouvoir juger en toute indépendance d'esprit. Ils n'ont pas connu les dernières années de Victor Hugo et les manifestations un peu indiscrètes de l'enthousiasme populaire : ce jour de deuil qui fut un jour de réjouissances, le catafalque dressé sous l'Arc de Triomphe, les cris des camelots, le défilé des fanfares provinciales. Puis ce fut l'inévitable réaction; M. Jules Lemaître écrivit ses articles exquis de méchanceté spirituelle, d'autres allèrent plus loin et, pour un temps, la statue du poète fut rudement secouée : mais ils étaient encore à l'âge où l'on se soucie peu des querelles littéraires. Aussi leur opinion s'exprime-t-elle aujourd'hui sans contrainte. Ils n'ont pas besoin de rajuster péniblement leur ferveur présente avec leurs sarcasmes de jadis, et, ne l'ayant jamais traité de « garde national épique », leur admiration sans remords peut se permettre quelques réserves.

On s'est amusé, dans un volume récent, à réunir la série des jugements portés sur Victor Hugo [1]; la lecture de ce livre est instructive. Non pas qu'il faille triompher bruyamment de certaines contradictions, surtout quand elles sont franchement avouées. Il était plus que permis, aux environs de 1885, d'éprouver quelque mauvaise humeur parmi tant de sottes louanges, et d'être choqué par les faiblesses de ce prodigieux génie. Ces faiblesses subsistent, l'œuvre demeure la même; seulement, nous ne la regardons plus des mêmes yeux, le temps a fait son office. Il y a des vérités du moment, en attendant les vérités définitives qui viennent ensuite, sans que l'on puisse dire quand ou par qui elles ont été formulées, et dont la clarté décisive s'impose. « Victor Hugo n'est plus de ce temps, disait alors M. Lemaître, sans être, comme Homère, Virgile ou Racine de tous les temps. C'est un vieux sans être un ancien. Il est loin de nous, très loin.... » L'observation, qui était juste, ne l'est plus, quelques années ont suffi pour la métamorphose : Victor Hugo est un ancien maintenant, et voilà que, devenu ancien, nous le sentons tout proche de nous. J'entends proche de nous, en dehors même de ses prestigieuses qualités d'artiste, par la nature de sa sensibilité, par l'ardeur de ses convictions (successives, — il n'importe), par son souci de certains problèmes qui jamais ne nous ont paru plus actuels. Les préférences individuelles ne peuvent rien à cela : Victor Hugo restera le poète du siècle qui vient de finir, pour en avoir exprimé magnifiquement toutes les espérances et toutes les angoisses. Et l'on songe à la définition fameuse de Tolstoï : « L'art de l'avenir, destiné à être répandu entre tous les hommes, n'aura plus pour objet d'exprimer des sentiments accessibles seulement à quelques gens riches; il aura pour objet de

1. Tristan Legay, *Victor Hugo jugé par son siècle.*

manifester la plus haute conscience religieuse des générations futures. On ne considérera comme art, dans l'avenir, que ce qui exprimera des sentiments assez universels pour pouvoir être éprouvés par l'ensemble des hommes [1].... » Cet art de l'avenir, il semble bien que deux écrivains, au moins, l'aient déjà réalisé : l'auteur des *Misérables* et l'auteur de *Résurrection*.

Si j'avais quelque chose à reprocher à ces jeunes gens, ce serait d'avoir trop sacrifié le penseur à l'artiste. Des phrases du genre de celles-ci ne sont ni très nouvelles, ni très justes, même quand elles ne visent que les derniers poèmes : « Il fit de la poésie qui voulait être philosophique, on plus précisément métaphysique sans avoir de philosophie et encore moins de métaphysique. Car d'idées philosophiques, il n'en a pour ainsi dire point... Sur un thème très vague, un sentiment ou une sensation plutôt qu'une idée, l'imagination verbale du poète s'excite.... » L'imagination verbale, voilà le grand mot, l'éloge traditionnel et l'éternelle critique. Ne serait-il pas plus exact de dire, cependant, que, séduits par l'éclat de la forme, emportés par le mouvement, c'est nous qui oublions de regarder au fond, et que cette magnificence du verbe, loin de dissimuler la pauvreté des idées, nous empêche seule d'en saisir aisément la richesse? Victor Hugo n'a pas créé une métaphysique; il n'a jamais prétendu construire un système à force de logique et d'artifices; les problèmes qui le troublent en ont troublé d'autres, étant éternels, soit : mais, pour être un penseur, il suffira toujours de se les poser à nouveau, — sincèrement.

C'est le seul point sur lequel cette étude ne me paraisse pas rendre au poète pleine justice. Elle n'en est pas moins un bel ouvrage dans son ensemble, harmonieux et pénétrant, et qui fait honneur à la vieille maison dont ce fut le tort, souvent, de travailler en silence. L'exemple des Normaliens de 1902 mérite d'être suivi. Est-il besoin d'ajouter que les quelques pages écrites par M. Brunetière, en guise de préface et de conclusion, sont parmi les plus fortes que nous aient values les manifestations hugolâtres de l'année?

JULES MARSAN.

Rollin, sa vie, ses œuvres, et l'Université de son temps, par H. FERTÉ, ancien professeur de rhétorique, ancien chef d'institution. Paris, librairie Hachette et Cie, in-8, 1902.

L'auteur, dans son *Avant-propos*, nous dit son âge. Il a quatre-vingts ans. Devant cette déclaration, nous ne pouvons qu'admirer la verdeur d'un esprit qui a gardé assez de sentiment pour s'intéresser encore à de telles recherches, assez de force pour mettre en ordre un si gros volume. Nul de nous, s'il vit, n'oserait se promettre à cet âge cette heureuse activité. Après avoir donné à l'auteur tous les éloges qu'il mérite, nous devons regarder le livre en lui-même, dans sa méthode et ses résultats. Ici, il nous faudra bien faire des réserves. La matière est répartie en six livres : 1° Vie de Rollin, 2° Organisation de l'Université. 3° L'Université avant Rollin. 4° Œuvres pédagogiques. 5° Œuvres historiques. 6° Appendice. Dès que l'on parcourt ces six livres, on même seulement la copieuse table de matières qui est à la fin du volume, il apparait que l'ouvrage est mal fait. Le sujet est incertain, indéfini, et d'une *vastitude* à faire reculer les plus résolus travailleurs. C'est toute une histoire de l'Université et de l'enseignement, organisation et méthodes, qui est bourrée au milieu de l'étude de Rollin et de son œuvre. L'appendice met bien cette dualité en lumière : des morceaux qui la composent, et qui d'ailleurs ne contiennent

1. Comte Léon Tolstoï, *Qu'est-ce que l'art?*

pas grand chose de neuf, les uns se rapportent à l'histoire de l'enseignement, et pas du tout à Rollin, comme les listes de collèges de Paris ou de la province; les autres intéressent seulement la personne de Rollin. Il fallait opter : sur l'Université, et même sans la prendre au XIVe siècle, sans faire des excursions dans le XIXe, sur l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle, il y avait un gros livre à écrire : même il eut suffi d'une bonne histoire d'un collège, complète et détaillée. Rollin a souffert de cette part faite à l'Université. L'étude de son œuvre est superficielle, insuffisante : aucun des problèmes qu'elle pose n'est discuté de façon précise et serrée. C'est un homme de goût d'autrefois qui nous analyse et conte les impressions et les idées que Rollin a éveillées en lui. Les témoignages amicaux ou admiratifs sont trop aisément enregistrés comme faisant preuve. Ces longs chapitres manquent un peu d'esprit critique. Est-ce-à-dire qu'il ne reste rien du long et consciencieux effort de M. Ferté ? Non sans doute. Le tableau de l'organisation universitaire, fait de seconde main, sera utile à lire et à consulter : c'est un estimable essai de vulgarisation. Et la biographie de Rollin, qui en général a une couleur d'hagiographie, et parfois contient des blâmes arbitraires, est la plus complète qu'on ait; elle utilise des documents intéressants, les uns depuis longtemps publiés mais depuis longtemps ensevelis, dans l'oubli, les autres inédits et tout-à-fait précieux, que l'obligeance de M. Gazier a communiqués à M. Ferté. Ce n'est donc pas là le livre définitif qu'on pourrait écrire sur Rollin : mais cela aidera à l'écrire.

GUSTAVE LANSON.

Lope de Vega. *Arte nuevo de hazer Comedias en este tiempo*, publié et annoté par Alfred Morel-Fatio, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études. Bordeaux et Paris, 1901. (Extrait du *Bulletin Hispanique* d'octobre-décembre 1901).

M. A. Morel Fatio vient de publier, avec son exactitude accoutumée et sa vaste érudition, une édition du petit poème de Lope de Vega sur *l'art de faire des comédies*. Dans une introduction, il en fixe la date très vraisemblablement à 1609, et montre fort bien que Lope tire à peu près toute sa connaissance de Robortello (commentateur d'Aristote et d'Horace) et de Donat. Le texte est publié très soigneusement avec corrections, variantes et éclaircissements Un commentaire assez abondant précise le rapport des idées de Lope à ses sources et à ses contemporains et successeurs espagnols. On ne lira pas sans profit pour l'histoire du théâtre français ce petit poème et les notes de l'éditeur. Comme l'a remarqué M. Morel Fatio, la question s'est posée en France comme en Espagne, et Lope défend l'irrégularité de son théâtre par les mêmes arguments qu'on fera valoir en France aux environs de 1630. François Ogier, dans sa *Préface* célèbre de la 2e édition de *Tyr et Sidon*, parlera souvent comme Lope. Mais il sera bon de remarquer en outre que là même où il s'efforce de retrouver les préceptes du théâtre régulier, Lope fait peu d'usage d'Aristote, qu'une nuée de commentateurs pourtant éclaircissait depuis un siècle : il suit ordinairement Donat et, à travers Robortello, Horace. On s'explique qu'il en soit ainsi, puisque la partie de la poétique d'Aristote relative à la comédie est presque entièrement perdue. Mais il n'en est pas moins intéressant de remarquer quelle influence a gardée Donat, qui, comme l'a montré Cloetta, a traversé le moyen âge. Il est notable aussi que l'instinct dramatique de Lope le conduit à interpréter l'irrégularité du temps à peu près comme Corneille en interprète la régularité :

Passe en el menos tiempo que ser pueda.

L'un en resserrant la liberté, l'autre en élargissant l'unité, tendent également à placer la juste durée non dans une quantité absolue, mais dans un rapport au sujet, qui est variable. Tous les deux encore se rencontrent sur un

point essentiel, la structure de l'action, intriguée et incertaine, de façon à produire la suspension de l'intérêt, en reculant le dénouement à la dernière scène. — P. 36. Ce n'est pas à Garnier qu'il faut songer quand on regarde la diversité des rythmes admis par Lope dans la comédie : Garnier use des alexandrins continus, et les vers lyriques sont réservés aux chœurs. Mais il faut remonter aux prédécesseurs de Garnier : chez Jodelle, Lapéruse, Jean de La Taille, Rivaudeau, G. Bounyn, etc., chez Desmasures surtout, le décasyllabe et d'autres mètres alternent avec l'alexandrin dans le dialogue.

GUSTAVE LANSON.

Rimes de Pierre de Laval, *poète périgourdin du XVIe siècle*, publiées pour la première fois avec introduction, notes et glossaire par Gustave HERMANN, sous-préfet honoraire. *Périgueux, imprimerie de la Dordogne*, 1901. In-8 de XXVI-142 p.

Voilà un nom de plus à ajouter à la liste pourtant longue des *poetae minimi* du XVIe siècle. Il ne figure pas encore dans les répertoires, anciens ou modernes, qui énumèrent les écrivains de cette époque, et c'est en vain qu'on le chercherait dans la Croix du Maine et dans Du Verdier ou dans ceux qui, à leur exemple et sur leurs traces, dénombrèrent les fervents de la poésie française au temps de la Renaissance. Étant demeuré inédit, Pierre de Laval resta inconnu de ses contemporains, et un seul manuscrit de ses *rimes* sauve aujourd'hui son nom de l'oubli. Ce manuscrit est conservé maintenant dans la bibliothèque municipale de Périgueux, et c'est là que l'éditeur actuel, M. Gustave Hermann, en a pris connaissance et a préparé sa publication.

Quel était exactement le personnage ? M. Hermann aurait bien voulu nous le dire et a cherché à l'apprendre par tous les moyens à sa disposition. Il n'est guère parvenu à savoir de la sorte que la profession de Pierre de Laval, qui était procureur de la cour du Parlement de Bordeaux au siège royal de Périgueux et qui, d'après les minutes d'un registre de notaire du temps, maria sa fille à la fin de 1586. C'est tout et c'est peu, si on tient compte que ce nom de Laval était commun au XVIe siècle et appartint à d'autres poètes d'alors, par exemple Antoine de Laval, le Bourbonnais bien connu.

Les œuvres de Pierre de Laval nous renseignent davantage sur sa psychologie. Il avait des lettres, comme il n'était pas rare en son temps, et savait le grec, le latin, l'italien. Mêlé à la vie des courtisans, dans la première partie de son existence, il madrigalise et adresse à quelque maîtresse plus ou moins idéale, Catherine Gentil, des sonnets pleins d'une flamme honnête et des déclarations amoureuses. Mais le calme s'établit assez vite dans son cœur. Retenu au pays natal par les occupations professionnelles qu'il s'est données, il regarde autour de lui et voit combien la misère des temps est grande et consomme la ruine du peuple français. — On était en 1576, en pleine guerre civile, quatre ans après la Saint-Barthélemy. — Pierre de Laval dit ce qu'il éprouve à ce spectacle dans des vers sages, mesurés, pleins d'une modération philosophique qui n'est pas éloignée de celle qui inspirait alors à un autre penseur périgourdin, retiré dans sa tour de Montaigne pour y mieux suivre les événements, les pages si profondément humaines dont il composait *les Essais*.

M. Hermann a souligné ce trait de ressemblance et il a bien fait. Il a bien fait aussi de mettre à la portée des lecteurs cette œuvre saine et non sans grâces du vieux poète ignoré de jadis, en la publiant avec le soin qu'elle méritait. M. Hermann est un de ces dévots du XVIe siècle, séduits par les charmes divers d'une époque si abondante en talents et en caractères, et il a exprimé son culte en consacrant aux *Rimes* de Pierre de Laval tout le soin dont il était capable.

P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes. — 15 janvier 1902 : Georges Monval, *Un comédien nomade mort aux Invalides* (Paul-Antoine Nolivos, dit Laval, dit Saint-Cyr). — R. B., *Monseigneur Dupanloup et Veuillot.* — *Le théâtre chez Lucien Bonaparte.* — *L'écriture de Balzac.* — 15 février : Maurice Tourneux, *Une collaboration peu connue de Victor Hugo.* — Raoul Bonnet, *Les transformations de l'écriture de Victor Hugo.* — 15 février et 15 mars; Edmond Brébion, *Bibliographie des catalogues de vente de la maison Charavay aîné.* — 15 mars : Georges Monval; *Liste alphabétique des sociétaires de la Comédie Française* (1er supplément). — *Les lettres de Mérimée en cour d'appel.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 janvier 1902 : Eugène Griselle, *A propos d'une plaquette ancienne* (sur la conversion de Mlle de La Vallière). — Hyppolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et Henriette, jeune parisienne inconnue, manuscrit inédit du XVIIIe siècle.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 février : Ch. Urbain, *Notes sur l'histoire de la Défense de la Déclaration de 1682.* — Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et Henriette* (suite). — Eugène Griselle, *Une lettre autographe de Naudé à P. D.-Huet.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 mars : Henry Houssaye, *Napoléon le Grand, par Victor Hugo.* — Ch. Urbain, *Notes sur l'histoire de la Défense de la Déclaration de 1682.* — Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et Henriette* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 et 25 janvier 1902 : Mgr Dupanloup, *Journal intime.* — 10 janvier : L. de Lanzac de Laborie, *Portraits et souvenirs historiques.* — 25 janvier : Paul Acker, *Le théâtre alsacien.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 février : Edmond Biré, *Le centenaire de Victor Hugo.* — G. Chevallier, *Les derniers jours de M. Cousin et ses derniers entretiens, avec des lettres inédites.* — 25 février : Henry Bordeaux, *Etudes littéraires : la crise du roman.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mars : vicomte Brenier de Montmorant, *Le mal du siècle : la tristesse dans la littérature du XIXe siècle.* — 25 mars : Albert Vandal, *L'éducation historique de la femme.* — Le R. P. Baudrillart, *Un apologiste moderne : l'abbé de Broglie, sa vocation, sa formation, son œuvre.* — Henry Bordeaux, *Etudes littéraires : la poésie nouvelle.*

La Grande Revue. — Janvier 1902 : André Beaunier, *Jean Moréas.* — Marcel Théaux, *Causerie littéraire : de Paul de Kock à M. Dubut de Laforest.* — Emmanuel Arène, *Le mois théâtral.* — Février : Edouard de Morsier, *Un écrivain franco-allemand : Louis Boerne* (1786-1837). — Samuel Cornut, *L'académie de Calvin.* — Emmanuel Arène, *Le mois théâtral.* — Mars : Jules Wogue, *La philosophie de la « blague ».* — Marius-Ary Leblond, *La conscience politique de Victor Hugo.* — Avril : Gaston Deschamps, *La jeunesse d'Agrippa d'Aubigné.* — B. Guinaudeau, *Leconte de Lisle à vingt ans.* — G. Milhaud, *Auguste Comte.* — 1er mai : J.-M. Gros, *Le mouvement littéraire socialiste de 1848 et le mouvement actuel en France.* — ***, *Lamartine et le parti social.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 6 et 13 janvier : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *Sur un vieux livre* (Aucassin et Nico-

lette). — 16 janvier : Michel Salomon, *Le surmenage d'Alexandre Dumas père.* — 17 janvier : André Hallays, *Les logis de Victor Hugo à Paris.* I. — 20 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., « *Journal intime* » (de Mgr Dupanloup). — 22 janvier : F.-B., *Les Querelles de la Comédie-Française.* — 24 janvier : André Hallays, *Les logis de Victor Hugo à Paris.* II. — 26 janvier : André Beaunier, *Montaigne artiste.* — 27 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 janvier : Maurice Muret, *La dernière œuvre de Grimm.* — 30 janvier : Maurice Muret, *Adélaïde Ristori à Paris.* — 2 février : Z., *Le théâtre et la banlieue.* — *Le centenaire de Victor Hugo.* — 3 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 février : Arvède Barine, *L'isolement intellectuel de l'Angleterre.* — 8 février : André Beaunier, « *L'enfant d'Austerlitz* » (par Paul Adam). — 10 février : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Albert Samain.* — 14 février : André Hallays, *Les manuscrits de Victor Hugo.* — 17 février : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 18 février : Henri Chantavoine, « *Anthinea* », *d'Athènes à Florence* (par Charles Maurras). — 20 février : *Le droit de réponse.* — Raymond Kœchlin, *Pétrarque et ses illustrations.* — 22 février : *Le centenaire de Victor Hugo.* — Michel Salomon, *A la veille d'* « *Hernani* ». — 23 février : Pierre de Quirielle, *Adélaïde Ristori.* — 24 février : S., *Alfred de Vigny, d'après un livre récent.* — *Le centenaire de Victor Hugo.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 février : André Beaunier, *Victor Hugo pontife.* — 27 février : J. Bourdeau, *Victor Hugo.* — C. D., *Victor Hugo et les* « *Débats* ». — 28 février : Maurice Muret, *Sienkiewicz, Hauptmann, d'Annunzio et Cie.* — *La cérémonie du centenaire de Victor Hugo.* — 3 mars : S., *Victor Hugo au village.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 mars : André Beaunier, *L'école des journalistes.* — 7 mars : Henri Bidou, *La poésie nouvelle.* — 9 mars : Alfred Fouillée, *La ruine des humanités et des études philosophiques en France.* — André Chaumeix, *Le don Juan de Lenau.* — 10 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 mars : Alfred Fouillée, *La ruine des humanités et des études philosophiques en France.* — 12 mars : Pierre de Quirielle, *Le centenaire de Lamartine.* — Émile Gebhart, *Saint-François d'Assise.* — 13 et 15 mars : Alfred Fouillée, *La ruine des humanités et des études philosophiques en France.* — 14 mars : Jean Chantavoine, *Un drame nouveau de Gerhardt Hauptmann.* — 17 mars, S., *Sur Diderot.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 mars : E.-F., *Le dernier drame de M. Sudermann.* — 24 mars : Antoine Albalat, *L'interview dans le roman.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 mars : Alfred Fouillée, *La ruine des humanités et des études philosophiques en France.* — 28 mars : André Hallays, *Le roman de l'énergie nationale, par M. Maurice Barrès.* — 29 mars : Maurice Muret, *Nietzsche et la littérature européenne.* — 31 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1902 : Albert-Émile Sorel, *L'enseignement dramatique au Conservatoire.* — Paul et Victor Glachant, *Lettres à Fauriel.* — E. Sansot-Orland, *La vie théâtrale en Italie.* — Roland Montclavel, *Les bêtes au théâtre et dans les cirques.* — 15 janvier : Boyer d'Agen, *L'abbaye de Lérins.* — L.-F. Sauvage, *Le théâtre sous la Convention.* — Gustave Kahn, *La littérature de document.* — 1er février : Paul-Louis Courier, *Trois procès,* (publiés par L. Desternes et G. Galland). — Edouard Gachot, *Le général Hugo.* — Albert Savine, *La nouvelle littérature catalane.* — Pétrus Durel, *La muse parlementaire.* — 15 février : Raymond Bouyer, *Notre poésie et sa jeune interprète.* — Fabre des Essarts, *Le Quiétisme et ses divers avatars.* — L. Filliol, *Escholiers et étudiants.* — 1er mars : Gustave Kahn, *Victor Hugo.* — Albert-Emile Sorel, *L'enseignement dramatique au Conservatoire.* — Philibert Audebrand, *Un des précurseurs de la République* (Michel de Bourges). — Pierre Quentin-Bauchard, *Marc Caussidière.* — 15 mars : Philibert Audebrand, *Un des précurseurs de la République* (fin). — Camille Mauclair, *De la tour d'ivoire à la barricade.*

Mercure de France. — Octobre 1901 : Marius-Ary Leblond, *Leconte de Lisle sous la seconde République et sous l'Empire.* — Jean Melia, *L'Enfance amoureuse d'Henri Beyle.* — Novembre : Francis de Miomandre, *Remy de Gourmont.* — Marius-Ary Leblond, *Leconte de Lisle, 1870-1871, la fin de sa vie.* — Décembre : André Beaunier, *Francis Vielé-Griffin.* — Docteur Albert Prieur, *La Science et le Théâtre : de « l'Évasion » aux « Avariés ».* — R. de Bury, *L'almanach des Muses pendant la Révolution.* — Janvier 1902 : André Fontainas, *Saint-Pol-Roux.* — Fernand Baldensperger, *Le Faust de Gœthe et le Romantisme français.* — Février : Albert Delacour, *La religion de Shakespeare.* — Mars : Marius-Ary Leblond, *Henri de Régnier et la critique « décorative ».* — G. Binet-Valmeyr, *Sur quelques manières de sentir l'Histoire.* — Francis de Miomandre, *Paul Claudel.*

Revue biblio-iconographique. — Janvier et février 1901 : Firmin Maillard, *Les gains de l'homme de lettres* (suite). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury.* — Février : F. E. V., *Les établissements de Vérard.* — Mars : Jacques Brice, *Le cinquiesme livre de Rabelais.* — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (suite). — Firmin Maillard, *Les gains de l'homme de lettres* (suite). — Avril : *Encore le cinquiesme livre de Rabelais.* — Jacques Brice, *La Bible de 42 lignes de Gutemberg.* — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (suite). — *La Chartreuse de Parme de Stendhal.* — Mai : Firmin Maillard, *Les gains de l'homme de lettres* (fin). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (suite). — Juin : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Le personnage de Monsieur de Canalis dans « la Comédie humaine ».* — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain.* — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (suite). — Juillet-octobre : P. D., *Napoléon bibliophile.* — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (suite). — *La bibliothèque de M. de Montaiglon.* — Novembre : Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc.* — X. Y. Z., *Essai de bibliographie : « les Petites Revues ».* — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury* (fin). — Décembre : Nauroy, *Cinquante ans d'une maison célèbre : les Didot* (1780-1830). — Lorédan Larchey, *Fernuche* (Fernand Desnoyers). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury : post-scriptum.* — Janvier 1902 : Nauroy, *Les premiers Charpentiers.* — Lorédan Larchey, *Fernuche* (suite). — Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc* (suite). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Jules Adeline, *Quelques souvenirs sur Champfleury : post-scriptum* (fin). — Février : Nauroy, *Les premiers Charpentiers* (fin). — Lorédan Larchey, *Fernuche* (fin). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Mars : Pierre Dauze, *Sur Victor Hugo.* — Paul Cottin, *La correspondance secrète de Mirabeau et de Sophie de Monnier.* — Jacques Brice, *Les autographes de la bibliothèque Philippe Gille.* — Nauroy, *Les premiers Charpentiers et leurs imitateurs.* — Avril : Charles Glinel, *Un projet de voyage de Dumas père autour de la Méditerranée.* — Jacques Brice, *Les autographes de la bibliothèque Philippe Gille* (suite). — Nauroy, *Cinquante ans d'une maison célèbre : les Didot* (1780-1830). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Mai : Nauroy, *Les premiers Charpentiers et leurs imitateurs.* — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc* (suite).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 janvier 1902 : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « les Paons », par R. de Montesquiou-Fézensac.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon « Monsieur et Madame Dugazon », par M. Jacques Normand.* — Georges Grappe, *Henri Fouquier.* — 11 janvier : Paul Monceaux, *Pourquoi l'Église a condamné le Théâtre.* — Maurice Maindron, *L'homme des cavernes dans la littérature contemporaine.* — J. Ernest-Charles, *La vie litté-*

raire : l'idée de Patrie et l'Humanitarisme. — Léon Barracand, *Georges Beaume.* — Marius-Ary Leblond, *L'évolution du genre épistolaire.* — 18 janvier : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : trois romanciers russes, Tchekoff, Gorki, Merejowsky.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance-Gémier, « les Complaisances », par M. Gaston Devore; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Théodora », par M. Victorien Sardou.* — André Maurel, *Les comédiens écrivains d'autrefois.* — 25 janvier : Paul Monceaux, *La légende de Théodora.* — Georges Bourdon, *Le théâtre du peuple.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : livres d'histoire et historiens, Ernest Daudet, Casimir Styienski, le P. Bliard.* — 1er février : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les auteurs de nouvelles, Paul Bourget, André Theuriet, Masson-Forestier.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « la Terre », par MM. de Saint-Arroman et Charles Hugot, d'après M. Émile Zola.* — Paul Acker, *Le mal d'écrire chez les comédiens d'aujourd'hui.* — 8 février : Émile Boutroux, *Comtisme et positivisme.* — Henri Pradalès, *M. Henri Lavedan, portrait contemporain.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Eau courante », par Édouard Rod.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Les noces corinthiennes », par Anatole France.* — 15 février : Émile Faguet, *Victor Hugo moraliste.* — Gabriel Trarieux, *François de Curel.* — Léon Séché, *Les origines maternelles de Victor Hugo.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Enfant d'Austerlitz », par M. Paul Adam.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « le marquis de Priola », par M. Henri Lavedan.* — Georges Bourdon, *le Théâtre du peuple.* II. — Frédéric Loliée, *Une « Lionne » du second Empire : Mme de Rute.* — 22 février : Adolphe Boschot, *Hugo et « les Misérables » jugés par Lamartine* (1862). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Livres de femmes, Mme Henry Gréville, Cardeline, Mme Lecomte de Noüy, Mme Yvette Guilbert.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « la Fille sauvage », par M. François de Curel.* — Georges Gourdon, *le Théâtre du peuple.* III. — 1er mars : Paul Acker, *Mlle Suzanne Desprès.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Leurs figures », par Maurice Barrès.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « le Luxe des autres », par MM. Paul Bourget et Henri Amic.* — Louise Faure-Favier, *La toilette de la femme dans le roman contemporain.* — 8 mars : Albert Sorel, *Le roman militaire.* — Frédéric Loliée, *L'homme politique à la scène et dans le livre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Nos romanciers, Édouard Estaunié, Gustave Kahn, Henri Bordeaux.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « les Burgraves ».* — Pierre Lalande, *Le Carême au temps de Tartuffe.* — 15 mars : Émile Boutroux, *La Psychologie du mysticisme.* — Maurice Maindron, *Le moraliste moderne.* — Georges Grappe, *Gémier, portrait contemporain.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Énergie française », par G. Hanotaux; « Éléments d'une psychologie politique du peuple américain », par E. Boutmy.* — Paul Flat, *Théâtres : le théâtre en vers.* — 22 mars : Michel Salomon, *Profils de prédicateurs : le Père Olivier, le Père Sertillanges, l'abbé Vignot.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Alfred de Vigny.* — Paul Flat, *Théâtres : Nouveau-Théâtre, « la Passion », par l'abbé Jouin.* — 29 mars : Paul Acker, *M. Jules Lemaître, conférencier politique.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le reportage et la chronique dans le roman, Adolphe Brisson, André Lebey.* — Ivan Strannik, *Une romancière italienne : Néera.* — 5 avril : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Impératrice Marie-Louise », par Frédéric Masson.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance-Gémier, « le 14 juillet », par Romain Rolland.* — Frédéric Loliée, *Les métamorphoses d'un romancier : Abel Hermant.* — Georges Bourdon, *Le théâtre du peuple.* IV. — 12 avril : Camille Mauclair, *La vie et les mœurs du peintre moderne.* — J.-Ernest Charles, *La vie littéraire : « la Petite blonde », par Marco Praga.* — Georges Bourdon, *Le théâtre du peuple.* V. — 19 avril : Léon Séché, *La genèse du « Génie du christianisme ».* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Louis XV et Marie Leczinska », par Pierre de Nolhac.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « Cœurs vernis », par Marcel Luguet et Marcel Lauras.* — 26 avril : Georges Grappe, *M. Maurice Mœterlinck.*

— J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « la Leçon d'amour dans un parc », par M. René Boylesve.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Les trois glorieuses », par G. Lenôtre.* — Gilbert Stenger, *La société sous le consulat.*

Revue Bossuet. — 25 janvier 1902 : Mgr Douais, *Lettre de Bossuet à Mme d'Albert de Luynes.* — E. Levesque, *Première rédaction de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique.* — E. Griselle, *Bossuet et saint Jean Chrysostome.* — F. Strowski, *Comment Bossuet composait une oraison funèbre.* — *Notes et documents : Les portraits de Bossuet par Rigaud* (E. Griselle); *Note de Bossuet sur la lecture.* — *Bibliographie de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique.*

Revue Bourdaloue. — 1er avril : Mgr P.-E. Puyol, *Action oratoire et défauts de mémoire de Bourdaloue, d'après l'abbé du Jarry.* — Eugène Griselle, *Sermon sur la Pensée de la mort.* — J.-B. Emile Tausserat, *Une signature inédite de Bourdaloue à l'âge de neuf ans.* — Henri Chérot, *Correspondance de Bourdaloue.* — Lucien Jény, *Bourdaloue à Bourges* (suite). — Joseph Brucker, *Un recueil manuscrit des sermons de Cheminais.* — P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, manuscrit inédit.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1902 : Ernest Renan, *Lettres du séminaire.* II. — 1er février : Victor Hugo, *Dernière gerbe.* — E. Renan, *Lettres du séminaire.* III. — Henri Lapauze. *Mme de Genlis et son fils adoptif Casimir Baecker.* — 15 février : E. Renan, *Lettres du séminaire* (fin). — Paul Hervieu, « *Adolphe* ». — Ernest Dupuy, *Un poème de Victor Hugo sur Malesherbes.* — 1er et 15 mars : Fernand Gregh, *Victor Hugo.* I et II. — 15 mars : Léopold Lacour, *Francois de Curel.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1902 : le vicomte Georges d'Avenel, *Le mécanisme de la vie moderne : le Théâtre, auteurs, public et directeurs.* — Émile Faguet, *Les formes littéraires de la pensée grecque.* — Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Littérature russe : Anton Tchekhof.* — 15 janvier : Pierre Calmettes, *Une correspondance inédite de Choiseul et de Voltaire.* — René Doumic, *Revue littéraire : Alexandre Dumas père.* — 1er février : le P. Didon, *Correspondance inédite.* I. — Firmin Roz, *L'idéalisme américain : Ralph Waldo Emerson.* — 15 février : le P. Didon, *Correspondance inédite.* II. — André Le Breton, *La pitié sociale dans le roman : l'auteur des « Misérables » et l'auteur de « Résurrection ».* — René Doumic, *Revue dramatique : « le marquis de Priola », à la Comédie-Française; « le Détour », au Gymnase; « la Passerelle », au Vaudeville.* — 1er mars : Mlle Lucie-Félix Faure, *Autour de la Comédie Dantesque.* — Ferdinand Brunetière, *L'évolution littéraire de Victor Hugo.* — 15 mars : René Doumic, *Revue littéraire : un nouveau livre sur Stendhal.*

Revue universelle. — 1er janvier 1902 : Gaston Deschamps, *La poésie française du XVIe siècle.* — T. Steeg, *Henri Bergson.* — 15 janvier : Gustave Geffroy, *Théâtre : Porte-Saint-Martin, « la Pompadour », par Émile Bergerat; Théâtre-Antoine, « Au téléphone », par André de Lorde et Charles Foley.* — *Nécrologie : Henri Fouquier.* — A. T. R., *Albert Babeau.* — 1er février : Gaston Deschamps, *La poésie française du XVIe siècle* (suite). — *Nécrologie : Edouard Grenier.* — 15 février (numéro spécial consacré à Victor Hugo) : Henri Castets, *L'homme.* — Dr Philippe Poirrier, *Victor Hugo au point de vue anthropologique, d'après le Dr Papillault.* — Maurice Le Blond, *L'évolution intellectuelle de Victor Hugo.* — Gustave Geffroy et Alcide Bonneau, *Types littéraires (la Esméralda, Quasimodo, Jean Valjean, etc.).* — *Victor Hugo et ses contemporains : opinions, jugements, hommages.* — Maurice Le Blond, *Le musée de Hauteville-House.* — Maurice Tourneux et Gustave Lejeal, *Bibliographie.* — 1er mars : Camille Mauclair, *Élémir Bourges.* — Lejeal et Bonneau, *Théâtres : Théâtre-Antoine; « la Terre », par Raoul de Saint-Arroman et Charles Hugot, d'après Émile Zola; Gymnase, « le Détour », par Henry Bernsteim; Odéon, « les Noces corinthiennes », par Anatole France; Théâtre-Français, « le marquis de Priola »,*

par Henri Lavedan. — 15 mars : Alcide Bonneau, *Le centenaire de Victor Hugo.* — Ossip-Lourié, *Maxime Gorki.* — Raoul Allier, *Un idéaliste américain : Ralph Waldo Emerson.*

Le Temps. — 5 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la réputation de Théodora.* — 6 janvier : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 8 janvier : Raoul Aubry, *Les travaux de M. J.-K. Huysmans, oblat.* — 11 janvier : Albert Sorel, *Notes sur Saint-Simon.* — 12 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la contre-partie de « Quò vadis ».* — 13 janvier : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 17 janvier : Michel Delines, *Jugement de la Ristori sur le théâtre moderne.* — 19 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : chevaleries de France.* — 20 janvier : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 21 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Blanche Baretta.* — 22 janvier : *Les comédiens français à Berlin.* — *M. Brunetière à Fribourg.* — 26 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Paul Bourget hier et aujourd'hui.* — 27 janvier : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 29 janvier : Camille Bellaigne, *Silhouettes de musiciens : Hegel.* — 30 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Anatole France.* — *Les objets d'art de l'Imprimerie nationale.* — 31 janvier : *M. Legouvé et la Ristori.* — 1er février : Joseph Galtier, *La « Sainte-Thérèse » de M. Catulle Mendès.* — 2 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les origines du romantisme.* — 3 février : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 6 février : *M. Sully-Prudhomme et les poètes.* — 7 février : Eugène Lautier, *Les députés-poètes.* — 9 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : comédiens d'hier et d'aujourd'hui.* — 10 février : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Pour Victor Hugo.* — 13 février : *A propos du centenaire de Victor Hugo.* — 16 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : parlons-en toujours.* — 17 février : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 et 21 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le roman d'un roman, « les Misérables ».* — 22 février : Adolphe Aderer, *La première représentation des « Burgraves ».* — 23 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'apothéose des lettres.* — 24 février : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 25 février : Adolphe Aderer, *Un prologue inédit des « Burgraves ».* — 27 et 28 février : *Le centenaire de Victor Hugo.* — 2 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : autour de Victor Hugo.* — 3 mars : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 4 mars : *Les fêtes du centenaire de Victor Hugo : la fête de la place des Vosges.* — 7 mars : *Une conférence de M. Georges Brandès.* — 9 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : suite de l'odyssée de Pierre Loti.* — *Le prix Sully-Prudhomme.* — 10 mars : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *M. Fouillée contre la réforme de l'enseignement.* — 15 mars : Albert Sorel, *Vercingétorix* (par M. Camille Jullian). — 16 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : documents historiques.* — 17 mars : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 mars : Joseph Galtier, *Chez Andromaque* (Mlle Bartet). — 23 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : confidences de femmes.* — 24 mars : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 28 mars : *La discipline au temps de Rollin.* — Maurice Albert, *La statue de Voltaire et les comédiens.* — 30 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : notes sur la poésie.* — 31 mars : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

LIVRES NOUVEAUX

Abrantès (d'). *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.* Extraits, précédés d'une notice, par Léon Chauvin. *Limoges, Ardant.* In-4, de 224 p. avec 7 gravures.

Beaunier (André). *La Poésie nouvelle* (Arthur Rimbaud, Jules Lafargue, Gustave Kahn, Jean Moréas, Émile Verhaeren, etc.). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 403 p. Prix : 3 fr. 50.

Bernardin (N.-M.). *Devant le rideau.* Conférences. *Paris, Société française de librairie.* In-18 jésus, de 421 p. Prix : 3 fr. 50.

Berthelot (M.). *Science et éducation.* Discours et notices académiques. *Paris, Société française de librairie.* In-18 jésus de xi-385 p. Prix : 3 fr. 50.

Bosc (Ludovic). *La Justice et la Littérature*, conférence Boncenne, faite le 18 octobre 1901, à l'ouverture de la session 1901-1902. *Niort, impr. Mercier.* In-8, de 23 p.

Bossuet. *Oraison funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes et accompagnée d'une notice historique, de notes littéraires et grammaticales, par D. Bertrand. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 71 p. Prix : 2 fr.

Boulenger (l'abbé Fernand). *Le R. P. Didon, des Frères prêcheurs. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Calmettes (Pierre). *Choiseul et Voltaire*, d'après les lettres inédites du duc de Choiseul à Voltaire. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 307 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *félibréen et du midi de la France* (1re année, 1900). Notes et Documents sur le Félibrige, avec la bibliographie des majoraux, des origines à nos jours (1876-1901). Bibliographie sommaire des œuvres publiées en 1900 concernant le midi de la France, et plus particulièrement la langue d'oc. Rédigé par Edmond Lefebvre. *Marseille, Ruat.* In-8 à 2 col., de 127 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. VIII : Barrucant-Bauzon. *Paris, Impr. Nationale.* In-8 à 2 col., de 1,262 p.

Catalogue *méthodique et alphabétique des imprimés et des manuscrits de la bibliothèque municipale de Chambéry*, par Félix Perpéchon, bibliothécaire-archiviste de la ville. *Chambéry, impr. nouvelle.* In-8 à 2 col., de vii-944 p.

Chuquet (Arthur). *Stendhal-Beyle. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 554 p. Prix : 8 fr.

Cim (Albert). *Une bibliothèque.* L'art d'acheter les livres, de les classer, de les conserver et de s'en servir. *Paris, Flammarion.* Petit in-8, de xii-488 p. Prix : 10 fr.

Champion (E.). *Le tombeau de Louis Ménard.* Monument du souvenir, élevé par Mme Juliette Adam, MM. Léon Barracand, Maurice Barrès, Marcelin Berthelot, Gaston Boissier, Paul Bourget, Henri Chantavoine, Jules Claretie, François Coppée, etc. *Paris, Champion.* In-16, de xliv-215 p.

Charbonnel (J. Roger). *Victor Hugo critique.* Ses jugements sur Bossuet. *Bordeaux, impr. Pech.* In-8, de 39 p.

Chauvin (le R. P.) et **Le Bidois.** (G). *La littérature française, par les critiques contemporains.* Choix de jugements : du règne de Louis XIV à 1830. (Villemain, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Nisard, H. Rigault, Lemaître, etc.; S. de Sacy, H. Taine, Paul Albert, Brunetière, Vinet, Faguet, etc.) Nouvelle édition

complètement refondue. *Paris, Belin.* In-18 jésus, de VIII-620 p. Prix : 4 fr.

Claudin (A.). *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle. Paris, Impr. Nationale.* T. II. In-4, de 572 p.

Colin (Louis). *Henri Lasserre.* Sa vie; sa mission; ses lettres. Papiers et documents inédits. *Paris, Bloud.* In-18 jésus, de IX-394 p. et portrait.

Commynes. *Mémoires de Philippe de Commynes.* Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes, d'après un manuscrit inédit et complet ayant appartenu à Anne de Polignac, comtesse de la Rochefoucauld, nièce de l'auteur, par B. de MANDROT. T. Ier (1464-1477). *Paris, Picard.* In-8, de 479 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Delaunay. *Souvenirs,* recueillis par M. le comte FLEURY. Préface de M. Jules CLARETIE. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus de XII-391 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Delmont (l'abbé Théodore). *Autour de Bossuet.* Études historiques, critiques et littéraires. *Paris, Tricon.* T. II. In-8, de III-553 p.

Delmont (l'abbé Th.). *Une nouvelle étude sur Bourdaloue. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 35 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Deschamps (A.). *M. Berthelot. Son action sur Renan. Châlons-sur-Marne, impr. Martin.* In-8, de 7 p.

Des Granges (Ch.-M.). *Racine et la critique. La Chapelle-Montligeon (Orne), impr. de Notre-Dame de Montligeon.* In-8, de 19 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Diderot. *Un factum inconnu de Diderot,* publié par Maurice TOURNEUX. *Paris, Leclerc.* In-8, de 43 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Durrieux (Alcée). *Dictionnaire étymologique de la langue gasconne,* avec racine celte ou grecque de chaque mot gascon, suivi du mot latin et français. *Auch, Foix.* 2e volume. In-16 à 2 col. de 548 p.

Fidao (J.-E.). *Auguste Comte. Le Positivisme et le Catholicisme. La Chapelle-Montligeon (Orne), impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8, de 32 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Firmery (J.). *Notes critiques sur quelques traductions allemandes de poèmes français au moyen âge. Paris, Fontemoing.* In-8, de 151 p. Prix : 5 fr.

Glachant (Paul et Victor). *Lettres à Fauriel,* conservées à la bibliothèque de l'Institut. *Auxerre, impr. Lanier.* In-8, de 40 p. (Extrait d'une *Étude générale sur les correspondants de Fauriel.*)

Granges de Surgères (le marquis de). *Répertoire historique et bibliographique de la « Gazette de France »,* depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790); t. Ier : Abancourt-Clairville. *Paris, Leclerc.* In-4 à 2 col., de XXVIII p. et p. 1 à 882.

Gregh (Fernand). *La Fenêtre ouverte.* (Pages sur V. Hugo, P. Verlaine, G. Rodenbach, H. de Regnier, Anatole France, E. Zola, G. de Maupassant, G. d'Annunzio, Paul Hervieu, F. de Curel, O. Mirbeau, G. de Porto-Riche, E. Rostand, Saint-Saëns, etc., suivies de divers essais et poèmes en prose). *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de II-294 p. Prix : 3 fr. 50.

Griselle (Eugène). *Bourdaloue.* Histoire critique de sa prédication, d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains, avec un fac-similé inédit de l'écriture de Bourdaloue. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* 2 vol. in-8. T. I, de XXXVI et p. 1 à 524; t. II, p. 525 à 1056. Prix : 15 fr. les 2 vol.

Griselle (Eugène). *De munere pastorali quod contionando adimplevit tempore praesertim Meldensis episcopatus Jacobus-Benignus Bossuet. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de XIV-274 p. Prix : 5 fr.

Griselle (Eugène). *Le Carême de Bourdaloue à Montpellier en 1686. Toulouse, Privat.* In-8 de 29 p. (Extrait de *la Revue des Pyrénées* t. XIII.)

Griselle (Eugène). *Sermon de Bourdaloue sur la pensée de la mort.* Édition

critique, avec des extraits du texte inédit, tiré d'un recueil contemporain. (Ms. Phelipeaux). *Paris, Société française de librairie.* In-8, de 85 p.

Guerlin de Guer (Ch.). *Le parler populaire dans la commune de Thaon* (Calvados) (Phonétique; Morphologie; Syntaxe; Folk-Lore.). suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés. *Paris, Bouillon.* In-8, de XVIII-420 p. et carte.

Halpérine-Kaminski (E.). *Ivan Tourguéneff, d'après sa correspondance avec ses amis français* (Mme Viardot, Gustave Flaubert, Mme Commanville, George Sand, Émile Zola, Guy de Maupassant, Taine, Renan, Ch. Edmond, Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Ambroise Thomas, Jules Claretie, André Theuriet, etc.) *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de II-365 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature.* XX. A. Chénier. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 112 p.

Huet. *Lettres inédites de P. D. Huet, évêque d'Avranches,* à son neveu, M. de Charsigné, publiées par Armand Gasté. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de XIII-404 p.

Hugo (Victor). *Œuvres posthumes.* Post-scriptum de ma vie. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 276 p. Prix : 6 fr.

Hugo (*Victor*) *en images.* Portraits de Victor Hugo; habitations et mobilier; dessins et autographes; Victor Hugo vu par les artistes; œuvres de Victor Hugo par l'image (poésie, roman, théâtre), Victor Hugo en caricatures; opinions sur Victor Hugo (autographes). *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 94 p. avec 69 grav. Prix : 60 cent.

Josz (Virgile). *Clavel d'Haurimonts,* un ancêtre des poètes montmartrois. *Paris, Daragon.* In-18 jésus, de 83 p. avec 1 portrait inédit.

Julia (Alfred). *Alcius Ledieu et son œuvre. Abbeville, impr. Lafosse.* In-8, de 162 p. et portrait.

Kerviler (René). *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne,* avec le concours de MM. A. Apuril, X. de Bellevue, Ch. Berger, F. du Bois Saint-Sévrin, R. de L'Estourbellon, A. Galibourg, etc. Livre I : les Bretons; t. XIII, fasc. 36e (Eva-Eve), p. 161 à 320. *Rennes, Plihon et Hommay.*

Kuntz (Henri). *La Fontaine, les Magistrats et la Justice,* discours. *Besançon, impr. Millot.* In-8, de 112 p.

Lafontaine (Albert). *De Johanne Gersonio puerorum adulescentiumque institutore. La Chapelle-Montligeon* (*Orne*), *impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8, de VII-116 p.

Lafoscade (Léon). *Le Théâtre d'Alfred de Musset. Paris, Hachette.* In-8, de VIII-428 p.

Larchey (Lorédan). *Fragments de souvenirs.* Le Boa de Baudelaire; l'Impeccable Banville. *Paris, Leclerc.* In-8 de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Lecigne (C.). *Théodore Botrel,* conférence. *Saint-Amand* (*Cher*), *impr. Pivoteau.* Petit in-8 de 36 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Lefebvre (Théodore). *La Tradition littéraire de l'amour et Lamartine,* conférence. *Châteaulin, impr. Le Goff.* In-8, de 8 p.

Le Houx (Jean). *Le livre des chants nouveaux de Vaudevire.* Publié sur l'unique exemplaire de l'édition viroise de Jean de Cesne, avec une introduction et des notes par Armand Gasté. *Rouen, imp. Gy.* In-8 carré, de XXV-116 p.

Lemonnier (Alphonse). *Les Mille et Un Souvenirs d'un homme de théâtre. Paris, libr. Molière.* In-18 jésus, de 216 p.

Leneveu (Georges). *Ibsen et Maeterlinck. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 328 p. Prix : 3 fr. 50.

Levrault (Léon). *Drame et Tragédie* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 132 p. Prix : 75 cent.

Lhuillier (Th.). *Guérapin de Vauréal,* évêque de Rennes, membre de l'Académie française. *Paris Charavay.* In-8, de 24 p. (Extrait de *l'Amateur d'autographes.*)

Longhaye (Le R. P. G.). *Dix-neuvième siècle.* Esquisses littéraires et morales; T. II. Deuxième période (1830-1850) : Rationalisme; Romantisme; l'Époque; Fond du romantisme ; Romantisme au théâtre; V. Hugo; Musset; Vigny; Dumas; G. Sand; Balzac; Michelet. *Paris, Retaux.* In-18 jésus, de VII-432 p. Prix : 3 fr. 50.

Lumière (Henry). *Glanes théâtrales.* Trois années au théâtre de Caen (juillet 1859-mai 1862). *Caen, Jouan.* In-8, de 34 p.

Maillard (Firmin). *Le Requiem des gens de lettres. Comment meurent ceux qui vivent du livre. Paris Daragon.* In-18 jésus, de 151 p.

Martin (François). *Athenae Normannorum,* manuscrit inédit du R. P. F. Martin, cordelier. Publié pour la première fois, avec introduction, notes, additions et corrections, par l'abbé V. Bourrienne et Tony Genty. *Caen, Jouan.* 1er fascicule. In-8, p. 1 à 160.

Martin (L'abbé J.-B.). *Incunables de bibliothèques privées* (3e série). *Paris, Leclerc.* In-8, de 10 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Martineau (René). *Un vivant et deux morts* : Léon Bloy, Ernest Hello, Villiers de l'Isle-Adam. *Montluçon, imp. Herbin.* Petit in-8, de 137 p.

Maulvault (A.). *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal. Paris, Champion.* In-8, de 283 p.

Michaut (Gustave), *Aucassin et Nicolette,* chante-fable du XIIe siècle, mise en français moderne. Préface de Joseph Bédier. *Paris, Fontemoing.* Petit in-16, de XLVII-140 p.

Molière. *Les Femmes savantes,* comédie. Notice par Paul Prévost. *Paris, Gautier.* In-18 jésus, de 36 p.

Molière. *Le Misanthrope,* comédie. Notice par Paul Prévost. *Paris, Gautier.* In-18 jésus, de 36 p.

Morin (Louis). *Le théâtre à Troyes au XVIIe et au XVIIIe* siècle. *Paris, Imp. nationale.* In-8, de 31 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Ossip-Lourié. *La Philosophie russe contemporaine. Paris, F. Alcan.* In-8, de 282 p. Prix : 5 fr.

Parigot (Hyppolyte). *Les Grands Écrivains français.* Alexandre Dumas père. *Paris, Hachette.* In-16, de 187 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Pottier (Le P. Louis). *La Vie et Histoire de madame sainte Barbe.* Le Mystère joué à Laval en 1493 et les Peintures de Saint-Martin-de-Connée. *Laval, Vve Goupil.* In-8, de 84 p. et grav. en coul. (Extrait de *la Revue historique et archéologique du Maine.*)

Racine. *Britannicus,* tragédie en cinq actes et en vers. Notice par Paul Prévost. *Paris, Gautier.* In-18 jésus. de 36 p.

Racine. *Iphigénie en Aulide,* tragédie en cinq actes, en vers. Notice par Paul Prévost. *Paris, Gautier.* In-18 jésus de 36 p.

Roux (Fernand). *Magistrature et Justice dans Tolstoï,* discours. *Riom, impr. Girerd.* In-8, de 64 p.

Souriau (Maurice). *Voyage d'Encausse, faict par Messieurs Chappelle et Bachaumont.* Nouvelle édition conforme à un manuscrit inédit publiée avec une préface critique. *Caen, Jouan.* In-16, de 123 p.

Souriau (Paul). *L'imagination de l'artiste. Paris, Hachette.* In-16, de 292 p. Prix : 3 fr. 50.

Stapfer (Paul). *Des réputations littéraires* (Essai de morale et d'histoire). 2e série. *Paris, Fishbacher.* In-16, de 436 p.

Stoullig (Edmond). *Les Annales du théâtre et de la musique.* Avec une préface par M. Lucien Muhlfeld. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XXXIV-431 p. Prix : 3 fr. 50.

Terrade (Le R. P.) « *Quo vadis?* » *de Henryk Sienkiewicz et* « *les Martyrs* » *de Chateaubriand. Paris, Poussielgue.* Petit in-8, de 45 p.

Tougard (L'abbé A.). *Les Premières impressions du Dictionnaire de l'Académie. Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Tyrnéva (Mlle Raïna). *Nicolas Gogol, écrivain et moraliste. Aix, Makaire.* In-8, de 292 p.

Vandaele. *Le néologisme exotique.* Les Emprunts anglais dans le français actuel. Discours. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 18 p.

Véran (Jules). *La Femme dans l'œuvre du poète Théodore Aubanel. Montpellier, impr. centrale du Midi.* In-8, de 23 p. (Extrait de la *Revue des langues romanes.*)

Viancy (Joseph). *Victor Hugo et ses sources* (*Aymerillot*; *le mariage de Roland*; *les Pauvres gens*). *Montpellier, Hamelin.* In-8, de 27 p. (Extrait de *la Revue des langues romanes.*)

Vilère (A. de). *La Jeunesse de Louis Veuillot. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa réunion publique annuelle, sous la présidence de M. Gaston Paris, dans une des salles du Collège de France, le jeudi 29 mai à 5 heures.

En ouvrant la séance, M. Gaston Paris a pris la parole pour rappeler le souvenir des membres décédés pendant l'année écoulée et su trouver des mots justes et pleins de sympathie pour caractériser la personnalité et les travaux de MM. Léonce Couture, le comte de Puymaigue, Wilhem Hertz et Paul Roche.

M. Max Leclerc a ensuite donné lecture des comptes suivants, afférents à l'exercice 1901.

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1901	966	58
217 cotisations à 20 francs	4340	»
96 abonnements à 19 francs net	1824	»
Plus 26 abonnements réservés sur le compte de 1900	494	»
3 numéros à 4 fr. 75	441	75
98 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs)	96	»
3 tables à 3 francs	9	»
Coupons encaissés	30	»
Montant total des recettes	8201	33

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires de bureau)	213	»
Papeterie	77	30
Publicité	24	55
Affranchissement	306	93
Papier	556	20
Impression et brochage	3317	95
Collaboration	1823	50
Frais de recouvrement de 240 cotisations	108	50
	6427	93
Excédent de recettes	1773	40
	8201	33

Ces chiffres, mis aux voix, ont été unanimement approuvés.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, a communiqué ensuite à l'assemblée le rapport suivant :

Messieurs, après le tribut de regrets que nous devions à la mémoire de ceux que nous avons perdus l'an passé et dont vous venez d'entendre l'expression émue, il reste à votre secrétaire le devoir de faire connaitre à ceux qui nous demeurent fidèles et qui veulent bien nous conserver leur confiance et leur concours ce que nous avons fait pendant l'année écoulée, peut-être ce que nous aurions pu faire, à coup sûr ce que nous aurions voulu faire.

L'exposé de nos comptes vous a appris que nos recettes étaient encore une fois en excédent sur nos dépenses, un excédent peu considérable assurément, mais enfin qui nous met pour le moment à l'abri des préoccupations immédiates et nous permet d'envisager l'avenir sans trop d'anxiété. C'est là le résultat net et nul regrette plus que moi que les chifffes de notre budget ne soient pas ce qu'on est convenu d'appeler éloquents, car s'ils l'étaient et s'ils parlaient d'eux mêmes, nous y gagnerions tous et je pourrais vous épargner les considérations dont j'ai à vous faire part en ce moment à leur propos. Mais, au risque de vous ennuyer en répétant ce que j'ai déjà eu souvent l'occasion de dire devant vous, il me faut rechercher une fois de plus de quoi se composent nos ressources annuelles, d'où elles nous viennent et ce qu'elles représentent.

Nous comptons actuellement 329 personnes ou établissements qui figurent sur nos listes d'adhésion et qui nous encouragent à des titres divers : 232 comme membres de la société et 97 comme abonnés à la revue. Nous avons eu le regret de faire 12 pertes dont 9 démissions et 3 décès. D'autre part nous avons recueilli 11 adhésions nouvelles, ce qui balance, à la différence d'une unité en moins, nos profits et nos pertes. Si nous rapprochons ces chiffres de ceux que j'énonçais l'an dernier, et qui étaient au total de 333 dont 233 membres adhérents et 100 abonnés, nous constatons qu'ils ont légèrement fléchi. Et, si nous examinons de près cet abaissement relatif, nous ne tardons pas à en comprendre la cause. En effet, cette année, la moins value a porté sur nos abonnés, dont le mouvement ascensionnel avait été très marqué les années précédentes. Nous perdons 12 adhérents et nous en gagnons 11, ce qui se compense, mais nous perdons 3 abonnés, — 97, cette année, au lieu de 100 l'an passé, — ce qui nous laisse au total un déficit de 4 vides, dont 1 sociétaire et 3 abonnés, et une perte sèche d'autant plus sensible qu'elle se produit là où il y avait presque toujours eu gain jusqu'ici.

Messieurs, vous allez sans doute me trouver un peu trop optimiste, mais je vous avouerai que ce résultat ne m'alarme et ne me surprend point. Outre qu'il faut s'attendre à ces écarts, tantôt en plus, tantôt en moins, dans l'effectif d'une société, peut-être n'était-il pas impossible de les prévoir. Les abonnés à notre revue sont, dans notre société, de véritables oiseaux de passage : ils viennent à nous pleins de bonne volonté, avec empressement, et ils nous quittent de même, sans trop s'attacher aux conséquences que leur retraite aura pour nous. Nulle part plus qu'en France on ne fonde de revues nouvelles et nulle part elles n'ont plus de mal à vivre que chez nous. Au début, le plus souvent, les abonnés ne font pas défaut, ou du moins ils paraissent arriver avec un zèle de bon augure; puis cette ardeur se refroidit peu à peu, elle s'éteint souvent sans qu'on en sache bien la raison. Précisément l'année qui vient de s'écouler a été tout particulièrement critique pour les publications périodiques; en vérité ce fut l'an climatérique que nos aieux redoutaient tant. Regardez autour de vous et vous verrez combien de revues passèrent alors de vie à trépas, combien de fosses nouvelles se creusèrent dans la nécropole des livres; et, après ce regard à côté, vous estimerez apparemment que c'est avoir franchi sans trop d'encombres un pareil passage que d'y avoir laissé seulement trois abonnés et à peu près autant d'illusions.

J'ai l'air de railler, messieurs; soyez assurés que ce n'est pas pour éviter l'examen de conscience que j'ai à faire devant vous de ce qui, dans cet état de choses, nous est personnel et nous touche plus directement. Il était nécessaire d'appeler votre attention sur ces considérations générales, mais elles n'enlèveront rien au compte rendu moral qu'ont le droit de connaître tous ceux dont l'adhésion nous reste acquise et qui va vous être exposé, soyez en certains, en toute franchise et en toute sincérité. Travaillant tous depuis l'origine à la réalisation du même dessein, nous en savons les difficultés et c'est une raison, après bien d'autres, de nous entretenir aujourd'hui loyale-

ment. Donc, on nous fait le reproche — et il n'est malheureusement pas injustifié — de publier les quatre fascicules réglementaires qui composent une année de la *Revue d'histoire littéraire* à des dates indéterminées et trop éloignées les unes des autres. Quelques-uns de nos adhérents s'en sont plaint amicalement, en nous envoyant leur bulletin de vote, et nous ont dit avec beaucoup de bienveillance ce que nous nous disons à nous-mêmes : que la société gagnerait à coup sûr à se rappeler plus souvent et d'une manière plus assurée au souvenir de ses membres, que ceux-ci nous seraient plus attachés s'ils l'étaient par un lien moins lâche et mieux fixé. Tout cela est excellent, messieurs, et encore une fois nous avons trop le souci de la bonne conduite de la tâche entreprise en commun pour ne pas nous être tenu bien souvent ce langage à nous-mêmes. Permettez-moi de chercher devant vous ce qui a entravé nos bonnes dispositions et les a rendues inefficaces jusqu'à maintenant à cet égard.

Et d'abord, nous écarterons, si vous le voulez bien, le cas du premier numéro de l'année courante dont le retard a été tout à fait anormal et excessif : il était dû à une cause exceptionnelle et dont il est superflu que je vous entretienne, car elle ne se renouvellera certainement pas. Nous sommes unanimes sur ce point que la Revue doit arriver à nos adhérents à des intervalles à peu près réguliers et nous sommes bien décidés à ce qu'il en soit ainsi dorénavant. Il fallait à cet égard prendre une résolution ferme ; elle est prise et vous pouvez être assurés qu'elle sera exécutée. Le second fascicule de 1902 est tout entier à l'impression et nous comptons qu'il accompagnera de très près celui qui le précède; et il en sera de même pour les suivants et, s'il devait en être autrement, nous saurions à qui faire remonter les responsabilités et prendre une résolution plus énergique encore. Mais la question n'est pas réduite à ce simple problème qu'il est facile de résoudre avec quelque exactitude et de la bonne volonté; elle est plus complexe et soulève un autre point à examiner : devons-nous tout subordonner, comme on le fait dans les périodiques ordinaires, à la publication de nos numéros à une date déterminée? Je ne le pense pas et j'ai déjà eu l'occasion de m'en expliquer devant vous. Il me semble, il nous semble sans doute que dans un recueil spécial comme le nôtre, fait plutôt pour demeurer et être consulté à loisir dans une bibliothèque que pour être feuilleté d'une main hâtive comme on tourne les pages d'un roman ou d'une étude mondaine, nous devons nous préoccuper avant tout de donner des articles non seulement bien informés, mais les plus corrects et les plus complets possible, définitifs en un mot, et tout cela ne s'improvise pas. Entre le désir d'apparition à date fixe et le souci d'exactitude qui doit inspirer et dominer chacune de nos publications, nous ne saurions hésiter, à mon sens, et il nous faut, à moins que vous n'en jugiez autrement, subordonner l'un à l'autre, l'exactitude des dates de nos numéros à l'exactitude plus précieuse des informations des faits qu'ils nous apportent. Si je comprends bien la situation, et nous allons être sans doute d'accord sur ce point, il conviendrait que, sans rien sacrifier des qualités de précision scientifique qui sont la raison d'être et la force de nos travaux, ceux-ci soient plus réguliers et plus prompts à paraître. Ainsi déterminée et exprimée la réforme est bonne et facile à réaliser. Vous pouvez être assurés que nous nous y efforcerons de tout notre pouvoir.

Je disais à l'instant, messieurs, que la revue publiée par notre société était surtout destinée à figurer sur les rayons d'une bibliothèque pour y être consultée comme un utile instrument de travail. Il vous est sans doute arrivé fréquemment de jeter un coup d'œil sur les huit volumes qui représentent jusqu'à présent l'ensemble de notre labeur commun depuis la fondation de la Revue et ce n'est pas sans une certaine satisfaction, j'en suis convaincu, que vous avez constaté ainsi aux dimensions et à l'ampleur croissantes des tomes successifs les progrès que nous n'avons pas cessé de faire depuis nos

débuts. Certes, cette façon de mesurer le progrès accompli n'est pas la meilleure, nul ne le conteste, et la masse de papier noirci ne prouve rien en faveur de l'excellence de l'œuvre. Il n'est pas désagréable pourtant de rencontrer ce signe extérieur de prospérité et de le souligner à l'occasion. Pour que l'accroissement soit vraiment un profit, il faut que la qualité de la matière soit en raison directe de sa quantité, et il me semble que sur ce point nous n'avons pas déchu. Comme preuve de cette assertion, vous n'attendez pas de moi une énumération qui ne vous apprendrait rien, car vous connaissez aussi bien que quiconque tout ce que nos numéros vous ont apporté au fur et à mesure de leur apparition. Vous attendez plutôt que je vous dise ce que sont nos intentions pour l'avenir et vous avez raison.

Il importe que la Revue, qui est le signe frappant de la vitalité de notre association, ne cesse pas de croître et de prospérer. Nous espérons qu'en redevenant plus exacte nous la rendrons aussi plus actuelle et qu'elle répondra davantage aux besoins d'information immédiate qu'éprouvent maintenant tous les travailleurs. Nous nous proposons de donner plus d'extension aux comptes rendus des livres nouveaux, à l'analyse critique de tout ce qui touche à nos études en France et à l'étranger. C'est notre collègue M. Gustave Lanson, votre nouveau secrétaire adjoint, qui a bien voulu se charger de veiller désormais à cette partie de notre œuvre et d'y donner des soins qui, je le souhaite, ne s'arrêteront pas là. Poursuivant, en effet, l'exécution de cette idée, il faudrait que nous pussions présenter à nos lecteurs *des mouvements historiques*, c'est-à-dire de courtes et substantielles études groupant les travaux qui se rapportent soit à une même époque de notre littérature soit à un même personnage, en rapprochent les résultats au profit des travailleurs et en dégagent les enseignements. Et qui, par la sûreté de son information, par la variété de son savoir, serait mieux à même que M. Lanson de nous rendre un pareil service qui ne l'éloignerait pas de ses études ordinaires et serait pour nous une occasion de plus de goûter le charme de son érudition? Enfin, messieurs, puisque nous en sommes aux souhaits plus ou moins réalisables, pourquoi ne chercherions-nous pas à rapprocher encore davantage les dates de publication de la Revue et à faire de cet organe trimestriel — en principe, hélas! jusqu'à ce jour, — un recueil paraissant tous les deux mois, bien entendu sans augmenter pour le moment le nombre des feuilles du volume annuel, car, dans le cas contraire, nos ressources seraient actuellement insuffisantes pour couvrir des frais nouveaux? Pourquoi, dis-je, ne chercherions-nous pas à réaliser cette pensée pour la dixième année de notre existence? Nous y touchons et nous montrerions ainsi aux yeux les plus prévenus que nous sommes de grands garçons bien capables de marcher seuls puisqu'ils accélèrent leur allure? Je n'ignore pas qu'il peut paraitre y avoir quelque ironie à faire de semblables projets quand en a peine comme nous à tenir ses engagements antérieurs. C'est pourtant un moyen de faire mieux face à ses échéances que de les rapprocher en les multipliant, et s'il est vrai, comme on le dit, que les poltrons sachent se montrer très braves à l'occasion, souhaitons qu'il n'y ait pas comme les lambins pour aller de l'avant quand ils se mettront à courir.

Je termine, messieurs; je ne voudrais pas qu'à la fin de cet entretien annuel vous pussiez m'accuser de rêver tout haut devant vous. Occupons-nous d'abord sérieusement d'améliorer le présent, c'est la meilleure façon de préparer l'avenir. Pour cela nous comptons beaucoup sur votre concours; nous espérons que votre bonne volonté, loin de se refroidir, augmentera comme la nôtre et se manifestera mieux encore à l'égard de notre œuvre commune. Tâchez de battre pour elle autour de vous le rappel des adhésions nouvelles et d'amener parmi nous des recrues qui comblent au moins les vides que chaque année fait dans nos rangs, qui prennent part à nos recherches et se mêlent à nos travaux. Avec un peu de zèle la chose n'est pas impossible et le

moindre accroissement de nos ressources aurait, vous le savez bien, le meilleur effet sur l'extension de nos publications. On vous dira, on vous a sans doute dit que nos travaux étaient un peu sévères, un peu spéciaux, et on vous laissera entendre qu'on préfère s'en tenir à des pages moins techniques, plus oratoires, sur les sujets qu'on effleure ailleurs et que nous tentons, nous, de traiter avec la méthode, avec le souci de précision qu'ils comportent. On vous dira encore que l'ampleur manque trop souvent à nos articles, que les détails y tiennent trop de place et qu'on y voudrait des vues plus larges et de plus vastes résultats. Tout cela est vrai en général et nous ne nous le dissimulons pas, car ce n'est pas là ce que nous cherchons avant tout. Nous voulons être surtout un laboratoire de recherches communes où chacun confond ses efforts dans l'ensemble du plan général et ne dit que ce qu'il sait pour l'avoir personnellement vu et expérimenté. Plus tard, par le seul rapprochement, ces résultats épars acquerront de la cohésion, prendront un sens et une portée qu'ils ne semblaient pas avoir au début. Vous avez sans doute remarqué déjà, messieurs, que sur certains sujets ce mouvement s'entrevoit dès maintenant et que divers de nos collègues attirés sur les mêmes points par le seul amour de la vérité commencent à les éclairer d'une lumière nouvelle, à les montrer sous leur véritable jour. Ce résultat deviendra de plus en plus sensible, tandis que nous progresserons dans la voie que nous avons librement tracée à nos efforts. En attendant, étudier, observer patiemment ce dont on veut parler et ensuite ne dire que ce qu'on a appris de la sorte doit rester notre règle de conduite la plus constante et la plus sûre. Agir ainsi n'est pas seulement une leçon de méthode, c'est un simple acte de probité et nous voulons avant tout être des ouvriers laborieux et probes. Les détails, a-t-on dit, sont la menue monnaie de l'histoire. Il est honnête, quand on n'a pas de grosses pièces à mettre en circulation, d'y jeter seulement les piécettes qu'on possède et qui sont bien à soi. D'ailleurs, dans le monde des idées comme dans l'ordre économique, c'est la menue monnaie qui facilite les échanges et sert le plus à la circulation, avant de retomber dans le fonds commun des économies réalisées. Quand on dressera le bilan, messieurs, des acquisitions faites par la masse, vous pourrez vous rendre à vous mêmes le témoignage de n'y avoir apporté que des pièces d'un bon aloi et c'est assurément la constatation qui peut le mieux vous agréer en rendant pleine justice à vos sentiments désintéressés.

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection de six membres du Comité d'administration. Sont réélus : MM. J.-J. Jusserand, Jules Lemaitre P. de Nolhac, Henri Omont, Gaston Paris et Émile Picot, membres sortants.

La séance est levée à 6 heures.

— Dans une étude très précise et très claire, M. Victor Giraud s'étend sur *une Légende de la vie de Pascal : l'accident de pont de Neuilly* (*la Quinzaine*, du 16 février 1902), et montre combien cette prétendue aventure est mal établie et sujette à incertitude. Pour affirmer l'existence de ce fait, on ne peut invoquer qu'un témoignage anonyme, assez peu précis, conservé dans les papiers du P. Guerrier, de l'Oratoire. Dans ces conditions, il est raisonnable de dire, avec M. Giraud « que, si le fait a eu lieu, à une époque indéterminée, il n'a pu avoir le caractère dramatique qu'on lui a si souvent et si gratuitement prêté; qu'il n'a pas eu plus tard plus de retentissement dans la pensée et dans la vie de Pascal qu'une simple entorse ou un vulgaire mal de dents; et que, jusqu'à plus ample informé, dans toute biographie de l'auteur des *Pensées*, il serait prudent de ne plus parler de l'accident du pont de Neuilly ».

— M. E. Levesque publie dans la *Revue Bossuet* (25 janvier et 25 avril) la *Première rédaction de l'Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, d'après une copie ancienne, faite apparemment eu 1669 ou 1670, qui est actuellement

conservée dans un manuscrit de la bibliothèque Mazarine. On sait que cet ouvrage de Bossuet servit grandement à la conversion de Turenne à la foi catholique et eut un succès éclatant. Les Réformés prétendirent que Bossuet avait varié sur des points de doctrine, dans son livre, avant de le livrer au public, et que les premières copies qui avaient circulé se différencient sensiblement de l'imprimé de 1671. La publication de M. E. Levesque permet de constater que ce reproche n'est guère fondé et que les corrections introduites par l'auteur dans son œuvre sont surtout des corrections de forme, remaniements ou retouches de style qui ont, en outre, l'avantage de montrer comment Bossuet revoyait et amendait ses écrits.

A cette publication il faut joindre la *Bibliographie de l'Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, dont la même Revue poursuit l'insertion depuis le 25 janvier.

— Les *Notes sur l'histoire de la Défense de la Déclaration de 1682*, insérées par M. A. Urbain au *Bulletin du bibliophile* de février et mars, résument l'histoire de l'un des ouvrages les plus importants et les plus discutés de Bossuet. Le critique dit pourquoi Bossuet le composa et ne le publia point, comment et dans quelles conditions la publication eut lieu après la mort de l'évêque (1730) et les raisons qui ne permettent pas de mettre en doute, quoi qu'on en ait dit, l'authenticité de cet ouvrage. En effet, on en possède actuellement, au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, les manuscrits originaux, qui, s'ils ne présentent pas la forme dernière que l'auteur aurait donnée à son ouvrage s'il ne l'avait lui-même mis au jour, n'en sont pas moins l'œuvre de Bossuet et l'expression fidèle, sinon définitive, de sa pensée. A la suite de l'exposé de cette question, M. Ch. Urbain publie une lettre de Winslow, datée du 6 juillet 1744 et adressée à l'abbé Pérau, fournissant quelques détails sur les raisons qu'on croyait avoir de révoquer en doute l'authenticité de l'œuvre de Bossuet lorsqu'elle fut imprimée.

— On savait que dans son poème *sur la Gloire du Val de Grâce*, Molière avait imité un poème latin du peintre Dufresnoy. C'est à cette dernière œuvre que M. Vitry vient de consacrer une thèse intitulée : *De C. A. Dufresnoy pictoris poemate quod « de Arte graphica » inscribitur*. Il nous fait voir, dans le poème étudié, le premier exposé, pour la peinture, de la doctrine classique; il en rapproche certains préceptes de ceux que Boileau allait formuler bientôt dans l'*Art Poétique*; enfin il signale le poème sur la peinture de Ch. Perrault, comme ayant inauguré, dans le domaine des arts, la grande querelle des anciens et des modernes. Le texte de Dufresnoy a été réimprimé à la suite du volume.

— Pour rédiger son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* qui est encore d'une si grande utilité pour les recherches, Jal avait parcouru attentivement les archives de l'ancien état-civil parisien, conservées alors à l'Hôtel de Ville et aujourd'hui détruites. Chemin faisant, il prit des calques des signatures importantes et c'est ainsi qu'il recueillit des reproductions de plusieurs signatures de Molière. Quelques-unes d'entre elles ont été insérées dans le *Dictionnaire critique*, — une d'elles est même reproduite deux fois par erreur sous deux dates différentes. — Mais, en revanche, deux signatures de Molière qui figuraient autrefois sur les registres de l'Hôtel de Ville et qui ont été calquées par Jal n'ont pas été publiées par lui. La première était apposée sur l'acte de décès de Madeleine Béjart, morte le 17 février 1672, un an jour pour jour avant le poète; la seconde figurait sur l'acte baptistaire du troisième enfant de Molière, né le 15 septembre 1672 et mort le 11 octobre suivant. M. Henry Jouin a publié ces deux signatures, d'après le calque de Jal, dans le *Gaulois du dimanche* du 8-9 février 1902. M. Jouin rappelle que M. Monval signala à la commission chargée de constater l'authenticité des signatures

connues de Molière l'existence de 72 seulement de ces signatures et il exprime le vœu qu'elles soient toutes reproduites dans un album. C'est un désir auquel nous ne pouvons que nous associer chaleureusement.

— Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre en France connaissent bien le *Mémoire pour la décoration des pièces qui se représentent par les comédiens du Roy, entretenus de sa Majesté,... commencé par Laurent Mahelot et continué par Michel Laurent*. Il n'est guère d'historien qui n'ait eu recours à ce recueil fameux conservé actuellement au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. E. Dacier vient d'en imprimer le texte dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France* (t. XXVIII, pp. 105-162), en le faisant précéder d'une préface qui explique très clairement les conditions de la mise en scène d'alors et en l'accompagnant de notes qui commentent les détails obscurs. La première partie de ce recueil, celle qu'a rédigée Laurent Mahelot, est la plus soignée et la plus utile à consulter; elle se rapporte à des pièces dont la mise en scène procède des pièces du moyen âge et les quarante-sept dessins au crayon, le plus souvent retouchés au lavis, qui ornent le texte original, sont des documents de premier ordre. Ces dessins n'ont pas été reproduits dans l'impression du mémoire. Quant à la seconde partie, commencée vers 1673, elle a été rédigée avec moins de détails et plus de hâte, et, de plus, la tragédie classique avec son décor unique a réduit singulièrement le rôle du décorateur, qui n'a plus besoin de tenir aussi soigneusement le registre des accessoires et des décors.

— Dans l'*Annuaire-Bulletin de la société de l'histoire de France* (1901, p. 209), M. Jules Lair consacre une étude aux *Origines de « l'Abrégé chronologique » du Président Hénault*. Écrite non pour discuter le mérite de l'*Abrégé*, mais pour montrer comment il a été composé, elle y réussit par l'examen de divers autres ouvrages imprimés ou manuscrits de Hénault, qui, rapprochés de son *Abrégé*, donnent la clef du mystère de la composition de ce recueil, dont l'ambition était d'enseigner la politique et non la chronologie et dont le succès très réel ne fut pas sans être mérité. Selon M. J. Lair, voici comment Hénault a procédé à cet égard : « Très bon élève, il a gardé les cahiers des maîtres d'histoire dont il suivait les cours vers 1701-1702. En 1723, il les a repassés et les a fait recopier. De 1727 à 1730, il a entrepris sur le même canevas, avec demandes et réponses, « une œuvre de haute portée historique ». En 1738, il commentait l'abbé Dubos et Boulainvilliers, toujours « pour émettre de grandes idées ». Subitement, Hénault, lassé de démêler Clio, revient aux manuscrits de collège de 1702 et de 1723, avec additions prises dans le fatras de 1730 et de 1738. Boudot l'aide, mais dans une mesure trop restreinte. » Et c'est alors qu'Hénault imprime son *Abrégé*, dont la première édition parut en 1744.

— Dans le *Bulletin du bibliophile* de janvier à avril, M. Hippolyte Buffenoir publie sous ce titre : *Jean-Jacques Rousseau et Henriette, jeune parisienne inconnue*, un manuscrit inédit du XVIIIe siècle contenant la correspondance échangée entre le philosophe et la jeune personne cachée sous ce prénom et dont on ignore le nom véritable. Les lettres de Rousseau sont au nombre de trois; deux d'entre elles avaient été publiées par Musset-Pathay, la troisième, datée du 25 octobre 1770, voit au contraire le jour ici pour la première fois. Quant aux lettres d'Henriette, elles étaient toutes inconnues. Elles montrent avec quelle confiance les intelligences inquiètes s'adressèrent à Rousseau pour les diriger dans la vie. Riche et de bonne famille, la jeune fille qui lui écrit a perdu en même temps ses parents et sa fortune. Que faire? Elle va se livrer à l'étude, essayer de devenir savante, quoique Rousseau condamne cette prétention chez les femmes. Et c'est pour expliquer cette détermination, pour

plaider auprès de lui les circonstances atténuantes qu'elle écrit au philosophe des lettres chaleureuses qui sont un témoignage intéressant sur l'état d'esprit des lectrices de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse*.

— On a célébré avec un éclat extraordinaire le centenaire de la naissance de Victor Hugo et cette commémoration a donné lieu à des fêtes qui ont duré cinq jours à Paris, du mercredi 26 février au dimanche 2 mars.

Le 26 février, jour anniversaire de la naissance du poète en 1802, a été consacré d'abord à une cérémonie au Panthéon à laquelle assistaient le Président de la République et tous les corps constitués. La mémoire du poète y fut saluée par M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, au nom du gouvernement, et, au nom de l'Académie française, par M. Gabriel Hanotaux, directeur.

Dans l'après-midi du même jour on inaugura officiellement le monument élevé au poète sur la place Victor-Hugo, et, le soir, la Comédie-Française donnait une représentation de gala des *Burgraves* qu'elle avait repris pour la circonstance.

Le jeudi 27 février, eut lieu un festival à la Sorbonne, hommage de la jeunesse des écoles au souvenir du grand poète, et enfin, le dimanche 2 mars, après toute une série de fêtes, réceptions ou galas, dont il est superflu de donner le détail, la célébration du centenaire de Victor Hugo fut clôturée par une fête populaire, une apothéose du poète devant la maison de l'ancienne place Royale, actuellement place des Vosges, qu'il avait si longtemps habitée au temps du romantisme.

On a célébré également le centenaire de Victor Hugo dans diverses villes de province, à Lyon, à Bordeaux, au Havre, etc., et à l'étranger, notamment à Rome, où le buste du poète a été déposé au Panthéon; à Milan, à Londres, à Prague, à Madrid, à Lisbonne, à Alexandrie. Dans la plupart des villes de province des professeurs de l'Université ont fait des conférences publiques sur Victor Hugo et sur son œuvre. Nous signalerons tout particulièrement ici les discours prononcés en cette circonstance par M. le professeur Eugène Rigal à Montpellier, et, à Poitiers, par M. Paul Laumonier, maître de conférences à la Faculté des lettres de cette ville.

— Nous allons nous efforcer de mentionner à cette place les articles qui, dans la presse périodique, apportèrent quelques renseignements nouveaux ou inconnus sur Victor Hugo, à l'occasion de son centenaire.

Dans le journal *le Temps* (20 et 21 février), M. Adolphe Brisson a conté, d'après des documents inédits, *le Roman d'un roman*. C'est l'histoire des *Misérables* retracée d'après les papiers du libraire Lacroix qui en fut le premier éditeur. Les extraits de la correspondance échangée alors entre le poète et son éditeur sont très significatifs et les fac-similés qui les accompagnent en doublent la valeur documentaire.

Notons aussi dans le même journal (25 février) le prologue inédit des *Burgraves* que M. Adolphe Aderer y publie en partie, d'après les papiers de M. Paul Meurice.

— En 1821, l'Académie française avait mis au concours pour le prix de poésie ce sujet : *le Dévouement de Malesherbes*, et au nombre des jeunes gens qui prirent part à la lutte se trouvait Victor Hugo, alors âgé de dix-huit ans. Hugo n'a jamais avoué cette tentative infructueuse, et, tandis qu'il confessait d'autres échecs académiques, il n'a rien dit de celui-ci, qui lui valut seulement une seconde mention. M. Ernest Dupuy a cherché et retrouvé dans les archives de l'Académie française la pièce composée par Victor Hugo à cette occasion; il l'a publiée dans la *Revue de Paris* du 15 février 1901 sous ce titre : *Un poème de Victor Hugo sur Malesherbes*. C'est un essai juvénile, une élégie d'un senti-

ment sincère et d'une élégance simple. Ses mérites auraient dû le placer au premier rang; on se demande pourquoi on lui préféra l'ode de M. Antony Gaulmier, professeur de rhétorique au collège de Nevers, qui remporta le premier prix dans ce concours où il semble que les jeunes gens qui devaient composer le « Cénacle » aient essayé leurs forces.

— Sous ce titre : *Une collaboration peu connue de Victor Hugo*, M. Maurice Tourneux retrace dans l'*Amateur d'autographes* du 15 février la part qu'eut le jeune poète à la rédaction des *Annales de la littérature et des arts*, recueil périodique auquel il s'adressa quand *le Conservateur littéraire* qu'il rédigeait avec son frère Abel cessa de paraître (avril 1821). Cette collaboration ne fut ni longue ni productive, car elle dura seulement jusqu'au mois d'octobre de la même année et ne donna lieu qu'à deux articles : une ode, la *Fille d'O Taïti*, publiée le 21 avril, et un compte rendu, par Victor Hugo, du recueil de l'Académie des jeux floraux pour 1821. Le 8 octobre 1821, Victor Hugo adressait à son oncle Trébuchet, à Nantes, une lettre, découverte par M. Tourneux et publiée par lui, dans laquelle il se plaint vivement du directeur des *Annales* et annonce une rupture « qui va être enfin décidée par arbitrage ». On ignore ce qu'il advint de ce démêlé et comment il fut dénoué.

— L'article *Sur Victor Hugo* inséré par M. Pierre Dauze dans la *Revue biblio-iconographique* (mars 1902) contient quelques documents inconnus qui méritent d'être signalés. Ce sont d'abord un sonnet d'Aloysius Bertrand adressé à Hugo onze jours après la première représentation d'*Hernani* et qui montre une fois de plus les sentiments d'enthousiasme que le Cénacle nourrissait pour son chef. C'est ensuite une police d'assurance et ses annexes qui fixent avec certitude les divers domiciles du poète depuis 1825 et l'état de son mobilier. Enfin c'est le traité passé par Victor Hugo avec le libraire J.-B. Tarride pour la publication de *Napoléon le-Petit*. Minutieux et détaillé, comme tous les traités consentis par Victor Hugo, celui-ci justifie une fois de plus le mot qu'écrivait Hetzel à Hugo : « Vous ne perdez jamais pied ni patience et vous êtes exact comme un teneur de livres, en même temps que poète ».

— Le *Journal des Débats* a résumé dans un article (27 février) l'histoire de ses rapports avec Victor Hugo, qui ne fut jamais son collaborateur attitré, mais fut longtemps l'ami de la maison. Cet article offre des extraits des jugements portés dans les colonnes du journal sur les œuvres du poète au fur et à mesure de leur apparition, depuis les débuts de Victor Hugo, qui y furent encouragés, jusqu'aux œuvres de la maturité du poète, qui recourait volontiers à la publicité du périodique pour annoncer ses productions au public. On trouvera également, dans le même article, quelques détails significatifs sur les rapports de Victor Hugo avec la famille Bertin, et en particulier avec Mlle Louise Bertin, une musicienne de talent, qui composa la musique d'un opéra, *la Esméralda*, tiré de *Notre-Dame de Paris* et dont Hugo avait écrit les paroles.

Signalons encore des vers inédits de Victor Hugo à Charles Nodier insérés par M. Michel Salomon dans un article intitulé *A la veille d' « Hernani »*. (*Journal des Débats*, 22 février 1902.)

— *La Revue blanche* a publié (1er mars 1902) quelques feuillets *D'un cahier sur Victor Hugo*, dont l'auteur est le graveur Paul Chénay, beau-frère du poète, puisqu'il épousa la jeune sœur d'Adèle Foucher. Le ton de ces pages diffère très sensiblement de celui des dithyrambes imprimés à l'occasion du centenaire, et les révélations qu'elles nous apportent, si elles ne sont pas à l'avantage de Victor Hugo, ne semblent pas faire beaucoup plus d'honneur à celui qui n'hésite pas à mettre le public dans la confidence de ses secrets de famille.

— A la suite des fêtes du centenaire de Victor Hugo, la famille du poète a fait don à l'Académie française du buste de Victor Hugo par David d'Angers qui avait figuré à la cérémonie du Panthéon.

A la même date, M. Cheramy a également fait don à l'Académie française d'un buste de Lamartine par David d'Angers, destiné à être placé dans la salle des séances privées de la compagnie.

— M. Charles Glinel conte, dans la *Revue biblio-iconographique* du mois d'avril dernier, *Un projet de voyage de Dumas père autour de la Méditerranée.* Le bon romancier rêvait d'explorer ainsi « le monde de Napoléon, d'Auguste, de Constantin, du Christ, de Sésostris, de Mahomet, d'Annibal et du Cid » et de rapporter de cette excursion une relation qui devait être « moins un voyage proprement dit qu'une histoire universelle ». Est-il besoin d'ajouter que ce projet ambitieux, conçu de concert avec Amédée Joubert, Alexandre de Laborde et Lamartine, ne fut jamais exécuté, du moins intégralement, et les excursions que Dumas fit en Méditerranée dans l'été de 1835 ne furent pas la réalisation du programme qu'il s'était tracé à lui-même au début de cette année et dont M. Glinel publie le texte très intéressant?

Signalons également une lettre curieuse et ambitieuse — ce qui ne surprendra personne — du même Alexandre Dumas, citée au cours d'un article de M. Michel Salomon sur le *Surmenage d'Alexandre Dumas père* (*Journal des Débats*, 16 janvier 1902). C'est un projet de traité adressé, le 15 mai 1845, au libraire Pillon et dans lequel Dumas propose de s'engager à ne pas publier plus de trents volumes par an!

— Sous ce titre : *Le personnage de monsieur de Canalis dans la Comédie humaine*, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul étudie dans la *Revue biblio-iconographique* (juin 1901) les transformations que Balzac a fait subir à la physionomie d'un des figurants de son œuvre, au fur et à mesure des réimpressions des récits dans lesquels il est mentionné. C'est seulement en septembre 1842 que Balzac employa pour la première fois ce nom de Canalis pour désigner un personnage qui devait se trouver maintes fois au cours de *la Comédie humaine* et en particulier dans *la Peau de chagrin*, où ce nom de convention fut tardivement substitué à celui de Lamartine. Il est intéressant de noter, ainsi que l'a fait M. de Spoelberch, comment les traits du portrait ont été modifiés dans la suite, tandis que le personnage prenait de plus en plus place parmi les créations de Balzac.

— Sous ce titre : *les Derniers jours de M. Cousin et ses derniers entretiens, avec des lettres inédites*, M. G. Chevalier revient, dans *le Correspondant* du 10 février, sur la fin de la vie du célèbre philosophe éclectique. Celui-ci avait rencontré, aux eaux d'Evian, l'évêque de Dijon, Mgr. Rivet, avec lequel il s'entretenait volontiers et qui a noté quelques-uns de ces entretiens. Ce sont ces notes et les lettres échangées entre Cousin et le prélat qui forment le fonds de le présente étude. Sentant approcher le terme de sa carrière, Cousin songe plus qu'il ne l'a jamais fait aux problèmes de la survie et montre au catholicisme et à ses représentants autorisés une déférence de jour en jour plus respectueuse. De là à espérer une conversion *in extremis* il n'y avait qu'un pas, que franchirent vite ceux qui s'intéressaient aux destinées du philosophe. Un moment, Cousin écouta avec sympathie les exhortations que lui adressait l'évêque de Dijon, soutenu par le cardinal Morlot; un moment même il parut s'y rendre, mais il se ressaisit et mourut sans avoir accompli les pratiques religieuses qu'on lui demandait. Le témoignage de l'évêque de Dijon sur ce sujet est bon à connaître, et les lettres de Cousin servent à mieux comprendre l'état de son esprit en face de l'Église et des difficultés que suscitait à son œuvre une certaine secte intolérante et étroite.

— M. Georges Doutrepont a consacré une assez longue étude à *la Critique littéraire en France au XIXe siècle* (dans la *Revue générale* belge, de janvier février et mars 1902). Il est vrai qu'une partie rétrospective trop copieuse eût pu en être retranchée sans inconvénient. Ce qui s'applique au XIXe siècle est plus intéressant et plus neuf. C'est un tableau exact et juste en la plupart de ses traits des fluctuations, des progrès de la critique dans un temps où son pouvoir fut toujours considérable. Jamais les discussions, les problèmes littéraires ne furent plus fréquents qu'alors, ne passionnèrent davantage et ne tinrent plus de place dans les préoccupations publiques depuis les manifestes romantiques jusqu'aux efforts du naturalisme, du symbolisme et des décadents. La critique a grandement servi à exciter l'intérêt autour de ces questions, et en devenant, comme elle l'a fait, moins dogmatique et plus documentaire et plus biographique, elle est devenue plus vivante et plus animée. M. Doutrepont a suivi cette évolution en observateur sagace et consciencieux.

— Le *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, dressé, dans le format in 8°, par M. Henri Omont, conservateur du département, avec la collaboration de MM. Camille Couderc, Lucien Auvray et Charles de la Roncière, est complet et achevé par la publication d'un deuxième volume consacré aux anciens petits fonds français et comprenant les nos 22,885 — 25, 696 du fonds français actuel, qui a été spécialement rédigé par MM. Couderc et de la Roncière. Par le soin avec lequel elle a été composée et par la rapidité de son exécution cette série fait le plus grand honneur au personnel du cabinet des manuscrits qui y a travaillé. Plus commode et plus maniable que la série du catalogue de l'ancien fonds (nos 1 — 6 170 du fonds français actuel) publiée in 4° et laquelle il faut la joindre, cette nouvelle série in-8° rendra les plus grand services aux chercheurs en mettant à leur disposition, sous un format commode, l'inventaire complet et suffisamment détaillé des richesses manuscrites françaises de notre grand dépôt national, et quand la table alphabétique générale de ce recueil aura été publiée telle qu'on la dresse, ce sera un instrument de travail de premier ordre, indispensable aux érudits.

— Tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire savent combien les catalogues d'autographes contiennent des renseignements utiles et sont bons à consulter. C'est donc rendre service aux chercheurs que de leur signaler la *Liste des catalogues de ventes publiés par la maison Charavay aîné* (*Jacqaes*, *Étienne*, *Noël Charavay* [(1843-1901]), dressée par Edmond Brébion (tirage à part de *l'Amateur d'autographes*). Ils y trouveront des indications bonnes à connaître, l'auteur ayant pris le soin de terminer son petit répertoire par une table des principales pièces et des catalogues spéciaux.

— Puisque nous parlons d'autographes, nous mentionnerons ici quelques-unes des pièces les plus importantes concernant l'histoire littéraire qui ont passé en vente cette année et dont l'indication peut être utile aux travailleurs. Les extraits que nous reproduisons ci-dessous sont tirés du catalogue de la vente du 18 janvier 1902, qui fut particulièrement abondante en documents littéraires. (Noël Charavay, expert.)

Buffon (Jean-Louis Leclerc, comte de), membre de l'Académie française, n. à Montbard (Côte-d'Or), 1707, m. 1788.
L. s.; au Jardin du Roi, 23 décembre 1782, 1 p. in-4.

Curieuse lettre. Il remercie un poète qui lui avait adressé des vers destinés à être gravés sur le socle de sa statue. « L'inscription qui est au bas de ma statue a été mise sans ma participation et j'en trouve l'éloge encore trop fort. Comme c'est par ordre du Roi que cette inscription a été mise on ne peut rien y changer. D'ailleurs quoique vos vers soient bons, le style lapidaire convient encore mieux. »

CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de).

L. s. avec deux lignes autographes (au sculpteur Lemoyne); Paris, 7 septembre 1829, 4 p. in-4.

Il débute en exprimant le regret d'avoir quitté Rome où il s'était arrangé pour y finir ses jours. (Il avait donné sa démission d'ambassadeur à la formation du ministère Polignac.) Puis il parle du tombeau du Poussin, qu'il avait fait commencer pendant son ambassade. Il désire qu'il soit religieusement continué, mais avec une lenteur calculée pour lui donner le temps d'arranger ses affaires. « Quand j'aurai vendu ma petite maison, rue d'Enfer, je serai plus à l'aise pour loger les cendres du Poussin à Rome. » Puis il donne des instructions pour la conservation des objets d'art trouvés dans les fouilles de Torre Vergata. — Le 11 décembre 1828, Chateaubriand écrivait de Rome à Mme Récamier : « Je dîne chez Guérin avec tous les artistes et nous allons arrêter *votre* monument pour le Poussin. Un jeune élève plein de talent, M. Desprez, fera le bas-relief pris d'un tableau du grand peintre et M. Lemoine fera le buste ». — Le monument se trouve dans l'église de Saint Laurent in-Lucina; il coûta fort cher et Chateaubriand en fit tous les frais. Il ne fut achevé qu'en 1831 et le paiement fut une grosse charge pour l'illustre écrivain.

COURIER (Paul-Louis), traducteur de Longus, n. 1772, m. 1825.

2 l. aut. au libraire Merlin; Tours, 12 janvier et 7 juillet 1824, 2 p. in-4.

Intéressantes lettres. Dans la première, il donne le titre de sa traduction de *Daphnis et Chloé* et indique quelques corrections. Dans la seconde, il gourmande en ces termes son éditeur : « Pan m'est apparu cette nuit et m'a dit : M. Merlin, votre libraire est le plus paresseux des hommes. Écrivez-lui de la bonne sorte et dites-lui bien de ma part que s'il laisse là ma Chloé, je lui tirerai les oreilles. S'il s'endort avec cette bergère, je le réveillerai en sursaut et lui ferai un tel sabbat de ma flûte et de mes pipeaux qu'il n'aura paix ni jour ni nuit ».

FÉNELON (François de SALIGNAC de la MOTHE de), archevêque de Cambrai, n. 1651, m. 1715.

L. a. s. (à l'abbé Alamani); Cambrai, 2 janvier 1711, 4 p. in-4, légères taches d'eau.

Précieuse pièce. Il fait un triste tableau de la situation du pays; les armées le ravagent, les protestants vont opprimer l'Église, d'autres dangereux novateurs sont également à craindre. Il convient des embarras de Rome et voudrait y porter remède. « Il ne s'agit point de faire des coups éclatants. Il ne faut qu'un dessein suivi avec patience et constance, avec courage et désintéressement. Il faut poser de nouveau les fondements de l'autorité, qui sont la confiance, l'amour, la vénération, la persuasion..... A l'égard des nations, il suffit de les ménager avec douceur et patience. Il faut tenir ferme pour l'essentiel et leur faire sentir cette fermeté pour leur oster l'espérance de gagner du terrain à force de crier et de menacer. Je le dis pour toutes les nations, quoique j'aime tendrement la mienne. Sur la religion il n'y a en J.-C. ni juif, ni gentil, ni scythe, ni grec. » Vif éloge du pape (Clément XI).

LAMARTINE (Alphonse de), le grand poète, n. à Mâcon, 1790, m. 1869.

L. a. s.; Monceaux, 4 septembre 1837, 3 p. in-4. Déchirure enlevant la fin de 4 lignes.

Très curieuse lettre où il se découvre un talent d'orateur. « Je suis enfin parvenu à exprimer ma force non approximative mais toute entière et même à surpasser ce qu'en ce métier de paroles j'attendais de moi-même. Mes collègues s'en vont étonnés et ne m'appelant plus poëte.... Il ne me manque plus qu'un parti, un rôle et un auditoire simpathique. » Ses concitoyens sont transportés et lui ont affirmé n'avoir pas fiormi de deux nuits d'émotion et de vibration. « Jugez de ma propre insomnie. » Longs et curieux développements.

TAINE (Hippolyte), le célèbre écrivain, membre de l'Académie française, n. 1828, m. 1893.

L. a. s. à M. Parmentier; Paris, 25 octobre (1852), 2 p. in-8.

Curieuse lettre adressée à un employé des contributions à Poitiers, qu'il avait connu lorsqu'il était professeur de rhétorique au lycée de cette ville. Il le prie de surveiller le déménagement de ses effets. Il s'excuse de l'ennui qu'il lui donne, mais la vie, dans son ensemble, est désagréable. Il est en congé à Paris, sans traitement. (Taine n'avait pas accepté la classe de 6e qu'on lui avait donnée à Besançon.) « Je cherche des leçons, je vais suivre des cours. Votre vie est plus tranquille et votre avenir plus assuré. Je vous en félicite et vous souhaite de continuer. »

TALMA (François-Joseph), le grand tragédien, n. 1763, m. 1826.

Manuscrit avec de nombreuses et importantes additions et corrections aut., 56 p. in-4.

Manuscrit du rôle de *Ninus,* dans la tragédie de Brifaut, représentée en 1814. Les additions de Talma prouvent surabondamment qu'il a été autant le collaborateur que l'interprète de Brifaut, car des passages de plusieurs pages ont été complètement remaniés et récrits par Talma. Il y a en tout 375 vers autographes de Talma. Le manuscrit est donc d'une grande importance pour apprécier le mérite littéraire de l'illustre tragédien.

VEUILLOT (Louis), le fameux écrivain catholique, n. 1813, m. 1883.

L. a. s.; 7 mars 1874, 3 p. 1/2 in-8.

Il félicite un chanoine d'une lettre adressée à Mgr Dupanloup. « Elle est salée, mais il mérite tout cela et d'avantage.... Il choque le public chrétien par une passion qui semble croître avec l'âge. Son infatuation ne se refuse ni l'injure, ni le mensonge, ni les frais, ni le ridicule. » Tout le reste de la lettre est une attaque passionnée contre le caractère et le talent de Mgr Dupanloup. « Il a bâti sur toile, comme ses frères les enfants d'Agar. Tout son édifice, roulé sur un seul chameau, disparaîtra dans le désert et bientôt personne ne saura qu'il a vécu. »

VIGNY (Alfred, comte de), le célèbre poète, membre de l'Académie française, n. 1799, m. 1863.

5 l. a. s. à Philippe Busoni; Le Maine-Giraud, 1848-1852, 36 p. in-8.

Précieux dossier, d'un grand intérêt littéraire. — *22 novembre 1848.* Il parle des représentations du *More,* de *Chatterton* et d'une reprise d'*Othello,* et le prie de l'éclairer sur les révolutions du Théâtre-Français, dont il ne peut démêler le vrai dans les journaux. Il lui demande un avis sur Mlle Luther, une artiste de la Comédie-Française, « dont la tête mélancolique et blonde et les airs rêveurs conviendraient au rôle de *Kitty-Bell* ». Dans la même lettre il effleure la politique, à propos de la traduction du *Jules César* d'Auguste Barbier. « C'est à présent qu'il est à propos de montrer au peuple un peuple dégradé indigne de la Liberté et criant : *Qu'il soit fait César,* au sortir du meurtre de César. » Critique du « vote universel », etc. — *5 janvier 1849.* Il fait le récit de sa collaboration avec Émile Deschamps pour la traduction de *Roméo* et de la lecture au Théâtre-Français, en 1828. « Mlle Mars ne se trouve pas assez jeune pour Juliette et me dit avec assez de grâce : « Si j'avais l'âge de Juliette je n'aurais pas mon talent, mais ayant ce talent, je n'ai plus son âge. » Plus tard Mlle Mars demanda le rôle de Desdémone. — *24 juillet 1849.* Il informe Busoni qu'il est tout acquis à Mlle Rose Chéri, dont tout le monde fait l'éloge. — *15 août 1850.* Intéressants détails sur la distribution du *More de Venise.* Il parle de Beauvallet et de Ligier, qui n'attendent plus que Desdémone, leur souveraine. Plus loin il parle de *Chatterton* et trouve que Geffroy n'a plus l'âge du « marvellous Boy », dont parle Wordsworth. — *15 avril 1852.* Il parle du coup d'État du 2 décembre, dont la commotion ne s'est fait sentir que bien faiblement en province. Puis il écrit les inquiétudes que lui donne la santé de Mme de Vigny. « Je n'oserais la quitter un jour entier parce que les accidens si subits de sa santé me remplissent d'effroi. Mais je ne veux pas en parler; ce serait trop de voir ses souffrances, d'avoir ses tourmens et de les raconter. »

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉTABLISSEMENT D'UN TEXTE CRITIQUE DE L'« ENTRETIEN DE PASCAL AVEC M. DE SACI »

En son livre précieux : *Les Époques de la pensée de Pascal*, M. G. Michaut disait récemment : « On aimerait savoir d'après quels principes est établi, dans les meilleures éditions de Pascal, le texte de son *Entretien avec M. de Saci*. Est-ce un choix arbitraire de variantes? Est-ce un mélange de plusieurs textes? L'établissement définitif d'un texte critique paraît désirable et tentant. Qui le fera [1]? » — Il est temps, en effet, semble-t-il, d'essayer.

I

Les six textes conservés de l'« Entretien ».

On trouvera chez tous les biographes ou éditeurs de Pascal l'histoire de l'*Entretien* : comment il se place en l'année 1655, comment il fut recueilli, sans doute par Fontaine, secrétaire de M. de Saci ; comment il est assuré que les propos attribués à Pascal ont été fixés par l'écriture de sa propre main : soit qu'il ait parlé sur des notes préparées à l'avance, soit qu'il ait rédigé après coup son discours [2]. Cet *Entretien*, Fontaine l'inséra dans ses

1. Paris, A. Fontemoing, 1902, p. 261.
2. Un indice matériel confirme les preuves sentimentales, très fortes d'ailleurs, qu'on en produit : les citations d'Épictète y concordent avec la traduction du *Manuel*

Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal, qui ne devaient être imprimés qu'en 1736, vingt-sept ans après la mort de leur auteur, soixante-quatorze ans après la mort de Pascal. Dans l'intervalle, et dès le XVIIe siècle, l'*Entretien* s'est-il répandu sous la forme de copies manuscrites dans le monde janséniste? Nous l'ignorons. Telle des copies du XVIIIe siècle qui nous sont parvenues provient-elle, comme plusieurs le croient, d'une autre source que les *Mémoires* de Fontaine? C'est une question que la présente étude pourra résoudre.

Nous connaissons de notre texte quatre copies manuscrites et deux éditions anciennes, savoir :

G. C'est la copie que M. A. Gazier a décrite et publiée ici même (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 372 ss.). Il estime qu'elle a été dressée en 1720, au plus tard. Elle se distingue de toutes les autres en ce qu' « elle ne se donne pas pour extraite des *Mémoires* de Fontaine »; elle réduit au minimum le rôle de M. de Saci : d'où la présomption, selon M. Gazier, que « Fontaine, secrétaire et ami de M. de Saci, ne se sera pas résigné à lui assigner un rôle aussi effacé », et donc que les paroles que lui prêtent les autres textes pourraient n'être que des interpolations tardives du pieux secrétaire.

M. Cette lettre désignera une copie des *Mémoires* de Fontaine, en deux volumes conservés à la Bibliothèque Mazarine sous les numéros 2465 et 2466 (ancien 2980). Havet en a tiré grand profit pour ses dernières éditions de notre texte. Une préface, inédite, croyons-nous, et signée *f. E. M. R. A. Expr.* donne la date du manuscrit : 1730. Nous en extrayons ces lignes : « Ce fut à Melun que M. Fontaine composa cet ouvrage : il chercha, pour éviter la persécution, une retraite dans cette ville où il a passé les douze dernières années de sa vie dans une solitude aussi profonde que s'il eût été dans une prison... Ce précieux manuscrit, que M. Fontaine laissa en mourant à son hôte et à son hôtesse en reconnaissance des bons offices qu'il en avait reçus, fut communiqué à une dame religieuse de la ville qui, étant capable d'en juger par ses propres lumières et par sa solide piété, le trouva si beau et si intéressant qu'elle s'appliqua tout entière à le transcrire, aux dépens même de sa santé. Cette dame, qui m'est proche parente, et dont le Seigneur a couronné depuis peu les mérites par la mort des justes, a eu la bonté de me le confier, et m'a laissé tout le

par G. du Vair, si littéralement, parfois, qu'il faut qu'elles aient été transcrites du livre, non rapportées de mémoire.

temps nécessaire pour le faire copier. La Providence a voulu qu'il se soit trouvé des personnes assez zélées pour me prêter le secours de leurs plumes [1], et j'ai maintenant la joie et la consolation de voir finir un ouvrage qui était commencé depuis plus de quinze mois. »

J. C'est un second manuscrit, non daté, des *Mémoires* de Fontaine. Il appartient à M. A. Gazier. M. Gazier, dont l'extrême obligeance sert aussi bien que ses beaux travaux la gloire de Port-Royal et de Pascal, m'a fait l'honneur de me le confier. Il en avait jadis communiqué à Havet les principales leçons.

B. Sainte-Beuve parle dans son *Port-Royal* (liv. III, chap. I) d'un manuscrit à lui appartenant des *Mémoires* de Fontaine. Quand il cite l'*Entretien* pourtant, c'est simplement d'après l'édition des *Mémoires* imprimée en 1736 [2]. Aucun des éditeurs de Pascal n'a connu ni recherché le manuscrit de Sainte-Beuve. Sur ma prière, M. J. Troubat a bien voulu me faire connaître que « toute la collection d'imprimés et de manuscrits relatifs à Port-Royal ayant appartenu à Sainte-Beuve a été achetée par la Bibliothèque protestante de la rue des Saint-Pères ». Le manuscrit des *Mémoires* de Fontaine auquel Sainte-Beuve fait allusion s'y trouve en effet conservé et m'a été libéralement communiqué. C'est un fort volume de 600 pages, d'une très belle écriture, intitulé : *Recueil de plusieurs vies très édifiantes faites par M. F...* A la première page, sur un feuillet de garde, on lit ce nom : *Rose Angélique Simon*; à la dernière, cette note de la main de Sainte-Beuve : « Ce manuscrit ne s'étend que jusqu'à la portion des *Mémoires* (de Fontaine) imprimés en.... [?] du t. II, p. 260, l. 9, et n'embrasse par conséquent que les trois quarts environ de la totalité de ces *Mémoires*. Mais il renferme des différences de texte qui le rendent curieux et montrent quel a été le genre de corrections qu'y a apportées l'éditeur, M. Tronchai. Ces variantes, d'ordinaire peu importantes, prennent surtout de l'intérêt dans le récit de la conversation de Pascal avec M. de Sacy, p. 427-440. On y voit très au net combien le fond est bien de Pascal, mais combien la rédaction et la diction ont été retouchées. »

D. En 1727, le P. Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire, donna, d'après les *Mémoires* de Fontaine encore inédits, l'édition princeps

1. La copie est, en effet, d'une dizaine de mains.

2. Il y a bien çà et là des divergences entre le texte des extraits donnés par Sainte-Beuve et le texte de 1736 : mais ce sont de ces retouches pieuses que Sainte-Beuve aimait à faire en ses citations, selon un procédé constant chez lui, et dont il a fait quelque part la théorie, très recevable d'ailleurs.

de l'*Entretien* dans sa *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* (t. V, partie II).

T. Enfin, en 1736, Tronchai, ancien ami de Fontaine, procura la première édition de ses *Mémoires*.

*
* *

Il s'agit d'établir les rapports de filiation de ces six textes. Il apparaît d'abord qu'aucun d'eux n'est copié directement sur aucun des cinq autres. Pour alléger la discussion, nous épargnons au lecteur la démonstration facile de cette assertion, que chacun pourra vérifier au premier examen des variantes communiquées plus loin au pied du texte. Et nous nous attacherons tout de suite à montrer :

II

Que tous nos textes remontent a un même original, O, déja fautif.

Voici les principales observations qui peuvent l'établir.

1° Ligne 186. [Montaigne demande] « *si l'âme sait ce que c'est que matière, et si elle peut discerner* »... quoi? On peut voir à l'appareil critique les cinq leçons offertes par les six copistes ou éditeurs : toutes cinq sont absurdes; le texte ne pourra être atteint que par conjecture.

* *

2° Ligne 387. [Ainsi ces deux états... conduisent nécessairement à l'un de ces deux vices d'orgueil ou de paresse, où sont infailliblement tous les hommes avant la grâce, puisque, s'ils ne demeurent dans leurs désordres par lâcheté, ils en sortent par vanité], BMJD : *tant il est vrai ce que vous venez de me dire de saint Augustin et que je trouve d'une grande étendue*; *car en effet on leur rend hommage en bien des manières;* — T : *ainsi ils sont toujours esclaves des esprits de malice, à qui, comme le remarque saint Augustin, on sacrifie en bien des manières;* — G *arrête la phrase après* vanité.

A qui, selon BMJD, rend-on hommage en bien des manières? A quoi se rapporte ce *leur*? N'est-ce pas aux *vices*? demande M. Ch. Adam. Il ne se rapporte à rien, dit plus justement Havet. En outre, quel est ce propos d'une grande étendue que vient de tenir M. de Saci? Dans ses allusions antérieures à saint Augustin, rien ne se réfère à notre passage. Ce sont ces difficultés que T a

bien senties : il s'en est tiré par un remaniement ingénieux[1]; mais sa glose suppose évidemment le texte BMJD. G a trouvé plus simple de supprimer toute la phrase. — Donc, en O il devait manquer quelque chose (qui peut-être n'a jamais été rédigé) des propos de M. de Saci; et au passage qui nous occupe il devait y avoir une lacune en O, sans doute après *étendue*. En tout cas il semble assuré que toutes nos copies procèdent ici d'un même texte incomplet.

*
* *

3° Ligne 393. [L'un (Épictète) connaissant le devoir de l'homme et ignorant son impuissance, se perd dans la présomption, et l'autre (Montaigne), connaissant l'impuissance et non le devoir, s'abat dans la lâcheté; d'où il semble que], MJB : *puisque l'un est la vérité, l'autre l'erreur*, DG : *puisque l'un conduit à la vérité, l'autre à l'erreur*, T *supprime*, [l'on formeroit en les alliant une morale parfaite.]

Les deux textes transmis sont inintelligibles. Pour Pascal, aucune des deux doctrines n'est la vérité, et si l'une d'elles était la vérité ou y conduisait, à quoi servirait de l'allier à l'autre, qui est l'erreur ou y conduit? Havet, qui adopte la leçon MJB, la commente ainsi : « *L'un est la vérité, l'autre l'erreur* signifie que l'un établit qu'il y a une vérité, et l'autre qu'il n'y a qu'erreur[2] ». Mais cette explication est grammaticalement arbitraire, et si même on l'accepte, le sens n'y gagne rien : car, si le système de Montaigne établit qu'il n'y a qu'erreur, il établit, selon Pascal, une fausseté; il faut le rejeter et on n'aurait que faire de l'allier au système d'Épictète. M. Ch. Adam supprime tout le passage qu'il appelle « une glose maladroite ». Comment sait-il si c'est une glose? Que c'en soit une ou non, le texte inacceptable appartenait à l'original commun de tous nos textes, et c'est pour l'instant tout ce qu'il importe d'établir.

*
* *

Ces trois remarques (on pourrait y adjoindre le cas de la ligne 192) concourent à montrer que tous nos textes procèdent d'un texte unique déjà fautif : d'où il suit que l'on aura toujours le droit de proposer des conjectures pour restaurer le texte de

1. Qui se réfère à la ligne 270 de notre texte.
2. Guyau adopte la leçon DG et l'explique pareillement : « puisque l'un conduit *à cette proposition* : il y a une vérité, l'autre *à cette proposition* : il n'y a qu'erreur ». Cette explication soulève les mêmes difficultés que celle de Havet.

l'*Entretien*, même aux endroits où toute la tradition est concordante. Rien n'empêche d'ailleurs que cette source unique fût l'original des *Mémoires* de Fontaine, « ce précieux manuscrit que M. Fontaine laissa en mourant à son hôte et à son hôtesse ». Il y a dans l'*Entretien* des marques manifestes de rédaction incomplète (cf. notamment ligne 357 et ligne 376), qui remontent sans doute à l'autographe même de Pascal. De plus, nous ignorons si Fontaine avait préparé son manuscrit pour l'impression : un manuscrit d'auteur n'est pas nécessairement autographe, ni nécessairement correct.

III

Que les textes D, G forment une même famille.

Voici les passages où l'édition du P. Desmolets (D) et le manuscrit publié par M. Gazier (G) apparaissent comme unis par la communauté de l'erreur.

1° Ligne 215. [Il est impossible de définir le mot *être* puisqu'il faudrait] *se servir d'abord de ce mot-là même*, DG : *en disant : C'est être*; — M *en disant : C'est*; — JB : *en disant : C'est, etc.*; — T : *en disant : c'est telle ou telle chose.*

Il est constant que DG disent une sottise [1]. On entrevoit comment elle a pu se produire. O donnait : *C'est, etc.*, leçon maintenue en JB, réduite à *C'est* par M, développée en *C'est telle ou telle chose* par T. Mais le modèle commun de DG, voyant cet *etc.*, l'a lu *être*.

*
* *

2° Ligne 225. DG : [Montaigne examine... la géométrie] « *dont il montre l'incertitude dans les axiomes et dans les termes qu'elle ne définit point comme de centre, de mouvement*, etc... »

Mais la géométrie définit aisément le *centre*, qui est, comme chacun sait, le point également distant de tous les points d'une circonférence ou d'une sphère. Un géomètre comme Pascal n'aurait pu s'y tromper. Il n'a pu parler ici que de notions premières : la leçon *étendue* donnée par les autres textes à la place de *centre* est la bonne, et DG sont d'emblée associés par cette bévue commune.

1. Cf. ce passage de l'*Esprit géométrique* : « J'en sais qui ont défini la lumière de cette sorte : la lumière est un mouvement luminaire des corps lumineux... On ne peut entreprendre de définir l'*être* sans tomber dans cette absurdité : car pour définir l'*être*, il faudrait dire *c'est*, et c'est ainsi employer le mot défini dans sa définition. » — Qui dirait : *c'est être* tomberait une seconde fois, mais à plaisir cette seconde fois, dans « cette absurdité ».

*
* *

3° Ligne 274. M. de Saci parle, selon DG, de « *ces personnes qu'on appelle docteurs, plongés dans l'ivresse, mais qui ont le cœur vide de la vérité.* »

Les mots « dans l'ivresse *de la science* », donnés par TMJB, sont nécessaires.

*
* *

4° Ligne 304. [« Je ne puis voir sans joie dans Montaigne...] *cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, qui, de la société avec Dieu, où il s'élevait par les maximes de sa faible* (*sotte* M) *raison, le précipite dans la nature des bêtes.* »

C'est là le texte excellent de JTMB. A quoi s'opposent la leçon mauvaise de D : *où il s'élevait par les maximes, se précipite*, et celle de G : *où il s'élevait par les maximes des faibles, il le précipite dans la nature des bêtes par celles des prétendus esprits forts.*

Je m'étonne que M. L. Brunschvicg, dont le commentaire de Pascal est d'une si merveilleuse et si constante sagacité, trouve la leçon de G « intéressante ».

Serait-il digne de Pascal d'opposer les stoïciens « esprits faibles » aux sceptiques « esprits forts »? Cette antithèse qui force les mots ne ressemble-t-elle pas à « ces fausses fenêtres que l'on fait pour la symétrie? » Il y a apparence que G et D remontent à un même manuscrit, qui avait fautivement transcrit la leçon JTMB : par quelque accident le mot *raison* en avait disparu; *faible* était resté, sans doute écrit en surchage, dans un contexte devenu inintelligible : D a négligé *faible*; G s'est ingénié, par une glose arbitraire, à lui rendre quelque sens.

*
* *

5° Ligne 426 : « S'ils (les stoïciens) se plaisent à voir l'infirmité de la nature, *leur idée n'égale plus celle* de la véritable faiblesse du péché (TMJB) — *leurs idées n'égalent plus celles....* » (DG).

Pascal emploie ici *idée* au sens primitif et bien connu d'*image*. « *La* représentation que les stoïciens se font de l'infirmité de la nature n'égale plus *la* représentation qu'on doit se faire de la véritable faiblesse du péché. » Le singulier s'impose.

*
* *

Si l'on néglige cette dernière faute comme peu probante (car deux copistes étrangers l'un à l'autre peuvent aisément substituer un pluriel à un singulier), il reste du moins quatre fautes communes à D et à G, qui les groupent fortement en une famille que nous appellerons *v*.

Passons à l'examen des quatre autres textes. Peut-on déterminer les rapports qu'ils soutiennent entre eux?

IV

Que les quatre autres textes, J, T, B, M forment une seconde famille a l'intérieur de laquelle ils se distribuent en sous-familles.

a. Intime parenté de J, T.

Il apparaît d'abord que J et T forment un groupe étroit :

1° Ligne 75. DMGB (en négligeant des variantes qui ne nous intéressent pas pour l'instant) donnent : « *Souvenez-vous que vous.... jouez le personnage d'une comédie, tel qu'il plaît au maître de vous le donner. S'il vous le donne court, jouez-le court; s'il vous le donne long, jouez-le long; s'il veut que vous contrefaisiez le gueux, vous le devez faire avec toute la naïveté qui vous sera possible; ainsi du reste. C'est votre fait de jouer le personnage qui vous est donné; mais de le choisir, c'est le fait d'un autre.* »

C'est nécessairement le texte original, car c'est une simple citation d'Épictète, d'après G. du Vair, qui traduit ainsi : « Pensez que vous jouez ici une comédie où il vous faut faire le personnage qu'il plaît au maître; si court, court; si long, long; s'il veut que vous contrefaisiez le gueux, il le faut faire le plus naïvement que vous pourrez : le boiteux, le prince, le particulier, enfin ce qu'il voudra. Car votre fait, c'est de bien jouer le personnage qui vous est donné; de le choisir, c'est le fait d'un autre[1]. »

Or T réduit ainsi ce passage : *tel qu'il plaît au maître de vous le donner. Soyez sur le théâtre autant de temps qu'il lui plaît : paraissez-y riche ou pauvre selon qu'il l'a ordonné. C'est votre fait...*, etc.

Comment s'explique cette leçon? C'est J qui nous en rendra

1. Pour le dire en passant, s'il n'était pas acquis déjà que les leçons isolées de G n'ont pas d'authenticité, on verrait que la longue variante offerte ici par ce manuscrit, ne se trouvant pas chez du Vair, n'est qu'un texte remanié.

compte. On y lit cette phrase dérisoire : *tel qu'il plaît au maître de vous le donner long, s'il veut que vous contrefaisiez le gueux, vous le devez faire avec toute la naïveté qui vous sera possible*; *ainsi du reste. C'est votre fait...*, etc.

T n'a dû disposer que de ce texte désespéré. Il a tâché de lui rendre un sens. Pieusement, et non sans adresse, il a interprété les mots *long*, *gueux*; *long* lui a suggéré la première de ses deux phrases (*soyez sur le théâtre autant de temps qu'il lui plaît*), *gueux* la seconde (*paraissez-y riche ou pauvre, selon qu'il l'a ordonné*).

*
* *

2° Ligne 163. « *Il lui est entièrement égal de l'emporter ou non dans la dispute,* » disent DMGB.

Mais T : « *Il lui est également bon de...* » Pourquoi cette variante? Pourquoi un copiste aurait-il songé à remplacer *entièrement égal* par *également bon*, ou inversement? Consultons J : « *il lui est également égal de...* » C'est cette bourde que T a voulu écarter.

*
* *

3° Ligne 175. « *Les hommes, dépouillés volontairement de toute révélation et abandonnés à leurs lumières naturelles, tout fait mis à part...* » disent J et T. — Corrigez avec les autres textes : *toute foi.*

*
* *

4° Ligne 354. On pourra lire à l'appareil critique tout un long développement isolé en T. « Développement intéressant », dit M. Brunschvicg, qui le recueille précieusement en note. Il l'est sans doute, mais pour qui est curieux de la langue philosophique de Tronchai, non de Pascal. C'est Tronchai qui l'a composé, non pour son plaisir, mais pour réparer un texte inintelligible, celui-là même que J a conservé.

*
* *

5° Ligne 390. Même phénomène : une phrase propre à T et qui s'oppose à DMGB s'explique comme un effort de Tronchai pour réparer vaille que vaille une lacune de son modèle, lacune que l'on remarque en J.

*
* *

6° Ligne 400. [Montaigne et Épictète] « *ne peuvent s'unir à cause de leurs oppositions* », DMGB. Mais JT : « *à cause de leurs opinions* ».

Il serait fastidieux d'analyser ainsi jusqu'au bout toutes les fautes communes à JT : elles sont trop. Celles que nous avons relevées suffisent surabondamment à prouver que J forme avec T un groupe qui sera désormais désigné par la lettre *z*.

*
* *

b. Parenté non moins étroite du groupe z = JT avec le manuscrit B.

Ce manuscrit *z*, source commune de T et de J, est à son tour associé au manuscrit B par plusieurs bévues communes.

En voici le relevé :

1° Ligne 69. [« De quoi vous mettez-vous en peine par qui celui qui vous l'a prêté] DMG : *vous le redemande*; JTB : *vient le redemander* ».

Il semble d'abord que les deux variantes s'équivalent; mais, si l'on observe que c'est ici une citation d'Épictète, et que Pascal connaissait le *Manuel* par la traduction de Guillaume du Vair, il convient de se reporter à cette traduction. On y lit : « De quoi vous souciez-vous par qui celui qui vous l'avait prêté *vous le redemande* ». C'est donc la version *vous le redemande* qui se révèle comme primitive.

*
* *

2° Ligne 126 : « *Cette ignorance qui s'ignore et qu'il* (*Montaigne*) *appelle sa maîtresse forme* » (MDG).

B et J s'accordent à dire : *et qu'il appelle sa maîtresse femme.* En présence de cette leçon risible, T, impuissant à trouver un texte acceptable, supprime simplement l'incidente.

*
* *

3° Ligne 374. « *Je suis prêt*, » dit Pascal à M. de Saci, « *à renoncer toutes les lumières qui ne viendront pas de vous, en quoi j'aurai l'avantage ou d'avoir rencontré la vérité par bonheur, ou de la recevoir de* vous *avec assurance.* » Ainsi s'exprime-t-il en D et en M. (G manque).

Mais B et J donnent pareillement *ou de la recevoir de* lui *avec assurance*, leçon fautive, qui induit T à remanier toute la phrase, en interprétant *lui* par *Dieu.*

*
* *

4° Ligne 429. « *Ils se trouvent unis, eux qui ne pouvaient s'allier dans un degré* intimement *inférieur* (J), *dans un degré* intimement *intérieur* (B). »

Cette tare commune associe encore JB. T a retrouvé ici la bonne leçon (*infiniment inférieur*), soit spontanément, soit plutôt grâce à un secours extérieur que nous expliquerons plus loin.

Il résulte de ces quatre observations que le manuscrit B forme avec z (= JT) une famille que nous appellerons y.

Mais cette nouvelle famille y est à son tour fortement apparentée au manuscrit M, et c'est ce qu'il nous reste à montrer.

*
* *

c. Parenté du groupe y (= TJB) avec le manuscrit M.

Relevons les passages qui nous semblent devoir entraîner ce groupement :

1° Ligne 154. DG : « Les difficultés croissent *à mesure qu'on les pèse.*
MJB : . . . . . *à mesure qu'on espère.*
T : . . . . . *à mesure qu'on espère les ôter* ».

Il suffit d'aligner ainsi ces variantes pour qu'apparaisse en pleine clarté la répartition primordiale de tous nos textes en deux familles : la leçon primitive était *à mesure qu'on les pèse* (conservée en v = DG). Un copiste x l'a lue fautivement *espère. Espère* s'impose désormais à tous les textes dérivés de cet x : à MJB, qui le transcrivent passivement, à T, qui le glose avec adresse.

*
* *

2° Ligne 345. DG : « *Il rejette bien loin cette vertu stoïque..... La sienne est naïve, familière.* »

MJTB : « *Sa science* est naïve », faute certaine.

*
* *

3° Ligne 369. D[1] : « *Vous venez de me faire voir le peu d'utilité que les chrétiens peuvent retirer de ces lectures.* »

1. G manque pour ce passage.

MJB : « *....le peu d'utilité que les chrétiens peuvent faire de ces lectures.* »

T : « *.....le peu de besoin que les chrétiens ont de ces lectures.* »

Comme précédemment, la leçon primitive est conservée par D. Elle s'altère en un manuscrit *x*, d'où elle passe à M, J, T, B. Les manuscrits M, J, B, la gardent telle quelle. T la restaure de son mieux, mais sans retrouver le texte vrai.

*
* *

4° Ligne 379. « *La source des erreurs de ces deux sectes est de n'avoir pas su que l'état de l'homme à présent diffère de celui de sa création... [Montaigne], éprouvant* la *misère présente et ignorant* la *première dignité, traite la nature comme nécessairement infirme* ».

Telle est la leçon de DG. — MJ donnent « *éprouvant* la *misère présente et ignorant* sa *première dignité.* — T : « sa *misère présente...* sa *première dignité.* » (B manque.)

C'est une troisième manifestation du même phénomène : ici encore, DG nous offrent la leçon originale, MJ une leçon fautive, T une leçon réparée à partir de la leçon fautive [1].

V

Que T a parfois exploité D.

Rien n'est plus assuré que la situation tout inférieure et dépendante de T dans la famille *x*. Invinciblement cantonné dans cette famille, on le voit pourtant se séparer d'elle en plusieurs lieux pour reproduire les leçons, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, de D, texte de la famille adverse.

T s'accorde contre *x* avec D pour donner :

Ligne 41 : se rencontrait, *au lieu de* le rencontrait.

Ligne 153 : cette multitude de lois, *au lieu de* cette multitude.

Ligne 187 : corps (cf. la note au bas du texte de l'*Entretien*).

Ligne 195 : et qui peut décider, *au lieu de* et qui peuvent décider.

Ligne 354 : grands défenseurs *au lieu d'*illustres défenseurs.

1. En critique rigoureuse, on pourrait nous dénier le droit de nous servir de c passage pour notre classement. Car la série peut aussi bien être inverse : T donnerait la leçon primitive, MJ la leçon erronée, DG la leçon corrigée. Mais l'analogie des deux cas précédents, où la série ne peut être retournée, contraint à accepter l'interprétation ci-dessus proposée.

Ligne 403 : chassant tout ce qui est de faux *au lieu de* sachant [1].

Ligne 445 : la proie des démons *au lieu de* l'objet des démons.

Comment expliquer ces concordances? Que T ait spontanément corrigé *se rencontrait*, et *qui peut décider*, rien de plus admissible. Mais il est plus difficile à croire qu'il ait retrouvé de lui-même *chassant*, et vraiment inconcevable, s'il n'a pas connu D, qu'il concorde avec D pour les leçons erronées *grands*, *proie*.

L'explication est ici, nous semble-t-il : D n'est autre, comme on sait, que le P. Desmolets, premier éditeur de l'*Entretien* en 1728; T est Tronchai, qui, huit ans plus tard, en 1736, a publié les *Mémoires* de Fontaine. Il faut admettre que Tronchai a connu la publication du P. Desmolets, qu'il a confronté sur épreuves son texte à celui de l'édition antérieure, et qu'il a pris à celle-ci quelques leçons. Cette hypothèse, vraisemblable en soi, est indémontrable; ce qui lui confère de la force, c'est qu'il semble impossible d'en imaginer une autre quelconque.

Nous admettrons donc une influence partielle de D sur T.

*
* *

Nous voilà au terme de ce classement. Nous pouvons l'exprimer par cette figure.

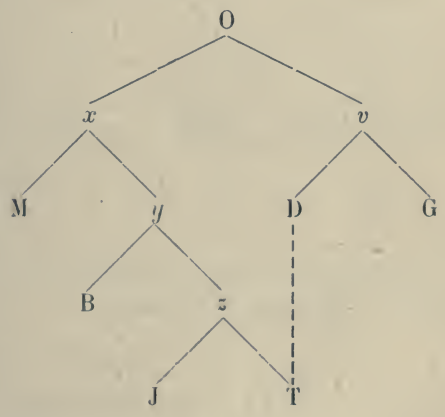

VI

Contre-épreuve.

Nous pouvons nous être trompé. Pour confirmer notre classement ou l'infirmer, nous avons la ressource efficace d'une contre-

1. Selon notre classement des mss., la faute *sachant* était déjà en O.

épreuve. Nous avons cru devoir nous arrêter à la combinaison M-B-JT contre DG. Mais une trentaine d'autres étaient théoriquement possibles. Si notre classement est faux, il est certain que, lorsque nous en viendrons à disposer les variantes au bas du texte de l'*Entretien*, plusieurs de ces groupements se formeront. S'il est exact, au contraire, il est remarquable que seuls les groupements prévus par notre hypothèse se produiront en fait. Jamais, par exemple, un groupe MD ne pourra se former contre un groupe BJTG, ni pour donner la bonne leçon, car BJTG auraient alors une faute en commun et formeraient une famille, ni pour en donner une mauvaise, car MD auraient alors une faute en commun et formeraient une famille.

Il y a dix-neuf combinaisons, théoriquement possibles, mais proscrites par notre hypothèse : dix groupements binaires, MG, MD, MT, MB, MJ, BD, BG, JG, JD, TG, dont aucun ne doit se former, fût-ce pour donner la bonne leçon, contre le groupement quaternaire correspondant; neuf groupements ternaires, BDG, JDG, BJD, BJG, MBD, MBG, MTG, MJG, MJD, dont aucun ne doit se former, fût-ce pour donner la bonne leçon, contre le groupement ternaire correspondant.

Or il est loisible à chacun de constater à l'appareil critique que la majeure partie de ces groupes, illégitimes si notre hypothèse vaut, ne se produisent jamais. Et il nous reste à montrer qu'aux cas où les autres semblent se produire, ce n'est qu'une fausse apparence, ou que leur formation s'explique par la rencontre toute fortuite de deux copistes étrangers l'un à l'autre.

*
* *

Écartons d'abord quatre passages, auxquels convient une même explication, autorisée par notre classement.

Ligne 47 : « *S'il voyait M. Hamon, il l'entretenait de la* médecine; *s'il voyait le chirurgien du lieu, il le questionnait sur la* médecine », disent DM; BJT : « sur la chirurgie », G *manque.*

Nous savons qu'O était fautif : il est donc permis de supposer que la bourde était en O; elle s'est reproduite de manuscrit en manuscrit dans l'une et l'autre famille, jusqu'au jour où un copiste, celui d'*y*, l'a aperçue et amendée : d'où BJT.

Ligne 175. La faute *toutes fois mises à part* était en O; DM l'ont passivement transcrite; JT l'ont aggravée : *tout fait mis à part*; G et B l'ont corrigée indépendamment l'un de l'autre : *toute foi.*

De même à la ligne 120. La faute « *ce doute l'emporte soi-même* »

est en MJDB contre TG : *s'emporte*. Supposons-la en O. N'était-elle pas assez facile à corriger pour que deux reviseurs aient pu le faire, chacun de son côté? Si on l'admet, la même explication vaudra pour la ligne 198 (*intérieurement*, BDJG contre MT).

*
* *

Le passage que voici [1] ne fait guère plus de difficulté :

Ligne 188. [Montaigne demande] « *si l'âme sait ce que c'est que matière..., comment elle peut raisonner, si elle est matérielle; et comment peut-elle être unie à un corps particulier, si elle est spirituelle? quand a-t-elle commencé d'être? avec le corps, ou devant? si elle finit avec lui, ou non...* » (BDM); J manque.

Cette saute brusque du style indirect au style direct a disparu de TG : *comment elle peut être unie...* Mais en T elle reparaît avec la phrase suivante (*Quand a-t-elle....?*); seul G remanie jusqu'au bout (*quand elle a*). G a donc obéi à un instinct de grammairien puriste et remanié volontairement. T a subi inconsciemment la suggestion de la ligne précédente où il lisait déjà les mots « *comment elle peut* raisonner ». La coïncidence partielle de T et de G s'explique donc, ici et là, par des causes diverses : elle n'est qu'apparente.

*
* *

Considérons le cas de la ligne 466 : JDB : « *Épictète peut être très nuisible à ceux qui ne sont pas persuadés de la corruption de la plus parfaite justice qui* n'est pas *de la foi.* »

C'est une leçon excellente (cf. le vers de Marot : *Je suis de Dieu par son fils Jésus-Christ*). Mais on conçoit qu'elle ait semblé étrange à deux reviseurs, d'ailleurs indépendants l'un de l'autre, T et M, qui en ont donné l'équivalent le plus courant : *qui ne vient pas de la foi.*

1. Faut-il discuter les rencontres dont voici le relevé? Il se forme ces groupes anormaux : TG : *les devoirs* (contre *le devoir*), l. 91; — TG *sont donc* (contre *donc sont*), l. 103; — DMB *il voudrait* (contre *il vaudrait*), l. 147; — DM *toute flottante et chancelante* (contre *toute fl. et toute ch.*), l. 168; DM et y pénètre (*contre* il pénètre), l. 180; — GM *ces mouvements* (contre *ses m.*), l. 324; — JD *de deux natures* (contre *des* deux n.), l. 413. — En tous ces cas, il s'agit d'une lettre prise pour une autre, ou d'une lettre ajoutée, ou d'un mot omis, ou d'un mot transposé, sans que jamais le sens se trouve sensiblement modifié. On est en présence de ces menus accidents que peuvent subir des copistes étrangers les uns aux autres. — A la ligne 436, le cas est un peu différent : *Quoiqu'il voyait bien*, disent JMB. Il est concevable que deux reviseurs, T et D, opérant tous deux aux alentours de 1730, aient écarté indépendamment l'un de l'autre un trait de syntaxe relégué dans l'archaïsme depuis un demi-siècle.

*
* *

Nous n'avons pas observé d'autres difficultés que celles que nous venons de discuter. Il semble donc que la contre-épreuve confirme notre classement.

VII

Résultats et Conclusion.

On le voit, les conditions critiques de notre texte ne sont pas des plus favorables : d'abord, nous n'atteignons qu'un archétype fautif, sans doute parce que ni Pascal ni Fontaine n'avaient entièrement arrêté leur rédaction; en outre, ce manuscrit primitif lui-même, nous ne le restaurerons pas toujours en toute assurance, puisque nos six textes se répartissent en deux familles seulement, et qu'il y aura incertitude aussi souvent que l'une s'opposera à l'autre. En fait, le dommage est minime : cette opposition d'x à v ne se manifeste qu'en une vingtaine de passages, et pour une dizaine au moins les raisons de préférer x à v, ou v à x, sont évidentes. Hormis une dizaine de variantes donc, nous avons l'assurance de restituer l'archétype : nous ne serons plus tentés d'attribuer à Pascal tel des « embellissements » de Tronchai; inversement, nous avons retrouvé les titres d'authenticité des passages où M. de Saci apparaît si finement en son rôle de « Socrate chrétien » : le manuscrit publié par M. Gazier les a supprimés vainement; nous savons maintenant que, ce manuscrit n'étant qu'un dérivé des *Mémoires* de Fontaine, et rien qu'un membre d'une famille connue par ailleurs, ses remaniements isolés sont dépourvus d'autorité. Nous n'aurons plus qu'à appliquer docilement les règles que nous impose notre classement des manuscrits pour que spontanément le texte original s'établisse : le seul balancement des divers groupes de manuscrits doit restaurer partout la bonne leçon, tandis que les mauvaises s'élimineront d'elles-mêmes, comme des scories désormais inutiles.

Le texte obtenu par ces procédés diffère-t-il sensiblement de celui-ci de Havet? Non certes. Après avoir erré d'une tradition à l'autre et donné des éditions variées de l'*Entretien*, Havet, guidé par un instinct juste, avait fini par s'arrêter à la version du P. Desmolets qu'il combinait, pour les passages évidemment corrompus, avec le manuscrit de la bibliothèque Mazarine. Comme il

se vérifie que ces deux textes D et M sont les représentants les meilleurs de l'une et de l'autre famille, Havet a donc fixé à l'ordinaire le texte vrai. Après lui Guyau, puis M. Ch. Adam (de qui M. Brunschvicg a reproduit l'édition) ont poussé plus avant ce travail éclectique et retrouvé en quelques lieux, plus heureusement que Havet, la bonne leçon. Comparaison faite, le texte que nous proposons ne diffère qu'en 78 lieux de la dernière édition de Havet, qu'en 92 lieux de l'édition de M. Ch. Adam, et le plus souvent il ne s'agit que de variantes menues et de pure diction.

Était-ce la peine? dira-t-on, et si par empirisme et par voie de tâtonnements MM. Havet et Ch. Adam sont parvenus à restaurer un texte presque conforme au texte critique, à quoi bon ce déploiement de philologie? — Cet effort vaudrait, ne fût-ce que pour attester à chacun le goût, la justesse d'intuition et de discernement montrés en l'occurrence par Havet et par M. Ch. Adam.

Mais, quand bien même notre texte serait d'un bout à l'autre identique au leur, il en différerait essentiellement par ce caractère, qui est son propre : si notre classement des manuscrits est le vrai, notre texte est le vrai; si notre classement des manuscrits est faux, notre texte porte avec lui de quoi manifester au premier venant sa fragilité. Jusqu'ici les pascalisants les plus autorisés étaient en droit de se demander, comme faisait M. G. Michaut : « Que nous offre-t-on à lire, sous le nom de Pascal? N'est-ce pas tantôt du Desmolets et tantôt du Havet, ou du Tronchai, ou du Ch. Adam? » S'ils doutent de notre texte, s'ils sont tentés de reprendre au *caput mortuum* des variantes telle leçon par nous rejetée, il ne dépend plus de leur arbitraire de l'introduire isolée dans le texte de Pascal : le sort de cette leçon est lié au sort de toutes les autres. Est-elle authentique, il faut que d'autres le soient aussi, il faut que notre classement soit chimérique : ils auront vite fait d'en reconnaître le vice et de le bouleverser; ce n'est plus une leçon qui agrée à leur fantaisie qu'ils auront repêchée au fatras des variantes, c'est une autre construction qu'ils auront dressée, c'est le texte tout entier qui sera fondé sur des bases nouvelles. Si, au contraire, notre classement résiste à l'épreuve, ou si un nouveau classement proposé par l'un d'eux résiste aux critiques ultérieures — et le nombre des combinaisons pratiquement possibles n'excède pas deux ou trois, — le texte obtenu sera véritablement le texte *ne varietur*, entendez qu'il ne pourra varier que dans les limites déterminées par la critique et sous les conditions prévues et précisées par elle.

Enfin, notre tentative vaut peut-être à titre d'indication. C'est ici, croyons-nous, la première fois que cette méthode s'applique à une œuvre de notre littérature moderne : si on l'employait à fixer le texte de tant de mémoires, de correspondances, d'ouvrages posthumes, voire d'écrits publiés du vivant de leurs auteurs, mais dont les auteurs (au XVIe siècle surtout) n'ont pas surveillé les éditions, elle rendrait plus souvent qu'on ne croit des services appréciables.

JOSEPH BÉDIER.

Entretien de Pascal avec M. de Saci sur Épictète et Montaigne.

M. Pascal vint aussi en ce temps-là demeurer à Port-Royal des Champs. Je ne m'arrête point à dire qui était cet homme, que non seulement toute la France, mais toute l'Europe a admiré. Son esprit toujours vif, toujours agissant, était d'une étendue, d'une élévation, 5 d'une fermeté, d'une pénétration et d'une netteté au delà de ce qu'on peut croire. Il n'y avait point d'homme habile dans les mathématiques qui ne lui cédât : témoin l'histoire de la roulette fameuse, qui était alors l'entretien de tous les savants. On sait qu'il semblait animer le cuivre et donner de l'esprit à l'airain. Il faisait que de petites roues 10 sans raison, où étaient sur chacune les dix premiers chiffres, rendaient raison aux personnes les plus raisonnables, et il faisait en quelque sorte parler les machines muettes, pour résoudre en jouant les difficultés des nombres qui arrêtaient les plus savants : ce qui lui coûta tant d'application et d'effort d'esprit que, pour monter cette machine 15 au point où tout le monde l'admirait, et que j'ai vue de mes yeux, il en eut lui-même la tête démontée pendant plus de trois ans. Cet homme admirable, enfin étant touché de Dieu, soumit cet esprit si élevé au doux joug de Jésus-Christ, et ce cœur si noble et si grand embrassa avec humilité la pénitence. Il vint à Paris se jeter entre les bras de 20 M. Singlin, résolu de faire tout ce qu'il lui ordonnerait.

M. Singlin crut, en voyant ce grand génie, qu'il ferait bien de l'envoyer à Port-Royal des Champs, où M. Arnauld lui prêterait le

Nous conservons le titre adopté par les éditeurs modernes. D et G *ont eu seuls à trouver un titre à l'*Entretien. D *l'intitule* : Entretien de M. Pascal et de M. de Sacy sur la lecture d'Épictète et de Montaigne. G : Jugement d'Epictète et de Montaigne par M. Pascal. — *Ce début n'a été transcrit des* Mémoires *de Fontaine ni par* D, *qui commence seulement à la ligne 16 de notre texte, ni par* G, *qui commence seulement à la ligne 51.* — 2. M pas à dire.. mais que toute — 5. M sûreté *au lieu de* fermeté, au delà qu'on — 6. MB de personne habile. — *Lignes 8-16. Nous rétablissons ces quelques lignes savoureuses que les éditeurs modernes ont coutume de passer.* — 8. T savants. Il savait animer — 9. MB et qu'il faisait. — 13. JT les savants — 14. T efforts — 15. T vu — 16. JT plus de *manque.* — 17. TD étant enfin 2 —2. M des Champs *manque.*

collet en ce qui regarde les autres sciences, et où M. de Saci lui apprendrait à les mépriser. Il vint donc demeurer à Port-Royal. M. de Saci ne put se dispenser de le voir par honnêteté, surtout en ayant été prié par M. Singlin; mais les lumières saintes qu'il trouvait dans l'Écriture et dans les Pères lui firent espérer qu'il ne serait point ébloui de tout le brillant de M. Pascal, qui charmait néanmoins et qui enlevait tout le monde.

Il trouvait en effet tout ce qu'il disait fort juste. Il avouait avec plaisir la force de son esprit et de ses discours. Mais il n'y avait rien de nouveau : tout ce que M. Pascal lui disait de grand, il l'avait vu avant lui dans saint Augustin, et faisant justice à tout le monde, il disait : « M. Pascal est extrêmement estimable en ce que, n'ayant point lu les Pères de l'Église, il avait de lui-même, par la pénétration de son esprit, trouvé les mêmes vérités qu'ils avaient trouvées. Il les trouve surprenantes, disait-il, parce qu'il ne les a vues en aucun endroit; mais pour nous, nous sommes accoutumés à les voir de tous côtés dans nos livres. » Ainsi, ce sage ecclésiastique trouvant que les anciens n'avaient pas moins de lumière que les nouveaux, il s'y tenait, et estimait beaucoup M. Pascal de ce qu'il se rencontrait en toutes choses avec saint Augustin.

« La conduite ordinaire de M. de Saci, en entretenant les gens, était de proportionner ses entretiens à ceux à qui il parlait. S'il voyait, par exemple, M. Champagne, il parlait avec lui de la peinture. S'il voyait M. Hamon, il l'entretenait de la médecine. S'il voyait le chirurgien du lieu, il le questionnait sur la chirurgie. Ceux qui cultivaient la vigne, ou les arbres, ou les grains, lui disaient tout ce qu'il y fallait observer. Tout lui servait pour passer aussitôt à Dieu, et pour y faire passer les autres. Il crut donc devoir mettre M. Pascal sur son fonds, et lui parler des lectures de philosophie dont il s'occupait le plus. Il le mit sur ce sujet aux premiers entretiens qu'ils eurent ensemble. M. Pascal lui dit que ses livres les plus ordinaires avaient été Épictète et Montaigne, et il lui fit de grands éloges de ces deux esprits. M. de Saci, qui avait toujours cru devoir peu lire ces auteurs, pria M. Pascal de lui en parler à fond.

« Épictète, lui dit-il, est un des philosophes du monde qui ait mieux

23. D regardait les hautes sciences — 25. J ne put pas, T par honnêteté *manque*. — 27. D dans *manque*; M pas ébloui, D ébloui par — 28. T et enlevait — 31. T de son esprit et *manque*. *Ces sept mots* mais... nouveau *manquent* en D; T il n'y apprenait — 35. T il a — 37. T disait-il *manque*. — 38. M de tout côté — 41. MJ le rencontrait — 43. T ordinaire *manque*. T en conversant avec, J en entreprenant les g. — 44. J les entretiens — 46. D il s'entretenoit — 47. DM questionnait sur la médecine, JT les arbres ou la vigne — 48. JT y *manque*, T et y faire p. — 50. JTB sur son fort. *Toute la mise en scène de l'entretien est réduite en* G *à ceci :* « M. de S. mit un jour M. P. sur la lecture des philosophes, et M. P. fit rouler toute la conversation sur les deux philosophes qui l'avaient le plus occupé et dont la lecture l'avait frappé, qui étaient Epictète et Montaigne. Il en fit à M. de S. les plus grands éloges. Celui-ci, qui avait toujours cru devoir peu lire ces auteurs, pria M. P. de lui en parler à fond. » — 57. JT un des hommes, MB qui a.

connu les devoirs de l'homme. Il veut, avant toutes choses, qu'il regarde Dieu comme son principal objet; qu'il soit persuadé qu'il gou-
60 verne tout avec justice ; qu'il se soumette à lui de bon cœur, et qu'il le suive volontairement en tout, comme ne faisant rien qu'avec une très grande sagesse : qu'ainsi cette disposition arrêtera toutes les plaintes et tous les murmures, et préparera son esprit à souffrir paisiblement tous les événements les plus fâcheux. Ne dites jamais, dit-il : « J'ai
65 perdu cela » ; dites plutôt : « Je l'ai rendu. Mon fils est mort, je l'ai rendu. Ma femme est morte, je l'ai rendue. » Ainsi des biens et de tout le reste. « Mais celui qui me l'ôte est un méchant homme, » dites-vous. De quoi vous mettez-vous en peine par qui celui qui vous l'a prêté vous le redemande? Pendant qu'il vous en permet l'usage,
70 ayez-en soin comme d'un bien qui appartient à autrui, comme un homme qui fait voyage se regarde dans une hôtellerie. Vous ne devez pas, dit-il, désirer que ces choses qui se font se fassent comme vous le voulez; mais vous devez vouloir qu'elles se fassent cómme elles se font. Souvenez-vous, dit-il ailleurs, que vous êtes ici comme un acteur,
75 et que vous jouez le personnage d'une comédie, tel qu'il plaît au maître de vous le donner. S'il vous le donne court, jouez-le court; s'il vous le donne long, jouez-le long; s'il veut que vous contrefassiez le gueux, vous le devez faire avec toute la naïveté qui vous sera possible; ainsi du reste. C'est votre fait de jouer bien le personnage qui vous est
80 donné; mais de le choisir, c'est le fait d'un autre. Ayez tous les jours devant les yeux la mort et les maux qui semblent les plus insupportables; et jamais vous ne penserez rien de bas, et ne désirerez rien avec excès.

« Il montre aussi en mille manières ce que doit faire l'homme. Il
85 veut qu'il soit humble, qu'il cache ses bonnes résolutions, surtout dans les commencements, et qu'il les accomplisse en secret : rien ne les ruine davantage que de les produire. Il ne se lasse point de répéter que toute l'étude et le désir de l'homme doit être de reconnaître la volonté de Dieu et de la suivre.

90 « Voilà, monsieur, dit M. Pascal à M. de Saci, les lumières de ce grand esprit qui a si bien connu les devoirs de l'homme. J'ose dire qu'il méri-

59. JT qu'il fait tout — 61. G très *manque*. — 63. JT préparera son cœur, JT paisiblement *manque*. — 64. DG tous *manque*. — 66. G est-elle morte — 67. G l'ôte, dites-vous, est — 69. BJT vient le redemander; J *en surcharge* vous le fait redemander. *Toutes les surcharges de* J *sont d'une seconde main*; *pareillement en* M. — 71. B Vous ne deviez — 72. T les choses — 73. J vous voulez — 74. JT ailleurs *manque*. — 75. T votre personnage dans une — 77. JG contrefaisiez — 78. G vous devez le f. ; G naïveté possible. En un mot vous devez entrer dans le génie de votre caractère et ainsi du reste. — 76. J donner long, s'il veut que vous contrefaisiez le gueux, vous le devez f. (*sic*). T donner. Soyez sur le théâtre autant de temps qu'il lui plaît ; paraissez-y riche ou pauvre selon qu'il l'a ordonné. C'est votre f. — 80. G choisir, c'est l'affaire de l'auteur de la pièce. — 81. G la mort, la disette et tous les m. — 82. G vous ne désirerez, B et ne désirez rien — 86. M le commencement, G surtout dans les c. *manque*. — 89. G la suivre pas à pas à mesure qu'elle se manifeste. — 91. MJTB le devoir.

terait d'être adoré, s'il avait aussi bien connu son impuissance, puisqu'il fallait être Dieu pour apprendre l'un et l'autre aux hommes. Aussi comme il était terre et cendre, après avoir si bien compris ce qu'on doit, voici comment il se perd dans la présomption de ce qu'on peut. Il dit que Dieu a donné à l'homme les moyens de s'acquitter de toutes ses obligations; que ces moyens sont en notre puissance; qu'il faut chercher la félicité par les choses qui sont en notre pouvoir, puisque Dieu nous les a données à cette fin; qu'il faut voir ce qu'il y a en nous de libre; que les biens, la vie, l'estime ne sont pas en notre puissance, et ne mènent donc pas à Dieu; mais que l'esprit ne peut être forcé de croire ce qu'il sait être faux, ni la volonté d'aimer ce qu'elle sait qui la rend malheureuse : que ces deux puissances donc sont libres, et que c'est par elles que nous pouvons nous rendre parfaits; que l'homme peut par ces puissances parfaitement connaître Dieu, l'aimer, lui obéir, lui plaire, se guérir de tous ses vices, acquérir toutes les vertus, se rendre saint ainsi et compagnon de Dieu. Ces principes d'une superbe diabolique le conduisent à d'autres erreurs, comme : que l'âme est une portion de la substance divine; que la douleur et la mort ne sont pas des maux; qu'on peut se tuer quand on est si persécuté qu'on doit croire que Dieu nous appelle, et d'autres encore.

« Pour Montaigne, dont vous voulez aussi, monsieur, que je vous parle, étant né dans un État chrétien, il fait profession de la religion catholique, et en cela il n'a rien de particulier. Mais comme il a voulu chercher quelle morale la raison devrait dicter sans la lumière de la foi, il a pris ses principes dans cette supposition; et ainsi en considérant l'homme destitué de toute révélation, il discourt en cette sorte. Il met toutes choses dans un doute universel et si général, que ce doute s'emporte soi-même, c'est-à-dire s'il doute, et doutant même de cette dernière supposition, son incertitude roule sur elle-même dans

95. T ce qu'on doit faire — 96. JT ce que l'on peut, G Il dit qui des dieux a d., T à tout homme, G le moyen — 97. T ces m. sont toujours — 98. T qu'il ne faut ch. la fél. que par les choses qui s. toujours en — 100. B que les biens *manque*. — 101. T donc *manque*. — 103. TG sont donc libres, M donc *en surcharge après* puissances — 104. T libres pleinement, et que par elles seules nous — 105. M par ses p. - 106. M et l'aimer — 107. D saint et ainsi c., J saint et c., G saint enfin et par là c. — 108. G d'une superbe diabolique *manque*. — 110. D la douleur et les maux ne, M pas deux maux, G que l'on peut — 111. D tellement persécuté, T qu'on peut croire, D que Dieu appelle, TJ nous appelle, etc., D appelle et d'autres, G que l'on peut se tuer quand on est si persécuté, et que l'on doit regarder alors la persécution comme l'ordre de Dieu qui vous appelle. Il a donné encore dans d'autres erreurs que d'autres avant lui avaient professées. — 113. JT aussi *manque*. — 115. G catholique. Je ne veux pas démêler l'inconséquence qui se trouve dans ses principes et dans sa conduite par rapport à un autre principe. En cela il n'a rien; J catholique; il dit que sa raison devrait dicter sans la lumière de la foi [*sic, en surcharge de la seconde main* et en cela... particulier; mais comme il a voulu ch. quelque m.] — 116. T chercher une morale fondée sur la raison, sans les lumières, M chercher quelque morale que la — 118. J tout destitué — 120. DMJB l'emporte, T s'emporte soi-même et que l'homme doutant (c'est-à-dire s'il doute *manque*); JMB et d'autant même (*corrigé dans les trois mss. par surcharge*). — 121. DG dernière proposition.

un cercle perpétuel et sans repos; s'opposant également à ceux qui assurent que tout est incertain et à ceux qui assurent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer. C'est dans ce doute qui doute de soi et dans cette ignorance qui s'ignore, et qu'il appelle sa maîtresse forme, qu'est l'essence de son opinion, qu'il n'a pu exprimer par aucun terme positif. Car, s'il dit qu'il doute, il se trahit, en assurant au moins qu'il doute; ce qui étant formellement contre son intention, il n'a pu s'expliquer que par interrogation; de sorte que, ne voulant pas dire « Je ne sais », il dit « Que sais-je? » dont il fait sa devise, en la mettant sous des balances qui, pesant les contradictoires, se trouvent dans un parfait équilibre : c'est-à-dire qu'il est pur pyrrhonien. Sur ce principe roulent tous ses discours et tous ses *Essais*; et c'est la seule chose qu'il prétend bien établir, quoiqu'il ne fasse pas toujours remarquer son intention. Il y détruit insensiblement tout ce qui passe pour le plus certain parmi les hommes, non pas pour établir le contraire avec une certitude de laquelle seule il est ennemi, mais pour faire voir seulement que, les apparences étant égales de part et d'autre, on ne sait où asseoir sa créance.

« Dans cet esprit il se moque de toutes les assurances; par exemple, il combat ceux qui ont pensé établir dans la France un grand remède contre les procès par la multitude et par la prétendue justesse des lois : comme si l'on pouvait couper la racine des doutes d'où naissent les procès, et qu'il y eût des digues qui pussent arrêter le torrent de l'incertitude et captiver les conjectures! C'est là que, quand il dit qu'il vaudrait autant soumettre sa cause au premier passant qu'à des juges armés de ce nombre d'ordonnances, il ne prétend pas qu'on doive changer l'ordre de l'État, il n'a pas tant d'ambition; ni que son avis soit meilleur, il n'en croit aucun de bon. C'est seulement pour prouver la vanité des opinions les plus reçues; montrant que l'exclusion de toutes lois diminuerait plutôt le nombre des différends que cette multitude qui ne sert qu'à l'augmenter, parce que les difficultés croissent à mesure qu'on les pèse; que les obscurités se multiplient par les commentaires; et que le plus sûr moyen pour entendre le sens d'un discours est de ne le pas examiner et de le prendre sur la première apparence : si peu qu'on l'observe, toute la clarté se dissipe. Aussi il

122. G supposant également — 123. JT qui disent que t. est — 124. M ce doute qui de soi; qui *a été biffé*. — 126. T et qu'il appelle sa maîtresse forme *manque*, JB sa maîtresse femme, G que consiste l'essence — 127. J il trahit — 130. T de quoi il f. — 131. T sous les bassins d'une balance lesquels — 132. M contradictions — 134. D prétende — 135. G intention, et il y détruit — 137. J et non pas — 143. M multitude et prétendue, G et la prétendue — 144. G *omet* si. — 145. B qui puissent a. — 147. BDM qu'il voudrait, G la cause — 148. G doit changer — 149. G ni *manque*. — 150. G le meilleur — 152. G toute loi — 153. TD multitude de lois, JT les obscurités croissent — 154. T à mesure que l'on espère les ôter, MBJ à mesure qu'on espère, que les obscurités; *En* J, *au-dessus* d'espère *biffé*, *un reviseur a mis* éclaire; G que l'on les pèse, T ces obscurités — 155. D le commentaire — 157. T sa clarté.

juge à l'aventure de toutes les actions des hommes et des points d'histoire, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, suivant librement sa
160 première vue. et sans contraindre sa pensée sous les règles de la raison, qui n'a que de fausses mesures : ravi de montrer par son exemple les contrariétés d'un même esprit. Dans ce génie tout libre, il lui est entièrement égal de l'emporter ou non dans la dispute, ayant toujours, par l'un ou l'autre exemple, un moyen de faire voir la fai-
165 blesse des opinions; étant posté [1] avec tant d'avantage dans ce doute universel, qu'il s'y fortifie également par son triomphe et par sa défaite.

« C'est dans cette assiette, toute flottante et chancelante qu'elle est, qu'il combat avec une fermeté invincible les hérétiques de son temps,
170 sur ce qu'ils s'assuraient de connaître seuls le véritable sens de l'Écriture; et c'est de là encore qu'il foudroie plus vigoureusement l'impiété horrible de ceux qui osent assurer que Dieu n'est point. Il les entreprend particulièrement dans l'*Apologie de Raymond de Sebonde;* et les trouvant dépouillés volontairement de toute révélation et aban-
175 donnés à leurs lumières naturelles, toute foi mise à part, il les interroge de quelle autorité ils entreprennent de juger de cet être souverain qui est infini par sa propre définition, eux qui ne connaissent véritablement aucune des moindres choses de la nature! Il leur demande sur quels principes ils s'appuient; il les presse de les montrer. Il examine
180 tous ceux qu'ils peuvent produire, et y pénètre si avant, par le talent où il excelle, qu'il montre la vanité de tous ceux qui passent pour les plus naturels et les plus fermes. Il demande si l'âme connaît quelque chose; si elle se connaît elle-même; si elle est substance ou accident, corps ou esprit; ce que c'est que chacune de ces choses, et s'il n'y a
185 rien qui ne soit de l'un de ces ordres : si elle connaît son propre corps, ce que c'est que matière, si elle peut discerner entre l'innombrable variété d'avis, quand on en a produit de bons [2]; comment elle peut

158. DG des actions — 161. B ravis dans ce génie tout libre, il lui est (*sic*). — 163. T il lui est également bon, J également égal, T de s'emporter, JT dans les disputes — 164. DG l'un et l'autre, J par l'un ou par — 165. TDBMJ étant porté; JT le doute — 166. G par *manque devant* sa défaite. — 168. JTG et toute, DG qu'elle est *manque*, BMJ chancelante qu'il est — 169. B quel combat (*sic*); G avec une fermeté invincible *manque*. — 170. G qu'ils assuraient — 171. G des Écritures; et c'est de là qu'il foudroie l'impiété, T rigoureusement — 172. JT ceux qui assurent — 174. G volontairement dépouillés, et *manque devant* abandonnés. — 175. T leur lumière naturelle, JT tout fait mis à part, DM toutes fois mises — 176. G juger cet — 178. D aucunes choses — 179. T et il les — 180. J TG et il pénètre — 182. MJTB les plus éclairés et, G et pour les plus f. — 183. M et si elle se c. — 185. T soit de quelqu'un de, J soit quelque chose de, G ces deux ordres — 186. T corps; si elle sait ce que, G corps, et ce que — 187. T discerner les corps dans l'inn. var. qu'on en pr., D discerner entre

1. Nous adoptons l'excellente leçon de G, *posté*, quoique isolée. On peut admettre que la fausse lecture *porté* ait été faite par deux copistes indépendants, celui de D et celui de *x*.

2. J et G, partiellement confirmés par D, indiquent que le ms. O portait : *si elle peut discerner entre l'innombrable variété quand on en a produit*. Si l'on suit la suggestion du reviseur de M qui a fait en plusieurs lieux de bonnes retouches,

raisonner, si elle est matérielle; et comment peut-elle être unie à un corps particulier et en ressentir les passions, si elle est spirituelle?
190 quand a-t-elle commencé d'être? avec le corps ou devant? si elle finit avec lui ou non; si elle ne se trompe jamais; si elle sait quand elle erre, vu que l'essence de la méprise consiste à ne le pas connaître [1], si dans ces obscurcissements elle ne croit pas aussi fermement que deux

l'inn. var. des corps, quand on en a pr., M disc. entre l'inn. sûreté de bons fruits quand on en produit; *un reviseur a biffé* sûreté, bons fruits *et écrit dans l'interligne* variété d'avis, a produit, J discerner entre l'inn. var. quand on en a pr., G disc. entre l'inn. var. quand on en pr., B discerner entre l'innombrable — quand on en a produit. *Le copiste avait laissé un blanc entre* innombrable *et* quand; *un reviseur y a écrit les mots* effets qu'elle *et biffé* quand on, *en sorte qu'on lit* : entre l'innombrable effet qu'elle en a produit. — 188. TG comment elle peut, J comment elle peut raisonner si elle est spirituelle; quand a-t-elle c. — 189. G aux corps particuliers — 190. G quand elle a — 191. T et si, JM ou si, J ou si elle ne se trompe, M qu'elle erre — 192. BMJG à la connaître; *un reviseur de* J *a corrigé en marge* [me]connaître; T à la méconnaître, D à ne le pas connaître — 193. JT les obsc., D ses obsc., G elle ne voit pas aussi clairement, M elle ne croit point.

fondées peut-être sur un ms. que nous n'avons plus, on peut proposer de lire : *si elle peut discerner entre l'innombrable variété d'avis, quand on en a produit de bons.* On obtient ainsi une pensée, trop simple peut-être, mais convenable au contexte, et qu'appuie d'autre part l'*Apologie de Raimond de Sebonde.* En effet, s'il est difficile de préciser à quel passage de Montaigne Pascal fait ici allusion, on voit pourtant qu'en plusieurs lieux (cf. *Essais*, éd. J.-V. Le Clerc, II, XII, p. 152 ss., 193, 203 ss., etc.) Montaigne se borne à accumuler les systèmes sur l'origine de la matière et à triompher de leur diversité et de notre impuissance à choisir entre eux : *harum sententiarum quae vera sit, deus aliquis viderit.* En ce passage, entre autres : « Je ne scay pas pourquoy je n'acceptasse... ou les idées de Platon, ou les atomes d'Epicurus, ou le plein et le vuide de Leucippus et Democritus, ou l'eau de Thales, ou l'infinité de Nature d'Anaximander, ou l'air de Diogenes, ou les nombres et symmétrie de Pythagoras, ou l'infini de Parmenides, ou l'un de Musæus, ou l'eau et le feu d'Apollodorus, ou les parties similaires d'Anaxagoras, ou la discorde et amitié d'Empedocles, ou le feu de Heraclitus, ou toute autre opinion de *cette confusion infinie d'advis et de sentences que produit cette belle raison humaine....* »

Il serait fort improbable que deux remanieurs indépendants l'un de l'autre, T et D, se fussent rencontrés pour introduire le mot *corps* en ce passage. Mais, comme on l'a vu par ailleurs, on a des raisons de croire que le premier éditeur des *Mémoires* de Fontaine, T, a exploité en quelques endroits l'édition princeps de l'*Entretien*, donnée par D.

1. La leçon de BMJG semble bien être fautive. Havet l'a adoptée pourtant : « *il demande... si l'âme ne se trompe jamais, si elle sait qu'elle erre, vu que l'essence de la méprise consiste à la connaître.* » D'abord, la leçon *qu'elle erre*, étant prise au seul ms. M, n'a aucune autorité, comme on sait; puis Pascal ne ferait que répéter, par une tautologie importune, les mots *si elle ne se trompe jamais.* Il n'a demandé si l'âme ne se trompe jamais — question tout ironique, puisque nul n'a jamais contesté qu'elle fût faillible — que pour amener celle-ci : « sait-elle *quand* elle se trompe? » « vu que l'essence de la méprise, ajoute-t-il, consiste... » A-t-il pu dire « *à la connaître*? » Il est bien vrai que subjectivement il n'y a méprise qu'à partir de l'instant où celui qui se trompe connaît qu'il se trompe; mais il ne servirait de rien de le marquer ici; la pensée adoptée par Havet, prise isolément, pourrait subsister, mais non dans ce contexte : Pascal, rappelant ces moments d'obscurcissement où l'âme croit fermement que deux et trois font six, demande si elle a quelque moyen de s'apercevoir alors de sa méprise, vu que l'essence de la méprise consiste précisément *à ne pas* s'apercevoir qu'on se trompe au moment où on se trompe. O était donc fautif et le sens est celui que T et M ont retrouvé aisément chacun de son côté : *à la méconnaître*; *à ne le pas connaître.* Nous pouvons adopter l'une de ces corrections ou, à notre gré, en proposer une autre, de même sens.

et trois font six qu'elle sait ensuite que c'est cinq; si les animaux raisonnent, pensent, parlent; et qui peut décider ce que c'est que le temps, ce que c'est que l'espace ou l'étendue, ce que c'est que le mouvement, ce que c'est que l'unité, qui sont toutes choses qui nous environnent et entièrement inexplicables; ce que c'est que la santé, maladie, vie, mort, bien, mal, justice, péché, dont nous parlons à toute heure; si nous avons en nous des principes du vrai, et si ceux que nous croyons, et qu'on appelle axiomes ou notions communes, parce qu'elles sont conformes dans tous les hommes, sont conformes à la vérité essentielle; et puisque nous ne savons que par la seule foi qu'un Être tout bon nous les a donnés véritables, en nous créant pour connaître la vérité, qui saura sans cette lumière, si étant formés à l'aventure, ils ne sont pas incertains, ou si, étant formés par un être faux et méchant, il ne nous les a pas donnés faux afin de nous séduire? montrant par là que Dieu et le vrai sont inséparables, et que si l'un est ou n'est pas, s'il est incertain ou certain, l'autre est nécessairement de même. Qui sait donc si le sens commun, que nous prenons pour juge du vrai, en a l'être de celui qui l'a créé? De plus, qui sait ce que c'est que vérité, et comment peut-on s'assurer de l'avoir sans la connaître? Qui sait même ce que c'est qu'être, qu'il est impossible de définir, puisqu'il n'y a rien de plus général, et qu'il faudrait, pour l'expliquer, se servir d'abord de ce mot-là même en disant : C'est, etc...? Et, puisque nous ne savons ce que c'est qu'âme, corps, temps, espace, mouvement, vérité, bien, ni même être, ni expliquer l'idée que nous nous en formons, comment nous assurons-nous qu'elle est la même dans tous les hommes, vu que nous n'en avons d'autre marque que l'uniformité des conséquences, qui n'est pas toujours un signe de celle des principes; car ils peuvent bien être différents et conduire néanmoins aux mêmes conclusions, chacun sachant que le vrai se conclut souvent du faux.

194. T qu'elle croit ensuite B qu'elle fait ensuite — 195. M parlent, raisonnent, pensent, BJM et qui peuvent décider; en M *un reviseur a biffé* qui *et l'a remplacé par* s'ils. — 196. G décider de ce que c'est qu'esp. ou ét., D ou étendue — 198. BJDG intérieurement inexplicables; *en* J intérieurement *a été corrigé par un reviseur en* entièrement. — 199. T que santé, mort, vie, maladie, J que la santé, mort, vie, maladie, G la maladie, santé, vie — 200. B principes de vrai, J à toutes heures — 201. T ou notions communes à tous les h. sont conformes à, D ou not. comm. parce qu'elles sont communes, M ou not. comm. parce qu'elles sont conformes dans les hommes sont conformes (*un reviseur a introduit* tous *devant* les *et remplacé* sont *par* et), J *omet l'incidente* parce que... hommes. G ou not. communes parce qu'elles sont conformes dans tous les h. à la vérité essentielle (*sic*) — 204. J nous a donné véritable — 205. T nos notions ne sont pas incertaines — 206. G méchant et faux — 207. T données fausses — 209. JT certain ou incertain, T donc *manque*. — 210. JT ordinairement pour juge, T vrai, a été destiné à cette fonction par — 211. J qui plus qui sait (*sic*), G la vérité — 213. JT qu'un être, T puisqu'il est imp. de le déf., qu'il n'y a — 214. T faudrait d'abord, p. l' e., se s. de l'être même, en disant : c'est telle ou telle chose, DG faudrait, p. l' e., se s. de ce mot-là même, en disant : c'est être, M faudrait. p. l' e., se s. d'abord de ce mot-là m., en disant : c'est, JB faudrait d'abord, p. l' e., se s. de ce mot-là m., en disant : c'est, etc. — 217. G qui expliquera l'idée, M assurerons — 219. JTG d'autres marques, G de conséquences — 220. G de principes — 222. J *omet* chacun.

« Enfin il examine aussi profondément toutes les sciences, et la géométrie dont il montre l'incertitude dans les axiomes et dans les
225 termes qu'elle ne définit point, comme d'étendue, de mouvement, etc.; et la physique en bien plus de manières, et la médecine en une infinité de façons; et l'histoire, et la politique, et la morale, et la jurisprudence et le reste : de telle sorte qu'on demeure convaincu que nous ne pensons pas mieux à présent que dans quelque songe dont nous ne nous
230 éveillons qu'à la mort, et pendant lequel nous avons aussi peu les principes du vrai que durant le sommeil naturel. C'est ainsi qu'il gourmande si fortement et si cruellement la raison dénuée de la foi, que lui faisant douter si elle est raisonnable, et si les animaux le sont ou non, ou plus ou moins, il la fait descendre de l'excellence qu'elle s'est
235 attribuée, et la met par grâce en parallèle avec les bêtes, sans lui permettre de sortir de cet ordre jusqu'à ce qu'elle soit instruite par son Créateur même de son rang qu'elle ignore; la menaçant, si elle gronde, de la mettre au-dessous de toutes, ce qui est aussi facile que le contraire et ne lui donnant pouvoir d'agir cependant que pour
240 remarquer sa faiblesse avec une humilité sincère, au lieu de s'élever par une sotte insolence. »

M. de Saci, se croyant vivre dans un nouveau pays et entendre une nouvelle langue, il se disait en lui-même les paroles de saint Augustin : « O Dieu de vérité! ceux qui savent ces subtilités de raisonnement vous
245 sont-ils pour cela plus agréables? » Il plaignait ce philosophe qui se piquait et se déchirait lui-même de toutes parts des épines qu'il se formait, comme saint Augustin dit de lui-même quand il était en cet état. Après une assez longue patience, il dit à M. Pascal :

« Je vous suis obligé, monsieur; je suis sûr que, si j'avais longtemps
250 lu Montaigne, je ne le connaîtrais pas autant que je fais depuis cet entretien que je viens d'avoir avec vous. Cet homme devrait souhaiter qu'on ne le connût que par les récits que vous faites de ses écrits; et il pourrait dire avec saint Augustin : *Ibi me vide, attende.* Je crois assu -

223. G enfin *manque*, T il examine profondément, DMJG si profondément, DG toutes *manque*, DMJ et *manque devant* la géométrie — 224. T ses axiomes, JM les actions (*corrigé par un reviseur en* J) — 225. D comme *manque*, DG de centre, de mouvement, BJ comme descendue (*corrigé par un reviseur en* J.) — 226. T et *manque devant* la physique, T la médecine qu'il déprime en — 227. TG et *manque devant* l'histoire, la politique, *etc.*, B *omet les mots compris entre* façons *et* le reste. — 228. G ainsi du reste — 229. M quelques songes, J quelques songe (*sic*), T de sorte que, sans la révélation, nous pourrions croire, selon lui, que la vie est un songe dont nous ne nous éveillons — 232. G foi, en lui faisant — 234. T ou plus ou moins que l'homme — 235. G met presque en — 238. DG de tout, T ce qui lui paraît — 239. G cependant *manque*. — 240. T pour reconnaître, J pour connaître, G pour regarder — 241. J sotte vanité et insolence, T sotte vanité — 242. T croyait vivre, G autre pays — 243. TB et il, D il *manque*, G pays, dit à M. Pascal : Je vous suis obligé.... *Les six lignes intermédiaires manquent.* — 244. J les s. du raisonnement — 245. J le philosophe — 246. M se piquait, se déchirait, J et se deseichoit — 247. J et comme saint Augustin dit lui-même (*d'une seconde main* : de lui), D lorsqu'il — 248. T Après donc avoir écouté avec patience, il — 249. T lu longtemps, G monsieur, sûr que si — 252. G le récit — 253. T *vides*.

rément que cet homme avait de l'esprit ; mais je ne sais si vous ne lui
255 en prêtez pas un peu plus qu'il n'en a, par cet enchaînement si juste
que vous faites de ses principes. Vous pouvez juger qu'ayant passé
ma vie comme j'ai fait, on m'a peu conseillé de lire cet auteur, dont
tous les ouvrages n'ont rien de ce que nous devons principalement
rechercher dans nos lectures, selon la règle de saint Augustin, parce que
260 ses paroles ne paraissent pas sortir d'un grand fonds d'humilité et de
piété. On pardonnerait à ces philosophes d'autrefois, qu'on nommait
académiciens, de mettre tout dans le doute. Mais qu'avait besoin Mon-
taigne de s'égayer l'esprit en renouvelant une doctrine qui passe main-
tenant aux chrétiens pour une folie? C'est le jugement que saint
265 Augustin fait de ces personnes. Car on peut dire après lui de Mon-
taigne, à l'égard de la jeunesse : « Il met dans tout ce qu'il dit la foi à
part ; ainsi nous, qui avons la foi, devons de même mettre à part tout
ce qu'il dit. » Je ne blâme point l'esprit de cet auteur, qui est un grand
don de Dieu ; mais il pouvait s'en servir mieux et en faire plutôt un
270 sacrifice à Dieu qu'au démon. A quoi sert un bien, quand on en use si
mal? *Quid proderat*, etc.? dit de lui-même ce saint docteur avant sa
conversion. Vous êtes heureux, monsieur, de vous être élevé au-dessus
de ces personnes qu'on appelle des docteurs, plongés dans l'ivresse de
la science, mais qui ont le cœur vide de la vérité. Dieu a répandu dans
275 votre cœur d'autres douceurs et d'autres attraits que ceux que vous trou-
viez dans Montaigne. Il vous a rappelé de ce plaisir dangereux, *a jucun-
ditate pestifera*, dit saint Augustin, qui rend grâces à Dieu de ce qu'il lui
a pardonné les péchés qu'il avait commis en goûtant trop les vanités.
Saint Augustin est d'autant plus croyable en cela qu'il était autrefois
280 dans ces sentiments ; et comme vous dites de Montaigne que c'est par ce
doute universel qu'il combat les hérétiques de son temps, ce fut
aussi par ce même doute des académiciens que saint Augustin quitta
l'hérésie des manichéens. Depuis qu'il fut à Dieu, il renonça à cette

255. T n'en a eu — 256. MJB et vous pouvez, G principes. Mais qu'avait besoin... *Les sept lignes intermédiaires manquent.* — 259. T parce que ses paroles ne viennent point de l'humilité et de la piété chrétiennes et qu'elles renversent les fondements de toute connaissance et par conséquent de la religion elle-même. C'est ce que ce saint docteur a reproché à ces philosophes d'autrefois, qu'on n. Ac. et qui voulaient mettre tout dans — 263. T passe avec raison parmi les chrétiens, M passe maintenant chez les chrétiens, G passe présentement au chrétien — 264. T folie. Que si on allègue pour excuser Montaigne qu'il met dans tout ce qu'il dit la foi à part, nous qui avons la foi, nous devons mettre à part tout ce que dit Montaigne — 265. G et on peut — 266. B dans tout ce qu'il la foi (*sic*), D à l'égard de sa jeunesse, *ces cinq mots manquent en* G. J jeunesse, il met dans tout ce qu'il dit la foi à part, tout ce qu'il dit je ne balance point l'esprit (*sic. Un reviseur a corrigé dans l'interligne*). G ce qu'il dit. Vous êtes heureux... (*Les quatre lignes intermédiaires manquent.*) — 268. T Je ne blâme point dans cet auteur l'esprit — 269. T il devait s'en — 271. *La phrase* Quid... conversion *manque en* T. même *manque en* D, J après sa conversion — 273. J au-dessus de ces docteurs qu'on appelle des docteurs, G des *manque.* — 274. DG de la science *manque.* T et qui ont, B mais *manque.* — G dangereux. M. de Saci dit à M. Pascal. *Les seize lignes intermédiaires manquent.* — 277. M grâce — 278. D la vanité, TB ces vanités — 281. D ce fut *manque.* — 282. D que *manque.* — 283. D ces vanités.

vanité, qu'il appelle sacrilège, et fit ce qu'il dit de quelques autres. Il reconnut avec quelle sagesse saint Paul nous avertit de ne nous pas laisser séduire par ces discours. Car il avoue qu'il y a en cela un certain agrément qui enlève : on croit quelquefois les choses véritables, seulement parce qu'on les dit éloquemment. Ce sont des viandes dangereuses, dit-il, mais que l'on sert en de beaux plats; mais ces viandes, au lieu de nourrir le cœur, le vident. On ressemble alors à des gens qui dorment, et qui croient manger en dormant : ces viandes imaginaires les laissent aussi vides qu'ils étaient. »

M. de Saci dit à M. Pascal plusieurs choses semblables : sur quoi M. Pascal lui dit que, s'il lui faisait compliment de bien posséder Montaigne et de le savoir bien tourner, il pouvait lui dire sans compliment qu'il possédait bien mieux saint Augustin, et qu'il le savait bien mieux tourner, quoique peu avantageusement pour le pauvre Montaigne. Il lui témoigna être extrêmement édifié de la solidité de tout ce qu'il venait de lui représenter; cependant, étant encore tout plein de son auteur, il ne put se retenir et lui dit :

« Je vous avoue, monsieur, que je ne puis voir sans joie dans cet auteur la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, et cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, qui, de la société avec Dieu, où il s'élevait par les maximes de sa faible raison, le précipite dans la nature des bêtes; et j'aurais aimé de tout mon cœur le ministre d'une si grande vengeance, si, étant disciple de l'Église par la foi, il eût suivi les règles de la morale, en portant les hommes, qu'il avait si inutilement humiliés, à ne pas irriter par de nouveaux crimes celui qui peut seul les tirer de ceux qu'il les a convaincus de ne pouvoir pas seulement connaître.

« Mais il agit au contraire de cette sorte en païen. De ce principe, dit-il, que hors de la foi tout est dans l'incertitude, et considérant combien il y a que l'on cherche le vrai et le bien sans aucun progrès vers la tranquillité, il conclut qu'on en doit laisser le soin aux autres; et demeurer cependant en repos, coulant légèrement sur les sujets de peur d'y enfoncer en appuyant; et prendre le vrai et le bien sur la

284. T *les mots* et fit... autres *manquent*. — 285. T avec quelle facilité — 287. T des choses, T seulement *manque*. — 289. T mais *manque devant* que l'on sert, D dans de b. plats, B mais les viandes — 290. D elles le v., M le séduisent — 294. JM il lui dit, G M. de Sacy dit à M. Pascal plusieurs choses semblables. M. Pascal lui dit : « Je vous avoue... » *les sept lignes intermédiaires manquent*. — 295. M il lui pouvait — 296. D qu'il savait bien mieux S. Aug. — 297. TBMJ en faveur du, M en faveur de M. Montagne. 298. T M. Pascal parut extr., BJM Il lui parut être extr. — 299. T ce que M. de Saci venait — 301. M peux sans joie voir — 303. T laquelle de la société — 304. D de sa faible raison *manque*, se précipite, G où il s'élevait par les maximes des faibles, il le précipite dans la nature des bêtes par celles des prétendus esprits forts, M de sa sotte (seule *en surcharge*) raison, J le précipitait, T le précipite dans la condition — 305. T et *manque devant* j'aurais. — 306. T humble disciple — 307. JT ces hommes — 310. G de ne pas pouvoir — 311. DG en p. de cette sorte, T de cette sorte *manque*. — 312. DG bien combien — 314. G que l'on — 315. T et *manque*, JT ces sujets.

première apparence, sans les presser, parce qu'ils sont si peu solides que, quelque peu qu'on serre la main, ils s'échappent entre les doigts et la laissent vide. C'est pourquoi il suit le rapport des sens et les notions communes, parce qu'il faudrait qu'il se fît violence pour les démentir, et qu'il ne sait s'il gagnerait, ignorant où est le vrai. Ainsi il fuit la douleur et la mort, parce que son instinct l'y pousse, et qu'il n'y veut pas résister par la même raison, mais sans en conclure que ce soient de véritables maux, ne se fiant pas trop à ces mouvements naturels de crainte, vu qu'on en sent d'autres de plaisir qu'on dit être mauvais, quoique la nature parle au contraire. Ainsi, il n'a rien d'extravagant dans sa conduite; il agit comme les autres; et tout ce qu'ils font dans la sotte pensée qu'ils suivent le vrai bien, il le fait par un autre principe, qui est que les vraisemblances étant pareilles d'un et d'autre côté, l'exemple et la commodité sont les contre-poids qui l'entraînent.

« Il suit donc les mœurs de son pays, parce que la coutume l'emporte : il monte sur son cheval, comme un qui ne serait pas philosophe, parce qu'il le souffre, mais sans croire que ce soit de droit, ne sachant pas si cet animal n'a pas, au contraire, celui de se servir de lui. Il se fait aussi quelque violence pour éviter certains vices; et même il garde la fidélité au mariage, à cause de la peine qui suit les désordres; mais si celle qu'il prendrait surpasse celle qu'il évite, il y demeure en repos, la règle de son action étant en tout la commodité et la tranquillité. Il rejette donc bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche, des cheveux hérissés, le front ridé et en sueur, dans une posture pénible et tendue, loin des hommes dans un morne silence, et seule sur la pointe d'un rocher : fantôme, à ce qu'il dit, capable d'effrayer les enfants, et qui ne fait là autre chose, avec un travail continuel, que de chercher le repos, où elle n'arrive jamais. La sienne est naïve, familière, plaisante, enjouée et pour ainsi dire folâtre; elle suit ce qui la charme, et badine négligemment des accidents bons ou mauvais, couchée mollement dans le sein de l'oisiveté tranquille, d'où elle montre aux hommes, qui cherchent la félicité avec tant de peine, que c'est là seulement où elle repose, et que l'ignorance et l'incuriosité sont

317. D sans le — 318. T que l'on serre, D les mains... et les laissent vides, G la main... et les l. vides — 321. T s'il y — 322. TG ne veut — 324. MJ ses mouvements — 325. T qu'on accuse d'être — 326. G puisque la nature, T nature, dit-il, parle.... Ainsi, ajoute-t-il, je n'ai rien... j'agis... je le fais... qui m'entraînent — 327. D les autres hommes — 328. J il le faut par — 329. T de l'un et de l'autre, G étant égales de part et d'autre — 330. D l'emportent — 331. D *cette phrase* il suit... l'emporte *manque*, G donc les coutumes de son pays, parce que la coutume (*sic*) — 332. T comme un homme, D comme un autre, G *l'incidente* comme... philosophe *manque*. — 333. T parce que le cheval, G croire pourtant que ce soit de droit, ne sachant pas au contraire celui de (*sic*) — 334. J comme ne sachant, T animal au contraire n'a — 335. JTMB de certains — 336. DG il a gardé — 337. T *la phrase* mais si... repos *manque*. — 340. G les cheveux — 344. G là d'autre chose — 345. JTB Sa science, M La science, G La sienne au contraire est — 348. M tranquille *manque*. — 349. G cherchent la vérité, D peines — 350. G qu'elle repose, B l'ignorance et l'incertitude.

deux doux oreillers pour une tête bien faite, comme il dit lui-même.

« Je ne puis pas vous dissimuler, monsieur, qu'en lisant cet auteur et le comparant avec Épictète, j'ai trouvé qu'ils étaient assurément les deux plus grands défenseurs des deux plus célèbres sectes du monde, et
355 les seules conformes à la raison, puisqu'on ne peut suivre qu'une de ces deux routes, savoir : ou qu'il y a un Dieu, et lors il y place son souverain bien ; ou qu'il est incertain, et qu'alors le vrai bien l'est aussi, puisqu'il en est incapable.

« J'ai pris un plaisir extrême à remarquer dans ces divers raisonne-
360 ments en quoi les uns et les autres sont arrivés à quelque conformité avec la sagesse véritable qu'ils ont essayé de connaître. Car s'il est agréable d'observer dans la nature le désir qu'elle a de peindre Dieu dans tous ses ouvrages, où l'on en voit quelque caractère parce qu'ils en sont les images, combien est-il plus juste de considérer dans les productions
365 des esprits les efforts qu'ils font pour imiter la vertu essentielle, même en la fuyant, et de remarquer en quoi ils y arrivent et en quoi ils s'en égarent, comme j'ai tâché de faire dans cette étude !

« Il est vrai, monsieur, que vous venez de me faire voir admirablement le peu d'utilité que les chrétiens peuvent retirer de ces études philoso-
370 phiques. Je ne laisserai pas néanmoins, avec votre permission, de vous en dire encore ma pensée, prêt néanmoins de renoncer à toutes les lumières qui ne viendront point de vous : en quoi j'aurai l'avantage, ou d'avoir rencontré la vérité par bonheur, ou de la recevoir de vous avec assurance. Il me semble que la source des erreurs de ces deux
375 sectes est de n'avoir pas su que l'état de l'homme à présent diffère de

352. T dissimuler, ajouta M. Pascal, qu'en — 354. JMB illustres défenseurs — 355. BJG les seuls, G que l'une de ces — 356. G savoir qu'il, GM et alors, J qu'il y place son s. b., ou qu'elle est incertaine. G y placer son — 354. T du monde infidèle, qui sont les seules, entre celles des hommes destitués de la lumière de la religion, dont les opinions soient en quelque sorte liées et conséquentes. Car que peuvent-ils faire que de suivre l'un ou l'autre de ces deux systèmes? Le premier : il y a un Dieu ; donc c'est lui qui a créé l'homme. Il l'a fait pour lui-même. Il l'a créé tel qu'il doit être pour être juste et pour devenir heureux. L'homme peut donc connaître la vérité, et il est à portée de s'élever par sa sagesse jusqu'à Dieu qui est son souverain bien. Second système : L'homme ne peut s'élever jusqu'à Dieu. Ses inclinations contredisent la loi. Il est porté à chercher son bonheur dans les biens visibles et même en ce qu'il y a de plus honteux. Tout paraît donc incertain, et le vrai bien l'est aussi ; ce qui semble nous réduire à n'avoir ni règle fixe pour les mœurs, ni certitude dans les sciences. J'ai pris un plaisir — 360. T autres ont aperçu quelque chose de la vérité qu'ils ont essayé de connaître. Car — 363. TG quelques caractères, G parce qu'elles en, M *la proposition* où l'on... images *manque.* — 365. T pour parvenir à la vérité, même — 366. M et remarquer — 367. G ils s'égarent, J de cette, G dans cette étude. Il me semble que la source... *Les six lignes intermédiaires manquent.* — 369. BMJ peuvent faire, *en* J *un reviseur a biffé* faire *et l'a remplacé par* tirer, T le peu de besoin que les chr. ont — 370. T pas cependant — 371. T à renoncer — 372. T pas de Dieu, de qui seul on peut recevoir la vérité avec assurance. Il me semble... D pas de vous. — 373. J en quoi aurai-je l'avantage ou den (*sic*) rencontrer la v. par bonheur ou de recevoir de lui avec ass. (*sic. La seconde main a écrit* la *au-dessus de* recevoir *et biffé* de lui, B recevoir de lui — 374. J les sources, T erreurs des stoïciens d'une part et des épicuriens de l'autre est.

celui de sa création; de sorte que l'un remarquant quelques traces de sa première grandeur, et ignorant sa corruption, a traité la nature comme saine et sans besoin de réparateur, ce qui le mène au comble de la superbe; au lieu que l'autre éprouvant la misère présente et ignorant la première dignité, traite la nature comme nécessairement infirme et irréparable, ce qui le précipite dans le désespoir d'arriver à un véritable bien, et de là dans une extrême lâcheté. Ainsi ces deux états qu'il fallait connaître ensemble pour voir toute la vérité, étant connus séparément, conduisent nécessairement à l'un de ces deux vices, l'orgueil et la paresse, où sont infailliblement tous les hommes avant la grâce, puisque, s'ils ne demeurent dans leurs désordres par lâcheté, ils en sortent par vanité, tant il est vrai ce que vous venez de me dire de saint Augustin, et que je trouve d'une grande étendue; .....car en effet on leur rend hommage en bien des manières.

« C'est donc de ces lumières imparfaites qu'il arrive que l'un, connaissant le devoir de l'homme et ignorant son impuissance, se perd dans la présomption, et que l'autre, connaissant l'impuissance et non le devoir, il s'abat dans la lâcheté; d'où il semble, puisque l'un est la vérité où l'autre est l'erreur[1], que l'on formerait en les alliant une morale parfaite. Mais, au lieu de cette paix, il ne résulterait de leur assemblage qu'une guerre et qu'une destruction générale : car, l'un établissant la certitude, l'autre le doute, l'un la grandeur de l'homme, l'autre sa faiblesse, ils ruinent la vérité aussi bien que la fausseté l'un de l'autre. De sorte qu'ils ne peuvent subsister seuls à cause de leurs défauts, ni s'unir à cause de leurs oppositions, et qu'ainsi ils se brisent et

378. B la mène, T au comble de l'orgueil — 379. T sa misère... sa p. dignité, MJ la misère... sa p. dignité — 381. J ce qui est le précipite, *corrigé d'une autre main en* ce qui est se précipiter, B au lieu que l'a., éprouvant la nat. comme nécessairement inf. et irr., ce qui (*sic*) — 382. T Ainsi *manque*. — 383. M ensemble *manque*, G pour voir la vérité dans son entier — 385. T à l'org. ou à la paresse, T plongés tous les h. — 386. T demeurent point — 387. G *cette phrase* tant il est vrai... manières *manque*, T par vanité. Ainsi ils sont toujours esclaves des esprits de malice, à qui, comme le remarque S. Aug., on sacrifie en b. des m. — 390. DG connaissant les devoirs, J qu'il arrive que l'un connaissant l'impuissance et non le devoir, il s'abat dans la lâcheté, d'où il semble (*sic*), T l'un conn. l'imp. et non le dev., il s'abat dans la l., et que l'autre, conn. le devoir sans conn. son imp., il s'élève dans son orgueil. — 393. G il s'abandonne à la l., BJM semble, puisque l'un est la vérité, l'autre l'erreur. que l'on f., DG semble que, puisque l'un conduit à la v., l'autre à l'e., on formerait, T semble que l'on formerait (*les mots compris entre* puisque *et* erreur *manquent*) — 395. M leurs assemblages — 397. MJT et l'autre — 398. J la faiblesse et ruinant, T l'autre sa faiblesse, ils ne sauraient se réunir et se concilier, de sorte qu'ils ne peuvent ni subsister — 400. JT à cause de leurs opinions.

1. On l'a vu : ni l'une ni l'autre des leçons transmises n'est acceptable. La pensée, semble-t-il, ne devient logique que si Pascal a voulu dire : « Puisque la part de vérité du système de Montaigne est la part d'erreur du système d'Epictète, et réciproquement, il semble qu'on formerait en les alliant une morale parfaite. » On peut conjecturer, faute de mieux, que le rédacteur primitif de l'*Entretien* avait écrit « *puisque l'un est la vérité où l'autre est l'erreur* ». *Où*, écrit sans signe d'accentuation, a été pris pour la conjonction *ou* marquant l'alternative, et la phrase a été diversement arrangée par DG d'une part, par MJB d'autre part, supprimée par T.

s'anéantissent pour faire place à la vérité de l'Évangile. C'est elle qui accorde les contrariétés par un art tout divin, et, unissant tout ce qui est de vrai et chassant tout ce qui est de faux, elle en fait une sagesse véritablement céleste où s'accordent ces opposés, qui étaient incompa-
405 tibles dans ces doctrines humaines. Et la raison en est que ces sages du monde placent les contraires dans un même sujet; car l'un attribuait la grandeur à la nature et l'autre la faiblesse à cette même nature, ce qui ne pouvait subsister; au lieu que la foi nous apprend à les mettre en des sujets différents : tout ce qu'il y a d'infirme appartenant à
410 la nature, tout ce qu'il y a de puissant appartenant à la grâce. Voilà l'union étonnante et nouvelle que Dieu seul pouvait enseigner, et que lui seul pouvait faire, et qui n'est qu'une image et qu'un effet de l'union ineffable de deux natures dans la seule personne d'un Homme-Dieu.

415 « Je vous demande pardon, monsieur, dit M. Pascal à M. de Saci, de m'emporter ainsi devant vous dans la théologie, au lieu de demeurer dans la philosophie, qui était seule mon sujet; mais il m'y a conduit insensiblement; et il est difficile de n'y pas entrer, quelque vérité qu'on traite, parce qu'elle est le centre de toutes les vérités; ce qui
420 paraît ici parfaitement, puisqu'elle enferme si visiblement toutes celles qui se trouvent dans ces opinions. Aussi je ne vois pas comment aucun d'eux pourrait refuser de la suivre. Car s'ils sont pleins de la pensée de la grandeur de l'homme, qu'en ont-ils imaginé qui ne cède aux promesses de l'Évangile, qui ne sont autre chose que le digne prix
425 de la mort d'un Dieu? Et s'ils se plaisent à voir l'infirmité de la nature, leur idée n'égale plus celle de la véritable faiblesse du péché, dont la même mort a été le remède. Ainsi tous y trouvent plus qu'ils n'ont désiré; et ce qui est admirable, ils s'y trouvent unis, eux qui ne pouvaient s'allier dans un degré infiniment inférieur. »

430 M. de Saci ne put s'empêcher de témoigner à M. Pascal qu'il était surpris comment il savait tourner les choses; mais il avoua en même temps que tout le monde n'avait pas le secret, comme lui, de faire des lectures des réflexions si sages et si élevées. Il lui dit qu'il ressemblait

402. T et *manque devant* unissant, J unissant tout ce qui est désuni et — 403. TB ce qui est vrai, JMB et sachant tout ce qu'il y a de faux, G et lâchant tout ce qui est de faux — 404. J les opposés, T les principes opposés — 406. T ont placé — 407. J attribuant, T attribuait la force — 409. G d'infirmité, J appartient à la nature... appartient à la grâce — 410. T nature et tout, MG de puissance — 411. MJT qu'un Dieu, T enseigner que — 413. TMG des deux natures — 417. T philosophie. Mais mon sujet m'y a — 420. T renferme — 422. M pouvait — 423. G de la pensée *manque*, D qu'ont-ils — 424. G *les mots compris entre* qui ne sont *et* Dieu *manquent*. — 425. D se plaisaient — 426. DG leurs idées n'égalent plus celles, T n'égale point, G *les mots depuis* dont *jusqu'à* remède *manquent*. — 429. J intimement inférieur, B intimement intérieur, G *les mots compris entre* dans *et* inférieur *manquent*. — 433. T faire sur ses lectures des réfl., G *remanie ainsi :* Monsieur, dit M. de S., j'admire en vérité la manière ingénieuse avec laquelle vous savez tourner toutes choses; mais tout le monde n'a pas le même secret de faire des lectures et des réflexions si sages et si élevées. Je vois assez par ce que vous venez de dire que ces lectures vous sont utiles, mais je ne saurais croire néanmoins qu'elles fussent

à ces médecins habiles qui, par la manière adroite de préparer les plus grands poisons, en savent tirer les plus grands remèdes. Il ajouta que, quoiqu'il voyait[1] bien, par ce qu'il venait de lui dire, que ces lectures lui étaient utiles, il ne pouvait pas croire néanmoins qu'elles fussent avantageuses à beaucoup de gens dont l'esprit se traînerait un peu et n'aurait pas assez d'élévation pour lire ces auteurs et en juger, et savoir tirer les perles du milieu du fumier, *aurum ex stercore Tertulliani*, disait un Père. Ce qu'on pouvait bien dire de ces philosophes, dont le fumier, par sa noire fumée, pouvait obscurcir la foi chancelante de ceux qui les lisent. C'est pourquoi il conseillerait toujours à ces personnes de ne pas s'exposer légèrement à ces lectures, de peur de se perdre avec ces philosophes, et de devenir l'objet des démons et la pâture des vers, selon le langage de l'Écriture, comme ces philosophes l'ont été.

« Pour l'utilité de ces lectures, dit M. Pascal, je vous dirai fort simplement ma pensée. Je trouve dans Épictète un art incomparable pour troubler le repos de ceux qui le cherchent dans les choses extérieures, et pour les forcer à reconnaître qu'ils sont de véritables esclaves et de misérables aveugles; qu'il est impossible qu'ils trouvent autre chose que l'erreur et la douleur qu'ils fuient, s'ils ne se donnent sans réserve à Dieu seul. Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, hors la foi, se piquent d'une véritable justice; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions, et qui croient trouver dans les sciences des vérités inébranlables ; et pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères : car l'esprit en est si battu, qu'il est bien éloigné de vouloir juger si l'Incarnation ou le mystère de l'Eucharistie sont possibles; ce que les hommes du commun n'agitent que trop souvent.

avantageuses à beaucoup de gens dont l'esprit se trainerait un peu et n'aurait pas assez d'élévation pour lire les auteurs et en juger et n'en saurait tirer les perles du milieu du fumier. Pour l'utilité de ces lectures — 436. TD quoiqu'il vît bien, T par tout ce qu'il, JM que ses l. — 438. T se trainerait un peu et *manque*. — 440. D et tirer, T et pour savoir t. des perles du milieu du fumier, d'où il s'élevait même une noire fumée qui pourrait, D *Tertulliani manque*. — 444. BMJ à ces philosophes — 445. TD la proie des démons — 448. G reprit M. Pascal — 451. J à connaitre, G qu'ils sont esclaves et aveugles — 452. J autres choses, G la douleur qui suit — 454. G seul *manque*. — 455. T sans la foi — 456. T croient, indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, trouver — 457. J et *manque devant* pour. — 459. T difficile après cela d'être tenté de rejeter les mystères parce qu'on croit y trouver des répugnances, JM ces principes — 461. T et le mystère. — 462. G possibles. Et il me semble qu'en joignant ces deux auteurs ensemble ils ne feraient pas grand mal, parce que l'un s'oppose au mal de l'autre,

1. Sur la construction de *quoique* avec l'indicatif, cf. Haase, *La Syntaxe française du XVIIe siècle*, trad. Obert, § 83. On comprend que deux reviseurs indépendants l'un de l'autre l'aient écartée au XVIIIe siècle; on ne comprendrait pas qu'au XVIIIe siècle deux copistes indépendants l'un de l'autre l'eussent introduite de leur chef.

« Mais si Épictète combat la paresse, il mène à l'orgueil, de sorte
465 qu'il peut être très nuisible à ceux qui ne sont pas persuadés de la corruption de la plus parfaite justice qui n'est pas de la foi. Et Montaigne est absolument pernicieux à ceux qui ont quelque pente à l'impiété et aux vices. C'est pourquoi ces lectures doivent être réglées avec beaucoup de soin, de discrétion et d'égard à la condition et aux mœurs
470 de ceux à qui on les conseille. Il me semble seulement qu'en les joignant ensemble elles ne pourraient réussir fort mal, parce que l'une s'oppose au mal de l'autre : non qu'elles puissent donner la vertu, mais seulement troubler dans les vices : l'âme se trouvant combattue par ces contraires, dont l'un chasse l'orgueil et l'autre la paresse, et ne pou-
475 vant reposer dans aucun de ces vices par ses raisonnements ni aussi les fuir tous. »

Ce fut ainsi que ces deux personnes d'un si bel esprit s'accordèrent enfin au sujet de la lecture de ces philosophes, et se rencontrèrent au même terme, où ils arrivèrent néanmoins d'une manière différente :
480 M. de Saci y étant venu tout d'un coup par la claire vue du christianisme, et M. Pascal n'y étant arrivé qu'après beaucoup de tours, en s'attachant aux principes de ces philosophes.

Lorsque M. de Saci et tout Port-Royal des Champs étaient ainsi tout occupés de la joie que causaient la conversion et la vue de
485 M. Pascal, et qu'on y admirait la force toute puissante de la grâce, qui, par une miséricorde dont il y a peu d'exemples, avait si profondément abaissé cet esprit si élevé de lui-même, on le fut encore bien plus, vers le même temps, du changement presque miraculeux d'une autre personne, qui combla de joie tout ce désert....

non qu'ils puissent donner la vertu, mais seulement troubler dans les vices. *Explicit* G. — 466. T de toute justice, TM qui ne vient pas de la foi — 468. D ils doivent, J les lectures — 471. M que fort, B l'un s'oppose — 472. T l'autre. Elles ne peuvent donner la vertu, mais seulement — 473. JT l'homme se t. combattu — 474. JTM les contraires — 475. J et ne peuvent, T par ces raisonnements *manque*, DJ ces raisonnements — 479. J aux mêmes termes — 480. D arrivé tout d'un coup — 481. BDJ de détours, *en* M *la leçon* tours *a été corrigée par un reviseur en* détours. — 483. M des Champs *manque; ajouté en* J *par une seconde main.* — 484. M et la vue *manque.* — 486. JM avait si humblement soumis.

LA JEUNESSE DE DENYS LAMBIN (1519-1548)

Le pays natal[1] — La famille — Les premières études — Le collège du Cardinal Lemoine.

Denys Lambin naquit en 1520, ou au plus tôt en 1519[2], à Montreuil-sur-Mer, en Picardie, et plus particulièrement en Ponthieu, tout proche du Boulonnais[3]. Scévole de Sainte-Marthe s'étonne de voir paraître un génie si favorisé des Muses sereines

1. Pour la partie montreuilloise de ce travail, je dois de précieuses indications à mon regretté ami, Auguste Braquehay, le si distingué historien de notre ville natale, et à M. Roger Rodière qui, également Montreuillois, se montre son digne successeur par la sûreté de sa méthode et l'étendue de son exacte et méticuleuse information.

2. Et non point en 1516, comme le donnent à entendre ceux qui s'occupèrent d'abord de lui. — Voici d'abord la dissertation du P. Lazeri (*Miscellanea*, Romae, 1757, t. II, p. 267) : « De tempore quo natus est dissideo a reliquis omnibus, nec sine bono auctore, ut arbitror, id est Lambino ipso; qui in epistola quam primam ejus vulgamus annos circiter XXXVI tunc natum se affirmat ». — Voici la phrase de Lambin, p. 412 : « Neque unquam ita viribus meis confisus sum, cum annos circiter XXXVI natus sim, bonamque aetatis partem in litteris consumpserim, ut ausus sim quicquam a me scriptum hominum judicio committere ». — « Atque hic numerus ita expresse, ita distincte et nitide erat Lambini manu scriptus, ut cum multa ejus alia oculos aliquando vexarent (c'est ce que peuvent reconnaître tous ceux qui ont exploré des manuscrits de Lambin!), hoc primo statim apparuit. Jam vero epistolam illam anno 1556, serius a. 1557 scriptam multis argumentis probare possum : his vero praecipuis; quod Muretus biennio scriptam significat postquam ipse primo commentarium suum in Catullum ediderat; edidit autem anno 1554. Deinde quod scripta sit Romae altero anno quam Parisiis fuerat Lambinus; neque ortum ille habuit nisi anno 1520 (aut qui hunc proxime attingit), nec quando mortuus anno 1572 (ut inter omnes convenit), annos numerabat nisi 52, non 56 ut Bailletus aliique prodiderunt. »

La thèse du P. Lazeri se trouve confirmée par ce passage d'une lettre à une lingère de Blois que Lambin courtisait (ms 8647 du fonds latin de la Bibl. nat., f° 119 v°) : « Ego juvenis sum annos XXXIV natus ». Or cette lettre est datée de la veille des calendes de mars (soit le 28 février) 1554. Lambin avait donc trente-quatre ans accomplis à cette date. S'il les a atteints dans le courant de l'année 1553, la date de sa naissance ne recule qu'à 1519. Objectera-t-on qu'il se rajeunissait peut-être aux yeux de celle qu'il voulait séduire? Mais alors la lettre à Muret fait preuve. On n'a pas les mêmes raisons, en cette matière, pour tromper un philologue que pour en conter à une jolie femme.

Le premier qui accrédita l'erreur touchant l'âge où mourut Lambin, fut Scévole de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium... elogia*, 1602, p. 58 : « Cum annum aetatis ageret quinquagesimum sextum, paulo post Amiralii suorumque caedem fato functus omnibus Musarum alumnis acerbissimum sui desiderium reliquit ». Les autres écrivains qui s'occupèrent de Lambin, Baillet, Goujet, Moréri, etc., s'en rapportèrent à Sainte-Marthe.

3. ... Monstrolio, patria mea, quod oppidum est in Ambianorum et Morinorum finibus situm. (Oratio postridie Idus Dec..., anno 1562, in Aula gymnasii Samarobrinensis habita....Parisiis, apud Martinum Juvenem, 1563, p. 14.)

sous un ciel si lourd et si ténébreux [1]. Le bon érudit songe sans doute aux expressions virgiliennes qui relèguent la Morinie aux extrémités du monde et la Grande-Bretagne au delà :

Extremique hominum Morini...
Et penitus toto divisos orbe Britannos.

En imagination il enveloppe le Ponthieu des pesantes et sombres nuées qui couvent éternellement la terre des Cimmériens, dans la sinistre légende homérique. Et il s'étonne d'en voir sortir un savant homme, et non point des sauvages et des ours polaires.

Sainte-Marthe exagère les choses. Un tableau de Jean-Charles Cazin, *une Ville Morte* [2], nous montre bien, au-dessus des maisons tristes où les chandelles s'allument, une armée d'énormes et noirs nuages poussés par le vent d'automne. Mais c'est là un aspect d'exception. D'ordinaire le pays est plutôt riant et atteste les bénignes influences de la Manche. Lorsqu'en hiver on y vient de la Flandre wallonne, en suivant à peu près le même parallèle, on laisse souvent derrière soi la désolation complète des saisons rudes, des talus où l'herbe est morte, où toute végétation a disparu. La grande usine à céréales, d'où surgira bientôt la plante puissante, « grossière » même [3], pour emprunter à Michelet son énergique expression, se repose dans un sommeil absolu. A partir d'Arras, l'air tiédit; plus on va vers l'ouest, plus le gazon conserve sa couleur verte et ses pâquerettes éparses, tandis que les rosiers, dans les jardins de campagne, continuent à produire des boutons. Si l'on fait le voyage en été, on voit peu à peu les collines modérées qui succèdent à l'infini des plaines se revêtir de moissons plus maigres et plus fleuries, car la terre est moins riche, et c'est une race plus indolente qui l'exploite. En même temps les arbres n'ont plus leurs lourdes franges flamandes et découpent sur l'horizon une silhouette plus svelte et plus grêle. L'Artois franchi, le patois devient moins rude; en Artois même, l'accent des villes chantonne au lieu de s'appesantir sur les syllabes. Le type perd en vigueur pour gagner en affinement. — Descendons la vallée de la Somme, et l'impression sera la même. Vers Abbeville et Saint-Valery, la tristesse des tourbières fait place à l'allégresse du paysage normand. Les fines pierres ciselées des cathédrales et des églises d'Abbeville, de Saint-Riquier, de Rue, sont

1. Dionysius Lambinus Monstrolii ad Oceanum quamquam coelo crasso et turbido Musis tamen serenis et faventibus natus. (Scévole de Sainte-Marthe, *loc. cit.*, p. 57.)
2. Exposition du centenaire (1889).
3. *Histoire de France.*

souvent baignées d'une lumière argentine. Le Picard de la côte est moins dru, d'une charpente moins massive que celui qui habite l'intérieur des terres; j'ai vu dans le Vimeu des visages virils d'une rare noblesse; et la joliesse des Abbevilloises est légendaire [1]. Le patois picard, si rauque et si nasillard autour d'Amiens, s'allège lorsqu'on gagne l'Occident, et fuse en notes claires et chantantes dans l'air limpide. — Pareillement, si l'on compare entre eux le Boulonnais et le Ponthieu, l'on trouvera d'un côté de profondes forêts et des prairies sylvestres, déjà toute la magie ondoyante des sites anglais, une race singulièrement vivante et complexe, aux facultés multiples, le plus haut produit peut-être de la France septentrionale; de l'autre, des aspects naturels moins touffus, moins riches, plus dépouillés, moins propres à tenter un peintre qu'un graveur sur acier, une race un peu plus sommeillante et d'aptitudes moins variées.

Équilibre dans la température, modération dans le paysage, équilibre et modération dans les âmes, dans les caractères, dans les intelligences, tels sont, dans la physionomie du Ponthieu et de ses habitants, les traits les plus marqués. M. Emile Delignières, qui est dans la question un témoin très grave, puisque ses studieux loisirs ont été consacrés aux artistes abbevillois, constate que ces praticiens adroits, experts, soigneux, acceptent volontiers la discipline de la gravure, se cherchent des modèles, et sont plutôt des copistes que des créateurs [2]. De même, en littérature, les lettrés abbevillois les plus notoires sont des traducteurs : ainsi de Pongerville et Charles Louandre. Millevoye conserva toujours, dans son talent, quelque chose d'un peu timide et scolaire [3]. Les esprits du Ponthieu, à les prendre en général, sont donc tempérés. Moins que les « boyaux rouges [4] » d'Artois ou que les colériques Picards de l'Est, ils sont capables de sottises et d'extravagances : moins qu'eux aussi peut-être, ils sont capables de très grandes choses.

Pierre l'Ermite, né d'une famille picarde, et Calvin, de Noyon, lancèrent des paroles qui changèrent l'histoire du monde. Un mystique d'Artois, Benoît-Joseph Labre, renouvela au siècle de Voltaire la légende du *poverello* d'Assise, et l'on sait quel rôle jouèrent dans

1. *Lettres sur le département de la Somme*, par H. Dusevel, 1827, p. 10.

2. Voir *la Picardie*, 2e année, n° 12. M. Delignières me fait lui-même l'honneur de m'écrire que les Abbevillois ont « un caractère calme, un esprit méthodique, plutôt porté à la reproduction et à l'imitation qu'à la création proprement dite ».

3. Voy. H. Potez, *L'Elégie en France avant le Romantisme.*

4. Artesien,
Tét ed' thien,
Boïau rouche,
Tèt' farouche. (*Dicton populaire.*)

la Révolution les artésiens Robespierre et Le Bon. — Deux noms d'Abbevillois, parmi les plus reluisants, me reviennent à la mémoire : celui de Dévérité qui écrivit au XVIIIe siècle une manière d'histoire philosophique du Ponthieu, où il passa le temps à dauber les moines et qui, ensuite, lors de la Terreur, cacha des proscrits; celui de César Louandre qui, disciple d'Augustin Thierry, raconta lui aussi la destinée de son *pagus* à travers les siècles, excellent esprit, penché respectueusement sur le passé, tourné cependant vers l'avenir, un peu bourgeois censitaire et garde national. C'est à l'autre bout de la Picardie qu'est né le père de l'ardent Michelet [1]. — Les Montreuillois qui ont laissé quelques traces de leur passage ici-bas n'ont pas manqué à la règle. De deux d'entre eux, Auguste Braquehay s'est fait le diligent biographe, je veux dire l'abbé Firmin Pollet, et le général Merle [2]. Pollet fut chargé par l'archevêque de Paris de réduire les religieuses de Port-Royal. « Toujours auprès de Noailles, il conseilla la douceur, auprès des religieuses, il l'employa. D'autre part, s'il combattit fermement la doctrine de Jansenius, il ne fut point tendre à la morale facile de Molina. Il composa des conférences pour réfuter « les erreurs des casuistes relâchés, qui, depuis plus d'un siècle, ont si indignement altéré la morale de l'Évangile. » Louis XIV le trouva trop doux pour Port-Royal. On l'accusa de jansénisme [3]. Quant au général Merle, « comme il n'était d'aucun parti, excepté de cet éternel parti des honnêtes gens qui a su assurer, par delà toutes les révolutions, la continuité de notre existence nationale, il a été en butte aux cuistres de toutes les couleurs. Pendant la guerre de Vendée, à cause de sa douceur, de sa clémence, et de l'estime qu'il montrait pour de nobles adversaires, on créa un malentendu entre Hoche et lui. Il fut mis aux arrêts de rigueur. Républicain modéré, sous le Directoire il devint suspect, en 1798 fut destitué, emprisonné au Temple, mis en jugement, se défendit quatorze heures avec intrépidité, et, devant une meute de « patriotes » irrités, sortit la tête haute. En 1815, un avocat intrigant le desservit auprès de l'Empereur. Enfin son hôtel de Nîmes fut incendié et pillé par la canaille royaliste; sa propriété de Bois-Fontaine fut saccagée; il fut pendu en effigie à une des portes de la ville [4] ».

1. Michelet, *Ma jeunesse*.

2. Auguste Braquehay, *L'Abbé Firmin Pollet*, Abbeville, 1895. — Le général baron Merle, *Montreuil-sur-Mer*, 1893.

3. H. Potez, *Revue du Nord*, 6e année, 1895, t. I, p. 245; article sur le premier ouvrage précédemment cité.

4. H. Potez, *Revue du Nord*, même année, même tome, p. 78, article sur le second ouvrage précédemment cité. Auguste Braquehay lui-même approuvait, dans le passé, les gouvernements sages et solides.

Ce sont là des hommes de juste milieu. Mais qu'on y prenne garde, leur modération n'est pas faite de scepticisme. Dévérité risquait sa tête à protéger ses suspects, et le général Merle s'exposait au même danger en ménageant les Vendéens, et Pollet mécontentait le grand Roi. Ils ne se faisaient pas blancs ou noirs selon les gens : ils étaient Gibelins aux Guelfes et Guelfes aux Gibelins. C'est une belle attitude, et qui expose à récolter des coups. Il y faut un jugement lucide, beaucoup de sincérité intellectuelle, et un singulier courage. Lambin vient à la tête de cette élite. On le verra, dans la dernière partie de sa vie, lorsque la guerre civile ensanglanta la France, dénoncer, du haut de sa chaire professorale, les fauteurs du désordre, encourir les pires rancunes, et mériter de Charpentier l'épithète de *Politicus*, une injure qui allait devenir un titre de gloire pour tout un grand et admirable parti.

Le nom de Lambin semble avoir été répandu de bonne heure dans la région qui avoisine Montreuil. En 1188, un Lambin, frère du doyen de Notre-Dame de Boulogne, apparaît dans une charte [1] comme témoin d'une donation faite par la comtesse Ide de Boulogne au monastère montreuillois de Sainte-Austreberthe [2]. Le cartulaire imprimé d'Auchy cite un Lambin d'Hesdin [3], en avril 1239, comme ayant quelques droits sur la dîme de Marconne. On trouve dans le Cartulaire de Saint-Saulve, abbaye montreuilloise, à la date de 1275, un Lambin dit Pourrière, habitant la paroisse de Cavron [4]. Ce Lambin était maréchal-ferrant.

En 1412, Estienne Lambin était « maistre de l'artillerye du Roy nostre sire », comme il appert d'une quittance délivrée par lui à Charles VI sur le reçu d'une somme de dix mille livres tournois [5].

1. Charles Waddington, *Ramus*, p. 268.

2. Publiée par le chanoine Parenty dans sa *Notice historique sur l'abbaye de Sainte-Austreberthe*, p. 7.

3. N° LXXIV.

4. Mss Braquehay, *Recueil de notes sur Montreuil et ses environs*, p. 196 et 197. — Copie du cartulaire de Saint-Saulve d'après les notes du marquis Le Ver.

5. Ce document (endommagé, les fins de lignes sont perdues) est en ma possession. On y lit entre autres choses : « Charles par la grâce de Dieu, etc., a nos amez et feaulx les gens... pour la guerre es pais de languedouyl et de languedoc et les commissaires... aide salut et dillection. Nous voulons et vous mandons que par nostre... vous facies paier, bailler et délivrer des deniers de sa récepte à Estienne La... la somme de dix mil livres tournois pour tourner et convertir au fa... etc. Par le Roy en son conseil, etc. Ferron ».

Et au-dessous :

Sachent tuit que je Estienne Lambin, maistre de l'artillerye du Roy nostre sire, confesse avoir eu et receu de Jehan... guerre du Roy nostre sire la somme de Dix mil livres tournois comptant en plusieurs parties, laquelle somme... par ses lettres données le xiiiᵉ jour de ce présent mois d'avril et ordonnez à moy estre baillez et delivrez pour ledit tréso... sa recepte pour ycelle somme tourner et convertir au

Ce Lambin appartenait-il de près ou de loin à la dynastie de serruriers-horlogers que nous verrons établie à Montreuil à la fin du xve siècle et du xvie? Il est mal aisé de le décider. Cependant, serrurier, horloger, fabricant d'engins, artilleur, en ce temps-là tous ces métiers se touchent. Et Auguste Braquehay me faisait un jour observer qu'Estienne Lambin succédait dans son emploi à Mathieu de Beauvais, dit Gode, d'un surnom alors très répandu en Picardie, et principalement à Abbeville et à Montreuil [1].

Enfin, en 1462, Jehan Lambin, serrurier et maître de l'horloge de la ville de Montreuil, fournit pour l'horloge du beffroi de Béthune une roue et diverses pièces qui lui furent payées quarante-huit sous [2]. Ce Jehan Lambin est à coup sûr l'aïeul — ou le bisaïeul — de Denys. Une note ajoutée au Cueilloir de l'Hôtel-Dieu de 1464 [3], mais postérieurement à cette date, comme l'écriture nous le révèle, nous apprend qu'à la fin du xve siècle un Jehan Lambin habitait la demeure que nous verrons désormais aux mains de sa famille. Cette maison était située sur la paroisse Saint-Pierre; elle formait le « touquet », l'angle de la rue Butinoise et de la ruelle qui conduisait de la rue Butinoise à la rue Saint-Pierre, alors rue du Bassin, et où s'élevait l'hôtel du Géant, qui lui a donné son nom [4]. C'était à peu près l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'hôtel de Me Plesse, notaire.

Denys Lambin naissait ainsi dans la partie la plus héroïque de la ville. Aujourd'hui encore, la vieille citadelle, avec ses courtines

fait de ladicte artillerye pour la guerre du dit seigneur D... je me tien pour content et en quitte le dit trésorier et tous autres. En tesmoing de ce j'ai mis mon scel a... dudit mois d'avril lan mil quatre cens et douze.

1. Souvent sous les formes Godde, Gaude.

2. Voy. *Statistique monumentale du Pas-de-Calais*, t. I, p. 3 (d'Héricourt, Beffroi de Béthune) et *Epigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. II, arrondissement de Béthune, p. 4.

3. Archives hospitalières : « Et notes q̄' en ma dit que l'ostel au Bœuf, dont nous debvons au cõte de Ponthieu X s. p. de renvoy est la maison du touq̄t entre le maison ou demoeure maistre Jaq̄ de Goneville et le maison de Jehã Lãbin, serrurier, au touquet de la ruielle vers Sãint-Prẽ en venant de le maison dudit maistre Jaque à le Boucherie et y a demouré ung nommé Gone pinetier, et demeura Prẽ Pocholle ou demoeure a pñt Guillẽ de Guine pour che q̄'on trouve ès ãchiens registres q̄ elle tenoit au tenement Prẽ Pocholle et a le rue Bœutinoise q̄ est a pñt le rue du Castel et a le ruelle St Prẽ ».

4. Voici d'autres documents relatifs à cet immeuble. Ils sont conservés dans l'étude de Me Plesse :

a) Le 11 juin 1570, une vente est faite par h. h. Jehan de Haultefeuille, à h. h. Jehan Petit d'une maison « séaant à Monstrœul, Rue du Bachin, nommée [l'hostel S Pierre, biffé] le Saumon, tenant d'une liste à une maison appartenant a Thomas de Senlecque, où est à présent dem^t Marie Darragon vefve de feu F^ois Gallot et à Pierre Lambin, serurier; d'autre liste à J. Lesseline, etc. — pardevant au flégard, par derrière à la Rue Beuthinoise. » (Minutes Du Cay et Courtrect). Pierre Lambin est le frère de Denys, comme on le verra.

b) Le 1er juillet 158... Loing... baille a rente à ... Compaignon, soldat de la com-

superposées, s'avance vers l'Occident comme l'éperon d'une galère antique. Depuis l'enfance de Lambin, elle a été bien changée et remaniée. Mais elle se dirige toujours du même côté; sous des vêtements qui diffèrent, l'élan reste le même. L'antique forteresse du légendaire comte Helgaud, « la cour li cuens » [1], un peu plus tournée vers le Nord, protégeait contre les Northmans les corps saints de Montreuil. Le château bâti par les rois Hugues et Robert est édifié « en liu de plus grand signorie et plus noblement assis qui soit en la ville [2] ». L'idée qu'il manifeste, c'est la résistance contre l'Anglais. En 1312, les Montreuillois refusèrent le serment de fidélité au roi d'Angleterre Édouard II, devenu leur comte par son mariage avec Isabelle de France [3]. Après la bataille de Crécy, les Anglais firent une tentative contre Montreuil, mais « rien n'y gagnèrent [4] ». Lorsque le traité de Brétigny livra les Montreuillois à l'Angleterre, ils déclarèrent : « Nous aimerions mieux être taxés de la moitié de notre avoir et rester Français [5] ». Et ils eurent cette amertume suprême de se voir rudement contraints à obéir par le roi Jean lui-même. Aussi, en 1369, soulevée en même temps qu'Abbeville, la cité vomit, dans une révolte, la garnison anglaise qu'on lui avait imposée [6]. Le duc de Lancastre eut beau faire : il n'y put rentrer [7]. En 1415, les Anglais retrou-

pagnie de M. de Maignœulx : « une portion de terre deppendant de la maison où est dem^t led. Le Loing, à prendre et faisant frocq pardevant sur la rue Beutinoise, tenant aux hoirs ou ayants cause de feu Jehan Lesselyne, où est à présent dem^t Jehan Fasquelles brasseur, d'autre liste aux hoirs Pierre Lambin. » (Minutes Ducay, Benault.)

c) 28 octobre 1597. — Anne Lambert vend un surcens sur une maison rue St Pierre, « anciennement appellée le Chaudron ou Bassin, tenant d'une liste à Adrien .., d'autre liste et pardev^t aux rues, par derrière aux héritiers Pierre Lambin ». Cette maison était occupée par Julien Contesse, sergent, en garnison à St Quentin et Ysabeau Hennuyer, sa femme. (Minutes Bellin, Gérard.)

d) 23 février 1598, Feu Jehan Lesseline, « bourgeois marchant et à son tour eschevin » de Montreuil, avait acquis jadis « une certaine maison, masure, lieu, pourprins et tenement à usage de brasserie, séant aud. Monstrœul, rue du Bassin, tenant d'une liste à l'hostel du Géant, d'aultre aux hoirs et heritiers (sic) de Me Jehan Petit et à Pierre Lambin, pardevt a lad. rue et par derrière à la Rue Butinoise. » (Minutes Ducay, Poullet.)

Cet extrait ne va pas sans soulever une difficulté, quant à la famille Lambin, comme nous le verrons plus loin. — Enfin le texte le plus net sur la question est le contrat de mariage de Pierre, fils de Pierre et neveu de Denys (1595), que nous donnons plus loin.

1. Mss Braquehay. — I. Montreuil dans l'histoire, f° 5 et sqq. Les Mss Braquehay, avec l'œuvre qui a paru du vivant de l'auteur, constituent l'effort le plus intéressant qui se soit jusqu'ici produit pour ressusciter le passé de Montreuil. Ces manuscrits n'attendent, pour paraître au jour, que le bon vouloir de la commission des hospices montreuillois, auxquels Braquehay a laissé toute sa fortune.
2. Mss. Braquehay, I, f° 18.
3. *Ibid.*, f° 24.
4. *Ibid.*, f° 27-28.
5. *Ibid.*, f° 30.
6. *Ibid.*, f° 30.
7. *Ibid.*, f° 31.

vèrent les milices montreuilloises devant eux au gué de Blanquetaque [1]. Au moment où Denys Lambin reçut la vie, sa ville natale allait être appelée à de nouvelles épreuves, glorieuses et tragiques. Elle allait redevenir, comme si souvent aux anciens jours, la pointe de l'épée de la France. En ouvrant les yeux à la lumière, Denys Lambin respira la patrie.

En 1477, nous apprend la Déclaration des fiefs du Boulonnais, les « hoirs Jehan Lambin » tiennent un arrière-fief de Beutin [2]. Beutin est un village situé à une petite lieue de Montreuil. Le Jehan Lambin dont il est ici question est peut-être le même qui répara l'horloge de Béthune et possédait une maison dans la rue Butinoise. Enfin un acte de 1564 nous présente de très amples renseignements sur la famille Lambin, à propos d'un prêtre décédé à Hondschoote, sire Jehan Bernard, cousin-germain de Pierre Lambin, et par là même de Denys. Pierre de Dourrier, sergent royal à Montreuil, avait marié une de ses filles, Marguerite, à un nommé Jehan Bernard, père du prêtre défunt; une autre, Katherine, à Nicolas Lambin, serrurier, — et ce sont les parents du grand philologue; — une troisième, Jehenne, à Jehan de Quéhen, menuisier, de laquelle union résulta Josse de Quéhen, également menuisier [3]. On observera que la famille maternelle de Lambin,

1. Mss. Braquehay, I, f° 34.

2. Déclaration des fiefs du Boulonnais, 1477. *Arch. de Boulogne*, 969. Copie de 1682, f° 36 v°.

3. 21 may 1564. — Par devant nous Lœurens Le N « [oir et Nicolas Malingre], notaires roiaulx manans en [la ville de Monstrœul] soubsignez, sont comparus... de Werchin, cordonnier dem^t aud. Monstrœul, eaigé de 72 ans ou environ, et Jacques Coulomb..., boullangier aussy dem^t aud. Monstrœul, eaigé de 70 ans ou environ, lesquelz concordamment ont dict, attesté, certiffié et affermé pour vérité avoir eu bonne congnoissance de adprésent deffunct sire Jehan Bernard, en son vivant ptre et au jour de son trespas dem^t à Honscotte, lequel ilz scavent estre yssu du mariaige d'entre Jehan Bernard et Marg^te de Dourrier aussy deffunctz, laquelle Marg^te estoit fille de feu Pierre de Dourrier, en son vivant sergent roial aud. Monstrœul, desquelz pareillement ilz ont eu aussy bonne congnoissance par avoir hanté et fréquenté par plusieurs fois avec tous les dessusd. deffunctz. Semblablement ont eu ancoires bonne congnoissance de adprésent deffunctes Katherine et Jehenne de Dourrier, aussy filles dud. feu Pierre de Dourrier, qu'ilz scavent avoir esté sœurs d'icelle deffuncte Marg^te de Dourrier; lesquelles Katherine et Jehenne de Dourrier ont esté alliées par mariaige en ceste dicte ville, asscavoir lad. Katherine avecq Nicolas Lambin serrurier, et lad. Jehenne avecq Jehan de Quehen menuisier. Desquelz deulx mariaiges seroient procédez et yssus, asscavoir desd. Lambin et Katherine ung nommé Pierre Lambin, de présent vivant et se meslant dud. estat de serrurier; et desd. Jehan de Quéhen et Jehenne de Dourrier un nommé Josse de Quéhen, aussy de présent vivant, se meslant dud. estat de menuisier. Partant lesd. Pierre Lambin et Josse de Quéhen, cousins germains audict feu sire Jehan Bernard. Et par ce moïen ne congnoissent lesd. attestans plus proces parens ni habiles à succéder aud. feu sire Jehan Bernard que lesd. Pierre Lambin et Josse de Quéhen, dem^ts en ceste d. ville. Dont et desquelles choses de la part desd. Lambin et Quéhen nous ont esté requises lettres, a eulx accordées ces présentes pour leur servir et valloir où il appartiendra ce que de raison. Faict et attesté aud. Monstrœul, le XXIe jour de may mil V^c soixante quattre. » (Minute non signée, de l'écriture de Malingre.)

comme son nom l'indique, est originaire de Dourrier, village situé sur les bords de l'Authie; Danville y croyait reconnaître le *Duroicoregum* de la Table Théodosienne[1]. Par cet endroit encore, Lambin appartient à la terre de Ponthieu.

Nous savons par la correspondance de Lambin qu'il perdit sa mère le mercredi des Cendres 1554, entre minuit et une heure du matin, et qu'elle était alors âgée de soixante ans environ. Nous savons aussi que son père mourut entre 1543 et 1547[2] et qu'ainsi donc il vécut assez longtemps pour veiller à la formation morale et à l'éducation de son fils[3]. Nous connaissons à Lambin un frère, Pierre[4], l'aîné des mâles sans doute, et une sœur, Antoinette, qui épousa Jehan Bar[5], paveur de la ville[6].

Pierre Lambin, avec lequel Denys eut toujours des relations très suivies, était, ainsi que ses pères, maître serrurier et « conducteur de l'horloge de la ville » à Montreuil. En cette qualité, il est considéré comme « sergent » de la municipalité, et en 1547-1548, habillé de drap brun tanné du « droit costé » et violet de l'autre, aux frais du public, peut-être pour assister à quelque

1. *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.* — Arrondissement de Montreuil, p. 39, article DOURIER.

2. Ms. 8647, f° 133. La veille de Pasques XXIIIe de Mars reçu lre de mon frère p. laquelle mescrit de obitu matris qui fut le jour des Cendres entre douze et une à minuit.

Ms. 8647, f° 135. Matrem sexagesimo fere aetatis anno decessisse, etc.

3. Ms. 8647, f° 68 v° : Lettre à Clément du Puy au sujet de ses lettres de tonsure : X cal. sept. 1553 : Il a demandé ses lettres de tonsure à son cousin Valentin de Quéhen à Amiens, « qui... abhinc decennium literas illas... bello superiore apud se habuit depositos...Mihi respondit se vel patri (en marge : etiamtum vivo nunc jamdudum de vita decessit) vel ad me misisse ». 7). F° 135 v°. Lettre à Simone après la mort de sa mère : Et certe de spatio vitae parentum meorum jure queri non possim. Vixerunt enim usque eo quoad sentire atque intelligere par aetatem potui quid homini maxime adveniret... En outre, Nicolas Lambin était sûrement mort dès 1547, puisque nous voyons alors Pierre Lambin maître serrurier et horloger de la ville.

4. Ms. 8647. f° 13. *Petrus* frater queritur, etc.

5. Lundi 15 mars *1584* (?) Pierre Lambin, serrurier dem^t en ceste ville, paroisse St-Pierre, ensuivi par Jodce de Quéhen, menuisier, et J. Le Duc, serviteur domestique du sieur de Canlers, dem^t en ceste ville, vend moyennant 6 écus à Michelle Malahieue, vefve de deffunt Anthoine Moreau, dem^t en ceste ville : la moictié par indivis d'une maison, lieu, pourprins et petit jardin séant en cette ville, rue des Bouchers, le total d'icelle tenant — aux héritiers du s^r de Rebergues, — à la rue des Prebstres, — par derrière aud. s^r de Rebergues, par devant sur le flégard et rue des Bouchers, appartenant aud. Lambin de la succession et par le trépas de Anthoinette Lambin sa sœur, allencontre de l'autre moictié appartenant aux enffants et héritiers de Jehan Bar et qu'il a eu en ses secondes nopces. — Tenue par 12 s. parisis du s^r de Bertronval ». L'acte est passé en la maison « dud. s^r de Canlers, paroisse St-Pierre ». (M. Rodière me fait remarquer que le sieur de Canlers [Nicolas de Héricourt, escuier] était huguenot, et que, dans un acte du 26 septembre 1576, il comparait comme l'un des délégués de la noblesse protestante du Boulonnais). — Signé Pierre Lambin (nom suivi d'une clef). — Josse de Quéhen. — Jan le Ducq. (Min. Allain, Courtrect.)

6. Voir la note suivante.

défilé ou procession [1]. Pierre Lambin dut mourir avant 1590 [2]. Il était certainement mort au commencement de 1595, comme nous l'apprend le contrat de mariage de son fils Pierre. La similitude des deux prénoms rend moins clairs les renseignements que nous possédons sur ces deux personnages. Les comptes des argentiers de Montreuil portent à diverses reprises des gages de 8 et 4 livres payés à Pierre Lambin, évidemment le père, entre 1547 et 1585 [3]. A plusieurs reprises, Pierre Lambin fournit à l'Hôtel-Dieu des « ferrures » diverses pour la maison que cet établissement possédait au Val [4]. En 1553-1554, il fournit des « pièces »

1. La présente note est tirée, comme plusieurs qui suivront, de celui des ms. Poultier qui contient les comptes des argentiers de Montreuil. Le chanoine Poultier a exploré les archives de Montreuil avant qu'elles fussent détruites par les bourgeois de la Restauration, dont la sottise fut plus néfaste que n'avait été la violence des Révolutionnaires. M. Rodière a pris copie de ces manuscrits.

Ms. Poultier, p. 31. — 1547-48. Audit du Pont, pour avoir livré les seconds draps, à savoir à Anthoine Lamirand vallet de la ville, Mathias Ricouart garde du beffroy, *Pierre Lambin orlogeur*, et Jehan Bar, paveur, sergents, à chacun d'eux 3 aulnes demie, demi quart, l'aulne du Roy, au prix de 31 sols l'aulne, tenant le droit costé en brun tanné et l'autre violet, cy : 22 livres 9 s. 6 d.

2. Voici les mentions de Pierre Lambin qui se trouvent dans les minutes de l'étude de Me Plesse, hormis quelques documents que l'on verra plus loin :

a) 27 Xbre 1564. Au contrat de mariage de Pierre de Brebant le jeune, fils de Jehenne Belledame et de feu Jehan de Brebant, assistent « Pierre de Brebant l'aisné rère d'icelluy Pierre de Brebant le jeune ; Pierre Lambin me serurier, mary de Marguerite de Brebant, aussy sa sœur. » L'épousée se nomme Marie Sannart. (Minutes Allard, Malingre.)

On a vu plus haut un document du 11 juin 1570.

b) Le 18 février 1574, Pierre Lambin, demeurant à Montreuil, témoin « instrumentaire », signe de son nom suivi d'une clef, à son ordinaire. (Minutes Allard, Le Noir.)

c) Le 11 juillet 1575, Pierre Lambin « serrurier demeurant en ceste ville », donne, comme témoin, cette même signature.

d) Le 12 janvier 1584, Pierre Lambin, me serrurier à Montreuil, paroisse St-Pierre, est témoin, et donne cette même signature. (Minutes Benault.)

On a vu des documents du 1er juillet 158... et du 28 Xbre 1597 (*b* et *c*) où il est question des héritiers de Pierre Lambin, et un document du 23 février 1598, sur lequel nous reviendrons et où se retrouve le nom de Pierre Lambin. — De même on l'a rencontré dans le document du 15 mars 1584 (?), où il est question d'Antoinette Lambin.

3. Ms. Poultier, p. 31. — 1547-48. Gages : à Pierre Lambin, horlogeur, 8 livres. — P. 41. 1547-48. A esté paié à Pierre Lambin, horlogeur, pour ses gaiges ordinaires d'avoir conduit le cadran ceste année : 4 livres tournois. — P. 50. 1550-53. A Pierre Lambin, horlogeur, 8 livres, 4 livres. — On retrouve pour le même des gages identiques aux années 1553-54 (p. 62 et 66) ; 1555-56 (p. 75-77) ; 1556-57 (p. 84-87) ; 1557-58 (p. 96) ; 1561-62 (p. 101-103) ; 1562-63 (110-112) ; 1565-66 (p. 129) ; 1568-69 (p. 135) ; 1575-76 (p. 140) ; 1578-79 (p. 152) ; 1584-85 (p. 167-168).

4. Archives hospitalières de Montreuil, B, 37, case 5. — Comptes de l'argentier Loys Le Wallois, 1546-47. — Novembre. — Du IIIe jour dudit mois a esté paié à Pierre Lambin, serurier, pour avoir livré pour ladite maison du Val tant pentures, lacetz, veraulx que aultres ferrures comme appert par ung billet signé de la main dudit Lambin montant XVIII l. XII s. t.

Décembre. — Du XIIIe dudit mois a esté paié à Pierre Lambin serurier la somme XXIIII l. quatre solz huit deniers tournois pour avoir livré pour ladite maison du Val, tant pentures, lacetz, veraulx, que aultres ferrures comme appert par un billet signé de sa main montant XXIIII l. IIII s. VIII d. t.

May (1547). Du XVIIe dudit mois, a esté paié à Pierre Lambin serurier, pour ouvraige

pour le cadran de la ville [1]. En 1557-1558, il raccommoda les serrures de la maison de ville [2]; en 1552-1553, le cadran de l'église Notre-Dame de Darnetal [3]. Enfin, le 24 mai 1571, il passa marché avec les mayeur et échevins de Montreuil pour réparer l'horloge du beffroi; elle était toute rompue et dérangée depuis la prise de la ville par les Impériaux, en 1537 [4].

A notre connaissance, Pierre Lambin eut de sa femme Marguerite Brébant ou de Brébant, un fils du même nom que lui, et qui lui succéda dans son commerce et dans son emploi; un autre fils que nous verrons, en 1562, mourir de la peste à Paris, où il étudiait auprès de son oncle Denys [5]; trois filles : Antoinette, aînée de Pierre, mariée au tailleur d'habits Pierre Le Bon; Jehenne, mariée à Me Nicolas Brillart, procureur au bailliage royal de Waben, et Françoise Lambin restée fille. En 1595, Pierre, le fils, épousa Marie de Paris, assez bien apparentée, semble-t-il [6]. Une

de son mestier qu'il a livré pour ladite maison du Val comme appert par son billet signé de sa main L XXVIII s. t.

Comptes d'Andrieu de Sarton (1561-62). A esté paié à Pierre Lambin serrurier, demeurant audit Monstrœul, la somme de quarante cincq sols pour par luy avoir livré plusieurs ferrures de son mestier en ladite maison du Val selon qu'il appert par ung billet signé de sa main, cy XLV s. t.

1. Ms. Poultier, p. 67 (1553-54). A Pierre Lambin, serrurier de la ville, pour des pièces servant au cadran, 6 l. 6 d.

2. *Id.* p. 96 (1557-58). Pierre Lambin, serurier, pour auoir recoustré les serrures de la maison de ville : 12 s.

3. P. 112 (1562-63). A Pierre Lambin, horloger, pour le cadran du Dernestal, 4 livres.

4. Document endommagé :

... ceste ville de Monstrœul... Gilles de Lhomel eschevins... avoir cejourd'huy dacte de ces presentes faict (marchié avec Me) Pierre Lambin, me serrurier et horloger, demt en (ceste ville) de Monstrœul, pour reffaire et racoustrer la... (horlo) ge estant au beffroy et guet de lad. ville, et... (cadran) lesquelz depuis la prinse de ceste ville qui advint... (en) lan mil ve trente sept n'avoient estez aucunement racoustrez (telle) ment que le tout estoit rompu, usé et en telle... (deca) dence que lad. horloge ny cadran ne tenoit aulcune mesure (ains) y qu'il a esté congnu par la visitation que pour ce en a esté faicte, de l'ordonnance des maïeur et eschevins; et ce moïennant la somme de cent dix (10 biffé) livres tournois, quy luy seront paiez et délivrez par led. de Poilly, argentier de lad. ville incontinent après que lad. horloge et cadran seront faicts et achevez, visitation premièrement faicte par gens en ce congnoissans. Et a ce faire, paier, furnir et du tout acomplir ont lesd. parties obligé et oblige (nt) ascavoir lesd .maieur et eschevins tout le bien et revenu de lad. ville, et icelluy Lambin tous ses biens et héritages etc. Renonçans, etc. Commandement receu, etc. Faict, passé et recognu aud. Monstrœul le vingt et quatriesme jour de may mil ve soixante et unze, pdvt Pasquier Allain et Jehan Courtrect, noces roiaulx aud. lieu. Et ont lesd. parties signé suivant l'édict. Approbo ce mot interligne : dix. Postel. A. Pasquier, J. de Ray. Le Roy. Poilly. Pierre de Berry. G. de Lõmel. Pierre Lambin (nom suivi de la clef). Courtrect. Allain.

5. V. Oratio postridiè Idus Dec. pridiè quam Philippicarum Demosthenis explicationem orsus est, anno 1562, etc., etc., Parisiis, ap. Martinum Juvenem, 1563, p. 13-18.

6. Tout ce qui précède résulte du curieux document qui suit : Lundi 27 février 1595 (contrat de mariage) « Furent présentz et comparantz en leurs personnes *Pierre Lambin*, jeune homme à marier de l'estat de serrurier et conducteur de lorloge de ceste ville de Monstrœul, filz de défunct Pierre Lambin, au jour de son trespas me d'iceluy mestier, assisté de Marguerite Brebant, sa mère, vefve d'iceluy défunct,

note du chanoine Poultier porte à croire que Pierre mourut en 1596 [1], l'année de la grande peste qui enleva à Montreuil trois cinquièmes de ses habitants [2].

demtz en ceste d. ville, par^sse^ St Pierre, assisté aussy de Pierre Le Bon, marchand tailleur d'habitz, demtz en icelle ville, par^sse^ Nostre-Dame, et Antoinette Lambin sa femme, sœur aisnée d'iceluy Pierre ; de Me Nicollas Brillart, procureur au Baillage royal de Waben, et dem^lle^ Jehenne Lambin sa femme, aussy sœur d'iceluy Pierre dem^t^ en ceste d. ville, par^sse^ St Pierre ; Françoise Lambin, sœur d'iceluy Pierre, eagée et usant de ses droictz ; de François de Quéhen, m^e^ menuzier, cousin du costé paternel d'icelluy Pierre, et de Pierre de Brebant, sergent à verge des mayeur et eschevins d'icelle ville, oncle du costé maternel aud. Pierre, demtz en lad. par^sse^ Nostre Dame d'une part ; — et *Marie de Paris*, jeune fille à marier, eagée et uzant de ses droictz, fille de défunctz Nicolas de Paris et Marie Dannel, dem^te^ en la maison de dam^lle^ Marie Caron vefve de défunct Me Jehan Postel, assistée de Vallery Robert, mulgnier dem^t^ en la Basse Ville dud. Monstrœul, et Nicolle Dannel sa femme, tante à icelle Marie du costé maternel ; de ladite damoiselle Marie Caron ; de nobles hommes Me Charles Postel, licentié ez loix, advocat en la court de Parlement à Paris, et de Gilles Postel s^r^ de Mont-Saniet-Eloy, demtz aud. Monstrœul, cousins à icelle Marie, d'autre part. » Lambin apporte « la maison et tenement quy fut aud. défunct Pierre Lambin, scituée en lad^te^ paroisse St Pierre, tenant d'un costé à la maison Charles Verdières quy fut à Me Jehan Petit, d'un bout à la maison quy fut à Pierre Wallard, d'autre liste à une ruelle traversant les rues allant à la porte du Chateau et d'autre bout à la rue Beutinoise, tenue de l'église dud^t^ St Pierre par 4 ds. tz. chacun an. » Anthoinette, Jehenne et Françoise Lambin renoncent à leurs parts en ladite maison. — Marie de Paris apporte, de la succession de feu son père, une « maison, lieu, pourprins et tenement en lad^te^ Basse Ville » tenant à Augustin Quéval, « au presbitaire » par derrière à la muraille, par-dev^t^ au Flégard, item un jardin « scitué au devant de ladite maison » planté d'arbres ; item 18 l. 4 s. 9 d. tz. de cens et rente sur divers ; plus 100 s. tz. de rente constituée sr les héritiers de défunt Laurent Dannel son oncle, et enfin 80 l. tz. d'argent. » Fait en la maison d'icelle dem^lle^ Marie Caron.

Pierre Lambin (suivi d'une clef), Marie de Paris. Pierre Le Bon. Brillart. Marque d'icelle de Brebant. Antoinette Lambin. Jenne Lambin. Françoise Lambin. G. Postel. Postel. (Le Pottier. Allain.)

1. Ms. Poultier, p. 195 (1591-92). A Pierre Lambin, horlogeur, 6 écus.

P. 206 (1595-96). Au même, même somme.

Ces deux mentions nous paraissent se rapporter à Pierre II.

I. P. 215 (1596-97). A Pierre Obillet, horloger, 6 écus.

A Jehen Gomart comis à la conduite de l'horloge par la mort de Pierre Lambin, 1 écu.

Enfin (p. 275) nous retrouvons, le 29 octobre 1620, Pierre Obillet comme horloger.

Pierre Lambin II a donc dû mourir l'année qui suivit son mariage. Nous objecterait-on le document du 23 févr. 1598 (*d*) où il est parlé de Pierre Lambin et non de ses hoirs? Mais nous ferons observer que les faits dont il s'agit ont eu lieu dans un passé indéterminé, et que Pierre Lambin (l'un ou l'autre) vivant lors de l'achat de Jehan Lesseline, peut aussi bien que lui être mort depuis.

Pour en finir avec la famille et le nom de Lambin, signalons un acte incomplet et endommagé, par lequel un Lambin (est-ce Pierre?) vend, pour lui rembourser une rente, à Pierre du Hamel, bourgeois et maître maçon à la Basse Ville de Boulogne, une maison et jardin « à usaige de labour, le tout en continence d'une mesure, scituée en lad^te^ Basse-Ville de Boullongne, hors la barrière », etc. Le prix de vente est « 41 escus sol. et 10 solz..... Moyennant quoy, led du Hamel achepteur a déclaré estre remply et remboursé dud. Lambin du sort principal de la somme de 1 escu 50 s. de rente que icelluy Lambin luy avoit », etc. (Marque dud. Lambin vendeur.) — (Le Pottier, Le Porcq). (Date déchirée, peut se placer entre 1588 et 1596.)

A la date du 23 novembre 1575, Pierre Lambin, natif de Chiracourt, est reçu bourgeois d'Hesdin (registre aux bourgeois d'Hesdin).

2. V. *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, arrondissement de Montreuil, p. 359.

Ainsi donc, les archives des notaires nous révèlent dans les alliés et amis de la famille Lambin des artisans mécaniques et d'humbles serviteurs du roi ou de l'échevinage. Le père et le frère aîné même de Denys avaient ce double caractère. Mais ils appartenaient à un de ces fins métiers de fer et de cuivre qui voulaient, outre une main experte et adroite, une certaine subtilité d'entendement. Les serruriers d'autrefois nous ont laissé des chefs-d'œuvre compliqués et précis, et qui complètent à merveille les admirables coffres et bahuts des maîtres huchiers. Ils avaient, à un degré que nous ne connaissons plus, la probité de l'exécution et le goût de l'achevé, du fini, du parfait. Leurs pratiques leur demandaient des objets faits pour durer, pour passer de génération en génération. Nos ancêtres n'eussent pu se résoudre à vivre, comme nous, au milieu de meubles et ustensiles improvisés à la hâte. Dans l'atelier héréditaire, de père en fils, la main se faisait plus souple et plus ferme, l'œil prenait plus d'exactitude et d'acuité. Il y a loin sans doute de l'ajustage d'une serrure à la constitution d'un texte antique. Mais enfin, comme il y a des professions qui rendent les races plus brutales, il en est d'autres qui les affinent. La légende voulait voir dans le père de Virgile un de ces potiers de terre qui donnaient un tour si gracieux aux amphores et aux urnes; dans le père de Froissart, un peintre d'armoiries, qui aurait transmis à son fils le goût des somptueux cortèges, des marches et tournois, où se déploient les couleurs éclatantes de l'art héraldique; c'est qu'on a saisi quelque rapport des métiers élégants ou délicats à la grâce ou à la finesse de l'esprit; et je me représente mieux l'enfance de Lambin dans l'atelier des maîtres serruriers et « conducteurs de l'horloge » que sous l'auvent d'un tripier, par exemple, ou d'un vendeur de chair crue ou cuite.

Ces artisans n'étaient pas des illettrés. Sa mère savait écrire [1]. Son frère Pierre entretenait avec lui une correspondance assidue [2], et si Pierre dérogea en épousant Marguerite de Brébant, qui était obligée de mettre sa « marque » au bas des actes notariés, ses enfants ne partagèrent point l'ignorance de leur mère. Quant à Nicolas Lambin, tout porte à croire qu'il avait quelque culture, puisque Denys, dans la lettre qu'il écrit à Simone après la mort de sa mère, déclare que ses parents ont mis tous leurs soins, toute

1. Ms. 8647, f° 67. Lettre à Prévôt, cal. sept. — Prévôt à envoyé de l'argent à la mère de Lambin : « Chirographo matris oportuit te esse contentum, etiamsi nomen non esset suscriptum, nam quod manu (en surcharge : creditoris aut debitoris) scriptum est, suscriptionem nominis non desiderat. »

2. Nous le savons par le ms. 8647, où Lambin, à plusieurs reprises, mentionne des lettres reçues de son frère.

leur diligence à lui faire acquérir, lorsqu'il était enfant, les connaissances qui préparent à la vie commune et au commerce des hommes, et que, s'il ne voit pas bien clairement les fruits du temps qu'il a dépensé aux lettres, la faute n'en est pas à son père mais bien à lui-même [1].

Comme Lambin était au berceau, Montreuil fut tout rempli des allées et venues que causaient les préparatifs de l'entrevue d'Ardres. Tout cet afflux de multitude n'allait pas sans tumulte, querelles et rixes. Ainsi, à Montreuil même, le 22 mai, « le secrétaire Lachesnaye, sans propos ni raison, eut la main coupée par un lansquenet auquel jamais il n'avoit fait déplaisir; pour ce, eut ledit lansquenet le poing tranché, puis fut pendu honteusement [2] ». Le roi François Ier resta à Montreuil du 24 mai au 27 [3]. Un badaud moine de Saint-Saulve chevaucha jusqu'à Calais pour voir les grandes fêtes, fut bien accueilli des Anglais, bien abreuvé, et compara Henri VIII au roi Salomon pour avoir édifié un palais de verre aussi beau que le Temple, mais il fut rançonné à plaisir par un hôtelier de Calais [4].

Dans l'année qui suivit, la guerre éclata entre François Ier et Charles-Quint. Montreuil, si proche de la frontière, fut menacé. L'on y eut un avant-goût des terribles épreuves que plus tard on devait traverser. Les villages des environs sont dévastés par les armées françaises même et, dit le receveur des aides d'Artois, « il n'y reste plus personne [5]. » Le sieur de Telligny, sorti de Montreuil en avril 1522 avec sa compagnie pour aller rejoindre le duc de Vendôme à Monchy-Cayeux, tailla en pièces une bande de deux ou trois cents pillards bourguignons, mais reçut à l'épaule un coup d'arquebuse dont il trépassa [6]. Un peu plus tard, Louis de la Trémouille constatait que Montreuil était « l'une des faibles villes du pays » et ravagé par la peste [7]. Les passages de troupes continuèrent [8]. Les Anglais de Suffolk ayant débarqué à Calais pour joindre leurs efforts à ceux des Impériaux, les escarmouches se

1. Ms. 8647, f° 135 v°. Magnamque curam ac diligentiam adhibuerunt cum puer essem ut eas artes et literas perdiscerem quae ad civilem convictum et societatem humanam pertinerent. Quod non satis (en surcharge : mihi) constat fructus otii ac temporis in studiis literarum positi, non est illa patris culpa, sed mea.

2. Journal de Louise de Savoye (Coll. Michaud et Poujoulat, p. 91, col. 2).

3. Ms. Braquehay, cité p. 47. D'après des documents tirés des Archives Nationales.

4. Bibliothèque de l'École des Chartes, III, 4e série, 1857, p. 453. Lettre d'un religieux de Saint-Saulve publiée par M. G. Servois.

5. Arch. Nat., J, 1002.

6. Mémoires de Martin Du Bellay (Coll. Michaud et Poujoulat), p. 157, col. 2.

7. Mémoires de la Trémouille (Coll. Petitot), XIV, p. 533.

8. Ms. Braquehay, p. 50.

multiplièrent à leur grand détriment. Un jour le duc de Guise et le seigneur de Pont-Remy partent de Montreuil, tombent sur quatre cents Anglais débandés autour du Biez et de Loyson, et les tuent ou les font prisonniers, malgré la défense enragée de quarante d'entre eux qui se sont retranchés dans « un jardin fermé de grandes haies ». Les ennemis, harcelés sans cesse, levèrent le siège d'Hesdin « avec leur courte honte [1] ». Montreuil servit alors à réunir les provisions destinées à ravitailler Thérouanne, et les troupes qui les devaient escorter [2]. En 1524, Philippe de Créquy, seigneur de Bernieulles, qui commandait à Montreuil, repoussa les ennemis de la ville. Après la prise de Rue, on les aperçoit encore qui rôdent en vue des remparts [3]. Le seigneur de Pont-Remy alla les trouver à Neuf-Fossé, « une grande tranchée pleine d'eau qui ferme le val de Cassel depuis Saint-Omer jusques à Aire ». Malgré leur « grosse et menue artillerie », il emporte leurs retranchements et s'empare « d'un butin inestimable de bestial et autres biens ». En outre, il fait encore des prisonniers sur les troupes de Béthune et d'Aire qui le harcelaient [4]. Cette « guerre guerroyable, un jour à l'avantage de l'un, autrefois de l'autre » [5], ne prit fin qu'avec le traité de Madrid (1526). — Dans cette rue Butinoise, qui menait au château, Denys, de ses yeux étonnés d'enfant, dut souvent voir passer des soudards qui ramenaient du bétail, des provisions, des armes, qui, peut-être, l'estoc au poing, autour d'un chariot, accompagnaient une cloche ravie à une tour artésienne. Peut-être aussi des blessés, des éclopés l'effrayèrent; peut-être assista-t-il, avec les polissons de Montreuil, à quelqu'une de ces exécutions sommaires si fréquentes parmi ces bandes mal disciplinées, arquebusade ou pendaison. La série lamentable de Callot, cent ans d'avance, défila devant lui. Il garda toute sa vie une horreur profonde pour la guerre, dont son pays et sa famille allaient tant souffrir, et une vigoureuse aversion pour les hordes étrangères que le crime des factions devait amener sur le sol de la patrie.

Cependant Montreuil allait goûter quelque repos jusqu'au funeste siège de 1537, retrouver le calme qui avait suivi la guerre de Cent Ans, et bénéficier encore de la petite renaissance qui avait alors rétabli sa situation. Au temps de Louis XI, comme

1. Ms. Braquehay, p. 51.
2. *Id.*, p. 52.
3. *Id.*, p. 53.
4. Mémoires de Martin du Bellay (Coll. Michaud), p. 190-193.
5. *Ibid.*, p. 190, col. 2.

le constate le roi lui-même, la ville avait « durant les guerres qui longtemps ont esté en la dicte frontière, et par autres guerres qui ont eu cours en nostre royaume, par mortalitez, stérilitez ou autrement en plusieurs manières, eu souffert innumérables dangiers, pertes, despenses et inconveniens »[1]. Mais les Montreuillois ne s'abandonnèrent pas. Tandis qu'autour d'eux, à Abbeville, à Rue, à Saint-Riquier, les architectures flamboyantes montaient dans le ciel comme un cri de joie, le maître de l'Hôtel-Dieu, Guillaume Poullain, faisait peindre les miniatures du Cueilloir de 1477 et ciseler les fines dentelures de la chapelle ; les abbés de Saint-Saulve, Jean Lobain et Guillaume de la Pasture, relevaient les églises détruites par un tremblement de terre; le lieutenant général du bailliage, Jehan de Bours, avec ses jurisconsultes, dans une salle du « chastel du roi », rédigeait les coutumes de Montreuil (1507)[2]. Enfin le commerce redevenait prospère, et si la ville ne renfermait plus la forte population qu'elle avait au début du XIVe siècle, la peste de 1596 devait encore y trouver 16 000 habitants, dont elle enleva les trois quarts[3].

Il n'est pas douteux que les « grandes écoles » fussent alors florissantes. Longtemps sous la main de l'abbaye de Saint-Saulve et du chapitre de Saint-Firmin, à la fin du XVe siècle elles dépendaient du Mayeur et des échevins. Un certain contrôle sur les professeurs demeurait toutefois aux religieux et aux chanoines[4]. Chaque année, au renouvellement de la loi, le jour de la fête de saint Simon et saint Jude, les enfants de la Grande École jouaient

1. 21 nov. 1461. — Ms. Braquehay, p. 40.
2. Ms. Braquehay, p. 44-45.
3. P. Tierny, *La Prévôté de Montreuil et le traité de Brétigny*, Paris, 1892, p. 20-21. Au début du XIVe siècle la population était « dix fois supérieure à celle qu'elle renferme aujourd'hui. » Aujourd'hui elle est d'environ 3600 habitants. Une décadence se marque au XVe siècle, puis au XVIe.
4. Dès l'origine de la cité, l'enseignement secondaire avait été dispensé aux habitants par les religieux de Saint-Saulve. Innocent II leur avait reconnu ce droit (*regimen scolarum Monsteroli*) par bulle du 6 des calendes d'avril 1143, confirmée par Anastase IV le 8 des calendes de mai 1154. Mais après la donation par Hugues, comte de Ponthieu et de Montreuil, aux religieux de Saint-Josse-sur-Mer, de la chapelle castrale de ses ancêtres à Montreuil, dédiée à Saint-Firmin-le-Martyr, quelques prêtres qui, en 1192, avaient obtenu des moines et de l'évêque d'Amiens, Thibault de Heilly, d'y mener la vie canoniale, en étaient venus à partager le monopole de l'instruction avec le monastère de Saint-Saulve. Il en fut ainsi jusqu'au moment où survint, le 16 mai 1484, entre Guillaume de la Pasture, abbé de Saint-Saulve, le chapitre de Saint-Firmin et l'échevinage, un accord par lequel les premiers renonçaient en faveur du mayeur au droit dont ils jouissaient alternativement de nommer le maître des écoles et, moyennant une rente de 18 livres, de prélever une redevance de 8 sols qu'ils ne faisaient plus payer depuis longtemps, par chaque enfant apprenant le latin. Toutefois l'échevinage était tenu de leur présenter désormais le maître, qu'ils restaient libres de refuser ou de forcer à se démettre en cas d'incapacité. (Aug. Braquehay, *Essai historique sur l'abbaye royale de Sainte-Austreberthe*, Abbeville, 1895, p. 81.)

« ung moral » en l'échevinage, et recevaient pour cette raison quarante sols tournois[1]. Lambin, lorsqu'il fit ses études, trouva à Montreuil un maître distingué, Jean Dufour d'Abbeville, honnête homme et plein de bonne doctrine, et qui savait mettre en ses vers une merveilleuse grâce, élégance et vénusté[2]. Jean Dufour fut plus tard professeur au collège du Cardinal Lemoine, fondé par un Picard de Crécy-en-Ponthieu. Lambin eut pour condisciple Prévot de Thérouanne, son grand ami, son fidèle correspondant[3], qu'il devait retrouver au collège du Cardinal Lemoine[4], et qui devint plus tard régent au collège de Boncourt et principal du collège de Bourges. Thérouanne restait alors français au milieu de l'Artois hostile. Il connut sur les mêmes bancs Jehan de Coulomby[5], personnage de bonne lignée, « escuier, licentié-ès-lois, seigneur dudit lieu, Bourthes et Monteswis dessoubz[6] ». Jehan de Coulomby lui rendit de bons offices, et devint plus tard lieutenant général de la Prévôté, puis lieutenant général du Bailliage d'Amiens, c'est-à-dire un magistrat des plus considérables[7]. Ce gentilhomme, revêtu de fonctions si hautes, ne dédaigna point de vivre familièrement avec le fils du serrurier. La haute culture

1. A. Braquehay, *Essai historique sur l'Enseignement secondaire à Montreuil-sur-Mer*, p. 3.

2. Jo. Furnius Abbavillanus, non ita pridem mortuus, quem ego in patria mea puer docentem audivi, vir doctiss. et sanctiss. idemque in versibus mirum leporem miramque elegantiam ac venustatem exprimens, qui secundae classi praefuit. (Oratio habita in gymnasio Cardinalitio anno 1567, nonis quinctilibus, Lutetiae, ap. J. Charronium, 1568, f° 5.)

Dans une lettre du ms. 8647, f° 50 v°, il charge Prévôt de donner le bonjour à Furnius.

3. Ms. 8647, f° 204. Primum et ego te et tu me a puero novisti tecumque una quamdiù aetas illa quae ad literarum studia (s° caeterasque disciplinas) apta est, tulit, fuimus educati. Deinde nos nationis et patriae communitas magna necessitudine conjungit. Postremo ex tàm multis ejusdem studii et patriae sociis et consortibus, nos pauci sumus relicti. (Ecrit le 7 avant les calendes de novembre 1554.)

4. Oratio habita in gymnasio Cardinalitio, anno 1567, etc. : Prevotius Morinensis, homo egregiè eruditus, meus et in patria, et Lutetiae in hoc gymnasio condiscipulus, qui posteaquam multos annos in hac schola universa bonas literas docuit, nuper Avaricum Biturigum, ut ejus urbis scholae gymnasiarcha esset, arcessitus, ibi a doctis omnibus propter doctrinam, a bonis propter virtutem, unice diligitur atque amatur.

Prévôt est mentionné comme professeur au collège de Boncourt (collegium Becodianum) dans le ms. 8647, f° 64 v° : Jo. Prevotium qui habitat in collegio Becodiano; f° 167 : Prevotium... qui in gymnasio Becodiano commoratur Lutetiae.

5. Ms. 8647, f° 46. Lambinus Columbino (v. Idus Apr.) : « Te semper antea dilexi plurimum quamdiu una educati et instituti sumus..... » Lambin lui parle ensuite des bons offices qu'il a reçus de lui, et qui l'engagent à l'aimer. « Accedit ararum, focorum, soli patrii, studiorum et paene dicam incunabulorum communitas. »

6. Minutes des notaires montreuillois citées par M. Roger Rodière (*Un lieutenant général à Montreuil et sa famille au XVIe siècle*, Abbeville, Paillart, 1900, p. 5).

7. Ms. 8647, f° 50 v°. Il écrit à Prévôt : Columbinum principem apud nostrates locum obtinere gaudeo. (Écrit en mai 1553.)

R. Rodière, *loc. cit.*, p. 4-5 : « Dès le 9 juillet 1554, il (Nicolas Rumet, un fort savant homme lui aussi) était remplacé à Montreuil (comme lieutenant général du

établissait une égalité entre des gens de fort divers étages. Lambin connut aussi le successeur de Coulomby, François d'Ostrel [1], peut-être aux grandes écoles. Enfin il compta parmi ses amis Jehan de Couppes [2], qui, dès 1529, était licencié ès lois et, dès 1531, avocat au siège de Montreuil [3]. Lambin, plus tard, lui adressa des lettres. C'était, comme Coulomby, un homme de haut parentage, et un lettré [4]. Ainsi donc Lambin, dans la ville où vit encore le souvenir de Jean de Bours, est environné de juristes qui exercent ou de juristes futurs. Aussi songera-t-il un moment à cette carrière du barreau, qui était alors si pleine de promesses, ennoblie par les exemples et les traditions de l'antiquité retrouvée [5].

Bailliage), par un gentilhomme boulonnais, « Jehan de Coulomby, etc. » qui avait été auparavant, en 1550, lieutenant-général de la Prévôté non encore supprimée. Jehan de Coulomby resta en fonctions une dizaine d'années; son testament... est du 23 juin 1564; il dut mourir très peu après. »

1. Ms. 8647, f° 54 v°. Il écrit à Coulomby : « D'Ostrello s. dices. »

R. Rodière, *loc. cit.*, p. 5 : « Son successeur fut François d'Ostrel, écuyer, seigneur de Lincres (fief à Frencq) et de Tourteauville (fief à Sorrus), d'une célèbre famille d'Artois. Celui-ci avait été auparavant lieutenant particulier à Montreuil, c'est-à-dire subordonné immédiat et substitut du lieutenant général; c'est en cette qualité qu'on le trouve cité en 1551 et les 20 novembre 1554, 28 septembre 1562 et 21 mai 1563. Sur le siège de la lieutenance générale, il ne fit que passer; dès le 20 décembre 1564 on dressait l'inventaire après son décès. »

C'était probablement le fils de Gilles d'Ostrel qui était en 1517 prévôt de Montreuil, lieutenant du bailli, et portait d'azur à trois dragons d'or. (*Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, t. XIV; *Liste des prévôts de Montreuil et de leurs lieutenants*, par G. de Lhomel, p. 11. M. de Lhomel s'appuie sur un document de la Chambre des Comptes de Paris.)

Dans celui des mss. Braquehay qui est intitulé « Recueil de notes historiques et archéologiques, n° II », je trouve parmi les vingt-quatre confrères de la Ghilde marchande de Montreuil, au 16 juin 1518, « Gilles d'Ostrel, licentié-ès-lois ».

2. Ms. 8647, f° 61. Lettre à Prévôt : « (Abbavillae) biduum consedi partim matris partim Jo Coppesii et Columbini gratia. »

3. Me Jehan de Couppes, licentié ès droictz, demt à Montreuil, le 8 janvier 1529. Il fait don d'une rente de 4 liv. 8 sols à noble homme Jehan de Coulomby, sr dud. lieu, le 26 mars 1551, pardnt Jehan Porion et Benoist de Dourlens, notaires à Abbeville. (Minutes Malingre.)

15 décembre 1531. Jehan de Couppes, « licencié ès lois, advocat au siège de Monstrœul », arbitre dans un différend entre le Prieur de Beaurain et l'un de ses fermiers. Son sceau porte un écu à trois coupes, deux et un; tenant, un hercule. (Cartul. du Prieuré de Beaurain, mss. Gaignières, Bibl. Nat., mss. lat. 5441, t. II, p. 23).

3 décembre 1564 : Noble homme Jehan Lescouvé mary et bail de damoiselle Marye Ricart, niepce et héritière de defunct Me Jehan de Couppes, en son vivant licencié ès loix, seigneur dud. lieu de Couppes. (Minutes Malingre.)

Peut-être Jehan de Couppes est-il l'oncle d'Antoine de Couppes, évêque de Sisteron, abbé commendataire de Saint-Saulve en 1580-1583 (*Gallia Xna*) et de Christofle de Couppes, escuier (cité dès 1570) et « valet de chambre du Roy » (1577, 1581), frère de l'abbé, qui, en 1573, était qualifié de conseiller et aumônier ordinaire du roi et de la reine. Antoine est cité dès 1570 comme abbé de Saint-Saulve; et à en juger d'après les minutes des notaires, il réside assez souvent dans son abbaye.

4. Dans le ms. 8647, f° 57, Lambin, parlant de Jehan de Coulomby et de Jehan de Couppes, les appelle ἄνδρες φιλολόγοι.

5. Ms. 8647, f° 190. « Cum me ab adolescentia juris civilis studio dedissem, tenuitate rei familiaris et egestate conflictatus ab eo desistere necesse habui, etc.

Ce fut évidemment à Montreuil-sur-Mer qu'il fut tonsuré, très jeune encore, sans doute, suivant l'usage [1]. Montreuil faisait alors partie du diocèse d'Amiens. Dans la correspondance de Lambin, en 1553, il est fort question de ses lettres de tonsure. Elles se sont égarées, et il fait solliciter auprès de l'évêque d'Amiens pour en obtenir de nouvelles, d'après le registre de tonsure que l'on conserve à l'évêché [2]. Il put ainsi jouir de bénéfices ecclésiastiques [3].

Ensuite Lambin partit pour Paris. Il devait être âgé d'environ quinze ans [4]. Il n'était pas riche, comme il le rappelle souvent lui-même, et il semble bien avoir passé ces premières années d'études universitaires chez les Le Clerc du Tremblay, grande famille originaire de l'Anjou [5]. Dès 1349, sous le règne de Philippe de Valois, un arrêt de la Cour des Comptes enregistrait les lettres de noblesse de la famille Le Clerc. Elle s'illustra dans la suite des siècles, et fournit des premiers présidents, des procureurs généraux dans les cours souveraines, des ambassadeurs, des conseillers d'État, des gouverneurs de province. Sous Charles VI, Jacques Le Clerc était archevêque de Paris, et son frère, Jean Le Clerc, était chancelier de France [6]. En 1491, le

1. Pour recevoir la tonsure, il faut avoir été confirmé, savoir lire et écrire... Le concile de Narbonne, en 1551, ne demande que l'âge de sept ans pour la tonsure, celui de Bordeaux, en 1624, exige douze ans. (Œuvres complètes de Bergier [coll. Migne], tome V, *Dictionnaire de théologie*, article Tonsure).

2. V. le Ms. 8647 *passim*, notamment f° 67 v°, 68 et 68 v°.

3. On exige dans le royaume que ceux qui possèdent des bénéfices soient tonsurés, qu'ils produisent même leurs lettres de tonsure. (Bergier, *loc. cit.*)

Ajoutons ici, pour en finir avec les études de Lambin à Montreuil, que l'on trouve dans l'histoire manuscrite de cette ville, par Charles Henneguier, p. 79, la note suivante :

« Extrait de la succession des chanoines de St-Omer, mss. de la biblioth. de M. le Président Quenson :

« Prébende de Ste-Catherine.

« Robert Lambin, prêtre au diocèse de Thérouanne : a été reçu à cette prébende en vertu de la collation du Prévost, le 17 janvier 1505. Il était au service du Roi de Castille, Duc de Bourgogne, et résidait auprès de lui. »

« C'était un oncle à Denis Lambin, qui lui dut peut-être son éducation. »

Rien ne justifie cette dernière assertion. Retenons le nom de Robert Lambin, qui était peut-être parent de Denys, mais ne retenons que cela. M. Henneguier était un grand bibliophile et un homme fort spirituel, mais il vivait en un temps où l'histoire voisinait avec le roman historique.

4. C'est ce que nous indique cette phrase, où Lambin parle de ses débuts dans l'étude du grec : In id studium usque ab anno aetatis meae decimo quinto incumbere coepi. (De utilitate linguae graecae, etc., oratio habita anno 1571... Lutetiae, 1572. Apud Johannem Benenatum, p. 11.)

5. Ms. 8647, f° 29. Lettre à N. Le Clerc, février 1553 : « Quid... dulcius, quid optabilius ad me pervenire potest ejus hominis literis cujus domi adolescentiam fere meam in studio literarum traduxi, cujus consuetudine factus sum melior, qui denique me amavit ut filium, monuit ut minorem, complexus est ut aequalem ?

6. *Histoire de la vie du R. Père Joseph*, par M. l'abbé Richard, 1702, t. II, p. 2.

Parlement de Paris recevait comme conseiller Jean Le Clerc [1], fils aîné de Charles, seigneur du Tremblay, trésorier de France. De Jean Le Clerc et de sa femme Catherine de Vaudetour naquirent Pierre Le Clerc [2], reçu conseiller au Parlement en 1497, et Nicolas Le Clerc. Ce Nicolas Le Clerc est un personnage assez connu. On l'appelait assez communément *Clerici*. Il était curé de Saint-André-des-Arcs à Paris [3]. Il était fort zélé contre les novateurs. C'est pourquoi Jean Crespin le malmène si fort en son *histoire des martyrs protestants* [4]. Il lui prête, dans l'affaire du Dauphinois Chapot, une assez piteuse contenance. Les conseillers de la Chambre Ardente voulurent mettre aux prises Chapot avec les Sorbonnistes. « La Cour... envoya quérir trois docteurs, assavoir M. Nicolas Clerici, doyen de la faculté en théologie [5], Jean Ricard et Nicolas Maillard, vrais supposts de Sorbonne. » On disputa, l'un alléguant les Ecritures, les autres les conciles. « Ces maistres Docteurs furent tellement picquez de honte et enflambez de courroux (voyans que leur asnerie et impudence estoit comme mise en jeu), qu'à beaux cris et grincemens se départirent. » Et ils accablèrent les conseillers de reproches, pour les avoir engagés en pareille aventure. « Chapot voulut répliquer : mais il ne luy fut permis : tant fut grand le bruit qu'esmeurent ces supposts de Sorbonne, escumans une rage désespérée et frappans leurs poitrines en signe de repentance, d'avoir entré si avant en matière avec un hérétique. » Lambin ne put manquer de le connaître, puisqu'il ne mourut qu'en septembre 1558 [6]; nous verrons ainsi le futur « politique », à ses débuts, environné d'ardents catholiques et de péripatéticiens, dont il se détachera peu à peu.

C'est avec deux neveux de Nicolas, par conséquent deux petits-fils de Jean [7], que Lambin se trouva en relations directes. Nicolle Le Clerc était conseiller au Parlement [8]. En 1564, il était mort,

1. Il portait d'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueule. (*Les Présidents à mortier du Parlement de Paris*, etc., *depuis l'an 1331 jusques à présent*, par François Blanchard, Bourbonnois, Paris, 1647, Catalogue des conseillers, p. 36.)

2. *Id.*, *ibid.*, p. 39. Pierre est cité comme fils ainé de Jean.

3. Moréri.

4. Page 169.

5. Le 23 octobre 1550, dans une réunion qui a lieu aux Mathurins pour le règlement d'une contestation entre plusieurs membres de la Nation de Picardie, on voit paraître « Faber Rector, M. M. Nicolaus Le Clerc, decanus,.... etc., pro Theol. facultate. » (Du Boulay, 17, p. 437.)

6. Moréri.

7. Et peut-être fils de Pierre, frère de Nicolas.

8. Ms. 8647, f° 28. Lambin écrit à Prévôt : « N. Clerici *senatoris* literas vehementer exspecto. »

François Blanchard (*op. cit.*, Catal. des conseillers, p. 55) cite parmi les con-

et ses héritiers avaient communiqué à Lambin un manuscrit de Cicéron qu'ils tenaient de lui [1]. Son frère, Pierre Le Clerc, dont il est aussi question bien souvent dans la correspondance de Lambin [2], était docteur en droit canon, et, depuis 1536, vice-gérant du Conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris [3]. Dès avant 1546, son oncle Nicolas avait résigné en sa faveur sa cure de Saint-André-des-Arcs [4]. Pierre mourut en 1557 [5]. C'est de leur famille que devait sortir plus tard le fameux Père Joseph, l'Eminence Grise, le bras droit de Richelieu [6].

Lambin, assez bon complimenteur, rappellera plus tard à Nicolle Le Clerc qu'il a passé chez lui presque toute son adolescence dans l'étude des lettres, et que Le Clerc, par son commerce, l'a rendu meilleur, l'a aimé comme un fils, l'a morigéné comme plus jeune que lui, et finalement lui a témoigné les mêmes égards qu'il eût fait à son contemporain [7]. Il reviendra ailleurs sur ce bienfait de Dieu qui l'a fait entrer pendant le cours de ses études, à cause

seillers reçus du 30 juillet 1524 au 24 mai 1531, Nicole Le Clerc : « Il portoit les armes des Le Clercs, seigneurs de Franconville et d'Aulnay... »

Dans Du Boullay, t. VI, p. 497, on voit, lors de l'affaire du Pré-aux-Clercs (1557) : « M. Jacques Viels et Nicole Le Clerc, conseillers en icelle (cour), députez pour instruire le Procez du Commissaire Bailly, et ses complices, ayanz homicidé un escholier Breton.

Au tome II des *Preuves* de Félibien et Lobineau, p. 803, on relève dans la liste des officiers du Parlement qui ont fait « profession de foy, le 8 juin 1562, Messieurs maitres : .... Nicolle Le Clerc, ci-devant conseiller clerc,.... et (sans doute ses parents) Roger de Vaudetour et Jacques Le Clerc, — tous trois cités comme conseillers lais.

1. V. éd. de Ciceron par Lambin, *Ad Lectorem*, 1566.

2. V. p. ex. mss. 8647, f° 94 v°, f° 103.

3. Dans Crevier, *Hist. de l'Univ. de Paris*, tome V, p. 301, on voit que l'évêque de Meaux, élu conservateur apostolique, désigne comme vice-gérant Pierre Le Clerc (1536).

P. 361-364. Pierre Le Clerc achète le petit Pré aux Clercs. — P. 434 sq., il se voit contraint de renoncer à ses droits en faveur de l'Université.

P. 467. Le cardinal de Châtillon, élu conservateur apostolique en 1552, maintient Pierre Le Clerc dans ses fonctions.

Dans Du Boulay, VI, 255-56. Pierre Le Cler fut reçu vice-gérant le 13 janvier 1536. On l'appelle « M. Petrus Clerici, Doctor et Professor Juris Pontificii. » A propos de la vente du petit Pré aux Clers, VI, p. 358, Le Cler est ainsi qualifié « Scientificus vir M. Petrus Le Cler, Juris Canonici Doctor, D. Conservatoris Privilegiorum Apostolicorum hujus almae universitatis Paris. in sua Curia Conservationis vicesgerens. » Il est cité également p. 434, 447, 453. A la p. 476, il est nommé M. Petrus Le Clerc ex Ordine decretistarum.

4. Moréri.

5. Du Boulay, t. VI, p. 519 : Die 23 Julii (1557), congregata Facultate artium deliberatur de vice praesentationis ad Curiam S. Andreae de Arcubus vacantem per obitum M. Petri Le Clerc.... Ejusdem M. Petri Le Clerc obitu vacabat Proconservatio Privilegiorum Apostolicorum.

6. D'après l'abbé Richard, *loc. cit.*, le P. Joseph a pour père Jean Le Clerc, seigneur du Tremblay, seul président aux requêtes du Palais à Paris, etc., pour aïeul un procureur général de la cour des aides, et pour bisaïeul un conseiller au Parlement de Paris.

7. V. plus haut la référence du ms. 8647, f° 29.

de sa pauvreté, dans la maison de Le Clerc comme dans une école d'honneur, de vertu, de piété, avant que la légèreté de son âge et le manque de sagesse l'eussent exposé à des contacts pernicieux[1]. Dans quelle condition Lambin vivait-il auprès de Le Clerc? Assurément dans un état fort voisin de la domesticité[2]. La chose était alors d'usage courant. Qu'on se rappelle Amyot, Ramus, Postel, Strébée et tant d'autres. Un des martyrs protestants de Jean Crespin, l'ex-prêtre Guillaume Dognon, interrogé sur le temps de ses études, fait cette réponse : « Estant jeune garçon, on m'envoya à l'escole S. Leonard, avec mon oncle M. Guillaume Bourdeys. Et après à Toulouse où je fus serviteur de M. Jaques Massyot, à présent conseiller à Bourdeaux; chez lequel je demeuray quelque temps : luy portant ses livres quand il alloit aux escoles publiques. » Et l'accusation entend bien qu'il a « estudié » à Toulouse[3]. C'est ce qui se passe encore en Amérique. M. Paul Bourget a vu, à Harvard, un jeune Yankee qui, pour subvenir à ses frais d'études, a d'abord « copié pour ses camarades sur une machine à écrire », puis est devenu « garçon de restaurant », puis a fini par préparer « des cerveaux de mouton pour un grand psychologue[4] ». Toutes les sociétés vigoureuses se ressemblent. Les étudiants affamés de science, aux jours de la Renaissance comme dans l'Amérique moderne, n'abritent point encore derrière une fausse dignité une paresse de fonctionnaires précoces. Et cela vaut assurément mieux que de mendier, selon une coutume assez répandue parmi les écoliers du moyen âge, autorisés par l'exemple des fils spirituels de saint François[5], et suivie encore au XIXe siècle par les étudiants espagnols, si l'on en croit Théophile Gautier[6].

Denys Lambin passa quatre ans au collège du Cardinal Lemoine[7].

1. Ms. 8647, f° 117 v°, 118 : Me (*en marge* : legitimo studiorum meorum spatio non decurso quidem illo neque confecto, sed tum non infeliciter coepto), propter angustias rei familiaris, abs te olim in amicitiam ac familiam tuam receptum atque in hac ipsa tanquam in aliqua pudoris, modestiae, pietatis officina educatum, sed vel aetatis infirmitate et inopia consilii vel fato iniquo meo praecipitem ad aliorum hominum consuetudinem impulsum atque abreptum....

2. Lambin nous apprend lui-même qu'il entra en service dès son arrivée à Paris. Cf. Ms 8647, f° 8 v°. Quando mihi vivere incipiam? Nam hactenus aliis vixi. Libertatis partem ne minimam quidem, postquam e parentum sinu litterarum studium distraxit me, attigi.

3. Jean Crespin, *loc. cit.*, f° 319 v°. — V. aussi Thurot, *De l'organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, p. 39 : « Pour gagner de quoi vivre et étudier, des écoliers écrivaient des livres, balayaient, ramassaient les ordures. Ils se mettaient souvent au service d'un collège, d'un étudiant riche, ou d'un professeur. »

4. Outre-Mer, II, p. 97-98.

5. Thurot, *loc. cit.*, p. 39.

6. *Tra los montes.*

7. Lambin, *Oratio*, 1567, f° 8 : Hic quadriennium fere commoratus sum.

Le cardinal Lemoine, originaire de Crécy-en-Ponthieu, avait fondé cet établissement en 1302. Il y avait d'abord établi six boursiers, à savoir quatre artistes et deux théologiens, dont la nomination était réservée au doyen et au chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville. Ces boursiers devaient être élus dans le diocèse d'Amiens, ou, à défaut, dans un diocèse voisin [1]. Lambin, appartenant non seulement au diocèse d'Amiens, mais encore au Ponthieu, par suite plus directement recommandable aux chanoines d'Abbeville, fut-il boursier dans ce collège, ou résida-t-il dès lors chez Nicolle Le Clerc? Nous ne le savons exactement.

On remarquera quelle part les provinces du nord de la France, et plus spécialement la Picardie, ont prise jusqu'à la Renaissance dans le développement intellectuel de notre pays. On est frappé, lorsqu'on parcourt la liste des vieux collèges parisiens, de voir combien d'entre eux ont été créés par des Picards, Champenois ou Artésiens. La nation de Picardie était dans l'Université une des plus bruyantes et des plus illustres. Lambin arrivait à Paris, environné de souvenirs et d'exemples. Dans la chapelle même de son collège, le grand prélat qui l'avait fondé dormait son éternel sommeil [2]. C'est là, ou près de là, que l'hellénisme avait, pour ainsi dire, balbutié ses premiers mots avec Girolamo Aleandro. Ce savant habitait près du collège, où il se faisait adresser une lettre d'Alde Manuce, et où il donnait au principal des leçons de grec [3]. En 1528, Bonchamp, dit Evagrius, y tenait son « eschole des Grecs », et y avait Amyot pour auditeur [4]. On y avait entendu Lefèvre d'Étaples, dont le nom est un des plus grands de la Renaissance, Lefèvre qui avait, suivant Lambin lui-même, le premier nettoyé Aristote des sottises et des broussailles dont l'avaient environné les sophistes [5], et il avait eu pour élève Clitovée [6]. Par là aussi avaient passé Erasme, qui y vint enseigner après avoir quitté la pouillerie du collège de Montaigu, si odieuse à lui-même et à Rabelais, et y respirer sans doute un air plus salubre et plus libéral [7]; Gérard Roussel, à qui Le Fèvre légua sa bibliothèque, confesseur de Marguerite de Navarre, prédicateur hérétique, Picard d'origine, étant né à Vaquerie auprès

1. Moréri.
2. *Id.*
3. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 32.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 98.
5. *Oratio habita in gymnasio Cardinalitio* (1567), f° 5.
6. *Ibid.* V. aussi Biogr. Didot.
7. *Ibid.*, f° 7. Desid. Erasmum (nam hic quoque cum in gymnasio Montisacuti annos aliquot didicisset, huc docendi causa demigravit).

d'Amiens, et en cette qualité interprète hardi des livres saints [1], s'il est vrai que les gens de cette province ont l'esprit remuant et audacieux, la passion de voir clair, et la conviction têtue; Vatable, boursier du collège, de son vrai nom Watebled, un autre Picard, un élève de Le Fèvre, un ami de Briçonnet, tracassé par la Sorbonne [2]; un des membres de la savante famille des Pelletier du Mans [3]; Danès; Grouchy (Gruchius), encore un futur protestant; Nicolas Berauld, qui, le premier, expliqua Horace à Paris, qui, dès 1518, se réjouissait avec Erasme de voir la scholastique abandonnée peu à peu pour les bonnes lettres [4]; Theocrenus (Tagliacarne), qui devint précepteur des enfants de François Ier; Maïnus, qui remplit les mêmes fonctions; Saumon Macrin, le poète latin, de qui on possède des élégies délicates; Christophe Longueil, le cicéronien; Ottavio Pacato, dit Pantagato, le théologien de Brescia; et surtout Guillaume du Bellay, seigneur de Langeay, homme d'épée, homme de plume, bon diplomate et grand capitaine [5]; enfin, plus proches de Lambin, Buchanan, Turnèbe [6], et sans doute Guillaume Postel [7]. Le collège du Cardinal Lemoine était un véritable cheval de Troie : les héros de l'esprit sortaient en légion de ses flancs [8].

Mais il y a plus encore. Peu de temps avant l'arrivée de Lambin, un fait capital s'y était passé. Lambin déclare explicitement que le Collège du Cardinal Lemoine abrita les premières leçons des quatre premiers lecteurs royaux institués par François Ier en 1530 : Vatable pour l'hébreu, Danès et Toussaint pour le grec, Oronce Finé pour les mathématiques [9]. Aussi, trente-sept ans après, Lambin s'écrie-t-il, dans son enthousiasme : « Je ne puis m'empêcher de baiser religieusement ces murailles et ce sol même où de tels hommes ont laissé la trace de leurs pas ! » L'aurore qui se levait

1. Lambin, *loc. cit.*, f° 5. — V. aussi Lefranc, *loc. cit.*, p. 174, sur les Picards et la Bible.
2. Lambin, *loc. cit.*, f° 5. — V. Lefranc, *loc. cit.*, p. 174 sq.
3. *Id.*, *ibid.* Jo. Peltarius. — V. Du Boulay, t. VI, p. 954-955.
4. *Id.*, *ibid.* — V. Lefranc, *loc. cit.*, p. 59.
5. *Id.*, *ibid.*, f° 7.
6. *Id.*, *ibid.*, f° 5 v°.
7. *Id.*, *ibid.*, f° 7. Il semble bien qu'il s'agisse de Postel en ce lieu : Hominem multarum linguarum, multarumque regionum et urbium peritum, historicum, philosophum, mathematicum, si vultis, etiam theologum : qui etiam in hoc gymnasio et didicit et docuit, antequam sibi nimium indulgere coepisset, quem tamen audio resipuisse.
8. Ce sont les expressions de Lambin lui-même, *loc. cit.*, f° 5.
9. Lambin, *loc. cit.*, f° 8. On ne sait pourquoi Lambin semble négliger Guidacerius qui paraît déjà dans les comptes de 1531. (Lefranc, *loc. cit.*, p. 394.) Lambin ajoute après les quatre noms qu'il cite : « Hi enim soli initio instituti fuerunt. » Cependant Lambin est très bien renseigné sur tout ce qui concerne les Lecteurs Royaux.

dora le collège de ses premiers rayons. C'est là que d'abord la philosophie et la science des Grecs éclatèrent dans toute leur pureté, lorsque furent exorcisés les fantômes de la vieille théologie et de la vieille mathématique : Helcotus, et Bricotus, et Gingolphus, et Sacro-Bosco [1], qui s'évanouirent comme des larves et des lémures au chant joyeux du coq. Le collège du Cardinal Lemoine fut donc un de ces endroits privilégiés où l'esprit humain retrouvait ses titres, un lieu sacré, comme ces officines de Venise où les imprimeurs, après avoir prié Dieu, consumaient leurs nuits à éditer les textes antiques.

Aussi bien, dans le temps ou Lambin poursuivait le cours de ses études, un grand changement se produisait dans l'éducation des intelligences, et l'Université même, si routinière, si déterminément hostile à toute mutation, se laissait peu à peu pénétrer aux influences nouvelles. Au règne de la logique formelle succédait celui des humanités. On faisait la part moindre aux subtilités de la creuse scolastique pour accueillir l'art de bien dire, d'appliquer la pensée à ce qui est concret, réel, vivant, essentiel. Lors de la fondation du Collège Royal, « le latin était la langue de l'Université, mais on s'appliquait moins à en cultiver la pureté et l'élégance qu'à en apprendre les règles grammaticales [2]; en 1535, et ceci nous met tout à fait au moment où l'on peut supposer que Lambin était sur le point d'arriver à Paris, les professeurs de rhétorique et de grammaire furent égalés à ceux de philosophie, et les objets de leurs enseignements furent considérés comme arts libéraux, de dignité non moindre que les autres [3]. Si en 1526 un règlement de la Faculté des Arts fixait à trois ans et demi la durée du cours de philosophie [4], en 1543, le recteur Pierre Galland, l'intraitable Aristotélicien, l'ennemi acharné de Ramus, n'omit rien pour faire réduire ce cours à deux ans et demi [5]. Et la Faculté de Décret partagea son avis, et l'appuya de cette considération : « Aujourd'hui, nous voyons de jeunes gens à peine encore sortis de l'enfance surpasser dans les lettres grecques et latines ce qu'autrefois les vieillards avaient pu, par de longs travaux, en acquérir de connaissance [6]. » Lambin fut un de ces jeunes gens.

1. Lambin, *loc. cit.*, f° 8. Germana philosophia ejecto Holcoto, et Bricoto, et Gingolpho, et ceteris quisquiliis, ex Platone, et Aristotele, etc., petitur et hauritur ... exploso Jo a Sacro-Bosco Archimedes, Euclides, etc., explicantur.
2. Crevier, *loc. cit.*, t. V., p. 238.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 286-289.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 266.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 373. — Du Boulay, VI, p. 381.
6. *Id.*, *ibid.*, p. 379.

Au collège du Cardinal Lemoine, Lambin eut pour professeurs, en grammaire et rhétorique, Christophe Richer, qui régentait la seconde classe des grammairiens, et Pierre Galland, qui régentait la première [1]. Galland, natif d'Aire-en-Artois, semble avoir porté beaucoup d'intérêt au jeune Lambin, selon le témoignage que son élève lui rendit plus tard [2]. Galland fut nommé maître ès arts en 1537 [3] : de hautes destinées l'attendaient, une chaire de Lecteur Royal, d'illustres amitiés [4]. Lambin entendit donc ce maître qui avait si grande réputation malgré son col infléchi, sa voix aiguë et son enseignement pénible [5]. Richer allait devenir, par la protection du chancelier Poyet, dont il fut le secrétaire, valet de chambre du roi, ambassadeur en Suède, en Danemark, en Suisse, laisser des ouvrages sur la Turquie, et mourir encore très jeune [6]. Déjà l'Université menait à tout; et, beaucoup plus encore qu'aujourd'hui, il était usuel d'en sortir pour trouver mieux [7]. En dialectique et philosophie, il étudia sous Jean de Gorris [8] qui devint dans la suite un médecin renommé. L'enseignement philosophique était un acheminement vers l'exercice de la médecine : on trouve, dans la correspondance manuscrite de Lambin, un maître de logique qui, par l'orientation qu'il donne à ses cours, se prépare indûment à l'art médical [9].

Il eut pour condisciples Prévôt de Thérouanne, de nouveau, et Nicolas Gaultier, qui devint un juriste habile, un avocat disert et notoire, et en même temps le principal du collège Saint-Vaast à Paris [10]. C'est le 15 juin 1555 [11] qu'il fut promu à cette dignité; il était donc bien jeune encore, puisqu'il devait avoir à peu près

1. Lambin, *Oratio*, 1567, f° 8 : Habui... Gallandium et Richerium in grammaticis et rhetoricis. *Ibid.*, f° 6 : Gallandius... quem ego, cum primae grammaticorum classi praeesset, audivi... Christ. Richerius, cui ego in secunda classe auditor fui...

2. Ms. 4867, f° 52, Lambin à Galland : Ego te semper parentis loco habui, tu me vicissim ut filium (*surcharge* : carissimum) complexus es. — F° 191 : Te igitur consulo (ut *effacé*) eum cujus auctoritate et consilio maxime fretus sum.

3. Du Boulay, VI, 967.

4. Lambin, *Oratio*, 1567, f° 6.

5. Foppens, *Bibl. Belgica*, 1739, t. II, p. 977 : Collo fuit inflexo, voce acuta, ac laboriose docuit. C'est le « Torticolis » de Rabelais.

6. Lambin, *Oratio*, 1567, f° 6. — Richer vécut de 1513 à 1552.

7. Thurot, *loc. cit.*, p. 33 : « L'enseignement était plutôt un stage qu'une profession. » — Thurot parle du moyen âge. Mais il en était encore de même au début du XVIe siècle.

8. Lambin, *Oratio*, 1567, f° 8 — V. aussi f° 6. Jo Gorraeus, magnus philosophus, medicusque primarius. — V. également Moréri.

9. Ms. 8647, f° 134 v°.

10. Lambin, *Oratio*, 1557, f° 6 : N. Galterus, juris peritissimus, actor causarum disertus ac nobilis et gymnasiarcha gymnasii Atrebatis, vir optimus et integerrimus, meus condiscipulus.

11. Provision dans les archives de Saint-Vaast. (*Archives dép^tes du Pas-de-Calais*, série H.) — Communication de M. l'archiviste Chavanon, ainsi que pour les notes 2 et 4 (fin) de la page 411.

le même âge que Lambin. Mais c'était assez l'usage du temps [1]. Le 25 avril 1549, deux mois environ avant que Lambin quittât Toulouse, l'abbé de Saint-Vaast, qui avait la haute main sur le collège, autorisa Gaultier à s'absenter « trois ou quatre » ans pour aller résider dans une « université de loix » à la condition qu'il laissât « en son lieu homme suffisant et idoine [2] ». Gaultier ne revit sans doute pas Lambin à Toulouse, car, à la fin de 1549, étant à Cahors, il montre à Maludan une lettre par laquelle Lambin, dès lors attaché à la personne du cardinal de Tournon, le prie de venir le rejoindre à Auch [3]. Il arriva à Toulouse le 13 février 1550 [4]. Ce fut aussi pendant le cours de ses études qu'il connut et fréquenta Jean Noretius le jeune, esprit subtil, homme éloquent, bon helléniste, mort en Savoie comme il revenait de faire un voyage d'études en Italie [5].

Enfin, en 1543, Ronsard, devenu sourd, s'enfermait avec Baïf au collège de Coqueret sous la direction de Daurat, qui en était alors principal, recevait ses leçons ainsi que celles de Turnèbe, et y commençait cette « contention d'honneur » qui devait durer sept ans [6]. Lambin fit partie de ce groupe érudit. Maludan, lui parlant des « Tombeaux » de la reine de Navarre, en 1551, appelle Ronsard « *Ronsardus noster* » et, de peur qu'on ne se méprenne sur la portée de l'expression, il ajoute : « Id est, *tuus et meus* [7] »; le grand poète appartient sans doute à la France, mais plus particulièrement à ses amis. En mars 1553, Lambin, étant à Rossillon et revenant d'Italie, rappelle à Ronsard, dans une lettre, leurs études communes et les conseils qu'il lui a donnés dans cette si belle et si glorieuse carrière de philosophie, de litté-

1. Thurot, *loc. cit.*, p. 32, dit que de très jeunes gens arrivaient au rectorat, et, p. 39, qu'on pouvait être maître à 21 ans.

2. Fonds Saint-Vaast, série H.

3. Epistolae clarorum virorum, a Johanne Michaele Bruto editae, Lyon, Gryphius, 1561, p. 357-358 : « Galterus tuus unas tuas mihi legit : quibus suadebas, ut ad te cum Castellanis veniret Ausco ». (Lettre datée : mane Divaliorum).

4. *Ibid.*, p. 361 : Heri Castellani et Galterus tuus Tolosam ingressi sunt... XVI Kal. Mart. diebus hilaribus. — Un de ces *Castellani* était sans doute Honoré Chastelain qu'Henri de Mesmes voyait à Toulouse en même temps que Lambin (*Mémoires inédits de Henri de Mesmes*) chez Leroux, s. d., p. 141. Voir aussi, sur ce Chastelain, De Thou, LX, VI.

Le 1er avril 1569, Gaultier se fit adjoindre et désigner pour successeur son neveu Josse Gaultier, par l'abbé de Saint-Vaast. (*Arch. du Pas-de-Calais*, Fonds Saint-Vaast, série 4.)

Enfin un acte relatif à des intérêts de famille montre que Gaultier était mort au 38 mars 1579. (Même fonds, même série.)

5. *Oratio*, 1567, f° 6. Jo. Noretius junior... quem ego adolescens ac paene puer cognovi et colui.

6. Claude Binet.

7. *Epist. clar. vir.* de Brutus, p. 367.

rature et de poésie [1]. Enfin, lorsque Lambin dédie à Ronsard, en 1563, son second livre de Lucrèce, il lui rappelle ces nobles souvenirs : plus vieux que lui de quelques années, il l'a, dans son adolescence, excité à l'étude des lettres grecques, encore que déjà il y courût allègrement; souvent, lorsque le poète s'occupait des auteurs grecs et latins, le jeune philologue lui a fourni quelques lumières [2]. Il est curieux de trouver Ronsard, à ses débuts, habitant d'un collège fondé au xve siècle pour un Montreuillois, Nicole Cocquerel [3], chanoine de Notre-Dame d'Amiens; assisté dans ses travaux par un savant montreuillois; et, plus tard, témoignant dans ses œuvres, à plusieurs reprises, de son amitié pour un autre Montreuillois, Maclou de La Haye, poète et valet de chambre du roi Henri II [4].

En janvier 1548, Pierre Duchâtel, évêque de Mâcon, un des plus illustres artisans de la Renaissance, conseillait vivement à Lambin de s'attacher à la personne de Laurent Strozzi, évêque de Béziers [5]. Laurent Strozzi était fils de Philippe Strozzi et de Clarisse de Médicis, nièce de Léon X. Avant d'entrer dans les ordres, il avait servi avec distinction sous les ordres de son frère Pierre Strozzi, maréchal de France [6]. D'après Duchâtel, Strozzi élisait Lambin de son propre mouvement pour être guidé par lui dans l'étude des humanités. Duchâtel l'avait affermi dans cette intention, qu'approuvait la reine, parente de Strozzi. Lambin ne pouvait mieux tomber : car Strozzi, protégé par le roi, soutenu par l'opinion, était dès lors promis à la pourpre. C'est sur la recommandation de Pierre Galland que Duchâtel portait intérêt à Lambin, aussi bien qu'à Gaultier [7].

Cette proposition fut-elle faite à Lambin avant son départ pour

1. Ms. 8647, f° 41 : « Quid enim mihi dulcius accidere potest quam eum longo intervallo videre cum quo honestissimorum studiorum societate conjunctus sum. Cum igitur me socio et admonitore in pulcherrimo isto et gloriosissimo philosophiae et literarum et poetices cursu in quo versaris usus sis, dubitare non debes quin congressum nostrum magnopere expetam. »

2. *Lucrèce*, édition Lambin, ap. Benenatum, 1570. La dédicace de l'ouvrage complet à Charles IX est de 1563.

3. Moréri, art. Collèges.

4. La Croix du Maine et Duverger.

5. *Epist. clar. vir.* de Brutus.

6. *Gallia X^na*, t. VI, p. 367, B. Le *Gallia X^na* mentionne Strozzi comme appelé à l'évêché de Béziers au 5 décembre 1547 (sedii... Biterrensis regimen adeptus per cessionem Francisci 5. Dec. 1547), et la lettre de Duchâtel où Strozzi est appelé « antistes Bliterensis » est datée : ante diem quintum Kal. Feb., anno M. D. XLVII. Cette apparente difficulté de dates se résout par ce fait qu'avant Charles IX, l'année commençait usuellement à Pâques (V. Moréri, article Année civile).

7. Ms. 8647, f° 191 v° : « Castellanus (*marge* : vir et doctissimus et tua opera tuoque de me testimonio mei amantissimus). » F° 22 v°, il écrit à Gaultier : « Petri Castellani mortem cum doctis omnibus damnosam et luctuosam, tum tibi praecipuam calamitatem importasse arbitror. »

Toulouse, c'est ce qu'il nous est difficile de décider, car nous n'avons que des renseignements assez vagues sur le temps où il gagna le Languedoc. Nous savons par une lettre de Maludan que Lambin quitta Toulouse, pour suivre le cardinal de Tournon, le 26 juin 1549 [1]. En décembre 1554 [2], il écrit à un magistrat toulousain qu'en arrivant à Toulouse, il y a environ sept ans, il a vendu son cheval à un nommé Fontaugier; que Fontaugier ne pouvant payer immédiatement, lui a fait un billet; qu'après que ce billet fut écrit, il est resté neuf mois à Toulouse. A prendre dans la grande rigueur, ce que le mot *circiter* nous autorise à ne pas faire, la première assertion de Lambin, il faudrait placer sa venue à Toulouse vers la fin de 1547. D'après la seconde assertion, le billet a dû être écrit à la fin de septembre 1548. Il serait bien surprenant ou que Lambin ait gardé longtemps son cheval après son arrivée, ou qu'il ait beaucoup tardé à exiger le règlement de son billet, car il était assez exact au gouvernement de ses affaires temporelles. Nous sommes donc fondés à croire qu'il parvint à Toulouse dans le courant de l'année 1548.

HENRI POTEZ.

1. *Epist. clar. vir.* de Brutus, p. 345 : Maludan écrit à Lambin : « Mihi venerunt litterae tuae : quas accepi V. die postquam Tolosa profectus es. » Et il date : « Tolosae, Kal. Quinctilib. quo die tuas accepi, MDXLIX .»

2. Ms. 8647, f° 188. Son correspondant est Michaël Faber, judex major Tholosanus peut-être Michel Dufaur, cité par Dubédat (*Hist. du Parlement de Toulouse*, t. I, p. 397). Lambin lui écrit : « Cum septem abhinc circiter annis Tolosam studiorum juris civilis causa venissem,... equum quo in ea urbe vectus fueram Fontaugerio... vendidi... Post syngrapham scriptam (*surcharge* : menses novem) Tolosae commoratus sum.

NOTES COMPLÉMENTAIRES. — Deux notes, l'une concernant le Jehan Lambin du XVe siècle, l'autre Pierre Lambin à la fin du XVIe siècle, me sont communiquées par M. K. Kodière, au cours de l'impression de cet article :

1° Comptes de la seigneurie de Tingry pour 1458-1459, rendus au comte de Saint-Pol par Jacques de Labroye, chastelain et receveur de la chastellerye de Tingry et Hucqueliers (1er octobre 1458 au 1er octobre 1459). Mss. de la Bibl. de Boulogne-sur-Mer :

Travaux au château de Hucqueliers (f° 42).

A Jehan Lambin, serurier demourant à Monstrœul, pour avoir fait III treilles de fer et les quevilles y servans, mises et employes ès ouvrages de mond. seig^r, est assavoir l'une desd. treilles mise et assise à la grant frenestre de la nœufve tour, et les deux autres aux frenestrez du nœuf pan de mur estans dessoubz le bachicol pesans VIII^cLII livres de fer, a esté paié par marquié à luy fait pour chacune livre IX d. sont et pour ce : XXXI^l XIX^s.

2° Comptes de la seigneurie de Longvilliers, Recques et Marquise pour 1585, f° 192 v° (Chartrier du château de Recques):

Travaux au château de Longvilliers.

Item paié à Pierre Lambin, m^e serrurrier, pour la livraison de deux gondz pesans LXVIII livres, la somme de X^l IIII^s tz pour la Porte des avantz.

LES CRITIQUES D'ATALA ET LES CORRECTIONS DE CHATEAUBRIAND

Atala parut au mois de germinal an IX.

Les principaux périodiques d'alors — *le Moniteur universel* et *les Annales philosophiques, morales et littéraires* exceptés — en donnèrent tous des comptes rendus :

Le Mercure de France, 16 germinal IX (de Fontanes).

Le Publiciste, 27 germinal IX (sans signature).

Le Journal des Débats, 27 germinal IX (de Dussault).

Le Journal de Paris, 5 floréal IX (de Villeterque).

La Décade philosophique, 10 floréal IX (de Ginguené).

La Bibliothèque française, 10 floréal IX (de E. Toulongeon).

Le Tableau annuel de la littérature française, 1801, n° 3 (de J.-M.-B. Clément).

La petite brochure de l'abbé Morellet : *Observations critiques sur le roman intitulé Atala*, a dû paraître au début de floréal; car le 26 de ce mois, *le Journal de Paris* annonce que La Harpe en a déjà commencé la réfutation, mais que, tombé malade, il ne peut la continuer. Le 6 prairial, le même journal imprime : « La critique d'*Atala* par le citoyen Morellet a le même débit qu'*Atala*. On en prépare une seconde édition [1] ».

Enfin la satire de M.-J. Chénier, *les Nouveaux Saints*, a paru un mois après la brochure de Morellet. *Le Journal de Paris* en annonce la publication et en donne des extraits, le 25 prairial [2].

Au surplus, à partir d'*Atala*, les moindres productions de Chateaubriand suscitent des commentaires. Ainsi le fragment intitulé *Une nuit chez les sauvages d'Amérique*, que *la Bibliothèque française* publie en messidor an IX, est commenté au *Journal de Paris* [3]

1. En prairial IX aussi, est annoncée la publication de : *Défense d'Atala en réponse à la critique de l'abbé Morellet, ou l'après-dîné de Mousseaux*. Paris, Martinet, in-18, 36 pages. Je n'ai trouvé cette brochure dans aucune des bibliothèques de Paris.

La brochure de Morellet avait paru chez Denné, in-32, 72 p. On lit sous le titre : « Nuper ventosa isthaec et enormis loquacitas animos juvenum ad magna surgentes, veluti pestilenti quodam sidere, adflavit. Petrone ».

2. M.-J. Chénier, dans le post-scriptum joint à la 6e édition (1802), nous apprend que la satire eut cinq éditions en deux mois.

3. *Journal de Paris*, 29 messidor IX.

avec quelque sévérité. Ainsi encore un article de Chateaubriand sur les Anglais, leur caractère et leurs mœurs [1], est longuement critiqué par deux journalistes dont l'un est l'abbé Morellet [2]. L'auteur d'Atala riposte dans *le Journal de Paris* [3]; mais ce même journal lui devient décidément défavorable dès que paraît *le Génie du christianisme*.

Au total, *Atala* n'avait pas trouvé auprès des juges de la presse le même accueil qu'auprès du public. Les plus indulgents d'entre eux avaient fait des réserves. Fontanes lui-même, qui louait tant « la magnificence et la nouveauté des images », pensait qu'on pouvait « reprocher quelquefois trop d'éclat et de luxe à cette imagination si brillante et si féconde ».

Dussault lui fait, en termes plus précis, le même reproche « de se livrer avec trop peu de retenue aux attraits du style descriptif, de ne pas varier assez ses teintes, et peut-être d'altérer quelquefois par des couleurs un peu trop chargées, les formes de son modèle ».

Le Publiciste relève « des expressions figurées qui ne présentent rien d'assez sensible, et quelquefois aussi des images dont les parties ne sont pas bien d'accord », enfin, dans les descriptions, « des détails difficiles à supporter ».

Villeterque, d'abord très favorable, s'excuse bientôt de l'avoir été à ce point; « je n'ai vu que les beautés d'*Atala* : c'est peut-être un tort » [4]. Et quand paraît *Une nuit chez les sauvages d'Amérique*, il s'associe à quelques-uns des reproches faits au style d'*Atala* « avec une sévérité calme », et les trouve plus justifiés encore à l'égard du nouvel essai de Chateaubriand « où il n'y a aucuns de ces mouvemens de profonde sensibilité qui donnent presque le droit de désordonner les mots et de hasarder des expressions neuves » [5].

Toulongeon, à *la Bibliothèque française*, est d'accord avec *le Publiciste* pour blâmer des beautés d'expression « qui manquent du caractère propre, de vérité, ou de goût », des « images pénibles », des détails précieux ou recherchés.

Fautes de goût dans les descriptions, détails superflus de couleur locale, voilà les défauts de forme qu'a remarqués le critique de la Décade. Quand paraîtra *le Génie du christianisme*, le collabo-

1. *Mercure de France*, 16 messidor IX.
2. *Journal de Paris*, 30 messidor IX (abbé Morellet), et 15 thermidor IX (signé G.).
3. 17 thermidor IX.
4. Dans un entrefilet, *Journal de Paris*, 11 floréal IX.
5. *Journal de Paris*, 29 messidor IX.

rateur de la même revue (qui signe cette fois G.), résumera ainsi tous les défauts de l'auteur : « En général, l'exagération est inhérente à sa manière; c'est pour ainsi dire l'état habituel de son esprit et la couleur dominante de son style[1] ».

« Emphase, déclamations outrées et verbeuses, mauvais goût, bizarreries, affectation et obscurité dans les expressions », voilà ce que relève J. Clément (*Tableau annuel de la littérature française*). « Toutes ces remarques, dit-il, sont dictées par l'estime la plus sincère pour le talent distingué de l'auteur d'*Atala*. »

M.-J. Chénier, dans la satire des *Nouveaux saints*, ne raille que la couleur religieuse donnée au roman. C'est dans les notes qui suivent la satire qu'il s'attaque à « une foule d'expressions plus étranges encore [que les étranges amours de Chactas] et à ces amplifications descriptives d'un sauvage qui a fait sa rhétorique ». « L'auteur d'*Atala*, projetant d'écrire en notre langue, aurait surtout besoin d'en étudier à fond le génie[2]. »

Le plus sévère de tous est Morellet. Il relève dans *Atala* « tout ce qui blesse le goût et la raison, l'affectation, l'enflure, l'impropriété, l'obscurité des termes et des expressions » (p. 5), et dans les descriptions, du vague « des images peu nettes », « des expressions forcées », « un grand défaut de naturel » (p. 9). Pour le reste, il souscrit aux éloges de Fontanes, mais il juge très nécessaire de relever les défauts d'*Atala*, « car si cette foule d'auteurs qui n'auront ni l'originalité, ni la profondeur, ni la naïveté, ni l'élévation qu'on trouve dans *Atala*, peut s'abandonner impunément aux excès du style figuré, négliger la justesse, la clarté, la vérité, le naturel, l'ensemble des parties, je demande ce que deviendront le goût et la littérature française[3]? »

L'examen des corrections successives du texte nous apprendra si Chateaubriand a mis après cela, comme le lui souhaitait Morellet, « plus de sagesse et de simplicité » dans son style.

Le texte original a pu être modifié dès la deuxième édition, annoncée en floréal IX par *le Mercure de France*, qui ajoute que la troisième est sous presse. Mais nous savons sûrement, par l'avis de cette 3e édition, que « l'auteur a profité de toutes les critiques, pour rendre ce petit ouvrage plus digne des succès qu'il a obtenus ». De la quatrième, nous ne savons rien encore. Le 16 thermidor IX,

1. *Décade philosophique*, 20 messidor X.
2. *Les Nouveaux Saints*, notes, p. 19. M.-J. Chénier a fait plus tard une critique amusante et plus détaillée du style d'*Atala*, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*. Nous la laissons de côté à cause de la date (1816).
3. *Observations*, p. 68.

c'est-à-dire moins de quatre mois après l'apparition d'*Atala*, le *Mercure* annonce la 5e édition « parfaitement semblable à la quatrième », dit Chateaubriand dans l'Avis; « j'ai seulement rétabli, dans quelques endroits, le texte des trois premières ». C'est ce texte (nous le désignons par *a*) que nous comparons d'abord au texte original, parce que nous y voyons les corrections motivées par les premières critiques que Chateaubriand s'est vu faire. Mais comme l'auteur nous avertit dans cette même édition que « depuis quelque temps il a paru de nouvelles critiques » dont il n'a pu profiter, nous consulterons la première édition du *Génie du christianisme* parue en 1802 [1]; nous la désignerons par *b*. Nous laissons de côté à dessein les trois éditions du *Génie* publiées par Migneret en 1803. Et pour examiner les corrections que Chateaubriand a faites désormais de lui-même à sa rédaction première, nous ne consulterons plus que la 4e édition du *Génie* parue en 1804 [2], avant l'édition définitive de 1805 [3]. Nous les désignons par les lettres *c* et *d*. Nous nous représenterons donc par ces quatre étapes, le progrès ou, si l'on veut, l'évolution de Chateaubriand écrivain [4].

I. — Corrections d'ordre grammatical.

L'orthographe ne doit pas nous arrêter. Peu nous importe en effet que l'édition originale (*o*) imprime : *quelque eût*, *entre eux*, *puisque après*, tandis que *a* imprime *quelqu'eût*, *entre eux*, *puisque après*, et que *c* enfin imprime *quelqu'eût*, *entr'eux*, *puisqu'après*; il nous sert peu d'apprendre qu'en 1805, *citronier*, *alonger*, s'écrivent avec des lettres doubles, et *carriboux* avec un seul *r*, que *Aresquoni* devienne *Areskoni* en *a*, *Kitchimanitou*, *Matchémanitou*, le *Natchez*, les *Natchez* en *c*, *Stico*, *Sticoë*, le *sumach*, le *sumac* en *d*; cela témoigne seulement du souci qu'a Chateaubriand d'être exact pour les mots techniques et les noms géographiques. Qu'enfin

1. 28 germinal X.
2. Chez Ballanche, à Lyon. Toutes les éditions précédentes avaient paru chez Migneret, à Paris.
3. Chez Lenormant, à Paris.
4. Je n'ai, pour l'étude qui fait le sujet de cet article, collationné que cinq éditions dont voici le tableau :
(*o*) *Atala*, 1re édition, Paris, Migneret, germinal IX, 1801, in-18, 209 p.
(*a*) *Atala*, 5e édition, Paris, Migneret, thermidor IX, 1801, in-18, 207 p.
(*b*) *Génie du Chr.*, 1re édition, Paris, 1802, t. III, p. 184-301.
(*c*) *Génie du Chr.*, 4e édition, Lyon, 1804, t. VI, p. 47 à la fin.
Cette édition, marquée quatrième, est en réalité la cinquième (Kerviler, *Bio-bibliographie de Chateaubriand*).
(*d*) *Atala, René*, 12e édition, Paris, 1805, in-12, 228 p.

le nom d'animal, la *marte* en *o*, devienne *martre* en *a*, puis *marte* en *b*, et *martre* en *c*, il y a là apparemment autre chose qu'une inadvertance d'imprimeur, mais nous ne nous y attarderons pas.

On peut relever d'ailleurs un certain nombre de cas où Chateaubriand revient au premier texte, après l'avoir modifié dans une ou plusieurs éditions intermédiaires. C'est ici comme un petit chapitre des « incertitudes grammaticales » de Chateaubriand.

α. Ainsi on lit en *o* que les Indiens tiennent à la main *le* calumet de la paix, en *a*, *un* calumet de la paix, à partir de *b*, *le* calumet de la paix. La règle est-elle enfin posée pour tous les cas de ce genre? Il ne semble pas, car ailleurs, un personnage qui avait tenu *le* chapelet à la main (*o*, *a*, *b*, *c*) finit par tenir *un* chapelet à la main. On pourrait défendre Chateaubriand en invoquant une différence dans la qualité de l'objet; ce serait subtil.

β. Pourquoi le pluriel de chauve-souris, qui est *chauve-souris* dans le texte original, est-il *chauves-souris* en *a*, *b*, *c*, et de nouveau *chauve-souris* en *d*, alors que l'Académie écrit *chauves-souris*? Chateaubriand aura voulu satisfaire aux grammairiens de l'époque qui prescrivaient que dans les mots composés de cette nature, le premier élément devait rester invariable.

Au reste le choix entre la forme du singulier et celle du pluriel paraît être parfois bien difficile. Lorsque les Indiens procèdent à des funérailles, chaque famille doit-elle porter *quelque débris sacré* (en *o*) ou *quelques débris sacrés* (en *a*) ou de nouveau *quelque débris sacré* (en *b*, *c*), ou *quelques débris sacrés* enfin en *d*. Doit-on dire que les danses cessent *par degré* (*o*, *a*, *b*), *par degrés* (*c*), ou *par degré* (*d*)?

γ. Bossuet et les écrivains de son temps emploient sans distinction de sens les locutions *être prêt à* faire une chose et *être prêt de* faire une chose. Les hésitations de Chateaubriand sur ce point sont curieuses. Après avoir cherché inutilement le tombeau du P. Aubry, Chactas était « *prêt à* abandonner ces lieux », lit-on en *o*; *a* porte *près de*, *b*, *prêt à*, *c* et *d*, *près de*. Comme en *c* aussi nous trouvons un second exemple de la construction *près de*, substituée à la construction *prêt à* [1], nous devons conclure qu'en 1803 ou 1804 Chateaubriand a reconnu que *prêt à* signifiait autre chose que *près de*, c'est-à-dire plus que la simple proximité de l'action à accomplir. — C'est en *c* aussi que Chateaubriand préfère *commencer à* à *commencer de*, et *échapper de la main* à *échapper à la main*.

1. Je ne sais quel secret près d'échapper.

δ. Dire « je te viens chercher » pour « je viens te chercher » est du bon usage au XVIIe siècle; ce n'est plus qu'une élégance au temps de Chateaubriand. Cette élégance il la recherche visiblement en *a* (4 exemples); il ne dit plus « nos malheurs ne pouvaient plus s'accroître » mais « ne se pouvaient plus accroître ». Dans les éditions suivantes, la forme moderne reparaît en quelques endroits, mais non pas dans tous. Quelle est la raison de cette anomalie, au moins apparente? A relire l'édition définitive, on s'apercevra que Chateaubriand laisse le pronom devant l'auxiliaire, lorsqu'ils ne forment pas ensemble un total de plus de deux syllabes.

Chateaubriand maintiendra donc, *je t'osai* parler, *je te vais* attendre, il faudrait que mes yeux *se pussent* rouvrir au soleil, mais il cessera de dire : *m'espérant* convaincre (corrigé en *c*), ne *se pouvant plus* accroître (corrigé en *b*), qui *se venaient* cacher (corrigé en *d*), parce que, dans ces derniers cas, le pronom, complément de l'infinitif, en est trop éloigné pour l'oreille d'un Français du XIXe siècle.

ε. Enfin Chateaubriand ne paraît pas avoir toujours été sûr de soi dans la construction des propositions dubitatives. L'édition originale, et toutes celles qui ont suivi à partir de *b*, portent bien « il ne douta point que *ce ne fussent* (les restes du missionnaire) ». Seule l'édition *a* porte « *que ce fussent* », construction plus moderne, puisque, aujourd'hui, ce *ne* explétif en pareils cas tend à disparaître. Chateaubriand, réflexion faite, à décidé de revenir à la syntaxe traditionnelle.

*
* *

Mais, d'ordinaire, Chateaubriand trouve avec plus de sûreté la locution juste, c'est-à-dire grammaticalement correcte, ou juste par sa clarté, sa précision. Je ne m'arrête pas à quelques petites incorrections commises une fois et aussitôt amendées. Mais d'autres ont traversé jusqu'à huit éditions. Ce n'est qu'en *c* que Chateaubriand a corrigé celle-ci : « Je crois que j'eusse préféré d'être jeté aux crocodiles de la fontaine, *que de* me trouver seul ainsi avec Atala ». Elle avait été relevée par Morellet qui l'avait attribuée à l'imprimeur, et par le citoyen G. de *la Décade* qui fit un compte rendu sur *le Génie du Christianisme*[1].

Chateaubriand renonce, mais petit à petit, à des pluriels incorrects dans des constructions partitives : « les trois cris de *douleurs*

1. 20 messidor X.

(corrigé en *b*), une tunique d'écorce de *mûriers*, des colonnes d'étincelles et de *fumées* (corrigés en *d*).

Inversement, dans des constructions distributives, il s'efforce de satisfaire par un pluriel aux grammairiens : « Le P. Aubry leur avait permis [aux Indiens] de conserver à *leurs sépultures* son nom sauvage (*d*) » ; « les troncs de ces arbres montent sans branches jusqu'à *leurs cimes* ». (Le singulier avait subsisté jusqu'en *c*.)

Enfin Chateaubriand s'est débarrassé de constructions qui n'étaient plus de son temps que des archaïsmes de syntaxe.

α. Il a d'abord écrit comme aurait fait un de nos auteurs du XVIIe siècle : « Quiconque eût ignoré que cette vestale eût joui de la lumière, auroit pu.... » Après réflexion, et non point à l'instigation des critiques du temps, il s'est dégagé de l'influence des livres, et il a remplacé le second conditionnel d'attraction par un indicatif positif « ... que cette vestale avait joui... » (*b*).

β. Ou bien il a fait comme si le P. Bouhours n'avait jamais existé; il a préféré l'accord logique à l'accord grammatical; mais il s'est ravisé et n'a plus dit : « ses pieds, sa tête, ses épaules étaient *découvertes* », mais *découverts* (*a*) ; « la douceur, l'inaltérable patience du serviteur de Dieu *vainquit*... ma douleur », mais : *vainquirent* (*a*); « *n'est-ce pas* les oiseaux? » mais : *ne sont-ce* pas les oiseaux? (*c*); « une foule de papillons *viennent* », mais : *vient* (*d*).

Quant à l'accord des participes, les règles en sont bien observées dès la première revision du texte.

γ. Pascal et d'autres classiques se sont permis des constructions équivoques, que Chateaubriand ne peut plus se permettre sans s'exposer aux reproches de ceux-là mêmes qui se portent en défenseurs de l'usage classique. Ex : « votre oreille eût été frappée de ce long cri de douleur *qui* s'élève de cette vieille terre *qui* n'est que la cendre des morts, pétrie des larmes des vivants ». La deuxième proposition relative disparaît dès *a*.

« Quoique les propriétés soient divisées, afin d'apprendre l'économie sociale » devient en *c* « afin que chacun puisse apprendre l'économie sociale », construction plus longue, mais plus nette.

*
* *

Nous en avons fini avec la correction grammaticale proprement dite. Il en est une autre dont est juge non plus tel ou tel grammairien, mais l'auteur lui-même; c'est l'exactitude dans la traduction de l'idée; en d'autres termes, la recherche d'une notation précise et simple de l'idée explique ici les corrections.

α. Ainsi l'article indéfini est remplacé par l'article défini; lequel cède quelquefois la place à l'adjectif possessif, plus précis que lui; mais le même article, parce qu'il est plus simple, remplacera l'adjectif démonstratif dans un exemple comme celui-ci : « Il n'avait pas *ces* traits morts et effacés de l'homme né sans passion ». (On lit « *les* traits » en *a*.)

β. Par souci de la précision et de la simplicité encore, il renonce au pluriel dit de majesté « la chute *des tonnerres* » devient « la chute répétée du tonnerre » (*d*); « *les fleuves* roulaient pêle-mêle les argiles détrempées » : Chateaubriand s'est souvenu en *d* qu'il n'y en avait qu'un dans le paysage[1].

S'il renonce au pluriel, ce peut être aussi que le singulier collectif a plus de force. « Chasseur, si tu veux poursuivre *le chevreuil* (*c*) (*les chevreuils* en *o*, *a*, *b*). En parlant d'Atala, Chactas dit « les passions allaient triompher de *ses vertus chrétiennes* » (*o*, *a*, *b*, *c*). Mais *d* porte « triompher de *sa vertu* ». Le sens de la phrase n'est plus le même.

γ. Quand un temps de verbe est changé, c'est d'ordinaire le présent qui est substitué aux autres temps, parce qu'il présente l'action racontée d'une façon plus brève et plus vive. Cependant, si telle circonstance nous reporte dans le passé, s'il faut dater l'une par rapport à l'autre, deux actions passées, c'est la correction inverse que nous trouvons alors; le souci de l'exactitude dans la notation de l'action prévaut en pareil cas sur le souci de rendre plus léger l'appareil de la proposition.

Quand un mode est changé, c'est l'indicatif, mode positif de l'action, qui remplace un subjonctif ou un conditionnel[2], lesquels n'étaient pas incorrects, mais traduisaient des nuances jugées négligeables après réflexion.

« Rappelle-toi... que la première expérience *que tu aies faite* a été en sa faveur » (*a* porte : « *que tu as faite* »).

« Il est probable que ce fut à l'Occident [que les Indiens nous cherchèrent], dans la persuasion *que nous aurions* descendu au Meschacebé. » En *c* on lit : « persuadés *que nous avions*... »

δ. Enfin Chateaubriand remplace une préposition par une autre, pour être plus exact, plus précis. On dit mieux en effet « retiré *sous* une grotte » *c*, que *dans* une grotte (*o*, *a*, *b*); « des oiseaux endormis *sous* les abris d'un arbre » (*c*) que *dans* ses abris (*o*, *a*, *b*);

1. On aurait pu apporter ici six ou sept exemples analogues.

2. On peut dire aussi de ce mode — dans le second exemple que nous citons — qu'il n'est qu'un temps : le futur antérieur par rapport à une action principale passée.

« la couronne des vierges se prépare pour vous *sur* les nuées » (*b*), que *dans* les nuées (*o*, *a*); nous nous trouvâmes *devant* une autre merveille (*c*), (le spectacle de la plaine de Sticoë), que *au milieu d'*une autre merveille. On compte près d'une dizaine d'exemples ou *dans* et *au milieu de* cèdent peu à peu la place à des prépositions qui déterminent avec plus de précision l'action ou l'état. En 1804, Chateaubriand s'apprenait encore à mieux écrire *Atala*.

II. — Les convenances générales et la couleur du style.

De la rédaction première à la rédaction définitive, la « physionomie » du roman d'*Atala*, pour ainsi parler, a quelque peu changé. Chateaubriand, obéissant à des critiques nettement formulées de ses juges auprès du public, et aux désirs obscurs du public lui-même, a, par degrés, fait de l'essai une œuvre véritable, qui satisfît mieux à la raison, et à une certaine bienséance, nouvelle alors, et utile à définir.

La simple logique d'abord ne tolère pas, aux yeux de Morellet[1], qu'on vante successivement les avantages de la vie civilisée et ceux de la vie sauvage, ni qu'une amante dise à son amant : « Tu es beau comme le désert » alors que les Indiens, les torrents, les serpents, un sol stérile font du désert un séjour peu paradisiaque. Le reproche n'était pas sans réplique et l'auteur a passé outre. — Il n'est pas rationnel (c'est toujours Morellet qui critique)[2] de dire à propos d'un pont naturel fait de branches d'arbres et de fleurs que la nature « se plaît à copier les ouvrages des hommes », puisqu'elle est avant l'homme; cette fois l'auteur en convient; il atténue en *c*, « *elle a l'air de vouloir* imiter les ouvrages des hommes ». — Il n'est pas rationnel (critique de *la Décade*) d'affirmer que *les anges avoient transporté* les os d'Atala; et Chateaubriand — mais seulement en *d*, c'est-à-dire quatre ans après — ajoute un *peut-être* qui fait taire les murmures des rationalistes sans offenser les croyants. — Il n'est pas croyable que « la barbe et les cheveux du missionnaire soient à demi brûlés par la foudre, sans que cet accident ait nui à sa vie » (Morellet, p. 51-52). Chateaubriand se soumet vite (*a*). — Nous avons de la peine à nous représenter Chactas « assis dans l'eau, tenant son amante sur ses genoux et lui réchauffant les pieds de ses mains amoureuses, recevant des torrents de pluie dont il s'efforce de la garantir en lui faisant un

1. *Observations*, p. 16-17.
2. D'accord ici avec J.-M.-B. Clément, *Tableau annuel de la litt. fr.*, p. 35.

rempart de son corps ». En *b* l'auteur se rend à la juste critique de Morellet et ne conserve que la première partie de ce passage. — Il n'est pas vraisemblable (critique du *Publiciste*) qu'un sauvage comme Chactas remarque dans un visage de femme « un caractère d'élévation et de force morale » et Chateaubriand en convient; le passage incriminé est supprimé en *a*.

Il y a des traits d'esprit qui choquent la raison. Chactas, en parlant des larmes d'Atala, lui dit : « C'est un baume que tu répands sur ma plaie. — Je crains plutôt que ce ne soit un poison, répond-elle, *il sort du cœur* ». « Ceci n'est que de l'esprit », prononce le critique[1]. Et Chateaubriand supprime en *b* les derniers mots d'Atala. Enfin Chactas, au milieu de la tempête, en sentant tomber sur son sein une larme d'Atala, s'était écrié : « *Orage du cœur*, est-ce une goutte de votre pluie? » Morellet trouve « bien étrange » cette apostrophe à l'*orage du cœur* mis en contraste avec l'orage du ciel; c'est « un exemple parfait de ce que les Italiens appellent *freddura*. Cette fois Chateaubriand maintient son texte; il le maintient encore ailleurs contre Morellet qui n'admet pas que la lune « répande dans les bois ce grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes ». Dans ces deux derniers exemples, Chateaubriand a dû penser que la froide raison était moins autorisée à exercer son contrôle, et qu'à s'y soumettre toujours, l'écrivain devrait renoncer à toute originalité d'imagination, à toute nouveauté d'expression.

*
* *

Le bon ton, les convenances mondaines sont un autre frein imposé aux hardiesses des romantiques. Or la première rédaction d'Atala y avait manqué fréquemment. Ce « langage indien et sauvage est souvent de l'hébreu pour ses lecteurs », disait Morellet (*op. c.*, p. 57); et il faisait une longue citation où toutes les façons de parler nouvelles étaient soulignées. Il aurait pu en faire cent autres, et Chateaubriand n'aurait jamais abandonné à Morellet tout ce qui distinguait précisément Chateaubriand de Morellet. Mais pour les descriptions, il fallait bien renoncer à certains traits qui provoquaient, les uns le sourire, d'autres le dégoût.

Il est presque plaisant de voir « *les PETITS ENFANTS chargés*

1. Emm. Toulongeon, dans la *Bibliothèque française*, floréal IX. J.-M.-B. Clément relève le même passage, *Tableau annuel de la litt. fr.*, p. 43 : « Comment les larmes qui viennent du cœur peuvent-elles être un poison? »

des GRANDS OS de leurs pères[1] ». Mais Chateaubriand ne supprime la phrase qu'en *c*. C'est faire « une autre froide antithèse » (Morellet, p. 45) que de représenter le P. Aubry « répandant la terre *antique* sur un front de *dix-huit printemps* » et l'auteur la fait disparaître. Enfin le journaliste de *la Décade*, J.-M.-B. Clément et Morellet (p. 21) s'étaient tous trois moqués du nez aquilin et de la longue barbe du P. Aubry, qui « avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude et comme d'aspirant à la tombe, par leur direction naturelle vers la terre ». Chateaubriand s'est assagi en *b*, c'est-à-dire à la sixième édition. On y lit : « ses yeux modestement baissés, le son affectueux de sa voix, tout en lui avait quelque chose de calme et de sublime ».

Dussault, du *Journal des Débats*, avait trouvé « très petit et très mesquin » ce dernier trait d'une belle description : « L'astre annoncé par tant de splendeur sortit enfin d'un abîme de lumière et son premier rayon rencontra l'hostie consacrée que le prêtre en ce moment élevait dans les airs ». Mais à *la Décade*, on avait excusé ce trait, parce que « ce qu'il a de ridicule est sauvé avec assez d'adresse ». Ce trait final, par sa particularité, était un des signes auxquels désormais se reconnaîtrait une description « romantique » : Chateaubriand n'y eût pas aisément renoncé.

Le même journaliste qui venait de défendre l'auteur d'*Atala*, le blâme cependant d'avoir représenté ses personnages « aveuglés par d'énormes chauves-souris », ou mangeant « des mousses appelées *tripes de roches*[2] » et peint des « ours enivrés de raisin qui chancellent sur les branches des ormeaux ». « Cela, ajoute-t-il, avoisine le ridicule, et le ridicule est mortel dans un roman poétique et religieux. » Chateaubriand maintient son texte, et se défend par des citations d'auteurs anglais[3]. Pareillement, que l'auteur dise de l'ermite que « ses vieux os s'étaient rallumés par l'ardeur de la charité », *le Publiciste* et *la Décade* désapprouvent l'expression comme peu naturelle, et vulgaire. Que la mère d'Atala dise à Simaghan : « Mon ventre a conçu, tuez-moi », le critique de *la Bibliothèque française* estime que « cela est de caractère sauvage ». Qu'enfin Atala raconte que sa mère avait connu un homme de la chair blanche, le critique de *la Décade* se récrie : « *la chair blanche* n'est pas supportable; il faut la renvoyer avec *la chair fraîche* du *Petit Poucet* ». Mais ni les uns ni les autres n'obtiennent

1. C'est le critique de *la Décade* qui imprime en capitales. 30 floréal.
2. Relevé aussi par J.-M.-B. Clément, *op. cit.*
3. Dans la *Défense du Génie du christianisme*, fin.

de l'auteur une atténuation : il se croyait bien le droit de faire parler des sauvages avec plus de liberté que des citadins.

Toutefois il ne s'est plus reconnu le droit de décrire la langue d'Atala qui vient, « avec un respect profond, chercher le Dieu que lui présente la main du prêtre », ni, près du tombeau d'Atala, « le ver qui cherche en rampant un passage vers sa proie », ni les détails du supplice du P. Aubry : « On lui écrasa les gencives, on lui mit un collier de haches ardentes, on versa sur sa tête des cendres embrasées ». « La plume tombe des mains », conclut le critique de *la Décade* qui fait ces trois citations, et le critique de *la Bibliothèque française*, qui ne fait allusion qu'au supplice, en trouve lui aussi les images « pénibles ». Chateaubriand supprime tout cela en *a*. La couleur locale n'y perdait rien et la sensibilité des lectrices était plus épargnée. Voilà la raison qui détermine la soumission de Chateaubriand à la critique ici, après ses résistances de tout à l'heure.

*
* *

Quant à la couleur du roman, à la « tonalité » générale du style, elle s'est modifiée pour mieux s'accommoder à l'état d'esprit des gens du monde « bien pensants » d'alors. Certains termes familiers aux philosophes du XVIIIe siècle disparaissent. René a vu dans le récit de Chactas « les dangers de l'ignorance et de l'enthousiasme religieux, opposés aux lumières, à la tolérance et au véritable esprit de l'Évangile ». En *c* on lit *la charité* au lieu de *la tolérance*; le terme chrétien remplace le terme philosophique.

Atala elle-même avance dans la voie de la perfection chrétienne, par le désintéressement, par le renoncement aux biens de la terre, par l'humilité. Le progrès est aussi de 1803 ou 1804 (*c*). La première rédaction des adieux d'Atala à Chactas avait été : « Reçois donc de moi cet héritage.... Tu auras recours à ce Dieu des infortunés dans les chagrins de ta vie, *et tu donneras peut-être une larme à ton amante* », et plus loin : « Peut-être ce vœu te séparerait-il de quelque femme plus heureuse que moi... *t'aimera-t-on comme Atala?* » Chateaubriand, en supprimant les passages que nous soulignons, a réfléchi qu'une chrétienne à la mort ne doit pas penser à soi.

Des traits profanes disparaissent ou s'atténuent, sans que la critique — sauf peut-être une allusion bien lointaine de M.-J. Chénier[1] — ait rien fait expressément pour cela.

1. « O sensible Atala! tous deux avec ivresse
Courons goûter encor les plaisirs... de la messe ». (*Les Nouveaux Saints.*)

Les scènes de l'amour sont traitées avec plus de décence, encore à partir de *c* : « C'est hier... pendant l'orage... vous me pressiez... c'est votre faute... j'allais violer mes vœux... ». Le troisième et le quatrième membre de phrase disparaissent.

Enfin l'appellation d'*amants*, fréquente dans la rédaction originale, a pu paraître aussi trop profane. Dès *b*, l'épuration commence. Elle se poursuit jusqu'en *d*. Chactas parlant d'Atala ne l'appelle plus que « sa future épouse, son épouse, sa sœur, sa bien-aimée », ou simplement « la fille de Lopez ». Le roman désormais pouvait être mis en toutes mains[1].

*
* *

D'autres expressions ont arrêté l'attention des critiques, de Morellet surtout; ce sont des expressions prétendues « bibliques, ou homériques, ou ossianiques, et qui ne sont que bizarres et sauvages ». Chateaubriand se vantait de ne lire que la Bible et Homère; or Morellet ne comprend pas « ce que c'est que *fondre les couleurs d'Homère et de la Bible dans les teintes du désert* ».

Chactas, c'est « l'Ancien des hommes, l'Homme des anciens jours, le vieux Génie de la montagne, l'Hermite des rochers, l'Homme du rocher, le Chef de la prière, l'Enfant des hommes, ou l'Homme des déserts ». Atala c'est « la Fille de l'exil, ou du désert, ou du pays des Palmiers »[2]. Mais « que signifie *la Fille du désert*? si elle était seule dans tout le désert.... Mais il y en a des milliers d'autres.... Toutes ces expressions sont fort recherchées[3]. » Le reproche n'a pas passé inaperçu à Chateaubriand et en un endroit, au moins, il a corrigé — provisoirement. — Chactas dit à René : Tu vois en moi l'homme sauvage que le grand Esprit a voulu civiliser ». *Le grand Esprit* devient *le hasard* en *c*, mais reparaît en *d*. Décidément l'auteur d'*Atala* ne se soumettra pas, et le roman conservera son ton épique et sa couleur locale.

On voit qu'en dépit de sa docilité apparente et avouée à la critique, l'auteur ne laisse pas entamer le caractère propre et personnel de son œuvre, et s'il en modifie l'aspect, c'est de sa propre initiative, et pour mieux se conformer à l'état d'esprit du public.

1. L'appellation d'*amante* subsiste — et avec raison — dans le passage suivant : « La parole tranquille apaisa les passions dans le sein de mon amante ». (*d*) (174).
2. *Obs.*, p. 60- 61.
3. P. 63-64.

III. — La description et la narration.

Les descriptions n'ont pas contribué pour une faible part au succès d'*Atala*, et pour cette raison les critiques ont porté sur les descriptions leur principal effort. Tous s'accordent à dire qu'elles sont trop nombreuses et trop détaillées. On renvoie l'auteur aux bons modèles qui sont, pour le critique des *Débats*, les Buffon, les J.-J. Rousseau, les Bernardin de Saint-Pierre; pour Morellet, les Delille, les Saint-Lambert, les Le Mienne et les Malfilâtre. C'est avec Morellet, le plus respecté des critiques du temps[1], que nous aurons affaire le plus souvent.

C'est des convenances proprement littéraires ou artistiques de la description qu'il s'agit ici, et c'est une grosse question de savoir quand et comment il faut décrire. Or il n'est pas à propos, dit Morellet, de décrire « les forêts, les pins embrasés, le fleuve débordé, les montagnes mugissantes », tandis qu'on tient son épouse dans ses bras, « à la lueur des éclairs, en présence de l'Éternel » (p. 18-20), c'est-à-dire dans « une situation si horrible qu'elle ne peut laisser à l'homme d'autre pensée que celle des dangers qui l'environnent ». Celui-là prend mal aussi son temps, qui, veillant près du corps de son amante, s'amuse à décrire des effets de lune. « Elle se leva au milieu de la nuit, comme une blanche vestale qui vient pleurer sur le cercueil d'une compagne »; « ce n'est pas là le langage de la douleur, c'est là de la prose poétique », dit Morellet (p. 42-43). Or c'était une partie essentielle de l'art romantique d'opposer ou de comparer le spectacle de la nature aux sentiments profonds des personnages. Les réclamations les plus sensées de Morellet et des autres sur ce chapitre étaient donc vaines.

Comment il faut décrire, Chateaubriand est arrivé peu à peu à le savoir mieux que ses juges, et il a fait à ses narrations et à ses descriptions des changements plus nombreux et autres que ceux qu'on exigeait de lui. Ces modifications se rapportent tant au sujet qui décrit qu'à l'objet décrit.

1. Tous les journaux rendent hommage à son goût et à sa modération. Seul, un correspondant du *Journal de Paris* (10 messidor IX), qui signe M., se permet de soumettre aux lumières de l'auteur des *Observations*, quelques doutes sur « des fautes de précision, de clarté » et la diffusion du style « qu'il a cru y remarquer », et un collaborateur du *Journal des Débats* (5 prairial IX) proteste contre les prétentions d'un écrivain « qui a blanchi dans des études de théologie et d'économie politique » et qui se mêle « de prononcer ex professo sur un ouvrage de sentiment. » Et il entreprend contre Morellet la défense de deux passages que celui-ci avait incriminés.

Le narrateur, surtout lorsque c'est René, renonce graduellement à intervenir dans le récit qu'il fait; les apostrophes au lecteur disparaissent en *b*[1]; et les invocations à des personnes surnaturelles en *d*[2]; il ne s'attarde plus à faire connaître ses impressions les plus petites, il note seulement les mouvements concrets qui les traduisent.

Par exemple « j'aperçus une femme assise sous un arbre, et tenant un enfant mort sur ses genoux. Attendri par ce spectacle, je m'approchai doucement de la jeune mère ». En *c* *attendri par ce spectacle* disparaît comme inutile.

Il y a donc une tendance vers un peu plus d'objectivité et d'impersonnalité. On ne nous découvre plus toutes les intentions des personnages, les motifs de leurs actes, quand ces motifs importent moins que les actes mêmes : « Je lui proposai de nous ensevelir. Mais elle me résista toujours *par des motifs de vertu* » (les derniers mots tombent dès *a*); ou quand ces personnages sont des animaux ou des choses inanimées : « Les perruches se retirent dans les cyprès *pour y goûter la fraîcheur du jour* » (la fin de la phrase disparaît en *c*). Pendant l'orage « la masse entière des forêts plie, et *semble vouloir* rentrer dans les entrailles de la terre ». A partir d'*a*, la première proposition seule subsiste, jusqu'en *c* où elle se modifie elle-même en se simplifiant.

Il se défait aussi du procédé allégorique. Des choses comme le temps ou le silence ne sont plus présentées comme des agents directs : « Le temps assemble sur toutes les sources les arbres déracinés », devient en *c* « les arbres déracinés s'assemblent sur toutes les sources ». « Le silence fermait notre bouche » fait place en *b* à « nous gardions un profond silence ». Obéissant au même mouvement, Chateaubriand avait aussi en *c* remplacé : « la foudre allume les bois » par « le feu se communique aux forêts ». Mais au moment d'établir la rédaction définitive, il a pensé que quelquefois, comme ici, il était pittoresque de prêter aux éléments un geste humain et il a rétabli. « La foudre met le feu dans les bois ». La présente exception confirme la règle que l'écrivain s'est donnée à lui-même de présenter les choses sans y mêler l'individualité, les sentiments de l'auteur, sans y introduire des éléments de « finalité », sans en faire enfin des personnes agissantes. En cela du moins il s'éloigne du genre épique dont il nous a paru tout à l'heure emprunter quelquefois les façons de parler.

1. « Ce qu'était devenu le père Aubry... je l'aurais toujours ignoré, *et toi aussi, Lecteur*, si la Providence...» (*o*, *a*).

2. « *Grand esprit! vous le savez*, quelle fut ma félicité. »

*
* *

Chateaubriand tient à la couleur locale de ses descriptions. Là où elle n'était pas en jeu, il a supprimé, comme on le lui demandait, certains traits réalistes; mais dans les autres cas, il a refusé de rien changer. Or, ces détails de couleur locale, on allait les lui reprocher, même lorsqu'en soi ils ne choquaient point les convenances. Ainsi Atala raconte l'histoire de sa mère : « Avant que ma mère eût apporté en mariage au guerrier Simaghan 30 cavales, 20 buffles, 100 mesures d'huile, 50 peaux de castors et beaucoup d'autres richesses, elle avait connu un homme de la chair blanche. Or la mère de ma mère lui jeta de l'eau au visage, » etc. Le critique de *la Décade* s'écrie : « Qu'elle ait apporté en dot à son époux 30 cavales ou 25, que sa mère lui ait jeté au visage de l'eau ou bien autre chose, on sent que cela est fort indifférent pour le lecteur ». Le même critique s'étonne que l'auteur fasse dire à Atala : « Elle (ma mère) descendit dans la petite cave garnie de peaux, d'où l'on ne sort jamais »[1]; ou « je n'ai jamais lavé les pieds de mon père ». Voici le commentaire : « Cette vérité de mœurs est tout à fait superflue. *Je perdis ma mère*, et *je n'ai jamais connu mon père*, sont de toutes les langues, et valent mieux ». La manière classique et la manière romantique ne pouvaient être opposées en un contraste plus net. Il va de soi que Chateaubriand n'a rien changé. Il voulait bien n'être plus déplacé, mais il ne s'est pas défendu d'être étrange, parce qu'il voulait être « exotique ».

*
* *

En général, Chateaubriand abrège de lui-même ses descriptions plutôt qu'il ne les surcharge[2], c'est-à-dire qu'il supprime beaucoup de circonstances, inutiles ou peu nécessaires à connaître pour se représenter nettement, vivement les choses racontées. Par exemple il faut bien peindre le désert, puisque *Atala* est le récit des amours de deux sauvages dans le désert, mais il n'est pas besoin de dire à tout propos que les marches faites par les Indiens, les promenades faites par Chactas et Atala le sont *dans le désert*, ou *la solitude*, *au milieu des déserts* ou *des solitudes*, que Chactas tenait son épouse dans ses bras « *au milieu des déserts*, en présence de

1. J.-M.-B. Clément trouve la phrase *enfantine* (*op. cit.*, p. 45).
2. Les simplifications sont huit fois plus nombreuses environ que les additions.

l'Éternel », qu'Atala « attache ses yeux sur Chactas *au milieu du désert* » ou enfin que des arpenteurs mesurant une étendue de terrain « mesurent le désert ». Cette insistance semble à la fin superflue. Près de trois ans après la première édition, Chateaubriand s'en est aperçu, et a corrigé en vingt endroits ; en *d*, huit nouvelles corrections se sont ajoutées à celles de *c*. La proportion n'est pas négligeable pour un ouvrage de la longueur d'*Atala*.

Ce n'est souvent qu'un luxe de noter les détails du milieu. « Atala, à genoux devant un vieux pin tombé, comme au pied d'un autel, offrait à son Dieu, *à travers la cime des bois*, ses vœux pour un amant idolâtre ». Les mots soulignés disparaissent en *c*. — « Il parle ainsi au bruit de l'onde et au milieu de toute la solitude » devient en *b* : « Il commence en ces mots ». — « Elle chercha des yeux dans le désert embelli par l'aurore quelque arbre » devient en *c* : « Elle chercha des yeux un arbre », etc. Des exemples analogues pourraient être apportés ici par dizaines. Ils prouveraient tous, ou peu s'en faut[1], que Chateaubriand a réprimé assez tard, en *c* surtout et finalement en *d*, la tendance à trop décrire que lui avaient signalée les critiques de 1801.

De même les circonstances temporelles, les transitions qui nous annoncent que telle action vient après telle autre (« et la jeune mère *après cette oraison funèbre de la façon des déserts*, chantait d'une voix tremblante... » ; les mots soulignés tombent en *c*) ; les circonstances de manière (« il les ôta de terre [les restes du P. Aubry] *avec respect et en versant beaucoup de larmes* ; il les enveloppa dans des peaux d'ours » ; les mots soulignés tombent en *a*) ; les mouvements des personnages, les particularités de leur attitude, la qualité de leur ton de voix lorsqu'ils parlent (« Que de fois elle m'a dit *du ton le plus passionné* » ; simplification en *a*) ; tout ce qui n'est pas vraiment intéressant à connaître disparaît.

La même méthode s'applique aux détails du style ; les compléments déterminatifs, les compléments d'attribution, les propositions relatives « qui n'apprennent rien et qui pourtant ne sont pas de trop » ne méritent pas de subsister. Exemple : « Nous joignons notre silence au silence de cette scène *du monde primitif* ». — Après un coup de tonnerre, « Dans le silence qui succède *à ce grand déchirement.* » — « Elle essaya de détacher de son cou le petit crucifix *qu'elle portait* ». Les simplifications sont respectivement de *c*, *d*, *a*.

Dans les divers moments d'une action à raconter, le même souci

1. A l'exception de deux ou trois.

de faire court conduit à supprimer çà et là quelque chose, soit les préliminaires :

« *Elle commença aussitôt la tendre et religieuse cérémonie*; elle dépouilla son enfant, » etc. (abrégé en *c*). « Je vis dans son récit *bien des choses*, le tableau du peuple chasseur, la religion, les dangers de l'ignorance, » etc. (abrégé en *d*);

soit les mouvements intermédiaires :

Chactas a retrouvé les restes du P. Aubry, « il les ôta de terre, il les enveloppa dans des peaux d'ours ». Les circonstances de manière, nous l'avons vu, ont déjà disparu en *a*. En *b*, *il les ôta de terre* disparaît, parce que le mouvement que ces mots traduisent est comme impliqué dans le mouvement suivant, lequel dès lors doit seul être noté;

soit enfin les rapprochements et les comparaisons :

« L'hermite redoublait de zèle, *à mesure que nous étions plus malheureux* » (simplifié en *b*). « Navré de douleur et poussant des sanglots, *comme si ma poitrine s'allait briser* » (simplifié en *c*; *poussant des sanglots* disparaît lui-même en *d*). « Si tu ne tiens ma promesse, dit la mère d'Atala à sa fille, ce sera moins toi qui seras punie que ta mère dont tu plongeras l'âme dans des tourments éternels ». En *c* la rédaction s'abrège : « Si tu ne tiens ma promesse, tu plongeras l'âme de ta mère dans des tourments éternels ».

Aucune de ces petites taches n'avait été reprochée à Chateaubriand. Mais Morellet avait visé d'autres rapprochements et comparaisons : « Atala était dans mon cœur comme le souvenir de la couche de mes pères ». Or l'amour de Chactas pour Atala et le souvenir qu'il a du hamac de ses aïeux sont « des idées disparates ». « Les sauvages, ajoute Morellet (p. 13-14), prodiguent les comparaisons, mais celle-là n'est point naturelle ». De même la comparaison suivante : « Atala est plus belle que le premier songe de l'époux », a quelque chose d'obscur ou de détourné. Chateaubriand ne se soumet pas ici, où la couleur locale et la poésie romantique sont intéressées; il se dégage au contraire, et de lui-même, des procédés anciens de la description.

Enfin nous ne citerons que pour mémoire les adverbes supprimés, plus nombreux[1] que les adverbes ajoutés, et les hécatombes d'épithètes[2], épithètes dites « de nature » du style épique,

1. On en compte plus de trente, dans les quatre éditions *a*, *b*, *c*, *d*. Ce sont en majeure partie des adverbes de temps, quelques-uns des adverbes de transition. Une douzaine seulement ont été ajoutés par souci de précision.

2. Une centaine ont été sacrifiées, et huit seulement ajoutées dans toutes les éditions qui ont suivi l'édition originale.

Voici quelques spécimens des épithètes que Chateaubriand a cru devoir suppri-

épithètes toutes faites du style noble, épithètes d'un pittoresque superflu, épithètes de qualité enfin, d'admiration ou d'apitoiement. L'épuration de ce côté a été sérieuse dès la première année, s'est ralentie ensuite, et n'est redevenue sévère que dans les éditions de 1804 à 1805[1].

*
* *

Les simplifications que nous avons examinées se rapportent à la quantité des éléments de la description. C'est la qualité, le caractère de la description que modifient les substitutions de termes, plus nombreuses encore[2]. Notons d'abord la recherche de la propriété et de l'exactitude. Au terme général et universel se substitue le terme local, particulier (à partir de *c*).

Sa fille l'accompagnait dans la solitude. *o*, *a*, *b*.	Sa fille l'accompagnait sur les coteaux du Meschacebé. *c*.
Malvina conduisait Ossian à la tombe de ses pères. *o*, *a*, *b*, *c*.	Malvina conduisait Ossian sur les rochers de Morven. *d*.
L'Aurore sortit de l'Orient. *o*, *a*, *b*.	L'Aurore se leva sur les Apalaches. *c*.

L'auteur se décide à des rectifications sur la faune du désert. Ce n'est plus « la grue des savanes » qui crie sur son nid, mais la cigogne (*a*); et c'est la cigogne aussi qui crie à l'aurore (*c*), et non plus le pélican (*o*, *a*, *b*). Il s'est aperçu qu'on devait dire *des rugissements* de tigre (*b*) et non des *mugissements*; un *nid* d'oiseau (*c*) et non un *berceau*. Le fleuve charrie des poissons *morts* (*a*, 102) et non des poissons *noyés*, comme le critique de *la Décade* en raillant en avait fait la remarque. Il a le même souci de l'expression propre dans la description des phénomènes extérieurs de la nature. Qu'on compare :

La lueur des poudres.	La lueur des éclairs. *d*.
Les détonations de l'incendie.	Le bourdonnement de l'incendie. *d*.
La porte de la grotte.	L'entrée de la grotte. *a*.
La nuit s'alonge.	La nuit s'avance. *c*.
La gerbe d'un printemps.	La gerbe d'un été. *a*.

mer : *superbe* magnolia, main *inépuisable* du Créateur, lac *charmant*, *délicieuse* vallée, le torrent *le plus fougueux*, vie *errante* de l'Indien, ma *triste* destinée, un bois *sombre* de cyprès, les cyprès *antiques*, les autres aidaient ses pas *chancelants*, une *faible* femme, la douceur des *petits* chevreuils, la fille *infortunée* de Lopez, votre *chère* Atala, etc., etc.

En regard voici quelques épithètes ajoutées : Nous les écrivons aussi en italiques : un *jeune* sauvage et un vieil ermite, le *sourd* mugissement de l'orgue, les cadavres *brisés* des élans, les restes d'un enfant *chéri* qu'une mère a placés, etc.

1. Une trentaine d'exemples en *a*, trois ou quatre seulement en *b*, une quarantaine en *c*, une trentaine en *d*. Remarquons que le mot *tout* n'a pas été biffé en moins de vingt-quatre endroits, et qu'il n'a été ajouté qu'une fois, dans l'expression, « être tout en faveur de quelqu'un ».

2. Il y en a bien 160 exemples.

Atala parle du sang espagnol qui coule dans *son sein* (*o*), puis, dans *son cœur* (*a*, 132), enfin dans *ses veines* (*c*, 151).

D'autres fois, c'est une affirmation qui s'atténue pour être plus exactement conforme à la réalité :

Le soleil doit se coucher à présent.	Le soleil doit être près de se coucher. *c*, 163.
Le fils d'Outalissi a raconté que plusieurs fois... il aperçut l'ombre d'Atala....	Le fils d'Outalissi a raconté que plusieurs fois... il avait cru voir l'ombre d'Atala... *d*.

En cherchant la propriété, on trouve le pittoresque; un terme changé fait naître une nouvelle image.

Le sol humide murmurait autour de nous.	Le sol spongieux tremblait autour de nous. *c*, 114.
La lune brillait... sa lumière gris de perle flottait sur la cime indéterminée des forêts.	La lune brillait... sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts. *c*, 77.

Enfin « le vent brouille en un vaste chaos les nuages sur les nuages » (*o*) devient : « le vent mêle en un vaste chaos les nuages sur les nuages » (*a*), puis « le vent roule les nuages sur les nuages » (*c*).

Même une simple interversion de termes rend une série d'images plus sensible; percevez parmi tous les bruits de l'orage : « les sifflements des tonnerres qui s'éteignent en tombant dans les eaux » (*o*), « la chute des tonnerres qui sifflent en s'éteignant dans les eaux » (*c*) ou « la chute répétée du tonnerre qui siffle en s'éteignant dans les eaux » (*d*).

Le concret et le particulier, en même temps que plus propres, sont plus pittoresques que l'abstrait et le général.

La forme des descriptions gagne en même temps en simplicité. C'est pour être plus simple que de lui-même, Chateaubriand, près d'une année après la première édition d'*Atala* (en *b*), se met à chasser quelques termes du style noble, que personne n'avait songé à lui reprocher. Alors « l'*onde* consacrée » ou « *les ondes* », deviennent l'eau ou le fleuve (en plus de six endroits), les « feux de l'*astre du jour* » deviennent les feux du jour, les « entraves », les chaînes, l' « Aurore », le matin, « le bocage », le bois, l' « hymen » le mariage, le « Solitaire », l'ermite, les « orages, du cœur », les troubles du cœur, le « Très-Haut », Dieu; on ne *rompt* plus, on coupe; on n'est plus *déçu*, mais trompé, on ne *demeure* plus, mais on reste suspendu aux lèvres de quelqu'un; on *ne tourne pas ses pas* vers un lieu, on s'y rend, tout simple-

ment; ce qui était *antique* n'est plus que vieux; le solennel *il est* fait place à l'expression de tout le monde *il y a*[1]. Enfin les forêts n'ont plus d'abris dans les *replis* de leur *robe verdoyante*, mais simplement des replis, et les *festons* de lianes mêmes se trouvent dépaysés au milieu d'une nature sauvage.

Il avait, par aversion pour le style noble, parlé d'*os* et d'*ossements* plutôt que de *cendres* et de *restes*. Le critique de *la Décade* l'en avait fort raillé et l'auteur a jugé bon de se soumettre en quelques endroits. Il a repris quelquefois aussi le terme général, là où une propriété trop exacte paraissait manquer à la simplicité. Par exemple le missionnaire qui s'adresse à des néophytes doit plutôt les appeler *ses chers enfants*, que *ses chers néophytes*, et ainsi de suite. La périphrase enfin tombe là où *la fille du belliqueux Simaghan*, *la gardienne de l'homme du désert*, et *le guerrier des armées célestes*, ne disent rien de plus que Atala, la fille du désert et le martyr.

C'est une simplicité d'une autre sorte que les critiques réclamaient de Chateaubriand : Chactas ne devait pas dire aux femmes « Vous êtes les grâces du jour et la nuit vous aime comme la rosée », car c'est d'un « langage précieux », dit Morellet (p. 13). Le P. Aubry, pour jeter avec un rameau un peu d'eau bénite, ne parfumait pas « la nuit des baumes du ciel », comme voudrait nous le faire croire l'auteur. Dire aussi que Chactas a « bu la magie de l'amour » sur les lèvres d'Atala, c'est une métaphore bien hardie.... Le même critique n'approuve pas que le fleuve charrie des *cadavres de pins et de chênes*, que des savanes *se déroulent* ou que le désert *déroule* ses solitudes démesurées, que des cabanes soient *suspendues au front* de la montagne, que des *bruits sublimes* sortent des forêts. Il n'entend pas quant à lui *le murmure d'un vêtement* qui traîne sur l'herbe (p. 62). Il avoue ne pas comprendre ce que sont *les merveilles de la tombe* ou *la grandeur d'un trépas chrétien* (p. 40). Un autre critique[2] estime qu'il est précieux et recherché de dire que *l'âme de la solitude soupirait dans toute l'étendue du désert*. Chateaubriand reste sourd à toutes ces critiques; s'il lui faut parfois choisir entre la simplicité entendue au sens de Morellet, et la poésie, le pittoresque d'une image ou d'une expression nouvelle, on sait de quel côté il penchera. Toutefois il lui est arrivé de renoncer à une image assez

1. Le texte original porte *il y a*. C'est l'édition *a*, assez curieuse de formes élégantes — nous l'avons vu à l'endroit des pronoms — qui porte *il est*. *Il y a* reparaît dès *b*.

2. Toulongeon, à la *Biblioth. fr.*

nouvelle alors, parce que les termes qui la traduisaient avaient effarouché les critiques : « Tout était d'or ou de rose dans la solitude; *les ondes répétaient les feux colorés du ciel, et la dentelure des bois et des rochers qui s'enchaînoient sur leurs rives* ». « N'est-on pas tenté, ajoute Morellet, de prier l'auteur de se *démétaphoriser*, comme fait don Japhet pour être entendu du Bailli?[1] » On est tenté de s'étonner de cette suppression; on ne s'étonnera pas de constater que Chateaubriand n'a plus prétendu nous faire entendre les larmes d'Atala « faisant le bruit des grandes eaux en tombant dans la fontaine », ni nous faire voir sur les rides du front du P. Aubry « les belles cicatrices des passions étouffées par les vertus et par l'amour de Dieu »; car là, avec la simplicité, le bon goût faisait défaut.

Les critiques ont encore tort de s'arrêter à quelques détails d'expression dans une phrase majestueuse comme certaines phrases de Bossuet : « Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois »[2].

On voit quand Chateaubriand ne corrige pas, quand et comment il corrige; on voit qu'il a su se réserver le droit d'être personnel, original, romantique enfin, en abandonnant aux partisans des classiques, ce qui pouvait leur paraître trop incongru ou singulier.

IV. — La phrase.

Le roman d'*Atala* se recommandait par « la magnificence » des images; l'auteur a voulu qu'il fût plus digne encore de son succès, et de lui-même encore, il a retravaillé ses phrases afin qu'elles fussent une expression plus musicale de sa pensée; il leur a donné de la légèreté, du rythme, de la sonorité.

1. Cf aussi J.-M.-B. Clément, *Tableau annuel de la litt. fr.*, p. 37.

2. Voici, à ce propos, une épigramme du temps, au sujet d'un article de Fiévée sur Chateaubriand, qu'il proclamait être un classique; c'est Chateaubriand qui est censé parler :

Moi, je souscris à l'avis de Fiévée :
Moi, je détruis les faux législateurs :
Moi, je préside aux classiques auteurs ;
Par moi des Goths la langue est retrouvée,
Et la française à jamais réprouvée.
Génie et goût dictèrent mes discours,
Goût a créé *l'homme des anciens jours.*
Les yeux des rois, ces yeux qui, gros d'alarmes,
N'ont pu suffire à contenir leurs larmes;
Génie a peint *la Vierge des amours*,
Et père Aubry, qui lorsqu'elle succombe
Allonge un nez aspirant à la tombe.

Il était bon que la phrase, en ne perdant rien de son sens, perdît d'abord de son volume et de son poids. Devaient dès lors disparaître les pronoms personnels inutilement répétés, ou d'un emploi pléonastique ou explétif, — les formes lourdes du relatif (*duquel* pour de qui) — les propositions relatives mêmes quand elles peuvent être remplacées par des propositions indépendantes, — la forme du passif quand la forme pronominale avec le verbe à l'actif dit tout autant, — les formes du conditionnel en « aurais » au lieu des formes en *eusse* plus brèves[1], — celles du participe présent, — après certains verbes, la construction avec *que* et le verbe à un mode personnel, au lieu de la construction infinitive, plus coulante (il est d'usage qu'on ne fasse, il est usage de ne faire), — les constructions indirectes,

L'usage antique l'emporte et l'on décide que je serai brûlé avec les tourments accoutumés.	L'usage antique l'emporte : je suis condamné au bûcher. *c.*
C'était là qu'il avait contemplé la société....	Il avait contemplé là la société. *c.*

toute une série de formes enfin susceptibles d'être abrégées.

Dans les grandes douleurs *il y a je ne sais quoi* de pesant *qui* nous endort.	Dans les grandes douleurs *je ne sais quoi* de pesant nous endort. *d.*
Il est dans les plaisirs *je ne sais quel* aiguillon.	Il est dans les plaisirs *un* aiguillon. *a.*
Elle chercha des yeux *quelque* arbre.	Elle chercha des yeux *un* arbre. *c.*
Le cèdre et le chêne vert sont couverts *d'une espèce de* mousse blanche.	Le cèdre et le chêne vert sont couverts *d'une* mousse blanche. *a.*
Elle versa *une si grande quantité* de larmes.	Elle versa *tant* de larmes. *c.*
Combien de danger....	*Que* de dangers... *b.*
Les maux d'Atala et les miens.	*Nos* maux. *a.*
Transporter les passions au désert *ce n'est que* les rendre à leur empire.	Transporter les passions au désert, *c'est* les rendre à leur empire. *c.*
Nous nous mîmes à écarter les branches.	*J'écartai* les branches. *d.*
Elle *se prit à parler* à son enfant.	Elle parla à son enfant. *a.*
Il *pousse des hurlements* de joie.	Il *hurle* de joie. *a.*
Trouvant du plaisir à voir.	*Aimant* à voir. *a.*
Jusque dans les nues.	*Jusqu'aux* nues. *a.*
Le pennache *sur la* tête.	Le pennache *en* tête. *c.*
Il dit *avec* une voix terrible.	Il dit *d'une* voix terrible. *b.*

Par de telles simplifications, l'expression gagne en force autant qu'en rapidité. *Fuir* avec quelqu'un est plus court, mais plus fort

1. L'unique exemple de la correction contraire « il n'y *eût* jamais *eu* d'orage » changé en « il n'y aurait jamais en d'orage » (*c*), s'explique par des raisons d'euphonie.

aussi que *s'enfuir* avec quelqu'un. Il suffit quelquefois de supprimer une préposition pour créer une expression :

Tu veux donc que je pleure *de* tout mon cœur ?	Tu veux donc que je pleure tout mon cœur ? *a*.

Les redoublements d'expressions sont bannis; les énumérations de trois ou quatre termes sont réduites à deux[1] :

Tout était calme, superbe, solitaire et mélancolique au désert (*o*, *a*, *b*).

Tout était calme, superbe et mélancolique au désert (*c*).

Tout était calme et superbe au désert (*d*).

Enfin la conjonction *et* disparaît assez souvent[2].

Ainsi les phrases, devenues plus courtes, semblent perdre de leur caractère oratoire; mais c'est afin que celles d'entre elles qui méritent vraiment d'avoir le nombre et l'ampleur, frappent davantage le lecteur.

*
* *

Chateaubriand ne dédaigne pas certains petits procédés pour rendre à l'occasion sa phrase oratoire. C'est d'abord la symétrie. Pour l'amour de la symétrie, il a ajouté quelques rares épithètes : « Comme les *vieux* oiseaux, ils mêlent encore leurs chansons *antiques* aux airs *nouveaux* de leur *jeune* postérité[3] (*b*) ». Il opposera un *jeune* sauvage au *vieil* ermite (*a*), ou le présent au passé :

Elle cherchait à me distraire de la douleur présente en réveillant en moi d'autres sentiments.	Elle cherchait à me distraire de la douleur présente en réveillant en moi une douleur passée. *b*.

ou enfin il recherche le simple balancement :

Jamais on ne put tirer de lui un cri qui tournât au déshonneur de son Dieu ou de sa patrie.	Jamais on ne put tirer de lui un cri qui tournât à la honte de son Dieu ou au déshonneur de sa patrie. *d*.

Un des personnages ne passe plus de la crainte à l'excès de la confiance, mais de l'excès de la crainte à l'excès de la confiance (*c*).

Ce dernier exemple nous amène à parler de la répétition oratoire : « Quel affreux et magnifique spectale » devient : « *quel* affreux, *quel* magnifique spectacle » (*d*). Lorsque, et que, devient lorsque,

1. On peut en relever au moins vingt exemples.
2. En plus de trente endroits.
2. Jeune ne figure pas dans les éditions *o* et *a*.

lorsque, etc. Un dernier exemple est tout à fait caractéristique :

1re rédaction : Ma mère me fit chrétienne comme elle-même et comme son père (*o*, *a*, *b*).

2e Ma mère me fit chrétienne, pour que le Dieu de mon père et le sien fût mon Dieu (*c*).

3e Ma mère me fit chrétienne, pour que son Dieu et le Dieu de son père fût aussi mon Dieu (*d*).

Mais il faut retenir que la répétition pure et simple est bannie, « Va, s'écria-t-il, va ». « Achève, m'écriai-je plein d'épouvante, *achève.* » (Abrégés respectivement en *a* et *d.*)

Il faut enfin assurer à la phrase l'équilibre. Or l'équilibre oratoire exige que le complément le plus court précède le plus long. Chateaubriand ne dira plus :

Pleine d'ardeur et *véritable chrétienne*, mais *chrétienne véritable* (*c*).

Ame de mon fils, *charmante âme*, mais *âme charmante* (*d*).

De même l'édifice d'une phrase a comme une meilleure assiette si la notation de circonstances accessoires ne vient pas embarrasser la proposition :

L'eau frappant le roc ébranlé, rejaillit, devient : « Frappant le roc ébranlé, l'eau rejaillit » (*d*).

Un petit crucifix d'or brillait à la lueur du feu sur son sein.	A la lueur du feu, un petit crucifix d'or brillait sur son sein. *d.*

Si l'oreille se plaît à l'équilibre, au balancement des parties d'une période, l'ampleur graduelle des membres confère à la phrase périodique un caractère plus musical encore. Dans l'édition originale, le premier des membres d'une phrase pouvait paraître long : il s'allégera dans les éditions suivantes au profit du second :

Ce cercueil ne sera point trompé par votre céleste époux et ses embrassements ne finiront jamais. *o*, *a*, *b*, *c*.	Ce cercueil ne sera point trompé; et les embrassements de votre époux ne finiront jamais. *d.*

Chateaubriand ne néglige pas çà et là d'arrondir la fin de la phrase :

Venez, rose mystique, vous réunir à Jésus-Christ.	Venez, rose mystique, vous reposer sur le sein de Jésus-Crist. *b.*

ou de la période :

... les ruines d'un de ces anciens monuments qui ont appartenu à un peuple maintenant inconnu dans le désert.	... les ruines d'un de ces monuments dont ont ignore l'origine et qui sont l'ouvrage d'un peuple maintenant inconnu. *d.*

*
* *

Chateaubriand enfin s'efforce de parfaire *la qualité phonique* de sa phrase. Il évite l'hiatus :

Son cœur *chrétien* en fut touché.	Son cœur chrétien parut touché. *a.*

Il évite l'assonance :

Un impétueux *éclair* suivi d'un éclat de *tonnerre*.	Un impétueux éclair suivi d'un éclat de la foudre. *a.*

En revanche il ne dédaigne pas les effets de l'allitération :

Raconte-moi cet autre secret de la douleur que tu renfermes en toi.	Raconte-moi cet autre secret de la douleur que tu t'obstines à taire. *a.*

Les mots à désinence masculine et les mots à désinence féminine ne doivent pas être placés au hasard :

Le noyer noir, le sumach, l'érable...	Le noyer noir, l'érable, le sumac. *d.*

Une désinence féminine termine mieux la première partie d'une phrase :

Les battements d'un cœur qui va bientôt s'arrêter, répondroient mal aux battemens du vôtre.	Les mouvements d'un cœur qui va bientôt cesser de *battre*, répondroient mal aux mouvements du vôtre. *c.*

A la fin de la phrase ou au dernier terme d'une période, au contraire, la préférence est donnée à une désinence masculine :

Vœu fatal qui me précipite dans la tombe !	Vœu fatal qui me précipite au tombeau. *a.*
Un éclair sillonne l'épaisseur des ombres et remplit toute la forêt de soufre et de lumière.	Un éclair sillonne l'épaisseur des ombres, remplit toute la forêt de soufre et de lumière, et brise un arbre à nos pieds. *a.*

Il est vrai que, dans ce dernier exemple de correction, la description gagne en pittoresque, autant que la phrase en qualité phonique.

Conclusion.

Ainsi, quelque nombreuses qu'aient été les critiques faites à l'auteur d'*Atala*, Chateaubriand s'en est fait de plus nombreuses encore.

Il s'est soumis aux principaux reproches qui portaient sur l'observation peu exacte de la grammaire et des diverses convenances, ou du moins il s'y est soumis là où le respect de la couleur locale ne commandait pas de violer ces convenances. Et sa vigilance à chasser incorrections, bizarreries et incongruités s'est continuée également à travers les éditions successives, et longtemps après que la critique se fût tue. Dans toutes les éditions aussi, il s'est efforcé de décrire plus sobrement, comme on le lui demandait. A quelques fautes signalées çà et là, il a connu quels défauts il avait à combattre partout, et il s'en est corrigé.

Il a été bien au delà des desiderata de la critique en certains points de l'art de décrire et d'écrire. C'est lui seul qui a donné à ses descriptions plus de vivacité, plus de pittoresque, une propriété plus « locale » pour ainsi parler, et plus particulière ; qui, après les quelques fausses élégances ajoutées lors des premières revisions du texte (jusqu'en *a*) est revenu (à partir de *c*) à la simplicité des grands écrivains, bannissant les oripeaux du style noble, purifiant la phrase de toutes les scories, se débarrassant des artifices des rhéteurs, et ne gardant le tour oratoire que dans les cas où l'effet en était commandé par la nature des choses écrites. C'est lui seul qui a trouvé une plus belle cadence, une harmonie plus douce des syllabes dans la période.

C'est lui seul enfin qui a modifié, — entre 1803 et 1804, — la couleur générale du roman, pour la rendre plus chrétienne.

Mais il a su fermement maintenir contre les derniers partisans du classicisme ce qui était le nouvel art romantique, l'opposition de la nature extérieure et de l'âme humaine, c'est-à-dire de ce que l'homme sent en lui et de ce qu'il voit en même temps autour de lui, la couleur locale, l'audace enfin de certains traits dans les descriptions.

Henri Chatelain.

MÉLANGES

CINQ POÉSIES INÉDITES DE P. DE RONSART

On sait que deux éditions seulement des *Œuvres complètes* de Ronsart ont été publiées au XIXe siècle, l'une par Blanchemain (1857-1867), l'autre par Marty-Laveaux (1887-1893). La plus récente, qui fait partie de la *Collection de la Pléiade française*, publiée chez Lemerre, contient plusieurs pièces réunies pour la première fois aux œuvres du poète, entre autres deux sonnets des *Amours* de 1552, une ode, quatre vœux et une épitaphe du *Bocage* de 1554, un sonnet paru en 1575 en tête des *Œuvres* d'Ambroise Paré, un sonnet de la même année adressé *A la Royne de Navarre* (Cf. tome VI, p. 357, 359, 362 à 365, 398, 401). A dessein ou par oubli le poète ne les avait insérées dans aucune de ses éditions collectives, et, après sa mort, elles avaient échappé aux recherches des éditeurs, pourtant très avides de recueillir les « Pièces retranchées ».

Les cinq poésies dont nous publions le texte ont eu le même sort : on les chercherait vainement dans les éditions collectives parues du temps de Ronsart, ou après sa mort, même dans celle de Marty-Laveaux.

La première a été imprimée dans les *Amours* d'Olivier de Magny, en mars 1553[1], parmi les pièces liminaires, entre une ode d'Etienne Jodelle et un sonnet de Jan Antoine de Baïf. Blanchemain l'a connue, puisqu'il a donné une réimpression textuelle de cette édition princeps en 1870[2], mais sans doute trop tard pour l'insérer dans son édition des *Œuvres de Ronsard*, dont le dernier volume avait paru trois ans auparavant[3]. C'était à Marty-Laveaux de réparer cet oubli.

Pierre de Ronsard
Vandômois
A Olivier de Magny.

Bien est vraiment le trait de ces beaux yeux,
De ces beaux yeux le trait est vraiment digne,
Qui t'a blessé, d'estre au ciel un beau signe
Et de ses feux embellir tous les Dieux.

1. A Paris, par Estienne Groulleau. Le privilège du roi est daté du 18 mars 1552 « de nostre règne le sixiesme », c'est-à-dire d'après le nouv. style 18 mars 1553. Au reste la dédicace *A Monseigneur de Saint-Chéron* (Hugues Salel) est datée du 27 mars 1553 (n. st.). Il est étonnant que Ronsart n'ait jamais recueilli ce sonnet, pas même dans une des éditions fragmentaires qui parurent de 1553 à 1560, et dont quelques-unes, par exemple le *Bocage*, de 1554, et les *Mélanges*, de 1555, contenaient des pièces adressées à O. de Magny.

2. A Turin, chez J. Gay et fils, avec une Notice de M. Blanchemain, et un portrait fac-similé de Castianire, la maîtresse de Magny. Tirée à cent exemplaires seulement.

3. La même explication peut être donnée de ce fait que Blanchemain a inséré

Bien est vraiment le sujet precieux
De la beauté [1] qui te fait nouveau Cynne,
Et qui ta voix contr'echanche en buccinne,
Pour entonner sa gloire dans les cieux.

Vy doncq, Magny, bien heureux de ta playe,
Bien heureux, dis-je, et puisqu'elle te paye,
Heureux Magny, de tourmens si plaisans.

Car je me trompe en te lisant, ou celle
Qui t'ard le cœur d'une flamme si belle
T'appreste un nom qui défi'ra les ans.

*
* *

Les trois sonnets suivants n'ont été imprimés qu'une seule fois, dans un volume composé tout entier de poésies de Ronsart et intitulé *Élégies, Mascarades et Bergerie*, dont le privilège est du 20 septembre 1565. Cet opuscule a été totalement inconnu de Blanchemain, qui le cite dans sa Bibliographie (tome VIII, p. 84) d'après Techener. Mais Marty-Laveaux l'a eu entre les mains, puisqu'il décrit avec des détails très particuliers et rigoureusement exacts le titre de l'exemplaire de la Bibl. Nationale [2], et qu'il en a le premier réédité l'épître dédicatoire en prose *A la Majesté de la Royne d'Angleterre* [3]. On a donc de la peine à comprendre que ces trois sonnets aient échappé à son œil investigateur [4]; mais ce qui étonne davantage encore c'est que Ronsart ne les ait jamais fait réimprimer, et que les éditeurs posthumes, en particulier Th. Soubron, de Lyon (1592), et Nicolas Buon, de Paris (1609 et 1617), ne les aient pas recueillis parmi les « Pièces retranchées ». Ce volume était-il

au tome VIII, p. 149, de son édition de Ronsart, des *Iambes* dont il ignore l'auteur et qu'il attribue au moins en partie à Ronsart, alors que, en 1869, il réimprimait ces *Iambes* à la fin des *Gaietez* d'Oliv. de Magny, comme une œuvre entièrement écrite par ce dernier.

1. Il s'agit de Castianire, dont le portrait était gravé en tête des *Amours* de O. de Magny. Les uns pensent que ce fut une Quercinoise, dont le vrai nom était Marguerite; les autres, la célèbre poétesse de Lyon, Loyse Labé. Au bas du portrait on lisait ce distique de Dorat :

Εἰς Καστιάνειραν Ὀλιβαρίου
Εἴδει θηλυτέρας ὡς Καστιάνειρ' ἐκέκαστο
Τῶς ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἀνέρας εὐεπίῃ.

2. Cote : Rés. Ye, 503. C'est un in-4, paru chez Gabriel Buon. La Bibliothèque de Munich en possède un autre exemplaire. Celui de la Nationale porte au titre, comme le dit Marty-Laveaux, cette annotation autographe : *Pour Monsieur de Fictes*, signée *Ronsart*. J'ajoute qu'on lit aussi dans l'intérieur du volume, écrites peut-être de la main du poète, les corrections suivantes :

f° 3 de la dédicace, r°, ligne 17 : *les*.
f° 41, v°, vers 14 : *chevaux*.
f° 42, v°, vers 7 : *voz*.

3. Cf. *Œuvres de P. de Ronsard*, t. VI, p. 446.

4. Il s'est évidemment contenté de lire les premiers feuillets, persuadé que le reste du recueil avait été reproduit par son prédécesseur Blanchemain : il a pourtant signalé trois fois (t. III, 546; VI, 494 et *Notice* LXIV) ce fait que Bl. n'avait pas réédité l'épître dédicatoire *A la Royne d'Angleterre*; cette remarque suffisait à le mettre en défiance et l'invitait à prendre connaissance de l'édition princeps tout entière. C'est à la page 382 de son tome VI qu'il devait insérer les trois sonnets en question de 1565, avant les pièces qu'il a tirées de l'édition de 1567.

donc introuvable dès les premières années du XVIIe siècle et même dès la fin du XVIe?

Quoi qu'il en soit, ces trois sonnets ont été très probablement composés à l'occasion des fêtes du Carnaval de 1564, qui eurent lieu à Fontainebleau. La meilleure preuve c'est qu'ils font partie d'un recueil où parurent toutes les poésies de circonstance écrites par Ronsart à ce moment-là, entre autres *les Sereines, représentées au canal du jardin de Monseigneur d'Orléans à Fonteinebleau* (n° 28 de l'édition de 1565; Cf. Bl., VI, p. 141-146), deux pièces lyriques dont le titre a un rapport immédiat avec celui du troisième des trois sonnets que nous publions.

Quant à Louis de Bourbon-Condé, l'un des chefs du parti huguenot, auquel le premier de ces sonnets est adressé, on sait qu'il se trouvait à Fontainebleau en 1564; Catherine de Médicis avait jeté là dans ses bras l'une de ses demoiselles d'honneur, Isabeau de la Tour de Limeuil, belle à ravir, paraît-il; elle le tenait ainsi en laisse, suivant la forte expression de Michelet; et Ronsart, sciemment ou non, servait d'instrument à la politique astucieuse de la reine mère en composant pour le Prince amoureux des vers ardents, que celui-ci adressait à sa séductrice. C'est ainsi que la plus jolie de toutes les chansons de Ronsart, celle qui eut le plus de vogue et de popularité jusqu'au milieu du XVIIe siècle : *Quand ce beau printemps je voy*, fut écrite pour le Prince de Condé et parut en 1564 sous ce titre : *Chanson en faveur de Mlle de Limeuil*[1]. Même remarque pour le sonnet *Douce beauté à qui je doy la vie*, qui dans les *Élégies et Mascarades* est adressé à *M. de Limeuil*[2]. C'était vraiment pousser trop loin le dévouement aux catholiques, et d'une façon bien imprévue!

Or le deuxième des sonnets que nous publions me semble appartenir à la même série; il vient dans le recueil de 1565 immédiatement après un sonnet à M. le Prince de Condé : *Magnanime seigneur je suis d'une nature* (cf. Bl., V, p. 324) et est intitulé *Des larmes de ma Maîtresse*. Il s'agirait donc encore là d'Isabeau de Limeuil, et non pas de Genèvre, jeune veuve aimée de Ronsart vers cette époque-là, mais qui n'a rien à voir avec les *Mascarades* de Fontainebleau, ni d'Hélène de Surgères, qui fut chantée par notre poète sur l'ordre de Catherine de Médicis seulement à partir de 1569.

1. *Trois livres du Recueil des Nouvelles poésies de P. de Ronsard, Gentilhomme Vandômois*, Paris. Gabriel Buon (1564). C'est le n° 8 du deuxième livre, f° 65. Fait curieux, le recueil tout entier est dédié à Ysabeau de la Tour, damoiselle de Limeuil, dans un sonnet, qui n'est pas autre chose qu'une déclaration d'amour. (Cf. Bl., V, 333.) Il se peut, après tout, que Ronsart ait été le rival du Prince de Condé en la circonstance, tout en composant des pièces de vers pour lui; Brantôme l'a bien chantée aussi, comme sa maîtresse, dans une série de sonnets qui ont été édités avec ses *Mémoires* (édition Lalanne). Sur cette « divine beauté », qui fut enceinte du Prince de Condé, nous dit Michelet, mais fit les délices de toute la Cour, voir Decrue, *la Cour de France et la Société au XVIe siècle*, p. 185.

2. C'est le n° 41. Cf. Blanchemain, *Œuvres de Ronsard*, t. I, p. 48. (Mais la note 2 contient une double erreur, dont l'une a été corrigée au tome VIII, p. 25, note 2). Voir aussi dans cette édition le sonnet suivant, *Douce beauté qui me tenez le cœur*, qui est le n° 42 du recueil de 1565; pour moi ce sonnet-estrenne a eu la même destination que le précédent bien qu'il soit simplement adressé dans l'édition princeps *A une damoyselle*. Muret a écrit à ce propos : « Le poète m'a quelquefois dit que ce sonnet n'est fait pour représenter sa passion, mais pour quelque autre dont il fut prié. » (Bl., I, 49. — Cf. t. VIII, p. 27, cette remarque très juste de l'éditeur : « Plusieurs des poésies amoureuses de notre auteur ont été composées à la demande de grands personnages. »)

Sonet (*sic*)[1]
A Monseigneur le Prince de Condé.

Qui a point veu, aux tristes jours d'hyver
Froids et obscurs, la terre morne et sombre
Pleine de nuit et d'une mauvaise ombre
Où le Soleil ne se daigne lever?

Celuy a peu la tristesse esprouver
De cette court toute pleine d'encombre,
Où les soucys aux cœurs volloient sans nombre
Devant qu'on vist voz vertus arriver.

Mais tout ainsi que le Printemps efface
Du froid Hyver les neiges et la glace,
Vous illustrés cette court de vos rays.

La reveillant de masques et d'alarmes[2] :
Sans vous Amour avait perdu ses traiz
Et Mars sans vous avait perdu ses armes.

Sonet (*sic*)
Des larmes de ma Maîtresse.

Quand en pleurant ma Maîtresse s'ennuye,
Voyant s'amye avoir mille douleurs

1. *Elégies, Mascarades et Bergerie* (1565), au f° 79, r°. C'est le n° 31 de ce recueil.
2. Voilà un détail qui prouve encore que ce sonnet a été composé au moment des fêtes du Carnaval données à Fontainebleau en 1564. Dans l'épître *A la Majesté de la Royne d'Angleterre* qui sert de préface au recueil des *Elégies et Mascarades*, Ronsart a écrit quelques lignes qui peuvent servir à commenter particulièrement ce sonnet : « Je ne puis faire service plus agréable à la Royne ma maîtresse que vous honorer de ce livre qui contient en la plus grande part, les Joustes, Tournoiz, Combatz, Cartelz et Masquarades, représentées en divers lieux par le commandement de Sa Majesté *pour joindre et unir davantage par tel artifice de plaisir nos princes de France qui estoient aucunement en discord....* » Or Louis de Condé, fait prisonnier à la bataille de Dreux, avait signé la paix d'Amboise en mars 1563 et était rentré en grâce auprès de Catherine de Médicis, qui, pour lui enlever dorénavant toute velléité de rébellion l'avait fait nommer Lieutenant général du royaume, et obtenu que Mlle de Limeuil lui prodiguât ses charmes. Mais dès 1565, Condé redevenait résolument le chef du parti huguenot avec Coligny, et Ronsart qui pendant la trêve avait chanté le prince et sa maîtresse sans la moindre retenue, Ronsart que Catherine de Médicis avait nommé, en récompense de ses étranges services de poète officiel, abbé de Bellozane (1564), prieur de Saint-Cosme-lès-Tours (1565), prieur de Croixval (1566), applaudissait bruyamment aux défaites des protestants, et en particulier à la mort du même prince de Condé à Jarnac (mars 1569). On ne peut se défendre d'un mouvement de répulsion pour cette Muse courtisanesque et prostituée qui se réjouissait de savoir « en pasture aux corbeaux sur les bords de la Charante » le malheureux amant de Mlle de Limeuil, auquel cinq ans auparavant était adressé le sonnet flatteur que nous publions, sans parler de maints autres éloges hyperboliques. Voir édition Blanchemain, t. V, p. 146, un *Hymne* paru le 1er août 1569 (à Paris, chez J. Dallier) sous le titre de *Chant triomphal pour jouer sur la lyre*; il célèbre la victoire des Catholiques à Jarnac et non pas celle de Moncontour, qui date seulement d'octobre 1569.
3. *Elégies, Mascarades et Bergerie* (1565), au f° 81, v°; c'est le n° 39 de ce recueil.

L'enfant Amour se baigne dans ses pleurs,
Et dans ses yeux ses larmes il essuye.

C'est du Cristal, ce n'est pas une pluye
Qui tombe, hélas! au sein pour qui je meurs;
Hélas je meurs en si plaisans malheurs,
Mais telle mort m'est une douce vie.

O belle larme, ô Cristal argentin
Qui rond et clair arroses le tetin
Où loge amour de mes pensers veinqueur.

Que ne te pui-je à mon aize humer?
De ta froideur je pourrois consommer
Le feu qui m'ard si vivement le cœur.

Sonet (*sic*) **au Roy** [1].
Pour la Nymphe de la fonteine
du logis de Monseigneur d'Orléans à Fonteine-bleau [2].

La renommée allant de place en place
De ciel en ciel annonçeant ton pouvoir,
M'a fait venir desur terre pour voir
Aux raidz du jour les beaux traitz de ta face.

C'est doncq'raison qu'en retournant je face
Entendre aux Dieux du terrestre manoir,
Que ta grandeur ne se peut concevoir
Par le renom que ta presence efface.

Or te voyant je puis dire la bas :
Qu'en tout ce monde un pareil tu n'as pas,
Estant cent fois plus grand que ton Empire.

Avise doncq'combien doit s'esmouvoir
De tes vertus le ciel qui te peut voir,
Quand mesme l'eau souz la terre t'admire.

1. *Elégies, Mascarades et Bergerie* (1565), au f° 83, r°; c'est le n° 44 de ce recueil.
2. Sur le logement de Monseigneur d'Orléans (un peu plus tard duc d'Anjou, futur Henri III), voir la fin du discours de « la première sereine » :

> Nous venons donc, ô roy, selon raison
> Te saluer en la belle maison
> Que ta largesse à ton frère a donnée.
> (Bl., IV, p. 143.)

A ce propos, M. Jacques Madeleine, dans un volume fort intéressant intitulé *Quelques poètes français à Fontainebleau* (Fontainebleau, Maurice Bourges, 1900), a écrit, p. 366, en corrigeant une conjecture aventureuse qu'il avait faite à la page 10 du même ouvrage : « Il n'y a aucune trace que Fontainebleau ait jamais cessé d'être Maison Royale pour devenir l'apanage d'un prince du sang »; et l'auteur montre ensuite, en s'appuyant sur un passage de Brantôme, qu'il s'agit d'un « Hostel » que Charles IX avait donné en propre à son frère, et qui s'élevait soit dans le bourg, soit dans les dépendances du palais. On trouvera au début et à la fin de ces études, qui ont d'abord paru dans l'*Abeille de Fontainebleau* (août 1899 à mai 1900), des documents curieux sur les fêtes du Carnaval royal de 1564, pour lesquelles Ronsart a écrit les trois-quarts de son recueil de 1565. Mais M. Madeleine

*
* *

Enfin voici une odelette, qui figure en tête de la comédie *Le Brave*, d'Antoine de Baïf, jouée devant Charles IX à l'Hôtel de Guise le 28 janvier 1567, et publiée cette année-là chez Robert Estienne. Elle est le premier des cinq « chants récitez entre les actes de la comédie » [1].

Au Roy.

Come un lis à la rose blanche,
Come une rose sur la branche,
Fleurissent, l'honeur du jardin :
Et croissent, quand une pucelle,
De sa main délicate et belle,
Les arrouse soir et matin.
Ainsi croist la belle jeunesse
De nostre grand Roy, qui sans cesse
Porte du fruict avant ses mois,
Bien arrousé de la doctrine
Et des conseils de Caterine,
Pour se faire l'honeur des Rois.
Non seulement son âge tendre
S'efforce pour homme le rendre,
Mais à l'envy croissent encor
De sa jeunesse fleurissante,
L'honeur et les vertus qu'on chante,
Avoir poli le siècle d'or [2],
O Ciel aux courses empennées,
Haste de ce Roy les années,
Changeant son printams (*sic*) en esté,
Afin qu'en pareille puissance
Fleurissent la Muse et la lance,
Colonnes de sa Majesté.
La chose aviendra : je l'augure,
Voyant du ciel la flamme pure,

ne semble pas avoir consulté cette édition princeps et n'a pas publié les trois sonnets dont il s'agit ici.

1. Les quatre autres sont une ode de A. de Baïf *A la roine*, une ode de Desportes *A Monsieur*, une ode de Filleul *A Monsieur le Duc* et une ode de Belleau *A Madame*. L'opuscule n'est ni folioté, ni paginé.

2. Rien n'est plus défectueux que la ponctuation dans les éditions du XVIe siècle, à moins que ce ne soit l'accentuation. Il faut ponctuer ces vers ainsi :

Mais à l'envy croissent encor
De sa jeunesse fleurissante
L'honneur et les vertus, qu'on chante
Avoir poli le siècle d'or.

Qui autour de son chef reluit,
D'une belle et vive lumière,
Come fait l'estoile première,
Qui fait un beau jour de la nuit.

Dans son édition des *Œuvres d'A. de Baïf* (tome III, p. 381), Marty-Laveaux, donnant une description sommaire de l'édition princeps du *Brave*, avait écrit en parenthèse à propos de ce Chant I *Au Roy* : « Ce chant sera placé dans notre édition des *Œuvres de Ronsard* ». Mais il oublia sa promesse, et voilà l'oubli réparé.

P. Laumonier.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, SES DEUX FEMMES ET SES ENFANTS. DOCUMENTS INÉDITS

(*Suite* [1].)

CHAPITRE II

Le comte de Pelleporc et sa famille. Son mariage à l'étranger et en France. Ses missions diplomatiques. Son arrestation. Radiation de son frère de la liste des émigrés.

Le 10 juin 1777, le comte Anne-Gédéon de La Fite de Pelleporc, âgé de vingt-deux ans, habitant Neuchâtel, en Suisse, fils de messire Gabriel-René de La Fite, marquis de Pelleporc, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le comte d'Artois, demeurant à Versailles, et de dame Marie-Catherine de Chabrignac de Condé, décédée [2],

Épousait à Béviller, en la principauté de Porentruy, honnête Élisabeth-Salomé Lienhard, appartenant à la religion calviniste, fille de Messire Jacob Lienhard, capitaine des milices du Val de Travers, principauté de Neuchâtel, et bourgeois de Fronttiggnen, du canton de Berne, et de Suzanne Leisser.

Les conditions du mariage étaient stipulées dans le contrat dont nous donnons ci-après un extrait :

A l'honneur et à la gloire de Dieu,

Mariage a été conclu et arrêté avec la promesse de l'accomplir et de le faire bénir dans l'église des fidèles, le plus tôt qu'il sera possible, entre le sieur Anne-Gédéon de Pelleporc, habitant de Neuchâtel, en Suisse, et honnête Élisabeth-Salomé Lienhard, de Fronttiggnen, dans le canton de Berne, en Suisse.

A l'égard des conditions du présent mariage et contrat, les parties sont convenues comme suit :

Premièrement. Que ladite épouse se constitue à son dit époux avec tous et chacuns ses biens tant présents qu'à venir et notamment de

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire*, 1902, p. 271.

2. Cette famille de Chabrignac est très ancienne; on la trouve mentionnée dans « l'Armorial général de France » de d'Hozier. Le 18 Août 1657, Catherine de Chabrignac, demoiselle de Peyrat, fille de noble Gabriel de Chabrignac, sieur de Tiebefon, et de demoiselle Marie de Binet, épousait Jacques de Ramade, capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Belsunce. — La seconde femme de Bernardin de Saint-Pierre appartenait donc par son père à une famille de haute et authentique noblesse, contrairement à l'affirmation de M. Maury, qui la donne comme étant issue d'une petite famille noble.

treize mille francs tournois, que ledit époux reconnaît avoir reçu comptant d'elle, outre son trousseau et ses nippes.

Secondement. Ledit époux met son épouse en entière communion de tous ses biens meubles et immeubles qu'il peut avoir en propres, et qu'il acquerra ou qu'il héritera. L'épouse met ici réciproquement son époux en communion de tous ses biens présents et à venir.

Troisièmement. En place et lieu d'augment, les épargnes dont il plaira à Dieu de les bénir seront en commun entre lesdits époux, lesquelles épargnes seront en entier reversibles au dernier survivant des deux.

En quatrième lieu, ladite épouse, en cas de survivance, sera mère et tutrice des enfants dont il plaira à Dieu de les bénir, et cela sans compte rendre.

En cinquième lieu, quant aux autres conditions non exprimées, les parties s'en rapportent aux lois et aux coutumes de la ville de Neuchâtel en Suisse.

Le tout, ayant été ainsi conditionné et arrêté entre ledit sieur époux et ladite épouse; lequel dit époux, sous due assistance et autorisation de M. Chrétien-Louis Liomin de Sonvillier, préposant et membre de la société de littérature sacrée de Bâle; et ladite épouse, dûment assistée et autorisée de M. Jacob, fils de Jacob Lienhard, de Fronttiggnen, frère de ladite épouse.

. . . . . .

Ainsi passé à Perg en Ergüel, évêché de Bâle, le dixième juin mil sept cent septante sept, en présence des témoins et du notaire soussigné : A. Bessire, notaire et greffier [1].

On remarquera que, dans ce contrat, il n'est nullement question des parents du comte de Pelleporc; il paraît évident que cet acte fut conclu sans que leur consentement ait été demandé ou accordé. Réalisé à l'étranger, sans que les prescriptions légales aient été observées, il ne pouvait être reconnu en France.

Deux fils naquirent successivement de cette union irrégulière, un troisième enfant était attendu, lorsque, désirant sans doute rentrer en grâce auprès de sa famille et légitimer ses enfants, le comte de Pelleporc décida sa femme à abjurer le calvinisme et à entrer dans le sein de l'Église catholique. L'acte d'abjuration fut reçu le 28 septembre 1779 par M. Thomas, curé de Morteau, diocèse de Besançon.

Le comte de Pelleporc et sa femme vinrent s'établir à Cervisy, faubourg de Stenay, où le comte possédait une propriété et où habitait aussi son frère avec sa famille [2]. Après l'accomplissement des formalités alors exigées par les lois civile et religieuse, ils contractaient de nouveau, le 10 mai 1780, un mariage légal, en l'église de Stenay [3].

Dans l'acte, le comte de Pelleporc est qualifié d'officier réformé des troupes attachées à la garde des colonies.

1. Extrait de la copie authentique, en notre possession.
2. Claude-François Agapité de La Fite, vicomte de Pelleporc, ancien officier au régiment de Beaune, époux de dame Rosalie-Louise Le Coq de Braizé.
3. Voir la copie de l'acte de mariage, aux pièces justificatives.

Les deux enfants nés précédemment étaient déclarés et reconnus légtimes.

Le 28 octobre 1780, naissait une fille qui recevait les prénoms de Marguerite-Charlotte-Désirée, et qui, vingt ans plus tard, devait devenir l'épouse de l'illustre écrivain Bernardin de Saint-Pierre; elle fut baptisée à Stenay, le lendemain de sa naissance. Son parrain fut son oncle paternel, messire Louis-Joseph de La Fite, chevalier de Pelleporc, officier au second régiment de chasseurs à cheval, chevalier de l'ordre militaire et hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem; la marraine, Marguerite-Charlotte de Wattronville, épouse de messire Joseph de Coste, écuyer, seigneur de la Jardinette et autres lieux[1].

Le 27 avril 1781, le comte et la comtesse de Pelleporc donnaient, par-devant Me Bourgeois et son collègue, notaires à Stenay, quittance d'une somme de cinq mille livres que dame Suzanne Leisser, leur belle-mère et mère, leur octroyait par avancement d'hoirie, ladite somme était indépendante des treize mille francs tournois que la comtesse de Pelleporc s'était constituée en dot par son contrat de mariage. Pour sûreté et garantie de ces sommes, le comte de Pelleporc affectait et hypothéquait tous ses biens meubles et immeubles, présents et futurs, et spécialement les parts et portions qui lui appartenaient dans un corps de ferme situé à Cervisy, ainsi que dans une maison avec jardin située à Stenay[2].

Suivant les biographes, le comte de Pelleporc eut une existence des plus agitées. Après être entré très jeune dans l'armée, il en était sorti comme officier réformé. Marié, père de famille, il paraît avoir peu vécu avec sa femme; il divorça dès que la loi du 20 septembre 1792 eût été mise en pratique. Intelligent, instruit, d'un caractère frondeur, il vint à Paris où il se livra à beaucoup de désordres[3]. Il aborda la littérature et, dans divers écrits publiés sous le voile de l'anonyme à Paris et à Londres, où il résida quelquefois, il attaqua violemment la noblesse à laquelle il appartenait, apportant, lui aussi, son concours inconscient à l'œuvre de la Révolution française.

Voici la liste des ouvrages anonymes qui lui sont attribués :

Petits soupers et les nuits de l'hôtel de Bouillon.

Lettres de Milord, comte de .... à Milord, au sujet des récriminations de M. de Castries, ou de la danse des ours (Bouillon, 1783, in-8°).

Anecdote singulière d'un cocher qui s'est pendu à l'hôtel de Bouillon (1783, in-8°).

Le diable dans un bénitier et la métamorphose du gazetier cuirassé (Morande) en mouche, ou tentative du sieur Receveur, inspecteur de la Police de Paris, pour installer à Londres une police à l'instar de Paris, etc., revu, corrigé et augmenté par l'abbé Aubert et P. Leroux (Paris, de l'imprimerie Royale, sans date. Nouvelle édition, Londres, 1784, in-12).

Les Bohémiens (Paris, 1790, 2 volumes in-12).

Il est à peu près certain qu'il dissipa la dot apportée par sa femme, et que celle-ci se couvrit, en tout ou en partie, par la garantie qu'il avait donnée sur les propriétés qu'il possédait à Stenay. Nous verrons en effet, dans la correspondance de Bernardin de Saint-Pierre, que madame de Pelleporc se rendit à plusieurs reprises à la maison qu'elle possédait à Stenay et qui avait dû appartenir à son mari.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que, profitant des dispositions

1. Voir copie de l'acte de naissance et de baptême aux pièces justificatives. Nous devons la connaissance de ces intéressants documents aux patientes recherches de M. Georges Dehan, secrétaire de la mairie de Stenay, à qui nous sommes heureux d'adresser nos remerciements.

2. La copie notariée de cette quittance est en notre possession.

3. Biographie Michaud.

de la loi du 20 septembre 1792, madame de Pelleporc ait sollicité et obtenu le divorce.

Le comte de Pelleporc paraît s'être remarié ou avoir vécu maritalement avec une demoiselle Marie-Louise Chevry, née à Montargis, et dont il aurait eu une fille nommée Charlotte; il n'a pas dû vivre longtemps avec elle, soit qu'elle soit décédée, soit qu'il l'ait abandonnée, car nous constaterons un peu plus tard qu'il se trouvait seul à Paris, avec cette fille Charlotte, en 1802.

Malgré le peu de considération qui s'attachait à sa personne, il fut employé à diverses reprises, notamment par le ministre de Lessart, à des échanges de communications diplomatiques, principalement avec la cour de Vienne. Une note du 26 juillet 1791, du Comité de l'assemblée législative, que nous transcrivons ci-dessous, fournit la preuve que de Pelleporc faisait, pour le compte du gouvernement, de fréquents voyages à l'étranger.

« Un particulier se disant venir de votre part, vient de déclarer au comité du rapport de l'Assemblée nationale que le sieur de Pelleporc se dispose à faire un voyage vers la frontière et qu'il en a déjà fait plusieurs autres. A dit à l'un de ses amis qu'il partait, parce que sous quatre jours il y aurait un grand mouvement dans Paris. Le comité vous prie, si les faits sont vrais, de donner des ordres pour demander des éclaircissements audit sieur de Pelleporc, avant son départ, et feuilleter ses papiers si les circonstances vous font le juger nécessaire.

« Le 26 juillet 1791.

« *A MM. les administrateurs de la police*[1]. »

Il est encore question de de Pelleporc, dans la séance de l'assemblée du mardi 14 février 1792. Nous allons en donner un compte rendu *in extenso* inséré dans *le Moniteur* du 16; il démontre de la façon la plus précise que de Pelleporc était l'un des agents occultes du gouvernement à l'étranger.

« M..... Deux personnes ont été arrêtées à Stenay; ces deux personnes se sont dites chargées d'une mission secrète pour l'Allemagne, de la part de M. Delessart, ministre des affaires étrangères. La municipalité de Stenay a dressé procès-verbal de l'arrestation de ces deux personnes conduites à Stenay par les habitants de Neuville. De ce procès-verbal et des interrogatoires qui y sont contenus, il résulte que ces deux personnes ont déclaré se nommer M. Depelport (*sic*) et M. L'Emblé. Le passeport du premier énonce qu'il est envoyé en Allemagne pour le service des affaires étrangères, et celui de M. L'Emblé, qu'il partait aussi pour l'Allemagne.

« On leur a trouvé différentes lettres adressées à M. le marquis de Pelport (*sic*) tant à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, qu'en différentes villes de l'Allemagne, etc., en outre, un mémoire de frais et d'avances faits par M. Pelport, pour trois voyages de Stenay à Orval, afin de retirer toutes les semaines les correspondances du ministre des affaires étrangères. Orval est une abbaye autrichienne à une lieue de nos frontières, c'est là que Bouillé s'était retiré après la fuite du roi. M. de Pelport a déclaré qu'il était chargé de missions secrètes de la part du roi et de M. Delessart; qu'il ne pouvait, ni ne devait divulguer un secret d'État; que le passeport qui lui avait été accordé pour deux mois n'avait d'autre but que de le mettre à portée de remplir la

1. Archives nationales. Carton, comités des Assemblées, dossier 325.

mission dont il avait été chargé par le gouvernement. Les municipalités de Stenay et de Neuville ont remis leur procès-verbal au juge de paix, qui a rendu un mandat d'arrêt. M. de Pelport et son compagnon sont maintenant détenus à Stenay. Je demande pourquoi le ministre des affaires étrangères emploie dans son département un sieur Pelport, homme flétri de tous les préjugés de sa caste et noté pour son incivisme et son aristocratie. Je demande pourquoi le ministre entretient depuis trois mois une correspondance avec l'abbaye d'Orval. Je ne crois pas que l'Assemblée hésite à mander M. Delessart à l'instant, pour rendre compte de sa conduite. »

Après une courte discussion, l'Assemblée décide que le ministre sera mandé à l'instant.

A la fin de la séance le ministre des affaires interrogé, après avoir déclaré qu'il a connaissance de l'arrestation dont on a fait part à l'Assemblée, et que les deux personnes sont chargées d'une mission secrète, observe que cette affaire est du ressort du comité diplomatique; mais que si l'Assemblée ordonne qu'il dévoile l'objet de la mission, il va tout déclarer avec franchise.

On demande que le ministre rende compte sur-le-champ au comité diplomatique, qui fera son rapport à l'Assemblée.

M. Kock. — J'ai connaissance de la mission dont étaient chargées les deux personnes qui ont été arrêtées, et je puis assurer l'Assemblée qu'elles ont rendu des services à la chose publique.

M. Brissot. — Je connais aussi depuis longtemps la mission des personnes qui sont arrêtées; mais je ne conviens pas avec le préopinant qu'elles aient rendu des services.

Il est ordonné que les membres du comité diplomatique se réuniront à 7 heures du soir. »

Sur un rapport fait par Brissot à l'Assemblée le 10 mars, le ministre Delessart fut traduit devant la haute cour d'Orléans[1].

Combien de temps de Pelleporc et son compagnon demeurèrent-ils incarcérés? c'est ce que nous n'avons pu découvrir; mais par la lettre ci-dessous que de Pelleporc adressait de Hambourg, le 1er février 1801, au ministre de la Police générale de la République française, nous constaterons que, moins d'un an après, il était employé de nouveau par le gouvernement républicain.

« A. G. La Fite de Pelleporc et Marie-Louise Chevry, son épouse (?).

« Au ministre de la Police générale de la République française.

« Peu avant la prise de Valenciennes par le prince de Coburg[2], j'ai reçu un ordre du conseil exécutif de me rendre à Chimay, de m'y déclarer émigré, et sur le même ordre, une promesse de la part dudit conseil exécutif de me garantir de l'effet des lois relatives à l'émigration, lequel ordre ou acte doit être porté sur les registres de ce conseil, et copie duquel me fut délivrée par le ministre Desforgues.

« J'exécutai cet ordre, je me rendis à Chimay, et là, un dimanche, à midy, le prince de Coburg, sur la dénonciation d'un nommé Verteuil et d'un nommé Cussy, me fit arrêter par un piquet de dragons de son régiment. Le ministre Desforgues fut instruit presque aussitôt de cet événement; il fit partir de suite ma femme, *qui ne l'était pas encore;*

1. De Lessart et d'autres accusés traduits comme lui devant la Haute-Cour, furent envoyés à Paris au mois de septembre. Arrivés à Versailles, ils furent massacrés.

2. La ville de Valenciennes se rendit après quarante-quatre jours de bombardement.

elle vint à Chimay, et de concert avec mon hôte, leva les scellés de dessus la porte de ma chambre, en retira mes papiers et ma correspondance avec le ministre et les brûla.

« Il était important que je fusse instruit de cet événement; elle brava tout, vint me trouver à la prévôté de l'armée; elle fut arrêtée et enfin on nous transféra à Bruxelles où nous fûmes relâchés, sur notre parole de ne point rentrer en France, sans la permission expresse de S. M. I. J'envoyai cet ordre au gouvernement par le colonel de Zébro, chef de la commission des échanges; j'en donnai avis au juge de paix de ma section, La Moissière, si je ne me trompe pas; au citoyen Joly-Cordier, président de cette section, en demandant que le gouvernement tienne sa parole et protège nos propriétés. L'anarchie était au comble : on pillait et on assassinait à l'envi; on mit ma femme sur la liste des émigrés, on vendit ou pilla tout chez nous, au second, maison Bermon, Champs-Élysées, au coin de la rue Saint-Pierre.

« A la retraite des Pays-Bas, nous fûmes obligés de nous retirer avec l'armée. J'écrivis en vain aux gens qui gouvernaient alors. On nous abondonna et on ne nous répondit point.

« Ce ne fut qu'en avril 1794 ou 1795 que je pus gagner Bremen. A mon arrivée, je fus chez Boisselier, consul de France; je lui expliquai ma position, et nous écrivîmes de concert à M. Barthélemy, ambassadeur à Basle, qui nous répondit avoir adressé une réclamation à Paris. Depuis, point de réponse.

« Enfin, vers 1796, peu avant que M. Barthélemy fût exilé à Cayenne, M. Golzard, député de chez nous, s'adressa au ministre Lacroix, qui lui répondit avoir envoyé tout ce qui se trouvait dans ses bureaux, relativement à moi, au ministre de la police. M. Golzard eut l'extrême complaisance de m'envoyer cette lettre; mais je ne sais comment, de nouveaux changements de gouvernement retardant leurs réponses, je n'en ai plus entendu parler [1].

Aujourd'hui, je demande au ministre de la police de tenir l'engagement pris par le conseil exécutif qui, de fait, représentait le gouvernement, de me faire rayer des listes d'émigrés et de m'envoyer des passeports pour rentrer en France, ainsi que ma femme.

« Je suis né à Stenay-sur-Meuse, ma femme est née à Montargis; mais elle habitait Paris depuis longtemps et je demeurais chez elle.

« De Pelleporc. »

« Avec ma lettre d'envoi au général de Beurnonville, envoyé extraordinaire de la République française en Prusse, du 9 ventôse [2] ».

1. Golzard fut député des Ardennes à l'Assemblée législative; accusé de modérantisme, il fut arrêté comme suspect et emprisonné jusqu'à la fin de 1794. Le 22 vendémiaire an IV, il fut élu député au Conseil des Cinq-Cents. Il représenta les Ardennes au Corps législatif de l'Empire et fit partie de la minorité de la Chambre introuvable de 1815. Il fut successivement président du tribunal et sous-préfet de Vouziers.

2. Archives nationales, F⁷ 4224.

La radiation de la liste des émigrés, surtout pour un homme qui, comme de Pelleporc, avait couru pas mal d'aventures, ne devait s'opérer qu'après un sérieux examen. Néanmoins, il dut être autorisé à se rendre à Paris, car la pièce ci-après nous fournit la preuve qu'il se présentait librement, le 2 prairial an X (22 mai 1802), devant le préfet de la Seine, pour faire constater sa rentrée, et demander à jouir de l'amnistie accordée par le sénatus-consulte du 6 floréal an X.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

« L'an dix de la République Française, le deux prairial, est comparu devant le préfet du département de la Seine, séant en conseil de préfecture,

« Lafite de Pelleporc, Anne-Gédéon, natif de Stenay (Meuse), âgé de quarante-six ans, résidant à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, hôtel Saint-Pierre. Lequel pour satisfaire aux dispositions de l'article VII du titre 1er du sénatus-consulte du 6 floréal an X, est dans l'intention de profiter de l'amnistie accordée, pour fait d'émigration, à tout individu qui en est prévenu, et qui n'était pas, à cette époque, rayé définitivement.

« A déclaré qu'il rentre sur le territoire de la République, en vertu de l'amnistie; qu'il jure d'être fidèle au gouvernement établi par la Constitution, et de n'entretenir ni directement, ni indirectement, aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'État.

« Qu'il n'a obtenu des puissances étrangères aucuns titres, places, décorations, traitements et pensions.

« Signé à la minute : LAFITE DE PELLEPORC et FROCHOT[1] ».

Un intervalle de près de six mois s'écoula avant que le Grand-Juge, ministre de la justice, signât le certificat d'amnistie. Cet acte, en date du 22 brumaire an X, ordonnait en outre que de Pelleporc rentrerait en jouissance de ceux de ses biens qui n'avaient été ni vendus, ni exceptés par l'article XVII du sénatus-consulte[2].

Il est à remarquer que, tant dans la déclaration au préfet de la Seine que dans l'acte d'amnistie, il n'est pas fait mention de Marie-Louise Chevry. Nous aurons même bientôt à constater qu'à cette époque il entretenait à Paris des relations avec une autre femme.

Mais quelques jours avant que fût signé l'acte qui l'amnistiait, le 17 brumaire (8 novembre), de Pelleporc était arrêté par la police consulaire, comme *accusé d'avoir tenu des propos contre le gouvernement*. L'interrogatoire qu'il subit le même jour et que nous reproduisons *in extenso*, donne bien la physionomie de cet étrange et aventureux personnage, intelligent, instruit et doué à un haut degré de l'esprit d'intrigue ; il contient de plus, sur son existence entière, des détails inédits et curieux. Mais qu'était cette fille Charlotte qui intervient à diverses reprises dans le récit et qui se fait ensuite solliciteuse, dévouée, pour faire recouvrer la liberté à son père? de Pelleporc la dit âgée de quinze ans, elle serait donc née en 1787; or, à cette époque, le divorce n'existait pas, et certainement, cependant, elle n'était pas la fille de Salomé Lienhard, car il n'est jamais fait mention d'elle dans les documents

1. Archives nationales.
2. *Id.*

concernant l'alliance contractée par Bernardin de Saint-Pierre avec la fille légitime de de Pelleporc et de Salomé Lienhard; il est donc hors de doute que sa naissance fut irrégulière; peut-être était-elle la fille de Marie-Louise Chevry. Nous avons vu par la lettre citée plus haut, du 1er février 1801, que de Pelleporc avait vécu un temps avec cette femme, sans être marié avec elle; néanmoins ceci n'est qu'une supposition, et, malgré nos recherches, nous n'avons pu recueillir aucune certitude sur l'origine de cette enfant.

Voici l'interrogatoire de de Pelleporc.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 17 brumaire an XI
de la République Française une et indivisible.

Nous, commissaire interrogateur, avons fait extraire du dépôt le ci-après nommé, et avons procédé à son interrogatoire ainsi qu'il suit :

D. Quels sont vos noms, prénoms, âge, pays de naissance, profession et domicile actuel?

R. Je m'appelle Anne-Gédéon La Fite de Pelleporc, âgé de quarante-six ans, né à Stenay, département de la Meuse, ci-devant militaire, maintenant fabricant de cire à cacheter à Paris, depuis neuf mois logé rue Thibautodé, n° 6, division des gardes françaises, avec ma fille âgée de quinze ans.

D. Quels sont les papiers dont vous êtes porteur?

R. Tous mes papiers m'ont été saisis et sont enveloppés dans une serviette.

D. Reconnaissés-vous le paquet que je vous présente pour contenir les papiers trouvés chez vous?

R. Oui.

Et ouverture faite dudit paquet, en présence de M. de Pelleporc, nous y avons trouvé ce qui suit :

1° Passeport délivré par le maire de Stenay, le 28 pluviôse an X, au citoyen Anne-Gédéon Lafite Pelleporc, prisionnier de guerre, retiré à Stenay, allant à Bar-sur-Ornain. Vu à Boisemont, département de l'Eure, pour aller à Paris, 28 florial an X.

2° Permission accordée par le citoyen Semonville, ministre à La Haye, le 24 fructidor an IX, à M. Lafitte, sorti de France sous le ministère du citoyen Desforgues, avec autorisation et par les soins du Comité de salut public, de se rendre avec sa fille, âgée de quatorze ans, devant le préfet du département des Deux-Néthes.

3° Pétition dudit Pelleporc, au sous-préfet de Montmédy, par laquelle il demande à s'arrêter avec sa fille, à Cervisy, chez la citoyenne Lecoq, sa belle-sœur.

4° Certificat du 7e de hussards, délivré à Pirmessens, le 7 frimaire an X, lequel atteste que Antoine Lafitte sert avec honneur dans ce corps, depuis le 1er thermidor an V[1].

1. Ce certificat concerne un fils légitime de Pelleporc, frère de Marguerite-Charlotte Désirée.

5° Vingt-cinq lettres de famille et d'amis, dont une du citoyen Mentelle et une du citoyen Barthélemi, de frimaire et nivôse an X, lesquelles ont toutes été paraphées par le citoyen Pelleporc.

6° Seconde liasse de vingt-cinq lettres de famille, qui toutes ont été paraphées par le même.

7° Quatre pièces en langue anglaise et allemande, qui ont été également côtées et paraphées par le même.

D. Pourquoi n'avés-vous pas fait viser votre passeport à la préfecture de police?

R. Je l'ai remis à mon hôte à mon arrivée à Paris; il me l'a gardé six jours et j'ai cru n'avoir pas d'autres formalités à remplir.

D. Comment appellés-vous l'hôte chez lequel vous êtes descendu?

R. Je ne me rappelle pas son nom; je crois qu'il s'appelle Supot, il tient l'hôtel Saint-Pierre, rue du Four-Saint-Honoré.

D. Quel était votre état et votre domicile en 1789?

R. J'étais capitaine à la suite de la cavalerie, sans être attaché à aucun corps. Je fus arrêté en 1784, et mis à la Bastille, comme soupçonné d'être l'auteur d'un libelle contre la Reine, je n'en suis sorti qu'en 1788. Ce libelle n'a jamais existé.

D. Qu'avés-vous fait depuis votre sortie de la Bastille?

R. J'ai été exilé, mais ayant tombé malade à Châlons, je vins passer ma convalescence à Stenay, et, en juillet 1789, je fus envoyé à Paris, comme député extraordinaire du canton de Rocroy. Ma mission était relative à des défrichemens. Je fus le 14 juillet au siège de la Bastille; où j'ai reçu plusieurs blessures en voulant sauver le major Le Chevalier de l'Hoste, à qui j'avais eu des obligations pendant ma captivité. Je fus ensuite employé par M. de Montmorin, qui était mon allié, puis par M. Delessart, enfin par M. Deforgues, alors ministre des affaires étrangères. J'étais chargé de négocier des articles de paix, et en 1793, je fus fait prisionnier à Chimay, par le prince de Cobourg. J'ai été détenu pendant dix-huit mois, après lequel tems, j'obtins ma liberté, sur ma parole de ne point rentrer en France avant la paix : J'ai résidé à Brême, puis à Hambourg et en Danemarck où j'ai vécu de mon industrie.

D. A quelle époque êtes-vous rentré en France et qu'avés-vous fait depuis?

R. Je suis rentré en fructidor an IX, avec un passeport de M. de Sémonville. J'ai été à Stenay et je suis venu à Paris, en prairial dernier.

D. Quels sont vos moyens d'existence?

R. J'ai hérité de madame Chabrignac, ma tante, ce qui m'a donné les moyens de former un établissement de fabrique de cire à cacheter, en société avec madame Cosseron, fille d'un fabricant.

D. Quels sont vos parents?

R. Je suis allié des d'Harcourt, des La Tour du Pin La Charce, etc.; ma sœur a épousé M. Dupont de Némours fils, et ma fille aînée a

épousé le citoyen Bernardin de Saint-Pierre. J'ai deux frères : l'un est fermier à Stenay, l'autre est inspecteur des octrois à Moulins; ils sont tous deux anciens officiers.

D. Êtes-vous sur la liste des émigrés?

R. Non.

D. Cependant on trouve sur la liste : Tristan Lafitte Pelport, capitaine au régiment de Vivarais, de Gaillac, département du Tarn?

R. Ce n'est pas moi. Il y a plus de trois cents ans que cette branche est séparée de la nôtre [1].

D. Vous êtes prévenu de vous être vanté d'avoir dit chés la belle-mère du Premier Consul, *qu'avec un trésor et une armée, vous vous batteriés (sic) mieux que le Premier Consul; mais que vous n'aimiés pas vous battre en goujat.*

R. Celui qui me prête un pareil propos est un calomniateur atroce, voici le fait : il y a environ deux mois que j'allai dîner chés madame Danes, belle-mère de madame Bonaparte, j'allais la solliciter pour faire entrer mon fils dans la garde des consuls. *Cette dame se plaignait des émigrés qui n'étaient pas assés reconnaissants envers le Premier Consul.* Je répliquai que, *quant à moi, je ne suis pas fait pour être ni un diffamateur, ni un conspirateur. Je suis né gentilhomme; mais tant que je n'aurai ni trésor, ni armée, on ne doit pas craindre que j'entreprenne rien contre aucun gouvernement, parce que je crois que tout autre manière est celle d'un lâche.* Je ne suis ni un impertinent, ni un sot.

D. Vous avés ajouté : *J'ai émigré; j'aimais mon Roi et je connaissais mes devoirs envers lui?*

R. Cela est faux : je n'ai pas émigré. J'ai pu dire que j'amais le Roi, parce qu'il était vertueux.

D. Vous avez dit avec humeur : *Je ne travaillais pas autrefois; aujourd'hui, je suis obligé de travailler?*

R. J'ai pu tenir ce propos; je disais une vérité; mais j'ai pu tenir ce propos sans prouver du mécontentement contre le gouvernement actuel. Ce n'est pas lui qui m'a ôté mon bien, c'est au contraire à sa protection que je devrai celui qui pourra me venir.

Lecture faite au citoyen Lafitte Pelleporc de son interrogatoire, a dit y reconnaître vérité, y persister et a signé avec nous.

Signé à la minute : PELLEPORC et MOUTARD.

1. Cette branche de la famille de Pelleporc orthographie son nom avec un T final, au lieu de C. C'est à cette branche qu'appartient le général, vicomte de Pelleport, né à Montréjeau (Haute-Garonne) en 1773, qui fit avec distinction les campagnes de la République et de l'Empire; il fut blessé à Eylau et à Leipzig; il avait deux frères qui servaient dans la marine. Créé baron par l'Empereur en 1810, Louis XVIII lui conféra le titre de vicomte à la suite de l'expédition d'Espagne en 1823. Il n'existe donc qu'un lien de famille très éloigné entre les Pelleporc et Pelleport. — Le nom de Pelleport a été donné à une rue de Paris.

Et le 19 brumaire an XI.

Nous, commissaire-interrogateur, avons fait extraire du dépôt, le citoyen Anne-Gédéon Lafite de Pelleporc, ci-devant désigné, et lui avons fait les interpellations suivantes :

D. On a trouvé dans vos papiers un manuscrit anglais contenant les réclamations de L. M. D. P. sur la maison J. J. Orelly et compagnie de Hambourg, pour acquit de fournitures et approvisionnemens dont il était chargé par la flotte anglaise? quel est l'individu désigné par les lettres L. M. D. P.?

R. Cet écrit est d'un avocat que j'avais consulté pour réclamation sur la maison Josna, Ipson, Odi et Cie dont j'étais commis, et qui ne m'a pas payé les peines que j'ai prises pour elle; ils avaient demandé à être chargés d'approvisionner de grains la flotte de Nelson, lors de son expédition dans la Baltique et m'ont mis en mouvement à cet effet; comme ils n'ont pas obtenu la fourniture, ils ont refusé de me payer. C'est probablement moi qui suis désigné par les lettres L. M. D. P.

D. Il paraît par cet écrit que vous avés été chargé par la cour de Londres, de négociations avec le Danemarck?

R. Je n'ai jamais été employé par le ministère anglais, mais j'ai été employé à traduire, pour un particulier, des pièces suédoises relatives aux discussions commerciales entre la Suède et l'Angleterre.

D. Vous avés été chargé de dépêches interessantes et difficiles à communiquer directement à l'amiral Nelson, alors forçant l'entrée de la Baltique; vous réussîtes à les lui délivrer, après avoir couru plusieurs dangers?

R. Je suis effectivement parti de Lubeck pour aller porter à l'amiral Nelson, les offres de la maison Josna, Odi et Cie, pour l'approvisionnement de la flotte. Je fus assés heureux pour parvenir au vaisseau de Nelson, après l'attaque et pendant la trève; mais leurs offres ne furent pas acceptées. Je le répète : je n'ai jamais été employé par le gouvernement anglais.

D. Le numéro 2 de vos pièces est une lettre d'une fille qui informe sa mère que son père a écrit en français au négociant Kalsu, l'engage d'aller le voir et qu'il lui expliquera tout?

R. Cette lettre est un brouillon que j'ai fait pour une fille qui écrivait à une femme qui lui a tenu lieu de mère, à Rostock; elle lui marque ce que j'ai fait pour son éducation et lui dit de passer chés M. Holin qui en a connaissance et lui donnera les détails.

Signé : Pelleporc et Moutard.

Le 22 brumaire, le préfet de police rendait compte au ministre de la justice de l'arrestation de Pelleporc, lui transmettait une copie de l'interrogatoire et l'informait que les consuls avaient ordonné le transport de l'inculpé au Temple, ce qui avait été exécuté le 20.

Le 23 brumaire, la fille de Pelleporc, Charlotte, adresse au Grand-Juge une supplique en faveur de son père.

« Citoyen Grand-Juge et Ministre de la Justice,

« Mon père est au Temple. Il n'a rien fait ny rien dit contre le gouvernement; il n'a pour vivre et pour faire exister sa malheureuse fille que le travail de ses mains; j'implore votre justice et votre humanité. Sa détention me met au désespoir; je perds mon éducation qui était ses loisirs; je suis exposée à périr de misère et à tous les dangers que court une orpheline de quinze ans qui n'est plus sous les yeux du meilleur des pères. Je comptais avoir le bonheur de recevoir de votre bouche l'assurance de sa liberté, mais accablée par la peine, je succombe et suis au lit bien mal. Ma tante, ici pour un moment, veut bien être mon interprète, joindre sa prière aux miennes et laisser ignorer à mon père que sa malheureuse fille n'a pas le courage d'être séparée de lui; ce coup affreux le mettrait au désespoir.

« Faites cesser mes maux, citoyen ministre, et nous vous bénirons à jamais; notre reconnaissance égalera le respect avec lequel, etc.

« Charlotte PELLEPORC [1]. »

Le 26 brumaire, de Pelleporc adresse à son tour, au Premier Consul, une lettre assez digne où il fait ressortir l'absurdité de l'accusation lancée contre lui.

Général,

C'est de votre nom que l'on sert pour me retenir prisonnier d'État au Temple. Je n'ai ni connaissances à Paris, ni protecteurs. Daignés dans cette circonstance, me tenir lieu des uns et des autres près de vous même.

Vous avés rendu un sénatus-consulte qui invite tout français absent depuis un certain tems à rentrer dans son pays, à condition de prêter serment de soumission au gouvernement. J'étais absent, je suis revenu, j'ai prêté ce serment, je l'ai tenu. C'est du moment où je l'ai prêté que datent mes rapports et mes devoirs envers le gouvernement.

L'écrou dont copie est cy-annexée montre que je suis *prévenu de propos incendiaires contre le gouvernement*. L'interrogatoire que j'ai subi devant le commis du chef de bureau de la Préfecture, explique l'énoncé vague et général du délit que la calomnie m'impute. Voici ce qui a donné lieu à cette imputation.

Il y a environ deux mois, j'étais à dîner chés une dame qui vous est attachée de la plus sincère affection, et à madame votre épouse par les liens du sang. J'allais solliciter une recommandation pour placer dans

1. Archives nationales. — La teneur de la lettre n'est pas de la même écriture que la signature; celle-ci est d'une écolière. Il paraît évident que ce n'est pas cette Charlotte, mais une personne étrangère et dévouée à de Pelleporc qui a rédigé le placet.

votre Garde, mon fils aîné, hussard au 7e régiment, 7e compagnie; je l'obtins par M. Barbenègre, adjudant du général Bessière.

Dans la conversation, des reproches généraux, mais amers, faits à la noblesse française, me parurent désagréables et je répondis : « J'espère, madame, que tout ceci ne m'est pas personnel, je ne suis point fait pour être un diffamateur, ni un conspirateur de grenier, et aussi longtems qu'on ne me verra ni artillerie, ni caisse militaire, ni armée, on ne doit pas me soupçonner d'attaques contre un gouvernement. »

On me reproche encore d'avoir dit que j'aimais le feu Roi Louis XVI. Je lui devais mon éducation, j'avais des devoirs à remplir; j'ai été et je suis reconnaissant. Est-ce un crime?

Enfin, on me reproche d'avoir dit en faisant de la cire d'Espagne : « Il est dur d'exercer une profession mécanique quand on n'est pas né pour cela! »

Telle est, Général, l'explication de l'écrou qui me retient, et qui, aux termes de la loi et d'une loi bien humaine et bien sage, doit contenir le motif spécifique qui a porté le magistrat à m'arracher des bras de ma famille, de mon travail dont nous vivions, pour jeter moi dans une prison; et dans la rue, ma belle-sœur et ma fille étrangère et âgée de quinze ans!

Si, parce que je suis né gentilhomme, si, parce que j'ai été trente ans de ma vie attaché à un gouvernement que quatorze siècles avaient sanctionné, je dois, comme les parias de l'Inde, tout dévorer sans oser répliquer; si je dois être exposé sans cesse aux soupçons du gouvernement auquel je viens de prêter serment, retirés de moi le bienfait du sénatus-consulte, j'irai chercher une autre patrie. Mais si vous prenés confiance en ces serments rendés-moi à ma famille, elle vous bénira et moi ausi.

Pelleporc s'adresse en même temps au Grand-Juge, ministre de la justice, il lui demande trois choses.

1° S'il est accusé d'un crime, que son procès lui soit fait incontinent, conformément aux lois du pays;

2° Si le gouvernement le soupçonne de mésaffection, de lui permettre, en attendant que ces soupçons soient détruits, de voir sa fille, de manger avec elle, attendu qu'il ne peut pourvoir à ses besoins du fond d'une prison, et d'y continuer l'éducation de son enfant;

3° Si sa naissance, si l'attachemement qu'il a eu jusque au bout pour le gouvernement qui a subsisté quatorze siècles en France, le rend odieux; s'il doit être exposé à des procédés arbitraires, à des reproches insultants; il préfère quoiqu'il en coûte, chercher un autre coin de l'univers pour y finir sa carrière en paix, et il demande l'autorisation de sortir de France avec ses enfants, dont il destinait l'aîné à la Garde des consuls.

Il termine ainsi sa supplique.

« C'est entre un gouvernement entouré de tout l'éclat de sa splendeur, de la force de ses armes, de la puissance de ses trésors, et un

particulier isolé sans protecteurs, sans intrigue, sans fortune, que le Grand-Juge de France doit décider aujourd'hui. Notre patrie s'est de tout tems honorée de ses célèbres guerriers, de ses artistes habiles, de ses écrivains ingénieux; mais c'est surtout de ses graves magistrats qui rendaient la justice avec une austère impartialité qu'elle tire sa principale gloire. »

Le Grand-Juge ayant demandé le 9 frimaire au préfet de police un rapport sur cette affaire, celui-ci le lui envoie le 24; après avoir résumé les accusations portées contre Pellepore et la défense de celui-ci, il ajoute :

« Pelleporc était lié avec plusieurs individus qui sont fort exercés à l'intrigue et qui ont une mauvaise réputation. L'un d'eux, le citoyen Presle, tailleur, rue Tribautodé, n° 6, lui procura la connaissance de la dame Gosseron, qui le logea chés elle. Cette femme n'a pas fait de déclaration, et j'ai dénoncé au tribunal cette infraction à la loi.

« Tels sont les renseignements qui ont motivé l'arrestation de Pelleporc, et telle est la vérification faite, relativement à la maison *particulière* et non publique où il logeait.

« Je vous prie citoyen Grand-Juge, de me faire connaître la décision que vous aurés prise à l'égard de ce détenu. ».

Mais Pelleporc ne reçoit pas de réponse à ses requêtes; il s'impatiente et de nouveau, il s'adresse au Premier Consul.

Général,

« Je suis détenu au Temple depuis trois semaines. On m'accuse d'avoir dit que *si j'avais une armée, nous verrions qui, du vainqueur de l'Italie ou de moi, la commanderait le mieux.*

« Il n'est rien d'absurde, de ridicule que n'imaginent les délateurs, les espions et leurs consors, pour immoler un homme sans protecteurs, sans appui, au besoin qu'ils ont de plaire à l'homme puissant et de mettre la main dans sa poche.

« Vous avés fait de grandes choses, je vous crois une grande âme; vous ne souffrirés pas que votre nom serve plus longtems de prétexte à une persécution inutile au gouvernement.

« Cette injuste détention achève ma ruine; elle fait périr mes enfans de misère; elle expose ma fille âgée de quinze ans, à tout ce qu'une personne de son âge et de son sexe court de risque à Paris. Elle est illégale et souverainement injuste.

« Faites-moi rendre la liberté, ou faites-moi faire mon procès.

« On fonde les États avec l'épée; mais c'est avec la Justice qu'on rend stable un aussi noble édifice. Vous avés reçu trop de preuves de l'amour des peuples pour craindre que les tribunaux refusent au gouvernement de faire justice de ses ennemis.

« C'est au nom de la Justice éternelle, au nom des lois, que je vous demande la liberté ou des juges. »

La belle-sœur de Pelleporc, Rosalie-Louise Lecoq de Braizé, femme de François Agapite de La Fite, vicomte de Pelleporc, intervient à diverses reprises en sa faveur, auprès du Premier Consul et du Grand-Juge. Dans une lettre du 1er frimaire au Premier Consul, elle le supplie d'accorder à elle et à sa nièce une audience pour pouvoir expliquer en deux mots l'affaire de son beau-frère, et invoquer sa justice pour obtenir la liberté du malheureux détenu.

Au Grand-Juge qui lui avait accordé une audience et qui n'a pu la recevoir, étant malade, elle demande la liberté du prisonnier, même provisoire et sous caution.

Les lettres se succèdent sans interruption, elle insiste pour une mise en liberté provisoire. « Si après, — dit-elle, — vous ordonnés qu'il se retire en province, il se soumettra sans murmurer aux ordres du gouvernement qu'il respecte, malgré le petit revers qu'il vient d'essuyer par la méchanceté de fausses dénonciations. »

Charlotte également, demande au Grand-Juge de rendre la liberté à son père ou de la mettre avec lui; elle est, dit-elle, dans la plus affreuse misère et fait appel à sa justice.

Le 18 brumaire, de Pelleporc demande encore une fois au Grand-Juge, au nom des lois dont il est l'organe et le conservateur, au nom de l'équité, de la justice, son élargissement ou son renvoi devant le tribunal qui doit connaître des délits dont il est accusé.

Il faut reconnaître en effet que sa requête était fort juste et l'accusation peu fondée, et que, dans sa triste situation, il faisait preuve d'un caractère et d'une énergie peu commune.

Ses réclamations, celles de sa belle-sœur et de sa fille finirent par être entendues; le 16 nivôse, la Division de police secrète adresse un nouveau résumé de l'affaire au Grand-Juge, celui-ci le place sous les yeux du Premier Consul qui écrit en marge :

Renvoyé au Grand-Juge, pour le mettre (de Pelleporc) en surveillance à Stenay, avec injonction de se présenter tous les deux jours au maire ou au commandant de la place.

Le Premier Consul.

Cette décision n'ayant pas été notifiée immédiatement à Pelleporc, il envoie une dernière supplique au Premier Consul.

Général,

Depuis trois mois, on me retient dans les prisons du Temple; depuis trois mois, j'invoque en vain les loix, on me dénie justice.

Vendredy dernier le Grand-Juge de France a promis à ma fille et à ma belle-sœur qu'il remettrait sous vos yeux, avant-hier samedy, le rapport de la ridicule affaire qu'une méchante créature m'a suscitée.

En vertu du sénatus-consulte du 6 floréal an X, signé *le Premier Consul Bonaparte*, j'ai remis à votre merci ma vie, ma fortune, ma liberté, mes enfans.

Je vous demande l'exécution de l'article XV de cette loi.

Au Temple, 3 pluviôse an XI.

Le 9 pluviôse, le Grand-Juge adressait la lettre ci-dessous au conseiller d'État, préfet de police.

Je vous adresse ci-joint, citoyen préfet, l'ordre de mise en liberté d'Anne-Gédéon Lafite de Pelleporc, détenu au Temple. Vous lui délivrerez un passeport pour se rendre à Stenay où il doit rester sous la surveillance de l'autorité locale et vous veillerez à ce qu'il quitte Paris sans aucun délai. Je donne avis de ces dispositions au Préfet de la Meuse. Vous me ferez connaître le départ de Pelleporc pour sa destination.

La lettre au préfet de la Meuse indique la surveillance à exercer à l'égard de Pelleporc.

« Je vous préviens, citoyen préfet, que je viens d'autoriser le conseiller d'État, préfet de police, à délivrer à Anne-Gédéon Lafite de Pelleporc, un passeport pour se rendre sans délai à Stenay, son pays natal.

« Pelleporc a été détenu à Paris pour des discours contre le gouvernement; il devra se présenter tous les deux jours à la mairie de Stenay et il ne pourra obtenir de passeport pour un autre lieu, sans mon autorisation.

« Prenez les mesures nécessaires, citoyen préfet, pour assurer l'exécution de ces dispositions. Faites observer avec soin la conduite de Pelleporc et rendez-moi compte des résultats de votre surveillance. »

Libre enfin, après une captivité qui avait duré quatre-vingt-trois jours, dès le lendemain de la levée de son écrou, de Pelleporc écrit au Grand-Juge :

« Citoyen,

« J'ai l'honneur de remercier Votre Excellence de la justice que vous avés daigné me rendre.

« Je vous obéirai, mais quelques jours me sont nécessaires pour finir mes affaires d'intérêt; j'ose vous supplier de me les accorder. »

De son côté, sa belle-sœur, en adressant aussi ses remerciments au Grand-Juge, dit qu'une quinzaine de jours sont nécessaires à Pelleporc pour terminer des affaires de famiile; elle supplie que ce délai lui soit accordé.

Mais la vérité, ainsi que nous allons le voir ci-après, est que Pelleporc ne voulait point quitter Paris; dans ce but, il va déployer toutes les ressources de son esprit d'intrigue, dépister la police, se faire donner une position officielle par le ministre des finances, et en profiter pour différer pendant plus d'une année son départ pour Stenay. Pendant cette période, le ministère de la justice, celui des finances, les préfets de police et de Seine-et-Oise sont mis en mouvement avec une habileté remarquable. On s'étonne vraiment qu'à une époque où l'autorité était respectée et obéie, où la police exerçait une surveillance des plus rigoureuses, Pelleporc ait pu ainsi se soustraire pendant aussi longtemps à l'obligation qui lui avait été imposée de se rendre à Stenay, *sans délai*.

Pelleporc commence par demander à fixer sa résidence à Versailles, au lieu de Stenay : il fait présenter sa requête par sa fille, à l'audience du Grand-Juge, le 13 ventôse an XI (4 mars 1803).

« En me rendant la liberté, vous avés ordonné que je me retirasse à Stenay sous la surveillance du Préfet du département de la Meuse. Ce magistrat réside à Bar, à dix-huit lieues de Stenay. Vous avés également eu la bonté de m'autoriser à prendre, avant de partir, le tems nécessaire pour terminer mes affaires, dans lesquelles dix ans d'absence ont jeté le désordre.

« Pénétré de reconnaissance pour la justice que vous m'avés rendue, je sens combien je dois m'empresser à vous obéir et rien ne me fera manquer à ce devoir.

« Mais si j'ose représenter à Votre Excellence que la difficulté de me faire payer par les personnes qui me doivent, va rendre bien onéreux un voyage avec ma fille, et les frais d'établissement dans un pays où il ne me reste presque plus rien, peut-être daignerés-vous changer le lieu de ma surveillance.

« J'ai trouvé des ressources dans de faibles talens que j'ai cultivés : on m'offre à entreprendre des traductions tant de l'allemand que de l'anglais, et j'ai déjà une petite manufacture de cire d'Espagne en activité.

« Mon père habitait Versailles; notre domicile y était de droit; une partie de ma famille y est fixée. J'y serais encore plus près de la surveillance d'un magistrat dont j'ambitionne l'estime, et à portée de faire évanouir les impressions défavorables que l'on a cherché à faire prendre contre moi au gouvernement.

« Ce considéré, j'ose vous supplier de vouloir bien changer le lieu de la surveillance de Stenay à Versailles. »

Le 1er floréal an XI (21 avril 1803) c'est Charlotte qui s'adresse au Grand-Juge. Il est facile de constater qu'elle n'est que le porte-paroles de son père et que sa lettre lui a été dictée.

« A son Excellence, le citoyen Régnier, Grand-Juge.

« Mon père est sorti de Paris, conformément à vos ordres.

« En attendant la rentrée de quelques fonds qui nous sont dûs et qui devenaient nécessaires, tant pour notre voyage que pour notre établissement à Stenay, mon père s'était retiré près de sa grand'tante, âgée de soixante-quinze ans, et qui nous comble de bienfaits.

« Mon père est tombé malade, il est à peine convalescent. Il a appris qu'on a vendu ce qu'il avait laissé de bien à Stenay, où il avait désiré se retirer avec ses enfans. Vous connaissés ce pays, vous savés qu'il n'offre aucune ressource à l'homme à talens, quelque laborieux qu'il soit. Nous y retirer, ce serait nous exposer à mourir de faim et de misère. Vous ne voudrés pas l'ordonner.

« Pour exister et me donner de l'éducation, mon père est réduit à se livrer à des opérations de manufacture, qui en nécessitent de commerciales. Les bontés de sa grand'tante assurent notre existence.

« Nous vous supplions donc de nous permettre de nous fixer à Ver-

sailles. Le préfet du département a obtenu l'estime publique; mon père se rendra digne de la sienne.

« Charlotte de PELLEPORC,

« rue de Grenelle-Saint-Honoré, 59, chés M. Colin. »

Avant de prendre une décision, le Grand-Juge demande un rapport à la police secrète. Une note de celle-ci affirme que Pelleporc est lié à Paris avec des individus mal famés et fort exercés à l'intrigue.

Au bas de cette note, le ministre écrit : *Refusé*, et le 2 messidor (21 juin), il donne l'ordre au Préfet de police de faire arrêter Pelleporc.

Le Préfet de police répond le 9.

« D'après votre lettre du 2 de ce mois, relative à Gédéon La Fite de Pelleporc, j'ai donné les ordres nécessaires pour le faire arrêter; mais on ne l'a point trouvé au domicile indiqué : rue et hôtel du Jour.

« Il résulte des informations prises à son égard que, après sa mise en liberté, cet individu s'est retiré à Versailles, au lieu de se rendre à Stenay, lieu de sa surveillance; qu'il y était encore il y a un mois et qu'il était logé rue de Voltaire, 10. »

Ici se place un coup de théâtre. Par suite des recommandations ou d'intrigues, Pelleporc a obtenu du ministre des finances un emploi de géomètre dans la Meuse-Inférieure; il en informe triomphalement le ministre de la Justice :

« Le ministre des finances ayant bien voulu me nommer à la place de géomètre en chef du département de la Meuse-Inférieure, j'ai l'honneur de vous faire part de cette nouvelle disposition du Gouvernement à mon égard, et de vous supplier de m'accorder l'autorisation nécessaire pour le changement de domicile que demande l'exercice de mes fonctions.

« Ci-joint, copie de la lettre du ministre des finances.

« Je vous préviens, citoyen, que je vous ai choisi pour suivre les opérations de l'arpentement dans le département de la Meuse-Inférieure, en remplacement du citoyen Spineuse, géomètre actuel.

« La nécessité de donner la plus grande activité à ce travail, me fait désirer que vous différiés le moins possible à vous rendre auprès du préfet de ce département, qui passera un traité avec vous pour cette opération.

« Je ne doute pas que vous fassiés tous vos efforts pour justifier la confiance du Gouvernement.

« Vous recevrés à votre arrivée vos frais de voyage, à raison d'un franc par lieue de poste, conformément à ma circulaire du 16 germinal an IX.

« Signé : GAUDIN. »

Le Grand-Juge ne répondant pas, Pelleporc devient pressant, il écrit :

« Les instruments de mathématiques dont le Gouvernement me fait l'avance, sont prêts. Rien ne peut justifier de ma part un plus long délai pour me rendre à mon poste.

(Sans date.) « Chez Madame Marguerita, rue Chaussée des Minimes, Paris. »

Il écrit au conseiller d'État Réal qu'il paraît avoir précédemment connu. Il lui dit qu'il a appris que la demande qu'il a faite pour aller prendre son poste de géomètre et recevoir le passeport nécessaire pour se rendre à sa destination, lui a été renvoyée pour donner son avis pour statuer, il ajoute :

« Le sort de ma famille dépend de cet avis. Le travail est la propriété de l'homme auquel il ne reste que l'honneur, du courage et quelques talens. Mais les occasions de travailler sont rares; si je perds celle-ci, nous sommes condammés à la plus affreuse misère.

« Si je n'ai pas de suite votre décision, on nommera à ma place. Vous m'avés connu dans une situation bien différente de celle dans laquelle je me trouve aujourd'hui, peut-être vous en rappellerés-vous.

« En tout cas, j'invoque les sentimens de justice et d'humanité qui vous dirigent dans la place éminente que vous occupés. Je sollicite une prompte décision. »

On lit en marge : *Cette demande a été rejetée.*

Le 10 ventôse an XII (1er mars 1804) le Conseiller d'État spécialement chargé de l'instruction et de la suite de toutes les affaires relatives à la tranquillité et à la sûreté intérieure de la République, écrit au Préfet de police :

« On m'assure, mon cher collègue, que Lafitte Pelleporc, par vous précédemment arrêté et chassé de Paris, est dans ce moment logé, Maison des Minimes de la place ci-devant royale. *J'ai lieu de le croire un agent de la conspiration.* Je vous invite à le faire rechercher et arrêter. Vous me préviendrez sur le champ de son arrestation. »

Le 12 ventôse, le Préfet de police répond que « perquisition faite au domicile indiqué, cet individu ne s'y est pas trouvé et qu'il résulte des renseignements pris sur les lieux, qu'il a quitté Paris depuis environ un mois. »

Le Préfet de Seine-et-Oise requis de faire rechercher et arrêter Pelleporc, rend compte, le 13 prairial an XII (2 juin 1804) au ministre de la Justice que, malgré les recherches qu'il a faites, il n'a pu découvrir Pelleporc et qu'il y a tout lieu de croire que cet individu n'est pas à Versailles.

Par une seconde lettre du 19, il informe le ministre que de nouvelles recherches lui ont fait découvrir que Pelleporc est venu coucher à Versailles, il y a environ douze jours; il connaît le quartier-maître du régiment des vétérants dont il est parent. Comme cet officier est absent, il a demandé asile au colonel Mouret du même corps. Pelleporc a avancé dans la conversation qu'il venait d'obtenir une commission du ministre de l'Intérieur, qui l'envoie dans les Pays-Bas, pour des travaux topographiques.

Le 27 floréal (17 mai) dans une lettre où il n'indique pas son adresse, Pelleporc réclame encore le passeport qui lui est nécessaire pour prendre possession de son emploi; il rappelle que sa fille s'est présentée plusieurs fois aux audiences du Grand-Juge.

« Vous êtes trop bon et trop juste, — conclut-il, — pour me condamner à périr de faim et de misère, moi et les miens, sur un point déterminé du sol qui m'a vu naître, lorsque j'ai ailleurs les moyens de pourvoir par mon travail à notre existence. Je serais comme le chameau lié dans le désert, loin de son auge et de la fontaine. »

Malgré ses objurgations, Pelleporc, trop mal noté par la police, ne put obtenir gain de cause. Le 2 messidor an XII (21 juin 1804) le Grand-Juge informait le ministre des finances que les motifs qui avaient déterminé la mesure prise à l'égard de Pelleporc ne permettaient pas de la rapporter, et qu'en conséquence, il n'avait pu donner l'autorisation de délivrer le passeport demandé.

On remarquera que tant dans son interrogatoire que dans les divers placets qu'il a présentés pendant sa détention, Pelleporc ne fait allusion ni à sa première femme, encore vivante, et installée chez sa fille Désirée, femme de Bernardin de Saint-Pierre; non plus que de Marie Louise Chevry, qu'il présentait comme sa légitime épouse dans la pétition du 1er février 1801, que nous avons reproduite. Était-il séparé aussi de cette dernière, était-elle décédée? C'est ce qu'il nous a été impossible de vérifier.

Après le dernier et définitif refus du ministre de la Justice, Pelleporc dut sans doute se résigner à se rendre à Stenay; mais nous aurons à constater par la suite qu'il revint encore à Paris où, cette fois, Bernardin intercéda en sa faveur. Les biographes font mourir Pelleporc à Paris vers 1810.

Nous allons clore ce chapitre en donnant l'épisode de l'émigration et du retour à Stenay du frère et de la belle-sœur de Pelleporc, tel qu'il est présenté par celle-ci.

Le 23 germinal an 9 (13 avril 1801), elle adressait, par l'intermédiaire de Bernardin de Saint-Pierre, la pétition suivante au consul Lebrun :

« Rosalie Le Cocq, cultivatrice à Cervisy, a l'honneur de vous représenter que Claude Agapite La Fite de Pelleporc, son mari, depuis seize ans cultivateur à Cervisy, a été contraint le 6 avril 1793 (v. s.), de fuir une force armée qui s'est présentée chez lui, à dix heures du soir, pour le massacrer, sous prétexte d'aristocratie; qu'il est rentré sur le territoire de la République le 10 messidor an III, et que la déclaration de sa rentrée porte qu'il est réellement cultivateur; qu'il a été renvoyé dans sa commune par le juge de paix de Saint-Mihiel, comme laboureur; qu'il a été réclamé comme tel par sa commune, après le 19 fructidor an V; qu'il a produit un certificat de la même commune en l'an VIII, qui constate qu'en l'an II, ses récoltes sur pied ont été louées au profit de la République; que toutes ces preuves qui démontrent jusqu'à l'évidence, et sa qualité de cultivateur, et les violences commises de nuit dans son domicile, et la bonne conduite menée pendant deux ans qu'il a déjà été en surveillance, ne pouvant lui laisser aucun doute sur la justice qu'il réclame d'être rayé définitivement, il a négligé de demander une nouvelle surveillance; que les délais qu'éprouve sa radiation achèveront de perdre sa fortune et celle de ses enfans, s'il ne leur était promptement rendu. La soussignée Rosalie-Louise Le Cocq, son épouse, espère que vous voudrez bien, en attendant que les pièces déposées par triplicata, dans les bureaux de la police générale, aient

opéré sa radiation définitive, lui accorder une surveillance dans la commune de Stenay pour y continuer l'état de laboureur qu'elle, soussignée, ne supporte qu'avec peine, n'y étant aidée que par un enfant de treize ans. »

On lit en marge de cette pétition, de la main de Bernardin de Saint-Pierre :

« Je prie le citoyen Consul d'être favorable à la pétition de l'épouse du citoyen Agapite Pelleporc, oncle de ma femme. C'est en partie à l'occasion d'une terre substituée dont ma femme doit hériter, que son oncle a besoin d'une surveillance, afin de se rendre à Arras, y faire quelques démarches et perquisitions nécessaires pour elle.

« Le citoyen Consul m'obligera particulièrement de me donner ce témoignage de l'intérêt qu'il a paru prendre au sort des personnes qui me sont chères. »

Paris, ce 1er floréal, an IX.

En transmettant la pétition au Consul, il lui écrivait encore :

« Citoyen Consul, je prends la liberté de vous adresser une pétition que j'ai apostillée; elle est de l'épouse d'un oncle de ma femme, lequel a besoin d'une surveillance. J'ai eu l'honneur de me présenter avant-hier au soir chés vous pour vous la recommander de vive voix, mais vous étiés absent. J'aurais été très flatté de vous la remettre ce soir à votre audience, si mes affaires ne m'en empêchaient. Je vous prie donc, citoyen Consul, de m'excuser et d'agréer les assurances sincères de mon estime et de mon respect, en attendant que je vous présente celles de ma reconnaissance. »

Au Palais national des sciences et des arts à Paris, le 3 floréal an IX.

De son côté, le Préfet de la Meuse appuyait aussi la pétition, d'après les témoignages avantageux qui lui étaient rendus tant sur la moralité d'Agapite de Pelleporc, que sur les motifs qui l'avaient forcé à sortir du territoire français.

Agapite de Pelleporc obtint la surveillance demandée et fut ensuite définitivement éliminé de la liste des émigrés.

Élisabeth-Salomé Lienhard, divorcée, dut se consacrer uniquement à l'éducation de sa fille. A quelle époque vint-elle à Paris? Quelles étaient ses ressources? Elle paraît avoir été aidée par une parente de Lamartine, alliée ou amie de la famille de Pelleporc, ce qui lui permit de placer Désirée dans une excellente maison d'éducation où elle reçut une instruction supérieure; cette maison était sous la direction de Mme de la Maisonneuve, et était établie rue de Seine, 13, à Paris.

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1])

Dague :

1229. Et fut revisité par le sirurgien juré des religieux de Saint-Denis, lequel trouva qu'il avoit un coup de *dague* jusques au cœur.

(*Registre de Saint-Denis*, 561, Tanon.)

1302. Une *daghe* estoffee d'argent.

(Cité ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 441.)

Daine :

1387. Et faonne la chievre sauvaige ainsi que fet une biche ou chevreule ou *daine*.

(Gaston Phébus, *Chasse*, 31, Lavallée.)

Dalle :

1331. Pour un greil de fer qui est devant la *dale* d'emprès la porte du chastel.

(*Actes normands de la Chambre des Comptes*, 31, L. Delisle.)

1345. Une *dale* pour geter les eaues.

(Ibid., 330.)

1382. Item. II. *dales* pour geter l'eaue de l'osset.

(*Compte du Clos des galées de Rouen*, 124, Bréard.)

Au sens 2 :

XIVe s. Puis despeciés (le saumon) par *dalles*.

(Taillevent, *Viandier*, 29, Pichon et Vicaire.)

Dalot :

1382. Item y fault mettre tous les cuirs des *dallos*.

(*Compte du Clos des galées de Rouen*, 122, Bréard.)

Damerette, fém. de dameret.

XVIe s. Celle qui a les pieds plus petits est tenue pour la plus leste et *damerette*.

(*Hist. du royaume de la Chine*, 20, édit. 1609.)

Damnablement :

XIVe s. Que peult prouffiter a celluy qui vit mauvaisement la mort de nostre Seigneur, ne la vie a celluy qui meurt *damnablement*?

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXIX, 128, édit. 1531.)

Dardillonner :

1547. A ceste cause icelles (mouches) sont venues
De tous costez cest ours environner,
Puis par après tant grosses que menues
A le picquer, poindre et *dardillonner*.

(Guill. Haudent, *Fables*, 97, 2e partie, Lormier.)

1. Voir t. I, p. 178 et 486; t. II, p. 108 et 256; t. IV, p. 127; t. V, p. 287; t. VI, p. 285 et 452; t. VIII, p. 488.

Sans hist. dans Littré. Manque dans le Dict. et le Complément de Godefroy.

Dartre :

1314. Une *dertre* qui ne s'aparfondist pas en la char.

(Mondeville, *Chirurgie*, II, 69, Bos.)

1372. Et ceste maniere de gratelle nous appellons *dertres* en françois qui sont larges et longues.

(Corbichon, *Propr. des choses*, VII, 73, édit. 1522.)

Dataire :

1533. Abbreviateurs, referendaires et *dataires*.

(Rabelais, *Pantagruel*, II, 7, Burgaud.)

1574. Il a fait *dataire* Jean Mathée Gibert.

(Belleforest, *Épist. aux princes*, 194 v°.)

Dater :

1367. Le poiement commençant au *daté* des lettres de Monseigneur.

(*Recettes et dépenses du roi de Navarre*, 114, Izarn.)

1435. Une cedulle en papier... non signée et non dattée

(*Inv. de Pierre Surreau*, 116, Félix.)

1° *Datif* :

XIVe s. Pourquoy il aime l'ablatif
Puisqu'il n'a cure du *datif*.

(J. Le Fèvre, *Vieille*, 109, Cocheris.)

Datura :

1597. Semence de fenouil, d'anis, coriandre, bangue, *datura*.

(Palma Cayet, *Chron. novenaire*, IX, p. 157, Buchon.)

Déballer :

1480. Exposent (les mortels) leur corps et leur vie...
A monter, tomber, devaller,
Accrocher, prendre, *deballer*.

(Guill. Alexis, *Passe-temps de tout homme et de toute femme*, 505, A. T.)

* *Débardement*, syn. de débardage :

XVII-XVIIIe s. Le *débardement* et la vuidange des coupes de bois.

(Liger, *Nouv. Mais. rustique*, I, 818, édit. 1775.)

Débardeur :

1528. Item aussi deffend icelle court... aus ditz crocheteurs et gaignes deniers sur la dite peine de eulx plus intituler ne nommer *desbardeurs* ne tenir confrarie.

(*Ord. royaulx*, f° 100 v°.)

Débarquement :

XVIe s. Au *desbarquement* se trouverent des chaires toutes prestes pour les religieux et leurs compagnons.

(*Hist. de la Chine*, 172, édit. 1609.)

1601. Tous les bourgeois se mirent en armes... pour les repousser et empescher leur *desbarquement*.

(Jean Le Petit, *Hist. de Hollande*, I, 527.)

Débattre :

XIe s. Trait ses chevels e *debat* sa poitrine.

(*Saint Alexis*, st. 87, G. Paris.)

Débile :

XIIIe s. Il estoient tant *debile* de fame qu'il non pooient issir à la bataille.

(*Yst. de li Normant*, 345, Delarc.)

1324. Les pauvres femmes gisant d'enfant, et les pauvres *debiles* et impotens de Gosnay et autres villages voisins.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 284.)

Débilité :

XIIIe s. Le duc vit la poureté et la chierté de la terre et la *debilité* delo pueple.

(*Yst. de li Normant*, 253, Delarc.)

1314. *Debilité* d'appetit.

(Mondeville, *Chirurgie*, II, 8, Bos.)

Débiteur :

1239. Che qui sourmontera doivent rendre au *debiteur*.

(*Recueil d'Actes*, 99, Tailliar.)

Débonder :

XVe s. Tu esvuides droit cy et *desbondes* tes cuisances; tu respands tes amertumes.

(Chastellain, *Œuvres*, VII, 62, Kervyn.)

Déborder :

XIVe s. Les rivieres estoient *desbordées* et desrivees qu'on ne sçavoit que faire.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 48, Kervyn.)

Débourrer :

1346. Deslire, despiner, debobiner et *desbourer*.

(Cité ap. Desmaze, *Curiosités des anciennes justices*, 166.)

Débours :

1599. Et pour ceste occasion ont esté apposez *debours* ou garnissement.

(*Cout. de Normandie*, 142 v°.)

Débrocher :

XIVe s. Mais ceuls qui en tiennent la broche
Ne veulent leur or *desbrochier*.

(Eust. Deschamps, IX, 133. A. T.)

1526. Car s'adressa a ung clerc de bazoche
Contre lequel dix beaux escus *desbroche*
De son gibatz.

(Bourdigné, *Faifeu*, 92, Jouaust.

* *Décachètement* :

1802. Si l'on ne t'avoit pas sagement exceptée de la loi des *décachètements*, je me serois servi de voies détournées pour t'écrire.

(Joseph de Maistre, *Lettres*, I, 40.)

Décadent :

1516. Pourtant cueillez, vous vierges et pucelles
Roses et fleurs, lorsqu'elles sont nouvelles
En leur façon et forme pubescente;
N'attendez pas la saison *décadente*.

(Guill. Michel, *à la suite des Églog. de Virgile*, 31 r°, édit. 1540.)

Repris dans la langue moderne avec un sens restreint.

Décamper :

XV-XVIe s. Et tellement que commencerent a tirer une grosse piece d'artillerie... Mais pour ce ne fust rien esmeus et ne fist l'avant-garde de ceulx Françoys en riens *descamper*.

(Pierre Desrey, *Mer des Chroniques*, 228 r°, édit. 1532.)

1572. Trompant son ennemy en *descampant* sans son de trompette ou tabourin.

(Belleforest, *Harangues militaires*, 1290.)

1582. Je *descampe* de la, et va de violence
Assaillir l'ennemy.

(Rob. et Ant. d'Aigneaux, *Trad. de Virgile*, 60 r°.)

Décanal :

1476. Et pour ce donne a icelle esglise c. s. t. pour luminaire... et au doyen de Pavilly pour ses droiz *decanaulx* 6 l. t.

(*Test. de Laurent Surreau*, dans l'*Inv. de Pierre Surreau*, 176, Félix.)

Décanat :

1650. Il ne reste plus que le *decanat* où j'ay deja été nommé trois fois.

(Guy Patin, *Lettres*, 89, édit. 1689.)

Décarêmer :

Ce verbe qu'on trouve dès le XIIIe s. dans le Renclus de Moiliens a été repris de nos jours par Sainte-Beuve.

Saint-Malo fini, il (La Fontaine) se sera mis de plus belle, pour se décarêmer, à quelque joyeux conte.

(*Port-Royal*, IV, 420, édit. 1860.)

Décasyllabe :

1551. Sont-ils pas tous hendecasillabes et *decasillabes*, selon la derniere masculine ou feminine?

(*Quintil Horatian*, 208, Person.)

Décent :

XIVe s. A si digne personnage plus *decente* sepulture appartenoit.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVI, chap. 8, édit. 1531.)

L'homme... doit diligemment considerer quelle chose est licite et quelle non, et quelle chose est *decente* et quelle non.

(Id., XXVII, 51.)

Deceptif :

XIVe s. Les blandissemens *deceptifz* des irriseux.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 89, édit. 1531.)

1378. Elles (les épingles) n'estoient pas bonnes ne loyales a faire ne vendre a Paris, et estoient *deceptives* pour le peuple.

(Cité ap. Fagniez, *Industrie aux XIII et XIVe s.*, 390.)

Déception :

XIIe s. As dous freres fist paiz par grant *deception*.

(Wace, *Rou*, t. I, p. 42, Andresen.)

Id. Si a nule *deception*
Qu'il i dient e qu'il i funt.

(Beneeit, *Ducs de Norm.*, 21243.)

Déchant :

XIIe s. Chanz et *deschanz* et sons de corde.

(Chrét. de Troyes, *Erec et Enide*, 6772, Foerster.)

Décharpir :

XIIIe s. Ire, qui est male et vilaine,
Ne set pas tant *descharpir* laine,
Comme elle set de cheveus rompre.

(Rutebeuf, *Voie de Paradis*, 229, Jubinal.)

XIVe s. Toutes les fois que le sainct homme devoit venir a l'église... vous veissiez par toute l'eglise les demoniacles grongner et eulx *descharpir* et destruire.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XIX, 30, édit. 1531.)

Dèche :

1861. Ash (un comédien)... a eu l'honneur de lancer le mot *dèche* dans l'argot parisien.

(Privat d'Anglemont, *Paris inconnu*, 125.)

Déchiffreur :

1529. Celles (lettres) que les chyfreux et *dechyfreux* font en telle figure et forme qu'ilz veulent.

(Geofroy Tory, *Champfleury*, f° LXXIII v°.)

Déchiqueter :

1338. XII. et unez couvertez de drap de soie et *deschiqueté*.

(*Actes Normands de la Chambre des Comptes*, 200, Delisle.)

Déchiqueteur, s. m. :

Les plaisanteurs, que je puis honnestement appeller *dechiqueteurs* de langage.

(Geofroy Tory, *Champfleury*, Avis aux lecteurs, édit. 1529)

Est donné comme néologisme par Littré.

Déchirant :

1579. Et sans plus redouter la *deschirante* patte,
S'approche du lyon, le caresse, le flatte.

(Du Bartas, *La Semaine*, 378 v°, édit. 1583)

Decisionnaire :

1603. Le resignant demeure titulaire, nonobstant les resveries de Gomes, qui est un *decisionnaire* estranger de la Rote de Rome, et qui ne pouvoit parler du droict ne de la practique de France que par ouy dire.

(Peleus, *Actions forenses*, 33.)

Mot hasardé par Montesquieu, dit Littré.

1° *Decime* :

XIIIe s. Et conforta lo pueple qu'il doient donner a sainte eclize li primicie et li *decime*.

(*Ist. de li Normant*, 116, Delarc.)

XIVe s. L'exiguité des *decimes*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 112, édit. 1531.)

Décimer :

XVe s. La ville... toute *decimee* de biens fut toute rasee et demolye.

(Chastellain, *Chron.*, I, 112, Kervyn.)

Déclamateur :

1519. Gens notez de vice
Le craignoient plus que les gens de justice
Ne que prescheurs et concionateurs,
Qui n'estoient pas si grans *declamateurs*.

(Jean Bouchet, *Épitaphe de Pierre Blanchet.*)

Déclamation :

XIVe s. Senecque en la seconde *declamation* de son quart livre.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, III, chap. 18, édit. 1531.)

1404. La IIIe *declamation* de Seneque.

(Nic de Baye, *Journal*, I, 104, Tuetey.)

Déclamer :

1542. Tu as entendu comme ilz *declament* chés moy.

(Dolet, *Épist. famil. de Cicéron*, 154 r°.)

Déclaration :

1200. C'est li *declarations* des lois en le court et contet de Haynn.

(*Recueil d'actes*, 10, Tailliar.)

Déclarer :

1305. Toutes les coustumes comme ilz sont *declarées*.

(*Reg. criminel de Sainte-Geneviève*, 373, Tanon.)

1337. Pour plus *declarer* le droit des dittes religieuses.

(*Cart. de Flinet*, II, 568, Hautcœur.)

1416. Plusieurs personnes *declarees* en la fin du compte.

(*Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*, II, 54, Coyecque.)

La forme ancienne *déclairer* a existé jusqu'au XVIIe s.

Décoloration :

1549. Defœdations du cuir, *decolorations* et sudations.

(Tagault, *Chirurgie*, 29, édit. 1645.)

A l'hist. de ce mot tous les dictionnaires citent le même ex. d'Ambr. Paré.

Décompte :

1276. Jon voel que chou que jou em paierai soit en *descont* et en rabat des IX** lb. de tornois que jou lor ai donés por Dieu.

(Cité ap. d'Herbomez, *Dialecte du Tournaisis*, 52.)

Décompter :

1265. Mais que les cent livres sor le parchon Johan qui sunt sor les VIII. bonnires ne doint mies *desconter* (imprimé *descanter*) ne forsconteir.

(*Charte Liégeoise*, Romania, XVIII, 88.)

Déconcerter :

XV-XVIe s. Les dames furent *desconcertées* et marries.

(*Jean de Paris*, 97, Bibl. elz.)

XVIe s. Il faut peu pour *deconcerter*
Ce que l'homme peut projetter.

(*Nouvelle Fabrique*, 179, Bibl. elz.)

Découlement :

1519. Fleuve joyeux Hermus pareillement
Si prosperant en son *decoulement*.

(Guill. Michel, *Georg. de Virgile*, 51 r°, édit. 1540.)

Découple :

1561. Les piqueurs doivent tousjours suyvre les chiens... principalement au partir du *descouple*.

(Du Fouilloux, *Veneria*, 33 v°, Favre.)

Décrasser :

1476. Pour avoir mis jus et sus tout l'orloge et cadran, et icelui *decraissé*, revisité et rappointé et reparé.

(Cité ap. Houdoy, *Halle échevinale de Lille*, 59.)

1° *Décrépitation* :

1641. Le sel commun se fond apres que par la *decrepitation* la plus part de son phlegme a esté evaporé.

(Est. de Clave, *Principes de Nature*, 88.)

Décreter :

XIVe s. Lequel voyant ceste crudelité *decreta* qu'il convenoit user de fer de discution.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVI, 23, édit. 1531.)

1382. Il y a sept chapelles ou chapellenyes a la dite confrarie qui sont bien fondees, *decretees* et indampneez.

(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 226.)

1437. Et fust ores ledit contralct *decrecté* du prelat.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, t. II, 37, B-B.)

Décroiser :

1548. Le vilain... marmonnant entre les dents, *decroisa* ses jambes.

(Du Fail, *Baliverneria*, 103, Guichard.)

1559. Sans jamais bouger ne *decroiser* les mains.

(Guill. Postal, *République des Turcs*, 24.)

Déculotter :

1739. Il y a une grande salle au bout de laquelle est une pierre où les banqueroutiers vont se *deculotter* et frapper à cul nu.

(De Brosses, *Lettres d'Italie*, I, 160, Colomb.)

1749. Une estampe représente le roi lié, garrotté, *déculotté*, la reine de Hongrie le fouettant.

(D'Argenson, *Mém.*, III, 248, Bibl. elz.)

Au part. passé, pris substantivement :

1748. La toilette de cette dame est une espèce de cérémonie aujourd'hui à la cour; on la compare au fameux *déculotté* du cardinal de Fleury.

(Id., III, 219.)

On ne dira plus que ce mot est un néologisme.

Décupler :

1584. Aujourd'huy et les pensions des estrangers et de ceux du royaume *decuplent*.

(Thévet, *Vie des hommes illustres*, 215 r°.)

Il pourra *decupler* ou centupler son fonds.

(Id., 459 r°.)

Décurion :

XIIIe s. .XXXII. chevaliers sont gouverné par un *decurion* sous une enseigne.

(J. de Meung, *Végèce*, 55, A. T.)

Dédicatoire :

1551. Epistres nuncupatoires et *dedicatoires*.

(*Quintil Horatian*, 205, Person.)

XVIe s. Le premier livre contient la preface *dedicatoire*.

(Du Pinet, *Pline*, Préface.)

Déduper :

1623. Ce sont maximes de beaux esprits pour *desduper* le monde.

(Garasse, *Doct. curieuse*, 90.)

Défaite, au sens de « mise en déroute » :

XV-XVIe s. Car bien se tenoit pour tout asseuré que les Carthaginois, avoir entendu sa *deffaite*, le condamneroient a mort.

(Seyssel, *Trad. d'Appian*, 12, édit. 1544.)

Celle *deffaicte* redondoit a la desolation de leur cité.

(Id., *Successeurs d'Alex.*, 203 r°, édit. 1545.)

Defectif :

1314. Experiment ou oevre de Cyrurgie, quant il sont *defectis*, especiamment en cors humain, sont perilleus.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 8, A. T.)

Définiteur :

XVI-XVIIe s. Je m'en rapporte aux *diffiniteurs*.

(Brantôme, *Œuvres*, t. XII, 39, Bibl. elz.)

Déflegmer :

1641. Si on faisait un vaisseau qui eust le col fort long et large a suffisance, en sorte qu'il y eust plusieurs refrigerans l'un sur l'autre, la pure eau de vie passeroit tout d'un coup *dephlegmée*.

(Est. de Clave, *Principes de nature*, 38.)

Défloration :

1314. Ou tens qu'il perdent leur virginité par *defloration*, c'est quant elles sont despucelees.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 113, A. T.)

Défricheur :

1628. L'on verra blondoyer les cheveux de Cerez
Et le soc *deffricheur* en culbutant les herbes
De la mere Cibelle escorcher les guerets.

(Auvray, *Satyres*, 150.)

Défroque :

XVe s. Il n'est point de pire *défroque*
Que de malheur a malheureux.

(*Dial. de Mallapaye et de Baillevant*, dans Villon, 349, Bibl. elz.)

Dans le Complément, Godefroy de *défroque* renvoie à *desfroque*, qu'on chercherait en vain.

* *Défroquement* :

1647. Le peuple scandalizé du *défroquement*, accusation et présentation du sieur de Saint-Ange.

(Lettre de François Harlay, dans la *Revue d'hist. littéraire de la France*, 2e année, n° 1, p. 18.)

Dégagement :

1541. En prise et *desgaigement* de dommaige des personnes, n'y a amende pour justice que de cinq solz.

(*Cout. de Lorris*, 37, Tardif.)

Dégât :

Vers 1207. Autresi des choses tolues par force, que l'en apelle communement roberie et *degast* fet par force.

(Marnier, *Arrêté de l'échiquier de Normandie*, 50.)

Dégénérer :

XIVe s. Tel homme... se desnature et *degenere* ou forligne.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 172.)

XIVe s. Car filz ne *degenere*
Par nature de son semblable.

(Eust. Deschamps, *Œuvres*, VI, 164, A. T.)

XVe s. Le faulcon qui longuement se tient suspens en hault *degenere* de noblesse.

(*Traité de fauconnerie*, 36, Jouaust.)

V. actif : 1458. Et ne forligne ny ne *degenere* la voye de ses nobles predecesseurs.

(*Débat des héraulx d'armes*, 51, A. T.)

Dégorgeoir :

1634. Le *degourgeoir* est un petit fer long de huit ou tant de pouces pour demorcer le canon ou sonder la lumiere, qui est nettoyer le secret.

(*Termes de marine*, 551.)

Dégourdissement :

1552. Il sentoit un doulx prurit des ongles et *dégourdissement* de bras.

(Rabelais, *Pantagruel*, IV, 49, Burgaud.)

Dégoûter :

XIVe s. Quand les bestes sont ainsi malades et *desgoutées*, le berger leur doit donner à menger des miettes de pain meslées avec sel.

(Jeh. de Brie, *Le bon berger*, 152, Liseux.)

Dégueuleur :

XVII-XVIIIe s. Les grandes cascades sont composées de nappes... de buffets, de masques ou *dégueuleux*.

(Liger, *Nouv. mais. rustique*, II, 349, édit. 1775.)

Déification :

XIVe s. Romulus... de la *deification* duquel nous avons parlé.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VIII, 5, édit. 1531.)

Delà :

XIIe s. Muet fu granz li barnage e deça et *dela*.

(Wace, *Rou*, I, 3044, Andresen.)

Vers 1170. Botent de cha, botent *de la*.

(Guill. de Saint-Pair, *Rom. du Mont-Saint-Michel*, 287.)

Id. Li crestien sont par deça,
Et le felon païen *dela*.

(Gauthier d'Arras, *Éracle*, 5452, Löseth.)

Délassement :

XVI-XVIIe s. Ceux de la Religion n'ont jamais veu les mains du prince tendues, quoy que lasses de fraper et prestes a y retourner apres le *delassement*, qu'ils n'ayent couru pour les baiser.

(D'Aubigné, *Œuvres*, 11, 85, Reaume et Caussade.)

J'ai donné à tort dans le *Dict. général* un ex. de ce mot extrait d'un ouvrage (*Chron. des chanoines de Neufchâtel*) qui n'est qu'un pastiche de la langue du XVe s., comme l'a démontré M. Piaget.

Délasser :

XIVe s. E! doulce vierge qui *delasses*
Et sequeurs tous ceulx qui te quierent

(*Mir. de Notre-Dame*, VI, 192, A. T.)

XVe s. A jeux honnestes tu te peulx *delasser*.

(Meschinot, *Lunettes des princes*, 137, De Gourcuff.).

1547. Ris et jeux, dont ils feirent assez,
Monstrerent bien qu'ilz estoient *delassez*.

(*Les Marguerites de la Marguerite*, III, 170, Frank.)

Délateur :

XVe s. Et doit (l'historiographe) estre vray *delateur* des choses.

(Chastellain, *Chron.*, IV, 95, Kervyn.)

Délectable :

XIIe s. Par fei, dist Cone, sire, ne vi mais tel maisniee
Cum est la duc Willeame, ne si apareilliee,
Si *delectable* terre, ne gent si afaitiee.

(Wace, *Rou*, I, p. 99, Andresen.)

1170. Donc eissit eve a grant plenté...
Si r'eirt a beivre *delectable*.

(Guillaume de Saint-Pair, *Roman du Mont-Saint-Michel*, 1170, Michel.)

XIIIe s. Kant Grimas vet le leu, si bel et si *delectable*.

(*Saint Graal*, II, 556, Hucher.)

Délégataire :

1605. La delegation saisist et sans signification d'icelle on peut de plain bond faire executer le debteur, par ce qu'il s'est obligé vers le cessionnaire ou *delegataire*, s'il se peut dire.

(Delommeau, *Jurisprudence française*, 326.)

Déléguer :

Vers 1330. L'evesque n'est point entendu *deleguer* ceste maniere de grans pechez en simple delegation.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, édit. 1531.)

XIVe s. Juge *delegué* si est celluy a qui aucune cause est commise du seigneur a congnoistre en especial.

(Bouteiller, *Somme rurale*, f° 157 v°, édit. 1537.)

Une cause est *deleguee* ou commise du seigneur qui *deleguer* peut a qui que ce soit.

(Id., f° 157 v°.)

Délestage, **Délestement* :

1660. Pour droit de lestage ou *délestage* des vaisseaux.

(Ordre du sieur Duc de Vendôme, à la suite des *Us et Cout. de la mer*, 26.)

1671. Bailler place convenable et commode sur le port pour y déposer à l'abri le sable du *délestement* des navires.

(*Us et Cout. de la mer*, 417.)

Délesteur :

1671. Les *délasteurs* sont a présent contrains de decharger le sable sur la falaise.

(*Us et Cout. de la mer*, 417.)

Délibératif :

Vers 1330. Cause *déliberative* en laquelle il est traicté ce en quoy aucune chose doit estre faicte ou non faicte.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, II, 55, édit. 1531.)

Délibérément :

1381. Spontaneement et *delibeerement*, de certaine science et de bon grey.

(Cité dans les *Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, 59, édit. 1748.)

Délibérer :

XIIIe s. La chose discutee, *deliberee* et conclute.

(*Les sept Sages*, 49, A. T.)

1406. Pour moy mesme j'ay *delibéré* de vouloir plus tost faillir en escrivan vous que en taysan.

(Cité dans la *Romania*, XXII, 464.)

Délicat :

XIXe s. Les remis, les *délicatz*, les tendres ne rompent point le royaulme des cieux.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 130, édit. 1531.)

XVe s. Il veult estre nourry de viande *délicate*.

(*Traité de fauconnerie*, 43, Jouaust.)

Délicatesse :

1539. Nul gentilhomme se devroit tant abandonner a ses delices et *delicatesses*.

(Cl. Gruget, *Leçons de P. Messie*, 692, édit. 1610.)

1548. Et estoient nourris anciennement les enfants des princes aux champs, non en ceste *delicatesse* des villes.

(Du Fail, *Propos rustiques*, 26, Guichard.)

Delinéation :

1549. Toutes ces *delineations* conviennent a nostre aron ou pied de veau, sans qu'il en faille une note.

(Maignan, *Hist. des plantes*, XXII.)

Delinquant :

1375. Pour punir le *delinquant*.

(Cité dans l'*Hist. des anciennes corporations de Rouen*, 555, Ouin-Lacroix.)

1392. Nulz ne pourroit les pechiez desloyaux
Punir a droict ès mauvais *delinquens*.

(Eust. Deschamps, I, 299, A. T.)

1404. Pour ce que partie a requiz les *delinquans* soient puni.

(Nic. de Baye, *Journal*, I, 107, Tuetey.)

Délire :

1586. Un *delyre*, une fureur ou quelque autre maladie future.

(Le Loyer, *Hist. des Spectres*, 424, édit. 1605.)

Délirer :

1525. Celle de quoy je compose et *delisre*.

(*Epist. du bon frère qui rend les armes d'amour*, Anc. Poés. fr., XI, 215, Bibl. elz.)

Délit :

XIVe s. Cil qui a fait la lesion
Doit emporter toute la paine
Du *delit* par sa coulpe playne.
(Jean Le Fèvre, *Matheolus*, III, 2414, Van Hamel.)

Id. Les *delictz* et meffaictz faictz et perpetrez par aucun.
(Bouteiller, *Somme rurale*, f° 42 r°, édit. 1537.)

Delta :

XIIIe s. Et s'adreça viers Nillum, et vint droit viers une ille qui estoit en cel flun c'om apieloit *deltha*, pour çou que li illes est fais a la maniere d'une letre qui a non *deltha* en grigois.
(Jeh. de Tuim, *Yst. de Julius Cesar*, 203, Settegast.)

Demandeur :

1207. Il fu jugié que li *demanderres* eust la terre.
(*Établ. de l'Échiquier de Normandie*, 115, Marnier.)

Démence :

1381. Par sa grande *demence* doubte de luy je fas
Que pechié ne le face tomber tout a un tas.
(*Poème sur le grand schisme*, Romania, XXIV, 218.)

Dément :

XIVe s. Tu es bien *dement*, et oublieux de ta fragilité.
(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 111, édit. 1531.)

XVe s. Dieu la mauldie, comme elle a esté si *desmente* et si sotte d'avoir fait notoire a sa mere ce cas pour une seulle foys.
(Guill. Tardif, *Facéties de Page*, 234, Montaiglon.)

1592. Ensorceler et charmer les personnes, et les rendre comme *dementes*.
(Texte cité dans la *Sorcellerie à Valenciennes*, 89, Loüise.)

Mot qui a été repris de notre temps :
Le jeu *dément* d'une jeune comedienne désarticulée.
(J. Lemaître, *Débats* du 22 déc. 1895.)

C'est plus que de l'indignation, c'est une stupeur presque *démente*.
(Id., *Impressions de théâtre*, VII, 354.)

Démenti :

XVe s. Si y out parolles et *desmenteys*, si li courut le dit Boursicaut sus.
(P. Cochon, *Chron. normande*, 375, De Viriville.)

Demi-bosse :

1504. Le souage est frisé d'œuvre jolie
A *demy bosse*.
(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 159.)

1565. Ce beau sein, siege de la chasteté, se renfle en deux petites montagnettes, taillees a *demi-bosse*.
(Belleau, II, 111, Gouverneur.)

Demi-cercle :

Vers 1330. Pour la grant douleur qu'elle avoit ses bras furent ployez comme ung *demy cercle*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXI, 28, édit. 1531.)

1372. L'arc (en ciel) est elevé de terre jusques au ciel en maniere d'ung *demy cercle* qui fiert la terre de ses deux cornes.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XI, 5, édit. 1522.)

Demi-dieu :

XIIIe s. Li povre homme qui assés estoient non sachant, l'apieloient *demi-dieu*.

(*Saint-Graal*, III, 34, Hucher.)

XIVe s. Certes, tu n'es pas *demidieux*.

(J. Le Fèvre, *Matheolus*, III, 685, Van Hamel.)

XVe s. Estes-vous dieux, estes-vous *demydieux*?

(Molinet, *Faictz et dictz*, f° 85 v°, édit. 1537.)

1512. Si le tenoyent pour leur *demy-dieu*.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 143, Scheler.)

Demi-lune :

1582. Sa figure (de la ville d'Anvers) est faicte tout ainsi qu'une *demylune*, ou pour mieux parler, comme un arc tendu.

(Belleforest, *Description des Pays-Bas*, 104.)

Demi-tour :

1608. Un *demy-tour* a droitte, un *demy-tour* a gauche.

(Schelandre, *Tyr et Sidon*, *Anc. Th. fr.*, VIII, 101.)

Démocratiquement :

1568. Dans Loys Le Roy, *Polit. d'Aristote*, 811.

1572. Ils seront appellez *democratiquement* et populairement a un soupper, et non pas aristocratiquement et seigneurialement a un Sénat.

(Amyot, *Œuv. mêlées de Platarque*, t. II, 8 v°, édit. 1574.)

Démonstratif :

Vers 1330. Cause *demonstrative* si a deux especes, c'est louenge et blasme.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, II, 55, édit. 1531.)

1350. Apres est science ki est des choses par raison *demonstrative* seüte et par principes necessaires, si k'en autre maniere n'a pooir d'estre, ensi comme est gramaire, logike.

(*Li Ars d'amour*, II, 167, Petit.)

Dénaire :

1504. Le nombre *denaire*, c'est-à-dire de dix unitez, veult denoter une chose totale et universelle.

(J. Le Maire, *Œuvres*, II, 57, Stecher.)

Dénaturaliser :

1608. Ces messieurs voudroient licentieusement rejetter ceste diphthongue (oi), comme s'ils haissoient leur naturel langage et qu'ils se

voulsissent faire cognoistre si *desnaturalisez* ou desnaturez entièrement que d'avoir a contre cœur ce mot de *Roy*... voir se desplaire de leur propre nom *François*..

(Palliot, *Le vray orthographe françois*, 3 v°.)

Sans ex. dans Littré. Manque dans La Curne et Godefroy.

Dénaturer :

XIIe s. Li barun de la terre...
Ki le filz vers le pere firent *desnaturer*
E le pere e le fils firent entremedler.

(Wace, *Rou*, Chron. ascendante, 77, Andresen.)

Denché :

XIIIe s. Portoit armes merveilles cointes,
A danses d'or en vert *dansies*,
A III. bendes losangies
De vaine gloire et d'arogance.

(Huon de Méry, *Tornoiement de l'Antechrist*, p. 20, Tarbé.)

Sans ex. dans Littré. Manque dans Godefroy, qui n'a pas non plus recueilli *danse* = danche.

Déniaiser :

1549. Leurrer, par métaphore, c'est *desnyaiser* un homme neuf, et le faire devenir cault et habile.

(Rob. Estienne, *Dict. latin.*)

1574. Ce vostre Bolonois est un grand moqueur, mais il ne m'en chault qu'il nous ayt *desniaisez* a vos despens.

(Belleforest, *Épist. aux princes*, 184 r°.)

Dénicheur :

1628. Un *dénicheur* d'oiseaux couvez.

(Auvray, *Satyres*, 190.)

Dénigrant :

1747. On croit que M. de Maurepas et le duc d'Ayen ont particulièrement servi de modèles à l'auteur du *Méchant* pour tracer ce caractère; le premier pour les bons mots et saillies, le second pour les discours *denigrans* et extrêmes.

(D'Argenson, *Mém.*, III, 188, bibl. elz.)

1862. Le Dictionnaire des Girouettes, ouvrage satirique et *dénigrant*.

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, III, 186.)

Dénoter :

1350. Et li pervers sont *denotet*
Et de grans malisces dotet.

(Gilles li Maisis, *Poésies*, I, 81, Kervyn.)

Dentelé :

1545. Vesse sauvage, vulgairement dent de lyon, parce que sa fueille en se repliant est *dentellee* par les bords.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 461.)

Dentelière :

1700. Passementier, teinturier..., rubannière, *dentellière*.

(Statuts des lingères, ap. Ouin-Lacroix, *Hist. des anc. corpor. de Rouen*, 686.)

Ce mot est donné comme néologisme dans le Dict. général.

Dentier :

1624. Si fait bien Marion...
Qui replante un *dentier* avec tant d'industrie
Qu'on peut mascher dessus le beurre et la bouillie.

(Du Lorens, *Premières Satires*, 148, Jouaust.)

Denture :

1325. Corne n'a ne dessus *denture* :
Il (le chameau) porte son fais par mesure.

(*Poème sur les propr. des plantes*, Romania, XIV, 481.)

Sous ce mot, Godefroy, dans le *Complément* à son Dict., cite un passage de Philippe de Novare où *denture* = dompture.

Dépalisser :

1599. Las paysans estiont contraintz de *depalisser* leurs palisises pour donner au bestial.

(Jean Burel, *Mémoires*, 477, Chassaing.)

Dépêche :

XVe s. Donc, sur la fin de leur *despesche*, le duc mesme les voulut festoyer.

(Chastellain, *Chron.*, IV, 165, Kervyn.)

Dépendant :

1213. Du consentement de Mre Pierre de Richebourg, du fief duquel la dite dixme est *dependante*.

(*Cart. de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche*, 436.)

Déperdition :

1314. Se sang court de plaie sera *deperdition* de substance... il est tantost restreint.

(H. de Mondeville, *Chirurgie*, I, 171, Bos.)

Déplacer :

1404. Un appelé Guillemin Notar et un autre, ou estoient les diz chevaux par avant, et trouva que Jehan et J. Le Roy les avoient *desplacé* nonobstant les défenses factes.

(*Texte cité en note dans le Journal de Nicolas de Baye*, I, 96, Tuetey.)

Déplanter :

1306. Pour esrachier et *desplanter* violiers, frasiers et framboisiers.

(Cité ap. J. Richard, Thierry d'Hireçon, 34, en note.)

XIVe s. Un petit arbrisiel enté
Aucune fois en penser ai
Puis c'on a le grant *desplanté*.

(Jeh. de Le Mote, *Li Regret Guillaume*, 125. Scheler.)

Déplâtrer, au fig. :

1601. Quel pretexte pouvoist estre tant fardé qui enfin ne se *deplastrat* et ne se descouvrit?

(P. Mathieu, *Hist. des derniers troubles de France*, III, 59 v°.)

Sans hist. dans Littré; manque dans Godefroy.

Déplorable :

XVe s. Amour fervente me contraint... dire aucune chose du *deplorable* cas et mort anticipée du dit messire George.

(Molinet, dans Chastellain, VIII, 349, Kervyn.)

1552. Tempus lacrymabile, *déplorable*.

(Charles Estienne, *Dict. latin.*)

Dépolir :

1613. Les choses vieilles estans subjectes a ce défaut de se rouiller, *despolir* et difformer par le long usage du temps.

(César Nostradamus, *Hist. de Provence*, 90, édit. 1624.)

Le temps gaste, *despolit* et ravalle toutes choses.

(Id., 807.)

Déposant, ante :

1457. Lequel *deposant* se excusa disant qu'il avoit esté occupé ailleurs.

(Cité ap. Longnon, *Étude sur Villon*, 169.)

1501. Tous troys compaignons a desrober de nuyt les choses dessus dites, et les apportoient au mari de ceste dite *deposante*, laquelle *deposante* en a distribué plusieurs foiz à la halle.

(Cité ap. Joubert, *Misères de l'Anjou*, 289.)

Dépositeur :

XIVe s. Il (celui qui a mal gardé un dépôt qui lui a été confié) est tenu de rendre le dommage et interest que pour ce aura le *dépositeur* ou ses ayans cause.

(Bouteiller, *Somme rurale*, f° 86 v°, édit. 1537.)

Ce mot est sans hist. dans Littré et manque dans Godefroy, Lacurne.

Dépôt :

1323. Lesquels deniers li ville d'Aire a recheus en garde et en *depost*.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 405.)

Dépravation :

XV-XVIe. s. La *depravation* et iniquité des meurs de l'Université de Paris.

(Pierre Desrey, *Mer des croniques*, 179 v°, édit. 1532.)

Dépraver :

1212. Le bien detraire e *depraver*
Leur otrei : ço est lour mestier.

(Frère Angier, *Romania*, XII, 148.)

De profundis :

1483. Quarante s. pr. de rente.... pour faire la fondacion de deux *de profundis* sur sa fosse.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, I, 209.)

Dépucellement :

1483. Se aucun est accusé d'avoir prins une pucelle à force, elle doit être veue par sept femmes veufves ou mariées, affin que par elles soit rapporté le *despucellement*.

(*Cout. de Normandie*, f° 82 v°, édit. 1534.)

Sans hist. dans Littré.

Députation :

1433. Au surplus par le concille ont esté ordonnez les cardinalx avecques eulx appelez VIII des IV *deputations* pour y appointer.

(Ghill. de Lannoy, *Œuvres*, 255, Potvin.)

XVe s. Comment le jeune héritier commença à porter le titre de duc à Lille, et d'une *deputation* de ceux de Paris.

(Chastellain, *Chron.*, I, 66, Kervyn.)

1589. Quelque *deputation* qu'on aye envoyé pour cet effect.

(*Chron. bordeloise*, I, 282, Delpit.)

Déraidir :

XVe s. Tant que elle eust *desroidy* son membre qui estoit droit.

(Guill. Tardif, *Facéties de Page*, 101, Montaiglon.)

**Dérancir* :

XVII-XVIIIe s. Pour empêcher qu'elle (l'huile) ne se rancisse, ou pour la *dérancir*, si elle est rancie, il n'y a qu'à y jeter de l'anis ou de la cire fondue.

(Liger, *Nouv. Mais. rustique*, I, 845, édit. 1775.)

Dérisoire :

Vers 1327. Paroles *derisoires*.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 5, édit. 1531.)

XIVe s. Il fait une raison *derrisoire* en soy mocquant et irrisant des Rommains.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, III, Exp. sur le chap. 25, édit. 1531.)

Dérivation :

1314. Et i sont souvente fois faites apostumes par voie de *derivation*.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 122, Bos.)

Dérive :

1671. Que si le vent est contraire, convient couler doucement à la *drive* les voiles troussées.

(*Us et Cout. de la mer*, 416.)

2. *Dériver* :

1410. Un joyau d'or... garni le dit joyau de VII** XVII perles de plusieurs sortes, et III qui sont depeciees au *desriver*.

(*Inv. des princes d'Orléans-Valois*, 234, J. Roman.)

4. *Dériver* :

1529. La nuit nous *derivasmes* pour doubler une pointe et nous mettre à l'abri.

(Journal de J. Parmentier, dans les *Navig. Normands*, 276, Estancelin.)

Déroute :

1601. Claudius Civilis en une sienne *desroutte*... se jeta dedans le Rhin.

(François Le Petit, *Chron. de Hollande*, I, 16, édit. 1601.)

Il ne fut jamais veu une plus honteuse *desroutte*.

(Id., II, 294.)

Désabuser :

XVIe s. Il fault *desabuser* les femmes qui croyent que le droit et les lois leur permettent de se remarier légitimement, si leurs premiers maris demeurent absents sept ans accomplis.

(*Chron. bordeloise*, I, 244, Delpit.)

Désaffectionner :

1743. Il n'y a jamais eu de si mauvais ministère, si peu affectionné pour l'État, même si *désafectionné*, si joyeux des pertes publiques, si désireux de son petit bien particulier.

(D'Argenson, *Mém.*, II, 281, Bibl. elz.)

**Désapprêter* :

V. act., rendre moins affecté, moins maniéré.

1863. Qu'ils sont essentiels (les Le Sage, les La Fontaine, les Montaigne), aussi essentiels même que le commerce des femmes, pour nous faire hommes tout à fait, pour nous rompre et nous *desapprêter* l'esprit et nous le déniaiser.

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, IV, 404.)

Désarroi :

XIIIe s. Les Sarrazins espovantez... se tournerent en desordonnance, en *desarroy* et en fuyte.

(*Sept Sages*, 30, A. T.)

Désastre :

1546. Que maintenant soit personnellement adjourné sur ses vieux jours, il qui par tout le passé a vescu tant saintement en son estat, ne peut estre sans quelque *desastre*.

(Rabelais, *Pantagruel*, III, 36, Burgaud.)

Désastreusement :

XVIe s. Et l'ayant mise sur une biere, le mary aloit après faisant grand deuil de l'avoir ainsi *desastreusement* perdue.

(Vigenère, *Vie d'Apollonius*, I, 896, édit. 1611.)

1613. Le roi fut *desastreusement* frappé d'un coup de lance dans les tournelles par le travers de la visière à l'endroit de l'œil.

(César Nostradamus, *Hist. de Provence*, 781, édit. 1624.)

Désavantageux :

XVe s. Le lien estoit très *desavantageux* pour eulx.

(Commynes, *Mém.*, 41, Chantelauze.)

Désavouer :

1265. Et amenda lidiz Robert, au prevost Estienne, ce qu'il avoit *désavoué*.

(*Reg. criminel de Saint-Germain-des-Prés*, 435, Tanon.)

Désemballer :

1615. Il faudroit ordonner que les laines venues fussent *desembalées* et mises au grenier, puis visitées.

(Montchrestien, *Écon. politique*, 62, Brentano.)

1623. Le Christ luy donna charge de *desembaler* et despaquetter le thresor biblique hors des armoires hebraïques.

(Garasse, *Doct. Curieuse*, 402.)

Désembarquer :

1539. Un nommé Elpis.... s'estant *desembarqué* en Afrique, vid assez pres du fort venir vers luy un lyon rugissant :

(Gruget, *Leçons de Pierre Messio*, 181, édit. 1610.)

Désencombrer :

XIIe s. E quant se volent delivrer
Ne se poent *desencombrer*.

(*Tristan*, t. III, p. 19, Michel.)

Désennuyer :

XIVe s. Pour moy *desanuier*
Pris un livret a manier
Qu'on appelle Fulgencius.

(Machaut, *Le Voir-dit*, 333, P. Paris.)

Désensevelir :

1454. Ilz la *desensespvelissent* descirans la linchoeul a quoi elle estoit envolleppée.

(*Cligès*, roman en prose, p. 331, Foerster.)

Désertion :

1368. Les dits supplians qui par le fait des guerres ont esté moult grevés et domagés sont en voie de *desertion* et de laissier la dite ville déserte et inhabitable.

(Lett. de grâce de Charles, roi de France, ap. Semichon, *Hist. d'Aumale*, II, 408.)

XIVe s. Affin que elle ne soit mye par poureté en plus grant *desertion*.

(Bouteiller, *Somme rurale*, 176 v°, édit. 1537.)

Déshabiller :

XIV-XVe s. La royne fut plus tost montée en chastiaul et *desabillée* et en son premier estre.

(*Yst. des sept Sages*, 146, A. T.)

Deshonnêteté :

XIV-XVe s. Leurs abis et vestemens bien fais, joins et polis, mais que *deshonnesteté* n'y ait.

(Christ. de Pisan, *Le livre des trois vertus*, ap. de Backer, *La femme au moyen-âge*, 137.)

Désireur :

Vers 1350. En l'appetit et desirier d'onneur [s] soient grandes u moiennes, si puet aucuns avoir u moins ou plus desir ke raisons

n'aporte, tant con par l'entention dou *desireur*, et aussi par le cause dou desirier.

(*Li Ars d'Amour*, I, 450, Petit.)

1568. Esuriens, qui a faim, *desireur*.

(Guill. Morel, *Verborum latin. commentarii.*)

Ex. d'Alex. Dumas dans Littré, qui donna ce mot comme néologisme.

Désordre :

XII-XIIIe s. Se riens est mestier nequedent
Demandé soit priveement,
Par soun de signe quelque soit
Quer par voiz *desordre seroit.*

(Nicole, *Règle de Saint-Benoît,* 2275, Héron.)

XVe s. La chose publique en langueur de *desordre.*

(Chastellain, *Œuvres*, VI, 243, Kervyn.)

1498. En la dite maison, cent ans a, n'y eust scandale ne *desordre* que de present.

(Cite ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, I, 319.)

XV-XVIe s. L'erreur et *desordre* des ennemys.

(Seyssel, *Successeurs d'Alex.*, 200 v°, édit. 1545.)

A. Delboulle.

COMPTES RENDUS

Bourdaloue. Histoire critique de sa prédication, d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains, par Eugène Griselle, S. J., docteur ès lettres, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lille. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901. Deux forts volumes gr. in-8. Prix : 15 francs.

De Munere pastorali quod contionando adimplevit tempore praesertim Meldensis episcopatus Jacobus Benignus Bossuet, thesim proponebat amplissimae litterarum Facultati in Universitate Cadomensi Eugenius Griselle, S. J. Paris, même librairie, 1901, in-8. Prix : 5 francs.

Nous voulons aujourd'hui posséder le texte de nos grands écrivains dans sa pureté originelle et débarrassé des corrections plus ou moins heureuses que lui ont fait subir des éditeurs assez malhabiles et en tout cas moins soucieux de la vérité que de la réputation de leurs auteurs. Nous tenons aussi à voir replacer les œuvres des maîtres dans le milieu où elles ont été composées; car il nous semble impossible de les bien comprendre si on se borne à les étudier en elles-mêmes et indépendamment des circonstances qui leur ont donné naissance. Les moindres particularités de la vie des auteurs ont pour nous un prix inestimable dès qu'elles jettent quelque lumière sur leur pensée; et cela est vrai surtout des orateurs, dont l'éloquence avait d'autant plus d'action sur leurs contemporains que leurs discours s'inspiraient davantage des sentiments ou des besoins présents de leur auditoire.

C'est à cette double préoccupation que répond la thèse du P. Griselle sur Bourdaloue, dont nous nous excuserions d'avoir tant tardé à parler, si un ouvrage de cette importance ne devait longtemps conserver l'intérêt de l'actualité. L'auteur ne s'est point proposé d'étudier la manière du grand sermonnaire : ce travail, fait de main de maître par Anatole Feugère, a été complété sur certains points de détail par l'abbé Blampignon et le P. Lauras. Mais il s'est préoccupé, en vue d'une édition nouvelle, de rechercher d'abord ce que vaut le texte qui nous a été donné, de 1707 à 1734, par l'éditeur autorisé, et pour ainsi dire officiel, de Bourdaloue, le P. Bretonneau; puis d'assigner une date aux discours dont le texte ou le souvenir nous a été conservé d'une manière ou d'une autre, et, chemin faisant, de résoudre les différents problèmes d'histoire et de critique littéraire qu'ils soulèvent, en un mot, de donner une histoire critique de la prédication de Bourdaloue.

Il s'agissait donc d'entreprendre pour l'illustre jésuite ce que le regretté chanoine Lebarq avait fait avec tant de bonheur pour Bossuet. Mais combien la tâche était plus difficile! Lebarq, en effet, avait eu des devanciers, dont il avait pu mettre à profit les travaux, tels que l'abbé Vaillant, A. Floquet, Gandar et M. Gazier; de plus, il avait sous les yeux les autographes mêmes des sermons de Bossuet, qui pouvaient lui fournir d'utiles indications, et surtout lui permettaient de contrôler les procédés de Deforis, leur premier éditeur. Ici, rien de tel : on n'a, des sermons de Bourdaloue, ni autographes, ni

copies authentiques, et pour en fixer la chronologie, on est réduit à quelques brèves mentions éparses chez les contemporains.

Cette considération n'a pas arrêté le P. Griselle : avec la belle confiance de la jeunesse, il s'est mis à l'œuvre et les difficultés de l'entreprise n'ont eu d'autre effet que de redoubler son ardeur. Il faut l'en remercier et nous en féliciter, car si les conclusions auxquelles il est arrivé ne sont pas définitives, il le reconnaît lui-même, elles sont du moins fort plausibles et appuyées d'une foule de renseignements qui, pour bien des lecteurs, seront une révélation.

Il instruit d'abord le procès du P. Bretonneau, et cela avec une sûreté de méthode à laquelle on ne peut qu'applaudir. Jusqu'à quel point cet éditeur de Bourdaloue mérite-t-il notre confiance? De ses aveux, comme des éloges que lui ont décernés ses amis et des reproches qui lui ont été adressés par ses adversaires, il ressort pour le P. Griselle que Bretonneau a prêté quelque peu du sien à Bourdaloue. Ce n'est pas qu'il lui ait attribué des sermons tirés de son propre fonds; mais, poursuivant un but d'édification et voulant fournir pour toute l'année liturgique des textes de méditations ou des sujets de lectures pieuses, il a été amené à placer à certain jour tel ou tel discours prononcé en des circonstances différentes, et force lui a été de modifier l'exorde des sermons ainsi déplacés, car, d'ordinaire, les exordes sont inspirés par la solennité du jour ou par d'autres circonstances particulières. De plus, pour assurer le succès de sa publication en lui donnant une portée plus générale, Bretonneau a dû faire disparaître des sermons qu'il imprimait pour le grand public tous ces menus détails, toutes ces allusions à des personnes ou à des faits particuliers, qui rendent un discours plus intéressant pour l'historien, sans doute, mais qui montrent qu'il a été adressé à un auditoire déterminé. Enfin Bretonneau a retouché le style de son auteur; il lui a donné plus de noblesse, de correction et d'élégance, de manière à lui conserver, comme il disait, sur le papier la même réputation qu'il s'était acquise en chaire; et il faut entendre ses amis le féliciter d'avoir fait pour les sermons de Bourdaloue ce que ce grand prédicateur aurait fait lui-même s'il avait eu le temps de les publier!

Et ces inductions reçoivent une confirmation singulière de l'examen des éditions clandestines imprimées du vivant de Bourdaloue et des copies manuscrites qui nous restent de ses sermons. Car les discours des prédicateurs en vogue étant souvent publiés à leur insu et sur des copies prises au vol par des écrivains ou tachygraphes placés dans l'auditoire et d'ordinaire même au bas de la chaire. Les orateurs, et Bourdaloue l'a fait dans le *Journal des Savants* en 1692, protestaient bien contre ces éditions subreptices et déclaraient ne s'y point reconnaître; mais leurs réclamations n'arrêtaient ni le trafic d'imprimeurs peu scrupuleux ni l'empressement du public curieux de posséder les sermons des prédicateurs à la mode, ni même les sollicitations de certains ecclésiastiques qui ne se faisaient pas faute de prêcher les discours de leurs illustres confrères. Du reste, ces protestations ne doivent pas être prises au pied de la lettre : les auteurs avaient trop d'intérêt à discréditer ces publications, puisqu'elles leur ôtaient la possibilité de redonner en d'autres villes et devant d'autres auditoires les sermons qu'ils avaient déjà prêchés. La vérité est qu'en comparant ces éditions furtives aux textes donnés plus tard soit par les orateurs eux-mêmes, soit sur leurs manuscrits, on ne saisit que de légères différences. C'est le cas, par exemple, pour Fléchier et Massillon; c'est même le cas pour le discours de Bossuet à la profession de Mlle de La Vallière, comme je l'ai montré ailleurs [1].

Lorsque les sermons n'étaient pas imprimés en fraude, il en circulait des copies, parfois offertes par les auteurs à leurs amis, mais vendues le plus sou-

1. Voir Bossuet, *Sermons choisis*, éd. Ch. Urbain, Paris, Lecoffre, 1900, in-18, p. 462 seq.

vent à des prédicateurs incapables ou paresseux; quelquefois même un amateur, au sortir du sermon, en notait pour son agrément personnel les parties qui lui avaient plu davantage.

Le P. Griselle nous apporte de précieuses indications sur ces copies et ces éditions subreptices, dont il tire un excellent parti. Lorsque nous sommes en présence de plusieurs rédactions d'un même discours, non authentiques, il est vrai, mais dont les divergences prouvent qu'elles ne viennent pas d'une même source, si dans ces rédactions nous rencontrons des idées ou des expressions communes, nous sommes autorisés à conclure que les divergences sont du fait des copistes, mais que tous les traits communs sont de l'orateur lui-même. Ces rédactions sont, malgré tout, fidèles pour la substance et le fond des choses, et une critique judicieuse peut les mettre à contribution. Pour Bourdaloue, le P. Griselle n'a pas eu sous les yeux moins de vingt-deux manuscrits contenant cent cinquante sermons environ, dont près de la moitié se retrouvent à la fois dans plusieurs manuscrits. Or, en comparant le texte publié par Bretonneau avec celui des copies, il a reconnu que celles-ci donnent, bien plus que l'édition officielle, l'impression du discours tel qu'il a été prononcé et plus conforme à l'opinion que les contemporains avaient de celui qu'on a appelé le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois.

Et nous pouvons vérifier par nous-mêmes l'exactitude des remarques du P. Griselle; car il nous a donné de longs extraits parallèles des copies et des éditions. Or, au premier examen, nous constatons que Bretonneau a supprimé tout ce qui date un discours, toutes les actualités; il a fait disparaître les traits précis et vigoureux, les expressions familières, hardies et même un peu crues qui émaillaient les discours de Bourdaloue et groupaient autour de sa chaire assez de petites gens pour que Mme de Sévigné en fût choquée; en un mot, il a sacrifié à l'élégance classique le relief, la couleur et la vie.

Devant cette constatation tombe l'unique raison sérieuse apportée en faveur de la fidélité de Bretonneau. Ses propres sermons, a-t-on dit, sont fort médiocres; comment se serait-il élevé à la hauteur de ceux de Bourdaloue? Comme si un homme pauvre par ses conceptions personnelles ne pouvait, une fois porté par la pensée d'autrui, être un excellent écrivain, et même donner à cette pensée une forme qui la fît mieux valoir!

Après avoir établi le degré de fidélité relative dont il faut tenir compte à Bretonneau, le P. Griselle, à l'aide des documents contemporains, essaye de fixer la chronologie des sermons de Bourdaloue. C'est là de beaucoup la partie la plus considérable de sa thèse, et je ne sais ce qu'il y faut louer davantage, de sa connaissance approfondie du grand siècle ou de la prudence et de la circonspection avec laquelle il procède. Son érudition déborde en notes nombreuses placées au bas des pages ou rejetées à la suite de chaque chapitre, au point que son ouvrage restera une mine où viendront puiser tous ceux qui auront à étudier la seconde moitié du XVIIe siècle, dès qu'une table alphabétique, complément indispensable de ce beau travail, en rendra l'exploitation plus commode [1]. Le P. Griselle nous promet cette table pour un temps très rap-

1. Cependant j'ai remarqué, de loin en loin, quelques légères inexactitudes de détail, ce qui n'a rien qui doive étonner dans une œuvre d'aussi longue haleine. Ainsi, comme Lebarq, le P. Griselle a été égaré par Floquet lorsqu'il a écrit (p. 324) que l'église Saint-Thomas-du-Louvre avait pour patrons à la fois l'apôtre saint Thomas et saint Thomas de Cantorbéry. Non; cette église n'avait pas deux patrons, elle avait été bâtie en l'honneur de l'archevêque de Cantorbéry par Robert de Dreux, frère du roi Louis VII. Sa principale fête patronale se célébrait le 29 décembre, jour auquel on fait encore dans l'Église catholique l'office de saint Thomas de Cantorbéry. Il y avait bien une autre fête patronale qui se célébrait, je crois, au mois de juillet : c'était celle de la *translation* du saint archevêque. — A la page 332, il s'agit de Léonard de Lamet, l'ami de Bossuet, comme lui docteur de Navarre. N'étant encore que sous-diacre, en 1655, il avait traité du doyenné de Saint-Thomas-

proché; tout le monde souhaitera qu'il tienne parole. D'autre part, il n'accorde pas aux documents et aux preuves plus de crédit qu'ils n'en méritent : il en pèse scrupuleusement tous les termes et se tient en garde contre les inductions téméraires et les conjectures hasardées. Il distingue avec soin ce qui est acquis de ce qui est simplement douteux ou probable, et il estime qu'il vaut beaucoup mieux se borner à poser nettement un problème, que d'y donner pour solution une hypothèse présentée sous les apparences de la certitude. Le moindre inconvénient de ces solutions prématurées, de ces hypothèses érigées en vérités certaines, c'est qu'après s'être répandues dans le public (car le public préfère toujours l'affirmation au doute et à la critique), elles obligent le travailleur plus exigeant à perdre un temps précieux pour les ébranler et les détruire, si tant est qu'il y parvienne! Et Dieu sait si le P. Griselle rencontre des occasions de se livrer à ce labeur ingrat! Mots prétendus historiques, légendes sans fondement sérieux, assertions erronées ou gratuites sont presque à chaque page, de sa part, l'objet de discussions serrées et épineuses, qui, j'en ai peur, rebuteront les amateurs, mais retiendront utilement les historiens [1]. Enfin, le P. Griselle ne surfait point son héros : jamais il ne se départit à son endroit de la plus stricte impartialité, jamais l'esprit de corps ne pèse sur ses jugements.

Après quelques pages consacrées à la famille et à l'éducation de Bourdaloue, pages très intéressantes, mais qui n'en sont pas moins un hors-d'œuvre, le P. Griselle passe en revue la vie du grand sermonnaire, depuis ses débuts à Malzéville, près de Nancy, en 1664, jusqu'à sa mort arrivée en 1704, et il note année par année les occasions dans lesquelles Bourdaloue a pris la parole. Il rapporte les incidents qui ont pu marquer chacune de ses prédications [2]. Il s'efforce ensuite de déterminer quel est celui des discours contenus dans l'édition Bretonneau qui a été prononcé en telle ou telle circonstance; et cette attribution est bien la chose du monde la plus délicate et la plus difficile, étant donné le peu de détails particuliers et d'allusions historiques que l'éditeur, malgré tout, a laissé subsister. Le P. Griselle, en cette partie de sa tâche, corrige sur bien des points A. Feugère, le P. Lauras et surtout M. le chanoine Pauthe, l'un des plus récents biographes de Bourdaloue, pour qui la critique aurait bien dû se montrer beaucoup plus sévère. Mais, en pareille matière, le P. Griselle le sait mieux que personne, il n'est guère possible d'arriver à un résultat définitif, et, à défaut d'autre, l'exemple tout récent de l'abbé Lebarq est là pour nous apprendre que chaque jour révèle des documents nouveaux qui obligent à changer telle ou telle attribution naguère tenue pour certaine ou du moins pour infiniment probable.

Le P. Griselle, je l'ai dit plus haut, fait bonne justice des légendes qui se sont formées autour de son héros comme de tous les grands hommes. Ainsi on a fait honneur à Bourdaloue de la franchise hardie avec laquelle il aurait

du-Louvre avec le titulaire Ellain, à qui il donnait en échange sa prévoté de Tillay, en l'église collégiale de Saint-Aignan d'Orléans. Le 23 août 1666, il céda à son tour le doyenné à Omer Champin, qui se défit en sa faveur de sa chanoinie et prébende de l'église de Paris. Plus tard il devint archidiacre de Brie et curé de Saint-Eustache.

1. A en juger par les extraits donnés par Charma et Mancel (*le Père André*, t. II, p. 188), les souvenirs du P. André auraient sur plusieurs points corroboré les conclusions du P. Griselle.

2. Il a aussi recueilli les jugements et les témoignages contemporains relatifs à chaque sermon. Nous lui demanderons la permission de lui signaler ce fragment d'une lettre adressée à Bussy-Rabutin, qui a échappé à ses recherches. « ... Je suis si fatiguée d'une grande lettre que je viens d'écrire à Mme la marquise de Coligny, que je n'aurais pu vous répondre, Monsieur, si vous m'aviez demandé autre chose qu'un cocher. Peut-être encore entre-t-il dans cette impuissance quelques effets du sermon du P. Bourdaloue que j'entendis avant-hier; vous savez quel homme c'est, Monsieur. Quel dommage qu'il ne parle pas devant vous! » (Lettre de Mme de Senneville, 3 février 1678.)

appliqué à Louis XIV la fameuse parabole proposée par le prophète Nathan à David, dont la passion adultère n'avait pas reculé devant l'homicide. Mais notre critique prouve que jamais Bourdaloue n'a dit au grand roi : *Tu es ille vir!*

De même, il réduit à néant, après le P. Chérot, la tradition suivant laquelle Bourdaloue, en chaire, aurait eu la fâcheuse habitude de tenir ses yeux fermés. A ce propos, il se demande si c'est bien Bourdaloue que Fénelon avait en vue lorsque, dans le second de ses *Dialogues sur l'éloquence*, il traçait le portrait peu flatté d'un orateur en vogue qui prêchait les yeux fermés; mais ici il n'ose se prononcer et laisse la question indécise.

Cette thèse du P. Griselle, si riche de faits et d'idées, a bien quelques longueurs : on dirait parfois qu'elle n'est si longue que parce que l'auteur n'a pas eu le temps de la faire plus courte, ou plutôt qu'il a tenu à nous faire assister à ses recherches, au lieu de nous en donner seulement les conclusions et les résultats appuyés de bonnes et solides raisons. Quelques-uns s'en plaindront, encore que ces longueurs ne laissent pas d'être fort instructives. Quoi qu'il en soit, et en dépit de certaines négligences de style, elle mérite les plus grands éloges, et nul ne contredira le jugement qu'en a porté la Faculté de Caen, à la suite du regretté M. Gasté, en lui décernant la mention *très honorable*.

Ainsi qu'on l'a vu, cette thèse est le préambule d'une édition nouvelle de Bourdaloue, entreprise à l'occasion du deux centième anniversaire de la mort de l'illustre jésuite. On ne peut qu'applaudir à cette pensée : aucune statue ne saurait honorer plus dignement un grand homme qu'une édition savante de ses œuvres, et il est fort regrettable qu'on n'ait pas songé à élever à la gloire de Bossuet un pareil monument. D'après la thèse du P. Griselle, la future édition de Bourdaloue sera critique et historique : les discours, classés, autant que possible, dans l'ordre chronologique, seront l'objet d'une annotation abondante et érudite, qui les replacera dans leur milieu et en donnera une plus parfaite intelligence. Le texte sera celui de Bretonneau, puisque rien jusqu'ici ne permet de déterminer avec certitude ce qu'il a retranché ou ajouté à la rédaction de son auteur; mais ce texte sera perpétuellement mis en regard des copies manuscrites, et de la comparaison du texte traditionnel avec ces copies se dégagera l'image d'un Bourdaloue d'allure plus familière et plus vivante, de style plus personnel et plus varié, plus digne, en un mot, de la faveur dont il a joui auprès de ses contemporains.

En attendant cette édition monumentale, le P. Griselle, en même temps qu'il dirige la *Revue Bourdaloue*, nous a déjà donné, d'après les copies manuscrites, des éditions de sermons inédits de son illustre confrère [1]. A en juger par ces différentes publications, nul plus que le P. Griselle n'est qualifié pour diriger cette entreprise. J'espère qu'il la mènera à bonne fin; cependant, si j'y étais autorisé, je lui conseillerais de ne pas se laisser détourner par d'autres occupations de cette lourde tâche, qui suffit à la vie et à la gloire d'un homme.

Le P. Griselle n'est pas seulement l'homme du monde qui connaît le mieux Bourdaloue; c'est encore un de ceux qui, en ces derniers temps, nous ont appris le plus de choses nouvelles sur Bossuet. Il est l'un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue Bossuet*, etc. Mais parce que son admiration pour l'évêque de Meaux ne lui a pas enlevé la liberté de son jugement, on l'a rangé parmi les « adversaires modérés » du grand évêque. Allez donc, après cela, pour la gloire de Bossuet, user vos yeux sur ses manuscrits! C'est cependant

1. Le volume le plus important est intitulé : *Sermons inédits d'après des recueils contemporains*, avec préface par le P. H. Chérot, S. J. Paris, Société française de librairie, 15, rue de Cluny, 1901. Un vol. de 564 pages. Prix : 5 francs.

à Bossuet qu'il a consacré sa thèse latine, dans laquelle il recherche la trace de toutes les allocutions et de tous les discours prononcés par l'évêque de Meaux. Il complète et rectifie à la fois Lebarq et Floquet, à l'aide surtout du Journal de Raveneau, des mémoires de Rochard et de Payen, des procès-verbaux de visites de Bossuet, etc. De ce travail, exécuté d'après les mêmes principes et la même méthode que l'*Histoire critique de la prédication de Bourdaloue*[1], ressort une fois de plus le zèle infatigable et vraiment apostolique de l'évêque de Meaux.

J'avoue que, pour ma part, je n'aurais pas voulu traiter en latin un pareil sujet : les nombreuses citations françaises qu'il comporte y sont d'un effet bizarre, et les gallicismes qu'il n'était pas facile d'éviter en cette matière ne permettent guère de prouver qu'on est capable d'écrire convenablement dans la langue de Cicéron.

Cette thèse n'en est pas moins fort intéressante. Elle est heureusement complétée par plusieurs écrits inédits de Bossuet, tels que les *Devoirs généraux d'un maître d'école chrétien*, le *Catéchisme pour Mgr le Dauphin*, etc.

CH. URBAIN.

La Comédie Italienne en France et les théâtres de la Foire et du Boulevard (1570-1791), par N.-M. BERNARDIN, Paris, éditions de la *Revue Bleue*, 1902, in-16, 237 p., 2 fr. 50.

Sous la direction de M. Paul Ginisty, doit se former une *Bibliothèque théâtrale illustrée*, dont voici le premier volume : il est l'œuvre de M. Bernardin, et il n'est indigne, ni par son fond très étudié du savant historien de Tristan l'Hermite, ni par sa forme alerte et gaie du spirituel conférencier qui a publié *Hommes et mœurs au XVIIe siècle* et *Devant le rideau*. Destinée au grand public, cette rapide histoire du théâtre italien et des théâtres de la foire ne s'attarde pas à discuter les questions litigieuses ou à étudier les auteurs et les pièces sans importance; ce qu'elle veut, avant tout, c'est faire comprendre le caractère et les transformations des genres successivement présentés aux spectateurs par les Italiens ou les forains, — montrer leur influence sur notre art dramatique national, — et donner une idée des luttes qu'il a fallu soutenir contre les privilèges de la Comédie-Française et de l'Opéra pour conquérir la liberté des théâtres. On pourrait dire que M. Bernardin nous expose une plaisante et instructive tragi-comédie en cinq actes, si les événements qui remplissent ces cinq actes se suivaient toujours dans un ordre rigoureusement chronologique et s'ils n'aboutissaient à un double dénouement.

1° Les Italiens font de fréquents voyages à Paris, s'y installent, se mettent à parler français, jouent les folies malicieuses de Regnard et de Dufresny ou les amères satires de Nolant de Fatouville, et se font expulser en 1697 pour avoir osé faire rire de Madame de Maintenon.

2° Cette expulsion profite surtout aux théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Toujours épiés, gênés, traqués par la Comédie-Française, tantôt combattus et tantôt aidés, moyennant finances, par l'Opéra, servis par des hommes d'esprit et de ressource comme Lesage, Piron, Panart, Favart, les forains trouvent cent moyens de dialoguer en monologuant, de chanter en restant bouche close, et de jouer des pièces qui juridiquement n'en soient pas; ils inventent l'opéra comique à fredons ou à vaudevilles.

1. Je dois avertir cependant que la citation de Winslow (p. 167) n'est pas textuelle, mais faite d'après le cardinal de Bausset.

3° Cependant les Italiens ont été rappelés par le Régent dès 1716. Comme au siècle précédent, ils commencent par jouer des pièces italiennes; puis, ils se font comédiens français, et si heureusement, que Marivaux écrit pour eux (notamment pour la délicieuse Silvia) ses principaux chefs-d'œuvre; puis ils enlèvent Favart à la foire : ils s'adonnent à l'opéra-comique, et de nouveau aux œuvres écrites en italien.

4° Et voici le premier dénouement de la pièce. En 1762, les Italiens absorbent le théâtre de la Foire; M. et Mme Favart substituent l'opéra-comique à ariettes à l'opéra-comique à fredons; Sedaine devient l'admirable, mais modeste collaborateur des musiciens Monsigny, Grétry, etc. : le vrai opéra-comique, le « genre national », est définitivement fondé.

5° Au second dénouement collaborent les directeurs des théâtres établis sur le boulevard dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nicolet, Audinot, Lécluse de Thilloy, Plancher-Valcourt... se débattent péniblement dans les liens dont les enserre la tyrannie de la Comédie-Française. Plancher-Valcourt, par exemple, ne peut, aux *Délassements comiques*, jouer que derrière une toile de gaze. Mais arrive le 14 juillet 1789. « Plancher-Valcourt est en scène. La nouvelle lui parvient que la Bastille est prise; aussitôt il jette son poing vengeur à travers le rideau de gaze et le déchire dans toute sa longueur en criant : Vive la liberté! » Le 13 janvier 1791, la liberté des théâtres est en effet proclamée par la Constituante.

Toute cette histoire est piquante. Mais elle pourrait aisément devenir monotone. « L'histoire de la Foire, dit M. Bernardin, p. 178, est, comme celle des peuples, un perpétuel recommencement, ce qui la rend parfois un peu fastidieuse à raconter et à lire. » Il n'y paraît guère, en vérité, sauf peut-être en deux ou trois pages moins claires au début de la quatrième période. Rien n'est plus agréable que la lecture du volume de M. Bernardin, où pourtant sont notées avec soin toutes les dettes contractées par le grand art dramatique français envers les théâtres de second ordre; et où nous frappent maints rapprochements curieux entre les fournisseurs des Italiens ou des forains et les auteurs les plus connus des trois derniers siècles, depuis Molière ou Boileau jusqu'à Meilhac et Halévy ou Henri Becque.

Quelques taches, très légères, sont dues au ton plaisant qu'a adopté l'auteur ou à son parti pris d'éviter tout appareil d'érudition. Que Louis XIV ait toujours protégé Scaramouche pour le dédommager de ce que, tout enfant, le roi avait p... leuré à force de rire sur la manche du comédien, c'est là un récit amusant, mais dont M. Bernardin ne s'exagère certainement pas la portée; dire qu' « un arrêt de 1541 avait fixé à deux sols le prix des places au théâtre des *Comédiens royaux* », c'est une inexactitude dont M. Bernardin n'est pas dupe : mais de telles assertions peuvent tromper certains lecteurs.

L'illustration laisse un peu plus à désirer : elle est abondante pour la première partie du texte et maigre pour les autres; elle ne met sous nos yeux aucune de ces mises en scène curieuses que le texte nous signale; elle ne nous permet pas de distinguer toujours avec assez de netteté ce qui est document authentique de ce qui est pure fantaisie du dessinateur. Dans son ensemble cependant, cette illustration est curieuse, elle est utile et complète assez heureusement un fort estimable ouvrage.

EUGÈNE RIGAL.

L'Italie des romantiques, par URBAIN MENGIN. — Paris, librairie Plon, in-8°, 1902.

Six articles composent ce volume : 1° Chateaubriand et Mme de Staël; 2° Lamartine, 3° Lord Byron; 4° Shelley; 5° Keats; 6° Musset. Cela se lit aisé-

ment, et fait une impression agréable : l'auteur a de l'esprit. Mais des articles ne font pas un livre. C'est un travail d'amateur, fort léger, et de nulle utilité. Je laisse de côté les chapitres relatifs aux Anglais et ne m'occuperai que de la France.

D'abord le titre est trompeur. Celui qui prétend nous faire connaître l'*Italie des romantiques* doit nous exposer avant tout comment on avait vu l'Italie au XVIIIe siècle, quelle image en rendaient nos voyageurs et notre littérature. Puis il nous dira ce que les romantiques ont connu de l'Italie : 1° dans les livres; 2° par leurs yeux, en voyageant; et il faudra qu'il puisse nous peindre à chaque instant ce qu'ils devaient et pouvaient voir à côté de ce qu'ils ont vu. Il devra ajouter une recherche de l'usage littéraire et esthétique qu'ils ont fait de leur érudition ou de leurs sensations italiennes. Et enfin il tâchera de préciser comment l'idée de l'Italie, de la vie italienne, de l'art italien, les grandes notions et images générales dont le public français vivait ont été modifiées par la littérature romantique.

Ce plan vaste, mais nécessaire, n'a pas tenté M. Mengin. Rien de plus maigre et superficiel que son introduction où en une page il court de Chaucer au Président de Brosses. Et celui-ci représente seul le XVIIIe siècle : encore le sens de ses *Lettres* est-il très insuffisamment marqué. M. Mengin ne paraît pas connaître les deux gros volumes des *Voyages* de Montesquieu; il ne s'inquiète pas des voyages des artistes et des archéologues. Il choisit pour le XIXe siècle trois Français et une Française; pourquoi ne veut-il pas introduire dans son étude Stendhal, Georges Sand, ou d'autres? Affaire de sympathie personnelle.

Au lieu de nous définir l'*Italie des romantiques*, la vision romantique de l'Italie, et la fonction de l'Italie dans le romantisme, M. Mengin nous montre quatre romantiques en voyage. Il nous apporte des découpures de leurs lettres et de leurs journaux. Sauf pour Musset, bien superficiellement, l'utilisation artistique de ces impressions de voyage n'est pas étudiée. M. Mengin se réduit à des notes biographiques qu'il enchaîne sans méthode et sans critique. Il ne nous apprend rien. Il n'ajoute rien à ses devanciers, qu'il ne s'est pas donn la peine de connaître.

Voici qui donnera une idée claire de l'inutilité de ce travail :

LADY BLENHERHASSETT *Mme de Staël et son temps*, trad. Dietrich, t. III, 1890, p. 139.	URBAIN MENGIN *L'Italie des romantiques*. P. 21.
« Pendant toute la durée de son voyage en Italie, Mme de Staël entretint avec Monti une correspondance si active qu'elle tient plus que lieu d'un journal. Sa première lettre datée de Parme lui conte comment le débordement du Taro la retint vingt-quatre heures dans le petit endroit de San Donnino où s'offrit aussitôt à ses yeux un tableau typique de la vie populaire italienne. Plusieurs cochers avaient été mordus par un chien enragé, et même accident était arrivé au patron de son auberge. Or, au lieu de tenter des remèdes, tous s'étaient fait bénir par un prêtre auquel on amena dans le même but tous les chevaux de l'endroit, car c'était le jour de Saint-Antoine. « Ah! Monti », ajoute Mme de Staël qui n'est pas encore bien au fait de la vie méridionale, « un peuple se relève-t-il jamais de tout cela? » A Parme,	«... Elle lui écrit (à Monti) de toutes les étapes de son voyage depuis Milan jusqu'à Naples, se croyant assez sûre de son amitié pour lui confier librement ses impressions. C'est dans ces lettres que nous voyons le mieux comment elle appréciait l'Italie. La superstition est une des premières choses qui l'attristent. Elle écrit de Parme le 18 janvier 1805 : « L'inondation du Taro m'a retenue un jour dans le bourg de San Donnino, dans le moment où un chien enragé avait mordu d'abord des cochers, que l'on amenait tous à un prêtre pour les bénir, et puis un pauvre *Camérier* de mon auberge qui s'était aussi contenté de ce remède... Je suis arrivée ici le jour de Saint-Antoine, et tous les chevaux aussi arrivaient pour se faire bénir : ah! Monti, un peuple se relève-t-il jamais de tout cela? » Mais

le gouverneur français, le général Moreau de Saint-Remy, lui rendit visite et l'accompagna à l'opéra. Chez le typographe Bodoni on lui parla de Monti comme du premier poète de l'Italie, auquel on décerna l'épithète de *sulfureo*, mot qu'elle lui répéta, en ajoutant qu'il semblait véritablement posséder toutes les qualités du feu. En souvenir de sa visite Bodoni lui donna les sonnets de Minzoni et la composition satirique du poète Lombard Parini, mort en 1799, intitulée *le Jour* (Il Giorno) ».

P. 143.

..... L'Académie romaine dite de l'Arcadie, à laquelle présidait, sous le nom de Cimante Micenio, l'abbé Godard. Cette Académie qui, en 1786, avait proclamé Gœthe pasteur d'Arcadie, invita Mme de Staël à venir assister à l'une de ses séances et à réciter des vers. Elle consentit et choisit pour cette occasion sa traduction du sonnet de Minzoni sur la mort de Jésus-Christ.

Dans des lettres à Boustetten et à Monti elle décrit la solennité. La séance fut ouverte, devant un public serré à s'écraser, par une dissertation d'un signor Nelli sur les rapports entre la poésie et la peinture. « Comme vous savez, *caro* Monti, que *la poésie est fille de l'imagination*, il s'est un peu permis de ces idées incontestables que je n'aime guère; il m'a adressé un compliment beaucoup plus contestable, et par conséquent assez joli. » Là-dessus l'abbé Godard nomma Mme de Staël Arcadienne; le prince Chigi termina une élégie à la mémoire du cardinal Gerdil, récemment décédé, par de charmants vers en l'honneur de la nouvelle académicienne; un autre la gratifia d'un sonnet en latin, et il ne restait plus qu'une chose à faire : c'est qu'elle se levât à son tour et lût sa traduction de Minzoni. Elle commença d'une voix tremblante, mais prit bientôt courage et fut saluée d'un tonnerre d'applaudissements. « Après, il nous est tombé sur la tête une pluie ardente de sonnets; des jeunes gens, tous déclamant avec une fureur croissante, nous lançaient des sonnets comme si c'eût été les foudres du Vatican; quelle vivacité, quelle énergie perdues dans l'air! Alborghetti a mis agréablement en vers un morceau de mon ouvrage sur la littérature, et je suis revenue passer la soirée chez moi, avec les Arcadiens, le cardinal Consalvi, M. de Humboldt, et un jeune M. de Souza qui est très agréable. » Le lendemain on lui fit entendre une improvisatrice, la belle Isa- elle a confiance en Monti pour ranimer les cœurs. On l'appelle partout le *premier* poète de l'Italie. On le qualifie de *procelloso*, de *sulfureo*. « Il me semble, dit-elle, que l'on vous donne tous les attributs du feu. » Elle va lire les poèmes de Parini, etc.

P. 24.

On l'a invitée à une séance de l'Académie des Arcadiens, et l'abbé Godard, qui présidait, l'a priée d'y débiter quelque chose. Elle a lu une traduction qu'elle avait faite d'un sonnet de Manzoni (*erreur pour* Minzoni), et elle a été proclamée Arcadienne. « Après, il nous est, dit-elle, tombé sur la tête une pluie ardente de sonnets. » Elle en a pris la fuite vers Naples, car elle écrit de Velletri le 17 : « On m'a fait entendre hier une jeune personne qui improvise, Mlle Pellegrini; avec elle était une nuée de petits poètes tous armés de sonnets. On me présenta l'un qui me dit : « *Sono un insetto del Parnasso*. Godard lui saisit la main et dit : *E' un cigno, ne rispondo.* »

bella Pellegrini, destinée à une mort prématurée. « Avec elle était une nuée de petits poètes tous armés de sonnets. On me présenta l'un qui me dit : *Sono un insetto del Parnasso.* Godard lui saisit la main et dit : *E'un cigno, ne rispondo.* Quel garant, et quel dialogue ! »

Tout le chapitre de M. Mengin sur Mme de Staël rentre ainsi dans le texte de lady Blennerhassett, beaucoup plus copieux en détails même lorsqu'il abrège les citations, et qui surtout nous montre bien plus exactement cette Italie de 1805 dont la vivacité de Mme de Staël laissait échapper la plus riche partie. Je n'accuse pas M. Mengin de plagiat : je lui reproche d'avoir ignoré un ouvrage essentiel, traduit en français depuis douze ans, et qui est le premier instrument à saisir pour une étude sérieuse de Mme de Staël.

De même le voyage de Musset en Italie, très écourté, rentre dans le livre de M. Mariéton, qui est cité. Ici comme là, les pages de M. Mengin sont de l'ouvrage inutile.

Sur Lamartine, il fait pis. Le chapitre qu'il écrit marque un recul sensible sur les récentes biographies du poète. Que dire de ces déclarations? « Il est impie de discuter les fictions des poètes » (p. 61). « Soulever un tel voile, même si c'était possible, serait d'une sotte et coupable curiosité » (p. 92). Quand on écrit cela, si ce ne sont pas là de pures phrases, c'est bien simple, il faut s'abstenir de publier un livre de critique et d'histoire. Mais M. Mengin prétend pourtant discuter, et soulever le voile : et il brouille tout. Il ignore ou méconnaît les faits acquis. Il suppose (p. 85) que des vers de la Méditation, *la Foi*, ont été écrits pendant le premier séjour à Rome. Or ce n'est pas là du tout la manière de Lamartine en 1811 : il est encore disciple de Parny. Et une lettre à Mme de Raigecourt du 24 janvier 1819 nous donne la date presque précise de la composition de *la Foi*. Comment ensuite M. Mengin peut-il soutenir (p. 94) que dans les *Nouvelles Méditations* il n'y a que Mme de Lamartine? que dans *Tristesse* (p. 93) c'est de Mme de Lamartine qu'il s'agit? Lamartine affirme avoir fait ces vers en 1812 à Paris : il faudrait alléguer une raison pour le démentir. Et comment entendre ces vers :

> Je ne demande aux Dieux que de guider mes pas
> Jusqu'aux lieux qu'embellit *ta mémoire chérie?*

comment entendre cette *mémoire* de Mme de Lamartine, compagne de son mari dans le voyage de 1820? La pièce intitulée *Élégie* se sent encore de l'influence de Parny, et est antérieure certainement à 1820 ; et Lamartine en effet la rapporte à Graziella. *Ischia*, au contraire, a rapport à Mme de Lamartine : mais Lamartine nous en avertit lui-même. Il ne faudrait pas d'ailleurs affirmer, comme fait M. Mengin (p. 95), que Lamartine n'a découvert Ischia qu'en 1820. Que ce soit alors qu'il y a fait un long séjour, alors qu'il en a senti le charme, c'est possible : mais il ne faut pas oublier que s'il décrit l'île longuement au baron du Vignet (31 ? sept. 1820), il dit à Virieu, son compagnon de l'ancien voyage : « Tu connais Ischia. » (9 oct. 1820). Sur Graziella, M. Mengin ne dit rien de précis ni d'exact. Il semble écarter avec dédain (p. 62) les *Mémoires* de Lamartine, où M. de Pomairols, M. Deschanel ont reconnu avec raison une narration beaucoup plus simple, moins poétisée, et plus réelle que dans les *Confidences*. M. Mengin aurait bien fait d'utiliser et de connaître les travaux de MM. Reyssié, de Pomairols, Deschanel : ils lui eussent évité des inexactitudes et des fantaisies. S'il avait lu l'étude de M. Zyromski, ou même celle de M. Hansen [1], il aurait vu comment on peut aller au delà

1. *Le sentiment de la nature dans la poésie de Lamartine*, Diekirch, 1901 : bon et solide travail fait par un professeur luxembourgeois.

des impressions de voyage et essayer de suivre dans le développement poétique de Lamartine l'influence prolongée de ces contacts passagers avec l'Italie, « cette fête éternelle de la nature », cette terre de la volupté et du génie. En un mot, M. Mengin nous a donné l'ouvrage de quelqu'un qui, avec de l'esprit, n'a pas appris à travailler, et qui a craint la peine. C'est un ouvrage qu'on n'aura jamais besoin de consulter pour un travail sérieux. Quand donc cessera-t-on d'entendre si légèrement les études littéraires?

GUSTAVE LANSON.

Diderot. *Paradoxe sur le Comédien*[1], édition critique avec introduction, notes, fac-simile, par ERNEST DUPUY. 1 vol. grand in-8° de XXXIII-179 pages. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.

Grave découverte! Le *Paradoxe*, oui, le *Paradoxe sur le Comédien* n'est pas de Diderot. Je n'aurai pas l'effronterie de prétendre que je n'en suis pas autrement surpris. Ce célèbre ouvrage fourmille d'incorrections, d'impropriétés, d'incohérences qui ne me frappent, moi aussi, que depuis qu'on me les a montrées. Mais en vérité je l'avais toujours trouvé diffus, languissant, surfait, pour tout dire. Je suis bien aise de ne plus avoir à rougir de ma froideur.

La découverte a commencé par une trouvaille « dans une boîte de brochures, sur les quais », celle d'un manuscrit in-4° de 36 pages, variante incomplète du *Paradoxe* tel qu'il était connu et publié depuis 1830. L'écriture de ce manuscrit est de Naigeon; ratures, surcharges, additions marginales, tous les caractères d'une minute, tous les éléments du flagrant délit, y apparaissent en pleine lumière. Six pages de fac-simile, jointes à la transcription intégrale du nouveau document, permettront au lecteur d'en juger. En 1820, à la vente des livres appartenant à la sœur de Naigeon, Mme Dufour de Villeneuve, avait figuré (n° 45 du catalogue) un in-4° de 44 pages, de la main dudit Naigeon, et donné, sous le titre de *Paradoxes*, pour la « copie d'un ouvrage de Diderot ». Or si le manuscrit déterré par M. Dupuy était complet, c'est sensiblement huit pages de plus qu'il contiendrait; donc en tout quarante-quatre. Son titre, *Paradoxe* (au singulier), est le bon, que le texte de Saint-Pétersbourg reproduit avec deux mots de plus : *du Comédien*. Le pluriel, sur le catalogue de 1820, est un lapsus certain. Il fallait bien, malgré l'aspect du manuscrit, que ce catalogue le désignât par le mot de « copie », du moment que Diderot était censé l'auteur. M. Dupuy conclut donc avec sécurité que le manuscrit vendu en 1820 est celui-là même — alors intact — qu'il vient de retrouver raccourci. Et si c'est la minute, il va sans dire que toutes les copies connues ou à connaître — et d'abord celle de Saint-Pétersbourg, jusqu'ici source unique du texte — en procèdent de toute nécessité. Les retouches, les développements nouveaux introduits dans la copie ne peuvent guère être que du même Naigeon, qui se sera lui-même revu et augmenté.

La *Correspondance* de Grimm avait inséré en 1770, le 15 octobre et le 1er novembre, des « *Observations* de M. Diderot sur une brochure intitulée « *Garrick*, ou les *Acteurs anglais*, ouvrage contenant des réflexions sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs,... traduit de

1. L'importance de la question soulevée par la publication de M. Ernest Dupuy nous a paru mériter d'être discutée dans toutes ses conséquences. C'est pour cela qu'on lira ci-dessous, non seulement deux comptes rendus du livre de M. Dupuy faits à des points de vue très différents, mais encore ce que M. Dupuy a cru devoir répondre aux objections qui lui ont été adressées. (*Note de la Direction.*)

l'anglais ». Tout ce qu'il y a d'idées dans le *Paradoxe* est dans ce petit écrit. Le *Paradoxe* n'en est qu'une paraphrase dialoguée, amplifiée, et cela presque exclusivement au moyen d'exemples. Nous pouvons dire aujourd'hui, avec M. Dupuy : « grossièrement interpolée en majeure partie, et partout ailleurs aussi dépourvue de goût que de fidélité ». Mais sous l'empire de ce préjugé, que le *Paradoxe* était bien de Diderot, on se laissait aller naïvement à louer l'auteur du « soin qu'il prenait, lorsque l'idée qu'il avait émise en courant lui paraissait digne d'être approfondie [1] ». L'édition Assézat publie les *Observations* auprès du *Paradoxe* comme l'ébauche auprès du chef-d'œuvre. Si donc Naigeon avait eu l'intention maligne de mystifier le public, il y aurait supérieurement réussi ; le mieux est d'en convenir de bonne humeur. Et cependant, malgré la satisfaction qu'il doit éprouver à n'être plus sa dupe, M. Dupuy le malmène cruellement.

Nous sommes devenus impitoyables envers les faussaires, comme nous les nommons, qui nous font passer leur style sous le nom d'un grand écrivain. C'étaient souvent des arrangeurs à bonne intention et par dévouement. Cousin a tort de s'indigner contre Port-Royal : en fait de piété envers Pascal, Port-Royal s'y connait bien mieux que Cousin. Et de même, éclairée ou non, la ferveur de Naigeon pour la mémoire de Diderot n'est pas suspecte. Celui qui serait à blâmer, c'est Diderot, d'une confiance sans bornes envers un disciple outré, maladroit. Comment Naigeon se serait-il interdit à l'égard du maître des libertés que celui-ci offrait, imposait, si j'ose dire, à ses confidents littéraires? Ainsi à Grimm, en terminant l'un de ses *Salons* [2] : « Corrigez, réformez, allongez, raccourcissez, j'approuve tout ce que vous ferez ». A Naigeon lui-même : « Disposez de mon travail comme il vous plaira; vous êtes le maître d'approuver, de contredire, d'ajouter, de retrancher [3] ». Et partant pour la Russie, c'est entre les mains de Naigeon qu'en cas de décès il prescrit de remettre tous ses papiers, c'est à lui qu'il laisse « le soin d'arranger, de revoir et de publier... » Je ne serais pas éloigné de croire que du vivant même de Diderot, et sous ses yeux, Naigeon se fût livré à ces malencontreux essais de perfectionnement. Tout ce que nous savons de la date où dut être exécuté celui-ci, c'est qu'elle ne peut être antérieure à 1778 [4]. Il serait intéressant de s'assurer si la copie du *Paradoxe* n'est point passée directement de la bibliothèque de Diderot dans celle de la czarine. Ce serait une preuve, non pas que le philosophe approuvât l'opération du cher disciple, mais tout au moins qu'il ne la réprouvait pas *a priori* comme un sacrilège.

Le travail de M. Dupuy est distribué de la façon suivante. — Une introduction où sont analysés les procédés d'amplification pratiqués par Naïgeon, avec l'indication des principales sources où il a puisé. Puis, juxtaposés sur deux colonnes, le texte des *Observations*, « texte de tout point authentique », et celui du manuscrit de Naigeon, dont les expressions raturées, non définitives, sont consignées comme variantes au bas des pages. Enfin le texte du manuscrit de Saint-Pétersbourg, établi sur l'original, et en notes les passages de Diderot lui-même, de Grimm et d'autres encore, copiés de plus ou moins près et introduits par l'interpolateur dans le texte primitif. Toute la fabrication, matière première et main-d'œuvre, est ainsi mise complètement sous nos yeux.

Au nombre considérable d'emprunts signalés par M. Dupuy, j'en puis ajouter quelques-uns.

Naigeon a fait main basse sur plusieurs phrases de la *Lettre sur les spectacles*. Voici qui pourrait bien provenir encore de Rousseau, des *Confessions*, dont la première partie voit le jour en 1782 :

1. Diderot, *Œuvres complètes* (Assézat), VIII, 337 (Notice sur le *Paradoxe*).
2. *Salon de 1763*. — *Œuvres complètes*, X, 226.
3. Il s'agit de la *Vie de Sénèque*. — Cité par M. Dupuy, p. XIII.
4. Voy. la p. IX de l'Introduction.

Parad., p. 121. — ... L'homme sensible, comme moi, tout entier à ce qu'on lui objecte, perd la tête et ne se retrouve qu'au bas de l'escalier. Un autre, froid et maître de lui-même, aurait répondu...

Confess., prem. partie, livre III. — Deux choses presque inalliables s'unissent en moi... : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup... Je suis emporté, mais stupide; il faut que je sois de sang-froid pour penser..., etc.

M. Dupuy nous montre Naigeon cherchant son bien un peu partout, de çà, de là, dans la *Correspondance* de Grimm, et même encore dans Cailhava, dans les *Mémoires* de la Clairon. Mais c'est Diderot surtout que Naigeon compile, comme pour n'en rien laisser perdre et lui en faire honneur. Pour savoir tout ce qu'il y a d'emprunts faits à Diderot dans ces interpolations, il faudrait, non seulement l'avoir dépouillé, mais, comme Naigeon, avait bu ses paroles, surpris et noté jusqu'à ses tics de langage. A la page 127, en tête d'une kyrielle d'anecdotes, Naigeon écrit : « Et puis, des faits encore après des raisons ». M. Dupuy souligne ce qui lui paraît une manière naïve, presque impudente, de « justifier » une digression énorme. Or c'est un tour familier à Diderot. Je le rencontre deux fois en deux pages dans la *Lettre sur le commerce de la librairie* :

T. XVIII, p. 43 : Vous allez en juger, vous ramenant à des faits toutes les fois que je le peux; *c'est ma méthode*, et je crois qu'elle vous convient.
P. 44 : Et puis, monsieur, toujours des faits à l'appui des raisons.

Je continue, mais à chaque référence j'aurais envie d'ajouter : *et alias*.

Parad., p. 103 : Laissez ces espèces d'*hippogriffes* sur la scène, avec leurs mouvements...

Salon de 1767 (*Œuv. comp.*, XI, 254) : ...Un système dramatique, qui se perpétue par quelques grands traits de Nature, jusqu'à ce qu'un philosophe, poète, dépèce l'*hippogriffe*, et tente de ramener ses contemporains à un meilleur goût.

Parad., p. 174 ... Mes idées se décomposent, mon discours se suspend, *je balbutie*, je m'en aperçois...

Ce *balbutiement*, signe d'émotion, est une vision chère à Diderot. Il pense, par exemple, à sa prochaine rencontre avec Falconet, après tant d'années :

« Nous nous écrierons confusément : C'est vous... Oui, c'est moi, vous voilà donc enfin!... Enfin me voilà... Comme nous *balbutierons*; et malheur à celui qui a perdu ses amis pendant longtemps, qui les revoit, qui a la force de parler et *qui ne balbutie pas*. (*Œuv. comp.*, XVIII, 329.)

Cf. *Essai sur la peinture* (X, 520) : « Il *balbutiera*; il ne trouvera point d'expressions qui rendent l'état de son âme »; et cette autre interpolation du *Paradoxe* (p. 126) : « Il *bégaye* des mots entrecoupés... »

Tenons pour certain que les redites de Naigeon, — le « fantôme », chimère idéale de l'artiste; la « mobilité du diaphragme », principe de la sensibilité morale, — correspondent à des *dadas*, à des formules courantes de Diderot. C'est par là qu'unesprit se caractérise pour le témoin médiocre et superficiel. Plus un aphorisme est plaqué, hors de propos, dans l'élucubration de Naigeon, plus il y a lieu de croire qu'il vient de Diderot. « Le monde physique et le monde moral. — Qui n'est qu'un? (*Parad.*, p. 96.) — « Niez-vous qu'on embellisse la nature? » (*Parad.*, p. 108; cf. *Œuv. comp.*, XI, 412, XII, 76.) — « Croyez-

moi, ne multiplions pas les causes lorsqu'une suffit à tous les phénomènes ». (*Parad.*, p. 135; cf. *Entret. de d'Alemb. et de Diderot*, *Œuv. comp.*, II, 117). M. Dupuy croit trouver dans une prétendue conversation entre Voltaire et Diderot, contée par Métra, l'origine du rapprochement devenu célèbre entre Shakespeare et « le Saint-Christophe de Notre-Dame, colosse informe, grossièrement sculpté, mais entre les jambes duquel nous passerions tous... » Naigeon ne pourrait-il pas tout aussi bien avoir recueilli le trait directement, et même pour l'avoir entendu plus d'une fois? Diderot, en effet, comme tous les grands bavards, se répète beaucoup. Et pourquoi certaine « pointe d'obscénité » ne serait-elle pas aussi de lui? Dieu sait s'il s'en prive! Ainsi Naigeon aurait rassemblé une sorte d'*ana*. C'est même par là qu'en dépit de tous ses défauts l'ouvrage a pu faire illusion et plaire. C'était par morceaux du Diderot, du vrai, vivant après tout, et que, même grossièrement reproduit, l'on ne pouvait faire autrement que de reconnaître.

Naigeon semble bien n'avoir pas moins de véracité comme anecdotier. Relisons par exemple (p. 132) ces lignes bien insignifiantes en apparence, bien gauchement ajustées, et, dirai-je encore, avec une intention d'autant plus visible :

Le premier. Si vous en voulez savoir davantage sur les principes spéculatifs de l'art, je vous communiquerai mes *Salons*. — Le second. J'en ai entendu parler avec éloge par un homme d'un goût fin et d'un esprit délicat. — Le premier. M. Suard. — Le second. Et par une femme qui possède tout ce que la pureté d'une âme angélique ajoute à la finesse du goût. — Le premier. Mme Necker. — Le second. Mais rentrons dans notre sujet.

Or la communication des *Salons* à Mme Necker n'a rien de fictif. Deux lettres de Diderot en font foi, fort intéressantes et par endroit fort belles. Il s'y excuse des libertés de sa plume. Que n'a-t-il connu plus tôt Mme Necker, subi son influence? « J'ose croire, ajoute-t-il, que la *pureté de votre âme* aurait passé dans la mienne, et que je serais aussi devenu une *espèce d'ange*. » N'est-il pas évident que Naigeon est initié à ce commerce? Il était, lui aussi, des « vendredis » de Mme Necker. Elle a même conservé par écrit le souvenir d'un entretien sur la spiritualité de l'âme, auquel Naigeon prend part en tiers avec elle et Diderot, et parait tenir un rôle d'acolyte assez sot et ridicule [1]! Naigeon n'a donc pas eu besoin, suivant toute vraisemblance, d'emprunter à la *Réfutation d'Helvétius* le motif de la scène chez Necker, où Diderot reste court à une objection de Marmontel [2]. Et par suite, comment admettre que Suard, mentionné dans notre passage à côté de Mme Necker, ne le soit pas également pour de bonnes et solides raisons?

En fin de compte, M. Dupuy ne serait-il pas fâché d'avoir fait si complète justice du *Paradoxe*, que le ci-devant chef-d'œuvre fût définitivement mis au rebut, rejeté dans l'oubli? Il me semble que la connaissance de Diderot y pourrait perdre; que cet apocryphe vaut au moins comme document; qu'il est à disqualifier, non précisément à discréditer, et qu'enfin les futurs éditeurs de Diderot feront bien de le conserver en petits caractères, en appendice, mais de ne pas l'exclure.

Ce qui est franchement heureux pour Diderot, c'est qu'il soit désormais interdit de lui imputer des fautes de langue qui sont du plat Naigeon. Après toutes celles qu'a relevées M. Dupuy, en voici quelques autres. Non, ce n'est pas Diderot qui écrit : « Une voix moribonde » (p. 166), — ni : « les choses familières de Corneille ne peuvent pas même se dire d'un ton familier » (p. 21), au lieu de : « les choses même... ne peuvent pas », — ni : « le comédien dans la rue et sur la scène *sont deux* personnages » (p. 24), — ni : « ils créeront un spectacle » (p. 26), où les *Observations* portaient simplement :

1. D'Haussonville, *Le salon de Mme Necker*, Paris, 1882, t. I, p. 166-172.
2. *Paradoxe*, p 120.

« ils *font* », — ni : « une *portion* de votre habileté » (p. 28). Cela en quelques pages! et il en reste. C'est par ces misères qu'on a peine à concevoir que la fraude ne se soit pas depuis longtemps dénoncée. Quelle leçon de modestie pour les éplucheurs de textes!

Deux ou trois remarques encore pour finir.

P. 69 et 158. — Les *Observations* disaient : « Si la nature a fait une âme sensible »... Naigeon corrige « fait » en « pétri », et M. Dupuy veut y voir une intention philosophique. Elle m'échappe. J'en vois bien une, en revanche, d'embellissement littéraire, très conforme aux principes avoués de Naigeon, qui aura trouvé « fait » trop « domestique et familier[1] », tandis que « pétri » est fort, élégant, poétique. *Queis meliore luto finxit præcordia Titan*, a dit Juvénal.

P. 175. A moins de lire : «... renversée entre < les bras de > Pillot-Pollux », comment comprendre?

P. 170. « Éprouvera toute sa vie le *rôle* d'un débutant » arrête à bon droit l'éditeur. Je substituerais « trouble », manifestement réclamé par le sens, à « rôle », qui n'est que la répétition d'un mot de la même ligne : « *rôle* noté » [2].

M. Dupuy termine son *Introduction* en appelant sur le Diderot posthume un « travail d'investigation et de discussion ». Certaines parties en ont été, cela n'est pas douteux, fort mal publiées, entre autres les *Lettres à Mlle Volland*. Une revision s'impose. Mais il ne semble pas qu'elle puisse avoir d'autre résultat que la rectification de lectures vicieuses. Ces lettres, avec leur libre allure, leur contact indéniable avec la réalité, ne laissent aucune prise au soupçon d'un arrangement de quelque importance. Quant au *Rêve de d'Alembert*, je défie bien Naigeon d'y avoir osé porter la main. Cela est trop fort pour lui. M. Dupuy montre avec sagacité combien sont restreintes les ressources de Naigeon dans l'art du maquillage; il n'a pas l'ombre d'une idée. N'ayons donc pas trop d'espoir, ou, si l'on aime mieux, pas trop de craintes. Mais si la révélation qui vient de se produire pouvait susciter à Diderot un éditeur qui le traitât en classique, nous le rendît de tout point intelligible, y employât tout le temps et toute la patience nécessaire, elle ferait époque (est-ce trop dire?) comme les travaux qui ont inauguré la restauration de Pascal et celle des sermons de Bossuet. Disons qu'elle est dès à présent d'une haute portée.

L. Brunel.

C'est en flânant le long du quai Voltaire que M. Georges Monval découvrit jadis la mise au net autographe du *Neveu de Rameau* reliée entre la copie d'un livret d'opéra du XVIIIe siècle et une brochure en langue anglaise sur le Massachusetts. Une bonne fortune du même ordre est échue à M. Ernest Dupuy lorsque d'une boîte qui ne semblait contenir que des pièces de rebut il retira un manuscrit de la main de Naigeon où, dès les premiers mots, il n'eut pas de peine à reconnaître le dialogue de Diderot connu sous le titre de *Paradoxe sur le Comédien*. La découverte de M. Monval constitue une insigne curiosité, mais elle n'a pas apporté au texte précédemment établi par de récents éditeurs sur diverses copies contemporaines de notables variantes. La trouvaille de M. Dupuy remet au contraire sur le tapis, et par un exemple des plus typiques, la délicate question de savoir quelle fut la part véritable de Naigeon dans le remaniement des œuvres posthumes de Diderot.

Avant de discuter les raisons invoquées par M. Dupuy en faveur de la thèse

1. Voy. Introduction, p. XII.

2. *Errata*. — P. 156 (note). *Dictionnaire encyclopédique* et non *philosophique*. — P. 168 (note). « De la *Poésie* (et non *Sociéte*) dramatique. »

qu'il soutient aujourd'hui, on me permettra de reprendre la question d'un peu plus haut en exposant les vicissitudes par lesquelles ont passé (au moins jusqu'en 1830) les écrits du philosophe demeurés inédits de son vivant, et si le lecteur veut bien me suivre jusqu'au bout, cette digression lui paraîtra sans doute l'introduction nécessaire des conclusions auxquelles je serais heureux de l'amener.

I

Lorsque Diderot mourut en 1784, il n'avait, en dehors de l'*Encyclopédie*, publié qu'un très petit nombre de livres : *Essai sur le mérite et la vertu* (1745), les *Pensées philosophiques* (1746), *les Bijoux indiscrets* (1747), les *Mémoires sur différents sujets de mathématiques* (1748), la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749), *les Lettres au P. Berthier* (1751), la *Lettre sur les sourds et muets* (1754), les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754), *le Fils naturel* (1757), *le Père de famille* (1758); enfin, après un long intervalle (et sans parler de quelques opuscules, comme les *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, *les Deux amis de Bourbonne*, *l'Entretien d'un père et de ses enfants*, tirés à très petit nombre), l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1778), nouv. édition augmentée (1782). Les pirates littéraires et les adversaires de l'*Encyclopédie* avaient eu beau jeu avec lui et ne s'étaient pas fait faute de lui attribuer toutes sortes d'écrits, comme le *Code de la nature* de Morelly, ou les *Principes de philosophie morale* d'Étienne Beaumont, que l'on retrouve, avec d'autres rapsodies, dans la prétendue *Collection complète des œuvres philosophiques, dramatiques et littéraires de Diderot*, publiée par Marc-Michel Rey à Amsterdam (1773, 5 vol. in-8). Si insoucieux qu'il fût de l'abus que l'on faisait ainsi de son nom, Diderot avait cependant songé vers la fin de sa carrière à mettre en ordre ses affaires littéraires. Des pourparlers, d'abord verbaux durant ses deux séjours en Hollande (1773-1774), puis écrits, s'étaient engagés entre lui et Marc-Michel Rey ; mais ils n'aboutirent pas, et, en annonçant la mort de Diderot, le *Courrier de l'Europe* put avancer qu'il laissait quarante (*sic*) volumes manuscrits dont les libraires (lesquels?) offraient à sa fille cinquante mille livres.

Cette nouvelle proposition, si elle eut réellement lieu, n'eut pas de suite, et bien que les travaux personnels de Diderot ne fissent point partie de la cession de sa bibliothèque à Catherine II, la fille unique du philosophe, Mme de Vandeul, « par une lettre bien écrite et avec force », au dire de la destinataire, offrit à l'impératrice de joindre aux livres qui allaient partir pour Saint-Pétersbourg la copie des écrits dont Diderot n'avait point fait usage. La proposition fut acceptée et, dès le mois d'octobre 1785, Catherine accusait réception à Grimm de ce double envoi.

Les livres se sont fondus et dispersés dans les vastes séries des diverses bibliothèques de la Couronne et je n'ai pu, il y a vingt ans, m'assurer de leur destinée actuelle, mais les trente-deux (et non quarante) volumes formés par les soins de Mme de Vandeul sont présents (moins le tome XVII) sur les rayons du département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale.

En se dépossédant de ces copies, Mme de Vandeul avait très certainement réservé, soit ceux d'entre les originaux sur lesquels elle avait pu remettre la main, soit des doubles de ces copies dont il existait, dans la plupart des cas, un certain nombre d'exemplaires. Non seulement, en effet, Diderot faisait transcrire pour son propre usage les travaux qu'il avait terminés, mais ses *Salons* et ses comptes rendus littéraires, rédigés à l'instigation et aux frais de Grimm, se multipliaient nécessairement en un nombre égal à celui des abonnés royaux ou princiers qui formaient la clientèle exclusive du futur baron. A partir de 1773, Meister, choisi par Grimm pour le suppléer, usa des mêmes ressources et, de 1784 jusqu'à la Révolution, trouva auprès de Mme de Vandeul la même libéralité. Ainsi s'explique, pour le dire en passant,

que l'Allemagne ait, bien avant la Russie, fourni un si précieux appoint à l'entreprise d'un sauvetage qu'il serait peut-être encore téméraire de considérer comme définitivement accompli.

On ne sait pas au juste à quelle date et dans quelles circonstances Naigeon entra en rapports avec Diderot, et ce détail n'a pas d'ailleurs une très grande importance. Originaire d'une famille bourguignonne, qui a eu d'assez nombreux représentants, et fils d'un marchand de moutarde de Dijon, Jacques-André Naigeon passa, « comme Socrate, dit pompeusement Diderot, de l'atelier des beaux-arts dans l'école de la philosophie », ou, pour s'exprimer en style moins noble, il dessina plusieurs années à l'Académie royale, modela chez Le Moyne et peignit chez Carle Vanloo. Plus tard on le retrouve fréquentant chez d'Holbach dont il remettait au net les manuscrits, tenant avec Grimm le registre des souscriptions recueillies pour « l'estampe tragique et morale » gravée à propos de l'affaire Calas et s'insinuant peu à peu dans la familiarité de Diderot qui le consultait tantôt pour ses *Salons*, tantôt sur les difficultés offertes par la sixième ode du troisième livre d'Horace; car Naigeon, à qui Diderot a dédié sa *Satire sur les mots de caractère*, avait fait de très solides humanités, on ne s'en aperçoit que trop à l'abus des citations latines en vers et en prose dont il farcissait ses propres écrits. Un autre *tic* de Naigeon, — le mot est de Diderot lui-même, — beaucoup plus dangereux pour sa sécurité, qui ne semble pas cependant en avoir jamais souffert, était de vouloir, suivant sa propre expression, « l'entière destruction des idées religieuses, quel qu'en fût l'objet ». Pour satisfaire à sa manie il fut l'éditeur effectif du *Militaire philosophe* (1768), du *Recueil philosophique* (1770) et de presque tous les ouvrages de d'Holbach publiés sous la rubrique de Londres ou d'Amsterdam.

Au moment de partir pour la Russie, Diderot avait rédigé la déclaration suivante dont l'autographe (appartenant alors à Berthevin) a été reproduit en fac-simile dans l'*Isographie des hommes célèbres* :

« Comme je fais un long voyage et que j'ignore ce que le sort me prépare, s'il arrivait qu'il disposât de ma vie, je recommande à ma femme et à mes enfants de remettre tous mes manuscrits à M. Naigeon qui aura pour un homme qu'il a tendrement aimé et qui l'a bien payé de retour, le soin d'arranger, de revoir et de publier tout ce qui lui paraîtra ne devoir nuire ni à ma mémoire, ni à la tranquillité de personne. C'est ma volonté et j'espère qu'elle ne trouvera nulle contradiction. A Paris, ce 7 juin 1773. Diderot. »

Les prévisions pessimistes de Diderot ne se réalisèrent pas à cette date et il put non seulement, durant ses deux séjours à la Haye chez le prince Dimitri Galitzin, ajouter à ses écrits antérieurs de nouvelles pages, mais, une fois revenu en France, se livrer à de longues études, entre autres à ce commentaire de Sénèque qu'il a, sous le titre d'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, également dédié à Naigeon.

Le testament de Diderot n'a point été insinué aux registres des commissaires du Châtelet et je ne crois pas qu'il ait été dressé un inventaire des papiers renfermés dans son cabinet : il est donc actuellement impossible de savoir si Diderot avait, par un acte postérieur à 1773, confirmé la volonté qu'il avait exprimée onze ans auparavant, ni de se prononcer sur la répartition exacte de ses manuscrits entre les mains de sa fille, de Meister et de Naigeon à la date du 30 juillet 1784.

La Révolution, qui ouvrit les portes du Panthéon à Voltaire et à Rousseau, ne fit rien pour le principal auteur de l'*Encyclopédie* : son nom ne s'est, pour ainsi dire, jamais rencontré dans la bouche de ses orateurs ou sous la plume de ses publicistes. En l'an II, il est vrai, le citoyen Marron ou Garron aurait offert au Comité d'instruction publique de la Convention nationale[1] le manus-

1. M. J. Guillaume a bien voulu vérifier qu'il n'y a dans les papiers de ce Comité aucune trace du dépôt de ce traité et l'on n'a pour garant de cette assertion que la

crit autographe d'un *Traité de physiologie* dont Diderot lui aurait fait présent quelque temps avant sa mort et qui lui fut sans nul doute rendu, puisque ce manuscrit est resté plusieurs années en vente chez un autre détenteur. En revanche, lorsqu'au régime de la Terreur succéda un calme relatif, on vit surgir de toutes parts des dialogues, des pièces de vers, des romans, des critiques dont jusqu'alors quelques privilégiés avaient seuls eu connaissance. *La Décade philosophique* insère le 30 fructidor an IV (16 septembre 1796) le fameux dithyrambe des *Eleuthéromanes* rimés dès 1772 et dont deux vers, librement imités d'un passage du Testament du curé Meslier, fournissaient à La Harpe converti l'une de ses plus persistantes calomnies; les *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites* (*sic*) [1], rééditent l'*Entretien d'un philosophe et de la Maréchale de **** et mettent au jour le *Supplément au Voyage de Bougainville*. Un inconnu révèle le texte (tronqué) du *Salon de 1765* et de l'*Essai sur la peinture*, soi-disant retrouvés dans « l'armoire de fer ». *La Religieuse* (expurgée) et *Jacques le fataliste* apparaissent l'un et l'autre en cette même année 1796, tandis que, dès 1793, l'Allemagne lettrée a eu connaissance, par la traduction de Mylius, de ce long pastiche de *Tristram Shandy* et que Doray-Longrais a même traduit, sous le titre de : *Exemple singulier de la vengeance d'une femme*, l'épisode de Mme de La Pommeraye.

D'où viennent tous ces manuscrits? De la bibliothèque de Grimm, sans doute, puisque cette bibliothèque avait été saisie comme bien d'émigré, mais Grimm n'en souffle mot dans son *Mémoire sur l'origine et les suites de son attachement pour S. M. Catherine II*, et il paraît avoir eu seulement en vue de mettre en sûreté les originaux de sa correspondance avec l'Impératrice. Quand en l'an VI dom Poirier, devenu membre du Conseil de conservation (remplaçant la Commission temporaire des arts), fut invité à rechercher dans les papiers de Grimm, transférés au dépôt de la rue Saint-Marc, ce qui pouvait y subsister de Diderot, il ne trouva que fort peu de choses le concernant et aucun manuscrit, sauf quelques fragments, sans doute recopiés, du *Père de famille*. Au reste le savant bénédictin n'était pas des mieux préparés à cette tâche inattendue, car il avouait naïvement ne pas connaître l'écriture de Diderot et il ajoutait : « La famille de Diderot, qui souhaite ces restes, pourrait en avoir ou s'en procurer du citoyen Naigeon, de l'Institut, que l'on dit en avoir ».

Or, précisément en 1798, Naigeon se décida enfin, et pour un motif assez imprévu [2], à remplir le mandat que Diderot lui avait déféré et ne manqua point de reproduire en tête de son édition la déclaration de 1773, mais il se

note du libraire Pierre Le Blanc qui fit plusieurs fois figurer ce manuscrit sur les catalogues de ventes publiques publiés de 1837 à 1849 sous le titre de *Curiosités bibliographiques rassemblées par le bibliophile voyageur*. Son sort actuel m'est inconnu.

1. Paris, imp. Chevet, 1796, in-12 (in-8° sur papier vélin). Ces *Opuscules*, dus à divers écrivains, avaient pour éditeur P.-F. Aubin, mais les commentaires et notes qui les accompagnent sont de l'abbé Bourlet de Vauxcelles.

2. Lors du procès de Babeuf et de ses coaccusés devant la Haute Cour de Blois, le chef de la conspiration des Egaux et ses amis alléguèrent plusieurs fois, à l'appui de leurs doctrines, le *Code de la nature* de Morelly qu'ils attribueraient, sur la foi des éditeurs de 1773, à Diderot. « Je n'ai pu voir sans indignation, dit Naigeon, des hommes sanguinaires et féroces autoriser du nom de Diderot leurs monstrueuses extravagances, lui attribuer publiquement et citer en faveur de leur opinion un livre qu'il n'avait jamais ouvert, dont il ne connaissait pas même le titre, et traduire ainsi devant leurs juges et aux yeux de l'Europe étonnée un des hommes qui ont pensé avec le plus de profondeur, raisonné avec le plus de justesse, écrit avec le plus d'éloquence, comme un misérable sophiste et un froid déclamateur. »

Ce désaveu formel de Naigeon ne convainquit pas La Harpe qui argumenta contre Diderot dans sa *Philosophie du XVIIIe siècle*, à l'aide de cette même prétendue édition de 1773. Ses erreurs volontaires ont été de nouveau combattues par Barbier dans le *Dictionnaire des anonymes* et à la suite du *Nouveau Supplément au Cours de littérature de La Harpe* (Paris, 1823, in-8°), publié par ses soins.

sentit si peu sûr de ses prétendus droits qu'il ne fit aucune démarche auprès de M. et Mme de Vandeul et qu'il ne leur envoya même pas un exemplaire de sa publication!

Meister avait, comme Grimm, quitté Paris en 1792 et il s'était réfugié en Suisse d'où il continuait à rédiger sa correspondance littéraire à l'aide des matériaux qu'il avait accumulés, ou que lui envoyaient des amitiés dévouées. La plus précieuse et la plus solide qu'il eût laissée en France était celle de Mme de Vandeul, qui le tenait au courant des nouveautés et lui faisait part de ses propres jugements. On peut voir dans les appendices de la *Correspondance* (tome XVI, p. 229) le mécontentement que lui causa la publication de l'*Essai sur la peinture* et du *Salon de 1765*. J'emprunte à ces mêmes appendices les considérations, très importantes en l'espèce, de Meister sur la mission que s'attribuait Naigeon, excipant de la fameuse déclaration rédigée par Diderot au moment de son départ pour la Russie. Après l'avoir reproduite, Meister ajoute :

« On est loin de vouloir révoquer en doute l'authenticité de ce titre, mais pour en apprécier la valeur, il ne sera pas inutile de remarquer :

« 1° Que Diderot ayant survécu plus de dix ans à la signature de cet acte, il ne serait pas impossible qu'avant de mourir il eût changé d'avis.

« 2° Qu'en chargeant M. Naigeon du soin de revoir et de publier ses ouvrages, ce n'est pourtant pas à lui qu'il paraît avoir laissé le dépôt de ses manuscrits.

« 3° Que, désirant que tous ses manuscrits soient remis à M. Naigeon par sa femme et ses enfants, il a supposé probablement que ce serait à de certaines conditions, dans lesquelles l'intérêt et la convenance des héritiers naturels ne seraient pas oubliés.

« 4° Que le respect bien connu de la fille unique de Diderot pour son père et la tendre piété qu'elle conserve à sa mémoire ne permettent pas de penser qu'elle se fût dispensée d'exécuter l'ordre renfermé dans l'acte en question, si elle avait dû le regarder en effet comme l'expression absolue des dernières volontés de son père.

« 5° Qu'il est très certain cependant que l'édition annoncée s'est faite sans le concert et sans l'aveu de sa fille, qu'elle ne contient pas, à beaucoup près, tous les manuscrits laissés par Diderot, et qu'une partie des originaux de ces manuscrits est encore aujourd'hui dans les mains d'une autre personne [1] à qui Diderot a bien voulu les confier peu de temps avant sa mort et qui ne se permettra jamais d'en disposer que suivant les intentions de la famille dont rien ne lui peut faire oublier le droit imprescriptible.

« Parmi ces manuscrits, sont un examen critique du dernier ouvrage d'Helvétius : *De l'homme et de ses facultés* ; *le Rêve de d'Alembert* ou *Dialogue entre d'Alembert, Mlle de Lespinasse et le docteur Bordeu sur l'origine des êtres*; le *Voyage en Hollande*, la correspondance avec Falconet sur le désir de l'immortalité; quelques additions à la *Lettre sur les aveugles*, aux *Salons*; différentes pièces de théâtre, etc. »

De cette réfutation point par point il découle, ce me semble, pour tout esprit non prévenu, que les ayants-droit de Diderot ne considéraient en aucune façon le mandat par lui donné à Naigeon vingt-cinq ans auparavant comme indiscutable; qu'il devait y avoir eu entre eux et lui depuis la mort du philosophe des relations plus que froides et que, s'il s'était autorisé de ce papier pour réimprimer les œuvres anciennes et en imprimer d'autres plus récentes, il n'avait point osé réclamer l'exécution pleine et entière d'une convention lointaine que rien n'était venu ratifier.

Naigeon avait en outre rédigé des *Mémoires historiques et philosophiques pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot* qui auraient dû logiquement former la tête ou le complément de l'édition de 1798, mais qui demeurèrent

1. Meister lui-même.

inédits et ne virent le jour (non sans être expurgés) qu'en 1823, treize ans après la mort de l'auteur.

Ces *Mémoires*, écrits, selon la judicieuse remarque de Barbier[1], « avec une emphase bien opposée au genre biographique », n'apprennent en effet que fort peu de chose sur la vie du philosophe et sont surtout consacrés à l'examen des œuvres depuis longtemps connues dont Naigeon a surveillé la réimpression et de quelques-unes de celles dont il possédait la minute ou la copie, mais qu'il n'a point mises au jour, telles que la *Promenade du sceptique ou les Allées*, le *Neveu de Rameau*, qu'il se contente de traiter en passant d' « excellente satire, aussi originale que celui dont elle porte le nom », le mémoire en réponse aux attaques de Luneau de Boisjermain[2], le *Rêve de d'Alembert* et ses annexes, le *Plan d'une université pour la Russie*, la *Réfutation d'Helvetius*. Une tradition, dont les éditeurs de 1823 se sont fait l'écho, veut que ces *Mémoires* aient été commencés en 1784 et interrompus en 1795. Rien ne justifie ni n'infirme la première de ces dates, mais la seconde est plus que douteuse, puisque Naigeon dit (p. 141) avoir acheté à la vente de Malesherbes (12 floréal an V, 1er mai 1797 et j. s.) une copie de la *Promenade du sceptique*, qu'il réfute vivement les allégations de Bourlet de Vauxcelles à propos des *Opuscules philosophiques et littéraires* parus en 1796, et qu'il gémit en terminant sur la faible sensation produite par la publication des *Œuvres* faite par lui en 1798. Le dernier paragraphe des *Mémoires*, tels qu'ils ont été imprimés, a d'ailleurs toutes les apparences d'une conclusion. Ni dans ses *Mémoires*, ni dans son avertissement de 1798, Naigeon n'a fait exactement connaître quels étaient au juste les manuscrits qu'il possédait et la nature de chacun d'eux : ainsi (p. 290 des *Mémoires*), il prétend n'avoir analysé *le Rêve de d'Alembert* et ses annexes qu'à l'aide de ses souvenirs et de quelques « extraits très succincts faits autrefois », (or cette analyse comporte une centaine de pages), et cependant Mme Dufour de Villeneuve, sœur des deux Naigeon, offrait en 1816 à Mme de Vandeul, comme étant « de la main de son illustre père », la *Suite d'un dialogue* et le *Plan d'une université pour la Russie*, dont elle dut se défaire à l'amiable, puisqu'ils n'ont pas figuré à sa vente posthume (12 mai 1820), où l'on ne retrouve qu'une copie, faite par Naigeon, du *Rêve de d'Alembert* (31 p. in-4° d'une écriture serrée) et celle du *Paradoxe* dont M. Dupuy est, après trois quarts de siècle, devenu fortuitement possesseur.

Le 12 mai 1816 Naigeon le jeune s'était suicidé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. C'est alors que sa sœur, se trouvant dans la gêne, se décida, sous les auspices d'Antoine-Alexandre Barbier, à tenter une démarche auprès de Mme de Vandeul afin de tâcher de tirer parti des manuscrits de Diderot qui lui étaient échus en héritage. Assézat a donné (*Œuvres complètes*, tome V, p. 362), d'après la minute retrouvée dans les papiers de Barbier, le texte de la lettre par laquelle elle sollicitait cette entrevue, et j'ai emprunté à la même source (*ibid.*, XX, p. 102), la note prise par l'illustre bibliographe au sortir de l'entretien qu'il eut avec Mme de Vandeul, le 17 décembre 1816. Au point de vue spécial qui seul est ici en cause, le résultat de cet entretien fut que les copies de Mme Dufour de Villeneuve faisaient double emploi avec la collection formée par Mme de Vandeul et c'est à cette circonstance que les premières durent de figurer dans sa vente posthume, puis dans celle qui eut lieu sous les noms de MM. Bertin, Titzingh et Philibert (20-21 mars 1832) par les soins du libraire Nepveu.

Mme de Vandeul mourut à son tour le 3 décembre 1824, et son « petit trésor », comme elle appelait la réunion des manuscrits paternels, passa entre les

1. *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus*. Paris, 1819, tome 1er (seul paru), v° *Diderot*.

2. Cf. *Un factum inconnu de Diderot*, publié par Maurice Tourneux. Paris, H. Leclerc, 1901, in-8°, 41 p. (Extrait à 60 exemplaires du *Bulletin du bibliophile*).

mains de son fils. Bien qu'il se réclamât volontiers, dit-on, de son glorieux aïeul, sur les genoux duquel Eusèbe Salverte l'avait vu jouer, il ne semble pas avoir jamais favorisé les recherches destinées à faire jouir le public du « petit trésor » [1]. C'est du Nord, sur des copies subreptices prises par les soins d'un Français émigré, et naturalisé russe, Jeudy-Dugour, que vinrent entre les mains de Sautelet et de Paulin les textes, mal connus ou tout à fait ignorés jusqu'alors, des *Lettres* à Falconet sur la postérité, des lettres à Mlle Volland, du *Paradoxe sur le Comédien*, les *Voyages à Bourbonne et à Langres*, l'*Entretien avec d'Alembert* et *le Rêve*, qui en forme la suite, *Est-il bon? Est-il méchant?* *les Trois chapitres ou la Vision du mardi gras*, des notices sur Rouelle et sur Michel Vanloo, enfin quelques pages des *Éléments de physiologie*. C'est alors aussi que les *Mémoires* de Mme de Vandeul sur son père, dont François Barrière avait donné divers fragments dans ses *Tableaux de genre et d'histoire* (1828), furent intégralement communiqués aux mêmes éditeurs, probablement par Jeudy-Dugour qui en avait retrouvé le texte dans l'exemplaire de la *Correspondance littéraire* adressée par Meister à Catherine II. Pour allécher les acheteurs, Paulin et Sautelet firent imprimer isolément le *Paradoxe sur le Comédien*, dont les exemplaires subsistants furent ensuite ajoutés au premier tirage des quatre volumes parus sous ce titre en partie inexact : *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits*, et avec ce sous-titre destiné à donner le change sur leur provenance réelle : *publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm.*

1. Je crois devoir, à ce propos, reproduire une *Note sur des manuscrits inédits de Diderot* publiés par le baron Ernouf dans le *Bulletin du bibliophile* de 1882, p. 431, et dont le ton agressif contraste avec la courtoisie que j'ai naguère rencontrée chez les derniers descendants du philosophe.

« Plusieurs biographes de cet écrivain trop célèbre ont avancé qu'un certain nombre de ses manuscrits inédits avaient été détruits par des personnes de sa famille qui ne partageaient pas ses idées religieuses (?).

« Il est vrai que les idées *religieuses* de Diderot ne sont pas en faveur chez ses descendants. Sous ce rapport, ils sont absolument dégénérés, ou plutôt *régénérés*. Mais le surplus de l'assertion est inexact. Il existait et il existe même encore dans l'honorable famille Caroillon de Vandeul, qui descend de Diderot par sa fille unique, une réserve de manuscrits que feu M. de Vandeul, petit-fils unique de Diderot par sa mère, et Mme de Vandeul, sa femme, décédée en 1876 à un âge fort avancé, avaient toujours refusé de publier et de communiquer à des étrangers. Ces manuscrits, entièrement autographes, n'ont figuré dans aucune des éditions anciennes et modernes, non plus que dans le recueil d'*Œuvres inédites* imprimé en 1841 [*sic* : 1830]. Il n'en est pas question davantage dans les mémoires inachevés de Naigeon (1810 [*sic* : 1823]), ni dans ceux de Mme de Vandeul-Diderot sur son père (1830).

« Cousin connaissait l'existence de ces papiers. Il fit, à plusieurs reprises, des démarches inutiles pour en obtenir la communication. Oubliés ensuite pendant de longues années, ils ont été retrouvés dans la succession de Madame de Vandeul. Malheureusement, — ou heureusement, si l'on veut, — ces manuscrits, longtemps relégués dans un endroit humide, étaient dans un complet état de dégradation. C'est à peine aujourd'hui si l'on peut y déchiffrer çà et là quelques mots.

« Ils avaient d'ailleurs toujours été *illisibles*, dans le sens moral de l'expression ; et c'est pour cela qu'ils avaient été si soigneusement tenus à l'écart. Une personne de la famille, qui avait pu les parcourir avant qu'il ne fussent détériorés à ce point, m'a dit qu'ils contenaient, entre autres choses, une suite de *Jacques le fataliste*, et quelques ébauches de contes dans le genre des *Bijoux indiscrets*. »

Si Cousin fit auprès de M. de Vandeul quelques tentatives, elles furent sans doute verbales, car, ainsi que M. Félix Chambon s'en est assuré, ses papiers légués à la Sorbonne sont muets à ce sujet. Quant aux suites de *Jacques le fataliste* et des *Bijoux indiscrets*, il est permis de douter de leur existence. Le premier de ces romans nous est parvenu dans son intégrité et peut-être pour le second s'agissait-il des trois chapitres rétablis par Naigeon et dont une copie existe dans les manuscrits de Saint-Pétersbourg.

II

Qu'est-ce que le *Paradoxe sur le Comédien*? C'est le développement de deux articles écrits pour la *Correspondance littéraire* de Grimm (octobre et novembre 1770) à propos d'une brochure d'Angelo Sticotti intitulée *Garrick ou les acteurs anglais*, présentée comme traduite de cette langue. Diderot y expose cette idée que l'acteur vraiment supérieur est celui qui ne ressent point les émotions dont il est l'interprète et que l'artiste médiocre est au contraire celui qui s'y abandonne et croit réellement les éprouver.

De ces deux articles, Diderot aurait tiré les éléments d'un dialogue entre deux interlocuteurs désignés par ces seuls mots : *le premier*, c'est-à-dire lui-même, et *le second*, chargé de lui donner la réplique. Une copie de ce dialogue figure au tome XIV, intitulé *Œuvres dramatiques*, des manuscrits de Saint-Pétersbourg, où il remplit les folios 279-345 formant 135 pages.

D'après une note de Walferdin, dont j'ai pu jadis prendre copie, l'original qu'il avait eu sous les yeux (sans nul doute chez Mme de Vandeul) comportait « 138 pages à vingt-trois lignes par page sur papier à lettre commun », c'est-à-dire, selon tout probabilité, de format in-8, tandis qu'une copie (in-4°) ne formait que 75 pages. Le manuscrit autographe de Naigeon avait primitivement 44 pages in-4° : tel qu'il est parvenu à M. Dupuy, il n'en a plus que trente-six. Il porte seulement pour titre *Paradoxe* et une épigraphe empruntée à la *Serva Padrona*. Les fac-similé choisis par l'éditeur sont ceux des feuillets 1, 18-19, 20, 24-25, et ce choix est légitime, puisqu'il a pour but de corroborer l'opinion à laquelle il s'est arrêté après un long et consciencieux examen. Ces pages présentent en effet des ratures, des additions, des surcharges qui semblent bien à première vue les traces d'une élaboration personnelle. A cet argument matériel M. Dupuy ajoute un faisceau de présomptions d'ordre littéraire qui l'ont fortifié dans cette conviction que le véritable auteur du *Paradoxe sur le comédien* n'est pas Diderot, mais Naigeon!

La théorie est séduisante, neuve et hardie : voyons si elle est irréfutable.

Pour rendre sa démonstration plus tangible M. Dupuy a disposé sur deux colonnes le texte des *Observations* de 1770 et celui du manuscrit de Naigeon ; il les a fait suivre de celui du manuscrit de Saint-Pétersbourg dont il a obtenu à Paris même la gracieuse communication. Peut-être, si la chose eût été typographiquement possible, eût-il été préférable de diviser la page en trois et de mettre ainsi le lecteur à même de suivre les phases successives de la composition sous les trois formes qu'elle a tour à tour revêtues... Mais comment la présence même du *Paradoxe* parmi les manuscrits de Saint-Pétesbourg n'a-t-elle pas averti M. Dupuy que la supercherie dont, à l'en croire, Naigeon serait coupable, était *ipso facto* rendue encore plus invraisemblable? Comment admettre que Mme de Vandeul, aidée sans doute par Meister et peut-être par Grimm, ait pu intercaler dans la collection qu'elle destinait à l'Impératrice un manuscrit dans lequel ni elle-même, ni les plus fidèles amis du philosophe n'eussent point reconnu son style et ses idées? Et pourquoi, en vérité, Diderot aurait-il éprouvé le besoin de grossir son bagage, déjà pourtant considérable, — même à ne parler que de ce qu'il laissait d'inédit, — d'un ouvrage qui ne lui eût point appartenu en propre? Diderot, surtout dans les vingt dernières années de sa vie, n'écrivait point au jour le jour et n'avait point, comme nos contemporains, à « tourner la meule » d'un journal ou d'une revue! S'il a pu se faire aider quelquefois, il n'a jamais reconnu et signé que ce qu'il avait écrit et son cas ne saurait être, en aucune manière, comparé à celui de Dumas père recrutant toute une équipe de gens d'esprit ou de talent pour l'aider à tenir d'invraisemblables gageures, ou de Théophile Gautier passant volontiers à Noël Parfait, à Louis de Cormenin ou à tel autre de ses intimes sa plume de chroniqueur théâtral.

Nous n'avons pas et nous n'aurons, selon toute apparence, jamais entre les mains le manuscrit original de 138 pages que Walferdin put consulter; par conséquent nous ignorerons toujours si cet original était le premier jet du dialogue, ou sa mise au net définitive; il est bien probable que, pas plus que les autres écrits de Diderot, celui-ci ne sortit tout d'une pièce de son cerveau et qu'il eût pu dire de ce dialogue ce qu'il a dit de ses procédés de gestation habituelle dans un « feuillet » adressé à Catherine et précisément intitulé :

Sur ma manière de travailler.

« Votre Majesté Impériale m'a demandé quelle était ma manière de travailler.

« J'examine premièrement si la chose peut être mieux faite par moi que par un autre et je la fais.

« Sur le moindre soupçon qu'elle peut être mieux faite par un autre que par moi, quelque avantage que je puisse y trouver, je la lui renvoie, car le point important n'est pas que je fasse la chose, mais qu'elle soit bien faite.

« Lorsque j'ai pris mon parti, j'y pense chez moi le jour, la nuit, en société, dans les rues, à la promenade; ma besogne me poursuit.

« J'ai sur mon bureau un grand papier sur lequel je jette un mot de réclame [1] de mes pensées, sans ordre, en tumulte, comme elles viennent.

« Lorsque ma tête est épuisée je me repose; je donne le temps aux idées de repousser : c'est ce que j'ai appelé quelquefois ma *recoupe* [2], métaphore empruntée d'un des travaux de la campagne.

« Cela fait, je reprends ces réclames d'idées tumultueuses et décousues et je les ordonne, quelquefois en les chiffrant.

« Quand j'en suis venu là, je dis que mon ouvrage est achevé.

« J'écris tout de suite, mon âme s'échauffe de reste en écrivant.

« S'il se présente quelque idée nouvelle dont la place soit éloignée, je la mets sur un papier séparé.

« Il est rare que je récrive, et les différents petits papiers que Votre Majesté a entre les mains n'ont été écrits qu'une fois; aussi reste-t-il des négligences, toutes les incorrections légères de la célérité.

« Je ne lis ce que les autres ont pensé sur l'objet dont je m'occupe que quand mon ouvrage est fait.

« Si la lecture me détrompe, je déchire mon ouvrage.

« *Si je trouve quelque chose dans les autres qui me convienne, je m'en sers.*

« S'ils m'inpirent quelque nouvelle idée, *je l'ajoute en marge, car, paresseux de copier, je réserve toujours de grandes marges.*

« Voilà le moment de consulter les amis, les indifférents et même les ennemis.

« Les ennemis! oui, madame, ceux que je méprise. Je fais comme le médecin qui guérit son malade avec du bouillon de vipère.

« Je n'ai jamais refusé un bon conseil à celui que je méprisais, ni rejeté celui que j'en pouvais recevoir, ni rougi de l'obligation que je lui en avais.

« Il s'en manque bien encore que l'ouvrage puisse être publié; il y a le travail de la lime, le plus épineux, le plus difficile, celui qui épuise, fatigue, ennuie et ne finit point, surtout chez une nation où quatre expressions de mauvais goût

1. Dans la langue typographique, *réclame* signifie à la fois le mot ou la syllabe qu'on imprimait au bas d'une page et qu'on réitérait au commencement de la suivante, et la note qui rappelle au correcteur le dernier mot ou le dernier folio d'une épreuve. Diderot s'était déjà servi de ce mot dans cette dernière acception à propos des prétendus mémoires de sœur Suzanne, et de la lacune qu'il y a constatée. Voyez *la Religieuse*, tome V, p. 162 des *Œuvres complètes*.

2. Littré donne à ce mot le sens de *regain* : c'est bien ce que Diderot veut dire.

tuent un très bon ouvrage, où l'on ne permet pas la rencontre dure de deux voyelles, où l'on est blessé de la répétition d'un même mot quelquefois dans une page; où l'on exige que vous soyez doux, clair, facile, élégant, élevé, harmonieux; où les femmes écrivent purement et jugent en dernier ressort. Ah! quelle tâche que celle d'un auteur chez un peuple qui se soucie fort peu qu'on l'instruise, mais qui veut sur toutes choses être amusé, même dans les matières les plus sérieuses, les plus importantes! Nous faisons bien plus de cas de la couleur que du dessin. Point de salut pour celui qui ne sait pas écrire. Cet auteur travaille pour le premier écrivain qui saura se parer de ses dépouilles et joindre l'agréable à l'utile. Tout le monde crie au plagiat, mais tout le monde laisse le premier dans la poussière et lit le dernier. Les plumes du paon s'attachent si bien, à la longue, sur les ailes de la corneille, qu'elles lui restent en propre. Voltaire en est un excellent exemple: il est vrai que celui-ci était trop riche de son fonds.

« Le désespoir, c'est qu'on croit avoir vu toutes les incorrections, et que l'ouvrage imprimé vous en montre qui crevaient les yeux...

Ce ne sont pas là, on en conviendra, les procédés d'un improvisateur à la toise et Naigeon a fort bien pu, sur la copie prise par lui du dialogue tel qu'il était écrit sous sa première forme, reporter en marge les additions que Diderot, « paresseux de copier », avait intercalées à la même place et raturer les passages dont, d'après les conseils « des amis, des indifférents ou même des ennemis », le philosophe s'était décidé à faire le sacrifice.

Ainsi s'expliquerait l'aspect du manuscrit que M. Dupuy a recueilli; ainsi s'expliqueraient aussi les taches et les redites que le nouvel éditeur se refuse à porter au compte de Diderot et où il ne veut voir que les maladresses d'un pasticheur.

« Lorsque, dit-il (p. XIV), on lit les *Observations* (écrites en 1770 pour la Correspondance de Grimm), ce qui frappe des yeux exercés, c'est la netteté de ce morceau, c'est son ordonnance logique. Les idées s'enchaînent sans effort, l'expression en est rapide, lumineuse. Passe-t-on des *Observations* au *Paradoxe*..., l'auteur, dans les parties où il ne copie pas, à peu de chose près, les textes primitifs, se borne à amplifier, à délayer le plus souvent certaines idées déjà énoncées; il reprend, il développe de nouveau quelques autres de ces idées, sans se préoccuper ou s'apercevoir du double emploi; il alourdit, il obscurcit par des surchages inutiles tel développement d'abord bien présenté, enfin par des corrections, par des additions indiscrètes, il aboutit, dans beaucoup de passages, à des ruptures de raisonnement, à des déviations de pensée, à des bizarreries, deux ou trois fois à des non-sens dont Diderot n'a pu être complice ». M. Dupuy cite, entre autres délayages et repétitions, la comparaison du *fantôme* qui revient sept ou huit fois, puis il note toute une série d'emprunts que l'arrangeur aurait contractés envers : 1° Diderot lui-même; 2° Rousseau; 3° Voltaire; 4° Grimm; 5° Mme de Vandeul; 6° d'Holbach; 7° Cailhava; 8° Mlle Clairon.

Malgré l'extrême ingéniosité de ces rapprochements et les connaissances profondes qu'elles trahissent (ce dont personne ne sera surpris), j'avoue que la plupart d'entre eux ne me semblent pas aussi probants que vent bien le dire M. Dupuy. En ce qui concerne les « centons » que Naigeon aurait ramassés dans les œuvres de Diderot et qu'il aurait plaqués, d'une façon plus ou moins heureuse, au milieu de ses amplifications, il en est un dont M. Dupuy a bien pu retrouver l'origine, mais qu'il ne dépendait pas de Naigeon de pouvoir s'assimiler : les lettres de Mlle Jodin ne furent connues qu'en 1821, et les originaux n'avaient certainement point passé sous ses yeux. D'autres réminiscences provenant, si l'on croit M. Dupuy, du *Rêve de d'Alembert* et de sa *Suite*, du *Salon de 1765*, de la *Réfutation* d'Helvétius, du *Plan d'une Université pour la Russie* ne sont pas davantage des arguments sans réplique. « Est-il facile d'admettre, dit à ce propos M. Dupuy (p. XXIX), qu'un pareil prosateur, improvisateur-né, ait

entassé dans un si petit nombre de pages un si grand nombre de contributions tirées de ses propres écrits et soutiendra-t-on avec vraisemblance qu'un prodigue de cette trempe se soit exercé à rassembler parcimonieusement, autour d'un canevas déjà utilisé, les lambeaux recousus d'une quinzaine de ses œuvres? » Diderot s'est beaucoup plus répété qu'on ne le pense, et je pourrais, à l'instar de M. Dupuy, distribuer sur deux colonnes des fragments, parfois identiques de fond et de forme, qui viendraient à l'appui de mon assertion, mais cette démonstration serait ici hors de son lieu et je me contenterai d'indiquer en note quelques-unes de ces analogies que chacun peut vérifier [1].

Le fragment que j'ai rappelé plus haut trouve dans le cas présent son application toute naturelle et montre à quiconque voudra bien méditer les termes de cette confession littéraire ce qu'il faut penser de ce don d'improvisation perpétuelle qu'on a tant de fois admiré et plus souvent blâmé chez Diderot. Les *Observations* sur la brochure de Sticotti datent bien de 1770, mais on peut reporter à 1773 la rédaction primitive du dialogue, puisqu'il y est question des retentissants débuts de Melle-Raucourt (23 décembre 1772), et il fut, en vue de l'édition projetée par Marc-Michel Rey, relu cinq ans plus tard, puisqu'il y est fait allusion à la nomination de Necker au Contrôle général (29 juin 1777).

Diderot ne s'y prit pas d'ailleurs autrement quand, d'un autre article destiné à la *Correspondance littéraire* de Grimm, il tira le dialogue connu sous le titre de *Supplément au Voyage de Bougainville*, et l'on sait que la fameuse comédie, dont la représentation a été tant de fois annoncée en ces dernières années et toujours ajournée : *Est-il bon? Est-il méchant?* nous est parvenue d'abord sous la forme d'un scenario (*Plan d'un divertissement domestique*), puis d'un acte (*la Pièce et le Prologue*), enfin dans son développement complet qui fut certainement l'objet d'un remaniement antérieur, puisque le titre du manuscrit de Saint-Pétersbourg porte : « *Quatrième* édition manuscrite, revue, corrigée et augmentée. » Diderot ne se contentait pas, on le voit, aussi aisément qu'on l'a dit tant de fois, lui qui, en 1780, opposait un *veto* formel à la publication de ses lettres à Falconet sur la postérité avant qu'il n'en eût fait disparaître, comme il se le proposait, les négligences et les incorrections qu'il y avait trouvées en les relisant. Fut-il toujours bien avisé dans ces retouches successives? Ceci est une autre question, et si le *Paradoxe* offre les disparates qui choquent si vivement M. Dupuy, cela tient uniquement à ce qu'en littérature comme en art il y a souvent entre une esquisse et une œuvre définitive des différences qui sont tout à l'avantage de la première.

Un passage de la correspondance de Grimm, d'avril 1765, sur la nécessité de ne point traiter au théâtre un sujet d'histoire moderne dans la langue de la tragédie classique, sur le talent de Garrick à contrefaire au même instant Macbeth poursuivi par ses remords et un petit garçon pâtissier dont la cor-

1. Voyez, par exemple, dans le *Salon de 1765* (*Œuvres complètes*, éd. Assézat, t. X, p. 312), dans la *Réfutation d'Helvétius* (*ibid*, II, p. 449) et dans *Diderot et Catherine II* (p. 318) la boutade commençant ainsi : « Jupiter me paraît bien plaisant quelquefois » ; dans le célèbre morceau *Sur les femmes* (I, 261), dans les *Lettres à Mlle Volland* (XIX, 306) et dans *Diderot et Catherine II* (p. 394), la définition du véritable sens des paroles d'amour adressées par un libertin à une jeune fille; dans les lettres à Falconet (XVIII, 297), dans les lettres à Mlle Volland (XIX, 274) et dans le *Salon de 1767* (XI, p. 374) le récit à peu près identique de la mésaventure de Moitte et de la mutinerie des élèves de l'Académie Royale, à propos du premier prix de sculpture décerné contre leur gré; dans le *Supplément au voyage de Bougainville* (II, 224) et dans *Jacques le fataliste* (VI, 117), le passage fameux paraphrasé presque mot pour mot par Alfred de Musset dans les stances intitulées *Souvenir*:

Oui, les premiers baisers, oui, les premiers serments...

Je me borne à ces citations, mais il serait facile de relever d'autres réminiscences dans des écrits dont l'authenticité est hors de contestation.

beille de gâteaux a roulé sur le pavé, sur l'analogie du talent de Sedaine avec le génie de Shakespeare, fournit à M. Dupuy l'occasion de prendre Naigeon, comme on dit vulgairement, la main dans le sac, et la bévue qu'il aurait commise en écrivant *Hamlet* au lieu de *Macbeth* (ce que je tiens, quant à moi, pour un simple *lapsus calami*), ne lui a pas échappé non plus. C'est Grimm lui-même qui appelle quelque part Diderot « un puits d'idées » et déplore avec quelle facilité il était permis au premier venu d'y puiser sans scrupules. Ils avaient vu familièrement Garrick durant son séjour à Paris et ils ont dû plus d'une fois causer des exigences du drame tel que Diderot le comprenait, de Shakespeare qu'ils lisaient tous deux dans sa langue originale, de Sedaine, leur ami. Je ne vois rien dans ces passages qui infirme leur authenticité.

Pour admettre au surplus que Naigeon se soit directement inspiré des remarques de Grimm, il faudrait admettre aussi qu'il était en situation de lire cette correspondance (publiée pour la première fois trois ans après sa mort) et dont personne à Paris ne possédait une copie. Or les rapports de Naigeon et de Grimm paraissent avoir été à peu près nuls, et le premier a plus tard tracé du second, en tête du *Salon de 1765*, un portrait ou plutôt une caricature où la haine, le mot n'est pas trop fort, perce à chaque trait. Les pages écrites par Diderot pour la correspondance, et dont quelques-unes ont été recueillies par Naigeon, provenaient certainement de copies faites pour le philosophe, mais non des cahiers réservés aux abonnés et dont Grimm fut, quoi qu'on en ait dit, pendant vingt ans le principal, sinon l'unique rédacteur.

M. Dupuy suppose encore que Naigeon a eu connaissance des *Mémoires* de Mme de Vandeul sur son père qui « circulaient, dit-il, dans Paris vers 1787 ». Ils furent écrits en effet en 1785 ou 1786 et Meister put en donner la primeur a ses abonnés, mais on a vu plus haut en quels termes Mme de Vandeul et Meister étaient d'ores et déjà avec Naigeon, et si l'anecdote dite du « théologal » ou du « formicaleo » se retrouve dans le *Paradoxe* comme sous la plume de Mme de Vandeul, c'est qu'elle avait vivement frappé Diderot et qu'il l'a lui-même contée ailleurs dans un dialogue intitulé *Lui et moi*.

L'obscur bohème qui lui en a fourni le sujet et le trait final faisait partie de cette tourbe de « polissons », dont a parlé Grimm, qui envahissaient chaque jour « l'atelier » du philosophe et dont, toujours selon Grimm, le plus souvent il ne savait pas même le nom. Je n'oserais pas, en l'absence de toute preuve certaine, alléguer que Cailhava d'Estandoux fut au nombre de ces « polissons », mais je ne vois pas pourquoi Diderot, au rebours de ce qui se passait d'ordinaire, n'aurait pas emprunté à l'auteur *De l'art de la comédie* (1772, 4 vol. in-8°) l'idée de ces *a parte* qui se produisent fréquemment sur la scène entre un acteur et son partner : afin de rendre le contraste plus piquant, au risque de l'affaiblir par la longueur même de la démonstration, l'auteur du *Paradoxe* imagine d'intercaler cet *a parte* dans la troisième scène du quatrième acte du *Dépit amoureux* et de le placer dans la bouche des deux époux véritables, et ce serait aussi de la note finale dont Grimm a fait suivre les *Observations* de 1770 que Diderot aurait tiré, en l'accentuant, l'exclamation de Sophie Arnould se pâmant aux yeux des spectateurs entre les bras de son camarade Pillot. Faut-il donc voir ici les « raccords » d'un imitateur imprudent et Diderot n'a-t-il pas bonnement lui-même averti sa bienfaitrice que « s'il trouve quelque chose dans les autres qui lui convienne, il s'en sert » ?

Les « emprunts » aux *Mémoires* de Mlle Clairon (publiés pour la première fois en 1798), à Voltaire et à Rousseau paraitront bien peu de chose à quiconque les examinera avec des yeux moins prévenus que ceux de M. Dupuy. Les premiers même me semblent à peine dignes d'arrêter l'attention, tant ils sont fortuits et menus; il n'y a pas davantage à crier au plagiat à propos de certaine comparaison entre le prêtre et le comédien, employée par Voltaire dès 1764 dans une lettre à Huerne de la Motte sur l'excommunication des gens de

théâtre et qui est revenue plus d'une fois aussi sous la plume de Diderot, ou bien encore parce qu'il est question de Le Kain dans le rôle de Ninias (*Semiramis*), ou de la condamnation du banquier Billard et de son directeur et complice l'abbé Grizel. Qu'en parlant des mœurs des comédiens Diderot ait naturellement repris quelques-unes des expressions dont Rousseau s'est servi dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, je ne vois là que des rencontres inévitables en pareil cas, et si Diderot a comparé les allures obséquieuses d'un courtisan à celles d'un pantin dont on tire les ficelles, tandis que d'Holbach, dans une facétie posthume, a eu recours à l'image d' « une cire molle prête à recevoir toutes les impressions qu'on voudra lui donner », il me paraît un peu puéril de conclure, comme M. Dupuy est tenté de le faire, que cet essai « d'une ironie un peu apprêtée » a été mis à profit par le reviseur supposé du *Paradoxe*.

J'ai grand'peur qu'en abordant la question d'authenticité de ce dialogue sur un premier indice et avec une idée préconçue, M. Dupuy n'ait été victime de la même illusion que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* lorsqu'il prit contact avec les documents originaux dont il entendait tirer la démonstration de sa théorie, car il est si fortement hanté de cette pensée de l'ingérence de Naigeon dans les œuvres posthumes de Diderot qu'il va jusqu'à se demander (p. XXX) s'il n'aurait pas porté la main sur les *Lettres à Mlle Volland* et sur le *Rêve de d'Alembert*.

Eh bien ! non, mille fois non ! Naigeon est resté absolument étranger au choix pratiqué par Mme de Vandeul dans les lettres à Mlle Volland, dont les originaux étaient revenus entre ses mains quelques mois à peine avant la mort de son père, sinon même un peu après, et les lacunes que m'a révélées la collation du manuscrit de Saint-Pétersbourg ne doivent être imputées qu'à des scrupules de piété filiale, ou à tel autre motif que nous ignorerons toujours. On a vu plus haut que le *Rêve de d'Alembert* et sa *Suite* étaient connus de Naigeon, qui en a donné une longue analyse, mais les copies contemporaines qui subsistent de ces deux dialogues sont assez nombreuses pour qu'on puisse aisément s'assurer si des remaniements y avaient été introduits, ce qui jusqu'à présent, que je sache, n'a pas été démontré.

III

Ce n'est pas la première fois que la probité littéraire de Naigeon éditeur de Diderot est mise en cause; bien avant M. Dupuy, François Génin avait formulé contre lui, dans la *Revue indépendante* de 1846, puis en tête des *Œuvres choisies*, publiées chez Didot l'année suivante, les mêmes accusations à propos de divers articles de l'*Encyclopédie* et de l'appendice des *Pensées sur l'interprétation de la nature*, modifiés d'après des notes manuscrites ou des feuilles volantes dont tout vestige aurait depuis disparu. Il se peut fort bien que Naigeon ait cédé au plaisir d'ajouter à cette supposition (v^o^ *Malabares* [Philosophie des]) : « on dira : il n'y a point de Dieu » cette affirmation tranchante : « et l'on dira la vérité » ; quant à la *Prière* qui termine les *Pensées sur l'interprétation de la nature* et qui n'aurait été tirée primitivement qu'à trois exemplaires, on la retrouve bien dans l'édition de 1773, mais sans l'addition que Naigeon avait, prétend-il, apprise par cœur et qui commence ainsi : « Il n'appartient qu'à l'honnête homme d'être athée ». A première vue on serait tenté de crier à l'interpolation, tant ces deux passages flattent ouvertement la manie de Naigeon, mais si l'on veut bien se rappeler, d'une part, que les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie* ont été mutilés, après le bon à tirer de Diderot, par les soins du libraire Le Breton et qu'on n'a ni l'exemplaire annoté par Diderot, ni celui où il avait exigé qu'on rétablît les passages remaniés ou supprimés, d'autre part, que les exemplaires personnels de ses propres livres ont disparu, on

avouera qu'on ne saurait, en l'absence de preuves palpables, ni condamner, ni absoudre Naigeon [1].

Il sera toujours très difficile d'ailleurs de se rendre compte des mobiles qui ont dirigé celui-ci dans l'accomplissement de sa tâche, car après avoir fait en 1798 cette déclaration formelle : « Aucun homme de lettres peut-être n'a imprimé à ses pensées, à son style et en général à tous ses écrits, un caractère plus distinct, plus original et, pour me servir de l'expression des peintres, un *faire* plus facile à reconnaître », il a, dans ses *Mémoires*, doctoralement énoncé comment il aurait compris, s'il en eût été libre, ses devoirs d'éditeur :

« Je commence, dit-il, par une remarque générale qui me paraît très importante : c'est que je ne connais aucun manuscrit de Diderot, parmi ceux qui ont quelque étendue, qui puisse être imprimé dans l'état où il l'a laissé. Je n'en excepte même pas les meilleurs ouvrages de cette riche collection. Ils ont tous besoin d'un éditeur qui joigne à des connaissances profondes sur divers objets un esprit juste et surtout un goût sévère; ces conditions sont d'autant plus nécessaires pour donner une bonne édition des manuscrits de Diderot, qu'il avait, en écrivant ses derniers ouvrages, deux tons très disparates : un ton domestique et familier qui est mauvais et un ton réfléchi qui est excellent.

« Si les dépositaires de ces manuscrits les font imprimer tels que je les ai revus, à la sollicitation de Diderot, pour en préparer l'édition générale, s'ils se font un devoir de les conserver religieusement dans toute leur intégrité, j'ose assurer qu'un ouvrage qui, si l'on en eût retranché ici quelques pages, là quelques lignes, aurait certainement étonné tous les bons esprits de cette nation, ne fera qu'une très légère sensation, et que le scrupule déplacé et mal entendu de ces éditeurs nuira plus à la réputation de Diderot qu'il ne contribuera à l'étendre et à l'affermir... »

Donc Naigeon avoue qu'il a, DU VIVANT DE DIDEROT, *revu* ses manuscrits, mais il ne dit pas qu'il les ait *refaits* et il adjure ses héritiers d'écouter des conseils qui, fort heureusement, n'ont pas été suivis. Jusqu'à preuve matérielle du contraire, c'est-à-dire tant qu'on n'aura aucun moyen de confronter un manuscrit autographe de Diderot avec une copie de la main de Naigeon, on ne peut imputer à celui-ci que des substitutions de titres plus ou moins justifiées, comme par exemple, ce pompeux intitulé : *Sur l'inconséquence du jugement public de nos actions particulières*, par lequel il aurait remplacé ces simples mots : *Madame de La Carlière* que portent diverses copies contemporaines; ou bien encore celui des *Notes écrites à la marge de Tacite* (pendant le second séjour de Diderot à la Haye) dont, suivant Naigeon, l'autographe aurait porté *Notes écrites de la main d'un souverain à la marge de Tacite*, que l'auteur aurait modifiées de nouveau en *Principes de politique des souverains*. Si Naigeon n'a pas pris d'autres libertés que celles-là, elles sont tout à fait conformes à sa tournure d'esprit et l'on voit qu'il n'a pas abusé de l'autorisation qu'en trois circonstances différentes Diderot lui a donné de traiter ses écrits comme s'il se fût agi des siens propres.

Les successeurs de Naigeon et ses émules ne s'y sont pas trompés. Brière et Walferdin en 1821, Assézat en 1875 ont rendu justice, dans la mesure qui convenait, aux services dont la mémoire de Diderot lui est redevable, et si Assézat, qui l'a sur plusieurs point contredit et combattu, n'a point, comme le regrette M. Dupuy (p. VIII), donné les motifs de la conviction qu'il s'était formée à cet

1. Je doute néanmoins très fort que Diderot ait imprimé, même sur une épreuve, ces mots : « et l'on dira la vérité », lorsque les cendres du bûcher de La Barre fumaient encore; mais sur ses sentiments intimes, corrélatifs de cette audacieuse négation, le témoignage de Meister est plus formel peut-être que celui de Naigeon. Voyez dans l'opuscule intitulé *Aux mânes de Diderot* le paragraphe commençant ainsi : « Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle... »

égard, cette conviction était née de l'examen attentif du labeur respectif de ses devanciers. Par une conjoncture rare les deux éditeurs de 1821 vivaient encore lorsqu'Assézat assuma la lourde tâche à laquelle il devait succomber et tous deux lui survécurent; Brière fut même son collaborateur pour la table analytique qu'il n'acheva point, par suite de désaccord avec les libraires au sujet de la rémunération dont ils étaient convenus. M. Walferdin se refusa, il est vrai, à un concours que l'affaiblissement de ses forces aurait rendu illusoire. Néanmoins je ne puis laisser passer sans protester le jugement tout à fait injuste de M. Dupuy (p. XIII, note) sur Brière, « le peu scrupuleux libraire » et sur Walferdin, son « homme à tout faire. » Il ne nous convient point, à nous qui jouissons d'une liberté si chèrement conquise jadis, de traiter avec cette désinvolture ceux qui risquaient alors l'amende et la prison pour mettre à la portée d'une élite ce qui est devenu aujourd'hui le bien commun de tous, et je m'étonne que M. Dupuy aille emprunter de pareils jugements à un critique aussi peu clairvoyant et aussi mal informé qu'Ernest Thoinan. Dans la notice jointe par lui au *Neveu de Rameau*, édité par M. Monval, Ernest Thoinan a prétendu démontrer qu'en annonçant, dès 1821, le texte de cette « satire » parmi les adjonctions nouvelles dont il enrichirait les œuvres de Diderot, Brière promettait ce qu'il n'avait pas et il a nié que Mme de Vandeul se fût prêtée à favoriser cette publication par la communication d'un manuscrit qui, depuis, se serait égaré à l'imprimerie. Le fait est cependant incontestable et la lettre de Mme de Vandeul, reproduite dans l'avertissement de l'édition Motheau du *Neveu de Rameau*, est une lettre d'affaires écrite sur le vu du prospectus et ne permettant de rien préjuger de ses relations ultérieures avec les deux associés. Walferdin a dit quelques mots de ces relations dans la *Revue de Paris* de 1857 et quiconque connaît la droiture et l'unité de la vie publique de l'ancien représentant du peuple en 1848 haussera les épaules devant les allégations de Thoinan prenant au sérieux l'édition de certains mandements de l'évêque de Troyes publiée par Walferdin en 1821. Sous la Restauration tout moyen était bon à l'opposition libérale pour combattre ses puissants adversaires, et Walferdin, en rapprochant les homélies bonarpartistes de M. de Boulogne de ses instructions contre les « mauvais livres » (Voltaire et Rousseau) [1], usait simplement du procédé de polémique mis en faveur par Beuchot et son *Dictionnaire des immobiles*. Il suffit d'ailleurs de lire la rare brochure : *De la dernière représentation du « Mariage de Figaro »* [2] pour s'assurer que le neveu du conventionnel Laloy n'a jamais dévié de sa ligne de conduite.

J'arrête ici un plaidoyer qu'il n'a pas dépendu de moi de faire plus court et je m'excuse auprès des lecteurs de la *Revue* et de M. Dupuy d'avoir si longtemps abusé de leur patience, mais il m'a semblé que notre recueil devait, en raison même de son titre, s'ouvrir à une lutte courtoise dont la vérité est le seul enjeu, et je cède la parole à mon aimable et savant contradicteur. Peut-être bien, ainsi que cela s'est souvent vu en pareil cas, ne nous convaincrons-nous ni l'un ni l'autre, et je persisterai sans doute à croire que tant d'encre versée à propos d'un calcul de probabilité littéraire serait restée dans nos écritoires si l'un de nous avait retrouvé le fameux « original sur papier à lettre commun de 138 pages

1. *Quelques mandements à l'occasion des victoires d'Eckmühl, Ratisbonne, Wagram, etc., de la naissance et du baptême de S. M. le Roi de Rome, réimprimés pour faire suite à l'Instruction pastorale de S. E. M. de Boulogne sur l'impression des mauvais livres et notamment sur les Œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau.* Paris, 1821, in-8°.

2. *De la dernière représentation du « Mariage de Figaro », le jeudi 2 novembre 1820, ou Histoire de ses mutilations, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, petite brochure dédiée aux censeurs passés, présents et futurs.* Paris, chez les marchands de nouveautés, in-8°, 18 p. et un f. n. ch. (*Table des passages ordinairement retranchés*).

Walferdin avait, à ses débuts, adopté le pseudonyme de Wermane.

à vingt-trois lignes » jadis entrevu et noté par Walferdin; mais ces bonheurs-là, — comme les autres, — n'arrivent pas deux fois!

MAURICE TOURNEUX.

Je remercie M. Tourneux de ce qu'il a bien voulu me prévenir qu'après avoir paru approuver mon travail sur le *Paradoxe*, il s'était décidé à discuter mes conclusions. Il a fait mieux : il a consenti à me communiquer une épreuve de son article, et m'a mis ainsi en état de ne pas faire attendre ma réponse à ses objections.

M. Tourneux a raison de dire que « la vérité est le seul enjeu » de cette « lutte courtoise »; pourquoi ajoute-t-il : « Peut-être bien, ainsi que cela s'est souvent vu en pareil cas, ne nous convaincrons-nous ni l'un ni l'autre? » Je l'assure que si ses raisons me paraissaient de nature à faire écrouler ma thèse, je n'hésiterais pas un instant à en faire l'aveu.

Je ne demande qu'à justifier le titre « d'aimable » contradicteur qu'il a plu à M. Tourneux de me donner : je lui adresserai un compliment. La première moitié de son long article est irréprochable : elle est toutefois en dehors de la question. C'est un essai historique concernant la publication des divers écrits de Diderot : sur les trois cents lignes de texte que comporte ce développement, sommaire comme essai, démesuré comme hors-d'œuvre, il y en a cinq qui concernent le *Paradoxe*. Hors-d'œuvre ou non, cet historique est à lire et à consulter : M. Tourneux était mieux qualifié que qui que ce soit pour l'écrire, et je me félicite que mon étude sur ce dialogue posthume lui en ait fourni l'occasion.

Mais les lecteurs et M. Tourneux attendent mieux de moi que des remerciements ou des louanges : j'arrive donc à la discussion, et je l'engagerai par un léger reproche. Ce reproche porte sur un procédé de polémique. M. Tourneux sait mieux que personne qu'on ne doit pas, pour se donner l'avantage d'une réfutation facile, prêter à son adversaire, lorsqu'il ne l'a pas exprimée, une opinion peu aisée à défendre. Or voici ce qu'écrit de moi M. Tourneux : « Il est si fortement hanté de cette pensée de l'ingérence de Naigeon dans les œuvres posthumes de Diderot qu'il va jusqu'à se demander (page xxx) s'il [Naigeon] n'aurait pas porté la main sur les *lettres à Mlle Volland* et sur le *Rêve de d'Alembert* ». Je prie les lecteurs de se reporter, non pas à la page xxx, où ces ouvrages ne sont pas nommés, mais à la page XXXIII. Ils y trouveront cette conclusion, relative au seul *Paradoxe* : il a été remanié par Naigeon. Ils y verront aussi que cette conclusion, si on l'admet, aboutit à trois corollaires :

1er Corollaire. — « Sans avoir le droit de conclure d'un écrit posthume à tous les autres, il serait permis de se préoccuper de l'authenticité absolue des écrits dont la publication accompagna celle du *Paradoxe*. Pourquoi les *lettres à Mlle Volland*, par exemple, ou le *Rêve de d'Alembert*, édités, comme le *Paradoxe*, quarante-six ans après la mort de Diderot, n'auraient-ils pas été remaniés aussi? La production du manuscrit de ces ouvrages et la constatation de sa conformité avec le texte de 1831 sont plus que jamais désirables. »

2e Corollaire. — « Si Naigeon a été capable de modifier, comme j'ai essayé de prouver qu'il l'a fait, le texte d'un écrit de Diderot, il ne serait que juste d'accorder du crédit à l'opinion de ceux qui, de bonne heure, l'accusèrent d'avoir altéré, dans le sens de ses opinions propres, les textes de Diderot, publiés pour la première fois, ou réédités avec des variantes, dans l'édition de 1798. »

3e Corollaire. — « Enfin, s'il était permis de tirer une conclusion générale, etc.... » Je me bornerai à résumer ce dernier corollaire; j'y expliquais, en termes très atténués, qu'il n'y a pas d'édition de Diderot, qu'il n'y en aura que le jour où tout l'effort des érudits aura constitué une édition critique.

Je m'excuse, auprès des lecteurs, de me citer et de m'analyser ainsi; mais c'est M. Tourneux qui m'y oblige. Qu'il veuille bien examiner ma page XXXIII avec quelque attention. Je n'y dis pas que les textes de 1831 aient été remaniés; et je ne le dis pas, parce que je n'en sais rien. Mais, après la découverte du manuscrit de Naigeon, je ne tiens plus pour invraisemblable que l'on arrive à démontrer, pièces en main, que ces textes furent arrangés, comme le fut celui du *Paradoxe*. A priori, M. Tourneux se porterait garant du contraire : c'est en ces matières-là qu'il ne faut jurer de rien. En tout cas, M. Tourneux se trompe autant qu'il est permis de se tromper quand il me reproche d'attribuer ces remaniements possibles à Naigeon. « Non! non! mille fois non », s'écrie-t-il, avec un élan oratoire qui rappelle les exclamations à froid de son client, « Naigeon est resté absolument étranger au choix pratiqué par Mme de Vandeul, etc. ». M. Tourneux m'aura mal lu. C'est dans le second corollaire que je prononce le nom de Naigeon, et, quand je le prononce, il n'est plus question, cela saute aux yeux, des écrits posthumes; il s'agit exclusivement de l'édition de 1798. Et n'était-ce pas mon devoir de rappeler, à propos des additions du *Paradoxe*, d'autres retouches qui avaient paru suspectes dans les ouvrages de Diderot que Naigeon avait réédités? Ce que je disais de Naigeon, à propos des ouvrages de Diderot réimprimés ou mis au jour par lui, M. Tourneux me le fait dire à propos des écrits posthumes : il y a là une méprise dont je suis sûr qu'il sera le premier à éprouver quelque regret.

*
* *

Ce n'est plus par inadvertance, c'est par calcul, à ce qu'on pourrait croire, que M. Tourneux, au lieu de discuter sur le fond de l'affaire, c'est-à-dire sur le manuscrit, se jette dans les digressions et donne à des détails de petite valeur une grande importance. Dans un article antérieur[1], dont je dirais qu'il est celui que je pouvais appeler de mes vœux, si je n'y étais loué bien au delà de mon mérite, M. Gustave Lanson serre la question avec sa vigueur ordinaire. Il rend à mes arguments le service de les classer, et il a l'obligeance de signaler ceux qu'il lui paraît indispensable de rétorquer pour infirmer ma théorie. Il accorde, par exemple, une réelle importance à cette observation : le *Paradoxe* comprend deux parties, une partie authentique et une autre suspecte; la partie suspecte est farcie de développements qui ont tout l'air d'emprunts faits aux ouvrages de Diderot, de Grimm et autres écrivains; la partie authentique n'offre qu'un seul rapprochement à faire avec un autre écrit de Diderot; voilà ce que j'avance. « L'argument est fort », dit M. Lanson. C'est à cet argument que M. Tourneux aurait dû s'en prendre. Il connaît certes Diderot, et Grimm, et Jean-Jacques Rousseau et tous les écrivains qui, selon moi, sont mis à contribution dans la partie suspecte du *Paradoxe* : que retrouve-t-il d'eux dans la partie du *Paradoxe* empruntée aux *Observations*? Cette partie est-elle, oui ou non, aux bévues près, le texte des *Observations* pur et simple?

« Comment expliquer, dit encore M. Lanson, que la note ajoutée par Grimm aux *Observations* qu'il publiait dans sa *Correspondance* ait passé en partie dans le *Paradoxe*? Comment expliquer la multitude des emprunts, parfois presque textuels, à la Correspondance de Grimm? Et si l'on veut alléguer que Grimm était soufflé souvent par Diderot, comment expliquer que les emprunts

1. *Revue Universitaire*, 15 mai 1902. Le problème des œuvres posthumes de Diderot, par Gustave Lanson, n° 5, XIe année, p. 450.

s'étendent jusqu'à Meister, continuateur de Grimm? Voilà, je crois, le fort de la démonstration de M. Dupuy, et je ne vois pas ce qu'on y peut, actuellement, répondre ». M. Tourneux n'y a point répondu. Ce n'est pas y répondre que de dire, en manière de prétérition : « Diderot s'est beaucoup plus répété qu'on ne le pense, et je pourrais, à l'instar de M. Dupuy, distribuer sur deux colonnes des fragments, parfois identiques, de fond et de forme, qui viendraient à l'appui de mon assertion, mais cette démonstration serait ici hors de son lieu. » Cette démonstration ne serait pas, à vrai dire, celle qu'on peut attendre. Il ne s'agit pas de nous révéler que Diderot s'est répété plus d'une fois : nous le savons, nous l'avons dit; mais il faudrait montrer qu'il s'est, une autre fois, comporté comme il l'a fait dans le *Paradoxe*, c'est-à-dire que, pour doubler le nombre des pages d'une dissertation qui n'avait pas besoin d'être allongée, il s'est copié vingt fois lui-même et qu'il a dépouillé les autres très souvent. La démonstration que M. Tourneux imagine, et ajourne d'ailleurs, serait difficilement péremptoire; les rapprochements dont il nous donne, en note, un simple échantillon, ne semblent pas des plus probants; mais il a mieux aimé ne rien prouver; et c'est le cas de répéter que « rien n'est rien, ou du moins peu de chose ».

Je n'irai pas jusqu'à dire que M. Tourneux n'ait nulle part touché au vrai débat. Il l'a effleuré, mais d'une atteinte discrète, incertaine et comme à regret. A propos des rapprochements du *Paradoxe* avec la *lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, il fait cette déclaration : « Qu'en parlant des comédiens Diderot ait *naturellement* repris quelques-unes des expressions dont Rousseau s'est servi... je ne vois là que des rencontres inévitables en pareil cas ». De même, au sujet des *a parte* qui font songer à Cailhava, il trouve non moins naturel que Diderot, souvent mis au pillage par la foule de ces « polissons » dont Grimm a parlé quelque part, ait eu l'idée de rendre à l'un d'eux la pareille! Enfin, mis en présence des larcins faits par l'auteur du *Paradoxe* à Grimm, et (M. Tourneux oublie de le dire) à Meister, il se dispense d'y regarder de trop près, et supprime la difficulté en alléguant que Naigeon n'a pu avoir connaissance et communication de la *Correspondance*. Qu'en sait-il? Les raisons qu'il en donne sont loin d'être décisives : « La *Correspondance*, dit-il, fut publiée trois ans après la mort de Naigeon ». Le *Paradoxe* fut publié vingt ans après sa mort. Naigeon n'y a jamais fait la moindre allusion, ni dans son édition des *Œuvres complètes*, ni dans ses *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Diderot*. M. Tourneux prétendrait-il que Naigeon n'a pas connu le *Paradoxe*?

C'est sur mes citations de la *Correspondance* que j'aurais voulu voir se fixer l'attention trop fuyante de M. Tourneux. Il parle avec désinvolture du passage où l'interpolateur du dialogue, résumant maladroitement une page de Grimm sur Garrick, la défigure. Le mot *Hamlet* mis pour *Macbeth* est un lapsus, dit-il; je le veux bien. Mais lisez le morceau de Grimm et mettez en regard le résumé qu'en fait l'auteur du *Paradoxe* : le premier, sans le second, est net et clair; mais le second, sans le premier, serait à peine intelligible. M. Tourneux ne souffle mot du passage où l'interpolateur du dialogue copie, jusque dans le détail de l'expression, une autre page de Grimm sur la transposition de la première scène d'*Iphigénie* : Agamemnon devient Henri IV, Arcas prend le nom de Sully; le Béarnais et son ministre échangent leurs impressions, en se servant des paroles mêmes d'Agamemnon et d'Arcas : le caractère moderne du sujet donne aux vers de la tragédie un accent ridicule. Idée, développement, citations, trait plaisant, les deux morceaux sont identiques. M. Tourneux ne fait aucune mention de l'endroit où l'interpolateur du dialogue, parlant de *Gabrielle de Vergy*, chausse les gros sabots du bon Meister. Combien d'autres développements, qu'il conviendrait de scruter quelque peu, si l'on voulait prouver, et non pas affirmer, qu'ils n'ont pas d'importance! D'une façon générale, les rapprochements, qui paraissent au moins singuliers au commun des lecteurs, M. Tourneux les trouve les plus ordinaires du monde; ou il n'en parle pas, ou il dit en passant : cela est négligeable.

M. Tourneux s'étendrait plus volontiers sur celles de mes observations qui prouvent peu : je m'y attendais. Certes, en citant à propos de deux phrases du *Paradoxe* un opuscule de d'Holbach, ou en signalant le rapport, peut-être tout fortuit, qu'il y a entre la métaphore sur les « fers » du comédien, introduite dans le dialogue, et une phrase d'une lettre fameuse de Voltaire, je me doutais assez que des rencontres comme celles-là risqueraient d'affaiblir, aux yeux de tel ou tel lecteur, l'impression produite par les rapprochements indiscutables; mais je me suis interdit de choisir entre les pièces que j'avais assemblées pour le procès, et j'ai cru plus correct de les produire toutes. Je savais notamment qu'en n'omettant aucune des analogies que j'avais remarquées entre un écrit, longtemps attribué par tous à Diderot, et ses autres ouvrages, j'assemblais des raisons pour et contre ma thèse : il m'a paru de probité élémentaire de ne pas enlever une carte du jeu.

*
* *

Si M. Tourneux s'est peu préoccupé d'examiner de près le texte de Naigeon et de le discuter à fond dans les parties qui m'ont paru interpolées, c'est sans doute qu'il tenait en réserve quelque révélation qui le dispensait de cet effort. En effet, M. Tourneux jette dans la balance un texte de Diderot qu'il avait lui-même édité, et une note restée jusqu'ici inédite, quoiqu'il l'eût prise « jadis », déclare-t-il, dans les papiers de Walferdin.

Le texte de Diderot allégué par M. Tourneux est tiré d'un feuillet adressé à Catherine II et intitulé : « Sur ma manière de travailler ». Au sujet de ce texte, M. Tourneux néglige de nous donner un détail essentiel. Pour que le titre du morceau ne nous trompât point, il aurait fallu le compléter ainsi : « Sur ma manière de travailler *à l'Encyclopédie* ». Cette confession de Diderot est liée en effet à toute une négociation sur la réédition, en Russie, de cet ouvrage, avec les parties supprimées. Catherine a intérêt à savoir comment Diderot s'y est pris et s'y prendra encore pour mettre sur pied cet énorme travail. Il n'y a pas de rapport, est-il besoin de le dire? entre l'exécution d'une œuvre comme l'Encyclopédie et la confection d'un opuscule comme celui du Comédien. On comprend que le continuateur de Chambers ait pu dire : « Si je trouve quelque chose dans les autres qui me convienne, je m'en sers ». C'est l'aveu du compilateur, du feuilliste à la tâche; mais quel abus que d'appliquer ces mots, sans autre explication, à un écrit de pur raisonnement! Je n'attache, pour ma part, dans la discussion qui nous occupe, aucune espèce d'importance au texte vers lequel nous détourne M. Tourneux.

La note sur Walferdin peut paraître plus importune. M. Tourneux la mentionne trois fois. Il écrit : « D'après une note de Walferdin, dont j'ai pu *jadis* prendre copie, l'original qu'il avait sous les yeux [sans nul doute (!) chez Mme de Vandeul] comportait « 138 pages à 23 lignes par page sur papier « commun », c'est-à-dire, selon toute probabilité, de format in-8° (?), tandis qu'une copie in-4° (?) ne formait que 75 pages ». Notez, en passant, cette facilité de M. Tourneux à prendre ses hypothèses pour des faits. Il ajoute un peu plus loin : « Nous n'avons pas et *nous n'aurons, selon toute apparence, jamais entre les mains* le manuscrit original de 138 pages que Walferdin put consulter; par conséquent nous ignorerons toujours si cet original était bien le premier jet du dialogue ou sa mise au net définitive. » Et à la fin de son article, M. Tourneux écrit encore : « Je persisterai sans doute à croire que tant d'encre versée a propos d'un calcul de probabilité littéraire serait restée dans nos écritoires si l'un de nous avait retrouvé le fameux original (!) sur papier à lettre commun de 138 pages à 23 lignes jadis entrevu et noté par Walferdin, mais ces bonheurs-là — comme les autres — n'arrivent par deux fois! »

Je souhaite de grand cœur que cet « original » qui prend si facilement

corps sous la plume de M. Tourneux, existe quelque part et se retrouve; je souhaite que M. Tourneux ait la chance de le dénicher; mais, en attendant, on jugera qu'il est bien empressé à tabler sur son existence. Que dirait M. Tourneux, si, prenant acte d'une note qu'il a retrouvée dans le catalogue de vente de Nepveu, et où Naigeon est désigné comme l'auteur, non le copiste, d'un manuscrit du *Rêve de d'Alembert* « tout entier de sa main », on en tirait argument pour affirmer que Naigeon a effectivement composé cet ouvrage? Ce serait aller un peu vite en besogne. Mais n'est-ce pas ainsi, ou à peu près ainsi, que M. Tourneux se comporte? Voici les objections qu'il aurait dû se faire, et que je lui ferai.

D'abord, quelle confiance peut-on avoir dans Walferdin? Une grande confiance, selon M. Tourneux, qui a besoin, pour soutenir sa thèse, que Walferdin mérite tout crédit. Une très faible, selon d'autres. Sur Walferdin, éditeur et collectionneur, j'ai mon idée, et ce ne sont pas, comme le croit M. Tourneux, les seuls dires de M. Thoinan qui me l'ont suggérée; mais, jusqu'à plus ample informé, je consens à me départir de mes préventions. J'admets que Walferdin, dit Wermane, le factotum du pratique éditeur Brière, — lequel a mérité de la libre pensée en publiant du Diderot, mais a mérité d'elle quelquefois, à la façon de Le Breton, en mutilant, en maquillant le texte, — — soit tout à fait digne de foi. Que veut dire sa note? Qu'il a connu, qu'il mentionne du moins, deux manuscrits du *Paradoxe*, celui que M. Tourneux affuble de l'étiquette de « copie » et celui que Walferdin décore du titre plus relevé « d'original »[1]. Que signifie ce mot « original »? Est-ce un original au même titre que l'original de la collection de Saint-Pétersbourg? Ce texte, dit original, ne serait plus alors qu'une copie, et il resterait à prouver que cette copie ne dérive pas, comme tous les textes connus du *Paradoxe*, du remaniement de Naigeon. Si Walferdin avait eu la bonne fortune de découvrir dans ce qu'il appelle l'original un manuscrit autographe de Diderot, croit-on qu'il se serait abstenu de le dire? Mais, pour passer de Walferdin à M. Tourneux, est-ce faire preuve de rigueur scientifique que de se rejeter sur ce texte indéterminé, introuvable peut-être, dont l'existence, en tous les cas, attestée ainsi qu'elle l'est, garde quelque chose de problématique, et de l'opposer, sans un mot de critique, à un document aussi palpable[2] et aussi expressif que le manuscrit cuisiné de Naigeon?

Ce manuscrit, il est vrai, M. Tourneux ne le voit pas tout à fait comme moi, et naturellement il me reproche de l'avoir étudié « avec une idée préconçue ». Pour être exact, il devrait dire le contraire. Il y a déjà neuf ans, ou peu s'en faut, que je montrai à M. Tourneux ma trouvaille toute récente; mais, si je lui fis part, à ce moment, des réflexions que m'avait suggérées un premier examen de ce travail de correction et d'amplification dont le manuscrit de Naigeon portait les traces évidentes, je ne me suis permis, M. Tourneux le sait, de porter à la connaissance du public mon opinion sur l'authenticité du dialogue qu'après avoir fait de tous les écrits de Diderot, de Grimm et de Naigeon une étude minutieuse. Ce ne fut pas un travail de quelques instants

1. Pendant la correction des épreuves de cet article, j'ai reçu de M. Tourneux la communication de la note copiée par lui dans les papiers de Walferdin. C'est une liste de « manuscrits de Diderot » qui comprend 13 articles. Voici le premier de ces 13 articles :

« 1. *Paradoxe sur le Comédien*, 95 pages. (Dialogue Garrick et les auteurs anglais original écrit sur papier à lettre commun, 138 p. de 23 l.) »

M. Tourneux suppose que ces mots « Paradoxe sur le Comédien, 95 pages » désignent une copie in-4° du « Dialogue Garrick et les auteurs anglais », qu'il qualifie d'in-8°. Rien ne l'autorise à faire ces suppositions toutes gratuites.

2. Le manuscrit de Naigeon peut être aisément consulté; j'en ai fait don, mon travail terminé, à la Bibliothèque Nationale.

que de lire en entier et de relire plusieurs fois, au double point de vue de la forme et du fond, les vingt volumes de Diderot, les seize tomes de Grimm et de Meister, pour n'en pas citer d'autres; ce ne fut pas toujours une agréable occupation que d'étudier les procédés de style de Naigeon; mais ce n'est pas sans m'être assujetti à cet effort de préparation, qui était nécessaire, que j'ai hasardé certaines conclusions. Je me garderai de dire que M. Tourneux n'y a pas mis tant de façons. Toutefois, quand j'attirai d'abord son attention sur le caractère du manuscrit de Naigeon, et sur les soupçons que devait éveiller l'état du texte, je me rappelle sa réponse : « La religion d'éditeur de Naigeon ne pouvait pas être soupçonnée! » La voilà, l'idée préconçue! « Pourquoi Naigeon, disait encore M. Tourneux, n'aurait-il pas scrupuleusement copié et reproduit, jusque dans ses ratures, un brouillon autographe de Diderot? » Je fus très surpris, je l'avoue, d'entendre sortir de la bouche d'un érudit émérite comme M. Tourneux cette supposition invraisemblable. Quel intérêt Naigeon aurait-il eu à faire d'un brouillon de Diderot une sorte de *copie figurée?* Pourquoi se serait-il arrêté à mi-chemin dans l'exécution de ce *fac-similé?* Comment n'aurait-il pas cru nécessaire, en ce cas, d'imiter aussi l'écriture? Était-ce même la peine d'assembler toutes les raisons qui infirmaient cette hypothèse étrange autant qu'improvisée?

Mais cette hypothèse, M. Tourneux la reprend aujourd'hui, et il essaie de lui donner quelque apparence de valeur en l'appuyant sur le texte relatif aux habitudes de travail de Diderot. « Naigeon, dit-il, a fort bien pu, sur la copie prise par lui du dialogue tel qu'il était écrit sous sa première forme, reporter en marge les additions que Diderot, « paresseux de copier », avait intercalées à la même place et retirer les passages dont, d'après les « conseils des amis, des indifférents, ou même des ennemis », le philosophe s'était décidé à faire le sacrifice. Ainsi s'expliquerait l'aspect du manuscrit que M. Dupuy a recueilli, ainsi s'expliqueraient aussi les taches et les redites que le nouvel éditeur se refuse à porter au compte de Diderot et où il ne veut voir que les maladresses d'un pasticheur. » Je me borne à citer; tout commentaire est superflu. Ou je me trompe absolument, ou il faut être à court de bonnes raisons, pour s'en tenir, après neuf ans de réflexion, à cette explication inacceptable.

*
* *

De tous les nuages que M. Tourneux s'est efforcé d'assembler autour de mon travail, je n'en vois qu'un qui ne soit pas commode à dissiper; mais l'érudition de M. Tourneux n'y serait pas moins impuissante.

Comment, et par quelle entremise, le remaniement de Naigeon s'est-il introduit dans la collection des manuscrits de Saint-Pétersbourg? Si je ne me suis pas posé ce problème dans mon édition, c'est que je n'avais pas les éléments pour la résoudre. Nous en sommes tous là, M. Tourneux comme les autres. Tout ce que nous savons, c'est qu'en 1785, après la mort de Diderot, Mme de Vandeul, sa fille, offrit à l'impératrice de Russie de joindre à la bibliothèque de son père le texte de ses écrits non publiés. L'Impératrice répondit à Grimm, à la date du 5 mars 1785, au sujet de cette offre : « Faites-moi avoir les œuvres de Diderot, *vous les paierez ce qu'on demandera.* » (Remarquons, en passant, l'imprudence de cette parole, et cette prime offerte à l'amplification, au faux.) « Assurément elles ne sortiront pas de mes mains et ne feront tort à personne; envoyez-moi cela avec la bibliothèque de Diderot. » Une autre lettre de l'Impératrice à Grimm, datée du 22 octobre 1785, contenait cet avis : « La bibliothèque de Diderot est arrivée. » Si l'on entend par ce mot bibliothèque les livres et les manuscrits, la copie du remaniement de Naigeon serait passée à Saint-Pétersbourg un an après la mort de Diderot.

Est-ce après la mort, est-ce avant la mort de Diderot que Naigeon a repris

les *Observations* et les a augmentées de tout ce qui constitue le *Paradoxe?* M. Tourneux, qui voudrait bien que ce travail fût du seul Diderot, propose deux dates pour les additions : les unes seraient de 1773, les autres de 1777. Ce ne sont là que des présomptions. Sans doute, en 1777, Diderot travaillait à la collection complète de ses ouvrages, et il était, à ce sujet, en pourparlers avec l'éditeur de Hollande, Marc Michel Rey. Mais, pour réaliser ce projet d'édition, lui qui, au dire de sa fille, était rentré de Russie, frappé du mal qui devait l'emporter, lui, dont Mme de Vandeul nous fait connaître que six ans déjà avant sa mort, « il trouvait sa tête usée, il disait qu'il n'avait plus d'idées, il était toujours las », jugerons-nous invraisemblable qu'il ait voulu des collaborateurs? Serait-ce la première fois qu'il aurait eu recours à la plume d'un autre? J'en appelle à M. Tourneux. Il a fait remarquer, avec juste raison, que le remerciement de Diderot à Catherine II, adressé à l'Impératrice en 1766, au sujet de l'achat de la bibliothèque, avait été versifié, non pas par Diderot mais par de Vaines — un ami moins intimé que Naigeon. —

L'ajournement à l'année 1777 ne suffit pas à rendre compte de tous les anachronismes qu'offrent les additions du *Paradoxe* ; la date du remaniement, reportée en 1785, après la mort de Diderot, les expliquerait mieux. A cette date de 1785, les rapports entre Naigeon et Mme de Vandeul n'étaient nullement altérés ; ils ne l'étaient même pas à l'époque où paraissait l'article de Naigeon sur Diderot dans l'*Encyclopédie méthodique*, c'est-à-dire sept ans plus tard. La brouille, due, selon toute probabilité, aux procédés d'éditeur de Naigeon, lequel semble — relisez Meister — avoir gardé pour lui tout le profit de la publication des *Œuvres Complètes*, n'a éclaté apparemment qu'aux environs de 1798. Si Mme de Vandeul, en 1785, s'est occupée de battre le rappel chez ses amis, afin d'obtenir d'eux, à titre gracieux ou à titre onéreux, ce qu'ils pouvaient détenir des papiers de son père, pourquoi n'aurait-elle pas pu recueillir des mains de Naigeon une copie du *Paradoxe?*

Mais ce n'est là qu'une hypothèse et je me garderais de lui donner une allure de fait. Voici un fait. Treize ans après la négociation de Mme de Vandeul avec l'impératrice au sujet des manuscrits de Diderot, dom Poirier, c'est M. Tourneux qui nous l'apprend, ne trouvait rien ou presque rien du philosophe dans les papiers de Grimm transférés au dépôt de la rue Saint-Marc; par contre, il recueillait et transmettait ce renseignement qui, tout vague qu'il est, mérite d'être retenu : « La famille de Diderot, qui souhaite ces restes, pourrait en avoir ou s'en procurer du citoyen Naigeon, de l'Institut, que l'on dit en avoir. » Le manuscrit qui fait l'objet de ce débat en est la preuve.

∴

Je ne désespère pas, quoiqu'il en dise, de « convaincre » M. Tourneux. Il s'est déjà fort rapproché de moi sur un point de grande importance. Lorsqu'il éditait, pour son compte, le *Paradoxe*, il voulait voir dans le travail amplifié du Dialogue un grand progrès sur la dissertation; il s'excusait d'exhumer celle-ci. « Les gens pressés, disait-il, feront bien de passer, sans les lire, pardessus les pages que nous extrayons de la *Correspondance* de Grimm, pour courir tout de suite au *Paradoxe sur le Comédien*. » Il parle maintenant d'un autre ton. « Si le *Paradoxe*, dit-il, offre les disparates qui choquent si vivement M. Dupuy, cela tient uniquement à ce qu'en littérature comme en art il y a souvent entre une esquisse et une œuvre définitive des différences qui sont tout à l'avantage de la première. » C'est un aveu à retenir : pour M. Tourneux, comme pour moi, l'interpolateur du dialogue, — qu'il s'appelle Diderot ou qu'il ait nom Naigeon, — a gâté l'esquisse en voulant l'amener à l'état de tableau.

M. Tourneux admet donc, et je le loue ici d'être plus libéral que M. Gustave Lanson que je lui opposais plus haut, il admet, dis-je, dans cette question

d'attribution littéraire, l'intervention du goût. Ne serait-ce pas en effet pousser jusqu'à l'excès la religion du document, ne serait-ce pas entraver, et, je risque le mot, presque aveugler l'érudition, que d'écarter à priori les preuves de cet ordre? Comme M. Tourneux, j'emprunterai une comparaison à l'atelier du sculpteur ou du peintre : ni Diderot, ni Naigeon ne s'en fussent choqués. Supposez un ouvrage de décoration conçu par Raphaël, et ébauché par lui, les fresques du palais du Té par exemple; c'est Jules Romain qui poursuit et qui accomplit ce travail. Nous imposerons-nous de ne reconnaître l'intervention du disciple qu'au moyen des comptes et quittances? N'aurons-nous pas le droit de nous écrier, dès le premier coup d'œil : « Voilà des chairs aux tons de brique qui ne sont pas de Raphaël; c'est la couleur de Jules Romain dans tout ce qu'elle a de commun et de désagréable! »

N'est-ce pas une impression du même genre que produit à tous ceux dont le sens littéraire est vif la lecture du manuscrit travaillé par Naigeon? Pourquoi donc se défendre de cette impression? J'ai reçu à cet égard de l'un de ceux qui se sont empressés de se ranger à mon avis — j'aimerais mieux dire à l'évidence — une déclaration que je ne puis m'empêcher de transcrire; elle sera comme la parure, et le trait lumineux de cette fatigante discussion : « Vous m'aviez déjà expliqué votre curieuse découverte. Je ne saurais vous dire combien j'en suis content. Plusieurs fois j'avais essayé de lire avec plaisir le *Paradoxe*; jamais je ne parvenais à le lire qu'avec résignation. Je m'en voulais de ne pas admirer un écrit si fameux, et j'en voulais à Diderot de cette amplification, longue, lourde, souvent emberlificotée et prétentieuse, avec des grâces d'une afféterie maladroite. Je suis soulagé et flatté en constatant que c'était du Naigeon. » Voilà la manifestation de goût d'un des plus fins lettrés de ce moment, d'un écrivain dont les travaux d'érudition sont impeccables. Si je me retiens de le désigner plus clairement, c'est que M. Tourneux s'est avancé sur le terrain tout seul, encore qu'appuyé sur un savoir considérable, et je ne voudrais pas, après avoir combattu de mon mieux contre un tel adversaire, avoir l'air de passer le fer à un de mes témoins.

ERNEST DUPUY.

Post-Scriptum. — En prenant la plume une seconde fois, je n'ai nullement l'intention de rouvrir le débat soumis à l'arbitrage de nos lecteurs, mais je ne puis laisser sans réponse quelques-unes des allégations nouvelles de M. Dupuy et je veux aussi lui donner satisfaction sur un point qui paraît lui tenir fort à cœur.

Pour reconnaître, dit-il, la correction de mes procédés à son égard, M. Dupuy me gratifie de cet éloge : « La première partie de son long article est irréprochable : *elle est toute en dehors de la question* ». Si c'est là ce que M. Dupuy appelle un compliment, je me demande comment il s'y serait pris pour m'être désagréable. Or, dans le préambule même de mon article, je me suis excusé de débuter par ce hors-d'œuvre, mais je le croyais et je le crois plus que jamais nécessaire, quand je vois à quel point la critique actuelle ignore ce qu'il est cependant indispensable de savoir sur l'état des manuscrits de Diderot au moment de sa mort, sur les rapports de sa famille avec Naigeon et sur les diverses tentatives faites jusqu'en 1830 pour arracher à la destruction tant de pages inédites. En écrivant ce paragraphe, que M. Dupuy trouve à la fois « sommaire » et « démesuré », je voulais simplement mettre en lumière quelques détails qui se rattachent étroitement, quoiqu'il en dise, au sujet de notre contestation. Le passage de Meister sur l'édition Naigeon montre que celui-ci n'avait plus en 1798 les pleins pouvoirs que Diderot lui concédait en 1773, et les déclarations du baron Ernouf, au nom des héritiers de Vandeul,

ne laissent aucun espoir à ceux qui rêveraient de donner, à l'aide des manuscrits du philosophe, une édition vraiment critique de ses œuvres. Personne, par conséquent, ne pourra se livrer au travail que M. Dupuy réclame pour le *Rêve de d'Alembert* et les *Lettres à Mlle Volland*, à propos desquels je l'ai, sans le vouloir, si fort contristé. Je reconnais donc ici que j'ai confondu la page xxx de son *Introduction* avec la page xxxiii, et je confesse — dussé-je lui paraître un peu obtus — qu'en le voyant émettre un doute sur l'authenticité de ces deux écrits, j'avais cru qu'il s'en prenait encore à Naigeon. Le *Rêve* et les *Lettres* ont été publiés en 1830 sur des copies vendues par Jeudy-Dugour à Paulin, et celui-ci demanda, si je ne me trompe, à Walferdin et à Taschereau de suivre l'impression qui fut exécutée sur cette transcription, défectueuse en certaines parties, mais nullement tronquée.

M. Dupuy estime que les rapprochements nombreux qu'on peut établir entre des écrits très divers de Diderot et dont j'ai cité en note quelques exemples ne prouvent rien dans l'occurrence; il me semble cependant qu'ils rendent moins invraisemblables les réminiscences que M. Dupuy a si fréquemment relevées dans le *Paradoxe* et qui en font, à l'en croire, un véritable centon. A propos du morceau *Sur ma manière de travailler*, où Diderot avoue qu'il ne se fait aucun scrupule d'emprunter aux autres, le cas échéant, et qu'il jette en marge les additions nées de ses lectures ou de ses méditations, M. Dupuy, tout en déclarant n'attacher « aucune espèce d'importance à ce texte », me reproche de négliger un « détail essentiel » et de ne pas dire que cette page a trait à l'*Encyclopédie*. J'en demande bien pardon à M. Dupuy : il se trompe ici du tout au tout. Dans le volume intitulé *Diderot et Catherine II* j'ai placé, il est vrai, cette page non loin de celle où l'auteur expose à l'Impératrice le plan d'une refonte de l'*Encyclopédie*, mais, dans le manuscrit autographe, le morceau *Sur ma manière de travailler* est au folio 323 et celui sur l'*Encyclopédie* au folio 379[1]. A qui, d'ailleurs, M. Dupuy fera-t-il croire que pour rédiger des articles de dictionnaire Diderot fût obligé de se livrer à l'effort cérébral et à la longue préparation qu'il décrit ici?

Ces additions marginales que, « paresseux de copier », Diderot trouvait fort commodes, sont l'un des points importants du différend qui nous sépare et confirment l'opinion que j'avais exprimée à M. Dupuy lorsqu'il me fit l'honneur de me montrer sa trouvaille : alors comme aujourd'hui le manuscrit de Naigeon me parut une sorte de calque. M. Dupuy assure qu'il faut « être à court de bonnes raisons pour s'en tenir à cette explication inacceptable ». Or M. Aulard (*La Révolution française*, 14 août 1802, p. 183), tout en se proclamant « convaincu » par les arguments de M. Dupuy, se demande si Naigeon, « voulant donner une idée de la manière dont Diderot travaillait, aurait reproduit de sa main le manuscrit de son maître avec les ratures et les renvois », et encore si « entre la dissertation de 1770 et le *Paradoxe* publié en 1830 il y aurait eu un développement fait par Diderot lui-même et que Naigeon aurait délayé ». M. Aulard n'est pas de ceux qui se fabriquent une opinion avec celles de leur voisin et pour que ces deux objections se soient présentées à son esprit, il faut que la première ne soit point tant sotte; quant à la seconde, elle a pour origine la légende, accréditée de nouveau par la publication de M. Dupuy, des « tripatouillages » que Naigeon aurait pratiqués dans les écrits de Diderot.

« Ici il changeait et ajoutait un mot, là il supprimait une ligne, ou même une phrase entière : ailleurs il sacrifiait une, deux, trois et quatre pages; enfin il usait partout du travail de Diderot comme de son propre bien et, ce qui n'est pas facile à excuser, il faisait dire au pauvre philosophe précisément le contraire de ce qu'il avait pensé et écrit. » Qui parle ainsi? Est-ce M. Dupuy?

1. A défaut d'un fac-similé matériel auquel je ne pouvais songer, j'ai reproduit (p. 583-587) la table du manuscrit autographe rédigée par Diderot lui-même, et chacun peut s'assurer de l'exactitude de ce que j'avance.

Non, c'est Naigeon lui-même à propos de l'édition du *Salon de 1765*, publiée en l'an IV, et des modifications que Grimm aurait fait subir à ce texte. Sans prendre parti dans une querelle dont Assézat a montré le mal fondé et tout en reconnaissant à chaque homme le droit de se contredire, il serait étrange, on l'avouera, qu'après ces accusations formelles Naigeon eût, quelques années auparavant, justement fait ce qu'il blâmait si fort en 1798, alors même que, suivant M. Dupuy, il se fût agi de complaire à l'Impératrice écrivant à Grimm : « Faites-moi avoir les œuvres de Diderot, *vous les paierez ce qu'on demandera.* » Aucun document, à ma connaissance, ne prouve que Mme de Vandeul ait sollicité ou accepté une rémunération pour l'envoi des manuscrits de son père, mais supposer qu'au reçu de la lettre de Catherine Grimm ait mis en réquisition les amis et les caudataires de Diderot, c'est méconnaître la nature rigoureusement secrète de ses rapports épistolaires avec l'Impératrice, et c'est prêter gratuitement à Naigeon un rôle bas et indigne que la misère même — ce n'était pas son cas — n'aurait point suffi à excuser.

M. Dupuy me conseille charitablement de ne pas trop tabler sur l'existence du manuscrit « original » que Walferdin avait tenu entre ses mains et qui comportait « 138 pages à 23 lignes, sur papier à lettres commun ». Que le manuscrit ait depuis longtemps disparu, la chose est quasiment certaine; mais que Walferdin ait pu, en notant ces particularités, prendre un texte de la main de Naigeon pour une minute de Diderot, voilà ce dont je doute fort, car ces deux écritures, très différentes, devaient lui être familières.

A défaut de cet original, quel qu'il soit, il reste le manuscrit de Saint-Pétersbourg, et M. Dupuy reconnaît que sa présence parmi d'autres ouvrages authentiques donne quelque valeur à cette partie de mon argumentation, mais tout aussitôt il se ravise : parce qu'en 1766 Diderot avait envoyé sous son nom à Betzki des vers en l'honneur de l'Impératrice rimés par de Vaines, il n'en coûte pas plus de supposer que Mme de Vandeul avait reçu de Naigeon, « à titre généreux ou onéreux », cette copie du *Paradoxe*. La belle preuve ! Aussi convaincante en l'espèce que les propos de Dom Poirier renvoyant à Naigeon ceux qui le priaient de rechercher dans les papiers de Grimm les « restes » de Diderot.

A deux reprises (*Introduction*, p. IX et *supra*), M. Dupuy veut bien m'attribuer une part dans la rédaction de la notice préliminaire du *Paradoxe* que l'on trouve au tome VIII des *Œuvres complètes*. La vérité est que j'y suis absolument étranger. J'apportais à Assézat le résultat de mes recherches et démarches, mais ma collaboration effective et réelle n'a commencé qu'au tome XVII. On me pardonnera de consigner ici ce mince détail d'histoire littéraire, légitimement ignoré de M. Dupuy, et, par suite, de réclamer pour mienne l'opinion exprimée plus haut sur les disparates de l'esquisse de 1770 et de la version définitive. S'ensuit-il que je sois choqué dans celle-ci des défauts qui, paraît-il, éclatent aujourd'hui à tous les yeux? Au risque de me disqualifier à jamais auprès de MM. Dupuy et Larroumet, je déclare donc que le *Paradoxe*, en dépit des « délayages », des « surcharges », des « déviations de pensée », des « bizarreries », des « non-sens » dont est criblée la copie de l'élève Naigeon, me paraît indubitablement appartenir à son maître et que, même dans les parties les plus mal venues, la phrase sonne partout et toujours comme une phrase de Diderot. Hier encore cette courageuse profession de foi n'eût été qu'un simple « truisme » et serait même restée bien en deçà de l'opinion exprimée par un critique assurément peu « emballé », Edmond Scherer[1], sur le compte de ce dialogue fameux; mais aujourd'hui nous avons changé tout cela : M. Larroumet revendique l'honneur d'avoir jeté dans la

1. « Quelle richesse d'arguments! Quelle abondance d'exemples! Quel feu dans les récits! Et, au fond, que de sens et de vérité! » (*Diderot, étude*, C. Lévy, 1880, in-18, p. 149).

Revue des Deux Mondes le premier cri d'alarme et le « fin lettré », que M. Dupuy appelle à la rescousse, — et que je tiens en aussi haute estime qu'il le peut faire lui-même, — se sent « soulagé » en apprenant que le véritable auteur du *Paradoxe* n'est pas Diderot, mais Naigeon. Admirez la fragilité des jugements humains! Avant que Diderot eût été ainsi exproprié par M. Dupuy, le *Paradoxe* passait couramment pour l'un de ses meilleurs écrits et certains fragments, devenus classiques, faisaient partie intégrante de tous les manuels de littérature. Depuis que Naigeon est — à son insu — candidat à cette succession déclarée vacante, ce dialogue n'a plus aucune valeur et ni la pensée première, ni la forme sous laquelle elle se développe ne valent la peine qu'on s'y arrête. Est-ce juste?

Autre conséquence de cette « restitution » imprévue : le solennel, le lourd, le compassé Naigeon, dont chaque phrase éveille l'idée du grattoir, de la lime et du cordeau, et qui ne pouvait écrire dix lignes sans y coudre une citation latine, aurait eu un jour, — un seul jour dans toute sa vie! — assez de talent et de verve pour donner le change durant soixante-dix ans à plusieurs générations de lettrés! Est-ce croyable? L'auteur d'un simple pastiche ou d'un « faux » est d'ordinaire empressé, pour divers motifs, à le mettre au jour, soit qu'il en amuse ses amis, soit qu'il en tire un bénéfice pécuniaire ou moral. Ici rien de pareil. Sa petite drôlerie terminée, Naigeon la serre dans un carton d'où elle ne sort que pour courir les aventures que l'on sait. Rien cependant, de 1798 à 1810, ne l'empêchait de la produire au grand jour et, si la supercherie eût été véritable, de répondre à M. ou Mme de Vandeul qu'il s'agissait là d'un simple exercice littéraire. Dira-t-on enfin que Naigeon avait voulu fixer sur le papier le souvenir d'un de ses entretiens avec Diderot? L'aurait-il pu? Eût-il réussi a se défaire de ses habitudes de style? Lui était-il loisible de dépouiller sa carapace de pédant et de singer une pareille liberté d'allure? J'en appelle à tous ceux qui ont lu n'importe quel de ses propres écrits : pareille métamorphose lui était rigoureusement interdite.

Laissons donc passer la bourrasque et attendons, sans plus nous en émouvoir, que de nouveau la vérité se fasse jour. Pour ma part, je vais relire les belles études de M. Dupuy sur Bernard Palissy, sur Victor Hugo, sur le Roman russe, et j'attends avec plus d'impatience que jamais le livre qu'il nous promet sur Alfred de Vigny.

MAURICE TOURNEUX.

PÉRIODIQUES

L'amateur d'autographes. — 15 avril : Edmond Brébion, *Liste des catalogues de vente de la maison Charavay aîné* (fin). — R. B., *Notes sur les manuscrits de Victor Hugo.* — 15 mai : Maurice Tourneux, *Une lettre inédite de Beaumarchais.* — R. Bonnet, *Le manuscrit de la « Nouvelle Héloïse ».* — 15 juin : Félix Chambon, *Note sur les manuscrits de la « Nouvelle Héloïse ». — Lettre sur le même sujet.*

Annuario degli Studi trentini. — VII, 1901 : F. Pasini, *La Bradamante di Roberto Garnier e la sua fonte ariotesca.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 107, n° 3 et 4 : Rigal, *Le théâtre français* (Morf). — Rohde, *Essais de philologie moderne* (Tobler). — Antoine, *Résumés pratiques de littérature française* (A. Herrmann). — Koschwitz, *Anleitung zum Studium der franz. Philologie* (Braunholtz). — Braunholtz, *Books of reference for students and teachers of French* (A. Schultze). — 108, n°s 1 et 2 : M. Cornicelius, *Aus dem Leben Claude Tilliers.* — Born, *G. Sands sprache in den* « Maîtres sonneurs » (Berni). — A. de Musset, I, *Dichtungen, deustch von* M. Hahn (M. Werner). — W. Oettinger, *Das Komische bei Molière* (A. Pillet). — O. Rohnström, *Étude sur Jehan Bodel* (R. Zenker).

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 avril : Paul Lacombe, *Flâneries bibliographiques* (suite). — Hyppolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et Henriette, jeune parisienne inconnue, manuscrit inédit du XVIIIe siècle* (fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 mai : L.-G. Pélissier, *Lettres de Mlle de Scudéry à Pierre-Daniel Huet.* — Le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, *Le « Victor Hugo » de Théophile Gautier.* — Antoine Guillois, *Notes inédites de Sainte-Beuve sur un exemplaire de la première édition des œuvres d'André Chénier.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 juin : l'abbé A. Tougard, *Documents nouveaux sur Ballesdens.* — L.-G. Pélissier, *Lettres inédites de Mlle de Scudéry à Pierre-Daniel Huet* (suite). — Henri Chérot, *Un grand bibliographe du XIXe siècle : le P. Carlos Sommervogel.* — Loys Delteil, *Exposition rétrospective et moderne de la gravure sur bois.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 et 25 avril : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai : H. de Lacombe, *Deux centenaires : Félix Dupanloup et Henri Lacordaire.* — L. de Lanzac de Laborie, *Guizot à Gand* (1815) : *son mémoire inédit au ministre de Prusse.* — 25 mai : Félix Klein, *La jeunesse de Taine : correspondance et fragments inédits.* — L. Dufougeray, *Un chef-d'œuvre du roman américain.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juin : L. de Lanzac de Laborie, *Confidences féminines : un secrétaire de Mme de Maintenon* (Mlle d'Aumale) : *une conspiratrice sous Napoléon* (Aimée de Coigny). — 25 juin : Louis Arnould, *Portraits littéraires : Sully-Prudhomme.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Der Türmer. — IV, 5 : A. Brunnemann, *Victor Hugo.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 50 : Rigal, *Le théâtre français avant la*

période classique (Schneegans). — N° 51-52 : Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris* (Koschwitz). — N° 1 : Ruel, *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne* (Becker). — N° 7 : Schneegans, *Molière* (Ransohoff). — N° 12 : Parigot, *Alexandre Dumas père* (Ransohoff).

Die Gegenwart. — N° 6 : A. Brunnemann, *Victor Hugo's Bedeutung als Lyriker und Epiker.*

Die neueren Sprachen. — IX, 8 : Anna Brunnemann, *George Sand.* — L. Dietrich, *Ferienkurse in Besançon.* — G. Reichel, *Bericht des Vereins akad. gebildeter Lehrer der neueren Sprachen in Breslau.* — K. Meier, *Bericht über einige Sitzungen der neuphil. Sectionen auf der 46 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner.* — 9 : E. Haguenin, *Discours d'ouverture du cours de langue et de littérature françaises modernes à l'Université de Berlin* (31 octobre 1901). — Livres scolaires. — 10 : Livres scolaires.

Frankfurter Zeitung. — N° 26 : H. Morf, *Das Molière Gastspiel in Frankfurt* « les Précieuses Ridicules » *und* « Tartuffe »

Giornale storico della litteratura italiana. — XXXIX, 1 (115) : Luigi de Rosa, *Shakespeare, Voltaire e Alfieri, e la tragedia di Cesare* (Em. Bertana).

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 avril : Z., *Jules Girard.* — 3, 4, 5 et 6 avril : *Le Congrès des sociétés savantes.* — 7 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 avril : Émile Gebhart, *Le Diable capucin* (comédie espagnole du XVIIe siècle). — 14 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 avril : Henry Bidou, *A qui appartient Gavarni.* — 18 avril : Z., *Aurélien Scholl.* — 19 avril : André Chaumeix, *Le centenaire du « Génie du christianisme ».* — 20 avril : André Chaumeix, *La légende de Chénier.* — 21 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *M. Francis Jammes.* — 23 avril : Augustin Filon, *Mlle Mars et le comte d'Orsay.* — 27 avril : E. F., *Bismarck poète.* — 28 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 mai : J. Bourdeau, *Le « Stendhal » de M. Chuquet.* — 5 mai : S., *Autour d'un livre* (*les Eves stériles*, par Rémy Saint-Maurice). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 mai : Henry Joly, *L'enseignement historique.* — 8 mai ; Z., *M. Léopold Delisle.* — 9 mai : Henry Bidou, *La fin de la critique.* — 10 mai : L. M., *Le théâtre d'Alfred de Musset.* — 11 mai : André Chaumeix, *Lettres de jeunesse de Taine.* — 12 et 19 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 mai : *Lettres de jeunesse de Taine.* — 23 mai : S., *Un livre posthume* (*Mélanges*, par André Heurteau). — André Hallays, *Le goût de la musique au XVIIe siècle : Jean de La Fontaine.* — 26 : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 mai : Christian Schefer, *Les débuts de Taine.* — 30 mai : André Hallays, *Le goût de la musique au XVIIe siècle : Boileau, Racine, Saint-Evremond ; Mme de Sévigné.* — 2 juin : S., *Lettres à Françoise* (par Marcel Prévost). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 juin : E. F., *Un roman anglais sur la Révolution.* — 6 juin : André Hallays, *Le goût de la musique au XVIIe siècle : Fénelon, Mme de Maintenon, La Bruyère.* — 8 juin : Maurice Demaison, *Le salon de Mme Récamier.* — 9 juin : S., *Mme de Maintenon.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 juin : Z., *La Muse guerrière.* — 17 juin : Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception du marquis de Vogüé.* — 16 juin : S., *Un roman vrai* (*Le roman de ma jeunesse*, par Mme Adam). — 16 et 23 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 juin : S., *Louis Ménard.* — 26 juin : Z., *Un théâtre populaire à Paris.* — Louis Arnould. *Un magistrat de l'ancien régime : Omer Talon.* — 29 juin : André Chaumeix, *L'Italie des Romantiques.* — 30 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — V. 2 : G. Ebeling, *Hist. franz. Syntax.* — K. Sachs, *Franz. Lexikographie* 1897. — Zünd-Burguet, *Dialectologie gallo-romaine*, 1896-1899. — G. Doutrepont, *Le wallon en 1897 et 1898.* — Fr. Bethune, *Le lorrain en 1897 et 1898.* — F. Geddes jun., *Canadian French, 1890-1899.*

Literarisches Centralblatt. — N° 40 : *Œuvres de Molière*, nouv. éd. p.

Despois et Mesnard. XII, XIII. Lexique (Kr.) — n° 4 : Morel-Fatio, *Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII* (P. F), — N° 5 : Pellissier. *Le mouvement littéraire contemporain* (M. K.). — N° 10 : Fath, *L'influence de la science sur la littérature française dans la seconde moitié du XIXe siècle.* — N° 11 : *Molières Meisterwerke in deutscher Uebertragung* von Fulda — N° 14 : Schneegans, *Molière.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 2 : Schneegans, *Molière* (Becker). — N° 3 et 4 : Diederich, *A. Daudet* (Mahrenholtz). — Athénée de Forcalquier (Koschwitz). — N° 5 : Rosmussen, *Marguerite of Navarra* (Söderhjelm). — Becker, *Marguerite d'Alençon et Guillaume Briçonnet* (Söderhjelm). — N° 6 : Olivier, *Les comédiens français dans les cours d'Allemagne* (Schneegans).

Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors. — III : J. Poirot, *A propos de Victor Hugo : Deux questions de phonétique française.*

Minerva. Revue des lettres et des arts. — 1er mars 1902 : Maurice Pottecher, *Victor Hugo.* — Dauphin Meunier, *Avant-propos aux lettres inédites de Mirabeau à Julie* (1780). — 10 mars et 1er avril : Mirabeau, *Lettres à Julie Dauvers écrites du donjon de Vincennes* (1780). — 1er avril : André Estève, *André Chénier, le poète et le citoyen.* — André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — Charles le Goffic, *N. Quellien et le bardisme armoricain.* — 15 avril : Mirabeau, *Lettres à Julie* (1880). — 1er mai : Arthur Chuquet, *La sœur de Gœthe.* I. — Mirabeau, *Lettres à Julie* (1780) [fin.] — Dauphin Meunier, *Épilogue aux lettres de Mirabeau à Julie.* — André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — 15 mai : Arthur Chuquet, *La sœur de Gœthe* (fin). — Charles Maurras, *Auguste Comte.* — Gustave Michaut, *Littérature épistolaire et romantisme.* — 1er juin : Gustave Michaut, *La comtesse de Bonneval : lettres du XVIIIe siècle.* — André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — 15 juin : Paul Perret, *Les répétitions générales, impressions et souvenirs.* — Gustave Michaut, *La comtesse de Bonneval : lettre du XVIIIe siècle* (fin). — Jacques Bainville, *Les conclusions de M. Paul Bourget.*

Modern Language Notes. — XVII. 1 : Livres scolaires (Douay, *The elementary French reader*; *Fraser-Squair, A French grammar schools and colleges.* — 2 : Thieme, *The development of Taine criticisme since 1893*, I. — White, *Huit contes choisis*, par Guy de Maupassant (Bowen). — 3 : Thieme, *Taine's criticisme*, II. — 5 : Pellissier, *Le mouvement contemporain* (Schinz).

Neuphilologische Mitteilungen (Helsingfors). — 1-3 : W. Söderhjelm, *Die neueren Sprachen und die wissenschaftliche Literatur.* — Rohde, *Essais de philologie moderne* (W. Söderhjelm).

Neuphilologisches Centralblatt. — XVI, 1 : Lotsch, *Eine statistische Eigentümlichkeit Zolas.* — 4 : Ey, *Victor Hugo.* — Faust, *Sully-Prud'homme.* — 5 : Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, *Dictionnaire* (Meyer).

La Nouvelle Revue. — 1er avril : Marius-Ary Leblond, *Symbolistes et décadents.* — Pétrus Durel, *Le monument à Désaugiers.* — 15 avril : docteur Icard, *La contagion du crime par la presse.* — Gustave Kahn, *Sienkiewicz.* — André Dumas, *Un conteur* (Jean Madeline). — 1er mai : Albert-Émile Sorel, *Madame Suzanne Desprès.* — Louis Forest, *Deux poètes berrichons* (Hugues Lapaire et Gabriel Nigoud). — Félicien Pascal, *Le roman d'Auguste Comte.* — 15 mai : Gustave Kahn, *Le vers français.* — Édouard Quet, *Le théâtre libre.* — Claude-Louis, *Les poètes assis.* — 1er juin : Jean Mélia, *Le matérialisme de Stendhal.* — 15 juin : Pierre Quentin-Bauchart, *Ledru-Rollin.* — S. Sansot-Orland, *Ermete Novelli.*

Preussische Jahrbücher. — Janvier : K. Trost, *Chateaubriands Geist des Christentums.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 3 mai : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « la Société japonaise », par André Bellessort.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Francesca di Rimini », par Marion*

Crawford et Marcel Schwob. — 10 mai : Henry Lefranc, *Un moine libéral : Lacordaire.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Leconte de Lisle et ses amis », par Fernand Calmettes.* — Georges Bourdon, *Le Théâtre du peuple*, VI (fin). — 17 mai : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Napoléon et la paix », par Arthur Lévy.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « la Petite amie », par M. Brieux.* — 24 mai : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « les Ères stériles », par Rémy Saint-Maurice.* — Paul Flat, *Théâtre : Nouveau-Théâtre, « Monna Vana », par Maurice Mæterlinck.* — 31 mai : A. Bayet, *Clotilde de Vaux et Auguste Comte.* — J. Ernest-Charles : *La vie littéraire : Quelques poètes, Léonce Depont, Saint-Georges de Bouhélier, Jean Renouard.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance Gémier, « le Cœur a ses raisons », par Robert de Flers et de Caillavet ; « le Théâtre de l'âme », de M. Édouard Schuré.* — 7 juin : Jean Dumilly, *Le marquis de Vogüé.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire, « l'Étape », par M. Paul Bourget.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, M. Ermete Novelli dans « Shylok » et « Othello ».* — Marius-Ary Leblond, *Les aristocrates hommes de lettres.* — 14 juin : Frédéric Loliée, *Les renaissances de Chérubin.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « le Roman de mon enfance et de ma jeunesse », par Mme Adam.* — Léon Séché, *La bibliothèque de Jules Simon, souvenirs personnels.* — 21 juin : J. Ernest Charles, *La vie littéraire : Quelques jeunes, Valentine Mandelstamm, Jean Denzèle, Marius-Ary Leblond, P.-J. Toulet.* — Georges Grappe, *Le Grenier* (des Goncourt). — 28 juin : L. Delpon de Vissec, *La mission de l'homme de lettres d'après Carlyle.* J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : l'Association des critiques.* — Ernest-Laut, *Le mal d'écrire.*

Revue Bossuet. — 15 avril : E. Levesque, *Sermon pour le jubilé de 1684, esquisse inédite de Bossuet.* — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-les-Beauvais, d'après sa correspondance inédite.* — *Première rédaction de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique.* — E. Levesque, *Deux maisons de Bossuet à Versailles.* — *Notes et documents : Sermon de Bossuet à l'Abbaye-aux-Bois.* — *Lettre de Jeannel à l'abbé Bossuet sur la mort de son père.* — *Bossuet au Panthéon.* — *Variétés bibliographiques : Bibliographie de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique.*

Revue Bourdaloue. — 1er juillet : Henri Chérot, *Découverte du texte primitif de l'oraison funèbre de Condé avec corrections autographes de Bourdaloue.* — Eugène Griselle, *Sermon sur le mauvais riche.* — Léon Le Grand, *Le portrait de Bourdaloue, par Jouvenet, d'après de nouveaux documents.* — Carlos Sommervogel, *Bourdaloue et les deux Pères Le Large.* — Lucien Jény, *Acte de mariage des parents de Bourdaloue.* — E. G., *Témoignage sur Bourdaloue.* — *Correspondance de Bourdaloue* (suite). — Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 1 : Ruel, *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne* (Ch. Dejob). — Maillard, *Le requiem des gens de lettres* (G-E. h). — N° 5 : Rohrstroem, *Jean Bodel* (A. Jeanroy). — N° 8 : Fulda, *Les chefs-d'œuvre de Molière* (L. R.). — N° 11 : G. Paris, *Villon* (A. Jeanroy). — Marmier, *La langue des huguenots de* Friedrichsdorf (E. Bourciez). — Christie, *Essais choisis* (C. S.). — Le voyage d'Encausse, P. Souriau (F. B.). — Boulay-Paty et Lucas, *Le Corsaire* (F. B.). — N° 12 : Feldpausch, *Les lois d'accord dans le français parlé* (E. Bourciez). — Marty-Laveaux, *Études de langue française* (E. Bourciez). — N° 13 : *Taillepied, Antiquités de Rouen*, P. Touzard (A. Delboulle). — N° 14 : Gribble, *Genève littéraire* (F. Baldensperger). — Rebelliau, *Bossuet sur l'usure* (S.). — N° 15 : Parigot, *Alexandre Dumas père* (I. Brun). — N° 17 : Rohde, *Essais de philosophie moderne* (E. Bourciez).

Revue de Paris. — 1er avril : Fernand Gregh, *Victor Hugo* (fin). — Charles Baille, *Notes sur le baron et la baronne de Staël.* — 15 avril : Henri Lichtenberger, *Le testament philosophique de Nietzsche.* — Marcelle Tinayre,

Une journée de Port-Royal des Champs. — 15 mai : Léon Séché, *La mère d'Alfred de Vigny.* — 1er et 15 juin : Ch. de Montalembert et Louis Veuillot, *Lettres à l'abbé Delor.* — 15 juin : Maurice Albert, *Napoléon et les théâtres populaires.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril : Pierre de Ségur, *Luxembourg et le prince d'Orange : la Première lutte.* — E. Lamy, *Une vie d'amour : Aimée de Coigny et ses mémoires.* — E. Haguenin, *Un poète romain : Belli.* — 15 avril : E. Lamy, *Une vie d'amour : Aimée de Coigny et ses mémoires* (fin). — René Doumic, *Revue littéraire : L'œuvre du romantisme au théâtre.* — T. de Wyzewa, *Deux nouvelles « Francesca de Rimini ».* — 1er mai : *Lettres d'Hippolyte Taine.* — 15 mai : Alfred Fouillée, *Les idées sociales de Nietszche.* — René Doumic, *Revue littéraire : le Roman collectif.* — T. de Wyzewa, *Le testament politique de M. Herbert Spencer.* — 1er juin : Ferdinand Brunetière, *Pour le centenaire d'Auguste Comte.* — 15 juin : René Doumic, *Revue littéraire : Le théâtre-conférence.* — T. de Wyzewa, *L'évolution historique de la littérature allemande.*

Revue universelle. — 1er avril : *Théâtres : Théâtre-Antoine : « La fille sauvage », par M. de Curel.* — Zaborowski, *Clémence Royer.* — 15 avril : Paul Souday, *Théâtres : Vaudeville, « la Passerelle », par Mme Fred. Gresac et F. de Croisset : Variétés, « Les deux écoles », par Alfred Capus; Renaissance-Gémier, « Le Quatorze Juillet », par Romain Rolland; Gymnase, « L'archiduc Paul », par Abel Hermant.* — 1er mai : *Les fêtes Gavarni.* — 15 mai : Gustave Lejeal, *Auguste Comte et sa doctrine.* — 1er juin : Paul Souday, *Théâtres : Comédie-Française, « Petite amie, » par M. Paul Brieux; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Francesca de Rimini », par Marion Crawford et Marcel Schwob; Odéon, « Les trois glorieuses », par G. Lenôtre; Vaudeville, « le Masque », par Henry Bataille.* — 15 juin : *Nécrologie : Henry Gréville.*

Le Temps. — 2 avril : Ernest Legouvé, *Molière poète national.* — 3 avril : Ernest Legouvé, *Les femmes dans Molière.* — 6 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Napoléon conjugal.* — 7 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 9 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le dernier camarade de Gavarni.* — 13 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les débuts de Lêconte de Lisle.* — 14 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les déceptions d'un royaliste libéral.* — 21 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 25 avril : Alfred Mézières, *La fin de ma journée, par Jules Simon.* — 26 avril : F. Baoul-Aubry, *Georges Courteline collectionneur.* — 27 avril : Gaston Deschamps. *La vie littéraire : « les Jeux de la préfecture »* (par J.-A. Coulangheon). — 28 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 30 avril : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Alfred de Musset.* — Alfred Mézières, *Les années de retraite de M. Guizot.* — 1er mai : Albert Sorel, *A propos de Mademoiselle.* — 4 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 5 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 7 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Elisée Reclus.* — 11 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la double image du Japon.* — 12 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 18 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Temple enseveli »* (par Maurice Mœterlinck). — 19 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Le monument d'Auguste Comte.* — 25 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : souvenirs sur Mme de Maintenon.* — 26 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 27 mai : Gaston Deschamps, *Mme Henry Gréville.* — 28 mai : *Le monument d'Alphonse Daudet.* — 1er juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « l'Étape »* de M. *Paul Bourget. — Alphonse Daudet.* — 2 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 8 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'exotisme de Myriam Harry.* — 9 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Le prix Sully-Prudhomme.* — 11 juin : *Le lauréat du prix Sully-Prudhomme.* — 12 juin : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : bibliophiles et bibliomanes.* — 14 juin : Henry Michel, *Académie française : réception du*

marquis de Vogüé. — 15 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'art, la littérature et la vie.* — 16 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 19 juin : Albert Sorel, *Taine.* — 22 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les amours de « la Jeune Captive ».* — 23 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Un disparu* (Eugène Mouton). — 29 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Renan et Dupanloup.* — 30 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

The Modern Language Quarterly. — IV, 2 : A Tilly, *A spurious book of Pantagruel.*

Zeitschrift fur französische Sprache und Literatur. — XXIV, 2-4 : Livres scolaires et éditions d'extraits d'auteurs contemporains. — L. Geiger, *Der abbé Grégoire und Weimar.*

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — I, 1 : Thurau. *Victor Hugo als Dichter für Haus und Schule.* — Koschwitz, *Zwei Erlasse des franz. Kultusministers.* — Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris* (L. S. C.) ; Schneegans, *Molière* (Mahrenholtz) ; Welter, *Aubanel* (Charpin).

LIVRES NOUVEAUX

Adeline (Jules). *Quelques souvenirs sur Champfleury. Mirecourt, impr. Chassel.* In-16 de 92 p. avec 8 vignettes et croquis hors texte.

Alméras (Henri d'). *Avant la gloire.* Leurs débuts. 1re série : Dumas fils; Jules Vallès; les Goncourt; A. Daudet; Maupassant; Verlaine; Mendès; Coppée; Richepin; Sardou; Halévy; Lemaître; Faguet; Scholl; J. Claretie; Montépin; Malot; Zola; Anatole France; Theuriet; Bourget; Loti; Ohnet; Descaves; Beaume; Barrès; Willy. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus de 317 p.

Armée (l') *à travers les âges.* Les Mémoires. *Paris, Chapelot.* In-16 de 414 p. Prix : 3 fr.

Barneville (Pierre de). *Au seuil du siècle.* Esquisses contemporaines. *Paris, Perrin.* In-16 de 300 p.

Beaurepaire (Ch. de). *Blaise Pascal et sa famille à Rouen, de 1640 à 1647. Rouen, impr. Gy.* Petit in-8 de 103 p.

Beaurepaire (Georges de). *L'Abbé de Saint-Pierre. Rouen, impr. Gy.* In-8 de 47 p.

Bérenger (Henry). *L'Héritage de Victor Hugo et la renaissance française. Paris, impr. Davy.* In-8 de 20 p. (Extrait de *la Revue* [ancienne *Revue des revues*]).

Bérenger (Henry). *La Politique de Victor Hugo. Paris, impr. Davy.* In-8 de 24 p. (Extrait de *la Revue politique et parlementaire.*)

Bercy (Léon de). *Montmartre et ses chansons.* Poètes et Chansonniers. *Paris, Daragon.* In-8 oblong de 284 p. et 5 portraits-charges par C. Léandre. Prix : 10 fr.

Beuve (Paul) et **Daragon** (Henri). *Victor Hugo par le bibelot* (le Populaire; l'Annonce; la Chanson.) *Paris, Daragon.* Petit in-8 de XVI-156 p. et 16 planches. Prix : 5 fr.

Birch-Hirschfeld (A.). *Das fünfte Buch des Pantagruel und sein Verhältniss zu den authentischen Büchern des Romans. Leipzig, Edelmann.* In-4 de 35 p.

Blémont (Émile). *Les Litanies de Victor Hugo. Paris, Lemerre.* In-18 jésus de 15 p. Prix : 75 cent.

Böhm (K.). *Beiträge zur Kenntnis des Einflusses Senecas auf die 1552-1562 erschienenen französ. Tragödien. Erlangen u. Leipzig, Deichert.* In-8 de XVI-163 p.

Bossert (A.). *La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult* (essai de littérature comparée). *Paris, Hachette.* In-16 de VI-280 p. Prix : 3 fr. 50.

Bray (Lucien). *Du beau.* Essai sur l'origine et l'évolution du sentiment esthétique. *Paris, F. Alcan.* In-8 de 299 p.

Brocard (Lucien). *Les Doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau dans « l'Ami des hommes ». Paris, Giard et Brière.* In-18 jésus de 398 p. Prix : 5 fr.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. IX : Bava-Behuneck. *Paris, impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 622 p.

Catalogue *des manuscrits Ashburnham-Barrois acquis en 1901 par la Biblio-*

thèque nationale, publié par Henri Omont. Paris, libr. Leroux. In-8 de 124 p. (Extrait de *la Bibliothèque de l'École des Chartes* [t. 62 et 63]).

Centenaire *de Victor Hugo* (1802-1902). Hommage national. Pièces récitées au Panthéon le 26 février 1902. *Paris, impr. Nationale.* In-4 de 8 p.

Clark (W. J.). *Byron und die romantische Poesie in Frankreich, Leipzig, Fock.* In-8 de 103 p.

Coche (Camille). *Louis Vitet* : sa vie et son œuvre. *Dieppe, impr. Centrale et Delevoye.* In-8 de 11 p.

Coignard (Dame Gabrielle de). *Œuvres chrestiennes. Mâcon, impr. Protat.* In-8 de 142 p. (*Le Thrésor du sonnet.*)

Complainte *inédite sur la mort de Semblançay*, publiée par C. Couderc. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 6 p.

Dejob (Ch.). *Le Type du professeur dans la littérature française. Saint-Cloud, impr. Belin.* Petit in-8 de 20 p.

Delfau (Albert). *Napoléon Ier et l'instruction publique. Paris, Fontemoing.* In-8 de 148 p.

Delmont (Théodore). *Le Centenaire de Victor Hugo. Lyon, impr. Vitte.* In-8 de 71 p. (Extrait de *l'Université catholique.*)

Delmont (Th.). *La Vie dans la tragédie de Racine. Paris, Sucur-Charruey.* In-8 de 42 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Dubois (Paul). *Cousin, Jouffroy, Damiron. Paris, Perrin.* In-16 de lvi-248 p.

Dugas (L.). *Psychologie du rire. Paris, F. Alcan.* In-16 de vii-181 p. Prix : 2 fr. 50.

Ferettini (Hector). *Étude sur madame de La Fayette. Milan, Albrighi e Segati.* In-16 de 24 p.

Flamini (Fr.). *Du rôle de Pontus de Thyard dans le pétrarquisme français. Padoue,* In-8 de 14 p.

Franche (Paul). *Le Prêtre dans le roman français. Paris, Perrin.* In-16, de 329 p.

Frémont (L'abbé C.). *Lacordaire à Recey. Dijon, impr. Pillu-Roland.* In-8, de 20 p. (Extrait du *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon.*)

Gaillard (Jean). *Un prélat janséniste.* Choart de Buzenval, évêque de Beauvais (1651-1679) *Paris, impr. Firmin-Didot.* In-8 de xix-287 p. et portrait.

Gasté (Armand). *Madeleine de Scudéry et le « Dialogue des héros de roman » de Boileau. Rouen, impr. Gy.* In-8 de 35 p.

Gautier (Théophile). *Victor Hugo. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 296 p. Prix : 3 fr. 50.

Genlis (Mme de). *Les Veillées du château. Limoges, Ardant.* Grand in-8 de 159 p., avec 8 gravures.

Germano (Diego). *Évolution historique du théâtre français. Caltanissetta, tip. Ospizio.* In-16 de x-224 p.

Gilbert (Eugène). *Le Mouvement littéraire en Belgique. Paris, impr. Davy.* In-8 de 24 p. (Extrait de *la Revue et Revue des revues.*)

Girand (Victor). *Une légende de la vie de Pascal.* L'accident du pont de Neuilly. *La Chapelle-Montligeon, impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8 de 20 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Glachant (Paul). *André Chénier critique et critiqué. Paris, Lemerre.* In-18 jésus de iv-436 p. Prix : 3 fr. 50.

Hanotaux (Gabriel). *Centenaire de Victor Hugo. Paris, Ferroud.* In-8 carré de 25 p.

Hartwig (H.). *Ronsard-Studien,* I. *Ueber Textveränderungen, welche Ronsard an seinen* Amours *den bei seinen Lebzeiten erschienenen Ausgaben zufolge vorgenommen hat.* Dissertation de Greifswald. In-8 de 54 p.

Heidrich (O.). *Nicholas Breton, sein Leben und seine Gedichte.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 99 p.

Henri IV. *Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Béthune*, ambassadeur de France à Rome du 11 janvier au 12 juillet 1605. Publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Eugène Halphen. *Paris, Champion.* In-8 de VII-83 p.

Heurteau (André). *Mélanges politiques et littéraires. Paris, impr. Lahure,* In-16 de 381 p.

Heylli (Georges d'). *Rachel et la Ristori*; les quatre-vingts ans d'une tragédienne; les séjours de la Ristori à Paris. *Paris, impr. Davy.* In-8 de 31 p. (Extrait de *la Revue* [ancienne *Revue des revues*]).

Hugo (Victor). *Morceaux choisis de Victor Hugo* (poésie et prose), à l'usage des enfants. Choix, introduction et notes par Maurice Bouchor. *Paris, Delagrave.* Petit in-18 de 209 p.

Joannidès (A.). *La Comédie-Française* (1901). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de VI-137 p.

Johnson (Alfred). *Étude sur la littérature comparée de la France et de l'Angleterre à la fin du XVIIe siècle.* Lafosse, Otway, Saint-Réal. *Paris, Hachette.* In-8 de 457 p.

Kemna (K.). *Der Begriff* « Schrift » *im Französischen, eine lexikographische Untersuchung Marbourg.* In-8 de 252 p.

Klingler (O.). *Die Comédie italienne in Paris nach der Sammlung Gherardi. Strasbourg, Trübner.* In-8 de VI-232 p.

Kont (J.). *Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie* (1772-1896). *Paris, Leroux.* In-8 de IV-517 p.

Labbé (Ernest). *Histoire miniature des lettres françaises en sonnets didactiques. Paris, Société française d'impression.* In-18 jésus de VIII-246 p.

Landormy (Paul). *Descartes. Paris, Delaplane.* In-18 de 144 p. Prix : 90 cent.

Langkavel (M.). *Die französischen Uebertragungen von Gœthes Faust. Strasbourg, Trübner.* 5 fr.

Lecanuet (Le R. P.). *Montalembert.* Paris, impr. Levé. In-8 de 16 p.

Lecigne (C.). *La Mère d'un poète.* Madame de Lamartine. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 30 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Lecigne (C.). *René Bazin. Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 24 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Léon (Xavier). *La Philosophie de Fichte*; ses rapports avec la conscience contemporaine. *Paris, F. Alcan.* In-8 de XVII-528 p. Prix : 10 fr.

Longnon (Henri). *La Cassandre de Ronsard. Besançon, impr. Jacquin.* In-8 de 11 p. (Extrait de *la Revue des questions historiques.*)

Maettig (J.). *Ueber den Einfluss der lateinischen volksthümlichen und literarischen Literatur auf Rabelais.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 59 p.

Moreau (Hégésippe). *Œuvres choisies. Paris, Picard.* Grand in-8, de 192 p. Prix : 1 fr. 80.

Optimy. *Les Gloriettes lyonnaises* (les Poètes). *Lyon, impr. Geneste.* Petit in-16 de 120 p.

Pélissier (Léon-G.). *Le Portefeuille de la comtesse d'Albany* (1806-1824). *Paris, Fontemoing.* In-8 de XXVII-727 p.

Picot (Georges). *Charles Renouard*, notice historique, lue en séance publique de l'Institut de France, le 7 décembre 1901. *Coulommiers, impr. Brodard.* In-18 de 102 p.

Prat (A.). *Le Romantisme de Ballanche. La Chapelle-Montligeon, impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8 de 16 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Répertoire *bibliographique de la librairie française pour l'année 1901*, rédigé par D. Jordell. *Paris, Per Lamm.* In-8 à 2 col., de 92 p.

Reure (L'abbé). *La mort de Guillaume du Bellay à Saint-Symphorien-de-Lay. Lyon, impr. Waltener* et Cie. In-8 de 7 p. (Extrait de *la Revue du Lyonnais*, août 1901).

Bouchon (Ulysse). *Victor Hugo.* Pages du centenaire. *Le Puy, impr. Marchessou.* In-16 de 48 p. avec gravure.

Saint-Simon. *Mémoires de Saint-Simon*, avec notes et appendices par A. de Boislisle et L. Lecestre, t. XVI. *Paris, Hachette.* In-8 de 749 p. Prix : 7 fr 50.

Sauvage (Hippolyte). *Une anecdote sur Pierre-Daniel Huet*, évêque d'Avranches. *Avranches, impr. Durand.* In-8 de 10 p.

Strowski (Fortunat). *Comment Bossuet composait une oraison funèbre. Paris, impr. de Soye et fils.* In-8 de 23 p. (Extrait de *la Revue Bossuet*).

Thomas (Antoine). *Mélanges d'étymologie française. Paris, F. Alcan.* In-8 de III-223 p. Prix : 7 fr.

Troubat (Jules). *Essais critiques* (Sainte-Beuve; J.-J. Rousseau; la Marquise de Condorcet; Mme Helvétius; le conventionnel Vadier; Senancour; Champfleury; Monselet; M. Jules Levallois; M. Charles Lenthéric; M. Léon Duvauchel; la Littérature sous le second Empire et la troisième République, etc.). *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus de VIII-371 p. Prix : 3 fr. 50.

Vaganay (Hugues). *Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle* (essai de bibliographie comparée). *Mâcon, impr. Protat.* Grand in-8 de 196 p.

Vaudon (Jean). *Nouvelles études et notes littéraires sur quelques écrivains du XIXe siècle* (Victor Hugo, Émile Montégut, Musset, Barbier, Brizeux, Désiré Nisard, Auguste Nisard, les Poètes secondaires, V. de Laprade, Feuillet, Renan, Richepin). *Paris, Retaux.* In-18 jésus de 403 p.

Victor-Hugo. *Leçons faites à l'École normale supérieure* par les élèves de deuxième année (lettres [1900-1901]), sous la direction de Ferdinand Brunetière, *Paris, Hachette.* T. Ier. In-16 de XI-271 p. Prix : 3 fr. 50.

Victor-Hugo (Georges). *Mon grand-père. Paris, Calmann-Lévy.* In-32 de 65 p. Prix : 1 fr.

Voltaire. *Quatre lettres et trois chapitres de l'« Essai sur les mœurs », de Voltaire.* Avec une introduction et des notes par L. Brunel. *Paris, Hachette.* In-16 de XVI-63 p.

Wallon (H.). *Notice historique sur la vie et les travaux d'Auguste-Siméon Luce. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 30 p. (Extrait de *la Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. 62).

CHRONIQUE

— L'étude que M. Camille Jullian a faite, dans la *Revue archéologique, de la Littérature poétique des Gaulois*, échappe, par sa date, au cadre de cette revue. Il convient cependant de signaler ce travail très bien informé qui mentionne et énumère tous les vestiges de cette poésie, qui fut la première production littéraire dont notre pays ait été le témoin. Par les poésies religieuses des druides, les poésies d'histoire ou de circonstance des bardes, les chants des prophètes, on constatera aisément que la poésie tenait une place considérable dans la vie de l'aristocratie celtique.

— La *Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon* exposée par M. l'abbé Reure dans une élégante petite brochure, mérite d'être signalée aux fervents de l'histoire littéraire. M. l'abbé Reure voudrait rattacher le père de Villon — Montcorbier ou des Loges — comme rejeton illégitime aux Montcorbier, famille du Bourbonnais, dont un des membres, Jean de Montcorbier, serait la souche de Villon. Cette hypothèse, présentée comme telle par son auteur, est appuyée sur ce fait qu'à côté du domaine des Montcorbier se trouvait une petite ferme, les Loges, qui représente l'autre nom sous lequel on désigna Villon.

— Dans l'étude qu'il intitule : « *Mignonne, allons voir si la Rose...* », *réflexion sur un livre commun*, M. Henry Guy passe en revue les principales applications qui ont été faites, dans la poésie française, surtout par les poètes de la Renaissance, de cette comparaison fameuse, à la fois fraîche et antique. Elle revient plus d'une trentaine de fois dans les vers de Ronsard, et, après lui, ses amis ou ses desciples se prirent d'affection pour l'image que leur chef avait rajeunie. Malherbe lui-même n'a pas manqué d'en user à l'occasion, non sans succès. D'où vient cette vogue pour un lieu commun, ingénieux sans doute, mais si rebattu et, en somme, médiocrement exact? M. Guy pense que cette faveur est due à l'imagination avec laquelle les poètes qui employèrent ce fonds immuable se plurent à varier les détails, et ce lieu commun fut apprécié parce qu'il exprime la vie commune en réunissant d'une façon limpide l'idée de la fragilité de la jeunesse à celle de la fraîcheur sitôt fanée de la fleur.

— *La Chanson nouvelle de la défaite et mort du prince de Condé*, publiée et commentée par M. Gustave Hermann, est tirée du chansonnier de Christophe de Bordeaux. C'est un curieux document sur l'état d'esprit des catholiques après la victoire de Jarnac, où le prince de Condé trouva la mort et fut assassiné après avoir été pris.

— Sous ce titre *le Poème trilingue de Du Bartas*, MM. Henry Guy et Alfred Jeanroy ont donné une nouvelle édition du poème composé par Du Bartas pour l'entrée de la reine de Navarre à Nérac, en 1578. Le texte des vers gascons a été établi avec un soin tout particulier, et l'ensemble est précédé d'une

introduction très précise qui expose fort nettement les conditions mêmes de l'accueil fait à Marguerite de Navarre et explique le langage du poète.

— M. René de Goeij vient d'écrire une très intéressante étude sur *le Rythmique du Combat du Cid contre les Mores : le Cid de Pierre Corneille* (Bruxelles, Ch. Bulen, et Paris, Fischbacher). Après avoir décrit et décomposé le rythme de la vague de marée, au flux (neuf vagues par groupes de trois, croissant d'intensité par vagues et par groupes), à la mer étale (sorte de mouvement respiratoire de la mer), au reflux (mouvement inverse du flux), M. René de Goeij montre, par l'analyse du combat du Cid contre les Mores, qu'il y a imitation du flux, de la mer étale et du reflux, et que cette imitation est obtenue, dans chaque vers, par la disposition des éléments rythmiques, et, dans la suite des vers, par l'ordre des idées. Cette observation est très juste. Il est certain que le rythme auditif de Corneille, lorsqu'il écrivait le récit du combat du Cid contre les Mores, était bien semblable à la rythmique du flot montant, étale et descendant. Quelques tragédiens d'élite, M. Mounet-Sully par exemple, donnent parfaitement, en débitant ce morceau, l'impression de la vague de marée, impression qui est confirmée, dans la thèse de M. de Goeij, par quelques tableaux très précis, rythmiques ou musicaux.

— M. Fortunat Strowski se pose dans *la Revue Bossuet* et examine la question de savoir *Comment Bossuet composait une oraison funèbre*. C'est à propos de l'oraison funèbre de Le Tellier et d'un long récit de la vie de celui-ci par Claude Le Peletier, qui, écrit peut-être à l'intention de Bossuet, fut certainement lu par lui très attentivement et lui servit à composer son oraison funèbre. Par l'examen des annotations de Bossuet et par la confrontation des deux œuvres, M. Strowski arrive à conclure que « la substance historique de l'oraison funèbre est prise au mémoire de Le Peletier » et que, à ce point de vue, « tant vaut le mémoire, tant vaut le discours ». Cette façon de procéder donne au langage de Bossuet une véritable valeur documentaire. Mais le plan, le style, l'allure générale du portrait de Le Tellier appartiennent en propre à Bossuet, qui, à cet égard, n'a rien emprunté à l'œuvre de Le Peletier; et il a su donner par là l'apparence forte et éloquente à un discours solidement documenté.

— Pourquoi Boileau mit-il un intervalle de quarante-six ans entre la composition — en 1664, alors qu'il avait vingt-huit ans, — et le projet de publication de son *Dialogue des héros de roman* qu'il prépara en 1710, mais qui n'eut lieu qu'après sa mort, par les soins de Brossette? M. Armand Gasté se pose cette question dans la brochure intitulée : *Madeleine de Scudéry et le « Dialogue des héros de roman » de Boileau*. Et après avoir examiné les conditions diverses de la composition et de la publication de ce dialogue, M. Gasté montre que c'est bien pour ne pas contrister Mlle de Scudéry que Boileau ne fit pas imprimer son œuvre satirique.

— Dans son travail intitulé : *Un politique et un orateur au XVIIe siècle; Cohon, évêque de Nîmes et de Dol, essai de bio-bibliographie avec documents inédits*, M. F. Duine a adopté une façon de présenter les résultats de ses recherches qui, si elle sert à la précision, a le défaut de ne pas donner une idée d'ensemble du personnage qui en est l'objet. Dans un premier chapitre sont passés en revue tous les ouvrages qui font connaître la vie et les œuvres de Cohon. Un second chapitre est consacré à l'énumération de la correspondance du prélat et le troisième à ses œuvres oratoires. Comme on le voit, ce sont là les éléments, très complets et très précis, de la biographie de cet évêque ambitieux, qui mérite assurément qu'on retrace sa vie et qu'on étudie son caractère. Comme orateur, il fut habile et discret, trop abondant et diffus,

sans que quelque qualité personnelle le mette hors de pair avec ses contemporains. Sa vie fut agitée et incertaine, car son humeur était ambitieuse et le fit souvent changer de route. On peut le suivre dans tous ses détours, grâce à M. F. Duine qui a recueilli sur son compte et publié des témoignages aussi nombreux que variés.

— M. l'abbé Alexis Crosnier examine, dans une conférence sur Bourdaloue, la question de savoir *Pourquoi ses sermons furent tant goûtés des grandes Dames du XVIIe siècle*. C'est parce que, sans avoir les envolées de Bossuet, il sut être approprié à son auditoire ordinaire et s'accommoder aux besoins et aux goûts de son époque, sans aucune compromission. Tout en développant les grands points de la morale évangélique, il peint aussi les mœurs du temps et il est naturel que les contemporains et les contemporaines trouvassent dans ce langage rude et franc des enseignements qui les touchaient directement.

— M. Eugène Ritter ne perd pas de vue tout ce qui touche à Jean-Jacques Rousseau. Aujourd'hui il publie une nouvelle brochure sur *la Parenté de Jean-Jacques Rousseau*, brochure qui contient le récit de deux incidents survenus à Genève en 1614, c'est-à-dire près de cent ans avant la naissance de Jean-Jacques. Le premier est un procès fait à Marie Duboule, arrière-grand-tante de Rousseau, à la mode de Bretagne, poursuivie comme sorcière, mise à la torture comme telle et chassée de la ville. Le second concerne Judith Chouan, la trisaïeule de Rousseau, qui gronda et battit si fort sa chambrière, que la pauvre fille, de désespoir, s'alla noyer. Ces deux épisodes, assez insignifiants en eux-mêmes, confirment ce qu'on a dit de Rousseau : qu'il était issu d'une race rude.

Nous signalerons également un compte rendu publié par M. Eugène Ritter du *Testament littéraire de Jean-Jacques Rousseau*, réimprimé par M. O. Schultz-Gora, dans lequel il combat cette attribution hasardeuse (*Archiv für das Studin in der neueren Sprachen und Literaturen*, xcix, 223-225).

— Sous ce titre *Trois procès de Paul-Louis Courier* (1818-1819), MM. L. Desternes et G. Galland racontent et examinent dans *la Nouvelle Revue* (1er février 1902) quelques instances qu'il engagea et qu'il soutint comme propriétaire de la Chavonnière et de la forêt de Larçay : le procès Courier-Izambert, le procès Courier-Bourgeau, et le procès Clavier-Blondeau. Dans toutes ces instances, il n'y aurait sans doute pas eu matière à procès pour un homme moins déterminé à plaider que ne l'était Paul-Louis. Mais, lui, n'était pas d'humeur à s'avouer vaincu sans avoir combattu et fait flèche de tout bois. Nous ne pouvons songer à donner ici le détail de ces trois procédures : Izambert était le précédent propriétaire de la Chavonnière et s'était réservé un droit d'habitation dans sa maison aliénée qui fut la cause du différend; Bourgeau avait acquis des coupes de bois dans la forêt de Courier et avait empiété sur ce qui ne lui était pas cédé, d'où, naturellement, contestation; Clavier-Blondeau était le garde de la forêt de Courier et jouissait d'une réputation aussi peu favorable que celle de son maître, si bien que le maire de Véretz trouva le moyen de lui faire intenter un procès correctionnel. Tout cela, comme on le voit, se fût aisément accommodé avec quelqu'un de moins entêté que Courier. Il ne voulait ni céder, ni transiger, et, traînant ses adversaires en justice, il les accablait de tous les traits d'une dialectique ironique qu'il savait bien faite pour la riposte et pour l'attaque. On retrouve dans les petits factums de Courier les mêmes qualités de verve qui font la renommée de ses pamphlets les plus célèbres.

— Dans les *Notes sur le baron et la baronne de Staël* (*Revue de Paris*, 1er avril 1902), M. Ch. Baille a tracé un croquis assez exact, semble-t-il, de ce

que fut l'union assez disproportionnée de la fille de Necker et du diplomate suédois, et des conditions dans lesquelles elle fut conclue. Le mariage avait été précédé de cinq ans de préliminaires, et il n'en fut pas plus heureux pour cela, car il ne fut décidé que pour des considérations assez étrangères au bonheur des époux. Le baron de Staël, dépensier et bien posé dans le monde de la cour de France, convolait avec Mlle Necker, parce que celle-ci était un superbe parti à tous égards et surtout au point de vue pécuniaire. Quant à la jeune fille, enfant gâtée et pleine de pétulence, elle avait laissé faire, sans prévoir combien cette union mal assortie devait peser sur son avenir. Aussi, après quelques années de calme et de camaraderie, les relations deviennent difficiles et les rapports tendus. Pourtant, malgré les écarts d'une conduite qui prêtait fort à la critique, Mme de Staël sut se rapprocher de son mari, quand celui-ci connut la disgrâce et la maladie. Bonaparte, premier consul, avait fait relever en 1800 le baron de Staël de ses fonctions d'ambassadeur de Suède à Paris, pour le punir des incartades de sa femme. Et, deux ans plus tard, en 1802, il mourait brusquement à Poligny, à l'âge de cinquante-deux ans, tandis qu'il gagnait la Suisse en compagnie de sa femme, qui sut se montrer dans cette pénible circonstance pleine de dignité et de dévouement.

— L'étude consacrée par M. Ernest Dupuy à *la Jeunesse de Victor Hugo* reproduit, paraît-il, une conférence faite à l'École normale d'institutrices de Fontenay-aux-Roses. Mais ce serait s'abuser complètement de croire, après cela, que la forme de cette œuvre et sa destination première peuvent nuire à sa solidité. C'est au contraire un travail très solide, juste de ton et bien informé que M. E. Dupuy a employé à retracer la jeunesse de Victor Hugo, et le sujet avait besoin d'être traité de la sorte, car il ne l'avait pas encore été avec l'impartialité et le sens critique qu'on doit apporter en pareille matière. Grâce à ses propres recherches, grâce aussi aux ouvrages récemment publiés de Victor Hugo, M. E. Dupuy est parvenu à tracer un tableau très fidèle et très complet d'une époque de la vie du poète, qui, plus que toute autre, mérite d'être contée avec exactitude. C'est surtout sur les concours poétiques des débuts du jeune Victor que M. E. Dupuy apporte des renseignements neufs et précis : ces concours sont énumérés et classés avec une netteté tout à fait digne d'éloges et les conséquences parfaitement mises en valeur. Peu après ces tentatives, Victor Hugo devenait plus entreprenant : il fondait avec son frère Abel le *Conservateur littéraire* et il se fiançait avec la jeune Adèle Foucher. L'influence que ces deux circonstances eurent sur la vie du jeune homme, M. E. Dupuy la détermine parfaitement en étudiant de près son labeur quotidien et aussi ce qui fut le roman de sa jeunesse. Et la notoriété vient avec le mariage; l'amour avait donné de l'ardeur à produire et le jeune homme avait appris ainsi à connaître sa propre personnalité et toutes les difficultés d'un métier où il allait bien vite passer maître. Ce n'est plus maintenant un apprenti, c'est un ouvrier conscient de son art, et les succès vont se succéder, de plus en plus éclatants, des *Odes et ballades* à *Hernani*, en s'arrêtant à *Cromwell* qui ne vit pas le feu de la rampe, mais qui servit quand même grandement à la renommée du jeune poète. A propos de cette dernière œuvre, M. Ernest Dupuy montre que Victor Hugo put avoir et eut sans doute, contrairement à ce que certains critiques ont pensé, recours aux conseils dramatiques et au jugement de Talma.

— M. Eugène d'Eichthal a confronté *Hérodote et Victor Hugo, à propos du poème « les Trois Cents »* (dans la *Revue des études grecques*). On surprend une fois de plus, dans ce rapprochement ingénieux de la pièce de Victor Hugo et du livre VII des *Histoires* d'Hérodote, les procédés de travail du poète, qui prend, embellit et brouille, et, séduit par son imagination plastique comme par la rime, déforme ce qu'il emprunte ainsi au hasard pour l'adapter aux besoins

de sa pensée et de son rêve, si bien que ce qu'il a pris devient méconnaissable et semble personnel.

— Le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul proteste, non sans raison, dans le *Bulletin du bibliophile*, contre *Le « Victor Hugo » de Théophile Gautier*, c'est-à-dire contre un recueil de coupures très maladroitement faites dans les œuvres de Gautier, à l'occasion du centenaire de Victor Hugo, et dans lesquelles il est question de Victor Hugo sous divers prétextes. Les deux grands noms de Victor Hugo et de Théophile Gautier méritaient plus d'égards assurément et c'est à bon droit que M. de Spœlberch de Lovenjoul, passant en revue les passages hétéroclites qui forment ce volume, signale les endroits où ils ont paru pour la première fois et les arrangements qu'on leur a fait subir dans cette dernière circonstance.

— En étudiant *Guanhumara dans « les Burgraves » de Victor Hugo* (*Bulletin de l'Université de Lille*, avril 1902), M. Paul Berret montre que le personnage de cette bienfaisante sorcière n'est pas, comme quelques-uns l'on dit, une imitation de la sorcière Urfried, dans *Ivanhoé* de Walter Scott, et que, s'il y a quelques ressemblances entre les deux personnages, les divergences qui les séparent sont assez grandes pour qu'on ne les rapproche pas témérairement.

— M. Victor Giraud a publié dans la *Quinzaine* du 16 avril 1902 un article intitulé : *Pour le centenaire du « Génie du christianisme »*, *simple recherche de paternité littéraire*, et qui examine le point de savoir d'où Chateaubriand a tiré le titre de son fameux ouvrage. C'est lui qui l'a imaginé, non pas du premier coup, comme il l'a dit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et l'expression se trouve dans les variantes de l'édition commencée à Londres avant que le livre vît le jour à Paris. C'est là que l'auteur la reprit pour en faire le titre de son livre, et il ne le tira pas, comme on l'a dit, de l'ouvrage de Ballanche : *Du sentiment considéré dans les rapports avec la littérature et les arts.*

— Le centième anniversaire de la naissance de Lacordaire a été célébré, le mardi 13 mai 1902, à l'église Notre-Dame de Paris par un service solennel, auquel l'Académie française était représentée.

L'évêque d'Orléans, Mgr. Touchet, y a prononcé un éloquent panégyrique de l'illustre dominicain.

— *La Revue de Paris* a publié (1er et 15 juin 1902) des lettres de Montalembert et de Louis Veuillot à l'abbé Delor, curé de Saint-Pierre-de-Limoges. C'était un prêtre d'une haute culture intellectuelle et une âme vraiment sacerdotale qui sut inspirer de sincères amitiés. Montalembert s'abandonne avec l'abbé Delor à des confidences pleines de cette générosité éloquente qui faisait le fond de sa nature et retrace quelques-unes des émotions qui agitèrent sa plume ou sa voix. Louis Veuillot est plus bref, mais non moins cordial. Nerveux et pressant, il touche, lui aussi, à bien des questions qui préoccupaient les écrivains catholiques et il en parle avec cette langue ferme, alerte, qui s'exprime nettement et sans détour, avec une concision de véritable polémiste.

— M. Louis Arnould vient de consacrer à *Sully-Prudhomme* une fine et pénétrante étude (*Correspondant*, 25 juin 1902), dans laquelle il essaie, suivant sa propre expression, de retrouver la courbe de la pensée et de l'art du poète philosophe. Cette courbe, comme il dit, a été bien déterminée et suivie avec constance, mais le souci de bien apprécier le penseur semble avoir rendu M. Arnould une peu sévère pour le poète, froid sans doute quand il raisonne, mais si évocateur de visions larges et profondes et dans les vues de

qui palpite, en dépit de certaines apparences fortuites, une si poignante humanité.

— La *Note sur un sonnet de Joséphine Soulary*, signée seulement des initiales G. G. (elles peuvent être celles de M. Georges Guigue, archiviste départemental du Rhône) et non mise dans le commerce (*Trévoux*, *impr. Jules Jeannin*), explique que le sonnet de Soulary qui commence ainsi :

La Grâce m'a touché je veux quitter le monde...

fut composé en réponse à celui de Veuillot, dans les *Odeurs de Paris*, qui débute de la sorte :

Un enfant d'Apollon pris du sacré délire...

On trouvera dans cette petite plaquette la première forme donnée par Soulary à ses vers.

— Les lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* n'ont certainement pas oublié la bibliographie très bien documentée des ouvrages de Taine que M. Victor Giraud a publiée dans nos fascicules. L'auteur a repris son essai et, en l'étendant pour y joindre la nomenclature des travaux français et étrangers sur Taine, il en a fait une livraison de la *Bibliothèque des bibliographies critiques*. C'est là un excellent instrument de recherches qui servira grandement pour bien connaître l'œuvre du grand penseur et les études dont elle a été l'objet, chez nous comme hors de France. Une table alphabétique qui termine ce répertoire contribue à le rendre très commode à consulter.

— La plupart des congrès scientifiques réunis à Paris à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 ont réuni en volumes et publié les résultats de leurs travaux. Nous signalerons ici l'apparition des *Annales internationales d'histoire*, qui embrassent, en 7 volumes in-8, la collection des mémoires communiqués au Congrès international d'histoire comparée. Chacun de ces volumes, d'importance et de dimensions diverses, correspond à une des sept sections du Congrès, c'est-à-dire : histoire générale et diplomatique; histoire comparée des institutions et du droit; histoire comparée de l'économie sociale; histoire des affaires religieuses; histoire des sciences; histoire comparée des littératures; histoire des arts du dessin.

Nous n'avons à nous occuper ici que des travaux de la 6e section, concernant l'histoire comparée des littératures, et qui ont pour président honoraire M. Gaston Paris et pour président effectif M. Ferdinand Brunetière. Tous deux prononcèrent des discours dont on trouvera l'analyse ou le texte dans le volume et qui traitèrent d'importantes questions. Celui de M. Brunetière notamment caractérise et définit *la littérature européenne*, et, à ce propos, passe en revue les travaux de littérature comparée déjà exécutés, et marque la méthode à suivre en de pareils sujets.

Nous allons énumérer la suite des autres communications dans l'ordre même de leur insertion dans le volume.

Johan Vising. — Le français en Angleterre (l'anglo-normand).

Maurice Wilmotte. — Les origines du théâtre comique en France.

Joseph Vianey. — Les sources italiennes de l'*Olive* de Du Bellay.

L. de Sarran d'Allard. — Une adaptation portugaise de *Tartuffe* de Molière.

J. Kont. — Voltaire en Hongrie.

Eugène Bouvy. — *Zaïre* et ses quatorze traductions italiennes.

C. Latreille. — George Sand et Shakespeare.

Emile Redard. — Shakespeare dans les pays de langue française.

E. Wrangel. — Aperçu de l'influence française sur la littérature suédoise.

Jules Keiffer. — Étude sur la langue et la littérature du grand-duché de Luxembourg.

J.-E. Spingarn. — Américan Scholarship.

A. Tchobanian. — L'influence de la littérature française dans la littérature arménienne contemporaine.

G. Mistriostis. — Welches ist das alteste Drama des Sophokles?

Puglisi Pico. — Un interpretazione scientifica delle fonti elegiache e della poesia del dolore.

On annonce la prochaine mise en vente d'une très importante collection de pièces autographes formée par un amateur éminent, M. E. du Refuge. La première partie du catalogue va sous peu être publiée par la maison Noël Charavay. Elle sera consacrée à la description des autographes des membres de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'à nos jours et formera certainement une des séries de ce genre les plus complètes qui aient jamais passé en vente. Beaucoup des documents qui y figureront intéressent l'histoire littéraire, et on pourra avoir une juste idée de leur nature et de leur importance par l'article qui a été récemment inséré dans l'*Amateur d'autographes*, sous ce titre : *Quelques lettres inédites de la collection du Refuge*.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

16
24

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE INIMITIÉ LITTÉRAIRE AU XVIIIe SIÈCLE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau.

On a consacré un livre entier aux inimitiés de Voltaire sans épuiser le sujet. En effet, ce n'est pas seulement la matière d'un volume; c'est l'histoire même d'à peu près tout le XVIIIe siècle qu'on pourrait retracer en contant par le menu les antipathies, les querelles et les démêlés de cet esprit mobile. Pendant près de quatre-vingts ans, ce paquet de nerfs que fut Voltaire vibra à toutes les influences du dehors et jamais épiderme ne fut plus sensible ni plus chatouilleux que le sien. Un rien suffisait à l'émouvoir, un coup d'épingle le mettait aux champs et il ne fallait pour lui déplaire que ne pas chercher à lui plaire assez. Il en fut ainsi dès que le jeune homme, à peine échappé du collège, s'engageant dans la carrière des lettres, en eut pris toutes les ambitions et toutes les vanités. Mais tandis que les passions de l'âge mûr du poète ont été maintes fois analysées avec précision et discernement, on est moins bien informé sur celles de ses débuts, et pourtant c'est alors que se montre le mieux la vraie nature de l'homme, quand, tout bouillant de jeunesse, il laisse éclater ses instincts sans les contraindre, et ne sait pas encore mettre en pratique l'art trompeur des contenances sociales. Jean-Baptiste Rousseau semble avoir été le premier en date des ennemis de Voltaire. C'est contre lui du moins que commencèrent à s'exercer ces dons d'ironie et de verve railleuse qui devaient faire de Voltaire un adversaire si

redoutable. Mais pour quelle raison la querelle éclata-t-elle entre eux? Les biographes de Voltaire ont bien décrit l'aspect extérieur des hostilités; ils en ont vu moins nettement les motifs secrets. Au surplus, Jean-Baptiste Rousseau n'est pas connu comme il conviendrait : sa vie abonde encore en obscurités qui empêchent d'expliquer son caractère et pèsent sur le jugement qu'on en peut porter. Ce n'est pas le lieu de les dissiper toutes. Du moins pouvons-nous, à l'aide de documents nouveaux, faire disparaître quelques-unes d'entre elles et, par contre-coup, projeter quelque lumière sur divers côtés de l'histoire de Voltaire. Tous deux passèrent pour des gens difficiles à vivre, et si l'un, au total, eut plus d'ennemis que l'autre, c'est peut-être simplement parce qu'il vécut plus longtemps. Quel incident les mit aux prises et de quel endroit vinrent les torts? Nous allons essayer de le dire. Pour ne trahir ni l'un ni l'autre, nous laisserons la parole à tous les deux chaque fois que cela sera possible. Le récit en sera ralenti; du moins la marche en sera plus sûre. Et d'ailleurs le fond des caractères se montre surtout à nu dans l'exposé des griefs. C'est par les détails que les hommes diffèrent entre eux, et, avec une nature mobile et fine comme celle de Voltaire, les incidents ne manquent jamais ni de piquant ni d'imprévu. Le difficile est surtout d'en tirer la vérité.

I

La Brouille.

Jean-Baptiste Rousseau avait vingt-trois ans de plus que Voltaire et l'un était déjà un poète connu, l'autre un simple écolier, quand ils se virent pour la première fois. Ce fut, paraît-il, à la distribution des prix du collège Louis-le-Grand, dans les derniers jours du mois d'août 1710. Rousseau y conduisit des dames et remarqua un jeune homme dont le nom fut proclamé plusieurs fois. Il s'enquit auprès du P. Tarteron et il apprit de la sorte que l'écolier couronné avait des dons réels pour la poésie. On le lui amena. C'était François-Marie Arouet, le futur Voltaire, qui, « le regard vif et éveillé », vint embrasser Rousseau « de fort bonne grâce ». La sympathie ainsi témoignée par le lyrique n'était pas indifférente, car Jean-Baptiste Rousseau était alors le poète en qui semblaient le mieux revivre l'âme et les traditions des maîtres du siècle passé. Encouragé par Boileau, qui lui fournit le dénouement de sa comédie *le Flatteur* et qui songea même un instant à

lui pour refaire le dernier acte de *Tartuffe*, il semble que Rousseau entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *la petite académie*, comme on disait, sous les auspices du vieux satirique, en attendant que les portes de l'autre Académie s'ouvrissent devant lui. Et l'événement n'eut assurément pas beaucoup tardé, si, dans l'intervalle, un fait ne s'était produit qui devait avoir sur l'existence de Rousseau les plus terribles conséquences.

On l'accusa d'être l'auteur de couplets orduriers attaquant la réputation d'une vingtaine de personnes. Ce n'est pas le lieu de rechercher ici si l'imputation était exacte et l'affaire est trop embrouillée pour être tirée au clair incidemment. Rousseau se défendit jusqu'à son lit de mort d'avoir jamais écrit ces vers fameux, mais il ne réussit pas à convaincre de son innocence ni les gens de loi qui le détestaient ni les gens de lettres qui le jalousaient. Il dut fuir devant l'orage et passer la frontière pour éviter une condamnation imminente. A vrai dire, c'était payer un peu cher des intempérances de langage, qui, plus tard, allaient passer pour des fautes vénielles. Mais alors, au déclin du règne de Louis XIV, on se montrait sans indulgence pour ces écarts et le poète expia — s'il les commit jamais — par un exil de trente années des méchancetés dont le souvenir nous a été surtout gardé par les recueils de facéties, les *sottisiers*, que formaient, pour leur ébattement, les magistrats qui se montrèrent sans pitié. Rousseau se réfugia d'abord en Suisse, où il espérait trouver des armes contre l'un de ses ennemis, et où il trouva en effet aide et protection auprès du représentant du roi de France, le comte de Vintimille du Luc. Il se fixa donc à Soleure, s'empressant de réunir ses œuvres jusqu'alors éparses pour éviter l'abus qu'on faisait de son nom, et il fallut, pour le tirer des cantons suisses, la protection toute-puissante du prince Eugène de Savoie, qui sut retenir le poète à Vienne dans l'espérance d'un sort plus stable et meilleur.

Pendant ce temps l'existence du jeune Arouet n'avait pas été sans incidents. La question des fameux couplets le passionna comme tout le monde, et il gémit d'autant plus sur le mauvais sort de Jean-Baptiste Rousseau qu'il fréquentait surtout les compagnies dans lesquelles l'innocence de l'exilé était maintenant proclamée : le Temple, chez le grand prieur de Vendôme, le salon de Mme de Fériol ou l'entourage du baron de Breteuil. C'étaient là des amis déclarés de Rousseau, qui correspondaient fréquemment avec lui et le tenaient au courant de l'état des esprits à son égard. Arouet fit de même : encouragé par le bon accueil du lyrique, il

ne manqua pas de lui adresser à l'étranger une ode composée pour prendre part à l'un des concours de l'Académie française. La bienveillance de Rousseau ne se démentit pas à cette occasion; il accusa réception de ses vers au jeune poète en des termes flatteurs, le dissuadant seulement de prendre part à des concours académiques : « On ne voit point, lui disait-il, que ni les Corneilles, ni les Racines, ni les Despréaux aient jamais travaillé pour les prix. » Et de fait, dans la circonstance, Arouet fut battu par un obscur concurrent, ce qui ne le mit certes pas de bonne humeur. Mais d'autres soucis vinrent bientôt changer le cours des idées du jeune homme.

D'abord, Arouet fut exilé à Sully-sur-Loire, puis mis à la Bastille pendant onze mois, pour avoir de diverses façons, en vers ou en prose, satirisé le Régent. Tous les traits de malice qu'on lui attribuait étaient-ils du jeune poète? Assurément non et il porta le poids des fautes qu'il n'avait point commises, mais il suffisait alors que quelques méchants vers courussent sous le manteau pour qu'on en rendît aussitôt responsables Rousseau ou Arouet. Le premier était donc mieux en situation que personne pour compatir aux mésaventures de l'autre. « J'ai été plus fâché que surpris de la disgrâce du pauvre Arouet, mandait Rousseau, le 14 juillet 1717, à Mme de Fériol, la mère de d'Argental et de Pont-de-Veyle, les amis du jeune prisonnier. Il n'y a rien de si dangereux que de se répandre dans le monde avant d'avoir appris à le connaître. Je souhaite pour l'amour de lui que sa muse ait le temps qu'il faut pour se mûrir à la Bastille. Elle y sera plus en sûreté que dans certaines compagnies... » Et ailleurs, dans une autre lettre également inédite, Rousseau exprimait, à l'endroit du jeune homme, des sentiments très justes et très bienveillants, qui montrent bien ce qu'était, à cette date, leur commerce d'amitié.

Je reçois, mon cher monsieur, écrivait Rousseau, de Soleure, le 8 avril 1715, à l'un de ses correspondants de France, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la petite pièce de vers de M. Arouet que M. Mandat m'avait déjà fait voir, il y a quatre jours, en passant ici pour aller à Vienne. Il m'en a montré deux autres de la même main, que j'ai trouvées aussi bien que la première, toutes pétillantes de génie, mais assez peu correctes, ce qui ne me fait pas beaucoup de peine dans un jeune homme, parce que l'esprit d'exactitude s'acquiert avec le travail. J'ai donc été très content du tour et du style de ces petits ouvrages, mais je ne le suis point, s'il est vrai, comme M. Mandat me l'a laissé entrevoir, que ce jeune auteur, qui a certainement bien de l'esprit, ne s'en serve pas avec la discrétion nécessaire à

un homme qui veut se faire des amis et s'attirer l'estime des gens sages. J'ai vu même par les deux autres pièces, dont l'une est dédiée à la Duclos et l'autre roule sur les Jésuites et les Jansénistes, qu'il n'est pas assez en garde contre ce qui peut donner prise aux ennemis que son mérite pourra lui attirer dans la suite. J'ai peur qu'il ne se trouve un jour dans le cas où je me suis trouvé par mes épigrammes, qui ont servi de prétextes à m'attribuer les sottises d'autrui, et je voudrais que quelqu'un fût assez de ses amis pour l'avertir de profiter de mon exemple, car ce serait un meurtre qu'un jeune homme qui donne de si belles espérances se perdît par des imprudences innocentes à son âge, mais dangereuses pour la suite dans un siècle comme celui où nous vivons.

C'était le langage de la sympathie et du bon sens. Arouet ne s'y conforma guère, s'il le connut jamais, mais plus souple et plus habile que Rousseau, il sut se tirer de mauvais pas qui eussent été funestes à l'autre. Pourtant cette vie si dissipée, si troublée de mésaventures, n'éloignait pas Arouet du travail. Lorsqu'il fut appréhendé, les Comédiens-Français allaient représenter une pièce de lui. C'était une tragédie inspirée de l'*Œdipe* de Sophocle et qui vit les feux de la rampe pour la première fois seulement le 18 novembre 1718, avec un succès prodigieux. Les retards avaient tourné à l'avantage de l'auteur et de la pièce. Rousseau, qui suivait de loin les péripéties des déboires de son jeune ami, quand l'heure du triomphe arriva, y applaudit avec une cordialité éclatante. Aussi dès que la tragédie fut imprimée, Arouet ne manqua pas d'en adresser aussitôt un exemplaire à Vienne à l'exilé, en décembre 1718, et il l'accompagnait d'une lettre flatteuse, dont le texte n'a pas été intégralement publié, mais dont l'original a figuré dans diverses collections d'autographes[1]. Le jeune homme mandait à Rousseau combien il était heureux de renouer le commerce épistolaire que ses malheurs l'avaient forcé d'interrompre. Ayant voulu suivre Rousseau de loin dans ses succès, Arouet reconnaît qu'il n'a encore réussi qu'à lui ressembler par ses disgrâces. Peut-être que cette considération fera que Rousseau aimera davantage son correspondant et accueillera avec plus de bonté l'ouvrage qu'il lui envoie. Celui-ci voudrait bien aller auprès de l'exilé, pour recueillir le fruit de l'expérience du poète, mais trop de raisons l'en empêchent. A Paris, on attend avec impatience une nouvelle édition des œuvres de Rousseau et il n'est question que de ses derniers vers. « Franchement, les Français doivent être bien honteux d'avoir laissé aux Allemands

1. En particulier dans celle de B. Fillon, *Catalogue*, n° 1066. Paris, décembre 1718.

l'honneur d'avoir parmi eux un homme qui fait la gloire de sa patrie. » Puis, les nouvelles littéraires se mêlent aux compliments : on vient de siffler l'*Électre* de Longepierre, au grand étonnement de celui-ci. L'expression de ces sentiments divers fait bien sentir la nature des relations qui existaient alors entre les deux correspondants, bienveillantes, d'une part, et, de l'autre, empressées et reconnaissantes. Le jeune homme signe pour la première fois la lettre du nom de Voltaire et il ajoute pour expliquer cette appellation nouvelle : « J'ai été si malheureux sous le nom d'Arouet que j'en ai pris un autre, surtout pour n'être pas confondu avec le poète Roy. Si vous me faites l'honneur de m'écrire, adressez votre lettre à M. de Voltaire, chez M. Arouet, cour du Palais. » La métamorphose était maintenant accomplie et J.-B. Rousseau bien et dûment informé. Nom de terre ou nom de guerre, « le petit Arouet » s'était donné le titre qui devait emplir tout le XVIIIe siècle.

J.-B. Rousseau répondit à cette lettre et à cet envoi par une lettre aussi longue et aussi gracieuse, datée de Vienne, le 21 mars 1719, qui a été insérée dans sa correspondance[1]. C'est une véritable dissertation sur la tragédie d'*Œdipe*, dont tous les mérites étaient mis en valeur. Rousseau, lui aussi, était frappé de l'analogie de sa destinée avec celle de Voltaire et des disgrâces qui les avaient marquées toutes deux. « C'est peut-être un avantage pour vous dans la prospérité où vous êtes aujourd'hui, écrivait Rousseau, d'avoir souffert cette épreuve dans un âge qui ne tire point à conséquence. Nous naissons tous tributaires de la mauvaise fortune, et les plus heureux sont ceux qui ont payé leurs dettes de bonne heure. Vous en voilà quitte, du moins je l'espère ainsi, pour le reste de vos jours. Je souhaite qu'ils soient aussi longs que ceux de Corneille, à qui vous succédez si dignement. »

La lettre entière est sur ce ton cordial et les éloges frappent par leur air de sincérité. Rousseau terminait ainsi : « M. le prince Eugène, qui attendait votre pièce avec une impatience extrême, l'a reçue avec le même plaisir : il m'a fait l'honneur de m'en parler avec une estime dont je suis sûr que vous ne seriez pas moins flatté que de celle du public, si vous connaissiez autant la justesse d'esprit et le discernement de ce prince que vous reconnaissez son mérite et sa réputation à la guerre. Vous en jugerez si nous avons le bonheur de vous voir aux Pays-Bas, et je suis assuré que sa bonté, sa simplicité et toutes ses autres vertus

1. *Lettres de Rousseau*, Genève, 1750, t. II, p. 280-290.

civiles ne vous causeront pas moins d'admiration que ses exploits. C'est pour cela que l'admiration d'un homme comme vous doit être réservée, et non pas pour des ouvrages aussi frivoles que les miens. Je ne vous en demande pas tant, mais j'exige de vous une amitié aussi sincère et aussi tendre que la mienne; et soyez sûr que si mes talents ne m'en rendent pas digne, personne au moins ne le mérite autant que moi par les sentiments d'estime avec lesquels je suis, monsieur, etc. »

Rousseau n'exagère nullement ni ses propres impressions ni la curiosité bienveillante des Viennois pour les débuts du jeune poète qu'il leur avait tant vanté. L'exemplaire d'*Œdipe* ainsi envoyé passa successivement dans toutes les mains « des personnes curieuses de ces sortes d'ouvrages » et resta dans celles de l'impératrice Amélie, qui en avait souhaité la communication; si bien que Rousseau dut, six semaines après, en demander un second exemplaire à un ami commun, l'érudit lyonnais Brossette. Quant au prince Eugène de Savoie, c'est bien Rousseau qui avait éveillé sa curiosité et sa sympathie pour Voltaire débutant : nous ne tarderons pas à en trouver la preuve dans les lettres inédites de lui que nous citerons plus loin.

Une seule divergence séparait alors les deux poètes : ils ne comprenaient pas leur art de la même façon et ne le pratiquaient pas de même. Rousseau, esprit lent et réfléchi, goûtait surtout, dans la poésie, les trouvailles laborieuses, la science du rythme, le style recherché, ferme et plein. Voltaire, au contraire, génie facile et léger, aimait à s'abandonner sans contrainte à sa verve primesautière, laissant couler ses vers avec une apparente nonchalance qui cachait un peu d'artifice et beaucoup plus de négligence. Rousseau ne comprenait pas ce laisser-aller et il s'en explique dès lors avec netteté. « Pour la versification, elle est très belle en général, écrivait-il le 29 avril 1719 à Brossette, à propos d'*Œdipe*, mais je l'ai trouvée négligée en beaucoup d'endroits, et je voudrais que dans une seconde édition l'auteur changeât plusieurs vers. J'ai été surtout scandalisé de le voir tourner sa paresse en principe, dans ce qu'il nous dit touchant les rimes. C'est comme si un poète latin se piquait de secouer le joug de la mesure. On n'est point obligé d'écrire en vers; mais lorsqu'on veut bien s'y assujettir, il faut se résoudre à en surmonter toutes les difficultés; et c'est de ces difficultés mêmes que naît toute la richesse et toute la beauté d'un langage, qui n'a d'autre avantage sur la prose que celui de l'harmonie et de la proportion exacte des sons. » De son côté, Voltaire s'exprimait ainsi, à peu près à la

même date, sur le talent de Rousseau et sur ses œuvres poétiques : « Voulez-vous que je vous dise franchement mon petit sentiment sur MM. de La Motte et Rousseau? M. de La Motte pense beaucoup, et ne travaille pas assez ses vers; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux. Le point serait de trouver un poète qui pensât comme La Motte et qui écrivît comme Rousseau — quand Rousseau écrit bien, s'entend[1]. » — Voltaire allait-il être ce poète idéal? En tout cas, la différence des deux natures et aussi des deux époques auxquelles elles appartiennent se marque vivement dans ce double langage : avec Rousseau ce sont les traditions saines et fortes du XVIIe siècle qui triomphent, tandis qu'on sent poindre en Voltaire la poétique plus aisée du XVIIIe siècle, c'est-à-dire d'un siècle qui n'aime nulle part la contrainte et dont la suprême élégance fut faite d'abandon.

Mais cette divergence, pour si essentielle qu'elle fût, n'allait pas jusqu'à refroidir les bons sentiments des deux poètes. Sans doute Voltaire n'avait pas plus épousé les haines de Rousseau qu'il n'avait accepté aveuglément ses doctrines littéraires. Mêlé comme il l'était au monde parisien, il y avait rencontré les ennemis de l'exilé et même il en avait traité quelques-uns avec toute la bonne grâce qu'il savait mettre quand il voulait plaire. Tout au plus pourrait-on lui reprocher d'affecter quelquefois de faire un peu trop bon marché de la renommée de Rousseau, et quelques amis de celui-ci s'en inquiétèrent. Mais, au fond, l'estime de Voltaire pour son devancier subsistait intacte et sincère. Et quand quelque nouveau projet littéraire lui tenait au cœur, il ne manquait pas d'en informer Rousseau et de solliciter ses conseils. Ainsi fit-il, en janvier 1722, pour le poème épique qu'il venait d'écrire sur Henri IV, et, avant de le soumettre au public, l'auteur voulut en faire part à Rousseau. Il lui en envoie le plan détaillé, accompagné d'une lettre déférente et soumise. « Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil, lui disait-il, me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait pas si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de

1. Voltaire, *Œuvres*, édit. Moland, t. XXXIII, p. 45.

Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leurs genres que M. le prince Eugène et vous. Je me ferais un véritable plaisir de quitter Paris, pour vous réciter mon poème devant lui, à ses heures de loisir. » Et il achève sur cette formule que le temps devait si cruellement démentir : « Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi comme sur le plus zélé de vos admirateurs. »

Ce langage juvénile n'était certes pas fait pour déplaire à Rousseau, bien que son expérience lui eût appris déjà le fond qu'on pouvait faire de semblables protestations. Il y répondit par une lettre inconnue jusqu'ici, dont on lira ci-dessous tout ce que nous avons pu retrouver.

A Vienne, le 11 mai 1722.

C'est répondre bien mal à vos bontés, monsieur, que d'y répondre si tard, et si ce retardement venait de ma faute, elle serait inexcusable. Il a fallu que plus d'un contretemps s'en soit mêlé pour me faire différer si longtemps à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 23 février. M. le baron de Breteuil l'a gardée fort longtemps avant que de me l'envoyer, elle est restée en chemin un mois entier et je ne l'ai reçue qu'après les fêtes de Pâques. M. le prince Eugène s'est trouvé tellement accablé d'affaires depuis ce temps-là qu'il s'est passé quinze jours avant qu'il ait pu me donner une après-dînée pour lire le plan que vous m'avez envoyé, l'estime qu'il a pour vous ne pouvant s'accommoder d'une attention passagère à vos ouvrages. Et enfin, pour finir ma justification, je ne me suis pas sitôt vu en état de vous écrire qu'une foule de visites à rendre ou à recevoir, jointe aux autres embarras qui précèdent toujours un long voyage, ne m'ont pas laissé un quart d'heure pour m'acquitter de ce devoir. Je ne sais même si j'aurai assez de loisir aujourd'hui pour m'en bien acquitter.

L'exposition que vous avez eu la bonté de m'envoyer de votre poème, tout abrégée qu'elle est, m'a laissé entrevoir une si grande quantité de belles choses qu'il me faudrait un volume, non pas une lettre, pour vous marquer ce que je pense en détail sur chacune. J'aurai plus tôt fait de vous dire, monsieur, que vous avez totalement rempli l'idée que j'ai de l'excellence du Poème épique. L'action que vous avez choisie est peut-être la seule de notre histoire qui soit propre à l'Épopée, mais, quelque heureux que soit le sujet, il fallait une imagination aussi heureuse que la vôtre pour y trouver sans le secours des divinités païennes tout le merveilleux que vous y avez su jeter. Virgile s'est servi des Dieux d'Homère, qu'il a trouvés tout créés, au lieu que vous avez été obligé d'en créer de vous même sans vous écarter du système de notre religion, le moins susceptible qui ait jamais été de toutes les fictions et de tous les ornements de la poésie. En cela vous méritez,

monsieur, toutes les louanges dues à l'invention, mais vous n'en méritez pas moins par l'imitation adroite de la conduite et du tour des Anciens, et surtout de Virgile, que vous faites revivre, pour ainsi dire, habillé à notre manière et converti à notre foi. Il a acquis une gloire immortelle en bien traitant Homère, et ce n'est qu'en l'imitant comme vous l'avez fait que vous pouviez parvenir [à l'égaler]...

La fin de cette lettre manque et c'est dommage : nous ne connaissons pas tout le sentiment de Rousseau sur le poème futur, mais ce que nous en savons, la chaleur de l'éloge et sa continuité, montre combien le poète déjà mûr applaudissait sans réserve aux heureuses tentatives du débutant. Ce n'est assurément pas alors que Rousseau eût pris à son compte la réflexion faite quelque part par Montesquieu : « Plus le poème de *la Ligue* paraît être l'*Énéide*, moins il l'est. »

Le prince Eugène, lui, se montra moins enthousiaste. Quelques mois après, le 26 septembre 1722, il mandait de Vienne à Rousseau, alors à Bruxelles : « Je serai bien aise d'apprendre votre jugement du poème de *la Ligue*, dont M. de Voltaire vous a remis les manuscrits. Faites-lui un compliment de ma part. » Non content de soumettre à son conseiller le plan de l'ouvrage auquel il travaillait, Voltaire lui avait confié l'ouvrage lui-même et il le lui avait remis en mains propres. En effet, Rousseau, dans l'intervalle, était venu à Bruxelles avec l'espoir d'y trouver un établissement stable et la joie secrète de se rapprocher de la France. Voltaire lui aussi s'y était rendu, à la suite de Mme de Rupelmonde, que des intérêts domestiques appelaient en Hollande, et il avait entrepris allègrement ce voyage pour faire la connaissance de l'exilé et aussi pour donner aux imprimeurs son épopée inédite. Les deux poètes s'étaient trouvés rapprochés de la sorte, mais cette réunion, loin d'affirmer leurs sentiments de commune sympathie, les relâcha, au contraire, pour jamais. Pourtant la froideur nouvelle de Rousseau à l'égard de Voltaire ne se fait pas voir dans sa correspondance avec le prince Eugène de Savoie. Celui-ci lui écrivait, le 8 octobre 1723 : « J'ai vu dans les dernières gazettes de Paris que le poète Voltaire avait été fort indisposé, ce qui m'a fait souvenir d'avoir lu, il y a quelque temps, dans un avertissement de celles d'Amsterdam, qu'il y avait sous presse le poème que ce poète a fait sur Henri IV. Marquez-moi si l'impression est achevée et si on peut en avoir un exemplaire. »

Rousseau ne manqua pas de se conformer à ce désir, aussitôt qu'il le put, et, le 8 avril 1724, Eugène de Savoie lui accusait

réception de son envoi par le billet suivant : « Monsieur, je vous suis bien obligé de m'avoir envoyé le poème de *la Ligue*, et vous m'avez fait plaisir d'y avoir ajouté la tragédie que vous avez reçue. Comme je n'ai pas encore eu le temps de les lire, je dois différer à vous en marquer mon sentiment. » L'expression de ce sentiment ne se fit pas attendre. Un mois après, le 10 mai, Eugène mandait à Rousseau : « J'ai achevé de lire le poème de Voltaire que vous m'avez envoyé par une de vos précédentes; mais, à vous dire la vérité, je n'y ai pas trouvé toute la satisfaction que j'en avais attendue par rapport à l'éloge que vous m'aviez fait de l'auteur. Je vous prie de me dire votre sentiment sur les passages du dit poème qui vous paraissent le plus et le moins beaux, et de vous donner la peine de nous informer s'il n'est pas sorti depuis à Paris quelque nouvelle pièce de théâtre qui mérite d'être lue; et vous m'obligeriez de me les communiquer, si vous en trouvez qui soient de votre goût. » Comme on le voit, si les rapports entre les deux poètes étaient déjà refroidis, Rousseau avait le bon goût de n'en rien laisser paraître au regard des étrangers.

Comment se produisit ce refroidissement qui devait amener une brouille si fameuse? Les deux adversaires l'ont conté, chacun à sa façon, et, outre qu'il faut rapprocher leurs récits, il est nécessaire, pour essayer de dégager la vérité, de les contrôler le plus souvent possible par d'autres témoignages. Et ce n'est pas chose des plus aisées. Tout d'abord, les deux poètes s'étaient fait fête l'un à l'autre, ne se quittant guère et se confiant mutuellement leurs vers. Mais, dès que la désunion régna entre eux, c'est à qui des deux tracera de l'autre le portrait le plus désobligeant et présentera les faits sous le jour le plus fâcheux pour celui qu'il déteste. Tâchons pourtant de nous reconnaître au milieu de tout cela.

Il est un point du débat sur lequel nous pouvons dès maintenant fournir quelques renseignements. Voltaire écrit dans sa justification : « Rousseau hors de France fit son ode de *la Palinodie*. Il avait raison assurément de désavouer des vers ennuyeux, mais, du moins, il eût fallu que *la Palinodie* eût été meilleure. Malheureusement pour lui, toute la palinodie consistait à dire du mal de son bienfaiteur. M. le maréchal de Villars, ami de ce seigneur offensé, averti d'ailleurs de l'insolence de Rousseau, en écrivit à M. le prince Eugène et lui manda en propres mots : *J'espère que vous ferez justice d'un *** qui n'a pas été assez puni en France.* Cette lettre, jointe aux ingratitudes dont Rousseau payait M. le prince Eugène, lui attira une disgrâce totale auprès de ce prince. »

Le nom du *bienfaiteur offensé* n'a pas été prononcé là, mais il se trouve ailleurs sous la plume de Voltaire. Sur les marges d'un exemplaire de ses œuvres de l'édition de 1738-1739, en face d'un passage où il est dit que l'origine de la querelle fut *Marianne*, une tragédie de Rousseau, Voltaire a écrit de sa propre main : « Cela n'est pas vrai. L'origine de la querelle est une pièce de vers infâmes que Rousseau fit contre M. le maréchal de Noailles. Je sais qu'il a fait une *Marianne*, mais je ne l'ai jamais lue. VOLTAIRE. » Le grief s'accentue ainsi et se précise; il n'en sera que plus facile à examiner. J'ignore de quels termes se servit Villars, à l'encontre de Rousseau, pour faire auprès du prince Eugène une réclamation qu'il lui adressa réellement, et ne saurais dire si ce que Voltaire avance sur ce point est absolument vrai. On va voir que sur d'autres points Voltaire se trompe en parlant comme il le fait.

Aussitôt qu'il eut reçu la lettre de Villars, le prince Eugène écrivit à Rousseau le billet suivant, daté de Vienne, le 13 janvier 1723 : « Je vous envoie la pièce ci-jointe de M. le maréchal duc de Villars, pour qu'elle vous puisse servir d'avertissement dans la publication de vos ouvrages; et, quoique je sois fort persuadé que vous vous abstiendrez de tout ce qui peut être en quelque manière sensible à M. le duc de Noailles, particulièrement dans la circonstance de son malheur, vous me ferez cependant plaisir de me dire si et comment l'appréhension du susdit maréchal est fondée, pour lui pouvoir donner une réponse positive. Je suis, monsieur, votre très affectionné EUGÈNE DE SAVOIE. » Et, en post-scriptum : « Je serais bien aise d'avoir l'extrait concernant M. le duc de Noailles, supposé s'il y en a à donner. »

Comme on le voit, il s'agit bien, en tout cela, du duc de Noailles et tout le monde est d'accord sur ce point. Le duc de Noailles ne fut jamais précisément un bienfaiteur pour Rousseau, et Voltaire exagère beaucoup en le représentant comme tel. Il exagère encore davantage en représentant le prince Eugène comme mécontent contre Rousseau; s'il le fut plus tard, et pour d'autres causes, il ne l'était pas en ce moment : son langage en fait foi. D'ailleurs, Rousseau, alors à Londres où il donnait ses soins à une nouvelle édition de ses œuvres, sut fort bien s'expliquer. Nous donnons ici sa réponse, inconnue jusqu'à ce jour, d'après le brouillon même autographe qui subsiste encore parmi les papiers du poète. Le voici :

A Londres, le 11 février 1723.

Monseigneur, j'ai reçu hier la lettre que V. A. S. m'a fait l'honneur de m'écrire du 13 du mois passé, avec la copie de celle de M. le maréchal

de Villars du 26 décembre. Les alarmes qu'on a données à M. de Noailles sur mon impression n'ont d'autre fondement que les visions ou peut-être la malignité d'un jeune homme qui cherche à faire le nécessaire en troublant le repos d'autrui. Ce jeune homme est le sieur Arouet, qui, à force d'importunités, m'ayant engagé pendant son séjour à Bruxelles à lui réciter quelques-uns de mes ouvrages, s'est imaginé mal à propos, quoi que j'aie pu lui dire pour le désabuser, que celui dont il est question regardait M. le duc de Noailles que je n'ai jamais eu dessein d'outrager, mais qu'il outrage lui-même violemment en donnant à connaître que les reproches qu'on fait à ceux qui ont déchiré la mémoire du feu Roi peuvent s'adresser à lui. V. A. se pourra souvenir que j'ai eu l'honneur de lui réciter cette pièce immédiatement après la campagne de Peterwaradein, et, comme elle est déjà imprimée dans mon premier volume qui est fort avancé, je prends la liberté de vous l'envoyer, monseigneur, afin que V. A. puisse juger par ses yeux de l'injustice que le sieur Arouet fait à M. le duc de Noailles en lui faisant l'application d'un portrait dans lequel il n'est pas possible qu'il se reconnaisse.

Le temps viendra de donner moi-même mes éclaircissements sur mes ouvrages; mais, en attendant que les conjonctures le permettent ou de mon vivant ou après ma mort, je déclare à l'avance, s'il en est besoin, que je n'ai eu en vue dans cette pièce que ceux qui ont attaqué la mémoire du feu Roi et que je n'ai jamais cru que M. de Noailles fût de ce nombre. C'est dans ce sens que je m'en suis expliqué à M. le marquis de Roissi et à M. Péters, et si je me suis un peu étendu sur les mauvais offices qu'il m'a rendus sans aucun sujet que de n'avoir pas approuvé les vers de Longepierre, ce n'a été que pour faire sentir à ces messieurs le mérite du sacrifice que je lui fais de mon ressentiment. J'espère, monseigneur, que cette déclaration satisfera M. le maréchal de Villars, pour qui j'ai tout le respect qui est dû à son mérite et à sa dignité. Il ne faudrait jamais écrire si on voulait s'arrêter aux visions des étourdis et des malintentionnés. Je ne sais dans laquelle de ces deux classes on doit mettre le sieur Arouet, mais j'ai trop bonne opinion de ses protecteurs pour croire qu'il puisse leur faire sa cour par une voie aussi indigne. J'ai l'honneur d'être, etc.

P.-S. — Comme je ne puis ni ne dois avoir aucun secret pour V. A. S., je lui avouerai en confession que ceux que j'ai eu principalement en vue dans l'ode que je lui envoie sont le Chancelier (Voisin), M. D'Aguesseau et l'abbé Bignon, qui avaient alors la faveur du Régent. Tous trois ont été tirés de l'obscurité par le feu Roi; tous trois se sont déchaînés contre lui avec fureur après sa mort; tous trois ont été mes plus cruels persécuteurs et je n'ai à me reprocher envers les deux derniers que le bien que j'ai dit d'eux avant de les connaître. M. de Noailles n'est point dans le cas de ceux que le feu Roi a créés de rien, sa famille étant déjà illustrée avant sa faveur. S'il a mal parlé de son bienfaiteur cela n'est point venu à ma connaissance, et, quoiqu'il m'ait voulu peut-

être autant de mal que les autres, il est certain qu'il m'en a fait moins. J'ose supplier V. A. S. de jeter cette apostille au feu après qu'elle l'aura lue. La clef de mes ouvrages ne sera jamais un secret pour V. A., mais il est bon qu'elle en soit un pour tout autre d'ici à quelque temps.

Ce langage ferme et digne ne pouvait qu'agréer au prince Eugène et, bientôt après, Rousseau recevait une lettre datée de Vienne, le 3 mars 1723, contenant le passage suivant : « M. le maréchal de Villars sera désabusé par extrait des alarmes qu'il avait prises de vos ouvrages contre M. de Noailles, puisque la lettre même est conçue en des termes tels que je ne saurais la communiquer. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez par l'explication de vos véritables sentiments, je n'en désabuserai (*sic*) pas. Eugène. » Ce n'est guère là, on en conviendra, l'attitude d'un homme mécontent.

Mais Rousseau ne s'est-il pas mépris en impliquant Voltaire dans l'affaire et en l'accusant tout au moins d'indiscrétion? Nous allons le rechercher. Là est le véritable nœud de la question et Voltaire le comprenait si bien que, lorsqu'il essaie plus tard de justifier sa conduite, il embrouille volontairement son cas d'inexactitudes matérielles. Laissons-lui la parole pour les mieux constater. « Voilà, disait Voltaire en rapportant les faits à sa façon, voilà l'origine de tout ce que Rousseau a fait depuis contre moi : il a cru que c'était moi qui avais fait frapper le coup, que c'était moi qui avais averti messieurs les maréchaux de Villars et de Noailles. Cependant il est très vrai que je ne leur en ai jamais parlé. Il est aisé de le savoir des personnes que le sang et l'amitié attachaient à M. le maréchal de Villars. La lettre avait été écrite à M. le prince Eugène avant même que Rousseau m'eût lu cette mauvaise ode *la Palinodie*, et, quand il me la lut, je me contentai de lui dire que son but n'était pas d'avoir des amis. » Voltaire commet une erreur involontaire en affirmant, comme il le fait, que la lettre du maréchal de Villars fut antérieure à sa rencontre avec Rousseau : le séjour de Voltaire à Bruxelles à la suite de Mme de Rupelmonde eut lieu, en effet, en septembre et en octobre 1722, tandis que les deux lettres du prince Eugène à Rousseau sont, comme on l'a vu déjà, l'une du 13 janvier et l'autre du 3 mars 1723, c'est-à-dire postérieures de deux mois au moins au retour de Voltaire à Paris. Il n'est pas malaisé de deviner, après cette constatation, d'où l'indiscrétion pouvait provenir, étant donné surtout les relations étroites qui unissaient Voltaire avec le maréchal de Villars. L'his-

torien de Voltaire, Gustave Desnoiresterres, ne s'explique pas pourquoi, dans sa réponse à Rousseau, Voltaire s'est trompé de deux ans sur la date de son voyage à Bruxelles et ait mis « vers l'an 1720 » ce qui était exactement de septembre et d'octobre 1722. « Il ne faut pas se fier aux dates avec Voltaire; il n'a nul intérêt ici à induire son lecteur en erreur, » écrit Desnoiresterres. On pensera sans doute tout autrement désormais et on estimera apparemment qu'avec Voltaire il ne faut pas se fier aux dates ni à la façon dont il les interprète.

Relevons encore une autre remarque de Voltaire. Rousseau, dans le factum imprimé où il conte l'origine de leurs démêlés, rapporte qu'il ne manqua pas de produire son visiteur chez M. de Prié, le gouverneur des Pays-Bas, et aussi dans les autres maisons où il était reçu. Et Voltaire de relever aussitôt : « La vanité est un peu forte : il est plus vraisemblable que j'y ai été avec la dame que j'avais l'honneur d'accompagner. Que voulez-vous? Les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation. » La prétention ne semble pas avoir été aussi forte que le dit Voltaire, si l'on en croit le passage suivant de la lettre du prince Eugène datée du 26 septembre 1722, à laquelle nous avons déjà fait un emprunt : « Monsieur, ci-joint vient la réponse à Mme la comtessse de Rupelmonde, que vous pouvez lui remettre à son retour de Hollande, et l'assurer que je ferai de mon côté tout ce qui se pourra pour lui rendre le séjour de Bruxelles agréable; j'en écris en cette conformité à M. le marquis de Prié, qui est trop obligeant pour ne pas seconder cette attention. » Et, en post-scriptum : « La réponse à Mme de Rupelmonde suivra une autre fois, le temps n'ayant pas permis de la faire de ma main, ainsi que je l'ai destiné. » Rousseau fut donc bien, en cette circonstance, l'intermédiaire du prince Eugène, et ses services ne furent pas désagréables à la grande dame, car ce n'est pas là le seul office de courtoisie qu'elle lui demanda : à maintes reprises encore le poète fut employé soit à faire parvenir au prince les missives de sa correspondante, soit à transmettre les réponses à celle-ci.

Est-il nécessaire de poursuivre encore et de pousser plus avant l'étude attentive des circonstances dans lesquelles Voltaire et Rousseau se virent à Bruxelles? En se prolongeant, l'analyse deviendrait aussi fastidieuse qu'inutile. Quinze ans plus tard, l'un et l'autre ont retracé ces circonstances, alors que la guerre était allumée entre eux, pour se jeter à la tête les torts qu'ils pouvaient avoir mutuellement. Des erreurs se sont à coup sûr mêlées à leur récit. Pourtant celui de Rousseau semble véridique et les faits

qu'il avance paraissent matériellement exacts, si les conclusions qu'il en tire sont parfois injustes et souvent insidieuses. Le ton de sa polémique est seulement gâté par une affectation malséante de bienveillance miséricordieuse et par le souci, plus malséant encore, de trop mêler la Providence à la conduite de ses petites affaires. Ce travers produit sur le lecteur un tout autre effet que celui que Rousseau en attend. Quant à Voltaire, il demeure acquis que son récit contient des défaillances de mémoire, auxquelles il est trop intéressé pour qu'elles soient involontaires. Il est certain qu'après avoir souhaité ardemment une entrevue avec Rousseau, il n'eut pas pour celui-ci, lorsqu'elle se produisit, la déférence et les égards commandés par son âge et par son talent. Il est non moins certain qu'une indiscrétion et un commentaire désobligeant, qui furent apparemment le fait de Voltaire, rentré en France depuis peu, menacèrent Rousseau de quelques désagréments aisément évités. Voltaire sentait fort bien dès lors ce qu'avait de fâcheux pour lui la posture dans laquelle il s'était mis, car avec le souci qu'il eut toujours de se ménager des retraites, il écrivait à son ami Thierot le 2 octobre 1722 : « Je vous prie de répandre que je n'ai été en Hollande que pour y prendre des mesures sur l'impression de mon poème, et point du tout pour y voir M. Rousseau. » Voltaire ne se sentait plus la conscience nette à l'égard de son confrère en poésie; il est évident après cela qu'il ne le ménagerait plus, et c'est un argument nouveau en faveur de ceux qui pensent avec raison que le premier mauvais procédé, en la circonstance, vint de Voltaire.

II

Les Hostilités.

Maintenant il était à prévoir qu'une guerre ouverte ne tarderait pas à éclater. Voltaire, turbulent et malicieux, ne demeurerait pas en repos, et Rousseau, chatouilleux et dur, ne saurait pas se garder de riposter. C'est ce qui advint. Mais d'abord les attaques furent sourdes : à peine quelques lignes dans des lettres privées. « Je viens de lire les nouveaux ouvrages de Rousseau, écrit Voltaire en juin 1723 à Thierot; cela est au-dessous de Gacon. Vous seriez stupéfait si vous les lisiez. Je n'irai point voyager en Allemagne; on y devient trop mauvais poète. » C'était un peu vif, dix mois à peine après la visite à Bruxelles. Quant à Rousseau, il

lançait de même quelques lardons, moins incisifs pourtant, à l'adresse de son ancien ami. « Ce que vous me mandez du poème de Voltaire est très juste, écrivait-il le 5 mars 1724, et vous savez que j'en ai jugé comme vous lorsqu'il me l'eut communiqué à son passage en cette ville. Je lui en ai dit mon sentiment fort au long et fort en détail et j'ai tâché de lui faire entendre qu'il eût fallu encore quatre ou cinq ans de travail pour mettre cet ouvrage à son point de perfection; mais apparemment il n'aura pas fait plus de cas de mes avis que je n'en fais de sa morale. » L'attitude des deux adversaires se dessine dans ces deux passages, agressive, d'une part, et, de l'autre, maladroitement protectrice et raisonneuse.

Mais les hostilités n'éclatèrent vraiment aux yeux du public qu'à l'occasion d'une nouvelle tragédie de Voltaire. Il avait choisi, pour sa seconde œuvre dramatique, le temps d'Hérode et le sujet de *Mariamne*. L'ouvrage qu'il composa ainsi fut représenté le 6 avril 1724, mais, mal conçu et plus violent que dramatique, il tomba à plat à la première représentation qui n'eut point de lendemain. Les ennemis de Voltaire crurent que c'en était fait de lui après cet échec retentissant et qu'on aurait vite raison de lui, en profitant de sa défaite pour l'écraser. Un poète tragique, l'abbé Nadal, s'empressa de mettre à la scène une nouvelle *Mariamne*, tandis que Jean-Baptiste Rousseau, qui suivait de Bruxelles tous les faits et gestes de Voltaire, s'apprêtait à lui lancer en travers une édition revue et rajeunie de la pièce du vieux Tristan L'Hermite. Cette dernière était en effet un ouvrage pathétique et fort, dont une vogue séculaire attestait le succès. « Je vous dirai que, depuis votre départ, écrivait Rousseau à l'abbé d'Olivet, le 8 décembre 1724, à l'aide de soixante ou quatre-vingts vers corrigés, d'un pareil nombre retranchés, et de vingt ou trente au plus suppléés, je viens de rendre cette tragédie le plus beau morceau de poésie dramatique qui soit peut être dans notre langue. » En réalité, la besogne de Rousseau n'avait pas été aussi mince qu'il le dit, mais il ne plaignait ni son temps ni sa peine. Il voulait seulement qu'on fût momentanément discret à ce sujet. « Je vous demande le secret, ajoutait-il, mais je le veux faire imprimer, et ensuite représenter l'année prochaine, pour faire voir que quand on a en main des ouvrages traités comme celui-là, et qu'il ne s'agit que d'en raccommoder ce que le temps a fait vieillir, ou qu'une délicatesse un peu scrupuleuse a pu rendre choquant, c'est une témérité de vouloir prétendre à en abolir la mémoire, en leur substituant d'autres ouvrages sur le même sujet, quand on n'a pas la force de faire mieux. » Voilà tout le plan de la manœuvre

et il était trop bien combiné pour que Rousseau fût longtemps d'avis qu'on n'en connût pas l'auteur. « Il n'y a qu'à ne parler de rien et à laisser deviner, » recommandait-il, et il se préparait à frapper bien vite ce grand coup.

Mais Voltaire était homme à se retourner aisément. D'abord, il fait siffler par ses amis la pièce de l'abbé Nadal quand elle voit pour la première fois les feux de la rampe, le 25 février 1725, et, par un tour dont il est coutumier, il fait même réclamer sa propre pièce par un parterre à sa dévotion. Grâce à ce subterfuge, moins de deux mois après, le mardi 10 avril, on reprenait la *Mariamne* de Voltaire, qui, par des retouches et un remaniement presque complet, offrait tout le piquant de l'imprévu d'une œuvre nouvelle. Cette fois, la tragédie alla aux nues. Son succès coupait court aux velléités de Rousseau, qui restait avec sa tentative avortée et sa mauvaise humeur. Celle-ci s'épancha bientôt, dans une lettre adressée le 11 août 1725 à un ami, M. de Lasseré, qui la laissa courir aux mains du public et le mit dans la confidence de toutes ces aigreurs. La plus grande partie de cette lettre a été depuis longtemps publiée, sans date, dans la correspondance de Rousseau (V, 262). Nous en donnerons ici un passage inédit, transcrit sur le brouillon même et qui sera un échantillon de cette polémique.

Voilà, monsieur, le précis de ce chef-d'œuvre, qui, comme vous voyez, ne semble pas moins fait contre la raison que contre la rime, à laquelle il en veut furieusement, à l'exemple de Pradon, son devancier. On peut cependant lui pardonner sa pièce en faveur de la parodie à laquelle elle a donné lieu et qui est d'un bout à l'autre aussi ingénieuse que régulièrement écrite. Vous me feriez plaisir de m'en nommer l'auteur, si vous le savez. Je voudrais, pour l'honneur de Voltaire, que ce fût lui-même qui l'eût faite. Au moins pourrait-il se retrancher sur l'intention de prendre le public pour dupe, et de faire voir qu'il ne l'est pas. Je vous remercie encore une fois de m'avoir envoyé l'une et l'autre. J'oubliais le portrait des dames romaines, qui m'a paru une satire assez hors de place de vos dames françaises, qui ne s'y reconnaîtront peut-être que trop.

On pouvait croire après cela que Voltaire, piqué au vif, ne se tiendrait pas en repos. Il n'en fut rien. Satisfait sans doute d'avoir joué un bon tour à ses adversaires, il demeura tranquille ou du moins le public ne sut pas ce qu'il fit. « Ma lettre qui a couru, écrit Rousseau, le 5 avril 1726, m'en a attiré une de la part de l'auteur [de *Mariamne*], à qui j'ai fait une réponse de douze lignes.

Comme il n'a point publié la lettre qu'il m'a écrite, il ne serait pas chrétien que je rendisse ma réponse publique. Voilà toute l'histoire. » C'est aussi tout ce que nous en savons et nos recherches n'ont pas abouti à retrouver la lettre de Voltaire ni celle de Rousseau.

Les deux poètes ennemis désarmèrent donc jusqu'à ce qu'un nouveau succès de l'un vînt réveiller la rancune de l'autre. En août 1732, Voltaire soumettait encore au public une tragédie, *Zaïre*, et si l'accueil fut médiocre à la première représentation, il devint bien vite assez enthousiaste pour donner de l'humeur à Rousseau. Quelques mois après, une feuille périodique de La Haye, *le Glaneur*, insérait, dans son numéro du 6 avril 1733, une critique maladroite de la pièce, due à la plume de Rousseau. Le factum était, à la fois, lourd et injuste, et l'auteur y raisonnait non comme un poète et un critique littéraire, mais comme un casuiste soucieux avant tout de questions théologiques et de l'orthodoxie des doctrines. Pareille tactique eût été dangereuse pour Voltaire, si la malveillance de son adversaire avait été plus habile. Mais la passion aveuglait Rousseau au point de lui faire nier des qualités évidentes de celui qu'il attaquait. Et il s'exprime en outre avec un ton dogmatique et protecteur qui n'était évidemment pas le meilleur pour mettre les rieurs de son côté. « Les indifférents et même ceux qui n'aiment pas Voltaire, écrivait à ce sujet l'auteur anonyme d'une chronique contemporaine, trouvent ces invectives outrées. Voltaire a des défauts, mais il a aussi des talents dont Rousseau devrait convenir de bonne foi. Rousseau aurait peut-être réussi s'il avait su s'y prendre avec plus de finesse : le ridicule était plus sûr pour y parvenir que le sérieux. » C'est là un défaut de tactique qu'on n'aura pas à reprocher à Voltaire.

Sa riposte ne se fit pas attendre. Il la préparait depuis longtemps et s'il ne se hâtait pas de la lancer, c'est qu'il sentait qu'elle devait être victorieuse et avoir toutes les qualités d'adresse qui manquaient au vieux lyrique. On disait dans le public : « Comme Voltaire sait que Rousseau n'est point un ennemi à dédaigner, il prend la sage précaution de laisser reposer son ouvrage entre les mains de ses amis judicieux et profite de leurs remarques. Nous avons obligation à Rousseau d'avoir réduit Voltaire à une docilité qui ne fut jamais du caractère du poète. » Bref, tout le monde connaissait l'ouvrage avant qu'il eût été imprimé et savait que l'auteur y avait mis tous ses soins. Il se nommait *le Temple du goût*, et, sous le voile de l'allégorie, Voltaire y folâtrait avec ses confrères en poésie et il n'en était guère qui ne fût égratigné en pas-

sant. C'était une de ces œuvres pleines de fantaisie, moitié prose et moitié vers, comme Voltaire savait en faire, où la malice se cache sous de faux airs d'enjouement et où les caresses mêmes ont des griffes. Nous en voyons surtout maintenant l'élégante justesse de ton. On la trouva alors aussi extravagante que spirituelle. Rousseau, lui, y est sévèrement jugé, et la condescendance affectée par Voltaire à son égard n'était qu'un raffinement de plus pour rendre la blessure plus cruelle. Mais, s'il était le plus mal traité, il n'était pas le seul qui eût à se plaindre et bientôt tout cet esprit subtil, cette raillerie savante et astucieuse soulevaient une véritable tempête contre le poète imprudent. On alla jusqu'à mettre Voltaire tout vif sur la scène dans les parodies de son *Temple du goût*. Ceux même qu'il avait loués, gênés sans doute de ces éloges, demandaient qu'ils fussent enlevés. Mais on ne protesta que mollement contre les rigueurs qui atteignaient Rousseau. Il décocha, pour se défendre, quelques épigrammes, et, par une inspiration assez malencontreuse, l'une d'elles se retournait contre lui. Voltaire ne manqua pas d'en faire la remarque, tout en préparant d'autres représailles. Quelques semaines seulement après ce déchaînement, on parlait d'une *Épître sur la calomnie*, dont Voltaire était l'auteur et dans laquelle tout un passage violent était consacré à Rousseau,

Puni sans cesse et jamais corrigé.

L'épître était adressée à la marquise du Châtelet, avec laquelle Voltaire venait de nouer une liaison fameuse. Fille du baron de Breteuil, le défenseur convaincu de Rousseau, Mme du Châtelet avait réussi d'abord à empêcher Voltaire de mettre le public dans la confidence de ses vers. Ce fut quelque temps de répit dans ce duel de littérateurs, et, si les passions ne s'apaisèrent pas durant cette accalmie, du moins les adversaires ne se gourmèrent qu'en cachette. Il est vrai qu'on faisait circuler à cette date, dans Paris, un portrait anonyme et peu flatté de Voltaire. Quel en était l'auteur? Tout le monde et Voltaire l'attribuaient à un jeune gentilhomme, le marquis de Charost, qui fut tué en Allemagne en 1734, à l'âge de vingt-cinq ans. Pareille paternité n'est guère vraisemblable. Voltaire se défiait de cette attribution, mais, s'il prononça d'autres noms, il semble bien que sa perspicacité ait été en défaut cette fois-ci et qu'il soit passé près du véritable auteur sans le deviner. Quel était donc ce portraitiste anonyme? Peut-être Rousseau lui-même, enchanté de jouer un mauvais tour

de plus à son ennemi sempiternel. En tout cas, on conserve actuellement dans une collection d'autographes un exemplaire manuscrit de ce portrait, tout entier de la main de Rousseau, en quatre pages [1]. Est-ce une copie d'une œuvre étrangère faite par quelqu'un qui était soucieux de garder toutes les malices adressées à autrui? N'est-ce pas plutôt le manuscrit autographe d'une œuvre anonyme dont l'auteur se dévoile ainsi aux yeux de la postérité? Nous ne saurions le dire avec certitude, tant le secret a été bien gardé.

Mais la querelle publique allait bientôt se rallumer. Les vers de Voltaire sur *la Calomnie* virent le jour en 1736, à la suite d'une édition hollandaise de *la Mort de César*, une nouvelle tragédie dont la préface malmenait également très fort Rousseau. C'était certes plus qu'il n'en fallait pour faire sortir encore une fois le lyrique d'un calme plus apparent que réel. Rousseau reprit aussitôt la plume et adressa à la *Bibliothèque française*, un des nombreux recueils périodiques publiés à Amsterdam, une lettre contre Voltaire, datée du 22 mai 1736, qui était un réquisitoire en règle destiné à fermer enfin la bouche de cet adversaire récalcitrant. Rien n'y était omis de ce que Rousseau pouvait avoir à reprocher à Voltaire, et tous les griefs s'y trouvaient énumérés avec cette précision un peu lourde qui manque le but à force de le viser. Les rapports des deux hommes y sont contés en détail par Rousseau, à sa manière bien entendu, c'est-à-dire avec une feinte mansuétude qui n'était guère faite pour lui gagner la sympathie des esprits non prévenus. Écoutons-le nous apprendre lui-même ce qu'il prétendait faire en agissant de la sorte, et recueillons sur ce sujet un passage d'une lettre inédite qu'il écrit à un ami :

Je voudrais de tout mon cœur que vous eussiez vu, dit-il, ce que Voltaire a fait imprimer contre moi. Rien n'est plus propre à me concilier l'estime et l'amitié des hommes les plus indifférents. Un amas d'injures de crocheteur et pas un mot qui porte coup. Ce faquin-là veut faire toute sorte de métier et n'en sait aucun. Un de mes amis m'écrivit de Hollande pour savoir d'où venait son inimitié contre moi. Je lui en ai rendu compte dans une réponse que je lui ai faite, et, sans y articuler un seul fait dont je n'aie la preuve en main ni sans y parler un autre langage que celui des honnêtes gens, on a trouvé que mon homme y était étrillé comme il le mérite et mon ami m'a demandé permission de la faire imprimer dans la *Bibliothèque française* qui se

1. Dans la collection Morrison, de Londres. Voy. le catalogue (t. V, p. 317), où la pièce est publiée en entier. Elle a été insérée, dès 1739, dans les *Amusements littéraires* de La Barre de Beaumarchais (t. I, p. 259).

distribue tous les mois en Hollande chez Du Sauzet, à quoi j'ai consenti. En sorte que si le mois de juin vous tombe entre les mains, vous verrez si le public a eu tort ou raison de prendre mon parti. Ce qui vous fera rire, c'est que Mme de Lanoy, avec qui il a fait connaissance en Lorraine, lui a donné des adresses à Bruxelles pour y envoyer d'autres libelles anonymes et manuscrits encore plus emportés que ses imprimés, et que malheureusement elle n'a pu s'empêcher d'en faire confidence en secret à cinq ou six personnes, en sorte que la chose est devenue le secret de la comédie et que tout le monde en parle à Bruxelles avec le même mépris pour l'une que pour l'autre, ce qui n'a pas laissé de lui mettre un peu la puce à l'oreille et m'a attiré de sa part un redoublement de caresses et de civilités, à quoi j'ai répondu le plus bénignement du monde. Elle attendait le départ du régiment de Portugal pour retourner en Lorraine, où elle va se consoler avec les Muses des petits dégoûts qu'elle a eus à Bruxelles; car il faut que vous sachiez que Voltaire l'a initiée dans le bel esprit, et elle confiait il y a quelque temps à la petite Cardos qu'il ne s'en fallait presque rien qu'elle ne sût faire des vers et qu'elle avait des pensées qui seraient charmantes si elles étaient versifiées. A quoi la petite lui répondit : « Hé! madame, mettez-les en prose! » Vous voyez que je finis ma lettre comme les comédiens finissent leurs représentations, par une farce après la grande pièce. (22 juin 1736.)

C'était s'amuser à bon compte et se hâter un peu trop de triompher. Sans doute le coup porté par Rousseau était rude pour Voltaire, surtout parce qu'aucun grief n'avait été négligé; mais il ne suffisait pas de paraître avoir raison, il fallait le persuader aux lecteurs et Rousseau était, à cet égard, un avocat peu convaincant. Pour mieux avoir partie gagnée, Rousseau faisait imprimer presque en même temps à Paris trois épîtres nouvelles, pour lesquelles il avait obtenu un privilège, et cette publication devait être doublement désagréable à Voltaire, car, outre qu'elle traitait des sujets littéraires effleurés dans *le Temple du goût*, ce dernier opuscule n'avait pas, pour voir le jour, recueilli l'approbation des censeurs. Il était donc nécessaire, pour Voltaire, de jouer serré, et les maladresses pouvaient être nuisibles. Rousseau n'était pas son seul ennemi : il en avait d'autres qui profiteraient des défaillances et sauraient tirer parti du mécontentement provoqué par une humeur agressive et brouillonne. Aux épîtres en vers, Voltaire se contenta de faire une réponse anonyme, analysant avec une sévérité qui n'est pas exempte de prévention ce que Rousseau développait. C'était là tout ce qu'il fallait dans une discussion de critique littéraire, mais il ne pouvait laisser passer la lettre insérée dans la *Bibliothèque française* sans y riposter

directement et à visage découvert : y manquer eût été s'avouer vaincu d'avance. Il prit son temps, mais il le fit, et le 20 septembre, cinq mois après l'attaque de Rousseau, Voltaire y répondait par une lettre que les directeurs du recueil furent bien contraints de publier.

Cette réponse, arrivant ainsi après un aussi long silence, causa quelque surprise. On ne voulait pas faire de peine à Rousseau ; aussi, avant de l'insérer, ne manqua-t-on pas de l'en prévenir. J'ai sous les yeux la lettre de Du Sauzet à cet effet; elle est instructive. « Avant de donner réponse positive, y disait-il, entre autres choses, j'ai voulu vous informer de ce qui se passe, et j'ai représenté que je ne puis rien insérer dans mon journal sans le consentement de mes auteurs que je dois consulter. Si je refuse la pièce en question, elle sera imprimée ailleurs et sans doute on la placera à la tête de l'édition qu'on prépare des œuvres de Voltaire, et suivant les apparences je n'y serai pas épargné. Si mon refus pouvait anéantir la pièce, il n'en serait plus parlé et je serais charmé de vous donner cette marque de ma considération. Voici, monsieur, le parti que je crois le plus convenable : c'est de ne consentir à l'impression de la réponse qu'à condition que M. de Voltaire me permettra de retrancher divers endroits qui ne conviennent point à mon journal que je ne dois pas déshonorer... Si on me refuse cette permission on me fera plaisir : je ne mettrai rien du tout et j'aurai une excuse légitime pour m'en dispenser, persuadé que les honnêtes gens approuveront mes raisons. Je ne suis pas obligé d'imprimer des libelles diffamatoires. » Du Sauzet ajoute : « Je ne puis, monsieur, entrer dans un plus grand détail. Il y a un long article sur M. Saurin, à qui il vous accuse d'avoir supposé des lettres pour lui faire avouer des crimes énormes. Il m'a prié de supprimer tout cela : sans doute qu'il aura vu la lettre de M. Saurin publiée dans la *Bibliothèque germanique*, dans laquelle il fait un aveu bien honteux de ses excès. On sait que l'original de cette lettre est à Genève. On a voulu faire un saint de M. Saurin et faire valoir sa conversion pour insulter les Protestants ; on a cru devoir le faire connaître au public. C'est un rude coup pour ce vieillard et sa famille. On dit que son fils a bien du mérite. » Mais l'honnête Du Sauzet ne perd pas de vue, en tout cela, ses intérêts de commerçant. Il terminait ainsi : « Au reste, monsieur, permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous dire que je ne suis point encore payé des vingt florins pour le montant des cinquante *Bibliothèques* que j'ai fournies pour vous au mois d'avril dernier. Ce sera sans doute un oubli de votre part, ou une

négligence de votre ami, à quoi vous m'obligerez de pourvoir. »

Revenons à Voltaire. Toutes ces atténuations, volontaires ou non, n'avaient pas enlevé à sa riposte ce qu'elle contenait d'essentiel. D'abord, il lui fallait se justifier de l'imputation de Rousseau qui l'accusait d'avoir été l'auteur d'une indiscrétion sur l'ode de *la Palinodie* et la cause d'une lettre à ce sujet du maréchal de Villars au prince Eugène. On sait déjà comment Voltaire se défend sur ce point. Il assure qu'il ne saurait être responsable des suites de cette affaire, car ce fut, dit-il, après sa rupture avec le prince Eugène que Rousseau lui communiqua sa pièce sur *la Palinodie*. L'excuse est inexacte : outre qu'il n'y eût pas, à ce moment du moins, rupture avec le prince, Rousseau eût été fort empêché de dire des vers à Voltaire postérieurement au voyage de celui-ci à Bruxelles, en octobre 1722, car ils ne se revirent assurément jamais plus et la lettre du maréchal de Villars est postérieure à ce voyage. Sur ce point donc Voltaire est pris en flagrant délit d'inexactitude; mais il était un autre point sur lequel il semblait avoir raison, et c'était plus qu'il n'en fallait pour le mettre en bonne posture aux yeux du public. Dans sa lettre, Rousseau avait invoqué, avec une ostentation malséante, le témoignage du duc d'Aremberg sur quelques propos prêtés à Voltaire. Vite celui-ci s'empresse de demander au duc si c'est à bon droit qu'on a usé ainsi de son autorité, et, en réponse à cette question, il reçoit un billet laconique et précis désavouant Rousseau, ce qu'il s'empresse d'imprimer triomphalement à la suite de sa prose. C'était un tour de bonne guerre, qui prouvait simplement que Voltaire et Rousseau étaient, dans la circonstance, à deux de jeu et que l'un et l'autre n'avaient pas manqué d'accommoder, à l'occasion, la vérité à leur usage. Mais le public n'y regardait pas de si près : pour lui qui ne pouvait pas voir le dessous des cartes, Voltaire l'emportait. Grâce à une de ces manœuvres adroites auxquelles il était expert, il se tirait d'une situation fâcheuse qui eût été fatale à tout autre, et les honneurs de la guerre semblaient lui revenir de droit.

C'était malgré tout une assez vilaine guerre. Sans doute, au début, Rousseau n'avait pas eu tort de se rebiffer contre les procédés dont il avait été victime et de tenter de rabattre l'insolence d'un jeune homme dont la fatuité semblait devenir une grâce d'état. Mais il l'avait fait si maladroitement, par des voies si obliques et par des moyens si différents qu'en se prolongeant la lutte rendait les deux adversaires aussi peu sympathiques l'un que l'autre et que chacun maintenant s'amusait de leur querelle, sans prendre parti pour l'un ou pour l'autre, comme on s'égaie des

quolibets et des gourmades échangés dans la rue par deux gamins. Voltaire ne voulut pas rester sur cet unique avantage, et, quoiqu'il s'en défendît, il venait sournoisement à la rescousse pour accabler son ennemi, d'autant que les vers de Rousseau n'avaient pas été dédaignés du public et qu'on travaillait pour le faire rentrer en France. Cette seule pensée mettait Voltaire en fureur et suffisait à le rendre capable des pires inconséquences. Sa correspondance est bien instructive à cet égard. Tantôt il voit raisonnablement les choses et il écrit : « La sotte guerre de Rousseau et de moi dure toujours; j'en suis fâché; cela déshonore les lettres » (25 septembre 1736). Pourtant il n'est pas d'humeur à désarmer, car, un peu après, il ajoute : « Au reste, ma bonté ne m'empêche point de réfuter les calomnies de Rousseau : ce ne serait plus bonté, ce serait sottise. » Et pour ne pas être un sot, il se ligue avec tous les ennemis du poète exilé : il excite, il attise la haine de Saurin et de La Faye; il ne craint pas d'adresser à ceux qu'elles peuvent viser, en les donnant à Rousseau, des épigrammes dont la paternité est plus que douteuse. Encouragé par la réussite de ses mensonges, il prêche ce procédé « qui n'est un vice que quand il fait du mal », mais qui est au contraire « une très grande vertu quand il fait du bien » : « Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mes amis, mentez : je vous le rendrai dans l'occasion » (21 octobre 1736). Et pour joindre l'exemple au précepte, il feint à l'égard de Rousseau une indulgence qui est loin de ses sentiments : « On m'assure que le Desfontaines des poètes, Rousseau, est chassé sans retour de chez le duc d'Aremberg, je ne veux point d'autre vengeance de son libelle diffamatoire » (24 octobre 1736). Oh! le bon apôtre, et comme il lui seyait de se montrer miséricordieux! Mais quelle tactique savante, quelle habile gradation dans l'injure n'avait-il pas fallu pour arriver à ce résultat dont on se déclarait satisfait? D'abord une ode sur *l'Ingratitude*; puis une satire, *la Crépinade*, où Rousseau était pris à partie sans ménagement. Ensuite une vie du poète exilé, dans laquelle la passion parle un langage aussi funeste quoique plus mesuré. Je sais bien qu'on a contesté que Voltaire fût le véritable auteur de ce dernier libelle. Des autorités compétentes le lui attribuent formellement et ses éditeurs les plus récents se rangent à cet avis en réimprimant la *Vie de Rousseau* parmi les œuvres de Voltaire. On peut après cela la lui laisser sans témérité. Il n'avait pas fallu moins de tous ces flots d'encre pour dégorger la bile de ces ennemis acharnés. Leur amour-propre à tous les deux, à Rous-

seau comme à Voltaire, avait cruellement souffert de ces injures qui amusaient les badauds à leurs dépens. Et le mot de la situation fut, comme il arrive parfois, dit par un de ces satiriques anonymes qui font métier, en vers ou en prose, de ne pas laisser ignorer leurs vérités aux autres :

Deux grands rimeurs, l'un jeune et l'autre vieux,
Très jaloux de leur renommée,
Se lâcheront cent traits injurieux
Et se disputeront une once de fumée ;
Mais le plus comique de tous
C'est qu'en se déchirant tous deux comme deux diables,
Tous deux se donneront pour gens très charitables.
Fut-il jamais de plus grands fous ?

Ainsi parlait le malicieux anonyme. C'était une prédiction pour l'année suivante, et certes il suffisait de savoir ce que le passé avait été pour dire ce que serait l'avenir. Pourtant il ne fut rien de ce qu'on pouvait attendre. Rousseau, qui songeait à rentrer en France, se tenait coi et ne voulait pas se lancer dans de nouvelles aventures. Quant à Voltaire, son triomphe avait été moins indiscuté qu'on serait tenté de le croire et la lutte l'avait, en tout cas, fort aigri. Il ne pouvait plus entendre prononcer le nom de son ennemi sans colère et la nouvelle d'une prochaine rentrée en grâce de Rousseau avait suffi, un jour, à le rendre malade. Des tracasseries lui avaient été suscitées pour la publication de son poème satirique *le Mondain*, à la suite duquel *la Crépinade* avait paru, et il avait été contraint, bon gré, mal gré, de faire un voyage dans les Pays-Bas, sous le prétexte d'y consulter le célèbre médecin Boerhave et d'y surveiller une édition de ses œuvres, mais en réalité pour éviter de la sorte les atteintes du garde des sceaux Chauvelin. Il est toujours désagréable de s'exiler; il l'était d'autant plus pour Voltaire qu'il s'en allait au moment où l'on parlait beaucoup du retour de Rousseau en France. Ce ne fut qu'un faux bruit, mais qui suffit à donner de la tablature à Voltaire et surtout à son amie Mme du Châtelet. Obligé de voyager incognito, il prend un nom d'emprunt et ne fait que traverser Bruxelles pour se rendre en droiture à La Haye, où il se tient calme pendant quelque temps, vivant retiré et travaillant de son mieux. Rousseau troubla-t-il cet exil, comme Voltaire le prétend dans plusieurs de ses lettres, et fit-il courir de mauvaises rumeurs sur le compte de son ennemi? Je n'en ai pas trouvé la preuve, mais, s'il le fit, il usait à son tour d'un procédé maintes fois employé par Voltaire. Je trouve seule-

ment dans une lettre du 4 avril 1737 à l'abbé Desfontaines un passage qui est bon à noter ici.

Il y aurait de quoi vous faire un volume de toutes les folies que j'ai sues de Voltaire, depuis son départ de Champagne, et qui n'ont abouti qu'à le faire donner au diable à force d'entendre le bien que tout le monde lui dit de moi en Hollande. Sur quoi, il s'est déterminé pour conclusion à chanter la palinodie entre les mains de plusieurs personnes de distinction à Amsterdam, et s'offrir de retrancher de ses ouvrages qui s'impriment actuellement tout ce qu'il y a de personnel contre moi, priant mon libraire, de qui je tiens ces particularités, d'obtenir de moi que j'en use de même à la première édition qui se fera de mes ouvrages. J'ai répondu que j'attendrai la sienne pour m'y conformer et que c'était le seul cas où je me crusse permis de suivre son exemple. Il est parti depuis ce temps-là pour Londres et je n'en sais pas davantage.

Eh! quoi, se peut-il? Les deux ennemis songeaient à désarmer et à vivre en paix à l'avenir? Le fait est exact, si les circonstances n'en sont pas très bien connues. Mme du Châtelet le confirme, en lui donnant, il est vrai, une autre raison. « Les jésuites ont voulu se mêler de la réconciliation de votre ami et de Rousseau, écrit-elle à d'Argental, en février 1737; on lui a même fait des propositions : mais cette haine et cette réconciliation sont également indignes de lui. Je donnerais dix pintes de mon sang et qu'il n'en eût jamais parlé. » Quant à Voltaire, s'il continuait à dire du mal de Rousseau dans le privé, il n'eût pas été fâché de laisser croire au public que son animosité n'existait plus. On lit, dans sa correspondance, le passage suivant où il est question de Rousseau : « Il communie, il calomnie, il ennuie : n'en parlons plus. » Et ailleurs on trouve la phrase suivante : « Loin de vouloir continuer cette malheureuse guerre d'injures, je retranche de l'édition qu'on fait de mes ouvrages tout ce qui se trouve contre Rousseau. » Pareille déclaration est-elle bien sincère et faut-il prendre l'aveu au pied de la lettre? Mme du Châtelet s'en réjouit : « La résolution qu'il a prise d'ôter de ses ouvrages tout ce qui regarde Rousseau fait le bonheur de ma vie : son nom les déshonorait. » C'est beaucoup dire, d'autant qu'il s'en faut grandement que Voltaire ait partout retranché de ses œuvres ce nom abhorré. A peine si on signale l'omission d'un passage méchant à la fin de la préface de *la Mort de César* et tout le reste semble avoir subsisté. Il en demeurait assez en tout cas pour que le public ne pût se méprendre sur les véritables sentiments de Voltaire. Pour ma part, j'attribuerais volontiers l'absence du passage supprimé à une autre raison. Bien

que cette édition ait été faite du consentement de Voltaire, on fut loin de suivre ses volontés et de s'y conformer. Les ouvrages de l'écrivain y furent composés avec tant de négligence qu'il dut corriger de sa main ou faire corriger sous ses yeux un grand nombre d'exemplaires imprimés. C'est sans doute l'éditeur qui a retranché le passage concernant Rousseau, comme il en a adouci un autre. Et Voltaire, pour se donner tout l'honneur de cette opération, a cru bon d'afficher une clémence que démentaient bien d'autres injures demeurées intactes.

Quoi qu'il en soit de leurs sentiments intimes, après s'être ainsi drapés d'importance, les deux adversaires s'épargnèrent quelque temps s'ils ne se pardonnèrent point. Voltaire avait eu trop d'avanies pour ne pas souhaiter quelque repos, et, quant à Rousseau, plus avancé en âge, sa santé qui déclinait visiblement ne lui permettait plus les bouillantes passes d'armes. Il eut à supporter une attaque de paralysie dans le courant de l'année 1738 et les atteintes du mal lui donnèrent plus de philosophie qu'il n'en avait d'ordinaire. Il fit un retour sur lui-même, et, sentant mieux la fragilité de l'humaine nature, il comprit l'inutile méchanceté des querelles qui avaient occupé ses dernières années. Ces sentiments se font jour dans une ode qu'il composa sur sa maladie, et qui, laborieuse et inégale, était animée par endroits d'un souffle éloquent et grave.

Calme ton âme inquiète;
Némésis est satisfaite
Et ton tribut est payé.

Ainsi finissait Rousseau. Pensait-il un peu à Voltaire en exprimant ces idées d'indulgence et de pardon? Assurément, et quand l'ode fut achevée, le vieux poète défaillant permit qu'on l'envoyât à son plus cruel ennemi. « Le bruit court ici que vous avez envoyé votre ode à Voltaire; cela est-il vrai? » demandait Desfontaines à Rousseau, le 12 août 1738. Par malheur nous n'avons pas la réponse que Rousseau fit à cette question. Mais ce bruit n'était pas de ceux que les sots font courir : nous en avons un autre garant. Un des plus chauds partisans de Rousseau, le P. Marsy, de la Compagnie de Jésus, posait, en effet, à la même époque, la même interrogation. « M. l'abbé d'Olivet vient de nous raconter, écrivait-il à Rousseau, le 1er août 1738, un trait de vous et de Voltaire qui vous peint trop bien l'un et l'autre pour que nous ne soyons pas extrêmement curieux de le vérifier. Voici le fait. On

dit que vous avez écrit une lettre de civilité à M. de Voltaire, en lui envoyant votre ode, et qu'il n'a répondu à une démarche si généreuse de votre part que par le plus monstrueux des procédés. Je vous prie de nous mander par vous-même une nouvelle si intéressante pour tous nos amis, et afin de ne rien refuser à notre curiosité, de vouloir bien nous envoyer une copie de votre lettre à Voltaire et de sa prétendue réponse à la vôtre. Je serai charmé en mon particulier d'avoir en main des armes qui nous défendront contre tout ce que vous pourriez avoir encore ici d'adversaires et qui couvriront notre ennemi d'une honte éternelle. » Après cela il semble que le fait soit certain, bien que nous n'ayons pas davantage la réponse que Rousseau fit au P. Marsy ni la lettre qu'il écrivit à Voltaire.

Donc, poussé par les leçons de la maladie et aussi par les conseils de quelques amis, Rousseau avait tenté une démarche qui avait été pour lui une rude pénitence, mais que la mansuétude commandait et qui de plus pouvait servir à ses intérêts bien entendus. « Il ne faudrait pas négliger les propositions de Voltaire, avait écrit le P. Brumoy, le 22 février 1737, alors qu'il était temps de les accepter; nous nous verrons et je crois que vous avouerez que la probité la plus inflexible doit mêler un peu de Philinte avec Alceste. » Rousseau n'avait pas compris ce langage, qui s'était renouvelé à l'heure où les idées d'indulgence se faisaient jour dans son esprit. « On n'est homme et grand homme, comme vous êtes, lui redisait le P. Brumoy, que pour se supporter les uns les autres. » L'avertissement était trop sage pour n'être pas enfin suivi. Mais comment Voltaire, à son tour, allait-il accueillir ces avances tardives?

Il ne redoutait plus Rousseau dont la verve était refroidie et la satire impuissante. D'ailleurs, même aux beaux jours du lyrique, l'événement avait prouvé qu'il ne savait pas venir à bout de Voltaire et que celui-ci était bien le plus habile et le plus retors. La coquetterie n'était pas des mieux en situation à l'égard d'un vieillard malade et repentant. Pourtant Voltaire ne se souvint que de ses propres avances repoussées et il crut devoir refuser à son tour celles de son ennemi. Il le fit avec ce ton de persiflage qui gâtait si souvent sa prose par une allure outrecuidante, et, auprès de ses amis, il ne manqua pas de triompher de la tentative de Rousseau, pour se donner le mérite d'un refus arrogant. Il écrivit une longue lettre pour expliquer ses sentiments à ce sujet à la personne qui semble avoir servi d'intermédiaire entre les deux ennemis, en cette circonstance, et dont nous ignorons le nom. Citons ici un frag-

ment de cette lettre, qui montrera ce qu'étaient au juste les sentiments de Voltaire.

La démarche du sieur Rousseau envers moi, disait-il, et sa modération tardive ne peuvent me satisfaire; il ne peut encore être content lui-même, s'il ne se repent en effet de sa conduite passée. On ne doit rien faire à demi. Il parle d'humilité chrétienne et de devoirs, à la vue du tombeau, dont sa dernière maladie l'a approché; nous sommes tous sur les bords du tombeau : un jour plus tôt, un jour plus tard, ce n'est pas grande différence... S'il veut donc se réconcilier de bonne foi, il faut qu'il avoue que la chaleur de sa colère lui a grossi les objets, et a trompé sa mémoire; qu'il a cru les brouillons qui ont réussi à nous rendre ennemis et à nous faire le jouet des lecteurs. Il doit savoir, par soixante ans d'expérience, que le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal. En un mot, étant l'agresseur envers moi, comme il l'a été envers toutes les personnes qui ont plus de mérite que moi, m'ayant publiquement attaqué, il doit publiquement me rendre justice. C'est moi qui lui ai donné l'exemple, il doit le suivre. J'ai recommandé, il y a un an, aux sieurs Ledet et Desbordes de retrancher de la belle édition qu'ils font de mes ouvrages les notes diffamantes qui se trouvaient contre mon ennemi; il ne reste qu'une épître *sur la Calomnie* où il est cruellement traité. Je suis prêt de changer ce qui le regarde dans cet ouvrage, s'il veut, par une réparation publique, réparer tout le passé.

Sans doute il eût été à souhaiter que chaque ennemi retranchât ainsi de ses ouvrages toutes les méchantes personnalités qui y figuraient. Mais, en les enlevant avec soin, ni l'un ni l'autre n'aurait pu effacer de la sorte la trace des blessures d'amour-propre dont le public avait été témoin. Pareille réponse équivalait donc à un refus et elle froissa profondément Rousseau, qui ne s'était pas déterminé de gaieté de cœur à cette démarche et dont la magnanimité ne fut jamais la qualité maîtresse. Il eut surtout le tort, au lieu de se confiner dans un silence digne, de persister dans des diatribes qui ne convenaient ni à son âge ni à son talent. La santé lui était revenue et il semblait aussi que le sort voulût se montrer moins cruel à son égard. Saurin, celui qui l'avait jadis fait condamner, était mort le 19 décembre 1737, et cette fin emportait l'homme qui pouvait être le plus atteint par le retour de Rousseau. Les amis de celui-ci réussirent à obtenir du fils Saurin qu'il signât, le 7 décembre 1738, en considération du comte du Luc, un engagement de ne jamais poursuivre Rousseau « pour tous les dépens, dommages et intérêts alloués à feu son père contre le dit Rousseau ». C'était l'impunité du séjour en France assurée et le

poète exilé se hâta d'en profiter pour venir revoir le pays natal. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que Rousseau, malgré tous ces arrangements, rentrât en France comme un triomphateur ou même comme un homme qu'aucune entrave ne gêne. L'action publique n'était pas prescrite contre lui et il lui fallait prendre des précautions, car sa présence à Paris n'était que tolérée. D'abord il voyageait sous un nom d'emprunt, et, avant de pénétrer dans la ville, il dut s'arrêter quelque temps à Conflans, dans la maison de campagne des archevêques de Paris. Puis il se rendit ainsi chez le comte du Luc et passa, dans la suite, le temps de son séjour chez le peintre Aved, d'où il ne sortit guère que pour faire quelques visites. C'est là qu'il recevait ceux qui lui étaient fidèles : Rollin, les Pères Brumoy et Bougeant, l'abbé Desfontaines, Piron et quelques autres, qui formaient, comme on le voit, une société assez mêlée. Malgré toutes ces précautions, le secret ne fut pas longtemps gardé, et, bientôt après, tout le monde littéraire savait que Rousseau se trouvait à Paris sous le nom de Richer. Le bruit en arriva aux oreilles de Voltaire à Cirey, en Champagne, où il vivait retiré chez Mme du Châtelet, tout occupé à des recherches savantes. Mais cette nouvelle ne l'émut pas autant qu'on pouvait le craindre et il est vraisemblable qu'il eut laissé Rousseau en repos si de nouveaux incidents n'étaient pas venus réveiller les vieilles rancunes endormies.

Très irrité de la critique que l'abbé Desfontaines avait faite des *Éléments de la philosophie de Newton* dans son journal des *Observations sur les écrits modernes*, Voltaire y avait répondu par un pamphlet, *le Préservatif*, écrit de la bonne encre et dont il était bien l'auteur, quoiqu'il s'en défendît et le mît sur le compte du chevalier de Mouhy. Piqué au vif à son tour par cette sortie, Desfontaines ripostait par un écrit du même genre, plus violent encore, plus personnel et plus audacieux, *la Voltairomanie*. Le malheur est que, au milieu des injures et des diffamations dont sa prose abonde, l'abbé insérait tout au long une lettre maladroite et méchante de Rousseau. Toujours sous le coup de ses avances repoussées, celui-ci n'avait pu se tenir d'exhaler de nouveau sa bile sur Voltaire, à l'apparition du *Préservatif*, et de prendre Desfontaines à témoin de sa mauvaise humeur. Nous ne citerons rien ici de cette lettre, puisqu'elle est connue depuis longtemps, dans laquelle Rousseau menaçait Voltaire du *dernier coup de foudre* qui devait l'écraser. La manœuvre ne tourna pas tout à fait de cette façon. Le libelle de Desfontaines avait paru le 12 décembre 1738, c'est-à-dire lorsque Rousseau était à Paris, à un moment où il pou-

vait espérer d'avoir partie gagnée. Mais cette intervention intempestive n'allait assurément pas arranger ses affaires. Ses amis en furent alarmés non sans raison. L'un d'eux écrivait à Rousseau les lignes suivantes qui montrent bien comment les gens non prévenus jugeaient les choses.

J'ai lu la réponse de l'abbé Desfontaines à Voltaire, mandait Boutet de Montéry, le 2 janvier 1739. Pour un homme d'esprit, il s'est furieusement oublié. Je ne sais où il a été ramasser toutes les pouilles et toutes les ordures qu'il vomit contre lui. Est-ce de cette façon qu'un homme qui sait écrire doit répondre? Quand la passion nous aveugle, elle nous ôte la raison. Je suis très fâché qu'il vous ait compromis dans son infâme libelle; vous ne sauriez croire le tort qu'il vous a fait. Il a indisposé beaucoup de personnes contre vous. « Est-ce là cet homme, m'a-t-on dit, que vous nous annonciez si doux, si pacifique, qui n'avait plus d'autre vue que de venir couler tranquillement dans sa patrie le reste de ses jours? Quel étrange ami a-t-il choisi? Un homme généralement méprisé de tous les honnêtes gens et qu'on ne peut voir sans rougir, qui le nourrira de fiel et lui fera des ennemis partout. » Vous êtes prudent et sage, mon cher ami, mais vous vous livrez trop à votre bon cœur. Observez-vous le plus que vous pourrez : tout le monde a les yeux sur vous et l'on profitera de vos moindres fautes pour vous refuser une grâce qu'on aurait dû vous avoir accordée. Excusez ma franchise; elle a pour source l'amitié : si je vous aimais moins, je craindrais moins pour vous.

C'était aussi le langage du bon sens. Bref, d'atermoiement en atermoiement, les choses traînèrent si bien en longueur et les difficultés demeurèrent si nombreuses, que Rousseau dut renoncer à se fixer à demeure à Paris et qu'il lui fallut repasser la frontière pour regagner Bruxelles. Il semble bien que Voltaire n'ait pas été tout à fait étranger à ce résultat; du moins un autre de ses ennemis, Clément, l'accuse formellement d'avoir cherché à faire informer contre Rousseau, et cela en des termes qui ne peuvent guère laisser place au doute. « J'ai, je tiens, lui disait Clément bien des années après, un mémoire écrit de votre propre main où vous consultiez un avocat, pour savoir si vous pouviez impliquer Rousseau dans une accusation que vous alliez intenter à l'abbé Desfontaines, au sujet de *la Voltairomanie*. « Peut-on, demandiez-vous, assigner Jean-Baptiste Rousseau, à l'archevêché où il est déguisé sous le nom de Richer? Le procès étant au Châtelet, peut-on dénoncer ce misérable, comme n'ayant pas gardé son ban; et le dénonçant au procureur général, l'affaire ne va-t-elle

pas toujours son train au Châtelet? » S'il en fut ainsi, Voltaire l'emportait une seconde fois et Rousseau n'avait plus maintenant qu'à traîner sa vieillesse solitaire loin de son pays, où il aurait souhaité mourir.

C'est ce qu'il fit. Rousseau rentra à Bruxelles en février 1739, mécontent de ses compatriotes et de son inutile déplacement, plus aigri que jamais contre les hommes et contre la destinée. Pendant ce temps, Voltaire, supportant mal les coups de Desfontaines, remuait tout pour en obtenir satisfaction. « Je prie mon neveu, écrivait-il à l'abbé Moussinot, d'ameuter quelques-uns de mes parents pour se joindre à lui. » Et la manœuvre fut suivie : tous ceux dont Desfontaines a dit du mal se liguent contre lui, pour lui faire un procès criminel, et Voltaire, animant tout de sa haine, déclare qu'il mourra ou qu'il aura justice. Il l'eut, en effet, mais pas aussi complètement qu'il la désirait. Desfontaines était un adversaire décrié pour ses mœurs et pour son caractère. C'est ce qui fit la force de Voltaire. Mais Desfontaines était homme à se retourner adroitement et à ne pas lâcher la partie, pour si embrouillée qu'elle fût. Voltaire demandait un désaveu de *la Voltairomanie*. Desfontaines y consentait, à la condition que Voltaire désavouât lui-même *le Préservatif*. Et c'est sur cette base que l'accommodement se fit. Voltaire renia *le Préservatif*, en termes anodins, il est vrai, tandis qu'on faisait signer à Desfontaines une rétractation beaucoup plus explicite et plus dure, destinée à rester secrète aux mains du lieutenant de police. Une indiscrétion la faisait communiquer, quelques mois seulement après, à la *Gazette d'Amsterdam*, et c'est ainsi que Rousseau apprit avec étonnement la conclusion d'une affaire à laquelle il s'était trouvé si fâcheusement mêlé.

De retour à Bruxelles, Rousseau y revenait incertain et ulcéré comme auparavant. Il en voulait maintenant à ceux qui l'avaient amené à faire une démarche inutile. « Si jamais je songe sérieusement, écrivait-il alors à Louis Racine, en lui faisant part de son intention de composer un récit de sa vie, si jamais je songe sérieusement, comme j'en ai envie, à écrire quelque chose de ce genre, ce sera lorsque j'aurai l'esprit plus libre et que ma situation sera devenue plus fixe et plus tranquille. Les peines que m'ont causées mes ennemis n'approchent point de celles dont mes amis m'ont affligé par les fausses espérances dont ils se sont leurrés et moi après eux... J'étais heureux quand je n'espérais ni n'attendais rien. Quand reviendra cet heureux temps? Après ma mort, à laquelle je n'ai rien de plus important que de me bien préparer. »

Mais que de place il y avait encore pour les déboires, dans la vie du vieux lyrique, bien que ses jours fussent comptés !

Et d'abord, la fatalité — ou la malice — ne tardait pas à amener Voltaire à Bruxelles à la suite de Mme du Châtelet. C'était plus qu'il n'en fallait pour raviver des blessures d'amour-propre toujours cuisantes. Pourtant, au début, Rousseau paraît avoir pris la chose avec assez de résignation. « La ville de Bruxelles, mande-t-il à Louis Racine, le 28 juin 1739, a l'honneur de posséder l'illustre Voltaire et l'incomparable Emilie. Ils n'ont pas encore fait beaucoup de sottises ici, n'y ayant passé que six jours à deux reprises. Ils ont avec eux un mathématicien qui passe pour merveilleux. Mme du Châtelet a loué une maison pour trois mois. » Mais la bile de Rousseau s'émeut vite au spectacle et au récit des faits et gestes de son ennemi et il ne manque pas de les conter à son tour, en les augmentant des traits d'une malice mal contenue.

Nous avons possédé ici, écrit Rousseau à Brossette, le 22 août 1739, l'illustre Voltaire et son incomparable Émilie. Ils sont repartis pour Paris et reviennent dans six semaines pour un procès qui doit retenir ici Mme du Châtelet pour une couple d'années au moins. Le célèbre auteur de l'*Épître à Uranie* s'est montré à Bruxelles tel qu'à Paris et à Londres, grand apôtre de l'athéisme et de l'irréligion, connaisseur prétendu en tout et ignorant dans les moindres choses, faisant le magnifique et se démasquant par les plus honteuses lésines et les plus basses escroqueries. Il avait acheté ici pour cinq ou six mille francs de tableaux à un inventaire renommé. Quand il a voulu les faire passer en France, il ne les a déclarés que pour 260 livres ; en sorte qu'ils ont été confisqués à la douane, où on est en droit de prendre les marchandises pour le prix de leur déclaration en donnant 15 0/0 de profit. Vous aurez su qu'il s'est donné les airs de donner une fête ici à la noblesse. Elle a été effectivement très brillante et rien n'y a manqué que le paiement des ouvriers et des marchands qui en ont fait les avances. Pardonnez-moi mon griffonnage, je vous prie. L'esprit est prompt, mais infime est la chair... Je serai un mois à mon voyage : mon adresse est toujours à Bruxelles.

Voilà qui est fort méchant. Il ne faut pas oublier, en le lisant, que Rousseau, en dépit qu'il en eût, devait être fort aigri par le spectacle continuel de son ennemi. D'ordinaire, lorsqu'il parle de Voltaire, il le fait sinon avec plus d'indulgence, du moins avec une âpreté moindre. On en jugera par le récit suivant du retour de Voltaire à Bruxelles, adressé à Louis Racine, le 11 décembre 1739.

On peut dire, monsieur, du maître fou dont vous me parlez dans votre lettre du 5 ce que notre maître François dit de l'Ingénieur du roi de Narsingue : il n'y a point de sottise dont il ne s'avise. Vous m'apprenez sa sortie de Paris. Voici son entrée à Bruxelles. Il y arriva samedi 5 entre chien et loup. Comme les portes se trouvèrent fermées, il fut obligé d'attendre jusqu'à ce qu'un carrosse qui conduisait les domestiques de Mme la duchesse d'Aremberg douairière et qui avaient un ordre pour les portes vînt s'y présenter, et il obtint permission de ces domestiques de prendre place avec eux dans ce carrosse, où il fut conduit jusqu'à la maison de cette princesse; et il lui fallut courir à pied comme il était, en robe de chambre et en pantoufles, jusqu'à son logis qui en est à peu près éloigné comme l'Opéra de Paris l'est de la Comédie Italienne. Cette entrée, fort peu triomphante, comme vous voyez, mérite de figurer avec les singularités qui ornent la vie de ce *Don Quichotte*.

C'était comme un fait exprès : Voltaire n'allait guère quitter les Pays-Bas; et la Belgique ou la Hollande, Bruxelles ou La Haye devaient le posséder pendant près de deux ans, à l'exception d'un voyage à Berlin, auprès du roi de Prusse. Les petites animosités que ses écrits lui avaient suscitées rendaient en effet la position de Voltaire assez difficile en France et il préférait, momentanément du moins, séjourner au delà des frontières. Est-ce cette situation qui rendit Voltaire plus traitable pour Rousseau? Toujours est-il que non seulement il ne se montrait plus agressif, mais même il n'eût pas été éloigné d'un raccommodement, si les amis de Rousseau l'avaient obtenu. Piron l'affirme et cette assertion semble confirmée par Louis Racine. Mais, cette fois-ci, c'est Rousseau qui n'en aurait pas voulu, comme si un échange régulier de mauvais procédés eût été établi entre les deux poètes et que ce singulier manège de coquetterie exigeait que l'un refusât ce que l'autre avançait. « Les folies de Voltaire me donnent ici un concitoyen bien peu aimable, mandait Rousseau à Louis Racine. Il ne faut pas espérer que jamais aucun sentiment raisonnable, comme celui que vous lui souhaitez, entre dans une cervelle aussi dérangée. Je serais même embarrassé s'il arrivait qu'il renonçât aux impertinences imprimées qui l'ont déshonoré à mon sujet, et si, en conséquence d'une réconciliation qui ne pourrait être que normande, je me voyais obligé de supprimer ce qu'il y a dans mes ouvrages qui a pu lui déplaire. Le mieux pour l'un et pour l'autre est de rester comme nous sommes; tout accommodement avec un génie pareil est toujours funeste et je sais ce qu'il m'en a coûté pour m'être autrefois réconcilié avec La Motte : il est vrai que cela

se fit sous les yeux et les auspices de M. Despréaux, mais on n'est jamais si bien défendu par les honnêtes gens que l'on est attaqué par ceux qui ne le sont pas. »

Donc l'existence des deux poètes se passait alors de cette façon : la destinée semblait se complaire à mettre en face l'un de l'autre deux ennemis dont le principal souci était de se détester. C'était là une situation fort gênante, dont un autre poète, Piron, nous a laissé divers croquis. Piron connaissait déjà Voltaire et Rousseau et sa liaison, avec l'un comme avec l'autre, était assez étroite pour qu'il pût les observer de près. Déjà Piron avait rencontré Voltaire sur sa route, tout occupé à entraver son essor d'auteur dramatique. Quant à Rousseau, il l'avait vu lors d'un premier voyage à Bruxelles, en 1738, et il l'avait fréquenté encore lors du séjour de Rousseau à Paris. Piron égayait de ses saillies l'esprit morose du vieux poète, aussi celui-ci se réjouit-il lorsqu'une nouvelle circonstance amena Piron une seconde fois dans les Pays-Bas, au cours de l'année 1740. Rousseau conte avec plaisir un épisode amusant de ce voyage.

M. Piron que le ciel semble m'avoir envoyé pour m'aider à passer le temps avec agrément dans un séjour où je ne fais que faire tristement les plus grands repas du monde, M. Piron, dis-je, m'a confirmé ce que vous me mandez de la gasconnade de Voltaire sur sa *Zulime*. Il a vu cet auteur en passant à Bruxelles et Voltaire a ajouté à ce qu'il avait écrit dans sa lettre qu'il avait fait cette tragédie en badinant et qu'il l'avait écrite même ainsi à Paris où personne ne voulait le croire. « Pardonnez-moi, lui a répliqué Piron, tout le monde le croit. » Ce M. Piron est un de ces hommes qui ont tout leur esprit en argent comptant. Il travaille actuellement à une tragédie dont il m'a récité trois actes qui m'ont paru admirables ; mais c'est encore un secret et même pour dépayser la curiosité de Du Fresne, dont il n'est pas que vous ne connaissiez la fatuité et l'amour de soi-même, il lui a dit que le sujet de sa pièce était sale, dont il lui a fait sur-le-champ l'exposition dans ces quatre vers :

Au milieu d'un village où la peste réside
Un vieux fumier pourri s'élève en pyramide,
Masse infecte qu'on voit se grossir chaque jour
Du tribut régulier des cochons d'alentour.

Imaginez-vous, mon cher, lui a-t-il ajouté, le plaisir que tout Paris aura à vous voir sur un fumier.

Par de semblables fantaisies Piron amusait le désœuvrement de Rousseau, qui, de son côté, lui donnait, sans s'en douter, quelque

divertissement. Fermé aux regards étrangers, presque impénétrable, le vieux lyrique se gardait soigneusement, dans ses conversations comme dans ses lettres, de laisser voir au fond de lui-même, jusqu'à ce que quelque imprudence de sa part vînt brusquement faire éclater son véritable caractère. Pourtant il se surveillait, mesurant ses paroles et composant son visage même sous les atteintes de la maladie, rusé et cauteleux toujours, et malgré tout parfois aussi inconséquent qu'un sot. Mais Piron l'observait pour avoir le mot de cette vivante énigme. Il écrit quelque part : « C'est un composé de Panurge et de la Rancune »; et il ajoute ailleurs, parlant encore de Rousseau : « Quand on le connaît, on ne peut s'étonner de ses malheurs. » Sans doute tous ses défauts, l'imprudence de son langage, l'intransigeance de son humeur, l'irritabilité de son caractère, une certaine sécheresse dans l'éloge, et, au contraire, une abondance de traits malicieux et cruels, avaient causé bien des déboires à Rousseau et fait le malheur de sa vie sans qu'il ait jamais pu parvenir à se corriger. Mais faut-il prendre au pied de la lettre tout ce que Piron en dit dans une correspondance intime, où il s'abandonne à sa verve débridée et pleine de gros sel? S'il méprisait un peu Rousseau, Piron le plaignait, l'appréciait comme poète, et, en tout cas, il le préférait à Voltaire. Il est vrai qu'emporté par sa fantaisie, lorsqu'il a la plume à la main, il ne résiste pas au plaisir malin de dramatiser une anecdote, de pimenter un récit en l'agrémentant de trouvailles plus ou moins authentiques, de détails plus ou moins exagérés. Ensuite il arrivait à Piron d'être contraint de reconnaître que ses récits n'étaient pas exacts et d'être obligé de rétracter des propos trop peu véridiques qu'il avait mis en avant — une certaine mésaventure avec Fréron en serait, au besoin, la preuve. — A l'égard de Rousseau, ce que Piron lui pardonnait le moins c'était sa dévotion, aussi essaie-t-il par tous les moyens de faire croire qu'elle est intéressée et manque de sincérité. Les traits de la prétendue hypocrisie de Rousseau qu'il conte sont vifs et bien mis en scène. Sont-ils exacts? En ce cas, Piron ne parlait pas de Rousseau comme il parlait à Rousseau et sa sincérité est suspecte. « Votre lettre finit par *mon cher monsieur Piron*, écrivait celui-ci à Rousseau, le 8 octobre 1738. Que fait là ce beau *monsieur*? Qu'il ne sépare plus, de grâce, Piron de sa plus précieuse épithète. Je n'ambitionne point d'autre prix de mon tendre et respectueux attachement. » Voilà qui est aussi cordial que spirituel, et la dissimulation n'était pas toute, comme on le voit, du seul côté de Jean-Baptiste Rousseau.

Quant au portrait de Voltaire, Piron ne l'a pas flatté davantage. Piron le crayonne sous des traits aussi malins : « C'est un fou, un fat, un ladre, un impudent et un fripon, écrit-il sans barguigner, et depuis quatre jours qu'il est ici il a déjà pris six lavements et un procès. » Quand l'occasion s'en présente, à table surtout et les coudées franches, Piron harcèle Voltaire, l'accable des piqûres d'une ironie toujours acérée et alerte, et il s'écrie ensuite triomphalement : « Voltaire est le plus grand pygmée du monde. Je lui ai scié ses échasses rasibus du pied. Cela s'est passé devant les quatre nations. » Nous sourions maintenant de cette prétention et nous trouvons de la fatuité à Piron de se juger de la sorte. Mais on n'en était pas surpris alors et on ne s'étonnait pas davantage que Rousseau écrivît sérieusement, le 29 juillet 1740 : « Voltaire s'est avisé de venir de Bruxelles ici [à La Haye]. Il y fait la plus triste figure du monde et il y a perdu jusqu'à sa réputation d'homme d'esprit à laquelle il a sacrifié toutes les autres. Il fait pitié jusqu'aux laquais qui servent aux tables où il se prie et qui sont surpris, comme tout le monde, de la bêtise et de la stupidité qu'il y fait paraître. On ne dira pas de lui certainement que son esprit soit en argent comptant, car, à l'effronterie près, c'est un homme mort entre les vivants. »

Les gens que vous tuez se portent assez bien!

Ce serait le cas de le dire à Rousseau. Mais arrêtons-nous sur cette dernière méchanceté et laissons-lui l'illusion que son ennemi n'avait désormais qu'à être enterré. Leur animosité était passée maintenant à l'état chronique et, si quelqu'un avait jamais tenté de rapprocher les deux adversaires, il lui serait arrivé, comme Piron en fait la remarque, ce qui advint jadis à Milon de Crotone : il aurait été pris à une pareille médiation. Le mieux était donc de ne plus s'en mêler et de laisser chaque adversaire à ses mauvais sentiments. Le temps, d'ailleurs, qui avait déjà fortement atteint Rousseau, n'allait pas tarder à l'emporter. Il revenait à Bruxelles, après un séjour de six mois à La Haye, lorsqu'il fut frappé, dans la barque même qui le portait, d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Malgré le danger d'une issue fatale, on put le mener jusqu'à Anvers, où il demeura trois mois dans une chambre d'auberge, perclus de ses membres et ayant perdu l'usage de la parole. A force de soins et de précautions, on put encore transporter d'Anvers à Bruxelles cette loque humaine qui avait seulement gardé sa raison intacte. C'est à Bruxelles qu'il s'éteignit, le

17 mars 1741, et il eut la consolation de finir ses jours au milieu de quelques fidèles que ses malheurs n'avaient pas éloignés.

Voilà l'histoire de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.

III

Le Survivant.

D'ordinaire la mort de ses ennemis n'éteignait pas les animosités de Voltaire — et c'est là une des faiblesses les plus regrettables de son caractère. — Un jour, au plus fort de sa querelle avec Rousseau, il avait déclaré à Cirey, que « s'il était mort, il le ferait déterrer pour le pendre ». Pour qu'il s'estimât satisfait, il aurait donc fallu que le souvenir des injures passées eût disparu comme la personnalité de celui qui les avait proférées. Piron, qui connaissait bien les défauts de Voltaire, s'était tenu en garde contre celui-ci et il avait déclaré, en mourant, qu'il laissait en manuscrit cent cinquante épigrammes inconnues qui devaient être décochées, à raison d'une par semaine, pour égayer pendant trois ans la solitude du patriarche de Ferney. Était-ce précaution véritable ou simple vantardise? La menace en tout cas ne fut pas mise à exécution. Mais nous allons assister aux efforts de Voltaire pour empêcher qu'on dévoile son véritable rôle dans l'histoire de ses démêlés avec Rousseau.

A peine celui-ci était-il mort, que ses amis songeaient à publier par souscription une édition de ses œuvres aussi complète que possible et digne de sa renommée. Dès le 26 août 1741, les *Observations sur les écrits modernes*, le journal de l'abbé Desfontaines, en inséraient le prospectus, qui annonçait, en outre des pièces nouvelles de Rousseau, un recueil de lettres « où l'esprit, le goût et les talents de ce fameux écrivain n'éclatent pas moins que dans sa poésie ». Et il ajoutait : « On en prend occasion d'inviter tous ceux qui ont eu avec lui quelque commerce de communiquer à l'éditeur toutes les lettres qu'ils ont pu conserver ». Le tout devait être précédé d'un éloge de Rousseau contenant « tout ce qu'on a pu recueillir des circonstances de sa vie », dû à la plume d'un ami, Seguy, gouverneur du prince héréditaire de la Tour et

Taxis, qui allait également donner des soins à l'édition. Rousseau lui avait légué tous ses papiers avec la condition expresse d'en faire usage au plus vite et d'en tirer la matière d'un ouvrage complet et consciencieux.

On comprend que l'annonce d'un pareil dessein ait un peu ému Voltaire. Qu'allait-il sortir des portefeuilles de Rousseau et quelles révélations désagréables le public connaîtrait-il ainsi? Vite Mme du Châtelet s'en préoccupe. Elle écrit à Seguy pour lui demander quelques éclaircissements et la réponse de celui-ci ne se fait pas attendre. En voici un long fragment qui explique nettement la situation et montre au mieux le caractère de l'ami de Rousseau.

Vous auriez eu par moi, madame, le programme de l'édition que je vais donner des œuvres de Rousseau si les préventions où j'ai dû vous supposer contre ce fameux écrivain ne m'avaient retenu. J'ai cru qu'il y avait plus de respect à ne pas vous parler d'un homme que vous n'aviez pas aimé, qu'à vous rendre en cette occasion l'hommage que vous doivent les lettres, à qui vous faites tant d'honneur, et que je dois en particulier aux bontés dont vous m'honorez.

Voici, madame, quelles sont mes dispositions à l'égard des ennemis de M. Rousseau. Je me dois à moi-même de n'offenser personne; je dois à mon ami le témoignage de son innocence contre les accusations dont on l'a noirci, et je dois au public celui de la vérité. Avec ces obligations que mes principes et mon caractère me font regarder comme inviolables, je ne vous dissimule point, madame, que je suis extrêmement embarrassé sur le chapitre de M. de Voltaire. Les coups qu'il a portés à M. Rousseau étaient trop sanglants pour que celui-ci n'ait pas ramassé toutes ses forces contre lui. Ainsi je trouve dans ses papiers non seulement tout ce que la vigueur de son esprit a pu fournir à son ressentiment, mais encore une infinité de secours étrangers aussi contraires à M. de Voltaire qu'ils étaient favorables à M. Rousseau. Car M. Rousseau avait des amis, madame, et en grand nombre, et dans les rangs les plus distingués. Ses malheurs mêmes lui en avaient fait, et vous jugez bien que ceux qui l'étaient à ce titre ne pouvaient pas l'être de M. de Voltaire, qui, pour des critiques purement littéraires, s'était abandonné à tous les excès de la colère contre la personne de son ennemi, avait rouvert inhumainement toutes les plaies d'un malheureux innocent des crimes affreux qu'on lui avait imputés, avait adopté toutes les horreurs semées par l'envie et la calomnie pour le charger de nouvelles horreurs et n'avait enfin rien oublié de tout ce qui peut faire détester la vie à un homme innocent et même à un homme coupable. J'ai cent lettres de gens connus et respectés par leur mérite qui n'avaient eu jusque-là aucune liaison avec M. Rousseau et que l'humanité seule a

portés à lui écrire dans les différents temps où M. de Voltaire l'a attaqué, et c'est là que M. de Voltaire est traité comme il traitait lui-même son ennemi. Car ce qui était sentiment de pitié à l'égard de l'un ne pouvait être qu'un sentiment tout contraire à l'égard de l'autre. On ne plaint point les malheureux sans s'irriter contre ceux qui les font. Je vous rends tout ceci, madame, peut-être avec plus de force qu'il ne convient à l'intérêt que vous prenez à ce qui regarde M. de Voltaire; mais songez, je vous supplie, par combien de raisons je dois en être pénétré. L'humanité seule suffirait, et j'ai l'estime, l'amitié, la confiance, et ce qui est au-dessus de tout cela, la vérité, qui m'est connue et que je suis en état de faire connaître. Car, sans parler de tant d'autres accusations dont je puis démontrer la fausseté, que diriez-vous, madame, si je vous faisais voir que le crime d'ingratitude envers M. le baron de Breteuil, votre père, est détruit par le témoignage même de M. le baron de Breteuil; que j'ai une suite de lettres non interrompue jusqu'à la mort de M. de Breteuil à Rousseau qui sont toutes les expressions de l'amitié et de la protection la plus déclarée? J'aurai l'honneur, madame, de vous les faire voir à mon retour à Bruxelles.

C'est avec un regret infini que je me vois forcé à me charger d'une défense qui m'expose à vous déplaire et à encourir l'inimitié de M. de Voltaire. Ne pensez pas cependant, madame, que les raisons qui m'attachent à la cause de Rousseau me fassent oublier les égards dus à son adversaire. Tout ce que les lois de la modération peuvent prescrire en pareille occasion sera observé par moi à la rigueur. Quand je ne m'y trouverais pas obligé par les sentiments d'estime dont je suis rempli pour M. de Voltaire, je croirais l'être par les regrets qu'il m'a témoignés lui-même des maux qu'il a faits à M. Rousseau. Mais le souvenir de ces regrets me fait penser que M. de Voltaire pourrait lui-même me délivrer de toutes les obligations où je me trouve engagé contre lui. Une lettre dans laquelle il me marquerait quelque regret du mal qu'il a dit de Rousseau et me parlerait avantageusement serait une réparation suffisante à la mémoire de mon ami, et, j'ose dire, ferait infiniment d'honneur à M. de Voltaire. Moyennant cela, je donne ma parole d'honneur de n'entrer dans aucun détail sur leurs cruelles guerres. Toutes mes obligations seront remplies. Je m'estimerai heureux si cette voie d'accommodement peut convenir à M. de Voltaire. Si j'ai le malheur qu'elle ne soit point de son goût, je vous supplie encore une fois, madame, de l'assurer que j'aurai pour lui tous les égards que la nature de la chose peut permettre; mais que je dois me souvenir que le public, qui peut faire grâce aux excès où il s'est porté contre mon ami en faveur de ses talents et de tant d'excellents ouvrages dont il l'a enrichi, ne le ferait point au peu de zèle que je montrerais pour la cause d'un homme qui m'a donné tant de marques de confiance et que l'amitié ne doit pas être moins ardente que la vengeance. (Francfort, 29 août 1741.)

Certes, ce langage ferme et résolu d'un honnête homme n'était guère propre à rassurer Voltaire et Mme du Châtelet. Il ne pouvait que leur déplaire de voir divulguer les papiers laissés par Rousseau, et Seguy ne reculerait pas devant ce qu'il croyait son devoir. Mme du Châtelet allait souffrir de voir ses sentiments mis en contradiction avec ceux de son père et tout le monde juge des mobiles auxquels elle avait obéi en prenant part à la querelle passée. Quant à Voltaire, il connaissait mieux que personne les désagréments que pouvait lui ménager la publication de la correspondance de Rousseau et il ne se souciait pas d'en courir les risques. Heureusement que Seguy fournissait lui-même un moyen d'accommoder les choses. Il fallait paraître se prêter à la combinaison et ensuite essayer de céder le moins possible, marchander les concessions à faire, afin de se tirer à bon compte de ce marché. C'est ce qui va arriver. Moins d'un mois à peine après la précédente lettre, Seguy en écrivait une autre à Voltaire qui va nous mettre au courant de ce qui était advenu dans l'intervalle.

Vous consentez à réparer le mal que vous avez fait, lui disait-il. C'est ajouter à l'admiration due à vos talents l'admiration encore plus précieuse que fait naître l'excellence du caractère. La nécessité d'écrire des choses dont vous auriez pu vous offenser était pour moi un fardeau accablant, et quand je ne devrais pas toute mon estime aux sentiments de modération que vous voulez faire paraître, je devrais toute ma reconnaissance à la peine dont vous me délivrez. Voilà qui est donc fait, monsieur. J'oublierai absolument dans mon édition vos querelles avec M. Rousseau et les tristes effets qu'elles ont eus, et je n'y donnerai place qu'aux sentiments d'estime que vous vous êtes accordés l'un à l'autre dans des temps plus heureux. J'ai des témoignages de celle qu'il avait pour vous dans une lettre à M. d'Ussé que je rendrai publique, et des témoignages de celle que vous aviez pour lui dans plusieurs de vos lettres que j'ai trouvées dans ses papiers et dont j'enrichirai mon édition. La publication de ces lettres doit d'autant moins vous déplaire que les sentiments qu'elles renferment sont ceux que vous me promettez de prendre à l'égard de mon ami dans la lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, car j'espère, monsieur, que dans une démarche aussi noble et aussi généreuse vous n'écouterez que les vertus qui vous l'inspirent et qu'il n'y aura dans votre lettre aucune de ces restrictions qui pourraient en détruire l'effet. Je sais, monsieur, tous les ménagements que vous vous devez à vous-même. Il y aurait de l'injustice sans doute à vous demander une rétractation marquée. Je vous demande seulement, monsieur, des propos généraux d'estime, applicables aux ouvrages et à la personne de M. Rousseau, des propos qui, en faisant tomber le mal que vous avez dit de lui sur l'excès ordi-

naire aux passions et surtout à la colère, laissent croire qu'il ne l'a pas mérité et que le fond de votre caractère n'y a eu aucune part. Vous avez, monsieur, mille fois plus d'esprit qu'il ne faut pour tourner cela d'une manière également honorable à l'un et à l'autre. (25 septembre 1741.)

Presque en même temps, Seguy adressait à Mme du Châtelet une lettre plus explicite où ce qu'il demandait à Voltaire était exposé sans détours et aussi avec une honnête insistance. « Je sens, disait-il, combien la démarche que je lui ai proposée est délicate et quels ménagements il se doit à lui-même. Je n'ai garde d'exiger rien de lui qui puisse lui faire tort. Mais je ne saurais non plus me contenter tout à fait de la lettre que vous m'annoncez de sa part. Qu'est-ce, en effet, pour l'honneur de M. Rousseau qu'une lettre où M. de Voltaire me dira simplement qu'il fait cas de ses bons ouvrages et de son talent pour la poésie? Laissons ces distinctions de bons ouvrages qui en supposent de mauvais et qui ne réparent rien. Ne parlons pas même d'ouvrages, si vous le voulez. Parlons d'estime en général, de façon que ce sentiment puisse tomber sur la personne et sur les écrits. Telle est la nature de cette action qu'elle ne peut être honorable à M. de Voltaire et à M. Rousseau qu'autant que l'envie de réparer le mal fait à ce dernier, la franchise, la bonne foi et même la bonne grâce y paraîtront. C'est ainsi que j'ai l'honneur d'en écrire à M. de Voltaire et j'ai trop bonne opinion de lui pour craindre qu'il puisse en être blessé. » (27 septembre 1741.)

Après cela, Seguy attendait avec impatience la réponse de Voltaire et souhaitait ardemment qu'elle terminât cette affaire délicate. Elle ne tarda point, mais il s'en fallait qu'elle fût conçue dans l'esprit de générosité prôné par Seguy. Très cordiale en apparence, elle était très mesurée en réalité et ne disait à qui la regardait de près que ce que l'auteur avait bien voulu qu'elle dît. Seguy n'en fut pas dupe, mais il croyait que Voltaire ne se refuserait pas à accentuer davantage quelques passages trop légèrement traités, à son gré; et il s'empresse d'exposer ses désirs à cet égard.

J'ai reçu, monsieur, écrivait Seguy à Voltaire, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle m'annonce la fin d'une affaire où je puis vous assurer que votre intérêt m'a été presque aussi cher que celui de mon ami. Deux mots ajoutés dans un endroit, et un mot supprimé dans un autre vont la rendre tout à fait digne de vous, de mon ami et de moi. Je me place là, monsieur, dans le seul sens qui puisse me convenir. Voici les deux endroits :

« Ses talents, ses malheurs et sa mort ont banni de mon cœur tout

ressentiment et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à ce qu'il avait de mérite. »

« *Ses talents, ses malheurs et ce que j'ai appris de son caractère dans ce pays-ci ont banni de mon cœur tout ressentiment et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à son mérite.* »

Vous sentez bien, monsieur, que, pour remplir mes vues, il faut qu'il y ait dans votre lettre quelque chose qui porte sur le caractère de M. Rousseau si vivement attaqué par vous, et si vous la relisez, vous verrez qu'elle ne contient rien qui ait un rapport favorable à cet article important, à moins que vous ne consentiez au changement que je vous propose. Et quelle façon plus douce peut-il y avoir pour vous de réparer le mal que vous lui avez fait de ce côté-là ? N'est-ce pas comme si vous disiez : On me l'avait peint méchant homme et les sujets particuliers de division qui étaient entre nous me l'ont fait traiter comme tel dans mes ouvrages; on me l'a depuis fait connaître d'une manière plus avantageuse et je m'y rends. La délicatesse la plus outrée peut-elle rien trouver dans ce discours dont elle puisse être blessée ? et l'amour-propre bien entendu n'y trouve-t-il pas le sujet de louange le plus flatteur ?

Le second endroit à corriger est celui-ci :

« J'attends donc avec impatience une édition que votre sensibilité pour sa mémoire, votre goût et votre probité rendront digne du public à qui vous la présentez. »

Souffrez, monsieur, que je retranche le mot de probité. Mille gens qui cherchent à tout empoisonner diraient que le peu de probité que vous avez supposé à l'auteur vous a fait penser que celle de l'éditeur était nécessaire. Et c'est une pensée que vous n'avez certainement point eue dans une lettre écrite dans des vues toutes contraires.

Je suis si persuadé, monsieur, que ma franchise en tout ceci n'aura rien qui vous fâche que je la regarde comme le meilleur droit que je puisse avoir à votre estime et à votre amitié. Quel bonheur pour moi si en remplissant mes devoirs à l'égard de mon ami mort je pouvais acquérir un autre ami tel que vous!

Les changements demandés ainsi à Voltaire n'avaient guère de conséquence. Pourtant il s'y refusa, sans prendre garde qu'il n'avait pas à hésiter entre la déclaration assez anodine qu'on exigeait de lui et les inconvénients qui résulteraient à coup sûr de la publication des papiers de Rousseau. Passé maître dans l'art des atténuations et des atermoiements, nul ne savait comme Voltaire lasser la patience d'un adversaire, ménager son amour-propre et peser ses mots, surtout lorsqu'il sentait qu'on pourrait les retourner contre lui. Bref, il se déroba tout d'abord aux concessions nouvelles, mettant ainsi en question la possibilité d'un arrangement à moitié conclu. Mais Seguy n'était pas homme à s'émouvoir outre

mesure de pareilles boutades. Loin de céder, il maintient ses exigences et accentue ses raisons. Comme précédemment, c'est Mme du Châtelet qui est l'intermédiaire entre les deux disputeurs et c'est encore à elle que Seguy s'adresse pour transmettre à Voltaire ce qu'il pense de ses procédés.

Madame, je doute que vous voyiez avec plus de peine que moi les traîneries d'une affaire à laquelle j'ai apporté toutes les facilités que l'amour de la paix et l'envie d'obliger M. de Voltaire pouvaient inspirer. Il y aurait peut-être dans les difficultés que j'éprouve de sa part de quoi me dégoûter absolument de la négociation. Mais que n'est point capable de me faire surmonter ma passion pour tout ce qui vous intéresse ? Je vous jure, madame, que rien n'égalerait la peine que j'aurais de me voir forcé de vous déplaire; mais je vous jure en même temps que rien n'est capable de me faire perdre de vue mon objet, qui est la défense de mon ami contre les accusations atroces de ses ennemis. Quand, pour éviter d'y mêler M. de Voltaire, j'ai proposé l'expédient d'une lettre où il parlât de M. Rousseau en des termes qui fissent connaître qu'il pensait mieux à présent de son caractère qu'il n'en avait écrit autrefois, j'ai supposé que cette lettre serait dictée par la bonne foi et ne renfermerait aucune restriction qui rendît l'intention de M. de Voltaire équivoque. Or, je défie tout homme qui connaît la valeur des termes de ne pas trouver un sens très équivoque dans la phrase que je propose de corriger et qui est la seule de toute la lettre qu'on puisse rapporter au caractère. Je défie de n'en pas trouver un plus qu'équivoque dans le mot de probité placé où il l'est. Et je vous avoue, madame, que quand l'intérêt de mon ami ne serait pas assez fort en moi pour me rendre mécontent de ce langage, mon amour-propre aurait peut-être quelque peine à souffrir qu'on ait assez compté sur ma bêtise pour croire que je n'apercevrais point ce que ces expressions ont de peu conforme à mes vues. Je veux croire cependant qu'en tout ceci M. de Voltaire n'a point eu d'arrière-pensée. Mais, s'il est ainsi, pourquoi se refuse t-il au changement que je lui propose ? Et quel changement encore ! L'aveu le plus simple d'une vérité qu'il a eu cent fois occasion de reconnaître depuis qu'il est aux Pays-Bas. Qu'il interroge encore tout ce qu'il y a d'honnêtes gens à Bruxelles et il apprendra si M. Rousseau était le plus noir de tous les hommes tel qu'il l'a peint. Si le mot de mérite, dans l'endroit où il est, renferme tout, comme vous me l'assurez, le mérite littéraire et celui de la société, c'est à M. de Voltaire à me le mander dans la réponse qu'il fera à ma dernière lettre. Et alors en faisant part au public de cette explication, je veux bien laisser l'endroit tel qu'il est. Mais pensez-vous, madame, que cette manière-là n'ait pas l'air mille fois plus contraint que celle que je propose et que le public ne démêle pas comment tout cela se sera fait ? Je crois déjà avoir eu l'honneur de vous le dire : les démarches de la

nature de celle que M. de Voltaire devait faire à l'égard de M. Rousseau ne sauraient tirer leur prix que de la sincérité qui les inspire et de la bonne grâce qui les accompagne. J'ose vous assurer que si vous aviez lu les lettres de M. le baron de Breteuil que je dois vous envoyer, M. de Voltaire y trouverait peut-être de finir une affaire qui dure déjà plus qu'il ne convient à sa véritable gloire et à l'honnêteté de mes procédés envers lui. (14 octobre 1741.)

Malgré la netteté de ce langage, Voltaire se défend encore et se refuse à faire un pas de plus dans la voie des concessions. Il sent combien sa position est fausse, mais il n'ose pas l'améliorer par une démarche franche et sans arrière-pensée. Mme du Châtelet s'efforce encore d'éviter ce dernier froissement d'amour-propre à son ami, mais Seguy tient bon : il a le beau rôle, il le sait et ne veut pas s'en départir. D'ailleurs son honnêteté avait compris la manœuvre, pourquoi on faisait appel à ses bons sentiments. Se prêter à de pareils calculs lui semblait une indignité; aussi, loin de faiblir, sa résistance se prolonge et s'exprime encore en des termes qui ne laissent pas d'espoir de la vaincre. Il écrit de rechef à Mme du Châtelet :

Madame, je donnerai la moitié de ma vie pour vous prouver combien votre repos m'est cher, mais mon honneur me l'est encore plus, et je le crois si fortement attaché à la défense de mon ami contre les accusations de M. de Voltaire ou à une lettre telle que je la demande, que rien au monde ne saurait m'en distraire. Tout ce que j'ai consulté de gens éclairés et sans passion sur cet article m'avaient déjà prescrit mon devoir, et bien plus rigoureusement encore que je ne l'ai rempli. Mais enfin, madame, puisque toute voie d'accommodement est fermée, rapportons-nous-en au public, il sera juge entre M. de Voltaire et moi; il verra de quel côté a été la bonne foi, l'honnêteté et l'amour de la paix. Il jugera si pour justifier mon ami des plus affreuses accusations dont un homme puisse être chargé, j'ai dû me contenter d'expressions équivoques et qui le devenaient encore davantage par l'obstination qu'on montrait à ne pas les rectifier. Il trouvera dans celles que vous me proposez d'ajouter de la part de M. de Voltaire non le témoignage qu'on doit à la vérité en faveur d'un homme estimé, mais le témoignage qu'on rendrait par pitié à un malheureux qui aurait péri dans l'opprobre et le repentir. Ce public équitable, en voyant dans la suite des lettres que ceci a occasionnées que toutes mes prétentions se bornaient à obtenir de M. de Voltaire l'aveu de la justice qui a été rendue au caractère de M. Rousseau par tout ce qu'il y a d'honnêtes gens à Bruxelles, ne manquera pas de faire ce raisonnement : ou M. de Voltaire refuse cet aveu parce qu'il n'a pas trouvé à Bruxelles les juge-

ments des honnêtes gens favorables au caractère de M. Rousseau; ou c'est que les ayant trouvés tels, l'obstination de sa haine ne lui permet pas d'en convenir. Mais, comme je ferai voir plus clair que le jour que la première de ces deux suppositions est fausse, M. de Voltaire se trouvera nécessairement dans la seconde, et vous sentez, madame, si le jugement qu'on fera de lui à ce sujet lui sera bien avantageux.

La douleur que tout ceci me cause m'oblige d'éviter un plus long détail où j'aurais le désagrément de combattre tous les autres articles de votre lettre. Je ne saurais pourtant m'empêcher de vous dire, madame, que mon rôle en cette affaire n'a jamais été celui d'un homme qui mendie des témoignages favorables à son ami, comme vous paraissez le penser. Mon ami n'a besoin que de ceux qu'il a obtenus pendant sa vie. Mon rôle était celui d'un homme qui, pénétré de respect pour vous et d'égards pour M. de Voltaire, voulait sincèrement vous donner à l'un et à l'autre, dans cette occasion, des preuves de ces sentiments; car d'ailleurs j'ose vous assurer, madame, que je ne suis nullement inquiet du succès ni pour l'homme illustre que je défends ni pour moi. (25 octobre 1741.)

Quel arrangement pouvait intervenir après cela? Nous avons tenu à rapporter le différend en détail, d'abord parce qu'il semble n'avoir pas laissé d'autres traces dans la vie de Voltaire que celles que nous venons d'indiquer, et ensuite parce qu'il mettait en valeur la personnalité loyale et sympathique de celui auquel Rousseau avait confié le soin de défendre sa mémoire. Seguy est un de ces inconnus dont l'histoire ne s'occupe pas, d'ordinaire, parce qu'ils se contentèrent de faire modestement leur devoir, avec une résolution courageuse, sans chercher le bruit et sans fuir les responsabilités. C'est justice pure, quand on découvre de semblables traits de caractère, de ne pas les laisser ignorés et de les retracer comme ils le méritent. Après s'être fait si fort prier, Voltaire vint-il à résipiscence? Apparemment, car, en juillet 1743, Seguy mettait au jour l'édition projetée de Rousseau, un superbe ouvrage en trois volumes in-quarto, de dimensions majestueuses, orné de belles gravures en taille-douce, et le troisième volume se terminait par la lettre de Voltaire conçue dans les termes exigés par Seguy. Celui-ci était trop galant homme pour se permettre de l'imprimer de la sorte, s'il n'y avait pas été bien et dûment autorisé. En revanche, il n'y avait pas de préface historique en tête de l'ouvrage, et le public continuait à être mal informé des détails de la vie de Rousseau s'il avait la surprise fort inattendue d'apprendre que son ennemi Voltaire ne gardait pas de ressentiment. L'atti-

tude décidée de Seguy n'avait pas été inutile : elle avait fait réfléchir Voltaire en lui montrant qu'on n'était pas désarmé contre lui. Aussi avait-il fini par se rendre à ce qu'on lui demandait, persuadé que la démarche était moins désagréable encore que ne le serait la divulgation totale des faiblesses passées. Le danger fut donc détourné aisément et Voltaire put se croire sauf désormais à cet égard.

Il n'éprouva quelques appréhensions nouvelles que six ans plus tard, quand on parla d'un recueil plus complet de la correspondance de Rousseau. « Les lettres de Rousseau qui sont en chemin, écrivait Voltaire à l'abbé Raynal, le 30 juillet 1749, ne me diront que des mensonges, et encore ce seront des mensonges mal écrits. Il y avait loin assurément entre ce forgeur de rimes recherchées et un homme d'esprit, et encore plus loin entre lui et un honnête homme. Si c'est Racine fils, ou Racine fi! comme disait l'abbé Gédouin, qui a fait imprimer ces lettres, il a fait là une assez vilaine action; mais je ne veux pas l'en soupçonner, il doit être dégoûté de faire imprimer des lettres, et d'ailleurs je lui crois trop de probité pour penser qu'il se soit avili à rendre publiques de plates et d'insipides calomnies. Il y a un autre homme que j'en soupçonne. Je ne désespère pas qu'on ne nous donne incessamment un recueil de lettres de l'abbé Desfontaines, de Chausson et de Deschaufour. Au reste je puis vous assurer que si je voulais publier des lettres originales que j'ai entre les mains, je ferais voir que Rousseau a vécu en méchant homme et est mort en hypocrite; mais à quoi lui ont servi les méchancetés? A lui faire traîner une vie vagabonde et malheureuse; à le chasser de chez tous ses maîtres, et à lui laisser pour toute ressource un juif condamné à Paris à être roué. Les honnêtes gens doivent être affligés que ce coquin-là ai fait de beaux vers ». On voit après cela comment Voltaire entendait l'oubli des injures et comment il pratiquait le pardon.

Entre temps, il avait pris de l'assurance : sa réputation s'était affermie et, en outre, il n'avait pas négligé certaines précautions. Bien des gens, pour ne pas lui déplaire, refusèrent de communiquer les lettres qu'ils avaient reçues de Rousseau. Quelques témoignages en faveur de celui-ci, par exemple les lettres du baron de Breteuil, ne se retrouvèrent plus. Enfin, Louis Racine — car c'était bien lui qui donnait ses soins à cette édition — n'était pas un fauteur de scandales et il n'inséra pas dans le recueil ce qui était écrit d'une plume trop sévère pour Voltaire. D'ailleurs qui se souciait maintenant de ces querelles anciennes? Si la mémoire de Rousseau conservait des défenseurs fidèles et convaincus, si

ses vers étaient toujours appréciés avec la même déférence chaleureuse, personne ne songeait plus à ses démêlés avec Voltaire et l'existence de celui-ci avait été depuis lors si turbulente et si confuse que cet épisode était oublié. Mais l'histoire est, d'ordinaire, plus curieuse que les contemporains. Elle ne craint pas d'évoquer les passions depuis longtemps éteintes, d'en chercher les causes, et de juger tout, hommes et choses, dans l'indépendance de sa conviction. Elle remonte le cours des âges en quête de la vérité et elle la poursuit jusqu'à ce qu'elle croie la saisir. Voltaire n'a pas échappé à ces investigations : on a fouillé sa vie et scruté ses sentiments. Si Rousseau n'a pas encore fait l'objet de travaux aussi scrupuleux, une partie de ses papiers subsiste qui permettra de dire un jour quel homme il fut véritablement. C'est de ces papiers que nous avons tiré les faits inconnus qui précèdent. Ils contiennent la matière d'autres révélations; il nous suffit aujourd'hui d'avoir tenté, grâce à eux, de faire la lumière sur un point et d'avoir pu ainsi retracer une querelle maladroite dans laquelle les deux adversaires eurent chacun leurs torts, bien que les premiers ne vinssent pas de Rousseau.

PAUL BONNEFON.

COMMENT VICTOR HUGO COMPOSA « PLEIN CIEL »

Victor Hugo fut un maître menuisier.

C'est l'impression qu'ont rapportée de Guernesey tous ceux qui ont eu l'occasion de voir de près l'installation de l'exilé. Il avait tout aménagé et parachevé lui-même, sciant, clouant et découpant de sa main les panneaux sculptés qu'il achetait chez les antiquaires au jour le jour et au hasard des rencontres.

> Je dessine, je taille, je charpente et maçonne...
> Je tapisse, j'assieds, je festonne et décore,
> Je musique, je sonne et poétise encore. .

s'écrie quelque part avec orgueil le poète Jodelle, et ce sont là des titres de gloire que Victor Hugo aurait pu revendiquer.

La chambre de Garibaldi à Guernesey est connue des visiteurs entre toutes, parce que c'est là que la fantaisie créatrice du poète s'est donné le plus librement carrière. Le lit, la galerie qui divise la pièce, les stalles installées dans le pourtour, les bordures sculptées qui entourent les tapisseries, les battants d'armoires, n'y sont que des débris d'autels, de coffres, de bahuts achetés par le poète, et adaptés de la façon la plus ingénieuse et la plus imprévue, à des combinaisons nouvelles.

Victor Hugo, menuisier, a deux façons de procéder : ou bien la pièce rencontrée lui fournit l'idée d'un meuble à créer, ou bien c'est la nécessité de compléter telle partie précise de son ameublement qui lui fait acheter chez le brocanteur les matériaux dont il a prémédité la métamorphose. C'est ainsi que dans le salon du second étage un antique chevet de lit est devenu fronton, parce que Victor Hugo voulait utiliser, pour un ensemble de décoration, deux colonnes torses, qu'il affirmait avoir autrefois encadré un lit de Mme de Maintenon.

Plus d'un poème de la *Légende des Siècles* ressemble aux meubles de la maison de Guernesey, installée et décorée pendant que le poète composait les *Petites Épopées*.

1. Cf. Larroumet, *La maison de Victor Hugo*, Champion, 1895, p. 43.

*
* *

Il en est ainsi du poème de *Plein Ciel.*

Lorsque Victor Hugo en conçut l'idée, il écrivit d'un premier jet sept strophes d'inspiration primesautière et d'essor spontané, qui furent le point de départ, et comme les deux colonnes torses du poème, puis il alla chez le brocanteur pour compléter son meuble, j'entends par là qu'il feuilleta sa prodigieuse mémoire, pour en tirer des matériaux susceptibles de parachever l'ébauche du chef-d'œuvre, grâce à une transformation géniale.

Les sept strophes primitives et d'initial élan sont les dernières du manuscrit.

Le cahier de *Plein Ciel*, qui est daté d'avril 1859, porte à sa dernière page cette note écrite de la main du poète : *Ces dernières strophes ont été faites en juin 1858, au commencement de la maladie dont j'ai failli mourir.* Il y eut dix mois d'interruption dans la composition de l'œuvre. En effet nous savons par les lettres de François-Victor que le poète ne fut guéri de l'anthrax qui mit sa vie en danger, que vers la fin d'août de la même année. Il ne songea pas à reprendre, sitôt revenu à la santé, la pièce commencée et les sept strophes premières demeurèrent jusqu'au mois d'avril de l'année suivante à l'état de pierre d'attente.

Dans ces strophes Victor Hugo ne faisait qu'esquisser le premier dessin et n'exprimait que l'idée générale, qui devait servir de thème, dans la suite, à tout le vaste développement du *Navire.* Le *Navire* devait en effet réunir sous un même titre le *Léviathan* de *Pleine Mer* et l'*Aéroscaphe* de *Plein Ciel*, c'est-à-dire le contraste, cher au poète, de la *Nuit du Passé* et de la *Lumière de l'Avenir.* Mais, en ce cas, la *Lumière* précéda l'*Ombre* qui vint pour les besoins de l'antithèse.

*
* *

Nous ne nous occuperons ici que de *Plein Ciel* et de son *aéroscaphe.*

Examinons d'abord où Victor Hugo avait puisé l'idée des sept premières strophes de son œuvre.

Ce navire là-haut, s'écrie le poète, et il s'agit du ballon dirigeable :

> Ce navire là-haut conclut le grand hymen...
> *Il est le vaste élan du progrès vers le ciel...*
> Il est la joie, il est la paix : l'*humanité*
> *A trouvé son organe immense...*

Nef magique et suprême, elle a rien qu'en marchant...
Rajeuni les races flétries,
Établi l'ordre vrai, montré le chemin sûr,
Dieu juste ! et fait entrer dans l'homme tant d'azur
Qu'elle a supprimé les patries...

Faisant à l'homme avec le ciel une cité,
Une pensée avec toute l'immensité,
Elle abolit les vieilles règles...

Elle a cette divine et chaste fonction
De composer là-haut l'unique nation
A la fois première et dernière,
De promener l'essor dans le rayonnement
Et de faire planer, ivre de firmament,
La liberté dans la lumière.

Eh bien! c'est là tout simplement, avec le génie de l'expression en plus, l'idée courante et quotidienne de la presse entre les années 1850 et 1855. C'est sur ce ton dithyrambique que les plus humbles journalistes parlaient du ballon. Chacun y voyait l'émancipation de l'humanité; et les efforts de l'imagination des rêveurs, tentés par le mystère de l'au delà de l'espace, aussi bien que ceux des savants, constructeurs d'invraisemblables et gigantesques machines, n'allaient pas à d'autre but qu'à la réalisation du bonheur social.

L'on sait au reste quelle mémoire eut Victor Hugo de tout ce qui avait frappé ses yeux. Or on vit à Paris, chez tous les papetiers, entre 1840 et 1850, une estampe, qui fut longtemps populaire, et dont la Bibliothèque Nationale ne possède pas moins de cinq exemplaires. Les tirages de cette estampe, publiée chez Pithou, 139, galerie Neuve du Palais-Royal, et reproduite plus tard dans un numéro du *Musée des Familles* de 1851, ont été très nombreux et très répandus. Elle représente un immense ballon autour duquel circulent des galeries, s'accrochent des forteresses ou des maisons de plaisance et s'érigent des plates-formes d'où sont lancés d'autres ballons. Une légende accompagne l'aérostat, et ces mots s'y détachent en lettres capitales :

INVENTÉ POUR LE BONHEUR DE L'HUMANITÉ!

Voilà le thème initial que vont développer tous les amis de Victor Hugo, néophytes fervents des ballons et du progrès social. Gérard de Nerval, un des assidus du premier Cénacle, écrit pour le livre scientifique de Julien Turgan (*Histoire des Ballons*, chez Plon, 1851)

une préface enthousiaste, où il conclut que désormais l'empire des airs est ouvert à l'homme. Tout le monde s'est passionné pour la *locomotion aérienne* de Pétin. Pétin fait des conférences publiques dans ses ateliers de la rue Marbeuf, et il y reçoit la visite du Président de la République, son premier souscripteur. L'enthousiasme est à son comble dans l'*Argus* du 14 septembre 1851. « Où allons-nous, grand Dieu! — s'écrie le journaliste épouvanté par la grandeur de la découverte, — où s'arrêtera-t-on? »

Le voilà maintenant marcheur de l'infini...
Où s'arrêtera-t-il, le puissant réfractaire?

Théophile Gautier lui-même avait fait, dans la *Presse* du 4 juillet 1850, un éloge et une description vraiment romantiques de ce système Pétin. « L'heureux M. Pétin, dit M. Tissandier dans son *Histoire des Ballons* (p. 40, t. II), trouva dans Théophile Gautier un apologiste ardent qui contribua à le rendre célèbre et à attirer l'attention du monde sur ses projets. »

Le ton du feuilleton de Théophile Gautier est vraiment curieux. Ce sont déjà les idées de Victor Hugo. « Quand les ballons, dit Gautier, seront passés à l'état usuel, que deviendront les *frontières*, les douanes, les passeports et toutes ces *vieilles formes de l'ancienne barbarie*, que nous appelons civilisation? Quelles guerres seront possibles, lorsque les peuples se visiteront tous les jours comme des amis qui demeurent dans la même rue? »

On reconnaît là facilement l'idée première, exprimée dans les deux vers du poète :

Elle a supprimé les patries,
Elle abolit les vieilles règles.

Tout le morceau de Théophile Gautier est un chant de victoire. « L'homme enivré de son triomphe prenait possession avec bonheur de l'atmosphère de sa planète, il avait agrandi son domaine... L'humanité prend vraiment possession de son globe. »

Notre grand romancier scientifique, M. Jules Verne, qui faisait alors ses premiers essais dans le *Musée des Familles*, emboîte le pas. Dans une nouvelle du mois d'août 1851, il imagine qu'il est emporté à l'improviste dans une nacelle par un illuminé qui prétend faire le bonheur de l'humanité. Cet illuminé déclame et détaille à son compagnon l'histoire des ballons, décrit et commente l'estampe humanitaire de Pithou qui figure parmi les illustrations de la nouvelle, et conclut :

« — Je suis moins savant que Dieu, voilà tout ! Je possède toute la science possible dans ce monde. Depuis Phaéton, Icare, Archytas, j'ai tout recherché, tout compulsé, tout compris. Pour moi, l'art aérostatique rendrait d'immenses services au genre humain, si Dieu me prêtait vie. Mais cela ne sera pas !

« — Pourquoi ?

« — Parce que je me nomme Empédocle ou Erostrate ! »

Voilà sur quel ton on parlait des ballons en 1851 et cette ardeur durait encore au jour où Victor Hugo écrivit ses sept strophes d'allure si superbe.

Il faut bien l'avouer : il y a dans tous les précédents enthousiasmes, et malgré leur naïveté, peut-être à cause de leur naïveté même, je ne sais quoi de prudhommesque et de pédant. Victor Hugo les dépasse d'un seul coup d'aile. C'est la marque du génie que de savoir faire siennes les idées des autres, en les transfigurant.

*
* *

Quand Victor Hugo reprit en avril 1859 son poème inachevé, nul doute qu'il ne se soit retrempé à ses premières sources. Car c'est au dessin de la *Presse* du 4 juillet, c'est au *Musée des Familles* d'août 1851 [1] et c'est à la Préface de Gérard de Nerval qu'il emprunte les éléments de la description de sa machine volante.

La description de l'aéroscaphe de *Plein Ciel* est assez minutieuse pour que nous reconnaissions facilement ses origines.

Comme autour d'un soleil un système gravite,
Une *sphère de cuivre* énorme *fait marcher*
Quatre globes où pend un immense plancher;
Elle respire et fuit dans les vents qui la bercent;
Un large et blanc *hunier horizontal*, *que percent*
Des trappes, *se fermant*, *s'ouvrant au gré du frein*,
Fait un grand diaphragme à ce poumon d'airain;
Il s'impose à la nue ainsi qu'à l'onde un liège ;
La toile d'araignée humaine, un *vaste piège*
De cordes et de nœuds, un *enchevêtrement*
De soupapes que meut un câble où court l'aimant,
Une embûche de treuils, *de cabestans*, *de moufles*,
Prend au passage et fait travailler tous les souffles;

1. C'est à M. Dupont, professeur de Littérature française à l'Université de Lille, que je suis redevable d'avoir eu l'idée de consulter la *Presse* de juillet 1851, ainsi que le *Musée des Familles*. L'article de Jules Verne avait été signalé, à son cours, par M. Lirondelle, alors étudiant, depuis maître de conférences à la Faculté des Lettres.

L'esquif plane, encombré d'hommes et de ballots,
Parmi les arcs-en-ciel, les azurs, les halos,
Et sa course, écheveau qui sans fin se devide,
A pour point d'appui l'air, et pour moteur le vide;
Sous le plancher s'étage un chaos régulier
De ponts flottants que lie un tremblant escalier.

Les quatre globes où pend un immense plancher, c'est le système de Pétin, c'est la gravure qui accompagne le feuilleton de la *Presse* du 4 juillet :

« Monsieur Pétin — dit en effet Théophile Gautier au début de son article — place *quatre* ballons maintenus et reliés par une charpente légère, soit en fer, soit en bois, destinée à supporter les ponts où seront rangés les roues, les turbines, les hélices, les ailes et les coupoles, parachutes et paramontes. »

Il y a plus. Quand V. Hugo écrit :

Un enchevêtrement
De soupapes que meut un câble où court l'aimant,
Une embûche de treuils, de cabestans, de mouffles
Prend au passage et *fait travailler tous les souffles*,

il ne fait que résumer le feuilleton de Théophile Gautier. Le feuilletoniste n'a pas eu d'autre but dans son long article que de nous montrer comment l'inventeur était ingénieusement arrivé à utiliser les moindres déplacements d'air. Si l'on trouve que tous les termes employés par le poète ne correspondent pas assez exactement à ceux de Théophile Gauthier, que l'on considère la gravure, et c'est là qu'on reconnaîtra, à ne point s'y méprendre, et

la toile d'araignée humaine
et
le vaste piège
De cordes et de nœuds.

Victor Hugo, comme il lui arrive souvent, a été frappé plus encore par l'image que par le texte.

A l'appareil de Pétin, Hugo ajoute des notions puisées, ou dans le *Musée des Familles* de septembre 1850, ou dans la Préface de Gérard de Nerval :

A pour point d'appui l'air et *pour moteur le vide*.

En effet, Gérard de Nerval et J.-B. Gaspard décrivent tous deux un *aéroscaphe* — c'est le mot dont se sert Victor Hugo, — qui n'est autre que celui du Père Lana : « Il consiste en quatre globes creux dans lesquels le *vide parfait* pouvait être produit. »

Mais ici le globe de cuivre devient un globe central. Se transforme-t-il en chaudière, en moteur, puisqu'il *fait marcher* les quatre autres? Et Victor Hugo, trompé par les mots de *locomotives aériennes* qu'emploient et Gautier et Gérard de Nerval, et le *Musée des Familles* dans une note, imagine-t-il un ballon à vapeur, lorsqu'il écrit :

On pourrait, sous les bleus pilastres
Deviner qu'un enfant de la terre a passé
A ce que le flambeau de l'homme aurait laissé
De fumée au plafond des astres?

L'hypothèse est invraisemblable, et je crois qu'il n'y a là qu'une métaphore, car c'est bien le système de Pétin, enregistreur des moindres souffles de l'air, que le poète continue à décrire, en disant :

Un large et *blanc hunier horizontal* que percent
Des trappes se fermant, s'ouvrant au gré du frein,
Fait un grand diaphragme à ce poumon d'airain.

Le système décrit par Théophile Gautier comporte en effet un *plancher horizontal* fait de *châssis en toiles*, qui se lèvent et se ferment, pour donner ou fermer l'accès à l'air pendant la marche du navire.

Ce qui est plus curieux encore, c'est que ce terme de poumon appartient à Lamartine. Car Lamartine, dans la *Chute d'un Ange*, décrit lui aussi un vaisseau aérien et consacre à cette description une grande partie de la huitième vision :

Et le pilote assis la main sur le timon
Voguait au souffle égal de ce double poumon.

*
* *

Après les journaux du temps, Lamartine a été le second pourvoyeur pour l'achèvement de *Plein Ciel*.

On se souvient qu'au moment où Cédar et Daïdah, les deux héros de la *Chute d'un Ange*, se sont réfugiés chez le vieillard hospitalier, qui ouvre à leurs yeux le livre de la sagesse divine,

ils voient arriver dans les airs un char aérien. Ils croient d'abord à la venue d'une divinité : ce n'était qu'une merveille de l'art aérostatique :

C'est cet art disparu que Babel vit éclore
Et qu'après dix mille ans le monde cherche encore.

Les aéronautes préhistoriques enlèvent les deux amants et leur font accomplir un vertigineux voyage à travers l'espace pour les emmener à Babel.

C'est dans ce voyage que Victor Hugo a puisé la matière de son nouveau développement. Il a profité des moindres indications de Lamartine.

C'est d'abord l'apparition du navire aérien :

Comme ils (*Cédar et Daïdah*) disaient ces mots,
Dans l'immobilité d'un grand recueillement,
On entendit dans l'air un sourd frémissement.
D'un vol plus bruyant et plus prompt que l'éclair,
Un navire céleste, à l'étrange figure,
Couvrant un pan des airs de sa vaste envergure
.... à leurs pieds s'abattit.

C'est peut-être une esquisse un peu pâle du début de la pièce de Victor Hugo, mais c'est chez les deux poètes le même étonnement, la même impression de stupeur causée par l'aérienne apparition.

Loin dans les profondeurs, hors des nuits, hors du flot,
Dans un écartement de nuages qui laisse
Voir, au-dessus des mers, la céleste allégresse,
Un point vague et confus apparaît..., etc.

Le char aérien est en marche. L'esquif aérien, dit Lamartine :

De l'air sous son sillon faisait gronder la lame;
Le timon frémissait dans la robuste main.

Victor Hugo développe :

Jadis des quatre vents la fureur triomphait,
De ces *quatre chevaux échappés* l'homme a fait
L'attelage de son quadrige
Génie, il les tient sous sa main, *fier cocher*.

Lamartine avait parlé du vaisseau bercé par un souffle égal; il avait dit « les sourds sifflements de la brise nocturne » et la

Sourde ondulation de cette mer de vie
Où la vague des sons par une autre est suivie.

Et plus loin, le navire s'approchant d'une ville :

On entend mugir par lointaines bouffées
D'orageuses rumeurs, sous d'autres *étouffées*,
Inextricable écho de sons, de cris, d'accents.

Comparez :

Une musique, un chant sort de ce tourbillon
Car l'air, c'est l'hymne épars. L'air, parmi les récifs
Des nuages roulant en groupes convulsifs,
Jette mille voix étouffées...

Victor Hugo nous montre le char qui :

plonge et s'enfonce dans l'air.
Dans *l'éblouissement impénétrable et clair*,
Dans l'éther sans tache et sans ride,
Il se perd, sous le bleu des cieux démesurés.
Les esprits de l'azur contemplent effarés
Cet *engloutissement* splendide.

Et je songe qu'il y avait chez Lamartine le germe de toutes les images, quand il écrivait :

Et la barque planant dans *l'azur libre et clair*,
Les amants dépassant du pont le bord de la nacelle
Flottaient sans rien comprendre au double mouvement
Qui les *engloutissait dans le noir firmament*.

Voici que le vaisseau s'éloigne de la terre :

Sa rondeur qu'on distingue en haut confusément
Semble un ventre d'oiseau terrible.

Lamartine, bien plus plat, mais comparant lui aussi son aéroscaphe à l'oiseau, disait :

A ses flancs arrondis le char était pareil.

Les deux poètes évoquent ensuite l'image du globe terrestre aperçu du haut de la nacelle, et Lamartine a vu :

Les *matelots oisifs* accoudés *sur les bords*,
D'un œil vague et distrait, qui regardaient dehors
Écumer les torrents, pyramider les cimes...

ainsi que le navire qui,

Comme un aigle au milieu de cent mâts de vaisseaux,
Craignait à chaque instant de *déchirer sa quille*.

Victor Hugo traduit :

Les *pilotes penchés*, regardent au-dessous
Des nuages où l'ancre traîne
Si, dans l'ombre où la terre avec l'air se confond
Le sommet du Mont-Blanc ou quelque autre bas-fond
Ne vient pas *heurter sa carène*.

Enfin, voici les étoiles et les constellations. Les amants de Lamartine s'épouvantent, car ils aperçoivent :

De constellations en constellations
Les étoiles qui fuient au-dessus de leurs têtes.

Elles s'approchent, radieuses et terrifiantes; et :

sortant soudain de la mer des nuages,
Elles semblaient pleurer sur leurs visages.

On sait quelle prestigieuse description Victor Hugo tirera de ce thème. Il cite, en une énumération fantastique et splendide, Andromède, Orion, les Pléiades, Sirius, Arcturus, le Scorpion, le Sagittaire, Aldébaran, Orphée :

Et plus loin la lueur lactée, ô sombres cieux !
La fourmilière des abîmes !

Il ne s'agit point de discuter la supériorité souvent écrasante de Victor Hugo sur Lamartine. Lamartine n'a pas toujours le souffle épique; chez lui la pierre précieuse est restée brute; chez Victor Hugo non seulement elle est taillée, mais elle est somptueusement sertie.

Ailleurs, Victor Hugo ne se contente pas de lutter avec son modèle : il le réfute.

Pour Lamartine, le vaisseau aérien était aux mains des fils d'Elam l'instrument du mal; quand le char aérien plane au-dessus de Babel, la ville du progrès, il n'entend monter de ce berceau

du monde civilisé que des cris de douleur et des hurlements de cruauté :

Appels retentissants au meurtre, à l'incendie...
Un retentissement de verges et de fer...
Des râlements affreux de victimes humaines,
Cris d'angoisse de mère...
Émeutes aux pas sourds, assauts, séditions.

Victor Hugo reprend toutes ces images, mais il les utilise autrement, le développement change de destination, et le chevet devient fronton :

Voici qu'on voit bleuir l'idéale Sion.
Ils n'ont plus l'œil fixé sur l'apparition
Du vainqueur, du soldat, du pourchasseur d'hommes.
... Les lueurs
Que jette le sourcil tragique des tueurs,
Les guerres s'arrachant avec leur griffe immonde
Les frontières, haillon difforme du vieux monde,
Les battements de cœur des mères aux abois....
Le deuil n'est plus mêlé dans tout ce qu'on entend.

Et ce développement sert à Hugo de transition pour revenir à l'idée générale de ses sept dernières strophes. Chemin faisant, il reprend une seconde fois l'hymne au progrès qu'elles contiennent. Comme exalté par la triomphante réfutation qu'il vient de faire de Lamartine, il déroule,

Per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit...

seize strophes où il reprend sous une forme concrète le symbole des sept dernières et cite, à titre d'exemples pour sa thèse, Nemrod, Aron, Béhal, Dagon, Dracon et Beccaria.

*
* *

Ainsi la pièce de *Plein Ciel* a eu son point de départ dans cette idée, commune à toute la presse du milieu du XIXe siècle, que les ballons dirigeables allaient renouveler la face du monde et assurer le bonheur de l'humanité.

Puis, sur le rameau des sept strophes qui se sont élancées d'un premier jet, sont venues successivement se greffer :

1° La description d'un aéroscaphe dont les détails furent empruntés à la *Presse* du 4 juillet 1851, à la Préface de Gérard de Nerval et au *Musée des Familles*;

2° La narration d'un voyage aérien dont la huitième vision de la *Chute d'un Ange* fut la source;

3° Une réfutation de Lamartine;

4° Une reprise et un développement nouveau du thème initial.

Tous ces éléments se sont associés et fondus au souffle d'une inspiration puissante qui leur a donné l'unité et la vie.

Et peut-être sera-t-on tenté, après avoir lu ces lignes, de répéter ce qu'on a dit trop souvent : Victor Hugo n'est en somme qu'un excellent élève de rhétorique qui tire merveilleusement parti des matières qui lui tombent sous la main. Sans aucun doute, on peut avouer que les idées générales ne sont pas très nombreuses chez l'auteur de la *Légende des Siècles*. Mais il reste à savoir si précisément la philosophie simpliste et élémentaire de la *Légende* n'est pas la seule qui convienne à l'épopée. La *Légende des Siècles* vivra plus que le *Bonheur* et la *Justice*. C'est un titre de gloire, plus durable que beaucoup d'autres, que d'être un ouvrier d'art dans la mesure où l'a été Victor Hugo. On peut être le roi Midas sans avoir des oreilles d'âne, et la faculté de transmuer en or tous les matériaux dont on se sert n'a pas pour condition essentielle l'ignorance, même relative, de la philosophie. Il se peut que ce soit de parti pris que Victor Hugo ait limité l'essor des considérations philosophiques de la *Légende* et n'ait demandé aux idées d'humanité et de progrès que juste ce qu'il fallait pour en faire le fil conducteur de ses poèmes.

Que nous importe! puisqu'il arrive au but, c'est-à-dire au chef-d'œuvre, et qu'il suffit d'un coup de pouce de sa main d'artiste, pour que le meuble banal qui s'effritait ignoré dans l'ombre et la poussière des brocanteurs, se métamorphose et s'érige, superbe, en fronton de temple impérissable.

PAUL BERRET.

JEAN CHAPELAIN (1595-1674)

I

L'Homme.

Né le 4 décembre 1595, d'un père, Sébastien, notaire au Châtelet, et de Jeanne Corbière, fille de Michel, ami particulier de Ronsard, Chapelain descendait d'une bonne famille de Tréguier, en Basse-Normandie. Un cadet de cette famille avait honorablement servi sous François Ier; il se maria et s'établit dans la Beauce. De son père, Chapelain tira les qualités pratiques qui font l'administrateur prévoyant, l'homme d'affaires ponctuel, mais de sa mère, qui avait fréquenté les romanciers et les poètes, et qui rêva pour lui la gloire de Ronsard, il tenait une autre nature. On lui donna la plus belle éducation. Un précepteur fut choisi pour lui chez les Carmes-Billettes, puis il fut mis en pension chez Frédéric Morel, doyen des lecteurs du roi. Concurremment avec les leçons de ce maître, il suivit les cours de Valens au Collège Montaigu, et de Nicolas Bourbon au Collège de Cluny. Il alla enfin faire sa philosophie au Collège de Lisieux. A la connaissance approfondie du grec et du latin, il ajouta « la connaissance assez exacte des langues italienne et espagnole » qu'il cultiva toute sa vie, et « eut pour l'histoire sa principale inclination ». Son portrait a été gravé par Nanteuil en 1655 et mis en tête de l'édition in-folio de *la Pucelle*. Voici la description qu'en fait Th. Gautier : « Le front est élevé, mais un peu large; les extrémités des sourcils serrent de près l'angle externe des yeux...; les paupières sont molles et diffuses; le regard est triste, un peu éteint .., le nez majestueux.... Quant à la bouche, elle est très fine à la lèvre supérieure, plus grasse à l'inférieure... Une grande perruque... ample, ondoyante... Une petite calotte couvre le haut du crâne... Un manteau de couleur sombre se drape sur l'épaule avec noblesse et simplicité [1].... »

Quant au moral, Chapelain s'est chargé lui-même de se décrire avec son habituelle et naïve bonne foi. « C'est un homme qui fait

1 Cf. *Les Grotesques*, p. 246-47.

une profession exacte d'aimer la vertu sans interest.... son génie modéré... s'est renfermé dans le dessein du Poème héroïque qui occupe sa vie.... on passe volontiers par son avis pour la manière dont il se faut prendre à former le plan d'un ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il soit... Son caractère est plutôt de judicieux que de spirituel, surtout il est candide et comme il appuye toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne luy permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce quy ne l'est pas. »

D'abord précepteur du baron du Pec, dernier fils du marquis de Vardes, auquel il avait été présenté par l'évêque de Laon, Mgr de Sourdéac, Chapelain, par l'intermédiaire de Mgr de l'Aubespine, évêque d'Orléans, entra chez « le grand prévôt comme précepteur de MM. de la Trousse, ses fils[1]. » Il resta toujours l'ami de la famille et nous le voyons, par une lettre du 28 juillet 1635 adressée à M. de Lyonne, recommander le second fils de son ancien élève, François le Hardy, sieur du Fay. Plus tard, il fut le maître de Mme de Sévigné, qui l'aimait beaucoup, tout en ne lui ménageant pas les critiques[2]. En 1632, le comte de Noailles offrit à Chapelain le secrétariat général de l'ambassade à Rome, à laquelle il venait d'être nommé, mais l'offre ayant été accompagnée de conditions humiliantes, il crut devoir la refuser : «... Il se réservait la liberté de me destituer et de me renvoyer, si mon service ne lui plaisait pas, il rayerait le titre de secrétaire de l'ambassade sur toutes les lettres où il se trouverait escrit, et il ne voulait point que j'envoyasse de lettres qu'il n'eust vues... » (Lettre de mai 1633.) Tallemant a constaté en ces termes le refus de Chapelain : « Ce M. de Noailles lui ayant fait une brutalité, Chapelain le planta là, dont l'autre pensa enrager[3]. » Maynard fut alors attaché à l'ambassade, « mais n'eut aucun titre officiel »[4]. La même année, Chapelain entra en possession de la charge et du titre de Conseiller et secrétaire du Roy[5]. Il fait allusion à ce fait dans une lettre à Godeau, évêque de Grasse, du 20 octobre 1636. Il habitait alors chez M. Faroard, procureur du Parlement, une maison sise rue des Cinq-Diamants, près de Saint-Josse, qu'il occupa durant une grande partie de sa vie.

Chapelain eut de nombreux amis. Citons la Reine de Suède, qui

1. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué, t. IV, p. 152.
2. Cf. *Lettres*, A Bussy.
3. Cf. Tallemant, *op. cit.*, t. IV.
4. Cf. Ch.-L. Livet, *Histoire de l'Acad. franç.*, t. I, p. 196.
5. Cf. Jal, *Dictionnaire critique de Bibliographie et d'Histoire.*

lui envoya son portrait; Mmes de Clermont, d'Entragues, mère et fille, auxquelles il envoyait, en leur château de Mézières près Dreux, de fades épîtres, *Aux Aymables Bergères*, *Druides*, *Célédée*, *Diane et Philis*; le duc et la duchesse de Longueville, dont il était non seulement le poète, mais presque le bibliothécaire, [car le duc Henry tenait de son ancêtre du xve siècle, le duc Charles, l'amour des beaux livres], et aussi l'ami[1]; la marquise de Rambouillet, dont il fréquenta la chambre Bleue; Julie d'Angennes; Montausier; Mme de Sévigné, qu'il appelle « ma très chère »; Mlle Paulet, à laquelle il dédia sa fantaisie poétique, *Récit de la belle Lionne au ballet des Dieux*, longtemps attribuée à Godeau, et une *lettre* dans laquelle il badine sur sa passion : « Sa bouche n'est pas moins belle que ses yeux; la blancheur de ses dents est digne de l'incarnat de ses lèvres. » (Lettre du 15 février 1637). Car Chapelain ne dédaigne pas toujours la préciosité ambiante. Dirait-on parties de la plume du grave critique des phrases telles que celle-ci (lettre à Julie d'Angennes de novembre 1638) : « Glorieuse Julie, il y a trop longtemps que vous me souffrés en vostre cœur et que j'ay l'honneur d'approcher de vostre personne pour s'estonner que j'ay pris quelque teinture de vos perfections et que je sois devenu un peu sorcier dans la communication de la plus illustre enchanteresse du monde. » Il aima aussi Luillier; Gassendi, dont le portrait ornait sa bibliothèque; Bernier, qui lui avait rapporté de Perse « une escritoire »; La Mothe Le Vayer, que, dans une lettre à Balzac du 15 janvier 1637, il appelle en plaisantant le *suburbicaire*, par allusion à son logement aux portes de Paris, dans le faubourg Saint-Michel; Ménage, qui devait revoir sa *Pucelle*; Patru, son confident; Mlle de Scudéry, qui a tracé de lui, sous le pseudonyme d'Aristhée, le portrait suivant dans le *Grand Cyrus* : «.... Il a l'âme grande, généreuse, reconnaissante,... de l'amour pour une véritable gloire, une bonté infinie, de la tendresse pour ses amis et une solide passion pour la vertu... Je ne pense pas qu'on puisse trouver un esprit plus éclairé, plus grand, ni plus élevé, ni dont le savoir soit plus universel que le sien... Il parle de la poésie comme s'il avait instruit les Muses, au lieu d'avoir été instruit par elles... Il parle juste, il parle éloquemment, il parle sans affectation, et il parle pourtant avec force... Aristhée n'a pas une vertu sévère, ni un savoir audacieux qui lui fasse mépriser la conversation des femmes; au contraire, il s'y plaît extrêmement et passe

1. Cf. lettre de Chapelain à Balzac, du 10 octobre 1637, où l'on constate la réelle affliction que lui cause la mort de la duchesse.

aussi agréablement les après-dînées toutes entières à parler de bagatelles que s'il ne savait parler d'autre chose.... Nous n'avons point de prince ni de princesse qui ne croie se faire honneur en l'honorant, et qui ne le traite avec beaucoup de civilité... Il rejette les louanges comme s'il n'en était pas digne.... Il n'est pas un homme ordinaire et ne contribue pas peu à rendre la société du palais de Cléomire fort agréable... » On voit par là le haut rang que tenait Chapelain dans les salons de la rue Saint-Thomas du Louvre. Il était d'ailleurs « le plus honneste homme du monde, allant au-devant des occasions d'obliger, ami sincère et effectif, plein de politesse et de mesure, fait pour plaire également à la cour et à la ville[1].... » De hautes et sérieuses qualités le distinguaient donc. « Il nous faut, écrivait-il à Balzac, affermir l'esprit contre tout ce qui peut nous venir de sinistre et estudier la misère et la mort de si bonne heure que nous les recevions, s'il le faut, en gens de cœur et de raison. Et vous m'en croirez, s'il vous plaist, qu'il y a longtemps que je suis près de ce costé-là, et que ny l'une ny l'autre de ces deux grandes espreuves ne me trouveront lasche ni abattu. » (Lettre du 7 septembre 1636.) Le seul défaut qu'on lui a reproché dans sa vie privée est une extrême parcimonie[2], et aussi « son peu de recherche dans sa parure qui le rendait un personnage fort peu dameret »[3]. N'en croyons qu'à moitié Furetière, Boileau et cette juvénile société en commandite spirituelle qui a écrit *Chapelain decoëffé* et *la Métamorphose de la Perruque de Chapelain en comète*, et reconnaissons que pour un ladre, un vilain, un fesse-mathieu, il perdit avec bien de la résignation 1 200 francs de rente : « J'ay reçue le choq de M. de Bullion dans les douze cent livres de rente qu'il m'a osté comme une *vis major* que la puissance humaine tasche en vain d'éviter.... » (lettre du 25 février 1635); et qu'il obligea souvent des amis de sa bourse, notamment le marquis de Flamarens et la marquise de Rambouillet à laquelle il ne prêta pas moins de trente mille livres[4]. Il était, du reste, « le mieux renté de tous les beaux esprits », tenant de Richelieu une pension de mille écus qu'il toucha à partir de juin 1634, comme l'indique sa lettre adressée en cette date au Cardinal; une autre pension du duc de Longueville; possédant un magnifique mobilier dont nous pouvons juger par les dispositions qu'il prit dans son *Testament* au sujet de la Bibliothèque : « Nous choisissons pour

1. Cf. Th. Gautier, *op. cit.*, p. 250.
2. Cf. Segrais, *Mémoires anecdotiques*; *Ménagiana*.
3. Cf. V. Cousin, *La Société française au XVIIe siècle*.
4. Cf. Jal, *op. cit.*

garde de ladite bibliothèque notre petit-neveu, Claude Ménard, dit l'Abbé, comme n'ayant d'autre profession que les lettres, et estant engagé à garder toute sa vie le célibat, sans que les soins ny les suites du mariage le puissent détourner de cette occupation qui vaut un homme entier[1]. » Voici, d'après la même pièce, de quoi se composait la bibliothèque en question : «.... Nostre portraict peint en huile, et celuy de feu M. Gassendi, avec celui de la sérénissime Reyne de Suède dont elle m'a honoré; nostre grande escritoire d'ébène, nostre petite escritoire persanne, nostre grand bureau à armoires, nostre chandelier de bois de poirier noir à verrière verte, et nostre grand télescope avec son pied et sa gouttière où il s'emboeste et se couche pour observer le ciel, nos deux anciens fauteuils de tapisserie à fleurs et nos six sièges ployans anciens de mesme.... les tablettes pour ranger les livres et les rideaux de taffetas verd pour leur conservation. »

Le 13 septembre 1673, Chapelain « eut une manière d'apoplexie qui l'empêchait de parler. Il se confessa en serrant la main et fut dans sa chaise comme une statue[2]. » Il mourut le 22 février 1674. C'était une mort digne de Conrart.

II

Le Poète.

Avant d'étudier *la Pucelle*, il convient de constater que Chapelain eut, comme poète, une grande célébrité. Quelques-unes de ses pièces sont encore connues. J'ai parlé de celle à Mlle Paulet; il faut y ajouter l'*Ode au cardinal Richelieu*[3], dans laquelle on trouve de beaux vers. Elle se compose de trente strophes de dix vers et a été reproduite dans les *Nouvelles Œuvres des sieurs Godeau, Chapelain, Habert....* (chez R. Bertault, 1633, in-8°, p. 21). Richelieu y demanda quelques retouches, comme nous l'apprend Chapelain lui-même, dans une lettre à Boisrobert du mois de mai 1633 : «... Il m'est extraordinairement glorieux d'avoir eu son approbation en la plus grande partie, mais je suis beaucoup plus touché de l'honneur qu'il m'a fait par sa repréhension que par celuy que je reçois de ses éloges.... » Tallemant, qui reconnaît que « c'est une des plus

1. Cf. Testament de J. Chapelain, publié dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1863, p. 284.
2. Cf. Mme de Sévigné, *Lettres*.
3. In-folio, 1633.

belles odes de notre langue », quoiqu'il y trouve « trop de raison, trop de sagesse[1] », cite Arnauld et quelques autres amis qui « firent faire du changement à cette pièce », et Boileau confesse que « Chapelain fit autrefois une assez belle ode ». Il est vrai qu'à son dire c'est « on ne sait comment » qu'il a écrit des vers tels que ceux-ci :

De quelque insupportable injure
Que ton renom soit attaqué,
Il ne saurait estre offusqué.
Sa lumière en est toujours pure.
Dans un paisible mouvement,
Tu t'élèves au firmament,
Et laisses contre toi murmurer cette terre.
Ainsi le haut Olympe à son pied sablonneux
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

La même année Chapelain écrivait pour *la Guirlande de Julie* « une des premières fleurs », au dire de Tallemant, *la Couronne Impériale*, ingénieuse allusion à la passion qu'on s'amusait à prêter, à l'Hôtel de Rambouillet, à la future Mme de Montausier pour le roi Gustave-Adolphe. Il l'apprécie lui-même ainsi dans une lettre du 9 septembre 1633 au comte de Fiesque : « C'est un long madrigal que j'ay esté obligé de faire pour vostre illustre cousine Mlle de Rambouillet. » En 1646, il écrivait l'*Ode pour Monseigneur le duc d'Anguien*[2] après la victoire de Nordlingen, et rééditait l'*Ode pour la Naissance de Monseigneur le Comte Dunois*, faite en 1634, lors d'une grossesse précédente de Mme de Longueville. L'enfant vint à mourir, et les vers reservirent le 12 janvier 1646[3].

Citons encore *le Tombeau de M. le Duc de Rohan*, dont le dernier tiercet ne manque pas de grandeur :

Mais non! Pour estre mort je ne leur manque pas :
Mon ombre couvre encor l'Italie et la France,
Et l'Espagne me craint mesme après mon trépas.

Venons-en maintenant à ce poème épique que tant de gens ont essayé de tuer sous le ridicule. Je vais l'étudier avec une absence complète de parti pris et en commençant par enregistrer fidèlement toutes les critiques qui lui ont été adressées. Nul ne fut plus sévère que Boileau. Il reprocha aux vers de Chapelain d'être « durs

1. Cf. *op. cit.*
2. In-4, p. 22, Paris, Ve Camus et Pierre le Petit.
3. Achevé d'imprimer le 9 mars.

et forcés »[1], d'être « enflés d'épithètes », de manquer « de force et de grâce »[2]; il imita son faire dans une épigramme célèbre; il applaudit Linière qui avait donné le signal des plaisanteries contre *la Pucelle*; il railla les espérances fondées sur ce poème avant son apparition, et la chute qui les avait suivies :

Son livre en paraissant dément tous les flatteurs[3].

Et ce ne sont point là des boutades de satirique. Boileau critique n'est pas moins dur que Boileau gouailleur imposant à ses amis de lire par forme de pénitence une page de *la Pucelle*. Dans *les Héros de Roman*, après avoir cité le couplet de Chapelain qui commence ainsi :

O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle...

Boileau fait demander à Pluton « si c'est là du bas-breton ou de l'allemand ». Racine, dans une lettre à Boileau du 21 mai 1692, datée du camp de Gévriet, où le poète jouait à l'historiographe à cheval, raconte à son ami qu'il vient d'assister à une revue qui a duré fort longuement, et il ajoute : « Elle m'a paru..., pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que *la Pucelle*. » Le Grand Arnauld écrit de Bruxelles, le 5 mai 1694, à Charles Perrault. Il lui déclare que, à propos de Chapelain, Boileau n'a pas outrepassé les droits légitimes de la critique, et cette opinion prend de la valeur de l'amitié de Chapelain et d'Arnauld; Boileau a eu raison d'avancer « que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'est pas un fort bon poète », et, pour prouver son dire, Arnauld cite ces quatre vers sur la belle Agnès :

On voit, hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

Il y en a assez, reconnaissons-le, pour dépoétiser une héroïne et enterrer un poète. C'est l'opinion de Voltaire. Dans son *Invocation* en tête de sa *Pucelle*, ce dernier s'adresse à son prédécesseur :

O Chapelain, toi dont le violon,
De discordante et gothique mémoire,

1. Cf. *Satires*, VIII, vers 30.
2. Cf., *id.*, IV, 87-93.
3. Cf. *Satires*, IX, 238.

Sous un archet maudit par Apollon,
D'un ton si dur a raclé son histoire...

et, pour enfoncer le fer dans la plaie, Voltaire ajoute en note : « Tous les doctes savent qu'il y eut du temps du Cardinal de Richelieu, un Chapelain, auteur d'un fameux poème de *la Pucelle* dans lequel, à ce que dit Boileau,

Il fit de méchants vers douze fois douze cents.

Boileau ne savait pas que ce grand homme en fit douze fois vingt-quatre cents, mais que, par discrétion, il n'en fit imprimer que la moitié [1]. La maison de Longueville, qui descendait du beau bâtard Dunois, fit à l'illustre Chapelain une pension de douze mille livres tournois. On pouvait mieux employer son argent... » Dans *le Temple du Goût*, « la critique laisse Lamothe-Houdart quelque temps entre Perrault et Chapelain qui assiégeaient la porte depuis cinquante ans en criant contre Virgile ». Voltaire tient évidemment à cette idée; car dans une lettre à Jacob Vernet du mois de septembre 1753, il note : « Quiconque écrit en vers doit écrire en beaux vers, ou ne sera point lu. Les poètes ne réussissent que par les beautés de détail. Sans cela Virgile et Chapelain... seraient égaux. » Enfin dans les *Petits sommaires de ses pièces* qui font suite à la *Vie de Molière*, Voltaire déclare encore que « Chapelain est le plus mauvais poète qui ait jamais été... » De notre temps, la querelle s'est rouverte et c'est ainsi que la résume dogmatiquement M. F. Brunetière dans une *Note* de son édition classique de Boileau [2] : « Peut-être est-ce le lieu de dire deux mots de cette *Pucelle* dont on s'est avisé, voilà quelques années, de publier les douze derniers chants, et plus récemment de donner une édition complète. Il n'y a donc rien de plus pédantesque, ni de plus ennuyeux, quoi qu'on veuille dire, et je ne vois pas où tend cette espèce de réhabilitation paradoxale qu'un éditeur ou un critique en entreprennent de loin en loin. Mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que ceux qui se livrent à ce jeu d'esprit sont les mêmes que semble importuner la gloire de Corneille ou celle de Racine. »

Ce poème fut l'œuvre capitale de la vie de Chapelain. Il avait vingt-neuf ans quand il en prit l'idée et « avait plus de trente-quatre ans

1. L'évêque d'Avranches, Huet, écrit cette phrase sur la deuxième partie du poème : « Nos qui totum Capellani opus perlegimus, pro certo possumus asseverare, suo illud non fuisse cariturum honore, meritisque laudibus, si melioribus temporibus, aut inter robustiora et æquiora ingenia exstitisset ».

2. Hachette, 1893, p. 55, note 3.

quand il commença à en écrire en vers »[1]. Le 1er septembre 1636, — il avait quarante et un ans, — l'œuvre était peu avancée encore, comme le montre la lettre de Chapelain à Goffridi, secrétaire du duc de Parme, à Plaisance : « Quant à ce qui regarde ma *Pucelle*, je vous diray qu'à peine est-elle esclose, à peine a-t-elle rien de formé. Elle a la crainte des filles, l'inexpérience de l'âge et les imperfections du sexe, sy bien qu'à moins d'une douzaine d'années pour s'enhardir et se façonner, elle ne se tiendra pas digne de paroistre, je ne dis pas devant un si grand prince et si habile que le vostre, mais devant le moindre des hommes.... » Le 29 mars 1637, dans une lettre à Balzac, nous apprenons que « *la Pucelle* languit et est si mal ajustée qu'elle n'ose paroistre encore, et l'on ne la voit encore que par surprise ou par force en son cabinet et en son déshabillé.... »; au mois d'avril, Chapelain écrit à un inconnu, M. de la Picardière, que vers les [—] heure, [*jour en blanc*] « il doit lire le 1er livre de *la Pucelle* à Mme la Marquise de Rambouillet.... C'est un banquet philosophique auquel je ne convie personne que vous, les autres s'y sont conviés d'eux-mêmes et m'ont obligé à le leur donner... »; le 14 mai, il fait savoir au duc de Longueville, qui vient de prendre Saint-Amour[2], qu'il « ne quitte *la Pucelle* de la main que par force, et lorsque sa faible santé ou ses violentes affaires la luy arrachent », et lui promet une « coppie du 1er livre », en le conjurant « de le tenir sous la clef.... le péril est trop visible qu'on n'en tirast de coppies et qu'on ne l'imprimast imparfait.... » ; le 28 mai, il annonce à l'abbé de Bourzéis qu'il fera une lecture de son œuvre à l'Hôtel Liancourt, le 27 octobre.

Ce même jour il en rend compte à Arnauld d'Andilly : « J'ay lu aujourd'huy à Monsieur le Maréchal de Brézé le 1er livre de *la Pucelle*, Porchères présent. Il m'a témoigné toujours beaucoup d'estime, mais c'est peut estre civilité. » Le lendemain, il écrit encore au même : « Mardy, je dois aller lire le second livre »; le 12 février 1638, il informe Godeau : « Je suis assez empesché après ma *Pucelle*.... Je vais commencer le 4e livre et j'espère l'avoir achevé vers la fin de l'esté, si les nouvelles publiques ne me tarissent, car je vous avoue ma faiblesse, que je suis gay ou triste, fécond ou stérile, selon les bons ou les mauvais succès de ma patrie. » Le 9 mai, il a fait une nouvelle lecture « devant Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme du Vigean, Mlle de Bourbon qui l'ont payé de complimens fort obligeans et ont désiré voir la

1. Cf. Ch.-L. Livet, *op. cit.*, t. II, p. 129.
2. Cf. Monglat, *Mémoires*, t. I, p. 178.

suitte » (lettre à Montausier); — et le 27 du même mois, il expédie son premier chant à Mme de Longueville et lui promet l'envoi prochain des deux suivants.

Il s'adressa, pour parachever cette œuvre, à tous ceux qui pouvaient, d'une façon quelconque, aider à la composition. Ainsi, il demanda des renseignements techniques au Maréchal de Grammont, alors comte de Guiche (6 juin 1634) : « Je recevray vos ordres comme de mon général, et n'exécuteray rien que ce que j'auray recueilli de vostre bouche. Les pensées et les termes seront de vous. Je ne leur presteray que la rime.... » Il discuta avec Balzac (1er septembre 1634), et céda à ses critiques, effaçant « les mots d'affaires que Balzac ne conseillait pas d'employer ». Il fit revoir son manuscrit par d'Andilly : « Je ne dois point craindre vos censures, puisque vous me voulés assez de bien pour refaire les choses que vous aurez condamné. » (Lettre du 28 août 1634.) Il souhaita la venue de Maynard « afin de le supplier que sa *Pucelle* reçût deux coups de peigne de sa main et qu'il l'aydât à la farder. » (Lettre du 28 avril 1638.) Il remercia, le 27 août, le duc de Longueville « des judicieux advis qu'il luy avait plu luy départir » et s'engagea « à suyvre exactement dans la correction le sentiment qu'il a jugé le meilleur ». Richelieu lui-même corrigea quelques vers de sa main : « Le charitable soin, écrit Chapelain à Boisrobert, le 27 janvier 1637, qu'il a pleu à son Éminence d'en prendre, et les précieux caractères avec lesquels il a daigné en marquer les deffauts, au lieu de l'enlaidir, la rendent plus belle à ma veue, et je descouvre déjà par avance les grâces qu'elle aura lorsque je l'auray rajustée suivant les inspirations d'un si grand génie. » En dépit de toutes ces précautions et de cette auguste collaboration, d'Andilly déclarait « qu'il avait peu de confiance dans le succès de l'ouvrage », et aurait même avec Le Maistre « conseillé à l'auteur de ne pas en risquer la publication[1] ». Mais telle n'était certes point l'opinion générale à son époque, et plus d'un voulait voir dans *la Pucelle* ce que l'on appelait avec emphase « le plus beau monument de l'esprit humain ». Dans *l'Ombre de la Damoiselle de Gournay*[2], les pages 1180-83 sont consacrées à relater les diverses pièces composées à la louange du nouveau poème[3]; le comte d'Etlan, Louis d'Epinay,

1. Cf. Paulin Paris, Note de son édit. des *Historiettes* de Tallemant.
2. Paris, Libert, in-8, 1646.
3. « Tous les gens de lettres de ce temps-là, dit Camusat, parlaient de *la Pucelle* comme d'un ouvrage qui devait esgaler l'*Iliade* et l'*Enéide*, et quelque écrivain lui appliqua le *Nescio quid majus nascitur Iliade.* »

fils du Maréchal de Saint-Luc, fit en vers l'éloge de *la Pucelle*, auquel Chapelain répondit par des vers reconnaissants et une lettre enthousiaste, le 19 janvier 1635.

Issu de *la Franciade* de Ronsard, le poème dont nous nous occupons eut la même fortune. Les douze premiers chants, — les seuls qu'ait connus Boileau, — parurent en 1656, et leur insuccès empêcha Chapelain d'en publier la suite. Examinons l'œuvre et nous verrons peut-être qu'elle ne mérite ni l'excès d'honneur que lui ont fait certains apologistes, ni l'indignité sous laquelle quelques critiques l'ont dédaigneusement écrasée. Sans tenter la paradoxale réhabilitation dont a parlé M. Brunetière, sans vouloir en quoi que ce soit comparer la tentative épique de Chapelain aux perfections tragiques de Corneille et de Racine, il me paraît que les qualités de tout premier ordre dont était doué Chapelain ont fait de *la Pucelle* une œuvre fort intéressante. « Il possédait, à défaut du génie de la poésie, tous les secrets de la poétique que peuvent révéler à un esprit bien fait une vaste lecture et une étude assidue[1]. »

Ajoutons que le sujet était parfaitement choisi : au lieu de suivre Homère sur son terrain et d'essayer de nous captiver par les ruses de quelque Ulysse ou la colère de quelque Achille, — admirable matière à mettre en vers latins et aussi en poème épique, — Chapelain hardiment prenait une pastoure pour héroïne de son épopée, sentant bien la témérité de ce choix qu'il se croyait tenu de justifier par les exemples d'Arria, d'Épicharis, de Thomyris, de Zénobie, et autres femmes célèbres de cette antiquité classique dont les entraves ligottaient toute notre école du XVIIe siècle. Mais était-il donc besoin de justification? « Dans ce sujet se rencontraient toutes les conditions de l'épopée, un merveilleux universellement accepté, comme au temps d'Homère, mais mille fois plus grand et plus saint, la naïveté des vieux âges, une action simple et une, à travers les épisodes variés et brillants, une fin tragique et sublime, les scènes les plus différentes, la Lorraine, la Loire, la Normandie, deux grandes nations aux prises, des paysans, des guerriers, des princes, toujours et partout notre chère France, notre religion, nos malheurs, notre constance, notre courage, nos désastres, notre victoire[2]. » Lisez la longue analyse de l'œuvre magistralement faite par Guizot[3], si la lecture de l'œuvre vous déplaît, et vous verrez que Chapelain fut un symboliste. « Dévoiler la

1. Cf. Cousin, *op. cit.*, t. II, p. 100.
2. Cf. Cousin, *op. cit.*, t. II, p. 102.
3. Cf. *Corneille et son temps*, p. 330-353

secrète justification du mot *symbolisme*, je ne le saurais. Je ne suis ni théoricien ni devin. On m'a dit que dans *Sixtine*, j'avais fait du symbolisme; je ne m'en étais jamais douté. » Ainsi parlait Remy de Gourmont qui fut un des apôtres, inconscient à l'en croire, mais hautement revendiqué par « une grandiloquente école en marche avec l'Art vers le Trône de Perfection ». Donc, le père de la Pucelle ancêtre de Remacle et de Mæterlinck, n'est-ce pas de quoi faire pousser des haros à tous les écrivains qui vibrèrent jadis à la lecture du *Pèlerin passionné* et à Jean Moréas, le parrain affiché de cette école. Et pourtant, si le symbolisme est le mélange des objets qui ont éveillé nos sentiments et de notre âme en une fiction; s'il est, pour emprunter une définition à un des officiers enrôlés jadis sous sa bannière, Henry de Régnier, « la fuite.... bien loin de l'Art des contingences, c'est-à-dire des accidents de milieu et d'époque », qu'est-ce qui répondra mieux à cette formule que les phrases par lesquelles l'auteur de *Jeanne d'Arc ou la France délivrée* nous peint son héroïne? « C'est la Grâce dont il a plu à Dieu d'armer et de fortifier le bras qui soutenoit l'Estat... C'est l'Intelligence qui assiste efficacement le comte de Dunois dans l'entreprinse qu'il s'estoit proposée de délivrer la France de la tyrannie des Anglois[1]... » Voilà le symbole dégagé; voilà la fibre nationale ; voilà la vraie originalité du poème. Et le symbole est si bien dans la pensée de Chapelain qu'il tient à nous aviser encore « qu'il ne veut pas nous priver du sens allégorique par lequel la poésie est faite l'un des principaux instruments de l'architectonique[2] ». Cette obscurité même des termes me paraît comme une marque du symbolisme; car Stéphane Mallarmé faisait aussi « résider la poésie dans l'énigme », et nous transformait en autant de sphinx, — ce qui ne laisse pas d'être assez agréable pour l'amour-propre des lecteurs que nous sommes, et commode pour les écrivains qu'ils sont, accroupis en des poses hiératiques. En outre, le symbole n'est qu'abstraction, et Chapelain n'a eu garde de n'en pas tenir compte. Dans son œuvre, en effet, « le roy Charles est la volonté maistresse absolue et portée au bien par nature, mais facile à porter au mal sous l'apparence du bien; l'Anglois et le Bourguignon,.... les divers transports de l'appétit irascible qui altèrent l'empire légitime de la volonté; Amauri et Agnès, les différens mouvemens de l'appétit concupiscible...; Dunois,... la vertu qui a ses racines dans la volonté qui maintient

1. Cf Préface.
2. *Id.*

les semences de la justice qui sont en elle, et qui combat toujours pour l'affranchir de la tyrannie des passions[1] ». J'en passe, et non des plus mauvais. Enfin Jeanne, la glorieuse Pucelle, c'est le personnage Ame, symbole de délivrance des désastres passés qui doit, chaque fois que sont menacées nos frontières, réveiller le patriotisme sommeillant; c'est l'esprit de nationalité deviné, pressenti, entrevu par le poète qui devançait ainsi son époque; Jeanne, c'est le symbole qui déploie, pour ainsi parler, devant nos regards espérants les pages invécues de la victoire future et certaine. « Toi, lui dit-on, dont le bras est le bras de la France[2] », tu dois

... Parlant aux soldats d'une voix plus qu'humaine[3],

ici, soulever

Tout ce que les Français ont de guerrières asmes[4];

là, rendre

A la France l'honneur, au Roy la roïauté[5];

là encore, conseiller, après la valeur dans la lutte, la prudence, sa nécessaire alliée :

Le courage françois ayde moins qu'il ne nuyt,
Si par le jugement son effort n'est conduit[6].

Qu'importe la déroute présente? L'avenir est gros de promesses, et le relèvement vient à son heure du travail persévérant,

Quy toujours rejetté, toujours remonte en haut[7].

Aussi, sur la route de cette Vierge, qui symbolise l'espoir d'abord, puis la délivrance, quel enthousiasme de la part de ces braves gens qui

Veulent de tout leur sang payer leur liberté[8]!

Elle entre dans Orléans qu'elle a sauvé, et alors

1. Cf. Préface.
2. Ch. XII.
3. Ch. XI.
4. *Id.*
5. *Id.*
6. *Id.*
7. Ch. III.
8. Ch. II.

Bien heureux quy la voit, plus heureux qui la touche.
On la presse, et Dunois, à peine, en s'efforçant,
Du peuple transporté contient le flot puissant[1]!

Pour fuir les accidents de milieu et d'époque, Chapelain a même parfois faussé l'histoire. On sait la réponse de Jeanne à Dunois : « J'ay accompli ce que Dieu m'avoit commandé... Je voudrois qu'il luy plust me faire ramener à mes père et mère..., » paroles rapportées par les *Chroniques* et prononcées par la Pucelle à Crespy-en-Valois, au milieu même de ces ovations dont elle était l'objet de la part des populations. Pour éviter ce que ces mots peuvent tenir de déconfort, le poète s'est réfugié dans le monde surnaturel, et c'est l'Enfer tout entier conjuré contre l'héroïne qui seul a pu arrêter momentanément la mission providentielle dont elle était chargée.

E. de Molènes, appréciant avec tendresse le poème dont il s'est fait l'habile éditeur, s'exprime de la sorte : « La partie descriptive contraste habilement avec le tumulte, à tout instant renouvelé, de l'action. Le poète s'entend au mieux à peindre le paysage, il en sait la grâce, la fraîcheur, la richesse et la majesté. Les figures de femmes, au second plan, sont également l'objet d'un soin extrême. Leur ajustement est un peu précieux peut-être, et leur souriante vision entretient la clarté dans ce sombre tableau... Il est peu d'ouvrages offrant un tel mélange d'éléments décoratifs et de matières prodigieusement assemblées, avec un art, inégal sans doute, mais toujours plein d'élévation... La polymorphie de la langue, sans rien perdre du côté des Grecs et des Latins, sans rien épargner de l'emphase espagnole et du clinquant italien, va de Ronsard à Corneille, en passant par l'Hôtel de Rambouillet... ». Ce ne sont point là éloges minces, et ils ont le mérite d'être exacts, avec cet avantage de renforcer le système de M. Brunetière qui, en établissant la filiation du symbolisme actuel, y a vu une sorte de renaissance poétique tendant à nous ramener à la strophe de Ronsard. Il est évident, en effet, que les vers des maîtres-ouvriers de cette école, — ceux de Verlaine par exemple, — sont pleins, beaux et rythmiques, comme ils s'en flattent. Leur langue et celle de Chapelain ont les mêmes déliquescences précieuses : neigeuses montagnes, sources ondeuses, blanches bergeries, rousses vacheries, rapineuse engeance, oiseaux ramageurs, façons tenteresses, saveurs larronneuses, etc. Cette renaissance donc a pu nous

1. Ch. II.

ramener, avec la strophe éclatante de Ronsard et ses mètres inusités, à la langue doucement torturée et à l'idée maîtresse qui préside à l'œuvre de Chapelain, le symbolisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom ; à moins qu'on ne veuille que Chapelain ait fait du symbolisme comme Gourmont, son descendant, ou comme son contemporain immortel, Monsieur Jourdain, faisait de la prose... sans le savoir.

III

Le Critique.

Si Chapelain fut discuté comme poète et raillé pour son « fatras » dans lequel, de ci, de là, on rencontre « un vers noble [1] », il jouit, en qualité de critique, d'une très haute et très légitime influence. Son début date de la fondation de l'Académie. Très estimé de Richelieu, avec lequel il avait collaboré, notamment pour la *Comédie des Tuileries*, représentée à l'Arsenal, le 4 mars 1635, devant Anne d'Autriche [2], tenant la tête du groupe de lettrés dont la réunion avait lieu chez Conrart, ce fut lui que le Cardinal chargea de rédiger les statuts, qui sont d'ailleurs depuis restés les mêmes, de la Compagnie que désira créer son tyrannique patronage. Chapelain dut intervenir avec toute la diplomatie dont il fut susceptible, et avec l'autorité de son nom, pour recueillir les adhésions et tracer le programme des travaux à accomplir. Il ne faillit pas à cette tâche. Dans une lettre à Balzac du 26 mars 1634, il déclare « qu'il ne luy seroit pas bien séant d'estre de ce corps et de ne pas contribuer à sa perfection de tout ce qui seroit à sa puissance ». Ce ne furent point de vaines paroles. Dans la deuxième séance de l'Académie, le 20 mars 1634, il « insista sur la nécessité de travailler à la pureté de nostre langue et de la rendre capable de la plus haute éloquence ». Sept jours plus tard, dans la troisième réunion, il fut chargé par ses confrères « de dresser le plan du *Dictionnaire* et de la *Grammaire* qu'il leur avait conseillé de préparer [3]. Peu après, il rédigea *les Sentimens de l'Académie françoise sur la Tragi-Comédie du Cid*, qui donnent raison à Corneille

1. « Un vers noble, quoique dur,
Peut s'offrir dans *la Pucelle.* »
Boileau, *Parodie burlesque de la 1re ode de Pindare.*

2. Cf. *La Gazette* du 10 mars et la lettre de Chapelain à Boisrobert du 24 janvier 1635.

3. Cf. Ch.-L. Livet, *op. cit.*, p. 28.

et au public enthousiasmé contre Richelieu et la cabale. Cette pièce[1] est plus encore qu'un acte d'indépendance et de justice. Elle marque le premier pas de la critique raisonnée s'attachant à une œuvre française dans une époque où peu de règles fixes existaient, grâce auxquelles on peut raisonnablement avoir du goût. Elle tient compte sans emballement et sans parti pris, — à une heure où les deux choses ne paraissaient que trop de mise, — des défauts indiscutables et aussi des qualités de premier ordre de la tragi-comédie en vogue. Je n'en veux pour preuve que la conclusion : « Encore que le sujet du Cid ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il soyt chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussy bien que la bonne disposition du theastre et qu'il y ait beaucoup de vers bas et de façons de parler impures; néanmoins la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agréement inexplicable qui se mesle dans tous ses défauts luy ont acquis un rang considérable entre les Poèmes françois de ce genre qui ont le plus donné de satisfaction. » Chapelain prouvait ainsi ce que sera contraint d'avouer Voltaire, — qui n'a pourtant pas grande tendresse pour lui, — qu'il avait « de l'érudition et de la critique[2] » et « ce bon sens » aiguisé qu'avec tant d'autres a constaté le Cardinal de Retz. Ces qualités réelles, nous les trouvons au plein jour dans deux brochures que je vais rapidement étudier. En tête de *l'Adone* de Marino, Chapelain imprima (1633), un *Discours à M. Favereau, Conseiller du Roy*[3], qui traite du poème épique. « C'est, dit Guizot, un monument curieux de la critique à cette époque : quelques idées raisonnables, mais puisées sous forme de citations dans les livres des anciens, noyées dans une foule de divisions et de subdivisions arbitraires, exprimées dans un français presque inintelligible et dont la barbarie gauloise semble rappeler le style de notaire[4]. » Mais Victor Cousin prend la chose d'un autre biais : « Ce discours sur le poème épique annonçait un critique éminent... C'était là sa

1. Il en a été fait une édition s. n. d'a. chez Coignard, libraire de l'Académie (1693).

2. Cf. *Fragment* sur l'Histoire, art. XXII. Dans sa *Lettre sur les Anglois*, Voltaire dit de Chapelain que « sy quelque auteur passable avait le malheur de s'appeler aujourd'huy Chapelain..., il seroit obligé de changer de nom ».

3. Ce Favereau, petit-fils d'Étienne Pasquier, que Chapelain appelle « notre ami de Cognac », était un des plus avisés collectionneurs du XVIIe siècle. Guy-Patin nous le fait connaître comme « un bon et sçavant poète et fort honneste homme ». L'abbé de Marolles lui prête « de l'esprit en tout ce qu'il faisoit ». *La Gazette* enregistre ainsi sa mort dans son n° du 12 juin 1638 : « Le 28e du passé, mourut icy le sieur Favereau, Conseiller à la Cour des Aydes, homme de grande intégrité et doctrine, surtout en la poésie. »

4. Cf. *op. cit.*, t. II, p. 314-15.

vocation et son génie. Il avait toutes les qualités du vrai critique, la passion désintéressée des lettres, des connaissances étendues, du jugement, de l'ordre, de la méthode... Mille fois au-dessus des la Mesnardière, des d'Aubignac, aveuglément asservis à cette malheureuse poétique d'Aristote étrangère à nos mœurs et à nos idées,.... Chapelain ne rejette pas l'autorité d'Aristote, mais il en use très discrètement, et c'est d'ordinaire à la raison qu'il en appelle[1]... » Et Th. Gautier, qui n'a pas ménagé ses sarcasmes à Chapelain poète, renchérit au sujet de l'effet produit : « Cette *Préface* fit grand bruit parmi les savants et les gens du monde, et ce fut elle qui commença la réputation de Chapelain qui, dès lors, passa pour grand connaisseur et devint l'arbitre souverain pour les choses du goût[2] ». Sa conscience indiscutée le servait aussi bien. On se rappelle la *discrétion* qu'il y eut entre Chapelain et Saint-Amant au sujet du nombre des *Stances de l'Adone* et que précise une lettre du mois de novembre 1634.

Dans *la Lecture des Vieux Romans*, Chapelain et ses interlocuteurs soulèvent la grande question du merveilleux dans l'épopée, que Boileau a traitée. Il est curieux de comparer ses idées à celles de Despréaux quand tous deux parlent de *la Jérusalem délivrée* du Tasse. On sait les vers de *l'Art poétique* :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles....
Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.
Je ne veux point ici lui faire son procès...

Chapelain, tout au contraire, veut « poétiser à la chrétienne, sans passer par ce chemin battu de la magie ». Milton donnait raison à ce dernier en défendant cette théorie par une géniale pratique; Corneille montrait dans *Polyeucte* ce que peut rendre la « poétique chrétienne »; dans *A propos de théâtre*, J.-J. Weiss a traité au fond la question, que Chateaubriand, dans les *Martyrs*, avait mise en œuvre; et Gœthe me paraît, sans entrer ici dans la discussion, avoir jugé quand il a écrit : « Nos esthétiques parlent beaucoup de sujets poétiques ou antipoétiques... Il n'y a pas de sujet qui n'ait sa poésie; c'est à l'écrivain à savoir l'y trouver. »

Dans son même ouvrage sur les Romans, Chapelain, reprenant ses réserves contre les Anciens déjà faites dans la Préface de *la*

1. Cf. *op. cit.*, t. II, p. 101.
2. Cf. *op. cit.*, p. 249.

Pucelle, se range du parti des Modernes et attaque Homère, que Sarrasin ravi déclare « bien étrillé », au sujet des épisodes des IVe, Ve et XXIe chants de *l'Iliade*. « Songez un peu, je vous prie, comment se présente à l'idée du lecteur raisonnable ce partage et cette opposition des puissances célestes, cette blessure de Mars et de Vénus par un homme mortel[1], ce Vulcain quy brûle le Scamandre, ce Neptune et cet Apollon quy servent de manœuvres à l'atelier des murs de Troie; et jugez, en vostre conscience, sy l'allégorie la plus subtile peut satisfaire la raison offencée par de telles absurdités. » La restriction au blâme vient ensuite; encore est-ce celle d'un érudit : « Je respecte néanmoins l'antiquité d'Homère, et reconnois ingénument que, dans le détail de ses ouvrages, il y a des semences d'astronomie, de géographie, d'art oratoire et de philosophie mesme quy témoignent de l'excellence de sa doctrine... » D'ailleurs, Chapelain a un goût très marqué et très informé pour nos vieux Romans qu'il possède à merveille, à une époque où Boileau affecte tant de dédain ignare et connaît si mal nos origines littéraires. Mais c'est surtout dans ses *Lettres* que le critique se révèle, et j'en veux tirer quelques renseignements intéressants.

Il est très partisan de Descartes. Par une lettre de Balzac du 22 avril 1637, nous savons que « le livre de M. Descartes luy a plu...., et que sa doctrine a eu son approbation. » Le 31 mai de la même année, « il mande » à ce même Balzac « de prendre la peine d'escrire un mot de conjouyssance à M. Descartes sur le succès de la publication de ses ouvrages ». Ailleurs (29 décembre 1637), il déclare que « *la Dioptrique* et *la Géométrie* sont deux chefs-d'œuvre au jugement des maistres; et que *les Météores*, arbitraires et problématiques, sont admirables pourtant. »

Gassendi lui semble « un homme d'une probité exquise et d'un rare sçavoir, quy honore parfaitement Balzac et mérite qu'on face cas de luy. » (Lettre du 29 août 1638.)

Balzac est son grand ami : avec lui il entretient une active correspondance, et lui donne force avis et pas mal d'éloges : « Vostre *Barbon* m'a ravy et m'a paru une chose fort nouvelle ». [Cette lettre est du 11 juillet 1638, et comme l'édition fut faite en 1648, (Paris, in 8°), on voit que l'auteur avait soumis son manuscrit à Chapelain.] « Je voudrois extresmement en voir la suitte : ce doist estre la *piu leggiedra novella* que l'on ayt encore veue, et où la belle et exquise raillerie paroist en son plus beau jour. »

1. Cet argument fut reproduit, en 1683, par Ch. Perrault dans son *Dialogue d'Esope et d'Homère*.

Godeau ne manque point de le consulter aussi, comme il ressort de cette réponse du 26 novembre 1688 : « Pour la question, sy vous employères le vieux cantique de la Vierge dans vostre Poème ou sy vous en ferès un tout nouveau, il n'y a que la seule forme des stances qui vous puisse déterminer. Un seul poème ne peut mesler les différentes versifications, à mon avis, sans faire faute. Si donc les Stances de vostre Cantique et celles du Poème ne sont pas semblables, je vous condamne d'autant plus d'en faire un nouveau qu'il sera aysé à celuy quy a fait trois ou quatre differens Bénédécités et qu'il y auroit lieu de soupçonner, en ne le faisant pas, que sa fécondité soyt épuisée. » Ailleurs, il l'encourage : « J'approuve fort que vous faciés parler David sur la fin de vostre ouvrage[1]. C'est un prophète et qui peut parler de l'avenir avec bienséance. »

Il apportait d'ailleurs dans ses jugements une telle bienveillance que Voltaire le nommait en riant « l'excuseur de toutes les fautes », et Richelieu « l'élogiste général », à ce point que P. Pâris a pu croire qu'il avait posé pour le Philinte du *Misanthrope*.

Nous le voyons, en effet, approuver très fort la *Didon* de Scudéry et constater le succès et « le grand bruit qu'a fait son *Amour tyrannique* », quoiqu'il trouve dans « la constitution et l'invention de notables défauts ». Prié par le P. de Bussières de donner son sentiment sur le *Saint Louys* du P. Le Moyne, il s'en défend avec une modeste bonhomie (lettre du 18 janvier 1659), et se contente de dire que « le poème est une pièce spirituelle et fleurie ».

Cette bienveillance toutefois n'empêchait pas Chapelain d'avoir, à côté de ses auteurs de prédilection, quelques écrivains qu'il n'aimait guère. En envoyant à Balzac le *Sonnet acrostiche* de Dulot que cite Tallemant, et qui raille l'humeur de François d'Harlay, évêque de Rouen, il lui annonce que « cet acrostiche est d'un fou, courant le cours, nommé du Lot (10 octobre 1637). Parlant au même correspondant de *Polexandre* (5 septembre 1640), il écrit : « M. de Gomberville rhabille son romant pour la vingtième fois et fait toujours un ouvrage nouveau d'une mesme matière », et lui drape ainsi Guillaume Colletet (30 octobre 1638) : « Quant au seigneur Colletet, si je vous en puis parler ingénument, il est plustôt né versificateur que poète, et il travaille plus pour le proffit que pour l'honneur. Les grands mouvemens lui sont inconnus et il arrive rarement, lorsqu'il s'eslève, que ses pensées soient justes, et qu'il ne prenne l'enfleure pour l'embonpoint. »

1. C'était *le Poème sur la Naissance du Dauphin.*

Il blâme Mlle de Gournay de jouer du cadavre de Montaigne (avril 1635) : « la Philosophie ne s'accomode pas avec la Marchandise et je n'ayme pas que la fille du Grand Montaigne publie qu'elle ne fait réimprimer les *Essays* que pour honorer sa mémoire et que néanmoins elle y cherche de l'interest. »

Il n'aime point Malherbe [1], auquel il reconnaît, avec une justesse absolue, « un grand talent de versificateur sans inspiration », dans sa lettre à Mlle de Gournay du 10 décembre 1632. Ailleurs, parlant de sa traduction des *Epistres* de Sénèque et des *Histoires* de Tite-Live (10 mai 1638), il avoue à Balzac « qu'il y trouva assez de choses à dire et qu'en plusieurs endroits l'expression luy en parut basse et en quelques endroits obscure. Il a peur qu'il n'ayt pas mieux entendu les lettres de l'un que l'histoire de l'autre. »

Chapelain, une fois encore, était en désaccord avec Boileau. Il est curieux de le montrer du même avis à propos du Tasse. On sait combien on a reproché à l'auteur de *l'Art poétique* d'avoir parlé « du clinquant du Tasse ». Or, cette opinion de ne pas trouver Torquato Tasso incomparable contrairement à l'idée de tous les critiques italiens, se retrouve dans Chapelain. Parlant, dans une lettre à Bouchard [2], de Bracciolini, il écrit : « Il sdegno amoroso... fait le quatriesme des excellentes Bergeries italiennes.... Ce n'est pas à la vérité une pièce qui le dispute pour le nœu et le desnouement avec le *Pastor fido* ni la *Filli di Sciro*, mais elle est meilleure que l'*Aminte*. » Ainsi Bracciolini [3] lui paraît inférieur à Guarini et à Bonarelli, mais supérieur à Tasso. La postérité n'a pas voulu ratifier ce singulier et peu connu classement.

Cette incursion en Italie nous amène à citer un autre jugement de Chapelain sur N. de Rampalle provençal [4], et ses *Idylles*, traduites ou imitées de l'italien. Après avoir parlé de son *Androgyne* [5],

1. Cf. les quatre-vingt-onze premières Lettres dans les *Œuvres* de Malherbe (éd. Lalanne, 1862, t. II, p. 259 et 389-90).

2. Le bon Bouchard, correspondant de Chapelain, était alors à Rome. Il y apprit la mort de Peiresc et la fit chanter en quarante-six langues, celles de l'Europe anciennes et modernes, et en outre l'hébreu, le syriaque, le persan, le géorgien, l'arménien, l'éthiopien, le copte, le slavon, le japonais. Il réunit toutes ces pièces en un volume intitulé *Monumentum Romanum Nicolao Peiresco, senatori Agnensi, doctrinæ virtutisque causa factum*, qu'il fit imprimer (in-4°) à l'Imprimerie du Vatican en 1638, et dédia au pape Urbain VIII.

3. Une lettre de Maynard à Chapelain nous apprend que Bracciolini avait alors « sur le mestier » *la Bulgaréide*, « pièce commencée depuis un an, quy est de vingt chants et d'autant de vers que *la Jérusalem* de Tasse. A son goust les chants, qu'il en a ouy réciter, sont dignes d'estre estimez... »

4. Rampalle est plusieurs fois mentionné dans les Lettres de Balzac. Cf. aussi Goujet, *Bibl. franç.*, t. XVII, p. 110-13. Sa Satyre contre la Poste, en stances, figure dans le *Recueil* de Sercy, t. IV, p. 212-22.

5. Le titre exact est *l'Hermaphrodite*, poème imité du Preti, publié à Paris, chez Rocolet, in-4°, 1639.

il s'exprime de la sorte : « Il vaut bien quatre François de ceux quy se piquent de bien dire. Il y a dans sa traduction une infinité d'excellens vers... Je le voudrois voir chés lui et dans quelque pièce de son invention. On m'a dit qu'il a fait de mauvaises comédies[1]... ».

Dans deux lettres à Balzac, dont la première datée du 18 mars 1638, Chapelain apprécie le *Moyse sauvé* de Saint-Amant : « Il m'en a, dit-il, récité trois ou quatre cens vers, où il y a force descriptions, où il m'a semblé grand peintre des choses qui lui tombent sous les sens... » [C'était bien ce dont se vantait l'auteur.] « Je souhaitterois qu'il fust peintre des sentimens et qu'il representast bien les mœurs et les passions, quy me semble, avec nos anciens, la principale vertu de la poésie et celle quy touche, quy esmeut, qui persuade et quy ravit. » Et encore : « Il s'est sanctifié par l'entreprise de son *Moyse*, dont il a fait une idille héroïque, tout rempli de descriptions, et belles en vérité, mais il tombe lorsqu'il faut faire parler, sy bien qu'il entretient l'imagination et ne remue pas les entrailles. » Il estime cela normal, au reste; car il ajoute cette idée générale, que je trouve juste : « La plupart de ceux quy descrivent fort bien font mal parler et animent mal les passions, qui est la vraye et essentielle poésie, et dont si peu de gens sont capables. »

Habitué du fameux Hôtel de Rambouillet, Chapelain ne fermait pas les yeux aux défauts qu'il lui trouvait et préludait légèrement aux attaques contre les Précieuses, tout en signalant les *mercredis* de la comtesse d'Ochy. « Afin que vous le sçachiés, une partie de nos dames, — écrivait-il à Balzac le 22 mars 1638, — se sont érigées en sçavantes et font de cette qualité une partie de leur coquetterie..... L'Hôtel de Rambouillet est l'anti-pathe de l'Hostel d'Ochy. »

Est-ce dans l'une ou l'autre de ces Compagnies que Chapelain prit les idées du *Discours contre l'Amour* qu'il prononça devant l'Académie et « où par des raisons ingénieuses dont le fond n'est pas sans solidité, il tâche d'oster à cette passion la divinité que les Poètes luy ont attribuée[2] » ?

Ce discours, composé en avril 1635, et qui fut lu en séance le 6 août de la même année, fut envoyé en manuscrit à Balzac par

1. Il a laissé plus exactement une tragi-comédie, *Belinde* (1630), et une tragédie, *Dorothée* (1658), et sans doute d'autres œuvres perdues aujourd'hui.

2. Cf. Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad.* Kerviler, dans son *Jean Chapelain* regrette que « ce discours, dont le titre était peu galant de la part d'un habitué de l'Hôtel de Rambouillet », ait été perdu. C'est une légère erreur de cet érudit, d'ordinaire informé : le Discours se trouve à la Bibl. Nat., mss. f. franç. n° 12847, *Œuvres diverses de Chapelain*, f°s 23-24.

Chapelain, qui lui écrit : « Le discours que j'ay fait pour la Compagnie est long et mauvais, deux conditions quy vous doivent destourner à l'exposer à une veue si délicate que la vostre. »

Chapelain critique historique mérite de nous arrêter quelques instants. Il pose d'abord une thèse contraire à l'avis de Richelieu, à savoir que « l'historien doit juger », et la défend verbeusement dans une lettre à Boisrobert du 9 mars 1633. « L'histoire, y est-il dit, prise pour la simple narration, sans qu'elle appuye sur les endroits remarquables, touche les fautes, pénètre les causes vraisemblables, explique les conséquences, fortifie le droit, et déteste l'injustice, passera toujours, dans l'esprit du lecteur, pour un rapport et une représentation passagère des événements, et ne sera jamais suyvie de l'utilité qu'elle se propose pour objet. » Il dénie, au nom de cette théorie, le droit d'être vraiment historien à bien des gens : « Après la doctrine de la Religion, je tiens qu'il n'y a pas de profession plus sacrée que celle-là et à laquelle il faille se donner avec plus de revérence et de retenue. Celuy quy s'en charge doit estre absolument homme de bien, sans party et sans interest quelconque, d'une habitude naturelle au bon jugement, fortifié par une exacte lecture des Anciens. » Il revient sur cette question dans une *lettre* à Balzac du 16 novembre 1638 : « L'Histoire, selon mon jugement, perd le crédit à proportion qu'elle abonde en éloquence, et devient pièce de cabinet. Les événemens et les motifs exactement véritables luy fournissent la matière de son édifice. L'ordre du temps et le jugement de l'ouvrier luy donnent la forme... Elle a une certaine gravité austère et je dirois presque tétrique quy lui semble seule digne de la vérité quy se présente presque toute nue. » Balzac répond à Chapelain par des exemples tirés de l'antiquité et discute son avis : « C'est une idée purement spirituelle quy s'est apparue à vous en vostre cabinet, et quy ne se trouve point en la nature des choses... Je viens présentement de relire tout Tite-Live, quy m'a semblé, s'il se peut, plus éloquent que Cicéron. Pour Salluste, il pèche visiblement contre vos maximes et ne se contente pas d'avoir de belles paroles; mais il en preste mesmes à Marius. (Lettre du 4 décembre 1638.) Chapelain ne se tient pas pour battu par ces hauts exemples et, le 19 décembre, il riposte : « L'Histoire aura des ornemens, mais ceux-là seulement que peut donner une belle nature sans le secours de l'art, si elle veut conserver le crédit et paroistre moins roman qu'histoire. Entre celles qui méritent ce nom, je conte bien asseurement Tite-Live, Saluste et Tacite, quoyque pour le premier on luy conteste ses *concions*.... Les deux autres

me semblent divins et je les proposerois d'autant plus tost pour modelles que Tite-Live, qu'ils n'ont guères escrit de choses dont eux ou leurs pères n'eussent esté témoins et qu'ils se sont donnés le soin de venir dans le détail des choses et de toucher leurs motifs cachés, quy sont les parties, à mon avis, essentielles, quy constituent la forme du vray historien. Pour César et Suétone...., je les appellerois plus tost relateurs qu'historiens, et dirois qu'ils auroient plus tost escrit des mémoires et des vies que des histoires.... Les histoires quy tiennent du roman... sont celles de Quinte-Curce... et je ne mets guères de différences entre elles et les Théagènes et les Argenis[1]... »

IV

L'Arbitre de la littérature et le dispensateur des pensions.

Peu d'écrivains parmi les plus célèbres peuvent se vanter d'avoir atteint la considération qui s'attacha à Chapelain. *Chef* de l'Académie et son « modèle, excellent grammarien, profondément versé dans la littérature grecque, latine, italienne, espagnole, d'une érudition solide et presque universelle[2] », consulté par Richelieu sur toute question importante de son ressort[3], son maître en poétique, chargé par le Cardinal d'abord « d'estre l'agent de ses libéralités envers les gens de lettres », et désigné ensuite par Colbert, en 1662, pour « dresser et conserver la liste des écrivains français et étrangers dignes d'être pensionnés par Louis XIV, » il fut vraiment l'arbitre de la littérature de son temps et l'oracle des auteurs[4]. Aussi ne se faisait-il pas une pièce de théâtre, un madrigal ou un sonnet, sur lequel on ne voulût avoir son avis. Godeau le constate en lui écrivant :

Le grand bruit de ton nom te trouble et t'incommode :
L'un t'apporte un sonnet, l'autre t'apporte une ode...;

1. L'*Argenis* est un roman de Barclay, paru à Paris, en 1622, chez Buon, et dont Peiresc s'était fait l'éditeur.

2. Cf. V. Cousin, *op. cit.*, t. II, p. 99.

3. Par exemple, sur la règle des trois unités. Il fit, à en croire Pellisson et d'Olivet, *op. cit.*, t. II, p. 130, une conférence sur cette question où « il montra, en présence du Cardinal, qu'on devait indispensablement observer les trois fameuses unités de temps, de lieu et d'action ». Il envoya copie de cette conférence à Boisrobert (Cf. lettre de février 1635), et cette copie devint la *Dissertation sur les Poésies dramatiques*, indiquée dans la liste des Œuvres inédites de Chapelain par Rathery. Cf. *Bulletin du Bibliophile* de 1863.

4. Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, Catalogue alphab. de la plupart des écrivains français.

et Conrart d'enregistrer : « M. Chapelain a joué un rosle considérable parmi les sçavans du XVIIe siècle... Il ne s'est guères fait de bons livres pendant sa vie dont les Auteurs n'aient tiré de luy des avis utiles[1]. »

Le plus connu de ses *clients* fut Racine à ses débuts. Lorsqu'il eût composé son *Ode aux Nymphes de la Seine*, à l'occasion du mariage de Louis XIV, il la soumit à Chapelain. Celui-ci releva obligeamment « quelques fautes qui s'y trouvaient, entre autres celle d'avoir mis en eau douce des Tritons, divinités essentiellement salées, ce qui est une énorme incongruité mythologique[2] ». Quand il travaillait au *Chapelain décoëffé*[3], le poète de *Britannicus* aurait pu se souvenir que Colbert, sur la demande de Chapelain, lui avait envoyé cent louis de la part du roi, et peu après lui avait fait servir une pension annuelle de six cents livres.

Pour se rendre un compte exact de la situation prépondérante de l'auteur de la *Pucelle*, il convient de parcourir les cinq volumineux *dossiers* que tient la Bibliothèque Nationale de sa *Correspondance*[4]. On l'y voit « déployer, avec le zèle le plus louable pour la science, une adresse véritablement diplomatique vis-à-vis de tous ces savants difficiles à manier, provoquant des témoignages de reconnaissance envers le roi et le ministre, leurs bienfaiteurs, poussant même l'attention jusqu'à leur en dicter les formules, mais parfois aussi tempérant leurs excès de zèle, entremêlant les éloges aux conseils et joignant au stimulant de la gloire littéraire celui des lettres de change auquel, s'il faut le dire, les doctes correspondants de Chapelain ne paraissent guère moins sensibles[5] ». Et « ce galant homme » se servait de son influence incontestée[6] pour faire le plus possible de bien à ses confrères. C'est ainsi que, lorsque Montmorency, protecteur de Mairet, eut été exécuté, il s'entremit en faveur de ce dernier auprès de Richelieu, et obtint pour son ami deux cents écus de pension. Il usa également de la confiance de Colbert pour faire nommer d'abord conservateur de sa Bibliothèque, puis titulaire de la chaire de professeur royal en

1. Cf. Camusat, *Mélanges de litt. Épître*, p. IV.
2. Cf. Th. Gautier, *op. cit.*, p. 251.
3. « A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moy avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table et le verre en main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*... Celuy qui avait le plus de part à ceste pièce, c'estoit Furetière. » (Lettre de Boileau à Brossette du 10 décembre 1701.)
4. De ces dossiers, Tamizey de la Roque a extrait, en 1883, deux forts volumes qui font partie des *Documents inédits sur l'Histoire de France*.
5. Cf. *Revue des Sociétés savantes*, mai-juin 1874.
6. Cf. Kerviler, *op. cit.* Il montre par de décisives citations cette influence fondée sur « le bon sens » de Chapelain qui a été universellement constaté.

langue grecque, Jean-Baptiste Cotelier, dont il vante (lettre du 20 septembre 1665) « la probité et l'habileté dans les lettres, la modestie et la science ».

Il protégea Bigot de son amitié et de ses recommandations lors d'un voyage en Italie, auprès du comte Bardi, secrétaire d'État à Florence, et de Mgr Barducci, évêque de San Miniato. Car sa renommée était grande à l'étranger : il correspondait fréquemment avec Hensius, faisait pensionner Bœcler, Allatius, Spanheim; avait « une estime toute particulière » (lettre du 6 avril 1659) pour Freishemius, le traducteur de Tite-Live et de Quinte-Curce; affirmait (lettre du 18 juin 1665) Gronovius comme le professeur de Leyde le plus accrédité et vantait ses *Diatribes*; avait du plaisir (lettre du 20 octobre 1664) à rencontrer le bonhomme Huyghens; « souhaitait beaucoup de bien à Vossius, le fils, » (lettre du 29 avril 1664), établissant entre lui et son père un parallèle qu'ont repris les journalistes de Trévoux[1]; admirait Reinesius (lettre du 10 juin 1665) « de toute l'Allemagne le lettré le plus universel et dont le sçavoir éclate en plus de sortes de disciplines »; et faisait grand état de Jean Christophe Wagenseil.

Son *Mémoire de quelques gens de lettres*, dressé par ordre de Colbert, en dépit de quelques erreurs dues à la proximité gênante du contemporain, contient des idées justes et qu'a ratifiées la postérité plus éclairée, sur l'abbé d'Aubignac, Ménage, de Pures, Thomas Corneille, Sorbière, Benserade, de Marolles, Chevreau, l'abbé Le Vayer, Huet, les PP. Vavasseur et Rapin, et surtout Molière. Ses appréciations sur les Académiciens sont d'une exactitude bienveillante, et il convient de tirer hors de pair la page consacrée à P. Corneille.

Ainsi me semble-t-il avoir restitué, sans parti pris d'aucune sorte, la figure de Jean Chapelain. Trop surfait de son temps par certains, trop méprisé par d'autres qui ont eu jusqu'ici la néfaste joie de voir la postérité accepter leur jugement, il me paraît l'avoir remis en sa vraie place; car je m'étais convaincu que Camusat avait raison d'écrire : « Il est dangereux de juger d'un homme sur quelques plaisanteries. Bonnes ou mauvaises, il n'importe! Les unes ne prouvent pas plus que les autres[2]. »

PIERRE BRUN.

1. Cf. *Jugement des Sçavans*, février 1713, t. II, p. 483.
2. Cf. *op. cit.*, *Épître*, p. VI.

MÉLANGES

SUR DEUX PHRASES DE RABELAIS

Il est toujours délicat de corriger des textes dont nous possédons des éditions originales, imprimées du vivant de l'auteur, revues et corrigées par lui. Je voudrais montrer, par un exemple emprunté à un des chapitres les plus connus du livre de Rabelais, que, s'il ne faut le faire qu'avec une extrême prudence, la critique cependant conserve encore ici ses droits. La revision du texte par l'auteur, loin d'offrir une garantie suffisante de son autorité, peut elle-même avoir été une cause d'erreur et ce que nous tenons pour l'expression exacte et contrôlée de la pensée de l'écrivain n'est parfois qu'une correction mal comprise. Que dire quand il s'agit d'un texte tel que celui de Rabelais? Il suffit d'ouvrir une de ces éditions sorties des presses de Claude Nourry ou de François Juste, en caractères gothiques, presque sans alinéas, aux lignes serrées, encadrées de marges étroites, pour se rendre compte de la difficulté qu'il y avait à introduire, en vue d'une réimpression, des corrections d'auteur dans des pages aussi compactes.

Tout le monde connaît la belle lettre de Gargantua à Pantagruel sur ses études (II, VIII). De cette lettre je transcris, en les mettant en regard, deux phrases, qui, dans toutes les éditions modernes de Rabelais, sont imprimées à la suite l'une de l'autre.

Ce que je ne dis par défiance que je aye de ta vertu, laquelle m'a esté ja par cy devant esprouvée, mais pour plus fort te encourager à proffiter de bien en miculx.	Et ce que présentement te escriz, n'est tant affin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi vivre et avoir vescu tu te resjouisses et te rafraischisses en courage pareil pour l'advenir.

N'est-on pas frappé à première vue de la similitude qu'offrent ces deux phrases? Dans l'une et dans l'autre l'idée est la même : Si je te parle ainsi, c'est moins pour te donner des conseils sur ce que tu dois faire actuellement que pour t'encourager à persévérer dans la vertu. Les termes en général diffèrent, mais de part et d'autre on retrouve, avec de très légères variantes, les deux mots importants : *vertu* et *train*

vertueux; *te encourager* et *tu te rafraischisses en courage pareil.* Enfin la forme, le mouvement et pour ainsi dire le dessin de la phrase présentent ici et là d'étroits rapports. Il est peu vraisemblable, malgré le caractère oratoire du style dans le passage, que Rabelais ait ainsi, de parti pris, écrit deux fois de suite exactement la même chose et cela sans chercher au moins à renouveler l'expression.

Chose plus étrange : cette seconde phrase, qui semble faire double emploi avec la première, manque dans toutes les éditions antérieures à l'édition définitive de 1542. Je l'ai vérifié pour la première édition (1532 suivant Brunet) sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, et, pour la seconde (1533) sur la collation qu'en a donnée G. Régis. Je n'ai pu me procurer la troisième (1534); mais la lacune existe encore dans une réimpression[1] de 1537 et dans l'édition que Dolet publiait en 1542, au moment même où Rabelais préparait la sienne.

Ainsi la phrase en question n'a été ajoutée par l'auteur qu'à une époque tardive et après qu'il avait déjà fait subir à son livre un grand nombre de remaniements. Doit-on dès lors la considérer comme une simple addition? Ne serait-ce pas plutôt une variante destinée à remplacer la première rédaction?

Comme addition cette phrase serait malheureuse. Elle ne modifie pas la pensée; elle la répète sous une forme plus pénible, beaucoup moins nette et qui trahit l'effort. L'hypothèse d'une variante est au contraire extrêmement vraisemblable. D'une édition à l'autre Rabelais, avec un sentiment très délicat des exigences de l'oreille, et, souvent aussi, pour obéir à des considérations grammaticales, s'est en plusieurs endroits corrigé. Dans ce seul chapitre VIII il n'a pas introduit, entre 1532 et 1542, moins de trente corrections de ce genre. J'en citerai deux pour montrer à quel point il se préoccupait des questions de rythme et d'euphonie. A la page 253, l. 11 (éd. Marty-Laveaux), au lieu de « la paix tant désirée sera consumée et parfaite », il avait d'abord écrit « la paix désirée sera consumée », phrase un peu grêle et dans laquelle le heurt des deux participes est trop sensible et par suite désagréable. De même encore p. 255, l. 23, la phrase si nette et d'un tour si vif, « Que diray-je? Des femmes et filles ont aspiré à ceste louange... » s'est substituée à celle-ci dont il est à peine besoin de faire ressortir l'allure gênée et traînante : « Il n'est pas les femmes et filles qui ne ayent aspiré à ceste louange... »

Mais dans ce travail de revision, Rabelais n'a pas toujours été bien compris par ses imprimeurs. Ici encore je citerai deux exemples. Dans notre chapitre VIII, p. 255, l. 17, on lit aujourd'hui, d'après l'édition

1. Je ne sais si l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale qui contient cette réimpression de 1537 a été signalé comme il mérite de l'être. Il présente cette particularité que le second livre (*Pantagruel*) accompagné de la *Pantagruéline Prognostication pour l'an 1537* a été placé par le relieur avant le premier livre des éditions actuelles (*Gargantua*). Il serait intéressant de savoir de quelle époque peut dater la reliure.

de 1542, « qu'on y veoit maintenant ». L'édition de 1532 portait « qu'il y a maintenant ». Or nous pouvons saisir la trace du passage d'un texte à l'autre dans la formule bizarre et manifestement incorrecte de 1537 « qu'on il y veoit maintenant ». J'emprunte le second exemple au prologue du livre II, p. 217, l. 10. Les premières éditions portaient « aulcuns livres dignes de mémoire ». A cette expression un peu plate Rabelais voulut substituer l'expression plus pittoresque : « aulcuns livres de haulte fustaye ». La correction mal comprise donna le singulier assemblage qu'on lit encore dans l'édition Marty-Laveaux : « aulcuns livres dignes de haulte fustaye ». Il va de soi et le Duchat le faisait déjà remarquer dans ses notes, qu'il faut supprimer le mot « dignes ».

N'hésitons donc pas à conclure que, dans le passage qui nous occupe, Rabelais se proposait de substituer une nouvelle rédaction à la rédaction primitive, mais que son intention a échappé aux imprimeurs. On a ajouté à la première phrase ce qui était destiné à la remplacer. Tout éditeur de Rabelais doit supprimer résolument du texte les mots : « Ce que je ne dis... de bien en mieux », et ne les conserver que dans un appareil critique à titre de variante.

On peut soulever une difficulté. Quelle raison l'auteur avait-il ici de se corriger? Nous avons constaté nous-mêmes que la seconde rédaction était moins satisfaisante que la première. Pourquoi n'avoir pas conservé cette première rédaction? Il suffit, je crois, pour répondre à la question, de continuer la lecture du chapitre. Un peu plus bas, p. 255, l. 1, Rabelais avait écrit : « Ce que je ne dis par jactance vaine... mais pour te donner affection de plus hault tendre ». De cette phrase rapprochez celle-ci : « Ce que je ne dis par défiance... mais pour plus fort te encourager à proffiter de bien en mieulx ». La symétrie est complète, le mouvement identique. *Défiance* sonne exactement comme *jactance* et les deux derniers membres, de forme semblable, se correspondent pour le sens. Ces deux phrases ne pouvaient subsister dans la même page. Rabelais en a sacrifié une; mais gêné qu'il était par le souvenir de ce qu'il avait écrit d'abord, obligé de modifier la forme de sa phrase sans rien changer au fond, il n'est pas arrivé à donner à sa seconde rédaction la même netteté vigoureuse qu'à la première. Si adroitement qu'il l'ait fait, le raccord est sensible. Le caractère un peu guindé du style, qui ne s'expliquait pas dans l'hypothèse d'une addition, apparaît au contraire comme la conséquence à peu près inévitable d'un remaniement.

Si ces remarques sont fondées, elles donneront peut-être une idée de l'intérêt qu'il y aurait à collationner avec soin les premières éditions de Rabelais. On verrait, je crois, que le texte est loin d'être méthodiquement établi et qu'en particulier pour le deuxième livre, le plus remanié de tous, un éditeur sérieux aurait encore une belle tâche à remplir. Et en même temps on se rendrait mieux compte de ce que Rabelais fut comme écrivain et comme styliste. A défaut de ses manu-

scrits, ses premières éditions nous montreraient avec quel soin et en vertu de quelles préoccupations, il travaillait sans cesse à se corriger. Il rencontre en général du premier coup la forme précise qui convient à sa pensée; et s'il retouche ensuite sa phrase, c'est surtout pour lui donner plus de nombre et d'harmonie, pour la rendre plus vive ou plus pittoresque, en un mot pour y mettre plus d'art.

L. Bodin.

LE TRAITÉ DE LA GUERRE DE FRANÇOIS D'ESPINAY DE SAINT-LUC

La Bibliothèque Nationale vient d'acquérir d'un libraire de Londres le manuscrit original du *Traité de la guerre* [1] de François d'Espinay de Saint-Luc [2], gouverneur de Brouage sous Henri III, puis grand-maître de l'artillerie de France sous Henri IV, tué au siège d'Amiens, le 8 septembre 1597.

Ce volume porte de nombreuses corrections autographes de la main de Saint-Luc et contient plusieurs pages qui ne se trouvent pas dans les deux copies de ce même traité, conservées depuis longtemps à la Bibliothèque Nationale sous les nos 648 (anc. 7112, provenant de Béthune) du fonds des manuscrits français et 109 de la collection Dupuy. C'est d'abord une dédicace au roi Henri IV, dans laquelle Saint-Luc rapporte qu'il a composé ce *Traité de la guerre* pendant qu'il était gouverneur de Brouage; puis trois pièces de vers, une latine et deux françaises, en son honneur. On lira plus loin le texte de cette dédicace et des vers qui la suivent. Enfin le volume se termine par un petit chapitre sur le partage du butin en temps de guerre, intitulé « La Coustume de France et de Castille », qui manque dans les deux copies de ce même traité signalées plus haut.

Au XVIIIe siècle ce nouveau manuscrit du *Traité de la guerre* de Saint-Luc se trouvait dans la bibliothèque des Jésuites du collège de Clermont, à Paris, bien qu'il n'ait pas été compris dans la série des manuscrits français, décrits aux pages 292-321 du *Catalogus mss. codd. Collegii Claromontani* (Parisiis, 1764, in-8°). Passé dans les mains de Barrois, il a depuis fait partie des collections du comte d'Ashburnham et a figuré sous le n° 534 du catalogue du fonds Barrois à Asburnham Place, avec l'attribution erronée à Timoléon d'Espinay, fils de François, attribution reproduite dans le catalogue de la dernière vente des manuscrits Ashburnham-Barrois (n° 187), faite à Londres au mois de juin 1901.

H. Omont.

Dédicace du Traité de la guerre.

Vostre Majesté m'ayant plusieurs foys dict qu'il luy plaisoit de voir ceste débille marque de mon désir d'apprendre, et m'estant resouvenu qu'à plusieurs fois elle m'avoict embarqué à luy en discourir, j'ay creu qu'il falloit achever de descouvrir mes ignorences escrittes à celluy quy, sy grand maistre de la guerre, me les peult bien corriger et me rendre plus savant en cest art que toutes mes recherches ne sauroient faire. Je l'abandonne donc à Votre Majesté, Sire; mais non, je le voue

1. Bibliothèque Nationale, ms. nouv. acq. franç. 20.106; 203 feuillets in-folio mesurant 300 millimètres sur 200; reliure moderne en veau fauve.

2. Voir, sur François d'Espinay de Saint-Luc, Moréri, *Grand Dictionnaire* (1759) t. IV, II, p. 217; Michaud, *Biographie universelle* (nouv. éd.), t. XXXVII, p. 355; Didot-Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XLIII, p. 55-56.

et le commectz au mieux que luy peuvent rendre les censures de Vostre Majesté. Pleust à Dieu, en voulust-elle prendre la peyne et y donner une forme digne du polly que l'expérience et naturelle science de Vostre Majesté peult plus que tous les hommes passez et présens y aporter. Je le commençay et achevay, Sire, après la mort de feux messieurs de Guyse, durant un an d'oisiveté, que le feu Roy d'heureuse mémoire me laissa passer en Brouage, et comme auparavant j'avoys en mes premiers ans occupé mes pensées aux livres d'amour et des romans, je me mis lors en ceste recherche des choses de guerre, jugeant que le siècle où nous allions entrer passeroit autant en ce dur exercice que l'autre en amours et en gallanteries. Il y a donc cinq ans, Sire, que ces petites recherches me sont passées en l'esprit, et autant qu'occuppé au service de Vostre Majesté, je n'ay heu le loisir de les revoir, ce qui me servira d'excuse en ce quy se trouvera plus imparfaict, et qui me faict supplier Vostre Majesté, Sire, que peu de gens le voyent qu'après que Vostre Majesté, m'honnorant de m'en avoir dict son avis, au premier jour que j'auray l'honneur de la voir, elle me commendera peult-estre encores d'y mettre la nouvelle main, que l'expérience de Vostre Majesté m'ha depuis donnée. Il y a quelques choses qui pourroient bien ennuyer et que je reprens dès ceste heure, Sire, comme ces longues et languissantes recherches que je fais au commancemant de la levée des hommes, de leurs particulières dissiplines militaires, des façons de les bien adextrer aux armes qu'ilz portent et comme en uzoient les Romains, les Parthes et les Grecs. Ce que je dy encores de nos légionnaires, de l'invention et usence des picques et harquebuses, et autres choses un peu trivialles et communes. Mais, ayant ouy dire que, quand on escrit il faut contenter les curieux et mettre plustost trop qu'oublyer, et comme en un bastiment il fault perdre quelque foys des estoffes pour la solidité du tout, ainsy j'ay mis principallement au commancement force choses que j'en retrencheray un jour, s'il plaist à Dieu, et l'embelliray des exemples des lieux et des occasions que j'ay veues[1] depuis, soubz Vostre Majesté. Cependant elle vera, s'il luy plaist, le traicté du sergent major, celuy du maréchal de camp, celuy du général d'armée, celuy des sièges pour attacquer et deffendre; et ceulx-là seront, Sire, un peu moings ennuyeux et moings mal que les autres. Je dis à mon advis et non peult estre au jugement de Vostre Majesté, au-dessoubz duquel tout ce qu'il y a de cappitaines en ce siècle sont entièrement, ou le doibvent estre, soubmis pour apprendre et confesser ce que vos victoires, vos dilligences, vos stratagèmes et vos hasardz de guerre tesmoignent de vostre préexcellence en ce si difficille et périlleux mestier. J'en laisse les louanges et le si large champ, Sire, à ceulx qui en pourront escripre l'heureuse histoire. Et cependant j'achève mon voyage, où, ne dépendant plus que de ma particullière diligence, j'espère sy tost rendre à bon port les forces que Vostre Majesté m'a com-

1. Receues du, *corr.* veues.

misses, qu'elle en aura contentement, et moy celluy de demeurer toute ma vye, Sire,....

Mars fortis cinxit juvenis cum tempora lauro,
Docta olea cingam postmodo, Pallas aït.
Hoc præstas, San-Luce, datum non ante coævis,
Belli usus multis nullus utrumque tulit.
Milles ut ante annos, sic dux, juvenisque senexque
Clara tibi propria das monumenta manu
Munera, qui Martis tam belle reddis in artem,
Eminus aut instat, seu fera signa premat.
Turba ducum, quæ post clarebit martia lectis,
Unum te numeret grata tot inde duces.

C. F. R. A. S. PP.

Sonnet du mesme.

On voit plusieurs de Mars par générosité,
Par longue expérience et par mille faveurs,
Les grades acquérir et les premiers honneurs,
Laissant digne suget d'estre après imité.
Mais ce n'est qu'un moment, si la postérité
Ne l'entend, ne le void dépeind de ses coulleurs
Par les doctes escrits, les vies et les mœurs,
Les causes, les moyens de la prospérité.
Cent fois heureux le grand, ô très heureux celluy
Qui sait que la vertu ne périt comme luy.
Sainct-Luc, tu fais, et dis et laisses tesmoignage
D'un capitaine grand soubz nostre très grand Roy,
Qui donne les sugets aus perles de cest aage
D'exercer leurs espritz au devoir de leur foy.

Sonnet.

Ces braves dont l'honneur a duré si long temps,
Cæzar, les Scipions, Hannibal, Alexandre,
N'en méritent pas tant que nous en devons rendre
A vous, vaillant Sainct-Luc, lumière de nos ans.
Ils nous ont bien laissé leurs combats différens,
Mais non pas le moyen de les bien entreprendre,
D'assaillir une ville et de la bien deffendre;
Tout cela seul est deu à vostre divin sens.
Heureuse désormais la galante jeunesse
De monter à l'honneur par si divine adresse;
Mais nous encor heureux qu'en ce siècle ennuyeux
Nous ayons pour patron l'honneur de vostre vye,
Qui faict honte aus passez, à qui cède l'envye;
Car si vous dittes bien, vous faicte encore mieux.

ÉTIENNE BINET ET SES « MERVEILLES DE NATURE »

Qui s'occupe aujourd'hui du Père Étienne Binet? Quelques théologiens trouvent peut-être encore de l'intérêt à glaner parmi les œuvres mystiques du savant jésuite; quelques érudits ou curieux de notre ancienne littérature les ont peut-être aussi parcourues. Il n'en est pas moins vrai que la très grande majorité du public lettré ignore jusqu'au nom de cet écrivain, qui jouit cependant à son heure d'une grande réputation. Cette réputation, il ne la dut pas seulement à ses ouvrages de théologie, mais encore et surtout à un livre « assez curieux », disent les auteurs de la Biographie générale, à un livre très curieux et très attachant, dirons-nous, et qui méritait le succès peu commun qu'il obtint au XVIIe siècle [1]. Nous voulons parler de l'*Essay des Merveilles de Nature et des plus nobles Artifices* (*artifice* pris au sens latin d'invention ou de produit de l'industrie et de l'art).

Nos lecteurs s'étonneront sans doute, lorsqu'ils le connaîtront un peu, de l'oubli où est tombé ce charmant ouvrage. Comme nous, ils en trouveront peut-être la cause dans l'extrême richesse de la littérature française. Tant de chefs-d'œuvre accumulés peuvent bien faire tort à des œuvres plus modestes quoique d'une réelle valeur. Le moment nous paraît propice, à une époque qui s'est montrée si curieuse de tout ce qui touche à notre ancienne littérature, pour attirer sur une œuvre trop longtemps délaissée l'attention des juges autorisés, et lui procurer de nouveaux lecteurs. Tel est le but de cette simple étude où nous nous attacherons moins à disserter sur Binet qu'à le faire connaître directement par de larges citations qui parleront mieux en sa faveur que tous nos éloges.

Le livre s'ouvre par une épître dédicatoire à Monseigneur de Verdun, premier président au Parlement de Paris, dans laquelle l'auteur annonce qu'il va lui offrir « toutes les pierreries de nature, toute la beauté des fleurs, tous les métaux du monde, le ciel et la terre, la Nature et l'Artifice, tout ce qui se peut de beau et de bon ».

Voilà, n'est-il pas vrai, un plan bien vaste et bien ambitieux. Est-ce une description du monde, un nouveau *De rerum natura* que Binet va nous présenter? Une seconde épître, celle-ci adressée au « lecteur judicieux », précise ses intentions et son but, indiqués déjà par le sous-titre : « pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence » : « Peu de gens, dit-il, parlent des artifices et des choses qui ne sont de leur métier sans faire de vilains barbarismes. Quand Alexandre parle des couleurs, les petits apprentifs, broyant les couleurs, s'esclattent de rire, et ne s'en font que gausser..... Il y a mille choses où pensant faire merveille de bien dire, certes on ne dit chose qui vaille, et les gens du métier s'en moquent tout leur saoül. C'est bien pis quand faute de savoir le propre mot de quelque chose, ils vont tournoyant tout autour du pot, et, par une perifrase languissante ou une grande traisnée de paroles, ils font pitié à l'auditeur, qui reconnaît assez qu'ils sont au bout du monde, et au bout de leur français..... Pour éviter ces défauts, je vous porte icy un bon nombre des plus nobles artifices et le moyen d'en parler sans broncher. »

1. Depuis l'année de son apparition, 1621, jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle, l'*Essay des Merveilles de nature* atteignait plus de vingt éditions.

Ainsi, à l'en croire, l'idée première de Binet aurait moins été de faire œuvre de naturaliste et de savant que de grammairien, ou de professeur d'éloquence. Epris à la fois d'exactitude et de pittoresque dans le langage, il semble protester à l'avance contre la sévère exclusion dont l'Académie va frapper les termes techniques jugés trop roturiers. Il s'inspire directement des poètes théoriciens de la Pléiade, lorsqu'ils recommandent aux traducteurs de transcrire en français les termes d'art, de science et de métiers, et aux poètes de « hanter non seulement les sçavants, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mécaniques comme mariniers, fondeurs, peintres,... de sçavoir leurs inventions, les noms des outilz, et les termes usitez en leurs ars et mestiers, pour tyrer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses[1] ». Cette manière de voir est tout à fait celle de Binet, qui, dans son désir de connaître les choses par lui-même afin d'en parler pertinemment, a « tourné la roue pour espirer les secrets de l'affinage des pierreries, vogué sur mer pour apprendre le pilotage, visité les boutiques, et disputé avec de fort bons maistres » pour apprendre quelque chose que nous puissions apprendre après lui.

Maintenant que nous sommes édifiés sur les intentions de notre auteur, voyons comment il les a réalisées. Ce qui frappe d'abord, c'est l'absence de tout plan systématique dans cet « Essay », ou plutôt cette suite de petits essais, où la fantaisie d'un esprit alerte et curieux se donne librement carrière. C'est ainsi que l'auteur des *Merveilles*, entremêlant au gré de son caprice l'Art et la Nature, commence par nous initier aux secrets de la Vénerie et de la Fauconnerie, pour nous parler ensuite des Oiseaux et de leur vol, qu'il nous entretient de la Marine et du Pilotage, avant de nous présenter l'élément de l'Eau sous ses « mille et mille formes », sous ses aspects les plus poétiques; puis, curieux du côté particulier ou épisodique des choses, nous décrit une « Tempeste advenue à Naples l'année mil trois cent quarante trois »; qu'il traite longuement de la Guerre et de tout ce qui s'y rapporte, passe aux Pierreries, aux Métaux et à l'Orfévrerie, étudie bon nombre de nobles « artifices », tels que l'Imprimerie, la Médecine, la Musique...., en vient enfin à l'Homme, « chef-d'œuvre de Dieu et le miracle de la nature », et, comme s'il tenait à laisser son lecteur sous de riantes impressions, termine par la Rosée et l'Arc-en-Ciel.

Quelle peut être aujourd'hui la valeur technique des nombreux renseignements contenus dans cette petite encyclopédie? C'est ce que nous laissons aux spécialistes le soin de décider. Ce qui subsiste, en tout cas, c'est l'intérêt qu'offre aux lecteurs modernes ce riche inventaire des termes d'arts et de sciences au commencement du XVIIe siècle, dressé par un homme bien informé.

⁂

Mais, hâtons-nous de le dire, là n'est pas le principal intérêt des *Merveilles de Nature* : ce qui mérite surtout de retenir notre attention, ce sont les qualités littéraires et vraiment personnelles que notre auteur y a déployées.

C'est en vérité un homme charmant que cet écrivain ascétique. On est frappé dès l'abord de sa bonne grâce et de sa verve, de la vivacité de son imagination, du tour facile et heureux qu'il donne à sa pensée. Pour mettre tout de suite nos lecteurs à même d'en juger, nous ne saurions mieux faire que de leur donner un aperçu du premier chapitre, qui traite de la Vénerie. Rien de moins didactique que ce début : « C'est un plaisir innocent que le plaisir de la chasse, et pleust à Dieu que ce fust le plus grand péché des princes et des grands seigneurs, comme bien souvent c'est leur plus agréable plaisir. Pendant qu'ils courent un lièvre de grande roideur, et que montez sur

1. V. du Bellay, *Défense et Illustration de la langue française*, I, XI, et aussi Ronsard, *Abrégé de l'art poétique*, *Œuv.*, VI, 451, Marty-Laveaux.

un cheval qui vole, ils voyent après un cerf qui s'envole tant que jambes le peuvent porter, semble que tous les maux du monde leur demeurent derrière les épaules. Nul mal ne court assez vite pour les attraper... »

Les traits, les descriptions pittoresques vont se succéder au cours d'un développement où Binet fait preuve du même entrain que ses chasseurs, soit qu'il nous les montre, au commencement de leur journée, « habillez d'une hongreline d'escarlate et bien fourrée, la plume flottant sur le petit chappeau retroussé et boutonné d'or,..... en bon appétit de donner l'exercice au premier cerf que le bonheur leur présentera »; soit qu'il nous peigne le chien couchant qui « en quatre coups de nez vous évente une plaine »; soit qu'il termine par un petit tableau d'un coloris si frais, d'une touche si gracieuse et si coquette que Watteau aurait pu s'en inspirer :

« Tous (les jeunes gentils hommes qui ont couru le cerf) se vont jeter sur l'herbe mollette, à l'ombre d'un arbre touffu, sur le bord d'une fontaine bien claire; là, estendus de leur long sur la place, et contant chacun sa peine et sa valeur, sur le tapis d'une mousse bien verte et bien fraîche, ils vous mangent de la cresme toute couverte de fraizes sauvages, secouent un prunier pour faire tomber les prunes les plus meures, estouffent leur soif et leur chaleur dans la glace d'une fontaine cristaline; là, plus contens que le Roy, reprennent leurs esprits, et sur le soir s'en retournent au petit pas, soupent d'un appetit incroyable, et n'ont d'autre ambition que de trouver le lendemain un autre cerf qui ne soit de refus. »

Nos lecteurs ont maintenant quelque idée de la manière de Binet. Cette vivacité d'allure, cet art de peindre, de parler aux yeux ou à l'imagination, tantôt par un trait expressif jeté en passant, tantôt, comme nous venons de le voir, par de vrais tableaux, par des scènes animées, nous aurions maintes fois à le constater.

Mais ce qui nous séduit chez Binet, c'est son heureux don de s'intéresser à tout, de regarder les créations de Dieu et les œuvres de l'homme avec des yeux admiratifs ou sympathiques, ou bien curieux et amusés, jamais indifférents; de dégager de tout sujet, même ingrat d'apparence, l'idée ou le sentiment qu'il recèle, c'est enfin l'accent communicatif avec lequel il nous traduit ses naïves impressions et nous invite à les partager.

Écoutons-le s'émerveillant sur la découverte du papier. C'est avec un véritable lyrisme qu'il nous parle de ce précieux tissu : « La plume y glisse, et l'esprit y vole, rien n'arreste le vol des belles pensées. Ce sont de petits riens enfilez et colez ensemble, mais si proprement qu'il n'y a pas un trou, ny un pore ouvert; ce sont les entrailles innocentes et blanches des herbettes verdes, des surfaces dediées et voüées aux gens d'esprit, pour y esmailler leurs doctes fantaisies,... c'est le champ où l'esprit sème la graine de son espérance, qui germe en cadeaux[1] et en une moisson de lettres pour donner une cueillette d'immortalité.... C'est le miroir de l'ame, car dans iceluy nous lisons tout ce qui est caché dans le cabinet de nos entendemens; c'est le truchement des cœurs, l'ambassadeur fidelle des hommes, luy qui nous fait parler et entendre les absens, ouyr les discours des morts, qu'il fait encore parler, les tirant du cerceuil, le silence qui dit tout »; etc.

On retrouve ce mélange d'inspiration poétique, d'ingéniosité parfois excessive dans le choix des détails, et souvent de bonheur dans l'expression, au cours de son éloge du moucheron, que Binet ne peut se lasser d'admirer, comme une des plus délicates merveilles de nature, une de celles où « la puissance de Dieu fait mieux reluire les rayons de sa divine libéralité ».

« Qui pouvoit autre que Dieu assembler ces petites pièces, et en faire un corps organizé pour y loger une ame d'un moucheron, qui tout entier n'est

1. Nom qu'on donnait autrefois aux lettres capitales ornées de traits de plume; c'est par extension que ce mot a pris le sens de dépense de luxe, puis de présent.

qu'un poinct, qu'un atome, qu'un petit rien qui vole, mais un rien dans lequel, comme dans un grand amphithéâtre, la divine Sagesse prend plaisir de monstrer sa toute puissance »... « Il y a du plaisir à le voir par l'air, car il vole sans voler, il nage par l'air, ou plustot l'air vole pour luy, et lui sert de litière... Il piaffe néantmoins, et se balançant sur ces ailes voltige par l'air, et de nuict fait la guerre aux plus braves guerriers du monde, leur donnant droit en la visière, et leur humant le meilleur sang qui leur coule dans leurs veines, au visage. »

Le morceau, dont nous ne donnons qu'un aperçu, n'est certes pas parfait, et une critique sévère trouverait à y reprendre, soit au point de vue du style, soit au point de vue de la pureté du goût, mais il est impossible de n'y pas reconnaître le souffle qui anime notre auteur, même dans les plus petits sujets.

Sa verve se donne encore plus libre cours dans le chapitre du Rossignol, un de ceux, nous semble-t-il, où se montre le mieux l'originalité de Binet.

Écoutons d'abord le prélude :

« C'est un des plus gays plaisirs de nature, quand elle fait silence, pour entendre causer un petit Rossignolet, qui conte ses menus plaisirs au zéphire et aux forests, degoisant mille chansonnettes, et fendant doucement l'air par la reprise de cent mil fredons, qu'il lasche sans faire pause. Pour se donner du plaisir, il se ballance sur une branche qui branle, afin de danser à la cadence de ses chansons mignardes. »

Voilà certes un bien joli exposé. Nous l'abrégeons à regret. Mais tout à coup la scène s'anime, et nous assistons à une sorte de tournoi entre le rossignol et l'invisible rival que lui suppose Binet :

« Ah ! quel transport, s'il eschet que l'echo contre rossignolle, lui renvoyant ses couplets, et redisant toute sa mélodie. Cette petite voix emplumée, cette harmonie faisant de l'oiseau, ce petit bout de rien animé de musique, se tue de chanter. Il s'envole au ciel, il se ravalle, il fuit, il soupire, il se deult (se lamente), il se fache, il se rappaise;..... il se met en pièce, et la quinte le prend oyant qu'il ne sait rien inventer que l'echo ne l'imite, et ne le fasse aussi mignardement que luy. Adonc il flatte son doux ennemy, et ramollit sa voix, mignardant ses passages, et les poussant tendrement et languidement, comme pour flechir sa rigueur par les pitoyables accents de ses couplets. »

Le duel se prolonge jusqu'à ce que « ce pauvre petit choriste de nature », désespérant de triompher, « tout honteux se jette dans le bois où il crève de rage ».

Ainsi se termine ce petit drame à deux personnages, gracieux mélange d'observation et de fantaisie, auquel on ne souhaiterait qu'un peu moins de redondance et un art un peu plus châtié.

⁂

Nous ne donnerions pas une idée exacte et complète de l'auteur des *Merveilles*, si après avoir essayé de mettre en lumière sa verve poétique, son imagination vive et colorée, nous ne signalions aussi le tour malicieux, parfois même vraiment satirique de son esprit, en ajoutant bien vite que cette tendance ne le fait guère se départir de la bonhomie et de l'enjouement qui sont comme la caractéristique de sa nature et de son talent.

Cet heureux accord de qualités parfois opposées se manifeste en de nombreux endroits, comme en ce passage de la préface de l'*Orfèvrerie* : « Mon Dieu, que ces bonnes gens du siecle d'or estoient heureux, lecteur, mon amy, quand les hommes vraiment tous d'or beuvoient dans le creux de la main, puisant dans le cristal d'une fontaine, et assis sous un arbre, mettoient leurs mets savoureux, ou sur la fraische verdure, ou dans la vaisselle de terre. Festins innocens, et à la vérité bien-heureux, où il ne falloit craindre ny poison, ny excez, ni volupté peu honneste, ny indigestions fascheuses, ny maladies

quelconques... Celuy de vray fut malheureux et ennemy des hommes qui le premier arracha les entrailles innocentes de nostre bonne mere pour en faire de l'or; en mesme temps il couvrit la face de la terre de meurtres et malheurs, et bannit l'innocence de ce grand Univers... Depuis que l'orfèvrerie nous a charmez de mille enchantemens, cizelant, burinant, émaillant, glaçant, emperlant la besongne, hélas! tout est perdu! »

La vertueuse indignation de Binet finirait par nous gagner, si ses doléances n'aboutissaient à cette conclusion d'une résignation toute philosophique : « Mais par crier on ne gagnera gueres, puisque l'artifice est tourné en nature, et l'abuz en uz et coustume si fort invétérée, qu'à peine le monde estoit éclos, que desja les orfèvres avoient façonné des pendants à Rébecca, à Rachel, et aux premieres femmes du monde. Puisqu'il faut donc que cela soit, à tout le moins il faut scavoir le moyen de parler de ce mestier et connoistre la façon et les termes. » Et, par amour de l'art, Binet jette un voile sur les abus d'une industrie trop mondaine, mais dont les secrets sont bien intéressants à connaître.....

Nous retrouverions un procédé analogue dans le préambule du *Tirage des armes*, c'est-à-dire du duel. Le Père Binet ne peut oublier le caractère sacré dont il est revêtu; il se doit donc à lui-même et à ses lecteurs de dire ce qu'il pense de cette détestable coutume. Il le fait en termes très convaincus et même pathétiques; après quoi, sa conscience rassurée, il entre résolument en matière : « Toute ma colère, lecteur mon grand amy, ne destournera pas ces follastres; si envie vous prend d'en parler, et leur dire des injures, je vous y veux ayder, et vous représenter quelques termes de ce mauvais mestier ». Ce qu'il fait aussitôt, non sans nous avoir prévenus que « pour peu qu'il nous en die, nous n'en sçaurons que trop ».

La satire est quelquefois, chez Binet, plus directe et plus prolongée, comme dans le chapitre du *Remora*, où, tirant parti d'une anecdote fabuleuse racontée par Pline l'Ancien, il nous donne, un peu à la manière de Montaigne, une leçon de modestie et d'humilité. Nous voudrions citer de ce morceau deux passages, le premier dans lequel le remora se vante d'avoir, à lui tout seul, arrêté la flotte de Tibère :

« Voici un nouveau Annibal aux portes de Rome, qui tient en une prison flottante Rome et son empereur... Cesar sera roy des hommes, et moy je seray le Cesar des Cesars; toute la puissance de Rome est maintenant mon esclave; et peut faire tout son dernier effort, car tant que je voudray, je la tiendray en cette conciergerie royale... Que la mer se depite, que le vent enrage, que tout le monde devienne forçat, et tous les arbres avirons, si ne feront-ils un pas sans mon passe-port et sans mon congé... »

Voici maintenant la conclusion. Ne rappelle-t-elle pas l'auteur de l'Apologie de Raimond de Sebonde?

« Las, que ne rabattons-nous les cornes de notre vaine arrogance..., car si Dieu se jouant par un petit escumeur de mer, et le pyrate de la nature, il arreste et accroche tous nos desseins qui s'envolent à pleine voile d'un pole a l'autre, s'il y employe sa toute-puissance, à quel poinct reduira-t-il nos affaires? Si de rien il fait tout, et d'un poisson, ou plustost d'un petit rien nageant et faisant du poisson, il accable toutes nos esperances, hélas! quand il y emploiera tout son pouvoir, et toutes les armees de sa justice, hé! où en serons-nous? »

Si nous voulions montrer jusqu'où peut aller la verve satirique du P. Binet, ce serait peut-être ici le lieu d'analyser le chapitre de l'*Homme* et de la Beauté. Afin de nous bien convaincre du néant de ce qu'il appelle la « beauté fardée », notre moraliste accumule contre cette maîtresse d'erreur et cette cause de perdition ses traits les plus acérés. Son parti pris de dénigrement le fait même tomber dans un réalisme et une outrance d'expression qui ne laissent pas de choquer assez gravement le bon goût, comme lorsqu'à propos de la Beauté, il nous parle de *beau fumier*, de *cadavre masqué*, de *sac de lard*, de *cloaque aspergé d'eau de rose*, etc.

*
* *

C'est d'ailleurs par quelques observations sur le style de Binet que nous voudrions achever cette étude. Par les extraits que nous en avons donnés, le lecteur a pu déjà se rendre compte que, même en ses meilleurs endroits, Binet ne possède encore ni cette correction, ni cette pureté de goût qui caractériseront les écrivains de la grande période littéraire qui va s'ouvrir. La prose française a déjà ou va avoir son Balzac : elle attend encore son Pascal. La phrase de Binet est souvent longue, diffuse, peu régulièrement construite. Ses qualités de grâce et de finesse s'accompagnent de mignardise et de préciosité. Comme les écrivains de la Pléiade, il a le goût exagéré des diminutifs (une expression revient souvent sous sa plume, *ce rien*, *ce petit rien*). Il a une tendance à enjoliver toutes choses. Il donne trop volontiers dans le style figuré. Il nous dira par exemple que le roi des abeilles *n'apporte que du miel à ses commandements*. Il craindra, en nous parlant trop longtemps des jardins, de faire d'un *jardin de fleurs* un *labyrinthe de discours*. Il nous parlera du *corps de garde des épines qui servent de gardes du corps à la reine des fleurs*. Emule de Benserade et de Voiture, qui lui auraient fait excellent accueil à l'hôtel de Rambouillet, il appelle la beauté *un charme diamantin*, *une neige qui fait transir la vertu*, *un aspre purgatoire des escervelez*, etc.

Nous pourrions nous étendre davantage sur ces critiques, mais nous aimons mieux, en finissant, attirer l'attention sur les réelles et précieuses qualités de style de notre auteur.

S'il ne sait pas construire savamment une période, il a le sentiment du nombre et de l'harmonie, comme le prouve cette phrase tirée du chapitre de la *Musique* : « Pour desaigrir les amertumes de notre pauvre vie, Dieu nous a donné les douceurs de la musique, qui est le refrain et l'écho des chansons harmonieuses du ciel, et un ingénieux amas de toutes les proportions et plaisirs que la Nature a semés par l'étendue de cet univers, qui ne vit qu'à la cadence et au bransle des cieux. »

Écrivain au style abondant et fleuri, Binet offre de jolis morceaux de prose poétique qu'on serait tenté parfois de comparer à certaines pages de son illustre contemporain et ami, saint François de Sales.

Si Binet excelle dans le genre gracieux, ce n'est pas qu'il soit incapable d'énergie ni d'éclat, ainsi que l'attestent les pages qu'il consacre au *Duel à cheval*, au *Phénix*, au *Feu* et à l'*Air*, à l'*Arc-en-Ciel*. Nous pourrions montrer aussi la facilité avec laquelle, partant d'un sujet ou d'une idée assez simple, il s'élève naturellement jusqu'au grand style [1]. Mais il faut nous borner et laisser découvrir quelque chose à nos lecteurs.

Si l'histoire littéraire ne devait s'occuper que des grands écrivains, peut-être faudrait-il laisser de côté des auteurs comme Étienne Binet. Mais ne convient-il pas de faire une place aux auteurs primesautiers et originaux, alors surtout qu'ils se doublent, comme l'auteur des *Merveilles*, d'un homme plein d'ingénuité et de cordialité qui attire et retient la sympathie?

Nous nous permettrons donc d'exprimer le vœu que, dans les nouvelles histoires de notre Littérature, une mention soit accordée à cet écrivain qui offre l'agréable exemple de ce que pouvait être, au commencement du XVIIe siècle, un religieux homme de lettres et homme du monde, paré des grâces les plus aimables de l'esprit français.

PAUL GODEFROY.

1. Voir le chapitre intitulé : *Un espi de blé*.

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA SOCIÉTÉ ET LA LITTÉRATURE PRÉCIEUSES : EXTRAITS DE LA CHRONIQUE DU SAMEDI PUBLIÉS D'APRÈS LE REGISTRE ORIGINAL DE PELLISSON (1652-1657)

C'est un élégant registre de deux cent quatre-vingt-un feuillets en beau papier, de format petit in-quarto, doré sur tranches, muni de gardes en moire vert céladon liserées de filets d'or, et d'une reliure en velours, dont le bleu turquoise dut être naguère apparié à la fameuse brocatelle du cabinet d'Arthénice ou aux bas de Mlle de Scudéry, mais s'est affadi par l'injure du temps et défaille par endroits en de moroses grisailles. Ce luxueux spécimen de la papeterie du grand siècle repose en un solennel étui bleu et or, au grain écaillé, mais dont les ais disjoints l'abritent encore précieusement, de plat, de tranches et de dos, comme pour le garder de tout contact profane. Album ou missel, on ne sait : pourtant, les soyeuses étoffes qui le revêtent paraissent attester que des doigts féminins en combinèrent la parure ou furent destinés à le manier. N'était son épaisseur, il évoquerait quelque exemplaire de la Guirlande de Julie, de couleurs madrigalesques et de galante allure, dévotement enclos sous ces tissus symboliques d'où s'exhale on ne sait quel parfum de féminisme pompeux et suranné. En fait, on pourrait l'intituler *la Guirlande de Madeleine* : aussi bien, c'est le keepsake d'une contemporaine et émule de la M^ise^ de Rambouillet, et c'est le livre bleu de la préciosité, ou comme disaient les précieux eux-mêmes, c'est le registre original de la *Chronique du Samedi* qu'une bonne fortune a fait passer des mains de Mlle de Scudéry dans les nôtres et dont nous offrons quelques extraits aux lecteurs de la *Revue*.

*
* *

Nous étudierons et analyserons en détail la *Chronique du Samedi* dans un ouvrage en préparation sur *Mlle de Scudéry, sa vie, son œuvre et son salon d'après des documents inédits*. Nous nous bornons donc ici à dire l'essentiel au sujet de ce manuscrit qui apporte une contribution assez piquante à l'histoire de a société et de la littérature précieuses.

Tallemant des Réaux l'a eu entre les mains [1] et le décrit comme il suit dans l'historiette des Scudéry : « La plupart des dames de la cabale de Mlle de Scudéry, qu'on appela depuis le Samedi, n'étaient pas autrement jolies... Pellisson fait un recueil où il met toutes leurs lettres et tous les vers sans rien corriger. J'en trie ce qu'il y a de meilleur. Cela s'appelle les *Chroniques du Samedi* [2]... » Nous détachons du *Commentaire* de l'historiette une

1. Ainsi que l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie* par Pellisson et d'Olivet, édition Ch.-L. Livet, t. II, p. 420 : lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier en date du 10 décembre 1728).

2. *Historiettes* de Tallemant des Réaux, édition Monmerqué et P. Paris, Paris, Téchener, 1853-1860, t. VII, p. 58-59. C'est en marge de ce passage que se trouve la note de Tallemant reproduite par M. Roy (*La vie et les œuvres de Ch. Sorel*, Hachette,

note de Monmerqué relative à ce passage : « Ce recueil manuscrit dont La Monnoye a regretté la perte dans une note du *Menagiana*, t. II, p. 231, est conservé et fait partie aujourd'hui du beau cabinet de M. Feuillet de Conches. Il est écrit pour la plus grande partie par Conrart, avec des corrections et des additions de Pellisson; on y reconnaît même quelques mots tracés par Mlle de Scudéry. Le triage dont parle des Réaux était apparemment destiné à un portefeuille qu'il formait pour lui-même et qui ne semble pas avoir été retrouvé [1]. J'ajoute que M. Feuillet de Conches prépare maintenant, dans ses rares moments perdus, une édition des *Chroniques du Samedi*; et je me trompe fort, ou le travail de l'éditeur fera rechercher le livre, autant pour le moins que les *Chroniques* elles-mêmes. » Cette note date de 1857; mais dans sa première édition de Tallemant, qu'il avait donnée avec Châteaugiron et Taschereau de 1833 à 1835, puis dans la réimpression de cette édition refondue en 1840, Monmerqué avait déjà parlé de la *Chronique* et en avait signalé l'intérêt [2]. Depuis lors, plusieurs écrivains s'étaient préoccupés du manuscrit de Feuillet de Conches et avaient déploré qu'il restât inédit : citons notamment M. E. Despois dans un article sur le *Roman d'autrefois* paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1846; M. E. Colombey, dans sa *Journée des Madrigaux* (1856, avant-propos, p. 13), M. Marcou dans sa thèse sur Pellisson (1859, p. 103), et M. Frère dans son *Manuel du bibliographe normand* (Rouen, 1860).

Dans sa bibliographie de Madeleine de Scudéry [3], Frère faisait figurer l'ouvrage suivant : « Chroniques des samedis de Mlle de Scudéry, recueillies par Conrart, annotées par Pellisson-Fontanier et publiées par M. F. Feuillet de Conches. Paris, P. Jannet, in-16. Ouvrage annoncé sous presse en octobre 1856. »

L'ouvrage « annoncé sous presse » en 1856 ne parut point. Relevons ici une coïncidence particulièrement instructive. V. Cousin, qui n'ignorait pas ni ne pouvait ignorer l'existence de notre manuscrit [4], et qui était à l'affût de tous les inédits de ce genre, venait d'inaugurer avec *Mme de Longueville* (1853) et

1894, p. 288), et par M. Brunot (Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. IV, p. 777) et qui vise les néologismes, ou les locutions nouvelles, ou les métaphores inédites de Mlle de Scudéry : « On peut dire que Mlle de Scudéry a autant introduit de méchantes façons de parler que personne ait fait il y a longtemps ». Il est manifeste que cette note marginale de Tallemant concerne spécialement la *Chronique du Samedi*, et qu'il faut pour en saisir le sens, se reporter à notre manuscrit : or, en étudiant la langue et le style de la *Chronique*, nous avons pu nous convaincre une fois de plus de la légèreté des assertions de Sorel (*De la connaissance des bons livres*, 1671, ch. IV, *Du nouveau langage français*, p. 362), et de Ménage (*Observations sur la langue française*, 1675, t. I, ch. CCXXIX, *Inventeurs de quelques mots français*, p. 435), relatives aux néologismes de Mlle de Scudéry. Nous avons reconnu que, dans le passage cité, Tallemant vise uniquement les métaphores nouvelles introduites par elle dans le langage de la galanterie, et qui abondent dans la *Chronique*, recueil de lettres, de billets, et de poèmes galants, comme celle-ci : « brûler pour un amant les faubourgs de son cœur », et toutes ces locutions d'*amitié tendre*, d'*estime passionnée*, etc., qui reviennent à chaque feuillet de la *Chronique*.

1. En revanche, le prologue de la *Chronique* se trouve dans un autre « triage » de Tallemant (*Bibl. de la Rochelle*, Mss. 672) qui est comme la *Chronique* du salon de Mlles Perriquel : chez ces deux sœurs, dont l'aînée, en poésie Alphise, fut aimée de Pellisson et inspira de la jalousie à Mlle de Scudéry, se réunissaient quelques habitués du Samedi, entre autres Pellisson, Conrart et Isarn. Il est souvent question de ce petit cercle dans notre manuscrit.

2. Il avait commencé par la traiter un peu légèrement de ridicule et de fade (édition de 1833-1835, t. V, p. 278, note 1); il changea d'avis, après l'avoir examinée de plus près.

3. *Manuel*, t. II, p. 519.

4. Cf. ce passage de *Mme de Sablé* : « Il y avait (au Samedi) un ordre du jour, un appareil presque académique, un procès-verbal des actes, une chronique, un secrétaire qui était Pellisson, et un conservateur des archives de la Société, Conrart. »

de continuer avec *Mme de Sablé* (1854) et *Mme de Hautefort* (1856) une série d' « études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle » qui paraissaient en articles depuis 1851 [1] dans la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Savants*. Ce fut à ce moment qu'il découvrit sa fameuse clef du *Cyrus* et qu'il commença au *Journal des Savants* cette série d'articles et de mémoires, d'où devait sortir sa *Société française au XVIIe siècle d'après le grand Cyrus de Mlle de Scudéry* (Didier, 1858)[2]. Comment se fait-il que ce farouche amateur de pièces originales qui sévissait à cette époque, dans tous les dépôts publics et dans toutes les collections privées d'autographes, et qui désolait notamment les conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal en confisquant à son profit les recueils de Conrart [3], n'eût pas songé ou n'eût pas réussi à obtenir de M. Feuillet de Conches communication de cette *Chronique*, où il eût puisé les éléments d'une évocation pittoresque du salon de Mlle de Scudéry? Joignez que les recueils de Conrart ne lui fournissaient, et pour cause, sur ce salon qu'un fort petit nombre de renseignements : en effet, les recueils eux-mêmes [4], la Correspondance inédite de Huet et de Ménage [5] et la *Chronique* nous apprennent que Conrart, d'abord ami intime et sigisbée en titre de Madeleine, devint assez réservé et cérémonieux vis-à-vis d'elle à partir de l'entrée en scène ou de l'arrivée à Tendre de Pellisson en 1653, et enfin se brouilla avec elle en 1659, à l'occasion des incidents qui entourèrent l'élection de Gilles Boileau à l'Académie. Il avait fait partie du Samedi à titre de membre honoraire ou de protecteur, tandis que Pellisson y tenait, comme dit Tallemant, l'emploi d'Apollon, d'inspirateur et d'organisateur des divertissements, et enfin de « grand gouverneur » de Sapho et de « garçon qui a toujours quelque amour à la platonique [6] », qualifié entre tous pour présider aux jeux et aux entretiens galants du petit cercle du Marais.

C'est ici le lieu de définir la contribution que la *Chronique* pouvait apporter à l'enquête de Cousin sur Mlle de Scudéry, ses amis et son salon : dans l'espèce, cette contribution était de premier ordre. La *Chronique* est comme le mémorial de la période héroïque du Samedi de Mlle de Scudéry. Les nombreuses lettres de celle-ci, de Pellisson, de Conrart, d'Isarn, de Donneville, de Mme Boquet et de Mlle Robineau, dont elle contient les minutes dressées par les soins de Pellisson, annotées et authentiquées de sa main, les morceaux divers de prose et de poésie émanant du Samedi qui y sont annexés, tout cela c'est l'histoire même du Samedi dès avant sa naissance jusqu'au commencement de son déclin, qui se déroule devant nous, étape par étape, incident par incident, quelquefois même heure par heure, avec un relief de vérité et de vie singulièrement piquant. Ajoutons que l'ordre scrupuleusement chronologique dans lequel sont rangées toutes ces pièces fait de ce minutier de la société précieuse une sorte de journal authentique et précis relatant au jour le jour les travaux littéraires, les divertissements, les amitiés, les amours et les amourettes, les jalousies, les brouilles et les réconciliations, qui défrayaient l'activité intellectuelle et sentimentale de Madeleine et de ses amis.

1. Il avait publié, dans la *Revue* du 15 janvier 1844, un article sur les *Femmes illustres du* XVIIe *siècle*, qui annonce et résume la conception historique, littéraire et sociale que toutes ses « études » ou « nouvelles études » ultérieures devaient mettre en valeur.

2. *Journal des Savants*, *Une clef inédite du grand Cyrus*, articles : 1857, p. 209, 633, 689, 763; 1858, p. 41. — *Mlle de Scudéry et sa société*, *Mémoires* : 1858, p. 238, 304, 345. — *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1858, *De l'influence historique du Grand Cyrus*.

3. On conserve encore à la Bibliothèque de l'Arsenal les bulletins d'emprunt de Cousin.

4. Bibl. de l'Arsenal, Mss. Recueil Conrart, en deux volumes, II, 5132, fos 199-207 et 215-225.

5. Bibl. Nat. Mss. Nouv. Acq. fr., 1341; *Correspondance de Huet*, F. fr., 15188-90.

6. Tall., VII, 6.

Toutefois la partie de beaucoup la plus curieuse du recueil est celle qui contient la correspondance sentimentale de Mlle de Scudéry et de ses deux soupirants, depuis la présentation de Pellisson à Madeleine ménagée par l'officieux et imprudent Conrart jusqu'à l'évincement de ce dernier et au triomphe de Pellisson devenu le soupirant officiel et attitré de la « divine Sapho ». On ne lira pas sans intérêt ni sans quelque surprise les lettres ardentes et dolentes de Conrart, revendiquant vainement auprès de Madeleine les droits qu'il prétend posséder sur son cœur par privilège de premier occupant, et l'assurant que Mme Conrart, Madeleine aussi de son prénom, approuve et encourage pleinement leur manège sentimental; comme aussi les divertissantes suppliques de Pellisson, qui joue en conscience son rôle de héros de la *Carte de Tendre*, et les lettres ou les billets de Madeleine, qui ménage Conrart, agace Pellisson, les retient tous deux par d'ingénieuses et laborieuses coquetteries, et balance éternellement entre le oui et le non, parmi ces nuances infinies d'estime, de tendresse, d'amitié, d'amour et d'amitié amoureuse, que comporte la galanterie raffinée et spécieuse des précieux du bel air, aux alentours de 1650. C'est, d'un mot, la *Carte de Tendre* en action, que cette amusante correspondance, où l'on voit le sérieux Pellisson, alors âgé de vingt-huit ans, mais déjà académicien surnuméraire [1], inaugurer auprès d'une demoiselle qui en avait quarante-cinq et ne laissait pas, selon le mot de Chapelain, de n'être pas beaucoup jolie, cette sorte de servage d'adoration qui devait se prolonger durant plus de quarante ans, s'il est vrai, comme le prétend l'abbé d'Olivet, que Pellisson et Madeleine ne passèrent pas dès lors un seul jour sans se voir ou s'écrire jusqu'à la mort de ce dernier survenue en 1693. Enfin, pour ce qui est de l'intérêt proprement littéraire de cette correspondance, nous ne croyons pas l'exagérer en affirmant que les lettres inédites de Madeleine qu'elle contient sont faites pour surprendre quelque peu les personnes qui s'obstinent à voir en elle le type du pédantisme féminin ou du féminisme pédant, ou, comme disait Sainte-Beuve, un amalgame de miss Edgeworth et de Mme de Genlis, un ambigu de distinction gourmée, de vertu prédicante et de dogmatisme ratiocinant, bref une institutrice revêche et verbeuse, néanmoins éminente. Ses lettres à Conrart et à Pellisson, un peu trop guindées et harnachées à la façon de Balzac, sont parfois charmantes d'ironie façonnière, d'élégante diplomatie, d'adresse à éluder leurs instances, à retirer d'un mot ce qu'on donne de l'autre, enfin à les envelopper l'un et l'autre d'un joli réseau d'illusions où s'épanouissent ce papillotage sentimental et toutes ces parades galantes que nos précieux trouvaient plus aimables encore que l'amour. Faisons la part du fatras ennuyeux et ridicule de la *Carte de Tendre*, qui y fleurit par endroits, jusqu'à l'indiscrétion : il reste maint billet galant d'allure bien française tout ensemble et bien féminine. On y trouve, de çà, de là, un présage et comme un parfum anticipé de cet art des jolis manèges, des aveux furtifs, des promptes retraites, des agaceries légères, qui para de grâce et d'ironie tant d'autres billets tracés pour des amants fort différents de Pellisson par ces amantes que, cent ans plus tard, les crayons de Saint-Aubin nous présentent, parfois, assises à leur secrétaire, les yeux baissés, la plume aux doigts, et, dans la flamme mince du sourire, toute l'ivresse épanouie du caprice amoureux. Revenons à notre amant disgracieux et à notre amante surannée : comment définir leur cas? amours de tête ou amours de cœur? amitié amoureuse ou amour amical? Il y avait un peu de tout cela dans le sentiment qui les rapprochait l'un de l'autre :

1. Conrart en avait quarante-neuf, mais on sait qu'il resta jeune de cœur jusqu'à la suprême crise de goutte qui l'emporta rimant encore des strophes alanguies pour Mlle de La Vigne et pour Mlle Dupré :

Iris, pour trouver le temps doux,
Il faut se rapprocher de vous
Et de votre chère Climène...

et, d'analyser ce sentiment, c'est ce que nous n'essaierons pas, car cela nous entraînerait à discourir *extra locum* sur les rapports qui relient la métaphysique galante des romans de Madeleine à la galanterie contournée de la *Chronique*. Qu'il nous suffise de donner de cette galanterie une définition sommaire et provisoire, qui permette à nos lecteurs d'apprécier la saveur assez spéciale des inédits que nous leur offrons et qui éclaire ces derniers du jour qui leur convient. Aussi bien, la définirons-nous par comparaison, en usant d'une image qui revient souvent dans la *Chronique* : nos amants se content fleurette l'un à l'autre; aujourd'hui, toutes choses égales d'ailleurs, nous dirions qu'ils flirtent. Le flirt, dans le vocabulaire de la galanterie de notre temps, désigne, comme on sait, une ébauche de liaison toujours inachevée et sans cesse reprise, tramée d'agaceries, de feintes, de faux-fuyants, d'abandons simulés de la femme et de larcins illusoires de l'homme. Il consiste apparemment à jouer à l'amour, en n'ignorant point, puisqu'il est de délicieux périls, quoique mortels, que ce jeu-là se développe sur les régions limitrophes du rêve et de la réalité, et qu'en l'espèce le règlement des incidents de frontière peut coûter cher. Faut-il ajouter que, dans la société du Samedi, ces incidents avaient fort peu de chance de se produire jamais? En définitive, Madeleine apparaît, dans ses lettres sentimentales à Pellisson et à Conrart, comme une sorte de Célimène de la discrète et galante amitié, mais une Célimène sur le retour et pleine d'expérience, habile à introduire dans le plus simple et le plus spontané des sentiments, les raffinements, les complexités et les manèges qui sont l'éternel arsenal de la coquetterie amoureuse : tout un monde de conventions et d'artifices, où ses correspondants s'engagent et s'égarent complaisamment à sa suite, aspirant tous deux à pénétrer et à s'éterniser avec elle dans cette terre promise de l'amour précieux dont elle leur professe la topographie, et se disputant son cœur avec une opiniâtreté où Conrart apporte plus de fantaisie que d'ardeur sincère, Pellisson une ferveur impatiente, naïve et touchante...

Parmi tout cela, beaucoup de charme et de fadeur, des trésors de candeur, un grand fonds de délicatesse morale, un goût excessif du divertissement sentimental, et le désir qu'éprouvent des gens prodigieusement inoccupés de développer un décor romanesque autour de la quiétude de la vie la plus bourgeoise et la plus doucement monotone qui fût. Au demeurant, la *Chronique* se rattache d'elle-même à un moment déterminé de l'histoire des mœurs par l'abondance et la précision des renseignements qu'elle nous fournit sur les réunions périodiques, les parties de campagne, les réceptions des précieux du Marais, le culte qu'ils professaient pour la bonne chère, en particulier pour les gâteaux d'un certain pâtissier de la rue Saint-Honoré et les tartes incomparables de Mme Conrart [1], et les cadeaux dont ils s'accablaient mutuellement [2] : renseignements épars à travers la collection de lettres et de pièces diverses qui constitue la *Chronique*, mais qu'il serait bien malaisé de trouver ailleurs, même dans les recueils de Conrart. A l'envisager sous un autre angle, la *Chronique* constitue un commentaire fort piquant des derniers tomes de *Cyrus* et des premiers tomes de *Clélie*, qui parurent au moment même où Made-

1. Ancillon a célébré le génie culinaire de Mme Conrart, toujours appliquée à élaborer « de l'hydromel, des pastilles et différentes autres choses, avec lesquelles elle prenait plaisir de soulager ou de régaler les amis de son mari ». (*Mémoires concernant la vie et les ouvrages de plusieurs modernes*, Amsterdam, 1709, p. 125.)

2. Ainsi se trouvent démenties les malveillantes allégations de Furetière dans le passage du *Roman bourgeois*, où il décrit les amours de Madeleine et de Pellisson : « Les seuls qui en profitèrent furent les libraires faiseurs de recueils, qui ramassèrent les pièces et les vers que ces amants laissèrent courir par le monde, dont ils firent de beaux volumes. Tous les autres marchands n'y gagnèrent rien, il n'y eut aucun commerce de jupes, de mouchoirs, ni de bijoux; tous les présents furent faits en papier, jusqu'à celui des étrennes... Ce qui est fort surprenant et

leine échangeait avec ses deux soupirants les lettres qu'on lira plus loin : elle est notamment la source d'un certain nombre des récits, des portraits et des théories sentimentales qui remplissent les tomes VII-X de *Cyrus* et les tomes II-VI de *Clélie*.

*
* *

La *Chronique* ne renferme pas de lettres autographes; c'est un recueil de minutes de lettres inédites [1] : les lettres sont minutées sur le recto des feuillets, non point par Conrart, — ainsi que l'a établi l'expertise de M. Noël Charavay, à l'encontre de l'assertion de Monmerqué et de M. Feuillet de Conches, — mais par le secrétaire de Pellisson, ce sieur Girard, aussi éminent en calligraphie qu'inexpert en orthographe que Pellisson, obligé de ménager ses yeux malades, employait pour écrire sous sa dictée et pour recopier les lettres de ses amis, ainsi que nous l'apprennent sa correspondance avec Donneville [2] et la *Chronique*. Au verso des feuillets se trouvent, cependant, des annotations autographes de Pellisson qui remplissent parfois le feuillet tout entier : on y rencontre également deux notes de la main de Madeleine. Le *Chroniqueur* [3] Pellisson était chargé de garder dans ses archives les originaux de ces lettres et de les faire minuter sur un registre particulier, afin qu'elles ne pussent tomber entre des mains profanes qui en auraient abusé et que, néanmoins, leur conservation fût assurée; une appréhension très sourcilleuse du ridicule avait inspiré cette mesure à Madeleine [4].

Billet de Sapho à Acante en lui envoyant tous les précédents billets pour les faire écrire.

« Comme ce n'est pas l'usage de confier des papiers d'importance sans en avoir un récépissé, vous en enverrez, s'il vous plaît, un qui marque précisément que vous avez dix-neuf billets qui s'adressent à moi, un à Mme Boquet, un à M. Conrart et une lettre de M. Isarn et vous vous engagerez à les restituer toutes fois et quantes vous en serez requis [5]. »

bien contraire à l'humeur du siècle, c'est qu'il n'y eut jamais ni festin, ni cadeau; la promenade, quoiqu'elle leur plût fort, était toujours sèche, et les traiteurs ni les pâtissiers ne reçurent jamais de leurs visites ni de leur argent. » (*Roman bourgeois*, édition E. Fournier, p. 166.)

1. Toutes ces lettres sont inédites, à l'exception d'une lettre de Godeau, qui se trouve également dans les recueils Conrart et que M. E. de Barthélemy a reproduite dans sa plaquette : *Sapho, le Mage de Sidon, Zénocrate*, Didier, 1880.

2. Recueil Conrart, in-f°, t. V, f°s 195-251 (1650-1651).

3. C'est ainsi qu'il est qualifié dans la *Journée des Madrigaux*.

4. Indiqué dans une note de Pellisson. Nous donnons, une fois pour toutes, la traduction des surnoms de nos précieux : Madeleine était surnommée Sapho; Pellisson, Acante; Conrart, Théodamas; Mme Boquet, amie intime de Madeleine, Agélaste; Donneville, Méliante; Isarn, Trasyle; Sarasin, Polyandre; Godeau, le Mage de Sidon; Raincy, le prince Agathyrse; Mme Arragonais, la princesse Philoxène; sa sœur, Mlle Le Gendre, Cléodore; Mme d'Aligre, fille de Mme Arragonais, Télamire; Mlle Robineau, Doralise.

5. Ce billet se trouve, ainsi que le suivant, à peu près au premier quart du registre, lequel n'est pas folioté. En regard du billet de Pellisson figure la note suivante : « Ici doit être la carte de Tendre qui fut faite en suite au premier Samedi ». L'exemplaire original de la carte de Tendre a disparu : la *Chronique* nous en fournit, du moins, une description minutieuse que nous reproduirons en son lieu.

Pellisson répond par le billet suivant :

« Je soussigné reconnais et confesse avoir reçu de Mlle de Scudéry tant de grâces qu'on n'en peut faire la somme et que je ne les lui rendrai jamais. Fait à Paris, ce 13e novembre 1653. Pour des grâces sans nombre.

« PELLISSON. FONTANIER [1] ».

La *Chronique* contient exactement cinquante-huit lettres de Mlle de Scudéry, quarante-cinq de Pellisson, seize de Conrart, cinq d'Isarn, deux de Mlle Robineau, une de Donneville, une de Linières, une de Mme Arragonais, une de Mlle Marpon, et deux de Godeau, dont une seule inédite. Elle comprend en outre la version originale de la *Journée des Madrigaux* reproduite par Conrart dans ses recueils sous le titre de « fragment tiré des Chroniques du samedy » [2]; une Gazette des *Nouvelles de l'île de Delphes* assez intéressante; le poème, imprimé depuis, de Sarasin, *Dulot vaincu ou les Bouts rimés détruits*; et enfin un certain nombre de petits poèmes sentimentaux, de valeur inégale où il est beaucoup question, comme d'usage, de larcins galants et de Cupidons folâtres, de seins d'albâtre et de lèvres de corail, et de cet attirail infini de flammes et de fers qui se développe, ainsi qu'on sait, dans le sillage meurtrier du soulier de satin chanté par Voiture. Dans l'étalage suranné de toute cette friperie poétique, distinguons pourtant quelques jolis vers inédits d'Isarn et de Godeau.

Toute cette collection de lettres, de billets et de petits vers, est classée avec tant de méthode et de conscience qu'il serait à peine besoin d'un commentaire et d'une exégèse pour mettre en œuvre ces éléments d'une histoire de la société des Samedis et pour en former un ensemble harmonieux et vivant. Tel est l'enchaînement logique de ces documents, qu'ils s'expliquent tout naturellement les uns les autres : chaque lettre est suivie de la réponse qui lui a été faite et de la lettre ou des lettres nouvelles que celle-ci a provoquées à son tour. De loin en loin, les arguments ou les notes marginales de Pellisson rectifient une erreur du copiste ou résument l'incident auquel se réfère telle ou telle partie de la correspondance, divisée ainsi, pour la commodité du lecteur, en groupes et en sections, sans aucune espèce de détriment pour la distribution chronologique du recueil. Ce sont des archives si bien tenues qu'il y a plaisir à les dépouiller, et que, d'un regard, on en saisit les lignes d'ensemble.

Malheureusement, à la vocation d'archiviste de Pellisson, si remarquable pour l'époque, un trait faisait défaut, dont l'absence suffirait à discréditer un archiviste contemporain : il ne croyait pas qu'une lettre non datée perdît par là même de sa valeur; et si sommaire, à la vérité, était son souci de dater et de localiser les lettres qu'il transcrivait, qu'on y cherche en vain aucune trace d'en-tête indicateur de temps et de lieu. Il s'est contenté de les distribuer exactement suivant l'ordre dans lequel elles s'étaient succédé en fait, et, au besoin, d'ajouter ici ou là une note explicative ou rectificative destinée à prévenir le lecteur que telle lettre a précédé ou suivi telle autre. C'est beaucoup assurément. C'est trop peu pour nous, qui ambitionnons de placer en un temps précis chaque moment principal de l'histoire du Samedi, envisagée comme un épisode assez intéressant de l'histoire des mœurs et des lettres...

A défaut de références précises, nous avons, du moins, dans l'espèce, quel-

1. Signature autographe.

2. Recueils Conrart, 5131, fos 613-665, et 5414, fos 91-127, publiée avec une introduction et des notes par E. Colombey, *la Journée des Madrigaux, suivie de la Gazette de Tendre et du Carnaval des Prétieuses*, Ang. Aubry, 1856; analysée par V. Cousin, *Société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus*, t. II, p. 256 et suiv.

ques points de repère commodes. Nous nous contenterons d'indiquer sommairement le parti que nous en avons tiré, ne voulant pas fatiguer nos lecteurs d'une discussion détaillée que nous nous réservons de développer en son lieu : en outre du billet de Pellisson en date du 13 novembre 1653 que nous avons cité plus haut, et d'une lettre de Madeleine que nous avons pu dater avec certitude de février 1654, les allusions très précises aux derniers tomes de *Cyrus* alors en cours de publication, qui remplissent le premier tiers de la *Chronique*, le rôle que jouent, dans le milieu du manuscrit, la carte de Tendre, sa naissance et sa présentation dans le monde, d'autres indices encore, qui se multiplient dans les derniers billets minutés par Pellisson, nous ont permis de dater de l'été de 1652 les premiers feuillets de notre minutier du Samedi et les origines du Samedi lui-même; et de la fin de l'année 1657, au plus tard de 1658, la lettre de Conrart qui termine le registre, et qui semble avoir été écrite peu après le séjour que Madeleine fit chez Conrart, à sa maison de campagne d'Athis, durant les « vacations » de l'automne de 1657. L'élection de Gilles Boileau à l'Académie et les cabales qu'elle suscita (1659) entraînèrent la dissolution définitive du Samedi, qui, depuis quelque temps déjà, déclinait fort, comme Tallemant l'écrivait l'année d'avant [1]. « Chère Agélaste, s'écriait alors Pellisson dans un billet à Mme Boquet, mourra-t-il, ne mourra-t-il pas, ce pauvre, ce cher, cet aimable Samedi? Je demande grâce à Sapho pour lui, ou plutôt je la demande pour moi-même. Car, en vérité, je prends plus d'intérêt que lui-même à sa conservation. Mais enfin, chère Agélaste, faites-nous savoir [2], s'il vous plaît, dès ce matin, sa destinée et la nôtre; et s'il est résolu que nous mourrons, faites que nous ressuscitions bientôt. Je vous en conjure, par cette amitié tendre et respectueuse que j'ai pour Sapho et pour vous et qui ne mourra jamais. » — « Je vous avertis, répond Agélaste, que le Samedi se tiendra demain chez Mlle Robineau. Faites-le, s'il vous plait, savoir à Thrasyle; mais n'en dites rien à personne, si ce n'est à Méliante. » A huis clos, à l'écart des profanes et des railleurs, le Samedi allait, en effet, mourir chez Mlle Robineau, mais pour renaître ou pour faire place à un nouveau Samedi, qui devait trouver son chroniqueur dans la personne de M. de Vertron, historiographe du Roi, et auteur de cette *Nouvelle Pandore* qui est comme la *Chronique* du second Samedi [3].

*
* *

On voit tout ce que V. Cousin aurait tiré de ce manuscrit, ou plutôt, on ne voit pas ce qu'il n'en aurait pas tiré, s'il avait pu l'exploiter et le pressurer en tous sens, comme il avait fait des recueils de Conrart. Mais Feuillet de Conches n'était pas homme à le lui communiquer : ils étaient brouillés, en effet, depuis une querelle assez vive qu'ils avaient eue en 1841 au sujet des papiers inédits de Malebranche. « Cousin, écrit à ce propos M. F. Chambon, avait le petit travers de faire siens les documents (originaux ou copies) qu'on lui signalait. Ce lui fut, du reste, l'occasion de billets assez vifs de Sainte-Beuve. Feuillet de Conches prit les devants, » [4] et lui reprocha, dans une lettre cérémonieuse citée par M. Chambon, de s'être arrogé indûment ou avec une

1. Dans son *historiette* des Scudéry, qu'il a datée lui-même de 1658; cf. *Historiettes*, édition Monmerqué et P. Paris, t. VII, p. 59, en note.

2. Pellisson habitait dans la même maison qu'Isarn, l'auteur du *Louis d'or*, au faubourg Saint-Martin.

3. La *Nouvelle Pandore ou les Femmes illustres du règne de Louis XIV*, 1698, 2 v. petits in-8.

4. L'*Amateur d'autographes*, revue rétrospective et contemporaine, 1900, p. 233. Voir sur cet incident J. Simon, *Victor Cousin* (Collection des Grands Ecrivains français, p. 168).

excessive simplicité de cœur, un *jus utendi et abutendi* illimité sur les autographes de Malebranche.

Non seulement Cousin était un peu trop enclin à prendre et à garder copie des pièces originales qu'on lui communiquait, voire à les publier partiellement, mais il les conservait quelquefois indéfiniment[1], ou bien il négligeait de reporter à qui de droit l'honneur de telle découverte d'inédits qu'il devait beaucoup moins à son flair propre qu'à la sagacité complaisante de certains de ses amis. C'est ainsi que Sainte-Beuve, qui lui avait bénévolement signalé le fonds alors peu connu du Résidu de Saint-Germain, où se trouvaient les quatorze portefeuilles de Valant, eut à se plaindre de la désinvolture cavalière avec laquelle il jeta aussitôt son dévolu sur les papiers du médecin de Mme de Sablé[2]; dans le dessein de s'en assurer la jouissance exclusive, Cousin se chargea d'en révéler l'existence au public avec la pompe oratoire où il excellait. Enfin les possesseurs ou les amateurs d'autographes comme Feuillet de Conches s'accordaient à redouter les procédés sommaires dont usait Cousin pour satisfaire à leur détriment et à la gloire de ses belles héroïnes la passion qu'il nourrissait pour les pièces originales. Plus effarés encore et plus jalousement préoccupés de défendre leur bien étaient les marchands d'autographes, qui eurent en Cousin un client mémorable, fort entendu à leur faire, le cas échéant, une réclame retentissante, avisé et lésinant dans ses rares achats, subtil surtout dans l'art d'escamoter une pièce trop chère et d'en prendre copie à la volée avant de la restituer au marchand, qui s'apercevait trop tard qu'il avait eu l'honneur d'être joué dextrement par le grand maître de l'Université. Bref, les uns et les autres savaient à quoi s'en tenir sur l'innocence prétendue des amours posthumes du philosophe : le zèle dont il brûlait pour les duchesses fougueuses et pour les marquises dolentes de la Fronde, sans préjudice d'ailleurs, quoi qu'en ait insinué J. Simon, de celui qu'il témoigna, avec sincérité et galanterie, à telle de ses contemporaines, l'induisait notoirement, sous couleur d'explorer les sources inédites de leurs biographies, à des démarches indiscrètes et décisives sur le caractère et la fréquence desquelles il ne se pouvait pas que Feuillet de Conches ne fût point édifié. Il est vrai que ce petit travers ne laissait pas d'être fort excusable ou même assez louable chez le dévôt historien des Frondeuses et des grandes Précieuses, et revêtait, dans l'espèce, l'aspect d'une galante et sincère faiblesse du plus aimable et du plus amoureux des biographes : travers partagé, du reste, vers le milieu du siècle, par nombre d'érudits, qui ne croyaient point du tout qu'ils dussent apporter, dans la recherche, la prise de possession et la mise en œuvre des documents inédits, les scrupules de délicatesse où s'astreint l'érudition contemporaine, encore qu'ils ne fussent point sous le charme irrésistible de quelque « illustre » enchanteresse des antans monarchiques ; et il n'est que juste d'ajouter que Cousin rachetait largement le travers en question par l'obligeante libéralité avec laquelle il ouvrait, aux chercheurs qui ne chassaient point sur ses terres, l'accès de sa collection d'inédits.

Au demeurant, il observait, en matière d'imprimés, le même *modus videndi*, le même laxisme ingénu et retors qu'en matière d'autographes : de même qu'il se targuait de tenir l'Université dans le creux de sa main autoritaire, il inclinait magistralement les textes devant la superbe de son désir, et les for-

1. Cf. l'*Amateur d'autographes*, 1900, p. 235, la lettre de Grangier de la Marinière citée par M. Chambon.

2. Il en fut de même des papiers de Lenet, également signalés par Sainte-Beuve à Cousin, et que ce dernier mit largement à profit pour ses études sur Mme de Longueville, sans s'acquitter vis-à-vis de Sainte-Beuve. Voir sur les démêlés de Sainte-Beuve et de Cousin, *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, publiées par M. F. Chambon, ouvrage tiré à 42 exemplaires, Moulins, 1900, p. LXV de l'introduction, note 2.

çait à confesser, quoi qu'ils en eussent, la grandeur d'âme et la finesse d'esprit de ses femmes illustres. Pour ce qui concerne Mlle de Scudéry, et la sollicitude avec laquelle il veilla sur son bon renom littéraire, nous avons pu maintes fois constater l'adroite et propice infidélité des citations de *Cyrus* qui sont éparses à travers sa *Société française au XVIIe siècle*, et les tours pendables qu'il a joués à ceux de nos contemporains qui s'imaginent de bonne foi citer Mlle de Scudéry en la citant d'après lui[1] : disons à leur décharge qu'il faut avoir beaucoup de courage et de loisirs pour se mettre en quête d'un tome épouvantable de cet introuvable *Artamène*, dont ont parlé tant de gens qui ne l'ont jamais lu ni vu, même de dos! Sur ce point encore, Cousin ne faisait que mettre en pratique un procédé qui avait cours parmi les écrivains les plus graves de l'époque : on ne saurait dire à quel point l'érudition contemporaine peut revendiquer l'honneur d'avoir inauguré le respect des textes; c'est d'hier seulement que date l'art de citer exactement, ou, si l'on veut, qu'il est devenu partie intégrante et condition essentielle de la probité littéraire[2].

Quoi qu'il en fût, Feuillet de Conches avait de bonnes raisons de ne point aller au-devant des désirs de Cousin et de prendre garde qu'il ne déflorât sa *Chronique* : il la conserva donc jalousement, consentant volontiers qu'on en parlât de temps en temps, mais ne la montrant, peu s'en faut, à personne[3]. Par une rencontre assez piquante, il se trouvait que, dans l'espèce, Feuillet de Conches était intègre et adroit chercheur comme Cousin. Aussi épris que lui de pièces originales, et possédant d'ailleurs une collection d'autographes de premier ordre, il déployait, pour enrichir sa collection, une souplesse insinuante et une patience astucieuse, qui décelaient le diplomate de carrière, aussi habile à négocier un achat ou un échange d'inédits précieux, qu'à régler, au mieux des intérêts de l'Empire libéral, un compromis d'ordre pro-

1. Il ne se faisait pas scrupule, notamment, de tronquer les passages cités, de supprimer les incidentes, de donner un tour alerte et vif à la phrase, et de changer du tout au tout la physionomie du style et, dans une certaine mesure, de la pensée de Mlle de Scudéry. A titre d'exemple, nous confrontons ci-dessous avec le texte de *Cyrus*, une citation de ce roman prise au hasard dans la *Société française*.

Cyrus (t. X, l. II, p. 589-590).	*Société française* (t. II, p. 152).
« ... Pour celle de cette dame qui s'appelle Damophile, il n'en est pas de même, quoiqu'elle ait prétendu imiter Sapho. Cependant, pour vous la dépeindre, et pour vous faire voir l'opposition de ces deux personnes, il faut que je vous dise que Damophile, s'étant mis dans la tête d'imiter Sapho, n'entreprit pas de l'imiter en détail, mais seulement d'être savante comme elle : et croyant même avoir trouvé un grand secret pour acquérir encore plus de réputation qu'elle n'en avait, elle fit tout ce que l'autre ne faisait pas. Premièrement, etc. »	« ... Pour celle de cette dame qui s'appelle Damophile, il n'en est pas de même. S'étant mis dans la tête d'imiter Sapho, elle n'entreprit pas de le faire en détail, mais seulement d'être savante comme elle, et crut même avoir trouvé un grand secret pour acquérir encore plus de réputation. Premièrement, etc. »

Comme on le voit, Cousin cite Mlle de Scudéry, un peu comme un professeur fait d'une copie d'écolier abondamment retouchée et mise au point par lui.

2. Les publications de textes inédits se faisaient aux alentours de 1850 dans des conditions déplorables : dans son étude sur Santa-Rosa publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1840 et tirée à part, Cousin tronquait les lettres citées, condensait deux ou trois lettres en une seule, bouleversait l'économie de certaines lettres en intervertissant ou en retranchant à l'aveuglette des passages importants : quelques-uns des passages supprimés eussent été, reconnaissons-le à son éloge, pour flatter sa vanité. Ses contemporains, critiques ou éditeurs de textes, n'avaient pas en cette matière plus de scrupules que lui : c'est un point que nous établirons ailleurs.

3. M. E. Miller en a pu citer quelques lignes dans sa plaquette : *Pierre Taisand, lettres inédites de Bossuet et de Mlle de Scudéry*, Donniol, 1869, in-8.

tocolaire[1]. Pour diplomatique qu'il fût, il devait, quelques années plus tard, se faire l'âme de la bagarre que l'on sait, en publiant ces fameuses lettres inédites de Marie-Antoinette[2], qui émurent une querelle mémorable parmi les amateurs d'autographes : des polémiques violentes éclatèrent à ce propos, en France et à l'étranger, entre partisans et dénégateurs de l'authenticité de ces inédits; les articles de revues, les brochures et les livres se succédèrent à l'envi, si nombreux que M. Maurice Tourneux a pu, dernièrement, en dresser une bibliographie compacte[3]. Au cours de cette « affaire » qui ressembla à toutes les affaires en cela qu'elle ne fut jamais tirée au net, et que les conséquences devaient s'en faire sentir plus de trente ans après[4], Feuillet de Conches avait été l'objet d'allégations injurieuses, sa bonne foi avait été mise en cause, et il resta dès lors sous le coup d'une sorte de discrédit qui atteignit et déprécia injustement toute sa collection d'autographes. Aussi, renonça-t-il à éditer la *Chronique*, dont il avait annoncé la prochaine publication, dans ses *Causeries d'un curieux*[5], deux ans avant que Marie-Antoinette lui jouât le tour qu'on a vu : une nouvelle publication d'inédits, au lendemain de celle qui avait fait tant de bruit, n'aurait pas manqué de lui valoir des contestations nouvelles et de lui attirer des ennuis dont il n'avait cure. Nous devons au découragement qui s'empara de lui de pouvoir publier aujourd'hui quelques pages de ce manuscrit qui aurait fait la joie de Cousin[6].

*
* *

Voici donc Madeleine, Mme Boquet, Mlle Robineau, Conrart, Pellisson et Donneville, s'acheminant de concert, par quelque après-midi de l'été de 1652, vers Romène, « maison des champs de Mme Arragonais »[7], qui n'était autre, selon toute vraisemblance, que le petit château de Romaine, à Lésigny, en Seine-et-Oise[8], dans le voisinage de cette abbaye d'Yerres où les familiers de l'Hôtel de Rambouillet allaient visiter fréquemment la jolie et fougueuse abbesse, fille de la Marquise et sa désolation. Ils avaient le goût et l'habitude de ces promenades en commun, dont le but était tantôt Athis, la propriété de Conrart, tantôt les *Pressoirs du Roi*, où habitait la famille Jacquinot, intimement liée avec Fouquet et avec Madeleine, tantôt Romaine ou quelque localité des bords de la Seine, de préférence en amont de Paris, du côté de Charenton, où Tallemant des Réaux les reçut assez souvent dans sa maison des champs.

Pellisson et Donneville avaient été présentés peu auparavant à Madeleine et

1. Félix-Bastien, baron Feuillet de Conches, né à Paris le 15 frimaire an VII (5 décembre 1798), mort le 5 février 1887, fut maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs sous le second Empire.

2. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth, Lettres et documents inédits*, publiés par M. Feuillet de Conches, 6 vol., 1864-1873.

3. *Marie-Antoinette devant l'histoire, Essai bibliographique*, seconde édition, Leclerc, 1901, p. 4 et suiv. Cf. aussi Maxime de la Rocheterie et Mis de Beaucourt, *Lettres de Marie-Antoinette*, Picard, 1895. Introduction, p. XI-XXIV.

4. Aujourd'hui même, tout autographe de Marie-Antoinette inédit et non connu des spécialistes est gratuitement suspecté d'émaner de quelque officine de truquage, et l'authenticité n'en est admise qu'après une expertise des plus minutieuses.

5. Plon, 4 vol., t. II, 1862, p. 503.

6. Feuillet de Conches mourut en 1887. « Jamais un particulier, dans ce siècle, écrit M. Raoul Bonnet, n'a réuni par échange ou par achat une collection aussi précieuse au point de vue français » (L'*Amateur d'autographes*, 1900, p. 168.) Cette collection avait été dispersée, en partie, du vivant de son créateur; il n'y eut pas de vente publique; un certain nombre de pièces furent vendues à l'amiable.

7. Note de Pellisson.

8. Ce château, transformé, existe encore aujourd'hui. On sait que Mme Arragonais était fort riche. La *Gazette de Tendre* signale l'ordonnance somptueuse de sa maison de Paris, dénommée au Marais « l'ancienne ville ».

à ses deux amies par Conrart : ils ne s'appelaient pas encore Acante et Méliante; ces noms paraissent leur avoir été donnés quelque temps après cette promenade qui les accrédita définitivement dans la future société du Samedi. Chemin faisant, Madeleine taquina Conrart sur une passion mystérieuse, qu'elle lui prêtait par malice; elle improvisa, à ce sujet, un couplet qui fit la joie de la compagnie, où nul n'ignorait pour quel objet Conrart brûlait ou prétendait brûler :

Conrart, sage comme un Caton,
A pourtant au cœur, ce dit-on,
Landerirette,
Un petit endroit attendri,
Landeriri ![1]

La *Chronique* ne relate pas l'accueil que firent à leurs visiteurs Mme Arragonais, Mlle Le Gendre sa sœur, et Mme d'Aligre sa fille. Il est probable que Philoxène, Cléodore et Télamire, — tels étaient les surnoms familiers de ces dames, — firent fort aimablement les honneurs de Romaine à Madeleine et à son cher cortège. Elles durent même s'empresser auprès de Pellisson et de Donneville, qu'elles connaissaient depuis peu, et les entourer de soins particuliers, selon le formulaire précieux des lois de l'estime naissante. Nous ignorons si leurs mérites et leurs charmes touchèrent peu ou beaucoup le cœur de Donneville; mais il est certain que Pellisson n'eut d'yeux que pour Madeleine qui n'eut d'yeux que pour lui. On verra quelles furent les suites de cette promenade, en parcourant la série de lettres que nous reproduisons ci-dessous :

Sapho à Théodamas[2].

« Je ne puis vous renvoyer les vers de M. de Pellisson sans vous en rendre de nouvelles grâces et sans leur donner de nouvelles louanges. En effet, monsieur, plus je les vois, plus je trouve qu'ils en méritent; et ceux que je vis à Romène me confirment encore dans l'opinion où j'étais déjà que *la muse qui inspire de si belles choses* à votre illustre ami, n'est pas moins galante que *belle*[3]. Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de lui offrir l'*encens* que je lui donne, afin que, passant par vos mains, il se purifie, et qu'il le reçoive plus agréablement. Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, monsieur, que vous m'avez permis de prendre son *Ver à soie*, et vous endurerez que je vous dise que, selon mon sentiment, il mériterait qu'on changeât un proverbe, qui a plus d'un siècle, comme vous savez, et qu'au lieu de dire : « Il a fait d'une mouche un éléphant », on dît en sa faveur que d'un ver il a fait un élé-

1. Ce couplet a été reproduit dans les *Œuvres diverses* de Pellisson, t. I, p. 121.

2. En lui retournant le poème du *Ver à soie* de Pellisson qu'il lui avait communiqué. Cettre lettre est la première du recueil : elle montre Madeleine faisant les premières avances à Pellisson, qui s'y intéresse d'autant plus curieusement qu'il n'était pas coutumier à de pareils triomphes sentimentaux, quoi qu'en prétende malicieusement Charpentier (*Carpenteriana*, p. 82-83).

3. Ces mots sont soulignés dans le registre, sans doute pour faire allusion à certains propos échangés durant la promenade de Romaine au sujet de la « belle Alphise » (cf., plus loin, p. 666 et suiv.), que courtisait Pellisson.

phant, puisqu'il est vrai qu'en faisant cet agréable ouvrage il a fait une grande chose d'une fort petite. Vous voyez, monsieur, qu'il m'est encore demeuré dans l'esprit quelque légère impression de l'enjouement que la satisfaction d'être avec vous avait mis dans mon cœur le jour de notre promenade [1], puisque je n'ai pu vous écrire sans proverbe. Au reste, il me semble que je ne vous remerciai pas assez hier de votre carrosse, et que la même langueur qui m'empêcha de répondre à M. de Raincy m'empêcha de vous dire que je vous en étais infiniment obligée. Je vous prie de me le pardonner et de ne m'en croire pas moins reconnaissante »

*
* *

Acante à Théodamas
après avoir vu le billet précédent.

« Je ne sais si c'est que je ne suis guère accoutumé à l'encens, ou qu'il n'y en a point comme celui du billet que vous me fites la grâce de me donner hier au soir, lorsque je vous quittai. Mais tant y a, que je m'en trouve encore tout entêté... Sans raillerie, je ne fus jamais en plus grande peine; car il me semble que de ne faire aucune réponse à des compliments si obligeants d'une dame, la plus admirable qui soit aujourd'hui (il vaut mieux la nommer et dire de Mlle de Scudéry), c'est être non seulement incivil et rustique, mais même ingrat et brutal. Et toutefois, je doute si ce n'est point encore quelque chose de pis que d'y répondre comme je m'en trouve capable. Je vous conjure de me secourir dans ce besoin et de me prêter vos paroles qui seules peuvent entrer en comparaison avec les siennes; car, pour moi, tout ce que je vous puis dire, dans la confusion et dans l'étourdissement où ses civilités m'ont jeté, c'est qu'en vérité il n'y a rien de si doux que d'être loué de la personne du monde la plus louable. Je me trompe pourtant, et il y a quelque chose que j'estimerais infiniment davantage, mais qui ne doit être réservée que pour vous. Vous entendez bien que c'est *un petit endroit attendri*, et que si vous pouviez me donner la moindre part de la part que vous avez en ses bonnes grâces, je quitterais pour cela tout l'encens et même tout l'or de l'univers. Sérieusement, Monsieur, et pour ne vous pas importuner plus longtemps, la première fois que vous verrez Mlle de Scudéry, je vous supplie de choisir les termes les plus propres à la persuader, et de lui dire en ces termes-là que je m'estime très indigne de l'Éloge qu'elle a fait de moi; plus indigne encore de l'honneur de son amitié; mais que je ne laisse pas de lui être infiniment obligé de l'un et de désirer passionnément l'autre.

1. Note de Pellisson. — Durant la promenade on avait dit une infinité de plaisants proverbes.

(En apostille)

« Je vous supplie que je sois de la première audience que vous obtiendrez : car je ne suis pas encore assez hardi pour en demander une de mon chef et qui ne soit que pour moi. »

Sapho à Théodamas[1].

« Souffrez, s'il vous plaît, que je ne réponde aujourd'hui qu'à la plus agréable partie de votre billet : car, comme je fis trêve avec ma mélancolie le jour que nous fûmes à Romaine, je veux faire la même chose aujourd'hui de peur que mon chagrin ne détruisît cette amitié naissante que je veux croire être dans le cœur de M. de Donneville et de M. de Pellisson. Cependant, ne croyez pas que la bonne mine du premier, ni les grandes qualités du second m'obligent à vous être infidèle, car je vous assure qu'ils n'occuperont point votre place. J'avoue toutefois, comme je suis sincère, qu'ils en pourraient obtenir une assez bonne dans mon esprit, s'ils m'aimaient autant que je vous aime. Mais, comme il n'y a nulle apparence que cela puisse être, je ne sais encore précisément quels progrès ils feront dans mon affection ; mais toujours sais-je bien que je les estime infiniment tous deux et qu'il n'y a rien dans mon cœur qui ne leur soit favorable. Au reste, le billet de M. de Pellisson est si doux, si flatteur et si bien écrit, que je ne doute nullement qu'il ne sache trouver *tous les petits endroits par où les cœurs les plus durs peuvent être attendris*, quand il voudra se donner la peine de les chercher. Mais, à dire la vérité, comme il y a grande apparence qu'il n'a pas vécu jusques à cette heure sans s'être servi d'une si agréable science, et sans avoir attendri quelque illustre cœur, je ne sais s'il souhaite autant qu'il le dit d'attendrir le mien. Quoi qu'il en soit, je l'attendrai après dîner pour savoir de sa bouche s'il est encore de l'avis de son billet. Si vous n'eussiez pas été à Charenton et que le vent se fût abaissé, il eût fait beau s'en aller promener, car il n'y a rien de si doux que de respirer l'air de la campagne après la pluie, principalement quand on le respire avec d'aussi honnêtes gens que sont ceux avec qui j'espère passer une partie du jour. »

*
* *

Sapho à Acante.

« Bien que votre billet commence par Mademoiselle, je ne commencerai pas celui que je vous écris par Monsieur, et je veux avoir l'avantage d'avoir été la première à bannir toute cérémonie inutile de notre commerce... Si vous aviez été peintre, vous n'auriez jamais fait de

1. En réponse à une lettre de Conrart, qui lui exprimait son appréhension de se voir supplanté dans ses faveurs par Pellisson.

peinture qui n'eût été plus belle que son original : car vous écrivez si flatteusement qu'on pourrait aisément s'imaginer qu'on a quelque place en votre cœur. Cependant j'ai à vous avertir qu'en matière d'amitié, je prends les choses au pied de la lettre, et que ce n'est qu'en galanterie que je souffre l'exagération. Ne me dites donc jamais rien que vous ne vouliez positivement que je croie. Car je n'aime pas à me donner la peine d'examiner, dans les lettres de mes amis, si les choses qu'ils me disent sont des flatteries, des compliments ou de véritables témoignages d'amitié. Soyez donc toujours aussi sincère que je le suis, en vous assurant que je vous honore infiniment et que je souhaite votre estime comme un fort grand avantage. »

*
* *

Sapho à Acante
sur le présent qu'il lui avait fait de son Livre de l'Académie.

« Si j'attendais que j'eusse plus de loisir à vous remercier, je le ferais peut-être un peu plus régulièrement que je ne le ferai, en vous écrivant avec beaucoup de précipitation. Mais, Monsieur, si j'attendais à vous rendre grâces, que j'eusse lu le bel ouvrage que vous m'avez envoyé, je prévois que j'aurais tant de louanges à vous donner, que je n'aurais pas le temps de vous parler de ma reconnaissance. Souffrez donc que, pour ne confondre point les choses, je ne regarde aujourd'hui le présent que vous me faites que comme une preuve de votre amitié, en attendant que je le puisse admirer comme une très belle production de votre esprit. Recevez, je vous en conjure, toutes les grâces que je vous rends d'une libéralité si précieuse, et croyez, s'il vous plaît, que ce bel ouvrage ne vous acquerra jamais plus de gloire que je crois que vous en méritez et que je vous en désire. »

*
* *

Réponse d'Acante.

« Je croyais, Mademoiselle, qu'il n'y avait rien de plus grand au monde que votre esprit et que votre jugement : mais, à ce que je vois, votre bonté l'est encore davantage, puisqu'elle vous fait recevoir avec quelque estime un présent de nulle valeur et louer un ouvrage avant que de le connaître. Il me siérait mal, Mademoiselle, de me plaindre de vous, mais je ne sais si on ne peut point vous accuser d'être trop généreuse. Pour le moins, ceux qui le sont médiocrement, au milieu des grâces que vous leur faites, ont quelque secret déplaisir de vous devoir tant et de pouvoir vous rendre si peu. C'est l'état où je me trouvai hier au soir, lorsque, me retirant au logis, j'y trouvai le billet que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire ; et, s'il n'eût pas été nuit,

je vous aurais fait sur l'heure même mille très humbles remerciements de ce beau remerciement qui me rend pour jamais votre redevable. Le temps qui s'est écoulé depuis, n'a servi qu'à me faire mieux comprendre l'extrême obligation que je vous en ai, et je tiens pour tout certain que, plus j'y ferai de réflexion, plus j'en aurai de ressentiment. Fussé-je aussi assuré, Mademoiselle, qu'après avoir lu ce mauvais livre vous ne vous repentiez point du bien que vous en avez déjà dit, je tiendrais son bonheur et le mien le plus grand du monde. Je ne prétends pas vous engager à lui donner de nouveaux éloges; au contraire, si vous en aviez la moindre pensée, je vous conjure de la perdre pour ne me pas jeter dans une entière confusion. Mais je vous assure, Mademoiselle, qu'encore que j'attende avec beaucoup de repos le jugement du public, je serai quelque temps en inquiétude du vôtre et de celui de M. de Scudéry. Je me reproche souvent à moi-même que cette importune qualité d'Historien qui compatit si peu avec celle d'ami, m'a fait passer froidement plusieurs endroits où, en un autre genre d'écrire, je me serais étendu avec un plaisir extrême sur ses louanges et sur celles de ses ouvrages. Mais votre bonté, Mademoiselle, par laquelle j'ai commencé ce billet et par laquelle je veux bien la finir, me fait espérer une égale indulgence et du frère et de la sœur. C'est-à-dire que vous me ferez ensemble la grâce de me mettre au nombre de vos plus assurés serviteurs, et de croire que, si j'ai manqué en quelque chose, ce ne peut être faute de respect et d'estime, puisqu'il est impossible d'en avoir plus que j'en ai pour l'un et pour l'autre de vous deux. »

*
* *

Réplique de Sapho à Acante.

« Vous recevez ma reconnaissance d'une manière si obligeante, que c'est me faire un second présent que de m'en remercier comme vous faites, ou du moins m'obliger une seconde fois d'une manière aussi galante que spirituelle... Mais enfin, Monsieur, avec cette médiocre lumière que j'ai pour ce qui est au-dessus de la connaissance des dames, je ne laisse pas de vous assurer que j'ai découvert de grandes beautés dans votre ouvrage, et si la bienséance me permettait de porter un jugement de cette nature, je dirais que nul Historien n'a mérité tant de gloire que vous en méritez, d'avoir fait une histoire aussi divertissante et aussi curieuse que celle que vous donnez à la postérité. Car, enfin, je ne trouve point trop étrange que les gens qui ont toutes les victoires d'Alexandre et toutes celles de César à raconter, aient diverti tous les honnêtes gens qui ont vécu depuis leurs siècles jusqu'au nôtre; mais je trouve merveilleux que, n'ayant ni grands événements ni grandes guerres à décrire, vous ayez pu faire ce que vous avez fait. Il est vrai que vous êtes Historien des plus honnêtes gens du Royaume. Mais comme vous n'avez pas eu la liberté d'être

celui de toutes leurs vertus, leur mérite n'ôte rien aux louanges qu'on vous doit, et vous êtes assurément l'artisan de votre propre gloire. Je vous en dirais davantage. Mais je n'oserais écrire tout ce que je pense, je ne sais même si je n'en ai point trop dit pour une demoiselle qui ne veut pas faire la savante, mais je sais bien que je n'en saurais trop dire lorsqu'il s'agit de vous louer. »

*
* *

Acante à Agélaste[1].

« J'avais autrefois une maîtresse que j'aimais et que j'honorais beaucoup : mais depuis que l'injuste jalousie de ses parents me défendit de la voir chez elle, je vous jure que je l'aimai et que je l'honorai de la moitié davantage. J'eus mille déplaisirs très sensibles d'être l'innocente cause de sa persécution : mais je ne pourrais jamais me repentir de l'avoir aimée, ni me résoudre à ne l'aimer plus. Une de ses amies, toute sage, toute généreuse et toute bonne, me consola dans mon malheur, et me donna le moyen de la voir, pour le moins, un jour de la semaine, en dépit de tous les jaloux[2]. Mais ce n'est qu'une Enigme que je vous propose. On les fait assez mal en notre quartier : mais on les devine admirablement au vôtre. »

*
* *

Sapho à Acante

« J'ai vu l'Enigme que vous avez proposée à Mme Boquet, qui m'a chargée de vous dire qu'elle croit l'avoir devinée, et qu'elle la trouve fort ingénieuse et fort galante. Pour moi, Monsieur, quelque disposition que j'aie à vous donner des louanges, je ne laisse pas de vous dire qu'il me semble que mon aimable amie vous loue un peu trop tôt; car, vu la nature de cette Enigme, je trouve qu'il faut du temps pour savoir si elle est tout à fait juste. En effet, le moyen de comprendre que tout ce qui convient à l'amour puisse convenir à l'amitié! et quelle apparence y a-t-il de ne craindre pas que la vôtre ne s'allentisse, au lieu de s'accroître par cet injuste obstacle qu'elle trouve dès sa naissance? Comme j'ai eu quelques amis amoureux en ma vie, je leur ai entendu dire que la résistance augmente l'amour, et que l'espérance toute seule suffit durant un très long temps à faire subsister cette passion, dans un de ces cœurs qui ont tout à la fois de la tendresse et de l'opiniâtreté[3].

1. Note de P. — Ce billet fut écrit sur ce que le frère de Sapho, prenant occasion de quelque endroit du livre d'Acante, où il se disait n'avoir pas été assez bien traité, s'avisa de se fâcher qu'Acante allât voir sa sœur chez lui.

2. Note de P. — Cela est dit à cause du Samedi qui était le jour où on voyait régulièrement Sapho toutes les semaines chez Agélaste.

3. Note de P. — Cela est dit à cause de la qualité d'*opiniâtre* qu'on donnait à Acante, comme on donnait celle d'*inconstant* à Thrasile, son ami.

Mais, Monsieur, il n'en est pas de même de l'amitié, car elle se rebute aisément des premières difficultés qu'elle rencontre, et il faut tant de petits soins à l'entretenir, que je ne sais si vous avez raison de croire que ce qui vous est arrivé avec une maîtresse vous arrivera avec une amie, et si Mme Boquet n'a point tort de penser que vous puissiez être capable d'avoir, toute votre vie, une forte amitié pour une personne à qui l'on ôte presque toutes sortes de voies de vous donner quelques marques de la sienne. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je souhaite de tout mon cœur, que votre Enigme soit juste en toutes ses parties : mais, pour ne me repentir pas de l'avoir louée, je vous demande six mois pour l'examiner avec soin [1], et si, après cela, je la trouve telle que je désire de la trouver, croyez, s'il vous plaît, que je la mettrai au-dessus de toutes les Enigmes que j'ai vues, et que je vous rendrai alors, avec usure, toutes les louanges que je vous refuse aujourd'hui. Mais, en attendant, recevez celles de Mme Boquet, avec les assurances de son amitié et de la mienne.

*
* *

Réponse d'Acante à Sapho.

Sans je ne sais quelle espérance que j'avais de vous rencontrer chez le malade [2], je vous aurais fait chez moi la réponse, que je vous fais dans sa chambre. Mais, en vérité, Mademoiselle, je ne devrais l'entreprendre qu'au mois de février prochain. Car, à ce que je vois, il me faut six mois pour me faire croire, et je reconnais qu'il ne m'en faudrait pas moins, pour méditer un remerciement qui vous exprimât, en quelque sorte, à quel point je me sens touché de vos bontés. Après tout cela, pourtant, Mademoiselle (je ne sais si je l'oserai dire), il me semble que j'ai encore plus d'obligation à votre chère Agélaste qu'à vous, puisqu'elle a meilleure opinion de moi et qu'elle est persuadée, lorsque vous doutez encore. Vous pouvez l'assurer, et vous assurer, Mademoiselle, que mon amitié n'est jamais moins opiniâtre que mon amour, et que ni six mois, ni six ans, ni six siècles, si j'en avais autant à vivre, ne pourraient me faire changer les résolutions, que la raison et mon inclination tout ensemble me font prendre. Si j'y manque, je consens que ce billet me serve d'un reproche éternel, et que vous me haïssiez autant qu'une autre personne, que vous savez, me hait déjà, quoique je ne conçoive point de plus grand malheur au monde... Je vous demande, pour toute récompense, de ne douter jamais de ce que je vous dis ici, sans énigme qu'il est impossible de vous honorer plus que je fais, ni de mettre à un plus haut prix l'honneur de votre bienveillance et de votre estime. »

1. Note de P. — Ces six mois sont le fondement de beaucoup de choses dans les billets suivants.

2. Donneville, alors atteint d'une fièvre tierce et que Mlle de Scudéry avait décidé à venir s'installer près d'elle, au Marais, afin qu'elle pût le soigner plus commodément et surtout rencontrer à son chevet Pellisson.

*
* *

Acante à Sapho [1].

« Je suis si confus de l'honneur que vous venez de me faire, qu'il est impossible de l'être davantage. Et si je ne vous mettais au rang des Dieux et des Rois dont on a dit, il y a longtemps, qu'il ne fallait rien refuser, je ne sais si, me trouvant indigne d'un si magnifique présent, j'aurais eu l'audace de l'accepter. Je ne vous mens point, Mademoiselle; le mauvais caractère de ce commencement de billet ne vient pas tant d'une mauvaise plume que du tremblement de ma main et de la surprise où m'a mis cette aventure, quoique j'y fusse déjà tout préparé. Après cela, vous jugez bien qu'il ne vous faut point attendre de moi un remerciement bien régulier, et que, si j'en étais capable en un autre temps, je ne le serais pas à cette heure. Il me reste pourtant assez de lumière, pour vous dire que, malgré la déférence qu'on doit à vos sentiments, je suis obligé d'en avoir de contraires et de faire ma principale joie de ce dont vous dites avoir beaucoup de regret [2]. Oui, Mademoiselle, ce dixième volume de *Cyrus* me serait toujours infiniment précieux, de quelque main qu'il me vînt. On ne peut pas recevoir le portrait de Sapho sans une émotion extrême, et l'impatience que j'avais de voir le troisième livre et qui me l'avait fait emprunter hier à minuit à M. Conrart ne pouvait pas être satisfaite sans beaucoup de plaisir. Mais, que tous ces biens me viennent de vous... c'est véritablement ce qui ne se peut assez estimer, ce qui fait trembler la main et remercier si mal après une obligation si grande. Il faudrait bien qu'on me haït au monde et que cette haine produisît d'étranges effets pour les faire entrer en comparaison avec ces témoignages et ces effets de l'honneur de votre bienveillance, et, si j'ose le dire, de votre amitié, bien que ce mot soit autant au-dessus de moi que la faveur que vous me faites. Vous me donnez beaucoup de princes et de princesses, mais quand leurs royaumes seraient aussi véritables qu'ils sont ingénieusement inventés, je ne crois pas qu'en vous les rendant, je puisse payer la grâce que j'ai reçue. Pour le moins sais-je bien que je ne pourrais pas faire un meilleur choix pour tant de couronnes et que, si tous les hommes étaient aussi persuadés de votre mérite que je le suis, il n'y aurait point sur la terre de puissance aussi grande que la vôtre. »

1. En réponse à un billet très flatteur de Madeleine et à l'hommage qu'elle lui faisait du dixième tome de *Cyrus*.
2. Madeleine lui avait écrit qu'elle regrettait que son frère ne lui fît pas lui-même hommage du tome X de *Cyrus* (dont il était le signataire, sinon l'auteur).

*
* *

Acante à Sapho.

« Le croyez-vous, Mademoiselle, qu'un homme qu'on accusait hier d'avoir fort bonne mémoire, en eût manqué horriblement à l'heure même et eût promis de passer l'après-dîné au Marais, sans se souvenir qu'il était engagé, il y a trois jours, avec M. Conrart pour le faubourg Saint-Germain, et pour une affaire qu'il lui serait presque impossible de remettre? Je sais, Mademoiselle, que vous me pardonnerez aisément une faute dont je dois seul porter la peine; mais je vous assure que je ne me la pardonnerais pas moi-même... Quoi qu'il en soit, Mademoiselle, je vous supplie très humblement de croire que mon plus grand déplaisir n'est pas d'avoir oublié hier cette malheureuse affaire, mais de m'en être ressouvenu aujourd'hui et de n'aller pas faire un troisième Samedi [1] dans la chambre de Mlle Angélique [2]... »

*
* *

Réponse de Sapho à Acante.

« Vous êtes bien heureux de ce qu'il y a une raison que vous savez, qui vous empêche d'être au rang de mes plus tendres amis [3], et de ce que c'est avec M. Conrart que vous êtes engagé de passer l'après-dîné : car si la chose n'était pas ainsi, je vous ferais d'étranges reproches. En effet, Monsieur, pensez-vous que sans cela je pusse trouver bon que, puisque de nécessité il faut que vous manquiez aujourd'hui de parole à quelqu'un, ce ne fût pas plutôt à un autre qu'à moi? Je ne sais si vous avez eu des maîtresses assez douces pour souffrir de pareilles choses : mais je sais bien que je n'ai point d'amis tendres de qui je les voulusse endurer. Mais après tout, puisque l'état où la belle Alphise a mis votre cœur ne vous permet pas d'être assez bien avec moi pour y être mal aujourd'hui, et que je suis résolue de céder toujours toutes choses à M. Conrart, je consens que vous soyez tout le jour à lui. »

1. Note de P. — C'est qu'on s'était déjà vu deux fois cette semaine, et qu'on avait dit que c'était la semaine des deux Samedis.
2. Mlle Angélique Robineau.
3. Cette raison est qu'elle accusait Acante d'être amoureux d'Alphise (cf. ci-dessus, *passim*) et qu'elle disait qu'un amant ne pouvait jamais être de ses plus tendres amis, parce qu'elle ne voulait pas être la seconde dans le cœur des personnes qu'elle aimait tendrement.

*
* *

Réponse d'Acante à Sapho.

[Commentaire de Pellisson : « Au dernier Samedi avant ce billet, après qu'on eût chanté quelques airs sur le théorbe, Sapho pressa Acante de dire tout haut une Élégie, qu'il avait faite pour Alphise. Il s'en défendit quelque temps, pour ne pas réciter ses vers devant toute cette compagnie. Mais il prit pour cela ce biais, que Sapho, qui excluait tous les amants du nombre de ses tendres amis, l'aimerait un peu moins après avoir entendu cette Élégie. Sapho fit là-dessus sur-le-champ ce couplet sur un des airs qu'on avait chantés :

Pellisson que j'estime
Infiniment,
Racontez-nous en rime
Votre tourment,
Car ce n'est pas un crime
Que d'être un amant.

Acante fit cette réponse à l'heure même :

Adorable merveille
De notre cour,
Quoi que l'on me conseille,
Je veux toujours
Ne parler qu'à l'oreille
De mon amour.
C'est ainsi qu'on l'exprime
D'un ton charmant
Et qu'on entend sans rime
Plus doucement
Que ce n'est point un crime
Que d'être amant].

Bien que j'espère d'avoir l'honneur de vous voir à onze heures et que ce soit aujourd'hui le jour de notre ordinaire, je ne saurais m'empêcher de vous écrire ce billet. Comment, Mademoiselle,

Ce n'est point un crime
Que d'être amant...

et vous menacez ceux qui le sont du plus cruel de tous les supplices, c'est-à-dire de ne pouvoir jamais, quoi qu'ils fissent, être de vos plus tendres amis ! En vérité, ceux qui n'ont jamais bougé de Suède ou de

Languedoc[1] peuvent lire cela sans frayeur. Mais, quand on voit Sapho une fois la semaine, quand on voit d'autres personnes à qui elle donne cette tendre et véritable amitié, quand on en sait le prix comme moi, voulez-vous que je vous le dise, Mademoiselle! cela est insupportable; et l'amour, je dis l'amour en colère, avec toutes les flèches qu'on lui donne, n'a rien de plus terrible ni de plus fâcheux. Serait-il possible que la plus équitable personne du monde ne le fût pas en cette occasion? qu'elle voulût ôter un serviteur à la belle Alphise qui voudrait lui en donner mille et qui ne parle jamais d'elle qu'avec un respect extrême? qu'elle me châtiât si rudement d'une faute involontaire? qu'elle me défendît en prose ce qu'elle m'a permis en vers, et qu'enfin son couplet ne fût qu'une chanson? Non, je ne le veux point croire, et si je crois quelque chose, c'est que vous cherchez un moyen pour vous dédire de la clause des six mois, et que vous prenez ce prétexte, voyant bien que je ne vous en donnerai jamais d'autre. »

*
* *

Réponse de Sapho.

« A ce que je vois, Monsieur, vous êtes persuadé que, parce que votre mérite a obligé Messieurs de l'Académie à enfreindre leurs propres lois, je doive faire la même chose et vous recevoir au rang de mes plus tendres amis, quoique vous ne soyez pas en état d'y pouvoir être reçu. Mais, Monsieur, il n'en est pas de même, car vous avez sans doute tout ce qu'il faut, pour occuper dignement la place que ces Messieurs vous ont donnée : mais vous avez plus qu'il ne faut pour posséder celle que vous demandez en mon amitié, puisque vous avez une passion qui m'empêche de vous la donner... Ainsi, Monsieur vous pouvez avoir de l'amour sans être coupable, mais vous ne pouvez en avoir sans être un peu moins bien avec moi. Vous aurez sans doute autant de part en mon estime que si vous n'étiez point amoureux, et peut-être même un peu plus; mais vous en aurez beaucoup moins en mon affection. En effet, comme je fais consister toute la douceur de l'amitié à pouvoir penser que je fais la plus sensible félicité de ceux à qui j'accorde la mienne, il n'est point étrange que je ne la donne pas avec toute sa tendresse à ceux qui ne sont point en état de la sentir comme la plus douce chose du monde pour eux. Ne croyez donc pas que je ne cherche qu'un prétexte pour rompre la clause des six mois où je vous ai assujetti... Ne pensez pas aussi que je veuille ôter un captif à la belle Alphise, ni que je prétende que l'amitié ne puisse rien usurper sur l'amour. Car je n'ai garde de commencer une guerre si mal fondée, et dont l'événement

1. Allusion aux fréquents déplacements d'Isarn, que ses amours avec Mme de Castelmoron appelaient en Normandie, ses affaires en Languedoc, sa curiosité en Angleterre et en Italie, avec le marquis de Seignelay et d'autres jeunes amis.

serait si douteux... Contentez-vous donc d'être au rang de certains amis que j'ai, pour qui j'ai beaucoup d'estime et même beaucoup d'amitié : mais pour ces amis tendres que je ne puis pas bien définir et dont j'ai présentement un si petit nombre, n'y pensez pas seulement; car aussi bien, ne sentiriez-vous pas toute la douceur de mon amitié en l'état où est votre âme. Mais pour finir par où j'ai commencé, et pour vous dire la plus grande douceur dont je puisse être capable, je vous avoue que s'il me prend jamais fantaisie de faire quelque grâce aussi singulière en cas d'amitié que celle que Messieurs de l'Académie vous ont faite, en rompant leurs propres lois, vous serez le seul amant du monde, qui aurez quelque place parmi mes tendres amis : mais, pour ne vous tromper point, je ne vois pas que les choses soient encore disposées à cela, et je ne puis tout au plus que vous permettre de croire que cela n'est pas impossible. »

*
* *

Réponse d'Acante à Sapho.

« Ce fut hier au soir, Mademoiselle, et après souper que M. Conrart m'envoya votre admirable réponse, et je vous avoue que j'ai passé tout le jour à penser comment je pourrais défendre une bonne cause contre des raisons les plus ingénieuses du monde. Mais le même M. Conrart de chez qui je ne fais que de me retirer et que je n'avais pu voir de tout hier m'a dit des choses qui m'ont abattu l'esprit et qui ne me laissent pas la liberté de poursuivre cette agréable contestation. Je vous le dis fort sérieusement, Mademoiselle, et avec toute la sincérité possible, je me trouve très malheureux qu'ayant un si grand respect et une si profonde vénération pour vous, et n'ayant jamais eu l'avantage de vous rendre le moindre service, il faille que je vous suscite à toute heure quelque nouvelle persécution [1]. Il me siérait bien de vous demander encore un rang parmi vos plus tendres amis! C'est beaucoup, si vous pouvez ne pas haïr un homme, qui ne vous fait que du mal et dont la connaissance semble vous être funeste. Je ne saurais souhaiter de n'avoir jamais eu l'honneur de vous voir. Mais il y a, en vérité, des moments où je trouve que je suis injuste de ne le pas souhaiter, et de préférer mon misérable intérêt à celui de la plus merveilleuse personne qui soit aujourd'hui. Je ne puis assez admirer ni la force de votre âme qui vous permet d'écrire parmi des chagrins de cette sorte, des choses si gaies, si polies et si

1. Note de P. — L'histoire de ce billet est que Sapho et Théodamas, allant dîner chez le Mage de Sidon, rencontrèrent Acante dans la rue et l'obligèrent à y aller aussi. Sapho le présenta au Mage qui le reçut avec toute sa civilité. Le lendemain, le Mage se rencontra chez Cléomire (la Mlle de Rambouillet) avec le frère de Sapho, et, comme il ignorait le malentendu qui était entre lui et Acante, il lui alla dire qu'il avait eu l'honneur de voir sa sœur, et qu'elle lui avait fait un plaisir extrême de lui mener Acante. Le frère de Sapho n'en témoigna rien alors, mais cela fit une grande brouillerie entre lui et sa sœur.

galantes, ni la générosité de votre cœur qui vous permet de les écrire à un malheureux, pour qui vous ne devriez avoir qne de l'aversion et de la colère... N'en doutez point, Mademoiselle, et soyez certaine aussi qu'en quelque place que je sois dans votre esprit, il n'y aura personne (et Alphise même y consentirait) qui en occupe une plus haute ni plus avantageuse dans le mien ni personne que j'honore plus que vous, ni personne qui vous honore plus que moi. »

∴

Réponse de Sapho à Acante

« J'ai tant de choses à vous reprocher, que je ne sais si j'aurai le loisir de vous les dire toutes... Car enfin, vous me parlez plus de la haine que vous dites qu'on a pour vous en je ne sais quel lieu de la terre que de l'amitié que vous avez pour moi, et vous me défiez même de vous donner la mienne, d'une certaine manière qui n'a rien d'obligeant, puisque l'on dirait que j'ai accoutumé d'en être si prodigue et de la donner si facilement que l'on n'a qu'à la demander pour l'avoir. Je vous déclare pourtant qu'on ne l'acquiert pas sans peine et qu'on ne la conserve pas sans soin. J'abandonne sans doute assez aisément en certaines occasions les dehors de mon cœur (s'il est permis d'employer les termes de guerre en amitié comme on les emploie quelquefois en amour), mais je le fais comme ceux qui pour mieux défendre une place brûlent eux-mêmes leurs propres faubourgs ou les laissent en la puissance de ceux qui les attaquent. Soyez donc persuadé, je vous en conjure, qu'on n'entre pas dans mon cœur dès le premier jour; et Théodamas lui-même, tout bien établi qu'il y est, ne me doit pas négliger s'il veut conserver tout ce qu'il a acquis... Mais ce qui vous doit encore plus étonner, c'est que, bien que je sois sincère, je n'ai presque point d'amies ni d'amis qui sachent positivement la place qu'ils occupent dans mon cœur. Après cela, devinez, si vous pouvez, où vous êtes. Car si on ne le devine, on ne le sait jamais tout à fait bien. Mais ce qu'il y a de constamment vrai, c'est qu'on n'y est présentement guère pressé et qu'il y a un très petit nombre de personnes au monde, que je trouve dignes de toute la tendresse de mon amitié, quoiqu'il y en ait beaucoup que je trouve dignes de ma civilité, de mes louanges et de mon estime. »

∴

Réponse d'Acante à Sapho.

« ... Ah! Mademoiselle, votre sexe surpasse le nôtre en toutes choses, et vous surpassez non seulement un pauvre homme comme moi, mais aussi tous les hommes ensemble... Sur cette nécessité où vous me mettez de deviner la disposition de votre cœur, je vous dirai pourtant

que je devine différemment suivant les différentes manières dont je me regarde moi-même. Car, si je considère seulement mon peu de mérite, je conclus que je suis de ces personnes à qui vous ne faites que dire, par civilité seulement, qu'elles sont dignes de toute votre civilité. Mais si je pense à tout le reste de ce que je sens en moi : au respect, à l'estime et à la vénération que j'ai pour vous, je suis si fol que je devine tout autrement et m'imagine que si je ne suis de vos tendres amis, je ne suis ni indigne ni incapable de l'être. »

*
* *

Acante à Sapho [1].

« Vos malices, Mademoiselle, sont sans comparaison plus cruelles que les miennes... Mais qu'est devenue cette bonté que vous avez même pour les personnes indifférentes, et qu'on n'admire pas moins en vous que toutes vos autres rares qualités? Oui, Mademoiselle, il vous semble indifférent d'affliger au dernier point l'homme du monde qui vous honore le plus, et cela seulement pour en rire et pour en divertir M. Isarn et M. Conrart. Je n'en murmure point, Mademoiselle, car vous pourrez faire de moi ce qu'il vous plaira. Mais, en vérité, tant qu'il y aura quelque équité au monde, ceux à qui on pourra donner de ces alarmes mériteront qu'on ne leur en donne jamais. Je ne vous dirai point ce que j'ai senti, de peur que vous ne prissiez ce que j'en dirais pour une confession de votre victoire. Mais je vous assurerai seulement que, de tous les fantômes qui pouvaient m'épouvanter, vous aviez choisi le plus terrible, sans en excepter même celui de la mort... Je vous déclare, Mademoiselle, qu'il ne m'arrivera jamais de vous tromper : vous vous savez très bien venger, et le *Trompeur puni* de M. de Scudéry n'est rien auprès du vôtre; mais vous souffrirez aussi que je vous dise qu'il ne me tombera jamais dans l'esprit de donner à une personne que je ne haïrai point, autant de peine que vous m'en avez donnée. Je sais qu'il serait peut-être plus respectueux de n'en point murmurer, je le connais. Mais je vous supplie très humblement de pardonner au ressentiment de mon amitié outragée. J'ai voulu le verser sur le papier le matin, afin de ne vous le point porter dans le cœur l'après-dîné; et ce n'est point pour être apaisé que je me plains; mais seulement pour n'avoir plus aucun sujet de me plaindre. Car enfin, Mademoiselle, vous pouvez faire de votre cœur ce qu'il vous plaît. Mais les *opiniâtres* n'en font pas autant du leur, et encore que vous l'abandonniez tout entier à qui le voudra, ce n'est pas à dire qu'ils vous le puissent ôter, quand même ils seraient assez malheureux pour le vouloir. Jouez-vous de moi, quand l'envie vous en prendra : j'aurai tou-

1. Au sujet d'une mystification combinée par Conrart et par Isarn, avec l'assentiment de Madeleine, pour lui faire croire qu'on l'avait desservi auprès de celle-ci et qu'elle lui avait retiré à jamais son estime et sa tendresse.

jours pour vous, Mademoiselle, des sentiments et plus respectueux et plus tendres que ceux dont vous ne vous jouez point; et les reproches que je vous ai faits sont les derniers que je vous ferai de ma vie. Je vous en demande encore mille pardons et vous conjure d'oublier vous-même que vous m'ayez si mal traité, de peur que vous ne soupçonniez toujours qne je m'en souvienne. »

∴

Acante à Sapho

[Commentaire de Pellisson : « En une conversation du samedi, Sapho ayant fait sur le sujet de l'amitié une distinction entre ses nouveaux amis, ses particuliers amis et ses tendres amis, Acante demanda de quel rang il était, et on lui dit qu'il était des particuliers. Il s'avisa de demander s'il y avait bien loin de Particulier à Tendre, et si un homme qui marcherait toujours en diligence pourrait espérer d'y arriver depuis le mois de novembre où on était jusques au mois de février qui était celui où finissaient les six mois que Sapho avait pris pour l'éprouver. Il lui fut répondu que ce serait suivant la route qu'il tiendrait, parce que s'il manquait le chemin, il n'y arriverait jamais. Il demanda combien il y avait de routes : on lui dit qu'on y pouvait aller par eau, par terre et par air et qu'il choisirait laquelle des trois il voulait. Il dit que c'était la dernière comme la plus courte, et qu'il trouverait plutôt l'invention de voler. Sur quoi il fut parlé de plusieurs personnes qui avaient cru que cela n'était pas impossible... Cette galanterie, au reste, étant poussée plus avant, donna naissance à la *Carte de Tendre.* »]

La première grâce que j'ai à vous demander, Mademoiselle, c'est une étrange grâce : c'est que vous ne fassiez point de réponse à ce billet; car si cela vous arrivait, et que M. Conrart le sût, il ne me le pardonnerait pas, et sa jalousie, se couvrant d'un autre nom, m'accuserait de vous importuner sans cesse et de vous faire perdre tout votre temps. Comme je ne dois qu'à lui tout ce que je puis prétendre en l'honneur de votre amitié, il lui semble que je n'en dois user que sous son bon plaisir, et il m'impose cette loi de ne vous plus écrire sans nécessité. J'en veux bien demeurer d'accord : mais je trouve qu'il est nécessaire de vous faire souvenir que je suis au monde, quand je passe plus de huit jours sans vous voir... »

La jalousie de Conrart qui couvait depuis longtemps venait enfin d'éclater : à dater de ce billet de Pellisson, un élément nouveau intervenait dans sa correspondance sentimentale avec Madeleine. Celle-ci s'efforce d'apaiser Conrart et s'applique à encourager discrètement Pellisson : les doléances de l'un s'entrecroisent avec les instances de l'autre; les lettres des deux rivaux se provoquent et s'expliquent mutuellement, et contribuent, de part et d'autre, à éclairer

celles de Madeleine. Il faudrait tout citer, et nous n'avons que trop cité déjà. Arrivons tout de suite au mois de février 1654, c'est-à-dire à l'expiration du délai imposé par Madeleine à Pellisson. Les angoisses de Conrart sont à leur comble : « Si vous saviez, Mademoiselle, écrit-il, ce qui se passa dans la conversation d'hier sur votre sujet, vous n'auriez ni doute ni soupçon pour ce qui me regarde, et vous croiriez aussi qu'il est impossible que j'en aie jamais pour vous. Mlle Conrart consent à tout ceci : c'est une marque infaillible de la passion qu'elle a pour vous, et qu'elle n'est pas tout à fait indigne de la passion dont vous l'honorez », et encore : « Je commence à croire qu'il y a une heure du berger en amitié aussi bien qu'en amour... Mlle Conrart, que vous savez qui n'est pas d'humeur jalouse, souhaite autant que moi que je la rencontre et vous assure de son très humble service. » Le billet resta sans réponse. La bergère avait assez à faire de servir la réplique à l'autre berger.

« Nous voici au mois de février, incomparable Sapho, écrivait Pellisson, mais, où suis-je, moi? Je vous le demande et c'est à vous de me le dire. N'ai-je pas toujours marché? n'ai-je pas toujours couru? me suis-je égaré en quelqu'un des funestes lieux qui mènent au lac d'Indifférence ou à la Mer d'Inimitié? Et ne retirerai-je nul profit de la clause des six mois qui me semblait tout promettre et qui a fait durant six mois mes plus douces espérances? Croyez-moi, le plus court pour vous comme le meilleur pour moi, c'est de m'écrire ces quatre mots : « Vous êtes à Tendre! »

Quelles durent être les impressions de ce héros de la fidélité, lorsqu'il reçut son arrêt libellé comme il suit : « Si vous pouvez me montrer que je vous aie positivement promis que vous arriveriez à Tendre au mois de Février, j'avoue que je suis pis que Normande. Mais il faudrait que ma main eût trahi ma raison, si je m'étais engagée à une chose que je ne puis promettre affirmativement, puisqu'elle ne dépend pas de moi seule... Il est encore vrai que l'endroit où vous êtes aurait autrefois donné de l'envie à de fort honnêtes gens. Demeurez donc en repos jusqu'à ce qu'il plaise à votre Destin de vous mettre en état de pouvoir arriver à Tendre. Et croyez que je ne vous fais pas une médiocre grâce de vous laisser un peu en deçà de Sincérité. Car enfin, je puis vous assurer sans mensonge que jamais nul Ami ni Amant n'a été si près de Tendre que vous. Après cela, n'en demandez pas davantage, si vous ne voulez être refusé. Au reste, j'ai encore à vous avertir, que je n'ai jamais eu la peine de dire à ce petit nombre d'amis privilégiés, que j'ai eus en ma vie, qu'ils étaient arrivés à Tendre. Car, à vous dire la vérité, quand on y est, on s'en aperçoit, et ceux qui ne s'en aperçoivent pas ne sauront jamais qu'ils y auront été. Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit, car vous n'êtes pas à Tendre... »

Somme toute, ces façons et ces guirlandes instruisaient Pellisson que nul que lui ne pouvait désormais faire la conquête du cœur de Madeleine, et qu'il l'avait déjà faite lui-même plus qu'à moitié. Il comprit que, pour achever son triomphe, il devait changer de ton, et, libéré désormais de toute inquiétude à l'égard de Conrart, renoncer aux soupirs et aux gémissements dont il avait jusqu'alors bercé Madeleine au point de l'en affadir et au risque de l'excéder. Se sentant convié, non sans quelque ironie, à déployer enfin un peu d'initiative et d'assurance, il lui répondit en termes fort mesurés, mais où perçait, avec la vivacité de son dépit, sa ferme résolution d'arriver à Tendre, quoi qu'elle en eût : « Je ne sais, Mademoiselle, comment j'aurais la force de répondre à un billet aussi cruel que le vôtre, et quelquefois il me prend envie de ne l'avoir point... Vous avez pu, Mademoiselle, écrire ces impitoyables paroles :

Vous n'êtes pas à Tendre;

et que n'y ajoutez-vous aussi :

Pauvre garçon, allez vous pendre!

Car je ne crois pas qu'on y puisse faire une suite qui eût plus de rime ni plus de raison... » Puis, après en avoir appelé à tous les gages d'espérance qu'il avait reçus d'elle, en dépit de « mille défauts du corps et de l'âme », il lui faisait entendre assez sèchement qu'il n'était point disposé à imiter éternellement, dans leur patience peu méritoire, les amants bergamasques de ses romans : « Sérieusement, Mademoiselle, il n'y a pas moyen de ne se point affliger, quand on se voit réduit à je ne sais quel degré d'estime froide et languissante, telle qu'on l'aurait pour un Grec ou pour un Romain du temps passé. Cela m'accommoderait fort, si j'avais aussi peu de sentiment et si j'étais aussi mort que ces gens-là. Mais, avec le cœur que j'ai, il n'y a pas moyen que je me contente... » Il en venait donc à la prier de vouloir bien ne pas le prendre pour un autre Artamène, ou du moins de se souvenir qu'il différait de ce héros en ce qu'il vivait. La pointe manquait d'accortise, mais elle porta juste, et Madeleine en fit son profit. A quelque temps de là, Pellisson put mesurer l'effet produit par ce réveil d'énergie. « Mademoiselle de Scudéry ne put s'empêcher de déclarer enfin à M. de Pellisson la passion qu'elle avait pour lui, par des vers qu'elle fit sur-le-champ :

Enfin, Acante, il faut se rendre,
Votre esprit a charmé le mien.
Je vous fait citoyen de Tendre,
Mais, de grâce, n'en dites rien[1]. »

« Il y répondit sur-le-champ par ces deux autres :

Qu'il est doux d'aimer et d'apprendre
Que j'arrive à Tendre avec vous!
Sapho, dans un aveu si tendre
O dieux, que le secret est doux!

Mais puis-je sans ingratitude
Le taire et le dissimuler!
O dieux, que le secret est rude
Et qu'il serait doux de parler!

On fit à Paris cette chanson sur ce sujet :

L'amour met tout sous son empire
Et ce n'est pas une chanson :
Sapho même soupire
Pour le docte Pellisson[2]. »

A Paris, tout finit par une chanson : tel fut le cas de la *Chronique du Samedi*, laquelle aussi bien s'était ouverte sur le couplet de *Landerirette et Landeriri* et *du petit endroit attendri*. Resterait à fixer la topographie de ce mystérieux Parmesan du pays de Tendre, où Pellisson vécut avec Madeleine de 1654 à 1693, à définir la nature des satisfactions qu'il y trouva et qui l'y retinrent, ainsi que l'étendue des désirs et des exigences, qu'il manifesta en s'introduisant dans la place. Qu'était-ce enfin que ce Tendre, où il avait si longtemps aspiré, comme au terme bienheureux de son pèlerinage sentimental? C'est ce que nous dirons ailleurs et plus tard.

L. Belmont.

1. *Ménagiana* (1687, t. III, p. 201-203).
2. *Supplément inédit au Ménagiana*, B. N., Mss. F. fr. 23 252 (ancien Bouhier, 78), f° 12.

A PROPOS DE LA DÉFECTION DE CHATEAUBRIAND DOCUMENTS ET FRAGMENTS

I

Un projet de nommer Chateaubriand Historiographe en France [1].

J'ai étudié l'autre année (*Revue de Paris*, 1er août 1901) la période de la vie politique de Chateaubriand qui suit son renvoi du ministère, et que l'on a appelée sa *défection*. J'avais ignoré un petit épisode qui se rattache à cette période, et dont personne du reste à ma connaissance n'a parlé. Il y a aux Archives Nationales ($O^3$1276) un dossier composé de trois pièces qui se rapporte à un projet de faire Chateaubriand historiographe de France en 1825. Ce dossier inconnu jusqu'à ce jour m'a été révélé par M. Charles Schmidt, qui a bien voulu pousser l'obligeance jusqu'à me copier la pièce principale. Je lui en adresse ici mes remerciements reconnaissants.

Le dossier, je viens de le dire, se compose de trois pièces : un rapport au roi signé du vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, directeur des beaux-arts, une minute non signée du même rapport, et une troisième pièce dont je parlerai tout à l'heure.

Voici le rapport du vicomte de La Rochefoucauld :

Ministère de la maison du roi.
Département des beaux-arts. [2]

Paris, le 19 juillet 1825 [3].

Rapport au Roi.

Sire [4],

Votre Majesté a souhaité qu'il lui fût fait un rapport sur la proposition qui lui a été soumise de nommer deux *historiographes du Roi*. J'ai l'honneur de lui présenter à cet égard les considérations qui suivent :

La création du titre d'*historiographe du Roi* est due à Charles 7. Le nombre a varié depuis un jusques à [5] quatre à la fois, mais en général l'usage était d'en avoir deux. C'est de préférence parmi les membres de l'Académie française qu'ils étaient choisis. Le dernier de tous a été Marmontel, sous le règne de Louis 16 votre auguste frère.

Certes il est digne de Votre Majesté qui a déjà tant fait pour l'encouragement des lettres de renouveller une institution qui met en honneur le genre de littérature à la fois le plus utile et le plus difficile peut-être.

1. Cette première partie du présent article est le développement d'une communication que j'ai faite à la Société d'Histoire moderne (Cf. le Bulletin de la Soc., février 1902.)

2. En marge : On propose d'ajourner la nomination d'historiographe du roi.

3. A l'encre rouge. — La Minute est aussi datée en tête, 19 juillet 1825.

4. Les mots en petites majuscules sont imprimés. Dans la Minute, les mots *Rapport au Roi*, et *Sire*, sont écrits à la main.

5. Minute : *jusqu'à*.

D'ailleurs les merveilles de la Restauration et les prospérités que nous prépare le règne de Charles X [1] demandent un historien chez lequel la vérité des faits ne soit pas dénaturée par des intérêts de parti et dont la plume fidèle transmette à l'avenir, pour le seul honneur de la France et de la Monarchie, la mémoire des grands événements de nos jours.

Nul doute dès lors que la nomination d'*historiographe du Roi* ne soit une chose bonne et utile sous tous les rapports. Mais une difficulté assez grave se présente dans l'exécution, c'est celle relative au choix à faire. Au premier rang des littérateurs auxquels leur mérite dans ce genre pourrait donner la préférence se placent deux hommes, MM. de Chateaubriand et Michaud, dont les opinions politiques sembleraient devoir faire naître quelque hésitation et toutefois il serait fâcheux peut-être que l'on pût attribuer à cette cause leur exclusion.

Il est à croire que bientôt enfin la raison et les sentiments monarchiques de ces deux écrivains célèbres triompheront d'une erreur qu'on doit déplorer et [2] rien alors ne s'opposerait plus à ce que la faveur royale pût s'arrêter sur eux.

Sans contester ici en rien le mérite très réel de l'historien du XVIIIe siècle, M. Charles de Lacretelle, que ses excellents sentiments rendent d'ailleurs très digne de fixer l'attention du Roi, il ne semble pas que ce mérite soit de nature à l'emporter sur celui de [3] MM. de Chateaubriand et Michaud. Après ces trois écrivains il n'est dans l'académie française personne qui ne soit, comme historien, placé bien au-dessous d'eux.

Ainsi ce qui paraîtrait [4] convenable et judicieux à faire ce serait de nommer M. de Chateaubriand et de lui adjoindre MM. Michaud et Lacretelle si les réflexions que j'ai indiquées plus haut ne semblaient faire obstacle à une détermination immédiate [5].

Dans cet état de choses et par les considérations qui précèdent, je pense qu'il conviendrait de remettre à un terme un peu plus éloigné la mesure dont il s'agit et telle est la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté.

Paris, ce [6] 19 juillet 1825.

S. Vte de [7] La Rochefoucauld.

Ajourné à mon retour,
par ordre du roi.
L. R.

Archives nationales O³1276.

1. Minute : *dix*.
2. Minute : *et* manque.
3. Minute : sur MM. de Chateaubriand...
4. Minute : *me paraîtrait*.
5. Tout cet alinéa est ajouté en marge de la minute.
6. Minute : *Paris, ce* omis.
7. Peut être S. *Vte* sans *de*. Les traits qui représentent *Vte de* sont très peu intelligibles.

Ce rapport emprunte son intérêt à sa date et aux circonstances où il a été fait.

Chateaubriand a été renvoyé du ministère le 6 juin 1824. Louis XVIII est mort en septembre. Le nouveau roi, qui avait contribué à faire chasser Chateaubriand, aurait désiré ne pas l'avoir pour ennemi. M. de Fitz James, l'archevêque de Paris travaillaient à la réconciliation. Un mot aimable dit par Charles X à Chateaubriand pendant la cérémonie du sacre le 29 mai 1825 ne fut pas entendu par celui-ci.

C'est après cela qu'intervient le rapport de Sosthène le 19 juillet. Il se relie, comme on voit, aux efforts faits pour ramener Chateaubriand.

Mais il serait intéressant de savoir quelle est dans cette affaire la part du roi, quelle est celle de Sosthène? De qui vient la proposition de nomination? De qui la proposition d'ajournement?

La 3e pièce du dossier que j'ai réservée jusqu'ici, va nous apporter, sinon une certitude, de moins quelques lueurs.

La voici.

Tous nos Rois, depuis Charles VII inclusivement, ont eu des historiographes.

Louis XII en a eu deux : Louis XIII et Louis XIV jusqu'à 3 et 4.

Louis XV eut Duclos et Louis XVI Marmontel.

Depuis la fondation de l'Académie française, tous les historiographes ont été pris dans cette compagnie.

Le règne de S. M. Charles X, si heureusement précédé du Récit de la glorieuse campagne de son auguste fils, occuperait dignement deux historiographes.

Si le Roi n'en voulait nommer qu'un seul, M. Roger, de l'Académie française, n'oserait entrer en lice avec l'honorable *historien du* XVIIIe *siècle*.

Mais si S. M. daignait confier l'histoire de son Règne à deux académiciens, M. Roger, dont les écrits politiques et biographiques ont eu quelquefois le bonheur d'être approuvés de S. M., trouverait dans cet insigne honneur la plus douce récompense de ses travaux et des longues persécutions qu'il a subies pour la cause royale.

C'est visiblement le canevas d'une proposition orale que M. de la Rochefoucauld a faite au roi, et qui d'ailleurs est rappelée au début du rapport écrit.

On lit au crayon en haut, de la main de Sosthène, ces mots : *Rapport pour mardi*; *suspendre* (or le 19 juillet est bien un mardi). En marge, trois noms au crayon :

Lacretelle,
Michaud,
Chateaubriand,

ce dernier nom recouvrant un nom effacé, de Beausset, à ce que M. Schmidt et moi avons lu.

Sur la 2e feuille, ces noms sont répétés, encore au crayon, avec leurs titres littéraires :

Lacretelle : Histoire du XVIIIe siècle.
Michaud : Histoire des croisades.
Chateaubriand : Histoire de France.

et au-dessus des trois noms :

De Beausset : { histoire de Fénelon et Bossuet.
notice hist. de M. de Boisgelin.

Encore ici le nom de Beausset et les titres de ses ouvrages ont été effacés.

Il me parait qu'une explication s'impose : Sosthène est venu proposer le rétablissement de la charge d'historiographe en faveur de Roger qui avait des titres insuffisants, et qu'il a essayé de faire passer en second à côté de Lacretelle.

Le roi n'a pas voulu de Roger, un auteur de comédies et de vaudevilles, dont le seul titre historique est un discours prononcé le 28 juin 1821 en recevant Villemain à l'Académie, où il fait une loi à l'historien de n'être pas impartial [1]. Qui proposa alors Chateaubriand?

Soit que Sosthène, ou soit que le roi même ait prononcé son nom avec celui du cardinal de Beausset, et celui de Michaud, le directeur de la *Quotidienne*, ami de Chateaubriand, coupable de l'avoir suivi dans l'opposition, les trois noms ont reçu de Charles X un bon accueil, puisque Sosthène les note au crayon sur son rapport. De l'entretien il résulte que le roi tout à la fois a l'idée d'une solution et veut l'ajourner : Sosthène prend note d'avoir à faire un rapport et de conclure à suspendre.

Le rapport s'est fait, on vient de le lire. Mais le nom de Beausset a disparu : pourquoi? et pourquoi l'avoir même effacé sur la note toute personnelle que Sosthène avait écrite pour lui seul et ses rédacteurs? Simplement parce que Sosthène, de retour à sa direction, se sera aperçu, ou un employé lui aura fait remarquer, que la désignation de M. de Beausset était impossible, M. de Beausset étant mort le 22 juin 1824, il y avait plus d'un an. Ni le roi ni le directeur des Beaux-Arts ne s'en étaient avisés : et c'est sans doute pour éviter la raillerie de ses bureaux que le vicomte prit la peine d'effacer à la gomme le nom du cardinal.

Restaient Chateaubriand, Michaud et Lacretelle : il est évident maintenant que le rapport se conforme ici à la pensée du roi en inscrivant Chateaubriand en première ligne. Le roi espère le regagner; et la nomination, qui n'est qu'ajournée, sera comme le gage public de la réconciliation. N'était-ce pas, d'ailleurs, dans la pensée du roi, mettre Chateaubriand à sa vraie place, en dehors des affaires, pour les regarder et les vêtir de beau style? Tel est sans doute le véritable sentiment du roi; la nécessité qu'indique le rapport de ménager l'opinion, qui verrait avec scandale écarter Chateaubriand et Michaud, n'était pas pour toucher Charles X : on sait qu'il recherchait pour ainsi dire l'impopularité.

Ce projet n'aboutit pas, Chateaubriand, comme on sait, étant demeuré irréconciliable par rancune contre Villèle et aversion de sa politique. Il n'y eut pas d'historiographe de France sous Charles X. Les Archives ne contiennent rien de plus là-dessus, à ce que m'écrit M. Schmidt.

1. Voyez cette pièce dans le *Recueil des discours, rapports et pièces diverses lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française*, 1820-1829. F. Didot, 1843, 4°. Roger répondant à Villemain, fait l'éloge de Chateaubriand « cet auteur chevalier ». Puis venant à l'histoire, il découvre ainsi sa pensée : « l'histoire, comme la justice, doit absoudre et condamner ». Il s'écrie « Historiens, et vous surtout, historiens de notre belle France, ah! laissez l'indifférence au genre d'écrits auxquels elle est permise, et qui y sont condamnés. Gardez-vous de rester neutres entre le juste et l'injuste, entre la félonie et la fidélité; neutralité funeste! qui tuerait bientôt la morale et le talent; car il n'y a plus de talent là où il n'y a plus de conscience. Passionnez-vous pour le malheur, passionnez-vous contre la tyrannie, et même, suivant l'expression réellement éloquente d'un grand homme d'État, ne craignez pas *d'insulter jusqu'à la gloire, toutes les fois que la gloire n'est pas la vertu* ». Enfin il reproche à Villemain de s'être « un peu laissé séduire par ce système d'impartialité historique ».

Dans les documents imprimés, la seule pièce que je puisse rattacher à ce projet se trouve dans les *Mémoires* de Sosthène de La Rochefoucauld [1].

C'est un rapport adressé au roi en 1826 (malheureusement sans date plus précise) *sur la nécessité de s'assurer la plume de Chateaubriand.* Il conseille d'employer à le rallier Mme Récamier, dont il avait jadis sollicité l'intervention [2] pour décider Chateaubriand à quitter de bon gré le ministère avant son renvoi. Il craint que, livré à sa passion, Chateaubriand ne noircisse le roi devant la postérité.

« Sire, l'histoire de la Restauration sera écrite par M. de Chateaubriand..., et je ne suis pas sans quelque inquiétude quand je pense que ce génie irrité se trouve chargé de retracer les vertus et le règne du roi. Dans deux siècles, le cœur et les qualités de Charles X seront oubliés; mais elle restera, l'histoire gravée par un tel écrivain. Dieu veuille que la force de la vérité l'oblige à n'avoir à retracer que des jours de justice, de gloire, et de bonheur. »

On peut se demander comment, s'il n'est pas nommé historiographe, Chateaubriand *se trouvera chargé* d'écrire l'histoire du règne; pourquoi Sosthène dit-il si affirmativement que l'histoire de la Restauration *sera écrite* par lui [3]. Il est probable que c'est une appréhension du vicomte, qui veut frapper le roi par des affirmations catégoriques : on sait que Chateaubriand se livre aux études historiques; il a fait la vie du duc de Berry, il a publié ses deux volumes de la « Maison de France » (1825) composés d'ailleurs d'écrits déjà connus; il a lu, le 9 février 1826, à l'Académie, le jour de la réception de Mathieu de Montmorency, son *Discours servant d'introduction à l'Histoire de France* (Cf. le *Recueil de discours cité plus haut*, p. 969). On doit craindre (et il l'a peut-être annoncé) qu'il n'écrive le récit des affaires auxquelles il a été mêlé. Ce sera le Congrès de Vérone et la guerre d'Espagne.

La conclusion de ce rapport semble bien être que, pour que Chateaubriand n'écrive pas hostilement, il doit écrire officiellement. Mais cette conclusion n'est pas exprimée. Aucune allusion n'est faite au projet de rétablissement de la charge d'historiographe, et au rapport du 19 juillet 1825 qui dormait dans les cartons de la direction des Beaux-Arts : il n'en pouvait sortir que si Chateaubriand quittait l'opposition, et c'était cette condition préalable que le nouveau rapport de 1826 travaillait à réaliser.

Chateaubriand eut-il connaissance des vues du roi et du directeur des Beaux-Arts sur sa personne? Il serait étonnant qu'on ne l'eût pas tâté : Madame Récamier put servir d'intermédiaire. Mais je n'ai trouvé aucune trace permettant de supposer que Chateaubriand fût averti.

L'enseignement qu'on retire des documents que m'a signalés M. Schimdt, c'est que le désir de réconciliation fut plus vif et soutenu chez Charles X qu'on ne l'avait pu croire jusqu'ici. C'est aussi que Sosthène de La Rochefoucauld, qui s'était employé à jeter Chateaubriand hors du ministère, eût travaillé volontiers à le désarmer par une fonction brillante et sans conséquence. On retrouve là le dévoué serviteur des Bourbons qui, vers le même temps, concevait, en toute naïveté, pour le service du trône, un vaste plan d'achat des journaux et, au besoin, des journalistes. L'idée de nommer Chateaubriand historiographe, même si elle vint d'abord du roi, dut lui sourire comme rentrant dans son beau projet d'éteindre toutes les oppositions.

1. Paris, 1837, in-8, t. III, p. 57-59.

2. Mém. I, 392. Je n'ai rien trouvé dans les *Souvenirs et correspondance de Madame Récamier*, qui peuvent cependant aider à fixer l'attitude de Sosthène et de son père à l'égard de Chateaubriand.

3. Et pourquoi tout à l'heure inscrivait-il ce titre de Chateaubriand à l'emploi d'Historiographe : *Histoire de France?* C'est probablement par allusion à la *Maison de France* (2 vol. in-8, 1825).

II

Le premier texte des articles des *Débats* pendant la défection de Chateaubriand

J'ai fait pour mon étude sur la défection de Chateaubriand la collation du texte des *Débats* et du texte des *Œuvres complètes*. Ces deux textes diffèrent souvent, d'abord et surtout par la ponctuation, puis par des variantes de détail, enfin par d'assez nombreuses suppressions dans l'édition. J'ai cru qu'il serait utile, en attendant l'édition critique des *Œuvres de Chateaubriand* qui recueillerait ce texte primitif en son intégrité, d'extraire du journal les principales variantes, et surtout les passages retranchés, parfois assez importants.

Je renvoie à l'édition Garnier en 12 volumes in-8, 1859-61, t. VIII (tirage de 1869).

1. Art. du 26 juin 1824 :

A la fin, un paragraphe a été supprimé :

Mais le journal à qui nous répondons étant étranger à cette influence salutaire des écrits périodiques royalistes, nous le dispensons de discuter un argument qu'il ne saurait comprendre.

2. Art. du 5 juillet 1824. (Éd. Garnier, t. VIII, p. 63, l. 4) :

Au lieu de « Ces. *chiourmes* d'écrivains *libres* », *les Débats donnent un terme moins expressif :*

... Ces équipages....

3. Art. du 13 juillet 1825 :

Au début, après les mots : « Qui périra donc ? », *cette phrase :*

Peut-être M. le ministre des finances, si sa grandeur néanmoins est périssable.

Au second paragraphe, à la place de : « On prend cela, et... » :

M. de Villèle prend cela pour un triomphe; il met les 3 pour 100 sur la place; on n'en veut point. Il s'étonne, il attend, pensant qu'on reviendra à son chef-d'œuvre, que les rentiers, etc.

Dans tout l'article, « on », « M. le ministre des finances », « M. le président du Conseil », *ont remplacé l'interpellation nominale, directe et brutale* : « M. de Villèle ». Il en est de même dans beaucoup d'endroits des autres articles.

4. Art. du 8 août 1825 (Éd. Garnier, t. VIII, p. 84, l. 6) :

Au lieu de : « ils retourneront promptement à leur destination spéciale », *le journal donne :*

.... à leur désignation spéciale.

5. Art. du 14 août 1825 (t. VIII, p. 92, l. 1) :

Au lieu de : « Comme cela s'est vu sous le roi Jean et sous François Ier », *un renvoi à un autre article du journal qui n'était pas sans doute de Chateaubriand.*

Nous avons déjà cité l'exemple du roi Jean et de François Ier.

(P. 93, l. 2.) *Le journal ajoute :*

Autre difficulté que n'a pas prévue M. de Villèle.

6. Art du 16 août 1825 (t. VIII, p. 98, l, 1) :

Après les mots : « Enfin sous François Ier », *le journal ajoutait :*

Nous avons vu que [le premier président de Paris....] : *renvoi à un article du 13 août.*

(P. 99, l. 33.) *Après* « elle nous a fait prendre un grand parti », *le journal complétait le sens ainsi :*

En nous plaçant en dehors de la politique du continent et de l'alliance.

(P. 100, entre la l. 6 et la l. 7.) *Après les mots :* Comment se présentera-t-il aux Chambres », *le journal insérait un pronostic retranché plus tard comme ne s'étant pas vérifié :*

S'il va jusqu'aux Chambres, ce qui n'est guère probable.

7. Art. du 4 septembre 1825.

L'article est daté du 3, et paraît dans le numéro du 4.

(P. 104, ligne dernière.) « Assistances », au lieu d' « instances », est plus clair et précis, et peut-être la vraie leçon.

8. Art. du 17 oct. 1825.

(P. 115, l. 2.) *Le journal ajoute :*

Il seroit vraisemblablement possible de trouver pour ministre de la marine un homme qui eût vu la mer, et qui fît poursuivre les marchands d'esclaves blancs et noirs sur les côtes opposées de l'Afrique.

9. Art. du 24 oct. 1825 :

L'article se continuait ainsi :

Le Comité grec sollicite aujourd'hui de nouveau notre générosité. De nobles exemples nous sont donnés de toutes parts. L'Angleterre, malgré ses parades diplomatiques, n'interrompra point ses secours. Genève, qui compte à peine une population de trente mille âmes, vient d'ajouter une somme considérable à celles qu'elle avoit déjà recueillies. Un membre du Comité grec de Paris vient d'écrire au Président de ce Comité une lettre dont nous croyons devoir citer le passage qu'on va lire : nous espérons que M. Eynard trouvera de dignes imitateurs.

Beaulieu, 7 septembre 1825.

Monsieur le président,

La malheureuse nation grecque, attaquée *de toutes parts*, et devant résister *seule* aux forces réunies des Égyptiens et des Turcs, n'a jamais été dans une crise plus terrible : il faut donc que les amis de l'humanité, de quelque opinion qu'ils soient, redoublent de zèle et hâtent les secours qu'on veut leur envoyer. Il ne peut être question de politique dans cette cause. Que la Grèce soit une monarchie ou une république, peu importe, je demande seulement qu'elle ne soit pas un désert, un tombeau. La fin de cette campagne peut décider si un peuple entier sera égorgé, traîné en esclavage, ou s'il se relèvera indépendant et chrétien.

Mettre le Comité que vous présidez en état de faire de suite les efforts qu'il auroit faits plus tard, c'est rendre un service essentiel à l'humanité souffrante. J'ai l'honneur de vous remettre 5 000 francs pour le solde de ma souscription de 6 000 francs, que je devais payer dans six années. Un nouveau secours pouvant être utile au Comité, je mets à votre disposition, M. le Président, 25 000 francs chez M. Jonas Hagerman. Veuillez employer cette somme de la manière que vous croirez la plus convenable à l'indépendance de la Grèce. Je m'estimerai trop heureux si ce don peut contribuer à sauver cette malheureuse nation. Si de nouveaux secours sont nécessaires, veuillez me le faire connoître, et vous me trouverez empressé à faire de nouveaux efforts en faveur d'un peuple auquel je porte un si vif intérêt.

Je vous prie, M. le Président, d'agréer l'assurance, etc...

EYNARD.

On ne saurait donner trop de publicité à une lettre si honorable.

10. Art. du 31 déc. 1825 :

Chateaubriand, en se relisant, a voulu s'arrêter sur un effet. L'article se poursuivait ainsi dans le journal :

Les ministres n'apporteront-ils que le budget? Mais par cela même n'avoueront-ils pas leur défaite? L'imagination pourroit-elle se représenter une session qui ne seroit tout entière qu'un long acte d'accusation contre les ministres, car il est bien évident que toutes leurs fautes leur seront reprochées? Que répondra M. de Villèle sur la caisse d'amortissement, attachée aux 3 pour 100 comme un corps vivant sur un corps mort? Que répondra-t-il sur ces comptables, sur ces receveurs des deniers publics (formés en un syndicat que n'autorise aucune loi), qui sont devenus des joueurs à la Bourse? Que répondra-t-il s'il est interrogé sur l'état des caisses publiques? Ces caisses ont-elles continué à prêter leur argent? La portion échue de l'emprunt d'Haïti a-t-elle été véritablement versée où elle devait l'être, et n'y seroit-elle point remplacée par un papier revêtu de quelques signatures? Il faudra s'expliquer sur cette cession du territoire français par ordonnance, contre notre ancien et notre nouveau droit public, sur l'affaire Ouvrard, sur ces procès provoqués en tendance, lorsqu'ils auraient pu l'être tout au plus en police correctionnelle, etc., etc.

M. de Villèle répondra sans doute que notre crise financière est une crise générale en Europe ; réponse prévue d'avance et bien misérable. La débâcle des 3 0/0 à Paris avoit commencé avant les catastrophes de Londres, sur lesquelles elle n'a pas laissé d'avoir une influence considérable. Les castastrophes de Londres n'ont point été l'ouvrage du ministère anglais, qui n'avait rien remué dans les finances, qui, loin de favoriser les entreprises et les emprunts à l'étranger, n'avoit cessé au contraire de déclarer aux spéculateurs que le gouvernement anglais

ne leur garantissoit rien, et ne viendroit point à leur secours s'il leur arrivoit quelque mécompte.

Parmi nous, notre désastre est dû entièrement à M. de Villèle, à lui seul, à son génie. C'est lui qui a appelé tous les Français à l'agiotage; on lui avoit remis les plus belles finances du monde, il les a gâtées comme à plaisir; tout est de lui, de lui seul, et la chute des 3 pour 100 de la conversion, et l'avilissement des 3 pour 100 de l'indemnité. Il a touché à tout, il a remué tout; et sa foible main, qui a pu tout déranger, n'a pu rien remettre à sa place.

M. de Villèle dira que ce sont les journaux qui ont fait tout le mal. Oh! sans doute, il vous aurait fallu la censure pour produire un plus grand mal! Il vous auroit fallu la censure pour qu'on ne parlât pas de votre syndicat, pour qu'on ne s'occupât pas de votre république d'Haïti par ordonnance. Alors les conversions auroient put être nombreuses; les malheureux rentiers 5 pour 100, menacés comme ils l'ont été dans le *Moniteur*, et n'étant rassurés par personne, se seroient dépouillés. Vous avez eu 23 millions de rentes 3 pour 100 convertis : votre énorme caisse d'amortissement et votre monstrueux syndicat peuvent à peine soutenir au-dessus de 60 ces 23 millions. Peut-être, à l'aide du silence imposé par la censure, auriez-vous obtenu une conversion de 80 millions de rentes, et ces 80 millions 3 pour 100 seroient cotés aujourd'hui à la Bourse au-dessous de 50, et vous seriez dans une espèce de banqueroute ouverte avec les anciens créanciers de l'État et les émigrés!

M. de Villèle triomphera de tous les obstacles par l'annonce d'un bénéfice de 40 millions, obtenu sur les impositions publiques.

Certes, la consolation sera grande! La France aura eu le bonheur de payer 40 millions au-dessus de son budget d'un milliard, et le tout pour couvrir peut-être à peine le déficit que laisseroit la dette non acquittée de l'Espagne! Si une partie de ces 40 millions provient des droits d'enregistrement, cette plus-value seroit une nouvelle preuve de la perte de notre crédit, car pour fuir les opérations de finances de M. de Villèle, pour éviter les chances d'une rente toujours menacée, l'argent seroit réfugié dans les propriétés territoriales. Alors on seroit malvenu à nous donner comme témoignage de l'habileté des ministres, l'effet de la peur qu'ils inspirent.

D'ailleurs, cette plus-value de l'impôt est-elle, comme elle l'est actuellement en Angleterre, le résultat d'un heureux changement dans l'assiette de l'impôt et dans le système des douanes? Pas du tout; on suit toujours la même routine des prohibitions. Si le pauvre a plus consommé, c'est qu'il y a dans les libertés publiques et dans l'excellente nature de la monarchie représentative une propriété qu'une mauvaise administration peut comprimer, mais qu'elle ne peut pas radicalement détruire. Si le pauvre a bu davantage, ou s'il a plus joué à la loterie, c'est que vous n'avez pas pu empêcher le soleil de mûrir le raisin, et que vous avez donné l'exemple du jeu, en fondant vous-même un système de jeu épouvantable.

Enfin, évaluer une année les revenus publics trop bas pour se ménager l'année d'ensuite une brillante plus-value, c'est une charlatanerie désormais trop connue pour qu'elle puisse tromper un moment l'opinion.

En vain les ministres se flattent d'avoir la majorité dans les Chambres. Des ministres stigmatisés tous les matins par l'opposition législative, comme ils l'ont été depuis dix-huit mois par l'opposition extérieure; des ministres, non pas attaqués par des phrases, mais par des faits; acccusés par leurs propres discours, par leurs propres fautes, répondant mal ou ne répondant pas du tout: de tels ministres ne peuvent arriver sans accident à la fin de la session. L'esprit ne repousse pas longtemps la raison; les yeux ne peuvent toujours se fermer à la lumière; des séances déplorables d'où les agents du pouvoir sortiront battus et moralement accusés, de pareilles séances publiées le lendemain dans tous les journaux produiront leur résultat inévitable. Quand l'opposition extérieure se déclara, il y a dix-huit mois, contre l'administration de M. de Villèle, elle étoit alors peu considérable; voyez aujourd'hui ce qu'elle est devenue? si les ministres conservoient, comme nous aimons à le croire, quelque attachement pour leur pays, quelque respect pour la couronne, ils prendroient leur parti d'avance, ils ne voudroient pas donner à l'Europe, dans la circonstance critique où elle se trouve, le spectacle de la session qui les attend.

11. Art. du 11 oct. 1826 :

A la seconde phrase, le journal portait :

[Nous savions très bien] que le crédit politique de M. de Metternich baissoit dans les cours de l'Europe et [que la voix de la raison etc...]

12. Art. du 10 déc. 1826 :

(P. 160, l. 24.) *Après les mots :* « Comment serons-nous vus maintenant du peuple espagnol », *le journal ajoute :*

Avec notre déclaration d'alliance anglaise.

(P. 161). *Entre le second et le troisième paragraphes, le journal intercale ceci :*

Au reste il se présentera peut-être une question grave pour l'expédition anglaise : si Lisbonne est encore entre les mains de la Régence lorsque l'expédition arrivera, point de difficultés : les troupes de S. M. B. débarqueront, Lisbonne sera occupée, les Cortès et la Régence restant sous la protection du Roi d'Angleterre. Mais si Lisbonne était tombée au pouvoir du parti de la Reine soit par insurrection populaire ou par force militaire, les Anglais ne trouvant plus le gouvernement établi, occuperoient-ils Lisbonne de force? rétabliroient-ils la Régence par le droit des armes dans un pays où elle n'auroit pas un soldat? D'un autre côté la flotte anglaise pourroit-elle venir dans les eaux du Tage, voir Lisbonne occupée par le parti opposé aux Cortès détruites, et s'en retourner sans avoir rien fait? Le ministère anglais pourroit-il se tirer d'une pareille position dans un pays où l'opinion fait et refait les ministres?

(P. 161, l. 32.) *Au lieu de :* « Toutes ses sollicitudes... », *la phrase commençait ainsi :*

Tandis que toute la France attend avec une douloureuse anxiété le dénouement des affaires du Portugal, on peut être assuré que toutes les sollicitudes de M. le Président du Conseil, etc.

GUSTAVE LANSON.

CORRECTION A UN PASSAGE DE CHATEAUBRIAND

« Enfin, pour ne rien omettre, je rappellerai les dogues qui formaient la garnison de Saint-Malo. Ils descendaient de ces chiens fameux, enfants de régiment dans les Gaules, et qui, selon Strabon, livraient avec leurs maîtres des batailles rangées aux Romains. Albert le Grand, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, auteur aussi grave que le géographe grec, déclare qu'à Saint-Malo « la garde d'une place si importante était commise toutes les nuits à la fidélité de certains dogues qui faisaient bonne et sûre patrouille ». Ils furent condamnés à la prison capitale pour avoir eu le malheur de manger inconsidérément les jambes d'un gentilhomme ; ce qui a donné lieu à la chanson : *Bon voyage*; on se moque de tout. On emprisonna les criminels; l'un d'eux refusa de prendre la nourriture des mains de son gardien qui pleurait; le noble animal se laissa mourir de faim : les chiens, comme les hommes, sont punis de leur fidélité. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, in-8, t. I, p. 46.)

Tel est le texte que donnent toutes les éditions des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Au lieu de « on emprisonna », il faut évidemment lire « on empoisonna les criminels ». Les Malouins, pour détruire leurs dogues, eurent recours au procédé ordinaire, la boulette empoisonnée. Avec la faute « on emprisonna », les pleurs du gardien ne se comprennent plus guère, et le refus du chien de prendre sa nourriture ne se comprend pas du tout.

PAUL PERDRIZET.

COMPTES RENDUS

Un faux classique. Nicolas Boileau. Études littéraires comparées, par Edmond Dreyfus-Brisac, ancien rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'Enseignement*. Paris, Calmann-Lévy, 1902.

Y aurait-il encore en 1902 une *querelle* de Boileau, comme aux beaux jours du romantisme où l'auteur de l'*Art poétique* était couramment traité de vieille perruque et où le buste de ce polisson de Racine voyait se dérouler, en plein foyer de la Comédie-Française, une irrespectueuse sarabande ? Je croyais que ces chaleurs combatives étaient tombées depuis longtemps. Jamais Boileau, semble-t-il, n'avait été apprécié avec plus de largeur et d'indépendance qu'en ces dernières années, où MM. Deschanel, Brunetière, Faguet et Lanson lui ont consacré les magistrales études que l'on sait. Ils en ont parlé, est-il besoin de le dire ? sans superstition et sans haine ; car il y a beau temps que dans l'Université et au dehors Boileau a cessé d'être un sujet passionnant. Et voici que M. Dreyfus-Brisac cherche à rallumer ce feu bien éteint, en publiant un livre dont le ton jure étrangement avec celui de ses prédécesseurs et dont le titre, encore qu'un peu obscur, est une véritable déclaration de guerre : *Un faux classique ! Nicolas Boileau.*

Qu'a voulu dire au juste M. D.-B. ? Pour cela il faudrait savoir exactement ce que c'est qu'un vrai classique, et cette question a fait couler tant d'encre, avant Sainte-Beuve et depuis, sans être éclaircie, qu'il est plus prudent de ne point là soulever. Classique signifie-t-il simplement celui qui n'est pas romantique, — ou bien celui qui est depuis longtemps en possession de la faveur publique, — ou bien celui qui réalise un certain idéal de perfection qui a été celui de l'école de 1660, — ou bien celui qui est un modèle imitable et imité, — ou bien encore (j'ose à peine indiquer cette interprétation trop vulgaire), celui dont les œuvres sont dignes d'être commentées dans les classes ? Quelle que soit la définition adoptée, Boileau semblait les satisfaire également toutes, et nous apparaissait comme le plus sûrement classique de nos auteurs. Eh bien, non. M. Dreyfus-Brisac a changé tout cela, et veut nous ôter cette tenace illusion. D'après lui, Boileau n'est qu'un faux classique. Pourquoi ?

Nombreux sont les reproches qui sont adressés à Boileau en ce virulent réquisitoire. Mais le principal est celui-ci : Boileau n'est qu'un imitateur. Il est aussi peu original que possible. Pensée et style, il a tout emprunté aux anciens, aux modernes aussi, et surtout aux écrivains dont il a le plus médit. Il les a tous plagiés sans vergogne. N'ayant rien qui soit à lui, il a usurpé ce beau titre de classique, dont la crédulité et l'ignorance de la critique le saluent depuis plus de deux siècles.

Nous verrons si cette accusation est fondée : mais d'abord, sans vouloir le moins du monde faire l'apologie du plagiat, je dois remarquer que l'imitation est en littérature une pratique bien plus courante que ne semble le croire M. D.-B. Ne serait-ce pas en elle que se trouvent le principe même et l'éminente vertu du classicisme ? Une œuvre classique doit être une œuvre parfaite ; mais une œuvre parfaite sera le plus souvent une œuvre refaite. Il n'y

a pas beaucoup de vers de Virgile, qui ne portent la trace d'une imitation : voilà sans doute pourquoi Virgile a pu être plus « parfait » qu'Ennius, que Lucrèce, et peut-être qu'Homère lui-même. Faut-il rappeler que Molière prenait partout son bien, et que les poèmes les plus achevés de la *Légende* se trouvent être ceux que V. Hugo a calqués sur un article d'Achille Jubinal ou sur une méchante pièce de Charles Laffont ? Donc on ne saurait dire *a priori* que Boileau, parce qu'il a imité, n'est pas un vrai classique. Bien au contraire. D'ailleurs qui pourra jamais démêler toutes les imitations conscientes ou inconscientes qui se trouvent dans les ouvrages de l'esprit ? Plus on étudie la substance dont ils sont faits, plus on se convainc que les espèces littéraires, comme les animales, sont soumises à la loi de l'entre-dévoration des êtres, sans compter les influences obscures et puissantes de l'hérédité. La critique cherche à débrouiller un peu tous ces liens mystérieux qui relient les pensées et les mots. Besogne ardue : car ils s'entre-croisent terriblement. Dès lors il faut féliciter M. Dreyfus-Brisac d'avoir soumis Boileau à cette épreuve. Mais son étude de littérature comparée serait infiniment plus précieuse s'il l'avait conçue et poursuivie dans un autre esprit. On ne saurait décidément admettre la justesse de ses remarques, et surtout des conclusions qu'il en tire.

Dans le relevé méthodique des auteurs que Boileau aurait imités, Ronsard occupe la place d'honneur. Ici il faut distinguer. M. Dreyfus-Brisac a bien raison de dénoncer à son tour la longue injustice dont Ronsard a souffert et qui reste la grande iniquité littéraire de notre histoire. Mais depuis Sainte-Beuve la vérité a marché : nous sommes nombreux aujourd'hui dans les chaires de lycées ou de Facultés qui ne nous lassons pas de remettre les choses à leur place et de montrer la fausseté du jugement qu'a porté Boileau sur la Pléiade. Est-ce un motif suffisant pour accuser ce même Boileau d'avoir pillé et détroussé Ronsard, comme ferait un voleur de grand chemin ? M. Dreyfus-Brisac confond et résout un peu vite deux questions fort distinctes. 1° Boileau a-t-il lu Ronsard ? 2° Boileau l'a-t-il copié ? Sur le premier point, je suis de l'avis de M. D.-B. qui, contrairement à l'opinion de Gandar, de Petit de Julleville, de MM. Faguet et Brunetière, soutient l'affirmative. Oui, Boileau a dû lire Ronsard, et aussi Vauquelin : maintes raisons en témoignent, et il faut remercier M. D.-B. de les avoir exposées avec force. Mais sur le second point, je ne puis décidément le suivre, ni accepter les yeux fermés la méthode qu'il emploie.

Vous trouverez (pages 73-114) la liste comparée de deux cents ou deux cent cinquante passages de Ronsard (principalement de la *Franciade*) que Boileau aurait imités. Dans les pages suivantes vous trouverez de même l'énumération des emprunts faits à l'Arioste, à Cervantès, à Saint-Amant, à Balzac, à Scudéry, à Brébeuf, à Chapelain, à Corneille, et à beaucoup d'autres. Dans la pensée de M. Dreyfus-Brisac, ces notes sont loin d'être complètes et ne sont qu'une petite partie du bagage que Boileau a subrepticement dérobé à ses infortunées victimes. L'auteur du *Lutrin* et de l'*Art poétique* ne serait-il donc qu'un simple plagiaire, un véritable malfaiteur littéraire ? Assurément, si chacune de ces citations portait en elle la preuve évidente d'un larcin. Mais je me hâte de dire qu'il n'en est rien. On s'aperçoit bien vite que ce millier de prétendus plagiats se réduit à une trentaine, mettons à une quarantaine d'imitations probables ou de réminiscences avérées, mais que dans tous les autres cas Boileau n'a pas fait autre chose que de se servir de mots qu'avaient employés avant lui Ronsard, ou Saint-Amant, ou bien d'autres, c'est-à-dire d'user du vocabulaire commun qui n'est à personne parce qu'il est à tous. Deux ou trois exemples le montreront, choisis vraiment au hasard entre mille qu'on pourrait apporter :

Ronsard : Les matelots, à la peur *indomptés*.
Boileau : Immolent trente mets à leur faim *indomptable*.

Ronsard : Ainsi que lui je ne vous suis *terrible.*
Boileau : Je chante les combats et ce prélat *terrible.*

Ronsard : Un *fainéant* à la fleur de son âge.
Boileau : Ces pieux *fainéants* faisaient chanter matines.

Voilà les plagiats de Boileau : ils sont tous de cette espèce ! Assurément si, comme l'a dit Musset,

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux,

c'est imiter aussi quelqu'un que d'écrire ou de prononcer n'importe quel mot du dictionnaire. C'est le seul crime dont se soit rendu coupable Boileau.

D'ailleurs M. Dreyfus-Brisac semble bien s'être un peu douté de la faiblesse de son argumentation, puisqu'il a dit très sagement quelque part : « Nous ne soutenons nullement que chaque passage de ces écrivains ait été directement imité par Boileau. En signalant l'analogie continue de tant d'expressions et d'idées, nous avons voulu seulement montrer qu'elles n'étaient pas particulières à l'auteur du *Lutrin*, qu'il avait pu les puiser dans les écrits de ses prédécesseurs comme aussi dans le réservoir commun du langage de son temps » (page 25). A la bonne heure ! Voilà en effet le livre qu'il fallait faire, et que M. Dreyfus-Brisac nous donnera peut-être un jour : un glossaire de Boileau. Mais, emporté par sa verve, il a attribué à son œuvre une tout autre portée. Continuellement il sort des calmes régions de la philologie et de la stylistique pour se faire l'accusateur en règle de Despréaux. Il l'accable de sarcasmes, et même d'injures. Non content de lui reprocher ses mauvaises rimes, ses banales épithètes, et ses médiocres traductions, il le traite de voleur (p. 2), de teinturier (*ibid.*), d'ignorant, de pédant (p. 4), de lâche (p. 6), d'assassin et d'égorgeur (p. 7), de froidement cruel (p. 8), de dégoûtant flagorneur, etc.... Il en fait le personnage le plus vil et l'auteur le moins recommandable de notre littérature. Ce qui n'empêche pas M. Dreyfus-Brisac de proclamer que « M. Brunetière a presque toujours jugé Boileau, l'homme et l'œuvre, avec le tact le plus fin et le plus sûr ! » Voilà des opinions un peu difficiles à concilier.

Il faut dire qu'une bonne partie de ces invectives est en vers, ce qui en atténue la gravité. C'est dans une *Préface* rimée que M. D.-B. donne libre cours à son indignation. Il a d'ailleurs trouvé le moyen d'*orner* et d'*égayer* son sujet en parlant d'ascenseur, de téléphone, d'automobiles, de la course Paris-Berlin, de l'affaire Dreyfus, de M. de la Vaux, de Santos-Dumont, du décret de Moscou, des *Avariés*, etc..., et il termine ainsi :

Je me pose en soldat de l'éducation
Et réclame ma part des prix de Montyon.

Au fond des Champs-Élysées l'ombre de Boileau a dû être un peu surprise, mais surtout amusée, par cette brusque et pittoresque attaque. Et elle a dû secrètement se réjouir, en reconnaissant dans beaucoup de ces vers la facture austère et robuste des passages les plus laborieux de l'*Art poétique*. C'est ainsi que depuis plus de deux cents ans Nicolas Boileau se venge doucement de ses ennemis.

PAUL MORILLOT.

Oskar Klinger : *Die Comédie-Italienne in Paris nach der Sammlung von Gherardi. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde.* Strassburg, 1902, pp. VI, 232.

C'est avec plaisir que nous pouvons constater que M. Klinger n'a abordé sa thèse pour le doctorat, qu'après une préparation fort satisfaisante, ce qui paraît surtout à ses notes nombreuses et à sa bibliographie très soignée. On pourrait peut-être remarquer que le jeune professeur résume avec trop de complaisance les études des autres, ce qui fait qu'il s'amuse en route et que sa personnalité de critique reste un peu dans l'ombre ; mais ce sont des défauts que l'âge corrigera et l'expérience corrigera aussi ce qu'il y a peut-être de trop décousu dans la division de son ouvrage. Tel qu'il est, le livre de M. Klinger se lit avec beaucoup de plaisir et d'utilité et nous donne une orientation, qui est, au moins dans son ensemble, fort satisfaisante.

Ce théâtre ou pour mieux dire cette collection de pièces comiques que Gherardi, le comédien italien, fit paraître pour démontrer l'importance d'un genre que l'on avait l'air de trop dédaigner, est dû à la collaboration d'écrivains illustres ou inconnus, Regnard, Dufresny, Palaprat, à côté de Barante et de Fatouville. Malgré ce mélange, cette *commedia dell' arte* ne manque pas d'une certaine unité et cette unité est déterminée par les types, par les rôles, par les sujets et surtout par cette gaieté générale, sémillante d'esprit et de verve. Dans un article sur cette collection (cf. *Il teatro d'Evaristo Gherardi*, dans la *Rassegna Nazionale*, Florence, 16 avril 1897) nous avions cru pouvoir déterminer que ce théâtre a bien plus de gaieté que d'esprit satirique; M. Klinger ne paraît pas partager notre avis et n'a pas l'air non plus de se douter que cet esprit satirique dont il parle, présuppose une haute idée de moralité chez les écrivains et des idéalités de vertu qui ne font pas l'affaire d'Arlequin ni de Colombine. Et à ce propos nous voudrions faire remarquer aussi à M. Klinger qu'il oublie de mettre en évidence ce qu'il y a de bien méchant dans le caractère des personnages de ce recueil : des valets avides, des femmes infidèles, des vols et des meurtres, des horions et des violences. Si l'on rencontre — ce qui arrive bien rarement — un type naïf, c'est qu'il doit servir de repoussoir à cette cruauté générale, qui n'est pas sans nous rappeler les contes de Bandello et une partie de la littérature italienne du *Cinquecento*. D'ailleurs le recueil Gherardi est bien français soit pour la langue, soit pour les mœurs qu'il représente, soit enfin pour les écrivains qui l'ont composé, mais il aurait fallu, à notre sens, rechercher les rapports entre les derniers échos de la *Commedia dell' arte* devenue française et ses origines italiennes; il aurait fallu examiner l'évolution de certains caractères, la reproduction de certains sujets et constater les changements imposés par les temps et par les lieux. Dans l'étude des caractères comiques, Arlequin, Mezzetin, Pantalon, le docteur Balouard, Pierrot, Isabelle, Scaramouche, etc., étude intéressante à plusieurs points de vue, on pourrait désirer aussi des renseignements plus précis sur les transformations de ces masques : Arlequin, par exemple, avant d'être si rusé faisait rire, au deçà comme au delà des Alpes, tout le monde à ses dépens; il se peut que Pierrot l'ait remplacé dans ce premier rôle, mais Pierrot a, à son tour, un nouveau caractère qui lui appartient en propre et qui se développe sur le sol de France, celui d'amant timide et de sot doublé de malice. Même dans l'*Inhaltsangabe der Stücke*, l'auteur, au lieu de se borner à résumer le sens des pièces, ce qu'il fait d'ailleurs fort bien, aurait pu en étudier les origines et les imitations. L'inspiration tirée de Molière y est assez large, mais elle est bien loin d'être la seule. Le type du *Financier*, par exemple, a une histoire que M. Linthillac a étudiée avec beaucoup de soin dans la *Revue des Deux Mondes*, l'*Abbé* est un caractère tout à fait nouveau qui aurait mérité quelques observations de plus et le *Valet* se donne des airs d'indépendance et d'audace qui font songer parfois à Figaro.

Dans l'examen des parodies mythologiques et héroïques, cette sorte de dégradation de l'Olympe et du classicisme, M. Klinger oublie de rappeler la fameuse *querelle des anciens et des modernes* et l'école des burlesques de France et d'Italie, s'inspirant largement à la même source du comique. Il y a des rapports plus que l'on ne pense entre la muse badine de Lalli, de Scarron et de Boileau et l'oie ou l'âne sur lequel Jupiter fait son apparition sur le théâtre de Gherardi. Cette sorte de parodie — et M. Klinger l'a fort bien remarqué — était adressée contre l'*Opéra* et la *Comédie-Française*, mais elle constituait aussi un spectacle fort agréable et l'on chantait sur la scène italienne, non seulement pour se moquer de l'*opéra*, mais aussi parce que les chants et la musique, avec une pointe de grotesque, flattaient l'oreille et le sens artistique du public de l'Hôtel de Bourgogne. Là, où l'influence de l'ancienne comédie de l'art paraît encore très sensible, c'est dans l'emploi du merveilleux, dans ces transformations rapides et étonnantes des personnages et des scènes et dans ce *macchinario* qui ménageait tant de surprises au public. Ce théâtre, depuis le recueil de Flaminio Scala, qui est lui-même déjà éloigné des débuts de l'*arte*, avait marché beaucoup et dans cette marche les traits des masques et de l'*intreccio* s'étaient altérés considérablement. Mais en revanche la scène venait de s'élargir : musique, danse, jeux comiques, tours d'adresse, apparitions de nymphes et de diables, souvenirs du passé et tableaux du présent, sauts de *clowns*, entreprises de filous, descentes aux enfers, coups de scène et représentations des sauvages d'Afrique ou du cortège des Empereurs de la Lune ou du Soleil, tout ce qui était représentable, tout ce qui pouvait frapper les yeux, les oreilles ou l'esprit avait fini par se mêler et se confondre, dans une sorte de pot-pourri tout à fait étrange. Les incidents et les accessoires avaient donc étouffé la comédie elle-même. Malgré ses défauts le théâtre italien de l'art a été, à plusieurs reprises, une bonne école pour les auteurs français et même à l'époque de Gherardi, il servait à encourager les débuts des poètes, à qui la *Comédie-Française* aurait pu se montrer trop sévère. C'est ainsi que Regnard, en faisant jouer à l'*Hôtel de Bourgogne* son *Divorce*, se préparait aux scènes magistrales de son *Malade imaginaire*.

P. Toldo.

Pierre Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, Paris, Fischbacher, 1902.

Cette étude d'un débutant mérite, à tous égards, l'attention du public lettré; l'auteur y montre tout ensemble une érudition étendue, une méthode sûre et un goût délicat. Il faut d'abord le louer de son impartialité; s'il n'a pas caché ses opinions personnelles, ses sympathies, il se garde bien de donner à son sujet, comme tel de nos critiques les plus éminents, un prétendu intérêt d'actualité; il juge de très haut les événements et les idées du XVIe siècle et s'interdit les allusions ingénieuses, les rapprochements piquants et faux. Il fait au contraire, sauf à la dernière page (était-elle bien nécessaire?), tous ses efforts pour *s'objectiver*.

Sans doute certaines parties de l'ouvrage ne sont pas absolument nouvelles. M. Paul Perdrizet ne pouvait négliger les recherches de ses prédécesseurs, qu'il connaît bien et dont il use habilement. Sur certains points, il a eu la bonne fortune, réservée du reste aux laborieux, d'apporter des documents inédits, qui jettent quelque lumière sur la querelle de Ronsard et des protestants; la physionomie de la Roche-Chandieu, un des pamphlétaires qui ont riposté le plus vigoureusement aux *Discours sur les misères de ce temps*, se dégage désormais, plus nette et plus vivante, grâce aux distiques que Florent Chrétien consacra à sa mémoire. (Bibl. Nat., Dupuy, 837, f° 767.)

Siue dei es campo, seu cantu nomen adeptus
Chaldaeo Sadaël Zamarelque sono,
Quem sanctum vatem et pastorem ecclesia cepit
Quique Lupae Ausoniae fortis abactor eras.....

C'est aussi la première fois que nous trouvons, longuement analysée, la *Remontrance à la Reine, mère du roy, sur les Discours de P. de Ronsard des misères de ce temps*, Lyon, F. Leclerc, 1563; si les vers n'en sont pas brillants, ils contiennent une réfutation en règle de Ronsard, et nous transmettent, toute vive, l'impression que la lecture des *Discours* pouvait produire sur un huguenot convaincu. Ces découvertes font honneur à la sagacité patiente de M. Perdrizet. Il convient aux critiques de ne pas dédaigner ces avantages; quand « les dénombrements » seront complets, l'histoire de notre littérature sera presque achevée; ces pièces, matériaux intelligents du monument à construire, se mettront d'elles-mêmes à leur place.

M. Perdrizet n'est pas seulement un érudit qui a dressé la liste, la plus complète jusqu'à ce jour, des pamphlets protestants publiés contre Ronsard, il a de réelles qualités de psychologue; c'est avec une impartiale curiosité qu'il analyse les sentiments du poète; il écrit de fines pages sur les mobiles qui ont poussé Ronsard à écrire contre les calvinistes de beaux vers, trop souvent mêlés d'invectives, sur son patriotisme, son loyalisme; il fait une part assez juste à l'impatience de l'humaniste, qui voit avec regret la guerre civile troubler ses doux loisirs, aux intérêts d'un titulaire de bénéfices, qui, fort sincèrement d'ailleurs, est heureux de concilier le soin de sa fortune avec ses devoirs envers la France et le roi. Nous ferions personnellement quelques réserves sur la manière dont l'auteur explique le catholicisme de Ronsard; nous jugeons le poète plus profondément catholique et même plus *croyant* que ne le montre M. Perdrizet; la croyance est affaire de conscience, et ceux qui croient, croient comme ils peuvent, même dans le catholicisme, où l'adhésion au dogme est la chose essentielle. Faut-il conclure du sensualisme de Ronsard, de sa culture profane, des images et des formes païennes, dont son esprit est rempli, à un christianisme tout superficiel? Sans doute, Bossuet ou Pascal l'eût trouvé bien frivole, et il faut reconnaître que beaucoup de ses poèmes manquent d'élévation morale; mais nous n'oserions pas prononcer cette sentence décisive (p. 55). : « Quoiqu'il serve la messe et chante à vêpres et fasse des vers contre les hérétiques, Ronsard n'est pas un véritable chrétien. »

Ici d'ailleurs intervient une question très importante, que l'auteur de cette étude a tort de laisser au second plan, et qui devait, à notre sens, dominer son sujet : Ronsard a-t-il été prêtre? Le jugement qu'on doit prononcer sur sa conduite et ses mœurs dépend de la solution qu'on adopte. Sans doute, nous ne savons rien de précis sur ce point; mais l'historien de Ronsard adversaire du protestantisme est contraint de déclarer l'hypothèse à laquelle il se range. Le poète a-t-il reçu les ordres mineurs, ou majeurs (sous-diaconat, diaconat, prêtrise)? A quelle date (*probable*, en l'absence de documents)? Dans une note de la page 117, M. Perdrizet semble adopter les conclusions de M. Froger et de M. Bonnefon, qui pensent que Ronsard reçut la prêtrise vers 1560. Mais alors Ronsard a menti, quand il écrivait les vers célèbres :

Or sus, mon père en Christ, tu dis que je suis prestre;
J'atteste l'Eternel que je le voudrois estre,
Et avoir tout le chef et le dos empesché
Dessous la pesanteur d'une bonne Evesché....
Mais quand je suis aux lieux où il faut faire voir
D'un cœur devotieux l'office et le devoir,
Lors je suis de l'Église une colonne ferme;
D'un surpelis ondé les espaules je m'arme,

D'une haumusse le bras, d'une chape le dos,
Et non, comme tu dis, faite de croix et d'os;
C'est pour un capelan, la mienne est honorée
De grandes boucles d'or et de frange dorée....

Sans doute, la protestation de Ronsard pourrait être d'un ton plus vif et plus sérieux, et l'on se demande si les premiers vers ne cachent pas quelque réticence. Cependant il atteste l'Éternel, et le serment est grave; comme le déclare impartialement Bayle, dont M. Perdrizet eût pu étudier de plus près l'admirable article, « Ronsard, dans ces vers, ne nie-t-il pas formellement qu'il fût prêtre? Et l'eût-il osé nier, s'il l'eût été? Disons un mot pour excuser les ministres qui lui donnaient ce titre. Il avait reçu les ordres et il faisait des fonctions ecclésiastiques au chœur avec des habits sacerdotaux. » C'est peut-être à ce jugement que nous devons nous en tenir, puisque, de l'aveu même de MM. Froger et Bonnefon, les preuves nous échappent. Mais, encore une fois, il faut adopter nettement une opinion provisoire.

Les légères réserves que nous nous permettons de faire n'enlèvent rien au mérite de cette belle étude, consacrée à un des épisodes les plus remarquables de la vie du « grand Ronsard ». L'expression est de l'auteur lui-même.

R. Harmand.

Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur « l'Argenis » de Jean Barclay, par Albert Collignon, professeur à l'Université de Nancy. Paris, Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts; 1 vol. in-8, 182 p.

Le poète anglais William Cowper écrivait à Samuel Rose : « Si jamais vous trouvez le temps de lire simplement pour vous amuser, je vous recommande l'*Argenis* de Barclay; car c'est bien le roman le plus amusant que l'on ait jamais écrit ». M. Collignon a suivi en souriant cette recommandation; à relire l'*Argenis* de Jean Barclay, il a goûté un réel, un sérieux plaisir et il a réussi à nous le faire partager. Avant de se séparer de l'écrivain lorrain, son compatriote, il lui a demandé, pour le reproduire, son beau portrait gravé par Larmessin père, il l'a interrogé avec une aimable curiosité sur les moindres détails de sa vie publique et privée, il a continué son enquête chez les amis, les correspondants et les libraires de son héros, il a suivi son succès, son influence, ses imitations et ses éditions dans toutes les langues de l'Europe, et c'est la somme de toutes ces recherches qu'il nous expose dans ce livret d'une érudition aussi élégante que précise. Par quel charme cet écrivain oublié a-t-il donc séduit un lettré comme M. Collignon, et qu'a-t-il lu de si intéressant sur ce mélancolique et fin visage? Il nous a représenté Barclay comme un écolier prodige que les Jésuites de Pont-à-Mousson disputèrent, mais en vain, à son père, comme un humaniste délicat que les hasards ou les nécessités de la vie jetèrent dans la polémique religieuse et politique, qui né catholique, Lorrain, et réfugié à la cour du roi protestant, Jacques Ier d'Angleterre, y défendit avec vigueur l'indépendance des rois contre les prétentions ultramontaines, puis négligé par son protecteur, pauvre, chargé de famille, dut désavouer ses premières opinions et vint demander un asile à la cour des papes, où il mourut prématurément. Somme toute, c'est une nature faible et ondoyante, une destinée manquée. Mais ce lettré était, comme il arrive parfois, passionné pour la politique et l'action des autres, ce rêveur faisait de beaux rêves, dont quelques-uns furent réalisés. Comme tous les hommes de sa génération il avait réfléchi sur les guerres civiles et religieuses, sur les rivalités des grands États européens, sur la puissance des grands et la faiblesse de la France, après la mort de Henri IV. Tous les acteurs de cette période troublée il les a représentés dans un roman à clefs suivant le goût du temps. Sous le couvert de l'allégorie

et de la satire il défend une dernière fois les droits de l'État, il appelle de ses vœux la main ferme, le roi, le ministre qui rendra à la France divisée son autorité dans le monde, il lui trace même d'avance son programme. Le ministre vint à son heure, et l'on a retrouvé le livre de Jean Barclay dans sa bibliothèque. Richelieu possédait une *Argenis* reliée à ses armes. M. Collignon a trop de goût pour exagérer l'importance de ce fait, mais il constate avec un rare bonheur d'expressions comment toutes ces maximes d'État et ces réformes politiques hantaient les imaginations avant de trouver leur metteur en œuvre, et il analyse avec une finesse et une érudition très sûres les sentiments complexes de la génération qui fit le succès de Barclay et qui goûta la politique dans son roman avant de la retrouver dans le *Prince* de Balzac et dans le *Cinna* de Corneille. Les salons de Paris, les cabinets, les bibliothèques, les antichambres des ministres, la cour des papes d'où Barclay prépare et suit de loin la fortune de son livre, nous sont retracés d'une main singulièrement habile, et dans un cadre qui semblait d'abord un peu étroit M. Collignon fait entrer sans effort toute l'histoire d'un temps.

Par une singulière ironie de la destinée, Barclay mourut avant d'avoir pu jouir de son succès et même avant d'avoir vu terminer l'impression de son livre à Paris. Cette impression était confiée aux bons soins d'un ami dévoué, l'érudit Peyresc, et l'histoire de cette publication est bien un des chapitres les plus curieux, les plus piquants de l'étude de M. Collignon. Par quels soins, quelles lectures, quelles dédicaces et quelles démarches assurait-on jadis le succès d'un ouvrage, et quel était l'art de la réclame au temps lointain du roi Louis XIII? Comment établissait-on ces petits volumes solidement reliés en veau brun, d'une impression si nette sur de si bon papier avec, en tête, à la première page le portrait de l'auteur, car le public désirait ce portrait, et l'auteur lui refusait rarement cette satisfaction? Quelles étaient les conditions de tous ces libraires-éditeurs de la rue Saint-Jacques ou de la galerie du Palais que nous ne connaissons plus guère que de nom? Le bon Peyresc nous les fera connaître : il les a visités l'un après l'autre, avant de conclure affaire, il les a priés, suppliés, menacés; il finit même par les traiter de « fripons » et de « canailles ». De loin s'entend, dans une lettre. De près ces aménités coûtaient assez cher, si j'en crois un livret bien oublié où l'on plaisante agréablement un poète célèbre sur ses démêlés avec son éditeur :

« Ces railleries ne picquent point autre chose que l'exces de cette avarice, qui vous fit imprimer le *Cid* contre la foy promise aux Comediens, a la male heure pour vostre honneur et les vertebres d'un de vos meilleurs amis qui s'estant ingeré de demander en vostre nom la somme de cent bonnes livres pour le regain de ceste esclatante facetie voulut s'acquitter de sa charge en termes imperatifs, comminatoires et dignes de la majesté d'une si haute commission, de sorte qu'il se vit lui-mesme typographiquement *imprimé dans la boue*, in-folio, c'est a dire de tout son long, en grand Saint-Augustin, de lettres grosses comme les deux poings

D'un fort bourgeois de Paris
Qui n'est pas des plus petits » [1].

Le grand Corneille frappé, roulé, imprimé en boue de tout son long par le libraire Augustin Courbé, ce trait manque, je crois, aux biographies connues. Cet échange d'aménités n'empêcha pas d'ailleurs le *Cid* d'avoir d'innombrables éditions, et l'*Argenis* de Barclay en eut presque autant.

La liste de ces éditions et des traductions, imitations ou réimpressions de l'*Argenis* (il y en a eu jusqu'en 1891), cette liste très difficile à établir a été éta-

1. Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du sieur Corneille de Rouen, MDCXXXVII, in-4°, p. 26 (*Bibliothèque de l'Arsenal*, BL., 9741[a]).

blie par M. Collignon avec un soin minutieux, au prix de très longues recherches à Paris et au *British Museum*, et cette bibliographie est certainement définitive. Sur un seul point de détail je me risquerai à exprimer une restriction ou plutôt un désir. En énumérant les romans à clef contemporains de l'*Argenis*, M. Collignon a été amené à citer, p. 122, « les *Aventures de la Cour de Perse*, 1629, et l'*Histoire des amours du grand Alcandre* attribués à Marguerite de Lorraine, princesse de Conti ». Les *Aventures de la Cour de Perse* sont bien de la princesse de Conti, au dire de Tallemant des Réaux, mais leur intérêt est, malheureusement pour ceux qui les ont lues, des plus minces. Il n'en est pas de même, bien au contraire, des *Amours du grand Alcandre*, mais dans ce pamphlet, la princesse de Conti joue un rôle assez laid, dont on ne voit pas trop comment elle aurait songé à se vanter. Même la spirituelle et effrontée reine Margot est, dans ses jolis *Mémoires*, d'une discrétion connue. Comme l'a dit, il y a longtemps déjà, Paulin Paris dans son précieux commentaire de Tallemant, les *Amours du grand Alcandre* ne sont pas de la princesse de Conti. Mais ne pourraient-ils être d'un autre personnage du roman, le duc de Bellegarde, qui fut souvent, paraît-il, le rival de Henri IV en amour, et qui se donna parfois même l'honneur de le précéder? Cette attribution, qui n'est pas nouvelle, mériterait d'être réglée une fois pour toutes, et le roman, qui est joli, vaut une réimpression critique. Si M. Collignon, qui vient d'étudier l'*Euphormion* et l'*Argenis*, voulait bien appliquer son ingénieuse érudition à ces *Amours du grand Alcandre*, il se retrouverait en pays de connaissance, il ne s'ennuierait pas, et ses lecteurs lui sauraient un nouveau gré de ses recherches.

ÉMILE ROY.

Études sur le théâtre comique français du moyen âge et sur le rôle de la nouvelle dans les farces et les comédies, par le Prof. Pietro TOLDO, docente nella R. Universita di Torino. Turin, Herman Loescher, 1902; un vol. in-8, 189 pages.

Avec une ardeur paisible et une science infatigable, M. Pietro Toldo continue ses recherches sur les relations des littératures italienne et française. Les questions qu'il a traitées dans son nouveau volume sont des plus difficiles puisqu'il touche à l'origine des fabliaux, et des plus complexes puisqu'il suit leurs transformations et ramifications depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, c'est le cas de le dire. M. Toldo apporte à cette étude une érudition spéciale très considérable : nul ne connaît mieux que lui à l'heure qu'il est les nouvellistes italiens et leurs innombrables imitateurs, nul aussi n'entreprend plus courageusement les lectures les plus ingrates, aussi a-t-il été récompensé de ses peines par de très jolies et très nombreuses trouvailles. Sans entrer dans le détail d'un ouvrage extrêmement touffu et qui est surtout un répertoire, bornons-nous à en indiquer le plan, les résultats acquis les plus intéressants, et aussi, pour être vrai, les assertions plus douteuses.

La farce continue-t-elle l'œuvre des fabliaux ou des nouvelles (pour M. Toldo c'est tout un), ou bien les deux genres sont-ils à peu près indépendants, voilà la question à résoudre, et ce n'est, semble-t-il, qu'une question de fait : « Nous avons conservé, dit M. Petit de Julleville, quelques centaines de fabliaux; nous ne possédons pas moins de cent cinquante farces; si la farce n'était qu'un fabliau métamorphosé, quarante ou cinquante farces reproduiraient, sous la forme dialoguée, le récit d'autant de fabliaux. Or il n'en est pas du tout ainsi. Les rapprochements de sujets sont très rares d'un genre à l'autre et ces quelques rapprochements n'empêcheront pas qu'on puisse affirmer que, si la farce hérite de l'esprit narquois et de l'humeur libre du fabliau, elle est néanmoins tout à fait indépendante et dispose d'un fond

comique en grande partie original et propre à elle. » — « Les résultats de nos recherches, dit M. Toldo, sont bien loin de conformer en tout et partout l'opinion de M. Petit de Julleville. Ce que M. Bédier ajoute sur un fond commun d'inspiration populaire, pour les deux genres, me paraît plus conforme à la vérité bien que l'on ne doive pas exclure, comme il le fait, d'une manière si tranchante, l'influence directe exercée sur la farce d'un côté par les fabliaux et de l'autre par les nouvelles. » — Ainsi, avec des documents en partie nouveaux, M. Toldo va essayer de prendre un parti moyen entre des solutions extrêmes, il cherchera à démontrer que la farce développe les mêmes thèmes que le fabliau et, en particulier, qu'il y a beaucoup plus de farces tirées des fabliaux qu'on ne l'avait affirmé. Il ajoutera qu'il est indifférent que les fabliaux de cette espèce nous aient été conservés par écrit ou simplement par la tradition orale, et il en donnera des exemples (*Pathelin*, p. 14). Il ajoutera encore que le problème change d'aspect suivant les temps, les lieux et les auteurs. La farce du xve et du xvie siècle n'est le plus souvent qu'un fabliau mis en scène, l'action étant assez simple pour qu'un fabliau puisse suffire à remplir la farce tout entière. Au contraire et au fur et à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, le rôle du fabliau ou de la nouvelle se restreint : ce n'est plus qu'un prétexte, un incident ou un épisode de la comédie, c'est peu de chose ou rien. Telles sont, si je ne me trompe, les idées générales que M. Toldo a voulu développer, et qu'il a développées en effet, mais non pas toujours assez clairement, du moins pour les lecteurs insuffisamment initiés, et avec un grand nombre d'exemples inégalement significatifs. La thèse eût probablement gagné s'il avait sacrifié des rapprochements vagues (voir le chapitre *Contre le mariage*) et s'il avait mieux détaché les résultats vraiment neufs acquis par son enquête nouvelle. Car il y en a beaucoup du début jusqu'à la fin du livre. Citons seulement les notes sur la farce *le Cousturier*, *Esopet le gentilhomme*, *etc.* qui est rapprochée pour la première fois du fabliau, *Du tailleur du roi et de son sergent*, les notes sur la farce du *Pont aux ânes*, la farce de *Colin qui loue et despite Dieu en un moment*, etc., la farce d'*Ung Ramoneur de cheminées*, la farce de *l'Abbesse et les sœurs*, tirée directement de *Pantagruel* (III, 19). M. Toldo a également eu la main heureuse pour les comédies modernes. C'est ainsi qu'il a indiqué entre autres l'origine des *Néapolitaines* de François d'Amboise, de la *Tasse* de Claude Bonet, de la farce du sac de Tabarin, et, ce sont peut-être ses trouvailles les plus curieuses, l'origine du *Légataire universel* de Regnard et celle des *Rieurs du Beau-Richard* de la Fontaine et de ses amis, petite pièce qui, ajoutons-le, pourrait bien avoir fourni un incident très connu du *Tartufe*, la fameuse toux d'Elmire.

Ces résultats intéressants sont un peu gâtés par des omissions ou des assertions trop rapides, ou même inexactes, sur des auteurs connus tels que Mairet, Scarron, Molière. Avec le projet de tout ramener aux fabliaux et aux nouvelles italiennes M. Toldo oublie trop allègrement les nouvelles et les comédies espagnoles intermédiaires, et il lui arrive aussi de prendre ses désirs pour des réalités. La source du *Sicilien* de Molière reste encore inconnue. N'est-ce pas abuser vraiment des rapprochements que de comparer *les Femmes savantes* au fabliau de *la Dame qui fut escoillée*? Mais inversement, et tant qu'à parler de fabliaux, à propos de *Conaxa* et des *Deux gendres* d'Étienne, peut-être aurait-il convenu de citer le vieux conte du père qui s'est dépouillé trop vite en faveur d'enfants ingrats et qui feint d'avoir conservé un coffre plein d'écus, plutôt que *le Roi Lear* de Shakespeare et *la Terre* d'Émile Zola.

Ces vétilles sont assez rares heureusement dans une enquête si étendue, qui embrasse tant de faits et de noms un peu disparates, et il y en a encore moins dans la première partie consacrée aux farces proprement dites. On n'y verrait guère à ajouter ou rétablir que quelques noms et dates.

P. 101 : *Le Pionnier de Seurdre* dit perdu a été heureusement retrouvé et réimprimé par M. Émile Picot. — P. 17 : Les *Repues franches* de Villon ne sont

pas de Villon et les *Joyeux devis* attribués à Bonaventure des Périers sont trop souvent cités sans une seule allusion à l'étude de M. Clément. — P. 71 : Le *Bidauldus* qui figure dans le sermon joyeux de frère Guillebert est mentionné également dans une farce contemporaine, *le Vendeur de livres* (Recueil Émile Mabille, t. II, 203-221), qui annonce *le Trespassement sainct Bidault.* D'autre part, frère Guillebert emploie le mot *calibistris*, qui a été forgé ou popularisé par Rabelais. Ces faits semblent indiquer que la farce de frère Guillebert est postérieure au *Pantagruel.* — P. 53 : La *Farce nouvelle et fort joyeux du p...* a été jouée dès 1476 à la cour du roi René, comme le prouve cette mention des comptes (*Archives des Bouches-du-Rhône*, Registre B, 215) : « Au peintre pour les peintures de la farce du p... 2 florins, 6 gros ». — P. 143 : L'origine de la farce *Robinet Badin, la Femme Veuve*, oubliée dans le *Répertoire du théâtre comique* n'est pas, comme on l'a dit, dans *Pantagruel*, mais Rabelais et l'auteur de la Farce ont imité, chacun de son côté, un vieux sermon du prédicateur Jean Raulin souvent cité par les commentateurs. Ces très menues observations ne touchent en rien au fond d'un livre très savant, et elles ne sont là que pour remercier M. Toldo de tout ce qu'il m'a appris. A ce titre, qu'il me permette encore de lui rappeler le joli recueil de Senecé. Il y trouvera non seulement une agréable version de *Barberine* antérieure à celle de Musset, mais, rare régal, et dont il est particulièrement friand, un conte oriental.

ÉMILE ROY.

Hugues Vaganay. *Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle.* Essai de Bibliographie comparée. Fascicule I. Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon. Grand in-8 de 196 pages.

Si l'on songe que les sonnets forment une partie considérable de la poésie en Italie et en France au XVIe siècle, on comprendra sans peine combien il était fâcheux que l'on n'eût pas jusqu'ici une bonne bibliographie des sonnettistes de cette époque féconde. On en aura une désormais. Fruit d'un patient labeur et d'une méthode sûre, le livre de M. Vaganay rendra de précieux services. Ceux qui croient le mieux connaître le XVIe siècle italien y verront signalés bien des volumes dont ils ignoraient l'existence. J'y ai cependant relevé des lacunes. Ainsi, il ne signale pas le Seraphino de 1539 (Venise, Bindoni), dont la Bibliothèque Nationale possède un exemplaire relié aux armes de François Ier, ni le Seraphino de 1548 (Venise, Bindoni), qui est à la fois à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal, une des éditions les plus complètes d'un poète dont aucune histoire de notre littérature n'a jamais prononcé le nom, mais dont l'influence fut considérable sur les précurseurs de la Pléiade, en particulier sur Melin de Saint-Gelays et sur Maurice Scève. Il ne signale pas non plus le Bembo de 1540 (Venise), ni la Sannazar de 1549 (Venise, Giolito), qui sont à la Bibliothèque de la ville de Montpellier. Ces lacunes — et ce ne sont certainement pas les seules — prouvent que M. Vaganay ne s'est pas assez inquiété de connaître les ressources de nos grandes bibliothèques publiques. Toutes ensemble, à vrai dire, elles ne possèdent peut-être pas autant de volumes de sonnets qu'en possède à elle seule la bibliothèque privée de M. Vaganay. Elles en ont cependant chacune quelques-uns qu'il n'a pas et même, on le voit, qu'il ne signale pas. Puisqu'il annonce un supplément, je souhaite donc qu'il en profite pour combler les lacunes de son livre, déjà si riche de renseignements et si précis. Je regrette que pour la commodité des travailleurs il n'ait pas indiqué après chacun des volumes cités — quand il y avait lieu de le faire — celles de nos bibliothèques publiques qui le posséderaient.

JOSEPH VIANEY.

Frédéric Lachèvre. **Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700**, donnant : 1° La description et le contenu des recueils; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique des premiers vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc.; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs, etc. Tome Premier (1597-1635) : Recueils des Du Petit-Val, des Bonfons, des Du Breuil, de Mathieu-Guillemot, de Toussainct du Bray, etc., et pièces non relevées par les éditeurs de Berteaux, de Brach, Agrippa d'Aubigné, Desportes, Des Yveteaux, Du Perron, Maynard, Racan, N. Rapin, Saint-Gelais, Théophile. *Paris, Henri Leclerc*, 1901. In-4°, de xii-444 pages.

On sait combien la mode des recueils collectifs de poésies sévit au xviie siècle : elle alla jusqu'à la fureur. Les contemporains en riaient et raillaient cette manie dont ils étaient plus ou moins atteints. Les sarcasmes de Furetière contre Charoselles et ses imitateurs sont un exemple de ce qu'on commençait à penser, au milieu du siècle, de cet usage fâcheux de réunir ainsi des pièces dissemblables et de confondre ensemble des opuscules et des auteurs qui n'avaient entre eux que des affinités fort contestables. Mais ces confusions, qui n'avaient guère de complication pour les contemporains, sont devenues fort embarrassantes pour les chercheurs d'aujourd'hui, qui se perdent aisément dans l'embrouillement des recueils et des auteurs. Pour s'y reconnaître, il faut beaucoup de méthode et procéder avec une précision qui ne néglige rien. C'est ce qu'a fait M. Frédéric Lachèvre pour en dresser la bibliographie dans un ouvrage dont nous venons de transcrire en entier le titre, parce qu'il est, à lui seul, tout un programme et toute une leçon de méthode.

Pour avoir une juste idée de ce que doit être une semblable entreprise, il suffit, en effet, de lire attentivement l'énoncé que M. Lachèvre a placé en tête de son livre, et pour savoir au vrai comment cette idée a été mise à exécution, il suffit de comparer le programme donné au début avec le relevé qui l'accompagne; on voit bien vite de la sorte les résultats acquis et la façon dont ils ont été enregistrés. Il fallait, d'abord, dresser une liste aussi complète que possible des recueils collectifs publiés au xviie siècle, et M. Lachèvre y a parfaitement réussi. Je n'ai relevé aucune lacune, encore que j'y aie fait effort, pour la période de 1597 à 1635, qu'embrasse le premier volume. Tous les recueils y figurent, depuis le premier recueil de Raphaël du Petit-Val, timide essai d'un genre qui allait si fort plaire au public, jusqu'aux publications compactes de Toussainct du Bray, anthologies un peu lourdes et manquant de goût, qui mettaient cependant à la portée des curieux les morceaux les plus réputés et les noms les plus heureux de la littérature d'alors. Car, naturellement, ce sont les poètes en renom qu'on met en valeur dans ces miscellanées et c'est leur renommée qui doit donner du lustre à l'ensemble. On ne choisit pas toujours dans leur œuvre ce qu'il y a de mieux ou même ce qu'il y a de moins mauvais. Qu'importe? Le public sait qu'il trouvera des vers d'eux dans le nouveau recueil et, grâce à ce voisinage, les poètes inférieurs, obscurs ou ignorés, peuvent tenter la renommée et publier des vers qui auront des chances d'être lus.

M. Frédéric Lachèvre a relevé avec un zèle qui ne s'est pas démenti et qui, dans la circonstance, n'était certes pas sans mérite, les noms divers, célèbres ou inconnus, qui figurent dans ces recueils de poésies. Ce dénombrement, qui semble, à première vue, devoir être fastidieux, est, au contraire, instructif et même, à un certain point de vue, attrayant. Grâce à lui, on voit, pour les

noms célèbres, quelles sont les pièces qui eurent le plus de succès et furent les plus goûtées du public; on sait là où elle virent le jour pour la première fois, quand et comment elles furent remises en lumière. Tous ces détails précis servent mieux à faire connaître leur histoire que telles ou telles considérations plus brillantes, mais moins solides. Quant aux comparses de la scène poétique, à ceux que l'on aperçoit dans les plans d'arrière, dont on distingue mal les traits et la personnalité, ce que M. Lachèvre nous en apprend de positif sert à individualiser ces visages qui se perdent, pour nous, dans la foule littéraire qui se presse toujours à la suite des grands noms. Pour mieux ranimer ces personnalités éteintes, M. Lachèvre a eu la pensée ingénieuse de leur consacrer des notices très courtes, mais très substantielles qui, tout en relevant leurs propres ouvrages, résument ce qu'on connaît de l'auteur. Ce sont là des renseignements fort utiles qui, en s'ajoutant à ceux qu'on trouve parfois dans la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet ou dans tel autre recueil semblable, achèvent de mettre au point ce qu'on peut savoir de ces auteurs secondaires. Comme on le voit, M. Lachèvre n'a rien négligé pour que son ouvrage fût le plus profitable possible aux travailleurs; outil souple et commode, il fournit d'abord tous les éléments nécessaires à ceux qui voudront en user. Mais le souci de la précision, la préoccupation primordiale du renseignement utile et immédiat, n'a pas fait négliger à l'auteur certaines autres conditions d'un avantage moins prochain, mais qui servent encore grandement à assurer à ses relevés une commodité incontestable. Son livre pouvait n'être qu'un catalogue sec et aride de noms d'auteurs et de titres de pièces, une nomenclature méthodique dont la précision eût fait le seul mérite, et on lui aurait su gré de la patience de son labeur et de l'utilité de son effort. Sans rien négliger de tout cela, M. Lachèvre a pensé que l'agrément n'était pas incompatible avec l'exactitude et que la bibliographie ne devait pas être synonyme d'aridité et de sécheresse. Il a voulu être agréable, sans cesser d'être utile, et il a réussi à l'un comme à l'autre. Mais on ne rend pleine justice à des ouvrages comme le sien qu'en y recourant fréquemment; alors seulement on en sent tout le mérite parce qu'on en apprécie tout le profit. Le livre dont il a commencé la publication sera indispensable à tous ceux qui voudront désormais travailler à l'histoire littéraire du XVIIe siècle et, avant peu, il sera aussi superflu de le vanter que de louer les répertoires aujourd'hui classiques et que tous les chercheurs ont à la portée de leur main.

PAUL BONNEFON.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1575 : A. Aymons, *Coquelin and Molière, some aspects.* — N° 1583 : Davidson, *Alex. Dumas père, his life and works.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 135 : L. Geiger, *Der endliche Abschluss. der grossen Molière-Ausgabe;* H. Urtel, *Die Huguenottenspraches in Friedrichsdorf.* — N° 144 : P. Lakmann, *Der Anteil der franz. Aufklärungs-Literatur an der Revolution.* — N° 203 : W. von Wurzbach, *Zwei französische Lyriker.*

L'Amateur d'autographes. — 15 juillet : R. B., *Le manuscrit de « la Nouvelle Héloïse ». — Signature de Molière.* — 15 septembre : Félix Chambon, *Les correspondants de Victor Cousin ; Gœthe.* — Fernand Bournon, *Les archives et la bibliothèque de la Comédie-Française. — Le manuscrit de Salammbô. — Sur une signature de Molière.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CVIII, 3-4 : Schneegans, *Molière* (Vossler). — W. Mangold, *Voltairiana inedita* (Ritter). — Böddlker und Leitvitz, *Frankreich in Geschichte und Gegenwart* (Engwer).

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 juillet : G. de C., *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France ».* — Louis Morin, *Les Briden, imprimeurs et libraires à Troyes et à Chaumont.* — Léon Gruel, *Reliures bouteille.* — Maurice Quentin-Bauchart, *La reliure moderne au musée Galliera.* — L.-G. Pélissier, *Lettres de Mlle de Scudéry à Pierre-Daniel Huet* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 août-15 septembre : Henry Chérot, *A propos du troisième centenaire du Père Pierre Le Moyne* (1602-1902). — Louis Morin, *Les Briden, imprimeurs et libraires à Troyes et à Chaumont* (fin). — G. de C., *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France »* (suite). — Henry Harrisse, *Falsifications bolognaises.*

Le Correspondant. — 25 juillet : Henry Bordeaux, *Études littéraires : La vie de société en France.* — 25 juillet et 10 août : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes : chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 août : Paul Durrieu, *Une publication sur les richesses artistiques de Chantilly : les portraits de Carmontelle.* — 25 août : L. de Lanzac de Laborie, *Portraits et récits militaires, d'après les plus récentes publications.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre : Charles-Marc Des Granges, *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet. I. Les genres, le public, les auteurs.* — 25 septembre : Eugène de Ribier, *La poésie patriotique contemporaine. I. Les poètes du clocher.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Der Türmer. — IV, 10 : *Reues über Voltaire.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 12 : Albert, *Les théâtres de la foire* (Ransohoff). — N° 22 : Michaut, *Les époques de la pensée de Pascal* (Ph. A. Becker). — N° 23 : Brunetière, *Victor Hugo.* — N° 25 : Jouffret, *De Hugo à Mistral*

(Haguenin). — N° 27 : Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France* (A. Tobler). — N° 30 : Lafoscade, *Le théâtre de Musset* (Haguenin). — N 31 : Barine, *La jeunesse de la Grande Mademoiselle* (Ransohoff). — N° 35 : Voretzsch, *La légende héroïque française* (Cloetta).

Die neueren Sprachen. — X, 1 : K. Meier, *Racine und Saint-Cyr.* — X, 2 : *id.* — X, 3 : *id.* — X, 5 : *id.*

Gegenwart. — N°s 61-62 : A. Brunnemann, *Stendhal.*

La Grande Revue. — Juin : Anatole Le Braz, *La légende de la mort en Bretagne.* — Léopold Lacour, *Maurice Mæterlinck.* — Juillet : Mary Summer, *Les bas-bleus et Samuel Johnson.* — Août : Victor Basch, *Individualités modernes : Ernest Renan.* — G. Savitch, *Wladimir Korolenko.* — Septembre : Max Nordau, *Études littéraires : Balzac ; Maurice Barrès ; Paul Verlaine ; Alexandre Dumas fils.* — Léopold Lacour, *Marat féministe.* — Jules Hoché, *Soren Kierkegaard.* — Octobre : Édouard de Morsier, *L'œuvre de Max Nordau.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 juillet : Arvède Barine, *Les deux mariages de Mme de Maintenon.* — 5 juillet : J. Bourdeau, *Taine et Paradol.* — 6 juillet : Z., *Le centenaire de Dumas.* — 7 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 juillet : André Hallays, *Louis Ménard.* — 14 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 juillet : René Doumic, *Un livre sur l'âme bretonne.* — 27 juillet : J. Bourdeau, *Le « Stendhal » de M. Chuquet.* — 28 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er août : Paul Bourget, *Les deux Taine.* — 2 août : Fernand Bournon, *Les archives et la bibliothèque de la Comédie-Française.* — 4 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 août : André Chaumeix, *Lettres de Mme des Ursins.* — 8 août : André Lichtenberger, *« Œdipe-Roi » aux arènes de Bayonne.* — 11 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 août : Émile Gilbert, *Les héroïnes du Dante.* — 15 août, André Chaumeix, *Les portraits de Carmontelle.* — 18 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 août : G. Baguenault de Puchesse, *La diplomatie française en Suisse à la fin du XVIe siècle.* — 22 août : Michel Mérys, *La politique des grands écrivains et notre évolution politique.* — 24 août : Henri Welschinger, *Aimée de Coigny et Talleyrand.* — 25 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — E. F., *A propos du théâtre de Musset.* — 28 août : A. B., *Charles Chincholle.* — 30 août : Maurice Muret, *Les ascendants de Jean-Jacques Rousseau.* — 1er septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 septembre : Michel Salomon, *Au pays d'Eugène de Guérin.* — 7 septembre : Maurice Muret, *Le théâtre européen.* — 8 septembre : Émile Faguet, *Le semaine dramatique.* — 10 septembre : Émile Gebhart, *Étudiants et écoles de l'Espagne d'aujourd'hui.* — 13 septembre : Albert Jullien, *Les représentations en plein air de la Mothe-Saint-Héray.* — 14 septembre : André Hallays, *La statue de Renan.* — 15 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 septembre : André Beaunier, *Dostoïevsky.* — 19 septembre : André Hallays, *Le tombeau de Marie Joly.* — 22 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 septembre : Henri Chantavoine, *M. Paul Deschanel.* — 24 septembre : Augustin Filon, *Rostand plagiaire ou les cent sous de M. Gross.* — 25 septembre : Michel Salomon, *Les relais de Mme de Sévigné.* — 29 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 septembre : René Doumic, *Un romancier* (M. Henry Bordeaux).

Journal des savants. — Janvier 1902 : H. Wallon, *Le dernier bienfait de la monarchie* (par le duc de Broglie). — Février : Gaston Paris, *Chrétien de Troyes : Cligès* (édition W. Foerster). — Émile Picot, *L'Université de Ferrare.* — H. Wallon, *Le dernier bienfait de la monarchie* (fin). — Mars : Émile Picot, *l'Université de Ferrare* (fin). — Juin : Gaston Paris, *Chrétien de Troyes : Cligès* (2e article). — H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon* (édition de Boislisle et Lecestre, t. XVI). — Louis Léger, *Un poème tchèque sur la bataille de Crécy.* — Juillet et août : Gaston Paris, *Chrétien de Troyes : Cligès*, 3e et 4e articles. — Juillet, août et septembre : Ed. Bœhmer et A. Morel-Fatio, *L'humaniste hété-*

rodoxe catalan Pedro Galès (1er, 2e et 3e articles). — Octobre : H. Wallon *Lettres de saint François de Sales* (édition de Dom Mackey).

Literarisches Centralblatt. — N° 23 : Marmier, *Gesch. und Sprache der Huguenottencolonie Friedrichsdorf.* — N° 24 : Olivier de la Marche, *Le triomphe des dames*, p. Kalbfleisch-Benas. — N° 25 : Holzhausen, *Napoleonstod im Spiegel der zeitgen. Presse und Dichtung.* — N° 26 : *Le Dictionnaire de l'Académie française, 1694, réimpression de Lille, 1901.* — N° 27 : Böhm, *Beiträge zur Kenntnis des Einflusses Senecas auf die erschienenen franz. Tragödien.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — Nos 8-9 : Böhm, *Die dram. Theorien Corneilles*; Möll, *Zur Gesch. der Entstehung der* Orientales (Mahrenholtz). — N° 10 : Olivier de la Marche, *Le triomphe des dames*, P. Kalbfleisch-Benas (Schneegans). — Bernardin, *La comédie italienne en France* (Mahrenholtz). — N° 11 : Voretzsch, *Epische Studien*, I (Schneegans). — Mariéton, *Jasmin* (Koschwitz).

Minerva. — 1er juillet : Comtesse de Genlis, *Lettres à son fils adoptif* (1802-1830), publiées par M. Henri Lapauze. — Charles Maurras, *Les amants de Venise* (George Sand et Alfred de Musset). I. — André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — 15 juillet : Victor-Émile Michelet, *Théophile Gautier.* — Charles Maurras, *Les amants de Venise* (suite). — 1er août : Paul Bourget, *Les deux Taine, d'après les lettres de jeunesse de M. Taine.* — Charles Maurras, *Les amants de Venise* (suite). — André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — 16 août : Charles Maurras, *Les amants de Venise* (fin). — Jacques Bainville, *Un scepticisme nouveau : M. Remy de Gourmont.* — 1er septembre : André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.* — 15 septembre : André de Lorde, *Le tremblement de terre et le théâtre.*

Modern Language Notes. — XVII, 6 : Ingraham, *A propos of a seventeenth century article on Jean Antoine de Baïf.* — H. Thomas, *Mélanges d'étymologie française* (Matzke).

Monatshefte der Comenius-Gesellschaft. — X, 3-4 : Ch. D. Pflaum, *Jean-Jacques Rousseau.*

La Nouvelle Revue. — 1er juillet : Paul Mariéton, *Les Troubadours.* — 15 juillet : G. Dubois-Desaulle, *Une mission scientifique de Dumas père.* — 1er août : Gustave Kahn, *La vie dans les nouveaux romans.* — 15 août : P.-B. Gheusi, *La jeunesse de Mme Adam.* — Édouard Achard, *Un roman inédit de Jules Vallès.*

Publications of the Modern Language Association of America. — XVII, 2 : Ch. S. Balwin, *The literary influence of Sterne in France.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 5 juillet : Emmanuel des Essarts, *L'École parnassienne, son histoire et sa doctrine.* — Albert-Émile Sorel, *M. Georges de Porto-Riche.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Taine, à propos de sa vie et de sa correspondance.* — 12 juillet : Maurice Barrès, *Quelques notes sur Louis Ménard.* — Maurice Muret, *Un salon sous Louis-Philippe : la princesse Belgiojoso.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Hugues Rebell : De la « Nichina » aux « Nuits chaudes du cap Français ».* — Philibert Audebrand, *Le Divan de la rue Le Peletier, souvenirs de la vie littéraire.* — 19 juillet : Georges Grappe, *Souvenirs sur le Père Didon.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Poétesses : la comtesse Mathieu de Noailles, Renée Vivien.* — Philibert Audebrand, *Le Divan de la rue Le Peletier, souvenirs de la vie littéraire.* — 26 juillet : Grappe, *Alexandre Dumas père, notes sur un centenaire.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La peur de vivre », par Henry Bordeaux*; *« Les mères sociales », par Camille Mauclair.* — Philibert Audebrand, *Le Divan de la rue Le Peletier, souvenirs de la vie littéraire.* — 2 août : Jules Levallois, *Une évocation : Barbey d'Aurevilly.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Romans féminins.* — Philibert Audebrand, *Le Divan de la rue Le Peletier, souvenirs de la vie littéraire.* — 9 août : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La Belgique morale et politique »* (1830-1900), *par Maurice Wilmotte.* — Philibert Audebrand, *Le Divan de la rue*

Le Peletier, souvenirs de la vie littéraire. — 16 août : Ivan Strannik, *Un romancier polonais : Boleslas Prus.* — Gilbert Giluncy, *La littérature anglaise et la guerre du Sud-Africain.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Du choix d'une carrière », par M. Gabriel Hanotaux.* — 23 août : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « le Vice errant », par M. Jean Lorrain ; « les Embrasés », par Michel Corday.* — 30 août : Emile Boutmy, *La jeunesse de Taine, d'après sa correspondance.* — Frédéric Loliée, *De la modestie des gens de lettres, réflexions et anecdotes contemporaines.* — Emmanuel des Essarts, *Le retour à Musset.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le Pervers sentimental », par Alfred Poizat.* — 6 septembre : J. Ernest-Charles, *« Le duc et la duchesse de Choiseul », par Gaston Maugras.* — 13 septembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Quelques jeunes, Louis Dumas, Pierre de Querlon, Jean de La Hire.* — Félicien Pascal, *Comment on lance un livre.* — 20 septembre : Léon Séché, *Dix ans d'histoire romantique : Victor Hugo et Sainte-Beuve* (1827-1837). I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Un adolescent », par Dostoïewski.* — 27 septembre : Léon Séché, *Dix ans d'histoire romantique : Victor Hugo et Sainte-Beuve* (1827-1837). II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Ame bretonne », par Charles Le Goffic.*

Revue Bossuet. — Juillet : E. L., *Lettres de Bossuet inédites ou revisées.* — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-lès-Beauvais, d'après sa correspondance inédite* (suite). — Paul Bonnefon, *Une lettre inédite de Charles Perrault à Bossuet.* — *Première rédaction de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique* (suite). — *Extrait des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet* (suite). — *Notes et documents* : 1° *Approbation de la Perpétuité de la foi*; 2° *Approbation du Traité de l'Eucharistie de Pellisson*; 3° *Approbation d'un livre de l'abbé de Cordemoy et dédicace à Bossuet*; 4° *Deux lettres de la bibliothèque de Troyes.* — *Bibliographie de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique* (suite).

Revue Bourdaloue. — Octobre : Eugène Griselle, *Critique du manuscrit Z : deux sermons spécimens, premier et dernier dimanche de l'avent 1697.* — L'abbé J.-H. Castaing, *Bourdaloue au château de Beauregard.* — Henri Chérot, *Le cœur de Condé à la maison professe.* — E. G., *Témoignage de Brillon sur Bourdaloue* (1699). — Lucien Gény, *Notre-Dame du Fourchaud à Bourges.* — H. C., *Correspondance de Bourdaloue.* — X***, *Les parentes de Bourdaloue, religieuses à Saint-Laurent de Bourges.* — J.-B. Roy, *Les premiers volumes de l'édition « princeps ».* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 18 : Loforte-Randi, *Pessimistes* (H. H.). — N° 19 : Féret, *La faculté de théologie de Paris*, II (R.). — N° 20 : P. Calmette, *Choiseul et Voltaire* (Ch. Dejob). — N° 21 : Marchot, *Petite phonétique du français prélittéraire* (E. Bourciez). — N° 22 : A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française* (E. Bourciez). — N° 23 : Chauvin, *Le Père Gratry* (A. Gazier). — N° 24 : Brette, *La France au XVIIIe siècle d'après Guy Patin* (R.). — N° 25 : Schneegans, *Molière* (F. Baldensperger). — Ch. de Loménie, *Les années de retraite de Guizot* (F. Baldensperger). — Constans de Tours, *Le siècle de Victor Hugo raconté par son œuvre* (F. B.). — Brunetière, *Victor Hugo* (H. de C.). — N° 26 : Maulvault, *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal* (A. G.). — Stapfer, *Des révolutions littéraires* (L. Roustan). — Schneegans, *Molière* (L. Roustan). — N° 28 : Holzhauzen, *La mort de Napoléon dans la presse et la poésie* (R.). — N° 29 : P. Brun, *Autour du XVIIe siècle* (Henri Chamard). — Godefroy, *Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 98, 99, 100 (A. Delboulle). — N° 30 : Kont, *L'influence de la littérature française en Hongrie* (E. Denis). — Faguet, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire* (Ch. Dejob). — N° 31 : Petent, *L'abbé Dubos* (L. R.) — N° 32 : *Paradoxe sur le comédien*, p. E. Dupuy (Félix Hémon). — Faguet, *La politique de Montesquieu, Rousseau et Voltaire* (E. d'Eichthal). —

Leconte de Lisle et les fonds secrets. — N° 33 : Faguet, Lichtenberger, Wolff, Sagnac, Cohen, Lévy-Schneider, *L'œuvre sociale de la Révolution française.* — N° 34 : Du Bled, *La société du XVIIe siècle* (H. Chamard). — Guillois, *Sainte-Beuve et Chénier* (A. C.). — N° 35 : Demiau, *Guibert et son temps* (A. C.). — Kircheisen, *Bibliographie napoléonienne* (A. C.). — N° 36 : *Mémoires de la Société néophilologique d'Helsingfors*, III (Bourciez). — *Revue Bourdaloue.* — Quincy, *Mémoires*, III, p. Lecestre (A. C.). — N° 38 : L.-G. Pélissier, *Le portefeuille de la comtesse d'Albany* (A. C.). — N° 39 : Vaganay, *Le sonnet au XVIe siècle*, I (Ch. Dejob). — Bernard, *Le sermon au XVIIIe siècle* (A. G.). — Muoni, *Louis de Bréme et Mme de Staël* (Ch. Dejob). — N° 40 : Pluszar, *Balzac* (J. K.). — N° 41 : Deberre, *La vie littéraire à Dijon* (F. Baldensperger). — Cauby, *La Nouvelle* (F. B.). — Erckmann-Chatrian, *Le conscrit de 1813*, p. Ropes (A. C.).

Revue de Paris. — 1er juillet : André Chevrillon, *La jeunesse de Taine.* I. — Maurice Albert, *Napoléon et les théâtres populaires.* II. — Léopold Lacour, *Georges de Porto-Riche : « Théâtre d'amour ».* — 15 juillet : Mme de Rémusat, *Lettres de province* (1815-1817). I. — André Chevrillon, *La jeunesse de Taine* (fin). Hippolyte Parigot, *Alexandre Dumas et l'histoire.* — 1er août : Mme de Rémusat, *Lettres de province* (1815-1817). II. — Louis Liard, *La fondation des Universités françaises.* — Daniel Halévy, *Le mariage de Michelet.* — N.-M. Bernardin, *Mamamouchi.* — André Créhange, *La poésie au Ghetto : Morris Rosenfeld.* — 15 août : Mme de Rémusat, *Lettres de province* (1815-1817). III. — 1er septembre : Mme de Rémusat, *Lettres de province* (1815-1817). IV. — Léopold Lacour, *La tragédie grecque au théâtre d'Orange.* — 15 septembre : Mme de Rémusat, *Lettres de province* (1815-1817). V.

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : le comte d'Haussonville, *Le duc de Bourgogne en Flandre.* III. *La revanche des Libertins.* — Maurice Talmeyr, *Cafés-concerts et music-halls.* — 15 juillet : Louis Paul-Dubois, *Frédéric-le Grand d'après sa correspondance politique.* I. *Le Politique.* — C. d'Arjuzon, *Un étudiant au XVIIIe siècle, lettres inédites.* — René Doumic, *Revue littéraire : Poètes d'aujourd'hui.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Un roman irlandais.* — 1er août : Louis Paul-Dubois, *Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique.* II. *L'homme.* — Ferdinand Brunetière, *L'erreur du XVIIIe siècle.* — Léon Séché, *Le dernier historien de la Bretagne : Arthur de La Borderie.* — 15 août : Th. Bentzon, *Autour de Tolstoï.* — René Doumic, *Revue littéraire : Les deux manières de M. Mæterlinck.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Un essai de résurrection de la phrénologie.* — 1er septembre : Arvède Barine, *La grande Mademoiselle.* I. *L'exil, la vie en province, querelles de famille.* — Gaston Bonet-Maury, *R.-L. Stevenson, voyageur et romancier* (1850-1894). — Ferdinand Brunetière, *L'œuvre critique de Taine.* — 15 septembre : Henri Brémond, *Un éducateur anglais : Édouard Thring et l'école d'Uppingham.* — René Doumic, *Revue littéraire : un attardé du romantisme, Jules Barbey d'Aurevilly.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau romancier allemand, M. Gustave Frenssen.*

Revue universelle. — 1er juillet : Camille Mauclair et Paul Souday, *Théâtre : « Monna Vanna », par Maurice Mæterlink ; « Loute », par Pierre Veber.* — *Académie française : réception du marquis de Vogüé.* — 15 juillet : *Nécrologie : N. Quellien ; Aurélien Scholl ; Jacinto Verdaguer.* — 1er août : Albert Pingaud, *La race française à l'étranger.* — 1er et 15 septembre : Marius-Ary Leblond, *Le roman et la science.* — 15 septembre : Tristan Leclère, *Destins de gens de lettres.* — *Nécrologie : J. de Strada.*

Stimmen aus Maria-Laach. V : Kreiten, *Friedrich Mistral.*

Le Temps. — 1er et 2 juillet : Joseph Galtier, *Le centenaire d'Alexandre Dumas.* — 4 juillet : Paul et Victor Margueritte, *Le soldat et la chanson.* — 5 juillet : Joseph Galtier, *Le centenaire d'Alexandre Dumas.* — 6 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le poète Lenau et les femmes.* — 7 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le centenaire d'Alexandre Dumas et*

de Demoustier. — 12 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le cœur du P. Didon* (documents inédits). — 13 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire. Poésie*. — 14 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 20 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Romans*. — 21 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 22 juillet : Arvède Barine, *La jeune fille nouvelle* (d'après M. Marcel Prévost). — 23 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la sœur d'Alfred de Musset*. — 27 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Histoire*. — 28 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 1er août : Dora Melegari, *Une princesse italienne à Paris : Cristina Trivulzio Belgiojoso*. — 3 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la politique d'autrefois*. — 4 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 6 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le peintre d'Alfred de Musset*. — 8 août : *L'avocat Loubet* (pièce de Labiche). — 10 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Romans*. — 11 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — *Les manuscrits de Flaubert*. — 14 août : Philippe Berthelot, *Les fêtes au théâtre antique d'Orange*. — 17 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Voyage universitaire en Espagne*. — 18 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 19 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le vrai roman de Paul et Virginie* (documents inédits). — 20 août : Jane Dieulafoy, « *Parysatis* » *aux arènes de Béziers*. — 22 août : Marius Gabion, *L'esprit de Guignol*. — 23 août : Jean Chantavoine, *La naissance de Pauline de Beaumont*. — 24 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Un pèlerinage littéraire en Bretagne*. — 25 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 29 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les Cigales*. — 31 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le sang des rois*. — 1er septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 2 septembre : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires à l'étranger*. — 6 septembre : Adolphe Brisson, *Le vrai roman de Paul et Virginie*. — 7 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : après une lecture de Perez Galdos*. — 8 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 14 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le romancier Blasco Ibanez*. — Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires à l'étranger*. — 15 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 18 septembre : Albert Sorel, *Le roman historique*. — 21 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Paul Deschanel*. — 22 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 26 septembre : Alfred Mézières, *Le maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange*. — 28 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditation sur un champ de bataille*. — 29 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — *Grignan*.

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXIV, 5-7 : Ulrich, *Die Sprichwörtersammlung Jean Mielot's*. — H. Schneegans, *Der Münchener Rabelais aus dem Jahre 1549*. — Mennung, *Der Sonettenskeit und seine Quellen*. — XXV, 1-3 : A. Byland, *Das Patois der Mélanges Vaudois Louis Favrat's*. — Zollinger, *Mercier's Beziehungen zur deutschen Literatur*.

LIVRES NOUVEAUX

Albalat (Antoine). *La Formation du style par l'assimilation des auteurs. Paris, Armand Colin.* In-16, de VIII-308 p.

Annuaire *des bibliothèques et des archives pour 1902* (17e année). *Paris, Hachette.* In-18 jésus, de 288 p.

Barbey-Boissier (C.). *La Comtesse Agénor de Gasparin et sa famille.* Correspondance et Souvenirs (1813-1894). *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8. Tome Ier, de VIII-415 p. et 2 héliogravures; t. II, de 447 p. et 2 héliogravures. Prix : 10 fr.

Barine (Arvède). *La Jeunesse de la Grande Mademoiselle* (1627-1652). *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-336 p.

Bernardin (N. M.). *La Comédie italienne en France et les Théâtres de la foire et du boulevard* (1570-1791). *Paris, édition de la Revue bleue.* In-18 jésus, de 241 p. avec gravures. Prix : 2 fr. 50.

Bertrand (Joseph). *Eloges académiques.* Nouvelle série. *Paris, Hachette.* In-16, de LI-411 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Biguet (J.). *Le P. Gratry* (1805-1872). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait de *la Science catholique.*)

Blocaille (Etienne). *Etude sur François Hotman. Dijon, impr. Jobard.* In-8, de 272 p.

Boulay (N.). *Le Positivisme d'Auguste Comte. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Cahuet (Albert). *La liberté du théâtre. Paris, Chevalier-Marescq.* In-8, de III-260 p.

Calmettes (Fernand). *Un demi-siècle littéraire.* Leconte de Lisle et ses amis. *Paris, Motteroz.* In-18 jésus, de II-351 p.

Canora (Jean). *Scène lyrique en l'honneur d'Auguste Comte. Paris, impr. Davy.* In-8, de 32 p.

Catalogue *général de la librairie française, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz* (période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. 14 : A.-H. (période de 1891 a 1899), rédigé par D. Jordell. *Paris, Per Lamm.* In-8 à 2 col., de 1 031 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (Auteurs), t. X : Beia-Berbrugger. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 620 p.

Centenaire (Le) *de Victor Hugo.* Relation des fêtes (Paris, province, étranger). (Discours ; Hommages au maître ; Documents graphiques.) Publication faite sous les auspices du comité du Centenaire. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 112 p. avec gravures. Prix : 1 fr.

Coigny (A. de). *Mémoires d'Aimée de Coigny.* Introduction et notes par Etienne Lamy. Paris, libr. Calmann-Lévy. In-8, de 301 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Cottin (Paul). *Le Roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau* (1776-1781). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 48 p. (Extrait de *la Revue hebdomadaire.*)

Couchoud (Paul-Louis). *Benoît de Spinoza. Paris, F. Alcan.* In-8, de XII-307 p. Prix : 5 fr. (Les Grands Philosophes.)

Couronne (La) *poétique de Victor Hugo.* Poésies de Lamartine, A. de Musset,

Sainte-Beuve, A. Dumas, T. Gautier, A. Vacquerie, Th. de Banville, F. Coppée, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, C. Mendès, J.-M. de Heredia, Tennyson, Swinburne, Austin, Carducci, G. d'Annunzio, Verlaine, E. Verhaeren, L. Dierx, H. de Régnier, Edmond Rostand. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 328 p. Prix : 3 fr. 50.

Crouslé (L.). *De l'union dans la société française. Paris, Champion.* In-18 jésus, de XXIII-273 p.

Davidson (Arthur F.). *Alexandre Dumas père, his life and works. London, Constable.* In-8, de XV et 426 p.

Deberre (E.). *Quid sit sentiendum de Philippi Destouches, legatorii procuratoris necnon poetæ moribus. Dijon, Rey.* In-8, de 66 p.

Deligny (Maurice). *Etude sur le sonnet. Saint-Jean-de-Maurienne, impr. Vulliermet.* In-16, de II-15 p. Prix : 30 c.

Delmont (Th.). *L' « Histoire de la littérature française » de M. Faguet. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 111 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Deschamps La Rivière (Robert). *Le Théâtre au Mans au XVIIIe siècle. Mamers, impr. Fleury et Dangin.* In-8, de 278 p. (Extrait de *la Revue historique et archéologique du Maine.*)

Des Ursins (Mme). *Madame Des Ursins et la succession d'Espagne.* Fragments de correspondance. *Nantes, impr. Grimaud.* Tome Ier. In-4, de XXXVII-107 p. et portrait

Diderot. *Paradoxe sur le comédien.* Édition critique, avec introduction, notes, fac-similé, par Ernest Dupuy. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8 carré, de XXXIII-180 p.

Dreyfus-Brisac (Edmond). *Un faux classique. Nicolas Boileau. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 367 p. Prix : 3 fr. 50.

Du Bled (Victor). *La Société française du XVIe au XXe siècle.* 3e série : XVIIe siècle (Les Diplomates; les grandes Dames de la Fronde; la Cour; les Courtisans; les Favoris). *Paris, Perrin.* In-16, de XXII-328 p.

Du Velay (C.). *Un historien de l'Eglise.* Le Duc de Broglie. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 8 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Du Velay (C.). *Un philosophe chrétien au XIXe siècle.* Le P. Gratry. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 11 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Ernest-Charles (J.). *La littérature française d'aujourd'hui. Paris, Perrin.* In-16, de 358 p.

Extraits *des orateurs politiques de la France, des origines à 1830.* Choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises (Etats généraux, Conseils, Parlements, Chambres), recueillis et annotés par Albert Chabrier, ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Publiés, avec une introduction et des notices à l'usage des candidats au brevet supérieur par M. Pellisson, inspecteur d'académie. *Paris, Hachette.* In-16, de 32 p. Prix : 50 c.

Faguet (Emile). *La Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de VI-299 p. Prix : 3 fr. 50.

Félix-Faure (Lucie). *Les Femmes dans l'œuvre de Dante. Paris, Perrin.* In-16, de 324 p.

Filon (Augustin). *La Caricature en Angleterre. Paris, Hachette.* In-16, de V-287 p. et 8 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

Foss (E.). *Die* Nuits *von Alfred de Musset.* I. *Berlin.* In-8, de 50 p.

Galletti (A.). *Le teorie dramatiche e la tragedia in Italia nel secolo XVIII. Parte I, 1700-1750. Gemona, Fezzi.* In-8, de 267 p.

Genlis (Mme de). *Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif Casimir Bæcker* (1802-1830) publiées par Henry Lapauze. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XLVII-371 p. Prix : 7 fr. 50.

Germano (Diego). *Le sentiment de la famille dans les poésies lyriques de Victor Hugo. Modica Tranchina.* In-4, de 25 p.

Giraud (Victor). *Pour le centenaire du « Génie du christianisme ». La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Griselle (Eugène). *Pourquoi rééditer Bourdaloue? La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame.* In-8, de 35 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Griselle (Eugène). *Une lettre autographe de Naudé à P. D. Huet. Paris, Leclerc.* In-8, de 11 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Grotz (A.). *Jurieu et la révocation de l'édit de Nantes. Nîmes, impr. Chastanier.* Petit in-8, de 23 p. et portrait.

Hartwig (H.). *Ronsard-Studien II. L. Froger, Les premières poésies de Ronsard. Odes et sonnets. Remarques critiques.* Programme de Billefeld, 14 p.

Heincke (J.). *Ueber den ebrauch des Greinen und präpositionalen Infinitivs bei Mathurin Régnier.* Programme de Hambourg. In-4, de 30 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature. Paris, Delagrave.* 2 vol. in-18. XXI (Mme de Staël), de 108 p.; XXII (Chateaubriand), de 95 p.

Herbert (J.). *Ueber Aenderungen an George Sands frühesten Romanen.* Dissertation de Berlin. In-8, de 35 p.

Lair (Jules). *Origines de l'Abrégé chronologique du président Hénault. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 31 p. (Extrait de l'*Annuaire Bulletin de la Société de l'histoire de France.*)

Lebon (Docteur). *A propos du centenaire de Victor Hugo à Besançon. Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 13 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon.*)

Lecigne (C.). *Madame Séverine. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Le Poittevin (Gustave). *Traité de la presse. Paris, Larose.* Tome Ier. In-8, de XVII-676 p.

Lieby (A.). *Etude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 514 p.

Mahelot (Laurent) et Michel **Laurent**. *La Mise en scène à Paris au XVIIe siècle.* Publié avec une notice et des notes par Emile Dacier. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 62 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVIII.)

Mailfait (Hubert). *Un magistrat de l'ancien régime.* Omer Talon : sa vie et ses mœurs (1595-1652). *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de XXX-374 p. et portrait.

Manseau. *Mémoires de Manseau, intendant de la maison royale de Saint-Cyr.* Publiés d'après le manuscrit autographe par Achille Taphanel. *Versailles, Bernard.* In-8, de 306 p.

Maugras (Gaston). *Le Duc et la Duchesse de Choiseul.* Leur vie intime, leurs amis et leur temps. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VIII-477 p. Prix : 7 fr. 50.

Mengin (Urbain). *L'Italie des romantiques. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXIV-401 p. Prix : 8 fr.

Mouchard (N.). *Les Poètes du Bas-Poitou.* François Gusteau, prieur de Doix (1699-1761). *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 48 p. et portrait.

Note *sur un sonnet de Joséphin Soulary*; par G. G. *Trévoux, impr. Jeannin.* In-16, de 16 p.

Pfeffer (Georg.). *Beiträge zum Wortschatz des 3 Buches Rabelais. Marbourg, Koch.* In-8, de 113 p.

Philomneste Senior. *Un livre inconnu attribuable à Montaigne.* Réponse à un bibliophile anglais, *Bordeaux, impr. Pech.* Petit in-16, de 40 p. Prix : 2 fr.

Renan (Ernest). *Lettres du séminaire* (1838-1846). *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 356 p. Prix : 7 fr. 50.

Rœdel (Phil.). *Victor Hugo und der Conservateur litteraire.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 126 p.

Roustan (M.). *L'Eloquence* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 112 p. Prix : 75 c.

Roustan (M.). *La Lettre* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 120 p. Prix : 75 c.

Sackebant (X.). *Fénelon et le séminaire de Cambrai. Cambrai, impr. Deligne.* In-8, de 136 p.

Sales (Saint F. de). *Œuvres de Saint-François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église.* Édition complétée d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. T. XII : Lettres (2e volume). *Paris, Lecoffre.* In-8, de XI-523 p. Prix : 8 fr.

Saly-Stern (Jacques). *La Vie d'un poète.* Essai sur Lenau. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 233 p. Prix : 3 fr. 50.

Sarcey (Francisque). *Quarante ans de théâtre* (Feuilletons dramatiques). (E. Zola, J. Claretie, F. Coppée, A. Parodi, E. Bergerat, P. Déroulède, J. Aicard, G. Ohnet, A. Bisson, J. Richepin, G. de Porto-Riche, O. Mirbeau, J. Lemaître, F. de Curel, J. Jullien.) *Paris, bibliothèque des Annales politiques et littéraires.* In-18 jésus, de 434 p. avec portrait. Prix : 3 fr. 50.

Sarcey (Francisque). *Quarante ans de théâtre* (Feuilletons dramatiques). (E. Augier, O. Feuillet, Erckmann-Chatrian, Dumas fils, M. de Bornier, etc.) *Paris, bibliothèque des Annales politiques et littéraires.* In-18 jésus, de 386 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Segall (J.-B.). *Corneille and the spanish drama.* New York, The Columbia University Press. In-8, de 147 p.

Sicot (Lucien). *Le Marquis de Chastellux* (1734-1788). *Paris, Arthur Rousseau.* In-8, de 168 p.

Souriau (Maurice). *Voyage d'Encausse faict par messieurs Chapelle et Bachaumont.* Nouvelle édition, conforme à un manuscrit inédit, publié avec une préface critique. *Caen, Jouan,* In-16, de 123 p.

Spoelberch de Lovenjoul (de). *La Genèse d'un roman de Balzac. Les Paysans. Paris, Ollendorff.* In-8, de 328 p. Prix : 7 fr. 50.

Suchet (J.-M.). *Les Almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté* (1743 à 1793). *Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 19 p.

Taine (H.). *H. Taine, sa vie et sa correspondance.* Correspondance de jeunesse (1847-1853). *Paris, Hachette.* In-16, de 449 p. Prix : 3 fr. 50.

Théâtre scolaire. *Pièces recueillies par M. P.* Le Verdier. 4e fascicule : Saulem cum filiis; Agathocle; sujets de pièces dramatiques, etc.; Egiste; Benjamin dans les fers; l'Enfant prodigue; Nabot. *Rouen, impr. Gy.* Petit in-8 carré, de 84 p. (Société des Bibliophiles normands.)

Touchet (Mgr). *Eloge du Père Lacordaire, restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en France,* prononcé à Notre-Dame de Paris. *Paris, impr. Maurin.* In-8, de 47 p.

Trémaudan (J. de). *Miettes d'histoire.* La Comédie-Française en tournée (1648-1788). *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Revue de Bretagne.*)

Triaire (Paul). *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (1768-1842). *Tours, Mame.* In-8, de XV-758 p. et portrait.

Urbain (Ch.). *Notes sur l'histoire de la défense de la déclaration de 1682. Paris, Leclerc.* In-8, de 35 p. (Extrait du *Bullelin du bibliophile.*)

Wilmotte (Maurice). *La Belgique morale et politique* (1830-1900). *Paris, libr. Colin.* In-16, de XXI-355 p. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE

— L'étude que M. Gaston Raynaud a consacrée, dans la *Romania*, à *Un nouveau manuscrit du Petit Jean de Saintré* passe successivement en revue plusieurs questions diverses.

D'abord, elle décrit le volume qui en fait l'objet, un manuscrit provenant de Barrois et récemment entré à la Bibliothèque Nationale, et note, chemin faisant, les particularités de ce volume, qui contient un grand nombre d'additions et de corrections pour le texte du roman de *Saintré*. « Ces additions et corrections, dit M. Raynaud, qui, par leur nature même, ne peuvent émaner que de l'auteur ou d'un scribe écrivant sous sa direction, permettront en effet de reconstituer la filière des divers remaniements qu'Antoine de La Sale a fait subir à son texte, qu'il cherchait toujours à améliorer. » Il résulte de cette constatation que les neuf manuscrits aujourd'hui connus qui contiennent l'œuvre de La Sale doivent se diviser en deux groupes principaux, dont le premier, composé de cinq manuscrits, représente la rédaction la plus voisine du texte primitif, et dont le second groupe représente au contraire un travail de remaniements successifs qui, faits d'abord par l'auteur sur le nouveau manuscrit de la Bibliothèque Nationale, ont passé ensuite dans les manuscrits postérieurs.

A propos de l'œuvre elle-même, M. G. Raynaud a fait une autre constatation qui a un réel intérêt, à savoir que le même Antoine de La Sale est l'auteur du *Livre des faits de Jacques de Lalaing* dont il s'est inspiré manifestement pour faire son « histoire plaisante » de Saintré. Après avoir traité une matière historique comme une chronique pouvait l'être, il a voulu se délasser en reprenant le sujet sous un autre aspect et en le modifiant pour une œuvre d'imagination, dans laquelle il put déployer sa verve plaisante et donner libre carrière à la « gentillesse » de son esprit de conteur.

— Signalons deux brochures qui touchent à Montaigne.

Un érudit anglais avait cru pouvoir attribuer à Montaigne, dans *le Connaisseur* (vol. II, n° 5, p. 17), la paternité d'un opuscule qui est bien et dûment d'Antoine Loisel et intitulé *De l'œil des rois et de la justice* (Paris, 1584). C'est une remontrance faite par Loisel, en qualité d'avocat du roi près de la Chambre de Justice de Guienne, à Bordeaux. C'est donc une grossière méprise que prétendre attribuer à Montaigne un ouvrage dont l'auteur est si connu. Un bibliophile bordelais, qui signe *Philomneste senior*, n'a pas manqué de relever cette erreur dans une brochure intitulée : *Un livre inconnu attribuable à Montaigne, réponse à un bibliophile anglais.* Il le fait seulement avec un appareil critique un peu hors de saison pour enfoncer une porte ouverte et en mêlant à ses arguments des plaisanteries qui ne sont pas toujours de bon goût.

Un autre amateur bordelais, M. le docteur A. Armaingaud, a prix la peine de collationner avec soin et attention deux des éditions des *Essais* publiées du vivant de Montaigne — la première et la dernière — et il a constaté ainsi divers résultats dont il a fait mention dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des*

curieux, du 10 juin 1902, sous ce titre : *Éditions des Essais de Montaigne de 1588 et de 1580 : rectification des erreurs de pagination insuffisamment et inexactement signalées jusqu'à ce jour*. D'après cet examen, il se dégage que, dans l'édition de 1588, après les folios normalement numérotés 169-176, on trouve huit autres feuillets, ou deux cahiers, indûment numérotés des mêmes chiffres, qui sont ainsi répétés deux fois, sans que le texte soit le même. Mais il s'ensuit une erreur de pagination dans tout le reste du livre, et le dernier feuillet, chiffré à tort 496, devrait porter le numéro 504. Cette modification n'a été faite qu'imparfaitement dans la table des chapitres du volume original et n'avait pas encore été signalée avec toute la précision qui convenait.

Dans le tome II de l'édition de 1580, le nombre réel des pages ne correspond pas à la pagination. Celle-ci se termine sur la page 650, qui devrait être notée 653, parce que le volume comprend en réalité 656 pages, en comptant les pages d'errata et la page blanche qui le termine. Sur ce point encore, la constatation du Dr Armaingaud est pleine d'intérêt et aussi précise que possible.

— M. Henry Guy a essayé de déterminer *la Science et la Morale de Du Bartas, d'après « la Première Semaine »* (*Annales du Midi*, t. XIV, 1902). Le sujet serait immense, si on prétendait découvrir et énumérer toutes les sources où le poète à puisé ses idées sur les phénomènes infinis dont sa muse a voulu parler. M. Guy s'en est tenu à l'examen de quelques ouvrages importants dont Du Bartas s'est sûrement inspiré, et, avec cela, il nous donne une notion assez exacte et assez nette de ce que le poète pensait. La conclusion de cet examen semble bien fondée. « Si l'on étudie *la Semaine* au point de vue du fond, dit M. Guy, on est amené à reconnaître que Du Bartas a traité d'une manière également malheureuse la partie scientifique et la partie morale de son œuvre.... Néanmoins, cette œuvre a eu, en son temps, une renommée retentissante.... On risquerait, toutefois, de s'expliquer assez mal le succès de *la Semaine*, si on ne remarquait pas que ce livre — tel qu'il est, avec ses erreurs, ses légendes, ses apologues — représente et résume fort bien l'érudition du siècle. »

— L'essai de synthèse critique sur *Malherbe et son œuvre* tenté par M. Louis Arnould dans *la Quinzaine* du 15 octobre passe successivement en revue les cinq points suivants : la poésie française en 1605 ; le cheminement de Malherbe vers la cour ; Malherbe pédagogue ; Malherbe poète ; la mort de Malherbe. Ce sont bien là, en effet, les points culminants d'une évolution qui a déjà été maintes fois analysée, mais qui, résumée ainsi en ses éléments essentiels, devient particulièrement claire et instructive.

— Sous ce titre : *A propos du troisième centenaire du Père Pierre Le Moyne* (1602-1902), *la « Carte nouvelle de la cour »* (1663), M. Henri Chérot revient, pour la compléter, sur la bibliographie des œuvres de l'auteur du poème de *Saint-Louis*, qu'il a déjà traitée en 1887. La plus notable de ces adjonctions est la *Carte nouvelle de la cour*, une lettre en vers publiée par le P. Le Moyne, en 1663, tandis qu'il demeurait à Plaisance chez une vieille dame, Mme de Villesavin. Comme le remarque M. Chérot, cette pièce « nous transporte de ces villégiatures en banlieue et de ces paysages presque parisiens dans le monde idéal de la géographie précieuse ». Il fallait rechercher les personnalités et les allusions cachées sous les rimes, et le nouvel éditeur y est parvenu assez heureusement.

— Les *Lettres de Mlle de Scudéry à Pierre-Daniel Huet*, publiées par M. L.-G. Pélissier dans le *Bulletin du bibliophile* (mai, juin et juillet), rectifient et complètent les textes imprimés par MM. Rathery et Boutron d'après des copies

assez arbitraires de Léchaudé d'Anisy. M. L.-G. Pélissier a pu transcrire les originaux de cette petite correspondance, qui sont conservés maintenant à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, et le commentaire dont il accompagne la prose de Mlle de Scudéry sert à faire comprendre les incidents rapportés de la sorte.

— M. Émile Picot a dressé et publié dans le *Journal des savants* (février et mars) la *Liste des Français reçus docteurs à Ferrare ou témoins des actes de doctorat de 1402 à 1559*. Cette énumération n'est pas une sèche nomenclature, car l'auteur y a joint des notices biographiques très précises et aussi complètes qu'il l'a pu. Quelques noms intéressent l'histoire littéraire (Jean de Coras, Anne du Bourg, Hubert Languet, Gabriel de Minut, Pierre Sevin, etc.), et les renseignement apportés ainsi servent à compléter leur *curriculum vitae*.

— M. Henri Chérot a eu la bonne fortune de mettre la main, chez un bouquiniste, sur les épreuves corrigées par Bourdaloue de l'oraison funèbre de Condé, et il fait part de sa trouvaille dans la *Revue Bourdaloue* (juillet), sous ce titre : *Découverte du texte primitif de l'oraison funèbre de Condé avec corrections autographes de Bourdaloue*. Les variantes fournies par ce nouveau texte sont de deux sortes : manuscrites et imprimées. Pour les premières, M. Henri Chérot n'a pas manqué, tout en étudiant leur valeur, de faire la démonstration qu'elles sont bien de la main de Bourdaloue. Les variantes imprimées sont également énumérées et discutées. Il semble qu'elles donnent à l'œuvre de Bourdaloue une allure plus voisine de ce que dut être la parole même, parlée et débitée, du grand prédicateur.

— Si le nom de Bonneval est fameux, il faut bien reconnaître que c'est pour des raisons qui n'ont rien de littéraire et à cause des excentricités qui poussèrent le comte de Bonneval à l'étranger, en Autriche et jusqu'en Turquie. Mais ce maniaque eut une femme telle assurément qu'il ne la méritait pas, douce, résignée, qui lui resta fidèle et dévouée et lui écrivit des lettres charmantes. Ce sont ces lettres que M. Gustave Michaud a réuni dans son volume sur *la Comtesse de Bonneval*, en essayant d'en établir le texte, ce qui n'était pas facile à cause de l'absence des originaux, et en l'encadrant d'un commentaire délicat et bien informé. Il a fait revivre ainsi une aimable figure de femme, bien digne d'attirer et de retenir les regards des lecteurs que son charme séduira.

— Sous ce titre : *Le vrai roman de Paul et Virginie, documents inédits*. M. Adolphe Brisson a publié dans *le Temps* du 19 août le récit inconnu, trouvé dans les papiers d'un Mauricien récemment décédé, de l'événement tragique — le naufrage du *Saint-Géran* — qui a inspiré l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre. Ce n'est, certes, pas la première fois qu'on se préoccupe de savoir si le roman ne doit pas beaucoup à la réalité, et la question a été examinée par Lémontey, dès 1823. On était d'accord pour admettre que Bernardin de Saint-Pierre avait mis en œuvre un fait réel, et il semble maintenant que les deux héros de ce drame touchant se nommèrent véritablement l'enseigne de vaisseau Lonchamps de Montendre et Mlle Louise Caillou.

— *L'Amateur d'autographes* a eu l'occasion de s'occuper des manuscrits de *la Nouvelle Héloïse* et a ouvert, à ce sujet, une petite enquête au cours de laquelle MM. Raoul Bonnet (mai), Félix Chambon (juin) et J. Guillaume (juillet) ont fait part au public de ce qu'ils savaient sur la question. Il résulte de cet échange de renseignements que la bibliothèque de la Chambre des députés possède un recueil de brouillons qui est le premier jet de *la Nouvelle Héloïse* et fut remis à la Convention par le représentant Lejeune ; un exemplaire en deux

volumes in-4°, reliés en maroquin rouge, pris chez Hérault de Séchelles ; enfin un exemplaire en 6 volumes reliés en maroquin bleu, qui est une copie autographe faite par Rousseau pour la maréchale de Luxembourg. On a perdu la trace d'une autre copie faite également par Rousseau pour Mme d'Houdetot et aussi celle d'un manuscrit en deux volumes acquis par un certain Rivière à la vente d'Hérault de Séchelles et proposé ensuite par lui à l'administration de la Bibliothèque Nationale. Enfin, on sait que les collections d'autographes de Victor Cousin, — actuellement à la Sorbonne, — contiennent trois fragments de *la Nouvelle Héloïse* écrits par Rousseau.

— M. Charles-Marc Des Granges poursuit les études qu'il a commencées ici même sur la comédie au siècle dernier et examine, dans *le Correspondant*, *la Comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet* (1815-1848). Après avoir établi les conditions générales de la comédie entre ces deux dates : persistance de la comédie en vers et des types de convention, peinture des ridicules et non des caractères, M. Des Granges analyse ses moyens d'action : l'argent et la politique, la famille, l'amour et le mariage. Il est certain que, de la combinaison de ces moyens divers, de l'étude de ces passions ainsi excitées, sont nées des œuvres fortes et empoignantes, trop négligées de notre temps parce qu'elles sont démodées. En les rapprochant et en les jugeant, M. Des Granges a écrit un intéressant chapitre d'histoire littéraire, et d'autant plus instructif que les ouvrages généraux sont, sur ce point, volontairement vagues ou incomplets.

— Sous ce titre : *Une mission scientifique de Dumas père, l'affaire du « Veloce »*, M. G. Dubois-Desaulle conte, dans *la Nouvelle Revue* (15 juillet), d'après les documents conservés aux Archives nationales, un épisode peu banal de la vie du fameux romancier. Dumas, ayant reçu une mission scientifique et 5 000 francs de frais de voyage pour parcourir les côtes de la Méditerranée en 1834, songea à se mettre en route en 1846 et réussit à obtenir du maréchal Bugeaud, alors gouverneur général de l'Algérie, la disposition du navire *le Veloce*, sur lequel il alla d'Espagne au Maroc et suivit la côte algérienne et la côte tunisienne. Quand la chose fut connue à Paris, on s'étonna que le romancier eût été traité de la sorte et qu'on eût subordonné à son agrément l'usage d'un bâtiment de l'État qui avait d'autres et de plus pressants devoirs à remplir. Il y eut interpellation à ce sujet, à la Chambre, mais l'incident n'eut pas de suite.

— L'étude de MM. C. Latreille et M. Roustan sur *Desbordes-Valmore et Collombet*, publiée dans la *Revue d'histoire de Lyon* (juillet 1902), complète et précise, à l'aide de documents inédits, ce qu'on savait des relations de Marceline avec les Lyonnais les plus notables et les plus distingués de son temps, ainsi que l'action que la grande cité, laborieuse et mystique, put avoir sur l'inspiration du poète. « Est-il téméraire, se demandent les auteurs de cette étude, de penser que ses nombreux séjours à Lyon durent exercer une influence religieuse sur l'âme de Mme Desbordes-Valmore? » Après les avoir lus, on jugera comme eux que la pauvre femme y trouva des émotions qui, aux heures de tristesse, calmèrent son cœur en y faisant pénétrer des sentiments plus sérieux.

— La brochure que M. Louis Perrollaz a consacrée à *Victor Hugo pleurant la mort de sa fille, étude historique et psychologique sur les « Pauca meæ »*, si elle analyse l'état d'esprit du poète et met en valeur les chants de sa douleur, n'apporte rien de nouveau sur ce pénible épisode qui fit si cruellement saigner le cœur de Victor Hugo. Mais on y suit avec émotion les sanglots du père brutalement atteint par ce coup du sort et qui apaise son désespoir en l'exprimant dans des strophes si sincèrement poignantes.

— Le *Recueil d'articles historiques et littéraires de Théodore Froment* que sa famille vient de réunir et de publier pour ses amis résume avec exactitude une vie de labeur et de goût que le grand public a peu connue, mais qui mérite l'estime des délicats. Les morceaux groupés de la sorte sont, pour la plupart, des articles extraits du *Correspondant*. Les grands noms de la littérature française y défilent, de Montaigne à Taine, en passant par Montesquieu, Rivarol, Chateaubriand, Xavier de Maistre, au fur et à mesure que quelque nouveau volume portait l'attention de l'auteur sur ces sujets, qui lui étaient familiers. Esprit avisé et pénétrant, âme sûre et fidèle à ses affections, Théodore Froment jugeait les hommes et les choses avec une bienveillance naturelle que rien ne put atténuer. Son amour du passé ne le rendait pas injuste pour le présent, de même que son souci de la forme ne lui fit jamais oublier de mettre en première ligne le mérite de la pensée et du fond. Les pages de lui qu'on a réunies après sa mort contribuent à marquer sa physionomie d'*essayist* enjoué et aimable, souriant sans malice et savant sans affectation.

— Le comte de Gobineau a toujours passé en France pour un diplomate expert, un écrivain probe et un penseur dont la curiosité d'esprit toujours en éveil s'est exercée avec succès sur des sujets divers. En Allemagne, on l'apprécie bien davantage, et on admire profondément certains de ses ouvrages dont l'objet sort de notre cadre. Il s'est fondé une société pour réimprimer les ouvrages épuisés et pour publier les œuvres inédites. C'est ainsi que la tragédie *Alexandre le Macédonien* a été mise au jour. C'est une œuvre forte, d'un dramatique un peu sévère, qui développe et met en valeur certains passages de l'*Histoire des Perses* du même auteur. La forme est moins heureuse que le fond et l'effort paraît trop souvent dans les développements du poète.

— Signalons à nos lecteurs la fondation d'une Société du parler français au Canada; elle va publier un *Bulletin* qui contiendra des travaux consacrés aux différents points de l'étude de la langue, et ce qui en a déjà paru permet d'assurer qu'il rendra ainsi des services importants.

Mentionnons encore l'apparition du *Journal of comparative literature*, publié à New York par MM. George S. Woodberry. J. H. Fletcher et J. E. Spingarn, avec la collaboration d'éminents professeurs et érudits français et étrangers. Ce sera un organe important pour échanger les idées de littérature comparée et faire pénétrer partout les résultats de cette science, en groupant ainsi ses représentants les plus autorisés.

— L'Université de Lyon vient de mettre au concours pour l'un des prix biennaux Étienne Falcouz à décerner en 1904 : *Étude de morphologie ou de syntaxe comparée sur les parlers de la région lyonnaise* (région Franco-Provençale).

Les mémoires seront déposés avant le 1er mai 1904. Ils seront manuscrits et inédits et les auteurs ne devront pas se faire connaître avant le jugement du concours.

TABLE DES MATIÈRES

Ch. Joret. Madame de Staël et Berlin..... 1
Paul Laumonier. Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsart. 29
Paul et Victor Glachant. Le manuscrit autographe de « Ruy-Blas » à la Bibliothèque nationale..... 175
Henry Guy. Les sources françaises de Ronsard..... 217
C. Latreille. Sainte-Beuve et Alfred de Vigny..... 257
Joseph Bédier. Etablissement d'un texte critique de l' « Entretien de Pascal avec M. de Sacy »..... 351
Henri Potez. La jeunesse de Denys Lambin (1519-1548)..... 385
Henri Chatelain. Les critiques d' « Atala » et les corrections de Chateaubriand..... 414
Paul Bonnefon. Une inimitié littéraire au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits : Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau..... 547
Paul Berret. Comment Victor Hugo composa « Plein ciel »..... 596
Pierre Brun. Jean Chapelain (1595-1674)..... 608

Mélanges.

Ch. Urbain. Quelques documents inédits relatifs à la « Connaissance de Dieu et de soi-même » par Bossuet..... 88
René Harmand. Note sur un passage du 3e Dialogue du « Cymbalum Mundi ». 100
G. Michaut. Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve des débuts au 31 décembre 1830..... 102
Eugène Ritter. Balzac et Théophile..... 131
L.-G. Pélissier. Les correspondants du duc de Noailles (*suite*)..... 133 et 284
Eugène Ritter. « Vivre et mourir en roi »..... 148
Victor Giraud. Sur une édition du « Génie du christianisme »..... 269
Lieutenant-colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre; ses deux femmes et ses enfants. Documents inédits..... 271 et 448
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*)..... 469
Paul Laumonier. Cinq poésies inédites de P. de Ronsart..... 441
L. Bodin. Sur deux phrases de Rabelais..... 633
Henri Omont. Le Traité de la guerre de François d'Espinay de Saint-Luc... 637
Paul Godefroy. Etienne Binet et ses « Merveilles de nature »..... 640
L. Belmont. Documents inédits sur la société et la littérature précieuses. Extraits de la « Chronique du Samedi », publiés d'après le registre original de Pellisson (1652-1657)..... 646
Gustave Lanson. A propos de la défection de Chateaubriand. Documents et fragments..... 674
Paul Perdrizet. Correction à un passage de Chateaubriand..... 685

Comptes rendus.

Louis Ducros. Les Encyclopédistes (Gustave Lanson)..... 149
L.-J. Nazelle. Etude sur Alexandre Vinet critique de Pascal (Edouard Droz). 155

M. Thomas. Le poète Edward Young (Louis Cazamian)..... 157
A. Claudin. Histoire de l'imprimerie en France au xve et au xvie siècle (Gustave Lanson)..... 312
Heinrich Schneegans. Molière (E. Haguenin)..... 315
Léon Lafoscade. Le théâtre d'Alfred de Musset (Jules Marsan)..... 317
Ferdinand Brunetière. Victor Hugo (Jules Marsan)..... 322
H. Ferté. Rollin, sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps (Gustave Lanson)..... 324
Alfred Morel-Fatio. Lope de Vega (Gustave Lanson)..... 325
Gustave Hermann. Rimes de Pierre de Laval (Paul Bonnefon)..... 326
Eugène Griselle. Bourdaloue, histoire critique de sa prédication. — *De munere pastorali quod contionando adimplevit tempore praesertim Meldensis episcopatus Jacobus Benignus Bossuet* (Ch. Urbain)..... 490
N.-M. Bernardin. La comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard (1750-1791) (Eug. Rigal)..... 495
Urbain Mengin. L'Italie des romantiques (Gustave Lanson)..... 496
Ernest Dupuy. Diderot : Paradoxe sur le comédien (L. Brunel ; — Maurice Tourneux)..... 500
Réponse de M. Ernest Dupuy..... 519
Post-scriptum de M. Tourneux..... 526
Edmond Dreyfus-Brisac. Un faux classique : Nicolas Boileau (Paul Morillot). 686
Oskar Klinger. *Die Comedie Italienne in Paris nach der Sammlung von Gherardi* (Pietro Toldo)..... 689
Pierre Perdrizet. Ronsard et la Réforme (René Harmand)..... 690
Albert Collignon. Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur « l'Argenis » de Jean Barclay (Emile Roy)..... 692
Pietro Toldo. Etudes sur le théâtre comique français du moyen âge et sur le rôle de la nouvelle dans les farces et les comédies (Emile Roy)..... 694
Hugues Vaganay. Le Sonnet en Italie et en France au xvie siècle. Essai de bibliographie comparée (Joseph Vianey)..... 696
Frédéric Lachèvre. Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700 (Paul Bonnefon)..... 697

Périodiques..... 160, 327, 530 et 698

Livres nouveaux..... 165, 333, 536 et 705

Chronique..... 169, 338, 540 et 709

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

PQ
2
R4
année 9

Revue d'histoire littéraire
de la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY